


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900000



HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

Par

Le R. P. RICHARD SIMON,

Prêtre de la Congregation de l'Oratoire.

Nouvelle Edition, & qui est la premiere imprimée sur la Copie de Paris, augmentée d'une Apologie generale, de plusieurs Remarques Critiques, & d'une Réponse par un Theologien Protestant.

On a de-plus ajoûté à cette Edition une Table des matieres, & tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent à l'occasion de cette HISTOIRE CRITIQUE.

Antoine Gédeon Lemenestrel de marcilly 1698



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
M. DC. LXXXV.



AVERTISSEMENT AU LECTEUR,

Contenu dans une Lettre écrite à Mr. * * * par le Docteur Protestant qui a procuré la Nouvelle Edition de cette HISTOIRE CRITIQUE.

Vous avez quelque raison, Monsieur, de me remercier des soins que j'ai pris de procurer une cinquiéme Edition de l'Histoire Critique du Vieux Testament exactement reveuë sur celle de Paris, & augmentée de plusieurs pieces curieuses, en un mot beaucoup plus parfaite que les précedentes. J'attens que vous me remercierez de nouveau, quand vous verrez la Septiéme Edition de cet Ouvrage, imprimée, aussi-bien que la Cinquiéme, à Rotterdam chez Reinier Leers : car outre que la Septiémre aura tout ce qui se voit dans la Cinquiéme, on y trouvera deplus une piece très-curieuse & très-importante que j'ai recouvrée par mes soins. C'est une Réponse sommaire d'un de nos Theologiens à l'Auteur de la Critique. Comme ce Theologien s'est informé curieusement des amis mémes du P. Simon, quel a esté son dessein dans la composition de son Histoire Critique, il nous découvre plusieurs choses qui y donneront de grands éclaircissemens, & il donne en même temps des réponses solides & judicieuses aux plus fortes objections, sur tout à celles qui concernent les Protestans. Au-reste je vous avertis, & je suis bien-aise que tout le monde le sache, afin qu'on ne se trompe pas au choix des Editions de ce Livre qui pourront être contrefaites, que je ne reconnois pour bonne & pour legitime que celle où le dit Sieur Reinier Leers mettra son nom écrit à la main au revers du Titre.

Reinier Leers

PREFACE
pour la Nouvelle Edition de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament.



Uoi que Monſieur Elzevier ait fait imprimer un très-grand nombre d'exemplaires de l'Edition Françoiſe de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, il ne s'en trouve plus aucun préſentement; & c'eſt ce qui nous a obligé d'en donner une nouvelle Edition plus correcte que la précedente, qui eſt remplie d'une infinité de fautes, parce qu'elle n'a pas été tirée de la Copie qui avoit été imprimée à Paris, mais d'une Copie écrite à la main ſur l'imprimé au même lieu. Il étoit difficile en ce tems-là de recouvrer l'Edition de Paris, parce que n'en étant reſté qu'un très-petit nombre d'exemplaires, perſonne ne voulut ſe défaire du ſien. C'eſt pourquoi Mr. Elzevier fut obligé de le faire copier. Ces mêmes difficultés n'étant plus aujourdhui, il nous a eſté facile de trouver l'imprimé à Paris, que nous avons entierement ſuivi dans cette Edition. Ceux qui voudront prendre la peine de conferer les deux Editions, y remarqueront une grande difference. On avoit retranché dans la précedente pluſieurs citations qui ſont aux marges, & qui ont même rapport au Texte, lequel demeure embarraſſé ſans ces citations, comme on le reconnoîtra aiſément dès la Préface, où il y en a pluſieurs, & il n'y en a pas une dans l'Edition d'Elzevier. De-plus, le Texte eſt obſcur, non ſeulement parce qu'il y a beaucoup de mots changés & corrompus, & pluſieurs phraſes eſtropiées qui ne ſont aucun ſens, mais parce que le Copiſte n'a pas marqué avec aſſez d'exactitude ce qui étoit écrit en lettres Italiques pour le diſtinguer du corps de l'Ouvrage, comme on fait d'ordinaire dans les citations. On s'eſt contenté de les mettre le plus ſouvent entre deux crochets, & quelquefois en lettres Italiques, mais d'une maniere, que les crochets ſont aſſez ſouvent mal placés, auſſi-bien que les lettres Italiques; & cela étant répandu dans tout le corps de l'Ouvrage, y apporte une grande confuſion.

Outre ces déſordres, il y en a encore un autre qui vient de celui qui a eu ſoin de cette impreſſion: car comme il s'étoit apperçû qu'il y avoit beaucoup de fautes dans ſa Copie écrite à la main, il les a voulu corriger à ſa maniere, n'ayant point le veritable exemplaire pour y recourir. C'eſt ce qu'on peut remarquer non ſeulement dans les endroits où il y a du Grec & du Latin, mais même dans le François. Je ne doute point que les ames dévotes n'ayent été ſcandaliſées, de voir dans l'Edition d'Elzevier, un Docteur de la Sacrée Faculté de Paris, qui

jure, Par Dieu j'avois plus de 50. ans, que je ne savois ce que c'étoit que du Nouveau Testament: *au-lieu que dans l'Edition de Paris il y a*, Per diem, *conformément à l'Apologie de Robert Estienne. Mais il seroit inutile de faire le détail des fautes qui sont dans l'Edition d'Elzevier. On n'aura qu'à jetter les yeux sur les deux Editions, & les comparer ensemble, pour en estre convaincu. Je ne dirai rien aussi de la Traduction Latine, & d'une autre en Anglois, qui ont esté faites de cet Ouvrage. Il est constant que la Latine a esté composée sur la méchante Edition d'Elzevier: & ainsi elle est sujette aux mêmes fautes. De-plus, le Traducteur n'entendant pas assez la matiere, est tombé dans des erreurs grossieres, & qui sautent aux yeux de ceux qui ont quelque connoissance de la Critique de l'Ecriture Sainte. La Traduction Angloise a aussi ses defauts, qui ne se font pourtant pas si bien remarquer que dans l'Edition Latine.*

Afin que cet Ouvrage fust plus parfait, on y a ajoûté des remarques sur quelques endroits, principalement sur ceux où l'on a crû que l'Auteur s'est trompé, ou qui avoient besoin de quelque éclaircissement. Nous avons aussi fait imprimer en même tems les Réponses de Mr. de Veil, Prêtre & Ministre de l'Eglise Anglicane, avec une Replique; & de Mr. Spanheim, Envoyé en France par Mr. l'Electeur de Brandebourg, en y joignant de-plus la Réponse d'un Théologien de Paris à Mr. Spanheim. Outre cela, cette Edition contient une savante & judicieuse Réponse à la Critique par un Theologien Protestant, laquelle Réponse réfute en peu de mots tous les principes de l'Auteur contre la Religion des Protestans, & contient plusieurs faits très-curieux. Je sai que plusieurs autres personnes ont tenté de faire des Réponses à cette Histoire Critique: mais on peut dire que ces Réponses n'ont attaqué ce bastiment que par les girouettes, & qu'il est demeuré en son entier: au-moins est-ce le sentiment de plusieurs personnes doctes, qui n'ont fait aucune difficulté de se déclarer ouvertement là-dessus, principalement en Angleterre, qui est le lieu du monde où l'on peut le mieux juger de ces sortes de matieres. Il est vrai que dans un Synode tenu dans les Païs-Bas, on a esté sur le point de faire une adresse aux Estats pour la suppression de ce Livre, qu'on prétendoit estre trop opposé aux principes des Protestans, qu'il veut assujettir à la Tradition. Mais les plus sages jugerent à-propos de ne le point condamner, ayant esté composé par un homme qui n'estoit point de leur Religion, & qui par consequent estoit dans la liberté d'écrire ce qu'il lui plaisoit contre les Réformés. J'ai de-plus veu une Lettre d'une personne de qualité & d'un grand mérite, qui écrivoit à un de ses amis, qu'on auroit de la peine à trouver parmi les Protestans un homme capable de faire une Réponse juste à l'Histoire Critique du Vieux Testament,

ment, parce qu'il falloit pour cela avoir non seulement la connoissance des Langues & de la Critique, mais aussi le raisonnement fin & délicat: ce qui étoit fort rare parmi ceux qui font profession des Langues; parce que n'y ayant que leur memoire qui travaille ordinairement, le jugement & la vivacité d'esprit ne s'y font gueres reconnoître. Cette même personne ajoûtoit, que ce devoit être un Protestant qui entreprist de répondre à ce Livre, plûtôt qu'un Catholique Romain, parce que l'Auteur de la Critique trouvera ses principes dans un grand nombre d'Ecrivains de sa Communion, & même dans les anciens Peres, qui n'avoient pas fait assez de reflexion sur les consequences fâcheuses qu'on pouvoit tirer de leurs principes: & c'est ce que ceux qui ont fait supprimer cet Ouvrage à Paris ont sagement pénetré.

Les Protestans n'ont pas les mêmes raisons de le condamner, qu'ils ont eu autrefois de s'opposer à l'Ouvrage de Mr. Cappelle, parce que Cappelle étant du nombre de leurs freres, on pouvoit tirer de grands préjugés de sa Critique contre leur Religion; & ce fut pour cette raison que les plus savans Catholiques Romains qui fussent pour lors à Paris, en solliciterent l'impression avec tant d'empressement. Il n'en est pas de-même à nôtre égard de la Critique du P. Simon, & elle ne peut pas faire plus de mal aux Protestans, qu'une infinité d'autres Livres que les Catholiques Romains composent tous les jours contre eux. On peut ajoûter à cela, que si nos Peres ont bien pris la liberté de vouloir réformer l'Eglise Romaine, & de lui donner une autre Ecriture, en marquant les défauts de l'Edition Vulgaire, nous ne devons pas trouver mauvais qu'ils soient réformés à leur tour, & qu'un Docteur Romain publie les fautes de nos Bibles. S'il a tort de leur reprocher qu'ils n'ont qu'une connoissance très-mediocre de la Langue Hebraïque, & qu'ils ont mal-fait de s'éloigner si fort des anciennes Versions, c'est à nos Docteurs à faire voir le contraire.

Je voi même que plusieurs des nôtres sont en cela du sentiment du P. Simon. Que n'a-t-on point dit là-dessus contre Mr. Vossius, jusqu'à le vouloir faire passer pour un Papiste & pour un Athée qui ruïnoit la Parole de Dieu? Cela n'a pourtant point empêché Mr. Colomiés d'écrire une longue Lettre à Mr. Claude, qui travailloit, à ce qu'on croyoit, à une nouvelle Traduction Françoise de la Bible. Il dit franchement dans sa Lettre, que la Version de Geneve est pleine de fautes, parce qu'on a méprisé la Version des Septante. Il crie fortement contre nos Réformateurs, & contre ceux qui les suivent encore aujourdhui; & il compare les nouveaux Traducteurs de la Bible à ceux qui bâtirent la Tour de Babel, parce qu'ils ne s'entendent point les uns les autres. Je ne veux pourtant pas m'arrêter au jugement de Mr. Colomiés, qu'on dira être un Auteur à juste prix, & gagné

par M. Vossius pour faire de petits Livrets, où il ne parle presque d'autre chose que du grand Vossius: *au-moins ne peut-on pas dire la même chose du docte Walton, qui convient en plusieurs faits dans les Prolégomenes avec le P. Simon. A-t-on pour cela eu jamais la pensée de condamner son Ouvrage, sous prétexte qu'il étoit favorable en beaucoup d'endroits aux Catholiques Romains, si vous exceptez quelques Professeurs Allemans, qui croyent qu'il est de leur interest de défendre le Texte Hebreu de la maniere qu'on l'a reçû des Juifs?*

Les Prolégomenes de Walton ont esté approuvés generalement des Protestans & des Catholiques; & il y a peu de personnes qui le condamnent pour avoir suivi les sentimens de Cappelle, comme l'a condamné Matthias Wasmuth Professeur à Rostoch, qui déplore la profanation arrivée à cette incomparable Bible d'Angleterre, pour y avoir suivi les sentimens impies & blasphemes *de Cappelle,* Magno, *dit cet Auteur,* Ecclesiæ scandalo, & fœdissimâ labe incomparabilis istius Editionis Biblicæ πολυγλώττου. *C'est ainsi qu'il parle dans une * Défense qu'il a écrite pour le saint Texte Hebreu Original & Masoretique,* adversus impia & imperita multorum præjudicia, *& principalement* contra Cappelli, Vossii fil. & Waltoni assertiones falsissimas, perniciosas, impias ac detestabiles: *& ce qui est plus étonnant, c'est que Wasmuth attribüe ces mêmes opinions à Reuchlin, Drusius, Fagius, Mercer, Zuingerus, Scaliger, Casaubon, Erpenius, Grotius, Sixtinus Amama, Bochart, Loüis de Dieu, & en un mot aux plus habiles Réformés. Je ne croi pas qu'on puisse attribuer au P. Simon des sentimens si violens contre les plus savans de nos Réformés. Les plus doctes des nôtres ont estimé, aussi-bien que les Catholiques Romains, la Critique Sacrée de Cappelle: & neanmoins le Docteur parlant de Cappelle & de sa Critique, se sert de ces termes.* Cappellus profanus Bibliomastix, & ejus Critica Atheismi buccina & Alcorani fulcimentum publicâ flammâ abolendum. *Il fait au même endroit l'éloge de Mr. Vossius en peu de mots, appellant sa Dissertation touchant l'autorité des Septante,* impium & detestabile Scriptum. *Aussi Mr. Vossius, qui n'est pas homme à souffrir des éloges de cette nature, rend-il le change à nos Docteurs Hebraïsans, qu'il appelle* Asellos togulâ cinctos Professoriâ, pro clypeo gestantes Biblia Masoretica cum omnibus suis punctis.

Après cela on ne doit pas estre surpris de la maniere dont quelques-uns des nôtres ont parlé de la Critique du Vieux Testament, puis qu'ils n'épargnent pas même leurs freres. Il y a long-tems qu'on a remarqué, que les Théologiens sont gens sans pitié, & qu'ils ne donnent jamais coup de dent, sans emporter la piéce. Cependant, si on les veut croire, ils ont raison, parce qu'il s'agit alors de la *cause*

* à Rostoch en 1664.

cause de Dieu. On ne peut lire sans estre touché, cette belle Préface que Robert Estienne a mise à la teste des Censures des Théologiens de Paris, qu'il fit imprimer en 1552. *avec ses Réponses. Il eut des disputes pendant vint ans contre ces Théologiens: & bien qu'il fust appuyé de deux grands Princes, savoir Francois I. & Henri II. & même des Cardinaux & des Evêques qui étoient alors à la Cour, il lui fallut à la fin ceder & prendre la fuite.* Quand on me voyoit, *dit Robert Estienne parlant de son procès avec les Docteurs de Paris*, agité de toutes parts, combien de fois a-t-on fait du bruit de moi par les places & par les banquets avec applaudissement: C'est fait de lui, il est pris, il est enfilé par les Théologiens, il ne peut échaper: car quand bien le Roi le voudroit sauver, il ne pourroit. *On auroit de la peine à croire ce que Robert Estienne dit des Théologiens, avec qui il chicanoit pour des Editions seulement de la Vulgate, qu'il rétablissoit sur de bons Manuscrits, si on n'avoit encore aujourdhui des pièces authentiques, pour justifier que ces Messieurs dans ce tems-là ne lisoient gueres la Bible.* Ils crioient dès lors, *dit-il*, qu'il me falloit envoyer au feu, parce que j'imprimois des Livres si corrompus. ---- Je puis dire ceci à la verité, comme je leur demandois en quel endroit du Nouveau Testament étoit écrit quelque chose; étant effrontés comme putains, me répondoient qu'ils l'avoient lû en St. Hierôme, ou ès Decrets; mais qu'ils ne savoient que c'étoit du Nouveau Testament, ne sachant point qu'on avoit accoûtumé de l'imprimer après le Vieil.

On pourroit dire à cela, que les Docteurs de Paris avoient alors raison de tourmenter Robert Estienne, qui ne pouvant plus leur resister, fit assez connoître qu'il étoit Huguenot, en se retirant à Geneve avec une bonne partie des caracteres de l'Imprimerie Royale. Quoi qu'il en soit, les Catholiques Romains qui examinent aujourdhui ce fait sans aucune passion, demeurent convaincus qu'on inquietoit alors à tort Robert Estienne pour des Editions de Bible où il n'y avoit que le Texte & des diverses Leçons. A l'égard de la Bible de 1545. *où il fit imprimer des Notes, qu'il prétendoit avoir été dictées par le celebre Vatable, il étoit aisé de remedier à ce qu'on auroit pû y trouver de mauvais, en le réformant, comme les Théologiens Espagnols le firent judicieusement, afin de ne perdre pas un bon Ouvrage, sous prétexte qu'il y aura quelques endroits qui ont besoin de correction. Aussi se plaint-il lui-même fortement dans la Préface de ses Commentaires sur les Evangiles, des Théologiens de Paris, ausquels il reproche de l'avoir obligé de se retirer dans les montagnes pour éviter leur fureur.*

J'ai rapporté toutes ces Histoires, pour faire voir que bien souvent il y a plus de passion dans les Théologiens, que de charité. On en voit un exemple dans la Bible d'Arias Montanus, qu'on appelle autrement la Bible de Philippe II. parce que ce Prince l'autorisa. Cet Ouvrage ne manquoit point d'approbateurs, ayant été loüé par les Papes, & approuvé par un très-grand nombre de savans Théologiens; & avec tout cela, on ne pût empêcher qu'on n'en parlast très-mal. Il fallut écrire des Apologies; & ce qui fut plus fâcheux, le pauvre Arias Montanus, qui méritoit une récompense digne de son travail, fut cruellement traité par quelques Théologiens, & à ce qu'on dit, par les Jésuites, jusqu'à être obligé d'écrire son Apologie, pour se mettre à couvert de l'oppression où il étoit.

Dira-t-on que cela ne peut arriver que dans l'Eglise Romaine, & où il y a un Tribunal d'Inquisition; & que c'est pour cette raison, que, comme témoigne le Jésuite Mariana, on mit dans les prisons d'Espagne les hommes les plus savans & les plus vertueux de ce païs-là, chargés de chaînes, pour avoir été accusés par des personnes qui faisoient profession d'une grande pieté, d'avoir des sentimens peu orthodoxes touchant l'autorité de l'Ecriture? Il n'est pas besoin de chercher des exemples de ces violences dans les Estats où l'Inquisition est autorisée, jettons seulement les yeux sur nos premiers Réformateurs. Avec quelle fureur le bienheureux Martin Luther, à qui Dieu fasse paix, s'emporta-t-il contre la nouvelle Version de Zuingle, parce qu'elle n'étoit pas conforme à la sienne? On ne peut lire qu'avec chagrin, les emportemens du venerable Beze & des autres Docteurs de Geneve contre la Bible de Sebastien Chastillon, jusqu'à poursuivre les Libraires qui avoient osé l'imprimer. Le Roi Jacques de la Grande Bretagne rendit bien la pareille à la Bible de Geneve qui avoit esté traduite en Anglois; & ce sage Prince eut raison d'ordonner, qu'on feroit une nouvelle Version Angloise, bien qu'il y en eust déja un grand nombre, afin d'empêcher tous les désordres qui pouvoient naître de cette confusion. Ce fut pour cette raison qu'il prononça en Roi, que de toutes les Versions qui avoient été faites jusqu'à ce tems-là, il n'y en avoit pas une bonne, & qu'il n'y auroit à l'avenir que celle qui se feroit par son ordre, qui pust avoir cours.

Outre toutes ces disputes de Versions, il en est arrivé une autre depuis peu entre les Eglises de Paris & de Geneve au grand scandale de tous les gens de bien. Ceux de Geneve ayant entrepris l'impression d'une nouvelle Bible, & ayant trouvé pour cela un bon fonds, ils crûrent qu'ils en devoient donner avis à leurs chers freres de Paris, parce que le bruit s'étoit répandu, que ces Messieurs travailloient de leur côté à une nouvelle Version.

Ils envoyerent une feuille de leur projet, où Mr. Claude & Mr. Allix trouverent des fautes si grossieres, qu'ils crûrent estre obligés en conscience d'en donner avis à ceux de Geneve, qui ont été si mal-satisfaits de leurs remarques, qu'ils ont publie hautement, que les Ministres de Paris abandonnoient la Religion de leurs Peres, pour entrer dans les sentimens des Papistes, en autorisant le Grec des Septante & les autres Versions anciennes, sur lesquelles ils prétendoient qu'on devoit réformer en bien des endroits le sacré Texte Hebreu. Je parle de cette affaire avec d'autant plus de verité, que j'étois dans ce tems-là à Geneve, & même chez Mr. Turretini, personnage digne de son emploi, quand il reçût le pacquet qui lui étoit adressé de Paris. Nous fumes fort scandalisés lui & moi, quand nous lûmes dans les réflexions qu'on avoit faites sur la feuille qu'on renvoyoit à Geneve, des remarques qui blessoient la charité. On y traitoit de galimatias de saintes Notes qui avoient été prises des Livres de nos Peres, & qui sont fort édifiantes: car, comme Mr. Spanheim l'a observé judicieusement dans sa Réponse à la Critique, cela sert d'une viande & d'un bruvage celeste, dont Dieu veut que les fideles nourrissent leur esprit.

Voilà comment nos Theologiens sont encore aujourdhui partagés entre eux sur ce qui regarde l'Ecriture Sainte; & le plus grand nombre, sur tout ceux qui ont la connoissance des Langues & de la Critique, estiment l'Ouvrage du Pere Simon, & le loüent dans des Livres qu'ils ont donnés au Public. Ils témoignent même souhaiter avec passion la seconde Partie qu'il a promise. On peut voir dans les Extraits Samaritains & Syriaques que Mr. Cellarius a donnés au Public, l'estime qu'il fait de la Critique & du jugement de l'Auteur. Il y a de l'apparence qu'il arrivera à cet Ouvrage, ce qui est arrivé à plusieurs autres de la même nature, ausquels on s'est opposé fortement dans les commencemens.

Jamais personne n'a été plus traversé dans ses desseins, que le fut St. Jerôme. On accusa ce saint homme d'avoir renoncé à la foi de Jesus Christ, pour appuyer le Judaïsme, à-cause du trop grand commerce qu'il avoit avec les Juifs. St. Augustin, qui avoit beaucoup d'estime pour lui & pour tous ses Ouvrages, s'opposa vigoureusement à sa nouvelle Version de la Bible. C'est ce qui obligea St. Jerôme à faire non seulement des Apologies particulieres pour son Ouvrage, mais même on ne trouve presqu'autre chose dans ses Livres, que des réponses aux objections qu'on lui susoit de tous côtes. Les Evêques, les Prêtres & les Moines s'étoient tous déclarés contre lui, comme contre un Novateur, qui causoit de grands scandales

dans l'Eglise, en détruisant une Version faite par des Prophetes, autorisée par Jesus Christ, par ses Apôtres, & par tant d'hommes Apostoliques. Il n'avoit pour lui qu'un bien petit nombre d'amis, qui ne s'étoient pas laissé emporter au torrent. Il les prie de lire ses Livres en particulier, & de ne point les rendre publics. Obsecro vos, *leur dit-il,* ut privata lectione contenti, librum non efferatis in publicum, nec fastidiosis cibos ingeratis, vitetisque eorum supercilium, qui judicare de aliis, & ipsi facere nihil noverunt. *C'est là à peu près le caractere de quelques Theologiens de nôtre siecle, aussi-bien que du tems de St. Jerôme, qui n'a pas laissé d'être reconnu dans la suite des tems, comme un homme suscité extraordinairement de Dieu pour l'explication des Livres Sacrés; au-lieu que dans les commencemens on le regardoit comme un homme sans Religion.* Quid faciam, *dit ce savant Pere,* calumniatoribus meis, qui si aliquid de Septuaginta Interpretum translatione substraxero, me sacrilegum & absque timore Dei vociferabuntur?

L'on n'a pas rendu plus de justice parmi nous au docte Drusius, qu'on a chargé de mille accusations fausses, sans autre raison, que parce qu'il avoit repris avec liberté quelques-uns de nos Traducteurs, qui n'avoient autre lumiere de la Langue Hebraique, que celle qu'ils avoient tirée des Livres des nouveaux Rabbins. Et néanmoins nos Docteurs, qui ont travaillé en-suite à la reformation des Versions, l'ont suivi dans beaucoup de choses. Nous pouvons profiter de la même maniere des nouvelles découvertes que le P. Simon a faites dans la Langue Hebraïque; & je suis persuadé, que si nous suivons la méthode qu'il nous donne pour traduire la Bible, nous en tirerons de grands secours. Plusieurs de nos premiers Réformateurs ont été de son sentiment touchant les anciens Interpretes, qu'il ne falloit pas les abandonner sans de grandes raisons: mais par le desir de nous éloigner le plus qu'il a été possible de l'Eglise Romaine, il est arrivé que nous avons tout-à-fait donné dans le Rabbinisme, sans faire aucun choix de ce qui se trouvoit de meilleur dans les Rabbins.

Il eust été, ce me semble, plus judicieux, de faire imprimer des Dictionnaires de la Langue Hebraïque tirés des anciens Traducteurs de l'Ecriture, que de ces seuls Rabbins. Au-contraire, Buxtorfe, sur lequel on se regle ordinairement, suit entierement dans son Dictionnaire la Version de Tremellius & de Junius, qui a néanmoins de grands défauts, comme on en demeure aujourdhui d'accord. N'eust-il pas été plus à-propos de rimprimer avec quelques augmentations le Dictionnaire qui est à la fin de la Bible de Complute, où l'on rapporte les explications des Septante & de St. Jerôme, que d'en faire de nou-

veaux sur la seule autorité des Rabbins? Ce conseil que le P. Simon nous donne, est de bon sens, aussi-bien qu'une infinité d'autres remarques qui sont dans sa Critique.

On pourra objecter contre cette Critique, que bien des gens, même de sa Communion, ne lui donnent pas leur approbation. Il est vrai qu'on s'est fortement préoccupé contre cet Ouvrage, avant qu'on l'eust lû: mais depuis ce tems-là plusieurs sont revenus de leur préoccupation; & tout ce qu'on y trouve à redire presentement, c'est qu'il ne devoit point être écrit dans une Langue entendue du peuple. On n'a pas moins fait de bruit contre la Version du Nouveau Testament par Messieurs de Port-Royal. Le P. Maimbourg, Mr. Mallet Docteur de Sorbonne, & quelques Missionnaires armés à la legere, se sont furieusement dechaînés contre cette Traduction, qui est remplie de faussetés, d'impietes & d'heresies, si l'on s'en rapporte au Docteur Mallet & à plusieurs de ses Confreres: mais les gens de bien, & qui ont quelque capacité, en ont d'autres sentimens que ceux-là. Il en a été de-même parmi nous à l'égard du Livre de Cappelle, qui a pour titre, Arcanum Punctationis revelatum, *& de sa Critique. La plus-part de nos Docteurs s'emporterent dans les commencemens avec excès contre lui, & on fut sur le point de le priver du saint Ministere & de sa chaire de Professeur. Mais ceux de nos Docteurs qui avoient moins de zele & plus de capacité, approuverent ces deux Ouvrages, & quelques Savans, pour le consoler dans la persécution qu'il souffroit injustement, lui écrivirent, qu'il valoit mieux avoir un petit nombre d'approbateurs éclairés, qu'un grand nombre d'ignorans zelés. On s'est accoûtumé peu-à-peu à cette Critique qui paroissoit si dure dans les commencemens. Nous publierons même au premier jour une Réponse solide de ce même Auteur au Livre que Buxtorfe a composé contre l'*Arcanum Punctationis.

Au-reste, j'ai crû être obligé de produire toutes ces Histoires, afin d'ôter la préoccupation qu'on pourroit avoir contre la Critique, dont on donne présentement une nouvelle Edition exacte & corrigée sur l'imprimé à Paris. On auroit pû faire un plus grand nombre de remarques qu'on n'en a fait: mais on prendra garde, qu'on ne s'est arrêté qu'à ce qui est purement de Critique, & non point aux Controverses qui sont entre nous & ceux de l'Eglise Romaine. C'est pourquoi on ne doit point s'étonner, que je laisse parler le P. Simon le langage de son Eglise, sans l'en reprendre. Cela seroit hors d'œuvre, & il n'y a déja que trop de ces Livres de Controverses, où il y a peu de choses à apprendre, & bien du tems à perdre en les lisant. Outre qu'il y auroit à craindre, que par une ardeur de zele il n'arrivast la même chose qu'il arriva autrefois à

 nôtre

nôtre celebre Docteur Renaud, qui après s'être étendu sur les raisons qu'on avoit d'abolir le signe de la croix, ajoûta que les Papistes s'en servoient, & que pour cette raison les Réformés le devoient bannir. A quoi le Roi Jacques ayant répondu, que le Docteur Renaud ne devoit porter ni pourpoint, ni haut-de-chausses, parce que les Papistes en portoient aussi, le pauvre Docteur en reçût de la confusion.

N'ayons donc point tant d'égard aux qualités personnelles & à la Religion des Auteurs qui écrivent, qu'à la solidité de leurs raisons. Je m'assûre que si on lit cette Critique dans cet esprit, on ne songera plus à en vouloir procurer la défense dans nos Synodes, comme quelques-uns l'ont voulu faire avec plus de zele que de veritable capacité. Il seroit peu édifiant qu'on reprochast à nos Pasteurs & à nos sages Maîtres, ce que St. Jerôme reproche avec une grande sincerité à ceux de son tems en ces termes: Cum austeritate imperantes, & cum potentia, quod propriè ad supercilium Episcoporum pertinet, eorum videlicet qui opibus dedecorant nominis dignitatem, & pro humilitate assumunt superbiam, ut honorem se putent consecutos, non onus, & quoscunque in Ecclesia viderint præpotentes & habere Dei Sermonem, opprimere nituntur.

Enfin le profond respect que nous devons avoir pour les Livres Sacrés, ne doit pas nous empêcher de nous appliquer avec soin à la Critique de ces mêmes Livres. Il seroit honteux, que des Protestans qui font une profession particuliere de cette étude, fussent inferieurs à ceux de l'Eglise Romaine, qui auroient raison alors de nous reprocher que nous sommes des freres illuminés & des fanatiques, si nous opposions à de bonnes raisons qu'ils nous produisent, l'esprit particulier ou maître interieur, qui nous revele les verités les plus cachées de l'Ecriture. Cet esprit particulier ne se trouve plus gueres aujourdhui, que parmi les Quakers & autres Enthousiastes, qui faute de bon sens & de capacité, sont bien-aise de l'appeller à leur secours.

J'aurois même souhaité, que l'Auteur de l'Examen des Méthodes proposées par Messieurs du Clergé de France, *ne fût pas tombé dans cette vision. Il auroit pû apprendre de Mr. Allix, Ministre de Charenton & qui est de ses amis; que ceux qui sont épurés parmi nous ont abandonné ce principe depuis long-tems. Je dirai deux mots à l'occasion de cette Critique, du Livre de cet Auteur, qui a pris à tâche de la réfuter dans un Chapitre separé, où il traite de la Tradition contre ceux de l'Eglise Romaine, & où il avoüe que Mr. Simon est un de ceux qui ait le plus fortement attaqué les Protestans sur cette matiere, en proposant de dangereuses difficultés contre l'Ecriture, pour les obliger de recourir à l'autorité de l'Eglise.*

Mais

Mais il me ſemble, que l'Auteur de l'Examen ayant à écrire contre une perſonne, dont il reconnoit de bonne foi le merite & la capacité, devoit ſe précautionner plus qu'il n'a fait, & ne pas lui attribuer des choſes qui ne ſe trouvent point dans ſa Critique. Il l'accuſe d'avoir établi pour principal fondement de ſon Ouvrage, que les Prophetes des Juifs n'ont été que de ſimples Scribes chargés d'écrire ce qui ſe paſſoit de plus important dans leur Republique. Il n'y a rien cependant de cela dans tout le Livre. L'Auteur dit ſeulement avec Joſephe, & même avec toute l'Egliſe, que ceux qui ont eu la charge d'écrire les Livres Sacrés, étoient Prophetes ou perſonnes inſpirées de Dieu: & c'eſt ce qu'on ne peut nier ſans impieté. Il ne laiſſe pas pour cela de reconnoître les Ecrivains qu'on nomme ſpécialement Prophetes, pour avoir prédit l'avenir, & il marque même quelques-uns de ces Prophetes, qui outre leurs Propheties, ont auſſi écrit l'Hiſtoire de leur tems.

Il n'eſt pas de-plus vrai, comme le prétend l'Auteur de l'Examen, que Mr. Simon ſe ſoit plaint que les Septante ayent traduit ברא *par le verbe Grec* ποιεῖν, *qui ne ſignifie point créer de rien. Au-contraire, il juſtifie en cet endroit la Verſion des Septante par l'autorité même des plus ſavans Rabbins, qui ont aſſuré que le verbe Hebreu* ברא *ſignifie la même choſe que le* ποιεῖν *des Grecs, ou* faire de quelque choſe; *& de là il conclut, qu'il eſt impoſſible de prouver par l'Ecriture ſeule, ſans le ſecours de la Tradition reçûe également parmi les Juifs & les Chrêtiens, que le monde ait été creé de rien. C'eſt à quoi il falloit, ce me ſemble, répondre, au-lieu de dire que* ποιεῖν *peut auſſi ſignifier faire de rien, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on appelloit les Poëtes du nom de Poëtes, parce qu'ils tiroient tout de leur imagination. Mr. Simon ne manquera pas de dire, qu'à ce compte-là l'Auteur de l'Examen eſt un grand Poëte, ſelon ſon Calepin, parce qu'il a tiré tout ſon Livre de ſa ſeule imagination, ſans qu'il y paroiſſe rien de reel, ni de ſolide. Je demande pardon à cet Auteur, ſi je me ſers de ces termes: mais j'ai crû qu'il ne trouveroit pas mauvais que je l'avertiſſe de ſes fautes, afin qu'il les corrige dans la ſeconde Edition qu'il prépare, & qu'il ne donne pas occaſion à l'Auteur de la Critique de les relever avec des termes plus forts. Je ſouhaiterois auſſi qu'il retranchaſt ces mots qui ſe trouvent au commencement de ce Chapitre, & qu'on ne manquera pas de prendre pour un galimatias de jeune Miniſtre; ſavoir, que Jeſus Chriſt étoit dans toutes les ceremonies de la Loi, comme le portrait de Phidias au milieu du bouclier de Minerve. C'eſt à ce coup-là que Mr. Simon dira, comme il a deja fait en de-*

semblables occasions, & en parlant du galimathias des nostres, Questo è buon per la predica.

Il y a une autre chose au même endroit, qui est d'une plus grande importance, & à laquelle l'Auteur de l'Examen ne paroit pas avoir fait reflexion; c'est lors que pour diminuer l'autorité de Josephe, il s'appuye sur ce qu'il étoit Pharisien, & qu'en suivant les Traditions de ceux de sa Secte, il a pû violer la foi de l'Histoire, & corrompre la Morale d'une maniere plus etrange que les Payens. Oserois-je dire, qu'il y a de l'imprudence en cela? On sait que nous n'avons point d'autre Ecriture, que celle que nous avons reçûe des Juifs Pharisiens. S'ils ont été aussi méchans que l'Auteur de l'Examen les dépeint, sur quoi sera fondée nôtre Religion, puis que nous ne voulons point recevoir les Traditions? L'Auteur de la Critique lui demandera sans doute, s'il a à lui produire de bons Originaux de l'Ecriture? & si au défaut de ces Originaux, il peut en conscience s'appuyer sur des Copies, qui n'ont point d'autre autorité, que celle qu'elles reçoivent du témoignage de gens qui sont plus méchans que des Payens? Voilà de grandes extrêmités: c'est cependant où il semble que les principes de l'Auteur de l'Examen conduisent ceux qui lisent son Livre. Au-reste, je ne voi pas pourquoi la plus-part des nôtres s'opposent si fortement à la Tradition que Mr. Simon pretend établir dans sa Critique; puis qu'il ne reconnoit que celle qui se trouve bien autorisée, & qu'on ne peut nier, sans renoncer aux veritables principes de nôtre Religion: outre qu'il est impossible, que sans cette sorte de Tradition, qui est à peu près la même que les Caraites reconnoissent parmi les Juifs, nous puissions répondre solidement aux objections des Sociniens, & à toutes les autres innovations qu'on voudra apporter à la Religion. Je reconnois même tous les jours en lisant nos Auteurs, que faute d'avoir ce principe, ils ne peuvent s'accorder entre eux, & même dans les principales questions de la Théologie. Ce qui n'a déja fait que trop de bruit dans la plus-part de nos Consistoires de France, & est capable d'achever nôtre ruine. J'aurois bien d'autres choses à dire touchant l'Examen des Méthodes; mais il suffit que j'aye remarqué ce que je viens de dire, pour avertir l'Auteur de prendre garde de plus pr s à sa seconde Edition.

J'ajoûterai ici encore quelque chose, avant de finir cette Préface, à l'occasion du nouveau Livre de Mr. Salden, Docteur d'Utrecht, qui a aussi fait une tentative pour réfuter dans un Chapitre de son nouvel Ouvrage, les principes de la Critique du Vieux Testament.. Je ne dirai cependant rien de moimême, me contentant de rapporter quelques extraits d'une Lettre qu'un Théologien de Paris a écrite depuis peu à un des nôtres, où il fait une étrange pein-

peinture de Mr. Salden & de son Livre. Comme l'on parle d'imprimer cette Lettre, qui est assez longue, je n'en rapporterai que ce qui regarde la Critique que nous donnons au Public. Ce Theologien dit d'abord, que le Docteur d'Utrecht auroit mieux fait de continuer ses petits Livres en la Langue Flamande, que de vouloir ecrire en une Langue qu'il n'entend point, un gros Volume, ou il ne paroit pas une once de bon sens. Puis il ajoûte, que Mr. Salden ne pouvant écrire quatre mots de suite en Latin, il fourre par tout du Grec & de l'Hebreu: comme si ce n'étoit pas assez, dit-il, de se rendre ridicule en une Langue, il a voulu monstrer qu'il étoit impertinent en trois Langues. Il ajoute de-plus, que le Théologien d'Utrecht manquant de cervelle pour faire un Livre, il en a fait autant qu'il y a de Chapitres dans son Ouvrage, n'y en ayant aucun qui ait du rapport avec l'autre; outre que ne pouvant pas même remplir un Chapitre entier, il fait à peu près comme ces yvrognes, qui étant toujours prets a tomber, s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent devant eux: aussi Mr. Salden, qui ne peut se soûtenir lui-même, se jette sur toutes sortes d'autorités cousuës ensemble avec quelques mots Latins de sa façon, & quelques mots Grecs & Hebreux qu'il n'entend point: puis il enfile après cela de longues digressions, sans se souvenir le plus souvent, qu'il faut retourner au logis. En verité, il seroit à desirer que nous ne donnassions point occasion à nos ennemis de nous tourner en ridicules, & de nous reprocher qu'avant de réformer les autres, nous devons réformer nôtre cervelle. Aussi est-il certain, que nous faisons un trop grand nombre de Livres & mal digerés.

A l'égard du fait de la Critique, l'Auteur de la Lettre prétend que Mr. Salden ne sait le plus souvent ce qu'il dit, ou à qui il en veut. Voici ses propres paroles. „ Le Docteur d'Utrecht est admirable dans son raisonnement, pour réfuter les Scribes ou Ecrivains publics dont il est parlé dans la Critique. „ Ayant trouvé dans la Traduction Latine qui en a été faite, le mot Scriba *„ qui s'appelle en Hebreu* Sopher, *il a parcouru par le moyen de la Concordan- „ ce Hebraïque & d'un Dictionnaire Hebreu, les differentes significations du „ mot* Sopher, *sans venir au fait. S'il eust sû la Langue Françoise, il n'auroit pas manqué, trouvant le mot d'Ecrivain dans la Critique, de nous par- „ ler des Ecrivains ou Secretaires de St. Innocent, qui sont si fameux à Paris, „ & de prouver par plusieurs raisons, que ces Ecrivains de St. Innocent ne „ peuvent être les Ecrivains du Pere Simon. Il fait la même chose, quand à „ l'occasion des Scribes ou Ecrivains du Pere, il parle des Scribes à qui on at- „ tribüe* Tikkun Sopherim, La Correction des Scribes, *qu'il monstre*

„ par

„*par l'autorité de Bellarmin, que ces Scribes sont fabuleux, & qu'ainsi Bellar-* „*min est bien opposé aux Scribes du P. Simon. Bon Dieu, quel galimatias!* „*Où est le sens de cet homme? Il ne s'agit non plus en cet endroit de* Tikkon „ Sopherim, *ou* Correction des Scribes, *que des Ecrivains de St. Innocent.* „*Enfin, il tâche de venir au fait, prétendant que l'Auteur de la Critique a* „*eu tort de se servir du témoignage de Josephe, qui parle des Ecrivains Sa-* „*crés, & non pas des Scribes. Mais le P. Simon n'est pas si subtil, que de* „*faire cette distinction d'Ecrivains & de Scribes, se servant indifferemment* „*de ces deux mots: & il reconnoit avec Josephe, que parmi les Hebreux il y* „*a eu des Scribes ou Ecrivains sacrés de tems en tems, & qui étoient Prophe-* „*tes ou inspirés de Dieu. Mr. Salden attaque encore plus foiblement les rou-* „*leaux des Hebreux, ausquels l'Auteur de la Critique attribue en partie le peu* „*d'ordre qui se trouve quelquefois dans l'Ecriture, parce que ces rouleaux, se-* „*lon lui, n'étant pas cousus ensemble, l'ordre pouvoit en être facilement chan-* „*gé. Le Docteur d'Utrecht, qui a voulu faire connoître qu'il n'ignoroit pas* „*ces sortes de rouleaux, rapporte les paroles de Salmuth sur Pancirolle, &* „*qui peuvent servir d'une nouvelle preuve au P. Simon, tant ce Docteur est* „*judicieux. Il produit de-plus l'autorité de Calvin, qui dit que les Prophe-* „*tes après avoir harangué le peuple, faisoient l'abregé de leurs Haran-* „*gues, lequel ils affichoient aux portes du Temple, d'où on le tiroit en-suite,* „*pour le mettre dans les Archives; & que c'est de là apparemment qu'on a fait* „*le Recueil des Propheties. Je ne voi pas en quoi cette pensée de Calvin peut* „*combattre le sentiment du P. Simon touchant les rouleaux: au-contraire,* „*comme l'ordre des Propheties n'est pas gardé exactement, & que Calvin mê-* „*me en demeure d'accord, cela confirme la pensée du Pere touchant ces rou-* „*leaux ou volumes. Voici les paroles que Calvin ajoûte dans l'endroit même* „*que Mr. Salden a cité.* Qui diligenter & cum judicio versati sunt in „ Prophetis, mihi concedent non semper fuisse, quo decebat ordine, „ digestas eorum conciones. *Je laisse le reste de cette Lettre, qui est trop longue, & ce que j'en ai rapporté n'est que pour confirmer ce que j'ai dit au commencement de cette Préface, savoir que peu de gens sont capables de faire une Réponse juste à cette Critique. En-effet, après l'avoir examinée avec application, j'ai trouvé qu'elle n'étoit pas si fort éloignée de la verité, que plusieurs des nôtres l'ont crû. Je ne touche point à ce qui lui est commun avec ceux de son Eglise; car ce n'est pas de quoi il s'agit ici.*

PRE-

PREFACE DE L'AUTEUR.

COmme j'ai expliqué aſſez au-long dans le premier Chapitre de cette Hiſtoire, le deſſein de tout mon Ouvrage, il me reſte ſeulement à faire voir dans cette Préface, quelle utilité on en peut tirer. Premierement il eſt impoſſible d'entendre parfaitement les Livres Sacrés, à-moins qu'on ne ſçache auparavant les differens états où le Texte de ces Livres s'eſt trouvé ſelon les differens tems & les differens lieux, & ſi l'on n'eſt inſtruit exactement de tous les changemens qui lui ſont ſurvenus. C'eſt ce qu'on pourra reconnoître dans le premier Livre de cette Hiſtoire Critique, où j'ai marqué les diverſes révolutions du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïſe juſqu'à nôtre tems; & s'il m'étoit permis de toucher par avance quelque choſe du Nouveau Teſtament, je pourrois montrer quelques défauts qui ſe trouvent dans les Traductions qui en ont été faites depuis peu en nôtre Langue par deux ſçavans Théologiens; ce qu'on ne peut attribüer qu'au peu de réflexion qu'ils ont fait ſur l'Hiſtoire du Texte qu'ils traduiſoient. Ils n'ont pas crû, par exemple, qu'en retranchant du Chapitre 3. de Saint Luc la ſeule particule *or*, ils favoriſoient le ſentiment des anciens Heretiques Marcionites, qui ont prétendu que les deux premiers Chapitres de Saint Luc avoient été ajoûtés à ſon Evangile, qu'ils commençoient par ces paroles, *L'an 15. de l'Empire de Tibere Ceſar*, en ôtant tout ce qui eſt rapporté dans les deux Chapitres précedens touchant la naiſſance & l'enfance de Nôtre Seigneur. Mais l'Egliſe, qui a toûjours lû conformément à l'Original & à l'ancienne Verſion Latine, *Or l'an 15. de l'Empire de Tibere*, a ſoûtenu l'autorité des deux premiers Chapitres de Saint Luc par le moyen de la particule *or*, que les Grammairiens appellent *adverſative*, & qui marque par conſequent une liaiſon neceſſaire avec quelque choſe qui précede. On ne pourroit pas s'imaginer, que cette particule fuſt d'une ſi grande importance en cet endroit, ſi l'on n'étoit inſtruit de l'Hiſtoire du Texte du N. Teſtament: mais je ſuis ici obligé de me renfermer dans les Livres du V. Teſtament.

On remarquera donc en second lieu, que n'ayant consideré dans cet Ouvrage, que l'utilité de ceux qui veulent sçavoir à-fond l'Ecriture Sainte, j'y ai inseré quantité de principes très-utiles pour résoudre les plus grandes difficultés de la Bible, & pour satisfaire en même tems aux objections qu'on a accoûtumé de faire contre l'autorité des Livres Sacrés. Par exemple, en établissant dans la République des Hebreux les Prophetes, ou Ecrivains publics, qui prenoient le soin de recueillir fidelement les Actes de ce qui se passoit de plus important dans leur Etat, il est inutile de rechercher avec trop de curiosité, comme on fait ordinairement, qui ont été les Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier, parce qu'il est constant qu'ils ont tous été écrits par ces Prophetes, dont la République des Hebreux n'a jamais manqué pendant tout le tems qu'elle a subsisté.

De-plus, comme ces mêmes Prophetes, qu'on peut appeller *Scribes publics*, pour les distinguer des autres Ecrivains particuliers, avoient la liberté de faire des Recueils des anciens Actes qui étoient conservés dans les Archives de la République, & de donner à ces mêmes Actes une nouvelle forme, en y ajoûtant, ou diminuant ce qu'ils jugeoient à-propos; on donnera par ce principe une raison solide des additions & changemens qui se trouvent dans les Livres Sacrés, sans que pour cela leur autorité soit diminuée, puis que les Auteurs de ces additions ou changemens ont été de veritables Prophetes dirigés par l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi les changemens qu'ils ont pû introduire dans les anciens Actes, auront la même autorité que le reste du Texte de la Bible.

On répondra aussi très-facilement par ce même principe, à toutes les consequences fausses & pernicieuses que Spinosa a prétendu tirer de ces changemens ou additions, pour décrier l'autorité des Livres divins, comme si ces réformations étoient purement humaines; au-lieu qu'il devoit considerer, que les Auteurs de ces changemens ayant le pouvoir d'écrire des Livres Sacrés, ont aussi eu le pouvoir de les réformer. C'est pourquoi je n'ai fait aucune difficulté de rapporter quelques exemples de ces changemens, & d'en conclurre, que tout ce qui se trouve dans les Livres Sacrés n'a pas été écrit par des Auteurs contemporains.

Tractat. Theologico-polit. cap. 8.

Saint

Saint Jerôme, Theodoret, & plusieurs autres Peres, qui ont été de ce sentiment, n'ont pas crû pour cela diminuer l'autorité de l'Ecriture, ayant supposé en même tems, que les Auteurs de ces réformations avoient été inspirés de Dieu.

Par ce même principe il sera aisé de répondre à plusieurs objections qu'on a accoûtumé de faire, pour montrer que Moïse n'est point entierement l'Auteur des Livres que nous avons présentement sous son nom: car elles prouvent seulement, qu'on y a ajoûté quelque chose dans la suite; ce qui ne détruit point l'autorité des anciens Actes qui ont été écrits du tems de Moïse. C'est en quoi Spinosa a fait paroître son ignorance, ou plûtôt sa malice, en tâchant de décrier l'autorité du Pentateuque, à-cause de quelques changemens ou additions qu'on y trouve, sans avoir fait réflexion sur la qualité de ceux qui ont eté les Auteurs de ces changemens. Il faut cependant prendre garde, à ne pas trop multiplier ces additions ou réformations, comme le même Spinosa & quelques autres ont fait peu judicieusement: mais d'autre-part on ne doit pas les nier absolument, ni même les expliquer d'une maniere trop subtile & trop éloignée du bon sens, parce qu'il est necessaire que ces additions ayent la même autorité que le reste de l'Ecriture; autrement on seroit obligé de dire, que tout ce qui est dans la Bible n'est pas également Divin & Canonique, comme un Théologien de la Faculté de Paris semble l'avoir assûré trop librement.

Ce Théologien a prétendu, que les Ecrivains des Livres Sacrés n'avoient été véritablement inspirés de Dieu, que dans ce qui appartenoit à la créance, ou qui y avoit quelque rapport ou liaison necessaire; qu'à l'égard des autres choses qui sont contenuës dans ces mêmes Livres, on n'y devoit point reconnoître une inspiration de Dieu plus particuliere que dans tous les autres Ouvrages qui ont été composés par des personnes de pieté. Mais outre que ce sentiment peut avoir de dangereuses suites, il est entierement opposé à la Doctrine du Nouveau Testament, qui ne reconnoît rien que de prophétique & de veritablement inspiré dans toute l'Ecriture. C'est pourquoi j'ai crû que je devois établir des principes, qui attribuassent à des Prophetes, ou à des personnes dirigées par l'Esprit de Dieu, tout ce qui étoit renfermé dans les Livres

Auxilium speciale divinitus præstitum autori cujuslibet scripti, quod pro verbo Dei recipit Ecclesia, ad ea solummodo se porrigit, quæ vel sint pure Doctrinalia, vel prox

vres Sacrés, même jusqu'aux changemens, à la réserve seulement de ceux qui y étoient arrivés par la longueur des tems & par la négligence des Copistes.

Ce même principe touchant les Ecrivains publics ou Prophetes qui recueilloient les Actes de ce qui se passoit de plus important dans la République des Hebreux, servira à rendre raison de plusieurs expressions qui se trouvent dans les Livres de Moïse, & qui semblent en même tems supposer qu'il n'en soit point l'Auteur. Les Scribes ou Ecrivains publics qui étoient de son tems, & qui ont décrit ces anciens Actes, ont parlé de Moïse, en troisiéme personne, & ont employé plusieurs autres expressions semblables, qui peuvent, à-la-verité, n'être pas de Moïse, mais qui n'en ont pas pour cela moins d'autorité, parce qu'elles ne peuvent être attribuées qu'à des personnes ausquelles Moïse avoit ordonné de mettre par écrit les actions les plus importantes de son tems.

imum aliquem aut necessarium habeant ad Doctrinalia respectum; in iis verò quæ non sunt de instituto scriptoris, vel ad alia referuntur, eo tantùm subsidio Deum illi adfuisse judicamus, quod piissimis cæteris autoribus commune fit. Holden. de resol. fidei, lib. 1. cap. 5.

On doit appliquer ce même principe dans toute l'étenduë que nous venons de lui donner, aux Livres de Josué, des Juges, & aux autres dont Spinosa tâche de diminuer l'autorité, sous prétexte qu'il semble y avoir aussi quelques additions. Il impose même à Aben Esra, assûrant que ce Rabbin n'a point crû que Moïse fust Auteur du Pentateuque; au-lieu que ce qu'il rapporte de lui, prouve seulement qu'on a inseré quelques additions aux anciens Actes, qu'on ne peut nier être de Moïse, ou au-moins avoir été écrits de son tems & par son ordre. Le même Spinosa fait encore paroître davantage son ignorance au même endroit, où il conclut que le Livre de Moïse étoit beaucoup plus petit que le Pentateuque d'aujourdhui, parce qu'il étoit écrit tout entier dans le circuit d'un Autel composé de douze pierres. Mais il se trompe manifestement, en ce qu'il a crû que dans les passages du Deuteronome & du Livre de Josué, qu'il allegue, il soit fait mention de toute la Loi de Moïse; au-lieu qu'il y est seulement parlé de quelques Ordonnances que Moïse leur commanda d'observer; & afin qu'ils les observassent plus exactement, il voulut qu'elles fussent gravées sur douze pierres ou colonnes. Ce qui est si vrai, que Spinosa n'a pû s'empêcher de toucher quelque chose dans la suite de son discours, de cette explication, bien qu'il ait tâché de la détourner autant qu'il lui a été possible. On trouvera dans le

Deuter. 27. *Jos.* 8.

pre-

premier Livre de cette Histoire au Chapitre 6. l'interprétation de ce passage & de plusieurs autres semblables, où j'ai montré assez au-long ce que signifioit le mot de *Loi* dans les Livres de Moïse.

En troisiéme lieu, le principe que j'ai établi dans cet Ouvrage, touchant la maniere dont on avoit fait le Recueil des Livres Sacrés qui nous restent, en ne donnant qu'un simple abregé des Actes qui se conservoient entiers dans les Archives de la République; ce principe, dis-je, est d'une grande utilité pour résoudre une infinité de questions très-difficiles qu'on a accoûtumé de faire touchant la Chronologie & les Genéalogies. Car s'il est constant que ces Livres ne sont que des abregés d'autres Actes plus étendus; & qu'on n'a donné au peuple que ce qu'on a jugé necessaire de publier pour son instruction, on ne peut pas assûrer que toutes les Genéalogies qui sont rapportées dans cet abregé, soient immédiates. C'est pourquoi on conciliera aisément par ce moyen plusieurs contradictions apparentes qui semblent être dans ces mêmes Genéalogies, lors qu'elles sont marquées en differens endroits de l'Ecriture. On ne pourra pas de-plus appuyer sur l'autorité de ces mêmes Livres, une Chronologie certaine & infaillible, parce que les choses n'y sont pas toûjours rapportées selon les tems ausquels elles sont arrivées; mais on s'est contenté assez souvent, de joindre ensemble plusieurs Actes en les abregeant, & en renvoyant à ces mêmes Actes ou Memoires qui étoient conservés plus au-long dans les Archives, qu'on pouvoit consulter en ces tems-là.

Pour établir davantage ce principe, on pourra y ajoûter la remarque que nous avons faite dans cette Histoire touchant la maniere dont on écrivoit autrefois les Livres sur de petites feuilles, qu'on se contentoit le plus souvent de rouler les unes sur les autres autour d'un petit bâton, sans les coudre ensemble. Il est arrivé, que comme on n'a pas eu assez de soin de conserver l'ordre de ces anciennes feuilles ou rouleaux, la disposition des matieres a reçû quelque changement. C'est pourquoi on ne doit pas accuser les Auteurs des Livres Sacrés, du peu d'ordre qui se rencontre en plusieurs endroits de l'Ecriture; mais on se plaindra d'un malheur qui a été commun à tous les anciens Livres. C'est ce qui est cause en partie, que le Pentateuque Hebreu Samaritain n'est pas tout-à-

 fait

fait conforme au Pentateuque Hebreu des Juifs, bien que ces deux Pentateuques ne soient que des Copies d'un même Exemplaire. On trouve aussi de semblables transpositions dans les plus anciens Exemplaires Grecs de la Version des Septante, ausquels Saint Jerôme, & avant lui Origene, n'ont point fait de difficulté de remedier.

J'aime mieux recourir à ce principe, qu'à la plus-part des réponses qu'on apporte ordinairement pour excuser ces sortes de transpositions ou défauts d'ordre dans le Texte de la Bible. Il est dit, par exemple, dans la Genese, que le Roi Abimelec devint amoureux de Sara; & cependant l'Historien avoit déja dit un peu auparavant, que Sara & Abraham étoient fort avancés en âge. Il est, ce me semble, bien plus à-propos de rejetter ce défaut d'ordre sur la disposition des anciens rouleaux, qui a été changée en cet endroit & en plusieurs autres, que d'avoir recours à un miracle, & de feindre avec quelques Auteurs, que Dieu par une providence singuliere avoit rendu à Sara toute la beauté qu'elle avoit eüe dans sa jeunesse. On pourroit aussi dire, que lors qu'on a compilé l'Abregé de l'Ecriture, pour le mettre entre les mains du peuple, on n'a pas eu toûjours égard à l'ordre des tems, mais qu'on s'est appliqué principalement à publier les Histoires qu'on jugea alors être les plus propres pour instruire le peuple.

Genes. 20.

Erant autem ambo senes provectaque ætatis, & desierant Saræ fieri muliebria, Genes. 18: 11.

On peut encore joindre à ce principe un autre qui n'en est pas beaucoup éloigné, & qui servira à rendre raison de quantité de repetitions ou redites des mêmes choses. Il y a bien de l'apparence, que ceux qui ont joint ensemble les anciens Memoires, pour en former le corps des Livres Canoniques qui nous restent, ne se sont pas mis en peine de retrancher plusieurs termes synonymes qui se trouvoient dans leurs Exemplaires, & qui pouvoient même y avoir été ajoûtés pour un plus grand éclaircissement. Ces répetitions ne leur paroissant pas tout-à-fait inutiles, parce qu'elles servoient en quelque façon d'explication, ils n'ont pas jugé à-propos de les retrancher entierement. Il vaut mieux, ce me semble, recourir à ce principe, que de faire Moïse, ou les Scribes de son tems, Auteurs d'une infinité de repetitions qui sont dans ses Livres, non plus que d'un grand nombre de transpositions. Et c'est principalement ce qui m'a déterminé à suivre en cela l'opinion de Saint

Jerô-

Jerôme & de plusieurs autres Peres, qui n'ont pas crû que Moïse fust l'Auteur de tout le Pentateuque, de la maniere qu'il est écrit présentement.

Ce n'est pas qu'il faille avoir toûjours recours à ces principes, dans tous les endroits de l'Ecriture où il y a des repetitions & des transpositions. J'ai fait voir au-contraire, que les Hebreux n'ont pas été des Ecrivains fort polis; que les transpositions & les redites frequentes d'une même chose leur sont ordinaires; & qu'ils ne font quelquefois que commencer une matiere, puis passer tout d'un coup à une autre; & qu'enfin ils reprennent leur premier sujet. Il sera même aisé de reconnoître ce stile dans les Livres du Nouveau Testament, & sur tout dans les Epîtres de Saint Paul. Mais comme il seroit mal-aisé de justifier toutes les transpositions & les repetitions qui se trouvent dans les Livres de Moïse, par les manieres dont ils ont accoûtumé de s'exprimer, cela m'a obligé de recourir à d'autres regles, laissant cependant à la liberté d'un chacun, d'en croire ce qu'il lui plaira; parce qu'en-effet, ces sortes de questions sont de la nature de celles qu'on peut ignorer, & dont on peut même parler librement, sans faire tort à la Religion. *In quibus*, dit Saint Augustin, *salvâ fide, quâ Christiani sumus, aut ignoratur quid verum sit, & sententia definitiva suspenditur, aut aliter quàm est, humanâ & infirmâ suspicione conjicitur.* *Aug. lib. 2. de pecc. orig. cont. Pelag. & Cælest. cap. 23.*

En quatriéme lieu, les grands changemens qui sont survenus, comme on l'a fait voir dans le premier Livre de cet Ouvrage, aux Exemplaires de la *Bible*, depuis que les premiers Originaux ont été perdus, ruinent entierement le principe des Protestans & des Sociniens, qui ne consultent que ces mêmes Exemplaires de la Bible, de la maniere qu'ils sont aujourdhui. Si la verité de la Religion n'étoit demeurée dans l'Eglise, il ne seroit pas seur de la chercher maintenant dans des Livres qui ont été sujets à tant de changemens, & qui ont dépendu en beaucoup de choses de la volonté des Copistes. Il est certain que les Juifs qui ont décrit ces Livres, ont pris la liberté d'y ajoûter, ou d'en retrancher de certaines lettres, selon qu'ils l'ont jugé à-propos; & cependant le sens du Texte dépend souvent de ces lettres. A quoi l'on peut ajoûter l'incertitude de la Grammaire Hebraïque, ou plûtôt de la

Langue Hebraïque, qui n'a jamais pû être rétablie parfaitement, depuis qu'elle a été perduë: ce qui a été expliqué avec assez d'étenduë à la fin du premier Livre, où l'on a fait l'Histoire de l'origine & du progrès de la Grammaire parmi les Juifs.

De-plus, la Critique qu'on a faite des principales Versions de la Bible, est une preuve évidente qu'il est presque impossible de traduire l'Ecriture, principalement si l'on joint à cela le Projet d'une nouvelle Version, qu'on a rapporté au commencement du troisiéme Livre. Il y a sans doute de l'ignorance, ou de la préoccupation dans l'esprit des Protestans, qui prétendent que l'Ecriture est claire d'elle-même. Comme ils ont rejetté la Tradition de l'Eglise, & qu'ils n'ont point voulu reconnoître d'autre principe de la Religion, que cette même Ecriture, il a été necessaire qu'ils supposassent qu'elle étoit claire d'elle-même, & suffisante pour établir seule la verité de la foi, & indépendemment de la Tradition. Mais si l'on fait réflexion sur les conclusions que les Protestans & les Sociniens tirent d'un même principe, on sera convaincu que leur principe n'est pas aussi clair qu'ils s'imaginent, puis que ces conclusions sont si differentes, & que les uns nient absolument ce que les autres affirment.

Bien-loin donc qu'on doive croire avec les Protestans, que la voye la plus courte, la plus naturelle & la plus certaine pour décider les questions de la foi, est de consulter l'Ecriture Sainte, on trouvera au-contraire dans cet Ouvrage, que si on separe la regle de droit de celle de fait, c'est-à-dire, si on ne joint la Tradition avec l'Ecriture, on ne peut presque rien assûrer de certain dans la Religion. Ce n'est pas abandonner l'interest de la Parole de Dieu, que de lui associer la Tradition de l'Eglise; puis que celui qui nous renvoye aux Saintes Lettres, nous a aussi renvoyés à l'Eglise, à laquelle il a confié ce sacré dépost.

Avant que la Loi eust été écrite par Moïse, les anciens Patriarches ne conservoient la pureté de la Religion, que par le moyen de la Tradition. Après que la Loi a été écrite, les Juifs ont toûjours consulté dans leurs difficultés les Interprétes de cette Loi; & bien qu'ils ayent trop étendu dans la suite des tems leurs Traditions, on ne doit pas pour cela accuser ces mêmes Traditions, mais les hommes qui en ont été les dépositaires. A l'égard du

Nouveau Teſtament, la Doctrine de l'Evangile étoit établie dans pluſieurs Egliſes, auparavant qu'on en euſt rien mis par écrit; & depuis ce tems-là, Saint Irenée, Tertullien & les autres premiers Peres, n'ont pas tant eu recours dans leurs diſputes contre les Heretiques, à la Parole de Dieu contenuë dans les Livres Sacrés, qu'à cette même Parole non-écrite qui s'étoit conſervée dans les principales Egliſes, leſquelles avoient été fondées par les Apôtres. Lors que les Evêques ſe ſont aſſemblés dans les Conciles, pour déclarer la créance de l'Egliſe, ils y ont chacun apporté une déclaration de ce qu'on croyoit dans leur Egliſe; de-ſorte que cette créance receuë dans les premieres Egliſes, a ſervi enſuite comme de regle pour expliquer les paſſages obſcurs de l'Ecriture. C'eſt pourquoi les Peres du Concile de Trente ont ordonné ſagement, qu'on n'interpréteroit point l'Ecriture Sainte contre *le ſens uniforme des Peres:* & de-plus, ce même Concile a donné autant d'autorité aux veritables Traditions non-écrites, qu'à la Parole de Dieu qui eſt contenuë dans les Livres Sacrés; parce qu'il a ſuppoſé en même tems, que ces Traditions non-écrites venoient de Nôtre Seigneur, qui les a communiquées à ſes Apôtres, & qu'en-ſuite elles ſont parvenuës juſqu'à nous. On peut appeller ces Traditions un Abregé de la Religion Chrêtienne, qui a été fondée dès le commencement du Chriſtianiſme dans les premieres Egliſes independemment de l'Ecriture Sainte. C'eſt ſur cet ancien Abregé de la Religion Chrêtienne, qu'on doit expliquer les difficultés de l'Ecriture, comme les Proteſtans mêmes, & entre autres Illyricus & du Pleſſis, en demeurent d'accord. C'eſt ainſi qu'*ils ſont* obligés de reconnoître la veritable Tradition de l'Egliſe, bien qu'ils prétendent le contraire dans leurs diſputes contre les Catholiques. On ne peut établir l'unité de la Religion, ſi l'on ne ſuppoſe cette ancienne uniformité de créance fondée ſur le conſentement des premieres Egliſes Apoſtoliques; & de-plus, on ne ſçauroit réfuter ſolidement les ſubtilités des Sociniens, que par le moyen de cette méthode

Concil. Trid. Seſſ. 4. Decret. de Canon. Script. Ibid. Decr. de Edit. & uſu Sacror. Libror.

Omnia quæ de Scriptura, aut ex Scriptura dicuntur, debent eſſe conſona Catechiſticæ Summæ, aut articulis Fidei Illyr. Tract. 1. de rat. cognoſcendi St. Literas.

Au-reſte, quoi que le Concile de Trente ait ordonné qu'on ne s'éloigneroit point des explications des Peres dans l'interprétation de l'Ecriture, il n'a pas pour cela défendu aux particuliers de chercher d'autres explications, lors qu'il ne s'agit point de la créan-

La quatrieme (regle) eſt, que

créance. Au-contraire, on peut dire qu'on ne s'est jamais tant appliqué à trouver des interprétations nouvelles du Texte de la Bible, que depuis ce Concile. On n'a pas crû que les Peres eussent épuisé cette matiere. C'est pourquoi j'ai rapporté librement dans le troisiéme Livre, mon sentiment touchant leurs Commentaires sur l'Ecriture; j'ai marqué également leurs défauts & leurs perfections; & enfin j'ai examiné leurs Ouvrages selon les regles de la Critique, parce qu'il n'est point question dans ces endroits-là de ce qui regarde la créance. Cependant, nous voyons aujourdhui des personnes sçavantes qui se contentent de recueillir tout ce qu'ils trouvent dans les Livres des Peres sur l'Ecriture, comme si les Peres avoient mieux réüssi que les autres Interprétes de la Bible. Ceux qui recherchent la verité en elle-même, & sans préoccupation, ne s'arrêtent point aux noms des personnes, ni à leur antiquité, principalement lors qu'il ne s'agit point de la foi. Et en-effet, il est certain que la plus-part des Peres n'ont pas eu tous les secours necessaires, ni même assez de tems, pour approfondir les grandes difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Les Commentaires des nouveaux Interprétes doivent être préferés en beaucoup d'endroits à ceux des anciens; & nous devons plûtôt chercher la Religion dans les interprétations des Peres, que des explications literales du Texte de la Bible. Il y en a peu qui se soient appliqués à cette sorte d'étude, & il n'y a eu même parmi les Latins que Saint Jerôme, qui ait été capable de le faire. C'est pourquoi, dans le dessein que j'ai eu de remarquer tout ce que j'ai crû necessaire pour bien entendre l'Ecriture, il a été à-propos de consulter les Commentaires des Juifs, aussi-bien que ceux des Docteurs Catholiques, afin que tout le monde fust instruit de la méthode qu'on a gardée jusqu'à présent tant dans la Synagogue, que dans l'Eglise, pour l'explication des Livres Sacrés. J'ai même joint aux derniers les Auteurs Protestans & Sociniens, afin qu'on puisse profiter de leurs nouvelles découvertes dans ce genre d'étude; de la même maniere que les Peres ont autrefois consulté les anciennes Versions Grecques de la Bible qui avoient été faites par les plus grands ennemis de l'Eglise.

l'interprétation que nous donnons ou recevons, retienne toûjours l'analogie de la foi, soit proportionnée & correspondante au corps de la Doctrine Chrêtienne, qu'aucuns des Anciens ont appellée Doctrine de la foi. Du Plessis en sa Préf. à Mess. de l'Eglise Rom. au commencement de son Livre de l'Euchar.

Outre les principes que je viens de marquer, & qu'on trouvera répandus en differens endroits de cette Histoire, je puis assûrer

que

que je n'ai copié aucun des Auteurs qui ont écrit avant moi sur une partie de cette matiere, étant persuadé qu'il n'y a déja que trop de Livres sur toute sorte de sujets, & qu'au-contraire il y en a fort peu de bons. Pour éviter ce défaut, & pour être en même tems plus utile au Public, j'ai lû avec application les Ouvrages des principaux Auteurs qui ont écrit sur la Critique de la Bible; & après avoir remarqué leurs fautes pour mon instruction particuliere, j'ai crû que je pouvois les publier, dans la seule veuë d'être utile aux autres. J'ose même assûrer, que je n'ai presque manqué d'aucun des secours necessaires pour la perfection de cet Ouvrage. J'ai eu pendant un long-tems en ma disposition un grand nombre de Livres qui ont été apportés du Levant, & qui se trouvent présentement dans la Bibliothéque des Peres de l'Oratoire de Paris; & de-plus, n'étant attaché à aucun emploi, j'ai pû méditer à loisir sur un Ouvrage de cette importance. J'ai même consulté par le moyen de mes amis, plusieurs personnes sçavantes & judicieuses, afin de sçavoir leur sentiment sur les principales difficultés.

Mais après tout, j'ai trouvé qu'on n'avoit point encore assez approfondi jusqu'à présent ce qui regarde la Critique de l'Ecriture. Chacun en a parlé le plus souvent selon ses préjugés. Les Juifs, par exemple, qui n'ont consulté que leurs Auteurs, n'en ont eu qu'une connoissance fort limitée, & ils se sont contentés d'admirer ce qu'ils n'entendoient point. A l'égard des Chrêtiens, la plus-part des Peres ont été tellement préoccupés en faveur des anciennes Versions de l'Eglise, qu'ils ont negligé entierement le Texte Hebreu; outre qu'ils n'ont pas eu tous les secours qui étoient nécessaires pour examiner à-fond ce qui appartient à la Critique de la Bible. Pour ce qui est des Ecrivains de nôtre tems, soit Catholiques, ou Protestans, je n'en ai point aussi trouvé qui fust tout-à-fait exempt de préjugés. Les deux Buxtorfes, qui se sont acquis beaucoup de réputation, principalement parmi les Protestans, n'ont fait paroître dans la plus-part de leurs Ouvrages, que de l'entêtement pour les sentimens des Rabbins, sans avoir consulté d'autres Auteurs. Le P. Morin au-contraire s'étoit entêté contre les Rabbins, avant qu'il les eust lûs, & sous prétexte de vouloir défendre les anciennes Versions de l'Eglise, il a ramassé de tous côtés des preuves pour détruire les Originaux de la Bible.

Bible. Il y a, à-la-verité, beaucoup plus de jugement dans la Critique de Cappelle: mais comme il ne s'est presque appliqué qu'à trouver des diverses Leçons, il les a trop multipliées. C'est pourquoi j'ai apporté dans cette Histoire quelques principes pour expliquer plusieurs diversités de Leçon, sans accuser pour cela les Copistes de s'être trompés dans tous ces endroits-là. De-plus, le même Cappelle a mis au nombre des diverses Leçons, des erreurs manifestes de Copiste, qu'on pouvoit corriger facilement sur de bons Exemplaires. Enfin, il me semble qu'il a aussi donné trop peu d'autorité à la Massore, qui a fixé la maniere de lire le Texte Hebreu de la Bible: car bien que les Juifs n'ayent pas été infaillibles dans leur Massore ou Critique, on ne la doit pas cependant rejetter, ni la mépriser, pour cette seule raison qu'elle vient des Juifs. Comme il s'agit d'un usage de lecture, on doit consulter ceux parmi lesquels cet usage s'est conservé. Mais nonobstant ces défauts, & quelques autres que je ne marque point ici, l'Ouvrage de Cappelle doit être préferé à tous les autres qui ont traité la même matiere; & quoi qu'il fust Protestant, il n'étoit point préoccupé en faveur de ceux de sa Religion. Ils s'opposerent au-contraire pendant dix ans entiers à Geneve, à Sedan & à Leyden, à la publication de ce Livre, étant persuadés qu'il détruisoit le principe de leur Religion, & qu'il les obligeroit enfin d'avoir recours à la Tradition des Catholiques. Le P. Petau Jesuïte, le P. Morin de l'Oratoire, & le P. Mersenne Minime, obtinrent le Privilege du Roi pour le faire imprimer. Ce qui allarma tellement la Cour de Rome, qu'elle fut sur le point de le condamner, à-cause que c'étoit une chose sans exemple, qu'on imprimât en France avec Privilege du Roi, les Livres des Heretiques où il étoit traité de matieres de Théologie. Mais le P. Morin, qui avoit eu part à cette impression, & qui peut-être n'en avoit pas prévû toutes les suites, écrivit à Mr. l'Eminentissime Cardinal François Barberin, qu'on feroit plaisir à Cappelle de condamner à Rome sa Critique, qui lui avoit attiré la haine de ceux de sa Secte; & qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui se servoient de l'autorité de ce Livre, pour montrer que les Protestans n'avoient aucun principe assûré de leur Religion, en rejettant la Tradition de l'Eglise. Cappelle n'a jamais

Libri censura Cappello gratissima erit, ut pote quæ illi occasio erit cum suis in gratiam redeundi. P. Mor. Epist. ad Emin. Cardin. Francisc. Barber. ann. 1653. sept. Kal. Decemb.

jamais pourtant prétendu, qu'on dust tirer cette consequence de son Livre.

Enfin Mr. Vossius, qui n'a pû souffrir l'ignorance de quelques Protestans, ausquels il donne la qualité de demi-Juifs, a entrepris dans un Ouvrage particulier la défense de la Version des Septante: mais sous prétexte de rejetter les Exemplaires de la *Massore*, il a passé dans une autre extrêmité à l'égard des Septante; de-sorte qu'on peut dire, qu'il y a peu de personnes qui soient capables de garder le milieu qui est nécessaire pour trouver la verité. C'est ce que j'ai tâché de faire dans cet Ouvrage, en conservant, autant qu'il m'a été possible, l'autorité de l'Original Hebreu & des Versions. Je ne me suis point entêté ni du Grec, ni du Latin, ni de l'Hebreu, ni d'aucune autre Langue; mais j'ai examiné avec soin, & selon les regles ordinaires de la Critique, le Texte Hebreu & toutes les Traductions, & après avoir marqué les diverses Leçons, j'ai montré de quelle maniere on pouvoit corriger les fautes qui sont dans les Exemplaires d'aujourdhui.

Si on devoit rejetter l'Original Hebreu à-cause des fautes qui s'y rencontrent, on devroit aussi pour la même raison rejetter les anciennes Versions de l'Eglise qui ont été faites sur l'Hebreu, parce qu'elles ont aussi-bien leurs défauts que le Texte Hebreu, & par consequent on ne recevroit plus aucun Exemplaire de l'Ecriture. Mais ces sortes d'extrêmités sont tout-à-fait dangereuses. Origene & Saint Jerôme, qui ont reconnu une infinité de fautes dans les anciens Exemplaires Grecs de la Version des Septante, ne l'ont pas pour cela rejettée; ils ont tâché seulement de la rétablir selon les regles ordinaires de la Critique. J'ai suivi l'exemple de ces deux grands hommes; & comme il n'a encore rien paru en François sur ce sujet, on ne doit pas trouver étrange que je me sois quelquefois servi de certaines expressions qui ne sont pas tout-à-fait du bel usage. Chaque Art a des termes particuliers, & qui lui sont en quelque maniere consacrés. C'est en ce sens qu'on trouvera souvent dans cet Ouvrage, le mot de *Critique*, & quelques autres semblables, dont j'ai été obligé de me servir, afin de m'exprimer dans les termes de l'Art dont je traitois. De-plus, les personnes sçavantes sont déja accoûtumées à l'usage de ces ter-

mes dans nôtre Langue. Quand on parle, par exemple, du Livre que Cappelle a fait imprimer ſous le titre de *Critica Sacra*, & des Commentaires ſur l'Ecriture imprimés en Angleterre ſous le nom de *Critici Sacri*, on dit en François, *la Critique de Cappelle*, *les Critiques d'Angleterre*.

On prendra auſſi garde, qu'afin de me rendre utile à tout le monde, je me ſuis le plus ſouvent contenté de rapporter en abregé, & ſelon le ſens ſeulement, les témoignages des Auteurs dont je me ſuis ſervi; n'y ayant rien de ſi ennuyeux, que de longues citations de paſſages, où il n'y a quelquefois que cinq ou ſix mots qui ſoient néceſſaires. Je n'ai eu autre deſſein dans tout cet Ouvrage, que de dire beaucoup de choſes en peu de mots; & afin qu'on ajoûte plus de foi à mes citations, j'ai mis à la fin du Livre un Catalogue des Auteurs peu connus qui ont été cités.

Mais c'eſt aſſez parlé du deſſein & de l'utilité de cette Hiſtoire: il me reſte ſeulement à prier ceux qui voudront prendre la peine de la lire avec quelque application, de m'avertir charitablement de mes fautes, afin que je puiſſe profiter de leurs avertiſſemens. Il eſt bien raiſonnable qu'après avoir fait la Critique d'un ſi grand nombre d'Auteurs, je me ſoûmette moi-même à la cenſure des autres.

PIECES

PIECES

Que l'on a ajoûtées à cette Histoire Critique dans cette nouvelle Edition.

On trouvera aussi à la tête de cet Ouvrage une nouvelle Préface qui lui sert d'Apologie generale: & à la fin on a mis un Avertissement qui étoit au commencement de l'Edition d'Elzevier.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïse jusqu'à nôtre tems.

LIVRE SECOND,

Où il est traité des principales Versions de la Bible.

LIVRE TROISIEME,

Où il est traité de la maniere de bien traduire la Bible, & où l'on montre en même tems, combien l'Ecriture est obscure. L'on y a aussi joint la Critique des meilleurs Auteurs, tant Juifs, que Chrêtiens, qui ont écrit sur la Bible.

Catalogue des principales Editions de la Bible, avec diverses réflexions sur cette matiere.

Fin de la Table des Chapitres.

HISTOIRE

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

LIVRE PREMIER.

Du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïse jusqu'à nôtre tems.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de tout l'Ouvrage avec plusieurs Eclaircissemens sur le même sujet.



ON ne peut pas douter, que les veritez contenües dans l'Ecriture Sainte ne soient infaillibles & d'une autorité divine, puis qu'elles viennent immédiatement de Dieu, qui ne s'est servi en cela du ministere des hommes, que pour être ses Interprétes. Aussi n'y a-t-il personne, soit Juif ou Chrêtien, qui ne reconnoisse que cette Ecriture étant la pure Parole de Dieu, est en même tems le premier principe & le fondement de la Religion. Mais comme les hommes ont été les dépositaires des Livres Sacrés, aussi bien que de tous les autres Livres, & que les premiers Originaux ont été perdus; il étoit en quelque façon impossible qu'il n'y arrivât plusieurs changemens, tant à cause de la longueur du tems, que par la négligence des Copistes. C'est pourquoi St. Augustin recommande avant toutes choses à ceux qui veulent étudier l'Ecriture, de s'appliquer à la Critique de la Bible, & de corriger les fautes de leurs Exemplaires. *Codicibus emendandis primitùs debet invigilare solertia eorum, qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Cette sorte de Critique étoit alors tellement en usage, que plusieurs Dames de qualité en faisoient une étude particuliere, & St. Jerôme étoit souvent occupé à répondre aux difficultés qu'elles lui

August. lib. 2. de Doctr. Christ.

Hieron. Ep. ad Sun. & Fret.

propo-

proposoient touchant les diverses Leçons de l'Ecriture. Il n'y a rien de plus docte sur cette matiere, que la réponse de ce Pere à Sunia & à Fretela, qui lui avoient écrit du fond de l'Allemagne une Lettre, où elles font paroître qu'elles n'étoient pas moins sçavantes dans les Langues Grecque & Hebraïque, que dans la Latine. St. Jerôme ne put satisfaire à leurs doutes, qu'en leur marquant les meilleurs Exemplaires de la Bible, & en leur donnant quantité de reglès de Critique, pour corriger les Exemplaires Grecs & Latins vulgaires sur d'autres plus corrects, & même sur l'Original Hebreu. Il avoüe librement, que pour écrire à ces Dames avec quelque sorte d'exactitude sur les difficultés de Critique qu'elles lui proposoient, il avoit plus besoin d'érudition que d'esprit. *Quaritis à me rem magni operis & majoris invidiæ, in qua scribentis non ingenium, sed eruditio comprobetur.*

Comme cette étude est aujourdhui négligée, & qu'il y a peu de personnes qui s'y appliquent avec soin, à cause des grandes difficultés qui s'y rencontrent, j'ai crû être utile au Public, en lui donnant une Histoire Critique du Texte de la Bible depuis Moïse jusqu'à nôtre temps, & des Versions principales qui en ont été faites, tant par les Juifs que par les Chrêtiens. A quoi j'ai ajoûté le projet d'une nouvelle Traduction de la Bible, aprés avoir marqué les défauts de la plus-part de celles qui ont été faites jusqu'à present. Enfin, j'ai fini cet Ouvrage par une Critique des meilleurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte, afin qu'on ne soit pas seulement instruit du Texte des Livres Sacrés, mais aussi de la maniere dont on doit les expliquer. Je suis persuadé qu'on ne peut lire la Bible avec fruit, si l'on n'est auparavant instruit de ce qui regarde la Critique du Texte, & l'on trouvera dans celle-ci quantité de remarques touchant le stile de l'Ecriture, qui est beaucoup plus obscure qu'on ne la croit ordinairement.

J'ai divisé cet Ouvrage en trois Livres, dont le premier s'étend assez au long sur les Auteurs de la Bible, que j'ai nommés Prophetes avec Joseph, & avec la plus-part des Peres, *Jos. cont. App.*
parce qu'ils étoient en effet dirigés par l'Esprit de Dieu, & que St. Pierre appelle toute l'Ecriture *Prophetie.* *Pet. Ep. 2: 1.*
Pendant que la République des Hébreux a subsisté, il y a eu de tems en tems parmi eux de ces sortes de personnes inspirées de Dieu, soit pour écrire des Livres Divins & Prophetiques, comme l'a remarqué le même Joseph, ou, comme dit Eusebe, *Eusеb. de Præpar. Euang.*
pour distinguer ceux qui étoient veritablement Prophetiques, d'avec d'autres qui ne l'étoient point. C'est pourquoi on ne doit pas rechercher avec trop de curiosité, qui ont été les Auteurs particuliers de chaque Livre de la Bible. Il suffit, selon la maxime de St. Gregoire Pape, (a) *Greg. Præf. in lib. Job.*
que ces Livres ayent été écrits par des

(a) *Cette regle de St. Gregoire ne doit s'entendre que des Livres dont l'Auteur n'est point connu. Aussi ce St. Pape ne l'avance-t-il qu'à l'occasion du Livre de Job, dont on ne sait point l'Auteur.*

des Prophetes. *Quis hæc scripserit, valdè supervacuè quæritur; cùm tamen Autor Libri Spiritus Sanctus fideliter credatur.* J'ai aussi nommé ces Prophetes *Scribes*, ainsi qu'ils sont appellés dans la Bible, ou Ecrivains publics, pour les distinguer des Ecrivains particuliers, qui ne s'appliquent ordinairement à écrire l'Histoire de leur tems, que par des motifs d'interest: au lieu que les Prophetes dont nous parlons, recueilloient fidélement les Actes de ce qui se passoit dans l'Etat, & les conservoient dans des Archives destinées à cet usage.

Si ces Ecrivains publics étoient dans la République des Hébreux dés le tems de Moïse, comme il est fort vrai-semblable, il sera aisé de satisfaire à toutes les difficultés qu'on propose, pour montrer que le Pentateuque n'est pas entierement de Moïse; ce qu'on prouve d'ordinaire par la maniere dont il est écrit, laquelle semble insinuer, que quelque autre que Moïse a recueilli les Actes, & les a mis par écrit. En supposant ces Ecrivains publics, on leur attribüera ce qui regarde l'Histoire de ces Livres, & à Moïse tout ce qui appartient aux Loix & Ordonnances; & c'est ce que l'Ecriture nomme la Loi de Moïse. Ainsi l'on pourra dire en ce sens-là, que tout le Pentateuque est veritablement de Moïse, parce que ceux qui en ont fait le Recueil, vivoient de son tems, & qu'ils ne l'ont fait que par son ordre. L'usage de ces Prophetes ou Ecrivains publics se continua en suite dans la République des Hébreux; car nous voyons que l'Ecriture appelle Prophetes, Samuël, Nathan, Gad, Ahia, & quelques autres qui avoient écrit les Annales de leur tems, sur lesquelles on a composé une partie des Livres de la Bible qui nous restent, ainsi qu'il paroit évidemment des Histoires contenües dans les Livres des Rois, & dans les Chroniques ou Paralipomenes.

On peut de plus par ce principe touchant les Ecrivains publics, donner des raisons solides de plusieurs additions & changemens qui se trouvent dans les Livres Sacrés, & il seroit mal-aisé de les expliquer par d'autres voyes que par celle-là. On remarquera donc, que ces Prophetes ou Ecrivains publics n'étoient pas seulement chargés de recueillir les Actes de ce qui arrivoit de leur tems, & de les mettre dans les Archives; mais ils donnoient quelquefois une nouvelle forme aux Actes qui avoient été recueillis par leurs Prédécesseurs, en y ajoûtant ou diminuant, selon qu'ils le jugeoient à propos. Leurs Recueils n'en avoient pas pour cela moins d'autorité, comme Theodoret a remarqué judicieusement sur le Chapitre dixiéme de Josué, où il assure que l'Histoire que nous avons sous le nom de Josué, n'est point de lui, mais qu'elle a été extraite d'autres Actes plus anciens, que l'Auteur cite, afin qu'on ajoûte foi à son Recueil. Masius, qui a écrit un sçavant Commentaire sur cette même Histoire, montre aussi que Josué n'a pû écrire tout ce qui y est rapporté, parce qu'il y a des faits qui ne sont arrivés que long-tems aprés lui; & il en est de même de la plus-part des autres Livres de la Bible: de sorte qu'il n'est pas absolument necessaire, que tous

Theod. q. 14. in Jos.

Mas. in Cap. 10 Jos.

tous les Actes qui nous restent de la Bible, ayent été écrits entierement par des Auteurs contemporains, & qui ayent été témoins des choses qu'ils rapportent; autrement on n'ajoûteroit pas foi à tout ce qui est contenu dans la Genese. Cela étant supposé comme une verité constante, on est, ce me semble, obligé d'avoir recours à ces Ecrivains publics dont nous avons parlé, pour rendre authentiques les Livres Sacrés, nonobstant les changemens & additions qui s'y trouvent. Ils avoient la liberté en recueillant les Actes qui étoient dans les Archives, d'y ajoûter, diminuer & changer, selon qu'ils le jugeoient à propos; & les Livres, dit Eusebe, qu'on déclaroit Sacrés, étoient revûs par des personnes inspirées de Dieu, qui jugeoient s'ils étoient veritablement Prophetiques & Divins.

Euseb. de Prepar.

Les Peres confirment aussi nôtre sentiment touchant les Prophetes ou Ecrivains publics, dans la personne d'Esdras, qu'ils reconnoissent être l'Auteur du Recueil de la Bible dont nous nous servons présentement. Car soit qu'Esdras ait refait de nouveau les Livres Sacrés, comme quelques-uns d'eux l'assurent, ou qu'il n'ait fait autre chose que recueillir les anciens Mémoires, en y ajoûtant, y diminuant & changeant ce qu'il croyoit être nécessaire, comme les autres disent avec plus de probabilité; il sera toûjours vrai, *(b)* qu'Esdras n'a pû composer ce corps d'Ecriture avec ces changemens, qu'en qualité de Prophete ou Ecrivain public. Aussi est-il appellé dans la même Ecriture, Scribe ou Ecrivain par excellence. Il est de plus certain, que les Livres de la Bible qui nous restent, ne sont que des abregés des anciens Mémoires, qui étoient beaucoup plus étendus, avant qu'on en eust fait le dernier Recueil pour le mettre entre les mains du peuple. Cette opinion, qui est d'Origene & de quelques autres Peres, est conforme à l'Ecriture, qui renvoye souvent le Lecteur à ces anciens Actes plus étendus, que les Juifs ont sans doute conservés pendant quelque tems dans leurs Archives. Tertullien a même crû, que les Juifs ont supprimé plusieurs Livres de la Bible pour des raisons particulieres. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter qu'il ne nous manque maintenant des Histoires & des Propheties entieres, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Le Juif qui a composé le Livre intitulé Cozri,

Esdras.

Origen. in Ep. ad Affric.

Tertull.

(b) *Un Evêque de France, dans un Livre qu'il a composé depuis peu sur l'Histoire Universelle, est tres-éloigné de ce sentiment des Peres. Il croit que les additions qui sont dans les Livres de Moïse, y ont esté introduites long-tems avant Esdras, parce qu'elles sont dans le Pentateuque Samaritain. Je trouve mesme que le P. Simon en parlant du Pentateuque des Samaritains, insinüe cette pensée; & bien qu'il ne s'y arreste point, il semble qu'elle doit estre preferée à tout ce que les Peres & les Juifs ont dit là-dessus, puis que le même P. Simon témoigne n'ajoûter gueres de foi à ce que les Juifs ont rapporté touchant cette grande Synagogue ou Assemblée, où l'on prétend que le Texte de la Bible a esté revû.*

Cozri. Cozri, est dans cette pensée avec Origene, que ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, n'y ont mis que ce qu'ils ont jugé nécessaire pour l'instruction du peuple, & que le reste étoit demeuré dans les Archives.

Comme donc ces Livres ne sont que des abregés de Mémoires beaucoup plus étendus, on ne peut pas établir sur l'Ecriture une Chronologie éxacte & certaine, parce que les Genealogies ne sont pas toûjours immédiates. Nous en avons même un exemple considerable dans les Genealogies qui sont rapportées dans la Genealogie de Nôtre Seigneur, & il est aisé d'en produire d'autres exemples. Il seroit ridicule, par exemple, de ne vouloir point reconnoître d'autres Rois de Perse, que ceux qui sont marqués dans l'Ecriture, puis d'établir là-dessus une Chronologie, comme la plus-part des Rabbins ont fait peu judicieusement. Ceux au contraire qui sçavent, qu'il n'est parlé souvent dans la Bible, que de ce qui regarde les Juifs, n'ont fait aucune difficulté d'avoir recours aux Auteurs profanes, où ils trouvent plusieurs autres Rois, & par consequent une Chronologie beaucoup plus étendüe. On conciliera par ce moyen avec plus de facilité la Chronologie sacrée avec la prophane, en suppléant par les uns ce qu'on croira manquer aux autres. Outre ces changemens que nous venons d'expliquer, & qu'on peut attribuer à ceux qui ont fait avec autorité le Recueil de la Bible, nous en avons mis plusieurs autres, qu'on doit nécessairement rejetter sur les injures du tems & sur la négligence des Copistes. Comme les Exemplaires Hebreux étoient autrefois écrits sur de petits rouleaux ou feüilles qu'on mettoit les uns sur les autres, & dont chacune faisoit un Volume, il est arrivé que l'ordre de ces rouleaux étant changé par hazard, l'ordre des choses a été aussi transposé. Les Juifs ne cousoient pas en ce tems-là leurs rouleaux avec tant d'éxactitude qu'ils les cousent présentement, & cela étoit commun à tous les Livres que les Critiques ont en suite corrigés. *(c)* Origene & St. Jerôme ont rétabli plusieurs transpositions qui étoient dans les Exemplaires Grecs des Septante, principalement dans la Prophetie de Jeremie, & dans le Livre de Job, où il y avoit des transpositions de Versets & de Chapitres entiers. Ces Peres écrivoient cependant leur Critique dans une Langue entendüe du peuple, & S. Jerôme adresse quelquefois à des Dames ses Remarques critiques sur ce sujet. Il écrit à Paule & à Eustochium, que le Livre *(d)* d'Esther de la maniere qu'on le lisoit dans l'Eglise, étoit rem-

Orig. *Hieron.*

Hieron. Praef. in Lib. Esth.

(c) Origene & St. Jerôme n'ont point fait cette réformation dans les Exemplaires des LXX. considerés séparément; mais Origene dans les Hexaples, & St. Jerôme dans ses Commentaires, afin qu'on pût plus aisément conferer le Texte Hebreu avec les LXX. & les autres Versions.

(d) *St. Jerôme, qui estoit prévenu en faveur du Texte Hebreu, appelle faute tout ce qui n'y estoit point conforme. Ce qui a besoin d'une discussion exacte, d'autant que St. Jerôme n'a pas toûjours eu raison en cela.*

rempli de fautes ; & il assure de plus, qu'il manquoit presque sept ou huit cens Versets dans le Livre de Job. Je croi neanmoins qu'il faut lire en cet endroit de St. Jerôme, *septuaginta fermè aut octoginta Versus*, & non pas, *septingenti fermè aut octingenti* ; parce qu'il n'y a gueres d'apparence, que dans un Livre qui n'est composé présentement que d'environ mille Versets, il en manquast huit cens, de quelque maniere qu'on explique ces Versets, qui estoient alors plus courts qu'ils ne sont maintenant, comme on le prouvera ailleurs. Quoi qu'il en soit, St. Jerôme appelle ce Livre *decurtatum*, *laceratum & corrosum* ; & dans sa Préface sur Jeremie, il observe que l'ordre des visions de cette Prophetie étoit tout-à-fait renversé dans les Exemplaires Grecs & Latins, c'est-à-dire dans la Version des Septante, qui étoit alors reconnüe seule authentique dans toute l'Eglise.

Idem in lib. Job.

Id. Præf. in Jerem.

Le peuple qui étoit averti de ces défauts & de quantité d'autres que la négligence des Copistes avoit introduits dans les Livres Sacrés, n'en étoit point scandalisé, & les Peres les remarquoient avec beaucoup de liberté, comme on peut voir dans leurs Commentaires, principalement sur le Nouveau Testament, où ils observent les transpositions de mots, les diverses Leçons, & les autres changemens, dont ils rejettent une partie sur les Heretiques de ces tems-là, qu'ils accusent d'avoir alteré les Exemplaires Grecs du Nouveau Testament. Ils étoient persuadés, que ces erreurs qui s'étoient glissées dans la Bible par le moyen des Copistes, n'avoient nul rapport à la Foi, ni aux bonnes mœurs, & qu'elles n'entroient en nulle considération dans le jugement qu'on doit faire en gros de toute l'Ecriture. Ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoisse la Divine Providence en la conservation de ce Livre, qui a passé par tant de mains & par tant de siecles. Une bonne partie de ces erreurs des Copistes regarde la Chronologie & les Genealogies dans les Livres du Vieux Testament : mais nous pouvons dire avec St. Augustin, que ces difficultés sont du nombre de celles dont on peut parler librement, & qu'on peut aussi ignorer, *salvâ fide quâ Christiani sumus*. C'est pourquoi, bien qu'il fust persuadé que la Version des Septante étoit Divine & Prophetique, il ne laisse pas de l'abandonner quelquefois, & de dire que les Exemplaires Grecs sont corrompus en ces endroits-là.

August.

Cette même Providence n'a pas aussi permis, que les Juifs ayent corrompu malicieusement les Livres Sacrés, comme plusieurs Peres semblent leur avoir reproché. Origene, St. Jerôme & St. Augustin leur ont rendu beaucoup plus de justice ; & ceux qui font encore aujourdhui le même reproche aux Juifs, n'ont pas examiné ce fait avec assez d'application. C'est ce qui m'a obligé d'en rechercher la verité avec plus d'exactitude, & d'approfondir le sentiment des Peres sur ce sujet. Il est vrai qu'Origene & St. Jerôme parlent quelquefois de la même maniere que les autres Peres contre les Juifs : mais j'ai fait voir qu'en ces endroits-là ils s'accommodent aux opinions communes

Orig. August. Hieron.

munes, & qu'ils déclârent ailleurs leur pensée avec plus de liberté. Cette méthode d'écrire est ordinaire à ces deux Peres; & St. Jerôme la justifie souvent contre ceux qui l'accusoient d'être inconstant dans ses sentimens, & il justifie en même tems Origene. Il donne de plus des regles pour connoître quand il parle selon le sentiment des autres, bien qu'il ne fasse point mention d'eux. Ribera Jesuite, qui avoit lû avec attention les Ouvrages de St. Jerôme, dit en parlant de lui, *Solet sæpè vulgares interpretationes & opiniones sequi, nè unus multis repugnare velle videatur, contentus aut ibi aut alibi quod verum erat docuisse.* On remarquera donc, qu'il y a bien de la difference entre ce qui regarde les Articles de nôtre Creance, & entre ce qui n'est simplement que de Critique. Les Peres ont pû s'expliquer de diverses manieres sur le dernier, & non pas sur le premier; & partant Origene & Saint Jerôme ont pû accuser les Juifs d'avoir falsifié l'Ecriture, conformément au sentiment commun de ce tems-là, & le nier ailleurs selon leur veritable sentiment.

Riber. Comm. in Joel.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de m'étendre ici au long sur les diverses Leçons que les Peres ont remarquées dans les Livres Sacrés, puis que la plus-part de ceux qui ont fait des Commentaires exacts sur l'Ecriture, les ont observées. Le seul Saint Jerôme suffit pour ce qui regarde les diverses Leçons du Texte Hebreu, parce qu'il attribuë assez souvent à la diversité des Exemplaires Hebreux, la difference qui se trouvoit entre sa nouvelle Traduction & celle des Septante. Il semble même que l'Eglise ait autorisé en quelque façon toutes ces varietés, puis qu'on les lit publiquement dans les Temples, & qu'elles se trouvent dans des Livres consacrez à son usage. Elle reçoit, par exemple, également la Chronologie du Texte Hebreu, rapportée dans la Vulgate, & celle des Septante, qu'on lit tous les ans dans les Eglises la veille de la Nativité de Nôtre Seigneur, de la maniere qu'elle a été inserée au Martyrologe Romain: & cependant on sçait qu'il y a une tres-grande difference sur ce sujet entre la Vulgate & la Version des Septante. De plus, bien que la même Vulgate ait été declarée authentique par le Concile de Trente, on a laissé dans les Missels l'ancienne Version Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante; & il y a eu des Papes qui ont condamné sagement le zele indiscret de quelques-uns, qui pretendoient qu'on devoit reformer sur la Vulgate approuvée par le Concile, tous les passages de l'Ecriture qui se trouvoient dans les Missels. A quoi l'on peut ajoûter, que ceux qui ont corrigé la même Vulgate par ordre des Papes Sixte V. & Clement VIII. n'ont pas pretendu ôter toutes les fautes qui y étoient: & il est même remarqué dans la Preface qu'on a mise au commencement de la derniere correction, qu'on pouvoit la rendre encore plus exacte, mais que pour des raisons particulieres, on n'a point touché exprés à plusieurs endroits qu'on auroit pu, ce semble, corriger. C'est aussi pour ces mêmes raisons que l'Eglise d'Occident en autorisant la

Martyr. Roman.

Missal. Roman.

Sixt. V. Clem. VIII.

la nouvelle Verſion de St. Jerôme, & la préferant à celle des Septante, n'a pourtant point admis dans l'uſage public la Traduction que ce Pere avoit faite des Pſeaumes, & qui n'étoit pas moins exacte que celle des autres Livres de l Ecriture. En un mot, l'Egliſe n'a jamais défendu de mettre des diverſes Leçons aux marges de la Bible, même dans la Vulgate; & le Cardinal Palavicini a crû qu'on pouvoit faire une Traduction Latine de la Bible plus exacte que la même Vulgate, quoi qu'elle euſt été déclarée authentique.

Palav. en ſon Hiſt. du Conc. de Trente.

Marian. pro Ed. Vulg. cap. 21.

Mariana Jeſuite va encore plus avant, car aprés avoir rapporté l'autorité des plus habiles Theologiens, qui ont prétendu qu'il y avoit pluſieurs fautes dans la Vulgate, qu'on y a laiſſées à deſſein, il ajoûte qu'une partie des défauts & des erreurs qui étoient dans les Exemplaires Hebreux & Grecs, ſont demeurés dans la Vulgate. *Multa in Hebraicis & Græcis codicibus vitia eſſe oſtendimus, multa mendacia in rebus minutis, eorum pars aliqua non exigua in noſtra Editione Vulgata extat.* Il eſt certain, dit ce Jeſuite, que les Exemplaires Hebreux ont varié en pluſieurs endroits, & qu'on lit de differentes manieres les mêmes Verſets dans les Traductions Latines de St. Jerôme du Vieux & du Nouveau Teſtament; & cependant on doit demeurer d'accord, qu'il n'y a qu'une Leçon qui ſoit veritable. D'où il conclut qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'une des deux Leçons ſoit défectueuſe dans la Vulgate. Enfin cet Auteur montre évidemment, que l'intention du Concile de Trente, en déclarant la Vulgate authentique, n'a pas été de l'exempter de toutes ſortes de défauts, mais ſeulement des erreurs qui pourroient apporter quelque changement dans la Foi & dans les mœurs. Ce qu'il confirme par pluſieurs autorités, & principalement par le témoignage d'André de Vega, & de Jacques Lainés alors Superieur General de la Compagnie de Jeſus, leſquels avoient aſſiſté au Concile. Il répond même aux difficultés qu'on peut faire contre cette opinion, qui ſemble détruire en quelque façon la verité des Livres Sacrés, & il donne des regles pour corriger les fautes de la Vulgate, aprés les corrections qui avoient été faites.

Concil. Trid.

Vega. Lainés.

Marian. ibid. cap. 23.

Ibid. cap. 24.

Toutes ces raiſons & pluſieurs autres qu'il ſeroit inutile de rapporter, m'ont fait prendre la liberté d'examiner dans mon premier Livre les diverſes Leçons & les autres changemens qui ſont ſurvenus au Texte Sacré. Les Catholiques, qui ſont perſuadés que leur Religion ne dépend pas ſeulement du Texte de l'Ecriture, mais auſſi de la Tradition de l'Égliſe, ne ſont point ſcandaliſés de voir que le malheur des tems & la négligence des Copiſtes ayent apporté des changemens aux Livres Sacrés, auſſi bien qu'aux Livres profanes. Il n'y a que des Proteſtans préoccupés ou ignorans qui puiſſent s'en ſcandaliſer. Je dis des Proteſtans préoccupés ou ignorans, parce que les plus habiles d'entre eux n'ont fait aucune difficulté de les reconnoître tant dans le Vieux que dans le Nouveau Teſtament. Le plus ſçavant Ouvrage que nous ayons ſur les diverſes Leçons & les autres changemens du Vieux

Vieux Testament, est le Livre de Louïs Cappelle, Ministre & Professeur à Saumur, intitulé *Critica Sacra*. Il est vrai que ce Livre déplût tellement à ceux de sa Religion, qu'ils en empêcherent l'Impression, jusqu'à ce que Jean Cappelle, qui s'étoit depuis peu fait Catholique, & qui étoit fils de l'Auteur, obtint un Privilege du Roi pour imprimer le Livre de son pere. Le P. Morin de l'Oratoire eut aussi part à cette Impression, & il crût rendre un grand service à l'Eglise contre les Protestans, en publiant cet Ouvrage, lequel se trouve imprimé à Paris chez Cramoisi en l'année 1650. & il ne contient autre chose dans les six Livres dont il est composé, que des diverses Leçons & un grand nombre d'erreurs, qu'il prétend s'être glissées dans les Exemplaires de la Bible par le moyen des Copistes. L'Auteur témoigne y avoir travaillé pendant trente-six ans, de sorte qu'on peut en quelque façon l'appeller un chef-d'œuvre en cette matiere. Il est vrai que Buxtorfe y a fait une sçavante Réponse, mais elle a plûtôt contribué à l'autoriser qu'à le détruire; & à l'exception de quelques endroits, qui ne sont pourtant pas en grand nombre, le Livre de Cappelle demeure encore entier. Quelques Protestans Anglois ont aussi écrit contre cet Ouvrage, en tâchant de rendre l'Auteur odieux parmi ceux de sa Religion, comme s'il eust été d'accord avec le P. Morin; mais les Apologies que Cappelle a écrites pour sa défense, montrent évidemment qu'il n'a rien dit dont il ne fust persuadé, & que c'est en vain que ses ennemis lui ont reproché de détruire avec les Papistes, pour me servir de leurs termes, la Parole de Dieu. Grotius au contraire loüe fort cette Critique dans une de ses Lettres qu'il adresse à l'Auteur, où il lui dit entre autres choses, *Contentus esto magnis potiùs quàm multis laudatoribus*. En effet, le sentiment opposé à celui de Cappelle, n'a été appuyé que par les plus zelés & les plus ignorans des Protestans, principalement depuis que Buxtorfe le fils a entrepris de défendre la pureté du Texte Hebreu, selon les préjugés de son pere, qui n'avoit consulté sur cette matiere que les Livres des Rabbins. Ceux d'entre les Catholiques qui ont suivi la même opinion, semblent ne l'avoir embrassée, que parce qu'ils étoient Professeurs en la Langue Hebraïque, & non pas pour avoir examiné à fond cette matiere.

Lud. Capp. — *Buxtorf. Anticr.* — *Grot. Ep. ad Capp.* — *Muis. Flavig.*

J'ai donc crû qu'aprés un si grand Auteur, & qui est si generalement approuvé par les Catholiques contre les Protestans, je pouvois faire librement une Histoire Critique du Texte Hebreu de la Bible: & comme il s'est plaint, que faute d'Exemplaires manuscrits il n'avoit pû remarquer beaucoup d'autres diverses Leçons, j'ai suppleé à ce manquement par la recherche que j'ai faite de plusieurs bons Manuscrits, que j'ai examinés avec application. J'ai même donné des regles par le moyen de ces Manuscrits, pour découvrir l'origine de la plus-part des erreurs des Copistes, afin qu'on puisse rétablir plus aisément la veritable Leçon du Texte de la Bible. L'on appren-

Manusc.

apprendra aussi en même tems à discerner les bons Manuscrits Hebreux d'avec ceux qui ne sont point fidéles, & l'on a fait pour ce sujet la discussion de plusieurs Exemplaires, en marquant leurs bonnes & leurs mauvaises qualités. De plus, comme la Critique des Juifs qu'on nomme ordinairement Massoretes, a apporté beaucoup de changement au Texte Hebreu, j'ai aussi examiné avec soin cette Critique; & sans m'en rapporter au témoignage d'un grand nombre d'Auteurs qui n'en ont parlé que selon leurs préjugés, ou selon ce qu'ils en avoient lû dans les autres, je l'ai lüe en elle-même, afin d'en juger mieux, & j'ai rendu justice aux Massoretes autant qu'il m'a été possible, sans neanmoins approuver leurs minuties & remarques inutiles. Ceux qui la méprisent ou qui la rejettent entierement, n'ont pas pris garde qu'on en peut tirer plusieurs regles utiles pour justifier la Version des Septante & les autres Interpretes anciens en beaucoup d'endroits. Ceux au contraire qui l'estiment infaillible, n'ont pas assez fait de reflexion sur les anciennes Versions qui ont précedé la Massore, parce qu'il est facile de montrer que la Massore ou la Tradition n'a jamais tellement fixé la maniere dont on doit lire l'Hebreu, que la lecture n'ait varié selon les tems & selon les lieux. C'est ce qu'on peut voir plus au long dans l'Histoire que j'ai rapportée de l'état du Texte Hebreu depuis le Recueil des Livres Sacrés aprés la captivité de Babylone, jusqu'au tems que cette Massore fut reduite en art; ce qui n'est arrivé que vers le septiéme siécle.

Massor.

La Secte des Juifs qu'on nomme Caraïtes, & dont j'ai parlé assez au long dans cette Critique, autorise beaucoup la Massore; car cette Secte rejette toutes les autres Traditions mal-fondées des Juifs, & embrasse celle-là avec les Juifs Rabanistes leurs ennemis jurés. La Version de St. Jerôme est aussi plus conforme à la Massore que celle des Septante, non seulement parce qu'il a été moins éloigné d'eux, mais aussi parce que pour faire sa Traduction il s'est servi d'un Juif de l'Ecole de Tiberiade, à laquelle on attribüe la Massore. Depuis ce tems-là les Juifs ont corrigé leurs Exemplaires sur la reformation des Docteurs de Tiberiade; & les diverses Leçons qui ont été remarquées en suite, ne consistent que dans des minuties, comme j'ai fait voir dans l'examen de plusieurs Manuscrits qu'on croit tres-anciens, & qui sont cependant posterieurs à la Massore.

Caraïtes.

Enfin j'ai fini ce premier Livre par l'Histoire des Grammairiens Juifs, où j'ai marqué l'origine & le progrés de la Grammaire Hebraïque. Cette derniere Histoire, que j'ai tirée des Livres mêmes des Rabbins, montre évidemment l'incertitude du Texte Hebreu & de la Langue Hebraïque.

Gramm. Hebr.

Bien que la Grammaire Hebraïque n'ait été reduite en art qu'au neuviéme siécle, il ne laissoit pas d'y avoir une certaine Grammaire d'usage, pour ainsi parler, qui est quelquefois meilleure que les regles peu certaines des nouveaux Rabbins. Il faut neanmoins avoüer, que les

reflexions

reflexions de la Grammaire sont d'un grand secours pour bien entendre la Bible, principalement si on les joint aux autres secours qu'on peut tirer des anciens Interpretes de l'Ecriture. On verra clairement dans tout cet Ouvrage, que les nouvelles Grammaires & les nouveaux Dictionnaires des Rabbins ne sont point suffisans pour entendre la Langue Hebraïque, si on les separe des anciennes Versions qui peuvent fournir beaucoup de lumiere sur ce sujet. D'autre-part on ne peut pas aussi apprendre parfaitement cette même Langue dans les anciennes Versions, si l'on n'y joint le travail des nouveaux Grammairiens Juifs.

Voilà en general ce qui est contenu dans le premier Livre de cette Histoire Critique. Si je ne m'étois reservé à traiter dans un second Volume des diverses Leçons qui se trouvent dans le Nouveau Testament, j'aurois fait voir plus au long, que les Peres n'ont jamais douté qu'il ne fust arrivé plusieurs changemens dans les Exemplaires Grecs de ce Livre, aussi bien que dans les Latins. La plus-part même les remarquent avec soin, & au défaut de l'Original qui a été perdu, ils ont recours aux regles de la Critique, pour juger quelle est la meilleure Leçon. C'est ainsi que l'Auteur du *Ambrosiast.* Commentaire attribué à Saint Ambroise sur l'Epître aux Romains, examinant le Vers. 14. du Chap. 5. de cette même Epître, observe judicieusement la diversité des Exemplaires Grecs & Latins; & aprés avoir préferé d'anciens Exemplaires Latins aux Grecs, il ajoûte cette regle de Critique pour juger des diverses Leçons: *Hoc verum arbitror, quando & ratio & historia & autoritas observatur.* Il pretend qu'il ne faut pas lire en cet endroit, comme on lit maintenant dans la Vulgate, que *depuis Adam jusqu'à Moïse la mort a regné sur ceux qui n'avoient pas peché*; mais qu'il faut lire au contraire sans la particule négative, *sur ceux qui avoient peché*: & pour justifier cette Leçon, il l'appuye sur l'autorité des Exemplaires Latins de ce tems-là, & de plusieurs anciens Peres qui avoient lû de la même maniere; d'où il conclut, qu'on ne doit pas préferer l'Exemplaire Grec à de si anciens Exemplaires Latins qui avoient été pris sur le Grec. Cependant Saint *Hieron.* Jerôme a corrigé en cet endroit l'Edition Latine sur les Exemplaires Grecs de son tems. Mais il n'est pas besoin que je m'arrête davantage sur ce sujet: ceux qui voudront en être instruits plus particulierement, n'ont qu'à lire les Notes de Beze sur le Nouveau Testament, où il rapporte un grand nombre de diverses Leçons des Exemplaires Grecs qu'il avoit, lesquelles ne consistent pas en des minuties, comme plusieurs s'imaginent, mais en des periodes entieres omises ou ajoutées, & en des mots qui changent souvent le sens. J'en produirai ici par avance quelques exemples, afin qu'on n'en puisse pas douter, & l'on pourra voir les autres dans les Remarques de cet Auteur.

Dans sa Note sur le Verset 14. du *Beza.* Chap. 23. de Saint Matthieu, il remarque qu'Origene & Eusebe n'ont

point lû ce Verſet entier dans leurs Exemplaires, qu'il ne l'a point auſſi trouvé dans un tres-ancien Exemplaire Grec, & qu'on ne le trouve point en d'anciens Exemplaires Latins; que l'Interprete Syriaque & Saint Chryſoſtome l'ont lû, à la verité, dans leurs Exemplaires, mais dans un autre ordre & avant le Verſet 13. Il remarque auſſi que le Verſet 44. du Chap. 27. de Saint Matthieu, ne ſe trouve point dans un ancien Exemplaire Grec; & il croit que quelque Copiſte l'a ôté, parce qu'il ſembloit être contraire à ce qui eſt rapporté dans Saint Luc.

Le même Beze remarque ſur le Verſet 2. du Chap. 1. de Saint Marc, que dans tous les Exemplaires Grecs, à la réſerve de trois, il a lû, *Comme il eſt écrit dans les Prophetes*; au lieu que dans la Vulgate on lit conformément à Saint Jerôme & à ſes trois Exemplaires Grecs, *Comme il eſt écrit dans le Prophete Iſaïe:* ce qui fait un ſens aſſez different. Il croit que la veritable Leçon eſt celle qui eſt exprimée dans la Vulgate; & *Geneve.* cependant ceux de Geneve ont préferé l'autre dans leur Verſion Françoiſe. Sur le Verſet 26. du Chap. 2. du même Evangile, il remarque que ces mots, *ſous Abiathar grand Sacrificateur*, ne ſe trouvent point dans un ancien Exemplaire Grec.

Dans ſa Remarque ſur la Genealogie de Nôtre Seigneur, qui eſt rapportée au Chap. 3. de Saint Luc, aprés avoir dit qu'il y a une infinité de varietés, & qu'il ne s'arrête qu'à celles qui ſont de quelque importance, il ajoûte que (c) ſon ancien Exemplaire Grec diffère beaucoup des autres Exemplaires Grecs dans le dénombrement des perſonnes qui ſont marquées dans cette Genealogie. En effet, cette diverſité de Leçons eſt tres-conſiderable, comme on peut voir dans ſa Remarque ſur le Chap. 22. du même Evangile, où il obſerve que dans ſon ancien Exemplaire manuſcrit, auquel il donne la qualité de *veneranda vetuſtatis codex*, une partie du Verſet 19. & le Verſet 20. entier ne ſe trouvent point, de ſorte que toutes les paroles ſuivantes manquent dans cet Exemplaire, *Qui eſt donné pour vous; faites ceci en memoire de moi. En prenant auſſi la coupe aprés ſouper, il leur dit, Cette coupe eſt le Nouveau Teſtament en mon ſang qui eſt répandu pour vous.* Il croit qu'il y a quelque tranſpoſition dans ces mots, & que pour former un ſens plus exact, il faudroit joindre les Verſets 19. & 20. au 16. immédiatement; puis il ajoûte en même tems, qu'il a obſervé deux ſemblables tranſpoſitions dans l'Apocalypſe.

Il ſeroit inutile de m'étendre plus au long ſur cette matiere, puis qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe conſulter les Notes de Beze, où l'on trouvera

(c) *Il y auroit bien des choſes à dire de cet ancien Exemplaire Grec de Beze; car pour eſtre ancien, il n'en eſt pas pour cela plus pur, y ayant des additions & des omiſsions d'une ſi grande importance contre la foi de tous les autres Exemplaires, que cela ſeul ſuffit pour ne le pas recevoir comme un Acte authentique & non ſuſpect.*

vera une infinité d'autres varietés, soit pour les omissions, ou les additions & les changemens : & ce qui est encore plus considerable, c'est que cet Auteur ne rapporte pas seulement les diverses Leçons qu'il a trouvées dans d'anciens Exemplaires manuscrits, & dans les Commentaires des Peres ; il consulte de plus les anciens Interpretes, qui ont sans doute fait leurs Traductions sur le Grec, & il en tire aussi plusieurs diverses Leçons. D'où je conclus enfin, que c'est avec raison que j'ai fait voir dans cette Histoire Critique l'état du Texte Hebreu, non seulement par d'anciens Manuscrits, mais aussi par les anciennes Traductions, qui peuvent servir souvent d'anciens Exemplaires. Comme donc il seroit ridicule d'établir une providence singuliere de Dieu pour la conservation des Exemplaires Hebreux, plûtôt que pour les Exemplaires Grecs du Nouveau Testament, on doit avoüer franchement, que les hommes ayant été également les dépositaires des uns & des autres, il a été impossible qu'il ne s'y glissast plusieurs fautes par le moyen des Copistes. Et il ne faut pas s'imaginer, que toutes ces diverses Leçons se trouvent dans les Livres imprimés ; car si on consulte les anciens Manuscrits, on y en découvrira un bien plus grand nombre, comme Beze même l'a observé dans une de ses Lettres adressée à l'Université de Cambrige, où il avoüe que son Exemplaire manuscrit des Evangiles, qui étoit tres-ancien, lui fournissoit beaucoup d'autres diversités qu'il avoit omises, afin de ne scandaliser personne. Le même Beze n'a fait aussi aucune difficulté de défendre en plusieurs endroits par le moyen de ces Manuscrits, nôtre Version Vulgate, & de la mettre à couvert des censures injustes d'Erasme. C'est en quoi ceux de Geneve ont eu tort de s'éloigner si souvent de l'ancien Interprete Latin, contre le sentiment de Beze, qui ne suit pas toûjours dans ses Notes l'Exemplaire Grec d'aujourdhui. Il y a aussi lieu de s'étonner, que l'Auteur Anglois, qui a depuis peu fait imprimer à Oxford le Nouveau Testament en Grec avec toutes les diverses Leçons qu'il a pû recouvrer, ose dire dans sa Préface, que toutes les varietés des differens Exemplaires Grecs sont de nulle consideration ; comme s'il les avoit produites toutes, & qu'il n'y en eust pas quantité d'autres plus considerables dans les Remarques de Beze sur le Nouveau Testament. J'ai crû qu'il étoit à propos de faire cette observation, pour détromper une infinité de Protestans qui sont dans le même sentiment que l'Auteur Anglois dont nous venons de parler, en attendant que je publie la seconde Partie de cet Ouvrage, qui contiendra l'Histoire des Livres du Nouveau Testament. Au reste, les plus habiles Protestans ne se scandalisent point de voir toutes ces diversités dans le Texte de la Bible. Scaliger témoigne de plus, qu'on ne doit point être surpris du renversement d'ordre qui est en plusieurs endroits de l'Ecriture, bien que nous en ignorions les raisons, parce que cela est fort peu important, pourveu que la verité s'y rencontre : *Quo ordine*

Beza in Ep. Acad. Cantabr. an. 1581. Id. Præf. in N. Test. ann. 1559.

Scalig.

quid referatur, modò constet veritas, aut nihili, aut parùm interest. Les Juifs, même ceux qu'on nomme Caraïtes, parce qu'ils ne reçoivent pour principe de leur Religion que l'Ecriture Sainte, sont aussi dans ce sentiment: ce qui me fait croire que les Catholiques ne seront point scandalisés ni du renversement d'ordre, ni des diverses Leçons que j'ai remarquées dans le Texte de la Bible, puis qu'ils sont soûmis à l'Eglise, de laquelle ils reçoivent les Livres Sacrés. Aussi voyons-nous qu'un Auteur Catholique de nôtre tems, n'a fait aucune difficulté de donner au public une Traduction Françoise du Nouveau Testament, avec les diverses Leçons de plusieurs Exemplaires, dont il a même mis la meilleure partie en François. Cet Ouvrage a été approuvé par plusieurs Evêques, & l'Auteur témoigne que (f) l'Assemblée generale du Clergé de France de l'an 1655. l'avoit engagé à ce travail.

P. Amel.

Le second Livre de cette Critique comprend l'Histoire des principales Versions de la Bible qui ont été faites par les Juifs & par les Chrétiens. Nous avons examiné toutes ces differentes Traductions, en marquant le plus exactement qu'il nous a été possible leurs perfections & leurs défauts. Nous nous sommes neanmoins beaucoup plus étendus sur la Version Grecque des Septante, & sur la Vulgate Latine, que sur toutes les autres, à cause que l'Eglise les a consacrées toutes deux à son usage, & qu'elle les a déclarées authentiques. Je les ai justifiées en beaucoup d'endroits contre les nouveaux Interpretes, qui n'ont pas eu une connoissance assez étendüe de la Langue Hebraïque, pour juger sainement de ces anciennes Traductions. J'ai même crû qu'il étoit necessaire d'examiner à fond la nouvelle Version Latine de St. Jerôme, & de voir s'il avoit toûjours fait justice aux Septante, dont la Version étoit generalement approuvée de toute l'Eglise. J'ai suivi la même méthode à l'égard des nouveaux Interpretes, & en conferant leurs Traductions sur l'Hebreu avec nôtre Vulgate, j'ai fait voir qu'ils s'en sont éloignés souvent sans aucune raison. On trouvera aussi dans cette Histoire la Critique des Versions qui ont été faites par les Protestans, & dont il y a un tres-grand nombre en toutes sortes de Langues. Enfin, outre cette quantité de Traductions de la Bible dont on se sert dans l'Occident, soit pour les Catholiques ou les Protestans, nous avons examiné celles qui sont à l'usage de l'Eglise Orientale, & nous avons même cherché les

Hieron.

(f) *Ce ne fut point l'Assemblée du Clergé qui autorisa cette Version Françoise du P. Amelotte, comme il l'a prétendu, mais seulement quelques Evêques amis du Pere en l'absence de Mr. de Gondrin Archevêque de Sens & Président de cette Assemblée, qui se déclara en suite ouvertement contre le Pere Amelotte; non pas, à la verité, que son dessein fust de condamner toute Version de la Bible en François, mais parce qu'il vouloit faire plaisir à Messieurs de Port-Royal, qui estoient ses amis, & qui avoient interest que la Version du P. Amelotte fust supprimée.*

les Juifs jusques dans leurs Synagogues, afin de faire connoître leurs Versions, dont ils ont aussi une grande quantité en la plus-part des Langues.

Comme il seroit dangereux d'exposer le mal, si on n'y apportoit en même tems le remede necessaire, aprés avoir rapporté les bonnes & les mauvaises qualités de la plus-part des Versions de la Bible, j'ai marqué au commencement de mon troisiéme Livre la méthode qu'on doit tenir pour faire une Traduction de l'Ecriture plus exacte que celles qu'on a eües jusqu'à présent. Il se rencontre, à la verité, de grandes difficultés dans l'execution de ce projet; mais il n'est pas impossible de les surmonter, en suivant les regles que j'ai prescrites. J'ai joint à ce nouveau projet la Critique des principaux Auteurs, soit Juifs ou Chrêtiens, qui ont expliqué l'Ecriture Sainte; de sorte qu'on peut voir en un moment les differentes manieres d'interpreter les Livres Sacrés, tant dans l'Eglise que dans la Synagogue. Et afin que ce travail fust plus utile, on l'a accompagné d'un grand nombre de reflexions, qui contiennent une infinité de regles pour bien expliquer l'Ecriture Sainte. Enfin j'ai mis à la fin de cet Ouvrage un Catalogue des meilleures Bibles qui ont été imprimées, soit par les Juifs soit par les Chrêtiens, en ajoûtant quelques Remarques Critiques sur les principales Editions.

CHAPITRE II.

Qui sont les Auteurs des Livres Sacrés, & quelle étoit la Charge des Prophetes parmi les Hebreux. La liberté que ces Prophetes avoient d'ajoûter ou de diminuer à ces Livres Sacrés.

LA Republique des Hebreux differe en cela de tous les autres Etats du Monde, qu'elle n'a jamais reconnu pour Chef que Dieu seul, qui a continué de la gouverner en cette qualité dans les tems mêmes qu'elle a été soûmise à des Rois. C'est ce qui lui a acquis le titre de Republique sainte & divine, & ses Peuples ont aussi pris la qualité de saints, afin de se distinguer du reste des Nations par ce nom glorieux. Ce fut aussi pour cette raison que Dieu donna lui-même des Loix par le ministere de Moïse & des autres Prophetes qui lui succederent, à un Peuple qu'il avoit choisi pour être entierement à lui.

Pour entendre mieux de quelle nature étoient ces Prophetes dont Dieu se servoit pour être ses Interpretes parmi les Hebreux, on remarquera que dans les Etats bien reglés, principalement dans l'Orient, il y a toûjours eu de certaines personnes qui ont pris le soin de mettre par écrit les affaires les plus importantes de la Republique, & d'en conserver les Actes dans des Archives destinées à cet usage. Nous apprenons des Livres d'Esther, *Esth.*
d'Esdras, de Joseph, & de Dio- *Esdr.*
dore de Sicile, que cette coûtume *Joseph. Diod.*
s'obser-



s'obſervoit autrefois dans la Perſe. Les Egyptiens, parmi leſquels Moïſe avoit été élevé, avoient des Prêtres auſquels ils donnoient le nom de *Scribes* ou Ecrivains des choſes ſacrées, parce qu'en effet leur principale application étoit de mettre par écrit ce qui regardoit l'Etat & la Religion, & de le publier lors qu'il étoit neceſſaire.

Diodor. Sicul. Il ſemble que Diodore de Sicile ait prétendu rendre ſon Hiſtoire recommendable par les Actes qu'il avoit tirés des Egyptiens; au lieu que la plus-part de ceux qui avoient écrit avant lui l'Hiſtoire Grecque, n'avoient rapporté que des origines fabuleuſes, *Grece.* d'autant que la Grece n'avoit pas eu le ſoin de conſerver dans des Archives à la maniere des Egyptiens, les Actes de ce qui s'étoit paſſé chez elle. Les Origines même *Rome.* de la ville de Rome ne contiennent preſque rien de vrai, parce que l'uſage des Archives n'a été que fort tard parmi les Romains.

Il y a de l'apparence que Moïſe, qui avoit été élevé, comme nous avons dit, à la Cour d'Egypte, & en qui ſe rencontroient toutes les qualités d'un parfait Legiſlateur, établit dés les premiers commencemens de la Republique cette ſorte de Scribes, que nous pouvons appeller Ecrivains publics ou divins, pour les diſtinguer des Ecrivains particuliers, qui ne s'engagent d'ordinaire à écrire l'Hiſtoire de leur tems, que par des motifs d'intereſt. C'eſt ce qui a *Joſeph. lib. 1. cont. App.* fait dire à Joſeph, *Que parmi les Juifs il n'étoit pas permis à chacun d'écrire des Annales; mais que cela étoit réſervé aux ſeuls Prophetes, qui connoiſſoient les choſes futures & éloignées d'eux par une inſpiration divine, & qui écrivoient auſſi ce qui arrivoit de leur tems.* Euſebe confirme ce *Euſeb. Præp. Euang.* ſentiment, lors qu'il remarque, que parmi les Hebreux il n'appartenoit pas à toutes ſortes de gens de juger de ceux qui étoient dirigés par l'Eſprit divin pour écrire les Livres Sacrés; mais qu'il y avoit peu de perſonnes qui euſſent cet emploi, leſquelles étoient auſſi inſpirées de Dieu; qu'il étoit de plus réſervé à elles ſeules de juger des Livres Sacrés & Prophetiques, & de rejetter ceux qui ne l'étoient point.

Ceux qui étoient chargés de ce ſoin étoient nommés Prophetes, ſelon Joſeph; & je croi que c'eſt la raiſon pourquoi les Juifs nomment encore aujourdhui *Prophetes*, la pluſpart des Livres Hiſtoriques de la Bible, parce qu'ils avoient été écrits par des perſonnes qu'on appelloit Prophetes. Saint Pierre appelle auſſi toute l'Ecriture *Prophetie.* *2. Pet. 1: 21.* Samuël, Nathan, Gad, Ahia, Ado, & quelques autres qui avoient recueilli les Annales de leur tems, ont pour la même raiſon le nom de Prophetes dans l'Ecriture, où il reſte encore quelques fragmens de leurs anciens Actes ou Propheties, principalement dans les Livres que nous appellons *Paralipomenes.* C'eſt ce que Theodoret explique plus particulierement dans ſa Préface ſur l'Hiſtoire des Rois, *Theodor. Præf. in lib. Reg.* où il décrit les qualités de ces Prophetes, qui étoient chargés de mettre par écrit les plus importantes actions qui ſe paſſoient dans la Republique des Hebreux; & il prétend que d'autres Ecrivains qui

qui ont vécu long-tems aprés ces premiers Prophetes, ont recueilli en suite ces anciens Actes ausquels ils ont ajoûté d'autres Histoires des choses qui étoient arrivées de leur tems. C'est pourquoi il ne nous reste présentement que les noms d'un grand nombre de Prophetes dont les Livres ou Memoires ont été perdus, comme Theodoret l'a remarqué judicieusement dans la même Preface.

Prophete. Le mot Hebreu *Navi*, que les Septante ont traduit Prophete, ne signifie dans sa premiere origine qu'un Orateur ou une personne qui parle en public. En effet, les Prophetes parmi les Hebreux étoient des Orateurs publics, qui en qualité d'Interpretes de Dieu annonçoient au Peuple sa volonté; & ils étoient en même tems chargés, comme le remarque Joseph, & aprés lui quelques Peres, d'écrire les plus importantes affaires de l'Etat, & d'en conserver les Actes dans les Archives, d'où l'on a pris en suite les Livres Sacrés qui ont été nommés *Prophetie*.

Il est donc fort vrai-semblable, qu'il y a eu (g) dés le tems de Moïse de ces sortes de Prophetes, qui étoient necessaires à l'Etat pour recueillir les Actes de ce qui se passoit dans la Republique. Cela étant supposé, nous distinguerons dans les cinq Livres de la Loi, ce qui a été écrit par Moïse, d'avec ce qui a été écrit par ces Prophetes ou Ecrivains publics. On attribuera à Moïse les Commandemens & Ordonnances qu'il donna au Peuple; au lieu qu'on pourra faire auteurs de la plus grande partie de l'Histoire ces mêmes Ecrivains publics. Moïse en qualité de Legislateur a écrit tout ce qui appartenoit aux Ordonnances, & il aura laissé aux Scribes ou Prophetes le soin de recueillir les Actes de ce qui se passoit de plus important, afin de le conserver pour la posterité. Aussi voyons-nous, que les mots de Scribes & de Prophetes sont synonymes dans la Paraphrase Caldaïque.

La maniere dont l'Histoire qui est contenuë dans le Pentateuque est composée, semble insinuer cette verité; parce que la plus-part des faits y sont rapportés d'une façon à faire croire, qu'une autre personne que Moïse

(g) *Nous trouvons, à la verité, ces sortes d'Escrivains publics au tems des Rois parmi les Hebreux; & cet Office estoit même une Charge de la Couronne dans ces tems-là: mais nous n'en voyons rien dans les Livres de Moïse, à qui Dieu commanda souvent d'escrire ce qu'il lui disoit; & il ne paroit point que Moïse ait establi dans sa République ces sortes d'Officiers. Cependant je ne voudrois pas condamner absolument cette opinion qui establit des Escrivains publics dés le tems de Moïse, comme quelques Auteurs l'ont fait depuis peu à l'occasion de cette Critique; parce que plusieurs savans hommes les ont reconnus avant le P. Simon, & les ont supposés comme une chose constante. C'est ce qu'on peut voir dans les meilleurs Commentaires sur l'Ecriture: & le Jesüite Sanctius dit, aprés avoir montré l'usage de ces Scribes du tems des Rois, qu'il semble qu'on ne peut pas douter, qu'ils n'ayent esté establis dés le tems de Moïse. Cela neanmoins ne peut avoir que de la vrai-semblance.*

Moïse a mis par ordre ces Annales. Je ne m'arrêterai pas ici aux preuves que quelques-uns ont produites, pour montrer que Moïse n'a point été l'Auteur du Pentateuque; parce qu'il n'auroit pas, disent-ils, parlé de lui-même en troisiéme personne, ni rapporté ses loüanges: je ne m'arrêterai pas, dis-je, à ces preuves, d'autant que cela est commun à d'autres Auteurs. Cesar parle de lui-même en troisiéme personne dans ses Commentaires. Joseph fait aussi la même chose dans son Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains, & de plus il y fait son Eloge. Mais si l'on considere avec tant soit peu d'application tout le corps du Pentateuque, on y pourra remarquer cette distinction d'Ecrivains dont je viens de parler: ce qui paroîtra encore davantage dans la suite de ce discours, où je fais voir évidemment la fausseté des raisons dont les Juifs se servent pour prouver que Moïse est l'Auteur de toute la Loi.

Cesar.
Joseph.

Selon ce principe, nous devons expliquer les passages, où il est dit que *Moïse écrivit ce que Dieu lui avoit dit*, par ces autres paroles, *Moïse fit écrire aux Ecrivains publics ce que Dieu lui avoit dit*: car il n'y a rien de plus ordinaire dans l'Ecriture, que d'attribuer à une personne ce qu'elle ordonne à une autre de faire, principalement quand la chose se fait en son nom. C'est ainsi qu'il faut interpreter le passage de la Genese, où il est dit que Dieu fit à Adam & à Eve des habillemens de peaux, & qu'il les en vêtit: ce qui signifie, que Dieu leur commanda de se faire des habits, & de s'en couvrir.

Genes. 3.

(h) Don Isaac Abravanel sçavant Juif Espagnol, appuye fortement le principe dont nous avons fait mention, touchant ces Prophetes ou Ecrivains publics, qui prenoient le soin de recueillir les Actes de ce qui se passoit dans l'Etat; & il pretend de plus, qu'ils n'écrivoient pas seulement les Histoires de leurs tems, mais qu'ils prenoient aussi la liberté d'ajoûter ou de diminuer ce qu'ils jugeoient à propos aux Memoires des autres Prophetes qui les avoient precedés. C'est aussi le sentiment de Procope, de Theodoret & de quelques autres Peres. Procope remarque dans ses Scolies sur les Livres des Rois, que les Auteurs de ces Livres & de ceux des Paralipomenes, ont pris leurs Histoires d'autres Actes plus anciens, dont ils ont pris occasion de composer leur Ouvrage. Theodoret, qui explique plus au long cette même pensée, assure que l'Histoire des Rois, de la maniere qu'elle est présentement, a été tirée de plusieurs autres Livres Prophetiques; de sorte qu'elle n'est qu'un Recueil des Actes qui avoient été compilés par les Prophetes ou Ecrivains publics qui avoient précedé, & qui étoient chargés de mettre par écrit ce qui arrivoit de leur tems. Ces sortes de Recueils se nomment dans l'Ecriture, *Divre Hajamim*, ou *Gestes*

Abrav. Pref. sur Jos.
Procop. lib. 3. Reg. cap. 16.
Theod. lib. 2. Reg. cap. 4. Id. lib. 3. Reg. cap. 11.

(h) *Abravanel n'a point estendu ce principe jusqu'aux Livres de Moïse, & les additions qu'il reconnoit estre dans les autres Livres, ne sont pas d'une grande importance.*

Lib. 3. Reg. cap. 11: 41. *Gestes des Temps :* & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles du Livre III. des Rois, *le reste des actions de Salomon se trouve écrit dans son Histoire.* Il n'y a rien de plus ordinaire dans les Livres des Rois & des Chroniques, que cette derniere expression, de laquelle on prouve évidemment, que la plus-part des Livres Sacrés qui sont venus jusqu'à nous, ne sont que des Abregés, & comme des Sommaires des anciens Actes qui se conservoient dans les Archives des Hebreux.

Maf. Perer. Masius, Pererius Jesuite, & quelques autres Auteurs orthodoxes n'ont aussi fait aucune difficulté de recevoir ces Ecrivains publics, comme nous verrons dans la suite de cette Histoire : & il seroit dangereux de vouloir corriger un Livre de l'Ecriture par un autre, quand ils ne conviennent pas tout-à-fait entr'eux; parce que chaque Prophete en faisant son Recueil, a eu ses raisons particulieres de changer, d'ajoûter, ou de diminuer selon les tems & les occasions. On ne sçauroit, ce me semble, apporter de meilleure raison que celle-là, pour expliquer la difference qui se trouve entre les Paralipomenes & les autres Livres Historiques de la Bible, où les mêmes faits sont rapportés avec quelque diversité.

Je sçai qu'il est défendu expressément dans le Deuteronome, d'ajoûter ou de diminuer quoi que ce soit à la Parole de Dieu. Mais on peut répondre avec l'Auteur du Livre intitulé *(i)* Cozri, que cette défense ne regarde que les personnes privées, & non pas ceux que Dieu avoit chargés d'interpreter sa volonté. Dieu a promis aux Prophetes & aux Juges du Sanhedrin, qui ont succedé à Moïse, la même grace & le même esprit de Prophetie, qu'à ceux qui vivoient de son tems; & partant ils ont conservé le même pouvoir non seulement d'interpreter la Loi, mais aussi de faire de nouvelles Ordonnances, qu'on écrivoit & qu'on mettoit en suite dans les Archives de la Republique. Dira-t-on, par exemple, que Samuël & David ont apporté du changement à la Loi, parce qu'ils ont creé de nouveaux Officiers pour servir au Tabernacle? Condamnera-t-on Salomon comme un Novateur, parce qu'en faisant bâtir le Temple, il a retranché quelque chose de ce qui avoit été ordonné par Moïse pour le Tabernacle, & qu'au contraire il en a ajouté d'autres? Enfin, on ne fera pas passer Esdras, ou celui qui a fait le Recueil des Paralipomenes, pour un *Esdr.* homme qui a corrompu les Livres Sacrés, parce qu'il a rapporté un grand nombre de faits autrement qu'ils ne sont rapportés dans les autres Livres de la Bible. Le principe d'Abravanel, qui est confirmé par quelques Peres, résout toutes ces difficultés. Ces Livres étant reveus par le Sanhedrin, ou par d'autres personnes inspirées de Dieu, avoient toute

(i) L'Auteur du Livre Cozri ne parle point de l'Ecriture en elle-mesme, mais seulement de l'explication des commandemens qui dependoit des Juges du Sanhedrin, lesquels pouvoient les estendre ou limiter selon les tems & les occasions.



toute l'autorité necessaire qu'on pouvoit desirer dans une affaire de cette importance.

Abrav. Pref. sur Jos. Abravanel est tellement persuadé de la verité de son principe, qu'il ose nier contre le sentiment de ses Docteurs dans le Thalmud, que Josué & *Jos. Sam.* Samuël soient les Auteurs des Livres qui portent leurs noms; & il assure nonobstant le témoignage de ses Peres, que Samuël est l'Auteur du Livre de Josué & de celui des Juges. Il attribuë de plus les Livres de Samuël & des Rois au Prophete Jeremie, qui, selon lui, les a compilés sur les Memoires de Samuël, de Nathan, de Gad & des autres Prophetes ou Ecrivains publics qui avoient vécu avant lui. Quoi qu'il en soit, il est au moins certain que Josué & Samuël n'ont pû mettre dans leurs Livres plusieurs faits & quelques expressions qui supposent évidemment qu'ils étoient déja morts; & par consequent, s'ils ont composé eux-mêmes les Histoires que nous avons sous leurs noms, il est absolument necessaire qu'on y ait ajoûté quelque chose: & l'on ne peut mieux justifier, ce me semble, ces Additions, qu'en établissant les Prophetes ou Ecrivains publics dont nous avons fait mention ci-dessus.

Au reste, nous avons dans l'Eglise un usage assez semblable à celui que je viens d'expliquer, bien que la même Eglise n'ait pas le droit de faire des Livres Canoniques & Divins, comme les Prophetes l'avoient dans le Vieux Testament, mais seulement de les declarer Canoniques. Il est certain que les premiers Conciles Generaux ont arrêté dans leurs definitions, qu'on n'ajoûteroit rien à leurs décisions à l'égard de ce qui appartenoit à la créance; & cependant les Conciles posterieurs n'ont pas laissé d'y ajoûter plusieurs choses pour un plus grand éclaircissement. Il en est de même des Prophetes qui ont succedé les uns aux autres dans le Vieux Testament: les derniers ont recueilli les Actes des premiers, en y ajoûtant quelques éclaircissemens, sans qu'on puisse dire pour cela qu'ils ayent ajoûté à la Parole de Dieu.

On peut encore prouver cette liberté que les Prophetes ont euë d'ajoûter quelque chose aux Livres Sacrés, par ce qui est rapporté au dernier Chap. de Josué, où il est dit qu'aprés qu'il eust renouvellé l'Alliance de Dieu avec les Israëlites, & qu'il leur eust exposé les Commandemens ausquels ils étoient obligés d'obeïr, il écrivit toutes ces choses dans le Volume de la Loi, afin qu'elles fussent observées. Il ne faut pas s'imaginer, que Josué ait écrit lui-même ces Ordonnances; mais il les fit écrire par les Ecrivains publics qui étoient chargés de ce soin-là. De plus, quand on dit que Josué ajoûta à la Loi les paroles de cette Alliance, cela se doit entendre de tout le Sanhedrin auquel il présidoit aprés la mort de Moïse; d'autant que c'est une coûtume ordinaire aux Juifs, de ne nommer que le Chef d'un Corps pour toute l'Assemblée à laquelle il préside. On doit aussi expliquer de la même maniere ce qui est à la fin du Deuteronome touchant la mort de Moïse: & ce n'est pas entendre assez le stile de l'Ecriture, de faire

Moïse

Moïse Prophete en cet endroit, comme Joseph & Philon l'ont prétendu. Enfin, je ne croi pas qu'on puisse nier que la Republique des Juifs n'ait eu de tems en tems des Prophetes ou Ecrivains publics, qui ont écrit ce qui se passoit parmi eux de plus considerable, & qui en ont conservé les Actes, lesquels avoient l'autorité publique, lors qu'ils étoient autorisés, comme remarque Eusebe, par ceux qui étoient chargés de ce soin-là.

Eusеb. de Prep. Ev.

(k) Le sentiment commun des Peres, qui croyent que le Recueil du Vieux Testament tel qu'il est aujourdhui, a été composé par Esdras, confirme ce que nous venons d'avancer; car Esdras n'a pû retablir ces Livres, qui, selon eux, avoient été corrompus pendant le tems de la Captivité, qu'en qualité de Prophete ou d'Ecrivain public : aussi est-il nommé dans l'Ecriture, *Scribe* ou Ecrivain par excellence. La pluspart des Juifs demeurent aussi d'accord, que les Memoires dont Esdras se servit pour faire son Recueil, étoient corrompus, à cause de la confusion qui arriva à leurs Livres dans le tems de leur captivité. Il y a neanmoins cette difference entre le sentiment des Peres & celui des Juifs sur ce sujet, que les premiers assurent qu'Esdras corrigea les defauts qui étoient dans ces Memoires : au lieu que les autres étant obligés d'avoüer que le Texte de l'Ecriture de la maniere qu'il est aujourdhui, est défectueux, ont mieux aimé attribuer ces manquemens aux Exemplaires sur lesquels Esdras a fait son Recueil, que de reconnoître de bonne foi, qu'ils ont negligé leurs Livres depuis ce tems-là.

Esdras.

CHAPITRE III.

Origine de quelques changemens dans le Texte de la Bible. Raisons des répetitions des mêmes Actes en differens Livres de l'Ecriture avec quelques diversités.

Le principe que nous venons d'établir touchant la liberté que les Prophetes ou Ecrivains publics ont eüe de changer quelque chose dans les Livres Sacrés, nous doit faire prendre garde à ne pas multiplier si facilement les diverses Leçons dans le Texte Hebreu. Par exemple, on ne peut pas dire que dans le Nouveau Testament les noms de Demas & de Demetrius, d'Epaphras & d'Epaphroditus, soient des varietés de lecture; mais l'un est simplement l'abregé de l'autre. Comme donc il a été libre aux Auteurs du Nouveau Testament, de se servir indifferemment de l'un ou de l'autre, l'on ne doit pas aussi trouver étrange, que ceux

(k) *L'Evesque dont on a parlé dans la seconde Note, ne peut souffrir ce sentiment des Peres touchant la reformation de la Bible par Esdras, parce qu'il le croit estre contre les regles du bon sens; d'autant qu'on osteroit au Pentateuque & aux Propheties leurs Auteurs toujours reconnus, & par consequent on leur contesteroit leurs dates, qui sont tout en cette matiere. Autrement on favoriseroit l'impieté de Porphyre, qui prétendoit que les Propheties avoient esté escrites aprés les choses arrivées. Ce raisonnement me paroit solide contre les libertins.*

ceux qui ont fait le Recueil du Vieux Testament, ayent usé de la même liberté dans une infinité de noms, qui sont écrits fort differemment selon les differens endroits où ils sont employés. C'est pourquoi il ne faut pas attribuer toutes ces diversités à la negligence des Copistes, puis qu'une partie peut être attribuée à ceux qui ont compilé les Memoires. Et ce qui appuye encore davantage ce sentiment, c'est que dans ces tems-là on n'observoit pas avec tant d'exactitude qu'on fait maintenant, de certaines Minuties de Grammaire, dont on n'a l'usage que depuis quelques siecles.

Rabbins. Les Rabbins ont recours à nôtre principe, pour expliquer les raisons de ces sortes de changemens qui sont si frequens dans la Bible. C'est ainsi *R. Sim.* que R. Simeon fils de Tsemah remarque au commencement de ses Commentaires sur Job, que dans l'Ecriture on met souvent un mot pour un autre, sur tout quand ils signifient la même chose; & que c'est pour cette raison que Tsahar fils de Simeon est aussi nommé Zarah, parce que ces deux mots signifient également *lumiere*. Selon R. Aben Me- *R. Aben Melec.* lec, Jethra Israëlite est le même que Jether Ismaëlite, qui prit le nom d'Ismaëlite, parce qu'il avoit demeuré parmi les Ismaëlites: mais de peur qu'on ne crût qu'il étoit en effet de la race des Ismaëlites, on l'appella Israëlite. Ce Rabbin apporte plusieurs autres raisons de ces changemens de noms; & il suppose que dans ces tems-là on se soucioit fort peu de mettre une lettre pour une autre, principalement quand elles avoient le même son ou la même figure: & partant selon l'opinion des Juifs, on doit plutôt attribuer cela à une diversité d'Orthographe, qu'à une erreur de Copiste. Mais il est à craindre qu'ils n'étendent trop loin ce principe, en l'appliquant à des changemens qu'on doit attribuer aux Copistes. Il n'y a pas neanmoins lieu de douter, que le langage Caldéen, qu'ils parlerent à leur retour de Babylone, & qui approche beaucoup de l'Hebreu, n'ait causé quelques changemens dans les mots; & c'est ce qui paroit manifestement dans ceux qui sont écrits avec un Aleph à la fin, au lieu d'un Hé: car les Caldéens changent la lettre Hé en Aleph; & comme la prononciation est toûjours la même, il est arrivé qu'on a confondu aisément ces deux lettres. Cette ressemblance des deux Langues a produit plusieurs autres changemens dans l'Orthographe, lesquels on pourroit expliquer par l'exemple des differentes Dialectes qui sont dans la Langue Grecque. On ne peut pourtant pas nier, qu'une bonne partie de ces diversités ne vienne de la negligence des Copistes: & c'est ce que j'ai remarqué, en conferant ensemble plusieurs Manuscrits Hebreux.

L'on a aussi pris la liberté d'abreger ou d'alonger plusieurs noms pour des raisons differentes, si nous voulons nous en rapporter aux Juifs; ce qui arrive d'ordinaire aprés plusieurs siecles: & il se peut faire, que ceux qui ont recueilli les anciens Memoires, se soient servis en un endroit de l'ancien mot, & dans un autre de la nouvelle maniere de prononcer ou d'écrire ce même mot. Selon cette

R. Levi. te regle R. Levi Ben Gerson témoigne que Jabets écrit par un Ain, est le même que Abetsan écrit par un Aleph, dautant que ces deux lettres se prononcent presque de la même maniere. Il n'y a rien de plus ordinaire que ces sortes de remarques dans *R. R. Juda, Jona, Kimhi.* les Livres des Rabbins Juda, Jona, Kimhi & des autres Juifs Grammairiens. Nous en trouvons même plusieurs exemples dans les Langues de l'Europe, comme il seroit facile de le prouver par les differentes Dialectes des Langues Espagnole & Françoise. Les Gascons mettent un *b* où nous prononçons un *v*: & les Italiens prononcent aussi assez souvent un *g* en la place de nôtre *c*; car ils disent *Gabinet* au lieu de *Cabinet*: lequel changement n'est pas aussi inconnu aux Juifs; y ayant plusieurs mots dans le Texte Hebreu de la Bible, dont il est difficile de trouver l'explication, qu'en prenant ces deux lettres l'une pour l'autre. Il est impossible de faire une bonne Traduction de l Ecriture, qu'on ne sçache parfaitement les raisons de tous ces changemens, soit qu'ils viennent des Copistes, ou de ceux qui ont compilé les anciens Memoires, & qui ont laissé les mots comme ils les ont trouvés, sans se mettre en peine de cette exactitude d'Orthographe qui étoit en usage avant la Captivité.

Ce qui pourroit faire croire, que les choses sont quelquefois arrivées de cette maniere; c'est qu'on a souvent gardé l'uniformité d'Orthographe dans un même Livre, & que la diversité ne se trouve d'ordinaire que dans differens Livres: au lieu que si le changement venoit toûjours des Copistes, il n'y auroit pas tant d'uniformité. C'est ainsi que la même personne qui est nommée *Bat-sera* fille *d'Amiel* dans les Paralipomenes, *Paralip.* est appellée au Livre II. de Samuël, *Sam. 2.* *Bat-seba* fille *d'Eliam*, par un changement de la lettre *v* en *b* pour le premier mot, & par une transposition des lettres pour le second. Il semble que si ce changement étoit une erreur des Copistes, l'on auroit reformé l'un par l'autre: mais dans la pensée où l'on a été, que les noms propres changent souvent selon les tems & selon les lieux, on n'a pas osé le faire. De plus, ces changemens sont assez frequens, quand les mots sont synonymes, comme l'on peut voir dans les noms d'Isboset & d'Isbaal; car celui qui se nomme Isboset au premier Livre des Rois, est appellé *Reg. 1.* Isbaal dans les Paralipomenes, parce *Paralip.* que Boset & Baal sont des termes synonymes dans l'Ecriture, selon la remarque d'Aben Melec, qui le prouve par d'autres passages. *R. Aben Melec.* Gedeon est aussi appellé pour la même raison Jerubaal & Jeruboset. Nous ne trouvons pas étrange, que Bethel qui signifie *maison de Dieu*, soit aussi nommé dans l'Ecriture Bethaven, qui signifie *maison d'iniquité* ou *d'Idole*: nous ne trouvons pas, dis-je, cela étrange, parce que nous en voyons les raisons dans la même Ecriture. Il en est de même d'une bonne partie des autres changemens, quoi que les raisons nous en soient cachées; & il faut juger de ceux qui nous sont inconnus par les autres qui nous sont connus, puis que ces derniers prouvent suffisamment la liberté que les Ecrivains publics ont eüe de refor-

former les Livres Sacrés en faisant leur Recueil. Si nous avions les Annales des Rois de Juda & d'Israël, d'où Esdras a tiré la meilleure partie de son Histoire Chronologique, nous y trouverions sans doute plusieurs éclaircissemens pour resoudre les difficultés qui se rencontrent sur ce sujet: mais il nous manque beaucoup de ces anciennes Histoires qui avoient été recueillies par les Prophetes, & encore n'avons-nous que des abregés de celles qui nous restent. Il est certain qu'Isaïe a composé une Histoire entiere du regne d'Ozias, laquelle nous n'avons plus: & le Livre des Batailles du Seigneur, dont il est fait mention dans les Nombres, est une preuve évidente que les Histoires qui sont rapportées dans les cinq Livres de Moïse, ont aussi été prises de plusieurs Recueils qui ont été perdus. Il nous manque même des Propheties, & l'on ne peut pas assurer, que celles qui sont venuës jusqu'à nous soient completes. Les Propheties de Jonas, desquelles il est parlé au Livre II. des Rois, nous sont tout-à-fait inconnuës.

Isaïe. Liv. 2. des Paralip. 26: 22.

Nomb. 21: 14.

Jonas. Liv. 2. des Rois, 14. 25.

Outre les changemens que nous venons d'expliquer, il y en a d'autres plus considerables, & qu'on doit aussi attribuer à la liberté qu'ont prise ceux qui ont fait le Recueil des Memoires, & qui en ont composé un corps d'Ecriture pour le donner au Public, en les accommodant à leur tems & à leur dessein; ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui abregent les Livres des autres. C'est pourquoi il est difficile d'expliquer, pourquoi ceux qui ont fait le Recueil de chaque Livre de la Bible en particulier, n'ont parlé que de certains faits, sans toucher à d'autres plus remarquables. Que peut-on dire là-dessus, sinon que ce qui nous reste aujourdhui, n'est qu'un abregé des anciens Memoires qui étoient beaucoup plus étendus, & que ceux qui ont fait ces abregés ont eu leurs raisons particulieres que nous ne pouvons pas penetrer? Il est donc plus à propos de garder le silence sur ce sujet, & de s'en tenir aux raisons generales que nous avons rapportées, que d'approfondir davantage cette matiere, & de vouloir condamner par une Critique peu judicieuse ce que nous n'entendons point. Il seroit, par exemple, mal-aisé de dire, pourquoi celui qui a fait le Recueil des Livres de Samuël, n'a décrit que ce qui étoit de moins important, & qu'il n'a point parlé des principales actions de David, desquelles il est cependant fait mention dans les Paralipomenes, qui ne sont le plus souvent qu'un abregé des autres Livres. La même difficulté se rencontre dans l'Histoire des Rois, où plusieurs faits considerables ont été aussi omis, qui sont neanmoins rapportés dans les Paralipomenes. On ne peut pas dire qu'Esdras, ou celui qui a fait la compilation des Paralipomenes, les ait ajoûtés de lui-même, puis qu'il s'est servi des anciens Memoires qui restoient, & qu'il est même fait mention de ces Memoires dans les Livres de Samuël & des Rois. Il faut donc conclure necessairement, que chaque Compilateur a fait son Recueil selon la fin qu'il s'est proposée, & qu'il a abregé sa matiere selon le dessein qu'il avoit alors.

L'on doit auſſi attribuer à cette même cauſe les changemens que nous voyons en un même Acte rapporté en differens Livres de la Bible; & ces repetitions ont toutes, leurs raiſons particulieres. C'eſt ainſi que celui qui a recueilli les Livres de Samuël, a crû qu'aprés avoir parlé des combats & des victoires de David, il étoit neceſſaire d'inſerer dans ſon Recueil, le Cantique où le même David rend graces à Dieu des faveurs qu'il avoit reçûës de lui, & du repos dont il jouïſſoit aprés avoir vaincu ſes ennemis. On n'a pas laiſſé pour cela de recueillir ces mêmes Cantiques qui regardent les combats & les victoires, & de les mettre avec d'autres dans un Volume ſeparé, auquel on a donné le nom de Pſeaumes. On doit faire le même jugement de l'Hiſtoire d'Ezechias, qui ſe trouve dans l'Hiſtoire des Rois & dans la Prophetie d'Iſaïe. Le Prophete ou Ecrivain public qui a compilé les Livres Hiſtoriques que nous nommons les Livres des Rois, a publié cette Hiſtoire pour faire connoître la perſonne & les actions du Roi Ezechias: d'autre part ceux qui ont fait le Recueil des Propheties d'Iſaïe, n'ont pas voulu omettre celle qui regardoit la maladie du Roi Ezechias. L'on trouve auſſi dans la Prophetie de Jeremie, quelques diſcours qui ſont dans le Livre des Rois, ſans qu'on puiſſe nommer cela une repetition inutile. Au reſte il eſt bon de prendre garde, que ceux qui ont été les Auteurs de ces Recueils, n'ont pas crû qu'ils fuſſent obligés de copier les autres avec la même exactitude qu'auroient pû faire de ſimples Copiſtes, qui n'ont pas la liberté de s'éloigner en quoi que ce ſoit de l'Original qu'ils copient: & par là on peut donner la raiſon des diverſités qui ſe trouvent dans un même Acte rapporté en differens endroits; au moins cela ſuffit-il pour en expliquer une partie. Je ne prétens pas les juſtifier toutes, étant perſuadé qu'il y en a pluſieurs qui viennent des Copiſtes. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de parler de ces dernieres varietés, dont nous traitons ailleurs.

CHAPITRE IV.

Explication plus particuliere des changemens qui ſont arrivés aux Livres Sacrés, principalement aprés la Captivité. Opinion des Rabbins & des Peres ſur ce ſujet. Comment le Recueil de la Bible a été fait.

QUOI que les Juifs aprés le retour de leur captivité, ſemblent n'avoir plus donné le nom de Prophetes à ceux qui étoient chargés d'écrire ce qui ſe paſſoit de plus important dans leur Republique, & de recueillir les Memoires qui étoient dans les Archives; ils n'ont pas laiſſé d'avoir ces mêmes Ecrivains publics, à qui ils donnoient le nom de *Sopherim*, qui ſignifie *Scribes*, ou Ecrivains. *Scribes.* C'eſt la qualité qui eſt attribuée à Eſdras dans l'Ecriture Sainte, comme s'il avoit été le Chef de ces Ecrivains publics qui travaillerent au rétabliſſement des Livres Sacrés, aprés que les Juifs furent retournés de Babylone à Jeruſalem. Nous ne devons pas ajoûter beaucoup de foi

à ce que les Docteurs Juifs rapportent dans le Thalmud, des Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier, car ils n'ont jamais examiné cette matiere avec application, de sorte que Don Isaac Abravanel a été obligé d'abandonner leur sentiment sur ce sujet. Mais je croi qu'il est inutile de rechercher avec trop de curiosité les Auteurs particuliers de ces Livres, parce qu'on n'en peut avoir que des conjectures incertaines; & de plus il suffit que nous sçachions en general, que ces Livres ont été écrits par des Prophetes à qui la Republique avoit commis ce soin-là, & qu'ils ont été rendus publics par l'autorité du Sanhedrin, ou de ceux qui étoient inspirés de Dieu pour cela, comme le remarque Eusebe. Il importe fort peu qu'ils ayent eu le nom de Prophetes ou d'Ecrivains, pourveu qu'il soit constant que pendant tout le tems que la Republique des Hebreux a subsisté, il étoit necessaire qu'elle eût ces sortes de Prophetes ou Ecrivains publics dont nous avons décrit les qualités.

Thalm. cap. Bava batra.

Abrav.

Ces derniers Ecrivains ayant compilé sous Esdras, comme on le croit communément, tous les anciens Memoires qu'ils pûrent trouver, & en ayant fait un Recueil en abregé, où ils ajoûterent quelque chose, il est mal-aisé de distinguer les changemens qu'ils ont faits, d'avec ceux que chaque Prophete en particulier avoit faits avant ce tems-là dans les Ouvrages qu'il a recueillis sur les Memoires de ses predecesseurs, & qui se conservoient dans les Archives. Les raisons qu'Abravanel apporte pour montrer que Josué & Samuël ne sont point les Auteurs des Livres que nous avons sous leurs noms, au moins de la maniere que nous les avons présentement, paroissent, à la verité, concluantes; mais elles ne prouvent pas efficacement, que Samuël soit l'Auteur du Livre de Josué, & Jeremie de celui qui est sous le nom de Samuël, comme le prétend le même Abravanel. Les preuves de ce Rabbin consistent, en ce que dans les Livres de Josué & de Samuël, il est fait mention de certains faits qui ne sont arrivés qu'aprés leur mort: mais il se peut faire que ceux qui ont fait le dernier Recueil des Livres Sacrés, y ayent inseré ces additions, étant certain d'ailleurs qu'ils y en ont inseré d'autres. Il est neanmoins fort probable, que Jeremie a fait le Recueil de l'Histoire des Rois, & qu'il a mis à la teste de cette Histoire le Livre de Samuël, en y ajoûtant ce qu'il a crû necessaire pour un plus grand éclaircissement. Quoi qu'il en soit, nous n'avons point de marques évidentes pour distinguer ces premiers changemens ou additions, d'avec les derniers, que l'on attribuë communément à Esdras, ou plûtôt à l'Assemblée à laquelle il présida au retour de Babylone, lors qu'il fut question de faire un corps d'Ecriture qui servist de regle aux Juifs. Les plus doctes Rabbins, qui reconnoissent des defauts dans la Bible, les attribuent aux Exemplaires dont Esdras se servit pour faire son Recueil, & ils pretendent que ces Exemplaires étoient

Abrav. Pref. sur Jos.

Rabbins.

étoient defectueux, & qu'il joignit ensemble les Memoires qu'il trouva sans les corriger; de sorte qu'en quelques endroits le sens est demeuré imparfait, & en d'autres il y a des repetitions d'une même chose, qui paroissent plûtôt des explications du Texte, que les paroles du même Texte. Par cette voye il leur est aisé de donner les raisons d'un grand nombre de redites qui sont dans l'Ecriture, & d'une infinité de mots synonymes qui ne signifient tous que la même chose. Mais il semble qu'ils n'ont embrassé cette opinion, que pour autoriser cespretendus defauts du Texte Sacré, en les attribuant à Esdras, comme si dans la suite du tems il n'y étoit survenu aucun changement considerable par la faute des Copistes. Il est pourtant certain, qu'Esdras avoit le pouvoir de corriger ce qu'il trouvoit de defectueux dans ses Memoires, & d'y ajoûter ce qu'il jugeoit necessaire. L'on ne peut pas même nier qu'il ne l'ait fait. Mais ce qui embarasse les Juifs dans cette affaire, c'est qu'ils trouvent dans le Texte d'aujourdhui de certaines choses, dont ils ne peuvent donner raison, qu'en les attribuant aux Exemplaires, dont ils prétendent qu'Esdras se servit pour faire le Recueil des Livres Sacrés.

Il n'est pas necessaire de nous arrêter aux anciens Docteurs Juifs, qui font mention de la diversité qui étoit dans les Exemplaires de la Bible dés le tems d'Esdras. Ils en rapportent trois differens: mais *Thalm.* comme les Thalmudistes ne sont pas exercés dans cette Critique, il vaut mieux consulter les Rabbins, qui se sont plus appliqués à ce genre d'étude, que ces Docteurs allegoriques. R. David Kimhi, R. Aben-Melec & quelques autres, ont trouvé de si grandes difficultés dans les Livres des Paralipomenes, principalement dans ce qui regarde les Genealogies, qu'aprés avoir tenté plusieurs voyes pour les resoudre, ils sont souvent contraints d'avoüer, que les Exemplaires sur lesquels Esdras a fait son Recueil, étoient defectueux. Aussi y a-t-il tres-peu de Juifs qui ayent osé faire des Commentaires sur les Chroniques ou Paralipomenes. Kimhi remarque, qu'il n'en avoit vû qu'un qu'il trouva à Narbonne; & encore ne l'estime-t-il pas, d'autant qu'il étoit rempli d'allegories, qui sont inutiles pour l'explication literale du Texte. Don Joseph, Juif Espagnol qui a écrit sur ces mêmes Livres, les a trouvés si embarassés, qu'il n'a rien dit qu'en doutant. Ce Rabbin ayant reconnu qu'une partie des Genealogies étoit imparfaite, & même douteuse, en les comparant avec les Livres de la Genese, de Josué, de Samuël & des Rois, où il en est aussi traité, est obligé de dire, qu'Esdras a trouvé en abregé les familles dont il parle, & qu'il les a décrites de la même maniere qu'il les a trouvées. De plus, le même Auteur aprés avoir examiné la grande diversité qu'il y a tant dans les noms que dans les choses, ajoûte qu'on n'en doit pas être surpris, parce qu'il arrive ordinairement, qu'aprés un long-tems les noms & les choses se changent; & il conclut enfin, qu'Esdras a copié tout cela comme il l'avoit pû recueillir, *un peu d'un côté,*

RR. Kim. Aben Melec. *R. Kimhi.* *Don Joseph.*

coté, & un peu d'un autre, & que c'est la veritable raison pourquoi il ne fait pas toûjours une Genealogie de suite & avec ordre. Et pour appuyer davantage sa pensée, il assure que les Juifs avoient alors perdu l'ordre de leurs Genealogies, & qu'Esdras recueillit ce qu'il en pût trouver, bien que cela fût assez souvent sans ordre & écrit deux fois.

R. Levi. R. Levi Ben Gerson, qui a aussi composé un Commentaire sur les Paralipomenes, doute presque par tout, & se sert ordinairement de ces termes, *Il semble, il se peut faire, peut-estre,* & de quelques autres semblables; tant il étoit persuadé, qu'il étoit difficile de resoudre les grandes difficultés qui se rencontrent dans ces Livres. *R. Kimhi.* R. D. Kimhi fait, à la verité, paroître plus de subtilité que les autres Rabbins, dans les Commentaires qu'il a écrits sur ces mêmes Livres: mais il est aussi quelquefois contraint d'accuser les Memoires dont Esdras s'est servi dans sa compilation. *R. Aben Melec.* Aben Melec, qui a abregé les Ouvrages de ceux qui l'avoient précedé, ne trouve point aussi de meilleur moyen pour expliquer toutes ces difficultés, que de dire avec plusieurs autres, que dés le tems d'Esdras il y avoit quantité de varietés dans les Exemplaires Hebreux, qui n'ont point été reparées par le même Esdras, ni par aucun autre Ecrivain de ces tems-là, s'étant contentés de donner les Livres les plus corrects qu'il leur a été possible sur les Memoires qu'ils avoient. Ces mêmes Juifs ajoûtent, qu'on ne se mettoit pas beaucoup en peine alors de cette exactitude d'Orthographe, ni d'autres minuties dont on fait aujourdhui une étude serieuse pour rendre les Exemplaires de la Bible plus corrects.

Les plus sçavans Juifs demeurent donc d'accord, que le Texte Hebreu de la Bible est maintenant defectueux: mais il y a bien de l'apparence qu'ils se trompent, en rejettant tout ce qu'ils nomment defaut, sur les Memoires dont Esdras s'est servi. Il est plus à propos d'accuser les Copistes Juifs, que ceux qui ont composé le corps des Ecritures que nous appellons Canoniques. Il y a des exemples manifestes d'omissions, qui ne peuvent venir que des Copistes, & ausquelles on peut aisément suppléer par d'autres Livres: & si nous avions les anciens Memoires sur lesquels on a fait ce Recueil, il seroit plus facile de corriger ces omissions. Les Peres conviennent en partie avec les Juifs touchant le desordre qui arriva aux Exemplaires Hebreux pendant le tems de la Captivité: mais ils ne veulent pas qu'Esdras n'ait fait autre chose que de les joindre ensemble avec leurs imperfections. Bellarmin, qui a examiné le sentiment des Peres sur ce sujet, est dans cette pensée, qu'il ne faut pas suivre l'opinion de ceux qui ont crû, que les Livres des Juifs ont été entierement perdus dans leur exil, & qu'Esdras en dicta de nouveaux: puis il ajoûte, que les Peres qui ont le mieux traité cette matiere, ont dit simplement qu'Esdras n'a fait que ramasser les Exemplaires qui restoient, & qu'il les a corrigés dans les endroits qui avoient été corrompus. Cela est conforme au sentiment de Theodoret, qui *Bellarm. lib. 2. de Verbo Dei.* *Theodor. Praef. in Psalm.*

qui affirme qu'Esdras retoucha les Livres Sacrés, où il s'étoit glissé beaucoup d'erreurs, tant par la negligence des Juifs, que par l'impieté des Babyloniens. Clement d'Alexandrie appelle ce Recueil attribué à Esdras, *Anagnorismon* ou revision. C'est pour cette raison, que Saint Jerôme écrivant contre Helvidius, n'ose pas citer absolument sous le nom de Moïse les Livres de la Loi; mais il se sert de ces termes, *Soit que vous vouliez dire que Moïse soit l'Auteur du Pentateuque, ou qu'Esdras l'ait rétabli, cela m'est indifferent.* En effet, le passage qu'il cite en ce lieu-là n'étoit point de Moïse, quoi qu'il se trouvast dans les Livres qu'on lui attribüe.

Clem. Alex. lib. I. Stromat. Hieron. adv. Helvid.

On doit préferer cette derniere opinion des Peres à celle des Juifs, qui ont poussé si avant leur principe, qu'ils ont osé dire, que les diverses Leçons qu'on voit aujourdhui dans le Texte Hebreu, y étoient dés le tems d'Esdras: ce qui n'a aucune apparence de raison, comme on le prouvera dans la suite de ce Livre, où nous montrerons en particulier l'origine de ces diverses Leçons. Mais la plus-part des Juifs ne s'étant pas beaucoup appliqués à la Critique de l'Ecriture Sainte, & voulant neanmoins resoudre toutes les difficultés qui se presentent, ont eu recours à deux grands principes, qui sont la Montagne Sinaï, & la grande Assemblée, qui se tint, selon eux, sous Esdras. Quand ils n'ont pas dequoi satisfaire aux doutes qu'on leur propose, ils répondent que c'est une Tradition constante, qui est venüe de la Montagne Sinaï jusqu'à eux par succession de tems. C'est ainsi qu'ils font Moïse Auteur de la plus-part de leurs rêveries: & lors que les choses dont il est question sont manifestement posterieures à Moïse, ils ont recours à la grande Synagogue ou Assemblée, dont Esdras étoit le Chef; & de cette maniere ils mettent toûjours à couvert leur ignorance. Au reste, soit que ces defauts prétendus par les Juifs viennent de la corruption des Exemplaires dont Esdras s'est servi, comme les Rabbins le croyent, ou qu'ils viennent des Copistes, comme nous le croyons, on ne peut nier qu'ils ne soient fort anciens, puis qu'ils se trouvent la plus-part dans la Version Grecque attribuée aux Septante.

Il y a neanmoins de certaines choses, qu'on pourroit plûtôt attribuer à ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, qu'aux Copistes, comme sont les redites frequentes & les termes synonymes, qui semblent avoir été ajoûtés par maniere d'explication. Cela paroit assez évidemment dans la compilation qu'on a faite des Proverbes, où il y en a plusieurs qui n'expriment que la même chose, & qu'on auroit pû retancher; si ce n'est qu'on dise, que les Copistes en ont repeté plusieurs. Mais il est, ce me semble, plus vraisemblable, qu'on a ramassé ces Proverbes sur differens Exemplaires, où ces repetitions se trouvoient, & que ceux qui les ont composés, ne se sont pas mis en peine d'ôter ce qui paroissoit inutile, parce qu'il servoit comme d'éclaircissement. Ils ont seulement ajoûté quelques liaisons

Proverbes.



pour les joindre mieux ensemble, & pour n'en faire qu'un corps. Le premier Verset du Chap. 25. des Proverbes est de cette nature, & ces paroles, *Voici aussi les Proverbes de Salomon, que les Gens du Roi Ezechias ont copiés*, ne peuvent être que de celui qui les a décrits pour en former le Recueil que nous avons, étant auparavant dispersés en differens Exemplaires. Il en est de même des Propheties, qui n'ont pas été tout-à-fait composées par les Prophetes de la maniere qu'elles sont présentement; mais ceux qui les ont recueillies, y ont inseré d'autres Actes à l'occasion de quelques Histoires qui pouvoient servir à l'éclaircissement de ces Propheties. A quoi l'on doit ajoûter ce qui est à la teste de chaque Prophetie, & même des autres Livres de la Bible en forme de titre, où nous voyons les noms des Auteurs marqués au commencement, avec quelques paroles qui appartiennent à l'Histoire de ces tems-là. Selon cette maxime, on n'aura pas égard à la reflexion que Cajetan a faite sur les premiers mots des Paraboles de Salomon, où il observe que Salomon est le premier des Ecrivains Hebreux qui ait mis son nom au commencement de son Livre, & que les Prophetes l'ont en suite imité. Il y a bien plus d'apparence, que ces titres & plusieurs autres choses semblables ont été ajoûtés par les Auteurs du Recueil de la Bible, de la même maniere qu'on a ajoûté des titres à la plus-part des Pseaumes. Ce qu'on reconnoîtra encore plus aisément, à cause de la diversité du stile dans les deux premiers Chapitres de Job, qui ont été mis à la tête de ce Poëme en forme d'Argument ou de Prologue. Ce qu'on a de plus inseré dans ce même Poëme, pour marquer les differentes personnes qui parlent, y a aussi apporté de grands éclaircissemens: au lieu qu'il y a beaucoup de confusion dans le Livre des Cantiques, où l'on a de la peine à distinguer les Auteurs, parce qu'ils n'ont pas été marqués.

Prophéties. *Cajetan, Comm. in Parab. Salom.* *Job.* *Cantiques.*

Pour entendre mieux en quoi consistoient dans les commencemens ces Propheties dont nous avons parlé, on remarquera que les Prophetes n'avoient pas seulement le soin de recueillir les Actes de ce qui se passoit de considerable dans la République, & d'écrire les Livres Sacrés; mais en qualité d'Orateurs publics, ils haranguoient en présence du Peuple selon les besoins de l'Etat, ils prédisoient les maux dont il étoit menacé, & Dieu se servoit d'eux pour declarer sa volonté, & reveler les choses les plus cachées. Ces Harangues ou Propheties étoient enregistrées & conservées dans les Archives, de la même maniere que tous les autres Actes: l'on en distribuoit même plusieurs Copies, afin que le Peuple les pût lire, & qu'il se corrigeât par ces exhortations. Lors qu'on a voulu faire un corps de toutes ces Propheties, il a été necessaire de les mettre en ordre, & l'on y a inseré d'autres Actes qui appartenoient aux affaires de ce tems-là. L'on reconnoîtra aisément ces additions par la seule lecture de ces Livres. Il arrive même quelquefois, que l'Auteur du Recueil en fait mention

Propheties.

tion par de certains mots qu'il ajoûte pour lier mieux le discours. Il reste neanmoins tant dans ces Propheties, que dans les autres Livres, plusieurs manquemens que je n'ose pas attribuer aux Auteurs du Recueil, étant persuadé qu'ils y sont survenus par la negligence des Juifs, lesquels n'ont pas conservé le Texte de la Bible avec assez d'exactitude. Il y a, par exemple, dans le Texte de Jeremie plusieurs phrases si coupées, qu'on n'en peut trouver le sens, qu'en y suppléant beaucoup de mots, ou en renversant l'ordre des periodes, pour les remettre dans leur état naturel. Ce qui peut aussi venir en partie du stile particulier des Ecrivains: car il y a une grande difference entre le stile d'Isaïe & celui de Jeremie. Ce dernier met indifferemment une préposition pour une autre, le masculin pour le feminin, & le feminin pour le masculin, le pluriel au lieu du singulier, & le singulier au lieu du pluriel, le préterit en la place du futur, & le futur en la place du préterit. Mais Isaïe, qui étoit homme de qualité, tombe rarement dans ces irregularités: ses mots sont purs & choisis, & il sçait proportionner son discours au sujet qu'il traite. C'est ce qui a fait dire à Saint Jerôme, que les expressions d'Isaïe étoient pures & nobles, parce qu'il étoit homme de qualité; au lieu que Jeremie ayant été élevé à la campagne parmi les païsans, avoit un stile bas & simple. Ce qui n'empêche pas, comme remarque le même Pere, qu'il n'ait eu le même esprit de Prophetie que les autres Prophetes qui ont été plus éloquens que lui.

Hieron. Praef. in Isaj. & Jerem.

C'est aussi pour la même raison, que le Prophete Amos se sert de comparaisons prises des lions & d'autres animaux, parce qu'il avoit été élevé dans les forests parmi ces sortes de bêtes.

CHAPITRE V.

Preuves des additions & autres changemens qui ont été faits dans l'Ecriture, & en particulier dans le Pentateuque. Moïse ne peut être l'Auteur de tout ce qui est dans les Livres qui lui sont attribués. Divers exemples.

Il n'est pas mal-aisé d'apporter d'autres preuves, pour montrer que Moïse n'est pas seul l'Auteur de tout le Pentateuque, de la maniere qu'il est aujourdhui. St. Jerôme, comme il a été remarqué ci-dessus, n'a pas osé le lui attribuer tout entier: & Masius, qui est un des plus sçavans & des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture que nous ayons eu dans ces derniers siecles, ne fait aucune difficulté de dire, qu'on a ajoûté plusieurs choses aux anciens Livres de Moïse. Il reconnoit ces Ecrivains publics dont nous avons parlé: & Pererius Jesuite entre aussi dans ce sentiment de Masius, qui lui a paru fort raisonnable. Ce Jesuite croit qu'on a pris quelque chose des Ouvrages de ces Ecrivains publics, pour l'inserer aux Livres Sacrés que nous avons maintenant. Il ne rejette pas aussi les raisons dont Masius se sert, pour prouver que les Livres de Moïse ne sont pas présentement dans l'état où ils étoient quand

Hieron.

Mas. Praef. Comm. in Jos.

Perer. Praef. Comm. In Genes.

Moïse



Moïse les écrivit. Or ces raisons consistent principalement, en ce que l'on voit dans le Pentateuque d'autres Livres cités, des Proverbes & des Vers ou des Sentences qu'on ne peut pas douter être posterieurs à Moïse. Les Auteurs de ces Vers ou Sentences y sont nommés *Moscelim*, c'est-à-dire, Ecrivains élegans & subtils, lesquels écrivoient des Livres en Vers, ou plûtôt d'un stile coupé & sentencieux. Bonfrerius Jesuite a aussi attribué à d'autres Ecrivains qu'à Moïse, plusieurs faits que ce Legislateur ne pourroit avoir écrits que par un esprit de Prophetie. Dira-t-on, par exemple, que Moïse soit l'Auteur du dernier Chapitre du Deuteronome, où sa mort & sa sepulture sont décrites? Je sçai que Joseph & Philon ont eu recours en cette occasion à la Prophetie: mais on ne les doit pas croire en cela, non plus que les autres Juifs, qui attribuent toute la Loi à Moïse, pour la rendre plus authentique. Nous avons déja remarqué, que Josué ajoûta quelque chose à la Loi: & de plus, si Moïse étoit Auteur du Pentateuque, de la maniere qu'il est écrit présentement, auroit-il pû se servir de cette façon de parler, *Alors les Cananéens étoient dans le païs?* L'on sçait que les Cananéens possedoient encore au tems de Moïse le païs dont il est fait mention en cet endroit; & cela n'a cependant pû être écrit qu'aprés qu'ils en furent chassés. Les noms de Hebron, de Dan & quelques autres qui sont dans le Pentateuque, n'étoient point du tems de Moïse. Il semble aussi qu'il n'ait pas pû écrire ces paroles, *Voici les Rois qui ont regné dans l'Idumée avant que les Israëlites eussent des Rois.* Cette façon de parler suppose l'établissement des Rois parmi les Hebreux: & Bonfrerius Jesuite rapportant sur ce passage l'explication de quelques Interpretes, ajoûte ces mots: *J'aime mieux dire, qu'un autre Ecrivain a ajouté quelque chose aux Livres de Moïse, que de le faire passer toûjours pour un Prophete.* Je sçai qu'on peut apporter des réponses à la plus-part de ces passages & à quelques autres qu'il seroit inutile de produire: mais pour peu de reflexion qu'on veüille faire sur ces réponses, on les trouvera plus subtiles que veritables; & je ne croi pas qu'il soit necessaire, ni même judicieux, d'avoir recours à ces sortes de fuites, puis que les plus sçavans Peres ont avoüé librement, que le Pentateuque, au moins de la maniere qu'il est maintenant, pouvoit n'être pas attribué tout entier à Moïse.

Bonfr. Comm. in Pentat.

Genes. 12: 3.

Genes. 36: 31.

Bonfr.

Outre ces manieres de parler & plusieurs autres semblables (l) dont Moïse n'a pû être l'auteur, il y a une infi-

(l) *Mr. Huët & le Prelat dont nous avons déja parlé, demeurent d'accord, qu'il s'est pû faire que les additions qu'on avoit mises à la marge des Livres de Moïse, ont esté en suite ajoutées dans le Texte: ce qui paroit d'autant plus vraisemblable, que cela est arrivé à l'ancienne Version Grecque des Septante, & à la plus-part des Livres. Il sera aisé par cette voye, d'expliquer les redites ou repetitions dont le P. Simon parle en cet endroit, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à ceux qu'il suppose avoir fait le Recueil des Livres Sacrés.*

infinité de redites d'une même chose dans le Pentateuque, qui ne sont point apparemment de Moïse, mais plûtôt de ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, & qui ont joint ensemble plusieurs Leçons ou explications des mêmes mots, ne jugeant pas à propos d'ôter de leurs Exemplaires ce qui éclaircissoit le Texte. Nous pouvons mettre au nombre de ces redites ou repetitions, la description du Deluge, de la maniere qu'elle
Genes. 7. est au Chapitre 7. de la Genese, depuis le Verset 17. jusqu'au Verset 24. Il est dit au Verset 17. *Que les eaux s'accrûrent, & qu'elles éleverent l'Arche au dessus de la terre*: puis au Verset 18. *Que les eaux se renforcerent & s'accrûrent beaucoup sur la terre*: & au Verset 19. *Que les eaux s'accrûrent beaucoup sur la terre, de sorte que toutes les plus hautes montagnes en furent couvertes*: ce qui est encore repeté au Verset 20. où il est dit, *Que les eaux s'accrûrent de quinze coudées, dont les montagnes furent couvertes.* Il y a bien de l'apparence, que si un seul Auteur avoit composé cet Ouvrage, il se seroit expliqué en bien moins de paroles, principalement dans une Histoire. Les Versets 21, 22 & 23. de ce Chapitre ne marquent aussi que la même chose par des termes synonymes. Il est dit au Verset 21. *Que toute chair qui avoit mouvement sur la terre, expira*: puis au Verset 22. *Que tout ce qui avoit vie en la terre mourut*: & au Verset 23. *Que tout ce qui subsistoit sur la terre fut détruit.* Le nombre des animaux qui moururent est aussi repeté dans les Versets 21 & 23. Il est vrai qu'il y a trois mots differens dans ces trois Versets pour exprimer *la terre*: mais ces trois differens mots ne signifient que la terre, & les autres expressions sont aussi synonymes.

Ces redites sont encore plus frequentes dans l'Exode & dans le Levitique, que dans la Genese: ce qui est cause que les Septante & l'Auteur de la Vulgate abregent quelquefois les mots, en gardant seulement le sens. Je ne prétens pas parler ici des repetitions d'une même chose qui se trouvent en differens Chapitres ou en differens Livres de la Loi; car il se peut faire, qu'il y ait eu raison de repeter un même fait en divers endroits à l'occasion de quelques nouveaux incidens, comme nous voyons dans les Commandemens ou Ordonnances de la Loi. Je parle seulement des redites qui se trouvent en un même lieu, comme au Chapitre 31. de l'Exode, où il est dit au Verset 14. *Vous garderez le Sabbat, parce qu'il vous est sainteté: celui qui le profanera, sera mis à mort, car quiconque fera un œuvre en icelui, sera retranché de ses peuples.* Puis au Verset 15. suivent immediatement ces mots, *On travaillera pendant six jours, & au septiéme jour sera le Sabbat, sainteté au Seigneur: quiconque fera quelque chose au jour du Sabbat, sera mis à mort*: & au Verset 16. *Les Israëlites garderont le Sabbat.* Je croi que nous devons aussi prendre pour des termes synonymes ces paroles du Chapitre 32. Verset 15. *Moïse descendit de la Montagne avec les deux Tables en sa main, lesquelles Tables étoient écrites des deux côtez; elles étoient écrites deçà & delà.* Ces façons de parler, *écrites des deux côtez, & écri-*

Exod. Levit. Exod. 31. Exod. 32.

& écrites deçà & delà, semblent être les mêmes, mais énoncées differemment: & cependant plusieurs Interpretes, tant Juifs que Chrêtiens, ont beaucoup rafiné sur ce passage, aussi-bien que sur plusieurs autres, où l'on a multiplié les Loix, les actions & les miracles, parce qu'on n'a pas assez fait de reflexion sur le stile de l'Ecriture. Quelle difference peut-on trouver entre ces mots du Chapi-
Levit. 3. tre 3. du Levitique, Verset 9. *La graisse qui couvre les entrailles*, & ces autres qui sont dans le même Verset, *Et toute la graisse qui est sur les entrailles?* Ils sont encore repetés au Verset 14. Il est aisé de reconnoître une semblable repetition au Chap.
Exod. 16. 16. de l'Exode, Verset 35. où nous lisons, *Les Israëlites mangerent la Manne pendant* 40. *ans, jusqu'à ce qu'ils furent entrés dans la terre qu'ils habiterent:* & en suite, *Ils mangerent la Manne jusqu'à ce qu'ils furent entrés dans les confins de la terre de Canaan.* Enfin les Livres de Moïse sont remplis de ces sortes de redites, dont il y en a quelques-unes qui sont plûtôt des explications de ce qui précede, que des repetitions, comme au mê-
Exod. 16. me Chapitre 16. de l'Exode, Verset 36. où il y a, *L'Homer est la dixiéme partie de l'Epha.* Dans l'Ecriture Homer & la dixiéme partie d'un Epha se prennent indifferemment l'un pour l'autre, & en ce lieu-là le Verset 36. n'est apparemment qu'une explication du mot d'Homer qui est au Verset 33. laquelle ne peut être, ce semble, de Moïse, mais de ceux qui ont fait le Recueil du Pentateuque, lesquels n'ont pas jugé à propos d'ôter ces additions qu'ils trouvoient dans leurs Memoires, parce qu'elles servoient en quelque façon d'éclaircissement; & ils y en ont même ajoûté quelques-unes pour rendre le Texte plus intelligible. C'est pour la même raison, qu'au Chap. 6. du Levitique, Verset 9. l'on a joint ensemble le mot d'Holocauste & la définition ou explication de l'Holocauste; ce qui arrive aussi en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. On doit neanmoins prendre garde, que nous ne parlons point ici de certaines repetitions, qui ont aussi-bien leur grace dans les Livres de Moïse, que dans les Poëmes d'Homere: comme dans l'Histoire de l'Arche, où Noé repete une bonne partie de ce que Dieu lui avoit ordonné. Cette derniere repetition vient de l'Auteur, & elle a été mise pour montrer l'execution fidelle du Commandement. Moïse & Homere *Homer.*
sont en cela fort conformes: ce qui vient de ce que leurs expressions sont tout-à-fait naturelles, & par consequent sujettes à quelques repetitions. Nous voyons même, que Martial *Mart.*
n'a pû s'empêcher de railler Homere sur ce sujet dans une de ses Epigrammes. Mais il y a une autre sorte de repetition dans les Livres de Moïse, laquelle rend le Texte obscur; ce qui arrive, quand la même chose est repetée en differens endroits qui sont un peu éloignés l'un de l'autre: car alors, pour trouver de l'ordre dans les paroles, on change souvent le sens; au lieu qu'il faut supposer comme une regle constante, que l'ordre est assez souvent negligé dans l'Ecriture. L'Histoire du Deluge, par exemple, est embarassée, principalement dans ce qui regarde le tems que les eaux

de.

demeurerent sur la terre : & il en est de même de la narration où il est parlé des verges dont Jacob se servit pour partager les troupeaux avec Laban, & d'une infinité d'autres faits semblables, dont l'explication est difficile, à cause de certaines repetitions avec quelques changemens, qui font croire que ce sont des choses differentes, bien que le plus souvent ce soit une même chose exprimée differemment en divers endroits.

Il se peut faire neanmoins, qu'une bonne partie de ces repetitions soient du genie de la Langue Hebraïque, qui est une Langue tres-simple, & qui repete d'ordinaire les mêmes choses sous differens termes. C'est ce qui paroit presque dans tous les Livres de l'Ecriture, & que nous voyons même dans les Ordonnances de nos Rois & dans le stile de la Chancellerie de Rome, aussi-bien que dans le stile du Palais pour les affaires Civiles, où l'on entasse plusieurs mots les uns sur les autres, qui ne signifient que la même chose. Lors que ces repetitions ne sont pas immediates, Saint Augustin les appelle *recapitulations*, & il a été suivi en cela de la plû-part des Interpretes. Mais soit que ces repetitions viennent de ceux qui ont recueilli les Memoires, & qui les y ont laissées, parce qu'elles servoient comme d'explication, ou qu'elles viennent du genie de la Langue Hebraïque; il a été à propos de les remarquer, pour faire mieux connoître le stile de l'Ecriture.

August.

Je doute de plus, qu'on puisse attribuer à Moïse ou aux Ecrivains publics qui étoient de son tems, le peu d'ordre qui se trouve en quelques endroits du Pentateuque. Il y a plus d'apparence, que comme on écrivoit en ce tems-là les Livres sur des petits rouleaux ou feüilles separées qu'on rouloit les unes sur les autres, l'ordre de ces feüilles a été changé. Et de plus, les Livres de la Bible que nous avons, n'étant qu'un abregé, on n'a pas toûjours eu égard à l'ordre des matieres. Les Rabbins ont tâché d'excuser cela par une figure qu'ils nomment *Mukedam Meuhar*, & qui est la même chose que le *Hysteron Proteron* des Grecs. Il est vrai que les meilleurs Auteurs tombent quelquefois dans ces petits defauts : aussi ne pretendons-nous pas en tirer une consequence infaillible, pour montrer que Moïse n'a pû composer le Pentateuque dans l'ordre où il est présentement. Il semble même, que les Juifs ne se soient pas beaucoup souciés d'écrire avec ordre, comme il seroit aisé de le prouver par le stile des Epîtres de Saint Paul : & Aaron, Juif Caraïte qui a fait des Commentaires à la lettre sur tout le Pentateuque, remarque souvent ce renversement d'ordre, qu'il nomme *Haphuc* ; & dit qu'il est assez ordinaire dans l'Ecriture, de commencer par une chose, puis de passer à une autre, & de reprendre en-suite la premiere. Le grand nombre cependant des endroits où l'ordre est renversé dans les Livres de la Loi, me fait croire que ces Livres n'ont point été composés de cette maniere dans le commencement. Peut-on s'imaginer, par exemple, qu'un Historien ait écrit l'Histoire de la creation de l'homme

Aaron Caraït.

avec le peu d'ordre qui se trouve dans les premiers Chapitres de la Genese, où les mêmes choses sont repetées plusieurs fois sans aucune methode, & comme hors d'œuvre? Et de plus, aprés que l'homme & la femme ont été creés au Chap. 1. Verset 27. on suppose que la femme n'a pas encore été faite, & l'on décrit au Chapitre suivant la maniere dont elle fut tirée de la côte d'Adam : neanmoins dans le même Chapitre il lui avoit été défendu auparavant sous le nom de son mari qu'elle accompagnoit dans le Jardin, de manger du fruit d'un certain arbre. Il n'y a pas plus d'ordre dans le reste de la narration qui explique la creation des autres choses, que dans celle de l'homme; & je ne sçai s'il suffit de dire, que toutes ces repetitions sont des recapitulations, parce qu'elles ne sont gueres éloignées les unes des autres. Pour entendre les Livres de Moïse, il faut souvent joindre plusieurs Versets ensemble, & en commençant par les derniers remonter jusqu'aux premiers. Par exemple, si on veut expliquer avec netteté les Versets 3, 4 & 5. du Chapitre 21. de la Genese, il faut commencer par le 5. où il est
Genes. 21. dit, *qu'Abraham avoit cent ans quand il engendra son fils Isaac:* puis on continuera le sens, en prenant le Verset 4. où il y a, *qu'Abraham circoncit son fils Isaac qui étoit âgé de huit jours:* & enfin l'on finira cette Histoire par ces paroles du Verset 3. *& Abraham donna le nom d'Isaac à son fils.* Voilà, ce me semble, l'ordre naturel que l'Historien a dû tenir; car on ne donne point le nom aux enfans parmi les Juifs qu'aprés la Circoncision. Le Verset 46. du Chapitre 31. de la Genese n'est point aussi, ce me semble, Genes. 31.
dans son ordre, non plus que tout ce discours qui traite de l'alliance entre Jacob & Laban; parce qu'on ne mangeoit qu'aprés que l'alliance étoit faite. La mort aussi d'Isaac, qui est rapportée à la fin du Chapitre 35. Genes. 35.
de la Genese, ne paroit pas être dans son lieu, puis que Isaac ne mourut point en ce tems-là, & que Joseph fut vendu douze ans avant la mort d'Isaac; & cependant l'Histoire de Joseph ne commence qu'au Chapipitre 37. du même Livre. Il n'y a personne qui en lisant ces paroles du Chap. 38. de la Genese, *Il arriva* Genes. 38.
en ce tems-là, que Juda quitta ses freres, &c. ne croye d'abord qu'elles sont jointes avec celles qui précedent, & que le tems auquel cette action se passa, est designé. Il n'en est pourtant rien, & les plus sçavans Interpretes de l'Ecriture tombent d'accord, que cela arriva dans un autre tems. Ceux qui ne font pas toutes ces reflexions sur le stile des Livres Sacrés, sont sujets à tomber dans de grandes erreurs de Chronologie : & c'est en vain qu'ils se fatiguent pour trouver de la liaison & de la suite dans des discours où il n'y en a point. L'Histoire de Jethro, qui est rapportée au commencement du Chapitre 18. de l'Exode, ne paroit Exod. 18.
pas aussi être dans le tems qu'elle arriva, d'autant qu'il semble que Jethro ne vint que la seconde année aprés que le Tabernacle fut achevé, comme on le peut prouver du Deuteronome : & ce qui rend le sens encore plus difficile, c'est que ces sortes d'expressions, *en ce tems-là*, *en ce jour-*

jour-là, sont quelquefois hors d'œuvre, & n'ont aucune liaison avec ce qui suit, ni avec ce qui précede. Ce qui me fait croire, que les feüilles ou rouleaux sur lesquels ces Livres étoient écrits, n'ont point conservé leur premier ordre. Dans le Chapitre 46. de la Genese, où est fait le dénombrement des enfans d'Israël qui vinrent en Egypte avec lui, on met parmi ces enfans, Joseph, Manassé & Ephraïm, qui ne vinrent pourtant point en Egypte avec Jacob, puis qu'ils y étoient avant lui : mais comme il est parlé en cet endroit des enfans de Jacob, & de ceux d'entre ses enfans qui vinrent avec lui en Egypte, il y a de l'apparence que pour abreger on a joint ces deux choses ensemble, sous prétexte qu'ils étoient tous enfans de Jacob. Cette expression est encore en d'autres endroits de l'Ecriture, comme il paroit du dénombrement des enfans de Jacob au Chapitre. 35. de la Genese, où Benjamin est compté parmi les enfans que Jacob eut en Mesopotamie ; & cependant Benjamin n'étoit point né en Mesopotamie, mais dans le païs de Canaan. Pour revenir au dénombrement des enfans de Jacob qui descendirent avec lui en Egypte, il est mal-aisé d'accorder la supputation qui en est faite avec les personnes qui sont nommées ; & il y a d'autres endroits, où il est encore plus difficile de concilier ces sortes de supputations : ce qui vient neanmoins plûtôt d'une omission des Copistes, que d'un renversement d'ordre. Les Interpretes travaillent souvent en vain à justifier ces omissions, comme si l'Ecriture n'avoit pas été sujette aux mêmes accidens que la plû-part des autres Livres, ainsi que les Peres l'ont quelquefois remarqué, & que les hommes n'en eussent pas été également les dépositaires. Il ne faut jamais combattre l'experience, principalement quand elle est appuyée sur de bonnes autorités ; & nous voyons que les Peres & les Juifs ne font point de difficulté de reconnoître que les Livres de la Bible ne sont plus tout-à-fait les mêmes qu'ils étoient dans les commencemens. Les Juifs même qu'on nomme Caraïtes, à cause qu'ils rejettent les Traditions des autres Juifs, pour ne s'attacher qu'au Texte de l'Ecriture, observent souvent les mêmes choses dont nous venons de parler, nonobstant la grande veneration qu'ils ont pour la Bible. Il est vrai que les Juifs attribuent ordinairement ces defauts à la perte qu'ils firent de leurs Exemplaires dans le tems de leur captivité à Babylone, & qu'ils disent que le Recueil des Livres Sacrés n'a pas pû être parfait, faute de bons & fideles Exemplaires: mais il est bien plus vrai-semblable que cela vient de la negligence de ceux qui ont vécu aprés Esdras. Au reste, il faut prendre garde à ne donner pas des solutions ridicules & éloignées du bon sens à ces sortes de difficultés, quand elles se presentent, bien qu'il soit à propos de tenter tous les moyens possibles pour les expliquer ; mais on ne peut le faire solidement, qu'on ne soit instruit de ce que nous avons observé, & que nous observerons encore plus au long dans la suite de cette Critique. C'est de cette maniere que St. Je-

Genes. 46.

Genes. 35.

Hieron. in Epist. ad Vital. St. Jerôme répondit à la question qu'on luy proposa touchant Salomon & Achas, ausquels l'Ecriture sembloit attribuer des enfans avant qu'ils eussent atteint l'âge de puberté. Ce S. Docteur aprés avoir rapporté plusieurs Histoires, pour montrer que cela n'étoit pas absolument impossible, ajoûte qu'on ne doit point s'arrêter en lisant l'Ecriture, à ces sortes de questions qui regardent les Genealogies, parce qu'on y employe beaucoup de tems inutilement, & qu'il y a même des contradictions apparentes qu'il seroit difficile de concilier. *Relege*, dit-il, *omnes & Veteris & Novi Testamenti Libros, & tantam annorum reperies dissonantiam & numerum inter Judam & Israël, id est, inter regnum utrumque confusum, ut hujuscemodi hærere quæstionibus, non tam studiosi, quàm otiosi hominis esse videatur.* Il confirme sa pensée par ces paroles de S. Paul: *Neque intenderent fabulis & Genealogiis interminatis, quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei.* *1 Tim. 1.*

Il est donc peu assuré en supposant ce principe, d'établir des Genealogies & des Chronologies sur les Exemplaires de la Bible qui nous restent, parce qu'en beaucoup d'endroits ce ne sont que des Memoires abregés, ou des redites d'une même chose. Ce qui ne tombe pas seulement sur le Texte Hebreu d'aujourdhui, mais sur celui-là même qui etoit long-tems avant Nôtre Seigneur, puis qu'il se trouve aussi-bien dans la Version Grecque des Septante, que dans l'Original Hebreu. S'il arrive qu'en quelques endroits leur Traduction soit plus exacte, que l'ordre y soit mieux observé, que le nombre des redites ou repetitions n'y soit pas si grand, que les phrases y soient moins estropiées, & les periodes plus achevées, ce n'est pas toûjours une preuve convaincante qu'elle ait été faite sur de meilleurs Exemplaires Hebreux, parce que l'on peut dire, que ces Interpretes ont pris la liberté de changer quelque chose pour rendre leur Version plus intelligible. De plus, cela arrive si peu souvent, qu'on peut conclurre, que presque tout ce que nous avons remarqué se trouve dans le Texte Hebreu avant la Traduction des Septante. Je ne voudrois pourtant pas pousser si avant mes Reflexions sur toute cette matiere, qu'Aben Esra & Aaron Juif Caraïte, qui ne sont quelquefois appuyés que sur des conjectures. *Aben Esra. Aaron Caraït.* Il faut distinguer ce qui est certain & évident sur ce sujet, d'avec ce qui n'a que des raisons d'apparence & de probabilité : & on doit seulement être persuadé en general, que les choses dont nous avons fait mention se trouvent en plusieurs endroits de l'Ecriture, parce que ces Livres ne sont qu'un Recueil qui n'a pas toutes les perfections d'un veritable Original, comme les Peres en demeurent d'accord. Cela ne se trouve pas seulement dans l'Histoire, mais même dans lex Loix ou Ordonnances, qui sont pour cette raison quelquefois obscures & embarassées : ce qui met de la dispute entre les Juifs Caraïtes & les Juifs Rabbanistes, parce qu'ils ne conviennent pas s'il s'agit d'une seule Loi qui ait été repetée avec quelques mots differens, ou s'il s'agit de deux Loix distinctes. Les Interpretes s'éloignent souvent du sens

sens de Moïse, quand ils n'observent dans ses Loix que la suite des mots, qui ne sont pas toûjours en leur place, comme on peut voir au Chapitre 22. de l'Exode, Verset 3. où pour former un sens raisonnable, il faut joindre ce qui est dit du voleur dans ce 3. Verset, avec le premier, parce qu'il y a une transposition; puis on continuera de joindre le quatriéme Verset avec le premier: & de plus, ces mots du 4. Verset, *Si l'on trouve en vie*, ne doivent tomber que sur le Taureau & sur l'Agneau dont il est parlé en ce Verset, & non sur l'Asne, quoi qu'il en soit fait mention dans le même endroit avec les deux autres animaux.

Exod. 22.

La diversité de stile qui se rencontre dans les Livres de Moïse, semble aussi être une preuve, pour montrer qu'un même Ecrivain n'en est pas l'Auteur. L'on y voit tantôt un stile fort coupé, & tantôt fort étendu, bien que la diversité de la matiere ne le demande pas. Il faut neanmoins avouer, que les Hebreux ne parlent souvent qu'à demi-mot, & qu'ils ne font quelquefois qu'entamer une matiere sans l'achever; qu'ils ne sont pas même exacts dans l'arrangement de leurs paroles. Les Epitres de Saint Paul fournissent des exemples de toutes ces differences de stile. Il seroit neanmoins mal-aisé de justifier toûjours les Livres de Moïse, & le reste de la Bible où cela se rencontre, sans avoir recours à ceux qui ont retouché les Exemplaires Hebreux, & aux Copistes, qui par leur negligence ont omis des mots, & même des periodes entieres. Il semble même, que les Auteurs de la Massore dont nous parlerons plus bas, en tombent d'accord, puis qu'ils ont laissé en de certains endroits des espaces vuides, comme s'ils vouloient marquer qu'en ces lieux-là le Texte Hebreu est défectueux. De plus, les Rabbins sont tellement persuadés de cette verité, qu'ils en mettent en des endroits où il semble qu'il n'y ait aucune necessité de le faire: ce qu'ils n'auroient pas sans doute fait, s'ils avoient crû que le Texte Hebreu fût achevé. C'est ainsi que quelques Rabbins interpretent ce que le Serpent dit à Eve au Chap. 3. de la Genese, Vers. 5. & qu'ils prétendent qu'on n'a rapporté dans le Texte qu'une partie du discours que le Serpent eut avec Eve, parce qu'il y a de certaines particules dans l'Hebreu, qui, selon eux, signifient *combien plus*; d'où ils inferent, que le discours est absolument imparfait, & qu'on a teu ce qui précedoit.

Rabbins.

R. Moïse de Cotsi sçavant Juif, pour resoudre ces sortes de difficultés, a eu recours à une seconde Loi, qu'il nomme *la Loi de Bouche*, laquelle est l'interpretation de la Loi Ecrite, que Dieu donna à Moïse, selon leur sentiment, sur la Montagne Sinaï. Il croit que la Loi Ecrite a (m) des defauts qu'on

R. Moïse de Cotsi, Pref. sur son grand Liv. des Commandemens de la Loi.

(m) *Nonobstant ces prétendus defauts, les Juifs demeurent d'accord, que la Loi a esté escrite par Moïse de la maniere que nous la lisons aujourdhui; & ils n'en exagerent ces sortes de defauts, que pour faire voir aux Caraïtes la necessité de rece-*

qu'on ne peut rétablir, que par cette Loi de Bouche, que les Juifs prétendent s'être conservée entiere jusqu'à eux; & il donne pour exemple le Exod. 12. Verset 40. du Chapitre 12. de l'Exode, où il est dit, *Que la demeure des Enfans d'Israël en Egypte fut de 430. ans.* Comment peut-on expliquer cela, ajoûte cet Auteur, sans le secours de la Loi Orale, puis qu'il est constant que Kahat fils de Levi, qui fut du nombre de ceux qui descendirent en Egypte, ne vécut que 133. ans, qu'Amram vécut seulement 137. ans, & qu'enfin Moïse n'avoit que 80. ans lors que Dieu lui parla; ce qui ne fait que 350. ans? Le second exemple qu'il produit, Genes. 46. est pris du Chapitre 46. de la Genese, Verset 27. où il est écrit, que ceux qui descendirent en Egypte étoient au nombre de 70. & cependant en supputant ceux qui sont nommés au même lieu, il ne s'en trouve que 69. De plus au Chapitre 3. des Nomb. 3. Nombres, Vers 39. il est marqué que dans le dénombrement qui fut fait des Levites, on en compta jusqu'à vingt & deux mille; mais si l'on joint tous les Nombres ensemble, il en reste 300. par dessus le compte. Ce Rabbin ajoûte plusieurs autres exemples, pour faire voir que le Texte seul de l'Ecriture ne peut être entendu sans le secours de la Loi Orale, ou de la Tradition; & les Peres sont assez conformes au sentiment de ce Rabbin.

CHAPITRE VI.

Objections des Juifs, pour montrer que Moïse seul est l'Auteur des Livres de la Loi. Réponses, avec de nouvelles preuves pour détruire ce sentiment.

Bien que les plus sçavans Juifs conviennent avec nous, que le Recueil de la Bible qu'on a aujourdhui ne soit pas tout-à-fait le même qu'il étoit dans les premiers Originaux, ils assurent neanmoins que les cinq Livres de la Loi sont entierement de Moïse. Ils défendent même avec opiniâtreté, que Dieu les lui a dictés mot pour mot; & il ne leur est pas permis de dire, que Moïse ait écrit de son autorité un seul Verset de la Loi. Ils en ont de plus fait un des principaux Articles de leur Creance, & les Docteurs dans le Thalmud ont exclus du Paradis ceux qui sont d'un sentiment opposé. R. Moïse assure conformément à l'opinion de ses Docteurs, que ceux-là ne peuvent être mis au nombre des Israëlites, qui nient que toute la Loi vienne immediatement de Dieu, quand bien même ils n'en excepteroient qu'un Verset ou un mot, qu'ils attribueroient à Moïse, comme s'il en

Thalmud, Traité Sanhedr. Rambam, Traité de la Penit.

recevoir les Traditions de leurs Peres pour expliquer les endroits qui sont obscurs: & cela à peu prés de la même maniere que les Catholiques Romains prétendent, que l'Escriture Sainte n'est pas suffisante d'elle-mesme pour prouver la Religion sans le secours de la Tradition; d'où l'on ne peut nullement conclurre, que le Texte de la Bible soit defectueux & imparfait.

en étoit l'auteur. Je ne doute point qu'une sentence si dure n'ait empêché Abravanel d'examiner à fond & selon les loix de la Critique les Livres de Moïse, comme il a fait le reste de la Bible : mais il n'y a qu'à appliquer au Pentateuque les mêmes raisons que cet Auteur employe pour prouver que les Livres qui portent les noms de Josué & de Samuël ne sont point d'eux, & l'on sera convaincu que le Pentateuque ne peut être tout-à-fait de Moïse. C'est ce que nous avons montré ci-dessus. Il reste maintenant de répondre aux raisons des Juifs, & d'établir en même tems plus fortement ce que nous avons avancé.

Quelques-uns d'entre eux ont crû que Moïse a reçû de Dieu sur la Montagne Sinaï la Loi entiere avec les deux Tables où étoient les Commandemens : mais ils se trompent, n'ayant pas assez examiné les faits qui sont contenus dans le Pentateuque, ni le tems auquel ils sont arrivés. Pour prouver que Moïse est seul Auteur de toute la Loi, ils se servent des témoignages de l'Exode & du Deuteronome, où il est dit que *Moïse a écrit la Loi* : comme si le mot de Loi comprenoit les cinq Livres du Pentateuque. C'est ce que nous devons examiner, afin d'ôter la préoccupation où plusieurs sont, que par la Loi il faut entendre en ces endroits-là les cinq Livres de Moïse. L'on remarquera donc que les Hebreux nomment la Loi *Tora*, c'est-à-dire, Enseignement ou Doctrine : de sorte que tout ce qui est écrit dans le Pentateuque peut être appellé Loi en ce sens, & il n'y a que les circonstances qui puissent limiter ou étendre sa signification. Les paroles qui semblent favoriser davantage le sentiment des Juifs sur ce sujet, sont au Chapitre 24. de l'Exode, Verset 12. où Dieu commanda à Moïse de monter sur la Montagne, afin de lui donner les Tables de pierre, la Loi & les Commandemens, pour les enseigner au Peuple. A quoi ils ajoûtent l'Ordonnance que Dieu fait à Moïse dans le Deuteronome, d'écrire toutes les paroles de la Loi. De plus il est dit expressément au Chapitre 31. du même Livre, Verset 24. que Moïse écrivit dans un Livre les paroles de la Loi. Mais je prétens montrer par ces mêmes passages, que dans les Livres de Moïse par le mot de Loi on ne peut entendre tout le Pentateuque.

Exod. *Deuter.* *Exod 24.* *Deuter. 27: 3.* *Deuter. 31.*

Premierement, ce qui est rapporté dans l'Exode touchant la Loi & les Commandemens que Dieu donna à Moïse, ne peut s'entendre de toute la Loi, puis que les Israëlites furent encore 40. ans aprés cela dans le Désert, & que Moïse n'a écrit, ou plustôt n'a fait écrire les choses qui arriverent pendant ces 40. ans, que dans le tems qu'elles se passoient, comme il paroit manifestement des paroles du Texte. Aussi les plus sçavans Juifs croyent-ils que Moïse reçût seulement de Dieu sur la Montagne l'Histoire qui regarde la Création du Monde, & le reste de ce qui est écrit tant dans la Genese que dans l'Exode, jusqu'au jour que Dieu lui donna la Loi. On ne peut pourtant conclurre autre chose des paroles de

Exode.

 l'Exode,

l'Exode, ſinon que Moïſe reçût de Dieu ſur la Montagne les Tables, la Loi, les Ordonnances & les Commandemens. Il n'eſt point fait mention en cet endroit ni dans aucun autre, que Dieu ait dicté à Moïſe l'Hiſtoire de la Creation, ni les Genealogies, ni les autres choſes qui ſont rapportées dans la Geneſe. Il faut donc reſtreindre les paroles de l'Exode aux Commandemens & aux Ordonnances, n'y ayant rien qui nous oblige de les étendre plus loin. Il n'eſt pas probable que Moïſe ait lû au Peuple tout le Pentateuque, puis que les actions qui y ſont décrites n'étoient pas encore arrivées. C'eſt ainſi qu'il faut expliquer ces paroles,
Exod. 24: 7. Moïſe *prit le Livre de l'Alliance, & le lût en préſence du Peuple.* Ce Livre de l'Alliance eſt celui qui eſt marqué un peu plus haut, où il eſt dit, *Que*
Ibid. verſ. 4. *Moïſe écrivit tout ce que le Seigneur lui avoit dit:* & cela eſt encore mieux expliqué dans ces paroles qui précedent au même endroit:
Ibid. verſ. 3. *Moïſe declara au Peuple toutes les paroles du Seigneur, & toutes les Ordonnances, & tout le Peuple répondit d'une voix, Nous ferons tout ce que le Seigneur a prononcé.* Il eſt évident que par les mots de Loi, d'Ordonnances & de Commandemens, on ne peut entendre que les choſes dont il eſt traité en ce Chapitre ou *Paraſa*, comme parle Aben-Eſra; & c'eſt proprement ce qui eſt appellé ici le Livre de l'Alliance, parce que Dieu fit alors une Alliance ſolennelle avec les Iſraëlites à qui il donna ſa Loi, ſes Commandemens & ſes Ordonnances par le miniſtere de Moïſe. *Aben-Eſra.*

En ſecond lieu, pour ce qui regarde les paſſages du Deuteronome, d'où les Juifs prétendent prouver que Moïſe a écrit tout le Pentateuque, il les faut expliquer de la même maniere que nous avons expliqué ceux de l'Exode. Il eſt ordonné aux Iſraëlites dans le Deuteronome, que ſi-tôt qu'ils auront paſſé le Jourdain, ils dreſſeront de grandes pierres en forme de Colonnes, & ſur ces pierres on devoit écrire toutes les paroles de la Loi. *Deuter. 27: 2.3.* Mais pour peu qu'on s'applique à lire le Texte, on ſera convaincu que le terme de Loi en cet endroit ne peut s'étendre au délà des choſes dont il eſt fait mention dans ce Chapitre 27. du Deuteronome. Auſſi n'y a-t-il pas generalement, *Tu écriras les paroles de la Loi*, mais avec reſtriction, *toutes les paroles de cette Loi:* ce qui eſt encore repeté plus bas en ces termes, *Tu écriras ſur les pierres toutes les paroles de cette Loi.* *Ibid. verſ. 8.* De plus, au commencement du même Chapitre Moïſe & les Anciens ordonnent au Peuple d'obſerver exactement tout ce qu'on leur commandoit ce jour-là, & c'eſt ce qui eſt nommé *Loi* dans les Verſets ſuivans; laquelle Loi conſiſte dans les douze Maledictions qui ſont rapportées au même endroit en forme de Loix. La maniere dont eſt énoncée la derniere de ces Maledictions, qui en eſt comme la concluſion, prouve évidemment que le mot de Loi ne doit eſtre pris en ce lieu-là, que pour les douze Maledictions, qui comprenoient quelques Ordonnances. On les devoit graver ſur des Colonnes, afin que le Peuple ne pût ſe diſpenſer d'obſerver les Commandemens qui y étoient marqués. Voici ce que porte cette derniere Malediction,

tion, *Maudit soit celui qui n'executera pas fidélement toutes les paroles de cette Loi.* Les Levites lûrent à haute voix ces douze Maledictions ou Commandemens en présence de tout le Peuple, qui répondoit *Amen*, pour témoigner qu'il se soumettroit à cette Loi des douze Maledictions, & qu'il consentoit qu'elles fussent gravées sur des Colonnes de pierre.

Ceux d'entre les Juifs qui ont préferé le sens literal de l'Ecriture aux rêveries du Thalmud & aux jeux d'esprit des Docteurs Cabbalistiques, conviennent avec nous, qu'on ne doit pas entendre de toute la Loi ce qui est écrit au Chapitre 27. du Deuteronome. En effet, peut-on s'imaginer que Moïse ordonna aux Israëlites de graver sur douze pierres tout ce qui est contenu dans le Pentateuque? Cependant les Thalmudistes, qui embrassent d'ordinaire les opinions les moins croyables & les plus extravagantes, ont encore été plus avant. Ils n'ont pas seulement assûré que les cinq Livres de Moïse étoient gravés sur ces pierres; mais ils ont outre cela ajoûté qu'ils furent écrits en 70. Langues. R. Moïse fils de Nahman, qui rapporte cette fable sous le nom de ces Docteurs, témoigne avoir trouvé dans un Livre qui traite des Couronnes de la Loi, que toutes les paroles des cinq Livres de la Loi étoient gravées sur ces Colonnes avec toutes les Couronnes. Par les Couronnes de la Loi, les Juifs entendent de petits traits ou pointes, qu'ils peignent en forme de corne ou de couronne sur de certaines lettres pour leur servir d'ornemens. Ces Couronnes ne se trouvent que dans les Exemplaires Hebreux qui sont destinés aux usages des Synagogues, & non pas dans ceux qui servent aux particuliers: & si nous voulons ajoûter foi aux rêveries des Rabbins, Moïse a reçû ces Couronnes sur la Montagne Sinaï en même tems que la Loi; & Dieu lui apprit pendant les 40. jours qu'il y demeura, la maniere de les bien peindre. Mais laissons-là ces rêveries, & reprenons nôtre matiere.

Thalm.

Rambam, Comm. sur le Deuter.

Il y a un autre passage du Deuteronome, d'où l'on peut encore prouver que Moïse a écrit la Loi entiere. Voici ce qui est rapporté au Chapitre 31. de ce Livre. *Moïse ayant achevé d'écrire entierement dans un Livre les paroles de cette Loi, commanda aux Levites qui portoient l'Arche de l'Alliance du Seigneur, de prendre le Livre de cette Loi, & de le mettre dans un côté de l'Arche.* Mais on ne peut tout au plus étendre en cet endroit-là le mot de Loi, qu'à ce qui est compris dans le Deuteronome, qui est une repetition des autres Livres de la Loi: & c'est le sens que la plus-part des Juifs ont donné à ces paroles. Il n'est pas même vrai que Moïse ait écrit tout le Deuteronome, parce qu'il y a des faits & de certaines expressions qu'on ne peut pas lui attribuer. C'est pourquoi on doit limiter ce mot de Loi selon les circonstances & les lieux où il se rencontre.

Deuter. 31.

Nous ne nous étendrons pas fort au long sur ces paroles de Josué, *Josué écrivit sur des pierres un autre Exemplaire de la Loi de Moïse:* car ce second Exemplaire de la Loi de Moïse est proprement l'execution de ce qui avoit été ordonné au Chapitre

Jos. 8:32.

...r. 27. pitre 27. du Deuteronome; & partant le mot de Loi signifie en cet en-
Jos.8:32. droit de Josué, les Commandemens qui étoient compris dans ces douze Maledictions dont nous avons parlé. Je sçai que les Juifs sont fort partagés entre eux touchant l'explication de ce passage de Josué: mais bien qu'ils ne conviennent pas du veritable sens, la plû-part sont neanmoins d'accord, que cela ne peut point s'entendre de tout le Pentateuque. Ce qui fait la plus grande difficulté est le mot Hebreu *Misne*, qui signifie repetition, d'où quelques Juifs ont conclu qu'il falloit entendre le Deuteronome, parce qu'il est aussi appellé repetition de la Loi. Mais sans tant raffiner, le mot Hebreu *Misne* signifie simplement en cet endroit-là *Copie* ou *Exemplaire.* A quoi le mot de repetition convient fort bien, parce que la Copie est, pour ainsi di-
Rabbins. re, un *Duplicata.* Il y a des Juifs qui ayant égard à l'usage présent de leurs Synagogues, où ils lisent tous les ans le jour de la Pentecôte un abregé de toute la Loi, ont crû que la Loi qui fut gravée sur les pierres, n'étoit autre chose que cet abregé. D'autres Juifs ont prétendu que la Loi qui étoit écrite sur les Colonnes, contenoit seulement le Decalogue ou les dix Commandemens. Mais il
Deuter. Jos. n'y a rien ni dans le Deuteronome, ni dans Josué qui appuye ce sentiment; au lieu qu'on y voit manifestement qu'il n'est point parlé d'autre Loi que de celle qui est contenuë dans les douze Maledictions, ausquelles on doit aussi ajoûter les douze Benedictions dont il est parlé au Chapitre 28. du Deuteronome. R. Levi Ben Gerson a suivi cette der- *R.Levi.*
niere explication comme la plus naturelle; & l'on n'en pourra pas douter, si l'on veut examiner avec un peu d'application les Chapitres 27. & 28. du Deuteronome, en y joignant la *Deut.27. 28.* fin du Chapitre huitième de Josué, où il est dit, que *Josué lût toutes les* *Jos. 8.* *paroles de la Loi, les Benedictions & les Maledictions, de la même maniere que tout cela étoit dans le Livre de la Loi.* On n'a ajoûté ces mots, *les Benedictions & les Maledictions*, que pour expliquer ces autres qui précedent immediatement, *les paroles de la Loi*; & cela conformément au stile ordinaire de l'Ecriture, où les derniers mots ne font souvent qu'une interpretation des premiers.

Avant que de finir ce Chapitre, nous remarquerons qu'Aben-Esra, l'un des plus sçavans Interpretes de l'Ecriture qui soient parmi les Juifs, n'a pas douté qu'il n'y eût plusieurs additions dans les Livres de Moïse: mais comme il n'osoit pas se declarer ouvertement, de peur d'être excommunié, il s'est servi de mots équivoques, ayant neanmoins assez fait connoître sa pensée sur ce sujet. Quand ces sortes de difficultés se rencontrent, il dit, *C'est un mystere;* *Aben-Esra sur le Chap. 12. de la Genes.* *que ceux qui le comprennent ne le divulgent pas.* Il s'émancipe neanmoins sur ces paroles du Deuteronome: *Voici ce que Moïse dit aux* *Deuter. 1:1.* *Israëlites au delà du Jourdain*, où il explique son sentiment avec assez de liberté. Il est certain que Moïse ne passa point le Jourdain, & par consequent cela n'a pû être écrit que par des Israëlites qui étoient au delà, & qui alors appellerent le lieu où Moïse

avoit

avoit prononcé ces paroles, le côté de delà le Jourdain, bien que dans le tems que Moïse parloit aux Israëlites, il fust au deçà. Aben-Esra, qui a mieux aimé expliquer ce passage selon le sens propre & naturel, que d'avoir recours à des interpretations subtiles & forcées, a fait cette remarque, *Vous en comprendrez le veritable sens, si vous concevez le secret des douze. Moïse écrivit la Loi: les Cananéens étoient alors dans le païs: en la Montagne du Seigneur il sera pourveu: voici son lit qui est un lit de fer.* Ce sont autant de passages pris du Pentateuque, que R. Aben-Esra produit pour montrer que les premiers mots du Deuteronome ne sont point de Moïse, non plus que tous les autres exemples qu'il a rapportés.

Par ces mots *le secret des douze*, Aben-Esra a voulu marquer douze Versets dont Moïse n'est point l'Auteur. R. Samuël Tsartsa, qui a composé un Livre d'éclaircissemens sur les Commentaires de ce Rabbin, tâche, à la verité, de le justifier des reproches qu'on lui peut faire parmi sa Nation, d'avoir crû que Moïse n'avoit pas écrit entierement les cinq Livres de la Loi: mais il le défend d'une maniere si foible, que cela seul suffit pour convaincre les Juifs d'entestement & d'illusion sur ce sujet, en suivant aveuglément les décisions du Thalmud. Les douze Versets qu'Aben-Esra a indiqués sont les douze derniers Versets du Deuteronome; & R. Tsartsa qui est aussi de ce sentiment, le confirme par l'autorité du Thalmud. Il dit que dans le Thalmud il y a quelques Docteurs qui ont prétendu que Josué étoit l'Auteur des huit derniers Versets du Deuteronome, & qu'Aben-Esra a encheri par dessus eux, en niant que les douze derniers Versets fussent veritablement de Moïse.

R. Sam. Tsartsa.

Thalmud.

A l'égard des autres exemples qu'Aben-Esra a rapportés, il prétend que Moïse n'a pû être l'Auteur de cette expression, *Et Moïse écrivit la Loi*, non plus que de cette autre, *Les Cananéens étoient alors dans le païs.* Moïse de plus ne semble pas être l'Auteur de cette façon de parler proverbiale, *En la Montagne du Seigneur il sera pourveu*, puis que celui qui l'a ajoûtée au Texte, remarque qu'elle étoit encore en usage de son tems: outre que cette Montagne semble être appellée une des Montagnes du païs de Morija, & cependant elle n'a eu le nom de Morija que long-tems aprés.

Genes. 22:14.

Ibid. vers. 2.

Enfin, Aben-Esra apporte pour dernier exemple des additions qui ont été inserées dans les Livres de Moïse, ce qui est écrit dans le Deuteronome du lit d'Og Roi de Basan. En quoi il y a de l'apparence qu'il ne se trompe pas: car pour peu qu'on s'applique à lire ce qui est écrit touchant ce lit de Basan, on trouvera que ceux qui ont recueilli ces Livres y ont ajoûté quelques mots pour éclaircir davantage les paroles du Texte, en les accommodant aux usages & aux coûtumes de leur tems. Quelques-uns même de nos Interpretes en demeurent d'accord, & ils le prouvent par d'autres exemples: mais il seroit inutile d'en produire un plus grand nombre. Voyons maintenant de quelle maniere les Livres de Moïse ont été composés.

Deut. 3: 11.

CHAPITRE VII.

De quelle maniere les Livres de la Loi ont été écrits. Livres attribués aux Patriarches qui ont vécu avant Moïse. Histoires des Sabäites ou anciens Caldéens.

LEs Juifs assûrent, comme nous avons remarqué ci-dessus, que Dieu a dicté mot pour mot à Moïse les cinq Livres de la Loi; & comme on ne peut pas dire que Moïse ait reçû de Dieu sur la Montagne l'Histoire de tout ce qui arriva en-suite pendant 40. ans dans le Desert, les plus judicieux d'entre eux croyent que Dieu dit à Moïse les choses dans le tems qu'elles arrivoient. Il est bien vrai que Dieu commande quelquefois à Moïse d'écrire de certains faits dont il est parlé dans la Loi; mais cela ne regarde pour l'ordinaire que les Commandemens & Ordonnances, ou quelque autre chose semblable. A l'égard de ce qui se passoit tous les jours en sa présence, il n'étoit pas besoin que Dieu le lui dictât. Il avoit sous lui des personnes qui mettoient par écrit les actions les plus considerables, & qui avoient soin d'en conserver les Actes pour la posterité. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur la methode dont le Pentateuque est composé, pour être persuadé de cette verité, & pour voir qu'un autre que Moïse a recueilli les faits historiques. Les Loix que Dieu lui prescrivit d'écrire y sont distinguées du corps de l'Histoire.

Rabbins.

Il y avoit donc dés ce tems-là des Registres où l'on écrivoit non seulement ce qui se passoit de plus important, mais même ce que Dieu ordonnoit à Moïse, comme il paroit du Chapitre 17. de l'Exode, où Dieu lui dit, *Ecris ceci pour memoire dans le Livre, & le fais entendre à Josué.* Par ces paroles Dieu commande à Moïse de faire écrire dans le Registre public où l'on écrivoit les Actes de ce qui se passoit, l'affaire des Amalecites. La plû-part des Interpretes de l'Ecriture se fatiguent beaucoup pour expliquer quel est le Livre dont il est parlé en cet endroit: mais le sens naturel est que Moïse ordonna aux Ecrivains publics d'enregistrer la journée contre les Amalecites, dont il est parlé en ce lieu-là. On doit aussi expliquer de la même maniere le Verset 19. du Chapitre 31. du Deuteronome, où il est dit, *Ecrivez maintenant ce Cantique, & l'enseignez aux enfans d'Israël.* Dieu veut que ce Cantique soit écrit avec les autres Actes publics, & que chacun en prenne une Copie, aussi bien que de la Loi.

Exod. 17.

Deuter. 31: 19.

On ne peut neanmoins appliquer aux Livres de la Genese ce que nous venons de rapporter touchant la maniere dont nous croyons qu'on enregistroit les Actes publics du tems de Moïse. Ces Livres contiennent la Création du Monde & une infinité de faits qui sont arrivés plusieurs siecles avant lui: & il n'est point marqué dans toute la Genese, que Dieu ait dicté à Moïse ce qui y est rapporté: il n'est point aussi dit qu'il l'ait écrit par un esprit de Prophetie. Mais toutes ces Histoires & Genealogies sont rapportées simple-

ment,

ment, comme si Moïse les avoit prises de quelques Livres authentiques, ou qu'il y en eût une Tradition constante. Il y a une Secte qu'on nomme la Secte des (n) Sabaïtes, qu'on fait venir ordinairement des anciens Caldéens, laquelle montre des Livres qui portent le nom d'Adam; & si nous ajoûtons foi aux Docteurs Cabbalistiques, chaque Patriarche depuis Adam jusqu'à Moïse, a eu pour Maître un Ange qui l'instruisoit, & la plû-part de ces Patriarches ont laissé des Memoires de ce qui s'est passé en leur tems. Si cela étoit vrai, Moïse auroit sans doute pris de ces Livres l'Histoire de la Création du Monde, & le reste de l'ancienne Histoire. La Religion de Mahomet a emprunté beaucoup de choses de ces Ouvrages Cabbalistiques, & ses Sectateurs font mention des Livres que Dieu a envoyés aux premiers Patriarches. Mais il n'y a rien en tout cela que de fabuleux: tous ces prétendus Livres ont été inventés par des Imposteurs, qui ont voulu autoriser leurs songes sous les noms specieux d'Adam, de Seth, de Sem, d'Abraham & des autres Patriarches. Moïse a eu sans doute d'autres Memoires, soit qu'ils fussent écrits, ou qu'ils eussent été conservés de vive voix jusqu'à lui dans les familles que Dieu avoit choisies pour lui être fidéles dans le veritable culte de la Religion.

Sabiens ou Sabaïtes.

Livre d'Adam.

Adam, Seth, Sem, Abrah.

Il n'est pas besoin de refuter ici les fables qu'on trouve dans les Livres des Juifs touchant ces anciens Livres attribués aux premiers Patriarches, d'autant qu'il y a de l'apparence que les Caldéens sont les prin-

(n) *Les Sabaïtes d'aujourdhui ne sont point ces anciens Sabaïtes ou Caldéens dont il est fait mention dans les Livres des Arabes & de R. Moïse. Outre le nom de Sabaïtes, ils prennent celui de Mandaïtes, dont on ne sait point l'origine. Mais aprés avoir examiné quelques-uns de leurs Livres, qui sont escrits en Caldéen assez pur & en caracteres anciens qui approchent de celui qu'on appelle* Estranghelo, *il m'a paru que ces Sabaïtes ou Mandaïtes sont un reste des anciens Gnostiques: & le mot* Mandai *en Caldéen est le même que le mot Grec* Γνωστικός. *Il est vrai qu'ils l'escrivent avec un* Aleph, *au lieu d'un* Ain: *mais ils ne font aucun scrupule de confondre ces deux lettres. On trouve dans ces mesmes Livres les* Eones *&* Archontes, *& autres termes fort en usage parmi les Gnostiques, & traduits seulement en la Langue Caldéenne. Ils parlent de Dieu d'une maniere sublime & relevée, à la maniere des Gnostiques. Ils ont aussi bien emprunté des choses des Manichéens, & Manés est un de leurs Patriarches: aussi ne sont-ils pas moins grands causeurs que les Manichéens. Ils ont de plus adopté plusieurs opinions touchant l'Astrologie des anciens Caldéens, dont ils retiennent encore le langage. Et ce qui est singulier à cette Secte parmi toutes les Nations du Levant, c'est qu'elle retient les Voyelles dans sa Langue, de la même maniere que dans les Langues de l'Europe. Jamais on ne voit de Consone qui ne soit accompagnée de sa Voyelle, par exemple, d'un Aleph, d'un Jod ou d'une autre Voyelle, sans avoir besoin de ces points qu'on a inventés pour tenir lieu de Voyelles.*

principaux Auteurs de toutes ces rêveries. Les noms particuliers des Anges qui ont été leurs Conducteurs, y sont marqués, & il y est parlé des Mysteres qui étoient revelés à ces premiers Peres par le ministere de ces sages Maîtres. R. Abraham Ben Dior dans la Préface qu'il a mise à la tête de son Commentaire sur le Livre de *Jetsira*, ou de la Création, apporte les noms des Anges qui ont été les Maîtres des premiers Patriarches. L'Ange Raziel a été le Maître d'Adam, Jophiel le Maître de Sem, Tsedekiel le Maître d'Abraham, Raphaël le Maître d'Isaac, Peliel le Maître de Jacob, Gabriel le Maître de Joseph, & enfin Metatron a été le Maître de Moïse, & Malathiel celui d'Elie. Ce même Auteur ajoûte en-suite, que chacun de ces Anges a donné à son Disciple, soit par écrit ou de vive voix, la Cabbale, qui est la Tradition, & par ce moyen elle s'est toûjours conservée parmi le Peuple de Dieu.

R. Abrah. Ben Dior.

Raziel, par exemple, qui étoit l'Ange ou Maître d'Adam, lui apporta de la part de Dieu un Livre qui contenoit les secrets d'une sagesse tres-haute & tres-rafinée, dont il est traité dans le Livre intitulé Zohar. Les Juifs avoüent dans le Thalmud, que les noms des Anges & des mois n'ont été en usage parmi ceux de leur Nation, qu'aprés le retour de Babylone: & il se pourroit faire, que les Saducéens n'auroient point voulu pour cette raison ajoûter foi à tout ce qui est rapporté dans l'Ecriture touchant les Anges, comme si les Docteurs Juifs qui en ont fait le Recueil, l'y avoient ajoûté, & qu'il le fallût considerer comme des allegories. Il semble que Pythagore & Platon ayent puisé dans la même source, parce que leurs Livres sont en cela fort semblables à ceux des Juifs Cabbalistiques, qui sont remplis de ces sortes de fictions allegoriques, & de jeux d'esprit touchant les Nombres & les lettres de l'Alphabet. Ces Docteurs Cabbalistiques ont attribué à Abraham un Livre qui a été imprimé sous le titre *du Livre de la Création*; & ils prétendent qu'Abraham l'écrivit à l'occasion des Docteurs ou Sages de Caldée, qui ne convenoient point entre eux des premiers principes de la Religion. Les uns établissoient deux premieres causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettoient trois. Il y en avoit qui ne reconnoissoient que le soleil pour premier principe de toutes choses; ce qui donna occasion, selon eux, au Patriarche Abraham de composer ce Livre de la Création, sur lequel R. Saadias Gaon, & aprés lui R. Moïse Botrel ont fait des Commentaires: mais les minuties de Cabbale qui sont rapportées dans ce Livre, font bien voir qu'il a été composé par quelque Imposteur qui a emprunté le nom d'Abraham. Il y a même des Juifs qui nient qu'Abraham en soit veritablement l'Auteur. Quoi qu'il en soit, on ne laisse pas de voir dans ces Ouvrages supposés quelque chose de l'ancienne Tradition. C'est pourquoi, bien qu'une bonne partie de ce qui est rapporté dans les Auteurs Arabes touchant la Religion des Sabaïtes, ne soit pas fort ancien, & qu'il y ait une infinité de fables, on ne laisse pas d'y découvrir

Zohar sur la Genes. Thalm.

Livre de Jetsira, ou Création.

RR. Saad. & Moïse Botrel.

Sabaïtes.

vrir

vrir quelques restes de la créance des anciens Caldéens, qui étoient beaucoup appliqués à l'étude de l'Astrologie. Or comme Abraham étoit Caldéen de Nation, il n'est pas étonnant que les Sabaïtes ayent conservé les Histoires d'Abraham & des autres Patriarches: mais d'autant qu'ils n'avoient ces Histoires que par Tradition, chacun les a ajustées à sa maniere & à ses préjugés, & les Caldéens ou Sabaïtes les ont fait parler conformément aux principes de leur Religion.

Les Mahometans ont parlé de ces Sabaïtes, & leur Religion est remplie d'un grand nombre de fables à l'égard des Anges, lesquelles peuvent avoir été empruntées d'eux & des Juifs qui ont écrit de la Cabbale. Les Ecrivains Arabes ont pris plaisir à décrire la Religion de ces anciens Sabaïtes, dont R. Moïse a fait mention sur le rapport de ces Docteurs Arabes: & comme il étoit sçavant dans sa Religion, il applique ces Histoires des Sabaïtes aux Histoires de Moïse, en les comparant ensemble, afin de montrer que Moïse les a rapportées au vrai; au lieu qu'elles ont été corrompuës par les Sabaïtes. Il dit qu'Abraham avoit été élevé dans leur creance, à laquelle il s'opposa en-suite, faisant voir qu'il y avoit une autre Divinité que le soleil & les astres. Ce qui convient assez avec la maniere dont il est parlé d'Abraham & des autres Patriarches dans les Livres de Moïse, lesquels font Dieu auteur de tout ce qui arrive dans la terre, l'attribuant à sa Providence, comme si les hommes n'étoient en quelque façon que les instrumens de cette premiere Cause: & Abraham pour refuter davantage le sentiment des Sabaïtes, comparoit le soleil à une hache qui étoit dans la main d'un artisan.

Ramban, more. part. 3. ch. 29.

Les mêmes Sabaïtes parlent aussi d'Adam, qu'ils ne font pas neanmoins le premier homme, comme Moïse l'a fait: mais ils disent seulement, que cet Adam étoit un Prophete envoyé de la lune pour établir son culte, & qu'il a composé des Livres d'Agriculture. Ils ajoûtent que Seth fils d'Adam quitta la créance de son pere, & qu'il rejetta le culte de la lune. Ils ont de plus des Histoires de Noé, dont ils parlent comme d'un homme appliqué à cultiver la terre, & qui ne voulut point aussi recevoir le culte des *Tselamim* ou Images, ne reconnoissant qu'un seul Createur de toutes choses, auquel il servoit. Je ne sçai si l'on ne pourroit point attribuer à cela cette défense rigoureuse que Dieu fait aux Israëlites par le ministere de Moïse, de n'avoir aucune figure ou Image. Peut-être est-ce aussi la raison pourquoi il est si souvent fait mention dans la Loi, de l'unité de Dieu, & qu'il est dit, *Ecoute Israël, & sçache que ton Dieu est un.* Il n'y a rien qui leur soit si fortement défendu que l'idolatrie & le culte des étoiles: mais comme il y auroit à craindre de donner trop aux conjectures, si je continuois d'expliquer la Loi de Moïse par rapport à la Doctrine des anciens Caldéens ou Sabaïtes, je passe sous silence quantité d'autres Histoires de ces premiers tems-là, desquelles ils ont fait mention. On remarquera cependant, que toutes ces Histoires sont pleines de fictions allegoriques, & qu'il est presque impossible

Adam. *Seth.* *Noé.* *Deuter. 6: 4.*

possible de distinguer ce qui est de vrai d'avec ce qui est fabuleux.

Quelques Auteurs ont neanmoins crû, que les Sabaïtes ou anciens Caldéens n'ont pas rejetté entierement cette premiere Divinité d'où toutes choses dépendent : mais comme il y a une distance infinie entre elle & les hommes, ils ont établi d'autres moindres Divinités, pour parvenir plus facilement à ce premier Estre, qui ne pouvoit, selon leur sentiment, se communiquer immediatement aux hommes. Il y a même bien de l'apparence, que les premiers Philosophes Grecs qui ont suivi cette opinion, l'ont prise des Caldéens, & que le culte des Anges & des étoiles a pris de là son origine. Il est aussi fort probable, que c'est pour cette même raison que les Juifs condamnent absolument le culte des Anges comme Intercesseurs : toutes leurs prieres s'adressent à Dieu immediatement, & ils ne reconnoissent aucuns Mediateurs. Moïse témoigne avoir vû Dieu face à face, & s'être entretenu familierement avec la Majesté Divine. De plus, les sacrifices qu'il a ordonnés dans la Loi, sont tous offerts à Dieu seul ; & il semble qu'il n'en ait ordonné une si grande quantité, que pour détourner les Israëlites des sacrifices que les Nations parmi lesquelles ils vivoient, offroient aux astres pour s'attirer leurs influences. En un mot, si l'on fait reflexion sur l'ancienne Religion des Sabaïtes, qui sont les auteurs de tout ce qu'il y a de superstitieux dans l'Astrologie, & dans la science ridicule des Talismans & des Teraphins ou Idoles, on pourra expliquer une bonne partie de ce qui est contenu dans les Livres de Moïse : mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre davantage sur cette matiére.

Philos. Grecs.

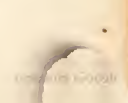
Moïse.

Au reste, pour ce qui regarde les Livres de Moïse, tels qu'ils sont aujourdhui dans le Recueil que nous en avons, les additions qui ont été faites aux anciens Actes empêchent que nous ne discernions ce qui est veritablement de lui, d'avec ce qui y a été ajoûté par ceux qui lui ont succedé, ou par les Auteurs du dernier Recueil. De plus, cette compilation n'étant quelquefois qu'un abregé des anciens (o) Memoires, on ne peut pas assurer que les Genealogies y soient contenuës dans toute leur étenduë. Je ne sçai d'où quel-

(o) *Il est vrai que Theodoret & plusieurs autres Peres supposent que ces Livres dont il est parlé dans l'Histoire des Rois & dans les Chroniques, estoient des Livres Divins & inspirés : mais Saint Augustin n'est pas de ce sentiment-là dans son Livre de la Cité de Dieu, Chapit. 38. Il croit que ces anciens Livres ne sont pas Divins & Prophetiques, bien qu'ils ayent esté escrits par des Prophetes ; & que les seuls Livres que nous appellons aujourdhui Canoniques, meritent le nom de Divins ou inspirés. Il reconnoit donc deux sortes d'Ouvrages escrits par ces Prophetes :* Alia, *dit-il*, sicut homines historicâ diligentiâ, alia sicut Prophetas inspiratione divinâ scribere potuisse. *C'est à peu prés de la même*

quelques Orientaux, & même les Juifs, ont pris un grand nombre d'autres Histoires qu'ils rapportent à ces premiers tems-là, comme si l'Histoire de Moïse n'étoit qu'un abregé : neanmoins la quantité de fables qui se rencontrent dans leurs Livres, me fait douter de la verité du reste ; & il y a de l'apparence, qu'on aura inventé ces Histoires sous prétexte de quelques Traditions sans fondement. On ne doit pourtant pas s'imaginer, que toutes ces anciennes Traditions soient fausses, puis qu'il s'en trouve quelques-unes confirmées dans les Livres du Nouveau Testament. S. Jude cite dans *Enoch.* son Epître le Livre d'Enoch, qui étoit parmi les Apocryphes de son tems, & qui apparemment avoit été composé par quelque Juif aprés le *Paul. 2 Timoth. 3: 8.* retour de leur captivité. Saint Paul fait aussi mention dans une de ses *Jannes & Jambres.* Epîtres, de Jannes & de Jambres qui s'étoient opposés à Moïse; & ces deux noms se trouvent aussi dans l'ancien Commentaire allegorique sur le Pentateuque, que les Juifs ap- *Zohar.* pellent Zohar. La Secte des Pharisiens, qui l'a emporté par dessus toutes les autres, étoit curieuse de ces sortes de Traditions, dont nous voyons encore une partie dans le *Thalmud.* Thalmud & dans les Livres des Docteurs allegoriques : mais on y a ajoûté tant de fables, qu'on ne peut plus reconnoitre ce qui est vrai. Les Juifs sont aujourdhui si ignorans de tout ce qui regarde leur Religion, qu'ils doutent même des Histoires les plus claires qui sont rapportées dans les Livres de Moïse ; & plusieurs d'entre eux *Rabbins.* ne pouvant s'imaginer que les anciens Patriarches ayent vécu un aussi grand nombre d'années qu'il est marqué dans la Genese, ont eu recours à je ne sçai quelles subtilités. Ils ont prétendu que cette Histoire n'étoit qu'un abregé, où l'on nommoit seulement le premier Chef de famille, & qu'on le faisoit vivre en gardant son nom pendant tout le tems qu'une certaine maniere de vivre qu'il avoit établie dans sa famille, avoit duré ; & qu'ainsi sous son nom étoient compris ses successeurs, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque changement dans cette police ou façon de vivre dont il étoit l'auteur. Mais il est aisé de prouver le contraire par le Texte même de l'Ecriture. Il est bien vrai que les Juifs observent cette methode dans leurs anciennes Histoires, & que ne pouvant pas trouver de quoi remplir plusieurs années, ils ont fait vivre leurs Docteurs quatre ou cinq siecles, & ils ont eu en-suite recours aux miracles. Il n'en est pas de même de l'Histoire de Moïse, où le tems de la naissance de ces Patriarches, le tems où ils ont eu des enfans, & un grand nombre d'autres circonstances qui tombent sur une même personne, sont rapportées exactement.

me maniere, que dans l'Eglise Romaine on dit, que les Papes, quand ils parlent en leur particulier & comme personnes privées, ne sont point infaillibles, mais seulement quand ils parlent ex Cathedra ; *car alors ils sont inspirés. Selon cette distinction de Saint Augustin, toutes ces anciennes Histoires, bien qu'elles fussent escrites par des Prophetes, n'ont rien de divin.*



CHAPITRE VIII.

Des autres Livres de la Bible dont les Juifs attribuent le Recueil à une grande Assemblée tenuë sous Esdras. Examen de cette Assemblée, & de chaque Livre de la Bible en particulier.

COmme la Loi est le principal Livre des Juifs, aussi l'ont-ils conservée dans des Rouleaux ou Volumes beaucoup plus exactement que le reste de la Bible. Ils sont même obligés d'en faire la lecture dans leurs Assemblées, & outre cela ils la lisent souvent dans le particulier. A l'égard des autres Livres, bien qu'ils les estiment saints & inspirés de Dieu, ils ne les ont pourtant pas en une égale veneration; & si on les examine avec application, on les trouvera moins exacts que le Pentateuque: à quoi l'on peut ajoûter, que plusieurs Juifs apprenant par cœur presque tout le Pentateuque, il a été beaucoup plus difficile aux Copistes de l'alterer en le décrivant. Les Juifs attribuent le Recueil que nous avons présentement de l'Ecriture, à Esdras & aux Docteurs d'une certaine Assemblée, qui se tint, selon eux, dans ce tems-là pour regler les affaires de l'Etat & de la Religion. Il n'y a rien de si fameux dans les Livres des Rabbins, que cette Assemblée, qu'ils nomment par excellence la Grande Synagogue, pour la distinguer de toutes les autres: mais le peu de vrai-semblance que je trouve dans la plû-part des choses qu'ils ont attribuées à cette grande Assemblée, me fait douter avec raison de ce qu'ils avancent touchant le Recueil des Livres Sacrés. Il semble même, que les Juifs ne conviennent pas tout-à-fait entre eux du tems auquel elle se tint. L'Auteur du Livre intitulé Cozri, la met plus tard que les autres: en quoi il paroit avoir plus de raison, parce qu'il est fort probable, que les Juifs ne firent leurs Ordonnances, principalement à l'égard du Canon de la Bible, que quelque tems aprés leur retour à Jerusalem. Il y a même des Livres dans ce Recueil, qui sont posterieurs à Esdras: à moins qu'on ne dise, que ce Recueil ne s'est pas fait tout à la fois; & c'est ce qui est plus vrai-semblable. Il ne faut donc point nous arrêter aux Traditions que les Juifs ont sur ce sujet, parce qu'il n'y a rien de constant ni de bien appuyé parmi eux sur cela.

Grande Synagogue.

Cozri.

Pour entendre mieux la nature du Recueil des Ecritures que les Juifs ont nommées Canoniques, il est necessaire de faire reflexion sur ce que nous avons dit ci-dessus des Ecrivains publics, qui conservoient dans les Archives de la Republique les Actes de ce qui se passoit de plus important, & les publioient, en y ajoûtant & diminuant selon qu'ils le jugeoient à propos. Ce que les Auteurs du dernier Recueil ont aussi observé: & on ne peut pas douter, qu'il n'y ait eu du tems de Josué de ces sortes d'Ecrivains publics, qui ont mis par écrit ses actions; mais ceux qui ont en-suite ramassé les Memoires, en ont retranché une partie, de sorte qu'il ne nous en reste qu'un abregé. L'Auteur du Livre in-

Cozri, part. 3. n. 63. intitulé Cozri, assure que celui qui a compilé le Texte Sacré, n'a rapporté que ce qui étoit de plus connu au Peuple, n'ayant fait aucune mention de la sagesse de Josué & de ses autres qualités; mais il s'est arrêté seulement à quelques miracles & à d'autres actions dont le Peuple étoit instruit. Il dit la même chose des Livres que nous avons sous les noms des Juges, de Samuël & des Rois, parce que, selon lui, l'intention de ceux qui ont fait ce Recueil, a été simplement de publier ce qui étoit de plus éclatant & plus au goût du Peuple. Le reste de leurs Histoires est demeuré dans l'oubli, parce que les Juifs n'ont point conservé les anciens Actes dont nous n'avons aujourdhui qu'un abregé.

L'on trouve dans le Livre de Josué les mêmes additions & les mêmes changemens que dans les Livres de Moïse. *Theodor. quest. 14.* Theodoret affirme, que ce Volume a été recueilli longtems aprés Josué, & que ce n'est qu'un extrait d'un ancien Commentaire nommé le Livre des Justes, dont il est parlé au Chapitre 10. du même Livre de Josué. *Mas. in Jos.* Masius, qui a écrit un sçavant Commentaire sur cette Histoire, expliquant le Chapitre 10. montre assez au long, que tout ce qui est rapporté dans le Livre de Josué ne peut pas être de lui, & il confirme en même tems par de bonnes raisons, ce que nous avons dit ci-dessus touchant la maniere dont le Recueil des Livres Sacrés a été fait. *Abrav.* Don Isaac Abravanel rejette l'opinion de ses anciens Docteurs, qui ont attribué dans le Thalmud à Josué le Volume qui porte son nom, & il prouve le contraire par plusieurs faits & manieres de parler qui ne peuvent point être de Josué, comme lors qu'il est dit au Chapitre 4. Verset 9. que les douze pierres que Josué éleva au milieu du Jourdain, y sont demeurées jusqu'à aujourdhui: *Jos. 4.* & au Chapitre 5. Verset 8. *Ce lieu-là a été appellé Gilgal jusqu'à ce jour.* *Jos. 5.* D'où il est aisé de conclurre, qu'au moins une partie de ce Livre a été écrite quelque tems aprés que ces choses sont arrivées. De plus, l'Histoire du partage des fils de Dan, qui prirent la ville de Lesem, *Jos. 19: 47.* n'est aussi arrivée qu'aprés la mort de Josué; & Masius *Masius.* croit qu'on l'a inserée dans le Recueil de Josué, afin qu'on sçut le lieu où les Danites étoient établis. Aussi voyons-nous que la même Histoire est rapportée plus au long dans le Livre des Juges, qui est son *Jud. 18.* veritable lieu.

Pour ce qui est de l'Histoire des Juges, comme elle ne porte le nom d'aucun Auteur en particulier, quelques-uns l'attribuent à Samuël avec les Docteurs Thalmudistes, & d'autres à Esdras. Il se peut faire que Samuël l'ait composée, & qu'Esdras, ou celui qui a fait le dernier Recueil des Livres Sacrés, y ait ajouté plusieurs choses. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette Histoire, ou au moins une partie, n'a été compilée que long-tems aprés que les faits dont il y est parlé étoient arrivés. Il n'y avoit point, encore de Rois alors qui gouvernassent les Hebreux, & cependant il y en est fait mention, comme lors qu'il est dit, *Jud. 17: 6. 18: 1. 31.* *En ces tems-là il n'y avoit aucun Roi*

en Israël : ce qui suppose manifestement, que les Israëlites étoient alors sous le gouvernement des Rois. On remarquera de plus, que les Genealogies de cette Histoire ne sont quelquefois rapportées qu'en abregé, soit que cela vienne de la negligence des Copistes, ou du dessein que s'est proposé l'Auteur du Recueil, ou plûtôt de tous les deux ensemble. C'est pourquoi on ne peut pas établir sur ce Livre les principes d'une Chronologie certaine, d'autant qu'il y a des Genealogies omises.

Les Livres que nous avons sous le nom de Samuël ne peuvent aussi être entierement de lui, à cause de certaines façons de parler qui ne sont point de son tems; outre qu'ils contiennent des Histoires qui ne sont arrivées qu'aprés sa mort. Quand il parle de l'Arche qui fut prise par
1 Sam. 5: 5. les Philistins, il dit, *Que les Sacrificateurs de Dagon & ceux qui entrent dans son Temple, ne marchent point sur le seüil de ce Temple jusqu'à ce jour :* & dans un autre endroit il ajoûte,
Chap. 6: 18. *Que l'Arche est jusqu'à ce jour dans le champ de Josué Bethsemite.* Samuël ne raconteroit pas de cette maniere des faits dont il étoit témoin.
Chap. 9: 9. Il n'a pas pû aussi dire en parlant de lui-même, que celui qu'on nommoit autrefois *Voyant*, s'appelle maintenant *Prophete* ; & il est de plus rapporté dans le même Livre,
Chap. 7: 1. qu'il se passa 20. ans depuis que l'Arche fut mise en Kiriat-Jaarim. Comment cela,
Abrav. dit Abravanel, s'est-il pû faire, puis que l'Arche ne demeura que 13. ans en ce lieu-là du vivant de Samuël, & que sept ans aprés sa mort elle en fut tirée par David? Il est constant qu'au tems de Samuël il n'y avoit point encore de Rois de Juda; Chap. 27: 2.
& neanmoins nous lisons dans ce Livre, que Siceleg est demeurée aux Rois de Juda jusqu'à ce jourdhui. Il y a aussi plusieurs autres exemples semblables dans le Livre II. desquels Abravanel conclut, qu'on ne peut pas Abrav.
pour les mêmes raisons attribuer cette Histoire à Gad & à Nathan, parce qu'ils ont vécu en même tems que Samuël. Bonfrerius Jesuite avoüe Bonfrer.
que Samuël n'a pû écrire toute l'Histoire qui porte son nom, & il lui attribuë seulement les 24. premiers Chapitres du premier Livre; ce qui ne peut pourtant être entierement vrai. A l'égard des autres Chapitres de ce même Livre, & de l'Histoire des Rois, il remarque judicieusement, qu'on ne peut pas assurer qu'une même personne en soit l'Auteur, mais que differens Prophetes ou Sacrificateurs y ont mis la main, chacun écrivant ce qui est arrivé de son tems, bien qu'on n'ait pas si-tôt publié ce qu'ils avoient mis par écrit. Sixte de Sienne & plusieurs autres ont attribué Sixt. de Sienne.
ces Livres en partie à Samuël, & en partie aux Prophetes Nathan & Gad, à cause qu'il est dit dans les Paralipomenes, que les actions de David ont été écrites dans les Livres de Samuël, de Nathan & de Gad. 1 Paralip. 29: 29.
Mais quoi que cela s'accorde tres-bien avec les principes que nous avons établis ci-dessus touchant les Prophetes qui recueilloient chacun les Actes de leur tems, il y a neanmoins dans ces Livres de certaines façons de parler, qui prouvent évidemment que le dernier Recueil n'en

n'en a été fait que long-tems aprés la plus-part de ces Prophetes, par des Auteurs qui n'étoient point contemporains.

Il seroit inutile de rapporter les sentimens de plusieurs autres Auteurs sur un sujet dont on ne peut rien dire d'assuré; & on ne sçait pas même certainement, si Esdras est l'Auteur du dernier Recueil des Ecritures Canoniques, comme on le croit communément. Il y a bien de l'apparence, que les Juifs au retour de leur captivité, firent un choix des Memoires qui leur restoient, dont ils donnerent une partie au Peuple, & garderent l'autre partie dans leurs Archives. Ils appellerent cette premiere partie qu'ils rendirent publique, Ecritures Canoniques. Comme ce sont plusieurs Memoires joints ensemble, & qui n'ont pas toûjours de la liaison, il ne faut pas tant s'arrêter à l'ordre & au tems, qu'aux choses; car il y en a qui sont rapportées en un même endroit, bien qu'elles soient arrivées en differens tems. C'est aussi pour cette raison, qu'on a inseré dans les Propheties plusieurs Histoires, qui n'ont pas été écrites par les Prophetes dont elles portent les noms. Nous trouvons, par exemple, dans la Prophetie de Jeremie l'Histoire de la ruïne de Jerusalem, qui est décrite au IV. Livre des Rois. R. D. Kimhi remarque dans son Commentaire sur cette Prophetie, que celui qui l'a recueillie y a ajoûté l'Histoire de la Captivité, de la maniere qu'elle est à la fin du Livre des Rois. De plus, ces mots inserés dans la Prophetie de Jeremie, *Jusqu'ici sont les paroles de Jeremie,* montrent clairement qu'il n'est pas seul l'Auteur du Volume qu'on a publié sous son nom.

R. D. Kimhi, liv. 4. des Rois, chap. 25.

Jerem. 51: 64.

Comme le pouvoir des Ecrivains publics dont nous avons parlé ci-dessus, a toûjours été le même pendant tout le tems que la Republique des Juifs a subsisté, on ne doit pas s'étonner, que dans le Recueil des Ecritures Canoniques, il y en ait qui ayent été écrites aprés Esdras; & partant Esdras n'est pas le dernier Compilateur des Livres Sacrés. Il importe fort peu que ces derniers Ecrivains n'ayent pas eu le nom de Prophetes, pourveu qu'ils ayent eu la même autorité. Or il est certain, que les Juifs ont conservé aprés Esdras les Actes de tout ce qui se passoit de considerable dans leur Etat, comme on peut voir à la fin du I. Livre des Maccabées. Joseph neanmoins écrivant contre Appion, témoigne que les Livres des Juifs qui ont été écrits aprés le regne d'Artaxerxes, n'ont pas la même autorité que les autres qui ont été écrits avant ce tems-là, parce qu'il n'y a point eu alors parmi eux une succession certaine de Prophetes: mais il suffit, comme nous avons dit, pour autoriser ces Livres, que leur Republique ait subsisté, d'autant que Dieu qui en a été toûjours le Chef, n'a jamais manqué de leur donner de tems en tems des personnes qui eussent toutes les qualités necessaires pour écrire les Livres Sacrés. Il est vrai que depuis leur retour de Babylone, ils prirent plûtôt le nom de *Scribes* ou Ecrivains, que de Prophetes: mais le change-

Liv. 1. des Maccab. 16: 24.

ment

ment de nom n'apporta aucun changement à la chose. Il ne faut pas aussi avoir égard à ce qui est rapporté par les Thalmudistes touchant les Livres d'Ezechiel, de l'Ecclesiaste & des Proverbes. Ces anciens Docteurs assûrent, qu'on delibera dans une Assemblée, si on recevroit ces Livres pour Canoniques, & que plusieurs furent d'avis qu'on les suppri-meroit entierement. Mais comme la plus-part des Histoires qui sont rapportées dans le Thalmud, ont été faites à plaisir, nous n'y devons point ajoûter foi. La difficulté qu'il y a d'expliquer quelques endroits de ces Ouvrages, & de concilier ce que dit Ezechiel touchant le Temple, avec ce qui est écrit ailleurs, a donné occasion à ces anciens Docteurs de feindre cette Histoire.

Thalmud, Trait. Sabb.

Thalmud.

Livres Apocryphes.

Les Livres qui ont été recueillis aprés la derniere compilation, ont été nommés Apocryphes, parce qu'ils n'ont peut-être pas été autorisés par le Sanhedrin. Saint Jerôme même n'ose pas les nommer Canoniques, quand il suit le sentiment des Juifs. Mais l'Eglise qui a succedé à la Synagogue, les ayant reconnus pour divins & authentiques, il n'est plus permis de douter de leur autorité. Et en effet, le même Saint Jerôme parlant du Livre de Judith, qui n'est point dans le Canon Juif, le met au nombre des Livres Sacrés, & n'en apporte aucune raison, si ce n'est que le (p) Concile de Nicée l'avoit declaré Canonique. Il y a de l'apparence, que les Juifs ne mirent dans leur Canon, que les Livres qui étoient écrits en Hebreu, & qu'ils conservoient dans leurs Archives, à la reserve de quelques Chapitres de Daniel & d'Esdras, que nous avons en Caldéen, & qui apparemment avoient été tirés des Archives des Caldéens où ces Actes étoient gardés. Je croi de plus, que les Juifs ayant perdu l'usage de la Langue Hebraïque, commencerent à ne plus écrire leurs Actes en cette Langue, mais dans la Caldéenne, qui étoit leur Langue maternelle. L'on aura sans doute pris de ces Memoires écrits en Caldéen, une partie des Livres que nous nommons Apocryphes, & qui ne sont pas moins vrais pour cela, bien qu'ils n'ayent pas été autorisés par le Sanhedrin Juif. Saint Jerôme témoigne que Tobie & Judith étoient écrits en Caldéen: & Rambam dans sa Préface sur le Pentateuque, cite un Livre écrit en cette même Langue Caldéenne, qu'il nomme la grande Sagesse; & ce qu'il en rapporte convient avec le Grec d'aujourdhui du Livre de la Sagesse. Il est neanmoins plus probable, que ce Livre a été composé premierement en Grec par quelque Juif Helleniste, & qu'ensuite il a été traduit en Caldéen par quelque autre Juif. Joseph dans son Apo-

Hieron.

Hieron. Præf. in lib. Judith.

Hieron. Præf. in Job. & Judith. Rambam.

Joseph cont. App.

(p) On ne trouvera point que le Concile de Nicée ait declaré le Livre de Judith Canonique par un Decret particulier; mais il l'aura sans doute cité comme plusieurs autres Livres de l'Ecriture, d'où S. Jerôme aura inferé, que les Peres du Concile l'auront declaré Canonique; mais St. Jerôme semble ne le reconnoistre pas pour Canonique en d'autres endroits.

Apologie contre Appion, se sert d'un certain passage du Livre de l'Ecclesiastique. Les Rabbins même citent quelquefois ces Livres Apocryphes : de sorte que les Juifs ne les ont jamais rejettés entierement, mais ils les ont seulement considerés comme des Ouvrages Apocryphes, c'est-à-dire, cachés & inconnus, parce qu'ils n'avoient point été publiés par l'autorité du Sanhedrin. Il se peut donc faire, que ces Livres qu'on nomme Apocryphes, ayent été tirés des Actes qu'on conservoit dans les Archives des Juifs. Sixte de Sienne, qui a reconnu cette autorité du grand Sanhedrin des Juifs, assure que l'Histoire des Maccabées faite par Jason a été reduite en abregé par l'ordre du Sanhedrin de Jerusalem ; & les anciens Peres n'ont pas aussi ignoré cette autorité du grand Sanhedrin dans le tems même que Joseph veut qu'il n'y ait plus eu de succession certaine de Prophetes parmi les Hebreux. Origenes, qui avoit beaucoup hanté les Juifs, voulant rendre raison des differences qui se trouvoient entre le Texte Hebreu & la Version des Septante, a recours aux Livres Apocryphes des Juifs, qui n'avoient pas été rendus publics. Ce qu'il fait principalement, quand il veut donner les raisons des additions qui étoient dans la Version Grecque. Il dit conformément à l'opinion de l'Auteur du Cozri, que les Juifs dans le Recueil qu'ils ont fait de leurs Livres, ont omis plusieurs choses dont il n'étoit pas necessaire d'instruire le Peuple, & que ces choses cependant sont demeurées dans les Livres Apocryphes, d'où les Interpretes Grecs les avoient tirées. Saint Hilaire va encore plus avant qu'Origene: car, pour autoriser davantage la Version des Septante, il les compare à ces Septante du Sanhedrin, lesquels Moïse avoit établis pour juger les affaires les plus importantes de l'Etat, & qui avoient été inspirés de Dieu. Quoi que ce Pere se trompe dans le fait, d'autant que les Septante Interpretes, en supposant même qu'ils ayent été tels qu'ils sont representés par Aristée, n'étoient pas du corps du grand Sanhedrin ; il reconnoit neanmoins le privilege particulier de ces anciens Senateurs, qu'il croit avoir été inspirés de Dieu, bien qu'on ne leur donnât pas le nom ni la qualité de Prophetes.

Sixte de Sien. Biblioth. S. lib. 2.

Origen. in Epist. ad Afric.

Cozri.

Hilar. in enarr. in Psalm. 2.

Enfin, outre les Ecrivains que nous avons marqués, il y en a eu une autre sorte parmi les Hebreux, qui écrivoient en stile coupé & sententieux, & que quelques-uns ont nommés Poëtes. Les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclesiaste & le Livre de Job sont écrits de cette maniere. Plusieurs ont prétendu, que quelques-uns de ces Ouvrages étoient veritablement composés en Vers. Joseph & Saint Jerôme en ont voulu marquer les mesures : mais ils n'ont pas examiné cette matiere avec assez d'application, quand ils ont comparé ces prétendus Vers Hebreux avec les Vers des Grecs & des Latins. Il y a beaucoup plus d'apparence, que ce ne sont que des Sentences écrites d'un stile fort coupé, sans mesure neanmoins de longues ni de bréves, que quelques-uns leur attribuent. Ceux qui écrivoient

Joseph. Hieron.

dans ce ſtile coupé & ſententieux, ſont nommés ordinairement *Moſcelim*, c'eſt-à-dire, gens ſubtils, & qui parlent ſentencieuſement. L'Alcoran de Mahomet eſt écrit en Arabe dans ce ſtile, qui eſt beaucoup eſtimé des Mahometans. Il eſt vrai que les Juifs ont maintenant l'uſage de la Poëſie; mais elle eſt aſſez nouvelle parmi eux, & ils en ſont redevables aux Arabes, dont ils l'ont empruntée.

Alcoran.

Je ne dirai rien ici du ſtile parabolique, qui a été neanmoins toûjours fort eſtimé par les Peuples du Levant, comme le remarque Saint Jerôme. Quelques-uns ont crû, que les Livres de Job, de Tobie & de Judith n'étoient pas tant des Hiſtoires, que des Ouvrages écrits dans ce ſtile parabolique, & de ſaintes fictions qui avoient leur utilité. En effet, cette maniere d'écrire parabolique eſt aſſez ordinaire aux Auteurs du Nouveau Teſtament, qui circonſtancient quelquefois ſi bien ces Paraboles, qu'on croiroit aiſément que ce ſont de veritables Hiſtoires, ſi l'on n'étoit averti que ce ne ſont que des Paraboles. La Parabole du Lazare & du mauvais Riche en eſt un exemple bien évident. Les noms même des perſonnes qui ſont exprimés dans ces diſcours paraboliques, ne prouvent pas ſuffiſamment qu'on les doive prendre pour de veritables Hiſtoires; car ces noms ſont ordinairement accommodés au ſujet, & il y a auſſi-bien des fictions dans les noms que dans les choſes. Cette façon d'inſtruire le Peuple a toûjours été agreable à la Secte des Phariſiens, qui eſt encore aujourdhui la Secte dominante parmi les Juifs: auſſi leur Thalmud & la plûpart de leurs anciens Livres ſont-ils remplis de ces ſortes de fictions allegoriques, qu'il ne faut pas expliquer à la lettre, comme s'ils rapportoient de veritables Hiſtoires. Au reſte, ſoit qu'un Livre ſoit une Hiſtoire, ou une ſimple Parabole, ou une Hiſtoire mêlée de Paraboles, il n'en eſt pas pour cela moins vrai, ni moins divin. On remarquera cependant, que ſelon le ſentiment le plus commun & le plus approuvé, les Livres de Job, de Tobie & de Judith ne ſont point de ſimples Paraboles.

Hieron. *Thalmud.*

CHAPITRE IX.

Diviſion generale des Livres de la Bible. Conciliation des Auteurs Juifs & des Auteurs Chrêtiens ſur ce ſujet. En quel ſens les Juifs nient que Daniel ſoit Prophete. Ils ne different point en cela du ſentiment des Chrêtiens.

LEs Livres Sacrés qui compoſent maintenant le Recueil de toute l'Ecriture, furent nommés par les Juifs au retour de leur captivité de Babylone, *Mikra, lecture*. Ils ne donnerent pourtant d'abord ce nom qu'aux Livres de la Loi, comme il paroit des paroles de Nehemie, où le Texte de la Loi eſt appellé *Mikra*. Les Docteurs commencerent alors à diſtinguer par ce mot, leurs Gloſſes ou Interpretations d'avec le Texte de Moïſe; & comme le Peuple n'entendoit plus la Langue Hebraïque, il étoit neceſſaire qu'on lui ex-

Nehem. 8.

expliquât la Loi en Caldéen, qui étoit sa Langue maternelle. Dans la suite du tems on appella aussi *Mikra*, le reste de la Bible : & dans le Thalmud on se sert quelquefois de ce mot, quand on compare le Texte de l'Ecriture avec les Glosses des Docteurs, sur lesquelles la Tradition de la Religion Juive est fondée. C'est aussi delà que la Secte des Caraïtes parmi les Juifs a pris son nom, parce qu'elle s'attache principalement au Texte de l'Ecriture, ne reconnoissant point les Traditions des autres Juifs pour principe de sa Religion. Les Juifs d'aujourdhui se servent neanmoins ordinairement du mot de *Vingt-quatre*, au lieu de dire l'Ecriture Sainte, parce qu'ils ont divisé la Bible en vingt-quatre parties. Saint Jerôme fait mention de cette division, quand il dit selon le sentiment des Juifs, que ce qui n'est point du nombre des 24. Vieillards, doit être rejetté comme Apocryphe ; & par cette allusion qu'il fait aux 24. Vieillards de l'Apocalypse, il entend tous les Livres de l'Ecriture que renfermoit le Canon Juif. Il faut pourtant prendre garde, à ne pas confondre avec ces 24. Vieillards de Saint Jerome, une semblable expression qui se trouve dans les autres Peres, qui ont aussi partagé la Bible en vingt-quatre Livres, par rapport aux 24. Lettres de l'Alphabet Grec. Ces derniers comprennent ordinairement sous le nom de 24. les Livres qui ne sont pas dans le Canon Juif ; au lieu que Saint Jerôme, suivant en cela l'opinion des Juifs, les en exclut. Il remarque même, que les Juifs pour achever ce nombre de 24. ont separé de l'Histoire des Juges, le Volume de Ruth & les Lamentations de la Prophetie de Jeremie. Les Peres Grecs ont imité en cela les Juifs, qui ont aussi divisé toute l'Ecriture en 22. Livres par rapport aux 22. Lettres de l'Alphabet Hebreu, comme nous lisons dans les Livres de Joseph.

Thalmud. *Caraites.* *Hieron. Præf. in Esdr.* *Joseph. contra App.*

L'on trouve dans les Ouvrages des Juifs plusieurs autres noms de l'Ecriture, ausquels nous ne nous arrêterons point, afin de nous étendre davantage sur une autre division celebre qu'ils font de toute la Bible en trois Classes. La premiere Classe ne comprend que les cinq Livres de la Loi, qu'ils distinguent de toutes les autres parties de l'Ecriture, à cause que la qualité de Prophete a été, selon eux, beaucoup plus éminente dans Moïse, que dans les Prophetes qui lui ont succedé. La seconde Classe est composée des Livres qu'ils nomment *Neviim*, ou Prophetes. Et enfin la troisiéme, de ceux qu'ils appellent *Cetuvim*, ou Hagiographes. Il semble que Nôtre Seigneur ait fait allusion à cette division des Livres de l'Ecriture, lors qu'il a dit, *Qu'il est necessaire que tout ce qui est dit de lui dans la Loi de Moïse, dans les Prophetes & dans les Pseaumes, soit accompli* : car les Pseaumes sont au nombre des Hagiographes. Joseph paroit aussi l'autoriser, quand il range parmi les Hagiographes les Hymnes ou Pseaumes, & les Livres qui traitent de la Morale.

Luc. 24. 44. *Joseph. lib. 1. contra App.*

Quoi que cette derniere division des Livres Sacrés en trois Classes semble être ancienne, il se peut faire neanmoins que les anciens Juifs ne con-

convinssent pas tout-à-fait en cela avec les Rabbins, qui ont ajoûté leurs rêveries aux sentimens de ces Anciens. Il y a même plusieurs sçavans hommes, qui trouvent mauvais que les Juifs ayent exclus Daniel du nombre des Prophetes; & Theodoret les en a repris fortement. Mais il est aisé de concilier leur opinion sur ce sujet avec celle des Chrêtiens, puis qu'ils demeurent tous d'accord, que les Livres de la Bible qu'on nomme Canoniques, ont été également inspirés de Dieu, & de plus, que le Volume de Daniel est du nombre de ces Livres Canoniques. St. Jerôme, qui a observé que les Juifs ne comptent point Daniel parmi les Prophetes, remarque en même tems, qu'ils placent son Livre dans le rang des Hagiographes, & par consequent ils le reconnoissent comme un Auteur qui a été inspiré de Dieu; & quoi qu'ils nient qu'il soit Prophete, ils ne nient pas pour cela qu'il ait écrit des Propheties. La question qui est entre eux & nous sur cette matiere, n'est qu'une subtilité & une pure question de nom, comme on le reconnoîtra aisément par la suite de ce discours. Cependant un sçavant Protestant, qui a écrit depuis peu en faveur des Septante Interpretes, accuse hautement les anciens Juifs, d'avoir nié que Daniel fust un Prophete, parce qu'ils se voyoient pressés par l'évidence de sa Prophetie: mais l'autorité seule de St. Jerôme suffit pour faire voir, que les anciens Juifs ne different point sur ce sujet, des nouveaux, & qu'ils ont toûjours crû que le Livre de Daniel étoit dans le Recueil des Livres Canoniques.

Rabbins. *Theodor. Præf. in Dan.* *Hieron. Præf. in Dan.* *Vossius.* *Hieron.*

Daniel n'est donc pas moins Prophete qu'Isaïe & les autres Prophetes: les Rabbins veulent seulement, qu'il y ait differens degrés dans la Prophetie; comme l'a remarqué R. D. Kimhi, d'où ils ont pris occasion d'établir ces trois differentes Classes des Livres Sacrés, qui sont neanmoins tous compris sous le nom general de Prophetie. Les Pseaumes que les Juifs mettent parmi les Hagiographes, aussi-bien que le Livre de Daniel, ne laissent pas de contenir, selon eux, plusieurs Propheties qui regardent le Messie. Don Joseph Jehaja, Juif Espagnol, témoigne que ses Peres semblent avoir preferé les Pseaumes aux Propheties, quand ils ont joint les Pseaumes avec les Livres de Moïse, & qu'ils ont montré la grande conformité qu'il y avoit entre ces deux Ouvrages. Lors qu'ils ont placé Daniel avec Esdras & Nehemie, ils n'ont eu égard qu'à l'Histoire qui est rapportée dans ce Livre: ce qui ne les empêche pas d'y reconnoître de veritables Propheties, comme on peut voir dans leurs Commentaires sur ce Prophete. Les Juifs de plus ont nié que David & Daniel fussent Prophetes, parce que leur maniere de vivre dans les embarras de la Cour, n'étoit pas semblable à la maniere ordinaire de vivre des autres Prophetes. Au reste, ils comprennent sous le nom de Prophetes les Histoires de Josué, des Juges, de Samuël & des Rois, qu'ils nomment *Nevim Risonim*, ou premiers Prophetes, pour les distinguer d'Isaïe, de Jeremie, d'Ezechiel & des douze petits Prophetes, dont ils ne font qu'un Volume, & ils appellent

R. D. Kimhi, Pref. sur les Pseaum. *Don Joseph. Pref. sur les Pseaum.*

pellent tous ces derniers Prophetes, *Neviim Aharonim*, ou derniers Prophetes. Ils ont donc subdivisé les Prophetes en deux Classes, & ils les nomment tous également Prophetes, bien qu'une bonne partie ne contienne que des Histoires, parce qu'ils ont tous été écrits par de veritables Prophetes. Il reste encore onze Livres qu'ils ont nommés *Cetuvim*, ou Hagiographes, qui sont les Pseaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Esdras & les Chroniques ou Paralipomenes, ausquels il faut joindre le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclesiaste & Esther. Ils appellent ces cinq derniers Livres les cinq Volumes, & ils les font suivre ordinairement aprés le Pentateuque pour leur commodité particuliere, parce qu'on en fait la lecture dans les Synagogues en de certains jours de l'année. Ils lisent, par exemple, à Pâques, le Cantique des Cantiques; à la Pentecôte, Ruth; à la Fête des Tentes ou Tabernacles, Esther, & ainsi des autres.

Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de deux sçavans & subtils Rabbins, toute cette œconomie des Livres Sacrés a été prise des trois differentes parties dont le Tabernacle & le Temple étoient composés. La Loi de Moïse, comme la premiere & la principale partie de l'Ecriture, répond au lieu qu'on appelle le Saint des Saints, ou pour mieux dire, le tres-Saint Lieu, où étoient l'Arche & le Livre de la Loi. Les Livres des Prophetes répondent au Sanctuaire ou Saint Lieu, dans lequel on avoit placé la Table, le Chandelier & l'Autel d'or. Enfin les Hagiographes répondent au Parvis, où étoit l'Autel des Holocaustes. Et ce qui fait la proportion, selon les mêmes Rabbins, entre ces trois parties, tant du Tabernacle que de l'Ecriture, est que le Tabernacle representoit les trois Mondes, qui sont le Monde intellectuel, où Dieu fait sa residence avec ses Anges, le Monde celeste, où sont les corps les plus purs, & le Monde terrestre ou inferieur. Il faut mettre les Livres de Moïse dans le Monde intellectuel, d'autant que sa Prophetie est singuliere, & qu'il est le seul des Prophetes à qui Dieu se soit communiqué immediatement. Les autres Prophetes à qui Dieu ne s'est communiqué que par le moyen de ses Anges, ne doivent tenir que le second rang & être placés dans le Monde celeste. Enfin les Hagiographes, qui sont du dernier degré de la Prophetie, sont mis dans le Monde inferieur. Cette pensée a plus de subtilité que de solidité: c'est une nouvelle invention des Rabbins, laquelle n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Il y a beaucoup plus d'apparence, que les Livres même Historiques ont retenu le nom de *Prophetes*, parce que les Ecrivains publics qui avoient eu soin de recueillir ces Actes, se nommoient Prophetes, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Les Rabbins ajoûtent de plus, que les Hagiographes ont été nommés *Cetuvim* ou *écrits*, parce que les Auteurs de ces Livres n'ont été inspirés que dans le tems qu'ils les écrivoient. Mais il n'est pas besoin de nous arrêter davantage à ces

R. Ephod. Præf. in Gramm. R. Abrav. Præf. in Jos.

Rabbins.

vaines subtilités des Rabbins, lesquelles ne sont appuyées que sur leur imagination. Nous avons aussi trouvé à propos de passer sous silence une infinité d'autres remarques de cette nature touchant les differens degrés de la Prophetie, qui sont expliqués fort au long par R. Moïse fils de Maimon, mais d'une maniere si philosophique, qu'on n'y doit avoir aucun égard. Je n'ai rapporté le sentiment des Juifs sur ce sujet, que pour faire voir qu'ils s'accordoient parfaitement avec les Chrêtiens, à la reserve de quelques subtilités inventées par les Rabbins. David & Daniel sont reconnus par les Juifs, aussi bien que par les Chrêtiens, pour de veritables Prophetes, dont les Livres sont remplis de Propheties touchant le Messie: la difference qui est entre les uns & les autres, n'est que de methode & de nom seulement.

Rambam, Moré Nevo. part. 2.

Comme les Rabbins ignorent les raisons de cette division generale des Livres Sacrés en trois Classes, ils trouvent de grandes difficultés à expliquer l'ordre où l'on a placé chaque Livre en particulier. Ils avoüent que les Livres de Ruth, de Daniel & les Pseaumes, contiennent des Propheties, ou qu'ils ont été écrits par des Prophetes; & cependant ils ne laissent pas de les mettre parmi les Hagiographes. Abravanel reconnoit que le Volume de Ruth a été composé en faveur de la famille de David par Samuël qui étoit Prophete: mais pour parler conformément à ses principes, il ajoûte que Samuël l'a écrit sans aucun commandement exprés de Dieu, & que ce qui y est compris n'a pas été inspiré de la même maniere que les Propheties; ce qu'il confirme par la Tradition de ses Docteurs, qui ont placé ce Volume dans la troisiéme Classe. Il dit de plus, que quand même il seroit vrai, que le Livre de Ruth doit être placé parmi les Prophetes avec l'Histoire des Juges, il y auroit eu neanmoins raison de le joindre avec les Pseaumes, parce que Samuël a composé cet Ouvrage à la gloire de David, & que c'est pour cette raison que les Anciens l'ont mis avec les Pseaumes, bien qu'en effet il appartinst à la seconde Classe. D'où il paroit, que les Rabbins qui ont tant raffiné sur les Traditions de leurs anciens Docteurs, n'ont point de principes certains & évidens pour établir ces trois rangs differens des Livres Sacrés. Le même Abravanel parlant du Livre de Job, qui est entre les Hagiographes, dit que si Moïse en est l'Auteur, comme il est marqué dans le Thalmud, il appartient à la premiere Classe: que si Job a été du tems des Juges, ainsi que l'affirme R. Eliezer, il doit être placé dans la seconde: & qu'enfin s'il a été du tems d'Esther & d'Assuerus, comme R. Josua fils de Caraha l'a prétendu, il sera de la troisiéme Classe. Il n'y a donc en tout cela que des conjectures mal-fondées, & rien d'assuré. Il vaut mieux attribuer les Livres Sacrés à des Prophetes en general, & appeller toute la Bible *Prophetie* avec les Juifs Caraïtes, que de tant raffiner sur des questions de nom.

Ruth. Dan. Pseaum.

Abrav. Ruth.

Job.

Thalmud.

R. Eliez.

R. Josua.

Caraïtes.

Pour ce qui est de l'ordre que doit tenir chaque Livre de la Bible en particulier, il n'y a presque rien d'ar-

d'arrêté sur ce sujet, tant parmi les Juifs que parmi les Chrêtiens. Les Exemplaires manuscrits de la Bible different souvent entre eux. Les Juifs Espagnols ne conviennent pas toûjours avec les Juifs François & Allemans. L'on a quelquefois eu égard à la commodité; & je croi que c'est pour cela, que la plû-part joignent les cinq petits Volumes dont nous avons parlé ci-dessus, avec les cinq Livres de Moïse, parce qu'on lit dans les Synagogues ces deux Pentateuques: ce sont des usages qui sont singuliers aux Juifs, & que les Chrêtiens ne doivent pas imiter dans les Bibles Hebraïques qu'ils font imprimer. Munster semble avoir trop judaïzé dans la Bible Hebraïque qu'il a donnée au Public avec sa Version Latine à côté, parce qu'il n'a pas placé la Prophetie de Daniel dans le rang des autres Prophetes, comme elle est dans les anciens Interpretes. Il semble même que la Tradition des Juifs n'ait rien de constant ni d'arrêté sur ce sujet, parce que le Thalmud & la Massore ne conviennent pas tout-à-fait dans l'ordre des Propheties. Les Thalmudistes placent Jeremie le premier & avant Isaïe; au lieu que les Massoretes donnent le premier rang au Prophete Isaïe. Elias Levita remarque, que tous les bons Exemplaires manuscrits Espagnols gardent ce dernier ordre; mais que les Exemplaires Allemans & François sont conformes à la disposition qui est observée dans le Thalmud. Les Livres Hagiographes sont aussi rangés differemment dans le Thalmud & dans les Exemplaires Massoretiques. Les Espagnols suivent l'ordre de la Massore, de la même maniere que dans les Livres des Prophetes: mais les Allemans ne s'éloignent point de la Tradition des Docteurs Thalmudistes.

Munster. — *Thalm. in Bava bath.* — *El. Lev. Praef. 3. in Masser. Ham-mass.*

Cassiodore a aussi observé cette même diversité dans les anciens Exemplaires Grecs & Latins de la Bible: il en a fait trois Chapitres dans son Livre des Leçons Divines, lesquels ont pour titre, *Division de l'Ecriture selon Saint Jerôme*, *Division de l'Ecriture selon Saint Augustin*, *& Division de la même Ecriture selon les Septante.* Il y auroit beaucoup d'autres reflexions à faire sur ces sortes de Divisions de la Bible en general: mais il suffit d'avoir remarqué ce qui étoit le plus necessaire.

Cassiod.

CHAPITRE X.

Raisons de Joseph Albo, pour montrer que la Loi des Juifs n'a jamais été corrompuë. Examen du Pentateuque des Samaritains: & si l'on peut prouver de là, que nous avons encore aujourdhui l'ancien Exemplaire des Livres de Moïse.

Tous les Juifs ne demeurent pas d'accord, que les Exemplaires Hebreux ayent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Joseph Albo, sçavant Rabbin Espagnol, prétend en son Livre *des Fondemens de la Loi*, que les cinq Livres de Moïse sont venus par Tradition jusqu'à eux sans aucun changement; & les raisons qu'il en apporte, consistent en ce que pendant le tems que le premier Temple a du-

R. Jos. Albo, Discours 3. chap. 22. du Livre Ikkarim, ou Fondemens.

a duré, il y a toûjours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enſeigné la Loi : & comme on pouvoit lui oppoſer, qu'il y a eu des Rois idolâtres qui ont mépriſé la Loi de Moïſe ; il répond à cela, que ces Rois idolâtres n'ont pas laiſſé d'avoir avec eux des Prophetes qui ont toûjours fait obſerver la Loi au Peuple, laquelle Loi étoit publique & dans la bouche de tous les particuliers. Ce Rabbin apporte pluſieurs autres raiſons, pour montrer que nonobſtant l'idolâtrie & la deſtruction du premier Temple, la Loi de Moïſe s'eſt conſervée entiere par le moyen des Prophetes & d'autres perſonnes habiles qui ont pris le ſoin de la garder. Mais comme ce ſentiment combat l'experience, & qu'il y a des preuves certaines & évidentes, que la Loi que nous avons aujourdhui dans nos Exemplaires Hebreux, n'eſt point tout-à-fait la même que celle qui a été donnée par Moïſe, nous ne nous arrêterons point davantage à examiner ces raiſons. Il ſuffit qu'on y voye maintenant des changemens & des additions, ſoit qu'elle ait été changée avant la Captivité, ou pendant la Captivité, comme l'aſſurent pluſieurs Rabbins, ou que ces changemens y ſoient ſurvenus en-ſuite par la negligence des Juifs.

La ſeule raiſon qui merite d'être examinée avec application, eſt celle qu'il tire des Samaritains, qui ont auſſi un Exemplaire Hebreu de la Loi, écrit en caracteres Samaritains ; & cependant il eſt certain que ces Samaritains n'ont eu aucune part à la captivité des autres Juifs, à laquelle on attribuë cette corruption des Exemplaires Hebreux, parce qu'ils furent menés captifs avant les Juifs en un autre lieu. Il ne ſe peut pas faire que cette conformité d'Exemplaires, laquelle ſe trouve dans le Pentateuque qui eſt à l'uſage des Samaritains, avec celui des Juifs, vienne de ce que leurs Livres ont été corrompus de la même maniere. De plus, il ſemble qu'on ne puiſſe pas auſſi dire, que les Samaritains ayent pris des Juifs aprés leur retour à Jeruſalem, un Exemplaire de la Loi, parce qu'ils étoient alors ennemis declarés de ces mêmes Juifs, & qu'ils étoient oppoſés en toutes choſes. Ce qui confirme encore cette opinion, c'eſt que les Samaritains ont conſervé les anciens caracteres Hebreux qui étoient dés le tems de Moïſe, & par conſequent les anciens Exemplaires : au lieu que les Juifs prirent ceux des Caldéens au retour de leur captivité, dont ils ſe ſervent encore aujourdhui.

Pour éclaircir cette difficulté, nous rapporterons en peu de mots l'Hiſtoire de ces Samaritains, qu'on pourra voir plus au long dans la Bible & dans l'Hiſtoire de Joſeph. Sous Roboam fils de Salomon, il arriva une diviſion parmi les Iſraëlites, qui les ſepara en deux Royaumes. L'un de ces Royaumes ſe nomma Juda, & renferma ceux qui demeurerent dans Jeruſalem attachés à Roboam & à la famille de David. Les autres conſerverent l'ancien nom d'Iſraëlites, & ſe retirerent de Jeruſalem ſous la conduite de Jeroboam. La Capitale de leur Royaume fut Samarie, d'où ils ont été appel-

pellés Samaritains. Ce Schiſme ayant affoibli la Republique des Hebreux, Salmanaſſar Roi d'Aſſyrie conqueſta la Samarie, & envoya tout le Peuple captif dans des terres éloignées, & il mit en même tems en leur place des Colonies de Babyloniens, de Cuthéens & d'autres Idolâtres. Mais ceux-ci ſe voyant devorés par des lions & par d'autres bêtes, demanderent un Sacrificateur Iſraëlite qui leur enſeignât la Loi & les Coûtumes du Païs qu'ils étoient venu habiter : ce qui leur fut accordé, & ce Sacrificateur leur enſeigna la Loi de Moïſe; & il y a même de l'apparence, qu'il apporta un Exemplaire de la Loi qu'il alloit leur enſeigner. Comme les dix Tribus qui ſuivirent le parti de Jeroboam, ne firent pas une apoſtaſie entiere de la Religion des Hebreux, ils avoient ſans doute conſervé la Loi de Moïſe; & c'eſt cette Loi que le Sacrificateur envoyé par le Roi Salmanaſſar, enſeigna aux habitans de cette nouvelle Colonie, leſquels ne furent plus incommodés des bêtes qui les devoroient auparavant. Il eſt vrai que ces Peuples retinrent encore quelque choſe de leur ancienne idolâtrie : mais cela n'empêcha pas qu'ils ne gardaſſent toûjours la Loi de Moïſe, & qu'ils n'offriſſent à Dieu des ſacrifices ſelon les ceremonies de cette Loi, bien qu'ils en offriſſent d'autres ſelon leur ancienne ſuperſtition. Quoi qu'il en ſoit de ces anciens Samaritains, il eſt conſtant que ceux qui portent aujourdhui ce nom, ont les cinq Livres de Moïſe écrits en Langue Hebraïque, & en anciens caracteres Hebreux, qu'on nomme maintenant Samaritains. Ils n'ont rien gardé de leur idolâtrie : au contraire ils obſervent la Loi de Moïſe plus à la lettre que les Juifs; & les explications ou gloſſes qui ſont contenües dans le Thalmud, & que les Juifs ſuivent exactement, leur ſont inconnuës. Ils n'ont point d'autres Livres Canoniques que le Pentateuque, parce que tous les autres Livres Sacrés qui ſont dans le Canon Juif, n'étoient pas apparemment encore publiés dans le tems qu'ils firent leur Schiſme : & c'eſt ce qui fait qu'ils ne reconnoiſſent rien de divin & authentique, que la Loi de Moïſe. Voyons maintenant ſi leur Exemplaire doit être preferé à celui des Juifs, ou ſi nous devons ſuivre l'un & l'autre, comme deux Exemplaires d'un même Original, qui ont chacun leurs perfections & leurs défauts.

Thalmud.

On ne peut pas aſſurer entierement, que les Cuthéens & les autres Peuples qui vinrent habiter la Samarie, ayent eu des Exemplaires de la Loi, parce que le Sacrificateur qui leur fut envoyé, a pû la leur enſeigner avec les ceremonies de Moïſe, ſans qu'il leur donnât des Exemplaires d'une Loi qu'ils n'auroient pas entendüe, étant écrite dans une Langue qui leur étoit alors inconnüe, & en des caracteres dont ils n'avoient auſſi aucune connoiſſance. Mais lors qu'ils eurent quitté leur ancienne idolâtrie, & qu'ils eurent bâti un Temple ſur la montagne de Garizim, où ils offrirent des ſacrifices comme les Juifs faiſoient à Jeruſalem, il fut neceſſaire qu'ils euſſent les cinq Livres de Moïſe; & la con-

conformité qui se trouve entre leur Exemplaire & celui des Juifs, me fait croire qu'ils ne firent que copier dans ce tems-là celui des Juifs, & que les diversités qui y sont maintenant, ne viennent que des Copistes, à la reserve de quelques mots qu'ils ont changés à dessein, pour appuyer leurs préjugés. Il est vrai qu'il sembloit plus à-propos qu'ils eussent recours aux Israëlites des dix Tribus, que Salmanassar avoit transportés dans les Terres, & non pas aux Juifs qui étoient leurs ennemis : mais outre que depuis ce tems-là on n'a eu aucune connoissance de ces dix Tribus, qui ne sont point revenuës de leur captivité, il vaut mieux juger de l'Exemplaire Hebreu Samaritain par ce qui paroit à nos yeux, que par des raisonnemens qui ne sont fondés que sur des conjectures éloignées. Or il est certain, que tous les exemples que nous avons produits ci-dessus, pour montrer que Moïse n'a pû être entierement l'Auteur du Pentateuque, de la maniere qu'il est aujourdhui, se trouvent les mêmes dans l'Exemplaire Samaritain; & partant on ne peut pas dire, que les Samaritains ayent conservé une Copie de cet ancien Original qui étoit avant la captivité des Juifs. J'avoüe qu'ils n'ont eu aucune part au Recueil que les Juifs firent des Livres Sacrés au retour de Babylone : mais puis que les mêmes changemens se trouvent également dans les deux Exemplaires, il faut necessairement conclurre, que les Samaritains ont copié l'Exemplaire des Juifs; à moins qu'avant la Captivité le Pentateuque n'eût les mêmes additions & changemens qu'il a présentement; & alors il faudroit dire, que les Juifs avoient retouché le Pentateuque long-tems avant Esdras, & qu'on n'avoit plus les premiers Originaux avant même le Schisme des dix Tribus. (q) Le peu de diversité qui se trouve entre ces deux Exemplaires depuis que ces deux Sectes n'ont plus eu aucun commerce ensemble, est encore une preuve qu'ils ont été pris sur une même Copie. Or il n'y a aucune apparence que les Juifs, parmi lesquels le corps de la Religion s'est toûjours conservé, ayent emprunté leur Exemplaire des Samaritains qui étoient Schismatiques.

Pour ce qui est des anciens caracteres Hebreux, qu'on prétend avoir été conservés par les Samaritains, on n'en peut pas conclurre certainement, qu'ils ayent pour cela conservé l'ancien Exemplaire Hebreu de la Loi : mais comme les Samaritains qui instruisirent les Cuthéens, ne se servoient point d'autres lettres pour écrire, que de ces anciens caracteres, ils les ont toûjours conservés, bien qu'ils n'ayent pas conservé les premiers Exemplaires de la Loi. Si-tôt qu'ils ont eu un Temple & les Livres de Moïse, ils les ont décrits dans leurs caracteres ordinaires, comme ils écrivent encore aujourdhui l'Arabe en ces anciennes

(q) *Le Pentateuque Hebreu Samaritain est plus conforme en beaucoup d'endroits au Texte Grec des Septante, qu'à l'Hebreu d'aujourdhui : ce qui merite bien qu'on y fasse quelque reflexion.*

tiennes lettres Samaritaines. Cet usage s'est aussi répandu parmi les autres Nations du Levant ; & nous voyons que les Syriens, soit Jacobites, ou Maronites, ou Nestoriens, écrivent la Langue Arabe en caracteres Syriaques. Les Juifs de Constantinople écrivent aussi le Persan, l'Arabe, le Grec vulgaire & l'Espagnol en caracteres Hebreux, comme il paroit de deux Pentateuques tetraples qu'ils ont imprimés en toutes ces Langues à Constantinople. Les Juifs mêmes Allemans écrivent aussi assez souvent l'Alleman en caracteres Hebreux. C'est pourquoi les seuls caracteres ne sont pas une preuve suffisante, pour montrer que les Samaritains ayant conservé l'ancienne maniere d'écrire qui étoit en usage avant la Captivité, ont aussi conservé les anciens Livres exempts de tous changemens. Mais pour sçavoir plus à-fond cette matiere, nous examinerons en particulier les diversités de ces deux Exemplaires, & en les comparant ensemble, il sera aisé de juger lequel des deux nous devons préferer. Le P. Morin de l'Oratoire, qui a donné le premier au Public un Exemplaire du Pentateuque Hebreu Samaritain, semble l'avoir trop élevé au dessus du Pentateuque Hebreu des Juifs. D'autre-part, Hottinger & quelques autres, qui ont condamné en cela le sentiment du P. Morin, n'ont pas gardé assez de moderation en parlant des Samaritains. Et ce qui est tout-à-fait étonnant, c'est que plusieurs Protestans, qui n'ont pas beaucoup de respect pour la Tradition, s'en soient neanmoins servis comme d'une forte preuve pour défendre l'autorité du Texte Hebreu des Juifs, & pour décrier en même tems l'Exemplaire Samaritain. Ils disent que l'Exemplaire Hebreu des Juifs doit être préferé à celui des Samaritains, parce que ces derniers sont Schismatiques, au-lieu que les Juifs sont toûjours demeurés dans la Religion de leurs Peres, & qu'ils ont eu une longue succession de veritables Sacrificateurs. Mais il arrive souvent, que les hommes étant les dépositaires des Traditions, y mêlent ce qu'ils ont inventé ; & il est alors difficile de distinguer les veritables Traditions d'avec les fausses. Il se pourroit donc faire, que les Juifs, qui font aller de pair la Tradition & l'Ecriture, auroient plûtôt alteré le Texte de la Loi, que les Samaritains, qui n'égalent pas les Glosses de leurs Docteurs au Texte de Moïse. Il faut donc avoir recours à des preuves plus particulieres, pour sçavoir lequel des deux Exemplaires est le meilleur.

P. Morin. *Hotting.*

L'on ne doit point confondre avec le Texte Hebreu Samaritain, une Version Samaritaine qui est imprimée avec ce Texte, ni une autre Version Grecque faite par les Samaritains, dont il ne nous reste que quelques fragmens dans les anciens Auteurs Ecclesiastiques. Ces deux Versions, dont nous parlerons dans nôtre second Livre, ne peuvent pas être absolument la regle des diverses Leçons qui se trouvent dans le Pentateuque Hebreu Juif, parce qu'un Traducteur prend de certaines libertés qui l'éloignent souvent de son Texte. L'on reglera donc ces va-

rietés ſur le Texte Hebreu Samaritain, lequel étant un veritable Texte, auſſi-bien que l'Exemplaire des Juifs, il ſemble qu'on ne peut pas dire, comme quelques-uns ont fait, qu'il a été pris ſur la Verſion Grecque des Septante, parce qu'on fait la Traduction ſur l'Original, & non pas l'Original ſur la Traduction. Quand le Texte Hebreu Samaritain convient avec la Verſion des Septante, & qu'ils different enſemble du Texte Hebreu Juif, il eſt plus vrai-ſemblable de dire, que les Interpretes Grecs ſe ſont ſervis du même Exemplaire Hebreu, que les Samaritains. Cependant, comme la Langue Grecque a été autrefois en uſage parmi les Samaritains, & qu'ils ſe ſont même ſervis d'une Verſion Grecque, il ſe pourroit faire qu'ils auroient pris quelque choſe de la Verſion des Septante, & qu'ils auroient ajouté à leur Texte pour le rendre plus intelligible. Ce qui pourroit appuyer cette conjecture, c'eſt qu'il y a eu des Samaritains en Egypte, dans un tems où la Verſion des Septante y étoit fort eſtimée. *Maſius.* Maſius même croit que la Langue Hebraïque étant peu connüe en ces tems-là, ils ſe ſervoient de la Verſion des Septante, auſſi-bien que les Juifs Helleniſtes: & il y a encore aujourdhui des Samaritains au Caire, qui ſont peut-être deſcendus de ces anciens Samaritains d'Egypte, comme ceux de Sichem ou Napolouſe ſont apparemment deſcendus des anciens Samaritains qui demeuroient en ce Païs-là. Paſſons maintenant des conjectures aux verités, & examinons en detail le Texte Hebreu Samaritain, & voyons s'il a quelques avantages ſur l'Exemplaire des Juifs.

CHAPITRE XI.

Examen particulier du Texte Hebreu Samaritain. Si on le doit préferer au Texte Hebreu des Juifs. Divers exemples de varietés de Leçon avec des reflexions.

NOus devons ſuppoſer comme une verité conſtante, qu'auparavant qu'on ſe fût attaché à ſuivre la correction des Maſſoretes ou Critiques Juifs, deſquels nous parlerons plus bas, les Copiſtes ſe mettoient fort peu en peine d'ajoûter ou de retrancher de certaines lettres, qui ſont proprement les voyelles dans la Langue Hebraïque: ce qui eſt cauſe que le Texte Hebreu Samaritain differe ſouvent du Texte Hebreu Juif; & l'on trouve quelquefois dans l'Exemplaire Samaritain, des mots avec les lettres Vau & Jod, qui manquent dans l'Exemplaire Juif; d'où le P. Morin a conclu, qu'il falloit préferer le Texte Hebreu Samaritain au Texte Hebreu Juif. Mais il ne paroit pas raiſonner juſte ſur cette matiere, puis que d'autre-part il y a auſſi des endroits où ces mêmes lettres Vau & Jod manquent dans l'Exemplaire des Samaritains, & ſe trouvent dans l'Exemplaire des Juifs. C'eſt pourquoi les Samaritains n'ont aucun avantage en cela ſur les Juifs, ni au contraire les Juifs ſur les Samaritains. Le même P. Morin, qui étoit un peu enteſté de l'Exemplaire He-

Maſſoretes.

P. Morin.

Hebreu Samaritain, apporte pour exemple de ces varietés, le mot de *Meorot*, qui est écrit dans l'Exemplaire Juif sans la lettre Vau, au-lieu que dans l'Exemplaire Samaritain il est écrit avec deux Vau ou deux O. Il s'étend fort au long sur cet exemple, pour montrer que le Texte Hebreu Samaritain doit être préferé au Texte Hebreu Juif; puis il ajoûte les rêveries des Rabbins, qui justifient en cet endroit le manquement de ces deux Vau dans leurs Exemplaires. Mais il eût été plus à propos de remarquer avec R. Aben-Esra, que les Copistes ont pris la liberté d'ajoûter ou de retrancher (r) ces sortes de lettres, & que les mysteres que quelques Rabbins apportent pour expliquer la présence ou l'absence de ces lettres, sont de pures inventions de leur imagination, lesquelles n'ont aucun fondement. C'est ce que le P. Morin devoit observer, au-lieu de rapporter des contes faits à plaisir, pour faire en-suite le procés aux Juifs en loüant les Samaritains.

Gen. 1: 14.

Aben-Esra.

Il y a de-plus de certaines diversités de Leçon dans le Texte Hebreu Juif, qui ne sont point dans l'Exemplaire des Samaritains: & ces varietés, dont nous parlerons plus bas en traitant de la Massore, se nomment *Keri & Cetib*; ce qui arrive, quand on corrige en marge la Leçon du Texte où l'on croit qu'il y a faute. Le P. Morin s'appuye encore sur ces varietés, pour montrer que le Texte Hebreu Samaritain est plus exact que celui des Juifs, parce qu'il n'a point ces diverses Leçons; & il donne pour exemple le mot *Naara*, qui est écrit sans la lettre Hé en plusieurs endroits de la Genese dans le Texte Hebreu Juif, au-lieu qu'il est marqué comme il faut avec le Hé dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain. Mais tout ce qu'on peut conclurre de ces diverses Leçons, c'est que les Massoretes ont été trop scrupuleux en décrivant leurs Exemplaires, n'ayant pas osé mettre dans le corps du Texte la veritable Leçon, qu'ils ont marquée seulement à la marge, se contentant de dire qu'il falloit lire comme il étoit écrit à la marge; ce qui ne donne aucun avantage au Texte Hebreu Samaritain sur l'Exemplaire des Juifs, puis qu'ils ont observé qu'il falloit lire comme il y a dans l'Exemplaire Samaritain. Les Massoretes ont été neanmoins trop scrupuleux, n'osant pas mettre dans le Texte la veritable Leçon, lors qu'elle étoit constante, & que l'autre

Genese.

(r) *Cette pensée d'Aben-Esra est de bon sens, & paroit veritable. Neanmoins on lit dans les Commentaires des Auteurs Samaritains sur l'Ecriture, de certaines Remarques, qui font croire qu'ils ont une espece de Massore à l'imitation des Juifs; parce qu'ils remarquent quelquefois de certains mots qui doivent s'escrire avec le Vau ou le Jod, & comme parlent les Juifs,* plenè. *Les Juifs faisoient ces sortes d'observations dés le tems de Saint Jerôme, & on les trouve aussi dans les anciens Auteurs Samaritains. Ce qui est une preuve évidente de la grande application des uns & des autres à descrire les Livres de la Bible.*

l'autre étoit une erreur manifeste de Copiste : mais leur scrupule n'est pas mal-fondé en d'autres endroits, où l'on n'est pas assuré de la veritable Leçon ; & alors je préfererois le Texte Hebreu Juif qui marque les varietés, au Texte Hebreu Samaritain qui ne les marque jamais : car il arrive quelquefois, que la Leçon de la marge est meilleure que celle qui est dans le Texte. C'est pourquoi les Juifs ont eu raison, de conserver en ces occasions les diverses Leçons qu'ils ont trouvées dans differens Exemplaires, & de laisser au Lecteur la liberté de choisir celle qu'il jugera convenir mieux au sens. A quoi l'on peut ajoûter, que le nombre de ces diverses Leçons, principalement de celles qu'on voit manifestement être des erreurs des Copistes, n'est pas si grand dans les bons Manuscrits de la Bible, qu'il est dans celles qui sont imprimées avec trop de superstition Juïve. C'est ce que j'ai observé en lisant quelques Exemplaires manuscrits, où j'ai même trouvé le mot *Naara*, écrit avec la lettre Hé dans le Texte, & sans aucune remarque à la marge, de la même maniere qu'il est dans l'Exemplaire Samaritain. On peut justifier par ce moyen quantité de minuties qui sont dans les Exemplaires imprimés des Juifs, & qui ne se rencontrent point dans les bons Exemplaires manuscrits. Le P. Morin auroit beaucoup mieux fait de les consulter, que de faire si facilement le procés aux Juifs pour des minuties, qu'il est aisé de redresser par les regles de la Critique, & sur d'anciens Exemplaires de la Bible.

P. Morin.

Il y a une autre sorte de diverse Leçon dans le Texte Hebreu Samaritain, laquelle vient de certaines lettres qui ont beaucoup de ressemblance, ou qui se prononcent de la même maniere. Hottinger, qui étoit autant entêté du Texte Hebreu Juif, que le P. Morin l'étoit du Texte Hebreu Samaritain, prétend prouver de là, que les Samaritains ont décrit leur Exemplaire sur celui des Juifs. Mais quand même cela seroit vrai, Hottinger étend trop loin son principe, qui consiste en ce que les Samaritains ont lû en quelques endroits autrement qu'on ne les doit lire, pour avoir confondu de certaines lettres les unes avec les autres; ce qu'ils ne devroient pourtant pas avoir fait, selon lui, s'ils n'avoient copié l'Exemplaire Hebreu Juif, parce que ces lettres n'ont pas la même ressemblance parmi les Samaritains, que parmi les Juifs. Mais il n'a pas fait assez de reflexion sur la nature de ces lettres, que les Samaritains ont pû prendre souvent les unes pour les autres, sans qu'elles se ressemblassent. Par exemple, les lettres Hé & Heth se prononçoient autrefois, comme nous l'apprenons de Saint Jerôme, presque d'une même maniere; & toute la difference qu'il y a entre ces deux lettres, est que le Heth est un peu plus aspiré que le Hé : ainsi quand les Samaritains écrivent dans leurs Exemplaires l'une pour l'autre, cela ne vient pas de ce que leurs figures sont semblables dans l'Alphabet Hebreu des Juifs, mais parce qu'il est assez ordinaire aux Copistes, de confondre les lettres qui ont la même pronon-

Hotting.

Hieron.

nonciation. C'est aussi pour cette raison, que dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain on confond quelquefois les lettres Aleph & Ain, parce que leur prononciation est presque la même. Ce sont deux *A*, selon St. Jerôme, dont l'un se prononce un peu plus fortement que l'autre. Soit que vous écriviez ces lettres en caracteres Samaritains, ou en caracteres Juifs, la prononciation sera toûjours semblable, & par consequent les Copistes prendront facilement l'une pour l'autre; & il y a de plus de certaines lettres, qui se ressemblent aussi-bien dans l'Alphabet des Samaritains, que dans celui des Juifs. Il est nécessaire de faire toutes ces observations, si l'on veut connoître la nature des diverses Leçons du Texte Hebreu Juif & du Texte Hebreu Samaritain. En marquant les causes de chacune, on verra ce qui fait une veritable varieté, & ce qui doit être attribué à une erreur de Copiste; & l'on jugera par ce moyen, des endroits où l'Exemplaire des Juifs doit être reformé sur celui des Samaritains, & où au-contraire l'Exemplaire Samaritain doit être corrigé sur celui des Juifs. Il faudroit outre cela avoir plusieurs bons Exemplaires manuscrits du Texte Hebreu Samaritain, pour en faire la Critique; & alors on n'y laisseroit pas tant de fautes de Copistes, qu'il y en a dans l'Exemplaire imprimé.

Outre ces varietés qui ne consistent qu'en des lettres, il y en a d'autres plus considerables qui regardent les mots & des phrases entieres. C'est ce que nous devons examiner selon les regles de la Critique, & non sur des préjugés que quelques-uns apportent en faveur des Juifs. Il faut toûjours supposer, que le Pentateuque Samaritain est une Copie de la Loi de Moïse, aussi-bien que le Pentateuque des Juifs, & non pas une Version, bien qu'il y ait des conjectures pour prouver que les Samaritains ont reformé quelques endroits sur la Version Grecque des Septante; & de plus, en lisant le Pentateuque Samaritain, on trouve de certaines repetitions & des additions qu'on ne peut attribuer qu'aux Copistes: d'où il est aisé de juger, que les Copistes Samaritains ont pris quelquefois une trop grande liberté. Ce principe servira beaucoup dans l'examen que nous allons faire des diverses Leçons & des changemens des deux Textes Hebreux, Juif & Samaritain.

Nous lisons dans le Texte Hebreu Juif, au Chapitre 2. de la Genese, *Dieu acheva au septiéme jour son Ouvrage:* au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu Samaritain, *au sixiéme jour*: ce qui semble faire un meilleur sens. La Version Grecque des Septante & la Syriaque sont conformes à l'Exemplaire des Samaritains: mais on ne peut pas tirer la même consequence de ces Traductions, que de l'Exemplaire Samaritain, qui n'est pas moins le Texte Hebreu, que l'Exemplaire Hebreu des Juifs. On peut donc marquer cette varieté comme une diverse Leçon; à moins qu'on ne prétende, que les Samaritains qui ont lû la Bible en Grec, ont été cause de cette reformation, & qu'ils l'ont pri-

Genes. 2.

se sur la Version des Septante : mais on n'en peut avoir que des conjectures, & il se peut même faire, que l'Exemplaire Hebreu dont les Interpretes Grecs se sont servis, ait été en cela conforme à celui des Samaritains.

Il semble que le Verset 8. du Chapitre 4. de la Genese, soit defectueux dans l'Exemplaire Hebreu des Juifs, & qu'il y faille ajoûter ces mots qui sont dans l'Exemplaire des Samaritains, *Allons dans le champ*, & qui se trouvent aussi dans les Septante & dans la Vulgate. L'ancien Scholiaste Grec sur la Version des Septante, remarque que ces mêmes mots sont dans la Version Grecque des Samaritains : mais Saint Jerôme dans ses questions Hebraïques sur la Genese, prétend que c'est une addition faite au Texte Hebreu, & ne l'approuve point, bien qu'il fût persuadé que le Texte étoit defectueux en cet endroit. Il semble par là que St. Jerôme n'a pas assez consideré que l'Exemplaire Hebreu Samaritain étoit un veritable Texte : car il en parle comme d'une Version où l'on auroit ajoûté quelque chose. Mais on remarquera, que St. Jerôme s'explique quelquefois fort differemment sur un même sujet selon les differens endroits où il en traite, & que dans ses questions sur la Genese, il n'a eu autre dessein que de défendre le Texte Hebreu Juif, de la maniere que les Juifs de son tems le défendoient. L'Auteur qui a ramassé les Scholies Grecques sur les Septante de l'Edition de Francfort, n'a pas rapporté fidélement celle qui est sur ce Verset, ayant confondu mal-à-propos la Version Grecque des Samaritains avec le Targum ou Paraphrase de Jerusalem.

Genes. 4.

Scholiaste Grec.

Saint Jerôme accuse au contraire les Juifs d'avoir ôté le mot *col*, qui signifie *toutes*, du Chapitre 27. du Deuteronome, afin de n'être pas compris dans la malediction de la Loi : puis il ajoûte, que ce mot *col* se trouve dans l'Exemplaire des Samaritains. Le P. Morin insiste fortement sur cette observation que St. Jerôme a faite dans son Commentaire sur l'Epître de St. Paul aux Galates, comme si l'argument de Saint Paul étoit nul en retranchant ce mot. Mais il semble que St. Jerôme a trop raffiné en ce lieu-là contre les Juifs : car soit que vous lisiez *tout* & *toutes* avec les Septante & avec St. Paul, ou que vous ne le lisiez point avec les Juifs, le sens des paroles est toûjours le même. On lit dans l'Exemplaire Hebreu Juif de cette maniere, *Maudit soit celui qui ne persiste point dans les paroles de cette Loi* : & dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain, *Maudit soit celui qui ne persistera point dans toutes les paroles de cette Loi* : & enfin dans la Version des Septante, que St. Paul a suivie, il y a, *Maudit soit quiconque ne persiste pas dans toutes les paroles de cette Loi.* Or je ne comprens pas, comment toute la force de l'argument de St. Paul consiste dans ces mots, *quiconque* & *toutes*, puis que selon la regle de la Dialectique, l'indefini a la même valeur que ce qui est énoncé universellement. Il faut donc examiner, quand il s'agit de Critique, si ce que disent les Peres est juste & bien appuyé

Hieron. in Epist. ad Gal.

Deuter. 27.

P. Morin.

Hieron. puyé. St. Jerôme ne parle pas de cette maniere dans ses questions sur la Genese. Au-reste, en lisant plusieurs Manuscrits Hebreux, j'ai trouvé assez souvent qu'ils ne convenoient pas toûjours dans ces sortes de mots communs, que les Grammairiens appellent *Notes d'universalité.* Elles sont dans quelques-uns, & point dans les autres; ce qui vient sans doute des Copistes. Il en est de-même des noms *Jehova* & *Elohim*, qui se mettent quelquefois l'un pour l'autre. Mais il n'est pas besoin de nous arrêter sur ces minuties, ni même de faire un long Catalogue des varietés qui sont entre l'Exemplaire Hebreu Juif & celui des Samaritains. Ces diverses Leçons sont la plû-part recueillies dans le sixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre. Nous ajoûterons seulement quelques reflexions sur ces varietés: ce qui sera beaucoup plus utile pour connoître les avantages & les defauts de ces deux Exemplaires.

CHAPITRE XII.

Reflexions sur le Texte Hebreu Samaritain.

UNe des meilleures preuves du soin que les Samaritains ont apporté pour conserver leur Exemplaire de la Loi, est que nous le trouvions encore aujourdhui conforme à la plû-part des citations qui sont dans les anciens Livres, même jusqu'à des minuties. Il n'y a qu'à consulter sur cela Eusebe, Diodore, St. Jerôme, St. Cyrille, Procope & quelques autres Peres qui ont remarqué les diverses Leçons de l'Exemplaire des Samaritains, ou plûtôt de la Version Grecque faite sur le Texte Hebreu Samaritain. Hottinger, qui condamne ce Texte comme peu exact, à-cause qu'il y a quelquefois des *Hé* pour des *Heth*, & des *Ain* pour des *Aleph*, devoit plûtôt accuser les Copistes que les Exemplaires, qu'il est aisé de corriger dans des erreurs manifestes. *Hotting.* Au defaut d'Exemplaires Hebreux Samaritains, il faut avoir recours aux Exemplaires des Juifs: mais s'il arrive que les deux differentes Leçons fassent chacune un sens probable, il faudra les marquer comme des varietés de deux Copies d'un même Original. Car quand même on supposera, que l'Exemplaire des Samaritains a été autrefois pris sur celui des Juifs, ce sera toûjours une preuve qu'on lisoit dans l'ancien Exemplaire Hebreu de cette façon. Il ne seroit pas même necessaire d'imprimer, comme on a fait, l'Exemplaire Hebreu des Samaritains: ce seroit assez de mettre à la marge des Exemplaires ordinaires, les diverses Leçons du Samaritain, puis qu'il est constant que ce sont deux Copies d'un même Original, écrites seulement en differens caracteres.

A l'égard de la Version Grecque Samaritaine, lors qu'elle ne convient pas avec le Texte Hebreu Samaritain, il faut en chercher les raisons selon les regles de la Critique, n'étant pas à-propos de multiplier les diverses Leçons sur une Version, à-moins qu'on n'ait des preuves bien

évidentes, que l'Interprete a lû autrement dans ſon Exemplaire. Outre que le Traducteur ne ſuit pas toûjours ſon Texte exactement & à la lettre, il peut auſſi être arrivé quelque changement dans la Verſion Grecque Samaritaine. Le P. Morin ſe fatigue inutilement à trouver des raiſons de la diverſité de Leçon qu'il a crû être au Chapitre 50. de la Geneſe, Verſet 19. entre la Verſion Grecque Samaritaine, & le Texte Hebreu Samaritain d'aujourdhui. L'Interprete Samaritain a traduit en Grec, *Je ſuis craignant Dieu*; au-lieu que ſelon l'Hebreu, ſoit Juif, ſoit Samaritain, il ſemble qu'il faille traduire, *Suis-je moi en la place de Dieu?* Le P. Morin & quelques autres Critiques s'étendent fort au-long, pour montrer qu'il y a une tranſpoſition de lettres dans les mots Hebreux: mais cela n'eſt pas neceſſaire, puis qu'on peut traduire ſans rien changer, *Je ſuis pour Dieu*, c'eſt-à-dire, *Je crains Dieu*.

P. Morin. *Geneſ. 50.*

Saadias Gaon, qui a lû comme nous liſons préſentement, n'a pas laiſſé de traduire de la même maniere que la Verſion Grecque Samaritaine. Le même ſens ſe trouve auſſi dans la Paraphraſe Caldaïque d'Onkelos. Il faut donc prendre garde que l'Interprete Grec des Samaritains n'a pas toûjours traduit à la lettre, mais qu'il l'a negligée quelquefois pour faire un ſens plus commode. De-plus, comme il n'y avoit point alors de points dans le Texte Hebreu, pour ſervir de voyelles, & que les Samaritains n'en ont pas encore aujourdhui, l'Interprete Samaritain a quelquefois lû autrement, en ſubſtituant d'aûtres points que ceux qui ſont préſentement dans le Texte Hebreu Juif. C'eſt ainſi qu'au Chapitre 8. de l'Exode, Verſet 2. il a traduit *Corbeau*, où il faut plûtôt traduire *une confuſion* de moûches ou d'autres petits animaux.

R. Saadias. *Onkelos.* *Exod. 8.*

On ne peut pas nier, que dans le Texte Hebreu Samaritain il n'y ait quelques paſſages qui ſont expliqués plus nettement que dans le Texte Hebreu Juif; & ſi l'Exemplaire Samaritain n'étoit qu'une Verſion, on pourroit dire que le Traducteur auroit ajoûté quelques mots pour ôter l'obſcurité: mais il eſt queſtion d'un Texte, & non pas d'une Verſion. On voit cependant d'autre-part, que les Samaritains n'ont fait aucune difficulté de changer des mots dans le Texte, ayant mis, par exemple, *Garizim* pour *Ebal*; & de-plus, ils ont pris des Verſets entiers d'autres endroits, pour les mettre en des lieux où ils n'étoient point, afin de rendre le diſcours plus clair; ce qui fait douter de la fidelité des Samaritains: & c'eſt pour cette raiſon que je ne croirois pas qu'il fût à-propos de corriger le Texte Hebreu d'aujourdhui par le Texte Hebreu Samaritain, dans les endroits où l'Exemplaire Samaritain paroit être plus clair que celui des Juifs. Au Chapitre 12. de l'Exode, Verſet 40. il y a dans l'Hebreu Juif, que *la demeure des enfans d'Iſraël fut de 430. ans.* Il eſt neanmoins certain qu'ils n'y demeurerent point tout ce tems-là. Le Texte Hebreu Samaritain ôte entierement la difficulté, en liſant, *La demeure des enfans d'Iſraël & de*

Exod. 12.

& de leurs Peres : ce qui comprend l'espace qu'eux & leurs Peres demeurerent tant dans l'Egypte, que dans la terre de Canaan. Mais il se peut faire que ces mots ayent été ajoutés pour achever le sens qui étoit imparfait; & de-plus, les Rabbins n'expliquent point autrement ce Verset qui paroit defectueux dans le Texte. Les Septante ont aussi suppléé dans leur Version la même chose que les Samaritains, ou peut-être ont-ils eu des Exemplaires Hebreux où ils ont lû de cette maniere. Les anciens Juifs ont remarqué dans le Thalmud, que les Septante avoient corrigé le Texte en cet endroit: ce qui fait voir que cette Leçon de l'Exemplaire Juif n'est pas nouvelle.

Rabbins.

Thalmud.

Il y a plusieurs autres exemples, où le Texte Hebreu des Samaritains est plus clair que celui des Juifs: d'où le P. Morin conclut, que l'Exemplaire des Juifs est defectueux en ces endroits-là, & qu'il le faut rétablir par le Samaritain. Mais il est assez vrai-semblable, que les Samaritains ont pris la liberté d'ajoûter des mots au Texte pour le rendre plus clair, & pour exprimer tout-au-long des phrases trop coupées : ce qui sera plûtôt une addition aux Exemplaires Samaritains, qu'un manquement dans les Exemplaires des Juifs. Par exemple, au Chapitre 2. de la Genese, Verset 24. où il y a dans le Texte Hebreu Juif, *Ils seront dans une chair*, on lit dans l'Exemplaire Samaritain, *Il sera d'eux deux en une chair.* Les Septante & la Version Syriaque sont conformes à la Leçon des Samaritains, & peut-être a-t-on ajoûté ce nominatif pour rendre la chose plus claire. Le P. Morin reconnoit lui-même, que les Samaritains n'ont pas eu assez de veneration pour conserver leur Texte dans sa pureté, puis qu'il demeure d'accord qu'ils ont pris des passages d'un endroit des Livres de Moïse, pour les mettre en un autre endroit de ces mêmes Livres où ils ne doivent point être : ce qui n'est pourtant point permis, sous quelque prétexte que ce soit d'un plus grand éclaircissement. Ils ont mis, par exemple, au Chapitre 42. de la Genese, Verset 16. ces paroles du Chapitre 44. du même Livre, Verset 22. *Il ne pourra pas abandonner son pere*, &c. On peut voir la même chose en plusieurs autres endroits qu'il n'est pas besoin de rapporter. Le P. Morin prétend neanmoins les justifier sur ce sujet par l'exemple des Peres qui ont fait de semblables additions, lors qu'une même chose étant rapportée en plusieurs lieux, est plus abregée en un lieu qu'en l'autre: car alors, dit le P. Morin, pour rendre le sens plus net, ils ont ajoûté d'un autre endroit ce qui sembloit manquer. Il donne encore pour exemple Origene, qui ajoûta aux Septante des Supplémens pour achever ce qui y manquoit, en y mêlant la Version de Theodotion. Mais tous ces exemples ne sont gueres à-propos, & montrent évidemment que les Samaritains ont pris une grande liberté d'ajoûter des Supplémens à l'Original; & partant on ne peut pas dire que leur Copie soit fidelle. Il a été permis aux Peres d'expliquer l'Ecriture Sainte de cette maniere, parce qu'il y a bien de la difference entre ex-

P. Morin.

Genes. 2.

P. Morin, in Exercit. Samarit.

Genes. 42.

P. Morin.

Origene.

expliquer un Texte, & le copier fidélement ; & de-plus, l'exemple d'Origene est contre le P. Morin.

Origene. Le dessein d'Origene étoit de donner en abregé toutes les Editions de la Bible, & pour le faire plus commodément, il n'en fit qu'un corps de toutes, en les distinguant neanmoins les unes des autres par de certaines marques dont se servoient alors les Grammairiens.

Nous devons conclurre de toutes ces observations, que les Samaritains n'ayant pas copié fidélement le Texte Hebreu en quelques endroits, il faut avoir recours à l'Exemplaire des Juifs : ce qui n'empesche pourtant pas, qu'on ne puisse quelquefois corriger le Texte Hebreu Juif par le Samaritain. Ce sont deux Copies d'un même Original, lesquelles ayant chacune leurs défauts & leurs perfections, peuvent s'aider l'une l'autre. Bien-loin de condamner l'Exemplaire des Juifs dans les endroits où il est plus resserré que celui des Samaritains, c'est au-contraire une marque qu'il est plus conforme à l'Original, principalement quand le sens est achevé ; & il faut se défier de la trop grande liberté que les Samaritains ont prise en décrivant leur Copie. Au-reste, je ne parle point ici des varietés qui regardent la Chronologie, parce que j'en traiterai plus bas.

Tout ce que nous avons produit jusqu'ici touchant les diverses Leçons, montre assez qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce que Saint Jerôme dit du Pentateuque des Samaritains, lors qu'il affirme que leur Exemplaire ne differe de celui des Juifs, que de caracteres : *Samaritani etiam Pentateuchum Moïsi totidem literis scriptitant, figuris tantùm & apicibus discrepantes.* Par le mot *apices*, il ne faut pas entendre de veritables points, comme l'a crû Guillaume Postel, & aprés lui Hottinger ; car les Samaritains n'ont jamais eu l'usage des points dont les Juifs se servent au-lieu de voyelles depuis quelques siecles: mais il faut entendre par le mot *apices*, de certaines pointes de leurs lettres. Et c'est ainsi que Saint Jerôme prend le terme d'*apex* en d'autres endroits, quand il rapporte, par exemple, la difference qu'il y a entre le Daleth & le Resch dans l'Alphabet Hebreu des Juifs. Les Samaritains ont neanmoins dans leurs Exemplaires de certains points qui servent seulement à separer les mots les uns des autres ; ce qui a aussi été autrefois observé par les Grammairiens Grecs & par les Latins. Ils ont aussi des marques pour distinguer les periodes & les autres parties du discours. De-plus, ils mettent des points sur de certains mots, quand il les faut prendre dans une signification extraordinaire : mais tout cela est fort éloigné de ce que les Juifs appellent points, & qui leur tient lieu aujourd'hui de voyelles. Postel, qui a entendu lire aux Samaritains le Texte de la Loi, témoigne qu'ils prononcent tres-mal les mots Hebreux ; & il ajoûte de-plus, qu'il a apporté en France un Exemplaire de leur Grammaire écrite en Arabe & en caracteres Samaritains : mais il se peut faire, que Postel ait jugé de leur prononciation par rapport à celle qu'il avoit apprise. Or il est constant, que

Hieron. Prol. Gal.

Postel. in Alphab. 12. linguar. Hotting. in Exercit. Antimor.

Postel. in Alphab. 12. linguar.

que les Juifs de differens païs prononcent l'Hebreu fort differemment, bien qu'ils conviennent tous des voyelles ou points; & partant on ne peut rien assurer de certain touchant la maniere dont les Samaritains prononcent les paroles de la Loi, à moins qu'on ne les consulte plus particulierement sur ce sujet.

CHAPITRE XIII.

Des caracteres Samaritains. Leur origine. Des lettres Pheniciennes. Explication de quelques passages des Peres Grecs touchant les Exemplaires Samaritains. De la lettre Thau.

IL seroit inutile de traiter ici des caracteres Samaritains, que l'Antiquité a crû être les premieres lettres des Hebreux, si quelques nouveaux Docteurs qui sont entêtés de l'Exemplaire Hebreu des Juifs Massoretes, ne nous obligeoient d'en parler. Saint Jerôme assure qu'Esdras se servit de nouveaux caracteres au retour de la Captivité, & que les anciens sont ceux dont l'usage s'est conservé parmi les Samaritains. Personne ne doutoit de cela au tems de Saint Jerôme, & Eusebe avoit été avant lui du même sentiment. Postel, qui a voyagé long-tems dans le Levant, & qui s'étoit informé des Juifs touchant ces caracteres, a aussi confirmé l'opinion de Saint Jerôme, en produisant l'inscription de certains sicles ou monnoyes des anciens Juifs, où l'on voit ces mots écrits en caracteres Samaritains, *Jerusalem la Sainte*, & quelques autres: ce que les Samaritains ne peuvent pas avoir écrit aprés leur Schisme, puis qu'ils s'étoient declarés les ennemis de cette ville & de son Temple. On les doit donc attribuer aux Juifs de Jerusalem avant leur captivité. Blancuccius, Villalpandus, le P. Morin, Walton & plusieurs autres sçavans hommes ont produit ces mêmes sicles, pour montrer que les caracteres Samaritains d'aujourdhui sont les anciennes & premieres lettres des Hebreux. R. Azarias & quelques autres Juifs les ont aussi rapportés dans leurs Ouvrages pour la même raison. En un mot, les plus habiles & les plus judicieux Critiques, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans, ont suivi cette opinion. Joseph Scaliger a même osé traiter d'asnes ceux qui sont d'un sentiment contraire. Et en-effet, il n'y a presque que de l'entêtement & de l'illusion dans l'esprit de ceux qui nient une verité aussi constante qu'est celle-là. La plus-part de ceux qui s'y sont opposés s'en sont rapportés à ce que Buxtorfe en avoit écrit, sans prendre garde qu'il s'étoit engagé avec trop de précipitation à défendre l'Exemplaire Hebreu des Juifs contre Louis Cappelle. Il est vrai que Buxtorfe a fait un discours plein d'érudition touchant les premiers caracteres des Hebreux: mais comme cette érudition est prise des Rabbins, qui n'ont rien de solide sur cette matiere, nous ne devons pas nous y arrester. Ligtfoot, qui est aussi du sentiment de Buxtorfe, n'a pû nier que les Thalmudistes lui sont opposés. Schikardus a aussi apporté quelques preuves en faveur des caracte-

Hieron. Prol. Gal. *Postel.* *Blancuc.* *Villalp.* *Morin.* *Walton.* *R. Azar.* *Scalig.* *Buxtorfe.* *Ligtfoot. ad Cap. 4. Matthei.* *Schikard. jur. Reg. Hebr.*

racteres Juifs contre ceux des Samaritains; mais il fait voir en même tems, qu'il a entierement ignoré cette matiere. Car qu'y a-t-il de plus ridicule, que de croire avec quelques Rabbins, que les Samaritains n'ont point dans leur Alphabet les trois lettres Hebraïques, Aleph, Het & Ain, & de conclurre de là, comme il fait, que le Texte Hebreu n'a pû être écrit en caracteres Samaritains avant Esdras? Il devoit prendre garde, que les Juifs étant les ennemis des Samaritains, leur ont imposé en une infinité de choses, & principalement en cela. Cependant la pluspart des Hebraïsans ajoûtent foi à ce qu'ils trouvent dans les Livres des Rabbins, sans examiner leurs raisons. Les deux Buxtorfes, pere & fils, se sont jettés pour cette raison dans plusieurs sentimens faux, qu'ils ont en-suite voulu appuyer; & comme ils ont eu beaucoup d'érudition Juïve, aussi n'ont-ils pas manqué d'avoir plusieurs Sectateurs qui ont suivi aveuglément leur parti. La question qui regarde les caracteres Samaritains est de cette nature. Walton, qui sçavoit beaucoup moins d'Hebreu que les Buxtorfes, a été neanmoins plus judicieux, & a creu avec raison qu'il devoit préferer le sentiment de Saint Jerôme à celui de quelques demi-sçavans, qui se sont cependant emportés contre lui avec des termes injurieux; j'entens parler de quelques Protestans, qui n'ont pû souffrir que Walton, qui étoit aussi Protestant, eût mis dans sa grande Préface qui est à la tête de la Polyglotte d'Angleterre, plusieurs opinions qu'ils croyent être contraires aux préjugés de leur Religion, & entre autres celle qui établit l'antiquité des caracteres Samaritains. Matthias Wasmuth dans un Livre imprimé à Rostoch, se plaint hautement de ce que dans leur Eglise, qu'il nomme reformée, on souffre Walton, qui se sert, dit-il, des témoignages des Papistes pour détruire l'ancienne origine des caracteres sacrés. Mais il fait voir par là son illusion puis que Walton a appuyé son sentiment sur l'autorité de Drusius, de Scaliger, de Casaubon, de Vossius, d'Amama, de Bochart, de Cappelle & de plusieurs autres sçavans Protestans. Il n'y a donc que de l'ignorance & de l'entêtement dans ceux qui ont nié avec Buxtorfe, que les caracteres Samaritains fussent les anciens caracteres Hebreux. Buxtorfe même n'a pris ce parti, que parce qu'il a été obligé de répondre au Livre de Cappelle, intitulé (s) *Arcanum punctationis revelatum*, où cet Auteur prouve la nouveauté des caracteres Hebreux Juifs par l'antiquité des lettres Samaritaines.

Buxtorf. *Walton.* *Wasmuth, in vindic. S. Hebraic. Scrip.* *Drus. Scalig. Casaub. Voss. Amama, Boch. Capp.* *Ludov. Capp.*

Pour n'être donc pas obligé de parler de nouveau sur une matiere qui a déja été traitée par plusieurs sçavans hommes, je me suis contenté de donner l'Histoire des Disputes qui ont

(s) Ce Livre de Loüis Cappelle, a esté imprimé par Erpenius, parce qu'il y eut de grandes oppositions à son Impression à Geneve & en France. Comme les Exemplaires en sont devenus rares, on les imprimera au premier jour avec une replique à Buxtorfe, laquelle n'a point encore paru.

ont été agitées ſur ce ſujet, & du ſuccés qu'elles ont eu. Cependant *Walton.* on peut lire ce que Walton en a recueilli dans les Prolegomenes de la Bible d'Angleterre, où il a fait un choix aſſez judicieux de ce qui étoit de meilleur. Je remarquerai ſeulement, qu'une bonne partie des caracteres Samaritains & des Caldéens, qu'on nomme aujourdhui Hebreux, ſemblent avoir été les mêmes dans leur origine, mais qu'il leur eſt arrivé ce qui arrive d'ordinaire aux autres Langues, dont les caracteres changent avec le tems, & quand elles paſſent d'un lieu en un autre. C'eſt de cette maniere que les caracteres Romains ont changé ſous les Lombards & ſous les Goths. Les caracteres mêmes Hebreux Juifs ne ſont pas par tout de la même façon, comme il eſt aiſé de le prouver, en comparant ceux des Eſpagnols avec ceux des Allemans; & ſi l'on conſidere les Exemplaires manuſcrits, on les trouvera differens pour les lettres. *Voſſius.* Un ſçavant Proteſtant s'eſt neanmoins emporté contre ceux qui croyent que les caracteres Juifs ont beaucoup de reſſemblance avec ceux des Samaritains, & il ſe fonde ſur ce que les Juifs n'en connoiſſent aucun, & qu'ils ne ſçauroient lire le Samaritain. Mais il s'enſuivroit par la même raiſon, que les caracteres de l'Hebreu de Rabbin n'auroient point été pris des caracteres Hebreux ordinaires, puis que ceux qui liſent bien l'Hebreu, ne liſent pas toûjours l'Hebreu de Rabbin, principalement dans les Livres manuſcrits. De-plus, ceux qui liſent facilement les lettres Syriaques, qui ſont à l'uſage des Jacobites & des Maronites, ont de la peine à lire les mêmes caracteres Syriaques dans les Livres des Neſtoriens, bien qu'il ſoit conſtant que dans leur origine ils ſont les mêmes, & que cette diverſité ne fait point des lettres entierement differentes, non-plus que parmi nous les lettres Gottiques ne different point des veritables Romaines dans leur origine.

La difference donc qu'il y a entre les caracteres des Juifs & ceux des Samaritains, c'eſt que ceux des Juifs ſont plus ſimples & plus quarrés, au lieu que les autres ont de certaines pointes ou petits crochets qui les ferment. Le Beth Hebreu des Juifs, par exemple, ne differe du Beth Hebreu des Samaritains, que parce que le Beth Samaritain eſt fermé par le haut, & que celui des Juifs eſt ouvert. Il en eſt de même du Daleth & du Reſch. L'on trouvera auſſi, pour peu qu'on s'applique, les lettres Aleph, Teth, Caph, Mem, Nun, Ain, Koph, être les mêmes dans les deux Alphabets Juif & Samaritain, ſi ce n'eſt que les Juifs ont retranché quelque choſe de l'ancien caractere, qui eſt le Samaritain. Avant que les Hebreux entraſſent dans la terre de Canaan, ce caractere que nous nommons Samaritain, y étoit en uſage, auſſi-bien que la Langue Hebraïque; de-ſorte qu'on le doit plûtôt appeller caractere Phenicien, que Samaritain ou Hebreu, & celui que nous nommons aujourdhui Hebreu, eſt l'ancien caractere des Caldéens. Les lettres Grecques & Latines ont été priſes ſur les caracteres Pheniciens ou Samari-

maritains, & non pas sur ceux des Juifs. C'est ce qu'on découvrira facilement, en comparant les lettres Grecques ou Latines majuscules, qui sont les premieres, avec les Samaritaines, comme Postel l'a tres-bien remarqué dans son Livre des Origines, & aprés lui Bochart dans son Livre intitulé Phaleg. (t) Les Grecs & en-suite les Latins ont seulement changé la face des lettres Pheniciennes, parce qu'ils n'ont pas écrit de la droite à la gauche comme eux, mais de la gauche à la droite. Il n'y a que la lettre P. qui semble plûtôt être prise du *Phé* Hebreu ou Caldéen, que du Samaritain : aussi cette lettre est-elle fermée par le haut dans l'Hebreu, & elle est ouverte dans le Phenicien ou Samaritain contre l'ordinaire des autres lettres. Si l'on examine aussi les caracteres Syriaques & Arabes, on trouvera qu'une partie tire son origine des Hebreux : mais il est arrivé plus de changement à ces derniers, qu'aux Pheniciens & aux Hebreux d'aujourdhui. La raison de cette ressemblance de caracteres vient de ce que toutes ces Langues ne sont que des Dialectes d'une même Langue ; & comme ces Nations se sont separées, chacune a reformé peu-à-peu ses lettres, pour écrire avec plus de facilité, & souvent même par la fantaisie de Ecrivains : & cela paroit beaucoup davantage dans les caracteres des Arabes, que dans les autres.

Postel.

Bochart.

Les Arabes ont introduit ce grand changement dans leurs lettres, pour les lier plus aisément en écrivant: en quoi les Juifs les ont imités en de certains caracteres qu'ils nomment *Masket*, d'un mot Arabe.

Au-reste, ce que nous venons de rapporter touchant les anciennes lettres Pheniciennes, d'où les Grecques & les Latines ont tiré leur origine, n'a pas été inconnu aux Latins & aux Grecs, comme ces Vers de Lucain le marquent clairement.

Phœnices primi, famæ si credimus, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Les Grecs ont aussi reconnu les Pheniciens pour les Auteurs des lettres Grecques. Je ne prétens pourtant pas conclurre de là, que les caracteres Pheniciens ou Samaritains soient les plus anciens de tous, mais seulement, que nous n'en connoissons point de plus anciens. Il y a même bien de l'apparence, qu'ils sont plus anciens que ceux que nous appellons aujourdhui Hebreux, lesquels sont les lettres qui étoient autrefois en usage parmi les Caldéens. Esdras, ou ceux qui firent le Recueil des Ecritures aprés la Captivité, l'écrivent en caracteres Caldéens, afin que le Peuple qui s'étoit accoûtumé à ces lettres pendant le tems de la Captivité, pût lire la Loi de Moïse & les

Esdras.

(t) *Les Grecs gardoient dans les commencemens la mesme façon d'escrire de la droite à la gauche, que les Pheniciens & les Hebreux, & leurs premieres lettres approchoient mesme beaucoup davantage des caracteres Samaritains, qu'elles ne sont aujourdhui : c'est ce qu'on peut justifier par d'anciennes medailles.*

& les autres Livres : les Samaritains au-contraire ont toûjours conservé les anciens caracteres Hebreux ou Pheniciens. Africanus, Eusebe & George Syncellus confirment cette verité, quand ils distinguent l'Hebreu Samaritain d'avec l'Hebreu Juif: ce qu'il faut entendre seulement des caracteres, qu'ils prétendent être plus anciens parmi les Samaritains, que parmi les Juifs, qui en ont pris de nouveaux sous Esdras. M. Vossius semble n'avoir pas compris le sens d'Africanus, quand il a voulu prouver des paroles de Syncellus, qui ne sont qu'un extrait d'Africanus, que cet ancien Auteur a assûré que le Texte Hebreu des Samaritains étoit plus ancien que le Texte Hebreu des Juifs. Il n'y a cependant rien dans les paroles de Syncellus qui puisse marquer cela; mais seulement que l'Exemplaire des Samaritains est un veritable Exemplaire Hebreu, & une veritable Copie de l'Original de Moïse, aussi-bien que celui des Juifs. C'est ce qu'il faut entendre par ces paroles de Syncellus, *Un vrai & premier Exemplaire.* Eusebe & Africanus n'ont point aussi eu d'autre pensée, quand ils ont appellé l'Exemplaire Samaritain, *Un ancien Exemplaire.* Il ne s'agissoit pas de préferer l'Exemplaire des Samaritains à celui des Juifs pour son antiquité, comme M. Vossius l'a crû; mais de donner de l'autorité à l'Exemplaire Samaritain, d'autant que ce n'étoit pas une simple Version; mais un Original, aussi-bien que le Texte Hebreu des Juifs: & de là Syncellus prouve tres-bien, qu'il falloit considerer les diversités de Leçons qui se trouvoient dans l'Exemplaire Samaritain, que les Juifs mémes reconnoissent étre un veritable Texte Hebreu écrit en un caractere plus ancien que leur Exemplaire. M. Vossius ne paroit pas aussi avoir compris au même endroit les paroles d'Eusebe, quand il prétend en prouver qu'Origene a eu un Texte Hebreu Samaritain pour son usage particulier. Eusebe dit seulement, qu'Origene s'appliqua avec tant de soin à la recherche des Livres Sacrés, qu'il apprit même la Langue Hebraïque, & qu'il eut en propre un Original écrit en caracteres Hebreux. Mais M. Vossius a traduit les paroles d'Eusebe selon ses préjugés, & non pas selon le veritable sens des mots Grecs qu'il rapporte. Il n'est point parlé en ce lieu-là des Samaritains, mais des Juifs; & de-plus il est parlé d'un Exemplaire Hebreu Juif. Eusebe dit que cet Exemplaire étoit écrit en caracteres Hebreux, pour le distinguer des autres Exemplaires du Texte Hebreu, qui étoient écrits en caracteres Grecs; & l'Exemplaire Hebreu qui étoit dans les Hexaples d'Origene, étoit de cette sorte écrit en caracteres Grecs, comme tout le monde sçait : à quoi l'on peut ajoûter, qu'Origene n'a pas eu commerce pour apprendre la Langue Hebraïque, avec des Samaritains, mais avec des Juifs. Enfin Eusebe distingue ces deux Textes dés le commencement de sa Chronique par ces mots, *Le Texte Hebreu dont se servent les Juifs, & le Texte Hebreu dont se servent les Samaritains*, & il met l'Exemplaire Juif devant le Samaritain. Mais il n'est pas besoin

Afric. Euseb. Syncell.

Voss. de Trasl. 70. Interpr. Cap. 29.

Syncell. Euseb. Afric.

Vossius, ibid.

Euseb. Hist. lib. 6. cap. 16.

Eusebe.

ſoin que nous nous arrêtions davantage ſur le paſſage d'Euſebe. Je m'étonne ſeulement, qu'un auſſi ſçavant homme que Monſieur Voſſius en ait ſi fort alteré le ſens.

Enfin à l'égard des caracteres Samaritains, il reſte une grande difficulté touchant la lettre Thau, que Saint Jerôme aſſure avoir eu la figure d'une croix, laquelle figure ne paroit point dans l'Alphabet Samaritain d'aujourdhui: & c'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns, que Saint Jerôme n'avoit jamais lû d'Exemplaire Hebreu écrit en caracteres Samaritains, mais ſeulement la Verſion Grecque Samaritaine, & qu'il n'en a parlé que ſur la foi des autres. Il eſt vrai que dans les Exemplaires Hebreux Samaritains qu'on a apportés du Levant, la lettre Thau n'y eſt point marquée en forme de croix. Cependant R. Azarias dans l'Alphabet Samaritain qu'il a fait imprimer dans ſon Livre, produit deux figures de cette lettre Thau, dont il y en a une en forme de croix: les anciens ſicles ou monnoyes des Hebreux confirment la même choſe; & de plus, Jerôme Aleander dans une Lettre qu'il a écrite au P. Morin, le prouve par d'autres monnoyes anciennes, & ajoûte qu'il y a de l'apparence, que les Samaritains pour écrire plus vîte, ont changé l'ancienne figure de croix en celle d'aujourdhui. Cela eſt d'autant plus probable, qu'on peut former d'un ſeul trait de plume le Thau Samaritain, de la maniere qu'il eſt préſentement; ce qu'on ne pourroit pas faire de l'ancien, qui étoit en forme de croix de Saint André, ou d'un X Grec.

Hieron. Comm. in Cap. 9. Ezech.

R. Azar. imre bina. cap. 56.

Aleand. in Epiſt. MS.

Pluſieurs ont encore confirmé le ſentiment de St. Jerôme touchant la figure de l'ancien Thau des Samaritains, par le paſſage d'Ezechiel, que la plus-part des Interpretes traduiſent, *Marque un Thau ſur le front des hommes.* Or ce Thau, ſelon le témoignage de pluſieurs Peres, étoit une croix; & partant l'ancien Thau des Hebreux en avoit la figure: mais les Peres qui n'ont pas connu la lettre Thau des premiers Hebreux, l'ont expliqué du Thau des Grecs, qui approche fort de cette même figure, & qui avoit ſans doute été pris du Thau des Pheniciens. Mais on ne peut pas entendre de cette maniere les paroles du Prophete Ezechiel, qui parloit à des Hebreux, & non pas à des Grecs; outre que le paſſage de ce Prophete peut être ſimplement traduit, *Et tu feras un ſigne*, ou comme il y a mot pour mot dans le Texte Hebreu, *Tu marqueras une marque.* Il n'y eſt point fait mention de Thau, ſi ce n'eſt que le mot Hebreu ſignifie cette lettre *Thau*, & *ſigne.* Les Septante ont traduit, *Mets un ſigne*, ſans parler du Thau; & il n'y avoit point autrement dans l'ancienne Vulgate Latine faite ſur la Verſion des Septante. Je ſçai qu'un habile Proteſtant eſt d'un ſentiment oppoſé, & qu'il prétend reformer en ce lieu-là la Verſion des Septante par les citations de quelques anciens Peres: mais il y a bien de la difference entre le Texte de l'Ecriture cité par les Peres pour l'expliquer, & entre le Texte pur de l'Ecriture. Il arrive quelquefois qu'ils ajuſtent ce Texte à leur ſens, & il ſeroit dangereux de reformer les Exemplaires

Ezech. 9. 4.

Voſſius.

plaires sur leurs citations, s'il n'y a d'ailleurs d'autres raisons de le faire. *Hieron.* St. Jerôme remarque expressément, que les Septante, Aquila & Symmaque ont traduit *Signe*, & non pas *Thau*. Il n'y a que Theodotion qui ait traduit *Thau*. Aquila neanmoins a mis *Thau* dans une autre Version, si la citation du Scholiaste Grec sur les Septante est vraye. Quoi qu'il en soit, on ne peut rien conclurre d'efficace du passage d'Ezechiel, à-moins qu'on n'ait recours à quelque autre voye. Les Docteurs Juifs parlant *Thalm.* dans le Thalmud de l'onction des Sacrificateurs, assurent qu'on les oignoit sur le front en forme d'un X Grec: or ce X Grec a la figure d'une croix de St. André, qui est aussi la figure de l'ancien Thau Samaritain ou Phenicien. Les Juifs ont aussi crû qu'en cet endroit d'Ezechiel étoit marquée la lettre Thau, & que par cette lettre, comme St. Jerôme a observé avec eux, étoit signifié le mot *Tora*, ou Loi, qui commence en Hebreu par la lettre Thau.

CHAPITRE XIV.

De la Langue Hebraïque. Si elle est la premiere Langue du monde. De quelle maniere les Langues ont été inventées. Conciliation des differentes opinions sur ce sujet.

APrés avoir parlé des premiers caracteres Hebreux, nous traiterons maintenant de la Langue dans laquelle le Texte de la Bible est écrit, d'où elle tire son origine, & si Adam a parlé cette Langue. L'opinion la plus commune & la plus approuvée des anciens Peres, & qui est même confirmée par plusieurs Rabbins, est que cette Langue a été nommée Hebraïque, d'un mot Hebreu qui signifie *de delà*, c'est-à-dire, de delà l'Euphrate, comme si ce nom marquoit simplement ceux qui avoient passé ce fleuve. La Version Grecque des Septante favorise cette interpretation. Il est cependant beaucoup plus probable, que la Langue Hebraïque a été ainsi appellée de Heber, d'où l'on a formé *Hibri*, de la même maniere que d'Israël on a fait Israëli, d'Ismaël Ismaëli. Selon l'autre opinion, il auroit fallu dire Hober ou Hoberi. L'analogie de la Grammaire veut necessairement que le mot de *Hebreu* vienne de Heber, de-sorte que cette Langue ait été conservée dans la famille de Heber. Cette opinion est *Dans le Cozri & dans le Juhasin.* aussi confirmée par le témoignage de quelques sçavans Rabbins. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, qu'il n'y eût que les descendans d'Abraham qui parlassent Hebreu; car la posterité de Cham qui posseda la terre de Canaan, parloit la même Langue, comme il est aisé de le prouver par l'Ecriture Sainte. Dans la Prophetie d'Isaïe la Langue Hebraïque est *Isaïe* 19: 18. nommée la Langue de Canaan, & les Septante traduisent dans l'Histoire de Josué ces mots, *Les Rois de Canaan*, par ceux-ci, *Les Rois de Phenicie*, ou Palestine. En-effet, les Cananéens sont les mêmes que les Pheniciens, & la Langue Hebraïque dans laquelle les Livres Sacrés sont écrits, est la même que la Phenicienne, comme Bochart l'a tres- *Bochart.*

 bien

bien remarqué dans son Livre intitulé Phaleg.

Il y a beaucoup plus de difficulté à sçavoir, si cette Langue Hebraïque, ou plûtôt Phenicienne, est la premiere de toutes les Langues. Les opinions sont assez partagées sur ce sujet. Les Juifs prétendent que l'Hebreu est la premiere Langue du monde, & en donnent plusieurs raisons. Les Syriens au-contraire donnent ce privilege à la Langue Caldaïque ou Syriaque, & ils le prouvent de ce que non seulement leur Langue semble être la plus naturelle de toutes, mais aussi parce que Abraham étoit Caldéen, & que dans la Genese Laban parle Caldéen ou Syriaque. D'autre-part les Arabes assûrent aussi que l'Arabe est avant toutes les autres Langues. Et de-
Goropius. plus les Cophtes, les Ethyopiens, les Armeniens & quelques autres Nations disputent pour leurs Langues. Même parmi ceux de l'Europe, quelques Auteurs, & entre
Grotius. autres Grotius, ont prétendu que cette premiere Langue ne subsistoit plus, & veulent que Moïse ait changé les anciens noms, dont l'étymologie est marquée dans ses Livres, en des noms Hebreux. Mais (u) l'opinion la plus reçûë parmi les Chrêtiens, est celle des Juifs, qui assûrent que l'Hebreu est la Langue d'Adam, que cette Langue étant plus simple que le Caldéen ou Syriaque, l'Arabe & les autres qui sont des Dialectes de l'Hebreu, elle est pour cette raison plus ancienne. A quoi l'on peut répondre, que la simplicité d'une Langue n'est pas toûjours une preuve évidente de son antiquité, & que souvent on abrege les Dialectes d'une Langue, comme il est arrivé dans les differentes Dialectes de la Langue Italienne, dont les mots sont bien plus abregés dans les lieux où on la parle mal, que dans le pur Toscan. Il y a, par exemple, des Italiens qui prononcent *pan*, & d'autres *pa*, au-lieu de *pane*; l'on ne dira pas pour cela, que *pan* & *pa* soient plus anciens que *pane*, mais qu'ils en ont été abregés. On peut dire même, que la diction Syriaque paroit plus simple & plus naturelle que celle des Hebreux. L'Hebreu de la Bible a aussi des façons de parler moins simples & moins naturelles que l'Arabe; d'où l'on prouveroit que l'Arabe est plus ancien que l'Hebreu. Toutes ces preuves ne sont donc que des conjectures dont on ne peut rien conclurre de vrai. Si l'on dit que les noms d'Adam, d'Eve, de Seth, & plusieurs autres sont Hebreux; les Arabes & les Syriens pourront aussi dire qu'ils ont été pris de leurs Langues.

On ne doit pas accuser de nouveauté l'opinion de ceux qui prétendent, que la Langue d'Adam a été perduë,

(u) *St. Gregoire de Nysse prétend neanmoins dans un discours contre Eunomius, que cette opinion estoit rejettée par les plus savans hommes de son tems, qui assuroient avec connoissance de fait, que la Langue Hebraïque n'estoit pas si ancienne que la plus-part des autres Langues, & que les Israëlites ne la parlerent que depuis leur sortie d'Egypte.*

perduë, & qu'on n'en a plus aucune connoissance, puis que cette même question a été traitée fort au-long par Saint Gregoire de Nysse, qui la decide contre le sentiment commun des Juifs. Il dit que des personnes habiles dans l'étude de l'Ecriture Sainte, ont assuré que la Langue Hebraïque est moins ancienne que plusieurs autres Langues; mais qu'entre plusieurs miracles qui se firent en leur faveur lors qu'ils sortirent d'Egypte, on y doit mettre cette Langue. Il est neanmoins beaucoup plus vraisemblable, que les Hebreux étant dans la terre de Gossen separés des Egyptiens, conserverent la Langue de leur Pere Abraham surnommé l'Hebreu. Le même Gregoire de Nysse se mocque de ceux qui croyent que Dieu a été le premier auteur de la Langue qu'Adam & Eve ont parlé; ce qu'il appelle *une sotise & une vanité ridicule des Juifs:* comme si Dieu, ajoûte-t-il, avoit été un Maître de Grammaire, qui eût appris à Adam une Langue qu'il auroit inventée. Dieu, selon ce même Pere, a fait les choses, & non pas les noms; & les hommes ont donné en-suite les noms aux choses aprés que Dieu les a creées. *Dieu n'est pas*, dit-il, *l'auteur du nom du ciel & de la terre, mais du ciel & de la terre:* puis il attribuë à la nature raisonnable l'invention de toutes les Langues, Dieu ayant donné aux hommes un entendement pour raisonner, dont ils se sont servis pour exprimer leurs pensées en inventant les mots. C'est en ce sens qu'on doit expliquer l'opinion de ces anciens Philosophes, qui ont attribué à la nature l'invention des Langues.

Gregor. Nyss. cont. Eunom. Orat. 12.

Gregor. Nyss.

At varios linguæ sonitus natura subegit
Mittere, & utilitas expressit nomina rerum. Lucret.

Ce qu'il faut entendre de la nature raisonnable: & par là on conciliera l'opinion d'Aristote avec celle d'Epicure. La nature & la raison sont ici la même chose: mais comme les raisons n'ont pas été toutes les mêmes dans ceux qui ont inventé les Langues, on ne doit pas s'étonner de cette grande diversité qui se trouve dans les differentes Langues. Il n'y a point de Nation qui ne croye que ses Loix & ses Coûtumes sont tirées des principes de la lumiere naturelle & de la raison; & cependant la plus-part des Loix & des Coûtumes sont fort differentes.

— Quid in hac mirabile tantoperè est re, Lucret.
Si genus humanum, cui vox & lingua vigeret,
Pro vario sensu varias res voce notaret?

On expliquera de la même maniere ce qui est dans le Cratyle de Platon, où Cratyle prétend que quelque Dieu est l'auteur des Langues. Il n'entend parler d'autre Divinité par ce Dieu, que de la raison, d'autant que les Platoniciens se sont souvent exprimés en Theologiens, plûtôt qu'en Philosophes. Ils n'ont aussi voulu marquer autre chose par le Demon ou le Dieu de Socrate, que sa raison.

Gregor. Nyss. Saint Gregoire de Nysse dont nous avons parlé ci-dessus, pousse encore plus avant son sentiment. Il prétend que Dieu n'est point aussi l'auteur de la confusion des Langues qui arriva en bâtissant la Tour de Babylone : car expliquant au même endroit en quel sens l'Ecriture attribuë à Dieu cette confusion, il dit qu'on ne voit point dans la même Ecriture, que Dieu ait enseigné aucune Langue aux hommes, ni que les hommes étant partagés en differentes Langues, il ait ordonné de quelle Langue chacun parleroit. Mais Dieu, qui voulut que les hommes parlassent differens langages, permit que selon le cours ordinaire de la nature, chacun s'expliquât à sa maniere. Et il ajoûte de-plus, que cette puissance naturelle de raisonner qui est dans l'homme, vient de Dieu, & qu'elle est la veritable cause de cette diversité de Langues qui se trouve dans les Nations differentes.

Lucret. *— Putare aliquem tum nomina distribuisse*
Rebus, & inde homines didicisse vocabula prima,
Desipere est.

(x) Le même Pere remarque en même tems, que pendant que les hommes ont vécu ensemble, ils n'ont parlé qu'une Langue ; mais que Dieu ayant voulu qu'ils se separassent les uns d'avec les autres pour habiter la terre, alors cette premiere Langue fut changée, & bien qu'ils s'accordassent dans la connoissance des choses, ils les nommerent neanmoins differemment : d'où il infere, que Dieu est, à-la-verité, en quelque façon l'auteur de cette confusion, mais qu'il ne l'est point de la diversité des Langues. On pourroit confirmer cette opinion par le Texte même de l'Ecriture, laquelle attribuë ordinairement toutes choses à Dieu, comme s'il en étoit le seul auteur. Joseph donnant la raison de cette maniere d'écrire, dit que Moïse n'a pas commencé sa Loi à l'imitation des autres Legislateurs, en parlant de la Justice qu'on se doit rendre les uns aux autres ; mais par la Creation du Monde, afin de faire connoître le Createur, & que par cette voye il rendît les Peuples plus dociles à croire ce qu'il leur diroit. Le même Historien loüe le Patriarche Abraham, de ce qu'ayant connu la Providence de Dieu, il l'a fait con- *Joseph. Præf. in lib. Antiq.*

(x) *Cette opinion de St. Gregoire de Nysse semble estre opposée aux paroles de l'Escriture, qui introduit Dieu parlant à nos premiers Peres aussi-tost qu'ils furent créés. Mais le même Pere prévient cette objection, & y répond en niant absolument que Dieu ait parlé aux hommes de la maniere qu'on l'entend ordinairement. Il prétend que Moïse attribüe à Dieu un langage avec les hommes, pour s'accommoder à leur foiblesse, & que par ce langage nous devons seulement entendre les signes de la volonté de Dieu. C'est ainsi qu'on attribüe à Dieu des bras, des mains, des oreilles & d'autres membres par rapport aux hommes, sans que pour cela on prétende que Dieu ait ces membres. Il en est de même de la parole, selon l'opinion de ce Pere.*

Joseph. Lib. 4. Antiq. connoître aux autres, & qu'il y a rapporté toutes choses. Selon ce stile, Moïse a eu recours tres-souvent à la Providence de Dieu, & il n'est pas moins Theologien qu'Historien. C'est ainsi que nous devons expliquer avec Saint Gregoire de Nysse, la confusion des Langues, qu'on peut attribuer à Dieu selon la façon de parler Theologique, & en même tems aux hommes selon la verité de l'Histoire. Ce stile est répandu dans toute la Bible; Dieu dit Exod. 3. dans l'Exode, qu'il endurcira le cœur de Pharaon; & cependant il est dit au même endroit, que Pharaon a endurci lui-même son cœur. Voyons maintenant plus en particulier, de quelle maniere la premiere Langue a été inventée, & comment peu-à-peu elle s'est éloignée de sa premiere origine.

CHAPITRE XV.

L'on explique plus particulierement de quelle maniere les Langues ont été inventées. Digression touchant l'origine des Langues.

Diod. Sic. lib. 2. Biblioth. Hist. Diodore de Sicile explique l'invention des Langues de cette maniere. Les hommes faisant leurs premiers coups d'essai pour parler, prononcerent d'abord des sons qui ne signifioient rien : puis, aprés qu'ils se furent appliqués à ces sons, ils en formerent d'articulés pour exprimer mieux leurs pensées. La raison corrigea la nature, & accommoda les mots à la signification des choses.

— Si varii sensus animalia cogunt, Lucret.
Multa tamen cùm sint, varias emittere voces;
Quantò mortales magis æquum est, tum potuisse
Dissimiles aliâ atque aliâ res voce notare.

La necessité où les hommes étoient de parler les uns aux autres, les obligea d'inventer des mots à proportion qu'on trouvoit de nouvelles choses.

Utilitas expressit nomina rerum. Lucret.

Ce fut la raison pourquoi il fallut inventer de nouveaux mots, lors qu'on bâtit cette fameuse Tour de Babylone : & on ne doit pas s'étonner s'il y arriva tant de confusion, d'autant qu'il se présentoit quantité de choses qui n'avoient pas encore leurs noms. Chacun les exprimoit à sa maniere; & comme la nature commence ordinairement par ce qui est de plus simple & de moins composé, on ne peut pas douter que la premiere Langue n'ait été tres-simple & sans aucune composition. Il semble que toutes ces qualités conviennent mieux à la Langue Hebraïque, qu'à aucune autre; car les mots de cette Langue n'ont jamais dans leur origine plus de trois lettres, ou deux syllabes, & il y a même de l'apparence qu'il y avoit dans les commencemens beaucoup plus de monosyllabes qu'elle n'en a présentement. On commença, par exemple, à dire *had*, un, au-lieu qu'on dit maintenant *ahad*. Les Gram-

Grammairiens, qui n'ont pas fait assez de reflexion sur l'origine des Langues, prétendent que *bad* est un abregé de *abad*, dont on a ôté la lettre *a*. Ils n'ont pas pris garde, que la lettre *a* n'est pas tant une lettre qu'une respiration, & que le plus souvent elle a été ajoûtée aux mots pour les prononcer avec plus de facilité : aussi la nomme-t-on pour cette raison *litera anhelata*. La Langue Arabe l'a ajoûtée à quantité de mots où elle n'est point dans l'Hebreu : d'où l'on peut tirer une preuve de l'antiquité de cette Langue, qui est apparemment comme la mere des autres Langues Orientales. Les Rabbins ont aussi fait la même chose à l'égard des mots Hebreux, Grecs & autres, qu'ils ont ajustés à leur façon pour former l'Hebreu de Rabbin. Ils ont fait, par exemple, de *schola eschola*, & de *stomachus estomacha*. Les Caldéens & les Syriens ont ajoûté au-contraire cette même lettre *a* à la fin de leurs mots, pour les terminer avec plus d'emphase & de gravité : & cela est aussi une preuve, que ces Langues ne sont point si anciennes que la Langue Hebraïque, parce que la nature s'est exprimée d'abord le plus simplement qu'il a été possible ; à-moins qu'on ne dise que l'Hebreu a été abregé. Cependant, si l'on compare avec un peu d'application la Langue Hebraïque & les autres Orientales, on trouvera qu'elle a par dessus elles tous les avantages de simplicité & d'antiquité. Je ne croi pourtant pas que la plus-part des mots fussent si composés au commencement, qu'ils le sont présentement : mais l'art a joint peu-à-peu plusieurs lettres pour une plus grande commodité, comme il est aisé de le montrer.

Il n'y a donc rien eu de plus simple que la premiere Langue, & Saumaise a eu raison de dire, que κρῖ & δῶ dans Homere sont plus anciens que κρῖμνον & δῶμα. Dans l'Hebreu *gar* est plus vieux que *agar* dont on se sert aujourdhui, & d'où est venu le mot Latin *grex*. De la même maniere *grego* est plus ancien que *aggrego*. Ces exemples & une infinité d'autres qu'on pourroit ajoûter, prouvent que la lettre *a* a esté ajoûtée à la plus-part des mots plûtost pour les prononcer plus gravement, que comme une veritable lettre. Il faut raisonner de la même façon de la lettre *s*, qui n'est d'ordinaire qu'un sifflement, & non pas une veritable lettre. On disoit apparemment autrefois dans l'Hebreu *cab*, d'où est venu *cubo* ; au-lieu qu'on dit maintenant *sacab*, parce qu'on y a ajoûté la lettre *s*. Les Caldéens & les Syriens ont augmenté de cette lettre plusieurs mots Hebreux. Les Latins ont aussi ajoûté la mesme lettre au mot χάρφω, d'où ils ont fait *scribo* : & le verbe χάρφω des Grecs vient du vieux mot *haraph*, qui est fort en usage parmi les Arabes. La Langue Osque, quoi que plus ancienne que la Latine, se sert beaucoup de ces sortes de sifflemens. Au-lieu de *camenas* on disoit autrefois en Osque *casmenas* : & les Latins ont mieux aimé la lettre *r*, c'est pourquoi au lieu de *honos*, *odos* & *arbos*, ils écrivent *honor*, *odor* & *arbor*. Les Osques ont emprunté des

Salmas. in Helen.

des Grecs ces lettres siflantes, & principalement des Doriens.

Si l'on considere toutes ces additions de lettres, qui ne sont point en quelque façon du corps des mots, on en conclurra que la Langue Hebraïque est plus simple & plus ancienne que les autres Langues, où elles se rencontrent. Le Caldéen, par exemple, a ajoûté aux mots Hebreux un Aleph pour les prononcer avec plus de gravité; & cet Aleph se prononce en *a* par les Caldéens de Babylone, & en *o* par les Syriens qui sont aujourdhui de la Secte des Jacobites & des Maronites. De là sont venus les mots terminés en *a* & en *o* parmi les Grecs & les Latins; puis en y ajoûtant la lettre siflante, les Grecs ont formé une infinité de mots en *os*, & les Latins en *us*: il en est de même des noms terminés en *as*. Les Latins, qui n'ont pas aimé la lettre siflante, ont fini la plus-part de leurs mots en *a* & en *o*. La terminaison en *on* est aussi une addition à cette ancienne simplicité des premieres Langues; & c'est apparemment pour ce sujet, que la Langue Hebraïque contient bien moins de mots terminés en *on*, que l'Arabe, où elles sont fort frequentes. Les lettres *n* & *m* tirent leur origine de ceux qui ont aimé à prononcer du nez: & bien qu'il n'y ait rien, par exemple, de plus simple dans l'Hebreu que le mot *phé*, qui ne contient que deux lettres, les Caldéens en ont neanmoins fait *phum* & *phona*, en y ajoûtant la lettre qu'on prononce du nez & l'Aleph emphatique, d'où les Grecs ont en-suite emprunté φωνή, d'autant que les Grecs ont exprimé l'Aleph Caldéen tantost par un *a*, & tantost par un *e*; & même les lettres *a* & *e* se changent souvent l'une en l'autre dans cette Langue: ce qui a produit differentes Dialectes. Ceux qui ont aimé la lettre *r*, qu'on nomme ordinairement *litera canina*, l'ont ajoûtée à la fin des mots; & c'est de là que sont venuës les terminaisons en *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*.

On peut donc rendre raison de toutes ces terminaisons, soit en *as*, *es*, *os*, *us*, ou en *an*, *en*, *on*, *un*, ou en d'autres manieres. Le Caldéen a premierement ajoûté une lettre à l'Hebreu, & en-suite les Grecs & les Latins ont ajoûté une seconde lettre au Caldéen. Il y a neanmoins de certains mots parmi les Grecs, qui pourroient venir immediatement de l'Hebreu sans passer par le Caldéen; mais cela est rare. En un mot, la Langue Hebraïque est plus simple que l'Arabe & le Caldéen, & ces deux dernieres sont plus simples que la Greeque & la Latine: de-sorte que s'il est vrai qu'Adam ait parlé quelqu'une de ces Langues, il aura sans doute parlé Hebreu. Pourveu qu'on distingue exactement les lettres principales qui ont composé dans les commencemens chaque mot, d'avec celles qui y ont esté ajoûtées, on remontera aisément à la premiere Langue. Pour exprimer, par exemple, le feu ou la lumiere, on a dit d'abord *ur*: puis on y a ajoûté un Aleph à la teste pour le prononcer plus doucement, & on a dit *our*: d'autres y ont ajoûté la lettre *n*, & ont prononcé *nur*: les Grecs y ont mis une lettre labiale au commencement, dont ils ont fait

pur. Si je ne craignois d'estre trop long, je m'étendrois davantage sur cette matiere, & montrerois par differens exemples, de quelle maniere les Langues qui estoient fort simples dans leur origine, se sont augmentées peu-à-peu. Mais nous nous contenterons de rapporter le plus necessaire & le plus utile.

Les lettres que nous avons marqué avoir été ajoûtées, sont quelquefois du corps des mots, principalement de ceux dont la nature a voulu exprimer le son au naturel. La lettre *r*, par exemple, se rencontre dans les mots qui signifient *rompre :* & de cette maniere les Hebreux se servent de *pharac* pour signifier rompre, d'où a été derivé le vieux mot Latin *frago*, auquel en ajoûtant la lettre *n* pour le prononcer du nez, on a formé *frango*, bien qu'on dise *fragmen*, *fragilis*, &c. On disoit aussi autrefois *tago*, au-lieu de *tango*, & du mot Hebreu *lapid*, les Grecs & les Latins ont fait *lampas*. Les Grecs modernes se plaisent fort à ajoûter ces lettres qui se prononcent du nez. On appliquera la même regle à la lettre *ſ* dans les mots qui signifient *sifler*; & c'est ainsi que les Hebreux disent *sarac*, les Grecs σιφλώζω, & les Latins *fibilo*. La lettre siflante est essentielle dans tous ces mots, à-cause de la signification, qu'on ne pouvoit mieux marquer que par cette lettre. Il sera aisé de reduire par cette voye la plus-part des mots Grecs & Latins à leurs origines, en remontant au Caldéen, & du Caldéen à l'Hebreu. Le mot Latin *fagus*, par exemple, qui signifie le manger des Anciens, vient du verbe Grec φάγω, & sa premiere origine est le monosyllabe Hebreu *bag*, auquel les Caldéens ont ajoûté leur Aleph emphatique, qu'on a prononcé en *o*; & à la lettre *o* les Grecs ont ajoûté la lettre *ſ* ou siflante. L'on remarquera que le Beth des Hebreux se prononce aussi en *u* & en *f*; & ainsi au lieu de *bag* on a dit *fag*, d'où on a tiré en-suite *fagos* & *fagus*. Il y a un grand nombre d'autres lettres qui se changent les unes aux autres, & qu'il est necessaire de connoistre pour reduire les Langues à leur premiere source. C'est ainsi que σὺ en Grec, & *tu* en Latin sont la même chose, & ils sont derivés de *ta* Hebreu : les Doriens écrivent *tu*. Les mots de *Parthes* & de *Perses* sont aussi les mêmes pour cette raison : ce qui vient de certaines lettres qu'on prononce mollement, lesquelles passant à d'autres Peuples, sont prononcées plus durement ; & l'on change alors les caracteres de ces mots pour les accommoder à la prononciation. Les Arabes ont été obligés de multiplier les premiers caracteres des Hebreux, pour exprimer plus parfaitement tous ces differens changemens de sons. Enfin je pourrois rendre ici raison de toutes les Dialectes des Grecs ; mais cela me meneroit trop loin.

L'Hebreu n'a pas été dans les commencemens de la maniere qu'il est présentement : les mots étoient moins composés, & l'on n'y voyoit point toutes ces inflexions de noms & de verbes, qui sont aussi-bien dans la Langue Hebraïque, que dans les autres. Ce que la nature a d'abord inventé, étoit fort simple : mais l'art

l'art joignit en-suite plusieurs mots pour rendre les Langues plus aisées. Dans l'Hebreu, par exemple, on a joint les verbes & les pronoms ensemble, & l'on a attribué par ce moyen des personnes aux verbes; comme de *pakad* l'on a formé *pakadta*, en ajoûtant *ta* qui signifie *toi*. L'on a fait la même chose dans les autres personnes, en ajoûtant *tem & ten*, d'où on a fait *pakadtem* & *pakadten*, pour marquer les secondes personnes du pluriel, parce que *tem & ten* signifient *vous*. Il en est de-même des premieres personnes: & cet artifice a passé des Hebreux, des Caldéens & des Arabes aux Grecs & aux Latins. Plusieurs Langues barbares ont retenu l'ancienne simplicité, car elles ont exprimé souvent les pronoms separément des verbes: & il ne faut pas s'imaginer, qu'on ait dit d'abord dans le Grec *typto*, mais on a commencé à dire *typt* & *go* separément; puis en les joignant ensemble, on a formé *typto* pour abreger. Dans la seconde personne on a aussi dit d'abord τυπ & συ separément; puis en les joignant, pour une plus grande commodité, on a fait τύπλεις, comme si en François, au-lieu de dire *tu frappes*, nous disions d'un seul mot *frappetu*, l'on appelleroit alors cette terminaison ou inflexion des verbes, une personne: mais la nature n'a point inventé ces sortes d'inflexions, qu'on doit toutes attribuer à l'art. Les verbes Grecs terminés en *mi* fournissent encore un exemple de cet artifice; car *mi* signifioit autrefois *moi*, & pour dire *mi did*, on a dit *didomi*, *je donne*, ou plûtost *je donne moi*: car il semble que le pronom de la premiere personne ait été repeté deux fois dans ces sortes de verbes.

Outre ces changemens qui sont tres-anciens, & avant la naissance des Langues Grecque & Latine, les Grammairiens en ont introduit d'autres plus nouveaux dans la maniere d'écrire l'Hebreu, & ils ont retranché plusieurs lettres pour rendre la prononciation plus aisée. La préposition *min*, par exemple, étant suivie d'une voyelle, ne s'écrit point avec toutes ces lettres; on en retranche *in* pour la lier avec ce qui suit: & c'est ce qui a donné lieu à un grand nombre de verbes qu'on a nommés *defectifs*, à-cause des lettres qu'on en retranchoit. Au-lieu donc d'écrire tout au long, par exemple, *tineten*, on écrit présentement *titten*, comme on le prononce. Les Caldéens ont conservé davantage l'ancienne maniere d'écrire, & les Arabes n'écrivent pas aussi toûjours comme ils prononcent. Ce changement que les Juifs ont introduit dans le Texte Hebreu de la Bible, y apporte quelquefois beaucoup de confusion, parce qu'il est difficile aprés ces changemens, de reduire les mots à leurs premieres racines, & de sçavoir quelles lettres ont été supprimées. Il est necessaire alors d'avoir recours aux régles que nous venons de decrire, pour trouver la premiere origine des Langues. Mais il est tems de finir cette digression, que nous avons crû devoir faire, afin qu'on connust mieux la nature de la Langue Hebraïque dans laquelle les Livres Sacrés ont été écrits. Reprenons donc maintenant nostre matiére.

CHAPITRE XVI.

L'état du Texte Hebreu depuis le retour de la Captivité jusqu'à Nostre Seigneur. De la Secte des Saducéens. Les Saducéens ont reçû toute la Bible. Exemplaires Hebreux des Septante.

NOus avons expliqué jusqu'à présent plusieurs changemens qui sont arrivés aux Livres Sacrés depuis Moïse jusqu'au retour des Juifs à Jerusalem aprés leur captivité. Voyons maintenant en quel état ils ont été pendant tout le tems du second Temple jusqu'à Nostre Seigneur. La Langue Hebraïque n'étant plus en usage parmi les Juifs, il étoit impossible (y) que les Copistes décrivissent les Exemplaires Hebreux avec la même exactitude qu'ils auroient fait, si l'Hebreu avoit été encore leur Langue maternelle. Deplus, la Langue Caldéenne qu'ils parloient alors approchant beaucoup de l'Hebraïque, donna occasion aux Copistes de mettre souvent des lettres les unes pour les autres. Je croi qu'on doit attribuer principalement à ces tems-là une bonne partie de la confusion qui se trouve aujourdhui dans le Texte Hebreu, qu'il est difficile d'expliquer, à-moins qu'on n'ait une parfaite connoissance de tous ces changemens. C'est aussi la raison pourquoi la Version des Septante differe en plusieurs endroits des nouvelles Versions de la Bible. Les Exemplaires Hebreux dont ces anciens Interpretes se sont servis, ne s'accordent pas toûjours avec ceux d'aujourdhui, parce que les Juifs, comme nous verrons plus bas, s'étant appliqués à l'étude de la Critique, ont reformé le Texte Hebreu. A quoi l'on peut ajoûter, que les Docteurs qui expliquoient au Peuple l'Ecriture Sainte, ne s'appliquerent pas beaucoup à rendre leurs Exemplaires corrects, se reglant plûtôt sur la Tradition de leurs Peres, que sur le Texte de la Bible. Les Allegories eurent un grand cours parmi les Juifs au retour de Babylone, & les Docteurs prirent plaisir à inventer de nouveaux sens de l'Ecriture pour se rendre recommandables par leurs subtilités. Ce qui causa dans la suite des divisions & des Schismes: & enfin il s'éleva une Secte qui prit le nom de Saducéens, laquelle s'opposa à toutes les nouvelles explications, & rejetta tout ce qu'on appelloit Tradition. Mais, comme il arrive d'ordinaire dans les nouveautés, les Saducéens pousserent leur principe trop avant, & faisant profession de ne suivre que le pur Texte de l'Ecriture, ils nierent l'existence des choses spirituelles, qu'ils crurent peut-être n'être appuyée que sur l'autorité des Docteurs depuis le retour

Saducéens.

(y) *Il y a de l'apparence que les Exemplaires destinés aux usages des Synagogues n'estoient pas descrits par des Copistes du commun, mais par des Sacrificateurs savans dans la Langue Hebraïque, laquelle on ne parla plus, à-la-vérité, aprés le retour de Babylone à Jerusalem; mais elle se conserva dans les Synagogues & dans les Escoles, où on lisoit & enseignoit la Loi.*

tour de leur captivité. Il est vrai que les Juifs ont emprunté des Caldéens un grand nombre de fictions allegoriques : mais il ne falloit pas pour cela condamner absolument toutes les Traditions comme ils firent. Cette Secte neanmoins retint tout le corps de l'Ecriture, selon le témoignage de Joseph, qui assure que les Saducéens recevoient *πάντα τὰ γεγραμμένα, toute l'Ecriture*, & qu'ils rejetterent seulement les Traditions. (z) Ceux-là donc se trompent, qui croyent que les Saducéens ne conserverent que les cinq Livres de Moïse à l'imitation des Samaritains. Il y a une grande difference entre les uns & les autres : car quand les Samaritains se separerent du corps de la Republique, il n'y avoit alors en usage parmi les Hebreux, que les Livres de la Loi ; au-lieu que dans le tems que le parti des Saducéens s'éleva, le Recueil des Ecritures Canoniques étoit reçû de tous les Juifs sans aucune contradiction. Il ne s'agissoit donc alors que des Traditions & des Explications des Docteurs ; & le parti de ces Docteurs étant le plus fort parmi les Juifs, cela fut cause qu'on se mit peu en peine d'avoir des Exemplaires corrects : on ne s'appliquoit qu'à raffiner sur les Explications du Texte ; & nous voyons même dans le Nouveau Testament, que Nôtre Seigneur reproche aux Pharisiens, qu'ils ont corrompu le veritable sens de l'Ecriture par leurs raffinemens.

On ne doit donc pas s'étonner, que les Exemplaires Hebreux de l'Ecriture ayent reçû un grand nombre de changemens sous des Docteurs qui ne s'appliquoient le plus souvent qu'à de vaines subtilités. Les Pharisiens, qui avoient succedé à ces premiers Docteurs allegoriques, augmenterent encore de beaucoup ces sortes de subtilités, pour s'opposer plus fortement aux Saducéens. Nôtre Seigneur ne leur a neanmoins jamais reproché d'avoir corrompu le Texte de la Bible, parce qu'on ne pouvoit pas appeller corruption ce qui ne venoit que de leur negligence. Nous pouvons raisonner de ces tems-là à l'égard du Texte Hebreu, comme nous raisonnerions des derniers siecles à l'égard de la Version Latine qu'on nomme Vulgate. Il est certain que pendant tout le tems qu'on a negligé l'étude des Langues & de la Critique, la Version Vulgate a été remplie d'un grand nombre de fautes ; & c'est pour cette raison que les Peres du Concile de Trente ordonnerent qu'on la corrigeroit. Lindanus examinant les fautes qui étoient dans le Pseautier Latin, reproche aux Chanoines leur ignorance, & de ne s'appliquer qu'au Chant, sans se mettre en peine si leurs Exemplaires étoient corrects, ou non.

Phari-siens.

Lindan. Præf. Psalm. à se edit.

Les anciens Docteurs Juifs rapporterent de la Caldée beaucoup de sciences superstitieuses, & entre autres les visions de la Cabbale. Ils pri-

 rent

(z) *S'ils se trompent, ils se trompent avec St. Jerôme, qui est dans le même sentiment à l'égard des Saducéens ; & ils prétendent même prouver leur opinion par l'autorite de Joseph, témoin irreprochable sur ce sujet.*

rent plaisir à faire des Histoires, ou plûtôt des contes touchant les Anges, dont ils marquoient exactement les noms & les fonctions. Ces subtilités ridicules sont bien éloignées de l'étude de la Critique, qui étoit necessaire pour conserver le Texte de la Bible dans sa pureté. Les Copistes qui ignoroient la Langue Hebraïque, écrivoient quantité de mots selon leur Orthographe Caldéenne, dont il reste encore quelques exemples dans le Texte d'aujourdhui, bien que les Juifs ayent reformé leurs Exemplaires. On en trouve beaucoup plus d'exemples dans les vieux Manuscrits de la Bible, où l'on n'a point suivi exactement la derniere reformation des Massoretes ou Critiques Juifs; & si nous avions de plus anciens Exemplaires Hebreux, cette confusion paroitroit davantage. Nous trouvons plusieurs mots habillés à la Caldéenne, qui n'ont pû être écrits de cette maniere par les Auteurs des Livres où ils se rencontrent. Par exemple, au Chapitre 21. d'Ezechiel on lit *salbevet*, qui est un mot Caldeen, au lieu de *labevet*, qui est le même mot en Hebreu. Dans le Prophete Isaïe, qui est un Ecrivain fort poli, on trouve *mauznin* en Caldéen, au lieu de *mauzin*, qui est le veritable mot Hebreu. Comme la lettre *Nun* est ordinaire aux Caldéens, les Copistes Juifs de ces tems-là en ont mis dans les mots Hebreux du Texte. C'est pourquoi on lit encore dans les Exemplaires d'aujourdhui, *Zareonim*, *melacin*, *millin*, pour *Zeroim*, *melacim*, *millim*. Il y a une infinité d'autres exemples de ces changemens, d'où l'on peut prouver manifestement, que les Copistes ont fait autrefois plusieurs fautes en décrivant le Texte Hebreu, à-cause de la Langue Caldéenne qui étoit alors en usage.

Ezech. 21.

Je ne parlerai point ici de plusieurs autres changemens, comme de l'Aleph en Ain, du Beth en Phe, du Koph en Caph, & du Scin en Samec. Les Copistes ont souvent confondu ces lettres, & partant il ne faut pas tant considerer la maniere dont les mots sont écrits présentement, que la suite du sens. Le verbe *Nasa*, par exemple, soit qu'on l'écrive avec un Aleph ou un Hé, avec un Samec ou un Scin, signifie assez souvent la même chose. Les significations du verbe *Kara* écrit par un *Hé* & par un *Aleph*, se confondent aussi fort souvent: c'est à quoi un Interprete de l'Ecriture Sainte doit prendre garde, & il n'aura pas tant d'égard à la maniere dont les mots sont écrits, qu'au sens qu'on jugera être le meilleur. Cette confusion qui se rencontre non seulement dans les anciennes voyelles du Texte, mais même dans les consones, étoit beaucoup plus grande avant la reformation de la Massore, dont nous parlerons plus bas. *Kova* écrit par un *Koph*, & *Cova* par un *Caph* ne différent point: *Soug* par un *Samec*, & *Scoug* par un *Scin* sont aussi la même chose. Cette diversité d'Ortographe vient pour l'ordinaire des Copistes, & l'on ne peut pas dire que la Langue Hebraïque ait conservé son ancienne pureté. Tous ces differens changemens de lettres nous la doivent faire considerer comme une

Langue

Langue composée maintenant de plusieurs Dialectes.

Pour être entiérement convaincu des changemens qui sont survenus aux Livres Sacrés, il n'y a qu'à jetter les yeux sur l'ancienne Version Grecque des Septante. Il y a dans cette Version des exemples manifestes des diverses Leçons de leurs Exemplaires Hebreux. Je ne parle pas ici de la diversité qui vient de la differente maniere de traduire, dont je traiterai dans le second Livre; mais seulement de celle qu'on ne peut attribuer qu'à la varieté des Exemplaires Hebreux. Comme plusieurs Critiques ont recueilli la meilleure partie de ces diverses Leçons, nous ne nous y arrêterons point: il suffira même de lire les Commentaires de Saint Jerôme sur les Prophetes, & quelques-unes de ses Epîtres, où il apporte souvent les diverses Leçons. On remarquera neanmoins, qu'il ne fait pas toûjours justice aux Interpretes Grecs, quand il les accuse d'avoir lû le Texte Hebreu autrement qu'il ne falloit; comme si les Exemplaires de son tems eussent été l'Original Hebreu sur lequel on deût regler toutes les autres Copies. Il se contente quelquefois, à-la-verité, de dire, si vous lisez avec une telle lettre, vous traduirez de cette maniere; mais si vous lisez avec une autre lettre, vous traduirez autrement. Il étoit alors persuadé de l'inconstance de la lecture du Texte Hebreu, en faisant reflexion sur la Traduction des Septante: mais lors qu'il les veut reformer sur son Exemplaire, qu'il nomme *Hebraïca veritas*, il se conforme entierement aux Exemplaires de son tems, qui ne doivent point nous prescrire aucune regle. On doit alors examiner toutes les diverses Leçons, & on retiendra la meilleure. St. Jerôme, qui observe souvent ces sortes de varietés, n'est pas tellement persuadé de ce qu'il lisoit dans son Exemplaire, qu'il ne doute quelquefois de la veritable Leçon. Si on lit, dit-il, le mot Hebreu *Naamanim* avec un Ain, on traduira *beaux*; mais si on lit ce même mot avec un Aleph, on traduira *fideles*. Il suit cette derniere Leçon avec les Septante, & il remarque en même tems, qu'Aquila, Symmaque & Theodotion ont lû avec un Ain, comme nous lisons dans les Exemplaires d'aujourdhui: il préfere neanmoins l'Exemplaire des Septante à tous les autres. Le même St. Jerôme dans son Commentaire sur Sophonias, témoigne que le mot qu'il a traduit *Corbeau* avec les Septante, étoit autrement dans l'Exemplaire Hebreu de son tems; mais que selon la diversité de Leçon, on peut traduire *Secheresse*, ou *Couteau*, ou *Corbeau*. Bochart assure qu'il ne peut comprendre cette observation de St. Jerôme, puis qu'il y a une grande difference entre *Oreb* écrit par un Ain & un Holem, qui signifie *Corbeau*, & entre *Hereb* avec un Het, qui signifie *Secheresse*, ou *Hereb* avec le même Het, qui signifie *Couteau*. Pour répondre à cette difficulté, il suffira de remarquer, que St. Jerôme n'a pas toûjours été tellement attaché à suivre son Exemplaire Hebreu, qu'il n'ait quelquefois suivi d'autres Leçons qui

Hieron.

Hieron. Comm. in Cap. 17. If.

Hieron. in cap. 2. Sophon.

Bochart, de Animal. Sacra Script.

qui étoient fondées sur les Versions anciennes, ou sur la nature de la Langue Hebraïque. Il regardoit le Texte Hebreu comme une Ecriture fort inconstante, & il prenoit la liberté de changer des lettres en d'autres, quand il croyoit faire un meilleur sens. Il ne s'est prescrit dans sa Version aucune regle certaine, & il n'est pas même toûjours constant dans ses observations. Sur le mot de *Deblata*, par exemple, au Chapitre 6. d'Ezechiel, il dit, Vous pouvez lire *Reblata* ou *Deblata*, parce que dans l'Hebreu les lettres Resch & Daleth ne different presque point l'une de l'autre. Au-contraire sur le Chapitre 20. du même Prophete, il reprend d'erreur les Septante, & les accuse d'avoir confondu mal-à-propos ces deux mêmes lettres, à-cause qu'elles se ressemblent. St. Jerôme donc condamne tantôt les Septante sur ses Exemplaires, & tantôt il préfere leurs Exemplaires aux siens. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur la methode que St. Jerôme a observée dans sa Traduction: ce que j'en ai rapporté a été seulement pour faire voir, que les Exemplaires Hebreux dont les Septante se sont servis, étoient differens des siens en beaucoup d'endroits. De-plus, quand il abandonne la Leçon de ses Exemplaires pour suivre celle des Septante ou une autre, il témoigne qu'il n'y avoit rien de constant ni d'assuré dans la Leçon du Texte Hebreu. (aa) Sa maniere même de traduire, qui a si peu d'uniformité, est une preuve évidente qu'il n'avoit aucunes regles certaines, & qu'il falloit avoir plûtôt recours au sens, qu'à ce qui étoit écrit. Cette diversité d'Exemplaires ne peut être attribuée qu'aux Copistes, principalement avant la Traduction des Septante, où l'étude de la Critique étoit entierement negligée. Les Juifs qui ont vécu long-tems aprés eux, ont pû redresser ces anciens Exemplaires; mais on a toûjours la liberté d'examiner leurs corrections. L'Exemplaire Hebreu dont les Septante se sont servis, ne doit point nous regler, puis que dés ces temslà le Texte Hebreu étoit fort alteré. Nous ne corrigerons donc pas toûjours le Texte d'aujourdhui sur l'Exemplaire des Septante, parce qu'ils n'ont pas eu non-plus que nous le veritable Original, & leur Copie du Texte Hebreu avoit aussi-bien ses défauts que les nôtres, & peut-être étoit-elle plus défectueuse en beaucoup d'endroits, à-cause des raisons que nous avons rapportées. Les Copistes Juifs aprés le retour de la Captivité, ont fait un grand nombre de fautes en décrivant les Exemplaires sacrés; & comme les Docteurs ne songeoient alors qu'à donner des Glosses subtiles sur le Texte, ils se sont peu souciés d'examiner si les Exemplaires étoient corrects: d'où l'on

Hieron.

(aa) *On peut ajouter à tout cela, que St. Jerôme se plaint quelquefois de ce que l'Exemplaire Hebreu dont il se servoit, estoit escrit en caracteres si menus, qu'il avoit de la peine à le lire: ce qui apportoit une grande confusion dans plusieurs lettres qui sont semblables.*

l'on a pris occasion en-suite d'établir de certaines regles touchant les lettres qui se mettent les unes pour les autres; mais la plus-part de ces regles n'ont autre fondement que les vieilles erreurs des Copistes. On ne nie pourtant pas, qu'il n'y ait dans la Langue Hebraïque, aussi-bien que dans les autres, quelques mots semblables; mais cela ne s'étend pas fort loin.. Lors que les Juifs n'ont plus parlé la Langue Hebraïque, l'Orthographe s'est changée, & un même mot a été écrit de differentes façons: & comme il n'y avoit point d'Original auquel on pût recourir pour regler les diverses Leçons, on a fait des regles pour justifier la liberté qui étoit dans le Texte Hebreu, de mettre une lettre pour une autre. Nous examinerons encore plus bas l'origine de ces diverses Leçons, quand on parlera des anciens Manuscrits du Texte de la Bible, & de la Massore ou Critique des Juifs.

CHAPITRE XVII.

L'état du Texte Hebreu au tems de Nôtre Seigneur & au commencement du Christianisme. De Philon & de Joseph. Ce dernier est peu exact. Le Christianisme a rendu les Juifs plus exacts. Leurs innovations.

LEs Juifs au tems de Nôtre Seigneur ne s'appliquoient presque qu'à leurs Traditions, aux Allegories & aux Paraboles. Le sens literal de l'Ecriture y étoit entierement negligé, & par consequent on se soucioit peu d'avoir des Exemplaires corrects. Les Pharisiens, qui étoient alors les plus considerés de tous les Docteurs Juifs, ne consultoient pas dans les difficultés qui se rencontroient sur la Loi, le Texte de l'Ecriture, mais les Traditions de leurs Peres. Tout se décidoit par préjugés; & nous voyons que Nôtre Seigneur a reproché dans le Nouveau Testament aux Scribes & aux Pharisiens, de suivre plûtôt les Traditions de leurs Peres que la Loi de Moïse. Il est vrai que la Secte des Saducéens qui rejettoient toutes les Traditions, étoit aussi alors fort considerable: mais ils s'appliquoient beaucoup plus aux affaires civiles, qu'à ce qui regardoit la Religion; & de-plus, cette Secte n'a pas subsisté long-tems aprés Nôtre Seigneur. Nous sommes redevables aux Pharisiens des Exemplaires de la Bible que nous avons présentement: & les Juifs d'aujourdhui sont les successeurs de ces anciens Pharisiens, dont la Doctrine a prévalu à toutes les autres Sectes. Au-reste, bien que Nôtre Seigneur ait reproché aux Pharisiens de préferer les Traditions à la Parole de Dieu, il ne les a pas pourtant rejettées entierement. Au-contraire, il a suivi leur methode dans l'explication de l'Ecriture, & il a seulement condamné l'abus des Traditions mal-fondées

Phari-siens. *Sadu-céens.* *Phari-siens.*

Saint Paul, qui avoit été de la Secte des Pharisiens, a aussi interpreté l'Ecriture par les préjugés de la Tradition; & il semble même que l'Eglise dés le commencement ait préferé cette maniere d'expliquer la Bible, à celle de quelques nouveaux Grammairiens qui ne s'atta-

St. Paul.

chent qu'aux mots : auſſi ne voyons-nous pas que Nôtre Seigneur ni les Apôtres ſe ſoient mis en peine de citer les paſſages de l'Ecriture mot pour mot ; ils ont eu plus d'égard au ſens qu'à la lettre du Texte. St. Jerôme remarque dans ſes Commentaires ſur le Prophete Michée, que quelques Ecrivains de ſon tems prétendoient que la plus-part des paſſages du Vieux Teſtament, qui ſont cités dans le Nouveau, n'y étoient point rapportés avec exactitude ; mais que les paroles ou l'ordre étoient changés, & quelquefois même le ſens, parce que les Apôtres ou Evangeliſtes ſe fioient à leur memoire. Il eſt neanmoins plus à-propos de dire, que Nôtre Seigneur & les Apôtres citoient les paſſages du Vieux Teſtament ſelon la methode des Phariſiens, qui ne contoient pas les mots du Texte quand ils le citoient, étant perſuadés que la Religion dépendoit plus des préjugés de la Tradition, que des paroles ſimples de l'Ecriture, qui étoient ſujettes à diverſes explications. Si l'on examine avec quelque application la maniere dont les Apôtres argumentent dans le Nouveau Teſtament, l'on ſera convaincu qu'ils n'ont eu égard dans leurs citations qu'au ſens, & non pas à une certaine rigueur de Grammaire qui éloigne quelquefois du veritable ſens. Ils ont accommodé les témoignages qu'ils prenoient du Vieux Teſtament, aux explications reçûës & autoriſées par la Tradition ; & leurs preuves ne ſont même quelquefois que des alluſions & des allegories. En quoi on ne peut pas les condamner, puis qu'ils ſuivoient une methode approuvée par les principaux Docteurs de ce tems-là.

Hieron. cap. 5. in Mich.

Nous pouvons encore prouver par les Livres de Philon & de Joſeph, que les allegories étoient fort eſtimées parmi les Juifs au tems de Nôtre Seigneur, & qu'ils ſe ſoucioient peu du ſens literal de l'Ecriture, ni d'avoir des Exemplaires corrects. Philon aimoit tellement les allegories, qu'il neglige ſouvent la verité de l'Hiſtoire. Je ſçai qu'on pourra dire, que Philon étant Juif Helleniſte & Platonicien, & ne ſçachant pas la Langue Hebraïque, il a eu recours aux allegories ; mais qu'il n'en eſt pas de même des autres Juifs, principalement de ceux de Jeruſalem, qui enſeignoient dans leurs Ecoles la Loi de Moïſe comme elle eſtoit écrite dans l'Original. Joſeph, dira-t-on, qui eſtoit ſçavant dans l'Hebreu, s'eſt appliqué au ſens literal de l'Ecriture, & il nous a donné une bonne Hiſtoire qu'il a priſe du Texte de la Bible. Mais cette Hiſtoire meſme de Joſeph eſt une preuve évidente, qu'il eſtimoit beaucoup plus les allegories que l'explication literale, comme on peut voir dés le commencement de ſon Ouvrage, où il recherche avec ſoin, pourquoi Moïſe pour exprimer le premier jour de la Creation, s'eſt ſervi du mot d'*un*, & non pas de *premier*. Il dit qu'il pourroit en apporter des raiſons, & qu'il le fera dans un Volume exprés, où il expliquera toutes les difficultés de l'Ecriture Sainte : mais s'il avoit ſuivi le ſens literal, il n'eſtoit point beſoin d'autre explication, que de dire ſimplement,

Philon. Joſeph. Joſeph.

ment, que le mot qui signifie *un* en Hebreu, signifie aussi *premier*. Le même usage se trouve dans la Langue Caldaïque ou Syriaque, qu'on parloit alors dans Jerusalem. Ce Livre que Joseph promet, ne pouvoit contenir autre chose que des allegories & des subtilités, qui étoient en ce tems-là generalement approuvées de tous les Juifs.

Joseph. Plusieurs ont crû que Joseph ne sçavoit pas bien l'Hebreu, & ils le prouvent de ses Livres, où il ne paroit pas exact dans les étymologies qu'il rapporte de certains noms Hebreux. Mais ils devoient prendre garde, qu'il y a bien de la difference entre les études de nôtre tems, & celles qui étoient du tems de Joseph. L'on regle aujourdhui ces étymologies ou explications de mots sur l'exactitude de la Grammaire: au-lieu que Joseph ne s'est pas tant appliqué à la maniere dont ces mots étoient écrits, qu'à leur son; & de-plus, il a souvent consulté pour ce sujet la Langue Syriaque, qui étoit alors en usage, & qui approche beaucoup de l'Hebreu. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il lisoit aussi quelquefois les mêmes noms en Grec, sans faire reflexion à la maniere dont ils étoient écrits dans l'Original Hebreu. C'est pourquoi un sçavant *Vossius.* Protestant de nôtre tems se fatigue inutilement à justifier les étymologies que Joseph a produites de quelques mots Hebreux dans son Histoire. Il faut seulement supposer, que Joseph ne s'est point arrêté aux minuties de la Grammaire, comme nous faisons aujourdhui. Cela est *Hieron.* si vrai, que St. Jerôme même, qui a vécu long-tems aprés lui, & qui sans doute avoit une connoissance assez parfaite de la Langue Hebraïque, les a aussi negligées, lors qu'il a été question de donner des étymologies. On ne doit donc pas juger de la capacité de Joseph dans la Langue Hebraïque, par ces sortes d'étymologies; autrement nous pourrions prouver par les mêmes raisons, que St. Jerôme ne sçavoit presque point l'Hebreu: mais ce qu'on peut dire de plus vrai de Joseph, c'est qu'il n'est gueres exact. Il promet de traduire & de rendre simplement le sens de l'Ecriture, sans y rien ajoûter ni diminüer; & cependant il s'en éloigne assez souvent, il y ajoûte des glosses, il retranche ce qui lui plait, & ajuste le Texte à ses imaginations, ou plûtôt à quelques Traditions de son tems. En un mot, il préfere son sentiment & ses préjugés à la Parole de Dieu: d'où il est aisé de conclurre, qu'on n'étoit pas dans ce tems-là si fidéle à l'égard des Livres Sacrés, qu'on l'est maintenant, puis que Joseph, qui étoit homme d'une *Joseph.* grande qualité parmi les Juifs, & qui avoit un jugement solide, a été si peu exact dans une Histoire où il s'agissoit simplement de rapporter les faits de la maniere qu'ils étoient dans les Originaux. Dés le premier Chapitre de son Histoire, il dit que Dieu ôta l'usage de la parole au serpent, qu'il rendit sa langue venimeuse, qu'il le condamna à n'avoir plus de pieds, que Dieu commanda à Adam de marcher sur la tête de ce serpent, parce que c'est de la tête de cet animal que vient tout le mal de l'homme. On voit par

là qu'il a suivi son sens, & non pas le Texte de l'Ecriture. Si nous avions les Commentaires qu'il a promis sur les difficultés de la Bible, nous y trouverions de plaisantes explications & d'agreables fictions des Juifs de ces tems-là. Je ne m'arrêterai pas à rapporter un grand nombre d'exemples de ses glosses, parce que son Histoire est entre les mains de tout le monde, & en la conferant avec le Texte de l'Ecriture, on reconnoitra aisément que cet Auteur s'est beaucoup émancipé.

Il est vrai que les Livres de la Bible ne sont que des abregés recueillis sur d'anciens Memoires qui étoient beaucoup plus étendus : mais il n'est pas permis pour cela aux particuliers d'y ajoûter de leur propre autorité, ni d'y changer quoi que ce soit. Si un homme aussi judicieux & aussi éclairé qu'étoit Joseph, est tombé dans de si grands defauts, & a eu si peu de respect pour le Texte Sacré, on doit conclurre necessairement, que les Juifs de ce tems-là étoient peu exacts & peu fidéles à l'égard des Livres de la Bible, & que leur plus grand soin étoit de s'attacher aux Traditions & aux Glosses de leurs Peres. En-effet, cette grande exactitude qu'ils ont eüe depuis pour conserver le Texte de l'Ecriture, ne vint principalement qu'à l'occasion des Chrêtiens avec lesquels ils eurent de grandes disputes touchant la Religion : car alors les Juifs pour détruire avec plus de force le Christianisme, commencerent à s'appliquer davantage au Texte de la Bible. Ils examinerent les preuves dont les Chrêtiens se servoient contre eux, & ils leur opposerent l'Exemplaire Hebreu, comme l'Original auquel on devoit avoir recours pour decider les questions qui étoient en controverse.

Ces longues & frequentes disputes donnerent occasion aux Juifs de rechercher avec plus d'application qu'auparavant la verité de la Version des Septante, dont les Chrêtiens se servoient, & qui ne vouloient pas même reconnoître d'autre Ecriture que cette Traduction Grecque. On avoit lû pendant quelques siecles cette Traduction des Septante dans la meilleure partie des Synagogues : les Juifs la faisoient aller, ce semble, de pair avec l'Original Hebreu, & l'attribuoient à des Prophetes inspirés de Dieu, & non pas à des simples Interpretes. Mais comme ils virent que les Chrêtiens se fondoient entierement sur cette Version, ils la décrierent ; & ce qui est assez étonnant, c'est que les Juifs qui avoient admiré la Version des Septante comme un Ouvrage Divin, la regarderent en-suite comme un Livre funeste & maudit de Dieu. Ils feignirent que la terre fut couverte de tenebres pendant trois jours, à-cause que la Loi avoit été traduite en Grec, & ils ordonnerent qu'on feroit tous les ans un jeûne pour ce sujet. Ils defendirent même d'écrire à l'avenir la Loi en d'autres caracteres qu'en caracteres Hebreux Juifs, & de communiquer aux Chrêtiens le Texte

Thalmud.

Texte de l'Ecriture, & même de leur enseigner la Langue Hebraïque. Toutes ces Constitutions qui sont rapportées dans le Thalmud, furent faites en haine des Chrêtiens. Joseph étoit fort éloigné de ces maximes, puis qu'une des principales raisons qui l'obligea à publier son Histoire, fut, comme il le témoigne lui-même, l'exemple de ces Ancestres, de qui il avoit appris à ne point cacher les choses qui étoient bonnes. Philon parle aussi de la Traduction des Septante, comme d'une Version qui avoit été inspirée de Dieu, & assure que pour remercier Dieu d'un si grand bienfait, on celebroit tous les ans une Feste à Alexandrie dans le lieu où elle avoit été faite.

Joseph. Pref.

Philon.

Un changement si prompt de la part des Juifs, principalement de ceux qui n'étoient point Hellenistes, ne peut être attribué qu'à l'envie qu'ils porterent aux Chrêtiens. Neanmoins les Juifs qu'on appelloit Hellenistes, ne laisserent pas de se servir de la Bible des Septante; & c'est ce qui me fait croire, qu'il n'y eut que les autres Juifs qui s'opposerent si fortement à la Version Grecque. Joseph neanmoins, qui étoit du nombre des Juifs qui lisoient la Bible en Hebreu, n'a pas moins de veneration pour la Version des Septante, que Philon qui étoit Juif Helleniste. Je croi même qu'au tems de Nôtre Seigneur il y avoit dans Jerusalem quelques Synagogues de Juifs Hellenistes, & entre autres celle des Juifs d'Alexandrie, dont il est fait mention dans le Nouveau Testament, où il leur étoit permis de lire la Loi en Grec; & ainsi cette grande aversion des Juifs pour la Traduction des Septante, n'a commencé qu'aprés plusieurs disputes qu'ils eurent avec les Chrêtiens; & ce fut principalement dans ce tems-là que les Juifs s'appliquerent au sens literal de l'Ecriture, & à rendre les Exemplaires Hebreux les plus correcţs qu'il leur fut possible. D'autre-part, les Chrêtiens, qui ne reconnoissoient point d'autre Ecriture que la Version des Septante, rejetterent le Texte Hebreu des Juifs, & les accuserent d'avoir corrompu la Bible, voyant que l'Hebreu ne s'accordoit pas toûjours avec les Septante. Mais comme il faut rendre justice à tout le monde, il est à-propos d'examiner si les accusations dont les Peres ont chargé les Juifs, sont bien-fondées, & si quelques sçavans hommes, qui leur reprochent encore aujourdhui le même crime, ont raison de le faire.

CHAPITRE XVIII.

Systemes du P. Morin & de M. Vossius touchant la corruption du Texte Hebreu par les Juifs. Explication du sentiment des Peres sur ce sujet.

IL y a toûjours eu de sçavans hommes dans l'Eglise, qui ont accusé les Juifs d'avoir corrompu à-dessein le Texte de l'Ecriture pour s'opposer plus fortement à la Religion Chrêtienne: mais comme cette accusation consiste en faits, il est à-propos d'exa-

d'examiner les preuves qu'on apporte pour l'appuyer. Le P. Morin, qui produit les témoignages des Peres & d'un grand nombre d'autres Auteurs qui sont de ce sentiment, n'a pourtant osé se declarer en leur faveur; ce qui est assûrément un grand préjugé pour les Juifs, d'autant que le P. Morin a fait tout son possible pour diminuer l'autorité du Texte Hebreu, & pour relever la Version des Septante & la Vulgate. M. Vossius n'a pas eu tant de moderation dans le Livre qu'il a écrit pour autoriser les Septante, & pour diminuer en même tems l'autorité de l'Exemplaire Hebreu des Juifs. Il ne s'est pas contenté de dire, que la Traduction Grecque des Septante étoit Divine, & faite par des Prophetes inspirés de Dieu, mais il a apporté tout ce qui lui a été possible pour décrier le Texte Hebreu d'aujourdhui. Il prétend que les Juifs ont corrompu malicieusement leurs Exemplaires, tant dans la Chronologie que dans les Propheties: & afin qu'on ne doute pas de ce qu'il avance, il marque le tems de cette corruption, qu'il assûre être arrivée un peu aprés la destruction de Jerusalem. Il dit que les Juifs & les Samaritains s'étant apperçûs que le tems auquel le Messie devoit venir, étoit déja accompli, abregerent leur Chronologie, & il ajoûte de-plus, qu'ils falsifierent les Propheties; ce qu'il prouvé par l'autorité des Peres, & principalement par le témoignage de Saint Justin Martyr. Mais je puis assûrer, aprés avoir lû les Peres en eux-mêmes avec quelque application, que la plus-part de ceux qui les ont cités ne les ont point entendus. Pour ce qui regarde la Chronologie, j'en traiterai à-fond dans le second Livre en parlant de la Chronologie des Septante, où l'on verra que M. Vossius a avancé un étrange paradoxe contre les Juifs, sans l'avoir appuyé d'aucunes bonnes preuves.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Vossius.

Les disputes continuelles que les premiers Chrêtiens furent obligés d'avoir avec les Juifs touchant la Religion, donnerent occasion aux anciens Peres de les accuser non seulement de détourner le veritable sens de l'Ecriture, mais même d'avoir falsifié les Livres Sacrés. Comme l'Eglise n'avoit point reçû dans son commencement d'autre Ecriture Sainte que la Version Grecque des Septante, il étoit en quelque façon naturel aux premiers Peres de reprocher aux Juifs qu'ils avoient falsifié l'Ecriture, quand on leur en apportoit une autre, & qu'on leur nioit que ce qu'ils citoient des Livres Saints y fût veritablement, ou enfin lors qu'on leur disoit qu'il y avoit autrement dans les Originaux. Ce préjugé des Peres venoit seulement de ce qu'ils ne reconnoissoient point d'autre Ecriture authentique que la Version des Septante, & non pas de ce qu'ils eussent examiné la chose en elle-même. C'est pourquoi, lors qu'ils affirment que les Juifs ont falsifié l'Ecriture, cela se doit toûjours entendre par rapport à la Version Grecque des Septante, que les Peres regardoient comme l'unique regle de leurs disputes; & les Juifs au-contraire refusoient de la recevoir, & opposoient d'autres Traductions Grec-

Grecques nouvellement faites sur l'Hebreu. C'est de cette maniere que nous devons expliquer les paroles de Saint Justin Martyr, dans son Dialogue contre le Juif Tryphon. *Justin. Mart.* Saint Justin reproche à Tryphon, que les Juifs ont tort de nier que le Prophete Isaie ait prédit qu'une Vierge devoit enfanter, & qu'au-lieu de παρθένος, qui signifie *Vierge*, ils ont mis le mot de νεᾶνις, qui change le sens de la Prophetie. On ne peut pas prouver de-là, que les Juifs ayent corrompu le Texte de l'Ecriture; mais seulement qu'ils ont traduit un même mot Hebreu autrement que les Septante. Il est ordinaire aux personnes qui disputent, de traduire selon le sens qu'ils jugent favoriser davantage leurs sentimens; le Texte cependant demeure le même, & tout le changement consiste dans la Version. On remarquera de-plus, que les Peres ne pouvant pas lire le Texte Hebreu en lui-même, donnerent le nom d'Hebreu aux nouvelles Versions Grecques faites sur l'Hebreu. Saint Justin lisoit la Version d'Aquila, que les Juifs estimoient, parce qu'elle étoit mot pour mot sur l'Hebreu; & quand il voyoit que cette nouvelle Version n'étoit point conforme à la Version des Septante, il accusoit les Juifs d'avoir falsifié l'Ecriture, c'est-à-dire, de suivre une mauvaise interpretation, & non pas d'avoir corrompu le Texte, dont il ne s'agissoit point. Il est donc necessaire d'examiner les raisons que les Peres apportent contre les Juifs, quand ils les accusent d'avoir falsifié l'Ecriture; & alors on trouvera, ou qu'ils ne se sont pas bien expliqués, ou qu'on les a mal entendus.

Leon Castro Docteur Espagnol a recueilli dans un Ouvrage qu'il a composé pour justifier les Septante & la Vulgate, la meilleure partie des témoignages des Peres qui accusent les Juifs d'avoir falsifié l'Ecriture: mais on lui répondit en même tems, que le sentiment des Peres étoit de nulle autorité dans une matiere qu'ils avoient ignorée. *Leon Castro.* En-effet, Saint Justin ne pouvoit pas décider cette difficulté, ne sçachant pas la Langue Hebraïque: *St. Justin.* & pour accuser les Juifs d'avoir falsifié les Ecritures, ce n'est pas assez de dire qu'on trouve plusieurs choses dans la Version des Septante qui ne sont point dans la Traduction d'Aquila, ni par consequent dans l'Hebreu. La plus-part des Peres avoüent que les Septante ont mis dans leur Version quantité de choses qui n'étoient point dans l'Original qu'ils ont traduit, & qu'assez souvent ils sont plûtôt Paraphrastes que Traducteurs. C'est pourquoi, selon même le principe des Peres, qui prétendent que ces additions ont été inspirées de Dieu, on pourra defendre aisément les Septante, sans accuser pour cela les Juifs d'avoir retranché quoi que ce soit du Texte de l'Ecriture. A quoi l'on peut ajouter, que Saint Justin dans ce même Dialogue, pousse quelquefois trop avant les autorités de l'Ecriture qu'il produit contre les Juifs. *St. Justin.* Il ne se contente pas de les accuser d'avoir falsifié l'Ecriture Sainte, parce qu'ils la citoient autrement qu'elle n'estoit dans la Version des Septante; mais il cite quel-

quefois

quefois des passages autrement qu'ils ne se trouvoient dans la Version des Septante, soit qu'il se fiast trop à sa memoire, ou qu'en les citant il n'eust égard qu'au sens. C'est à quoi on doit sur tout prendre garde dans les citations que les Peres font de l'Ecriture; car elles ne sont pas toûjours justes.

Au-reste, les Peres pouvoient avec raison accuser les Juifs de ce qu'ils rejettoient une Traduction qui avoit été faite par leurs anciens Docteurs, & qui étoit lûë publiquement dans leurs Synagogues, au-moins parmi les Juifs Hellenistes. Ils n'eurent recours aux nouvelles Versions Grecques faites sur l'Hebreu, que pour se précautionner davantage contre les Chrêtiens; & ceux qui entendoient la Langue Hebraïque consultoient les Originaux. On ne peut pas neanmoins les condamner comme des faussaires, puis qu'ils n'ont rien fait qui ne s'observe ordinairement par les personnes qui disputent; & l'on sçait qu'en ces occasions chacun a recours aux Actes qui favorisent le plus sa cause. Nous ne dirons pas, par exemple, que les Protestans ont corrompu l'Ecriture, parce qu'ils ont rejetté la Vulgate pour s'attacher entierement à l'Hebreu. Si l'on veut donc rendre quelque justice aux Juifs, on dira que se sentant pressés par l'autorité des Septante, ils ont abandonné cette Version, & qu'ils ont pris l'Original pour leur regle; ce qu'ils n'avoient pas observé jusques alors avec tant de rigueur, parce qu'ils n'avoient eu aucune occasion de le faire. A l'égard de ce *Vossius.* que M. Vossius ajoûte pour défendre son opinion, que Saint Justin se fust fait mocquer de lui, s'il eust opposé à Tryphon ce qui n'étoit point vrai; cela n'est pas concluant, parce qu'en lisant le Dialogue de Saint *St. Justin.* Justin contre Tryphon, on voit évidemment que ce Pere a avancé plusieurs choses contre les Juifs, qu'on ne peut attribuer qu'au grand zele qu'il avoit pour la défense de la Religion Chrêtienne, n'étant pas fort exact dans ses citations de l'Ecriture. Les Juifs de ce tems-là étoient si éloignés de corrompre le Texte de la Bible, que Tryphon ne peut *Tryphon.* souffrir que Saint Justin fasse ce reproche aux anciens Juifs, tant le crime lui paroit grand & incroyable. Si l'on fait donc reflexion sur les objections de Saint Justin & de quelques autres Peres, on trouvera qu'elles sont fondées sur ce principe, que la seule Version des Septante est authentique & divine, & que tout ce qui n'y est point conforme a été corrompu. Or comme ce principe n'est pas vrai, on doit conclurre necessairement, que toutes les consequences que les Peres en ont tirées n'ont pas plus de verité.

Aprés Saint Justin Martyr, on *Iren. lib. 4. cap. 25.* oppose l'autorité de Saint Irenée, qui assure que les Juifs ont fait une Loi contraire à celle de Moïse, dans laquelle ils ont augmenté & diminué ce qui leur a plû. Mais il semble que Saint Irenée parle en cet endroit-là des Constitutions des Docteurs Juifs, qui étoient tellement attachés aux Traditions de leurs Peres, qu'ils les faisoient aller de pair avec les Commandemens de Dieu, *Miscent æquatam traditionem præcepto Dei*;

& il

& il observe pour ce sujet, que de son tems les Juifs avoient une Loi qu'on nommoit (bb) la Loi des Pharisiens. Il faut de-plus prendre garde, que Saint Irenée par le mot d'Ecriture Sainte, a entendu la Version des Septante, sur laquelle seule il se regle pour refuter celle d'Aquila, dont les Juifs se servoient. Il reprend, à-la-verité, leurs fausses interpretations, mais il ne les accuse pas d'avoir corrompu le Texte: au-contraire il suppose qu'ils n'ont point falsifié l'Ecriture, parce qu'ils n'ont pas prévû qu'elle dust estre si utile aux Chrêtiens; & par l'Ecriture il entend la Version des Septante: puis il ajoûte, que s'ils avoient prévû cela, ils l'auroient sans doute brûlée. Je ne comprens pas comment le P. Morin peut prouver de ces dernieres paroles de St. Irenée, que les Juifs, selon le sentiment de ce Pere, ont corrompu l'Ecriture Sainte; puis qu'il insinüe au-contraire, qu'ils n'en ont point été les maîtres depuis que les Chrêtiens s'en sont servis, & qu'il leur seroit inutile de les brûler.

P. Morin. in Exer. cit. Bibl.

On allegue en troisiéme lieu l'autorité de Tertullien, pour montrer que les Juifs ont corrompu l'Ecriture. Mais cet ancien Docteur ne parle point dans le passage qu'on cite, de la corruption dont il est question. Il vouloit seulement que le Livre qui couroit alors sous le nom d'Enoch, fust mis parmi les Livres Canoniques: & pour autoriser davantage son sentiment, il disoit que les Juifs avoient retranché du corps des Ecritures Saintes, plusieurs écritures qui parloient du Messie; & il répond par là à ce qu'on lui objectoit, que les Juifs n'avoient point renfermé le Livre d'Enoch dans le Recueil des Livres Canoniques. *Scio*, dit-il, *scripturam Enoch, quæ hunc ordinem Angelis dedit, non recipi à quibusdam, quia nec in armarium Judaïcum admittitur.* Tertullien parle en cet endroit de Livres entiers qu'il prétend avoir été supprimés par les Juifs, & non pas de quelques passages tronqués ou alterés. C'est pourquoi les consequences que le P. Morin tire de cette autorité, pour prouver que les Juifs ont corrompu l'Ecriture, sont nulles, puis qu'il n'y est point traité de cette matiere-là.

Tertull. de hab. mul. cap. 3. Enoch.

Au-reste, on doit remarquer que les Peres, lors qu'ils accusent les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture, ne parlent point du Texte Hebreu, mais de la Version d'Aquila, ou de celles de Symmaque & de Theodotion, qu'ils nommoient l'Ecriture des Hebreux, parce qu'elles avoient été faites sur l'Hebreu pour les opposer à la Traduction des Septante. Comme les mêmes Peres étoient obligés de disputer souvent contre les Juifs, ils avoient recours à ces nouvelles Traductions, afin d'argumenter plus fortement contre eux, en se ser-

(bb) *Cette Loi des Pharisiens est apparemment ce que les autres Peres appellent* Deuteroses, *& les Juifs* Misnajoth, *qui n'ont esté recueillis que longtems aprés, & que les Juifs respectent comme la Parole de Dieu escrite dans les Livres Sacrés.*

St. Justin. servant de leurs Versions. Justin Martyr cite quelquefois pour cette raison la Traduction d'Aquila pour combatre Tryphon. Ce fut pour ce sujet, comme nous verrons plus bas, qu'Origene mit toutes ces Traductions Juives sur differentes colonnes avec celle des Septante, afin que dans les disputes contre les Juifs on pust les lire tout d'un coup, & les comparer en même tems avec la Version des Septante, sur laquelle on devoit se regler. Origene.

Outre les témoignages de ces Peres, le P. Morin rapporte encore celui d'Eusebe: mais ce qu'il produit n'est pas tant d'Eusebe que de Saint Justin; car Eusebe se contente de dire en ce lieu-là, quel étoit le sentiment de Saint Justin. Ce qu'il fait en qualité d'Historien, sans rien affirmer; & il est certain qu'Eusebe a deferé beaucoup aux Exemplaires Hebreux, qu'il cite souvent dans ses Ouvrages. Eusebe. L'autorité d'Origene & de Saint Jerôme est bien plus considerable dans cette matiere, que celle de tous les autres Peres, parce qu'ils ont sçeu la Langue Hebraïque, & principalement Saint Jerôme, qui en a fait une étude particuliere avec les Juifs de son tems. Le P. Morin a rapporté quelques passages d'Origene, qui accuse les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture; & il y en a aussi quelques-uns dans les Ouvrages de Saint Jerôme, où il fait ce même reproche aux Juifs: mais l'on remarquera en même tems, qu'il y en a d'autres dans ces deux Auteurs, qui marquent évidemment le contraire. Ceux qui ne consultent dans les Ouvrages des Peres que les endroits dont ils ont besoin pour appuyer leurs préjugés, ne pourront pas rendre raison de cette contradiction apparente; & c'est ce que nous devons examiner avec application, afin qu'on sçache plus exactement quelle a été la créance de ces deux savans hommes touchant les Exemplaires des Juifs, & si en effet ils ont préferé la Version des Septante à l'Original Hebreu.

CHAPITRE XIX.

Sentiment d'Origene & de Saint Jerôme touchant le Texte Hebreu & la Version des Septante. La maniere d'écrire de ces deux Auteurs. Les Juifs n'ont point corrompu les Livres Sacrés. Conclusion. Diverses reflexions.

On ne peut pas nier qu'Origene n'ait accusé souvent les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture Sainte, ni que St. Jerôme leur ait aussi reproché quelquefois la même chose: mais si l'on considere avec attention la maniere d'écrire de ces deux Peres, on sera convaincu qu'ils ont souvent parlé contre leur veritable sentiment, pour s'accommoder à l'opinion des autres. Origene. Hieron. Origene dans son Epître adressée à Africanus, accuse les Juifs d'avoir supprimé plusieurs choses, qu'ils n'ont point voulu mettre dans le Recueil des Livres Sacrés, ni les rendre publiques. Origene. Ce principe pris en general semble être vrai, & il le pouvoit avoir appris des Juifs: il s'en est même servi heureusement dans cette Epître, pour montrer l'autorité des Livres qui n'étoient point contenus dans le Canon Juif. Mais lors qu'il l'étend jusqu'à

jusqu'à assurer que les Juifs ont supprimé à-dessein & malicieusement plusieurs Ecritures, il pousse trop avant ses conjectures, en s'accommodant à l'opinion commune. Aussi n'est-il pas constant dans ce sentiment, puis que dans ses Commentaires sur les Prophetes, tantôt il condamne les Juifs comme des faussaires, tantôt il les défend de l'injustice qu'on leur fait en les accusant de ce crime. Saint Jerôme même, lors qu'il prend la protection des Juifs, se sert de l'autorité d'Origene, qui a écrit dans ses Commentaires sur Isaïe, que si les Juifs avoient corrompu l'Ecriture Sainte, Nôtre Seigneur & les Apôtres n'auroient pas manqué de le reprocher aux Scribes & aux Pharisiens. Il se mocque en même tems de la simplicité de ceux qui étoient dans cette pensée, & leur demande, comment il s'est pû faire que Nôtre Seigneur & les Apôtres ayent ôté des passages de l'Ecriture, pour les rendre conformes à la maniere que les Juifs les devoient falsifier? Origene nie absolument en ce lieu-là, que les Juifs ayent corrompu exprés aucun passage de l'Ecriture, & Saint Jerôme confirme le sentiment d'Origene.

Hieron. in Isaiam, Cap. 6.

Origene.

Quand le même Origene a écrit le contraire, il s'est accommodé à l'opinion commune; & si l'on ne prend garde à cette maniere d'écrire qui lui est ordinaire, on le trouvera en beaucoup d'endroits opposé à lui-même. Il declare dans son Livre contre Celse, quelle est sa methode; car aprés avoir cité quelques paroles de l'Ecriture selon la Version des Septante, qui étoit approuvée generalement dans toute l'Eglise, il rapporte en-suite les mêmes paroles selon l'Hebreu; puis il ajoûte en même tems, comme pour se corriger, que cela étoit trop recherché, & peu proportionné au peuple. C'est sans doute pour cette raison, que dans son Epitre à Africanus il préfere la Version des Septante à toutes les autres, & qu'il témoigne être éloigné de vouloir substituer en sa place une autre Traduction; qu'il faut s'en tenir à ce qui étoit reçû, de-peur de donner occasion de médire aux calomniateurs. Il semble qu'il ne rejette l'autorité du Texte Hebreu, ou plûtôt des nouvelles Versions faites sur ce Texte, que par des raisons de prudence & d'œconomie, craignant de causer du scandale dans l'Eglise, en diminuant l'autorité d'une Traduction qui étoit regardée de tout le monde comme un Ouvrage inspiré de Dieu. Saint Jerôme, qui ne prit pas tant de précautions, a observé qu'Origene suivoit exactement la Version commune dans les Homilies qu'il prononçoit devant le peuple; mais que dans ses Tomes ou grandes disputes, il avoit aussi recours à la Langue Hebraïque. Il ne gardoit donc pas en traitant avec des personnes habiles, les mêmes mesures qu'avec le peuple. Eustathe dans un Discours qu'il a écrit contre Origene, l'accuse d'être souvent dans des sentimens contraires: & cela est si vrai, que Saint Jerôme, à qui on reprochoit aussi le même defaut, se défend par l'exemple des autres Peres, & principalement par celui d'Origene, lesquels ne disoient pas toû-

Hieron. Proœm. quæst. in Genes.

Eustath. de Engast.

Hieron. Apol. advers. Ruff.

toûjours dans leurs disputes ce qu'ils pensoient, mais ce qu'ils jugeoient le plus à-propos : *Quia interdum coguntur loqui, non quod sentiunt, sed quod necesse est dicunt.* Ce principe servira pour expliquer les differens passages d'Origene, où il semble être contraire à lui-même quand il parle des Juifs.

Hieron. Pour ce qui est de Saint Jerôme, on sçait avec quelle chaleur il a defendu le Texte Hebreu contre la Version Grecque des Septante. Pour autoriser ce Texte, il le nomme en une infinité d'endroits, *Veritas Hebraïca*, & il parle souvent des Septante d'une maniere qui paroit leur être injurieuse. S'il accuse donc quelquefois les Juifs d'avoir corrompu les Exemplaires Hebreux, il s'accommode alors au sentiment commun des autres Ecrivains ; au-lieu que quand il explique librement sa pensée, il reprend fortement ceux qui osent accuser les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture Sainte, & il justifie lui-même sa maniere d'écrire en plusieurs endroits de ses Ouvrages. *Ruffin.* Ruffin & quelques autres lui avoient reproché cette grande diversité de sentimens qui paroissoit dans ses Livres : & comme il ne pouvoit pas nier un fait si évident, il leur répond *Hieron.* qu'ils ignoroient les loix de la Dialectique ; qu'ils ne sçavoient pas que dans les disputes l'on parle tantôt d'une maniere, & tantôt d'une autre ; qu'on parle quelquefois d'une façon, & qu'on fait le contraire. Il ajoûte de-plus, qu'il y a de certaines considerations pour lesquelles on parle differemment des mêmes choses & des mêmes personnes. En-effet, Saint Jerôme semble quelquefois être Juif, parlant entierement comme eux ; & alors, si ses paroles ne s'accordent pas avec les sentimens de l'Eglise, il les faut expliquer selon les regles qu'il prescrit lui-même dans ses Ouvrages, où il dit qu'il y a bien de la difference entre un homme qui rapporte simplement ce qu'il a lû dans les autres Auteurs, & entre celui qui affirme quelque chose. C'est en ce sens qu'il met au nombre des Livres Apocryphes quelques Livres que l'Eglise avoit reçûs comme Canoniques, & qu'il nie que Daniel soit Prophete. Il rapporte en ces endroits-là le sentiment des Juifs selon sa methode ordinaire & non pas ce qu'il croyoit.

Quand Saint Jerôme accuse les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture, il parle à la maniere des autres Peres, dont il ne faisoit le plus souvent que copier les Ouvrages, comme il le témoigne lui-même, sans nommer les Auteurs, & sans distinguer ce qui étoit de lui, d'avec ce qu'il prenoit des autres ; de-sorte que pour connoître son veritable sentiment, il étoit necessaire d'avoir lû les mêmes Auteurs que lui, & dont il fait quelquefois mention dans ses Préfaces. Pour justifier sa methode, il l'appuye sur l'autorité d'un grand nombre d'Ecrivains, & il propose même Saint Paul, comme un de ceux qu'il a imités dans ce genre d'écrire. Il prétend que ce Saint Apôtre a usé d'une grande prudence & de beaucoup d'adresse dans ses Epîtres aux Romains, aux Galates & aux Ephesiens, quand il cite quelque chose du Vieux Testament. *Legite Episto-*

Hieron. *Epistolas ejus ad Romanos, ad Galatas, ad Ephesios, in quibus totus in certamine positus est; & videbitis eum in testimoniis, quæ habet de Veteri Testamento, quàm prudens, quàm dissimulator sit ejus quod agit.*

Vossius. Si M. Vossius avoit fait reflexion sur cette methode de Saint Jerôme, il ne l'auroit pas cité avec tant de facilité, pour prouver que ce Pere n'a osé nier que les Juifs eussent ôté de leurs Exemplaires Hebreux le mot Jos. 15. *Ephrata*, qui est Betlehem, afin qu'on ne s'apperçût point que Nôtre Seigneur étoit de la Tribu de Juda. Hieron. in Mich. Cap. 5. Saint Jerôme, qui touche cette question dans ses Commentaires sur le Prophete Michée, n'a rien décidé, rapportant seulement à son ordinaire les differentes opinions sur ce sujet. Il dit que dans l'Histoire de Josué selon la Version des Septante, il est fait mention d'onze villes, entre lesquelles est Ephrata ou Betlehem, & qu'il n'en est point fait mention dans l'Hebreu, ni dans aucun autre Interprete: puis il ajoûte, qu'il n'ose pas définir si cela a été retranché des anciens Exemplaires par la malice des Juifs, ou s'il a été ajoûté par les Septante. Saint Jerôme rapporte les deux opinions de son tems, & témoigne, à-la-verité, qu'il n'ose rien prononcer là-dessus: mais il est aisé de juger par ce qu'il dit ailleurs, quel étoit son veritable sentiment, puis qu'il assure que les Juifs n'ont point corrompu les Livres Sacrés. Dans ses Commentaires il ne fait ordinairement que rapporter ce qu'il a veu dans les autres Auteurs, comme il le témoigne lui-même en plusieurs endroits de ses Ouvrages.

Le P. Morin n'a pas aussi rendu assez de justice à Saint Jerôme, quand il lui a reproché si fortement son inconstance. P. Morin. Exercit. Bibl. Il dit que ce Pere étant jeune a loüé la Version des Septante, qu'il reconnoissoit avoir été faite par des Prophetes; qu'en ce tems-là il a accusé les Juifs d'avoir corrompu malicieusement l'Ecriture par la haine qu'ils portoient aux Chrêtiens: mais qu'étant devenu plus âgé, & aprés avoir hanté les Juifs, il avoit changé de sentiment, & qu'il s'étoit furieusement emporté contre la Version des Septante. Ruffin. Ruffin avoit autrefois fait plusieurs reproches de la même nature à Saint Jerôme, ausquels il répondit, & montra qu'il avoit toûjours eu dans sa vieillesse les mêmes sentimens que dans sa jeunesse. Hieron. *Tam stultus eram*, dit-il, *ut quod in pueritia didici, senex oblivisci vellem?* Il y aura encore occasion de parler de la methode de Saint Jerôme, quand nous examinerons la Version des Septante & la sienne. C'est assez d'avoir remarqué ici, qu'il s'accommode souvent aux opinions communes; bien qu'il soit d'un autre sentiment, comme Ribera Jesuite l'a aussi observé judicieusement dans son Commentaire sur le Chap. 3. du Prophete Joël. Nous ne nous arrêterons pas ici à examiner si les Juifs ont pû corrompre leurs Exemplaires, sans que cela fût connu, d'autant que comme il s'agit d'un fait, il suffit que nous ayons montré qu'il n'y a aucunes preuves évidentes qu'ils l'ayent jamais fait; & c'est ce qu'on verra encore plus particulierement dans le II. Livre. Saint Augustin a neanmoins August. donné

donné lieu à cette question, parce qu'il ne prétend pas seulement que les Juifs n'ont point corrompu l'Ecriture, mais il assure qu'il a été impossible qu'ils l'ayent voulu faire. Lors qu'il rencontre quelque chose dans les Septante, qui est autrement dans l'Hebreu, il n'accuse pas les Juifs d'avoir changé le Texte, quoi qu'il fût persuadé, aussi-bien que les autres Peres, que la Version des Septante avoit été faite par des Prophetes; mais il a recours à la Providence de Dieu, qui a permis que ces Interpretes ayent traduit l'Ecriture Sainte, de la maniere qu'il jugeoit être le plus à-propos pour les Gentils, qui devoient embrasser la Religion Chrêtienne. Ce Saint Docteur défend par cette voye la Version des Septante, & conserve en même tems l'autorité du Texte Hebreu, qu'il préfere même quelquefois à cette Traduction; comme quand il examine s'il faut lire dans le Prophete Jonas, *trois jours*, ainsi qu'il est marqué dans le Texte Hebreu, ou *quarante jours*, comme il y a dans les Septante. Sa pensée est qu'il faut suivre l'Hebreu en cet endroit-là, & il se déclare aussi en d'autres endroits en faveur du même Texte Hebreu. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si son principe est veritable: il suffit que nonobstant tous les préjugés dont il étoit rempli à l'égard de la Version Grecque, il n'ait pas laissé de faire justice aux Juifs, contre le sentiment commun des autres Peres.

August. lib. 2. de Doctr. Christ.

Il nous reste de conclurre, que les Juifs voyant qu'ils étoient obligés de disputer continuellement avec les Chrêtiens, s'appliquerent plus exactement qu'ils n'avoient fait auparavant, au sens literal de l'Ecriture, & qu'ils eurent recours à l'Original Hebreu, ou plûtôt à de nouvelles Traductions sur l'Hebreu. Comme ils s'apperçûrent que les Septante s'étoient éloignés souvent du Texte qu'ils traduisoient, ils s'opiniâtrerent davantage à le rendre mot pour mot. Bien que les fictions allegoriques & cabbalistiques fussent fort estimées parmi eux, ils jugerent neanmoins qu'il étoit necessaire de s'attacher exactement au sens literal de l'Ecriture, pour combatre les Chrêtiens. Les raisons du Juif Tryphon contre Saint Justin, marquent assez que les Juifs de ce tems-là ne negligeoient point l'étude de la Bible. Ils firent la Critique de la Version des Septante, & la trouvant en beaucoup d'endroits peu conforme à l'Original, ils en substituerent d'autres plus literales en sa place, sans toucher neanmoins au Texte Hebreu, qu'ils ont toûjours laissé en son entier. S'ils avoient corrompu leurs Exemplaires, ils en auroient retranché plusieurs passages qui leur sont contraires, & même des Propheties, ausquelles ils ne peuvent donner un bon sens. C'est pourquoi on ne doit point croire que les Juifs ayent corrompu malicieusement leurs Exemplaires. Mais d'autre-part, c'est un entêtement & une superstition ridicule, de s'imaginer que ces Exemplaires n'ayent jamais varié, ou de vouloir regler toutes les varietés sur le Texte d'aujourdhui.

Tryphon.

Pour parler de ces diverses Leçons sans préoccupation, on doit examiner

ner selon les regles ordinaires de la Critique, toutes les Traductions qui ont été faites au commencement du Christianisme. Nous trouverons dans les fragmens qui nous en restent, que les Exemplaires Hebreux sur lesquels elles ont été faites, different beaucoup moins des nôtres, que de ceux des Septante. Ce qui vient sans doute, de ce que leurs Versions ne sont pas si libres que celle des Septante. Les Juifs de-plus commencerent en ce tems-là à s'appliquer à la Critique de l'Ecriture, & à cultiver leur Langue plus qu'ils n'avoient fait auparavant. Ces anciens Interpretes neanmoins qui étoient ennemis de nôtre Religion, ont pû limiter leurs Traductions en faveur de leurs préjugés, mais ils n'ont pas pour cela touché au Texte; & il semble que le genie de la Langue Hebraïque, dont la plus-part des mots sont équivoques, leur donnoit cette liberté. Les Peres, qui ne pouvoient pas juger de la fidelité de leurs Traductions, les condamnerent hautement, parce que l'Eglise à qui appartenoit de posseder la veritable Ecriture, n'en reconnoissoit point d'autre que la Version Grecque des Septante. Cependant cette diversité d'interpretation n'a apporté aucun changement au Texte Hebreu; autrement on accuseroit aussi Saint Jerôme d'avoir corrompu le Texte, puis que sa Traduction est si differente de celle des Septante.

A l'égard des anciens Interpretes, nous ne devons pas être remplis de préjugés en leur faveur, comme si leurs Exemplaires Hebreux étoient meilleurs, pour cette raison seulement qu'ils sont plus anciens. L'antiquité ne doit pas être fort considérable dans cette affaire, parce qu'il est constant que les plus anciennes Versions n'ont été faites que longtems aprés que les Originaux ont été perdus, & que la Langue Hebraïque n'a plus été en usage parmi les Juifs. Les Exemplaires manuscrits de la Vulgate ne sont pas toûjours plus exacts, parce qu'ils sont plus anciens; ils sont au-contraire beaucoup plus corrects, depuis que les Critiques y ont mis la main, & on pourroit les corriger encore en plusieurs endroits. Il se peut donc faire, que les Juifs ayant recherché avec soin le sens literal de l'Ecriture, pour se précautionner contre les Chrêtiens, ayent rendu leurs Exemplaires plus corrects qu'ils n'étoient auparavant. D'autre-part, il se peut faire aussi qu'ils les ayent corrigés quelquefois mal-à-propos: & c'est pour cette raison qu'il est necessaire d'examiner avec application toutes les differentes Leçons du Texte Hebreu que peuvent fournir les anciens Interpretes; & alors on jugera par les regles de la Critique, sans avoir trop de respect pour l'antiquité, quelles sont les meilleures, & qui meritent d'être préferées: mais ce discernement demande une parfaite connoissance de la Langue Hebraïque, & bien differente de celle que nous acquerons par le moyen des nouvelles Grammaires & des nouveaux Dictionnaires.

CHA-

CHAPITRE XX.

L'état du Texte Hebreu dans les premiers siecles de la Religion Chrêtienne. Diverses Leçons de l'Ecriture dans le Thalmud.

L'Ignorance des Juifs à l'égard de leurs anciennes Histoires a été si grande, qu'il ne nous reste presque rien dans leurs Livres, d'où nous puissions connoître quelle a été la principale application de leurs Docteurs aprés la ruïne entiere de leur Temple. Ils ont, à-la-verité, quelques Catalogues où sont marqués la succession de leurs Chefs, leurs Ecoles & ceux qui les ont gouvernées: mais outre que ces Catalogues sont tres-incertains, ils ne contiennent rien de remarquable. Leur principale occupation étoit d'entretenir le Peuple dans la Religion de ses Peres en conservant les Traditions, & nous ne voyons pas qu'ils se soient beaucoup appliqués à cultiver la Langue Hebraïque, & à perfectionner leurs Exemplaires.

Cependant les disputes qu'ils ont eües avec les premiers Chrêtiens, nous apprennent qu'ils n'étoient pas tellement remplis de leurs Traditions, qu'ils negligeassent entierement le sens literal de l'Ecriture. *Origen. Euseb. Epiph. Chrysost. Hieron. Theodor.* Origene, Eusebe, St. Epiphane, St. Chrysostome, St. Jerôme, Theodoret & quelques autres Peres qui ont vécu parmi eux, leur reprochent d'être trop attachés à la lettre; & Theodore de Mopsueste fut condamné dans un Concile General, *Theodor. Mopsu.* pour avoir expliqué les Propheties d'une maniere purement historique, & selon la methode des Juifs de ce tems-là. Bien qu'on n'enseignast pas alors la Langue Hebraïque selon les regles de l'art, & que la Grammaire ne fust pas encore inventée, il y avoit neanmoins un certain usage reçû, tant pour l'explication des mots, que pour la lecture du Texte. Origene mit dans ses Hexaples le *Origene.* Texte Hebreu écrit en caracteres Grecs, de la maniere qu'on le lisoit alors; & ainsi l'usage étoit la regle: & c'est ce qu'on a en-suite fait par le moyen des Points-voyelles, qui ont entierement fixé la lecture de l'Hebreu. La Langue Hebraïque s'enseignoit par les Docteurs dans les Ecoles. St. Epiphane & St. Jerôme font mention d'une celebre Academie qui étoit à Tiberiade, d'où ce dernier fit venir des Maîtres pour l'instruire dans la Langue Sainte; & nous voyons un grand nombre (cc) d'autres Academies Juïves ou Ecoles marquées dans les Livres des Rabbins.

L'usage n'avoit pas cependant tellement arrêté la lecture du Texte Hebreu, qu'on ne doutast encore de certains mots, quand il étoit question de leur donner un sens: & il ne se pouvoit faire autrement, si l'on con-

(cc) *Il semble qu'on ne doit pas ajouter beaucoup de foi à tout ce que les Juifs disent de leurs anciennes Academies ou Ecoles, parce qu'ils n'ont aucuns bons Memoires sur lesquels ils puissent s'appuyer, ayant negligé l'Histoire & la Chronologie.*

considere la nature de la Langue Hebraique, qui a toûjours eu cela de commun avec les autres Langues Orientales, qu'il a été permis aux Copistes d'y ajoûter ou diminuer de certaines lettres qui tenoient lieu de voyelles, avant que les points fussent inventés. C'est de là principalement que sont venües la plus grande partie des diverses Leçons, & ensuite la difference des Traductions: & comme ces lettres voyelles sont quelquefois essentielles aux mots Hebreux, & quelquefois ajoûtées, s'il n'y a des regles qui marquent précisément quand elles y doivent être, le sens demeure incertain. De-plus, ces mêmes voyelles distinguent les genres, les tems, les nombres & plusieurs autres choses; & il est cependant impossible de sçavoir exactement le sens des mots, si l'on ne sçait auparavant la maniere dont on les doit écrire. Or dans ce tems-là, avant que les points-voyelles fussent inventés, chaque Copiste supprimoit ou ajoûtoit à sa volonté des lettres voyelles. L'usage n'avoit pas tellement fixé la lecture, ou plûtôt la maniere d'écrire les mots Hebreux, que ces Copistes ne prissent encore la même liberté. Nous en voyons des exemples dans les Commentaires de Saint Jerôme; car le Docteur Juif qui l'instruisoit, doute quelquefois de la lecture de certains mots, ou au-moins il ne fait aucune difficulté de la changer pour trouver un meilleur sens.

Hieron.

Les anciens Docteurs Juifs dans le Thalmud, fournissent aussi quelques exemples de ces diverses Leçons, dont R. Jacob Haiim a fait mention dans sa Préface sur le Recueil de la Massore: mais la meilleure partie des exemples qu'il produit consistent en ces sortes de voyelles dont nous venons de parler. Nous ne nous arrêterons pas à les rapporter tous en détail, parce qu'il suffit d'en avoir marqué la veritable origine, pour conclurre que depuis qu'on a perdu les Originaux du Texte Hebreu, il est impossible qu'il n'y ait un grand nombre de ces varietés. Les Juifs qui sont persuadés de cette verité, prétendent qu'on les doit reformer toutes sur une certaine Critique qu'ils ont faite de leur Texte, & qu'ils ont nommée Massore. Plusieurs Chrêtiens ont suivi ce sentiment des Juifs à l'égard de la Massore: mais pour ne pas apporter de confusion à nôtre Histoire, nous traiterons plus bas de cette Massore, où nous l'examinerons à-fond.

Thalm. *R. Jacob Haiim.*

Buxtorfe le fils, qui a défendu autant qu'il lui a été possible l'integrité du Texte Hebreu d'aujourdhui, n'a fait aussi aucune difficulté de reconnoître qu'il y a des diverses Leçons dans le Thalmud, & que la Ghemara ne s'accorde pas toujours avec la Massore sur ce sujet: mais il prétend en même tems, que ces diverses Leçons ne sont point considerables, parce que la plus-part ne consistent que dans les lettres *Vau* & *Jod*; outre que les Rabbins reglent toutes ces diverses Leçons sur la Massore. Il ajoûte de-plus, que la meilleure partie des varietés dont il est fait mention dans le Thalmud, ne sont point veritables, mais seulement des allegories & des jeux d'esprit qui ne regardent point la

Buxtorf. Anticr. lib. 2. cap. 12.

Cappell. in mar. Rabb. Critique. M. Cappelain, qui a examiné plus particulierement cette question, ne demeure pas d'accord avec Buxtorfe, que ces diverses Leçons du Thalmud, qui sont rapportées dans la Préface de R. Jacob Haiim, soient de nulle consideration, principalement celle qui marque en un endroit, que Samson a été Juge pendant 20. ans, & dans un autre endroit, qu'il a été Juge pendant 40. ans. Il ne peut recevoir l'interpretation de quelques Juifs, qui concilient ces deux passages du Thalmud, lesquels paroissent contraires, par un *deras* ou une explication allegorique. Il rejette aussi le sentiment de R. D. Kimhi, qui a crû que cette prétendüe contradiction devoit être attribuée à une repetition des mêmes paroles de l'Ecriture, où il est dit deux fois que Samson a été Juge pendant 20. ans; de-sorte que les Thalmudistes ont pris de là occasion de dire qu'il a été Juge l'espace de 40. ans, afin d'avoir sujet de faire une allegorie. Mais il est inutile de produire plusieurs exemples de ces diverses Leçons du Thalmud, puis que tout le monde en doit demeurer d'accord, & qu'on dispute seulement de la maniere dont on doit les expliquer.

Il est donc necessaire de supposer premierement comme une chose constante, que la plus grande partie des diverses Leçons qui paroissent dans le Thalmud, n'ont point d'autre fondement que l'imagination de quelques Docteurs qui se plaisoient aux allegories; ce qu'ils témoignent eux-mêmes, quand ils disent, *Ne lisez pas de cette maniere, mais de celle-là.* Ils se servent de-plus du mot de *deras*, qui signifie une interpretation allegorique, & non pas une veritable diversité de Leçon. C'est ainsi qu'il faut entendre ce qui est marqué dans la Ghemara du Traité Sanhedrin, où Rabba observe qu'au Chap. 3. du 2. Livre des Rois, Vers. 35. où il y a dans le Texte *le Haverot*, il faut lire *le Hacerot.* Il semble neanmoins que ce soit une diversité de Leçon, fondée sur la ressemblance des deux lettres *Beth* & *Caph.* Et R. D. Kimhi remarque dans son Commentaire sur ce passage, que ses Docteurs, & les Grammairiens R. Menahem, R. Juda & quelques autres, ont fait mention de cette diverse Leçon; mais qu'il ne l'a point trouvée ni dans la Massore, ni dans les Exemplaires corrects, & que R. Jona est de son sentiment: de-sorte que les Rabbins sont partagés sur ces varietés de l'Ecriture dont il est parlé dans le Thalmud; & partant il y a de l'apparence, que le mot de *deras* ne signifie pas toûjours une explication allegorique. *Thal-mud.*

En second lieu, on doit aussi supposer, que le Thalmud ne convient pas toûjours avec la Massore dans la maniere d'écrire les mots Hebreux, lors que les varietés viennent des lettres qu'on nomme *Evi*, ou des anciennes voyelles *Aleph*, *Vau* & *Jod*, parce que les Copistes ont pris la liberté d'ajouter ou de retrancher ces sortes de lettres; ce qui n'est point singulier aux Livres du Thalmud: & alors on doit suivre la pluralité des Exemplaires, comme le remarquent les Docteurs Juifs dans le Traité *Sopherim.* *Traité Sopherim.*

pherim. En un mot, on appliquera les mêmes regles de Critique aux diverses Leçons de l'Ecriture, soit qu'elles se trouvent dans le Thalmud, ou en d'autres endroits, lesquelles on a de coûtume d'appliquer à tous les autres Livres.

En troisiéme lieu, on prendra garde à ne pas multiplier trop facilement les diverses Leçons de l'Ecriture, sur la seule autorité du Thalmud & des autres anciens Livres allegoriques. Car outre que les Docteurs de la Ghemara ou Thalmud sont peu exacts dans leurs citations, l'Auteur du Livre intitulé *Halicot olam*, assûre qu'ils abregent souvent l'Ecriture à leur maniere, & qu'ils ne rapportent pas fidélement les paroles du Texte. Deplus, ils sont si ignorans, que les autres Juifs sont quelquefois obligés de les abandonner, parce qu'ils les trouvent contraires à l'Ecriture. Il est certain que ces Docteurs ne se sont appliqués qu'à ce qui regardoit les commandemens & les défenses de la Loi, & qu'ils ont negligé tout le reste, n'ayant aucune connoissance de la Critique, & méprisant même cette étude. C'est pourquoi leur Chronologie est peu assurée, & quelquefois opposée au Texte de la Bible, comme il seroit aisé d'en rapporter plusieurs exemples, qui ont été même observés par R. Azarias, par Abravanel & par quelques autres sçavans Rabbins : mais cela nous meneroit trop loin, & il suffit de dire en general, qu'il y a bien de l'ignorance dans la Ghemara ou Thalmud.

Halic. olam, cap. 2.

R. Azarias. R. Abravanel.

Quoi que les Docteurs Juifs dans le Thalmud ne s'appliquent d'ordinaire qu'à des rêveries, on ne laisse pas d'y voir quelquefois des marques de leur exactitude à décrire leurs Exemplaires : mais cette exactitude ne peut pas servir de regle, puis qu'ils manquoient de veritables Originaux, sur lesquels ils pûssent justifier les Leçons qu'ils preferoient aux autres. Ils ne peuvent être fondés que sur un certain usage ou tradition de lire d'une façon plûtôt que d'une autre : & cet usage ne doit pas être, à-la-verité, rejetté entierement ; mais il seroit difficile de prouver qu'on eust conservé un usage constant de ce qui a dépendu de la fantaisie des Copistes. La Tradition ne peut point servir de regle infaillible en ces sortes de varietés, principalement quand elles naissent du genie de la Langue, & que cette Langue ne s'est pas conservée par un usage non interrompu.

R. Jacob, qu'on nomme ordinairement Baal Haturim, observe que du tems des Docteurs du Thalmud, on paraphrasoit le Texte de la Loi dans la Langue que le Peuple entendoit, & que le Lecteur ne pouvoit lire qu'un Verset du Texte, dont on donnoit en même tems la Paraphrase ; & il passoit en-suite à la lecture d'un autre Verset, que le Paraphraste ne pouvoit interpreter, qu'aprés que la lecture en étoit achevée. Cette methode de lire distinctement le Texte de l'Ecriture, a pû en quelque sorte conserver parmi les Juifs un certain usage ou tradition de lecture, avant qu'elle fust arrêtée par des points-voyelles, comme elle fut en-suite arrêtée par les Massoretes. Cette maniere aussi d'expliquer les

R. Jacob in Compend. Thalm.

les mots Hebreux du Texte en une Langue qui étoit connuë du Peuple, a empêché que la Langue Hebraïque ne fust entierement perduë, principalement s'ils ont toûjours observé cette coûtume depuis leur retour de Babylone. Mais d'autre-part les disputes que les Docteurs mêmes ont entre eux touchant la lecture de certains mots, nous persuadent qu'il n'y avoit point de Tradition assurée sur ce sujet; & de-plus, les differens sentimens des Juifs touchant l'explication d'une infinité de mots, prouvent manifestement que la connoissance de la Langue Hebraïque n'a point été tout-à-fait conservée.

Il est vrai que les varietés du Texte Hebreu qui se trouvent aujourdhui dans le Thalmud, ne sont pas en grand nombre, ni même considerables: mais il y a de l'apparence, que ceux qui ont fait imprimer le Thalmud, ont corrigé les passages de l'Ecriture, sur les Exemplaires Massoretiques d'aujourdhui, qu'ils croyent être la regle de toutes les diverses Leçons. En conferant plusieurs Manuscrits Hebreux sur differentes matieres, je les ai trouvés la plus-part peu semblables; tant il est certain que les Juifs n'ont pas été fort fidéles à copier leurs Livres: & de-plus, ceux qui ont eu soin de les faire imprimer, ont donné au Public les Exemplaires qu'ils ont crû les meilleurs, sans remarquer le plus souvent les diverses Leçons. Si nous voulions donc juger sainement des varietés de l'Ecriture qui se trouvent dans le Thalmud, il seroit necessaire d'avoir de vieux Manuscrits de ce Livre, lesquels n'eussent pas été reformés. Il y a eu même autrefois deux Editions ou publications differentes du Thalmud sur differens Exemplaires, ainsi qu'il est remarqué dans le Livre intitulé *Juhasin.* On ne doit pas cependant trouver étrange, que les Juifs ayent reformé les citations de l'Ecriture sur les nouveaux Exemplaires de la Massore, puis qu'ils sont persuadés que ce qui n'y est point conforme n'est pas correct; outre qu'ils ont corrigé de la mesme maniere la plus-part des autres Livres.

Thalmud.

Thalmud.

Juhasin.

Au-reste, il étoit necessaire de remarquer que les differentes manieres de lire le Texte Hebreu qui se trouvent dans le Thalmud, ne sont la plus-part que des allegories ou des jeux d'esprit; & que quand les Thalmudistes disent, *Ne lisez pas de cette façon, mais de celle-là*, ils ne sont pas d'ordinaire fondés sur la diversité des Exemplaires Hebreux, mais sur leur imagination, qui estoit feconde à inventer de nouvelles manieres de lire, pour faire de nouveaux sens. Il n'est pas besoin que nous nous arrêtions davantage aux fictions de ces Docteurs allegoriques: ceux qui voudront prendre la peine de conferer les passages de l'Ecriture cités dans le Thalmud, avec les Exemplaires d'aujourdhui, peuvent se servir utilement d'un petit Livre imprimé sous le nom de *Sepher Toldot Aaron*, où sont marqués ces passages avec l'endroit du Thalmud où il sont rapportés. Ce travail ne m'a pas paru fort utile, non-plus que celui d'examiner les anciens Livres Juifs allegoriques, par exemple, le Zohar, le Bahir,

Thalmud.

Toldot Aaron.

Zohar, Bahir,

les

Medrascim, Rabbot. les Medrascim & Rabbot, qui sont des Commentaires sur l'Ecriture, remplis de fictions allegoriques & cabbalistiques ; car outre que dans ces Ouvrages il y a tres-peu de diverses Leçons veritables, on n'y rencontre que des subtilités qui n'ont aucun fondement. Il est beaucoup plus à-propos de rechercher la verité dans de bons Exemplaires manuscrits & dans de bons Auteurs.

CHAPITRE XXI.

Des Exemplaires manuscrits du Texte Hebreu. Difference des Manuscrits dont on se sert dans les Synagogues, & de ceux qui sont à l'usage des particuliers. Quels sont les meilleurs Manuscrits de la Bible.

Il n'y a presque personne qui ne soit capable de recueillir les diverses Leçons qui se trouvent dans les Bibles Hebraïques imprimées : mais il y a fort peu de gens qui ayent tous les secours necessaires pour consulter les vieux Manuscrits, qui sont tres-rares ; & cependant il faut absolument en avoir vû plusieurs, afin d'en pouvoir juger avec discernement. *Ludovic. Capp.* Loüis Cappelle, qui a ramassé dans sa Critique les varietés de quelques Bibles imprimées, se plaint de ce qu'il est mal-aisé de recouvrer de vieux Manuscrits du Texte Hebreu de la Bible, & de ce que ceux qui en ont, ne les communiquent pas librement. *P. Morin.* Le P. Morin, qui joüissoit d'une Bibliotheque assez riche en ces sortes de Livres, ne les a neanmoins consultés qu'en deux ou trois endroits, & même avec beaucoup de negligence. Je tâcherai de suppléer au défaut de ces deux Auteurs, sans neanmoins entrer dans leurs préjugés ; & je ne croi pas même qu'il soit necessaire de mettre parmi les diverses Leçons, comme ils ont fait, un grand nombre de minuties, qui sont des erreurs manifestes des Copistes, lesquelles on peut facilement redresser sur de bons Exemplaires. Il sera beaucoup plus utile de marquer l'origine de toutes les varietés, afin qu'on puisse donner raison des differentes interpretations.

Les Juifs ont deux sortes d'Exemplaires manuscrits de la Bible, dont les uns qui servent à l'usage ordinaire de leurs Synagogues, sont écrits sur de certains rouleaux ou parchemins avec une grande exactitude : les autres, que les particuliers décrivent pour leur usage, ne different en rien de nos Manuscrits. Les premiers ne contiennent que les cinq Livres de la Loi, & quelques petits Volumes qu'on lit dans les Synagogues, & ils sont tous écrits dans des rouleaux separés. Les autres contiennent tout le Texte de l'Ecriture, qui est divisé en 24. Livres. Il y a même quelque difference d'écriture entre ces deux Exemplaires, & l'on prend bien plus de précautions pour écrire les premiers, que pour ceux qui servent aux particuliers. La plus-part neanmoins de ces précautions sont superstitieuses, & de l'invention des Rabbins : aussi mon dessein n'est-il pas de les marquer toutes en particulier, de-peur d'être

ennuyeux; ce sera assez de toucher quelque chose des principales, sans entrer dans le détail.

Premiérement, les caracteres de ces Manuscrits qui servent aux usages des Synagogues, ne sont pas tout-à-fait les mêmes que ceux que nous voyons dans les Exemplaires communs. Il y a de certaines lettres dans ces Manuscrits de Synagogue, lesquels outre la figure ordinaire ont des pointes ou cornes pour leur servir d'ornement, & l'on appelle ces cornes *Thagin*, c'est-à-dire, Couronnes. Les Rabbins assûrent que Dieu les donna à Moïse sur la Montagne Sinaï, & qu'il lui apprit la maniere de les peindre. R. Scem Tob a composé un Traité de ces Couronnes, où il observe qu'elles ont été negligées par la plus-part des Grammairiens, qui n'en ont pas assez connu les mysteres, qu'il prétend avoir tirés du Thalmud. Il donne, par exemple, sept pointes ou Couronnes à la lettre Aleph, dont il y en a cinq au haut de cette lettre, trois à gauche & deux à droit, & deux autres au bas sur l'extremité gauche. La Loi a sept Aleph de cette sorte. On peint le Beth avec trois Couronnes, dont il y en a deux en haut qui montent en pointes, & une autre qui est aussi au haut de la même lettre, mais dont la pointe incline un tant soit peu vers le bas; & il y a dans la Loi quatre Beth de cette façon. Le Ghimel a quatre Couronnes au dessus, & il n'y en a que trois dans la Loi. Le Daleth a aussi quatre Couronnes, & la Loi contient six de ces Daleth couronnés. Il n'est pas necessaire de rapporter les Couronnes des autres lettres, ni de nous arrêter davantage à cette superstition ridicule, qui ne rend pas les Exemplaires Hebreux plus corrects.

Rabbins.

R. Scem Tob. Thalm. Traité Hagiga.

En second lieu, il y a un grand nombre de ceremonies pour écrire ces Manuscrits, parce que cette Nation qui s'estime sainte & separée de toutes les autres, ne fait aussi rien qui n'ait quelque chose de singulier. Il n'est pas permis aux Juifs d'écrire les Livres destinés aux usages des Synagogues, sur la peau de toutes sortes d'animaux, mais seulement sur celle des animaux mondes; autrement ces Livres seroient profanes, & on ne pourroit pas les lire. Il est même necessaire que cette peau soit préparée d'une certaine façon par un Juif qui ne soit ni Apostat, ni Heretique, & qui ait intention de la préparer pour y écrire la Loi. Il n'est pas permis de-plus, d'employer toute sorte d'encre; & il y a de certaines conditions requises pour faire cette encre, & entre autres il ne doit point y avoir de vitriol.

En troisiéme lieu, la peau sur laquelle on écrit, doit avoir une certaine proportion tant en sa longueur qu'en sa hauteur. Elle doit être reglée avant qu'on y écrive, n'étant point permis d'écrire plus de trois mots en un endroit qui ne soit point reglé; ce qui rend les lignes droites, & une lettre ne surpasse point l'autre. Il faut aussi prendre garde, que ni les lettres, ni les mots ne se tiennent point les uns aux autres; & pour cela on laisse l'espace d'un fil ou d'un poil entre chaque lettre, & entre

tre les mots l'espace d'une petite lettre. La longueur de chaque ligne doit être de trente lettres, & entre les lignes on laisse l'espace d'une ligne. Comme ils ont divisé tout le Pentateuque en de certaines Sections, dont ils appellent les unes fermées, & les autres ouvertes, il a été aussi necessaire de laisser pour cela des espaces vuides. On laisse trois lettres pour les Sections fermées, & neuf pour les Sections ouvertes. Outre ces Sections, il y en a de plus grandes, pour lesquelles on laisse de plus grands espaces vuides; & l'on ne peut point presser les lettres pour les ajuster à la proportion des espaces, ou à la longueur des lignes, mais elles doivent être écrites d'une maniere si distincte, qu'un enfant les puisse lire sans confondre celles qui sont semblables.

En quatriéme lieu, on est obligé d'écrire ses Livres sur d'autres Exemplaires fideles & authentiques, & les Rois décrivoient autrefois leur Copie sur l'Original qui étoit conservé dans le Sanctuaire. Quand ces Livres ont été décrits, il faut examiner si les Copies sont fidélles, & les corriger sur un Exemplaire authentique. Si neanmoins en les relisant on y trouve un trop grand nombre de fautes, par exemple, quatre à chaque page ou colonne, on les rejettera comme profanes, & on en décrira d'autres. Je passe sous silence quelques autres petites particularités peu necessaires à sçavoir.

Il n'y a personne qui faisant reflexion sur une exactitude si scrupuleuse, ne concluë d'abord, que les Exemplaires des Juifs, au-moins ceux dont ils se servent dans leurs Synagogues, doivent être exempts des plus petites fautes: mais ils se trompent, d'autant que toutes ces regles d'exactitude ne sont pas assez anciennes. Si les Septante & les autres Interpretes de la Bible avoient eu des Exemplaires écrits de cette façon, & sur d'autres Livres authentiques, il n'y auroit pas eu une si grande difference entre leurs Traductions, fondée sur la diversité des Leçons. Si ces regles s'étoient toûjours observées, les anciens Traducteurs n'auroient point confondu tant de lettres qui se ressemblent, & ils n'auroient pas joint ensemble des mots qu'on doit separer, ni separé ceux qui doivent être joints. Le Texte Hebreu a été autrefois écrit à la maniere de tous les autres anciens Livres, & la Loi ne faisoit, pour ainsi dire, qu'un seul *Pasuk* ou Verset. Il n'y avoit aucune distinction de Sections ou Chapitres: les divisions qu'ils nomment *Parscioth*, ont été inventées comme dans tous les autres Livres anciens, pour la seule commodité des particuliers. Les Livres d'Homere n'étoient pas même divisés dans les commencemens, de la maniere qu'ils sont présentement: ce partage a été fait par les Critiques ou Grammairiens, comme on peut voir dans les Commentaires d'Eustathe sur l'Iliade. Et il en est sans doute de-même du Texte Hebreu parmi les Juifs: les Critiques sont auteurs de ces distinctions, qu'on ne peut pas attribuer à Moïse. Les Samaritains ne con-

Eustath. in Homer. Iliad. 1.

conviennent point en cela avec les Juifs, ayant inventé d'autres divisions par le moyen de certains points qui separent les mots, les membres des periodes, & même les periodes entieres. Ils ont aussi des marques particulieres pour distinguer les Sections, dont ils ont un bien plus grand nombre dans leur Pentateuque, que les Juifs n'en ont dans leurs Exemplaires.

En un mot, tout ce qu'on appelle division dans les anciens Livres, est de l'invention des Critiques ou Grammairiens, comme sont aujourdhui les points & les virgules parmi les Grecs & les Latins. Quand les Juifs disent, *Qu'ils ne distinguent aucun Verset dans la Loi, que Moïse n'ait distingué*, c'est une maniere de parler hyperbolique, qui signifie seulement qu'ils n'ont fait aucune distinction de Versets & de Sections dans la Loi, qui ne soit conforme à la Tradition qu'ils prétendent avoir reçûë de Moïse; ce qui n'est pourtant pas vrai. Rambam témoigne qu'à l'égard de la distinction des Sections, il a trouvé une grande confusion dans d'anciens Exemplaires qui ne s'accordoient point sur ce sujet; & de-plus, les Thalmudistes ne conviennent pas toûjours en cela avec la Massore d'aujourdhui.

Thalmud, Tract. Megill.

Rambam, in Jad Haz. Tract. de lib. Leg.

Enfin les Exemplaires dont on se sert dans les Synagogues, sont tous écrits sans points-voyelles & sans accents, parce qu'on a innové dans les Exemplaires qui ont été écrits pour l'usage des particuliers. D'où l'on peut tirer une preuve de la nouveauté des points & des accents, qu'on n'a point introduits dans les Livres publics. Les points, comme nous le prouverons dans la suite, n'ont été inventés que pour fixer davantage la lecture du Texte, & la rendre plus aisée à ceux qui n'y étoient pas exercés: & pour ce qui est des accents, il y en a de deux sortes, dont les uns servent à distinguer les parties du discours, de la même maniere que les points & les virgules parmi nous; & les autres marquent le chant. Ces accents sont l'ouvrage de quelques Docteurs Juifs, qui ont voulu distinguer le Texte de la Bible, de la même maniere que les Grammairiens Grecs & Latins ont distingué leurs Livres par le moyen des points & des virgules: les autres accents sont presque la même chose que les notes que nous employons dans la Musique, & leurs Docteurs ont sans doute inventé ces notes ou accents, pour marquer plus exactement la maniere dont on devoit chanter en lisant la Loi.

Pour ce qui regarde les autres Manuscrits de la Bible qui ne sont pas consacrés aux Synagogues, on n'apporte pas tant de précaution pour les décrire; aussi y en a-t-il peu de bons, parce qu'il est difficile de trouver des Copistes habiles & exacts. Les Juifs de-plus préferent ordinairement l'étude du Thalmud & de leurs Traditions à celle de leur Langue & de l'Ecriture Sainte. Ils negligent beaucoup la Grammaire & la Critique; de-sorte que la Massore qui est la Critique du Texte Hebreu, a été ignorée de la plus-part des Juifs. Il n'y a presque que les Espagnols qui ayent cultivé la Langue Hebraïque, & qui

& qui ayent été curieux d'avoir de bons Manuſcrits. Aprés les Eſpagnols ſuivent les Juifs de France & d'Italie, & les plus méchants Manuſcrits viennent des Allemans. On les peut diſtinguer facilement les uns des autres par la figure des caractéres, qui ſont beaucoup plus groſſiers dans les Livres écrits par les Allemans, que dans ceux qui ont été écrits par des Eſpagnols & par des François. Le caractére Eſpagnol eſt parfaitement quarré & majeſtueux: celui des François & des Italiens eſt un tant ſoit peu plus rond, & n'a pas tant de majeſté. Les Bibles Hebraïques de Robert Eſtienne & de Plantin *in quarto* approchent aſſez de ces caractéres Eſpagnols; & les Rabbins David Kimhi & Elias Levita parlent auſſi fort avantageuſement des Manuſcrits Eſpagnols, qu'ils préferent à tous les autres. Le voiſinage des Arabes a été cauſe qu'à leur imitation ils ont cultivé leur Langue: & ils ont même appris d'eux, comme nous verrons plus bas, la methode de faire des Grammaires & des Dictionnaires. On ne peut trouver maintenant ces bons Manuſcrits de la Bible, qu'à Conſtantinople, à Salonique & en quelques autres endroits du Levant, où les Juifs Eſpagnols ſe refugierent, quand ils furent chaſſés d'Eſpagne.

Rabb. Dav. Kimhi. Elias Lev. in Maſſ. Hammaſſ.

CHAPITRE XXII.

Regles pour diſcerner les bons Manuſcrits de la Bible d'avec les mauvais. Diſcuſſion de quelques Manuſcrits en particulier.

QUand on veut juger de la bonté d'un Exemplaire manuſcrit de la Bible, il faut examiner d'abord pour qui il a été écrit; car la pluspart de ceux qui ont été écrits pour de ſimples particuliers, ſont peu exacts. Ceux au-contraire qui ont eſté copiés pour des perſonnes riches & qui tiennent quelque rang parmi les Juifs, ſont beaucoup plus correcte. On n'y employe d'ordinaire pour les décrire, que des Copiſtes habiles, & on cherche pour cela les plus anciens & les plus fidéles Exemplaires qu'on peut trouver. Je n'ai rien veu de plus beau ni de plus magnifique, qu'un certain Exemplaire diviſé en trois gros Volumes, qui avoit été écrit en l'an 1207. par un Juif nommé Moïſe Cohen fils de R. Salomon Cohen, pour le tres-grand Seigneur *Hannaſci*, ou Chef Theodore Levite fils du tres-grand Seigneur Hannaſci R. Meir. Je croi que ce Hannaſci Theodore eſt celui dont il eſt parlé dans les Voyages de R. Benjamin, où Narbonne eſt appellée la Maîtreſſe de la Loi, parce qu'elle ſe répandoit de ce lieu-là dans toutes les parties du Monde: & parmi les grands Docteurs de cette ville, il nomme le premier de tous R. Kalonimos fils de Hannaſci, R. Theodore de la famille de David; & il ajoûte qu'il poſſedoit de tres-

Q grands



De Sancy. grands biens. M. de Sancy avoit rapporté de Constantinople cet Exemplaire avec plusieurs autres : mais je n'en ai veu qu'une partie, qui contient l'Histoire de Josué, & les autres Livres que les Juifs appellent *Prophetes*.

Ce Manuscrit est d'un beau caractere quarré & tres-proportionné. Il avoit été écrit d'abord sans points sur un autre Exemplaire ancien : mais les Juifs, entre les mains de qui il est tombé en-suite, y ont ajoûté les points ; ce qu'on découvre aisément par plusieurs marques qui y sont restées : car on ne s'est pas contenté de cette addition, mais on l'a reformé entierement sur la Massore, & l'on a ôté en quantité d'endroits des Vau, des Jod & quelques autres lettres, pour le rendre plus conforme aux Exemplaires d'aujourdhui. Il y a aussi dans cet Exemplaire bien moins de *Keri* & *Cetib*, c'est-à-dire, de diverses leçons, que dans ceux de la Massore ; mais on l'a aussi reformé en cela & en beaucoup d'autres choses assez considerables. On ne peut pas attribuer au Copiste les diversités de cet Exemplaire, parce qu'outre qu'il est écrit avec une tres-grande exactitude, les corrections ne se trouvent qu'aux endroits où il differoit de la Massore, & où il n'y a aucune erreur. Bien-loin de reformer cet Exemplaire par ceux de la Massore, il auroit été plus à-propos de reformer la Massore sur celui-ci & sur quelques autres que j'ai vûs, où il y a bien moins de ce qu'on appelle *Keri* & *Cetib*. C'est la methode que le P. Morin devoit suivre, au-lieu de multiplier ces varietés. Il y a aussi bien moins de ces lettres que les Juifs nomment grandes, petites, renversées, suspenduës, & des autres minuties que les Juifs marquent avec superstition dans les Bibles d'aujourdhui. Jean Viccars Anglois témoigne que dans les anciens Manuscrits qu'il a consultés, il n'y a eu aucune de toutes ces varietés : mais il ne les a pas assez examinés, d'autant qu'il n'y a point de Manuscrit exact qui n'en ait quelques-unes, bien que dans les bons & anciens Exemplaires il y en ait bien moins que dans les imprimés. On pourroit par ce moyen rétablir en une infinité d'endroits le Texte Hebreu, & en ôter toutes les minuties ridicules que les Juifs y ont laissées, & que nous conservons encore maintenant. *Viccars, Præf. Comm. in Psalm.*

Les Juifs d'Amsterdam ont fait imprimer depuis peu *in* 8. une Bible Hebraïque en deux Volumes avec ce titre, *Biblia Sacra Hebræa correcta, collata cum antiquissimis & accuratissimis Exemplaribus manuscriptis.* Leusden Professeur en Hebreu à Utrecht, qui a mis à la tête de cette Edition une Préface Latine, fait mention des bons Exemplaires manuscrits dont les Juifs se sont servis ; mais toutes les qualités qu'il attribuë à ces Manuscrits pour en marquer la bonté, sont autant de preuves qu'ils ne sont point exacts. Il cite premierement un Manuscrit de l'année 1299. où la grande & la petite Massore sont écrites : la grande y est écrite avec diverses figures d'ours, de chiens, de bœufs & d'autres animaux. Ce Docteur ajoûte, que cet Exemplaire merite d'être vû par les personnes curieuses : mais on en doit *Bible Hebr. des Juifs d'Amsterdam, en 1661. Leusden. Manuscrit.*

juger

jugez tout autrement, parce que les Manuscrits où la grande Massore est representée avec ces sortes de figures, ne sont point fidéles, & la plus-part même sont d'un caractere Alleman, ou François, ou Italien. Les Copistes Juifs, qui peignent ces figures d'animaux ou de fleurs, y cachent plus librement leurs fautes, parce qu'il est difficile de lire la Massore, quand elle est écrite de cette maniere; & ils ne sont pas pour cela plus exacts dans le Texte, où l'on voit plusieurs manquemens avec des corrections: ce qui est une marque evidente d'un mauvais Exemplaire. Les bons Manuscrits Espagnols n'ont aucune de ces figures: la Massore y est écrite aux marges simplement & avec beaucoup de netteté, afin qu'on la puisse lire sans aucune difficulté.

Leusden. Pref. in Bibl. Hebr. Judaeor. Amstel. in 8. Le même Leusden cite un autre Manuscrit, qu'il assure avoir été écrit à Tolede il y a plus de 900. ans, & qu'on conserve à Hambourg: mais un homme qui aura vû plusieurs Exemplaires manuscrits de la Bible, ne s'en rapportera pas si aisément au témoignage des Juifs. Ce Manuscrit qu'on prétend avoir été écrit à Tolede avant 900. ans, est supposé; & ce qui a donné lieu à cette fausseté, c'est que les Juifs font quelquefois mention dans leurs Livres d'un certain Exemplaire, qu'ils *R. Hillel.* nomment l'Exemplaire de Hillel, & qu'ils estiment beaucoup. *R. D. Kimhi.* R. D. Kimhi, qui en a parlé dans ses Ouvrages, dit que le Pentateuque de cet ancien Exemplaire étoit à Tolede; *Juhasin.* & dans le Livre intitulé Juhasin, il est remarqué qu'il y eut une grande persecution dans le Royaume de Leon en Espagne, en l'année 956. & qu'on en tira alors un ancien Exemplaire de la Bible qui avoit été écrit par R. Hillel, sur lequel on corrigeoit les autres Exemplaires. *R. Hillel.* Dans la même compilation de l'Auteur du Juhasin il est ajoûté, qu'il en avoit vû une partie qui avoit été venduë en Afrique, & qu'il y avoit 900. ans que cet Exemplaire étoit écrit. Voilà ce qui a donné occasion de dire, que ce Manuscrit de Tolede avoit plus de 900. ans. R. David Ganz a rapporté aussi la même Histoire dans sa Chronologie; *R. D. Ganz in Tsemah David.* & ce Royaume de Leon dont il a été parlé, n'est pas la ville de Lyon en France, comme Vorstius a mis dans *Vorstius.* la Traduction Latine de cette Chronologie; mais le Royaume de Leon en Espagne.

Il est necessaire d'examiner plus particulierement ce Manuscrit, afin d'ôter tous les préjugés qu'on pourroit avoir en faveur de son antiquité, à-cause du nom celebre de R. Hillel qui a imposé à plusieurs sçavans hommes. Scikardus a osé assurer, *R. Hillel. Scikard. in lib. de jure Reg. Cum. de repub. Hebr.* que cet Hillel dont il est question, a écrit au retour de la Captivité l'Exemplaire qui porte son nom. Cuneus attribuë ce Manuscrit à un autre Hillel, qui vint de Babylone en Syrie 60. ans avant la naissance de Nôtre Seigneur, & il l'appelle pour cette raison, *Venerandæ antiquitatis codicem.* Il est étonnant que des personnes habiles parlent si hardiment d'un Exemplaire dont ils n'avoient aucune connoissance. Le P. *P. Morin. in Exercit. Bibl.* Morin, qui avoit vû des Manuscrits où les diverses Leçons de Hillel étoient

toient marquées en marge, en a parlé plus exactement, & il ne lui donne que 500. ans: mais les raisons qu'il apporte pour prouver que cet Exemplaire n'a que 500. ans, sont fausses; car il le prouve de ce que le Manuscrit où ces varietés de Hillel sont marquées, n'a pas plus de 500. ans. Il se pourroit faire que l'Exemplaire de Hillel fût ancien, bien qu'on eût mis les diverses Leçons aux marges d'un autre Exemplaire qui n'avoit que 500. ans. Si son raisonnement étoit convaincant, le Manuscrit de R. Hillel seroit encore moins ancien, parce que les Notes marginales de l'Exemplaire auquel on les a ajoûtées, y ont eté mises quelque tems aprés que l'Exemplaire avoit été décrit.

R. Hillel. On ne peut pas cependant douter, que l'Exemplaire attribué à R. Hillel ne soit assez nouveau; car la plus-part des diverses Leçons de cet Exemplaire ne consistent qu'en des minuties, qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques siecles. Vous y voyez, par exemple, que dans l'Exemplaire de Hillel il y a un Chirec, un Patah, un Dagesch; que ce mot-là y est écrit avec un Camets, ou un Patah, avec un Sceva sans Mappic, &c. La diversité la plus considerable qui soit dans cet Exemplaire, est au Chap. 21. de Josué.

Jos. 21. On remarquera donc, que quelques Juifs pour autoriser les Exemplaires de la Massore, où l'on ne trouve point deux Versets de ce Chapitre, lesquels sont neanmoins dans plusieurs Exemplaires, ont observé que ces deux Versets ne sont point aussi dans le Manuscrit de Hillel; & de-plus ils ont effacé ces deux Versets de l'Exemplaire de R. Theodore dont nous venons de parler: tant il est vrai que les Juifs reforment aisément leurs Exemplaires, quand ils se voyent appuyés sur d'autres Exemplaires qu'ils croyent authentiques. Comme cette varieté est de consequence, il est à-propos que nous l'expliquions plus au-long.

Les deux Versets du Chapitre 21. de Josué, qui manquent dans l'Exemplaire de la Massore, se trouvent non seulement dans les Septante & dans la Vulgate, mais même dans plusieurs Bibles Hebraïques imprimées en differens endroits. Masius croit que ce manquement est tres-ancien, puis qu'il est dans l'Exemplaire des Massoretes; & il remarque de-plus, que les Bibles imprimées où l'on trouve ces deux Versets, sont aussi défectueuses, parce qu'on y a omis les noms de Jericho, du Jourdain & d'Asyle. Mais le nom d'Asyle ou ville de refuge est dans le Manuscrit de R. Theodore; & il n'est pas necessaire qu'on fasse mention de Jericho, ni du Jourdain, puis qu'ils ne font rien pour le sens, & que les quatre villes dont il est question, y sont exprimées. Voici comme on lit dans ce Manuscrit: *De la Tribu de Ruben, Betser ville de refuge*, &c. *Jos. 21.* Il faut rétablir sur cette Leçon les autres Exemplaires qui sont défectueux; & l'on doit dire que le P. Morin s'est trompé, lors qu'il a remarqué, que le Copiste qui avoit écrit ces mots tout-au-long dans l'Exemplaire de R. Theodore, les a en-suite effacés pour donner lieu à la

Note qu'il a mise à la marge, touchant l'Exemplaire de Hillel où ils n'étoient point. Il n'a pas pris garde, que les Notes marginales de cet excellent Manuscrit sont d'une main plus recente que le Texte de ce même Exemplaire, qui avoit été pris sur un autre Exemplaire plus ancien, & qui differoit en cela de la Massore. On doit aussi corriger sur cet Exemplaire la remarque de Kimhi, qui témoigne n'avoir point veu dans aucun Exemplaire correct ces deux Versets; puis qu'ils sont non seulement dans le Manuscrit de Theodore, mais aussi dans quelques autres bons Exemplaires Espagnols: outre qu'ils y doivent être necessairement, puis que sans cela le sens demeure imparfait. *Grotius.* Grotius écrit avec Kimhi, que dans les Exemplaires où ils se trouvent, ils y ont été ajoûtés & pris des Livres des Paralipomenes: mais il y a plus d'apparence, qu'ils ont été écrits dés le commencement dans l'Histoire de Josué, aussi-bien que dans les Paralipomenes, & qu'ils ont été en-suite omis par les Copistes. Le nom de Tribu, qui est souvent répeté dans ces Versets, aura donné occasion à ce manquement: & cela est assez ordinaire aux Copistes, dont l'imagination est troublée par ces sortes de repetitions des mêmes mots, comme il seroit aisé de le prouver par d'autres exemples.

Outre l'Exemplaire de Hillel, les Juifs estiment beaucoup les Exemplaires des Rabbins Ben Ascer & Ben Nephtali. *Ben Ascer, Ben Nepht.* On croit ordinairement que ces deux Docteurs vivoient vers l'année 1034. mais il seroit difficile de marquer précisément le tems auquel ils ont vécu. Deplus, Elias Levita croit qu'ils étoient Maîtres de quelques celebres Academies. *Elias Lev.* Quoi qu'il en soit, il suffit de lire les diverses Leçons que nous avons sous leurs noms, pour être persuadé qu'ils ne sont pas beaucoup anciens, puis qu'elles ne consistent qu'en des minuties de Grammaire, aussi-bien que celles de R. Hillel. *Ramban in Tract. de Regibus.* R. Moïse fils de Maimon, assure que de son tems on estimoit fort dans la Palestine & dans l'Egypte, l'Exemplaire de R. Ascer; qu'il l'avoit même suivi dans la Copie de la Loi qu'il avoit décrite pour son usage particulier. Il y a de l'apparence, que ceux qui étoient Chefs ou Recteurs des Ecoles celebres, s'appliquoient à la correction des Exemplaires de la Bible, & qu'ensuite leur Critique ou correction passoit à toute une Province. Je croi de-plus, que c'est la raison pourquoi l'Exemplaire de Ben Ascer étoit si celebre en Egypte. R. Moïse témoigne aussi, *Rambam.* que ce Ben Ascer avoit employé plusieurs années à corriger son Exemplaire, & qu'il l'avoit revû plusieurs fois; & c'est ce qui a partagé les Juifs en Orientaux & en Occidentaux pour les diverses Leçons de l'Ecriture. Les Juifs Orientaux étoient ceux de Babylone, & les Occidentaux ceux de Jerusalem. L'on a imprimé les Catalogues de toutes ces varietés, tant de R. Ascer & de R. Nephtali, que des Juifs Orientaux & des Occidentaux. Ceux qui ne les peuvent lire, croyent que ces diverses Leçons sont quelque chose de considerable; mais

elles ne consistent la plus-part qu'en des minuties, & de-plus, les Exemplaires manuscrits de ces Catalogues que j'ai consultés, ne s'accordent pas toûjours avec les imprimés. D'autres au-contraire, qui voyent que ces diversités ne sont d'aucune consequence, s'imaginent que le Texte Hebreu est fort correct, sans prendre garde que pour connoître l'état des Exemplaires Hebreux, il faut remonter plus haut. Lors qu'on a marqué ces varietés, le Texte Hebreu avoit déja été reformé par les Juifs Massoretes, dont nous parlerons plus bas. Les Rabbins disent, que les Juifs de Jerusalem ont suivi l'Exemplaire de Ben Ascer, & que ceux de Babylone ont suivi celui de Ben Nephtali. R. Jona, un des premiers Grammairiens Juifs, a suivi l'Exemplaire de Jerusalem, qui est sans doute celui de Ben Ascer; & ainsi les Juifs ont été partagés à l'égard de leurs Exemplaires: mais ces reformations sont nouvelles, & elles en supposent d'autres plus grandes, sur lesquelles on n'a pas fait assez de reflexion. On peut neanmoins inferer de là, que le Texte Hebreu n'est pas tout-à-fait exempt de fautes, puis que de fameux Rabbins & Chefs d'Academies ont employé leurs soins à le rendre plus exact, aprés même la correction des Massoretes.

Rabbins.

R. Jona.

CHAPITRE XXIII.

Reflexions particulieres sur les Exemplaires manuscrits du Texte de la Bible. Origine des diverses Leçons, qui viennent de la differente maniere d'écrire les Manuscrits.

J'Ai crû qu'il seroit plus utile d'ajoûter ici quelques reflexions sur les Exemplaires manuscrits de la Bible, que d'en faire un plus long détail, qui seroit peut-être ennuyeux. Pour distinguer donc les bons Manuscrits d'avec ceux qui sont peu exacts, il faut prendre garde que le caractere soit entierement simple, bien proportionné, & qu'il n'y ait rien d'extraordinaire. Leusden fait paroître son ignorance en cette matiere, quand il loüe un des Manuscrits qu'on avoit consultés dans l'Edition de la Bible de Hollande, dont nous avons parlé, parce que les grandes lettres étoient écrites en or: mais les Juifs ne peuvent souffrir dans leurs Synagogues d'Exemplaires, dont toutes les lettres ne sont point écrites avec de l'encre; les particuliers neanmoins s'émancipent souvent dans l'écriture des Livres qu'ils copient pour leur usage. J'ai vû un Manuscrit qui contenoit les 24. Livres de la Bible, & qui avoit été décrit à Perpignan en l'année 1300. qui est d'un caractere assez poli. Cependant le Copiste qui l'a décrit, a affecté de mettre aux extremités des lettres, de certaines petites pointes pour y apporter plus d'ornement; & ce prétendu ornement, que j'ai aussi trouvé dans quel-

Leusden.

quelques autres Exemplaires manuscrits, a causé beaucoup de confusion, d'autant que ces petites pointes ont rendu plusieurs caracteres semblables. Les lettres, par exemple, Beth, Daleth, Resch & Caph, au haut desquelles sont ces petites pointes inclinant vers le bas, sont aisément confonduës avec la lettre Mem, le Mem est aussi confondu avec le Phé, le Daleth avec le Heth, &c. En conferant la Version des Septante avec le Texte Hebreu d'aujourdhui, on y rencontrera des exemples de toutes ces varietés.

Jos. 19. Par exemple, au Chap. 19. de Josué, Verset 21. au-lieu de *Seba* qui est dans l'Hebreu, les Septante ont lû dans leurs Exemplaires *Sema*, en changeant le *Beth* en *Mem*. On peut aussi attribuer à cette façon d'écrire, une partie des diverses Leçons qu'on nomme *Keri* & *Cetib*, y en ayant beaucoup qui consistent dans le changement du Beth en Phé, du Beth en Mem, du Caph en Phé, &c. Il y a aussi des Manuscrits où le Daleth & le Resch sont avec des pointes sur le haut; ce qui fait qu'on a quelquefois de la peine à les distinguer du Lamed.

Il y a une autre maniere d'écrire les Exemplaires, qui est aussi la cause d'une infinité de diverses Leçons. Quelques Copistes étant à la fin de la ligne, pressent tellement les lettres, qu'on a de la difficulté à distinguer le Caph final d'avec le Vau. Quand au-contraire les Ecrivains ont trop de place, ils font leur Vau plus grand, & on le confond avec le Caph final. Le Jod est quelquefois changé en Caph final pour la même raison. Les lettres étant trop pressées, il est aussi malaisé de ne pas confondre le Hé & le Heth. On lit de-plus un Zain pour un Daleth, & à grand peine peut-on discerner le Caph final d'avec le Nun: il se fait un Mem du Nun & du Vau joints ensemble. J'ai de-plus observé une autre sorte de varieté, qui vient de ce que les Copistes reglent leur parchemin pour écrire plus droit; & il arrive quelquefois que la plume venant à tomber sur la raye, change une lettre en une autre. Par exemple, de la lettre *Hé* il se formera un *Mem*, d'autant que le Hé se ferme par le bas; d'un Resch ou d'un Daleth il se fera un Beth pour la même raison.

Je passe sous silence plusieurs autres changemens, dont on trouve des exemples dans les vieux Manuscrits du Texte Hebreu de la Bible, & dans les anciennes Versions: ce qui me fait croire, que les Juifs n'ont pas toûjours eu la même exactitude à décrire leurs Exemplaires, qu'ils observent aujourdhui. Il y a même de l'apparence, que les Docteurs Juifs n'ont fait toutes les constitutions dont nous avons parlé ci-dessus, qu'aprés qu'ils ont vû le desordre qui étoit dans leurs Exemplaires: mais ils n'ont pû y remedier entierement. Car comme le genie de la Langue est toûjours le même, les Ecrivains sont aussi toûjours sujets aux mêmes défauts; & par les Manuscrits que nous avons aujourdhui, il est aisé de découvrir les fautes qui se sont glissées dans les anciens: & par cette voye on rendra raison des diverses

Le-

Leçons. Il eſt vrai que les Juifs ont préſentement des Exemplaires écrits avec beaucoup d'exactitude, ſur leſquels on pourroit corriger les autres: mais ces nouveaux Exemplaires ne peuvent pas ſervir de regle infaillible, puis qu'avant ce tems-là les Juifs avoient fort negligé leurs Livres, & que la confuſion a été autrefois dans tous les Manuſcrits. On ne peut remedier à ce deſordre, qu'en remarquant exactement les cauſes des diverſes Leçons, & en préferant celles qui ſont un meilleur ſens, ou qui ſont appuyées ſur un plus grand nombre de bons Exemplaires.

Il ſeroit à deſirer, que les Juifs euſſent marqué aux marges de leurs Exemplaires les diverſes Leçons qu'ils trouvoient dans de plus anciens Manuſcrits, comme quelques-uns l'ont obſervé, mais fort rarement. On auroit pû par ce moyen montrer que les Septante & les autres anciens Interpretes ont eu raiſon de lire quelquefois autrement que nous ne liſons dans les Exemplaires Hebreux d'aujourdhui. En liſant quelques Manuſcrits Eſpagnols, j'y ai découvert pluſieurs varietés, ſemblables à celles que Saint Jerôme a remarquées dans ſon Epître adreſſée à Sunia & Fretela. *Hieron.* Le nom de *Jehova*, par exemple, y eſt quelquefois repeté, comme au commencement du Pſeaume 16. on *Pſeaum. 16.* lit deux fois dans un bon Exemplaire Eſpagnol, le nom de *Seigneur* de cette maniere, *Vous avez dit au Seigneur, Seigneur, vous eſtes:* & au Chapitre 30. d'Ezechiel, le même *Ezech. 30.* nom *Jehova* eſt repeté de cette ſorte, *Le jour du Seigneur approche, & le jour du Seigneur approche.* Le mot *col*, qui ſignifie *tout*, eſt quelquefois oublié dans ces Exemplaires, & en d'autres endroits il y eſt ajoûté. Mais il eſt inutile de remarquer ces diverſes Leçons, qui ne changent point d'ordinaire le ſens, & qui viennent évidemment des Copiſtes, qui repetent aſſez ſouvent les mêmes mots.

Il y en a d'autres qui changent le ſens, comme ſont de certains noms qu'on a mis les uns pour les autres; en quoi les Septante different ſouvent du Texte Hebreu d'aujourdhui. On a marqué à la marge d'un ancien Exemplaire au Chapitre 6. du Livre *1 Paralip. 6.* premier des Paralipomenes, qu'au lieu de *Micaël* il y avoit des Manuſcrits où on liſoit *Malacias.* Les changemens de genre, de nombre & de perſonnes, qui ſont aſſez ordinaires aux Septante, ſont quelquefois auſſi appuyés ſur l'autorité des Manuſcrits Hebreux. Les particules negatives, & la diction *Et*, qui eſt dans l'Hebreu la marque de l'accuſatif, ne ſont pas non-plus toûjours de la même maniere dans ces Manuſcrits que dans nos Exemplaires. C'eſt pourquoi, quand cela ſe rencontre dans les Septante & dans les autres Verſions anciennes, il faut ſuſpendre ſon jugement, & voir ce qui convient mieux au lieu où la varieté ſe trouve. On lit, par exemple, dans l'Hebreu d'aujourdhui au Livre premier des Paralipomenes, Chap. 2. Verſ. 48. *1 Paralip. 2.* *Pileges Caleb maaca jalad ſeber*, qu'on a traduit dans les Septante & dans la Vulgate, *Maaca concubine de Caleb engendra*

engendra Saber; & par consequent au-lieu de *jalad*, il faut lire au feminin *jaleda*, parce que le mot *concubine* est feminin dans l'Hebreu. Cette derniere Leçon est confirmée par un ancien Manuscrit Espagnol : mais quelques-uns des nouveaux Interpretes, qui ont suivi à la rigueur l'Hebreu d'aujourdhui, ont traduit en periphrasant, *Maaca concubine de Caleb, de laquelle il engendra Sever*. Il eust été beaucoup plus à-propos de corriger le Texte sur les Septante & sur la Vulgate. Dans le même Exemplaire Espagnol au premier Livre des Paralipomenes, Chap. 3. Vers. 19. on lit au pluriel, *Bene Jerubabel*, *les enfans de Jerubabel*; au-lieu que dans nos Exemplaires, qui sont ceux de la Massore, il y a *ben Jerubabel* au singulier : mais le sens & la Version des Septante montrent assez qu'il faut lire au pluriel *bene*, aussibien qu'en plusieurs autres endroits de ce même Chapitre.

1 Paralip. 3.

Outre ces varietés, il y en a d'autres qui sont d'une plus grande consequence, & dont l'on voit des exemples dans les Manuscrits qui n'ont pas été copiés avec assez d'exactitude. Les Ecrivains qui manquent d'application en décrivant leurs Exemplaires, oublient quelquefois des periodes entieres, principalement quand il se rencontre deux mots semblables un peu éloignés l'un de l'autre; ils prennent alors le dernier, & laissent ce qui est entre-deux. J'ai trouvé quelques exemples de ces defauts dans un Exemplaire écrit en grands & beaux caracteres Allemans, où l'on a aussi oublié quelques pronoms : on doit rejetter ces sortes de Manuscrits, & ne s'arrêter qu'à ceux qui ont été décrits par des Copistes sçavans & exacts. Le remede est, à-la-verité, facile à l'égard des nouveaux Manuscrits; mais il n'en est pas de-même des anciens, où l'on découvre ces sortes d'omissions, sans en avoir d'autres sur lesquels on les puisse corriger, tant la corruption est ancienne. Je croi qu'on doit attribuer à ce defaut une partie des Genealogies abregées dans les Livres des Paralipomenes & d'Esdras. Il y a, par exemple, six Generations oubliées au Chapitre 7. d'Esdras, Vers. 3. lesquelles on peut rétablir par le Chap. 6. du Livre premier des Paralipomenes, où la même Genealogie est dans toute son étenduë. Or il est manifeste, que dans ce Chapitre 7. d'Esdras, le Copiste a omis tout ce qui se trouvoit entre les deux noms Achitob, & qu'il ne s'est arrêté qu'au dernier.

Paralip. Esdr. 7. 3. 1 Paralip. 6.

Enfin j'ai encore observé en lisant ce Manuscrit Alleman, qu'on y a quelquefois omis dans la Chronologie des nombres entiers; & cette omission ne peut être attribuée à d'autre cause qu'à l'imagination des Ecrivains, qui confondent aisément les mots, quand ils sont repetés en un même endroit. Je n'en produirai qu'un passage, qui est au Chap. 5. de la Genese, Vers. 31. où nous lisons, *Seva vesiveim sana useva meoth sana*, c'est-à-dire, *septante & sept ans*, le Copiste n'a écrit que *seva vesiveim sana*; & comme le mot *sana* étoit repeté, il a joint le dernier avec celui qui suit, & a oublié ce qui étoit entre-deux. Je croirois

donc qu'il faudroit attribuer en partie cette diversité de Chronologie, à cette repetition de mots qui cause de la confusion dans l'imagination des Ecrivains. Je sçai que quelques-uns prétendent que les Copistes ont mis une lettre pour une autre, & que de là est venuë la difference des nombres; parce que les Hebreux, aussi-bien que les Grecs, n'ont pas eu d'autres chiffres que leurs lettres: mais les Juifs écrivoient dans le Texte de la Bible les nombres selon toute l'étenduë des mots, & non-pas par chiffres ou par lettres, & il y a de l'apparence qu'ils n'ont point varié en cela.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de parler ici de certains Exemplaires, que les Juifs prétendent être tres-anciens, & même du tems d'Esdras; parce que tout ce qu'on en dit est fabuleux, & qu'il seroit difficile de trouver aujourdhui un Manuscrit Hebreu de la Bible qui eût plus de 900. ans. Il faut aussi mettre au rang des fables, l'antiquité que (dd) les Samaritains donnent à un Exemplaire de la Loi, qu'ils assurent être dés le tems de Phinées. Il a été difficile que les Juifs ayent conservé de vieux Exemplaires dans tant de miseres & d'exils; outre que depuis quelques siecles ils les reforment tous sur la Massore, & ils n'estiment point ceux qui n'y sont point conformes; on enterre de-plus avec les Docteurs les vieux Manuscrits de la Bible. Je ne marquerai point ici les varietés qui se trouvent dans ces anciens Exemplaires pour les lettres Aleph & Hé, ni pour tout ce qui regarde les lettres que les Grammairiens nomment *pleines & deficientes*, parce que le nombre en est tres-grand, & qu'il faudroit un Livre entier pour en faire un Catalogue exact. Les Juifs même reconnoissent ces diverses Leçons; mais ils prétendent que la Massore en doit être la regle. R. Menahem Lonzano en a recueilli un grand nombre sur plusieurs Exemplaires manuscrits: mais comme ces varietés ne consistent d'ordinaire qu'en des minuties de Grammaire qui regardent les points & les accents, il seroit inutile de les rapporter, puis que dans les anciens Exemplaires il n'y avoit ni accents, ni points. L'on auroit pû aussi dresser un Catalogue des diverses Leçons qui se trouvent dans les Bibles imprimées, lequel seroit beaucoup plus étendu que celui qui a été recueilli par le P. Morin & par Cappelle: mais ce travail me paroist inutile, & il ne consiste que dans des minuties. Les Bibles imprimées ont été prises sur des Exemplaires assez modernes.

R. Menahem Lonzano in scete 7adot.

Lindanus & quelques autres Auteurs

Lindan. lib. 1. de opt. gen. Interpr.

(dd) *Les Samaritains d'aujourdhui conservent encore à Nabolos ce même Exemplaire, pour lequel ils ont une grande veneration. Ils ne permettent pas aux Chrêtiens d'en avoir la communication, parce qu'ils les considerent comme des profanes, ausquels il ne faut point communiquer ce saint Livre. Il seroit à desirer qu'on eust une Copie figurée de ce vieux Manuscrit.*

teurs ont prétendu qu'il y avoit en Angleterre un ancien Pseautier Hebreu fort different de ceux d'aujourdhui, qui avoit été écrit il y avoit environ 950. ans, & qu'il étoit assez conforme à la Vulgate Latine : mais Isaac Levita a fait voir que ce Manuscrit étoit un Exemplaire supposé, & qui étoit plûtôt du Latin Hebreu que de veritable Hebreu. Arias Montanus, qui a vû le même Exemplaire, assure qu'il avoit été écrit de la main d'un Chrêtien qui sçavoit peindre en Hebreu, & qu'il étoit rempli de fautes. C'est pourquoi on doit examiner les Manuscrits Hebreux dont on tire quelque avantage contre les Juifs, comme s'ils avoient falsifié leurs Livres : mais parce que les Juifs reglent maintenant toutes les diverses Leçons des Exemplaires Hebreux de la Bible sur la Massore, il est necessaire de traiter en particulier de cette Massore.

Isaac Levita in defens. Verit. Hebr.

Arias Mont. in animadv. Psalt. Angl.

CHAPITRE XXIV.

De la Massore. Differens sentimens des Juifs & des Chrêtiens sur ce sujet. Ce qu'il en faut croire.

Plusieurs appellent l'Exemplaire Hebreu de la Bible, dont nous nous servons présentement, l'Exemplaire Massoretique ; parce qu'ils prétendent que de certains Juifs nommés Massoretes, ont corrigé les anciens Exemplaires, & les ont reduits à la forme où nous les voyons maintenant. Pour mieux entendre cette derniere reformation des Juifs, il est necessaire d'expliquer ce que c'est que la Massore. Le mot de Massore signifie proprement Tradidition, comme si la Critique du Texte Hebreu que les Juifs ont nommée Massore, n'étoit qu'une Tradition qu'ils ont reçûë de leurs Peres. Buxtorse, qui s'est appliqué à cette étude pendant plusieurs années, l'a definie, „ une Doctrine „ Critique du Texte Hebreu, que „ les anciens Docteurs Juifs ont in„ ventée, par le moyen de laquelle „ on a compté les versets, les mots „ & les lettres du Texte, & l'on en „ a remarqué toutes les diversités, „ afin de le préserver de tous chan„ gemens par cette methode. Tout le monde convient que la Massore est une Critique du Texte Hebreu : mais on ne demeure pas d'accord du tems auquel elle a été inventée, ni qu'elle serve *de haye à la Loi*, comme parlent les Juifs, pour la défendre de tous les changemens qui y pourroient arriver. Ce que Buxtorse en a écrit, a été pris des Juifs, qui ne sont pas tout-à-fait croyables en cela, parce qu'ils sont fort ignorans, même dans leurs Histoires propres, & qu'ils ont trop loüé la conservation de leur Texte, comme s'ils avoient eu seuls le secret d'empêcher que leurs Livres Sacrés ne reçûssent aucune alteration ; ce qui seroit assurément un privilege bien particulier, & qui n'a pas été donné aux Chrêtiens à l'égard du Nouveau Testament. Aussi y a-t-il de l'exaggeration dans ce que Buxtorse a rapporté de la Massore aprés les Docteurs Juifs ; & nous verrons plus bas, que cette Massore pour laquelle les Juifs ont une si grande veneration, ne contient presque rien de singu-

Massoretes.

Buxtorse.

singulier & qui n'ait été autrefois observé dans les Livres Grecs, Latins & Arabes.

P. Morin. in Exercit. Bibl. Capp. in Crit. sacr. Le P. Morin & Loüis Cappelle, qui sont entiérement opposés au sentiment de Buxtorfe, n'ont pas gardé assez de moderation en parlant de la Massore, contre laquelle ils paroissent avoir été préoccupés. Ils ont neanmoins fait voir évidemment, qu'on ne pouvoit attribuer à Esdras, ni à aucune Assemblée de son tems, tout ce que les Juifs attribuënt à cette prétenduë Massore. *Arias Montanus.* Arias Montanus avoit traité fort en abregé cette matiere avant Buxtorfe; mais il a parlé d'une chose qu'il n'entendoit point. La plus-part des Protestans ont suivi aveuglément le sentiment de Buxtorfe, n'étant pas capables d'en juger à-fond: *Walton in Proleg. Polygl. Angl.* cependant Walton, qui étoit judicieux & nullement entêté, a embrassé l'opinion de Cappelle; & quoi qu'il ne fust pas tout-à-fait instruit des difficultés qui se rencontrent sur ce fait, il en a eu pourtant assez de connoissance pour distinguer le vrai d'avec le faux. A l'égard des Rabbins, nous devons *Elias Lev. in Mass. Hammass.* preferer le jugement d'Elias Levita dans cette occasion, à celui de tous les autres, parce qu'il est le seul des Juifs qui se soit appliqué de la bonne maniere à cette étude.

Comme j'examine ici la Massore en Historien & sans aucuns préjugés, on ne doit pas trouver étrange, que je ne m'arrête point au sentiment de Buxtorfe, ni à celui du P. Morin & de Cappelle. J'ai lû la Massore en elle-même, & en ayant traduit la meilleure partie pour mon usage particulier, j'ai été persuadé, que si d'un côté elle renferme beaucoup de minuties inutiles, il y a d'autre-part un grand nombre de regles tres-utiles, & qui peuvent servir pour concilier les anciennes Versions avec les nouvelles.

Elias Levita dans un Livre qu'il a composé exprés sur ce sujet, avoüe avec les autres Juifs, qu'Esdras au retour de la Captivité a rétabli les Livres de l'Ecriture; mais il nie contre le sentiment commun des mêmes Juifs, qu'Esdras ait été l'auteur des points-voyelles, des accents & de plusieurs autres choses qui sont dans le Texte Hebreu d'aujourdhui. *Elias Levit. Mass. Hammass.* Il prétend que les Docteurs Juifs de Tiberiade, où étoit une de leurs plus fameuses Academies, en sont les Auteurs; & il ajoûte neanmoins, que cette Critique n'a pas été faite tout-d'un-coup, ni par les mêmes Docteurs, mais peu-à-peu & pendant quelques siecles. Plusieurs sçavans Critiques parmi les Chrêtiens ont suivi cette opinion d'Elias Levita, & ils ont même ajoûté beaucoup d'autres raisons aux siennes, pour montrer que ce que les Juifs attribuent communément à Esdras, n'étoit point encore inventé au tems de Saint Jerôme.

A l'égard de ce que le même Elias fait les Juifs de Tiberiade auteurs d'une bonne partie de cette Massore, cela est d'autant plus probable, que dés le tems de Saint Epiphane & de Saint Jerôme, *Epiph. Hieron.* l'Academie de Tiberiade étoit estimée une des plus sçavantes qu'eussent les Juifs pour la connoissance de la Langue Hebraïque. Ce fut de cette Ecole ou Academie que Saint Jerôme fit venir un Docteur

Docteur Juif pour l'instruire dans la Langue sainte, & pour traduire conjointement avec lui quelques Livres de la Bible. Ce fut aussi un Juif de Tiberiade, qui sous l'Empire de Leon Isaurique, conseilla à Ezide Prince des Arabes, de faire des Decrets contre les Images des Chrétiens. Le P. Morin cependant prétend prouver par le Thalmud, que ceux de Tiberiade étoient les plus ignorans de tous les Juifs & les plus grossiers, principalement pour ce qui regardoit la Langue Hebraïque : mais il n'a pas pris garde, qu'il ne s'agit point ici du Peuple de Tiberiade, ni des autres Galiléens, qui prononçoient tres-mal la Langue Hebraïque, mais d'une Ecole de Docteurs qui étoit établie en ce lieu-là. Munster ayant consulté par Lettre Elias Levita, qui étoit alors à Venise, touchant ces Juifs de Tiberiade, apprit de lui que R. Jona, un des premiers Grammairiens, estimoit les Juifs de Tiberiade plus que tous les autres Juifs pour la connoissance de la Langue sainte, qu'ils prononçoient mieux que le reste de leur Nation ; & de-plus, qu'Aben-Esra les avoit fait auteurs des points & des accents qui sont dans le Texte Hebreu de la Bible. Buxtorfe le fils a neanmoins tâché de concilier l'opinion d'Aben Esra avec le sentiment commun des autres Juifs : mais on voit manifestement le contraire dans les Livres que ce Rabbin a écrits sous les noms de Tsahut, Moznaim, & dans ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

Conc. 2. Nic. Act. 5. — *P. Morin. in Exercit. Bibl.* — *Epist. Hebr. El. Lev. ad Munst.* — *Aben Esra.* — *Buxtorf. in lib. contra Arcan. punctat. revel.*

Le P. Morin a assez bien éclairci ce qui regarde la Massore en general ; mais il s'est quelquefois emporté sur ce sujet contre les Juifs, & il attribuë même à Aben Esra des choses qui ne se trouvent point dans les Ouvrages de cet Auteur de la maniere qu'il les rapporte. Il assure, par exemple, qu'Aben-Esra dans son Livre intitulé *Jesud Mora*, a appellé la Massore un Ouvrage rempli de difficultés, plein d'enigmes & d'obscurités : mais il n'a pas entendu les paroles de ce Rabbin, qu'il cite tout autrement qu'elles ne sont dans l'Exemplaire manuscrit sur lequel il s'appuye. Il a changé la lettre *Daleth* en un *Resch*, & au-lieu de lire *Nahmadim*, comme il y a dans le Manuscrit, il a lû *Nehmarim*. Il ne faut donc pas traduire avec le P. Morin, *Nonnulli sunt ex doctis & sapientibus Israël, quorum omnis scientia versatur in cognitione Masoræ, & signorum ejus difficilium, & ænigmatum obscurorum* : mais on traduira, *In cognitione Masoræ, & signorum ejus honorabilium, & signorum ejus desideratissimorum*. Il est vrai qu'Aben Esra en d'autres endroits ne paroit pas estimer la Massore, dont il compare les raisonnemens à des sottises d'enfant : mais il blâme alors seulement de certaines raisons allegoriques de la Massore, & quelques minuties pour lesquelles on a trop de veneration. L'on doit en-effet garder le milieu avec ce sçavant Juif, & n'estimer dans la Massore, que ce qui merite d'être estimé.

P. Morin. in Exercit. Bibl. — *Aben Esra in lib. Jesud Mora.*

Le dessein d'Aben Esra dans son Livre *Jesud Mora*, est de loüer principalement la Loi Orale ou la Tradition. C'est pourquoi dés le commencement il parle de la plus-part

Aben Esra in Jesud Morat.

des ſciences, dont il ne fait aucune eſtime, à-moins qu'on ne s'applique à la veritable Theologie, qui eſt fondée, ſelon lui, ſur la Tradition; & il compare pour cette raiſon les Maſſoretes qui ont compté les verſets, les mots, & même les lettres du Texte de la Bible, à ceux qui compteroient les pages d'un Livre qui traiteroit de la Medecine, ſans apporter d'autre remede à un malade. Il ne parle donc pas en ce lieu-là abſolument & en general, mais ſeulement par rapport a l'étude de la Theologie; & il prétend que ceux qui s'appliqueront à la Maſſore, ſans lire le Thalmud où leurs Traditions ſont renfermées, ne different en rien de ces gens-là. Il en dit autant des autres ſciences: & partant le P. Morin n'a pas raiſon de deſtruire la Maſſore par ces paroles d'Aben Eſra, qui prouvent ſeulement que la Maſſore ſera inutile, ſi on ne ſçait la veritable Theologie. Aben Eſra a eſtimé la Maſſore comme une Critique faite par de ſçavans Juifs qui poſſedoient parfaitement la Langue Hebraïque.

Buxtorfe. Buxtorfe & la plus-part des autres Auteurs qui ont pris des Rabbins ce qu'ils rapportent touchant la Maſſore, n'ont pas fait aſſez de reflexion ſur les manieres de parler de ces mêmes Rabbins. Comme les Juifs eſtiment tout ce qui les regarde, auſſi le loüent-ils extraordinairement, & ſans conſiderer le plus ſouvent ſi ce qu'ils diſent eſt vrai; & lors qu'il ſe rencontre quelque difficulté qu'ils ne peuvent pas reſoudre aiſément, ils mettent à couvert leur ignorance ſous le nom ſpecieux de Tradition. Ils ont recours à Moïſe, ou au-moins à Eſdras, auſquels ils attribuent tout ce qu'ils n'entendent point. Voilà l'origine des loüanges extraordinaires que la plus-part des Rabbins donnent à la Maſſore. On doit cependant eſtimer cette Critique du Texte Hebreu, parce qu'elle a été faite par de ſçavans Juifs, qui ont conſulté les meilleurs Exemplaires qu'il leur a été poſſible; & le nom de Maſſore qu'ils lui ont donné, marque aſſez que la Tradition a été la regle qu'ils ont ſuivie exactement. Bien que la maniere de lire l'Hebreu fuſt arrétée par l'uſage, elle ne l'étoit pourtant point en elle-même, & les Docteurs de l'Ecole de Tiberiade crûrent qu'il étoit neceſſaire de fixer cet uſage par de certaines marques qu'ils introduiſirent dans le Texte. *Docteurs de Tiberiade.* On ne peut pas dire neanmoins, que la lecture qui étoit reçûë de leur tems & dans leur Province, ait été toûjours la même; parce qu'il eſt conſtant, que les Septante & les autres anciens Interpretes ont quelquefois lû autrement que les Maſſoretes. Saint Jerôme, qui approchoit davantage de leur tems, & qui avoit été inſtruit par des Juifs de cette Ecole, convient beaucoup davantage avec eux dans la maniere de lire le Texte Hebreu; & il ſemble que cette Tradition n'a pas été toûjours ſi certaine, qu'elle n'ait varié ſelon les differens tems & les differens lieux. *Hieron.* Nous devons juger de la correction de la Bible faite par les Juifs de Tiberiade, de la même façon que nous jugeons des bonnes Editions des autres Livres qui ont été imprimés ſur de bons Manuſcrits, & revûs

revûs par de sçavans Critiques. Cela n'empêche pourtant pas, qu'on ne les puisse encore revoir & les corriger, en se servant des mêmes regles de Critique. Elias Levita assure que le Texte Hebreu avoit été défectueux, jusqu'à ce que les Massoretes y eussent mis la main : à quoi l'on peut ajoûter, que ces Juifs n'en ont pas ôté tous les defauts, & que n'étant pas infaillibles dans leur reformation, on ne doit considerer leur travail, que comme un Ouvrage d'habiles Critiques. L'on peut même ajoûter, qu'en quelques endroits ils ont plûtôt suivi leurs conjectures qu'une veritable Tradition. Ce qu'on reconnoitra aisément, si on examine avec un tant soit peu d'application, la ponctuation de certains mots qui est tout-à-fait irreguliere, & principalement celle de quelques noms propres. Y a-t-il rien, par exemple, de plus ridicule que le mot Grec *Darios*, que les Massoretes ont ponctué comme s'il falloit dire (ee) *Dariaves*. Ils n'ont pas exprimé ce nom de la maniere qu'il se prononçoit par les Caldéens, & que je croi avoir été *Dara*; mais il se sont servis de l'inflexion que les Grecs ont donnée à ce nom & à plusieurs autres, ausquels ils ont attaché en-suite une ponctuation tout-à-fait bizarre. Il y a bien de l'apparence, que les Juifs n'ont pas été les premiers Auteurs de la Massore; & peut-être l'ont-ils prise des Mahometans, qui en ont aussi une semblable de l'Alcoran. Ces derniers furent obligés de fixer la lecture de leur Alcoran par de certains points-voyelles qu'ils y ajoûterent, pour empêcher les disputes qui naissoient parmi eux à-cause de la differente maniere de lire ce Livre. Et le tems auquel les Arabes fixerent cette lecture, convient assez avec celui de la Massore des Juifs, à l'égard des points-voyelles qui sont dans le Texte de la Bible. Mais nous traiterons plus bas cette question, en parlant des Grammairiens Juifs, qui sont aussi redevables aux Arabes de leur Grammaire. Venons maintenant à une explication plus particuliere de la Massore, & de la maniere dont elle est composée.

El. Lev. lib. Mass. Hamnass.

Massore de l'Alcor.

CHAPITRE XXV.

Explication plus particuliere de la Massore. Regles utiles qu'elle contient, & d'où l'on peut justifier les anciennes Versions de l'Ecriture.

LA Massore n'a pas été toûjours dans le même ordre ni dans la forme où nous la voyons maintenant dans les grandes Bibles Hebraïques de Venise & de Basle. Elle a été inventée peu-à-peu par des Doc-

(ee) *Je ne voi pas pourquoi la plus-part des Critiques accusent les Massoretes d'avoir mal ponctué le mot* Darios *par celui* Dariaves. *Il n'estoit point question de Grec ni de Caldéen pour escrire* Darios *ou* Dara, *mais de Persan. Or il est constant, que la plus-part des noms Persans de ce tems-là sont terminés en és, comme* Xerxes, Cambyses, *& autres. C'est pourquoi il n'y a rien de ridicule dans ces noms* Cores *&* Dariaves *escrits par les Massoretes.*



Docteurs qui faiſoient leurs Remarques aux marges de leurs Exemplaires, comme font ordinairement les Critiques, ou dans des Livres ſeparés. On a en-ſuite recueilli la plus-part de ces Remarques, dont on a composé le corps de la Maſſore tel qu'il eſt préſentement. Elias Levita fait mention d'un certain Livre qui traite exactement cette matiere; & c'eſt principalement de ce Livre qu'on a tiré la Maſſore d'aujourdhui, pour en mettre une partie aux marges des Bibles dont nous venons de parler, & l'autre partie à la fin de ces mêmes Bibles. Je n'ai vû aucun Exemplaire manuſcrit de la Bible, où elle fût toute entiere; mais les Copiſtes en ont ſeulement décrit quelques endroits, même aſſez confuſément, & en caracteres fort menus. Le premier qui l'ait donnée au Public, fut un certain Juif de Tunis, nommé Jacob Ben Haiim, lequel ayant été obligé d'abandonner ſon Païs, ſe retira à Veniſe, où il s'appliqua avec un grand ſoin à recueillir tous les Memoires qu'il en pût trouver dans differens Manuſcrits. Bombergue imprima cet Ouvrage avec une grande Bible Hebraïque, où l'on joignoit le Texte Caldaïque & quelques Commentaires des Rabbins ſur l'Ecriture Sainte.

El. Lev. in Maſſ. Hammaſſ.

R. Jacob Ben Haiim.

Bomberg.

Cette Maſſore eſt ordinairement diviſée en grande & en petite. La petite Maſſore eſt écrite en lettres qu'on nomme Rabbiniques, dans la marge interieure de la Bible entre le Texte Hebreu & la Paraphraſe Caldaïque. La grande eſt en partie au haut & au bas des marges du Texte, & quelquefois à la marge au deſſous des Commentaires, écrite en lettres quarrées; & en partie à la fin de toute la Bible, comme ſi c'étoit un Ouvrage ſeparé: ce qui fait qu'on diſtingue cette grande Maſſore en Maſſore du Texte, & en Maſſore de la fin. Le ſtile en eſt tres-difficile; car outre qu'elle eſt écrite en Langue Caldéene, la plus-part des mots ſont abregés, principalement dans la petite Maſſore. Elias Levita & Buxtorfe ont composé des Livres pour expliquer ces abregés, que fort peu de Juifs comprennent, & il eſt rare de trouver parmi eux des perſonnes qui s'appliquent à l'étude de la Maſſore.

El. Lev. Buxtorfe.

Pour entendre mieux la methode de ce Recueil, on remarquera qu'à la fin des Bibles de Veniſe & de Baſle, on a imprimé la grande Maſſore, ſelon l'ordre de l'Alphabet Hebreu, & l'on a rapporté à chaque lettre de certaines regles qui font tout l'artifice de cette Maſſore. La premiere regle, par exemple, qui tombe ſous la lettre Aleph, eſt exprimée de cette maniere. *Alphabet des grandes lettres, & les endroits où elles ſe trouvent, ſont marqués au commencement des Paralipomenes.* Comme il y a dans le Texte de la Bible de certaines lettres écrites extraordinairement, dont les unes ſont plus grandes, & les autres plus petites que le reſte du même Texte, les Maſſoretes les ont marquées, & ont renvoyé à la grande Maſſore du Texte, où il y en a un Catalogue au commencement des Paralipomenes. Les Juifs n'ayant pas alors l'uſage des Concordances, n'ont pû indiquer les endroits de la Bible qu'ils citoient,

toient, qu'en rapportant les paroles du Texte, sans faire mention du lieu où elles se trouvoient; & c'est pourquoi il faut avoir toûjours en main une Concordance Hebraïque de l'Ecriture. Ils citent, par exemple, le premier Verset des Paralipomenes, qui commence par un grand Aleph, en rapportant seulement les mots de ce Verset, ***Adam***, ***Seth***, ***Enos :*** & pour indiquer le premier Verset de la Genese, ils rapportent simplement ces autres mots, ***Berescit bara Elohim.*** A-moins de sçavoir presque par memoire toute l'Ecriture, il est difficile de comprendre cette Massore.

Ils ont mis en-suite cette autre regle. ***Alphabet des petites lettres, & les endroits où elles se trouvent sont Vajikra, au commencement du Levitique, Beth Hau, Ghimel ve Gom***, &c. C'est-à-dire, qu'il y a un petit Beth dans le mot ***Hau*** au Chap. 30. des Proverbes, Verset 15. & un petit Ghimel dans le mot ***Gom*** au Chap. 7. de Job, Vers. 5. Mais de-peur d'être ennuyeux en produisant un grand nombre de regles assez inutiles, je me contenterai de dire en general, que les Massoretes ont trouvé le moyen de marquer tous les mots du Texte Hebreu de la maniere qu'ils doivent être écrits, & ils ont dressé pour ce sujet de certains Alphabets, ausquels ils reduisent tous ces mots.

Quoi qu'il y ait une infinité de minuties inutiles dans la Massore, elle contient neanmoins plusieurs bonnes regles, ausquelles on n'a pas fait assez de reflexion; & l'on peut par le moyen de ces regles, justifier les Traductions des anciens Interpretes, lors qu'ils ont lû autrement que nous ne lisons dans le Texte Hebreu d'aujourdhui, ainsi qu'il sera aisé de juger par les exemples qui suivent.

Il y a 17. mots où l'Aleph se prononce, & les endroits où ils se trouvent sont va Aviasaph, (Exode 6: 24.) ***Taviu*** (Levit. 23: 17.) & ainsi des autres. ***Il y a au-contraire seize mots où l'Aleph n'est point, & les endroits sont marqués au Livre 2. des Rois, Chap. 16.*** En appliquant cette regle & plusieurs autres semblables aux anciennes Versions, on les justifiera aisément en quelques endroits où elles ne semblent pas s'accorder avec l'Exemplaire de la Massore. Nous prendrons donc les regles des Massoretes en general seulement, sans nous arrêter au détail qu'ils font de tous les lieux où ils les appliquent; puis nous étendrons & limiterons ces regles selon la necessité qu'on en aura. Si les Massoretes avoient examiné les anciennes Versions, ils auroient peut-être fait d'autres applications de leurs regles. C'est pourquoi il est libre d'étendre ou de limiter ces mêmes regles sur les diverses Leçons des vieux Exemplaires dont on s'est servi pour faire ces anciennes Traductions. Cette maxime est si veritable, qu'Aben Esra, Kimhi & R. R.
plusieurs autres Rabbins qui ont ex- *Aben*
pliqué l'Ecriture à la lettre, n'ont *Esra, Kimhi.*
fait aucune difficulté d'appliquer les regles de la Massore à beaucoup d'endroits où les Massoretes ne l'ont point appliquée. On peut donc prendre la même liberté, sans s'attacher si scrupuleusement au Texte d'aujourdhui; & alors il ne sera pas be-

ſoin d'abandonner ſi ſouvent les anciens Interpretes, comme ont fait tous les nouveaux Traducteurs de la Bible. Il ſeroit à deſirer qu'on eût mis dans les Dictionnaires Hebreux les regles les plus utiles de la Maſſore, & qu'on les eût en même tems appliquées aux endroits qui en avoient beſoin.

Douze mots où l'Aleph eſt écrit à la fin, & où l'on ne doit point le lire; & les endroits où ils ſe trouvent, ſont marqués au Chap. 3. *de Daniel, & dans la Paraſça ou Section Sçalah.* On fera le même uſage de cette regle que de la précedente.

Treize couplets de mots, où l'un eſt écrit avec un Aleph à la fin, & l'autre avec un Hé; les endroits où ils ſe trouvent ſont rapportés au Pſeaume 10.

Cette derniere regle & la plus-part des autres viennent ſans doute des differentes Leçons qui étoient dans les Exemplaires manuſcrits. Or, comme la Critique des Maſſoretes n'eſt pas infaillible, nous pouvons préferer les Exemplaires des anciens Interpretes, en ſuivant les regles de la Maſſore, quand ils nous fourniront un meilleur ſens. Pour n'être pas obligé d'en produire ici un long Catalogue, je dirai en general, que la Maſſore parcourt toutes les lettres de l'Alphabet Hebreu, & qu'elle marque en particulier combien de fois chaque mot eſt écrit avec une certaine lettre pour une autre. Elle a dreſſé, par exemple, des Catalogues des mots où le Hé eſt pour le Vau, l'Aleph pour le Ain, le Reſch pour le Daleth, le Jod pour le Vau, & ainſi de pluſieurs autres lettres.

Quelques Copiſtes Juifs écrivent ces Catalogues au commencement & à la fin de leurs Exemplaires de la Bible, & ils y joignent les autres varietés que nous avons ſous les noms de Ben Aſcer & de Ben Nephtali, des Orientaux & des Occidentaux, ainſi que je l'ai remarqué dans l'Exemplaire de Perpignan, que j'ai cité ci-deſſus. Le Juif qui a copié les diverſes Leçons de cette Bible manuſcrite, aſſure que Dieu les a inſpirées à ceux qui les ont écrites: mais il ne faut avoir qu'un peu de bon ſens, pour juger que ce Recueil eſt l'Ouvrage de quelques Critiques. Et ce qui eſt encore plus étonnant, le même Auteur prétend, que bien qu'il y ait des tranſpoſitions de lettres dans pluſieurs mots de l'Ecriture, il n'y eſt arrivé aucun changement, parce que le Prophete, dit-il, qui eſt auteur de ces tranſpoſitions, n'a pû ſe tromper. Il aſſure de-plus, qu'il y a dans l'Ecriture 47. mots qui ſont dans un ordre renverſé; & ſi nous le voulons croire, Dieu eſt l'auteur de cette confuſion. Voilà comme les Juifs combatent ſouvent l'experience & le bon ſens, pour ſuivre ſans aucune apparence de raiſon, de certains préjugés dont ils ſe ſont remplis. Cette erreur vient de la préoccupation où ils ſont, qu'Eſdras & les Docteurs de ſon tems ſont les auteurs de toutes les varietés de la Maſſore, & qu'on ne peut par conſequent les nommer defauts: mais les Critiques en doivent juger tout-autrement, & les attribuer à la diverſité des Exemplaires.

Nous demeurons donc d'accord avec les Juifs, que les lettres Aleph & Ain,

& Ain, Aleph & Hé, Beth & Caph, Hé & Het, Zain & Daleth, Het & Aleph, Het & Ain, Teth & Thau, Beth & Vau, Mem & Nun, Samec & Zain, Samec & Tsade, Phé & Mem, Tsade & Caph, Ghimel & Caph, se mettent quelquefois les unes pour les autres. Ce qu'on ne doit pas attribuer à Esdras, ni à aucun Docteur inspiré de Dieu, mais aux Copistes & à la diversité d'Exemplaires, comme il arrive dans les Livres Grecs & Latins: & ces changemens, qui sont beaucoup plus grands dans l'Hebreu que dans les Langues Grecque & Latine, ont en quelque façon reduit la Langue Hebraïque à differentes Dialectes. Au reste, les regles que les Massoretes ont recueillies touchant ces changemens, sont tres-utiles pour découvrir la nature des anciens Manuscrits sur lesquels ils ont composé leur Critique. Il y a neanmoins encore beaucoup de confusion dans cette Massore; & l'on demeure d'accord, que celui qui l'a compilée, n'en a pas ôté toutes les erreurs. Buxtorfe, qui en a corrigé quelques-unes, y en a encore laissé un grand nombre. Il ne faut pas pourtant la negliger; & bien qu'il soit presque impossible de la rétablir entierement, on ne doit pas pour cela la rejetter, puis qu'elle contient quantité de regles tres-utiles. S'il y a quelque chose d'inutile & de superstitieux, & même des minuties ridicules, on ne laissera pas de faire le choix de ce qu'il y a de meilleur.

CHAPITRE XXVI.

Explication des parties qui composent la Massore, avec des Reflexions Critiques sur le même sujet.

LA Critique qu'on appelle Massore, regarde toutes les lettres du Texte Hebreu, les points qui servent de voyelles, les accents, les mots & les versets. On suppose ordinairement aprés les Docteurs Juifs, que les Massoretes ont compté toutes les lettres du Texte de la Bible; & il est remarqué dans le Thalmud, que la lettre Vau dans le mot *gehon*, Levit. 11: 42. fait le milieu de tout le Pentateuque. Le P. Morin neanmoins nie que les Massoretes ayent jamais compté les lettres du Texte Hebreu; & les raisons sur lesquelles il s'appuye, consistent en ce que R. Jacob Ben Haiim, & Elias Levita, qui se sont appliqués avec beaucoup de soin à rechercher toutes les parties de la Massore, affirment que celle qui appartient aux lettres n'a jamais été publiée. J'ai pourtant vû un Manuscrit de Perpignan, où cette partie de la Massore est rapportée avec plusieurs autres. Et afin qu'on n'en doute pas, j'en produirai le dénombrement, de la maniere que je l'ai lû dans cet Exemplaire manuscrit. „Les „ *Parsciotb* ou grandes Sections de la „ Genese sont au nombre de 12. „ Celles qu'on nomme *Sedarim* ou „ *Ordres*, sont au nombre de 43. Il „ y a 1534. versets, 20713. mots, „ 78100. lettres; & le milieu de ce „ Livre est dans ces paroles du Chapitre 27. Verset 41. *Ve al harveka*

Thalmud, Traité Kidus. *P. Morin.* *R. Jacob, El. Lev.*

 „ *tibie.*

„ *tibie*. Il y a cinq points. (Ce sont de „ petits points qu'on peint au dessus „ de certaines lettres, & dont Saint „ Jerôme a fait mention.) L'Exode „ contient 11. *parscioth*, 33. *sedarim*, „ 1209. versets, 63467. lettres; & „ le milieu du Livre est dans ces „ mots du Chapitre 22. Verset 28. „ *Elohim lo tekallel*. Il y a dans le Le- „ vitique 10. *parsciotb*, 25. *sedarim*, „ 859. versets, 11902. mots, „ 44989. lettres; & le milieu est „ dans ces mots du Chapitre 15. „ Verset 7. *Ve bannogea bibesar*. Il „ y a dans le Livre des Nombres dix „ *parsciotb*, 33. *sedarim*, 1288. ver- „ sets, 16707. mots, 62529. lettres; „ le milieu du Livre est dans ces „ mots du Chapitre 17. Vers. 4. „ *Ve baia haisc ascer ebebar*. On „ compte dans le Deuteronome 10. „ *parsciotb*, 31. *sedarim*, 9055. ver- „ sets, 16394. mots, 54892. lettres; „ & le milieu du Livre est dans ces „ mots du Chapitre 17. Verset 10. „ *Ve ascita al pi badavar*.

Hieron. quæst. Hebr. in Genes.

Je laisse maintenant à examiner à ceux qui en auront le loisir, si cette supputation des lettres qui sont dans les Livres de la Loi, est juste. On a déja remarqué, que le nombre des lettres de la Genese, qu'on a rapporté à la fin des grandes Bibles de Venise & de Basle, ne peut être vrai, parce qu'il n'est que de 4395. mais celui que nous avons produit est beaucoup plus grand. Je n'ai point trouvé le dénombrement des lettres qui sont dans les autres Livres de l'Ecriture; peut-être n'a-t-il pas été fait. Quoi qu'il en soit, cette partie de la Massore est peu considerable; & si les Juifs n'avoient pas compté d'une autre maniere les lettres de l'Exemplaire Hebreu, ils n'auroient pas raison de donner à la Massore la qualité de *Saieg la tora*, *baye de la Loi*. De-plus, quand il seroit vrai qu'ils eussent compté toutes les lettres du Texte Hebreu, & que le même compte se trouvast encore aujourdhui, on n'en pourroit conclurre autre chose, sinon qu'ils auroient compté les lettres de leurs Exemplaires: ce qui ne prescrit point de loi pour les autres Exemplaires, parce que les Massoretes n'avoient pas les veritables Originaux. Il n'y a cependant que le premier Original, sur lequel on se doive regler, d'autant que, comme l'on a déja remarqué ci-dessus, les Copistes ont pris la liberté d'ajoûter & de retrancher selon leur volonté un grand nombre de lettres; & partant la supputation qu'on auroit faite de ces lettres sur des Copies de cette nature, ne peut apporter aucune utilité. A quoi l'on doit ajoûter, que ce même dénombrement s'observoit autrefois dans les Livres Grecs & Latins, comme nous le justifierons plus bas; & partant il n'y a rien de divin ni d'extraordinaire dans la Massore ou Critique des Juifs.

On ne doit pas aussi pour les mêmes raisons ajoûter foi, comme à une regle infaillible, à cette grande exactitude avec laquelle les Massoretes ont marqué combien de fois les lettres Vau, Jod & les autres qui tenoient lieu de voyelles, étoient dans le Texte; combien de fois, par exemple, un tel mot étoit écrit avec la lettre Vau, ou sans Vau: ce qu'ils ont nommé des mots pleins

ou entiers, & des mots defectueux. Ils les appellent pleins, quand ils sont écrits avec ces anciennes voyelles; & defectueux, quand elles n'y sont point. Cela seroit bon, si ce nombre avoit été fait sur les Originaux, & non pas sur des copies peu exactes. Outre que les meilleurs Exemplaires Espagnols que j'ai consultés sur cette matiere, ne conviennent ni entre eux, ni avec la Massore. Je sçai que les Juifs prétendent que toutes les varietés des autres Exemplaires doivent être reglées par ceux de la Massore: mais ils doivent prouver auparavant, que les Exemplaires des Massoretes tiennent lieu de veritables Originaux; & alors on se rendra à leurs raisons.

Les Copies du Texte Hebreu étoient fort differentes pour ces sortes de lettres avant la correction de la Massore: d'où pourroit donc venir cette prétenduë infaillibilité de l'Exemplaire des Massoretes? On demeure d'accord, qu'ils étoient sçavans dans la Langue Hebraïque, & exercés dans la Critique de l'Ecriture; mais ils n'ont pas été pour cela infaillibles. Saint Jerôme remarque dans son Commentaire sur Isaïe, que les Septante ont traduit un mot Hebreu, *les Rois*, au-lieu qu'ils devoient traduire *les Anges*; puis il ajoûte, que ces Interpretes ont été trompés, à-cause de la lettre Aleph, c'est-à-dire, qu'ils ont lû le mot Hebreu sans cette lettre, qui étoit cependant dans son Exemplaire Hebreu. Mais comme l'Exemplaire Hebreu de Saint Jerôme n'a pû prescrire aucune loi aux Interpretes qui ont été avant lui; de-même ceux de la Massore ne peuvent point être la regle infaillible de tous les autres Exemplaires. Leur Critique sert seulement pour nous avertir des varietés; & alors on doit examiner selon les loix de la Critique, quelle Leçon est la meilleure. Nous jugerons de la même maniere de ces autres regles de la Massore, *L'Aleph est superflu en cet endroit, le Vau est superflu, le Jod est superflu*, &c. Il ne les faut pas toûjours croire, puis qu'ils se trompent quelquefois, & que les Exemplaires dont se sont servis les anciens Interpretes, combatent souvent leurs Observations.

Hieron. in Isajam, Cap. 14.

Comme Buxtorfe, le P. Morin, Louis Cappelle & quelques autres Auteurs ont traité des parties dont la Massore est composée, je ne m'arrêterai point à en faire un long détail, me contentant de rapporter seulement le plus necessaire, & d'ajoûter en même tems quelques reflexions, qui seront beaucoup plus utiles qu'un dénombrement ennuyeux de minuties. Les Massoretes ont nommé *Keri* & *Cetib*, les diverses Leçons des Exemplaires. *Keri* est la même chose que χάφι parmi les Grammairiens Grecs. Quand on voit ce mot qui est designé par la lettre Koph, aux marges du Texte de la Bible, il y a une diverse Leçon, & selon le jugement des Massoretes, il ne faut pas suivre celle qui est écrite dans le Texte, & qu'on a nommée pour cette raison *Cetib, écrite*, mais plûtôt celle qui est écrite à la marge, & qui est le *Keri* ou le χάφι des Grecs. Je ne croi pourtant pas qu'on doive toûjours suivre l'observation de la Massore, principalement quand les

Buxtorfe. Morin. Capp.

les Massoretes ne conviennent point avec les anciens Interpretes; mais on examinera ces differentes Leçons, & on retiendra dans le Texte celle qui paroîtra faire un meilleur sens. On corrigera de-plus le même Texte en beaucoup d'endroits où les Massoretes ont conservé avec trop de scrupule l'ancienne Leçon, bien qu'ils fussent convaincus, que ce fussent manifestement des erreurs de Copiste.

En suivant cette methode, on diminuera une grande partie de ces *Keri* & *Cetib*, ou diverses Leçons, bien-loin de les multiplier, comme ont fait le P. Morin & Cappelle sur differentes Editions de la Bible qu'ils ont consultées. Lors qu'il est évident que la diverse Leçon ne consiste que dans une erreur de Copiste dont on ne peut pas douter, il est alors ridicule de conserver l'erreur dans le Texte, & de mettre en marge la veritable Leçon. C'est neanmoins ce que les Massoretes ont observé en beaucoup d'endroits: mais il ne faut pas les imiter dans leur exactitude; outre qu'en lisant de tres-bons Exemplaires manuscrits, je n'y ai pas rencontré la troisiéme partie de ces *Keri* & *Cetib* qui sont dans l'Exemplaire de la Massore. Comme la plus-part des Juifs se sont imaginés qu'Esdras étoit l'auteur des *Keri* & *Cetib*, ils n'ont osé corriger dans le Texte des erreurs manifestes, qu'il étoit neanmoins aisé de rétablir. Leur scrupule étant mal-fondé, nous ne devons pas les imiter; mais on corrigera selon l'usage ordinaire de la Critique, les erreurs evidentes des Copistes, & on conservera seulement les veritables varietés, en mettant dans le Texte la Leçon qu'on croira être la meilleure, & marquant les autres à la marge.

P. Morin. Capp.

Voilà l'origine des *Keri* & *Cetib*, ou diverses Leçons de la Massore, & en même tems le jugement qu'on en doit faire. On raisonnera aussi de la même maniere de ce qu'on appelle *Sevirin, Conjectures*, parce qu'il arrive assez souvent, que ces conjectures sont en-effet des varietés de Leçon, qui sont même quelquefois confirmées par les Exemplaires des anciens Interpretes; & ainsi la Critique des Juifs sur ce sujet s'accorde avec les anciennes Traductions.

Il y a une autre superstition dans l'Exemplaire Hebreu d'aujourdhui, & dont les Juifs ont cherché en-suite des raisons mysterieuses à leur ordinaire. On voit en quelques endroits du Texte de petits espaces vüides, où l'on n'a marqué que les points avec lesquels on lit les mots, sans que ces mots soient écrits; on les a seulement mis à la marge avec cette observation, *Keri ve lo Cetib*, c'est-à-dire, qu'on les doit lire, bien qu'ils ne soient point écrits. Cependant, en consultant de vieux Manuscrits, j'ai trouvé la plus-part de ces mots écrits tout-au-long dans le Texte. Aussi n'y a-t-il point de doute, qu'il ne les y faille rétablir, puis qu'ils sont necessaires pour former un sens, & qu'il n'y a que la superstition des Juifs qui les en ait pû bannir. Lors qu'il s'agit de Critique, on ne doit pas s'arrêter aux scrupules des Juifs, qui sous prétexte de respect pour les Livres Sacrés, y ont introduit des superstitions ridicules;

dicules; comme quand ils marquent aux marges du Texte, *Cetib ve lo Keri*, pour montrer que ce qui est écrit ne doit point être lû.

Le zele que les Juifs font paroître pour la conservation du Texte de la Bible, est assurément digne de loüange: mais quand ce zele degenere en superstition, les Chrêtiens ne doivent pas alors les imiter. Ils ont crû respecter leur Texte, en ôtant de certains mots qui ne leur sembloient pas honnêtes: & ce qui fait qu'ils continuent d'imprimer leurs Bibles de cette maniere, c'est qu'ils prétendent que les Prophetes même ont retranché du Texte ces mots peu honnêtes. Il est cependant aisé de juger, que cela ne peut venir que de quelques Docteurs zelés; & les Rabbins en-suite, qui ont voulu autoriser ce changement, l'ont attribué à Esdras, ou à quelques autres Ecrivains inspirés de Dieu.

Nous devons aussi mettre parmi les superstitions des Juifs, de certaines lettres du Texte Hebreu qui sont écrites extraordinairement; comme sont celles qu'on nomme grandes, parce qu'elles sont en-effet plus grandes que les autres; & celles qu'on appelle petites, qui sont aussi plus petites que le reste. Il y en a de-plus quelques-unes qu'on nomme renversées, & d'autres suspenduës, à-cause de leurs figures. Les Juifs ne manquent pas de donner des raisons de toutes ces extravagances; & bien *Buxtorfe.* que Buxtorfe n'ajoûte pas foi à leurs raisons, il croit neanmoins qu'ils en ont eu autrefois de veritables, que nous ignorons présentement. Il est beaucoup plus naturel de dire, que ces lettres extraordinaires tirent leur origine de ce que les Copistes n'ont pas toûjours écrit également leurs lettres, & que sans y faire reflexion, il s'en est trouvé de plus grandes, de plus petites, & d'autres un tant soit peu plus élevées, ou même renversées. Ce qui dans le commencement n'est arrivé que par un pur hazard, est devenu dans la suite du tems mysterieux parmi les Juifs, qui se plaisent à inventer des raisons subtiles sur toutes sortes de choses. Il y a aussi de l'apparence, qu'ils ont formé exprés de certaines lettres plus grandes que les autres au commencement des Livres, comme l'Aleph qui est la premiere lettre des Paralipomenes, & le Beth qui est à la tête de la Genese. Il est vrai que ces sortes de lettres sont fort anciennes dans le Texte Hebreu; mais aussi n'est-ce pas d'aujourdhui que les Juifs s'appliquent serieusement à trouver des mysteres dans des minuties ridicules.

Sans avoir donc égard à la Massore, ni aux subtilités des Juifs, on écrira toutes les lettres du Texte Hebreu également; & de la même maniere qu'elles étoient au commencement. Les Exemplaires manuscrits que j'ai consultés sur cela, n'en marquent pas un si grand nombre que la Massore, & les lettres qu'on nomme suspenduës, n'y sont pas aussi si élevées au dessus des autres, que dans la plus-part des Bibles imprimées: ce qui prouve, que dans le commencement ce n'étoit qu'une faute tres-legere des Copistes, qu'on a en-suite fait passer pour un myste-

re;



re ; & pour rendre le myſtere plus grand, on a élevé davantage ces lettres. Il en eſt de-même des lettres renverſées & des autres lettres extraordinaires. Il y a de l'apparence que quelques Chefs d'Ecoles ou Academies, un peu trop ſubtils, ont été les auteurs de ces rafinemens, & que les particuliers les ont en-ſuite peints dans leurs Exemplaires.

Les Docteurs Juifs qui ont gouverné de celebres Academies, ſe ſont appliqués à rendre leurs Exemplaires de la Bible les plus exacts qu'il leur a été poſſible, & les autres Juifs ſe ſont reglés ſur les Exemplaires de leurs Maîtres : ainſi les plus grandes extravagances appuyées ſur l'autorité de quelques fameux Docteurs, ont pû ſe communiquer facilement à tout le reſte des Juifs. Je m'étonne qu'il y ait des Chrêtiens qui ayent de la veneration pour ces rêveries, & qui croyent qu'une Bible Hebraïque ne ſeroit pas exacte, ſi on ne l'imprimoit avec toutes les ſuperſtitions que nous venons de marquer. Ce qui étoit dans les commencemens un defaut, eſt devenu avec le tems une perfection, & les ſuperſtitieux ont trouvé de la Religion dans l'erreur.

Nous devons faire un ſemblable jugement de certains petits points qu'on met au deſſus de quelques lettres, & dont Saint Jerôme a fait mention, ſuivant en cela le genie des Juifs de ſon tems. Comme ces Docteurs ſe ſont toûjours appliqués aux allegories & à l'étude de la Cabbale, ils ont inventé un grand nombre de ſubtilités ſur leurs lettres ; & il eſt en-ſuite arrivé, que ce qui n'étoit alors qu'un jeu d'eſprit, a paſſé pour un grand myſtere. Quand les choſes ſont devenuës anciennes, on ſe contente de les admirer, ſans en rechercher l'origine.

Omnia poſt obitum fingit majora vetuſtas.

Un Copiſte aura laiſſé tomber par hazard au deſſus de quelque lettre une petite goute d'encre, dont il ſe ſera formé quelque point : un Juif en-ſuite ſuperſtitieux, qui eſt perſuadé que tout ce qui eſt dans l'Ecriture eſt myſtere, même juſqu'aux plus petits points, ne manque pas d'inventer des raiſons de ce prétendu myſtere. Auſſi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que les raiſons qui ſont dans les Livres des Rabbins, pour expliquer toutes les minuties dont nous venons de parler.

Il y dans la Maſſore une autre ſorte de Critique beaucoup plus conſiderable, qui conſiſte dans de certains eſpaces vuides que les Maſſoretes ont laiſſés, comme pour marquer que le Texte eſt defectueux, & qu'il faut y ajoûter quelques mots pour achever le ſens. Ces eſpaces vuides ſe trouvent dans les bons Exemplaires manuſcrits, auſſi-bien que dans les imprimés ; mais ils ne s'accordent pas tous en cela : & c'eſt ce qui me fait croire, que le nombre de ces eſpaces n'eſt pas fort certain, & qu'il n'eſt le plus ſouvent appuyé que ſur les conjectures des Docteurs Juifs qui ont fait la Critique du Texte. Leur regle priſe en general eſt utile, principalement quand on voit ces ſupplémens dans les anciennes Verſions,

ſions, comme il arrive quelquefois. Il ne faut pourtant pas s'en rapporter entierement aux anciens Interpretes, & croire que leurs Exemplaires ayent été plus complets en ces endroits-là. Mais on doit examiner, ſi toutes les anciennes Verſions conviennent dans leur complément; & alors ce ſera un grand préjugé contre les Exemplaires d'aujourdhui. Autrement, on pourra dire que les Traducteurs ont ajoûté à leurs Exemplaires pour faire un ſens plus parfait, d'autant qu'il arrive quelquefois que le ſtile de l'Ecriture eſt fort abregé, & que les Auteurs des Livres Sacrés ne s'expliquent point avec aſſez d'étenduë.

On peut auſſi mettre au nombre des diverſes Leçons, une autre partie de la Maſſore, qu'on appelle *Tikkun Sopherim, Correction des Scribes*; & l'on compte ordinairement dix-huit de ces ſortes de corrections. Si on les examine ſelon les loix de la Critique, & non pas ſelon les préjugés des Juifs & de quelques Chrêtiens, on trouvera que ce ſont de veritables varietés qui ont été remarquées par quelques Docteurs Juifs: de-ſorte qu'il ne faut point écouter ceux qui accuſent mal-à-propos les Juifs d'avoir corrompu à deſſein en ces lieux-là leurs Exemplaires. Bien qu'on ne ſçache pas le nom de ce Critiques, ni le tems auquel ils ont vécu, on ne peut cependant nier, que ces corrections n'ayent été faites veritablement par des Juifs qui avoient quelque autorité: & c'eſt pour cette raiſon que les autres Juifs en ont fait mention dans leurs Livres. Il y a de l'apparence, que ces obſervations Critiques ont été faites d'abord par quelque celebre Chef d'Academie, & qu'on les a appellées en-ſuite *Correction des Scribes*, parce qu'on a ignoré le nom de l'Auteur. Comme ces corrections ne ſont pas infaillibles, auſſi ne doit-on pas y déferer entierement. Enfin il y a encore une autre eſpece de Critique parmi les Juifs, qu'ils ont nommée *Itur Sopherim, Retranchement des Scribes:* & cette Critique conſiſte en cinq mots, d'où ils prétendent qu'il faut retrancher la lettre *Vau*, qui y eſt inutile: mais ſi l'on ôtoit cette lettre, qui ſignifie *&*, de tous les endroits du Texte Hebreu où elle paroit ſuperfluë, il en faudroit retrancher un bien plus grand nombre. Au-reſte, on remarquera qu'en parlant des Maſſoretes, nous avons en même tems rapporté quelques obſervations Critiques, ou diverſes Leçons qu'on ne peut attribuer aux veritables Maſſoretes, qui ont vécu aprés le Thalmud, puis qu'il eſt fait mention de quelques-unes dans le Thalmud.

CHAPITRE XXVII.

Des points & des accents qui ſont préſentement dans l'Exemplaire Hebreu de la Bible. En quel tems les points ont été inventés, & pourquoi les Caraites reçoivent les points. Autorité des points & des accents. Leur origine. Ce qu'il en faut croire.

La queſtion qui regarde les points & les accents qui ſont aujourdhui dans le Texte Hebreu de la Bible, a été traitée ſi doctement par

plusieurs sçavans Critiques, qu'il est inutile de nous étendre beaucoup sur cette matiere. Il suffit même d'avoir lû les Commentaires de Saint Jerôme sur l'Ecriture, pour être persuadé que de son tems les points qui servent maintenant de voyelles au Texte Hebreu, n'étoient point encore inventés. Neanmoins le sentiment commun des Juifs est, qu'Esdras & les Docteurs de la grande Assemblée qui se tint sous lui, sont les auteurs des points & des accens : mais ils se contentent de le dire, sans en apporter aucune preuve solide. Elias Levita, le plus sçavant de tous les Critiques Juifs, & qui s'est appliqué particulierement à l'étude de la Massore, n'a fait aucune difficulté de s'opposer en cela au sentiment commun de ses Docteurs. Loüis Cappelle, habile & judicieux Protestant, a épuisé entierement cette matiere, dans un Livre qui a été imprimé en Hollande sous le titre de *Arcanum punctationis revelatum.* Buxtorfe le fils a fait, à-la-verité, un Volume assez gros pour répondre au Livre de Cappelle : mais le peu de solidité qui paroit dans cette réponse, est une preuve suffisante de la nouveauté des points. Comme l'opinion de Buxtorfe est plus favorable aux principes de la Religion des Protestans, plusieurs d'entre eux l'ont embrassée sans l'examiner, bien qu'avant ce tems-là Luther, Zuingle & Calvin

Hieron.

El. Lev. in Massor. Hamass.

Lud. Capp.

Buxtorfe.

Luth. Zuing. Calv.

leurs Patriarches, eussent été d'un sentiment contraire. L'Auteur même de la premiere Version Françoise que ceux de Geneve ont faite sur le Texte Hebreu, prouve par quantité de raisons la nouveauté des points : & encore aujourdhui les plus judicieux Protestans préferent l'opinion de Cappelle à celle de Buxtorfe, comme on peut voir dans les Prolegomenes que Walton a mis au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

Robert Olivetan en sa Pref. sur la Vers. Franç. de la Bible.

Walton.

Il n'y a donc que de l'entestement & de l'illusion dans l'esprit de ceux qui croyent que les points sont aussi anciens que le Texte de l'Ecriture, ou qu'ils ont au-moins été inventés par Esdras. Comme la lecture de la Bible dépend en quelque façon de ces sortes de points, qui tiennent maintenant la place des voyelles, il semble qu'on ne pourra pas dire, que l'Ecriture Sainte soit entierement la Parole de Dieu, puis qu'une partie est de l'invention des hommes. Les plus zelés Protestans ont reconnu que ce principe étoit dangereux, & capable de détruire le principal fondement de leur Religion : mais il ne faut pas toûjours juger de la verité d'un fait par les mauvaises conséquences qu'on en peut tirer, sur tout quand on a des preuves évidentes sur cette matiere. Les Langues Orientales ont eu d'autres (ff) voyelles dans les commencemens, que ces points qui leur

(ff) Tous les Doctes ne tombent pas d'accord que les Langues Orientales ayent autrefois eu pour voyelles les lettres Aleph, Vau, Jod, bien que ce sentiment soit appuyé de St. Jerôme. George Amira, savant Maronite, a taché de faire voir le contraire dans sa Grammaire Syriaque imprimée à Rome. Neanmoins les Savantes

leur servent présentement de voyelles; & nous devons juger de la Langue Hebraïque par les Langues Arabe, Caldaïque & Syriaque, qui ont des voyelles independantes de ces points, aussi-bien que l'Hebreu. Mais comme ces premieres voyelles qui sont nées avec les Langues, ne limitoient pas assez la lecture, on a eu recours à de certaines marques qu'on a nommées points, afin de la fixer davantage. On ne peut lire les Commentaires de Saint Jerôme sur l'Ecriture Sainte, qu'on n'y voye ce que nous venons de dire touchant ces anciennes voyelles du Texte Hebreu, sur lesquelles on regloit la lecture avant l'invention de ces points.

Hieron.

Il semble que les Arabes soient les premiers auteurs de ces points-voyelles dont nous parlons, & que les Juifs les ayent en-suite imités en cela. On remarquera donc, que les Mahometans ne convenant pas entre eux touchant la maniere dont on devoit lire quelques mots de leur Alcoran, furent obligés d'inventer de certaines figures ou points, pour en arrêter entierement la lecture, & pour éviter les Schismes qui en pourroient naistre. Les Arabes cependant ne tombent pas d'accord entre eux du tems auquel les Grammairiens inventerent ces points: mais l'opinion la plus probable, est que cela arriva sous Omar troisiéme Caliphe: & l'on rapporte même sur ce sujet l'Histoire d'un certain Arabe, qui demanda une personne pour lui apprendre à lire l'Alcoran, & lequel lût en un endroit, *Que Dieu est retiré des Infideles & de son Prophete*; au-lieu qu'il falloit lire, *Que Dieu est retiré des Infideles, & son Prophete.* Cette diversité de lecture ne venoit que de l'absence des points, au défaut desquels on lisoit facilement une voyelle pour une autre: & il semble même, que si l'on n'avoit point d'égard au sens, la premiere Traduction seroit plus naturelle selon la Grammaire. Les Juifs ont aussi de semblables Histoires, d'où l'on peut prouver, que la lecture du Texte de la Bible étoit aussi fort incertaine avant l'invention des mêmes points. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Mahometans n'ont ajoûté des points à leur Alcoran, que vers le tems d'Omar; & de-plus, on montrera aisément, qu'avant ce tems-là les Juifs n'ont point eu de Grammairiens. A quoi l'on peut ajoûter, que les premiers Grammairiens Juifs ont tous écrit en Arabe, & qu'ainsi ils ont pris d'eux les points & les autres parties qui composent la Grammaire Hebraïque. Mais comme l'on ne se contente pas toûjours des premieres inventions, les Juifs augmenterent de beaucoup les points des Arabes, afin de marquer plus précisément la maniere de lire l'Hebreu de la Bible: & ce sont ces points qui reglent aujour-

Alcoran.

Omar.

dhui

baïtes ou Mandaites, dont on a parlé ci-dessus, semblent appuyer fortement cette premiere opinion, parce qu'ils n'escrivent point ces prétendües voyelles en les abregeant, comme les autres Peuples du Levant; mais à chaque consone est jointe une de ces mesmes voyelles, comme on le pratique dans le Grec & dans le Latin.

dhui la lecture du Texte Hebreu.

On doit cependant observer, que bien que les hommes soient les auteurs des points qui servent maintenant de voyelles au Texte de l'Ecriture, la lecture de ce Texte n'a pas pour cela dependu entierement d'eux; parce qu'ils ont seulement limité par le moyen de ces points, la lecture qui étoit déja reçûë & autorisée par l'usage. Quoi qu'il n'y eût point alors de points, & que les anciennes voyelles ne fussent pas suffisantes pour determiner tout-à-fait la maniere dont on devoit lire, on ne laissoit pas pourtant de lire l'Ecriture parmi les Juifs, principalement la Loi, & quelques autres Volumes dont on faisoit la lecture dans les Synagogues. *Origene.* Origene, comme nous avons déja remarqué, avoit mis tout le Texte Hebreu de la Bible en caracteres Grecs dans ses Hexaples. L'usage regloit alors ce que les points ont entierement fixé; & cet usage ne pouvoit venir que d'une Tradition ancienne. Les Docteurs Juifs, qu'on croit ordinairement être ceux de l'Ecole de Tiberiade, ne firent donc autre chose en inventant des points, que d'arrêter cette ancienne Tradition. Et les particuliers qui reconnurent bientost la commodité de ces points, les ajoûterent à leurs Exemplaires. Mais comme il étoit difficile d'apporter du changement aux Livres qui servoient aux usages publics, l'on n'introduisit point ces nouveaux points dans les Exemplaires qu'on lisoit dans les Synagogues. *Samarit.* De-plus, parce que les Samaritains n'avoient alors aucun commerce avec les Juifs, & que ces deux Sectes ont toûjours continué d'être ennemies; ils n'ont point reçû cette nouveauté dans leurs Exemplaires de la Loi.

Outre les raisons que nous venons d'apporter, pour montrer qu'on ne doit pas rejetter facilement les points, parce qu'ils sont appuyés sur la Tradition & sur un long usage, il y en a encore une autre à laquelle on ne fait point ordinairement reflexion. La Secte des Caraïtes, dont nous parlerons dans la suite, rejette toutes les fausses Traditions des Juifs comme des rêveries; & cependant elle reçoit les points des Massoretes, & suit la lecture d'aujourdhui avec la même exactitude que tous les autres Juifs: ce qui est une preuve assez évidente de la verité de la Tradition qui regarde les points. Louïs Cappelle ne rend pas assez de justice aux Juifs, quand il temoigne rejetter la Massore, parce qu'elle vient d'eux: au-contraire, on ne pourroit pas l'estimer, si elle venoit de quelques autres; d'autant qu'on ne peut apprendre la maniere d'écrire ou de prononcer une Langue, que de ceux qui ont l'usage de l'écrire & de la prononcer; & il n'y a pas d'apparence, que les Massoretes ayent ponctué les Livres de la Loi autrement qu'on les lisoit en ce tems-là dans les Synagogues. Il est vrai que l'Hebreu étoit alors une Langue morte & hors de l'usage commun: mais on ne laissoit pas pour cela de lire l'Ecriture dans les Synagogues & dans les Ecoles. Les Juifs ne pouvoient être suspects dans cette matiere, comme ils le pourroient être dans une autre où il s'agiroit de la créance. Aben Esra, sçavant

Lud. Capp. lib. 6. Crit. cap. 4.

Aben Esra.

sçavant Juif qui semble avoir crû contre l'opinion commune de ses Docteurs, que les Massoretes ont été les auteurs des points, veut seulement qu'ils ayent fixé ce qui étoit déja reçû par une longue Tradition. Les Juifs de Tiberiade, selon lui, ont lû & distingué le Texte Hebreu, de la même maniere qu'Esdras & les Senateurs de la grande Assemblée l'ont lû & distingué de leur tems. Il y a seulement cette difference entre les uns & les autres, que les derniers ont ajoûté des points & des accents, pour fixer entierement ce qui avoit été déja arrêté par les autres.

Cependant, quoi que cela soit vrai en general & pour l'ordinaire, on n'en doit pas conclurre, que la ponctuation de la Massore soit infaillible. Cette Tradition n'a pas été si constante, qu'il n'y soit arrivé quelque changement selon les tems & selon les lieux, avant que les points fussent inventés. Depuis même qu'ils ont été ajoûtés au Texte, il y a eu quelques diversités de Leçon, & l'on pourroit, ce semble, ponctuer mieux plusieurs endroits, principalement ceux qui paroissent irreguliers. Il ne le faut pourtant faire qu'avec de grandes précautions; parce que ces irregularités servent de preuves, pour montrer que les Massoretes ont ponctué conformément à la prononciation qui étoit en usage. Lors que ces irregularités se rencontreront, on examinera avec soin si elles ne viennent point des Copistes, & alors on pourra rétablir la Leçon qui paroist faire un meilleur sens.

Hieron. Dés le tems de Saint Jerôme, les Juifs étoient appliqués à lire & à écrire leurs Exemplaires de la maniere qu'il avoit été arrêté par la Tradition. Ce Pere remarque dans ses Questions sur la Genese sur le Chapitre 23. où le mot *Ephron* se trouve deux fois en un même Verset, que le premier est écrit avec la lettre Vau, qui tient lieu d'un *o*, & que le second est écrit sans la lettre Vau: ce qui est conforme à la Massore pour l'Ecriture, bien que Saint Jerôme prononce *Ephran* dans le second endroit, au-lieu d'*Ephron*. Cette reflexion de Saint Jerôme est une preuve manifeste, qu'avant même les Massoretes, les Juifs distinguoient les dictions qu'on nomme aujourdhui pleines ou entieres, c'est-à-dire, celles qui sont écrites tout-au-long avec leurs voyelles, de celles qu'on appelle defectueuses, parce qu'elles sont sans ces anciennes voyelles. La raison que Saint Jerôme apporte au même lieu touchant cette diversité d'écrire un même mot, fait assez voir que les Juifs cherchoient des mysteres dans des minuties. Il dit qu'on a ôté le Vau du second mot *Ephron*, aprés qu'il eut vendu son champ, pour montrer que sa vertu n'étoit pas parfaite. On remarquera que Saint Jerôme ne rapporte presque dans ce Livre, que ce qu'il avoit appris des Juifs, qui trouvoient des mysteres où il n'y en avoit point. *Hieron.*

Aben Esra, qui n'a pû souffrir les raisons allegoriques des anciens Juifs, attribuë ces diversités aux Copistes, qui ont ajoûté ou retranché assez souvent ces anciennes voyelles selon leur volonté. Mais les Juifs qui rafinent sur tout, ayant fait des myste- *Aben Esra, Préf. sur le Pentat.*

res de ce qui n'étoit arrivé que par un pur hazard, se sont appliqués à copier leurs Exemplaires avec plus d'exactitude, & les Massoretes ont pris la peine de marquer les mots de la maniere qu'ils étoient écrits;& l'on prétend aujourdhui que leurs regles sont infaillibles. Si l'on a recours à l'origine de ces diversités & de l'uniformité qui est maintenant dans les Exemplaires Hebreux, on en parlera tout-autrement. La Massore n'a été faite que sur des Copies qui avoient leurs defauts; & par consequent elle ne peut être considerée comme le premier Original sur lequel on doive se regler.

On n'aura pas aussi égard aux raisons allegoriques que les Juifs apportent de certaines ponctuations irregulieres; parce qu'elles ont été inventées par des Docteurs qui ont accoûtumé de rafiner sur toutes choses, pour faire paroître la subtilité de leur esprit. Ces sortes de raisons cependant ont été quelquefois la cause, qu'on a laissé dans le Texte Hebreu des ponctuations irregulieres, qu'il seroit à-propos de corriger. Mais comme dans toutes les Langues l'usage a autorisé plusieurs irregularités, on ne doit corriger celles qui sont dans la lecture du Texte Hebreu, que lors qu'on voit manifestement qu'il y a une erreur de Copiste, laquelle les Juifs ont conservée avec superstition. Si on fait reflexion sur quelques Observations de la Massore, on découvrira aisément que les subtilités ridicules des anciens Juifs y ont donné lieu: & de-plus, comme cet Ouvrage n'a pas été recueilli par les mêmes Docteurs, ni en un même tems, on y trouvera quelquefois des contradictions. Enfin la difficulté qu'il y a à l'entendre, l'a tellement fait negliger des Juifs, qu'il est presque impossible de le rétablir dans sa perfection.

Pour ce qui regarde les accents qui sont maintenant dans le Texte Hebreu de la Bible, on en doit juger de la même maniere que des points. Ils sont aussi l'ouvrage des Massoretes ou Critiques Juifs, qui les ont ajoûtés au Texte, de la même maniere que parmi les Grecs & les Latins on a mis dans les Livres des points & des virgules, pour distinguer les differentes parties du discours. Les Juifs, qui surpassent toutes les autres Nations en subtilités & en rafinemens, ne se sont pas contentés d'inventer des accents pour marquer les distinctions, ils en ont encore ajoûté d'autres pour la continuation du discours; comme si l'on ne voyoit pas suffisamment qu'il doit être continué, quand il n'y a rien qui l'arrête. Les Septante & les autres anciens Interpretes ne conviennent pas toûjours avec les Massoretes touchant ces sortes de distinctions; & nous ne sommes obligés de les suivre, qu'autant qu'elles s'accordent avec le sens. Si Esdras en étoit l'auteur, ou que la Tradition en eût été constante parmi les Juifs depuis ce tems-là, la Massore ne differeroit pas si souvent des anciens Interpretes. Les Docteurs de Tiberiade, qui sont les auteurs de ces accents, aussi-bien que des points, les ont mis, conformément à l'usage qui étoit reçû, principalement dans les Livres de la Loi & dans les autres Volumes qu'on lit dans les Synagogues. Cette continuation

tinuation de la lecture du Texte Hebreu, avec quelques distinctions, soit dans les Synagogues, ou dans les Ecoles, merite, à-la-verité, d'être considerée; mais on n'en doit pas faire une regle infaillible. Quand on separe dans ces sortes de matieres, la Tradition d'avec la raison, on tombe facilement dans l'erreur. On ne peut cependant nier, que les distinctions des Massoretes ne soient d'ordinaire assez justes, bien qu'elles ne soient pas, comme nous avons dit, infaillibles.

Il n'est pas necessaire de nous arrêter ici à remarquer les irregularités qui se trouvent dans les accents que les Massoretes ont ajoûtés au Texte de la Bible. Je dirai seulement, que bien que les Rabbins affectent de paroître n'ignorer rien de ce qui les regarde, ils n'ont pourtant jamais pû trouver les veritables raisons de ces irregularités; & ils sont même quelquefois obligés de confesser leur ignorance sur ce sujet. En-effet, si l'on suivoit exactement ces accents, de la maniere qu'ils sont marqués en plusieurs endroits, on mettroit des points & des virgules fort mal-à-propos; & ainsi l'on apporteroit une grande confusion au Texte Hebreu de la Bible. Nous avons déja remarqué ci-dessus, que ces mêmes accents servent aussi au Chant, & que c'est pour cette raison qu'ils l'accompagnent de quelques gestes de la teste. Enfin je passe sous silence plusieurs autres observations qu'on pourroit faire sur les differens offices de ces mêmes accents, afin de m'étendre plus au-long sur les distinctions des Versets du Texte Hebreu, qui sont aussi marqués par un accent qu'on nomme *Soph pasuc*, *fin du Verset*, & qui consiste en deux points qu'on met l'un sur l'autre.

CHAPITRE XXVIII.

De la distinction des Versets qui sont aujourdhui dans le Texte Hebreu de la Bible, & de quelques autres distinctions du même Texte, avec plusieurs éclaircissemens sur cette matiere.

OUtre les accents qui distinguent le Texte Hebreu de la Bible, de la même maniére que les points & les virgules distinguent le discours dans le Grec & le Latin, & dans les autres Langues de l'Europe, il y a une autre sorte d'accent parmi les Hebreux, qui coupe entierement le sens du Texte, & qui le partage en autant de Versets separés. Les Grammairiens Juifs ont nommé cet accent *Silluc*, *pause*, ou *Soph pasuc*, *fin du Verset*, & ils le marquent par deux points mis l'un sur l'autre. S'il est vrai, comme le prétendent la plus-part des Juifs, qu'il n'y ait aucune distinction dans la Bible qui ne vienne de Moïse ou d'Esdras, nous ne devons pas avoir moins de respect pour cette division, que pour les paroles mêmes du Texte Hebreu; les Interpretes ne pourront nullement s'en éloigner; & ce seroit une impieté manifeste, de la vouloir changer dans les endroits où l'on croiroit trouver un sens plus commode. Mais je croi qu'il y auroit de la superstition, à se soûmettre aveuglément & sans aucune raison à une chose qui

vient

vient purement des Grammairiens, dont les regles ne peuvent pas être infaillibles. Les Septante & les autres anciens Interpretes Grecs de la Bible, ni même Saint Jerôme, n'ont eu aucune connoissance de cette distinction de Versets, laquelle est l'ouvrage des Juifs Massoretes posterieurs au Thalmud, comme Elias Levita a osé l'assurer contre l'opinion commune de ses Docteurs. Il n'y a que des Protestans peu judicieux, ou ignorans, qui préferent cette distinction de Versets inventée par les Massoretes, aux autres distinctions qui sont appuyées sur le bon sens & sur les anciennes Traductions.

El Lev. Mass. Ham-mass. & dans son Liv. des Accents.

Il est donc necessaire de remarquer avec Elias Levita, que toute la Loi n'étoit autrefois, pour ainsi dire, qu'un seul Verset, ou même en quelque façon qu'un seul mot; parce qu'il n'y avoit en ces tems-là aucune distinction de Versets dans les Livres de Moïse, ni dans les autres Livres de la Bible. L'Ecriture a cela de commun avec tous les Livres Grecs & Latins, qui étoient aussi écrits sans aucune distinction, avant que les points & les virgules eussent été inventés par les Grammairiens. Les Docteurs Cabbalistes parmi les Juifs sont de ce même sentiment avec R. Moïse fils de Nahman: & il ne faut pas le rejetter comme une fiction de la Cabbale, puis qu'il se trouve appuyé sur un usage constant des mêmes Juifs, & qui a été toûjours continué depuis Moïse jusqu'à nôtre tems. J'entens parler de la coûtume qu'ils ont toûjours gardée, d'écrire les Exemplaires qu'on lit dans les Synagogues, sans ces sortes d'accents ou distinctions. Bien qu'ils lisent la Loi dans ces Exemplaires manuscrits où il n'y a aucune distinction de Versets, ils ne laissent pas de faire les pauses aux endroits où ils sont marqués dans les Livres qui servent à l'usage des particuliers, & où ils n'ont été introduits que pour une plus grande commodité.

El. Lev. Mass. Ham-mass. Préf. 3.

Rambam.

Je sçai que ceux qui prétendent que ces accents sont plus anciens que la Massore, opposent ordinairement l'autorité du Thalmud où il en est fait mention, principalement dans les Traités *Nedarim* & *Megilla*. Les Docteurs Thalmudistes attribuent l'invention des accents à Esdras & à la Grande Synagogue ou Assemblée à laquelle il présida, & ils appuyent leur opinion sur ces paroles de Nehemie, *Ils lûrent dans le Livre de la Loi de Dieu distinctement, & ils mirent le sens, & firent entendre la lecture.* Selon leur interpretation, par ces mots, *mirent le sens*, sont marqués les Versets; & par ces autres, *firent entendre la lecture*, les pauses des accents sont aussi marquées: & partant il y avoit dés ce tems-là des accents qui distinguoient le Texte en differents Versets. Dans un autre endroit du Thalmud, il est dit expressément qu'on ne distingue dans la Loi aucun Verset, que de la maniere que Moïse l'a distingué dans le commencement, quand il eut reçû de Dieu cette Loi; comme si dés le tems de Moïse on eût lû la Loi dans les Assemblées, de la même maniere que les Juifs la lisent encore présentement dans leurs Synagogues. La plus-part cependant des Rabbins ne

Thalmud, Traités Nedarim & Megilla.

Nehem. 8: 9.

Thalmud, Traité Nedarim.

Thalmud, Traité Megilla.

ne croyent pas que Moïse soit l'auteur des accents qu'on a inserés dans le Texte pour marquer les Versets : mais ils disent seulement, qu'Esdras les a ajoûtés au Texte selon la Tradition qu'il en avoit ; & ainsi qu'il ne fit en cela autre chose, que fixer la Tradition qui étoit venuë depuis Moïse jusqu'à lui.

Il semble même qu'il y avoit alors de grandes raisons d'inserer dans le Texte de la Loi ces marques de distinction, parce qu'il fut nécessaire d'interpreter au Peuple cette même Loi dans une Langue qu'il entendist. Et en-effet, il y avoit dans les Synagogues, comme nous verrons ailleurs, une personne qui lisoit un Verset de la Loi en Hebreu ; puis l'Interprete expliquoit au Peuple en langage Caldéen, qui étoit sa Langue maternelle, ce même Verset. Le Lecteur lisoit en-suite un autre Verset, que l'Interprete expliquoit de la même maniere ; & cela se continuoit ainsi, jusqu'à ce que la lecture fût achevée : mais on ne peut pas conclurre de là necessairement, qu'Esdras ait mis dans le Texte de la Bible les accents dont il est question ; puis que les plus sçavans Juifs demeurent d'accord, qu'avant Esdras on lisoit la Loi dans les Assemblées avec les mêmes distinctions de Versets, bien qu'ils n'eussent pas été encore inventés ; & partant on a aussi pû faire la même chose sous Esdras, & long-tems aprés lui, sans le secours de ces accents. On ne peut pas montrer qu'ils soient plus anciens que les Massoretes de Tiberiade, qui sont posterieurs au Thalmud ; & ils n'ont été de-plus inventés que pour la commodité des particuliers, qui les ont inserés dans leurs Bibles : au-lieu que dans les Exemplaires manuscrits destinés aux usages des Synagogues, on a toûjours retenu l'ancienne coûtume de les écrire sans points & sans accents.

On ne peut pourtant nier, que les auteurs de ces accents n'ayent suivi l'usage de leur tems, & qu'ils ne les ayent marqués selon la lecture qui s'observoit alors dans les Synagogues de leur Province : mais cet usage n'étoit pas fondé sur une Tradition constante, & qui n'eût pas varié, puis que la Traduction Grecque des Septante & les autres anciennes Versions, même celle de Saint Jerôme, qui s'étoit servi d'un sçavant Juif de l'Ecole de Tiberiade, ne la suivent pas entierement. Il est donc libre à un chacun en lisant le Texte de la Bible, de couper le sens, ou finir les Versets aux endroits qu'il jugera que le sens est meilleur, sans s'arrêter trop scrupuleusement aux distinctions des Massoretes, desquelles on ne doit pourtant point s'éloigner sans raison, parce qu'elles sont appuyées sur une Tradition qui est assez authentique, bien qu'elle ne soit pas infaillible. Plusieurs Juifs même, dont R. Aben Esra a fait mention, n'ont pas crû être obligés de suivre exactement ces sortes de distinctions Massoretiques, qu'ils ont quelquefois corrigées sous prétexte de trouver un meilleur sens. Il nomme entre autres, R. Moïse Cohen sçavant Grammairien, qui avoit pris la liberté de joindre quelques Versets de la Bible, autrement que

R. Aben Esra en son Livre Tjahut.

R. Moïse Cohen.

ceux qui les ont marqués ne les avoient joints, prétendant qu'ils s'étoient trompés en ces endroits-là. Le même Aben Esra, & la plus-part des autres Juifs deferent neanmoins entierement à ces accents, étant persuadés qu'Esdras en est l'auteur; bien qu'Aben Esra les lui attribuë rarement, & qu'il se serve ordinairement d'un terme general, quand il en parle, en le nommant simplement *l'Auteur des accents.*

Au-reste, on doit prendre garde à ne pas confondre les Versets des Livres Grecs & Latins, de la maniere qu'ils sont expliqués par les anciens Auteurs, avec ceux dont nous venons de parler. Ces derniers n'ont été inventés que pour lire & expliquer plus facilement le Texte de la Loi & des autres Livres Sacrés; au-lieu que les premiers marquoient seulement un certain nombre de mots: & ainsi en comptant ces Versets, on sçavoit exactement la grandeur de chaque Volume. Les Auteurs mettoient ordinairement à la fin de leurs Livres, le nombre des Versets qu'ils contenoient, afin d'empêcher qu'on n'y ajoûtât, ou qu'on n'en retranchât quelque chose.

Diogen. Laërt. C'est de cette maniere que Diogene Laërce dans les Vies des Philosophes, fait connoître les Livres de ces Anciens, en marquant le nombre des Versets dont ils étoient composés.

Hieron. Saint Jerôme parle aussi de la même façon des Ouvrages d'Origene & de quelques autres Peres, en disant qu'ils contiennent un certain nombre de Versets: & ce que nous devons principalement remarquer pour nôtre sujet, c'est qu'il fait souvent mention dans ses Préfaces & en d'autres endroits, des Versets de chaque Livre de la Bible; comme dans sa Préface sur le Livre de Job, où il observe qu'il manquoit sept ou huit cens Versets dans l'ancienne Version Latine de ce Livre. Les Samaritains & les Syriens marquent aussi quelquefois ces mêmes Versets à la fin de chaque Livre de l'Ecriture, chacun à leur maniere. La plus-part des Critiques, qui n'ont pas assez examiné la nature & les qualités de ces anciens Versets, que les Grecs & les Latins ajoûtoient ordinairement à la fin de leurs Livres, ont crû que les Versets qui sont marqués pour finir le sens, étoient long-tems avant Saint Jerôme. D'autre-part, comme Saint Jerôme témoigne être l'auteur de ces derniers Versets, principalement dans les Livres des Prophetes, le P. Morin, qui a traité assez au-long cette matiere, y a apporté beaucoup de confusion, en ne distinguant pas ces deux sortes de Versets, qui sont fort differens les uns des autres. *P. Morin. in Exercit. Bibl.*

On remarquera donc, que les Anciens ont nommé Verset, ce que les Grecs appelloient στίχος, & que nous appellons *ligne* dans nôtre Langue. Ils mesuroient la ligne par un certain nombre de mots: & ainsi, quand ils mettoient à la fin de leurs Ouvrages le nombre des Versets qu'ils contenoient, on sçavoit en même tems combien il y avoit de mots dans chaque Livre. Saint Augustin dans le Recueil qu'il a fait de plusieurs passages de l'Ecriture, auquel il a donné le nom de *Speculum*, fait souvent mention de ces Versets; *August. in Speculo.*

&

& l'on peut inferer de quelques-uns qu'il rapporte, qu'ils ne contenoient chacun que six mots. Le P. Morin, qui n'a pas fait assez de réfléxion sur cet Ouvrage de Saint Augustin, ni sur un Catalogue qu'il produit des Versets que les Anciens mettoient dans chaque Livre de la Bible, en infere que Saint Jerôme, qui est auteur, selon lui, de la distinction des Versets, ne convient nullement en cela avec les Massoretes. Il a crû que les Versets dont il est parlé dans le Livre de Saint Augustin & dans le Catalogue qu'il a rapporté, sont ceux mêmes que Saint Jerôme avoit inventés : au-lieu qu'il est évident, qu'il s'agit en ces endroits-là des anciens Versets, de la maniere qu'on les marquoit avant Saint Jerôme. Il est vrai que dans le Livre intitulé *Speculum*, attribué à Saint Augustin, les paroles de l'Ecriture sont citées selon la nouvelle Version Latine de Saint Jerôme sur l'Hebreu : mais celui qui a fait cette reformation, n'a apporté aucun changement à l'égard des Versets, qui y sont marqués selon l'ancienne methode. C'est aussi pour cette raison, que le Catalogue dont nous venons de parler, contient un bien plus grand nombre de Versets, que celui dont Saint Jerôme a été l'auteur : & si l'on compare les Versets qui ont été distingués par les Massoretes, avec ceux de Saint Jerôme, on trouvera que ce Pere n'est pas si éloigné des mêmes Massoretes, que le P. Morin l'a prétendu. On remarquera de-plus, que les Théologiens de Louvain, qui ont donné au Public une Edition des Ouvrages de Saint Augustin plus exacte que celles qui avoient précedé, ont laissé une grande confusion dans le Livre qu'il a écrit sous le nom de *Speculum*, dont nous venons de parler. Comme ils n'ont pas compris ce que le mot *Versus* signifie dans tout ce Traité, ils ont mis, *& pòst, tertius versus*; *& pòst, secundus versus*; *& pòst, quartus versus*; *& pòst, quintus versus* : au-lieu qu'on doit necessairement lire en ces endroits-là & en une infinité d'autres, *post tres versus*, *post duos versus*, *post quatuor versus*, *post quinque versus*, &c. St. Augustin n'a pas voulu marquer le second, troisiéme, quatriéme & cinquiéme Versets, mais ce qui suivoit immediatement aprés deux, ou trois, ou quatre, ou cinq Versets, ainsi qu'il paroit evidemment de plusieurs endroits de ce même Livre, où l'on a laissé ces mots de la maniere qu'ils doivent être écrits dans le Texte de Saint Augustin.

P. Morin.

Theologiens de Louvain.

Pour peu de reflexion qu'on fasse sur ce que nous venons d'observer touchant la nature des Versets que les Anciens marquoient ordinairement à la fin de leurs Livres, il sera aisé de conclure, qu'il n'y a que de la vanité & de la superstition dans toutes les loüanges que les Juifs donnent à leur Massore, comme si Moïse, ou au-moins Esdras en avoit été l'auteur. Ils n'ont rien fait en cela, qui n'ait été pratiqué long-tems auparavant par les autres Nations; & il est ridicule, de voir qu'il se trouve encore aujourdhui des Chrêtiens, principalement parmi les Protestans, qui respectent cette Massore comme si elle venoit de Dieu, & qui osent assurer avec les Juifs, qu'elle sert *de*

baye à l'Ecriture, parce qu'elle l'a conſervée entiere & exempte de toute corruption. Les Arabes ont auſſi une ſemblable Maſſore de leur Alcoran, qui a été inventée par les Critiques Mahometans à l'imitation des Grammairiens Grecs & Latins; & il y a même de l'apparence, que des Mahometans Arabes elle a paſſé aux Juifs qui vivoient parmi eux, d'où elle a été en-ſuite communiquée aux autres Juifs. On doit cependant remarquer, que les Verſets des Maſſoretes, qui ſont ajoûtés à la fin de chaque Livre de la Bible, ne peuvent pas faire connoître combien il y a de mots dans ces Livres; parce qu'ils ne ſont pas de la même nature que ces autres Verſets dont nous avons parlé ci-deſſus. Auſſi n'ont-ils été inventés qu'à l'occaſion de la lecture des Livres de la Loi qui ſe fait dans les Synagogues, & on les a trouvés utiles pour ſçavoir les endroits où l'on devoit s'arrêter en liſant. Ce qui n'empêche pas, que les Juifs n'ayent eu l'uſage de ces autres Verſets que les Grecs ont nommé ϛίχ☉, & qui dans les commencemens n'étoient autre choſe que la ligne, comme nous avons déja remarqué. Ils lui ont donné le nom de *Sitta*, qui ſignifie auſſi *Ligne* ou *Ordre*, de la même maniere que le mot Grec ϛίχ☉, & le mot Latin *Verſus*. Les Juifs par le moyen de ces Verſets ou lignes, peuvent compter en un moment combien il y a de lettres dans chaque Livre de la Loi; car chaque page ou colonne du rouleau où ils décrivent leurs Exemplaires, devoit contenir un certain nombre de lignes, & dans chaque ligne il y avoit trente lettres; & partant on ſçait en peu de tems combien il y a de lettres dans tout le Pentateuque. Il n'y a donc rien de divin dans la Maſſore des Juifs: mais comme ils ſurpaſſent en ſubtilités & rafinemens toutes les autres Nations du monde, auſſi ont-ils ajoûté à leur Critique ou Maſſore une infinité de minuties; & ayant ignoré en-ſuite l'origine de cette Maſſore, ils ont recours, ſelon leur coûtume, à la Montagne Sinaï & à la grande Aſſemblée qui ſe tint ſous Eſdras.

Les mots *Sitta*, dont les Maſſoretes ſe ſont ſervis, & ϛίχ☉, que les Grecs ont pris de l'art militaire, ne ſignifient pas ſeulement une ligne ou un ſimple rang de lettres, mais on les étend auſſi à un rang ou ordre compoſé de pluſieurs lignes, qui ſont les Verſets & les Sections. C'eſt en ce ſens que Heſychius de Jeruſalem a autrefois publié un Livre ſous le nom de ϛιχηρὸν ιβ' Προφητῶν, *Diſtinction ou partage des douze Prophetes en differens ordres ou ſections:* ce qui s'obſervoit dans les Livres Sacrés pour un plus grand éclairciſſement, comme le remarque le même Heſychius. Il ſemble neanmoins, que cela n'ait été d'abord en uſage qu'à l'égard du Livre de Job, des Pſeaumes, des Proverbes, de l'Eccleſiaſte & du Cantique des Cantiques; parce que ces cinq Livres étant compoſés en Vers, ou au-moins en Sentences coupées, on a pris occaſion de les écrire à la maniere des Vers. En-effet, je les ai trouvés écrits dans de bons Exemplaires manuſcrits de la Bible, en forme de Vers ſeparés les uns des autres; & il ſe peut faire, *Heſych. de Jeruſ.*

que

que les Grecs ayent imité en cela les Juifs, & qu'ils ayent donné le nom de στιχήρεις à ces Livres, pour les distinguer des autres. Saint Cyrille de Jerusalem & Saint Epiphane font mention de ces cinq Livres sous le titre des cinq στιχήρεις, & le dernier ajoûte la Sagesse de Salomon & le Livre de Jesus fils de Sirac. Hesychius aura sans doute coupé les Livres des Prophetes de la même façon, à l'imitation de ces autres Livres: ce que Saint Jerôme témoigne aussi avoir fait le premier dans les mêmes Propheties, en les distinguant en Versets separés, pour s'accommoder à l'usage des Grammairiens Grecs & Latins, qui avoient introduit ces sortes de distinctions dans les Ouvrages des Orateurs. ***Nemo***, dit ce sçavant Pere, ***cùm Prophetas videns versibus esse descriptos metro, eos existimet apud Hebræos ligari, & aliquid simile habere de Psalmis & operibus Salomonis: sed quod in Demosthene & Tullio fieri solet, ut per cola scribantur & commata, qui utique prosâ, & non versibus, conscripserunt; nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus.***

Cyrill. de Jerus. Catech. 4.

Epiph. lib. de Pond.

Hieron. Pref. in Isaj.

Les Critiques Juifs ont surpassé en cela les Grecs & les Latins; car outre la distinction des Versets dont nous venons de parler, ils ont encore d'autres Sections plus grandes, qui apportent beaucoup de netteté à leurs Exemplaires Hebreux de la Bible. Premierement, ils en ont de grandes, qu'ils nomment *parsciotb* ou *divisions*, & qui répondent presque à ce que nous appellons présentement *Chapitre*, avec cette difference neanmoins, qu'ils n'écrivent pas ces *parsciotb* en forme de titre, comme nous marquons aujourdhui les Chapitres dans nos Livres. Ils se contentent seulement de laisser un espace vuide, & de commencer la Section à la ligne. Dans les Bibles imprimées, ces Chapitres ou Sections sont designés par la lettre *p*, qui est la premiere lettre du mot *Parasça*, & l'on en marque trois de cette maniere, P. P. P. Cependant dans la plus-part des bons Manuscrits que j'ai lûs, on laisse simplement un espace vuide; puis on reprend à la ligne, sans ajoûter aucune lettre en forme de titre. D'autres écrivent en marge vis-à-vis de la Section, le mot *Parasça*, pour montrer que c'est une nouvelle Section ou Chapitre; & ils n'ont même point donné d'autres noms aux Livres de la Loi, que ceux de ces Sections, qui la partagent toute entiere. Ils appellent, par exemple, *Beresçit* la premiere Section de la Genese, parce que ce Livre commence par ces mots *Beresçit*. Ils en comptent 53. dans le Pentateuque, & ils les accommodent à la lecture qu'ils font des Livres de la Loi tous les Samedis de l'année dans leurs Synagogues.

En second lieu, ils ont d'autres Sections plus petites, dont ils nomment les unes *Petuhot*, *ouvertes*, & les autres *Setumot*, *fermées*. Les premieres sont marquées par la lettre P. & les autres par un *Samec* ou la lettre S. J'ai même veu des Manuscrits, où les Copistes avoient écrit au-long en forme de titre & en d'autres caracteres, *Petuha* & *Setu-*

ma; & il y a de l'apparence, qu'au commencement ils appelloient *Petuha* ou *Section ouverte*, quand on laissoit un espace vuide, & qu'on écrivoit en-suite à la ligne: au-contraire la Section fermée étoit lors qu'on laissoit quelque vuide, & qu'on continuoit d'écrire dans la même ligne. Je passe sous silence une infinité de minuties qui regardent ces petites Sections, pour sçavoir, par exemple, la grandeur de chaque espace qu'on doit laisser vuide: car outre que cette exactitude me paroit superstitieuse, elle ne s'observe pas dans les Livres imprimés, ni même dans les Manuscrits qui servent à l'usage des particuliers, selon la rigueur des regles qui sont prescrites par les Docteurs Juifs sur ce sujet. Il n'y a que les Exemplaires destinés aux usages des Synagogues, où l'on suive exactement ces regles. R. Moïse & plusieurs autres Rabbins en ont parlé assez au-long dans leurs abregés du Thalmud, & ils ne conviennent pas même entre eux touchant la maniere dont on doit laisser un certain espace vuide pour marquer la Section. Nous pouvons dire avec plus de verité, que les Juifs en décrivant leurs Livres ont imité les Grecs & les Latins, qui ont separé les parties de leurs discours en periodes & en autres petites Sections pour la commodité de leurs Lecteurs. Les Juifs, qui trouvent des mysteres par tout, ont ajoûté en-suite sur la maniere de marquer ces Sections, quantité de subtilités & de rafinemens qui ne regardent que l'ornement de leurs Exemplaires. Ils ont même fait des Loix, où ils défendent d'écrire les Cantiques ou compositions en Vers, de la même façon que la Prose. Mais pour peu qu'on s'applique à rechercher l'origine de ces Loix, on trouvera qu'elles n'ont point d'autres auteurs que les Critiques & les Grammairiens, qui ont distingué le discours en plusieurs parties pour l'utilité particuliere des Lecteurs; & les Vers mêmes étoient écrits au commencement tout d'une suite & sans distinction, aussi-bien que la Prose.

Rambam, Traité du Livre de la Loi, chap. 8.

Il n'y a donc rien de singulier dans toutes ces distinctions qui sont aujourdhui dans le Texte Hebreu; si ce n'est que les Juifs les ont beaucoup étenduës, en voulant y trouver des mysteres cachés. On peut appeller avec eux ces moindres distinctions, *sedarim*, *ordres*, & avec les Grecs, στίχους, comme Hesychius de Jerusalem les a nommées.

On s'est d'abord contenté de marquer des points aux endroits où l'on a crû que le sens étoit fini; & comme le sens n'est pas toûjours achevé de la même maniere, l'on a inventé plusieurs sortes de points, qu'on peut appeller *distinctiones & subdistinctiones*. Cassiodore, qui a parlé judicieusement de ces divisions par le moyen des points, témoigne qu'elles apportent de grands éclaircissemens au Texte de l'Ecriture; & il ajoûte, qu'elles ont été principalement inventées, *pour delasser de tems en tems l'esprit des Lecteurs: Quas à majoribus nostris*, dit-il, *constat inventas, ut spiritus longâ dictione fatigatus, vires suas per spatia decreta resumeret.* Le même Cassiodore recom-

Cassiod. de Div. Lection. cap. 15.

recommande sur toutes choses à ceux qui décrivent les Livres Sacrés, d'observer exactement ces distinctions, à l'imitation de Saint Jerôme qui en étoit l'auteur; & il veut qu'on marque fidelement les points dans chaque Chapitre, d'autant que ces points tiennent en quelque façon lieu d'explication. *Ista siquidem positura seu puncta, quasi quadam via sunt sensuum, & lumina dictionum.*

Au-reste, bien que Cassiodore fasse mention des Chapitres, on ne doit pas s'imaginer que la Bible fust divisée en Chapitres, de la même maniere qu'elle est aujourdhui partagée. On demeure d'accord, que le Cardinal Hugo Religieux Dominicain a le premier inventé cette distinction de Chapitres, pour accommoder le Texte de l'Ecriture à la Concordance de la Bible, dont il est aussi l'auteur. Ce terme *Chapitre* ne signifie autre chose dans son origine, que Sommaire ou Abregé; & c'est ce que les Grecs ont appellé κεφάλαιον, & les Latins *Capitulum.* On mettoit ces Sommaires ou Chapitres à la tête de chaque Livre, en les designant par des lettres ou chiffres; & l'on mettoit aussi aux marges du Texte, ces mêmes lettres ou chiffres vis-à-vis des endroits où commençoit la Section, qui étoit marquée par un point & par un petit espace qu'on laissoit vuide pour indiquer la nouvelle Section. On ne peut rien trouver qui soit plus conforme aux Sections des Juifs desquelles nous avons parlé, que ces sortes de Sections qui ont été si long-tems en usage dans les Bibles Grecques & Latines, & qui étoient décrites avec exactitude; & partant il est aisé de juger, que les Juifs sont redevables des distinctions qui sont dans leurs Bibles, aussi-bien que les Chrêtiens, aux Grammairiens Grecs & Latins. Ce qu'on nommoit autrefois Chapitre, ne convenoit en rien avec les Sections ou Chapitres d'aujourdhui: mais pour rendre les Livres plus intelligibles, on s'avisa de faire de petits Abregés, & de mettre ces Abregés ou Sommaires, que les Grecs appellerent κεφάλαια, au commencement de chaque Livre. On en peut voir des exemples dans l'Edition du Nouveau Testament Grec imprimé à Venise en 1538. & dans celle de Robert Estienne, qui a été prise sur les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Cassiodore donne aussi le nom de Titre à ces Chapitres; & en-effet, on les confond quelquefois ensemble, parce que l'un & l'autre n'étoient que des Sommaires de ce qui étoit contenu dans les Sections. Il semble neanmoins, qu'il y ait cette difference entre Titre & Chapitre, qu'il y a entre le Titre general ou Inscription de la Section, & les Titres ou Sommaires plus particuliers de la même Section; de-sorte que le Titre est à l'égard des Chapitres, ce que τίτλος, qui a été pris du mot Latin *Titulus*, est à l'égard de ce que les Grecs ont nommé κεφάλαια. Mais c'est assez parlé de la distinction des Chapitres, dont nous traiterons plus particulierement dans la II. Partie de cette Critique, en expliquant de quelle maniere on partageoit autrefois les Livres du Nouveau Testament. *Cassiod.*

CHA-

CHAPITRE XXIX.

De la Secte des Juifs qu'on nomme Caraïtes. Les Caraïtes reçoivent de la même maniere que les autres Juifs, les vingt-quatre Livres de la Bible avec les points-voyelles & les accents. Divers éclaircissemens touchant cette Secte.

PLusieurs Auteurs ont parlé des Juifs Caraïtes d'une maniere à faire croire, que leurs Exemplaires de la Bible differoient beaucoup des Exemplaires Hebreux qui sont à l'usage des autres Juifs. Mais ceux qui ont avancé ce sentiment, n'ont jamais lû leurs Livres, où l'on voit manifestement qu'ils n'ont point d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux de la Massore. Ils reçoivent cette Massore à l'égard des points & des accents, de la même maniere qu'Aben Esra & Elias Levita Juifs Rabbanistes. Ils la considerent comme une Tradition bien fondée, & qui n'a point dépendu du caprice des hommes. Comme j'ai déja parlé ailleurs de cette Secte, qui est peu connuë aux Chrêtiens, & même à la plus-part des Juifs, je ne traiterai ici que ce qui regarde le Texte Hebreu de la Bible, afin que ni les Juifs ni les Chrestiens ne leur imposent plus à l'avenir sur ce sujet. *Aben Esra. El. Lev.*

Carai. Caraï, selon la remarque d'Elias Levita, signifie un homme sçavant & exercé dans l'étude de l'Ecriture Sainte: mais ce nom, qui au commencement étoit glorieux parmi les Juifs, leur est devenu odieux, depuis que quelques-uns qui eurent du mépris pour les Traditions, se distinguerent du corps des Juifs par ce mot de Caraï. Ceux de cette nouvelle Secte prétendirent faire voir par là, qu'ils avoient des sentimens de la Religion plus épurés que les autres, qu'ils accuserent d'avoir en quelque façon abandonné la Parole de Dieu, pour suivre les Glosses des Docteurs, dont tout le Thalmud est rempli. D'autre-part, les Juifs leur reprocherent d'être Saducéens, parce qu'en-effet ils les imitoient en ce qu'ils ne vouloient point recevoir les Traditions de leurs Peres. L'ignorance de l'Histoire & de la Chronologie où les Juifs ont toûjours été, a fait que dans la suite du tems on a confondu ces Caraïtes avec les anciens Saducéens, bien que la créance des uns & des autres soit fort differente. *El. Lev. in Tisbi.*

Scaliger, qui avoit aussi confondu en suivant les Juifs Rabbanistes, les Caraïtes avec les Saducéens, changea de sentiment, ayant appris que les Caraïtes qui demeuroient à (gg) Constantinople, differoient seulement des autres Juifs, en ce qu'ils étoient plus exacts qu'eux dans l'observation des Commandemens de la Loi, & qu'ils refusoient de se soû- *Jos. Scalig. Elench. Trib. cap. 2.*

(gg) *On ne voit presque plus de Juifs Caraïtes ou Juifs épurés dans tout le Levant, parce qu'ils sont devenus odieux aux autres Juifs, qui les haïssent d'une maniere qu'on ne peut pas concevoir: & comme ils sont en tres-petit nombre, ils sont aisément accablés.*

soûmettre à leurs Traditions. Mais le même Scaliger se trompe, lors qu'il assure sans aucun fondement, que les Caraïtes sont plus anciens que les Saducéens; & de-plus, que les Nazaréens, dont Saint Jerôme fait mention en parlant de leur Evangile qu'il avoit interpreté, étoient de veritables Caraïtes, qui avoient fait profession de la Religion Chrêtienne. Laissons là les conjectures mal-fondées de Scaliger, & voyons quels ont toûjours été les vrais sentimens de cette Secte, qui est maintenant en grande abômination parmi les autres Juifs.

Scalig. Elench. Trib. cap. 22.

Id. cap. 16.

Les Caraïtes conviennent pour ce qui regarde les points fondamentaux de la Religion avec les autres Juifs, & ils en different seulement pour quelques points de Discipline & pour les Traditions. Quelques Juifs modernes, qui ont examiné plus à-fond leurs sentimens, les ont distingués des Saducéens, ainsi qu'il paroit du Livre Juhasin, qui est un Recueil de plusieurs autres Livres, où il est traité des Genealogies & de diverses Histoires des Juifs. Le Rabbin qui a fait imprimer cette compilation, assure qu'il est manifeste, que les Saducéens ne sont point les mêmes que les Caraïtes d'aujourdhui, d'autant que ceux d'aujourdhui reconnoissent la recompense des bonnes œuvres, & la punition des méchantes en l'autre monde, & enfin la resurrection des corps. Ce qui est entierement opposé à la Doctrine des Saducéens.

Juhasin.

Leurs Livres sont en-effet remplis de belles maximes touchant la spiritualité des Anges, & l'immortalité de l'ame: leur Creance est beaucoup plus pure & plus éloignée de la superstition, que celle des Juifs Rabbanistes. Leon de Modene Rabbin de Venise, qui étoit aussi persuadé de cette verité, a distingué deux sortes de Caraïtes, pour concilier l'opinion commune des Juifs avec ce qui paroit à nos yeux. Il prétend que les Caraïtes d'aujourdhui se sont reformés; que pour ne se rendre pas odieux à toutes les autres Religions du monde, ils ont abandonné les vieux sentimens des Saducéens; que c'est pour cette raison qu'ils croyent l'immortalité de l'ame, le Paradis, l'Enfer & le Purgatoire; qu'enfin pour se rendre moins insupportables aux autres Juifs, ils ont reçû quelques-unes de leurs plus anciennes Traditions, bien qu'en-effet ils fussent dans les commencemens de veritables Saducéens.

Leo Mod. Histor. de gli riti Hebr.

Ce sentiment de Leon de Modene touchant les Caraïtes paroit assez raisonnable: mais comme il ne l'appuye d'aucunes preuves, il semble n'avoir eu autre dessein que de mettre à couvert l'ignorance de ses Docteurs. Il impose même aux Caraïtes, quand il dit que de tous les Livres de l'Ecriture ils ne reçoivent que le Pentateuque: en quoi il les confond mal-à-propos avec les Samaritains. Il se peut faire, à-la-verité, que l'opinion des Saducéens touchant les Traditions, ait donné occasion aux Auteurs du Caraïsme, de se separer du corps des autres Juifs, principalement lors que les Traditions s'accrûrent tellement, qu'on fit passer pour Traditions veritables, des contes inventés à plaisir.

Je ne croi pourtant pas, qu'on puisse montrer que les Caraïtes ayent jamais été de veritables Saducéens. Il n'y a pas plus de raison de confondre les Caraïtes avec les Saducéens, qu'avec les Samaritains; comme en-effet les Juifs les nomment quelquefois Samaritains. D'où ils ont ensuite crû, qu'ils ne recevoient que les cinq Livres de Moïse avec les Samaritains: & comme ces trois Sectes rejettent également les Traditions des autres Juifs, on leur a ensuite attribué les mêmes sentimens, & les Juifs soit par malice, ou par ignorance, leur ont imposé en une infinité de choses qu'il est aisé de refuter.

Rabbins. Si l'on fait reflexion sur les Histoires qui ont été écrites par les Rabbins, on trouvera que ceux qui ont parlé le plus exactement, n'ont rapporté l'origine du Caraïsme qu'au VIII. Siecle. Ils font Auteur de cette nouvelle Secte, un certain Juif nommé Anan, de la famille de David, qui vivoit sous la seconde generation des Docteurs qu'ils appellent *Geonim* ou *excellens*, & par consequent aprés la compilation entiere du Thalmud, vers le milieu du VIII. Siecle. Ce Rabbin n'ayant pas été élevé à la dignité de *Hannasci* ou Chef, & n'ayant pû de-plus obtenir la qualité de *Gaon* ou excellent, s'opposa à la Doctrine des Thalmudistes, & à leurs decisions, qui n'étoient appuyées que sur les Glosses de leurs Peres, & non pas sur la Parole de Dieu. Il eut des Sectateurs, & il composa en-suite des Livres contre les autres Juifs, qui les nommoient Saducéens, parce qu'ils renouvelloient cette ancienne Secte sur le point de la Tradition: c'est pourquoi il fut excommunié & condamné par le Senat Juif, comme un Sectateur des Saducéens, dont le parti avoit été fort diminué, selon la remarque de R. David Ganz. On donna aux Caraïtes le nom de Saducéens, de la même maniere que parmi nous on a appellé plusieurs Heretiques *Simoniens*, parce qu'ils étoient imitateurs de Simon le Magicien.

R. Anan.

Tsemah David, fol. 50.

Il n'y a donc point eu deux sortes de Caraïtes, comme l'affirme Leon de Modene, mais seulement ceux qui sont venus aprés le Recueil du Thalmud, & aprés que les Juifs Massoretes eurent mis les points & les accents dans le Texte de la Bible: & c'est pour cette raison, que les Caraïtes ne reçoivent pas seulement les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, mais même les points & les accents inventés par les Docteurs de Tiberiade. Quand ils se separerent des autres Juifs, la Massore étoit déja autorisée, & ils ne crûrent pas qu'il la fallust rejetter, puis qu'elle n'étoit point du nombre de ces Traditions mal-fondées. Selden, qui a lû quelques Ouvrages des Caraïtes, prétend qu'ils ne reçoivent aucune Tradition, si l'on prend ce mot de Tradition à la rigueur, bien qu'ils reçoivent les explications de leurs Peres, quand elles sont venuës jusqu'à eux sans aucune interruption. Mais cela me paroit trop subtil; car il est constant que les Caraïtes ne rejettent les Traditions des autres Juifs, que parce qu'ils ne les croyent pas de veritables Traditions. Aaron

Leo Modena.

Selden, ux. Hebr. cap. 3.

Juif

Aaron Caraïte. Juif Caraïte ne rejette que celles-là; & de-plus, l'Auteur du Livre intitulé Cozri, qui a mieux connu le sentiment des Caraïtes qu'aucun autre Juif Rabbaniste, suppose que les Caraïtes approuvent la Tradition qui regarde les points & les accents du Texte Hebreu; d'où il semble inferer, qu'ils devroient aussi reconnoître les autres Traditions qui appartiennent à l'explication de l'Ecriture.

Comme les Caraïtes établissent la raison pour un des principes de leur Religion, ils examinent avec application le Texte de l'Ecriture, & ce qu'on appelle Tradition, qui sont les deux autres principes sur lesquels ils se fondent. On peut dire plûtôt, qu'ils reçoivent l'Ecriture & la Tradition, aussi-bien que les autres Juifs; mais qu'ils font toûjours venir au secours leur raison, qui juge si les consequences qu'on tire de l'Ecriture suivent necessairement & immediatement, & si ce qu'on nommé Tradition est tel en-effet, & s'il n'a jamais été interrompu. C'est ce qu'ils nomment une Tradition constante, & en quelque façon hereditaire. Bien qu'ils conviennent tous dans leurs principes pris en general, ils ne sont pas cependant toûjours d'accord dans l'application de ces mêmes principes, & les nouveaux Caraïtes sont quelquefois opposés aux anciens. J'ai remarqué cette liberté de sentimens en lisant le *Aaron Caraïte.* Commentaire d'Aaron Caraïte sur le Pentateuque. Aussi est-il impossible, que des gens qui accordent tant à la raison dans les matieres de Religion, ne soient fort partagés entre eux. D'autre-part, on ne peut les blâmer de n'être pas faciles à recevoir indifferemment toutes sortes de Traditions, principalement celles des Juifs Rabbanistes ou Thalmudistes, qui n'ont la plus-part aucune apparence de fondement. *Rabbanistes.* Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer les sentimens particuliers des Caraïtes, & en quoi ils different des autres Juifs Rabbanistes, mais seulement ce qui regarde leur creance touchant les Livres Sacrés.

On ne peut pas douter, que les Caraïtes ne reçoivent, comme j'ai déja remarqué, tous les Livres de la Bible, de la même maniere que les autres Juifs Rabbanistes. Aaron *Aaron Car. en 1294.* fils de Joseph, celebre Juif Caraïte, qui a écrit plusieurs Livres, & entre autres un sçavant Commentaire sur la Loi, fait mention dans la Préface de ce Commentaire, des 24. Livres de la Bible, qui sont authentiques parmi ceux de sa Secte, aussi-bien que parmi les autres Juifs. Ce même Auteur recherche avec beaucoup d'application le sens literal du Texte: il s'attache exactement aux points & aux accents qui sont dans l'Exemplaire de la Massore. Quand il veut rendre raison du sens qu'il préfere, il a souvent recours à la Grammaire; & alors il fait mention du grand Patah, du petit Patah, du Holem, du Saruc, du Seva, du Hatephcames, & de toutes les autres minuties de cet art. Il parle aussi des accents, & il cite même quelquefois les Auteurs de la Massore, au jugement desquels il defere beaucoup, quand il se rencontre des diverses Leçons. En un mot, ce

Caraïte suit la Massore avec la même exactitude que les autres Juifs Rabbanistes Grammairiens. Hottinger se trompe, quand il attribuë aux Caraïtes d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux qui sont à l'usage des autres Juifs. Plusieurs autres Ecrivains ont été aussi dans la même erreur, & ont prononcé trop librement d'un fait qui leur étoit inconnu. Il est vrai que dans leurs Commentaires ils citent quelquefois le Texte de la Bible un peu autrement qu'il n'est en lui-même, & de-plus ils rapportent souvent les mots Hebreux écrits plus au-long & avec toutes leurs voyelles: mais ces citations sont plûtôt des explications du Texte, que le Texte même, & il suffit qu'ils reconnoissent n'avoir point d'autres Exemplaires que ceux des autres Juifs; outre que leur Schisme ne regarde que les Traditions, & non-pas le Texte de l'Ecriture, qu'ils ont conservé de la même maniere qu'il se trouva au tems de leur separation.

Hotting. Bibl. Orient. lib. 3.

Buxtorfe le fils, tout sçavant qu'il étoit dans la lecture des Livres Juifs, s'est aussi trompé dans le fait des Caraïtes: car il dit qu'autrefois ils ne differoient pas entre eux seulement quant à l'explication des passages de l'Ecriture, mais même quant à la lecture du Texte; & que cette diversité étoit considerable, parce qu'en rejettant les Traditions, ils refusoient aussi de recevoir les points, qui sont au nombre des Traditions. Mais Aaron Caraïte témoigne le contraire, & assure qu'ils ne rejettent que les Traditions mal-fondées. L'experience de-plus nous apprend, qu'ils approuvent les points & les accents de la Massore. Je sçai que le P. Morin expliquant un passage du Cozri, prétend que les Caraïtes ont crû que les points étoient d'autorité divine, & que par là ils s'exemptoient de recevoir aucune Tradition: mais il n'en apporte aucune preuve, & il est certain au-contraire, que les Caraïtes sont dans la même opinion qu'Aben Esra, touchant les points & les accents de la Massore, ainsi que je l'ai observé en lisant les Commentaires de R. Aaron Juif Caraïte.

Buxtorf. de antiq. punct.

Aaron Caraite.

P. Morin.

L'Auteur du Livre intitulé Cozri, suppose que la Loi a été donnée à Moïse sans points & sans accents, comme on la lit dans les Synagogues: puis il ajoûte, que si pour conserver ce Texte il a été besoin d'un si grand nombre de Traditions touchant les points, les accents & les autres choses qui ne regardent que le Texte pur de l'Ecriture, ces Traditions sont beaucoup plus necessaires pour l'explication des matieres qui y sont comprises. Cet Auteur veut prouver par là, que les Caraïtes ayant une fois reçû la Tradition des points & des accents, ne peuvent pas refuser de reconnoître aussi les Traditions qui régardent l'explication du Texte; & partant il suppose manifestement, que les Caraïtes n'ont point d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux dont se servent les Juifs Rabbanistes ou Thalmudistes. R. Muscato dans son Commentaire sur le Cozri, n'a pas entendu la force de ce raisonnement, quand il a écrit que les Caraïtes rejettent la Tradition qui appartient à la maniere de lire le Texte de l'Ecriture: & c'est ce qui a imposé

Cozri.

R. Muscato sur le Cozri.

Buxtorfe. sé à Buxtorfe, qui ne devoit pas dans un fait si important s'en rapporter à l'autorité d'un Rabbin. Pour ne pas tomber dans la même erreur, voyons plus particulierement la maniere dont les Caraïtes expliquent l'Ecriture.

Aaron Caraïte. Aaron Caraïte est si éloigné de mettre sans aucune necessité des diverses Leçons dans le Texte de l'Ecriture, qu'il ne peut souffrir les allegories & les jeux d'esprit de quelques Juifs Rabbanistes, qui en inventent pour trouver de nouveaux sens. *Rabbanistes.* Il remarque au commencement de la Genese, qu'il y a des Rabbins qui lisent *bada*, *finxit*, ou *mentitus est*, au-lieu de *bara*, *creavit*, en changeant le Resch en Daleth, à-cause de la ressemblance de ces deux lettres : ce qu'il condamne d'extravagance. Il fait la même chose à l'égard de ceux qui separent *bohu* en deux mots, comme si on lisoit *bo hu*; & il rejette de-plus toutes les diverses Leçons que quelques-uns introduisent dans l'Ecriture pour former un sens à leur fantaisie, n'en recevant point d'autres, que ceux qui font manifestement un meilleur sens. Il ne prétend pas neanmoins pour cela, qu'il faille changer quoi que ce soit dans le Texte, parce que cette liberté vient le plus souvent du genie de la Langue Hebraïque, & non-pas de la diversité des Exemplaires. Les Interpretes Juifs changent d'ordinaire une lettre en une autre pour trouver un sens, bien qu'ils ne changent rien dans le Texte. Ce qui pourroit tirer son origine de plus haut, parce que les anciens Copistes, comme l'on a montré ci-dessus, n'étoient pas fort exacts; de-sorte qu'il est permis encore aujourdhui pour l'explication du Texte, d'avoir recours à ces changemens.

Le même Auteur Caraïte observe exactement toutes les subtilités de Grammaire, & il se sert même souvent de l'autorité des Grammairiens Rabbanistes. Il marque quand un mot est écrit avec un certain point plûtôt qu'avec un autre, parce que cela contribuë à trouver le sens. Il dit, par exemple, que le mot *Helbehen* au Chap. 4. de la Genese, *Genes. 4. 4.* Vers. 4. est écrit avec un Tzere sous le Beth; d'où il conclut qu'il est au pluriel, quoi que la lettre Jod n'y soit point, laquelle est la marque ordinaire du pluriel. En parlant du mot *Laielah*, il observe à-cause de l'accent, que le Hé final est ajoûté, & qu'il n'est pas du corps du mot.

Au-reste, je ne me serois pas arrêté à ces subtilités de Grammaire, si je ne l'avois jugé necessaire pour convaincre tout le monde, que les Caraïtes suivent exactement les Exemplaires de la Massore, aussi-bien que les autres Juifs : & c'est ce qu'on doit supposer comme une verité constante, sans qu'il soit besoin que j'en produise d'autres preuves. Ils se mocquent, à-la-verité, de la plus-part des Traditions des Juifs, qu'ils nomment gens de Tradition; mais ils se soûmettent sans aucune difficulté à celle qui regarde les points & les accents inventés par les Juifs Massoretes, & même à toutes les autres Traditions qui leur paroissent raisonnables & bien fondées.

CHA-

CHAPITRE XXX.

Origine de la Grammaire parmi les Juifs. En quel tems elle a commencé. Son progrés. Catalogue des plus celebres Grammairiens Juifs.

APrés que les Juifs de Tiberiade eurent ajoûté les points & les accents au Texte de la Bible, les Docteurs des autres Ecoles commencerent à les imiter. Ils mirent ces points & ces accents dans leurs Exemplaires, que les particuliers décrivirent en-suite pour leur commodité. On ne suivoit alors que la Tradition, parce qu'on n'avoit point encore inventé d'art qui prescrivist des regles pour la maniere de marquer les points: mais les Arabes ayant fait des Grammaires pour perfectionner leur Langue, les Docteurs Juifs qui vivoient dans les lieux où la Langue Arabe étoit en usage, composerent aussi à leur imitation des Grammaires de la Langue Hebraïque; & c'est la raison pourquoi les premiers Grammairiens Juifs ont écrit leurs Livres en Arabe, & les Rabbins même qui ont écrit depuis ce tems-là des Grammaires en Hebreu de Rabbin, n'ont presque fait que traduire les mots Arabes en une autre Langue. Isaac Levita étoit tellement persuadé de ce sentiment, qu'il remonte quelquefois jusqu'aux premiers Grammairiens Juifs, pour connoître mieux la proprieté des termes qui sont en usage dans la Grammaire Hebraïque. Il prétend, par exemple, que ces premiers Grammairiens n'écrivoient pas le mot *Sceva* avec un Vau, comme l'on a fait depuis, mais avec un Beth, & qu'il vient de *Scou*, *redire*, étant la même chose que le *Giesma* des Arabes. Le P. Morin a rapporté aussi plusieurs exemples de cette conformité de la Langue Hebraïque avec l'Arabe, pour prouver que les Juifs ont pris des Arabes leur Grammaire; & il seroit aisé d'en produire un plus grand nombre: mais il n'est pas besoin de nous étendre plus au-long sur ce sujet; outre que nous verrons plus bas, que les Juifs ont entierement imité les Grammairiens-Arabes dans leur methode. Je me contenterai seulement de marquer ici le tems que la Grammaire a commencé parmi les Juifs.

Arabes Grammairiens.

Isaac Levita in Gramm. Hebr.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Quelques Auteurs ont crû que la Grammaire Hebraïque n'étoit gueres plus ancienne que de 600. ans, & ils s'appuyent pour cela sur l'autorité des Juifs, qui nomment ordinairement R. Juda Hiug de Fés, le premier des Grammairiens. Il est même écrit dans le Livre intitulé Juhasin, que ce Rabbin rétablit la Langue Hebraïque dans sa pureté, aprés que ceux qui étoient en exil l'avoient entierement oubliée. Elias Levita assure aussi, que la Grammaire n'étoit point en usage parmi ceux de sa Nation avant R. Juda, auquel, selon lui, succederent R. Jona & R. Saadias Gaon. Mais il se trompe, d'autant que Saadias Gaon est beaucoup plus ancien que R. Juda, & par consequent la Grammaire Hebraïque est long-tems avant lui. Le P. Morin, qui avoit suivi l'opinion commune, a changé de sentiment dans la seconde Partie de ses Exercitations

R. Juda Hiug.

Juhasin.

El. Lev.

RR. Jona, Saad. Gaon.

P. Morin.

tations de la Bible, aprés avoir lû un Catalogue manuscrit des Grammairiens Juifs, où Saadias est à la teste, & non-pas Juda Hiug. Il a neanmoins de la peine à concilier le titre de ce Catalogue avec le Catalogue même: car dans le titre l'Auteur dit qu'il va faire le denombrement de tous les Grammairiens Juifs depuis R. Juda Hiug jusqu'à son tems, c'est-à-dire depuis 730. ans; & cependant dans son Catalogue il nomme Saadias Gaon le premier de tous, & R. Juda n'y est que le sixiéme en ordre. Il y a de l'apparence, que le titre du Catalogue est d'un autre Auteur, qui étoit dans le sentiment commun touchant l'origine de la Grammaire Juive. Quoi qu'il en soit, il est certain par ce Catalogue même, que la Grammaire étoit en usage parmi les Juifs vers la fin du neuviéme siecle, ou au commencement du dixiéme, puis qu'il a été écrit en 1600. & qu'il comprend 730. ans; ce qui est assez conforme au tems que vivoit Saadias Gaon, qui étoit Chef d'une Ecole dans le territoire de Babylone en l'année 927. & les Livres qu'il a composés sur cette matiere, semblent supposer qu'on avoit déja quelque connoissance de la Grammaire.

R. Saad. Gaon. Tsemah David, fol. 51.

Il faut neanmoins avoüer, que les Grammairiens de ce tems-là étoient peu éclairés, & qu'ils ne pouvoient presque se defaire de certaines subtilités Cabbalistiques & d'autres jeux d'esprit qui étoient toute leur occupation. Ils n'étoient nullement exercés dans l'art de la Critique, laquelle ne s'accorde pas avec l'étude des allegories, qui étoient alors fort estimées. Aussi a-t-on negligé les Livres de ces premiers Grammairiens Juifs, qui n'avoient ni art, ni methode. Il semble même que ce soit pour cette raison, qu'on ait donné à R. Juda Hiug la qualité de premier Grammairien, parce qu'il est en effet le premier qui ait traité methodiquement cette matiere, & avec quelque penetration d'esprit. Peut-être est-ce aussi la raison pourquoi ce Rabbin nomme les Ouvrages des Grammairiens qui l'avoient précedé, *Cantiques* & *Paraboles*, d'autant qu'ils étoient obscurs, & qu'ils n'étoient point écrits d'un stile didactique. Nous produirons ici en abregé le Catalogue manuscrit dont nous venons de parler, parce que le P. Morin n'en a rapporté que quelques Extraits, & nous ajouterons en même tems les reflexions necessaires, afin qu'on puisse juger de l'origine & du progrés de la Grammaire parmi les Juifs.

R. Juda Hiug.

„ Saadias Haggaon, ou l'excellentissime, de Phitumée, a composé le Livre du Recueil, le Livre de la Langue Hebraïque, & le Livre de l'Elegance. Aprés lui suit un Auteur anonyme de Jerusalem, qui a composé huit Livres éclatans comme des Saphirs. Le troisiéme est R. Adonim ben Tamim de Babylone, qui a aussi fait un Recueil. Le quatriéme, R. Juda ben Karis, qui a écrit un Livre sur cette matiere. Le cinquiéme, R. Menahem ben Saruk Espagnol, qui en a aussi écrit un Livre. Le sixiéme, R. Adonim Levite surnommé Labrat Arabe de Fés, qui a composé plusieurs Livres sur la même matiere.

R. Saad. Gaon. *R. Adonim.* *R. Juda ben Karis.* *R. Menahem.* *R. Adonim Labrat.*

Le

R. Juda Hiug. „ Le ſeptiéme, R. Juda Hiug de Fés, „ lequel a ſurpaſſé tous les autres „ Grammairiens qui l'avoient précé- „ dé, & a écrit quatre Livres de „ Grammaire. Le huitiéme, R. R. Jona. „ Jona de Cordoüe ſurnommé Ben „ Gana, qui en a compoſé ſept Li- „ vres, dont le ſeptiéme eſt un Dic- R. Scelomo ben Gavirol. „ tionnaire. Le neuviéme, R. Sce- „ lomo ben Gavirol. Le dixiéme, R. Samuel. „ R. Samuël *Hannagid* de Cordoüe, „ qui a écrit un Livre de Grammaire „ intitulé *Richeſſes*. L'onziéme, R. Moïſe Cohen. „ Moïſe Cohen Eſpagnol ſurnom- „ mé Gekatilia de Cordoüe, lequel „ a ajoûté à la Grammaire pluſieurs „ choſes dont ceux qui l'avoient pré- „ cedé n'avoient eu aucune connoiſ- R. David. „ ſance. Le douziéme, David Eſpa- „ gnol de Grenade, qui a écrit un „ Livre intitulé *les Rois*. Le treizié- R. Juda ben Bileam. „ me, R. Juda ben Bileam de To- „ lede, qui a compoſé quelques Li- „ vres de Grammaire. Le quatorzié- R. Iſaac Jaſus. „ me, R. Iſaac ſurnommé Jaſus, „ qui a écrit un Livre intitulé *Liai-* R. Levi Altaban. „ *ſons*. Le quinziéme, R. Levi „ ſurnommé Altaban de Sarragoſſe, „ qui a compoſé un Livre ſous le ti- „ tre de *la Clef*. Le ſeiziéme, R. Aben Eſra. „ Abraham ben Eſra Eſpagnol, qui „ a ſurpaſſé tous les autres, tant en „ Livres qu'en capacité. Le dix-ſep- R. Jacob ben Eleazar. „ tiéme, R. Jacob ben Eleazar, qui „ a compoſé pluſieurs Livres de „ Grammaire, dont il y en a un in- „ titulé *le Parfait*. Le dix-huitiéme, R. Scelomo ben Abraham. „ R. Scelomo ben R. Abraham, qui „ a compoſé un Dictionnaire. Le „ dix-neuviéme, Joſeph Kimhi R. Joſeph Kimhi. „ Eſpagnol, qui a écrit pluſieurs Li- „ vres. Le vingtiéme, Moïſe Kimhi R. Moïſe Kimhi. „ fils de ce Joſeph, qui a compoſé „ un Livre intitulé *Introduction à la* „ *ſcience*. Le vingt-&-uniéme, R. „ David Kimhi frere de ce Moïſe, R. D. Kimhi. „ lequel David a compoſé le Miclol, „ ou une Grammaire, avec un Dic- „ tionnaire. Le vingt-deuxiéme, „ R. Joſeph ben Caſpi, qui a com- R. Joſeph ben Caſpi. „ poſé un Dictionnaire intitulé „ *Chaiſnes d'argent*. Le vingt-troiſié- „ me, R. Moïſe ben Hanneſcia, qui R. Moïſe ben Haneſcia. „ a auſſi compoſé un Dictionnaire. „ Le vingt-quatriéme, R. Joſeph, R. Joſeph. „ qui a écrit le Livre intitulé *Auteur* „ *de la Langue*. Le vingt-cinquiéme, „ R. Scemuël, excellent Gram- R. Scemuel. „ mairien, qui a compoſé pluſieurs „ Livres de Grammaire. Le vingt- „ ſixiéme, le tres-ſage R. Iſaac fils R. Iſaac, ou Ephod. „ de R. Moïſe, lequel Iſaac eſt Au- „ teur du Livre intitulé *l'Ouvrage* „ *d'Ephod*. Le vingt-ſeptiéme, R. R. Joſeph ben Jehaia. „ Joſeph ben Jehaia, qui a écrit plu- „ ſieurs Livres de Grammaire. Le „ vingt-huitiéme, un Anonyme, „ Auteur du Livre intitulé *la Porte* „ *des paroles*. Le vingt-neuviéme, „ R. David ben Jehaia Eſpagnol, qui R. David ben Jehaia. „ a compoſé un Livre intitulé *la Lan-* „ *gue des Sçavans*. Le trentiéme, „ le ſage Philoſophe R. Abraham R. Abraham Balmes. „ Balmes, Auteur du Livre intitulé „ *Poſſeſſion d'Abraham*. Le trente- „ &-uniéme, R. Joſeph, Auteur du R. Joſeph. „ Livre intitulé *le Maiſtre des verbes*. „ Le trente-deuxiéme, R. Samaria, R. Samaria. „ qui a compoſé pluſieurs Livres de „ Grammaire. Le trente-troiſiéme, „ R. Scelomo Sçarvit, Auteur du R. Scelomo Sçarvit. „ Livre intitulé *Deſir de Salomon*. Le „ trente-quatriéme, Elias Levita R. El. Lev. „ Grammairien Alleman, qui a com- „ poſé pluſieurs Ouvrages. Le tren- „ te-cinquiéme, R. Scelomo ben R. Scelomo ben

R. Ja-

R. Jacob Amoli. „ R. Jacob Amoli, qui a écrit un „ Livre de Grammaire, & un Dictionnaire intitulé *Chaisnes terminées.* Le trente-sixiéme, R. Tam ben Jehaia, grand Docteur & sçavant tant dans les arts que dans les „ Langues, & qui a excellé dans „ l'explication des racines de la Langue Hebraïque. Le trente-septiéme, R. Elisa ben R. Matathia, „ qui a composé un Livre intitulé „ *Bouclier de David.* Le trente-huitiéme, R. Emanuël, Auteur du Livre „ intitulé *Augmentation de grace.*

R. Tam ben Jehaia. *R. Elisa ben R. Matathia.* *R. Emanuel.*

Il est aisé de voir par ce Catalogue, que les premiers Grammairiens Juifs sont nés dans des païs où l'on parloit alors la Langue Arabe, soit à Babylone ou à Jerusalem, soit en Afrique, en Andalousie ou en Espagne. Leurs Ouvrages ont été premierement écrits en Arabe, puis traduits en Hebreu de Rabbin. Quelque recherche que j'aye pû faire, il m'a été impossible de trouver de ces sortes de Livres qui fussent plus anciens que R. Juda Hiug. On a negligé ceux qui l'ont précedé, parce qu'ils étoient peu exacts & peu methodiques. Aben Esra neanmoins, qui a aussi donné un Catalogue des Grammairiens Juifs qui avoient été avant lui, fait mention des Livres que R. Saadias Gaon a composés sur ce sujet, & les mêmes Livres sont de-plus cités par d'autres Juifs. Mais ses Commentaires sur l'Ecriture, & quelques autres Ouvrages qui nous restent de lui, prouvent evidemment qu'il étoit peu habile dans la Grammaire, & qu'il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à la Critique. La maniere dont il prétend expliquer à la lettre plusieurs mots de la Prophetie de Daniel, montre assez qu'il étoit rempli des subtilités ridicules des Cabbalistes. Par exemple, au Chapitre où nous lisons *pat bag*, il se sert de la Cabbale qu'on nomme Gematrie, en changeant la lettre Ghimel en Resch, comme s'il y avoit *pat bar, un manger pur.* Il interprete de la même maniere le nom propre *Avednego*, comme si on lisoit *Avednebo*, en changeant le Ghimel en Beth. Il change aussi par une autre methode le Zain en Tsade, l'Aleph en Ain, le Beth en Mem, & plusieurs autres lettres. La plus-part des etymologies qu'il apporte, sont pueriles & sans aucun fondement. Au-lieu d'attribuer aux Copistes l'absence de certaines lettres qui servoient autrefois de voyelles, il a recours aux raisons allegoriques; comme quand il dit, que le mot *Nebucadnezar* au Chapitre 2. de Daniel, est écrit sans Aleph, parce qu'il avoit été arrêté ce jour-là qu'il n'auroit plus le Royaume de Babylone. Voilà de quelle maniere il fait ses reflexions sur la Massore. Il a aussi écrit un Commentaire sur le Livre de la Creation, attribué à Abraham, où l'on ne voit que des jeux d'esprit & des fictions Cabbalistiques sur les lettres de l'Alphabet Hebreu.

Aben Esra au commenc. de Moznaim. *R. Saad. Gaon.*

Nous pouvons donc conclurre, qu'avant R. Juda Hiug, qui vivoit, selon la supputation des Rabbins, au commencement de l'onziéme siecle, les Juifs ont ignoré l'art de la Grammaire, bien que plusieurs d'entre eux eussent déja écrit sur cette matiere. C'est ce qui a fait dire à R. D. Kimhi, qu'avant le tems de R. Juda la Langue Hebraïque étoit dans une

R. Juda Hiug. *R. D. Kimhi en la Préf. de sa Gramm.*

étrange confusion, & que ce Rabbin s'est appliqué le premier à ôter cette confusion : aussi il l'appelle le Chef des Docteurs qui ont redressé la Langue. En-effet, si l'on compare l'ancienne prononciation de l'Hebreu avec celle d'aujourdhui, on y trouvera beaucoup de difference; & je ne doute point que les Grammairiens Juifs qui se sont reglés sur la Grammaire Arabe, n'ayent introduit plusieurs changemens tant dans la prononciation de l'Hebreu, que dans la maniere de l'écrire. Les voyes par lesquelles on a rétabli cette Langue ne sont pas si asseurées, qu'il n'y ait encore bien de l'incertitude : & afin qu'on en puisse mieux juger, j'ai crû qu'il étoit necessaire d'examiner plus en particulier les Livres des Grammairiens Juifs, afin de faire connoître par là l'inconstance de la Langue Hebraïque.

CHAPITRE XXXI.

Histoire des Grammairiens Juifs avec la discussion de leurs Livres, d'où l'on connoîtra l'origine & le progrés de la Grammaire Hebraïque, & en même tems son incertitude.

Bien que du tems des Septante & des autres anciens Interpretes, il y eust un certain usage d'expliquer le Texte Hebreu de la Bible, il n'y avoit pourtant point encore de Grammaire reduite en art. Les Rabbins prétendent avoir en cela un grand avantage par dessus les premiers Juifs, parce qu'ils sont capables par ce moyen de faire plusieurs reflexions sur la Langue Hebraïque, lesquelles ont été inconnuës à leurs Predecesseurs. Mais d'autre-part les regles que ces Grammairiens prescrivent, sont quelquefois si subtiles & si incertaines, qu'en beaucoup d'endroits je préfererois l'usage des Anciens à ces nouvelles regles. Ce qu'on pourra connoître plus aisément par la discussion que nous allons faire de leurs Livres.

Rabbins.

L'Auteur du Catalogue manuscrit, dont nous avons fait mention ci-dessus, attribuë à R. Juda Hiug quatre Livres de Grammaire dont il apporte les titres. R. D. Kimhi ne parle neanmoins que de deux; & dans la Préface qui est au commencement de la Grammaire de R. Jona, il est dit que R. Moïse fils de R. Samuël Cohen Gekatilia, a traduit de l'Arabe en Hebreu deux des Livres de Grammaire de R. Juda. J'ai lû une Grammaire manuscrite de ce Rabbin, où il imite entierement la methode des Grammairiens Arabes; & il dit d'abord que son dessein est de parler des lettres qui sont cachées & de celles qui sont ajoûtées : ce qu'il nomme en Hebreu, *otiothasseter vehammescec*, *literas occultationis & protractionis*. Le plus grand secret de la Langue Hebraïque consiste à sçavoir distinguer ces sortes de lettres, & à marquer précisément celles qui sont du corps des mots & celles qui n'en sont point. Or comme elles sont quelquefois cachées soit dans la prononciation, soit dans la maniere dont elles sont écrites, parce que les Copistes les ont souvent omises, R. Juda donne dans ce Livre des regles pour les découvrir. Ces regles convien-

R. Juda Hiug. *R. D. Kimhi.* *R. Jona.*

viennent principalement aux lettres qu'on nomme *Evi*, c'est-à-dire, à l'Aleph, au Vau & au Jod, lesquelles se suppriment aisément, ou se changent les unes aux autres; & alors, à-moins qu'on n'ait assez d'habileté pour les découvrir, on tombe dans l'erreur. R. Juda assûre que le secret de ces lettres est connu de peu de personnes, & il reprend en cela d'ignorance les Grammairiens qui l'avoient précedé. Il accuse même un excellent Grammairien de son tems, qui ne pouvoit reduire les mots à leurs racines, parce qu'il n'avoit pas la connoissance de ces regles. Mais toutes ces regles & plusieurs autres, qui ont été inventées depuis lui sur le même sujet, n'ont pas empêché que les Rabbins Grammairiens ne disputent encore aujourdhui de la racine de quantité de mots, & par conséquent de leur veritable signification. Leurs préceptes ne sont pas toûjours certains, & de-plus, les Exemplaires Hebreux dont ils se servent, different des anciens en beaucoup d'endroits; ce qui rend la lecture du Texte incertaine.

R. Juda Hiug.

Le même Rabbin met la lettre Hé, quand elle est à la fin des mots, parmi les lettres qu'on nomme *quiescentes* ou oisives; & il ajoûte qu'elle est alors à la place de l'Aleph. Cette regle tire son origine des anciens Juifs, qui ont confondu l'Aleph avec le Hé aprés le retour de Babylone. La Langue Caldéenne, qui devint leur Langue maternelle, employe ordinairement cette lettre Aleph à la fin des mots. J'ai même trouvé en lisant de tres-bons Exemplaires manuscrits de la Bible, que les anciens Copistes ont bien plus souvent confondu ces deux lettres, qu'il ne paroit par les Exemplaires imprimés.

Au-reste, R. Juda se conforme aux Grammairiens Arabes, en ne mettant pour fondement de la lecture, que les trois lettres Aleph, Vau & Jod, que les Juifs appellent pour cette raison, *Matres lectionis*. Ces lettres servoient de voyelles avant que les Juifs de Tiberiade eussent inventé les points; & encore aujourdhui les Arabes n'ont que trois points qui répondent à ces trois anciennes voyelles. Mais les Juifs en ont inventé un bien plus grand nombre, pour marquer plus précisément les differentes prononciations qui n'ont pas été assez distinguées par les Arabes.

R. Juda. *Arabes Gramm.*

Il semble neanmoins, que les Grammairiens Juifs ayent trop limité ces anciennes voyelles; puis que Saint Jerôme ne met pas seulement au nombre des voyelles l'Aleph, le Vau & le Jod, mais aussi le Hé, le Het & le Ain avec les Juifs de son tems.

Hieron.

Le même R. Juda a observé, que ces lettres que nous avons appellées anciennes voyelles, se perdent quelquefois, & qu'alors elles sont recompensées par un point nommé Dagesc, qui marque leur absence, & que de deux mots on n'en fait qu'un: ce qui est sans doute pris des Arabes, avec cette difference neanmoins, que les Arabes ne changent que la prononciation, & non-pas la maniere d'écrire; au-lieu que les Juifs ont reformé l'une & l'autre: ce qui fait quelquefois des diverses Leçons dans le Texte Hebreu.

R. Juda. Hiug.

Il ajoûte de-plus cette autre regle de Grammaire, que la coûtume des Hebreux est de changer l'Aleph en Hé, & que c'est pour cette raison qu'on a écrit *Ethabbar* par un Aleph, au-lieu de *Hithabbar* par un Hé; *Egealti* par un Aleph, au-lieu de *Higealti* par un Hé; *Estolalu* avec un Aleph, au-lieu de *Histolalu* avec un Hé; & *Ascem* avec un Aleph, au-lieu de *Hascem* avec un Hé. Il rapporte au même endroit plusieurs autres exemples de ce changement, qui est assez ordinaire dans l'Ecriture, & qui ne peut venir que des Copistes, qui ont confondu ces deux lettres, à-cause de la ressemblance de leur prononciation, principalement lors que les Juifs parloient la Langue Caldéenne au retour de leur captivité. Il produit aussi des exemples où l'Aleph est pour le Hé à la fin des mots; mais il n'est pas besoin de nous y arrêter. C'est assez de remarquer en general la methode que ce Rabbin a tenuë dans sa Grammaire, pour ôter, autant qu'il lui a été possible, cette grande confusion de lettres qui sont les unes pour les autres dans le Texte Hebreu. Peut-être auroit-il été plus à-propos de corriger ce Texte, & de rétablir l'ancienne Leçon selon le genie de la Langue Hebraïque. Il est certain que les premiers Auteurs des Livres Sacrés qui ont écrit avant la Captivité, ont parlé purement Hebreu, & non-pas Caldéen: & ainsi ce que R. Juda & les autres Grammairiens aprés lui ont nommé changement de lettres, est plus souvent une erreur de Copiste, qu'un changement qui soit singulier à la Langue Hebraïque.

Paralip. 20: 34. Isaj. 68. Psalm. 76. Jerem. 25.

Outre ces changemens, il rapporte des exemples du changement de la lettre Jod en Aleph, du Vau en Aleph, du Vau en Hé, & plusieurs autres semblables: puis il examine les Verbes qui commencent par ces sortes de lettres, & il explique en même tems tous les differens cas où cela peut tomber: il donne des raisons de la ponctuation, & de ce qui se prononce, & de ce qui ne se prononce point. Il suit entierement la methode des Grammairiens Arabes dans l'explication qu'il donne des changemens des lettres *Evi* l'une en l'autre, c'est-à-dire, de l'Aleph, du Vau & du Jod. S'il se trouve quelque irregularité de ponctuation, il la remarque exactement, en produisant l'endroit de l'Ecriture où elle est: & afin qu'on ne se trompe point, il reduit les mots à leurs racines. Par exemple, au Chap. 13. d'Isaïe, où est écrit *Jabellu* sans la lettre Aleph, il dit que ce mot est en la place de *Jabellu* avec un Aleph: puis il ajoûte cette remarque, qu'il y a des mots où la lettre Aleph se repose, & où elle est en même tems retranchée comme inutile, bien qu'elle soit du corps de ces mots. La liberté que les Copistes ont prise d'ajoûter ou d'ôter ces sortes de lettres, a apporté beaucoup de confusion dans le Texte Hebreu; de-sorte qu'il est necessaire de sçavoir ces régles, afin de prendre plûtôt garde au sens qu'à la maniere dont chaque mot est écrit. *Isaj. 13.*

R. Juda explique de-plus les changemens de la ponctuation qui viennent des accents. En un mot, il rend compte de toutes les minuties de Grammaire, comme du Sceva,

du Dagesc, du Hateph-Patah, &c. & aprés avoir examiné les Verbes qui commencent par un Aleph, il passe à ceux dont la premiere lettre est un Jod, & dit que les Docteurs de son tems ne sçachant pas cette partie de la Grammaire, sont tombés dans de tres-grandes erreurs. Il s'étend assez au-long sur leur ignorance & sur les raisons qu'ils en apportoient: d'où il est aisé de juger, combien les Juifs étoient peu instruits de la Langue Hebraïque, avant qu'ils eussent appris des Arabes l'art de la Grammaire. Ils ne pouvoient pas distinguer, selon cet Auteur, le préterit d'avec le futur dans les Verbes qui commençoient par la lettre Jod. C'est pourquoi il en fait un long denombrement, & il les reduit à leurs racines. En quoi il differe quelquefois des Grammairiens qui l'avoient précedé, & qui n'étoient pas assez habiles pour faire exactement toutes ces distinctions.

Le même Rabbin passe en-suite à la seconde partie de sa Grammaire, où il traite des Verbes dont la seconde lettre se repose, & est comme oisive, principalement depuis que les points ont été ajoûtés au Texte Hebreu; au-lieu qu'il n'y avoit point autrefois d'autres voyelles que ces lettres oisives. Il observe dans cette seconde partie la même methode, que dans la premiere: aprés quoi il examine les Verbes qui finissent par une de ces lettres oisives; & cela fait la troisiéme ou la derniere partie de sa Grammaire; car il faut sçavoir que les mots purement Hebreux n'ont jamais plus de trois lettres dans leur racine. On ne peut conclurre autre chose de cet Ouvrage de R. Juda Hiug, sinon que les anciens Grammairiens ne convenoient point entre eux touchant les racines des Verbes que nous appellons *reposans*;& même aujourdhui les Rabbins n'en peuvent encore tomber d'accord, nonobstant toutes les regles qu'ils ont inventées pour éclaircir cette matiere. Personne ne doute que chaque Verbe Hebreu n'ait jamais plus de trois lettres radicales ou essentielles: mais lors qu'il en manque quelqu'une, il est difficile de la marquer exactement. Les uns le reduisent à une racine, & les autres à une autre: ce qui est cause en partie de la diversité des Traductions de la Bible.

R. (hh) Jona, qui est le plus celebre des Grammairiens Juifs aprés R. Juda, a composé sept Livres de Grammaire, & entre autres un Dictionnaire. Les Ouvrages de ce Rabbin n'ont point été imprimés, bien qu'ils ayent été traduits d'Arabe en Hebreu de Rabbin. J'ai lû la premiere partie d'un de ses Ouvrages intitulé *Ricma*, qui comprend sa Grammaire & son Dictionnaire. Il remarque dés le commencement, que l'étude de la Langue Hebraïque étoit fort negligée par les Juifs de son tems: puis il propose l'exemple des *R. Jona.*

(hh) *Ce R. Jona est le même que R. Ebn Jannebius, cité par le savant Pocokque, qui a lû ces Livres en Arabe, & qui sont d'une grande utilité pour l'explication de plusieurs mots Hebreux, parce qu'il s'accorde plus souvent avec les anciens Interpretes, que R. D. Kimhi.*

des Arabes parmi lesquels il vivoit, qui cultivoient leur Langue avec un grand soin. Il fait de-plus mention des premiers Grammairiens, à la tête desquels il met R. Saadias Gaon, & un autre Chef d'Ecole nommé Samuël ben Haphni. Aprés avoir parlé de la methode dont Saadias Gaon s'est servi en interpretant les mots difficiles par d'autres semblables de la Langue Arabe, il avouë que la Langue Hebraïque a été presque perduë, & qu'on l'a rétablie par les autres Langues voisines. Cette Langue, si nous l'en croyons, n'étoit pas encore dans sa perfection, quand il écrivit sa Grammaire. Il ne fait aucune difficulté d'accuser d'ignorance les Grammairiens qui l'ont précedé, ausquels il reproche de s'être souvent trompés, en mettant plusieurs lettres au nombre des radicales ou essentielles, qui ne l'étoient point. Il n'épargne que le seul R. Juda, qu'il reprend même de s'être quelquefois trompé avec les autres. Enfin il promet dans sa Préface, de donner dans son Dictionnaire l'interpretation de certains mots presque inconnus, comme sont les noms des mesures, des poids, des animaux, des pierreries & plusieurs autres semblables, qu'il promet d'expliquer selon le sentiment de R. Saadias Gaon, de R. Serira, de R. Haï, de R. Samuël ben Haphni, & des autres Juifs surnommés *Geonim*, qui l'avoient précedé.

R. Saad. *R. Samuel ben Haphni.* *R. Juda.* *R. Saad.* *R. Serira.* *R. Hai.* *R. Samuel.* *Geonim.*

Il commence son Ouvrage par la division des parties du discours, de la même maniere que les Grammairiens Arabes, & il explique en particulier la nature de ces choses-là, & leurs proprietés, dont il parle differemment selon les differentes opinions des Grammairiens. Pour y proceder plus methodiquement, il partage d'abord les lettres en Gutturales, en Labiales & autres; puis il rapporte toutes leurs proprietés & leurs differentes unions à l'égard des Verbes. Il dit, par exemple, que de l'union des deux lettres Beth & Ain se forment les Verbes *Avar*, *Baar*, *Bera*, *Rova*, *Raau*; & il expose en-suite les lettres qu'on nomme Radicales ou essentielles, qu'il distingue de celles qui sont accidentelles ou ajoûtées. Les lettres essentielles, selon cet Auteur, sont Ghimel, Zain, Daleth, Heth, Teth, Samec, Ain, Phé, Tsade, Koph, Resch; les autres sont accidentelles ou ajoûtées. Il remarque que les Grammairiens qui l'ont précedé, tant dans le Levant qu'en Espagne, ont traité toutes ces questions, & qu'ils ont inventé de certaines marques ou signes pour faire mieux connoître l'usage de ces lettres; & il nomme entre autres Rabbi Menahem ben Saruk. Les exemples que R. Jona produit sur ce sujet, éclaircissent quantité de passages de l'Ecriture, & il reprend même quelquefois R. Juda de s'être trompé, en lisant de certains points pour d'autres, comme dans le Verbe *Jejelil*, au Chap. 16. d'Isaïe, Vers. 7. Il s'étend fort au-long sur ces sortes de lettres, afin qu'on distingue ce qui est d'essentiel aux mots, d'avec ce qui n'est qu'ajoûté. Il ajoûte de-plus l'explication des changemens qui se font d'une lettre en une autre, & les points

R. Menahem ben Saruk. *R. Juda Hing.* *Isaj. 16.*

points qui se mettent aussi les uns pour les autres. Je ne parlerai point de ce qui appartient aux inflexions des Noms & des Verbes, ni de plusieurs autres minuties de Grammaire qui n'ont rien de particulier.

Si j'avois pû trouver les Dictionnaires de ces deux Rabbins, je me serois étendu plus au-long sur cette matiere : mais à leur defaut on aura recours au Dictionnaire de Kimhi, qui les cite souvent, & les refute en même tems ; d'où l'on peut justifier dans plusieurs endroits les anciens Interpretes de l'Ecriture, quand ils ne sont pas conformes aux nouveaux : & de-plus, on voit que ces premiers Grammairiens n'ont pas tenu la Massore pour infaillible, puis qu'ils n'ont égard qu'au sens, & qu'ils appliquent la regle generale de la Massore aux lieux où ils jugent à-propos. Venons maintenant aux Grammairiens dont les Livres sont imprimés.

R. D. Kimhi.

Le premier & le plus sçavant de ces Grammairiens est Aben Esra, dont nous avons deux Livres de Grammaire sous les noms *de l'élegance & de la balance de la Langue sainte*. Comme il suit la methode des Rabbins Juda & Jona, il seroit inutile de nous y arrêter. Je me contenterai seulement de rapporter des Livres de cet Auteur, ce qu'il a crû du Texte Hebreu & de la Massore. Dans la Préface de ses Commentaires sur le Pentateuque, il assure qu'il ne faut pas se mettre en peine de quelle maniere les mots sont écrits, soit qu'ils soient entiers, ou defectueux, parce que cela dépend le plus souvent des Copistes. Il rejette même les raisons de ceux qui s'y appliquent, comme des allegories ridicules & des jeux d'esprit, qui ne sont propres qu'à amuser des enfans. Il n'a pourtant pas blâmé l'Ouvrage des Massoretes, ainsi que nous avons montré ci-dessus ; mais il n'a pû souffrir les subtilités de certains Interpretes Juifs, qui trouvent de grands mysteres où il n'y en a point. Il ne considere pas tant la maniere dont les mots sont écrits, que le sens, & il ne fait aucune difficulté de changer des lettres en d'autres, comme le Samec en Scin, l'Aleph en Ain & en Hé, &c. Il observe, par exemple, que le mot *Ubal*, au Chap. 8. de Daniel, qui est écrit avec un Aleph, doit être expliqué comme s'il y avoit *Jubal* avec un Jod, ainsi qu'il est écrit au Chap. 17. de Jeremie : & la raison qu'il en apporte, consiste en ce que ces lettres se changent d'ordinaire les unes aux autres, & que dans l'Ecriture le mot *Isaï* par un Jod, est la même chose que *Isaï* écrit avec un Aleph. La Traduction de Saint Jerôme convient en cet endroit avec celle d'Aben Esra.

Aben Esra, Tjahut & Mozenaim. *Aben Esra. Dan. 8: 3.* *Jerem. 17.* *Hieron.*

R. David Kimhi, qui est Espagnol, aussi-bien qu'Aben Esra, a été le plus suivi de tous les Grammairiens Juifs, tant à-cause de sa methode, que de la netteté de son stile. Ceux de cette famille ont beaucoup travaillé sur la Langue Hebraïque. Nous avons une Grammaire de Moïse Kimhi frere de David, laquelle a été traduite en Latin ; & de-plus les Livres de Joseph Kimhi leur pere, sont aussi quelquefois cités par les Rabbins : mais R. D. Kimhi ayant surpassé tous les autres, on n'a presque

R. D. Kimhi. *R. Moïse Kimhi.* *R. Joseph Kimhi.*

que lû dans ces derniers siecles que ses Ouvrages. Les Chrêtiens les ont traduits selon le besoin qu'ils en ont eu, & ils en ont même fait la regle de leurs Traductions. Les Juifs modernes le préferent aussi à tous les autres Grammairiens : & Aben Melec, qui a fait un Recueil des Interpretations Grammaticales des Rabbins sur toute l'Ecriture, s'attache principalement à cet Auteur. Il dit de lui, qu'il n'y en a point parmi eux qu'on lui puisse comparer, tant pour l'étude de la Massore, que pour la recherche des bons Exemplaires de la Bible, qui étoient en Espagne. Cependant, bien que Kimhi suive la Massore avec assez d'exactitude, il ne laisse pourtant pas de s'en éloigner quelquefois, & de changer les lettres les unes aux autres pour trouver un meilleur sens. Il remarque, par exemple, au Chapitre 11. de Zacharie, où nous lisons *Jotser*, que les Interpretes traduisent comme s'il y avoit *Otser* avec un Aleph en la place du Jod. La Massore ne donne, à-la-verité, cette liberté de changer des lettres en d'autres, que dans les endroits qu'elle a marqués : mais les Grammairiens ont été plus avant, & ont appliqué à plusieurs autres endroits les regles generales de la Massore.

R. Aben Melec.

R. D. Kimhi, Chap. 11. de Zach. vers. 13.

Le même R. D. Kimhi n'est pas tellement attaché à la ponctuation de la Massore, qu'il n'ait quelquefois égard aux bons Exemplaires manuscrits Espagnols, qu'il cite assez souvent. Par exemple, au Chap. 11. d'Ezechiel, où nous lisons *Mikdas* avec un Cames sous le Daleth, & *Meath* avec un Patah ; il dit que *Mikdas* a un Patah, & qu'il est en construction avec *Meath*, parce que *Meath* est là un nom substantif. Ce qu'il témoigne avoir trouvé dans quelques Exemplaires corrects, bien que dans d'autres, *Meath* fût écrit avec un Cames, & fût par consequent un adjectif. D'où nous devons conclurre, qu'on n'est pas tout-à-fait certain de la lecture de la Massore, & qu'on peut consulter les anciens Exemplaires, puis que R. D. Kimhi préfere une Leçon qui est contraire à celle de la Massore. Au Chap. 24. du même Prophete, où nous lisons *Harkah* avec un Patah sous le Hé ; il observe dans son Dictionnaire, que c'est ou l'Infinitif, ou l'Imperatif de la conjugaison Hiphil, que R. Jona a lû un Cames sous le Hé dans un Exemplaire de Jerusalem, & qu'alors c'est l'Infinitif de la conjugaison Hophal ; de-plus, que le même R. Jona témoigne l'avoir lû avec un Patah dans un Exemplaire de Babylone, & que cette Leçon est conforme à ce qu'il a lû dans des Exemplaires corrects. Quoi qu'il ne s'agisse ici que d'un Cames ou d'un Patah, ce changement apporte neanmoins quelquefois de grandes varietés dans les Traductions de la Bible. Au Chap. 9. d'Ezechiel, où nous lisons maintenant *Damim*, il a lû dans son Exemplaire, *Hamas*, comme il paroit de son Commentaire sur le Verset 9. de ce Chapitre ; & il remarque en même tems, qu'il y a *Damim* dans d'autres Exemplaires corrects. Il n'a pourtant pas suivi cette derniere Leçon, bien qu'elle fût de la Massore.

Ezech. 11: 16.

Ezech. 24: 10.

R. Jona.

Ezech. 9: 9.

Enfin si l'on s'applique un tant soit peu à la lecture du Dictionnaire de Kimhi,

Kimhi, & de ses Commentaires sur l'Ecriture, on trouvera qu'il a douté souvent non seulement de l'interpretation des mots, mais aussi de la maniere de les lire, & que pour cette raison il a consulté les meilleurs Exemplaires qu'il lui a été possible; de-plus, que les Grammairiens qui ont vécu avant lui, sur tout R. Juda, R. Jona, & R. Aben Esra, ne sont pas toûjours de son sentiment dans la maniere de lire le Texte Hebreu. S'il avoit été persuadé de l'infaillibilité de la Massore, il lui auroit été facile de decider par elle les diverses Leçons, au-lieu de recourir aux anciens Exemplaires. Il voit même quelquefois tant de probabilité dans ces diverses Leçons, qu'il n'ose rien affirmer, comme il paroit de la racine *Jakar* dans son Dictionnaire, & d'une infinité d'autres mots dont il doute, tant pour ce qui regarde la maniere de les lire, que leur interpretation.

L'estime qu'on a eüe pour les Livres de Kimhi, a été cause qu'on a negligé la plus-part des autres Grammairiens qui ont écrit aprés lui, bien que quelques-uns l'ayent corrigé en plusieurs choses. *R. Joseph Aben Caspi.* R. Joseph Aben Caspi, qui a composé un Dictionnaire intitulé *Chaisnes d'Argent*, differe assez souvent des autres Grammairiens, & il reprend dés le commencement de son Ouvrage, R. Jona, Aben Esra & Kimhi, de s'être quelquefois trompés à l'égard des racines. Mais comme il étoit persuadé de l'incertitude de la Langue Hebraïque, il se contente en ces occasions de rapporter les Interpretations qu'il juge être les plus probables, sans oser rien decider. Je ne croi pas que le Livre de ce Rabbin ait été imprimé.

Elias Levita. Elias Levita, Juif Alleman, qui a presque toûjours demeuré en Italie, est sans doute le plus sçavant Critique des Juifs, qu'il a tous surpassés dans l'art de la Grammaire. Outre les Remarques qu'il a faites sur les Livres de Moïse & de David Kimhi, il a composé plusieurs Ouvrages de Grammaire qu'on a traduits en Latin; & ses Reflexions sur cet art sont tout-à-fait utiles pour sçavoir à-fond la Langue Hebraïque. *Munster. Fagius.* Munster, Fagius & quelques autres Chrêtiens qui vivoient de son tems, ont beaucoup profité des doctes Leçons de ce Rabbin, lequel se rendit odieux aux autres Juifs, à-cause du trop grand commerce qu'il avoit avec les Chrêtiens à qui il apprenoit l'Hebreu. Il eut à Rome des Cardinaux pour Ecoliers, & les personnes les plus qualifiées de cette ville. Munster, qui a traduit quelques-un de ses Ouvrages, témoigne qu'avant avoir lû les Livres d'Elie, il avoit pris la qualité de Maître, bien qu'il ne fût pas encore bon Ecolier. On peut dire, que cet homme seul parmi les Juifs a été capable de ne se laisser point préoccuper, & de ne point croire simplement à l'autorité de ses Docteurs. Il a examiné les choses en elles-mêmes, & sans suivre les préjugés des autres Juifs, il a parlé des diverses Leçons du Texte Hebreu, des points & des accents avec beaucoup de liberté. On doit lire sur tout un excellent Traité intitulé *Massoreth Hammassoreth*, où il explique en sçavant Critique

tique les difficultés de la Massore.

R. Abrah. de Balmes. On peut joindre avec ce Rabbin un autre Grammairien Juif nommé de Balmes, qui vivoit en même tems, dont la Grammaire a été imprimée à Venise avec la Traduction Latine en 1523. Il y a, à-la-verité, peu de methode dans cet Auteur; mais il fait paroitre d'ailleurs une grande erudition, & il reprend en une infinité d'endroits les erreurs des Grammairiens qui ont écrit avant lui. Tout son Ouvrage montre évidemment l'incertitude de la Grammaire Hebraïque.

Je passe sous silence plusieurs autres Grammairiens Juifs qui ont tous suivi la même methode, & qui ne sont presque autre chose que de copier les Livres de ceux qui les ont précedés. J'ajoûterai seulement ici deux mots d'un abregé de Grammaire imprimé à Constantinople, & composé par un Juif nommé Aaron Harisçon. Cet Auteur s'applique principalement à ôter la confusion qui est dans le Texte Hebreu, & il a établi pour cela de certaines regles, d'où il est aisé de conclurre, que ce Texte est fort inconstant, & qu'il a été sujet à beaucoup de changemens. Il dit donc que l'Ecriture a de coûtume de repeter les mêmes choses, & quelquefois les mêmes mots; qu'il y a des manquemens, des superfluités, des transpositions, des pluriels joints avec des singuliers, des singuliers avec des pluriels, des mots écrits de differentes manieres, des noms feminins avec des Verbes au masculin, & des noms masculins au-contraire joints avec des Verbes au feminin, & plusieurs autres irrégularités dont il produit des exemples. Il rapporte aussi un petit abregé de la Massore. En un mot, toutes ces regles ont été prises sur le Texte Hebreu de la maniere qu'il est aujourdhui, & l'on n'a pas examiné si cela vient de la nature de la Langue Hebraïque, ou des Copistes qui se sont trompés.

Aaron Harisçon.

Enfin, il est à-propos de remarquer, qu'on trouve beaucoup plus de diverses Leçons du Texte de l'Ecriture dans les anciens Livres manuscrits des Juifs, que dans les imprimés qui ont été reformés, principalement dans les endroits où le Texte ne s'accordoit point avec celui d'aujourdhui. Les Manuscrits même different beaucoup entre eux, & il y a peu de Critiques Juifs qui remarquent ces varietés, quand ils font imprimer les Livres. Les Exemplaires manuscrits, par exemple, du Dictionnaire de Kimhi sont assez differens des imprimés, & sur tout de l'Edition de Venise. Le Juif qui a fait imprimer ce même Livre à Naples, a été plus sincere: car il avouë librement, qu'il a corrigé en quelques endroits l'Exemplaire manuscrit, quand il differoit du Texte de la Bible; & il a même mis ces diverses Leçons à la fin du Livre, comme Monsieur Cappellain l'a remarqué dans un Livre, où il accuse les Juifs d'avoir été de mauvaise foi. On ne doit pourtant pas, ce me semble, les accuser pour cela de mauvaise foi; parce qu'ils ont fait imprimer ces Livres selon les regles ordinaires de la Critique, en corrigeant les endroits qu'ils ont crû defectueux.

R. D. Kimhi.

Cappellan.

fectueux. On doit plûtôt rejetter cette faute sur les préjugés de leur Massore, qui ont été la cause qu'ils ont condamné d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme, & qu'ils ont en-suite negligé de marquer des varietés qu'ils jugeoient inutiles. Au-reste, il est tems que nous finissions la premiere Partie de cet Ouvrage, & qu'aprés avoir montré l'inconstance du Texte Hebreu & de la Langue Hebraïque, & les divers états où se sont trouvés les Originaux de l'Ecriture Sainte pendant un grand nombre de siecles, nous passions maintenant aux Versions de ces Originaux. C'est ce que nous allons examiner dans le Livre suivant.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT.

LIVRE SECOND.

Où il est traité des principales Versions de la Bible.

CHAPITRE PREMIER.

Des Versions de la Bible en general, qui ont été faites tant par les Juifs que par les Chrêtiens.



Prés avoir rapporté l'Histoire du Texte Sacré & des differens changemens qui lui sont arrivés depuis que les premiers Originaux en ont été perdus, je passe maintenant à l'Histoire des principales Versions qui en ont été faites tant par les Juifs que par les Chrêtiens. L'Ecriture Sainte n'ayant été donnée aux hommes que pour les instruire, elle a été d'abord écrite dans une Langue qui leur étoit connuë; & il est certain que les Juifs parloient Hebreu, lors que Moïse leur donna la Loi. Les autres Livres historiques de la Bible ont aussi été écrits dans un tems que la Langue Hebraïque étoit la Langue maternelle des mêmes Juifs. Et enfin les Prophetes n'ont composé leurs Propheties, que dans la Langue qu'on parloit alors, & qui étoit entenduë de tout le Peuple. Mais comme les Etats sont sujets à divers changemens, les Juifs ayant été soûmis à la domination des Caldéens, & ayant demeuré captifs pendant plusieurs années à Babylone, ils oublierent leur Langue, & étant en-suite retournés à Jerusalem, ils parlerent la Langue Caldaïque,

Ce fut dans ce tems-là que les Docteurs Juifs commencerent à interpreter au Peuple en Caldéen le

Texte

Texte de la Loi. On ne fit neanmoins alors aucun corps de Paraphrase Caldaïque pour mettre entre les mains du Peuple; mais on continua toûjours de lire les Livres de Moïse dans la Langue qu'ils avoient été écrits, & les Docteurs se contentoient de les expliquer dans une Langue qui fût entenduë de tout le monde. Cette ancienne coûtume s'est depuis conservée parmi tous les Juifs en quelque païs qu'ils ayent établi leur demeure; & c'est à cela principalement qu'on doit attribuer la plus-part des Versions qui ont été faites par les Juifs presque dans toutes les Langues. Ils joignoient à chaque Verset du Texte, ou au-moins aux mots les plus difficiles, l'interpretation en Langue vulgaire, afin qu'ils pûssent comprendre ce qu'ils lisoient; d'où l'on a enfin pris occasion de faire des Versions ou Paraphrases entieres: & nous trouvons encore aujourdhui plusieurs Exemplaires manuscrits du Pentateuque, où la Paraphrase Caldaïque est écrite confusément avec le Texte Hebreu, & d'une certaine maniere, qu'aprés chaque Verset Hebreu, l'on a mis toûjours le même Verset en Caldéen.

La Version Grecque qu'on attribüe ordinairement aux Septante Interpretes, est la premiere Traduction de la Bible qui ait été faite par les Juifs. Elle eut si grande approbation parmi eux, que les Juifs Hellenistes, qui étoient en tres-grand nombre, semblent ne l'avoir pas moins estimée que l'Original de Moïse, puis qu'ils la lûrent, ainsi qu'on le croit communément, dans leurs Synagogues; au-lieu que les Versions en Langue vulgaire ne devoient servir que pour l'instruction des particuliers, & pour être lûës dans les Ecoles, selon l'usage que les Juifs conservent encore aujourdhui dans les mêmes Synagogues, où il n'est pas permis de lire la Loi de Moïse, que dans l'Original, bien que la plus-part ne l'entendent point. C'est ce qui me fait douter, s'il est vrai que les Juifs Hellenistes ayent lû dans leurs Synagogues d'autres Exemplaires de la Loi de Moïse, que l'Original Hebreu, bien que Tertullien & quelques autres Peres témoignent que les Juifs lisoient de leur tems dans leurs Synagogues la Version Grecque des Septante. Nous éclaircirons plus bas cette difficulté.

Samaritains. Les Samaritains ont aussi eu une Traduction Grecque du Pentateuque, dont il ne reste que des fragmens qu'on peut recueillir des Ouvrages des Peres & de quelques Scholiastes Grecs. Ils ont de-plus une autre Version du même Pentateuque écrite en langage Samaritain, ou plûtôt en vieux Caldéen ou Syriaque, qui approche beaucoup de l'ancienne Langue de Babylone. Outre cette derniere Version Samaritaine qui a été imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, ils en ont d'autres écrites en Arabe: mais toutes ces Versions ne sont que pour la commodité des particuliers & pour les Ecoles, au-lieu qu'ils lisent dans les Synagogues l'Original de la Loi de Moïse écrit en Hebreu & en caracteres Samaritains.

Les

Caraïtes. Les Juifs Caraïtes se servent des Traductions qui ont été faites par les autres Juifs, & ils estiment beaucoup une Version du Pentateuque en Grec vulgaire, qui a été imprimée à Constantinople en caractères Hebreux. Il se servent aussi de quelques Versions Arabes; mais ils lisent dans leurs Synagogues le Texte Hebreu qui est l'Original. Enfin on peut dire, que les Juifs ont traduit l'Ecriture, principalement les Livres de la Loi, aussi-bien que les Samaritains & les Juifs Rabbanistes, presque dans toutes les Langues vulgaires des païs où ils demeurent. Au-moins, s'ils n'ont pas toutes ces Versions en corps, ils ont joint l'explication de chaque mot du Texte dans la Langue qui leur est connuë. J'ai même vû quelques fragmens des Livres de Moïse écrits en Hebreu avec une Paraphrase Françoise en caractères Hebreux sur les mots les plus difficiles: ce qu'on ne peut attribuer qu'à nos Juifs de France, qui ont fait ces Paraphrases dans le tems qu'ils y avoient des Synagogues ou Ecoles dans lesquelles ils lisoient & expliquoient la Loi.

Je parlerai dans la suite de ce Discours de plusieurs autres Versions que les Juifs ont faites pour leur usage particulier. Les Juifs Espagnols en ont aussi fait quelques-unes, dont les Juifs d'Italie se servent, aussi-bien que les Espagnols, parce que les Juifs d'Italie sçavent ordinairement les deux Langues; & je ne croi pas même qu'il y ait aucune Traduction Juive écrite en Italien.

Au-reste on remarquera, que la plus-part de ces Versions en Langue vulgaire sont d'un langage barbare & tout-à-fait rude. Les mots dont on s'est servi dans ces Traductions, ne sont point de l'usage ordinaire, d'autant que les Juifs qui ont voulu rendre mot pour mot les paroles du Texte Hebreu, ont formé un certain langage extraordinaire, qu'on peut appeller *Langage de Synagogue.* Le Grec de la Version des Septante, & même celui du Nouveau Testament est de cette nature; de-sorte qu'il est presque impossible de l'entendre, à-moins qu'on ne sçache parfaitement la Langue Syriaque ou Caldaïque, qui est la Langue que les Juifs de Jerusalem parloient en ce tems-là. C'est ce qui a donné occasion à quelques sçavans Critiques, de la nommer la *Langue Hellenistique*, afin de la distinguer par là du Grec commun.

Pour ce qui regarde les Versions des Chrêtiens, l'Eglise a été long-tems sans reconnoître d'autre Ecriture Sainte que la Traduction Grecque attribuée aux Septante Interpretes. Il est vrai que Nôtre Seigneur & les Apôtres étant à Jerusalem & dans les autres villes voisines, n'ont pû se servir d'autre Texte de la Bible, que de l'Original Hebreu qu'on y lisoit alors: mais aprés la mort de Nôtre Seigneur, les Apôtres s'étant répandus en differens lieux de l'Empire, où la Langue Grecque étoit en usage, & où les Juifs même lisoient dans leurs Synagogues, ou au-moins dans leurs Ecoles, la Version des Septante, ils crurent qu'ils devoient se servir de cette Version pour convertir les Juifs, & en même tems les Gentils. Il eust *Versions des Chrêtiens.*

été

été en-effet inutile de se servir du Texte Hebreu, qui n'étoit alors entendu que de tres-peu de Juifs.

La Religion Chrêtienne ayant été embrassée en-suite par plusieurs Nations qui parloient differentes Langues, la Version Grecque des Septante, qui étoit en ce tems-là la seule Ecriture qui fust authentique parmi les Chrêtiens, fut traduite en toutes leurs Langues. Il ne nous reste cependant presque plus rien de ces anciennes Traductions, & celles que nous avons sous les noms des Ethiopiens, des Persans & de quelques autres Peuples, semblent être plus nouvelles que ces anciennes dont il est parlé dans les Livres des Peres Grecs. La Version Latine, qu'on nommoit aussi Italienne ou Vulgate, & qui est fort ancienne, a été mieux conservée que les autres, bien que nous ne l'ayons pas maintenant entiere, & de la maniere qu'elle étoit du tems de Saint Jerôme & de Saint Augustin. Il étoit necessaire que Rome étant le siege de l'Empire, eust une Version particuliere écrite en Latin; outre que la Langue Latine n'étoit pas renfermée dans l'Italie seulement, mais elle s'étendoit jusques dans l'Afrique, dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Pannonie & dans plusieurs autres endroits de l'Empire, où l'on avoit envoyé des Colonies qui y porterent cette Langue.

Il y a une autre Version Latine que nous appellons ordinairement Vulgate, & qui est fort differente de l'ancienne Vulgate ou Italienne dont on se servoit dans toutes les Eglises d'Occident, avant que Saint Jerôme eût fait sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu. Nous expliquerons ailleurs quelles ont été les raisons d'un si grand changement dans l'Eglise Occidentale.

L'Eglise Orientale a toûjours retenu l'ancienne Version Grecque des Septante, que chaque Nation a traduite en sa Langue. Il n'y eut que les Syriens qui firent deux Versions de l'Ecriture, une sur l'Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante, lesquelles ils conservent encore aujourdhui: mais nous examinerons dans la suite toutes ces Versions en particulier, & en même tems les Versions Arabes & les autres qui sont à l'usage des Eglises d'Orient. Dans ces derniers siecles le Schisme a donné occasion à quantité d'autres Versions qui ont été faites la plus-part sur le Texte Hebreu: & comme dés le commencement du Christianisme, Aquila, Theodotion, Symmaque & quelques autres Interpretes opposerent de nouvelles Traductions Grecques à celle des Septante; les Protestans ont aussi opposé leurs nouvelles Versions à l'ancienne Latine ou Vulgate qui étoit autorisée par toute l'Eglise d'Occident. Les Albigeois, les Vaudois & les Wiclefistes avoient fait avant ce tems-là des Traductions de la Bible en Langue vulgaire: mais comme ils ignoroient la Langue Hebraïque, il se contenterent de traduire la Vulgate le mieux qu'il leur fut possible. *Albigeois. Vaudois. Wiclefistes.*

Les Protestans qui sont venus dans un tems où la Langue Hebraïque étoit *Protestans.*

étoit connuë dans l'Europe, crûrent qu'ils ne pouvoient pas avoir de meilleure raison de rejetter la Version dont on se servoit dans toute l'Eglise d'Occident, qu'en faisant de nouvelles Traductions sur l'Hebreu, qui fussent plus exactes que les anciennes. Luther fut le premier qui traduisit sur l'Original toute la Bible en Alleman; & n'étant pas content de sa premiere Traduction, il en fit une seconde. Sa Version a été en-suite traduite en Suedois, en Danois, en Finlandois & en d'autres Langues par ceux de sa Secte. Leon de Juda fit aussi presque en même tems une autre Version Allemande de toute l'Ecriture pour les Zuingliens, à la Secte desquels il étoit attaché. Ceux de Geneve, qui dans les commencemens de leur prétenduë reformation se servoient d'une ancienne Version Françoise faite sur la Vulgate, voulurent aussi avoir une Traduction en François prise sur l'Original. Robert Olivetan parent de Calvin, fut l'Auteur de cette premiere Version, qu'on imprima à Neufchâtel en l'année 1535. Et elle a été depuis revuë & corrigée plusieurs fois par ceux de Geneve. Les Anglois, qui s'étoient aussi contentés au commencement de leur Schisme, de ne suivre point d'autre Version que la Vulgate, en firent dans la suite plusieurs sur l'Hebreu. Le Roi Jacques, qui trouva à redire dans toutes les Versions Angloises qu'on avoit faites jusqu'alors, ordonna dans la Conference tenuë à Hompton-court, qu'on travailleroit à une nouvelle Traduction de la Bible: ce qui fut executé selon le projet qu'il en avoit arrêté; & les Anglois se servent encore aujourdhui de cette nouvelle Traduction.

Luther. *Leon de Juda.* *Geneve.* *Robert Olivetan.* *Anglois.*

Le sentiment commun des Protestans, fut qu'il falloit traduire le Vieux Testament sur l'Hebreu, & le Nouveau sur le Grec: mais comme la plus-part de leurs premiers Traducteurs n'étoient pas beaucoup sçavans dans ces deux Langues, il étoit impossible que leurs Traductions fussent exactes. C'est pourquoi elles ont été retouchées plusieurs fois depuis ce tems-là; & nonobstant toutes les précautions qu'ils ont pû prendre, leurs Versions sont encore présentement tres-defectueuses. Ils n'ont pas eu seulement à combattre pour cela avec les Catholiques, mais aussi entre eux, principalement pour la Traduction du Vieux Testament.

Catholiques.

Les Catholiques, qui ne se servoient point depuis long-tems d'autres Versions que de la Vulgate Latine, furent en quelque façon obligés de faire de nouvelles Traductions en Langue vulgaire, pour opposer à celles des Protestans; mais ils crûrent qu'il étoit plus à-propos de traduire sur la Vulgate, qui étoit la Version des Eglises d'Occident, que sur l'Hebreu, qui étoit consacré aux usages des Synagogues. Quelques Catholiques avoient neanmoins fait avant ce tems-là des Traductions de la Bible en Langue vulgaire; mais outre qu'il y en avoit fort peu, elles n'étoient point considerées, & il n'y avoit presque personne qui les lût. Il y eut neanmoins des Catholiques qui prirent la liberté de traduire l'Ecriture sur l'Original, n'étant

tant pas satisfaits de la Version Latine qui étoit reçûë dans toute l'Eglise d'Occident. *Pagnin.* Pagnin, Religieux Dominicain, fut le premier qui s'emancipa, & il fut appuyé dans son dessein par quelques Papes qui autoriserent sa nouvelle Traduction Latine sur l'Hebreu. Les Protestans ont aussi fait à son imitation plusieurs Versions Latines de la Bible, qui ont eu toutes divers succés, d'autant que la methode que ces nouveaux Interpretes suivirent dans leurs Traductions, n'étant pas la même, il étoit impossible qu'ils s'accordassent sur ce sujet: & je puis même assurer, qu'il n'y a eu presque pas un Traducteur de la Bible, qui ait eu assez de capacité & assez d'étenduë d'esprit pour un si grand Ouvrage. Ceux qui avoient assez de connoissance de la Langue Hebraïque pour lire les Livres des Rabbins en eux-mêmes, ne firent simplement que les copier: d'autres au-contraire, même parmi les Protestans, eurent scrupule de s'éloigner de l'ancien Interprete Latin; & il y a bien de l'apparence, que leur scrupule n'étoit fondé que sur leur ignorance, & qu'ils prenoient ce prétexte pour la cacher plus adroitement. *Luther.* Luther, qui fit une Traduction à sa maniere, se mocqua des nouveaux Grammairiens, ausquels il reprocha de suivre les Rabbins avec trop d'exactitude. D'autre-part, comme il sembloit ne les blâmer, que parce qu'il ne les entendoit point, quelques-uns de ces nouveaux Grammairiens reprirent les defauts de sa Version en plusieurs endroits, & ils ne firent même aucune difficulté de les publier.

Pagnin. Pagnin, bien qu'il soit plus moderé que les Protestans, n'a pas laissé de s'éloigner souvent de la Vulgate, sous prétexte qu'il ne croyoit pas qu'elle fût de Saint Jerôme: mais il n'a pas toûjours raison de l'abandonner; & de-plus, sa Version est barbare & obscure, parce qu'il s'attache avec trop d'affectation aux Loix de la Grammaire Hebraïque. *Arias Montan.* Arias Montanus, qui a prétendu corriger cette Traduction, l'a encore renduë plus barbare & plus obscure qu'elle n'étoit, & il l'a même remplie de fautes. *Thomas Malvenda.* Thomas Malvenda Religieux Dominicain, qui a traduit la meilleure partie du Vieux Testament, a encore encheri par dessus la barbarie de ces deux derniers Traducteurs. Je ne sçai si nous devons mettre au nombre des Interpretes de l'Ecriture, le Cardinal Cajetan, *Cajetan. Præf. in Pentat. & in Psalm.* sous le nom de qui nous avons plusieurs Livres de la Bible traduits à la lettre; parce qu'il témoigne lui-même, que ne sçachant rien du-tout de la Langue Hebraïque, ni de la Langue Grecque, il a eu recours à des personnes sçavantes dans ces Langues, & qu'il s'est servi d'eux assez heureusement pour traduire en Latin les Livres Sacrés. *Sebastian. Castalio.* Sebastien Châtillon, qui a mieux réüssi que les autres Interpretes pour la Latinité, a trop affecté la pureté & l'élegance du stile; & cette affectation a affoibli le sens du Texte en quelques endroits. Sa Version neanmoins n'est pas si méprisable, que *Theodor. Beza.* Theodore de Beze & quelques autres Docteurs de Geneve l'ont voulu faire accroire. *Leon de Juda.* Leon de Juda a gardé le milieu entre Pagnin & Chastillon;

mais il s'émancipe quelquefois, & il ne s'attache pas avec assez d'exactitude aux paroles de son Texte. Examinons maintenant dans le détail toutes ces differentes Versions, qui ont besoin d'une discussion plus exacte & plus particuliere.

CHAPITRE II.

De la Version Grecque attribuée aux Septante. Son Autorité. L'Histoire d'Aristée & quelques autres Livres anciens sur la même matiere paroissent supposés. Il n'y a eu que la Loi de Moïse qui ait été d'abord traduite en Grec. Pourquoi elle a été appellée la Version des Septante.

TOute l'Antiquité a crû jusqu'au tems de Saint Jerôme, que la Version Grecque attribuée aux Septante avoit été faite par des Prophetes, & non par de simples Interpretes. *Hieron.* Saint Jerôme, qui avoit osé s'opposer à un sentiment si approuvé, fut en-suite obligé de se ménager, & de s'accommoder quelquefois à l'opinion commune, parce qu'on lui reprocha d'être Juif. En-effet, les préjugés sont tres-grands en faveur de cette Traduction; puis qu'il est certain que les Apôtres s'en sont servis pour annoncer l'Evangile à toute la terre: les Juifs même l'avoient en quelque façon *canonisée* dans leurs Synagogues avant la naissance de Nôtre Seigneur, principalement ceux qui vivoient parmi les Grecs, & qu'on nomme ordinairement pour cette raison Hellenistes. Mais, nonobstant tous ces préjugés, je croi qu'on doit préferer le jugement de Saint Jerôme sur ce sujet à celui de toute l'Antiquité, parce qu'il a examiné ce fait avec application, au-lieu que les autres Peres ont suivi l'usage & la coûtume. Quand il s'agit d'une matiere qui est purement de Critique, il ne faut point s'arrêter aux simples autorités, si elles ne sont en même tems conformes à la verité.

(a) Les Apôtres ne se sont pas servis de la Version des Septante, parce qu'ils l'ont crûë inspirée de Dieu, mais parce que la Langue Grecque étoit alors en usage parmi les Nations ausquelles ils preschoient l'Evangile. Et c'est ce qui a fait dire à Saint Jerôme, que Saint Etienne dans les Actes des Apôtres fait mention de Septante-&-cinq personnes qui entrerent dans l'Egypte, conformément à ce qui est marqué dans la Version Grecque des Septante; au-lieu qu'il n'y en a que septante dans le Texte Hebreu. La raison qu'il en apporte en cet endroit, est parce que Saint Luc, qui a fait cette Histoire pour les Gentils, n'a pas voulu citer d'autre Ecriture, que celle qui leur avoit été déja publiée. En-effet, il *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*

(a) *Les Apôtres ont encore eu une autre raison de se servir de la Version des Septante, savoir parce que cette Version estoit alors en usage dans la plus-part des Synagogues: ainsi, ayant dans les commencemens à prescher l'Evangile principalement à des Juifs, & frequentant leurs Synagogues, ils devoient se servir de la Bible dont on se servoit plus communément.*

il n'est pas croyable que Saint Etienne parlant aux Juifs de Jerusalem, ait rapporté les paroles du Vieux Testament autrement qu'en Hebreu; & partant il y a de l'apparence, que Saint Luc, qui a composé le Livre des Actes, est l'auteur de ce changement. A l'égard des Peres, ils ne pouvoient pas reconnoître d'autres Exemplaires de l'Ecriture Sainte, que ceux qui leur avoient été laissés par les Apôtres. J'avoüe que Joseph & Philon qui rapportent l'Histoire de cette Version, lui donnent une tres-grande autorité, aussi-bien que les premiers Peres de l'Eglise: mais comme tout ce qu'en disent ces Auteurs n'a point d'autre fondement que le Livre que nous lisons encore aujourdhui sous le nom d'Aristée, qui est le premier auteur de cette Histoire, & quelques autres Ecrivains qu'on croit ordinairement fort anciens; il est à-propos de montrer en
Aristée. particulier, qu'Aristée & ces autres Auteurs semblent avoir été supposés par des Juifs Hellenistes long-tems avant Joseph & Philon.

Je ne m'arrêterai point ici à exa-
Scaliger. miner les raisons de Scaliger & de quelques autres Critiques, qui ont prétendu que le Livre d'Aristée étoit un Ouvrage supposé, parce que la Chronologie, selon eux, en est fausse, & que les Tribus des Juifs y sont marquées comme si elles eussent encore subsisté en ce tems-là. Je ne m'arrêterai point, dis-je, ici à examiner si l'on peut justifier la Chronologie de ce Livre, ni à rechercher si dans ce tems-là on pouvoit faire la distinction des Tribus. Je passe aussi sous silence toutes les autres raisons qu'on apporte ordinairement pour rejetter le Livre d'Aristée, d'autant qu'il est, ce me semble, plus à-propos de rechercher la verité de cette Histoire en elle-même, que de chicaner sur des faits qui n'ont tout-au-plus que de la vraisemblance. Or il est certain, que pour peu qu'on fasse de reflexion sur l'Histoire d'Aristée en la lisant avec application, on sera convaincu que quelque Juif Helleniste a écrit ce Livre sous le nom d'Aristée en faveur de sa Nation. Les miracles qui y sont rapportés, & la maniere même dont tout le Livre est écrit, representent parfaitement l'esprit des Juifs, lesquels ont toûjours pris plaisir, & principalement dans ce tems-là, à supposer des Livres qui ne contenoient presque que des choses extraordinaires. Il semble même que l'Auteur de cette Histoire ait voulu prévenir l'objection qu'on lui pouvoit faire sur ce sujet, lors qu'il dit, que ceux qui la liront auront de la peine à la croire.

En-effet, il n'y a rien qui marque plus le genie des Juifs, que ces paroles de ce prétendu Aristée, où il Aristée. dit que quelques-uns ayant voulu entreprendre la Traduction des mêmes Livres, en avoient été detournés, parce que Dieu les avoit punis; & qu'un certain Theopom- Theopomp. pus ayant osé inserer dans son Histoire quelque partie de cette Loi assez mal-traduite, son esprit en devint aliené. Puis il ajoûte, que le même Theopompus ayant prié Dieu pendant quelque relâche que lui donna sa maladie, de lui découvrir la cause de cet accident; Dieu lui revela en

 songe,

songe, que cela lui étoit arrivé, parce qu'il avoit voulu rendre communes & publiques des choses divines & qui devoient être cachées. Enfin il fut gueri aprés avoir desisté de son entreprise. On lit au même endroit une autre fable touchant Theodecte Poëte Tragique, lequel perdit la veüe, pour avoir eu la temerité d'inserer dans une de ses Pieces quelque chose de la Loi de Moïse: mais ayant depuis reconnu sa faute, & demandé pardon à Dieu, il recouvra la veüe.

Theodecte.

Si l'on compare ces miracles avec ceux qui sont rapportés dans le Thalmud à l'occasion de la Paraphrase Caldaïque de Jonathan sur les Prophetes, on reconnoîtra aisément l'origine de ces prétendus miracles. Selon le témoignage des anciens Docteurs Juifs, on entendit une voix du ciel, qui demanda à Jonathan, qui étoit celui-là lequel avoit osé reveler les secrets de Dieu en les manifestant aux hommes: & Jonathan fut empêché par cette voix, disent-ils, de traduire les autres Livres de la Bible; comme si l'Ecriture Sainte n'avoit pas été donnée d'abord dans une Langue connüe, & qu'il n'eût pas été permis de l'expliquer au Peuple, lors qu'il n'entendit plus cette premiere Langue. Mais les Juifs ont accoûtumé de feindre ces sortes d'Histoires, quand ils veulent appuyer quelque verité: & c'est ce qui me fait croire, que la Loi de Moïse a été veritablement traduite en Grec sous un des Ptolemées, & que les Juifs ont en-suite écrit à leur maniere l'Histoire de cette Traduction. Comme elle fut generalement approuvée des Juifs, principalement des Hellenistes qui la lûrent dans les Synagogues ou Ecoles, ils inventerent en-suite tous ces contes faits à plaisir pour la rendre plus recommandable parmi ceux de leur Nation. Joseph & Philon les ont aussi rapportés sur le simple témoignage d'Aristée, qu'ils n'ont point examiné à-fond, y prenant le même interest que les autres Juifs. Les Peres ont aussi reçû cette Histoire d'Aristée fort favorablement, parce qu'elle sembloit appuyer fortement la cause de l'Eglise contre les Juifs, qui rejettoient dans ce tems-là la Version des Septante, & qui avoient recours à d'autres Traductions qu'ils croyoient plus exactes & plus conformes à l'Original Hebreu. Ils ajoûterent même d'autres fables aux premieres sur le rapport des Juifs d'Alexandrie. Mais St. Jerôme, qui avoit étudié avec plus d'application cette matiere, découvrit bien-tôt la fausseté de ces nouvelles Histoires, & se mocqua des septante & deux cellules, que St. Justin Martyr témoignoit avoir veües à Alexandrie, où l'on prétendoit que les 72. Interpretes avoient été renfermés pour faire leur Traduction; & que bien qu'ils fussent separés, ils avoient neanmoins tous traduit de la même maniere. Cette même fable qui regarde les cellules, est rapportée dans d'anciens Livres Juifs, bien qu'elle ne soit ni dans Aristée, ni dans Joseph; & elle n'a point d'autre origine que l'ancienne coûtume des Juifs, qui ont toûjours pris plaisir à inventer des choses extraordinaires, & à debiter au Peuple des miracles

Thalmud. *Mass. Sopherim.* *Aristée.*

faits

faits à plaisir. C'est ce qui est arrivé au faux Aristée, lequel n'a pas pris garde, que pour vouloir imposer aux autres, il est tombé dans des contradictions manifestes : car il suppose qu'avant la Version des Septante, la Loi de Moïse étoit déja connüe aux Grecs, & par consequent traduite en leur Langue, comme aussi Aristobule, qui vivoit en ce tems-là, le declare dans le Livre qu'on lui attribuë. Ce qui est entierement opposé au dessein qu'on prit de la traduire, lequel supposoit qu'elle n'étoit écrite qu'en caracteres Hebreux. Je sçai que quelques-uns assurent, que ces premieres Versions Grecques étoient imparfaites, & que le dessein de Ptolemée fut seulement d'en avoir une plus exacte : mais cela est dit sans aucune raison, & est même contraire à l'Histoire du prétendu Aristée ; outre que les Traductions Grecques de la Loi avant celle des Septante, nous sont tout-à-fait inconnües.

Aristobule. Le Livre d'Aristobule, Juif & Philosophe Peripateticien, où il est rapporté qu'avant Alexandre la Loi de Moïse avoit été traduite en Grec, & que les Philosophes Grecs avoient emprunté beaucoup de choses des Hebreux, n'a pas davantage d'autorité que celui d'Aristée, & plusieurs autres dont Joseph & Eusebe ont fait mention. *Joseph. Eusebe.* Il est bon de remarquer, que non seulement Joseph, mais aussi Eusebe & quelques autres Peres ont cité souvent des Auteurs qui étoient favorables à leur cause, sans examiner en particulier la verité de ces Livres ; ainsi qu'il est arrivé des Ouvrages attribués aux Sibylles, que tout le monde sçait avoir été supposés. C'est pourquoi nous ne devons pas croire si facilement à la simple autorité des anciens Peres, lors qu'il s'agit de faits qui regardent seulement la Critique.

Origene, qui n'étoit pas toûjours appliqué à debiter des allegories, confirme nôtre sentiment touchant ces anciens Auteurs qui ont écrit l'Histoire des Juifs : car en parlant de Hecatée, qui avoit demeuré auprés de Ptolemée fils de Lagus, & qui avoit été même élevé avec Alexandre le Grand, il témoigne que Herennius Philon doute que le Livre attribué à Hecatée soit veritablement de lui, parce qu'il loüe trop les Juifs ; à-moins qu'on ne dise qu'il avoit embrassé leur Religion. Aristée, Hecatée, Clearque & quelques autres anciens Auteurs qui ont traité de ce qui regarde les Juifs, en ont parlé d'une maniere à faire croire, que les Livres qui ont été publiés sous leurs noms, ont été supposés par des Juifs Hellenistes, ou que les Juifs Hellenistes y ont ajoûté plusieurs choses, ou enfin qu'ils s'étoient tous faits Juifs ; ce qui n'est gueres vrai-semblable. J'avoüe que je ne comprens point le raisonnement de (b) M. Vossius, qui assure que cette ancienne Version Grecque, qu'on prétend avec Aristobule avoir été

Origen. lib. 1. contra Cels. *Hecatée.* *Herennius Philo.* *Aristée, Hecat. Clearq.* *Vossius.*

(b) *Ce sentiment neanmoins de Mr. Vossius se trouve appuyé par quelques Juifs modernes, dont il l'aura pû prendre. Ces Juifs ne parlent pourtant pas de la Version faite avant celle des Septante.*

été long-tems avant celle des Septante, avoit été faite sur un Exemplaire écrit fort negligemment & en caractères Samaritains : & il ajoûte de-plus, que ce fut pour cette raison qu'on en fit une autre sur de meilleurs Exemplaires écrits en caractères Juifs ou Babyloniens. Le passage d'Aristée, dont il se sert pour prouver son opinion, ne dit rien moins dans l'Original, que ce qu'il avance si hardiment : mais il y a seulement, que la Loi de Moïse étoit écrite en Hebreu, & qu'il falloit la mettre dans un meilleur état, en la traduisant en Grec. Le sens des paroles de Demetrius dans le Livre d'Aristée, est le même que ce qui est rapporté par Philon sur ce sujet au Livre II. de la vie de Moïse, où il écrit que quelques-uns étant fâchés de ce que ces Loix n'étoient connuës que de gens barbares, voulurent qu'elles fussent traduites en Grec.

Demetrius.

Philon.

Au-reste, soit que cette Histoire d'Aristée touchant la Version Grecque des Septante, soit veritable, & que les Juifs Hellenistes y ayent ensuite ajoûté plusieurs choses, comme quelques Auteurs l'assurent, ou qu'elle soit entierement supposée ; on ne peut pas douter que les Juifs de ces tems-là n'ayent traduit la Bible en Grec, & que cette Traduction n'ait été approuvée par les mêmes Juifs Hellenistes. Il est cependant aisé de connoître par la diversité du stile, qu'on ne traduisit d'abord que les cinq Livres de Moïse, dont la Traduction est beaucoup plus exacte que celle des autres Livres de la Bible ; ou que les Livres de l'Ecriture ont été traduits la plus-part en même tems par differens Interpretes. Je sçai que le P. Morin & quelques autres Critiques ont prétendu que toute l'Ecriture avoit été traduite par les Septante, & que par le mot de *Loi* il faut entendre en cette occasion toute la Bible : mais Aristée, Joseph & Philon semblent avoir écrit le contraire avec Saint Jerôme, qui suivoit en cela les Juifs de son tems ; & bien que le mot de *Loi* signifie quelquefois toute l'Ecriture en general, on le doit neanmoins restreindre ici aux cinq Livres de Moïse avec Joseph & les anciens Juifs. De-plus, les raisons dont se sert le P. Morin pour prouver le contraire, ne contiennent presque rien autre chose qu'une érudition inutile, & d'où l'on ne peut rien conclurre. Il produit, par exemple, le témoignage d'un certain Josippus ou Ben Gorion, pour l'opposer au veritable Joseph ; comme s'il n'y avoit pas des preuves évidentes, que l'Histoire de ce Josippus est un Livre nouveau & supposé, & même rempli d'une infinité de fables, comme il en demeure lui-même d'accord en un autre endroit.

P. Morin.

Josippus.

Il n'est pas besoin de refuter les Thalmudistes, ou plûtôt de les concilier entre eux sur ce sujet, lors qu'ils attribuent en quelques endroits cette Version Grecque des Septante à cinq Interpretes seulement, & qu'en d'autres ils l'attribuent à septante-&-deux, selon l'opinion commune. Quand il s'agit de faits historiques, on ne doit pas s'en rapporter au Thalmud, qui a été écrit par des Docteurs ignorans, prin-

Thalmud.

Thalmud, ou Ghemara.

principalement la partie nommée Ghemara, où il n'y a presque que des contes faits à plaisir & des disputes ridicules. L'on peut aussi negliger ce que les Juifs modernes ont allegué sur cette matiere, d'autant qu'ils manquent de bons Historiens, lesquels n'ont pas eu même la capacité de choisir ce qu'il y avoit de meilleur dans les autres Auteurs.

S'il m'est permis d'apporter mes conjectures sur ce sujet, il me semble qu'on doit préferer le sentiment de ceux qui croyent que la Version Grecque des Septante a été ainsi nommée, parce qu'elle fut approuvée par le Sanhedrin de Jerusalem, qui l'autorisa, afin que les Juifs Hellenistes la pussent lire dans leurs Synagogues, ou au-moins dans leurs Ecoles, en la place du Texte Hebreu. Une affaire de cette consequence meritoit sans doute une approbation authentique du Sanhedrin; & il y a de l'apparence qu'on l'appella la Version des Septante, à-cause des septante Juges qui l'approuvoient, & non pas à-cause de septante Interpretes qui en fussent les Auteurs.

Au-reste, comme nous n'ajoûtons pas foi à l'Histoire d'Aristée, aussi ne croyons-nous pas toutes les exaggerations dont elle est remplie touchant l'exactitude de cette Version, qu'il assure avoir été trouvée entierement conforme à l'Original, & avoir été reconnuë telle du consentement de tous les Juifs qui assisterent à la lecture qu'on en fit aussitôt qu'elle fut achevée. Pouvoit-on juger en si peu de tems de la fidelité d'une Version, & du rapport qu'elle avoit avec l'Original? Le Juif Helleniste, qui sous le nom d'Aristée a composé plûtôt une fable qu'une Histoire veritable, releve merveilleusement tous les faits qu'il rapporte, & il ne dit rien que de grand & d'extraordinaire. Philon a pris ensuite de lui ce qu'il a écrit de cette même Version, & il a même encheri par-dessus, lors qu'il assure, que ceux qui avoient la connoissance des Langues Hebraïque & Grecque, admirerent la parfaite conformité qui se rencontra entre le Texte Hebreu & la Version Grecque des Septante; & il ajoûte de-plus, qu'on nomme les Auteurs de cette Traduction *Prophetes*, parce qu'ils ont compris le sens de Moïse avec une grande penetration d'esprit. Mais Philon s'étant plûtôt appliqué à l'étude de l'Eloquence qu'à la Critique, & n'ayant pas même sçeu la Langue Hebraïque, n'a pû juger d'un fait qu'il n'entendoit point. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'on ne doive estimer beaucoup cette Traduction, que Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes ont quelquefois abandonnée sans aucun fondement. Comme il nous en reste encore assez aujourdhui pour en pouvoir juger, il est àpropos que nous l'examinions en elle-même, & que nous la conferions avec le Texte Hebreu, sans nous arrêter cependant à ce même Texte Hebreu de la maniere qu'il est aujourdhui dans nos Exemplaires, mais en le considerant tel qu'il a pû être en ce tems-là.

Philon.

CHA-

CHAPITRE III.

Differentes Editions de la Version Grecque des Septante. Explication des Tetraples, des Hexaples & des Octaples d'Origene, avec des reflexions Critiques sur le même sujet. Comparaison de la Version des Septante & du Texte Hebreu. Comparaison des differentes Editions de cette Version.

ON croit ordinairement que l'Original de la Version Grecque des Septante s'est conservé dans la Bibliotheque de Ptolemée jusqu'au tems de Jules Cesar, sous lequel cette Bibliotheque fut brûlée. Toutes les differentes Editions que nous en avons présentement se reduisent à trois principales, d'où les autres ont été prises. La premiere est celle qui fut imprimée en l'an 1515. dans la Bible qu'on nomme ordinairement la Bible de Complute, & qui a été en-suite rimprimée dans la grande Bible d'Anvers, dans la Polyglotte de Paris, & dans la Bible attribuée à Vatable, qui a été imprimée à quatre colonnes. La seconde est celle d'Alde, imprimée à Venise en 1518. & qui a été rimprimée à Strasbourg en 1526. à Basle en 1545. & en 1550. & à Francfort en 1597. avec un Recueil de Scolies. On n'a pas neanmoins gardé dans ces dernieres Editions, l'ordre qui étoit dans celle de Venise, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'Hebreu. La troisiéme est celle du Vatican, imprimée à Rome en 1587. sans aucune distinction de Versets, avec des Scolies Grecques. Nobilius fit imprimer un an aprés dans la même ville, l'ancienne Version Latine de cette derniere Edition Grecque, qu'il a recueillie le mieux qu'il lui a été possible & en 1628. le P. Morin fit rimprimer l'une & l'autre à Paris sur deux colonnes avec la distinction des Versets, qu'il ajoûta en y joignant les mêmes Scolies.

Septante. *Bible de Complute.* *Bible Grecque de Venise.* *Bible Grecque de Rome.* *Nobilius.* *P. Morin.*

Les Critiques sont fort partagés entre eux touchant l'autorité de ces Editions. Le P. Morin, Walton & plusieurs autres préferent l'Edition de Rome à celle de Complute & de Venise. M. Vossius au-contraire prétend que l'Edition de Rome est la plus corrompüe. D'autre-part, quelques-uns assûrent que l'Edition de Complute est la meilleure, parce qu'elle est plus conforme à l'Original Hebreu. Mais il faut demeurer d'accord, qu'il n'y en a pas une qui soit exacte, & qu'il y a de tres-grosses fautes dans toutes. Pour en avoir une veritable & fidelle, il faudroit les examiner toutes dans le particulier selon les regles de la Critique, & à-peu-prés de la même maniere qu'on a corrigé l'Edition de la Vulgate Latine sur de bons & anciens Exemplaires Latins. On doit aussi avoir recours au Texte Hebreu, lors qu'on le jugera à-propos; & il est de-plus necessaire d'être instruit parfaitement de l'Histoire de cette Version. Ce n'est pas assez de consulter les Peres pour rétablir l'ancienne Version Grecque, parce que les Peres se sont quelquefois fiés à leur memoire en citant l'Ecriture Sainte; & ils n'ont pas même fait difficulté de l'accommoder

Vossius de Septuag. Interp. tral.

moder à leurs Hypotheses, comme on pourroit aisément le prouver par plusieurs exemples. A quoi l'on peut ajoûter, que cette Version étoit déja corrompue avant les plus anciens Peres. Comme ceux qui s'en sont servis n'étoient pas capables de recourir à l'Original Hebreu, lors qu'il se présentoit quelque difficulté; & que d'ailleurs le Grec de la Traduction des Septante est assez different du Grec ordinaire, l'on y a changé quantité de mots, pour former d'autres sens qui paroissoient plus commodes. Si l'on vouloit cependant reformer le Grec sur le Texte Hebreu, comme on a fait dans l'Edition de Complute, on devroit appeller cela plûtôt une corruption, qu'une reformation. Cette correction sur l'Hebreu est seulement necessaire dans les endroits où l'on voit qu'il y a des erreurs manifestes des Copistes, ou quand des Auteurs qui n'entendoient pas assez le Grec des Septante, ont pris la liberté de le corriger à leur maniere. Mais parce que ces defauts sont tres-anciens, & qu'Origene même, sous prétexte de rendre cette Version plus exacte, ou d'être plus utile à l'Eglise, a été la cause de plusieurs changemens; il est à-propos que nous reprenions de plus haut l'Histoire des differentes Editions de cette Version.

On ne peut pas douter, qu'il n'y eust un grand nombre de varietés dans la Version Grecque des Septante, avant qu'Origene y eût mis la main, puis qu'il assûre lui-même, que les Exemplaires Grecs differoient beaucoup entre eux, soit par la negligence des Copistes, ou par la temerité de quelques-uns, qui y avoient ajoûté & diminué avec beaucoup de liberté. *Orig. Tract. 8. in Matth.* Origene donc entreprit de corriger l'ancienne Version Grecque des Septante qui étoit en usage dans toute l'Eglise, & il consulta pour cet effet les autres Versions Grecques qui avoient été faites sur l'Hebreu; ce qui fut cause qu'on commença à negliger l'ancienne Edition, aprés qu'il eût publié sa correction. Cette ancienne Version retient cependant toûjours le nom de Κοινὴ, c'est-à-dire, *commune* ou *Vulgate*: & lors que Saint Jerôme parle de ces deux Editions, il dit que la Vulgate est peu exacte, & qu'elle a été corrompue selon les lieux, selon les tems, & selon la volonté des Ecrivains; qu'au-contraire celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, étoit la veritable Edition Grecque des Septante. *Hieron. in Epist. ad Sun. & Fret.* Si l'on examine neanmoins avec application la maniere dont (c) Origene corrigea l'ancienne Edition Grecque, il y a lieu de croire, qu'il la corrompit en quel-

Bb ques

(c) *Origene ne paroit pas avoir fait autre chose dans l'ancienne Version des Septante, que ce que les Papes ont fait dans ces derniers tems à l'égard de l'Edition Latine qu'on appelle Vulgate. Il corrigea quantité de fautes qui estoient dans les Editions vulgaires, sans oser y rien changer qu'en qualité de Critique, & où il voyoit des fautes manifestes, & non pas en substituant d'autres interpretations en la place des anciennes. Il y a de l'exageration dans ce que St. Jerôme écrit à St. Augustin.*

ques endroits, sous prétexte de la rendre plus conforme à l'Original. St. Jerôme de-plus reprend quelquefois la trop grande liberté de ce Pere, qui avoit apporté beaucoup de confusion dans l'ancienne Version, en y joignant d'autres Editions; & dans une de ses Epîtres qu'il écrit à Saint Augustin, il s'étonne de ce que ce Saint Docteur lisoit les Septante, non pas comme ils étoient en eux-mêmes, mais de la maniere qu'ils avoient été corrigés, ou plûtôt corrompus par Origene. Il prétend qu'on lisoit alors un mélange de plusieurs Versions jointes ensemble, en la place de la Traduction des Septante: outre qu'il seroit aisé de prouver, qu'Origene avoit retouché le Texte de l'ancienne Version Grecque, & qu'il l'avoit reformé avec une trop grande liberté, n'en étant pas même tout-à-fait capable.

Hieron. Præf. in Paral.

August.

Pour mieux entendre la pensée de Saint Jerôme & le travail d'Origene, on remarquera que dés le commencement du Christianisme, les Juifs, principalement ceux qui n'étoient point Hellenistes, rejettoient la Version Grecque des Septante, comme une Version peu exacte & pleine d'additions: ce qui obligea les Peres, qui n'avoient alors aucune connoissance de la Langue Hebraïque, d'avoir recours à d'autres Versions Grecques qui avoient été faites depuis peu sur l'Hebreu, afin de ne se laisser pas surprendre aux Docteurs Juifs. C'est pour cette raison que Saint Justin Martyr consulte quelquefois la nouvelle Traduction d'Aquila, qui étoit estimée des Juifs; & qu'en disputant contre Tryphon, il cite l'Hebreu, c'est-à-dire, cette même Version d'Aquila, à laquelle les Peres ont donné le nom d'*Hebreu*, parce qu'en-effet elle répondoit mot pour mot au Texte Hebreu. Origene crut qu'il rendroit un service considerable à l'Eglise, s'il donnoit au Public une Bible, où l'on pût voir tout d'un coup ce qui étoit dans les Septante & dans l'Hebreu, afin qu'on disputast plus fortement contre les Juifs, qui ne vouloient point recevoir la Traduction des Septante. Il s'avisa donc de joindre avec la Version Grecque des Septante, les autres Versions Grecques de la Bible qu'il pût trouver, afin que le Lecteur les conferant toutes ensemble, & les rapportant à celle des Septante, qui étoit la principale, il pût disputer avec plus de solidité contre les Juifs. C'est ce qui donna lieu aux Tetraples, aux Hexaples & aux Octaples, dont Saint Jerôme & les autres Peres font mention si souvent dans leurs Livres.

St. Justin.

Saint Epiphane, qui a expliqué avec beaucoup de netteté l'œconomie de ce grand Ouvrage d'Origene, assûre que les *Tetraples* contenoient les Versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante & de Theodotion. On le nomma *Tetraples*, parce qu'il étoit rangé sur quatre colonnes: & lors qu'à ces quatre colonnes on en ajoûtoit deux autres, où étoit l'Hebreu en caracteres Hebreux & en caracteres Grecs, cela s'appelloit *Hexaples*: & enfin, quand on joignoit à ces *Hexaples* deux autres Versions, qui n'avoient point d'autre nom que la cinquiéme & la sixiéme Edition, on appelloit tout

Epiph. de Pond. & Mens. lib. 7. 19.

cet

cet Ouvrage, *Octaples*. Selon le même Saint Epiphane, Origene mit toûjours au milieu la Version des Septante, pour servir de regle. Et en-effet, comme il n'avoit point eu d'autre dessein que d'être utile aux Chrêtiens dans leurs disputes contre les Juifs, & que d'autre-part la seule Version des Septante étoit authentique dans l'Eglise, il étoit en quelque façon necessaire, pour s'accommoder au sentiment commun de tous les fidelès, que cette Version fût placée au milieu de toutes les autres.

Origene. Le même Origene, pour abreger un Ouvrage si étendu, joignit à la Version des Septante, des Supplémens pris de celle de Theodotion, aux endroits où ils n'avoient pas exprimé le Texte Hebreu; lesquels Supplemens étoient marqués d'une Etoile: & il ajoûta de-plus une autre marque qui avoit la figure d'une petite ligne, aux endroits où les Septante avoient quelque chose qui n'étoit point dans l'Hebreu. On distinguoit tout d'un coup par ces notes qui étoient alors en usage parmi les Grammairiens, ce qui étoit dans les Septante de plus ou de moins que dans le Texte Hebreu.

Ruffin. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les paroles dont Ruffin se sert pour expliquer la disposition de ces grands Volumes; & nous verrons en même tems, que selon le sentiment de Ruffin, Origene n'a pas eu dessein de corriger sur le Texte Hebreu, le Grec des Septante, mais seulement d'être utile à l'Eglise, en joignant ces Versions ensemble d'une maniere qu'on les pouvoit voir toutes en un instant, & les comparer avec celle des Septante. *Voluit Origenes*, dit Ruffin, *nostris ostendere, qualis apud Judaeos Scripturarum lectio teneretur, & in propriis paginis vel columnellis editiones eorum singulas quasque descripsit, & ea quae apud illos sunt addita vel decerpta, certis quibusque signis additis, ad versiculorum capita designavit; & in alieno, non suo opere, suas tantummodò notas fixit, ut sciremus non quid nobis, sed quid Judais adversùm nos certantibus aut deesse, aut abundare videretur.* Ruff. Invect. 2.

Saint Jerôme ne convient pas tout-à-fait avec Ruffin dans l'explication qu'il donne de ces marques dont Origene se servit: car il prétend que celle qu'on nommoit *Obelus*, ou petite ligne, étoit mise seulement aux endroits qu'il falloit retrancher des Septante comme superflus, parce qu'ils ne se trouvoient point dans l'Original Hebreu; & il dit au-contraire, que l'autre marque nommée *Asteriscus*, ou *Etoile*, n'étoit ajoûtée qu'aux endroits qui étoient defectueux dans les Septante, & ausquels Origene suppléa, en mêlant la Version de Theodotion avec celle des Septante, desquelles il ne fit qu'un corps de Traduction: & cela d'une telle maniere, que par le moyen de cette Etoile on pouvoit distinguer aisément ce qui manquoit aux Septante par rapport à l'Original Hebreu. Saint Jerôme, qui regardoit l'Hebreu comme un veritable Original sur lequel il avoit fait sa nouvelle Version, devoit conclurre necessairement, que la Version des Septante étoit defectueuse aux endroits où l'on avoit ajoûté des Supplémens. Il fut neanmoins obligé dans la suite, de ne se declarer pas si ouver- Hieron. in Epist. ad Sun. & Fret.

ouvertement contre les Septante, parce qu'on l'accusa de favoriser le Judaïsme, & de scandaliser toute l'Eglise par ses nouveautés, en se declarant pour le Texte Hebreu, qui n'étoit alors reçû que dans les Synagogues. Il témoigna donc qu'il n'avoit entrepris de faire une nouvelle Version de la Bible sur l'Hebreu, que pour empêcher les Juifs d'insulter aux Chrêtiens; & il assûra de-plus, que son dessein n'alloit pas à détruire la Version des Septante qui étoit autorisée par l'Eglise, mais qu'il desiroit seulement satisfaire aux Juifs qui calomnioient cette Traduction, & donner en même tems aux Latins, ce qu'Origene avoit déja donné aux Grecs. En-effet, pour imiter davantage le travail d'Origene, il publia une Version Latine des Septante avec des Etoiles & des petites lignes, pour marquer ce qui étoit de plus ou de moins dans les Septante, que dans l'Hebreu; & ainsi il tomba dans le même defaut dont il avoit accusé Origene.

Hieron. Præf. in Isaj.

Idem ad Sophron.

Idem Præf. 2. in Paralip.

Au-reste, ce ne fut que par œconomie, & pour s'accommoder au sentiment commun des autres Peres, que Saint Jerôme témoigna qu'il n'avoit entrepris sa nouvelle Traduction, qu'afin que les Chrêtiens pûssent disputer plus solidement contre les Juifs: car il étoit persuadé, que la Version des Septante étoit corrompuë en une infinité d'endroits, & qu'elle étoit peu exacte; de-sorte qu'il jugea à-propos d'en faire une nouvelle qui fût plus conforme à l'Original Hebreu. Origene même, qui a été toûjours plus moderé sur ce sujet que Saint Jerôme, semble avoir crû en son particulier, que le Texte Hebreu étoit le veritable Original, & que les Septante avoient ajoûté plusieurs choses dans leur Traduction: mais comme il n'osa retrancher entierement ces additions, il se contenta de les marquer d'une petite ligne. Bien qu'il fût persuadé que le Texte Hebreu étoit l'Original, il ne laissa pourtant pas de s'accommoder à l'opinion commune, qui préferoit la Version des Septante à l'Hebreu, parce qu'ils étoient plûtôt considerés comme des Prophetes, que comme des Interpretes. Ce fut aussi pour cette raison, qu'il plaça dans les Tetraples & dans les Hexaples la Version des Septante au milieu de toutes les autres, afin qu'elle pût servir comme de regle à tous les fideles.

Origen. Comment. in Matth.

Plusieurs Auteurs, qui ont traité assez au-long de cet Ouvrage d'Origene, ne semblent pas avoir compris entierement la maniere dont il étoit décrit sur des grands rouleaux ou peaux cousuës ensemble. Les Juifs observent encore aujourdhui cet ancien usage des rouleaux ou Volumes pour les Livres qu'ils lisent dans leurs Synagogues; & quand ils veulent écrire sur ces rouleaux, ils y font de certains compartimens ou separations qui les distinguent par colonnes, & ces colonnes qui doivent être toutes égales, sont la même chose que ce que nous appellons les pages d'un Livre: de-sorte que ceux qui disent qu'il y avoit plusieurs colonnes dans chaque page, ne paroissent pas avoir compris la forme de ces anciens Volumes. Ruffin, qui sçavoit la forme des Tetraples & des

des Hexaples, se sert indifferemment du mot de *Paginas* & *Columnellas*, voulant marquer par là, qu'en ces Exemplaires la page & la colonne étoient la même chose: & ainsi il est aisé d'entendre, de quelle maniere toutes les Versions étoient chacune opposées parallelement les unes aux autres, & qu'en déroulant les peaux, on voyoit ces Versions comme de file, & comme si elles avoient été sur une même ligne. Les Grecs ont nommé ces pages ou colonnes, *σέλις*, & les Juifs, *Daph.* Il se pouvoit faire neanmoins, que dans la hauteur du rouleau, quand les peaux étoient grandes, il y eût plusieurs colonnes les unes sur les autres: mais je ne croi pas que cela se soit observé parmi les Juifs, qui ne distinguent point, ce me semble, encore aujourdhui dans leurs rouleaux ou parchemins, les pages d'avec les colonnes; & ils n'ont même qu'un seul mot pour exprimer l'une & l'autre. Selon cette remarque, on doit aussi dire que dans les rouleaux ou parchemins qui contenoient les Tetraples, les Hexaples, & même les Octaples, chaque Edition étoit distinguée par une page ou une colonne: & ainsi il est inutile de rechercher, comme quelques-uns ont fait, si les Tetraples & les Hexaples étoient ainsi nommés à-cause des differentes colonnes, ou à-cause des differentes Editions; puis que chaque Edition occupoit sa page ou colonne. Origene mit à la tête de ses Hexaples & de ses Octaples, le Texte Hebreu qui étoit l'Original; puis suivoit la Version d'Aquila, non seulement parce qu'elle étoit la plus ancienne de toutes les nouvelles Versions, mais parce qu'elle étoit mot pour mot sur l'Hebreu, & qu'on voyoit par ce moyen en un moment, ce que l'Hebreu signifioit selon la rigueur de la lettre du sens Grammatical. Les Septante étoient au milieu, comme la principale piece de tout l'Ouvrage, sur laquelle les Chrêtiens devoient se regler pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Symmaque & Theodotion étoient placés aux deux côtés de la Version des Septante, afin qu'en jettant les yeux sur ces deux Interpretes, qui s'étoient plus appliqués à rendre le sens du Texte, que la lettre, l'on pût comprendre plus aisément le sens de l'Hebreu, en lisant la Version des Septante.

Origene. *Aquila.* *Septante.* *Symmaque.* *Theodot.*

Je ne m'arrêterai pas ici à refuter le sentiment de M. Vossius, qui assûre qu'Origene avoit mis dans ses Hexaples le Samaritain, & que ces Hexaples étoient tout autrement disposés qu'on ne les dispose ordinairement. En attendant qu'il nous donne cette nouvelle œconomie ou disposition des Hexaples, il nous sera permis de suivre Eusebe, Saint Epiphane, Ruffin, Saint Jerôme & les autres Peres qui ont parlé de ces Hexaples d'Origene comme témoins oculaires. On sçait de-plus, qu'Origene n'a pas consulté les Samaritains, mais les Juifs de son tems, & entre autres un certain Docteur nommé Huillus, qui étoit Patriarche ou Chef de la Nation Juive. Il est vrai qu'il avoit mis aux marges de ses Hexaples, quelques Scolies Grecques qui servoient de remarques: mais outre que nous n'avons pas présentement ces Scolies, il n'y a aucune

Vossius.

cune preuve d'où l'on puisse montrer, que les endroits où le Texte Samaritain differoit de l'Hebreu, y étoient marqués aux marges. Le passage d'Eusebe, que M. Vossius a rapporté pour le montrer, ne prouve rien du tout; & il est évident que le mot Grec σημειώσεις, ne signifie point en ce lieu-là *Scolie*, dans le sens qu'il prétend. Eusebe a seulement voulu dire, qu'Origene mit sur une même ligne le Texte Hebreu avec toutes les Versions Grecques qu'il pût trouver; & il parle au même endroit d'une septiéme Edition sur les Pseaumes, quoi qu'il se serve toûjours du mot d'Hexaples. C'est ce qui me fait croire, que cette septiéme Edition n'étoit que sur peu de Livres de l'Ecriture, puis qu'on a toûjours gardé le mot d'Hexaples & d'Octaples.

Euseb. Histor. lib. 6. cap. 16.

Au-reste, il est necessaire de remarquer, que la Version des Septante, de la maniere que nous l'avons representée ci-dessus avec des Etoiles & d'autres notes ou signes, ne faisoit pas un corps separé des Hexaples, comme plusieurs l'ont crû: mais Origene ayant vû que les Exemplaires communs de la Version des Septante étoient remplis de fautes, il les corrigea sur d'anciens Exemplaires Grecs, & il consulta aussi l'Hebreu, ou plûtôt la Version d'Aquila, qui étoit mot pour mot sur l'Hebreu, en y joignant de-plus les autres Traductions, pour reformer celle des Septante, de laquelle il ôta quantité d'erreurs, comme il le témoigne lui-même: & de-plus il reforma sur l'Original Hebreu plusieurs transpositions qui étoient dans les Septante. C'est pour cette raison, que Saint Jerôme comparant l'Edition commune des Septante avec celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, assûre que la premiere est pleine de fautes, & que l'autre est veritable & conforme à l'Hebreu. Il ne croyoit pourtant pas qu'elle y fût tout-à-fait conforme, car il n'auroit pas eu raison de faire une nouvelle Traduction; mais seulement qu'elle n'en étoit pas si éloignée que l'Edition commune. Outre cette correction, Origene ajoûta à la même Version des Septante, qui étoit dans les Hexaples, & non pas dans un Volume separé, les marques dont nous avons parlé, afin qu'on pût voir tout d'un coup ce qui étoit dans les Septante de plus ou de moins que dans le Texte Hebreu, sans avoir recours aux autres Versions qui étoient dans les mêmes Hexaples.

Septante. *Origen. tom. 8. in Joann.* *Hieron.* *Origen.*

De cette Version des Septante qui étoit ainsi representée dans les Hexaples, on tira en-suite une infinité de Copies, dont les particuliers se servirent pour leur usage; & elles devinrent si communes en peu de tems, qu'il fut difficile de trouver les Exemplaires de l'ancienne Version sans le mélange de la Traduction de Theodotion. On la distinguoit neanmoins par les marques qu'Origene y avoit mises: mais comme les Copistes ne furent pas tout-à-fait exacts à observer ces minuties; il arriva une grande confusion dans la Version des Septante; & ce qui augmenta encore davantage cette confusion, fut qu'on mit aux marges de quelques Editions, des Scolies ou Notes, où l'on marquoit

les differentes Traductions d'une même chose, que les Copistes inserent en-suite dans le corps de la Version des Septante. On voit encore aujourdhui des exemples de ce mélange de Traductions ; à quoi on ne peut remedier, qu'en consultant le Texte Hebreu, ou des Exemplaires Grecs qui n'ayent point été alterés : ce qu'il étoit difficile de trouver dés le tems même de Saint Jerôme, qui assûre que toutes les Eglises, tant des Grecs que des Latins, des Syriens & des Egyptiens, lisoient l'Edition d'Origene avec les Etoiles & les autres marques Critiques. Il ajoûte même dans une de ses Epîtres adressée à St. Augustin, qu'à grand peine pouvoit-on trouver un ou deux Exemplaires sans ces notes.

Hieron. Praef. in Dan.

Idem, Epist. 8.

Il y avoit cependant du tems de Saint Jerôme des Exemplaires de l'ancienne Vulgate Grecque, où ces notes ne se trouvoient point, & qu'il distingue lui-même de l'Edition des Septante qui étoit dans les Hexaples : & il dit de-plus, que quelques-uns nommoient cette ancienne Vulgate, l'Edition de Lucien. On lisoit depuis Constantinople jusqu'à Antioche, selon le même Saint Jerôme, cette Edition de Lucien, en Egypte l'Edition d'Hesychius, & les Provinces d'entre-deux suivoient les Exemplaires de la Palestine, c'est-à-dire, la correction d'Origene qu'Eusebe & Pamphile avoient tirée des Hexaples. Il semble que toutes ces Editions contenoient la pure Version des Septante sans aucun mélange des autres Editions, & elles portoient seulement le nom de ceux qui les avoient corrigées.

Idem, Epist. ad Sun. & Fret.

Il y a cependant de l'apparence, que ces Auteurs s'émanciperent dans leur correction, d'autant que Saint Jerôme reprend Lucien & Hesychius d'avoir reformé le Grec des Septante avec trop de liberté. C'est principalement à ces Editions que nous devons recourir, pour avoir un Exemplaire des Septante qui soit simple & exempt d'additions, bien qu'elles ayent aussi été alterées sous prétexte de reformation. La Correction d'Origene, qui fut publiée par Eusebe & par Pamphile, étoit aussi d'une certaine maniere dans les Hexaples, qu'on la pouvoit facilement copier sans les additions de Theodotion ; & l'on peut dire en ce sens-là, que la Vulgate Grecque étoit dans les Hexaples, mais corrigée & plus pure que l'ancienne Vulgate. Origene semble neanmoins l'avoir trop reformée, en se reglant, comme il l'assure lui-même, sur les autres Versions, lors qu'il doutoit de la veritable Leçon. Ce qui étoit tres-dangereux, parce qu'il n'entendoit que mediocrement la Langue Hebraïque, & qu'il étoit rempli de préjugés.

Idem, Praef. Ev. ad Dam. *Lucien.* *Hesych.* *Origene.* *Eusebe.* *Pamph.* *Origen. Comm. in Matth.*

Il est vrai que Ruffin, qui reproche à Saint Jerôme d'avoir corrompu l'Ecriture, témoigne qu'Origene ne changea rien dans la Version des Septante : mais outre que cet Auteur s'étoit trop attaché au parti d'Origene, il n'étoit pas capable de juger des changemens qu'Origene avoit introduits dans le Grec des Septante, n'ayant aucune connoissance de l'Hebreu.

Ruffin. Invect. 2.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de refuter ici l'opinion, ou plûtost le

Usserius Armach. le paradoxe d'Usserius Armachanus, lequel prétend qu'il y a eu deux Versions Grecques, qui ont porté le nom des Septante. Il croit que la premiere étoit veritablement des Septante, & qu'elle avoit été faite sous Ptolemée Philadelphe; mais que l'autre, qui avoit aussi été faite à Alexandrie sous Ptolemée Phiscon, & qui n'est pas la veritable, est celle que nous avons aujourdhui. *M. Valois.* M. Valois a tres-bien refuté ce nouveau Systême, dans une Lettre qu'il a écrite sur ce sujet à Usserius. Et en effet, *Hieron.* Saint Jerôme, qui a fait la Critique de la Version des Septante la plus exacte qu'il lui a été possible, ne parle point de cette seconde Traduction; il distingue seulement la Version du Pentateuque, de celle qu'on avoit faite des autres Livres de la Bible, & il préfere le sentiment des Juifs de son tems, qui croyoient que les Septante n'avoient traduit que les cinq Livres de Moïse. J'avoüe qu'en ce sens-là on peut dire qu'il y a deux Versions des Septante, ou plûtôt que la Version qui leur est attribuée, n'a point été faite par les mêmes Interpretes. Ce qui paroîtra fort vrai-semblable, si l'on examine avec un peu d'attention la difference du stile qui se trouve entre le Grec des Livres de Moïse, & celui des autres Livres de la Bible. Les Juifs Hellenistes d'Alexandrie ayant eu une fois la Loi traduite en Grec, auront fait sans doute traduire les autres Livres dans la même Langue.

Tout ce que nous venons de rapporter touchant la Version des Septante, prouve évidemment que les Grecs ont été moins exacts que les Juifs à conserver leurs Exemplaires, & qu'il seroit difficile de rétablir cette ancienne Version de la maniere qu'elle étoit au commencement. Car outre que les Grecs n'entendoient pas la Langue Hebraïque, pour y avoir recours lors qu'il étoit necessaire, la Version des Septante est écrite en un Grec de Synagogue, qui ne pouvoit être connu que des Juifs Hellenistes: & cela a été en partie la cause qu'on a quelquefois reformé cette Traduction mal-à-propos. Nous avons un exemple de ce Grec de Synagogue dans le langage Espagnol des Versions Juives Espagnoles de la Bible, lequel ne peut être entendu que de ceux qui sçavent l'Hebreu & l'Espagnol. A quoi l'on peut ajoûter, que selon le témoignage d'Origene & de Saint Jerôme, les *Origen. Hieron.* Exemplaires Grecs avoient été alterés en plusieurs endroits: & il est même à craindre, qu'Origene ne les ait aussi corrompus sous prétexte de les corriger, d'autant que la methode qu'il a suivie étoit sujette à l'erreur, & que cette liberté qu'il prit de joindre comme des Supplémens à la Version des Septante dans ses Hexaples, a apporté dans la suite une grande confusion. Il est certain de-plus, que les Copistes Grecs se sont beaucoup émancipés, & que les Peres n'ont pas eu tout ce qui étoit necessaire pour redresser leurs fautes, à la reserve d'Origene & de Saint Jerôme, qui ont été mieux instruits. Ces derniers même ne se sont pas assez précautionnés pour conserver la Version Grecque dans sa pureté. Saint Jerôme *Hieron.* accuse Origene d'avoir causé une grande confusion dans la Traduction des

Ruffin. des Septante ; & Ruffin fait aussi le même reproche à Saint-Jerôme à l'égard de la Version Latine de cette Traduction Grecque. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que *Hieron.* Saint Jerôme imita Origene jusqu'à ses defauts, & qu'il entreprit de donner aux Latins un Ouvrage qu'il avoit condamné dans le même Origene, bien qu'il fût approuvé de toute l'Eglise Grecque. Au-reste, quoi que le Texte Hebreu & la Version Grecque des Septante soient défectueux, on doit neanmoins plûtôt suivre l'Hebreu que le Grec, non seulement parce que l'Original doit être préferé à la Copie, mais parce que la Copie est encore plus défectueuse que l'Original. Il ne faut pourtant pas les separer, d'autant qu'ils se donnent comme la main l'un à l'autre;& c'est en quoi se trompent ceux qui sont pour le seul Texte Hebreu, ou pour les Septante seulement. On peut reparer heureusement un Texte par d'anciennes Versions, & en même tems les Versions par le Texte. Nous avons même plusieurs exemples de cette Critique dans toute sorte de Livres : mais comme les Traducteurs prennent quelquefois beaucoup de liberté en traduisant, on ne corrigera pas facilement le Texte Hebreu sur la Version Grecque; & même la Version Grecque ne doit pas être reformée sur l'Hebreu d'aujourdhui, qu'aprés avoir bien examiné l'un & l'autre.

Il y aussi de grandes difficultés du côté des Exemplaires Grecs que nous avons présentement, parce que *Origen. Lucien. Hesych.* les anciens Critiques, comme Origene, Lucien & Hesychius, qui les ont corrigés, n'ont pas eu toute la connoissance qui étoit necessaire pour faire une Critique exacte des Livres Sacrés : & il y a de-plus raison de se défier de la methode qu'ils ont suivie dans leur reformation. Nous ne devons pas aussi écouter ceux qui ont fait imprimer à Rome l'Exemplaire du Vatican, ni le P. Morin, qui a fait rimprimer à Paris le même Exemplaire, lors qu'ils prétendent que c'est l'ancienne Interpretation des Septante, à la reserve de quelques Livres. Il n'est pas vrai que cette Edition soit entierement conforme aux passages qui sont cités dans les Ouvrages des Peres. Usserius Armachanus a tres-bien montré le contraire, & a fait voir en même tems, qu'elle n'est point si simple que quelques-uns l'ont prétendu, & qu'elle differe même de celle qui avoit été corrigée par Origene. On ne peut pas dire neanmoins, qu'elle soit la plus méchante de toutes les Editions Grecques des Septante, comme M. Vossius l'a assûré : elle paroit au-contraire meilleure & plus simple que celle de Venise. On auroit pû cependant y corriger un grand nombre de fautes, qui sont des erreurs manifestes des Copistes, & alors elle seroit beaucoup plus parfaite & plus fidelle. A l'égard de l'Edition de Complute, qui a été imprimée la premiere, elle est aussi mélangée, & on l'a même corrompuë en beaucoup d'endroits, sous prétexte de la rendre plus conforme à l'Original Hebreu. Il est étonnant qu'on ait mis dans la grande Bible de Paris cette derniere Edition, qui est la moins exacte de toutes. Les Anglois ont *Usserius de Septuag. Interpret.* *Bible Polygl. de Paris.*

Bibl. Polygl. d'Angleterre. eu raison de préferer dans leur Polyglotte la Vaticane aux deux autres Editions, à laquelle ils ont joint les diverses Leçons d'un Exemplaire manuscrit d'Alexandrie, qu'ils estiment fort ancien. Mais je ne croi pas qu'on puisse approuver une autre Edition Grecque de l'Exemplaire du Vatican, qu'ils ont donnée separément, en le reformant selon leurs préjugés, & en changeant l'ordre de quelques Versets des Chapitres, & même de Livres entiers, à l'imitation des Protestans d'Allemagne, qui avoient déja fait la même chose à l'égard de l'Edition de Venise. Ils ont voulu accommoder à leurs sentimens & à l'ordre du Texte Hebreu, la disposition de l'Exemplaire Grec, & ils y ont même introduit encore d'autres changemens, qu'il sera aisé de remarquer, en comparant cette derniere Edition d'Angleterre avec les Editions de Rome & de Paris, & même avec celle qui est dans la Polyglotte d'Angleterre, bien qu'on ait aussi changé quelque chose dans celle-là, principalement l'ordre de quelques Livres, qu'on a mis à la fin de tout l'Ouvrage, comme Apocryphes. Il est neanmoins certain, que les Grecs, & sur tout dans l'Exemplaire de Rome dont il est question, ne font point cette distinction de Livres Apocryphes. Mais Walton a jugé qu'il étoit plus commode de mettre en un seul Volume tous les Livres qui n'étoient point dans le Canon Juif, ou plûtôt il a suivi en cela les préjugés de l'Eglise Anglicane, qui permet, à-la-verité, qu'on lise ces Livres dans les Eglises; mais elle ne croit pas pour cela qu'ils ayent été écrits par des Prophetes, ou par des personnes inspirées de Dieu. Il a neanmoins remarqué à la tête du Volume où ces Livres sont contenus, l'ordre veritable qu'ils tiennent dans la plus-part des autres Bibles. Ce changement ne paroit pas sincere, quoi qu'on puisse le défendre en quelque façon par l'exemple d'Origene & de Saint Jerôme, qui changerent aussi l'ordre de la Prophetie de Jeremie dans les Exemplaires Grecs, pour les rendre plus conformes à l'Hebreu, & pour ôter aussi la confusion qu'ils croyoient être dans cette Prophetie. Il seroit cependant beaucoup mieux, d'observer ces diversités dans des Notes ou Scolies particulieres qu'on mettroit aux marges du Livre, que de toucher au corps du Texte; autrement on pourra prendre la même liberté de reformer le Texte Hebreu, où l'ordre ne semble pas avoir été toûjours observé, si l'on fait reflexion sur l'Histoire que nous en avons donnée au commencement de cet Ouvrage. Origen. Hieron.

CHAPITRE IV.

Discussion des differens sentimens qu'on a eus de la Version des Septante. Examen de l'opinion de M. Vossius, où l'on montre que les Juifs n'ont point corrompu le Texte Hebreu, comme il le prétend. Diverses Reflexions sur la Chronologie de l'Ecriture, où l'on fait voir que celle des Septante n'est pas meilleure que celle du Texte Hebreu.

Comme la plus-part des hommes ne parlent que selon les pré-

préjugés dont ils sont remplis, ou selon les emplois ausquels ils sont attachés; il est arrivé que quelques Critiques entêtés du Texte Hebreu d'aujourdhui, ont crû que l'ancienne Version des Septante étoit entierement perduë: d'autres, qui étoient persuadés qu'il en restoit encore quelque chose, ont prétendu que les Auteurs de cette Version n'ont point sceu parfaitement la Langue Hebraïque: & il y en a même qui ont osé dire, que les Septante avoient détourné malicieusement dans leur Tradition, le sens de plusieurs passages des Prophetes. D'autres au-contraire se sont montrés plus favorables à la Version Grecque, qu'au Texte Hebreu, & ont prétendu que ce Texte avoit été corrompu par les Juifs, & que les Rabbins avoient ignoré la Langue Hebraïque. Mais il y a sans doute de l'emportement dans toutes ces opinions qui vont dans de si grandes extrémités. Je ne m'étonne pas que les Juifs de Jerusalem & des autres lieux, opposés aux Juifs Hellenistes, ayent décrié avec tant de passion la Traduction des Septante, principalement au commencement du Christianisme, à-cause des disputes continuelles qu'ils avoient avec les Chrêtiens de ces tems-là. Je ne m'étonne pas aussi, que quelques-uns de nos Docteurs, qui se sont appliqués à la Langue Hebraïque, & qui ont même fait des Versions de la Bible sur le Texte Hebreu, ayent méprisé la Traduction des Septante, sans l'avoir examinée. D'autre-part, il étoit impossible que les anciens Peres, qui ne reconnoissoient pour toute Ecriture Sainte que la Version des Septante, eussent quelque estime du Texte Hebreu, qui n'étoit consideré que par les Juifs, qui le lisoient dans leurs Synagogues. Nous ne devons donc pas nous arrêter au simple témoignage de ces Auteurs, lesquels semblent n'avoir parlé sur cette matiere, que selon les préjugés dont ils étoient prévenus.

Les Protestans, qui ont fait leurs Versions sur le Texte Hebreu, ont été en quelque façon engagés à le maintenir, & à décrier la Traduction des Septante, principalement depuis que Buxtorfe a tant travaillé pour le défendre; ce qui n'a pourtant pas empêché, que les plus sçavans & les plus judicieux des Protestans n'ayent gardé quelque moderation sur ce sujet. Louïs Cappelle, qui a composé une docte Critique sur cette matiere, n'a pas eu moins de Sectateurs que Buxtorfe; & bien qu'il fût aussi Protestant, il n'a pas laissé d'examiner avec application les diverses Leçons des Livres Sacrés, de la même maniere qu'on examine les autres Livres: & ce qui est plus à remarquer en cet Auteur, est qu'il fait paroître dans tout son Ouvrage beaucoup de veneration pour la Version Grecque des Septante, sur laquelle il corrige quelquefois l'Hebreu. Grotius & plusieurs autres sçavans Protestans ont gardé la même moderation, & ont donné aux Septante toute l'estime qu'ils ont pû, sans neanmoins détruire pour cela l'autorité de l'Original Hebreu. Walton a aussi montré qu'il sçavoit préferer les opinions moderées des Catholiques, à celles de quelques Protestans qui vont dans l'excés; & il

Buxtorfe. *Lud. Cappell.* *Grotius.* *Walton. Prolog. in Polygl.*

il s'eſt montré même plus favorable à la Verſion des Septante, que beaucoup de Catholiques. En quoi il ne paroit pourtant pas avoir toujours eu raiſon, comme on le prouvera ailleurs.

Iſaac Voſſius, in Lib. de Septuag. Il ſeroit à deſirer, que M. Voſſius, qui a entrepris la défenſe des Septante dans un Ouvrage particulier, eût été auſſi moderé que ces habiles Proteſtans, & qu'il ne ſe fût pas porté à de ſi grandes extrémités, quand il parle du Texte Hebreu d'aujourdhui. J'avoüe qu'il a eu raiſon de traiter *d'ignorans & d'aſnes* quantité de petits Docteurs Proteſtans qui ont trop de reſpect pour les Exemplaires de la Maſſore: mais il ne devoit pas pour cela paſſer juſqu'à une autre extrémité à l'égard des Septante, dont il veut que la Traduction ſoit ſainte & inſpirée de Dieu. *Ibid. præf. ad Lector.* De-plus, pour l'autoriſer davantage, il accuſe les Juifs d'avoir corrompu malicieuſement le Texte Hebreu: il marque même le tems auquel cette prétendüe corruption s'eſt faite, & les raiſons que les Juifs ont eüe de corrompre leurs Exemplaires; mais il n'apporte aucunes preuves ſolides d'une opinion ſi hardie & ſi peu vrai-ſemblable. S'il y a des defauts dans le Texte Hebreu d'aujourdhui, il y en a encore davantage dans la Verſion des Septante: car outre qu'elle a été ſujette à la plus-part de ceux qui ſont dans l'Hebreu, il y en a quantité d'autres qui lui ſont ſinguliers. C'eſt pourquoi pluſieurs ſemblent deſeſperer qu'on la puiſſe rétablir; tant il y a de confuſion dans tous les Exemplaires Grecs. Au-reſte, comme le Syſteme de M. Voſſius touchant le Texte Hebreu & la Verſion des Septante, a fait impreſſion ſur l'eſprit d'une infinité de perſonnes, à-cauſe de la maniere libre & hardie dont il le rapporte, il eſt à-propos que nous en recherchions la verité plus en particulier.

(d) M. Voſſius aſſûre que les Juifs ont corrompu exprés dans le Texte Hebreu ce qui regarde la Chronologie & la venüe du Meſſie; parce que, ſelon ſon ſentiment, les ſix mille ans au bout deſquels on attendoit le Meſſie, étant paſſés, ils ont ôté de leurs Exemplaires quatorze ſiecles pour gagner deux mille ans; & de-plus, pour abolir les cinq ou ſix autres ſiecles qui reſtoient, ils ont retranché des mêmes Exemplaires les intervalles des Juges, en oubliant les Anarchies, & en abregeant les intervalles des Rois de Perſe. Il n'y a perſonne qui ne croye d'abord, que M. Voſſius a des preuves certaines & évidentes d'une declaration auſſi libre & auſſi circonſtantiée qu'eſt celle-là; & cependant il n'en a point d'autre, que la préoccupation où il eſt à l'égard des Septante. Il ſuffit que leur Chronologie ne convienne point en quelques endroits avec celle du Texte Hebreu, pour en conclurre que les Juifs ont falſifié le Texte Hebreu. Il eſt vrai, & nous l'avons même prouvé ci-deſſus, qu'on *Voſſius.*

(d) *Cette opinion de Mr. Voſſius touchant la corruption du Texte Hebreu dans la Chronologie, ſe trouve dans des Auteurs Arabes Chreſtiens, qui ont eu le meſme ſentiment touchant les Juifs.*

qu'on ne peut pas s'arrêter entierement au Texte Hebreu d'aujourdhui, pour former une Chronologie parfaite ; mais nous avons en même tems fait voir, que ni la Version Grecque des Septante, ni le Texte Hebreu Samaritain, ni Joseph, ni en un mot tout ce que nous avons de Chronologie de la Bible, n'est point suffisant pour nous donner une connoissance exacte du nombre des siecles qui se sont passés depuis la Creation du Monde. Il y a beaucoup de manquemens, comme nous avons déja remarqué ailleurs, dans la Chronologie de l'Ecriture, qui abrege d'ordinaire les choses, pour ne traiter que celles qui sont necessaires au sujet dont il est question. On n'accusera donc pas pour cela les Juifs d'avoir corrompu malicieusement leur Chronologie; mais on dira, qu'en beaucoup d'endroits l'Ecriture n'est qu'un simple abregé. Il y a au-contraire plus d'apparence, que les Traducteurs Grecs, qui ont crû que le Monde étoit plus ancien qu'il n'est marqué dans le Texte Hebreu, ont pris la liberté d'alonger le tems, principalement à-cause de la croyance où ils étoient, que quand on avoit publié le corps des Ecritures Canoniques qui nous restent, on n'avoit donné au peuple que ce qu'on jugea alors le plus à-propos de lui donner. Mais avant de passer plus outre, examinons en particulier le peu de vraisemblance qui se trouve dans les raisons, ou plûtôt dans les conjectures de M. Vossius.

Si les Juifs avoient eu dessein de corrompre leurs Exemplaires pour reculer le tems du Messie, comme M. Vossius le prétend, ils auroient plûtôt corrompu la Prophetie de Daniel qui marque ce tems exactement, que les Livres de Moïse, qui ne regardent nullement cette matiere. Il y a donc bien plus d'apparence de croire, que les Juifs n'ont apporté aucun changement à la Chronologie des Livres de la Loi, puis qu'ils ont laissé entiere celle de la Prophetie de Daniel, où le tems du Messie est expressément supputé. Je sçai que M. Vossius prétend, que les anciens Juifs n'ont point reconnu Daniel pour un veritable Prophete: mais, comme nous avons fait voir ci-dessus, les anciens Juifs ne différent point en cela des nouveaux, & il est certain que le Livre de Daniel a toûjours été mis parmi eux au nombre des Livres Canoniques & divins. Ils n'ont même jamais douté, qu'il ne continst des Propheties, bien qu'ils ne donnent pas à Daniel la qualité de Prophete. Toute cette difficulté n'est que de nom, & il s'agit simplement de la methode & de l'ordre que les Juifs ont tenu dans le partage qu'ils ont fait des Livres Sacrés: mais ils ne nient pas pour cela, qu'il n'y ait des Propheties dans les Livres de David & de Daniel, quoi qu'ils les mettent seulement au rang des Hagiographes, qu'ils nomment *Cetuvim* ou *Ecrits*. *Vossius.*

De-plus, M. Vossius est obligé d'accuser en même tems les Samaritains, aussi-bien que les Juifs, d'avoir corrompu leurs Exemplaires Hebreux pour les mêmes raisons: & cependant il est certain, que les Samaritains ne conviennent pas tout-à-fait avec les Juifs dans leur suppputa-

 tion.

tion. Il avoüe que les Juifs n'ont retranché que six siecles avant le Deluge, au-lieu que les Samaritains, selon lui, en ont retranché neuf entiers: mais, comme ils conviennent ensemble dans la supputation generale depuis Moïse jusqu'à Nôtre Seigneur, il conclut de là, qu'ils ont aussi corrompu leurs Exemplaires pour la même fin. Je croi qu'on doit conclurre au-contraire, que la Chronologie du Texte Hebreu est en cela meilleure que celle des Septante, puis que la premiere est confirmée par l'Exemplaire des Samaritains, qu'on ne peut pas soupçonner de collusion avec les Juifs sur cette matiere.

Affrican. Euseb. Affricanus, Eusebe & les autres Peres qui ont fait mention de cette diversité de Chronologie, sont fort éloignés du sentiment de M. Vossius, & ils ne la rapportent que comme des diverses Leçons d'un même Original, sans accuser pour cela ni les Juifs, ni les Samaritains. Ils avoient pourtant beaucoup plus de raison de le faire dans ce tems-là, où ils ne consideroient que la seule Version des Septante, comme une Ecriture divine & authentique. Saint Justin Martyr, qui reproche aux Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture en de certains passages qui appartenoient au Messie, ne leur a jamais reproché d'avoir rien changé dans la Chronologie.

Elias. Pour ce qui regarde une certaine Tradition attribuée à la famille d'Elie, touchant les six mille ans que le Monde doit durer, cela ne meriteroit pas qu'on s'y arrêtât, si M. Vossius ne s'y étoit luj-même arrêté, & s'il n'en avoit prétendu tirer une consequence favorable à son opinion. Ces six mille ans qui contiennent, comme parlent les Juifs dans le Thalmud, deux mille ans *d'Inanité*, c'est-à-dire, avant la Loi, deux mille ans de la Loi, & deux mille ans des jours du Messie, ne sont autre chose qu'une simple allegorie, que ces Docteurs ont rapportée dans les Traités *Sanhedrin & Avoda Zara*, laquelle n'a aucune apparence de verité. Si nous supposons même, que cette Tradition soit veritable, elle ruïne entierement les principes de M. Vossius; puis que les Juifs dans ces mêmes endroits du Thalmud que nous venons de citer, reconnoissent de bonne foi, que les deux mille ans dont il est question, se sont écoulés, sans que le Messie qu'ils attendoient en ce tems-là, soit venu: puis ils ajoûtent, que le tems du Messie a été reculé à-cause de leurs péchés. D'où il est aisé de conclurre, que bien-loin d'avoir corrompu leurs Exemplaires pour reculer le tems du Messie, ils n'ont point fait de difficulté d'avoüer, que selon la supputation de leurs mêmes Exemplaires, le Messie devoit être venu à la fin des deux mille ans de la Loi.

Thalmud. *Traités Sanhedr. Avoda Zara.*

A quoi l'on ajoûtera, que la Chronologie des Juifs, de la maniere qu'elle se trouve dans le Texte Hebreu d'aujourdhui, s'accommode beaucoup mieux avec cette prétenduë Prophetie d'Elie, que la supputation des Septante. Les Juifs comptent depuis la Creation jusqu'à la Loi de Moïse, 2448. ans, & ils terminent les deux mille ans *d'Inanité*, ou avant la Loi, au tems qu'Abraham

ham reçût le Commandement de la Loi. Les Septante, selon la supputation de M. Vossius, comptent depuis la Creation jusqu'à la Loi de Moïse, 3953. ans: & afin d'ajuster leur Chronologie à ses préjugés, il prétend que cette supputation ne doit pas commencer depuis la Creation, mais depuis le Deluge. Il n'a pas pris garde, que même dans le Thalmud, tout le fondement de la Prophetie des six mille ans n'est appuyé que sur une allusion aux six jours de la Creation du Monde. Car ces Docteurs assûrent, que comme le Monde a été créé en six jours, il durera aussi six mille ans: d'où il paroit manifestement, que cette supputation renferme necessairement toute la durée du Monde depuis le commencement de la Creation. Si l'on veut donc s'arrêter avec M. Vossius à cette prétenduë Prophetie d'Elie, on l'expliquera bien plus commodément en suivant la Chronologie des Juifs, que celle des Septante: outre que les Juifs ont été tellement éloignés de falsifier leurs Exemplaires à l'égard de la Chronologie, pour n'être pas convaincus de la venuë du Messie, qu'au-contraire, en supputant le tems désigné, ils ont reconnu dans le Thalmud, qu'il étoit déja passé. Je ne refuterai point les raisons que M. Vossius apporte, pour montrer que le tems dont il est question, ne doit être compté que depuis le Deluge; d'autant que ces raisons ne prouvent rien du-tout. En un mot, il devoit montrer invinciblement, que les Juifs avoient abregé à dessein leur Chronologie, au-lieu qu'il le suppose sans en produire aucunes preuves. Peut-être seroit-il plus raisonnable de dire, que les Septante ont augmenté le nombre des années dans leur Chronologie, pour les raisons que nous avons déja marquées ailleurs.

Thalmud.

Thalmud.

Je demeure neanmoins d'accord avec M. Vossius, qu'il est impossible de faire une Chronologie exacte sur les Livres de l'Ecriture Sainte, tels qu'ils sont aujourdhui, & qu'il faut absolument recourir pour cela aux Auteurs profanes; parce que les Ecrivains sacrés ne rapportent d'ordinaire que ce qui regarde précisément leur dessein. Mais on n'en doit pas conclurre avec le même M. Vossius, que la Chronologie des Septante est meilleure que celle du Texte Juif, bien qu'elle approche davantage de la supposition des Auteurs profanes. Il se peut faire, comme je viens de dire, que les Traducteurs Grecs ayent pris la liberté d'étendre la Chronologie du Texte Hebreu, qu'ils auront crû être trop abregée; & il est bien plus à-propos de préferer l'Original aux Versions, que les Versions à l'Original. On doit cependant supposer, qu'il est impossible de trouver dans l'Ecriture une Chronologie certaine & parfaite. La Chronologie des Juges, par exemple, de la maniere qu'elle est rapportée dans le Livre qui porte ce nom, & celle des Rois de Perse, n'est pas marquée exactement, soit dans le Texte Hebreu, soit dans la Version des Septante. Quelques Docteurs Juifs, qui ont voulu former une Chronologie entiere des Rois de Perse sur ce qui en est écrit dans les Livres de la Bi-

Bible, se sont rendus ridicules: les autres Juifs au-contraire, qui ont consulté nos Livres & les Historiens profanes, assûrent que l'Ecriture n'a fait mention en ces endroits-là que des Rois de Perse qui avoient favorisé les Juifs. Saint Jerôme a aussi suivi la même methode dans ses Commentaires sur la Prophetie de Daniel, où il ne s'arrête pas simplement à ce qui est exprimé dans le Texte de ce Prophete, mais il a recours à d'autres Auteurs; & il fait bien voir, que si l'on n'a quelque connoissance des Histoires étrangeres, il est impossible d'expliquer les Livres des Prophetes.

Rabbins.

Hieron. Proem. in Dan.

Comme donc on ne peut pas dire avec fondement, que les Juifs ayent corrompu la Chronologie de Daniel & de quelques autres parties de l'Ecriture, mais seulement qu'elle n'y est contenuë qu'en abregé; aussi ne dira-t-on pas, que les Juifs ont corrompu la Chronologie du Pentateuque & des autres Livres Historiques de la Bible, où elle ne se trouve pas dans toute son étenduë. On ne peut pourtant pas assûrer, qu'il n'y ait aucunes fautes dans le Texte Hebreu, puis que les Copistes Juifs n'ont pas été exempts des erreurs où tombent d'ordinaire les autres Copistes: & il en est de-même des Copistes Samaritains, qui n'ont pas été plus infaillibles en cela que les Juifs.

Quand on n'a point les Originaux sur lesquels on puisse verifier les Copies qui en ont été tirées, il y a toûjours lieu de douter. Joseph Scaliger, qui étoit persuadé qu'il s'étoit glissé quelques fautes dans les Livres Sacrés à l'égard de la Chronologie, a crû que les Juifs n'écrivoient pas tout-au-long les nombres, comme ils font aujourdhui, mais qu'ils se servoient seulement des lettres de leur Alphabet, comme de chiffres, à la façon des Grecs. Plusieurs Auteurs ont suivi ce sentiment, qui paroit d'autant plus probable, que les Juifs observent présentement cette coûtume dans leurs Livres. Or il n'y a rien de plus facile, que de mettre une lettre pour une autre, d'où il seroit arrivé du changement dans les nombres qui sont marqués dans les Livres Sacrés, de la même maniere que dans tous les autres Livres. Je ne voi cependant aucune preuve évidente de cette façon d'écrire par lettres ou chiffres les années dans le Texte Hebreu de la Bible: nous trouvons au-contraire, que les nombres sont écrits tout-au-long dans les plus anciens Manuscrits, & sans aucune difference du reste du discours; de-sorte qu'il y a bien de l'apparence, que l'usage ordinaire des Juifs dans leurs autres Livres, n'est pas beaucoup ancien. De-plus, la raison pourquoi les Copistes Juifs se sont trompés plus souvent en décrivant les années que les autres mots du Texte, est parce que les mots dont on se sert pour exprimer les nombres des années, sont presque semblables & repetés plusieurs fois, comme nous l'avons montré ailleurs: ce qui trouble leur imagination, & les fait tomber dans l'erreur. Je me contenterai d'en rapporter ici un exemple pris du Chapitre 23. de la Genese, Verset 21. où nous lisons dans le Texte Hebreu, *hajé sara mea sana ve esrim sana ve seva sanim sené hajé sara*;

Scaliger.

Genese 23:1.

Sara: où l'on voit une frequente repetition des mêmes mots, au-lieu qu'on ne voit rien de toutes ces repetitions dans la Version des Septante, ni dans la Vulgate, mais simplement, *Sara vécut vingt-sept ans.* C'est aussi pour cette raison, que Saint Epiphane a rejetté la Traduction d'Aquila, comme rude & barbare, parce qu'il traduisoit en ces endroits-là le Texte Hebreu mot pour mot, & sans y rien changer de ces repetitions des mêmes paroles.

Il y a donc de l'apparence, que les Copistes, tant Juifs que Samaritains, ont pû se tromper quelquefois en marquant les années, parce qu'un même mot repeté plusieurs fois dans une même periode, troubloit leur imagination. Ce que nous voyons arriver encore tous les jours, lors que cela se rencontre; & nous en avons même produit ci-dessus des exemples tirés des Manuscrits Hebreux. Or, comme la raison de ce changement vient de la nature du Texte Hebreu, & que d'autre-part les Septante ont fait leur Traduction sur une Copie de ce Texte, & non pas sur l'Original; on ne peut pas les exempter plûtôt de ces sortes de fautes, que les Exemplaires Hebreux des Juifs.

Au-reste, bien que les Juifs soient fort ignorans dans tout ce qui appartient à l'Histoire & à la Chronologie, il s'en trouve neanmoins quelques-uns parmi eux, qui n'ont pas ignoré entierement ce que nous venons de dire. L'Auteur du Livre intitulé *Juhasin*, parlant de Boas, & d'Obed pere d'Isaï & ayeul de David, témoigne que selon les Ecrivains profanes, il y a eu d'autres Generations qui sont omises dans l'Ecriture: puis il ajoûte, qu'il se peut faire que ces Auteurs profanes ayent tiré leur sentiment des Livres mêmes de l'Ecriture, où l'on omet quelquefois des Genealogies entieres, en passant d'une Genealogie à une autre qui en est éloignée, sans toucher à celles qui sont entre-deux. Ce même Auteur produit l'exemple d'Esdras, qui a omis dans son Livre sept Genealogies depuis Ahitob jusqu'à un autre Ahitob. Il est certain que les anciens Juifs, qui ne trouvoient pas dans leurs Histoires assez de Genealogies pour remplir les tems, faisoient vivre une seule personne pendant plusieurs siecles. C'est ce qui fait qu'il n'y a rien de si commun dans leurs Histoires, que ces hommes de longue vie. De-plus, au mesme endroit du Livre *Juhasin*, il est remarqué, qu'Obed, dont il s'agissoit, a vécu, selon les Auteurs de la Cabbale ou Tradition, 400. ans, & Ruth jusqu'au tems de Salomon; & cela est conforme à un de leurs anciens Livres intitulé *Tanhuma*. On doit donc faire reflexion sur ce principe, afin de ne pas ajoûter foi si facilement aux Histoires des Juifs, qui font vivre leurs Docteurs jusqu'à ce qu'ils en trouvent un autre pour y joindre. Je ne prétens pourtant parler ici que des Docteurs Juifs qui ont vécu aprés la captivité de Babylone, & non pas des anciens Patriarches, bien qu'il semble que quelques Juifs ont aussi revoqué en doute ce grand nombre d'années qui leur sont attribuées dans les Livres de Moïse. C'est ainsi que R. Gedalia

Juhasin. *Esdras.* *Tanhuma, Section Vajehi.* *R. Gedalia.*

dalia au commencement de son Histoire, où il rapporte differentes opinions touchant cette matiere, assûre que quelques-uns ont crû, qu'une de nos années contenoit six de ces autres années : ce qui n'a pas même été inconnu à Saint Augustin, comme on peut voir dans ses Livres de la Cité de Dieu. *August.*

D'autres Auteurs, selon le même Gedalia, ont prétendu que les Patriarches n'ont pas vécu plus que le reste des hommes, & que l'Ecriture Sainte fait seulement mention du chef de la famille, avec lequel elle joint immediatement le dernier de la même famille, sans faire mention de ceux qui ont été entre-deux. Ces Auteurs croyent, comme il a été déja remarqué ailleurs, que lors que quelque chef de famille a donné de certaines Loix & manieres de vivre à sa famille, on le fait vivre jusqu'à ce que le dernier de ceux qui ont suivi ces Loix soit mort: de-sorte qu'il est censé avoir vécu tout ce tems-là dans sa famille. R. Gedalia dit de-plus, que selon le sentiment de ces mêmes Docteurs, les Patriarches n'ont pas commencé à avoir des enfans si tard qu'il est marqué dans l'Ecriture; mais qu'elle n'a fait mention que de ceux de qui l'on a reçû la Tradition, sans parler de plusieurs autres ausquels il n'étoit point necessaire de toucher.

Je ne croi pas qu'on doive s'arrêter à ces sortes de subtilités; mais on connoîtra par là, que les Juifs, qui ont un si grand respect pour les Livres Sacrés, ne laissent pas d'apporter leurs conjectures sur l'âge de leurs premiers Patriarches, comme si le Texte de l'Ecriture n'étoit pas assez clair en ces endroits-là. Ils sont de-plus persuadés, que ces Genealogies sont abregées, bien qu'ils établissent là-dessus leur Chronologie, sans en avoir d'autre raison que leur Tradition, qu'ils préferent souvent à des verités constantes & reconnuës. On ne doit pas cependant inferer de là, que les Juifs ayent corrompu leur Texte, ni qu'ils ayent abregé exprés ces Genalogies : & il importe de-plus fort peu à la Religion, qu'on ne puisse pas fonder une Chronologie assûrée sur le Texte de l'Ecriture: l'on peut même avoüer de bonne foi, qu'il s'y est glissé sur ce sujet quelques fautes, & reconnoître avec Saint Augustin, que ces sortes de difficultés sont de la nature de celles dont on peut parler librement, & qu'on peut aussi ignorer, *salvâ fide quâ Christiani sumus.* Ce même Pere parlant des années de Mathusalem, a recours à l'Original Hebreu, & prétend qu'en ce lieu-là la plus-part des Exemplaires Grecs de son tems étoient corrompus. Il ne consulte pas seulement le Texte Hebreu, qu'il préfere quelquefois au Grec des Septante; mais il fait aussi mention de la Version Syriaque; & en un mot, il cherche la verité, sans s'attacher trop scrupuleusement à la Version des Septante, qui étoit pourtant seule estimée alors authentique & divine. C'est pourquoi nous ne devons point nous en rapporter au jugement des Juifs, qui ne reconnoissent pour veritable Ecriture, que le Texte Hebreu de la Bible; ni à celui de quelques Chrêtiens, qui ne consultent que

August. lib. de Pecc. orig. contra Pelag. & Cæl.

Idem, Quæstion. in Genes. cap. 2.

Idem, lib. 15. de Civit. Dei, cap. 13.

que les Septante. Il ne faut point prendre parti ni pour l'Hebreu, ni pour les Septante, ni même pour la Vulgate, que le Concile de Trente n'a pas prétendu exempter de toutes sortes de fautes; mais on se servira également tant du Texte que des Versions, & on en jugera selon les regles de la Critique. Ce qui n'empêche pas, que dans l'Eglise Latine on n'ait tout le respect possible pour la Vulgate, & qu'on ne lui donne toute l'autorité que les Peres du Concile lui ont attribuée. Ceux-là se trompent, à mon avis, qui croyent qu'on ne doit pas admettre la moindre faute dans les Livres de l'Ecriture; comme si les hommes n'en avoient pas été les dépositaires, aussi-bien que de tous les autres Livres.

Au-reste, en supposant les principes que nous venons d'établir touchant la maniere que le Recueil des Livres Sacrés a été fait, on distinguera le peu d'exactitude qui se trouve quelquefois dans la Chronologie de la Bible, d'avec les erreurs de Chronologie qui sont survenuës par la faute des Copistes. Il est ordinaire à ceux qui abregent des Memoires, de ne rapporter simplement que les principales actions, sans s'arrêter trop scrupuleusement au tems qu'elles sont arrivées; & ce seroit sans doute une temerité, de vouloir reformer ces Abregés, en marquant une Chronologie plus exacte. Les Interpretes de l'Ecriture, qui ne font pas toutes ces reflexions, se trompent souvent, & ils se rendent même quelquefois ridicules, sous prétexte de donner un sens purement literal. Dira-t-on, par exemple, que Caïn & Abel sont nés en même tems, parce que l'Histoire de la naissance de ces deux freres est en-effet rapportée au Chapitre quatriéme de la Genese, comme si Eve les avoit enfantés tous deux dans un même tems? *Genes. 4.* Ceux qui sont instruits du stile de l'Ecriture & de ses façons de parler abregées, ne tombent pas dans des erreurs si grossieres. C'est pourquoi Gordon a eu raison de dire, que Calvin rêvoit, lors qu'il a prétendu que Caïn & Abel *étoient freres jumeaux*. *Gord. Comm. ad cap. 4. Genes.* *Gemellos*, dit ce Jesuite, *fingit Calvinus fuisse Caïn & Abel, sed somniat.* Si l'on comprend une fois ce principe, on n'établira pas si facilement qu'on fait d'ordinaire, une Chronologie entiere sur le Texte de la Bible; mais on consultera avec application la Chronologie des autres Nations, sans neanmoins s'y arrêter tout-à-fait, parce qu'il est certain que la plus-part des premieres origines sont remplies de fables. On ne croira pas, par exemple, aux Histoires des Sabaïtes, dont nous avons parlé ci-dessus, lesquels comptent, selon le témoignage de quelques Auteurs, plus de trois cens soixante & douze mille ans depuis la creation du premier homme, qu'ils ont aussi nommé Adam, bien que, selon ces mêmes Auteurs, ils fassent mention dans leurs Livres de deux Adams.

CHAPITRE V.

Jugement de la Version Grecque des Septante. Examen particulier des endroits où ils ont traduit l'Hebreu autrement qu'on ne le traduit aujourdhui.

IL y a eu de sçavans hommes, même parmi les Catholiques, qui ont prétendu que les Auteurs de la Version Grecque attribuée aux Septante, n'ont point eu une connoissance parfaite de la Langue Hebraïque. Augustin d'Eugubio a été encore plus avant : car il n'a fait aucune difficulté de traiter les Septante d'ignorans ; & il conclut même de l'ignorance dont il les accuse, qu'il étoit absolument necessaire pour l'Eglise, que St. Jerôme fit une nouvelle Version de la Bible, plus fidelle & plus exacte que l'ancienne. Il assûre de-plus, que ces Interpretes Grecs n'entendoient pas assez l'Hebreu ni le Grec ; qu'ils ont eu d'autres Exemplaires Hebreux, que Saint Jerôme; & même qu'ils ont affecté une Traduction particuliere en plusieurs endroits de leur Version. Mais cet Auteur, qui a été suivi de quelques Protestans, se trompe souvent lui-même dans le jugement qu'il fait de la Version Grecque des Septante ; & il est aisé de prouver par ses Livres mêmes, qu'il n'entendoit pas assez l'Hebreu ni le Grec, ou qu'il n'a pas toûjours voulu faire justice aux Septante, qu'il a quelquefois condamnés mal-à-propos.

August. Eugub. Præf. in Vet. Test. ad Hebr. verit. recogn.

Les plus habiles d'entre les Protestans ont beaucoup mieux parlé de la Traduction des Septante, que cet Evêque Italien, & entre autres Loüis Cappelle, dont le jugement doit être preferé sur cette matiere à celui d'Augustin. Ce sçavant Protestant assûre, qu'on auroit eu de la peine à rétablir la Langue Hebraïque sans le secours de la Version Grecque des Septante, quoi qu'il y trouve neanmoins quelques defauts, aussi-bien que dans toutes les autres Traductions de la Bible. M. Vossius ne s'est pas contenté de donner des loüanges à cette ancienne Version, mais il l'a, pour ainsi dire, canonisée, en la considerant comme inspirée de Dieu: en quoi il ne paroit pas avoir gardé assez de moderation, puis qu'elle n'a pas moins ses defauts, que les autres Versions. Masius, qui l'a examinée plus à-fond, & qui sans doute en pouvoit juger sainement, a observé que la Version Grecque des Livres de la Loi, est differente de celle des autres Livres de la Bible, & que ces derniers sont si mal traduits en quelques endroits, qu'il n'y a pas lieu d'en attribuer la Version aux Septante Interpretes. Et de-peur qu'on ne dise, qu'il juge de cette Version Grecque par rapport à l'Hebreu d'aujourdhui, il ajoûte qu'il ne parle point du Texte Hebreu, de la maniere qu'il est maintenant dans nos Exemplaires avec les points-voyelles & avec les accents, qui ont pû apporter du changement à ce Texte. Enfin il conclut, que cette même Version est divine en quelques endroits, & tres-impertinente en d'autres : & comme cela se rencontre aussi quelquefois dans les Livres de Moïse, il est assez porté à croire, que Ptolemée a fait tra-

Lud. Capp.

Vossius.

Masius.

traduire tous les Livres de l'Ecriture; & cependant il n'ose presque rien assûrer sur cela, tant il y trouve de difficultés. Il reconnoit seulement, qu'il y a beaucoup de defauts & beaucoup de corruption dans cette Version, de la maniere qu'elle est aûjourdhui. Le respect qu'il témoigne avoir pour l'Antiquité, l'a empêché de declarer entierement sa pensée sur ce sujet. Mais, sans qu'il soit besoin de rechercher avec trop de curiosité les sentimens de differens Auteurs touchant la Version des Septante, il est beaucoup plus à-propos d'examiner leur Traduction en elle-même & par rapport au Texte Hebreu.

Pour en juger sainement, il faut rappeller ici tout ce que nous avons dit du Texte Hebreu dans le premier Livre de cet Ouvrage, afin de ne pas condamner les Septante, toutes les fois que nous ne les trouverons pas conformes à l'Hebreu d'aujourdhui. Nous ne devons pas aussi limiter entierement le sens des mots Hebreux sur les nouveaux Dictionnaires, ni sur les nouvelles Grammaires. Et de-plus, comme les Grecs n'ont pas toûjours compris le langage des Septante, ils ont corrigé leur Version en quelques endroits pour la rendre plus Grecque. Enfin les Copistes y ont aussi introduit plusieurs erreurs; & c'est sur quoi il faut faire reflexion, si l'on veut bien juger de la Traduction des Septante. Examinons la maintenant plus en détail, & la comparons en même tems avec les nouveaux Interpretes. Nous commencerons par le Chapitre premier de la Genese.

Genes. 1: 1.

Les Septante ont traduit au premier Verset de ce Chapitre, le Verbe Hebreu *Bara* par ἐποίησε, qui signifie *fit*, au-lieu que les Interpretes modernes traduisent *creavit* avec la Vulgate. Cette Traduction des Septante semble insinuer, que le Monde n'ait point été creé de rien: & en-effet, quelques Auteurs Grecs, & entre autres Saint Basile, semblent avoir établi pour cette raison un Monde invisible qui fût avant celui-ci; & pour le prouver, ils s'appuyent sur le Verbe Grec ;' qui signifie *fit*, & non pas *crea*. On ne peut cependant accuser les Septante d'avoir mal traduit le mot Hebreu *Bara*; & si on lui donne maintenant une autre signification que *faire*, cela vient plûtôt de la creance commune où l'on est, que le Monde a été creé, que de la proprieté du mot Hebreu. Les plus sçavans Rabbins conviennent dans l'explication de ce mot avec les Septante, comme on peut voir dans les Commentaires d'Aben Esra sur ce passage. Augustin d'Eugubio, qui reprend quelquefois les Septante mal-à-propos, confirme en cet endroit leur Traduction, & rapporte les mêmes preuves qu'Aben Esra. Lombroso & plusieurs autres Juifs disent neanmoins, que le Verbe Hebreu qui est employé ici, signifie ordinairement *creer* ou *faire de rien*, & qu'on se sert d'un autre Verbe pour signifier *faire* ou *former*: mais Aben Esra justifie le contraire par plusieurs exemples qui se trouvent même dans cette Histoire de la Creation, où le Verbe *Bara* ne signifie point absolument *crea*.

S. Basile.

Rabbins.

Aben Esra, Comm in Genes.

August. Eugub. in Genes.

Lombroso, notis in Genes.

Aben Esra.

Genes. 1: 2.

Au Verset 2. du même Chapitre, où il y a dans l'Hebreu *tohu vabohu*, & dans la Vulgate *inanis*

 & va-

& vacua, les Septante ont traduit *ἀόρατος καὶ ἀκατασκεύαστος*. Ce qui semble confirmer l'opinion que les Anciens avoient du chaos ; comme si ce Monde visible avoit été fait d'une matiere invisible, & qu'il n'eût point encore eu alors de consistence ni de forme particuliere. Il est cependant difficile de traduire mieux les mots Hebreux par d'autres termes Grecs, qu'en faisant toûjours allusion au chaos des Anciens.

Genes. 1: 6. Au Verset 6. où il y a dans la Vulgate *firmamentum*, les Grecs ont traduit *στερέωμα*, qui est la même chose. Mais les nouveaux Interpretes prétendent que le mot Hebreu signifie *étenduë*, & non pas *firmament*.

P. Morin. *Castell.* Le P. Morin, & aprés lui un Protestant Anglois, ont justifié fort au-long la Traduction des Septante en cet endroit, laquelle ils préferent aux modernes. Je croi cependant, aprés avoir examiné la chose plus à-fond, que les Septante ont plûtôt traduit le mot Hebreu selon la Langue Syriaque qu'on parloit alors à Jerusalem, que selon l'Hebreu: car le mot Hebreu signifie en Syriaque, *être ferme* ou *solide*.

Genes. 1: 16. Au verset 16. où il y a dans la Vulgate, *ut praeesset*, les Septante se sont servis du mot Grec *ἀρχάς*, qui est équivoque, & qui peut s'expliquer du *commandement*, ou du *commencement*. C'est ce qui a trompé quelques Auteurs Grecs, qui l'ont pris dans le dernier sens. Comme la Version des Septante est quelquefois barbare, il est impossible de l'entendre parfaitement, si l'on n'a quelque connoissance de la Langue Hebraïque; & l'on doit alors préferer les nouvelles Traductions qui sont plus claires.

Dans le Chapitre 2. de la Genese, Verset 2. au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu, *Dieu acheva le septiéme jour*, les Septante ont traduit *acheva le sixiéme jour*. Ce qui semble faire un meilleur sens, & qui est même appuyé sur le Texte Hebreu des Samaritains. Je ne croi pourtant pas, qu'il soit necessaire de reformer en cet endroit le Texte Hebreu sur la Version des Septante, & encore moins les Septante sur l'Hebreu, comme l'a prétendu Augustin d'Eugubio. L'on n'a pas de preuves évidentes, qu'il y ait erreur dans l'un ou dans l'autre; & partant il faut regarder cela comme deux differentes Leçons, principalement à-cause de l'Exemplaire Samaritain. *Genes.* 2: 2. *August. Eugub.*

Dans le Chapitre 3. au Verset 14. les Septante ont traduit, *ἐπικατάρατος σὺ ἀπὸ πάντων τῶν κτηνῶν*, où il y a dans la Vulgate, *Maledictus es inter omnia animantia*: le mot Grec *ἀπὸ*, dont les Septante se sont servis en cet endroit, n'y convient point, & ne fait aucun sens. Mais comme les Septante ont quelquefois traduit mot pour mot, sans prendre garde si les mots Grecs convenoient aux lieux où ils les employoient, il faut expliquer la proposition Grecque *ἀπὸ*, par l'article François *de*, qui signifie plusieurs choses en nôtre Langue, n'étant pas toûjours un veritable article; & le sens sera, *Tu es le plus maudit de tous les animaux*. *Genes.* 3: 14.

Au Verset 15. du même Chapitre, où nous lisons, *αὐτός σου τηρήσει κεφαλὼ*, il y a deux erreurs manifestes de Copistes. Premierement, au- *Genes.* 3: 15.

au-lieu de *αὐτὸς*, qui est au masculin, il faut lire *αὐτὸ* au neutre : & l'origine de cette erreur vient de ce que les mots n'étant pas assez separés les uns des autres dans les anciens Manuscrits, les Copistes ont mis souvent à la fin des mots, les lettres des mots suivans ; ce qui se rencontre ici : & l'on ne peut remedier à ces sortes de fautes, qu'en recourant à l'Hebreu.

Isaïe 17: 10. Par exemple, au Chapitre 17. d'Isaïe, Verset 10. où nous lisons dans les Septante, φύτευμα ἄπιστον, il faut lire dans un sens tout opposé, φύτευμα πιστὸν, & dans le Latin, *plantationem fidelem*, & non pas *infidelem*, comme il y avoit dans l'ancienne Vulgate avant Saint Jerôme. La seconde erreur de Copiste est dans le mot Grec πηρὸν, au-lieu de quoi on doit lire πιρὸν, parce que les Copistes ont mis un *Ita* en la place d'un *Epsilon iota*, à-cause que la figure de la lettre *Ita* approche assez de celle de l'*Epsilon iota*. C'est aussi de cette maniere qu'il a été corrigé dans la Bible d'Alcala ou Complute, bien que M. Vossius l'ait reformé autrement. On trouve dans l'Ecriture d'autres exemples de cette même erreur des Copistes, comme au Chap.

Prov. 15: 4. 15. des Proverbes, Vers. 14. où nous lisons dans l'Edition de Rome, συντηρῶν αὐτὴν, *la conservant*, au-lieu que le mot Hebreu qui signifie *corrompre*, me fait croire qu'il y avoit auparavant, συντρίβων αὐτὴν, *la corrompant* : & le sens de ce Verset est tout autre qu'il ne paroit dans la Version des Septante, que les Grecs ont changée en une infinité d'endroits qu'ils n'ont point entendus ; & comme ils n'ont pû recourir aux Originaux, ils l'ont corrigée à leur maniere.

Genes. 4: 7. Dans le Chapitre 4. au Verset 7. où il y a dans la Vulgate, *Si benè egeris, recipies; sin autem malè, statim in foribus peccatum aderit*, la Version des Septante est fort éloignée de toutes les autres Traductions qui ont été faites sur l'Hebreu. M. Vossius a neanmoins eu raison de dire, que les Septante font un sens assez commode. Vossius. A quoi l'on peut même ajoûter, qu'il ne seroit pas mal-aisé d'expliquer leur Version en cet endroit selon le sens Grammatical. Il y a mot pour mot dans l'Hebreu, *Si tu fais bien en offrant* : & ils ont traduit, *Si tu offres bien*, selon le même sens. Le Verbe Hebreu *Seeth* signifie *élever*. Or il est constant, que dans toute la Loi de Moïse, *élever* & *offrir* sont des termes synonymes. Cette explication est beaucoup plus naturelle, que celle des Rabbins & des nouveaux Interpretes, qui ne s'accordent pas même dans l'interpretation de ce mot. Pour ce qui est des autres mots de ce même Verset, on les doit traduire à la lettre, *Si tu n'as point bienfait en rompant*, c'est-à-dire, *Si tu n'es pas bien partagé*, comme il y a dans les Septante. Ce qui semble faire un meilleur sens, qu'en traduisant le mot *petah*, *porte*, avec Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes ; puis qu'il est certain que le mot *petah* signifie aussi *rompre* & *mettre en pieces*. Enfin les Septante ont aussi pû traduire, *Si tu as peché*, au-lieu que les Modernes traduisent *le peché*. En quoi l'on change seulement les points, aussi-bien que dans le mot suivant, qu'ils ont traduit *repose toi*, en

en lisant le Verbe à l'imperatif, & non pas au participe. Voilà de quelle maniere on peut justifier en cet endroit la Version des Septante, que les nouveaux Interpretes qui s'attachent trop aux points & aux accents, ont condamnée sans l'entendre.

Genes. 4: 16. *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.* Au Verset 16. du même Chapitre 4. Saint Jerôme a repris les Septante d'avoir traduit *dans la terre de Naid*, comme si Naid avoit été un nom propre, au-lieu qu'il falloit traduire, selon lui, *profugus, vagabond.* On ne peut cependant les accuser en cela d'ignorance; puis qu'au Verset *Genes. 4: 12.* 12. de ce Chapitre, où le même mot Hebreu se rencontre, ils ne l'ont pas traduit par un nom propre. Ils ont donc crû qu'il le falloit traduire ici autrement, & que Caïn avoit donné le nom de Naid à cette terre-là, comme qui diroit *une terre d'exil.* Je préfererois neanmoins la Version de Saint Jerôme, qui a été suivie par les nouveaux Interpretes, à celle des Septante.

Genes. 4: 26. Au Verset 26. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Iste cœpit invocare nomen Domini*; les Septante ont traduit, *Celui-là espera d'invoquer.* Ces deux Traductions ne s'accordent pas avec l'Hebreu d'aujourdhui, selon lequel on doit traduire, *Alors on commença d'invoquer:* & c'est aussi la maniere dont Saint *Hieron.* Jerôme a traduit dans ses Questions sur la Genese; & partant il lisoit l'Hebreu comme on le lit présente*Aquila.*ment. Aquila confirme aussi la lecture d'aujourdhui, & elle paroit meilleure que celle des Septante.

Genes. 6: 3. Dans le Chap. 6. Verset 3. où les Septante ont traduit, *Mon esprit ne demeurera point*, plusieurs des nouveaux Interpretes traduisent avec la pluspart des Rabbins, *Mon esprit ne disputera point*, ou *ne jugera point*; & cette derniere interpretation est *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.* confirmée par Saint Jerôme: mais la Version des Septante, qui est aussi demeurée dans la Vulgate, est meilleure & plus naturelle. Il ne faut pourtant pas admettre ici une diversité de Leçon dans le Texte Hebreu, comme quelques-uns se sont imaginé, lesquels ont crû que les Septante ont lû dans leurs Exemplaires, *jalon*, au-lieu de *jadon.* On peut fort bien traduire *jadon*, *demeurera*, en le faisant venir de *Nadan*; & ce sentiment est appuyé sur l'autorité de quelques Rabbins, qui sont en cela *Rabbins.* conformes aux Septante.

Genes. 6: 14. Au Verset 14. du même Chap. où nous lisons dans l'Hebreu, *Fais un Arche de bois de Gopher*, les Septante ont traduit *de bois quarrés:* laquelle interpretation paroit ridicule à plusieurs, bien qu'ils ne puissent pas dire au vrai ce que signifie le mot Hebreu *Gopher*, qui ne se trouve qu'en ce lieu-là. M. Vossius, qui a voulu don*Vossius. Theoph.*ner un sens aux Septante, cite Theophraste, lequel fait mention d'un arbre qui a quatre angles, sans avoir marqué ce qu'il entendoit par cet arbre à quatre angles, que le même Vossius croit être le Pin, le Sapin, le Cedre, ou quelque autre sorte d'arbre semblable, propre à bâtir des Vaisseaux. Il ajoûte de-plus, pour appuyer sa conjecture, qu'il n'y a presque que ces arbres qui soient d'une certaine façon avec leurs branches, comme s'ils avoient quatre bras,

bras, & autant d'angles, de-sorte qu'ils representent la forme d'une croix. Mais, sans tant raffiner, il y a de l'apparence que les Septante ont seulement voulu exprimer par ces mots, les *planches* dont on bâtit les Navires, parce que ces planches sont sciées & coupées d'une certaine maniere, qu'on peut les appeller ξύλα τετράγωνα. Ainsi Dieu commanda à Noé de prendre des arbres, & de les mettre en état de pouvoir servir à la construction de l'Arche. Ces planches ont en-effet quatre angles; & je croi que c'est pour cette raison, que les Septante leur ont donné ce nom, pour les distinguer des arbres qui sont ronds étant sur pied. Ce sens n'est pas éloigné de celui qui est dans la Vulgate, où il y a *des bois applanis*, c'est-à-dire, coupés ou sciés d'une façon propre à bâtir un Navire. Examinons maintenant quelques endroits des Septante, où le Texte Hebreu soit plus obscur: car c'est principalement en ces endroits-là qu'on prétend qu'ils se sont trompés.

CHAPITRE VI.

Examen de la Version des Septante sur le Chapitre 49. de la Genese, & en même tems la comparaison de cette Version avec les nouvelles Traductions faites sur l'Hebreu d'aujourd'hui.

Genes. 49: 3. AU Verset 3. du Chapitre 49. de la Genese, les Septante ont traduit ces mots Hebreus, *reschit oni*, *le commencement de mes enfans*, au-lieu que les nouveaux Interpretes traduisent, *le commencement de ma force*, ou *de ma vigueur*, & quelques-uns avec Aquila & la Vulgate, *le commencement de ma douleur*. Les Septante ont plûtôt exprimé le sens des mots Hebreux, que les paroles du Texte selon le sens Grammatical, & cette façon de parler signifie en d'autres endroits de l'Ecriture, *le premier-né*. Saint Jerôme confirme aussi cette interpretation dans ses Questions Hebraïques sur la Genese. Hieron.

Dans le même Verset, où il y a dans la Vulgate, *prior in donis*, &c. les Septante semblent avoir pris ces paroles en mauvaise part contre le sentiment commun des autres Interpretes, comme si Ruben eût été un homme opiniâtre & endurci dans son peché, & que cela eût été la cause qu'il fut dépouillé de son droit d'aînesse. Ce sens convient assez avec celui qui suit: mais il est plus éloigné de la Grammaire, que celui des nouveaux Interpretes, qui ne conviennent pourtant pas e[illegible]tre eux de la maniere dont on [illegible]t interpreter les mots Hebreux.

Les Septante n'ont aussi traduit que selon le sens, ces mots du Verset 4. *Viste comme de l'eau:* ce qu'ils ont encore observé dans la suite, d'autant que le sens Grammatical n'exprimoit pas assez les choses dont il étoit question. C'est pourquoi je ne m'arrêterai pas à ces sortes de diversités de Traduction qui sont hors de nôtre dessein. On remarquera seulement, qu'en d'autres endroits la Version des Septante ne s'attache qu'à rendre simplement les mots, plûtôt qu'au sens, & qu'ainsi elle n'est pas toûjours uniforme. Genes. 49: 4.

Genes. 49: 5. Au Verset 5. où il y a dans la Vulgate, *vasa iniquitatis*, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, les Septante ont traduit, *ils ont achevé ensemble l'iniquité.* Cette diversité d'interpretation vient d'une diverse Leçon, parce que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu un *u*, où nous lisons présentement un *i*. Ce qui arrive assez souvent : & comme dans ce tems-là il n'y avoit point encore de points dans le Texte Hebreu, ils ont lû avec d'autres points ou voyelles. Au-reste le sens des Septante est plus net & moins embarrassé que celui des nouveaux Interpretes.

Genes. 49: 6. Au Verset 6. où nous lisons dans la Vulgate, *Non sit gloria mea*, les Septante ont traduit, *Que mon foye ne dispute point.* L'Hebreu d'aujourdhui est conforme à la Vulgate, & l'on doit traduire mot pour mot, *Que ma gloire ne soit point jointe.* Mais les Septante ont mis d'autres points-voyelles, & ont lû *cevedi, mon foye*, au-lieu de *cevodi, ma gloire*; & de-plus, en lisant un Resc en la place d'un Daleth, ils ont traduit, *ne dispute point*, ou *ne s'échauffe point.* Ces deux lettres Resc & Daleth sont si semblables dans la Langue Hebraïque, qu'on a souvent de la peine à les distinguer. Cependant la lecture du Texte Hebreu d'aujourdhui semble faire un meilleur sens, que celle qui étoit dans l'Exemplaire Hebreu des Septante.

Genes. 49: 6. A la fin du même Verset, où il y a dans la Vulgate, *Suffoderunt murum*, les Septante ont traduit, *Ils ont coupé les jarets au taureau.* Les nouveaux Interpretes sont partagés entre eux touchant l'explication de ces mots. Il y en a qui suivent la Vulgate, & d'autres traduisent, *ont enlevé le taureau.* Cette difference d'interpretation vient de ce que le même mot Hebreu qui signifie *muraille*, signifie aussi *taureau*, en changeant seulement un petit point ; & l'on ne fait pas même difficulté de confondre ensemble ces deux mots en plusieurs autres endroits de l'Ecriture, où l'on a plus d'égard au sens qu'à la maniere dont ils sont écrits. Au-reste, je croi qu'on doit préferer ici la Version des Septante à toutes les autres, & elle est même confirmée par le Verset 6. du Chapitre 11. de Josué, où se trouve la même expression. De-plus on doit remarquer, que la coûtume de prendre les taureaux en leur coupant le jaret avec une lance, est encore aujourd'hui en usage en de certains lieux.

Au Verset 9. où il y a dans la Vulgate, *ad prædam*, & dans l'Hebreu mot pour mot, *ex præda*, les Septante ont traduit ἐκ βλαςοῦ, *d'un arbrisseau:* & en-effet le mot Hebreu signifie *proye* & *arbrisseau*, bien que la derniere signification soit plûtôt selon la Langue Caldaïque ou Syriaque, que selon l'Hebreu. Le sens de la Vulgate & des nouveaux Interpretes est plus naturel, & semble convenir mieux à ce lieu-là. Il y a de l'apparence que les Septante ont voulu dire, que Juda étoit venu d'un petit arbrisseau ; comme si cette Tribu avoit eu de petits commencemens, & qu'elle fût élevée peu-à-peu par dessus les autres. Genes. 49: 9.

Il n'y a rien sur quoi les nouveaux Interpretes ayent tant raffiné, que sur le mot Hebreu *Silo*, qui est au Ver- Genes. 49: 10.

Verset 10. de ce même Chapitre 49. L'Auteur de la Vulgate l'a traduit, *qui mittendus est*, & ceux qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture, soit Juifs ou Chrêtiens, l'expliquent ordinairement du Messie. Il y a en cet endroit dans les Septante, τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, ou comme d'autres lisent, ᾧ ἀπόκειται, & cette derniere Leçon paroit plus nette & plus conforme à la lettre du Texte Hebreu. Le sens de ces mots est, *à qui est reservé*, & l'on doit sous-entendre le mot de *Royaume*: par lesquelles paroles le Messie est manifestement designé; & plusieurs Juifs, même des plus anciens, sont entierement conformes en cela aux Septante, nonobstant la Leçon de l'Hebreu d'aujourdhui, qui est un peu differente, parce qu'il y a *Silo*, au-lieu que selon cette interpretation, il faudroit lire *Selo*. Ce passage expliqué de cette maniere est fort clair; de-sorte qu'il n'y a que les préjugés où l'on est touchant la Massore & la Grammaire moderne, qui l'ait rendu obscur. On remarquera donc, qu'auparavant qu'on eût mis les points-voyelles dans le Texte Hebreu de la Bible, la lettre Jod suppléoit aux voyelles *i* & *e*: mais aprés qu'on eût ajoûté les points qui tiennent maintenant la place des voyelles, les Copistes laisserent dans le Texte les Jod & les autres lettres semblables, ou ils les retrancherent selon leur volonté, comme il a déja été remarqué dans le premier Livre. La Massore a lû ce mot Hebreu avec un *j*, au-lieu d'un *e*, & l'on y a laissé la lettre Jod, qui a rendu le sens beaucoup plus obscur. On a aussi laissé plusieurs autres Jod inutiles en d'autres endroits de l'Ecriture, comme dans l'Exode, où on *Exod.*
lit *teasse* avec un Jod qui n'y devroit *25: 31.*
point être. On observera de-plus, que la lettre *Hé*, qui est à la fin du mot *Silo*, ou plûtôt *Selo*, est la même chose que la lettre *Vau*; & cela arrive si souvent dans le Texte Hebreu, que la Massore a marqué les endroits où la lettre *Hé* est mise en la place du *Vau*, bien qu'elle ne les ait pas marqués tous.

Au Verset 14. où il y a dans la *Genes.*
Vulgate, conformément à l'Hebreu *49: 14.*
d'aujourdhui, *asinus fortis*, les Septante ont traduit, *a souhaité ce qui est bon*. Ils ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *bamad*, *a désiré*, au-lieu de *bamor*, *asne*. Mais il n'y a rien de plus ordinaire que ce changement du Resc en Daleth, à-cause de la ressemblance des deux lettres Resc & Daleth.

Au Verset 15. où nous lisons dans *Genes.*
la Vulgate, *tributis serviens*, les Sep- *49: 15.*
tante ont traduit, *& est devenu laboureur*: laquelle traduction fait un sens assez bon, qui est même confirmé par Aquila. Cette diversité de *Aquila.*
traduction vient de ce que le même mot Hebreu signifie *être assujetti*, & *cultiver* la terre.

Au Verset 18. où il y a dans la *Genes.*
Vulgate, *Salutare tuum expectabo*, *49: 18.*
Domine, selon l'Hebreu d'aujourdhui, les Septante ont fait tout un autre sens, en rapportant ces paroles au mot de chevaucheur qui précede, & ils ont traduit, *attendant le salut du Seigneur*, comme si elles devoient s'entendre du chevaucheur qui est *Hieron. Quæst.*
tombé. Saint Jerôme l'explique de *Hebr. in*
Jacob, & son interpretation est sui- *Genes.*

 vie

vie par plusieurs autres, tant Juifs que Chrêtiens, qui ne sont pourtant point d'accord pour le sens.

Genes. 49: 19. Au Verset 19. où il y a dans la Vulgate, *Gad accinctus præliabitur ante eum*, les Septante ont traduit, *Γαδ πειρατήριον πειρατεύσει αὐτόν*. Ce qui a été mal interpreté de cette maniere par l'Auteur de l'ancienne Vulgate faite sur le Grec des Septante, *Tentatio tentabit eum*. Mais Saint Jerôme a beaucoup mieux interpreté les paroles Grecques, qui sont barbares en ce lieu-là, ausquelles il a donné ce sens, *Gad latrunculus latrocinabitur eum*; & alors le Grec des Septante est conforme au Texte Hebreu. Comme il arrive quelquefois, que les mots Grecs sont équivoques ou barbares, on doit avoir recours à l'Original Hebreu, afin d'ôter cette obscurité; & il n'y a que ceux qui entendent la Langue Hebraïque, qui puissent remedier à ces defauts de la Version Grecque.

Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.

Genes. 49: 21. Au Verset 21. où il y a dans la Vulgate, *Nepthali cervus emissus*, les Septante ont traduit selon le sens, plûtôt que selon la Grammaire, un *arbrisseau qui a poussé*. Saint Jerôme suit aussi quelquefois cette methode, & il traduit ces mêmes mots dans ses Questions sur la Genese, *ager irriguus*, ayant suivi en cet endroit le sentiment du Docteur Juif qui l'instruisoit, sans s'attacher à la lettre; aussi a-t-il ajoûté au même endroit l'autre Traduction literale, qui est demeurée dans la Vulgate.

Hieron.

Genes. 49: 22. Au Verset 22. où l'Auteur de la Vulgate a traduit *Decorus aspectu*, les Septante ont traduit *ζηλωτός*, qui signifie en cet endroit, *recherché à-cause de sa beauté*; & ce sens n'est pas éloigné de l'Hebreu. Le même mot que Saint Jerôme & les autres Interpretes traduisent ici *fontaine*, signifie *œil*; & y ayant à la lettre dans le Texte Hebreu, *à l'œil*, les Septante ont periphrasé pour rendre le sens plus clair. Il y a beaucoup plus de difficulté dans les mots suivans; car au-lieu de lire *Banoth tsaada ale sur*, comme il y a présentement dans l'Hebreu, ils ont lû *Beni tseiri alai sub*, c'est-à-dire, *Mon jeune fils, tourne toi vers moi*: ce qui est fort éloigné du Texte Hebreu d'aujourdhui, selon lequel il faudroit traduire, comme il y a dans la Vulgate, *Filiæ discurrerunt super murum*, ou, selon quelques autres Interpretes, on doit mettre *rami* en la place de *filiæ*, parce que le mot Hebreu signifie également l'un & l'autre. Ce qui confirme la Traduction des Septante, c'est qu'on lit aussi *tseiri* dans le Texte Hebreu Samaritain, de la même maniere que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu. Augustin d'Eugubio, qui n'a pas compris cette façon de lire l'Hebreu, assûre que les Copistes Grecs ont ajoûté ici quelques mots; & de-plus, que les Septante ont mal lû en substituant d'autres points; & qu'enfin ils n'ont point entendu l'Hebreu. Mais cet Auteur impose assez souvent aux Septante, n'ayant entendu que mediocrement la Langue Hebraïque.

Hieron. *August. Eugub.*

Au Verset 24. où il y a dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, *Sedit in forti arcus ejus*, les Septante ont traduit, *Et leurs arcs ont été brisés avec force*; au-moins est-ce ainsi que ces mots Grecs des Septante, Genes. 49: 24.

tante, *καὶ συνετρίβη μετὰ κράτους τὰ τόξα αὐτῶν*, sont traduits dans l'ancienne Vulgate Latine faite sur le Grec des Septante. Mais si l'on examine avec application le Verbe Grec *συνετρίβη*, & par rapport au Texte Hebreu, on traduira *commoratus est*, & non pas *contritus est*. C'est pourquoi il est à-propos de remarquer, que les Septante ont de coûtume d'étendre la signification des mots au delà de l'usage ordinaire; & à-moins qu'on ne sçache la Langue Hebraïque, il est impossible de les bien traduire en une autre Langue.

Au Verset 26. où nous lisons dans
Genes. 49: 26. la Vulgate, *Super benedictionibus patris ejus*, les Septante ont traduit, *Sur les benedictions des montagnes stables*, parce qu'ils ont lû *baré*, au-lieu de *borai*, en changeant seulement les points; & ils ont joint en même tems à ce mot l'autre mot Hebreu qui suit, sçavoir *ad*, au-lieu que les Massoretes l'ont separé. L'Auteur de la Vulgate n'a pas lû *borai*, comme il y a dans l'Hebreu d'aujourdhui; mais *horau*, & a traduit pour cette raison, *benedictionibus Patrum ejus*, à-moins qu'on n'ait mis *ejus* en la place de *meorum*, qui est exprimé dans l'Hebreu. Au-reste, la Version des Septante est assez confuse en cet endroit, & je trouve que les nouveaux Interpretes ont rendu le sens des mots Hebreux plus nettement. Je croi de-plus, qu'il ne faut pas entendre les derniers mots de ce même Verset, comme ils sont dans l'ancienne Version Latine des Septante, *Super caput fratrum quorum dux fuit*; mais en changeant quelque chose dans le Grec, on traduira, *Super caput ejus qui fratrum dux fuit*: ce qui fait un sens conforme au Texte Hebreu; d'autant que le mot Hebreu *nezir*, ne signifie pas ici *Nazaréen*, mais une personne separée de ses freres, & qui est au dessus d'eux par ses rares qualités; & c'est ce que les Latins appellent *egregius*, *eximius*. Augustin d'Eugubio, qui n'a pas entendu le sens des Septante en cet endroit, les a traités d'ignorans tres-mal-à-propos. August. Eugub.

Au Verset 27. où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, *Manè comedet prædam*, les Septante ont traduit, *Au matin il mangera encore*, parce qu'ils ont lû *od* dans leur Exemplaire Hebreu, & non pas *ad*, comme on lit présentement. Il y a de-plus dans le même Verset une erreur de Copiste, & au-lieu de *δίδωσι*, *donne*, ainsi qu'il y a dans l Edition de Rome, ou *διδώσει*, *donnera*, comme a lû Saint Jerôme, il faut mettre *διαδώσει*, *partagera*: & cela est tout-à-fait conforme à l'Hebreu & à la Vulgate. Genes. 49: 27.

Enfin au Verset 28. où il faut traduire selon l'Hebreu, *Ce sont là les douze Tribus d'Israël*, les Septante ont traduit, *Ce sont là les douze fils de Jacob*: ce qui paroit faire un meilleur sens, parce qu'il ne s'agit point là des Tribus, qui n'étoient point encore. Genes. 49: 28.

Voilà la maniere dont on doit examiner la Version des Septante, afin de ne pas accuser injustement ces Interpretes d'ignorance, comme quelques Auteurs ont fait, & principalement Augustin d'Eugubio, que je nomme plûtôt que les autres, August. Eugub.

 parce

parce qu'il est estimé ordinairement sçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque. Il est certain que cet Evêque Italien n'a pas fait assez de justice aux Septante, comme il seroit aisé de le prouver par plusieurs exemples; comme lors qu'il fait le procés à ces Interpretes, parce qu'ils
Genes. 19: 3. ont traduit au Chapitre 19. de la Genese, Verset 3. *lieu*, pour *banquet*: mais il n'a pas pris garde, que dans l'Edition de Venise dont il se servoit, il y avoit une erreur manifeste de Copiste, ou plûtôt d'Imprimeur, & qu'il ne faut pas lire τόπον, *lieu*, comme il y a dans cette Edition, mais πότον, *banquet*, comme on lit dans les autres Editions conformément à l'Original Hebreu.

Le même Augustin se rend encore ridicule, quand il condamne
Genes. 25: 18. au Chapitre 25. de la Genese, Vers. 18. la Version des Septante, qui ont traduit en cet endroit le Verbe Hebreu *naphal*, *demeura*, bien que le Verbe signifie ordinairement *tomber*. Il défend la Traduction de la Vulgate, où il y a *obiit*; d'où il prend en-suite occasion d'accuser les Interpretes Grecs, & de dire qu'il étoit necessaire que Saint Jerôme mît la main à une nouvelle Version de la Bible. Mais s'il s'étoit appliqué à rétablir le sens de ce passage, même selon les loix exactes de la Grammaire, il auroit reconnu que la Version des Septante est tres-juste en ce lieu-là, & qu'on ne doit pas même traduire autrement. Il ne s'agit pas de la mort d'Ismaël, mais de la terre qu'il habita, ainsi qu'il paroit des paroles qui précedent. Ceux qui sont exercés dans le stile de l'Ecriture, sçavent que ce Verbe *tomba*, est la même chose que *son*, *sort* ou *partage tomba*; ce qui signifie *il demeura*, ou *habita*. Aussi voyons-nous que la Version des Septante est confirmée par le Caldéen, le Syriaque, & l'Arabe de Saadias. Il est de-plus évident par le Verset 12. du Chapitre 16. de la Genese, où la *Genes. 16: 12.* même chose se trouve, qu'on ne peut pas traduire autrement. Il faut donc prendre garde à ne pas corriger facilement la Version des Septante par la Vulgate, parce qu'il y a plusieurs endroits où ces Interpretes ont mieux réüssi que Saint Jerôme *Hieron.* & les nouveaux Traducteurs. Leur Version n'a pas été moins authentique dans l'Eglise pendant plusieurs siecles, que la Vulgate l'est aujourdhui. Mais on ne doit pas pour cela la croire avec M. Vossius, qu'elle ait été inspirée de Dieu. Car il est constant qu'elle a ses defauts, aussi-bien que toutes les autres Versions de l'Ecriture. Et afin que chacun en puisse encore mieux juger, nous produirons de nouveaux exemples de cette Version, tirés du Livre des Pseaumes.

CHAPITRE VII.

Examen de la Version des Septante sur le Pseaume 22. Comparaison de cette Version avec l'Hebreu d'aujourdhui & avec la Traduction de St. Jerôme; d'où l'on pourra juger, aussi-bien que des Chapitres précedens, combien le Texte Hebreu de la Bible est incertain.

LEs Pseaumes que nous recitons aujourdhui dans l'Eglise, sont les mêmes qu'on y chantoit autrefois, & qui faisoient une partie de l'ancienne Vulgate, avant qu'on eût reçû publiquement la nouvelle Traduction de Saint Jerôme. Comme l'on étoit accoûtumé à ces Pseaumes, on les a toûjours conservés; & la nouvelle Traduction que Saint Jerôme a faite des Pseaumes, aussi-bien que des autres parties de l'Ecriture Sainte, n'a point eu de cours dans l'Eglise. On peut donc nommer la Version Latine des Pseaumes, la Version des Septante, bien qu'elle ne soit pas toûjours exacte sur le Grec, & qu'il y soit arrivé quelques petits changemens. Nous examinerons ici cette Version Grecque sur le Pseaume 22. par rapport au Texte Hebreu, & à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, laquelle se trouve imprimée à la fin de ses Ouvrages.

Premierement il semble que les Septante ayent lû dans le titre de ce Pseaume, *ezerat*, au-lieu, *d'ajeleth*, qui est dans l'Exemplaire Hebreu d'aujourdhui: Saint Jerôme a cependant lû *ajeleth*, & a traduit *cervus*; en quoi il convient avec les nouveaux Interpretes, qui traduisent *biche*. Les Septante ont traduit *ἀντιλήψεως*, *defense* ou *secours*, comme s'il y avoit *ezerat*. Cependant, aprés avoir examiné la chose avec application, je croi qu'il n'y a point de diversité de Leçon, & que ces Interpretes ont traduit le mot Hebreu *ajeleth*, *defense* ou *secours*, de la même maniere qu'ils ont traduit au Verset 19. du même Pseaume, *ejalut*, *βοήθειαν*, *secours*. Je ne voudrois donc pas multiplier ici les diverses Leçons, comme a fait Grotius avec quelques autres, parce qu'il n'y en a aucune necessité. A l'égard du sens, il semble que la Traduction des Septante en forme un plus intelligible, que la Version de Saint Jerôme. On ne doit pourtant pas toûjours s'arrêter au sens le plus clair dans cette matiere, parce que la plus-part des titres des Pseaumes sont obscurs, & presque inconnus non seulement aux Chrêtiens, mais mesme aux Juifs. *Grotius.*

En second lieu, ces mots du premier Verset, *Respice in me*, ou, comme il y a dans le Grec, *πρόσχες*, sont inutiles; & quelques anciens Peres ont même remarqué, qu'ils n'étoient point dans l'Hebreu. La raison de cela est, parce qu'il y a dans les Septante deux Versions d'un même mot Hebreu, qu'on a neanmoins lû differemment, d'autant qu'il s'y trouve répeté. *Eli* qui signifie *Deus meus*, signifie aussi *ad me*, en lisant *Elai*. Et c'est à quoi l'on doit prendre garde, en lisant la Version des Septante, où il se rencontre quelquefois deux Traductions des mêmes mots. *Pseaum. 22: 1.*

A la fin du même Verset, où nous lisons



lisons dans les Septante, τῶν παραπτωμάτων μου, *delictorum meorum*, les nouveaux Interpretes traduisent, selon l'Hebreu d'aujourdhui & avec
Hieron. Saint Jerome, *rugitûs mei*. On attribuë ordinairement cette diversité d'interpretation à une transposition de la lettre Aleph dans le mot Hebreu : mais il se peut faire, que selon les regles de la Massore dont nous avons parlé ci-dessus, les Septante n'ayent regardé cette lettre Aleph, que comme une voyelle qui n'étoit pas de l'essence du mot. L'Aleph servant autrefois de voyelle avant l'invention des points, il étoit difficile de distinguer quand il étoit du corps des mots, ou une simple voyelle. Nous en voyons plusieurs exemples dans l'Ecriture; & les Rabbins mêmes ne conviennent pas de la maniere dont on doit interpreter ces deux sortes de mots, quoi que la lecture en ait été limitée par la Massore. C'est ainsi qu'au Chapitre 7. de
Jerem. 7: 18. Jeremie, Verset 18. ils doutent si le mot Hebreu *melechet*, qui est écrit sans Aleph, doit être traduit *Reine*, ou *ouvrage*. Bien que l'Aleph ne soit pas marqué, plusieurs croyent qu'on le doit suppléer, comme s'il avoit été supprimé par les Copistes. On peut appliquer cette même regle au mot Hebreu qui est dans ce Vers. 1. du Pseaume 22. & par là on rendra la maniere de traduire fort incertaine; de-sorte qu'il faut souvent avoir plus d'égard au sens, qu'à la maniere dont chaque mot est écrit dans le Texte Hebreu.

Pseaum. 22: 2. Hieron. Au Verset 2. où nous lisons dans les Septante, οὐκ εἰς ἄνοιαν, *non ad insipientiam*, Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes traduisent conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, *non silentium mihi*. Ce qui est beaucoup plus net & plus intelligible que la traduction des Septante, qui est obscure en cet endroit, & éloignée du sens Grammatical. Il y a de l'apparence, que par ces mots, *non ad insipientiam mihi*, ils ont voulu entendre que ses cris ne seront point à sa confusion, & qu'il sera exaucé : mais il faut bien mediter pour trouver ce sens, au-lieu que l'autre est naturel & selon la lettre, & il doit par consequent être preferé à celui des Septante.

Au Verset 3. où il y a dans les *Pseaum. 22: 3.* Septante, Σὺ δὲ ἐν ἁγίῳ κατοικεῖς, ὁ ἔπαινος Ἰσραήλ, *Tu autem in sancto habitas, laus Israël*, les nouveaux Interpretes ne conviennent point du sens qu'on doit donner à ces paroles, qui sont fort coupées dans l'Hebreu. Saint Jerôme a traduit, *Hieron.* *Et tu sancte, habitator laus Israël*. Ce qui est assez à la lettre sur l'Hebreu ; mais les Septante semblent avoir mieux exprimé le sens. Il y a mot pour mot dans le Texte Hebreu, *Et tu es saint, habitant les loüanges d'Israël*, c'est-à-dire, Tu habites le Sanctuaire où les Israëlites te loüent.

Les Septante ont fort bien traduit au Verset 8. le mot Hebreu *gol*, qui *Pseaum. 22: 8.* signifie *se rouler*, par ἤλπισεν, *speravit*. Ce que Saint Jerôme a encore mieux exprimé par *confugit*. Cependant les nouveaux Interpretes ne s'accordent point entre eux, & ils ne conviennent pas même du tems où est ce Verbe dans l'Hebreu.

Ps. 22: 16. Au Verset 16. où les Septante ont traduit, ὤρυξαν χεῖράς μου, *foderunt manus meas*, si l'on suit à la rigueur le Texte Hebreu d'aujourd'hui, on traduira avec les Rabbins, *sicut leo manus meæ*. Saint Jerôme (Hieron.) & les autres Interpretes de la Bible qui l'ont précedé, sont en cela conformes aux Septante; de-sorte qu'on produit d'ordinaire ce passage, pour montrer que les Juifs ont falsifié leurs Exemplaires Hebreux, pour détourner le sens des Propheties qui favorisent la Religion Chrétienne. J'ose dire neanmoins, que si l'on fait reflexion sur les regles qu'on a établies en parlant de la Massore dans le premier Livre de cet Ouvrage, tant sur la nature de la Langue Hebraïque, que sur la Massore, on pourra donner des raisons de cette diversité de traductions, sans condamner pour cela les Juifs.

Il faut premierement supposer, que l'invention des points qui servent maintenant de voyelles dans le Texte Hebreu, est beaucoup plus nouvelle que la Version des Septante, & par consequent ils ont pû lire le mot Hebreu *caari*, qui fait toute la difficulté, avec d'autres points qu'on ne lit présentement. Il est vrai que les Juifs ont mis sous ce mot des points qui sont contraires au sens de la Prophetie; mais peut-être les Massoretes l'ont-ils fait sans aucun dessein prémedité. Ils ont ponctué toutes les lettres de ce mot selon les regles de leur art; & comme ils étoient incertains si la lettre Aleph, qui est dans le mot *caari*, étoit essentielle, ou non, dans cette incertitude ils se sont determinés à la croire essentielle, & ainsi d'un seul mot ils en ont fait deux. Cela n'impose aucune loi aux autres Interpretes, qui ont toûjours la liberté de ne considerer l'Aleph, que comme une lettre qui tenoit autrefois simplement la place d'une voyelle. On trouve une infinité d'exemples semblables dans les Livres des Rabbins Grammairiens: & de-plus, comme nous avons déja montré ci-dessus, la plus grande occupation des premiers Grammairiens Juifs, étoit de distinguer ces lettres quand elles étoient essentielles, ou quand elles étoient seulement ajoûtées & de simples voyelles. Les Septante ont crû, que la lettre Aleph dans ce mot *leaari*, étoit du nombre des non-essentielles, & par consequent une voyelle. A quoi est conforme la regle de la grande Massore, qui marque un grand nombre de mots, où la lettre Aleph est écrite au milieu de ces mots, bien qu'on ne doive point la lire. Il est vrai que parmi ces mots on ne voit point *caari*: mais quoi qu'on suive les regles de cette Massore en general, on ne s'arrête pas pour cela aux exemples qu'elle produit en particulier, chacun pouvant les appliquer selon qu'il le juge necessaire.

En second lieu, en la place du Jod qui est à la fin du mot *cari*, il faut mettre un Vau; & alors on lira *caru* avec les Septante & les autres anciens Interpretes. Comme les lettres Vau & Jod sont tout-à-fait semblables, les Copistes les mettent souvent l'une pour l'autre: ce que les Massoretes ont aussi remarqué, bien que parmi les exemples qu'ils pro- *Massoretes.*

 duisent,

duisent, on n'y trouve point le mot *cari*. Mais il suffit d'appliquer leurs regles generales aux endroits où il est necessaire de les appliquer. En effet, le Juif qui a fait le Recueil de cette Massore, observe qu'il a lû dans des Exemplaires corrects, *caru*, & qu'en la marge il y avoit *Keri caari*, c'est-à-dire, qu'il faloit lire *caari*. On ne doit donc attribuer cela qu'à une diversité de Leçon, dont il y a plusieurs autres exemples dans la Bible, lesquels n'ont pourtant pas été marqués par les Juifs Massoretes, parce qu'ils n'ont pas eu tous les secours que nous avons par le moyen des anciens Interpretes de l'Ecriture, qui leur ont été la plus-part inconnus.

R. Jacob Haiim.

Pseaum. 22: 24. Au Verset 24. où les Septante ont traduit, ἀπ' ἐμοῦ, *à me*, il faut traduire, *ab eo*, selon l'Hebreu d'aujourdhui, auquel la Version de Saint Jerôme est conforme. Ce qui vient d'une diversité de Leçon assez ordinaire, en changeant le *Vau* en *Jod*. Les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *mimmenni*, *à me*, au-lieu qu'on lit présentement, *mimmennu*, *ab eo*. Et c'est aussi pour cette raison, qu'au Verset 26. où il y a dans les Septante, πένητες, *pauperes*, Saint Jerôme & plusieurs autres ont traduit, *mites* ou *mansueti*, à-cause du changement des lettres Vau & Jod.

Hieron. *Pseaum. 22: 26.* *Hieron.*

Pseaum. 22: 26. Au même Verset 26. où les Septante ont traduit, αἱ καρδίαι αὐτῶν, *corda eorum*, il faut traduire selon la Version de Saint Jerôme & selon l'Hebreu d'aujourdhui, *cor vestrum*. La Version des Septante est meilleure pour le sens, auquel il se peut faire qu'ils ayent eu égard, plûtôt qu'à la Grammaire, parce que ce changement de personnes se trouve assez souvent dans l'Ecriture. Je croi cependant que l'origine de cette irregularité vient des diverses Leçons; comme au Verset 29. où les Septante ont traduit, ἐνώπιον αὐτοῦ, *in conspectu ejus*, ou *coram eo*, il faut traduire selon l'Hebreu d'aujourdhui, *in conspectu tuo*, ou *coram te*: ce qu'on doit attribuer au changement du Vau en Caph, parce que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *lephanau*, au-lieu qu'on lit présentement, *lephaneka*. Ce changement du Vau & du Caph se trouve en d'autres endroits de l'Ecriture; & il y a même des Manuscrits, où l'on a de la peine à distinguer ces deux lettres, quand elles sont à l'extrémité des lignes, comme il a été déja remarqué dans la premiere Partie de ce Livre. Au-reste, la Version de Saint Jerôme est conforme en cet endroit à celle des Septante.

Hieron. *Pseaum. 22: 29.*

Au Verset 29. où il y a dans les Septante, καὶ ἡ ψυχή μου αὐτῷ ζῇ, *& anima mea illi vivet*, il faut traduire selon l'Hebreu d'aujourdhui, *animam suam non vivificavit*. Saint Jerôme a traduit, *anima ejus non vivet*: laquelle diversité d'interpretation vient des diverses Leçons. Premierement, les Septante ont lû *naphsci*, *mon ame*, au-lieu que dans les Exemplaires d'aujourdhui, on lit *naphso*, *son ame*, comme Saint Jerôme a aussi lû de son tems: ce qui vient du changement des deux lettres Vau & Jod, qui est fort ordinaire. Cette même diversité de Leçon se trouve au Pseaume 24. Vers. 4. avec

Pseaum. 22: 29. *Hieron.* *Pseaum. 24: 4.*

avec le *Keri*, ou marque de la diverse Leçon, à la marge. La Massore ne l'a pourtant point remarquée: de-sorte que le Juif qui a fait le Recueil de cette Massore, & qui l'a donnée au Public, dit *Qu'il y a lieu de s'étonner, que ce mot* naphsi *n'ait point été mis dans la grande Massore parmi les mots qui sont écrits à la fin par un Vau, & qu'on lit avec un Jod.* On ne doit pourtant pas être surpris de cela, puis que la Massore ne rapporte pas tous les exemples des diverses Leçons. Si les Massoretes avoient eu les Exemplaires Hebreux dont les Septante & les autres anciens Interpretes se sont servis, ils auroient produit un bien plus grand nombre de varietés. En second lieu, en la place de *αὐτῷ*, *illi*, comme il y a dans les Septante, Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes traduisent *non*, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui: mais, pour peu qu'on sçache d'Hebreu, il est aisé de donner la veritable raison de cette diversité, d'autant que le même mot qui signifie *non*, peut signifier aussi *illi*. Il est vrai qu'on doit l'écrire differemment pour faire ces deux sens, qui sont tout-à-fait differens: mais les Copistes n'ayant pas observé exactement cette diversité d'écriture, ont confondu souvent ces deux mots; de-sorte qu'on doit plûtôt avoir égard au sens, qu'à la maniere dont ce mot est écrit. Saint Jerôme a aussi remarqué quelquefois cette confusion dans ses Commentaires sur l'Ecriture: & la Massore de-plus a fait un Catalogue des endroits, où *lo*, qui est le mot dont il s'agit, devoit être expliqué par *non*, ou par *ei*, sans s'arrêter à la maniere dont il étoit écrit. Mais, comme les Catalogues de la Massore ne sont pas infaillibles, nous devons seulement suivre ses regles en général, & les appliquer selon le besoin qu'on en aura. En troisiéme lieu, les Septante & Saint Jerôme ont traduit *vivet*, au-lieu que selon l'Hebreu d'aujourdhui, il faut traduire, *vivificavit*: mais cela ne peut être attribué qu'à la diversité des points qui ont été ajoûtés au Texte Hebreu. On a lû autrefois *haia*, & on lit présentement *hiia*.

R. Jacob Hajim. — *Hieron.* — *Hieron.* — *Septante. Hieron.*

Au Verset 30. du même Pseaume 22. où les Septante ont traduit, *καὶ τὸ σπέρμα μου*, *& semen meum*, on doit traduire simplement, *semen*, selon l'Hebreu d'aujourdhui, auquel la Version de Saint Jerôme est aussi conforme. Il y a de l'apparence, que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *zarei*, *ma semence*, au-lieu qu'on lit maintenant, *zara*, *semence*, y ayant un Jod de retranché. Peut-être les Copistes Juifs ont-ils ôté ce Jod, à-cause de la concurrence d'un autre Jod qui suit dans l'Hebreu. Il se pourroit aussi faire, que les Copistes Grecs auroient ajoûté *μου*, *meum*, pour rendre le sens plus clair. *Pseaum. 22: 30.*

Enfin au même Verset 30. du Pseaume 22. où il y a dans les Septante, *γενεὰ ἡ ἐρχομένη*, *generatio ventura*, il faut mettre selon l'Hebreu d'aujourdhui, un point aprés le mot *generatio*, & traduire, comme a fait Saint Jerôme dans sa Version, *in generatione. Venient*, &c. Mais comme les accents qui servent maintenant de points & de virgules dans le Texte Hebreu, n'étoient pas en- *Pseaum. 22: 30.* *Hieron.*

 core

core inventés en ces tems-là, on ne doit pas trouver étrange qu'ils different quelquefois en cela, tant de Saint Jerôme, que des Juifs, qui ont inventé aprés lui ces sortes d'accents. Les Septante ont donc pû traduire en cet endroit, *generatio ventura*, en sous-entendant le pronom *ascer*, qui signifie *quæ*, comme s'il y avoit eu, *generatio quæ veniet*. Il est certain que ce pronom relatif n'est pas toûjours exprimé dans l'Hebreu, & qu'on le doit quelquefois suppléer. Ils auront de-plus lû dans leur Exemplaire Hebreu, *jabo*, *veniet*, au-lieu de *jabou*, *venient*. Ce qui peut arriver facilement, à-cause de la concurrence d'un autre *Vau* qui suit immediatement aprés, parce que les Copistes se trompent d'ordinaire dans cette sorte de concurrence des mêmes lettres.

CHAPITRE VIII.

Diverses Regles qui servent à justifier la Version Grecque des Septante.

LA Critique que nous avons faite de la Version des Septante, en l'examinant sur le Texte Hebreu, montre évidemment que les Auteurs de cette Traduction n'étoient pas ignorans de la Langue Hebraïque, comme quelques-uns se sont imaginés: mais on voit au-contraire, que lors qu'ils s'éloignent du sens des nouveaux Interpretes, ils ne le font point sans fondement. C'est pourquoi les nouveaux Traducteurs de l'Ecriture se trompent, quand ils ne consultent que les Exemplaires Hebreux de la maniere qu'ils sont aujourdhui: les préjugés dont ils sont remplis en faveur de la Grammaire & des Dictionnaires Hebreux, les empêchent de juger sainement de la Version des Septante, & ils ne prennent pas garde, que les Rabbins ont beaucoup limité dans leurs Livres la Langue Hebraïque, & qu'il est ridicule de soûmettre entierement à leurs regles les anciens Interpretes de la Bible. Il faut avoir une idée plus generale de cette Langue, & telle que nous venons de representer dans la Critique que nous avons faite de la Version des Septante. J'ajoûterai encore ici quelques regles, qui serviront à justifier davantage leur Traduction, & à donner au Texte Hebreu une étenduë plus grande que les Grammairiens ne lui donnent ordinairement.

Une des meilleures regles que nous ayons pour justifier la Version des Septante, est de connoître parfaitement la nature des lettres qu'on nomme *Evi*, c'est-à-dire, des lettres Aleph, Vau & Jod. Ces lettres servoient autrefois de voyelles dans la Langue Hebraïque, aussi-bien que dans le Caldée, l'Arabe & le Syriaque. Depuis qu'on a ajousté des points au Texte Hebreu, pour tenir la place de ces anciennes voyelles, cela a apporté beaucoup de confusion, parce qu'on a retranché une partie de ces anciennes lettres *Evi*, & l'on n'a pas assez consideré quand elles étoient du corps des mots, ou de simples voyelles.

A l'égard, par exemple, de l'Aleph, les nouveaux Grammairiens sont même encore aujourdhui obligés de reconnoître, qu'il est quelquefois

quefois inutile dans de certains mots; ce qu'ils appellent *epenthesim*. C'est ainsi qu'au Chap. 1. du Prophete Osée, Vers. 14. on lit *Kam* avec un Aleph superflu : mais comme cela n'est pas toûjours évident, on ne fait pas assez de reflexion sur les autres endroits où la même chose se rencontre. Ce qui est cause qu'on interprete l'Hebreu selon la maniere dont il est écrit, sans prendre garde qu'il est arrivé du changement au Texte Hebreu : & c'est principalement à cette incertitude qu'on doit attribuer la grande difference qui est entre la Version des Septante, & les Traductions nouvelles, quoi qu'elles ayent été toutes faites sur le même Original.

Osée 1: 14.

Selon cette methode, en ne regardant le Texte Hebreu que de la maniere qu'il est maintenant dans les Exemplaires de la Massore, on traduira le mot *lacen*, au Chap. 4. de la Genese, Vers. 15. *c'est pourquoi* : mais comme au tems des Septante il y avoit un Aleph en la place de la voyelle ou point Camets, qui est présentement joint à ce mot Hebreu, & qu'ils ont lû *lo cen*, ils ont eu raison de traduire, *il n'en est pas ainsi*. La Massore cependant n'a rien observé sur ce même mot, parce que les Exemplaires Hebreux de ce tems-là étoient uniformes en cet endroit. Au-contraire au Chap. 30. de la Genese, Vers. 11. où nous lisons *Bagad*, comme si c'étoit un seul mot, la même Massore a observé qu'il falloit lire *ba gad* avec un Aleph aprés le Beth, & en faire deux mots, de la même maniere que les Septante ont lû ci-dessus, *lo cen*. Elle a remarqué de-plus un certain nombre de mots semblables dans l'Ecriture, qui sont joints ensemble, qu'il faut neanmoins separer pour en avoir la veritable explication. On doit alors s'arrêter plûtôt au sens qu'à la remarque de la Massore, qui ne peut prescrire aucune loi.

Genes. 4: 15.

Genes. 30: 11.

Nous lisons au Chap. 7. de Daniel, Vers. 6. *batar* avec un Aleph : mais les Septante & les nouveaux Interpretes traduisent ce mot, comme s'il n'y avoit point d'Aleph, parce qu'en-effet il y est inutile. Mais il y a plusieurs autres endroits, où il est difficile de juger, si cette lettre est du corps des mots, ou si elle a été ajoûtée : & c'est en quoi les Septante different souvent des autres Traductions, & les Rabbins mêmes different quelquefois entre eux sur ce sujet, comme dans le premier Livre de Samuël au Chap. 15. Vers. 5. où nous lisons dans l'Hebreu d'aujourdhui, *jareu* avec le point Camets sous le Jod, les Septante ont traduit, ἐνήδρευσεν, *dressa des embusches*, comme s'il y avoit un Aleph aprés le Jod. R. D. Kimhi & R. Aben Melec confirment aussi cette interpretation: mais Rasci & R. Levi sont d'un autre sentiment.

Dan. 7: 6.

1 Sam. 15: 5.

De-plus, les Grammairiens ont inventé une regle touchant le Jod superflu, qu'ils nomment paragogique, & que la Massore a aussi observé comme inutile. Ils n'ont pas cependant connu entierement l'usage de cette regle, qui est tres-utile pour justifier en plusieurs endroits la Version des Septante, & les autres Interpretes anciens, lors qu'ils different des nouveaux.

 On

On remarquera donc, qu'avant l'invention des points la lettre Jod tenoit la place des voyelles *j* & *e*, & par consequent des points qu'on nomme présentement Hiric, Tsere, Segol, & même du Sceva. Pour bien comprendre cela, il n'y a qu'à jetter les yeux sur les differentes Editions qui ont été faites des Paraphrases Caldaïques, où les lettres Vau & Jod tenoient autrefois lieu de voyelles, aussi-bien que dans le Texte Hebreu. Lors qu'on a lû ces Paraphrases sans points, on y a mis plusieurs *Vau* & plusieurs *Jod*, dont il est resté encore une bonne partie aprés qu'on y a ajoûté les points. *Buxtorfe.* Buxtorfe en a retranché une bonne partie, qui se voit encore dans l'Edition de Venise. J'ai lû même quelques Exemplaires manuscrits de la Paraphrase Caldaique d'Onkelos, où il y avoit un bien plus grand nombre de ces lettres voyelles, que dans l'Edition de Basle reformée par Buxtorfe. Il en est de même des Exemplaires Hebreux de la Bible ; & si nous avions des Manuscrits fort anciens, nous y découvririons sans doute quantité de Jod & de Vau, que les Juifs ont retranchés, principalement depuis que les points ont été inventés. On ne peut pas donner une meilleure preuve de ce changement, que ce que nous en avons rapporté dans le premier Livre de cet Ouvrage, en parlant des Manuscrits que nous avons consultés.

Au-reste, ce que nous venons d'observer touchant la lettre Jod, a causé une grande diversité d'interpretation, tant dans les genres & les nombres, que dans les personnes & dans plusieurs autres choses. Par exemple, au Chap. 16. d'Ezechiel, Verset 19. on lit *natatti*, qui signifie *j'ai donné*, ou *j'ai mis* : mais les points que la Massore a ajoûtés au Texte, & même le sens, marquent évidemment que ce Jod est superflu, & qu'il tient la place du Sceva ou petit *e* des Hebreux, & qu'il faut par consequent traduire, *tu as donné*, ou *mis*, nonobstant ce qui est écrit dans le Texte. *Ezech. 16: 19.* Ce qui n'est pourtant pas si clair en beaucoup d'endroits, comme au Livre second des Rois, Chap. 9. Vers. 32. *2 Reg. 9; 32.* où nous lisons dans le Texte d'aujourdhui, *mi itti*, *quis mecum ?* les Septante ont lû sans Jod, *mi att*, & ont mis d'autres points: c'est pourquoi ils ont traduit, *τίς εἶ σύ* ; *quis es tu ?*

C'est aussi à cette regle que nous devons rapporter la differente maniere dont les Interpretes traduisent le Verset 4. du Pseaume 110. *Pseaum. 110: 4.* Les Septante ont traduit, *Tu es Sacrificateur selon l'ordre de Melchisedec*. Mais *Grotius.* Grotius assûre, que selon le Texte Hebreu d'aujourdhui, au-lieu de ces mots, *secundùm ordinem Melchisedec*, il faut traduire, *secundùm constitutionem meam*, *ô Rex mi juste.* En quoi il se trompe avec quelques autres des nouveaux Interpretes, qui n'ont pas fait assez de reflexion sur les regles dont nous venons de parler. Il n'y a rien de meilleur ni de plus juste que la Version des Septante en ce lieu-là; & elle est même approuvée par les plus habiles Rabbins, qui n'ont fait aucune difficulté de ne point suivre à la rigueur de la lettre, le Texte de la Massore. Il est vrai que dans l'Hebreu il y a *diverati*, qui signifie *constitutio*

stitutio mea : mais Grotius devoit prendre garde, que le Jod qui est à la fin de ce mot, & qu'on a traduit *mea*, est souvent superflu. Je passe sous silence plusieurs autres exemples de cette nature, de-peur d'être trop long.

Les regles que nous venons d'établir à l'égard de l'Aleph & du Jod, se trouvent de-plus veritables à l'égard de la lettre *Vau*, qui étoit une des anciennes voyelles de la Langue Hebraïque. Les Interpretes de l'Ecriture different souvent entre eux, parce qu'ils ignorent quand cette lettre *Vau* est essentielle, ou quand elle n'est simplement qu'ajoûtée & une pure voyelle. C'est pour cette raison qu'au Chapitre 7. du Prophete Ezechiel, Verset 11. où l'Auteur de la Vulgate a traduit, *requies in eis*, les Septante, ou plûtôt Theodotion, ont traduit, *pulcritudo in eis*; & quelques Modernes traduisent, *Lamentum in eis*. Toute cette diversité d'interpretation ne vient que de l'incertitude où l'on est si le mot Hebreu *noha* doit être lû avec un *Vau* qui lui soit essentiel, ou s'il doit être lû avec la simple voyelle *o* sans ce *Vau*. Theodotion a lû un *Vau* dans son Exemplaire Hebreu; & bien qu'il n'y en ait point présentement, les Rabbins Juda & Jona conviennent neanmoins sur ce sujet avec Theodotion. Aben Melec a remarqué dans son Commentaire Grammatical sur ce passage, que ces deux Rabbins tirent l'origine ou racine de ce nom, de *nuha*, qui signifie *demeure*: mais R. D. Kimhi, qui s'attache davantage à la Massore, l'a fait venir de *naha*; & c'est la raison pour laquelle plusieurs des nouveaux Interpretes ont traduit *Lamentum*. A l'égard de Theodotion, qui a traduit *pulcritudo*, & non pas *habitaculum*; cela vient de ce que le même mot Hebreu signifie l'un & l'autre, parce que les deux racines *nava* avec un *Vau*, & *naa* avec un *Aleph*, se confondent souvent ensemble, & se prennent l'une pour l'autre. On doit pourtant prendre garde, que Saint Jerôme, qui a traduit *requies*, a lû le mot Hebreu avec un *Het*, au-lieu d'un *Hé*, qui est dans le Texte Hebreu d'aujourdhui.

Ezech. 7. 11. — R. R. Juda & Jona. — Aben Melec, in Michlol Jophi. — R. D. Kimhi. — Hieron.

Il est necessaire de remarquer, que nous avons cité en cet endroit la Version des Septante, de la maniere qu'elle est rapportée par Saint Jerôme dans son Commentaire sur ce Prophete, & non pas comme elle est dans l'Exemplaire Grec du Vatican, où il y a quelques manquemens, si on la considere par rapport au Texte Hebreu. C'est pourquoi je me suis servi ci-dessus de ces termes, *les Septante, ou plûtôt Theodotion*, pour montrer que l'Edition Latine, ou l'ancienne Vulgate, que Saint Jerôme a inserée dans ses Commentaires sur les Prophetes, n'est point la pure & veritable Edition des Septante; puis que Saint Jerôme, qui l'a rapportée sous le nom des Septante, a observé en cet endroit, que le passage dont il est question, est difficile, & que les Septante different de l'Hebreu, ausquels on a été obligé d'ajoûter quelque chose pris de la Version de Theodotion, pour servir en quelque façon de Supplément, & pour achever le sens qui sembloit être imparfait dans les Septante. *Locus difficilis, & inter Hebraïcum & Septua-*

Theodot. — Hieron. Comm. in Cap. 7. Ezech.

tuaginta multùm discrepans, quibus pleraque de Theodotionis editione addita sunt, ut aliquam habere consequentiam viderentur. C'est pourquoi on ne doit pas se regler entierement sur l'ancienne Edition Vulgate, que St. Jerôme a jointe avec ses Commentaires sur les Prophetes & sur quelques autres Livres de l'Ecriture, si l'on veut rétablir la veritable & premiere Version des Septante, qui a été beaucoup alterée par ces deux Peres, sous prétexte de la rendre plus conforme à l'Hebreu. On reconnoit cependant manifestement par ce Chapitre 7. d'Ezechiel, que l'Exemplaire Grec de Rome est assez pur, bien qu'il ne soit pas exempt tout-à-fait d'alteration.

Il n'y a donc aucun Exemplaire Grec des Septante qui n'ait ses defauts, & qui n'en eût même de considerables avant le tems d'Origene & de Saint Jerôme; & peut-être seroit-il à souhaiter, que ces deux Peres n'eussent pas reformé avec tant de liberté les anciens Exemplaires des Septante, ou au-moins qu'ils n'y eussent pas inseré tant d'additions, qu'il eût été bien plus à-propos de remarquer à la marge des Exemplaires. Au-reste, l'on ne doit pas être tellement préoccupé de l'antiquité de cette Traduction, qu'on la préfere pour cela aux nouvelles Versions en toutes choses. Pour en juger sans préoccupation, il faut suivre les regles que nous avons établies ci-dessus; & par là on jugera facilement, qu'on ne doit point s'attacher tout-à-fait au Texte Hebreu d'aujourdhui, ni aux Auteurs qui ont examiné la Version des Septante avec trop de précipitation. Je n'excuse pas même Saint Jerôme, qui n'a pas rendu aux Septante toute la justice qu'il leur devoit, comme on le prouvera dans la suite de ce discours.

CHAPITRE IX.

Des autres Versions Grecques de la Bible, desquelles il ne nous reste maintenant que des fragmens, & principalement de celle qui a été à l'usage des Samaritains.

IL est certain qu'il y a eu autrefois plusieurs Versions Grecques de l'Ecriture, dont il ne nous reste présentement que quelques fragmens. Origene avoit eu soin de les recueillir toutes, au-moins celles qu'il pût trouver, & de les joindre ensemble dans ses Hexaples, à la reserve de la Traduction Grecque, que les Samaritains avoient faite du Pentateuque pour leur usage particulier. Nous avons déja parlé ci-dessus de cette Version Grecque des Samaritains, de laquelle il est fait souvent mention dans les Ouvrages des Peres. Monsieur Vossius, dont les sentimens sont tout-à-fait singuliers sur cette matiere, a prétendu qu'il n'y a jamais eu de Traduction Grecque entiere du Pentateuque, qu'on puisse appeller Version Grecque Samaritaine: il croit que toutes les citations des Peres sous le nom d'Exemplaire Samaritain, ont été tirées des Hexaples d'Origene, lequel avoit mis, selon lui, à la marge de ses Hexaples, les diverses Leçons & les Interpretations des Samaritains. Mais, outre que M. Vossius n'apporte aucune

Vossius.

preuve

preuve d'une opinion si extraordinaire, il n'y a personne qui en lisant les passages des Peres, où ils font mention des Leçons Samaritaines, ne concluë qu'il y a eu veritablement une Version Grecque du Pentateuque à l'usage des Samaritains. De-plus, les paroles d'Eusebe, dont le même Vossius se sert pour appuyer son sentiment, ont tout un autre sens dans les Livres du même Eusebe, que celui que M. Vossius leur attribuë.

Eusebe.

Origene.

Je ne nie pas qu'Origene n'ait mis des Scolies aux marges de ses Hexaples: mais on n'en doit pas inferer, que ce qui est rapporté par les Peres touchant l'Exemplaire Samaritain, ait été pris de ces Scolies, & non pas d'une veritable Traduction Grecque, dont se servoient les Samaritains qui étoient répandus dans les Provinces où l'on parloit la Langue Grecque. Comme donc la Langue Grecque étoit en usage dans la plus-part des lieux que les Samaritains habitoient, il y a de l'apparence, qu'ils firent pour leur commodité particuliere, une Version du Pentateuque en la Langue qu'ils parloient dans leurs Synagogues. En quoi ils imitoient l'exemple des Juifs Hellenistes, qui se servoient alors de la Version Grecque des Septante. Masius a observé, que Symmaque, qui avoit été de la Secte des Samaritains, ne fit une nouvelle Version Grecque de la Bible, qu'à-cause de la haine qu'il portoit à ceux de sa Secte, aprés avoir embrassé le parti des Ebionites. Il ajoûte de-plus, que les Samaritains qui parloient Grec, se servoient apparemment dans ce tems-là de la Version Grecque des Septante. Mais il est beaucoup plus vrai-semblable, qu'ils firent une nouvelle Traduction Grecque du Pentateuque sur le Texte Hebreu Samaritain, à l'imitation des Juifs Hellenistes, qui avoient une Version Grecque du même Pentateuque faite sur le Texte Hebreu Juif. C'est cette Version Samaritaine qui est citée si souvent par les Peres, & dont Eusebe fait mention dés le commencement de sa Chronique, où il rapporte, selon l'Exemplaire Hebreu des Samaritains, les années que les premiers Patriarches ont vécu. Il semble que le P. Morin n'ait pas fait assez de reflexion sur cette matiere, lors qu'il a écrit que les Peres étoient les Auteurs de cette Version Grecque Samaritaine: ils s'en sont seulement servis comme de toutes les autres Versions Grecques, dont ils ne sont pas pour cela les Auteurs. De-plus, celui qui a fait le Recueil des Scolies jointes à l'Edition Grecque de Francfort, a confondu mal-à-propos cette Traduction Grecque des Samaritains avec le Targum ou Paraphrase Caldaïque de Jerusalem.

Masius in Josuam. Symmach.

P. Morin, in Exercit. Pentat. Samarit.

Le peu de fragmens qui nous restent de cette ancienne Version Grecque des Samaritains, ne nous permet pas d'en parler fort au-long: nous pouvons neanmoins juger par le peu qui nous en reste, qu'elle étoit assez à la lettre, bien que l'Auteur ne s'attache pas toûjours à rendre à la rigueur les mots de son Texte: & c'est à quoi il faut prendre garde, afin de ne pas multiplier les diverses Leçons du Texte Hebreu, comme quelques-uns ont fait, s'appuyant sur cette Traduction. Il arrive aussi quel-

quelquefois, que la Version Grecque des Samaritains s'accorde plûtôt avec la Version Samaritaine, qu'avec le Texte Hebreu Samaritain; & c'est ce qui pourroit faire croire qu'elle auroit été prise de cette Version Samaritaine: mais comme ces deux Versions ne conviennent pas en beaucoup d'endroits, on ne peut pas assûrer que l'une ait été faite sur l'autre, mais seulement qu'elles s'accordent quelquefois pour le sens. Comme elles ont toutes deux été faites par des Auteurs Samaritains sur un même Texte, il n'est pas étonnant que le sens du Texte y soit quelquefois exprimé de la même maniere.

Genes. 49: 23. C'est ainsi qu'au Chapitre 49. de la Genese, Verset 23. où nous lisons dans la Vulgate, *Habentes jacula*, conformément à l'Hebreu tant Juif que Samaritain, & même à la Version des Septante; il y a dans la Version Grecque des Samaritains, κάτοχοι μερίδων, & cela s'accorde tres-bien avec la Version Samaritaine, où il y a, selon le même sens, *Auteurs de division*. Onkelos. Onkelos a aussi traduit de la même maniere dans sa Paraphrase. Cette Version neanmoins paroit un peu éloignée en cet endroit du sens Grammatical; au-lieu que celle des Septante, qui a été suivie par plusieurs Rabbins, est beaucoup meilleure & plus exacte.

Genes. 49: 24. Au Verset 24. du même Chapitre, où il y a dans l'Hebreu tant Juif que Samaritain, *beetan*, & qu'on traduit ordinairement, *in forti*, avec la Vulgate, ou *cum fortitudine*, avec les Septante; les Auteurs de ces deux Versions Samaritaines ont traduit, *dans la profondeur:* ce qui ne s'accorde pas avec la Grammaire. Mais il y a de l'apparence, que ce sens étoit reçû parmi les Samaritains, & qu'il a été employé pour cette raison dans les deux Versions dont ils sont les Auteurs.

Au Chap. 5. de la Genese, Verset 19. nous lisons dans la Version Samaritaine, conformément au Texte Hebreu tant Juif que Samaritain, *en la place de Dieu:* mais l'Auteur de la Version Grecque des Samaritains a traduit, *je crains Dieu:* d'où plusieurs ont inferé, qu'en ce tems-là on lisoit autrement dans le Texte Hebreu Juif. Cependant il n'est pas necessaire de multiplier en cet endroit les diverses Leçons, d'autant que le Traducteur Samaritain a suivi le sens, sans s'attacher trop scrupuleusement aux paroles de son Texte. Nous voyons même que Saadias Gaon, qui lisoit dans son Exemplaire Hebreu comme on lit aujourdhui, n'a pas laissé de traduire de la même maniere dans sa Paraphrase Arabe. Genes. 5. 19.

Au Chapitre 8. de l'Exode, Verset 21. où il y a dans la Vulgate, *omne genus muscarum*, l'Interprete Grec Samaritain a traduit *corbeau*, parce qu'il a lû dans son Exemplaire Hebreu, *oreb* pour *erob*, en changeant les points; ce qui est une erreur évidente du Traducteur. Exod. 8. 21.

(e) Enfin il y a plusieurs endroits, où

(e) *Cette conformité de la Version Grecque des Samaritains avec les Septante, vient de la conformité qui se trouve entre ces mêmes Septante, & le Texte Hebreu Samaritain, sur lequel la Version Grecque des Samaritains a esté composée.*

où la Version Grecque des Samaritains est conforme à la Version des Septante; de-sorte qu'il semble que l'Interprete Samaritain l'ait consultée ou imitée dans sa Traduction Grecque.

La seconde Version Grecque, dont il ne nous reste maintenant que des fragmens, est celle d'Aquila, qui vivoit sous l'Empereur Adrian. Cet Interprete abandonna la Religion Chrétienne pour embrasser le Judaïsme, & s'étant appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque, il entreprit une nouvelle Traduction de toute l'Ecriture, pour l'opposer à celle des Septante, dont les Chrétiens se servoient alors tres-utilement contre les Juifs. Mais n'étant pas tout-à-fait content de cette Version, il la retoucha en-suite, & en fit une seconde plus à la lettre que la premiere. C'est pourquoi on trouve quelquefois la Version d'Aquila citée de differentes manieres sur un même passage. Les fragmens qui nous en restent, prouvent évidemment, que cet Interprete s'étoit principalement appliqué à traduire mot pour mot le Texte Hebreu de la Bible, & à faire plûtôt un Dictionnaire des mots Hebreux, qu'une Version. Aussi cette Version est tellement barbare, qu'il est presque impossible de l'entendre en plusieurs endroits: & ce fut pour cette raison, que Saint Epiphane la méprisa, & la regarda comme un Ouvrage assez inutile. Saint Jerôme loüe neanmoins Aquila en de certaines rencontres, comme un Interprete exact & fidéle; mais en d'autres il le rejette, & le traite de ridicule & d'impertinent, parce qu'il ne s'étoit pas contenté de traduire les paroles, mais qu'il avoit de-plus exprimé l'étymologie ou la proprieté des mots. Ce qui a obligé St. Jerôme à parler si differemment de la Traduction d'Aquila, c'est que se sentant pressé du reproche qu'on lui faisoit, de n'avoir pas traduit l'Ecriture Sainte avec assez d'exactitude, il répondit dans une Apologie, que cette façon de traduire si literalement, & selon la rigueur de la Grammaire, devoit être rejettée; & il donna en même tems pour exemple de ces sortes de Traductions, la Traduction d'Aquila, dont il condamne la trop grande exactitude.

Aquila. *Epiphan.* *Hieron.*

Le même Saint Jerôme au-contraire, lors qu'il s'agit de donner la propre & veritable signification des mots Hebreux, loüe cette Version comme la plus excellente de toutes, & il loüe son Auteur comme un Interprete exact & fidéle. Origene parlant de la Version d'Aquila, témoigne que les Juifs la préferoient à toutes les autres: & c'est pour cette raison qu'ils s'en servoient ordinairement dans les disputes qu'ils avoient avec les Chrêtiens. Les Chrêtiens d'autre-part la décrierent pour les mêmes raisons, & furent en quelque façon obligés de la regarder comme une Version fausse, & qui avoit été faite par un des plus grands ennemis de l'Eglise. Il étoit cependant impossible que les Peres en jugeassent sainement, parce que n'ayant la pluspart aucune connoissance de la Langue Hebraïque, ils ne pouvoient pas la conferer avec l'Original Hebreu. Ils avoient pourtant raison de se defier de cette Traduction, & de croi-

Origen. In Epist. ad Afric.

re qu'Aquila, qui s'étoit declaré si fortement contre l'Eglise, avoit favorisé autant qu'il lui avoit été possible, les sentimens des Juifs, principalement lors que les mots Hebreux pouvoient être interpretés differemment. On doit neanmoins lui rendre cette justice, qu'il ne toucha point au Texte Hebreu, dont il n'étoit nullement question. Quand les Peres accusent les Juifs, qui se servoient de la Version d'Aquila, d'avoir corrompu l'Ecriture, cela se doit entendre seulement des fausses interpretations du Texte, & non pas du Texte même, qu'il laissa en son entier. Au-reste, les Peres qui ont condamné cette Version, n'ont pas laissé d'y avoir quelquefois recours: & Saint Epiphane même, qui l'avoit rejettée comme barbare & impertinente, s'en sert assez heureusement en un endroit pour l'opposer à celle des Septante, qui sembloit favoriser en ce lieu-là l'heresie des Ariens. Au-reste, si nous avions encore aujourdhui les deux Versions d'Aquila, elles nous fourniroient de grandes lumieres, tant pour l'intelligence de la Langue Hebraïque, que pour l'éclaircissement du Texte Hebreu. Elles ont été tres-utiles à Saint Jerôme, qui s'en est servi comme d'un Dictionnaire, pour sçavoir la signification literale des mots Hebreux. C'est pourquoi il n'a pû s'empêcher de loüer Aquila en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & de le défendre même contre ceux qui le blâmoient. *Aquila*, dit-il, *qui non contentiosius, ut quidam putant, sed studiosius verbum interpretatur ad verbum.* On ne peut pas neanmoins excuser cet Interprete, d'une affectation vitieuse, que le même Saint Jerôme a nommée κακοζηλίαν, ou *zele ridicule*, d'autant qu'il a traduit chaque mot de son Texte entierement à la lettre, & d'une maniere si rigoureuse, que cela a rendu sa Version tout-à-fait barbare. J'ai cru qu'il étoit inutile de marquer ici les endroits, où Aquila & les autres anciens Interpretes Grecs semblent avoir lû l'Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. Loüis Cappelle en ayant recueilli la meilleure partie dans sa Critique, a éclairci suffisamment cette matiere; & de-plus, on peut consulter sur le même sujet (f) le Recueil que Drusius a fait des fragmens de ces anciens Traducteurs Grecs.

Epiphan.

Hieron. in Epist. 125. ad Damas.

La troisiéme Version Grecque doit être attribuée, selon quelques-uns, à Theodotion, & selon d'autres, à Symmaque, d'autant qu'on ne convient pas tout-à-fait lequel de ces deux Interpretes a vécu le premier. Symmaque étoit de la Secte des Samaritains, qu'il quitta ensuite pour se ranger dans le parti des Chrêtiens Nazaréens ou Ebionites. On croit ordinairement, qu'il fit sa nouvelle Version sous l'Empereur Severe, & qu'il fut porté à cela par la seule inimitié qu'il avoit contre les Sama-

Symmaque.

(f) *Le Recueil que Drusius a fait des anciens Interpretes Grecs, dont il ne nous reste que des fragmens, a esté tiré des Scolies de l'Edition Grecque des Septante de Rome, se contentant d'ajoûter quelques reflexions Critiques, qui sont fort peu de chose; & il est même plus utile de consulter ces Scolies.*

Samaritains. Il ne s'appliqua pas, à l'imitation d'Aquila, à rendre mot pour mot les paroles de l'Original Hebreu; *Hieron.* mais, comme remarque Saint Jerôme, il étudia principalement le sens de l'Ecriture, auquel il s'attacha beaucoup plus qu'à la Grammaire. Il retoucha en-suite sa Version, aussi-bien qu'Aquila, & il en fit à son exemple une seconde Edition, selon le témoignage du même St. Jerôme.

Nous donnerons à Theodotion la quatriéme Version Grecque de la Bible, bien que plusieurs assûrent qu'il a vécu avant Symmaque sous l'Empereur Commode. Il fut d'abord de la Secte des Marcionites, d'où il passa à celle des Ebionites. Sa methode est de s'appliquer beaucoup plus à traduire l'Ecriture selon le sens, qu'à rendre les mots purs du Texte: en quoi il est fort different d'Aquila, & il approche principalement des Septante, dont il voulut imiter la Version. C'est pour cette raison qu'Origene préfera cette Traduction à toutes les autres, & qu'il *Theodot.* crut devoir prendre de Theodotion ce qu'il ajoûta aux Septante. Saint Jerôme assûre de-plus, qu'on lisoit de son tems dans l'Eglise la Prophetie de Daniel, de la maniere qu'elle avoit été traduite par Theodotion, & non pas selon la Version des Septante.

Comme l'on peut consulter les fragmens qui restent de la Traduction Grecque de Theodotion, je n'en rapporterai ici qu'un passage, d'où l'on pourra connoître facilement la methode qu'il a suivie pour traduire l'Ecriture. Au Chap. 4. de la Genese, Vers. 4. où nous lisons *Genes. 4: 4.* dans les Septante, *ἐπεῖδεν*, & dans la Vulgate, selon le même sens, *respexit*, Theodotion a traduit, *ἐνεπύρισεν*, *inflammavit*. Ce qui s'accorde parfaitement avec l'explication que plusieurs Rabbins donnent à ce passage, lesquels prétendent que Caïn s'apperçût que son sacrifice n'étoit point agreable à Dieu, aprés avoir veu qu'il n'avoit pas été brûlé. Et ainsi Theodotion, au-lieu de traduire, que *Dieu regarda Abel*, ou *qu'il accepta son sacrifice*, a traduit, selon l'explication qu'il a crû être la meilleure, que *Dieu brûla ce sacrifice*. Mais cette maniere d'interpreter l'Ecriture est sujette à l'illusion, parce qu'on peut se tromper en s'éloignant trop du sens literal, & en mettant en sa place un autre sens qu'on croit être veritable.

Enfin il y a eu deux autres Versions Grecques, qu'Origene rangea aussi sur deux colonnes dans ses Hexaples, & dont on ne sçait point les Auteurs. Il n'y a pourtant gueres d'apparence, qu'elles ayent été faites par des Catholiques, d'autant que les Catholiques ne reconnoissoient point alors d'autre Ecriture Sainte que la Version des Septante. De-plus, il n'y a eu que des Juifs, ou des demi-Juifs, qui se soient appliqués aux nouvelles Traductions Grecques de la Bible, afin de diminuer par ce moyen l'autorité de celle qui étoit reçûë dans toute l'Eglise. Les Peres cependant n'ont pas laissé de consulter toutes ces Versions dans les difficultés qu'ils ont eües sur l'Ecriture; & si nous les avions encore aujourd'hui, nous pourrions en tirer de gran-

grandes utilités, bien que les Auteurs de ces Versions ayent été ou Juifs, où Apostats.

CHAPITRE X.

S'il y a eu d'autres Versions Grecques de la Bible, que celles qui ont été marquées : & s'il y a eu des Versions differentes sous le nom des Septante. Si Origene, Pamphile & Eusebe, Lucien, Hesychius & Apollinaris ont fait de nouvelles Traductions de l'Ecriture. Plusieurs reflexions nouvelles sur les Hexaples d'Origene.

OUtre les differentes Versions Grecques de la Bible, que nous avons rapportées dans les Chapitres précedens, il y a des Auteurs qui prétendent, que la Version Grecque des Septante, qui étoit dans les Hexaples d'Origene, n'étoit point la même que celle qu'on nommoit alors κοινὴ, c'est-à-dire, *commune*. En-effet, il semble que St. Jerôme ait distingué ces deux Traductions Grecques en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & principalement dans son Epistre adressée à Sunia & Fretela. Mais, si on lit cette Epistre avec un peu d'application, on trouvera que toute la difference qui étoit alors entre ces deux Editions de la Version Grecque des Septante, consistoit en cela seulement, qu'Origene avoit corrigé le mieux qu'il lui avoit été possible l'Edition commune des Septante : & comme il insera dans ses Hexaples la Version des Septante, selon la correction qu'il en avoit faite, on commença alors à distinguer deux Editions des Septante. L'ancienne retint le nom de κοινὴ, ou *commune*, qu'on distingua par ce nom, de celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, & que Saint Jerôme appelle souvent la pure & la veritable Version des Septante, à-cause qu'Origene avoit ôté plusieurs erreurs des Exemplaires Grecs, dont on se servoit communément avant lui dans toute l'Eglise. Il n'y avoit donc pas plus de difference entre ces deux Editions de la Version Grecque des Septante, qu'il y en a présentement entre l'Edition de la Vulgate Latine avant sa correction, & entre la même Vulgate, depuis qu'elle a été corrigée par les Papes Sixte V. & Clement VIII. si ce n'est peut-être qu'Origene avoit trop pris de liberté dans sa correction.

Hieron.

Origene donc n'a point été Auteur d'une nouvelle Traduction Grecque de la Bible, mais seulement d'une nouvelle Edition plus correcte qu'il mit dans ses Hexaples : & comme dans la suite Pamphile & Eusebe décrivirent cette même Edition Grecque, qui étoit dans les Tetraples & dans les Hexaples d'Origene, on la nomma aussi l'Edition de Pamphile & d'Eusebe, parce qu'on tira plusieurs autres Copies Grecques sur la Copie de Pamphile & d'Eusebe. Quelques Auteurs ont crû, qu'Origene avoit fait cette derniere Edition separément, en y joignant les Etoiles & les autres marques dont nous avons fait mention ci-dessus en parlant des Hexaples d'Origene : & c'est en quoi ils se trompent, parce qu'Origene l'avoit inserée dans ses Hexaples, afin que ceux qui n'auroient pas le tems de consulter toutes

Origene. *Pamphile.* *Eusebe.*

les differentes Editions Grecques qu'il avoit jointes ensemble avec la Version des Septante, pûssent voir tout d'un coup les diversités qui étoient entre toutes les Editions. Deplus, le même Origene avoit mis aux marges de ses Hexaples diverses Scolies pour éclaircir cette Edition des Septante, qui étoit au milieu de ses Hexaples avec toutes ces differentes notes; & par le moyen de ces Scolies, on voyoit la difference qu'il y avoit entre sa nouvelle Edition, & l'ancienne, qu'on appelloit κοινή, ou commune: car il avoit conservé à la marge la Leçon des Septante qu'il reformoit, & il l'avoit marquée par la lettre *O* avec une barre dessus, c'est-à-dire, *Septante.* Les Editions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, étoient aussi marquées aux marges de ses Hexaples de la même maniere, en mettant un *A* pour indiquer Aquila, un *S* pour indiquer Symmaque, & un *Th* pour indiquer Theodotion. Je ne parlerai point ici des autres marques, qu'on nomma (g) *Lemnisci* & *Hypolemnisci*, qui étoient aussi dans les Hexaples d'Origene; parce que plusieurs Auteurs qui en ont traité, ne conviennent pas entre eux de leurs proprietés & de leur usage; outre que les deux principales notes étoient l'Etoile & la petite Virgule, dont on a déja parlé ailleurs.

Voilà quelle étoit la disposition de cette nouvelle Edition des Septante selon la correction d'Origene, qui étoit inserée dans les Hexaples mêmes de la maniere que nous l'avons décrit: & c'est ce que peu de personnes ont compris entierement; ne pouvant s'imaginer, comment il s'est pû faire, que dans un seul Ouvrage, les Versions d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, & les autres, fussent contenuës selon toute leur étenduë, & en même tems en abregé; & de-plus, comment il s'est pû faire, que l'ancienne Edition des Septante, qu'on appelloit commune, fût jointe dans un même Ouvrage à la nouvelle Edition d'Origene. Cependant, si l'on fait reflexion sur les differentes notes dont nous avons parlé, & sur les signes & Scolies qui étoient aux marges des Hexaples, il sera aisé d'accorder ensemble toutes ces choses. Ce que l'on comprendra encore plus facilement, en lisant avec un peu d'attention les passages d'Eusebe, de Saint Jerôme, de Ruffin, & de quelques autres Peres, qui ont parlé de l'œconomie ou disposition des Hexaples d'Origene.

Ce dernier Ouvrage d'Origene fut trouvé si commode & si utile aux particuliers, qu'il se répandit en peu de tems dans toutes les Eglises de l'Orient, & les Syriens le traduisirent même en leur Langue. Comme Eusebe & Pamphile en avoient fait une Copie fidelle sur l'Original d'Origene, on rechercha avec beau-

ccup

(g) *Ce qui fait que les Auteurs ne conviennent point entre eux de ce qu'on appelle* Lemnisci *&* Hypolemnisci, *vient de ce qu'ils sont marqués differemment par les anciens Auteurs dans leurs Livres: ce qu'il est aisé de prouver par les Manuscrits où l'on trouve ces sortes de marques.*

coup de soin cette Copie : & nous voyons encore aujourdhui dans quelques Bibliotheques, des Exemplaires Grecs de la Bible, qui portent le nom de ces deux grands hommes, que les Copistes des Exemplaires Grecs ne manquoient pas de mettre à la tête de leurs Livres, pour leur donner plus d'autorité. On remarquera de-plus, que ceux qui succederent à Origene, ne se contenterent pas des Scolies qu'il avoit mises aux marges de ses Hexaples, mais ils y en ajoûterent encore d'autres de la même nature, qu'ils jugerent necessaires pour l'éclaircissement du Texte de la Bible. Cependant, quelque recherche que j'aye pû faire, je n'ai point trouvé qu'Origene eust mis aux marges de ses Hexaples les diverses Leçons du Pentateuque Samaritain, comme M. Vossius l'a prétendu. Il n'est pas même vrai, que le mot *pipi*, qu'Origene avoit aussi marqué aux marges de ses Hexaples dans tous les endroits où le nom *Jehova*, qui est le nom substantiel de Dieu, étoit écrit, ait été pris des caracteres Samaritains, ainsi que Postel & quelques autres Auteurs ont crû. Pour peu d'attention, qu'on fasse sur ce nom *Jehova*, de la maniere qu'il est écrit dans le Texte Hebreu des Juifs, on sera convaincu qu'Origene avoit mis à la marge de son Exemplaire le mot *Jehova* en caracteres Hebreux, tels qu'ils sont dans les Exemplaires d'aujourdhui. Mais les Copistes Grecs, qui n'avoient aucune connoissance de la Langue Hebraïque, se contenterent de faire une Copie figurée des quatre lettres dont le mot *Jehova* est composé en Hebreu ; lesquelles lettres representent parfaitement *pipi*, écrit en grands caracteres, qu'on appelle autrement *literæ unciales*, pourveu neanmoins qu'on les écrive de la gauche à la droite à la maniere des Grecs, & non pas de la droite à la gauche selon la façon des Hebreux.

Voss. de Sept. Interp. tral.

Postel.

L'Empereur Constantin parle apparemment de cette nouvelle Edition de la Bible faite par Origene, dans la lettre qu'il écrivit à Eusebe sur ce sujet, où il lui recommande de faire décrire par des Copistes habiles sur de bons parchemins, les Livres de l'Ecriture, pour l'utilité & la commodité de l'Eglise. Je ne doute pas même, qu'Eusebe appuyé de l'autorité de Constantin, n'ait rendu recommandable dans tout l'Empire l'Edition de la Bible reformée par Origene. En-effet, au tems de Saint Jerôme & de Saint Augustin, on ne se servoit presque point d'autres Exemplaires de l'Ecriture, que de ceux qui avoient été corrigés par Origene, & qui avoient été depuis traduits en Latin, en Syriaque & en d'autres Langues.

Constantin.

Pour connoitre encore plus à-fond cette nouvelle Edition d'Origene, qui a aussi porté le nom d'Eusebe & de Pamphile, il est bon que nous remarquions, que Ruffin reprocha à Saint Jerôme, d'avoir été le premier qui eût osé apporter du changement à l'Ecriture reçûë dans toute l'Eglise : & il assure de-plus, qu'Origene n'avoit rien mis qui fût de lui dans ses Hexaples; au-lieu que Saint Jerôme y avoit inseré des additions qu'il avoit traduites sur le

Ruffin.

le Texte Hebreu. Mais outre qu'il seroit aisé de prouver, qu'Origene avoit changé quelques mots de l'ancienne Edition Grecque des Septante, pour l'accommoder davantage à l'Original Hebreu, ce reproche de Ruffin est tout-à-fait ridicule. Il s'agit de la Version des Septante traduite en Latin, dont on se servoit dans l'Eglise d'Occident, à laquelle Saint Jerôme avoit ajoûté, en imitant le travail d'Origene, ce qui sembloit manquer au Grec des Septante; & il traduisit de nouveau sur l'Hebreu ces additions, qu'il marqua aussi d'une Etoile, à l'imitation du même Origene. Toute la difference qui étoit entre Saint Jerôme & Origene sur ce sujet, consistoit en ce que Saint Jerôme, qui sçavoit la Langue Hebraïque beaucoup mieux qu'Origene, avoit lui-même traduit l'Hebreu en Latin; au-lieu qu'Origene s'étoit contenté de la Traduction de Theodotion, de qui il prit ce qu'il insera dans sa nouvelle Edition des Septante. Ruffin n'a donc pas eu raison, d'avoir traité en cela Saint Jerôme, comme un Novateur qui avoit scandalisé toute l'Eglise par ses nouveautés; puis qu'Origene, dont il prend la defense avec tant de zele & d'opiniâtreté, avoit fait la même chose long-tems avant Saint Jerôme.

Il n'est pas besoin de nous arrêter long-tems à examiner les nouvelles Editions de la Version des Septante faites par Lucien & par Hesychius, d'autant que plusieurs Critiques ont déja traité cette matiere avec assez d'exactitude. Quelques Auteurs leur ont attribué, à-la-verité, une nouvelle Version: mais Saint Jerôme *Hieron.* assûre en plusieurs endroits de ses Ouvrages, qu'ils avoient seulement corrigé l'ancienne Edition Grecque des Septante, qui étoit remplie d'une infinité de fautes. Saint Augustin *August. lib. 15. de Civit. Dei, cap. 14.* est aussi de ce sentiment à l'égard de toutes ces nouvelles Editions de la Version Grecque des Septante: car il prétend que personne n'avoit osé la corriger sur l'Original Hebreu, dans les endroits mêmes où cette Traduction paroissoit être contraire à elle-même. Il avoüe neanmoins, *Idem, lib. 18. de Civit. Dei, cap. 43.* que quelques Interpretes ont crû qu'on devoit corriger les Exemplaires Grecs des Septante sur le Texte Hebreu, bien qu'aucun ne se fût jamais avisé d'ôter des Septante ce qui n'étoit point dans l'Hebreu. J'ose pourtant dire, que la maniere dont Origene, Hesychius & Lucien firent leur reformation de la Version Grecque des Septante, semble marquer qu'ils ne se contentoient pas de consulter d'anciens Exemplaires Grecs de la Version des Septante; mais qu'ils eurent aussi recours à l'Original Hebreu, & aux Traductions Grecques faites sur l'Hebreu, desorte que leur Critique paroit avoir été trop libre. Saint Jerôme a quel- *Hieron.* quefois donné le nom de Vulgate à l'Edition de Lucien, parce qu'en effet c'étoit la Vulgate corrigée: & l'on peut aussi donner le même nom à toutes les autres Editions dont nous venons de parler; comme si nous appellions la Vulgate d'Alcala ou Complute, l'Edition de la Vulgate qui a été imprimée avec plusieurs

corrections dans la Bible de Complute; ou si nous appellions la Vulgate de Robert Etienne, & la Vulgate des Theologiens de Louvain, les Editions corrigées que ces Auteurs ont données de la même Vulgate.

Hieron. Epist. 55. Enfin Apollinarius, de qui Saint Jerôme témoigne avoir écouté les Leçons de l'Ecriture Sainte à Laodicée, alla beaucoup plus avant que tous ceux dont nous venons de parler: car n'étant point satisfait d'aucune Version de la Bible en particulier, il en fit une nouvelle à sa maniere, prenant de chaque Interprete ce qui lui agréoit le plus, & principalement de Symmaque, qu'il préferoit aux autres. *Idem, Apolog. contr. Ruff.* Mais le même Saint Jerôme blâme cet Ouvrage, où il n'y pouvoit avoir aucune conformité de Traduction, & où l'Auteur consultoit plûtôt son sens & sa raison, que la proprieté des mots de son Texte. Aussi sa Version ne fut-elle point approuvée ni des Juifs, ni des Chrêtiens. Les Juifs la rejetterent, parce qu'ils ne la trouvoient point conforme à l'Original Hebreu: & d'autre-part les Chrêtiens voyant qu'elle étoit trop éloignée de la Version Grecque des Septante, la negligerent, & la regarderent comme l'Ouvrage d'un homme peu judicieux.

CHAPITRE XI.

Des anciennes Versions de la Bible qui ont été en usage dans les Eglises d'Occident, & principalement de la Vulgate d'aujourdhui. Qui en est l'Auteur.

L'Ecriture Sainte ayant été publiée principalement pour instruire les fidéles, il arriva qu'on en fit la lecture dans les Assemblées dés le commencement de la Religion Chrêtienne. C'est pourquoi il fut necessaire que chaque Eglise en eût une Traduction en sa Langue: & c'est ce qui obligea en partie l'Eglise Latine, qui est une des plus anciennes Eglises du monde, de faire traduire en Latin toute l'Ecriture Sainte. Comme on ne reconnoissoit point alors d'autre Ecriture que la Version des Septante, & que le Texte Hebreu étoit reservé aux Synagogues des Juifs; on traduisoit en Latin le Grec des Septante, sans conserver d'autre Original que cette Version. Cela n'empêcha pas pourtant, que ceux qui sçavoient la Langue Grecque, ne lussent la Traduction Grecque en elle-même, & qu'ils n'eussent la liberté de traduire le Grec à leur maniere, sans s'arrêter à la Version commune qui étoit en usage parmi le peuple. Ce qui fit dire à Saint Jerôme & à Saint Augustin, *Hieron. August.* qu'on pouvoit compter le nombre des Versions Grecques de la Bible; mais que les Latines étoient infinies.

Il y eut neanmoins toûjours parmi les Latins une certaine Version commune ou vulgaire, nonobstant

ce

ce grand nombre de Traductions. Quelques-uns la nommerent *Itala*, d'autres *Vulgata*, & d'autres *Vetus* ou ancienne, parce qu'en-effet cette Edition sembloit être née avec l'Eglise Latine, & qu'on en ignoroit l'Auteur. Tout le monde demeure d'accord de ce que nous venons de rapporter de cette ancienne Vulgate de l'Eglise d'Occident; c'est pourquoi il seroit inutile de nous étendre davantage sur ce sujet. Nobilius, qui a tâché de la rétablir le mieux qu'il lui a été possible, l'a fait imprimer à Rome en l'année 1588. & le P. Morin, qui l'a fait rimprimer à Paris l'an 1628. a joint ensemble le Grec & le Latin, sur les deux Editions de Rome. Mais nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir cette ancienne Version Latine fort exacte, & de la maniere qu'elle étoit répanduë dans tout l'Occident, avant que Saint Jerôme eût fait sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu. Il étoit impossible que Nobilius la rétablît entierement sur les Commentaires & les autres Livres des anciens Peres Latins, qui ne l'ont pas toûjours suivie fidélement, ayant pris la liberté de traduire de nouveau sur le Grec des Septante, les passages de l'Ecriture qu'ils citoient, ou de préferer à la Vulgate d'autres Versions Latines qu'ils croyoient être meilleures. Aussi ne voyons-nous pas une parfaite uniformité dans les passages de cette ancienne Version Latine qui sont rapportés par les Peres; & il arrive de-plus quelquefois, qu'un même Pere citera en differens endroits un même passage de l'Ecriture de differentes manieres. Et ainsi l'on ne peut pas assûrer, que la Version Latine des Septante, qui a été recueillie avec beaucoup de soin par (h) Flaminius Nobilius, represente tout-à-fait l'ancienne Vulgate Latine, dont on se servoit dans toute l'Eglise d'Occident avant la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu.

Nobilius.

Ce qui nous en reste neanmoins, suffit pour nous en donner une connoissance assez exacte, & pour nous convaincre que l'Auteur de cette ancienne Version s'est fort attaché à rendre presque mot pour mot le Grec des Septante, & à imiter même leurs barbarismes, de-sorte qu'en beaucoup d'endroits il est difficile de l'entendre, tant elle est barbare & peu intelligible; outre que l'Interprete n'ayant pas sceu la Langue Hebraïque, pour y avoir recours, lors qu'il se présentoit des termes équivoques, il est tombé dans plusieurs fautes, ausquelles les premiers Peres n'ont pû remedier. Saint Jerôme, qui sçavoit assez d'Hebreu pour corriger ces defauts, n'a pas même toûjours fait justice aux Septante, lors

(h) *Nobilius a presque refait une nouvelle Version Latine entiere sur le Grec de l'Exemplaire de Rome, auquel il accommode sa Traduction, comme il est aisé de juger, en comparant ensemble le Grec & le Latin: & il y a bien des endroits dans le Grec de cette Edition, qui ne peuvent estre des anciens Septante, & qui ne laissent pas de se trouver dans le Latin de Nobilius, parce qu'il a voulu donner une Version Latine qui répondist tout-à-fait au Grec de Rome.*

qu'il les a accusés d'avoir mal traduit l'Hebreu : car il arrive quelquefois, qu'il confond cette Version Latine avec les Septante, en leur attribuant les fautes du Traducteur Latin. On remarquera neanmoins, qu'en d'autres endroits il rejette les fautes sur le Traducteur Latin, ou sur les Copistes ; & alors il leur rend plus de justice.

Cette ancienne Edition Latine, qu'on nommoit autrefois *Commune* ou *Vulgaire*, n'étoit pas par tout si uniforme, qu'il n'y eût beaucoup de varietés, principalement dans les Exemplaires qui étoient répandus en differens païs. Comme les Copistes Grecs avoient changé plusieurs choses dans les Exemplaires Grecs des Septante, il arriva aussi que les Copistes Latins altererent en une infinité d'endroits les Exemplaires de la Traduction Latine. C'est pourquoi Saint Jerôme, qui étoit sçavant dans les trois Langues, crut être obligé de la retoucher & de la revoir exactement, en consultant le Grec sur lequel elle avoit été faite. Il corrigea, à-la-verité, plusieurs fautes dans cette ancienne Edition vulgaire : mais on peut dire qu'il y en laissa encore un grand nombre, ausquelles il étoit impossible de remedier, à-moins d'avoir recours à l'Original Hebreu. Il se servit pour sa correction, de l'Exemplaire Grec qui étoit dans les Hexaples d'Origene, & qu'on croyoit être beaucoup plus correct que l'Edition Grecque vulgaire, bien qu'il y eût aussi plusieurs fautes, parce qu'Origene ne les avoit pas pû corriger toutes, & même parce que la methode de les reformer n'avoit pas été exempte de defauts.

Hieron.

Origen.

Le même Saint Jerôme, qui voulut donner à l'Eglise Latine ce qu'Origene avoit déja donné à l'Eglise Grecque dans ses Hexaples, publia l'ancienne Edition Latine corrigée, avec des additions prises de l'Hebreu, lesquelles il marqua d'une Etoile ; & il insera aussi un autre signe ou marque nommée *Obelus*, pour montrer ce qui paroissoit être dans le Latin comme superflu, parce qu'il ne se trouvoit point dans l'Hebreu. Voilà en peu de mots les differens états où s'est trouvée l'ancienne Edition Latine de la Bible, qu'on nommoit autrefois Vulgaire, & dont on s'est toûjours servi dans l'Eglise d'Occident, jusqu'à ce que Saint Jerôme eust entrepris de faire une nouvelle Version sur l'Original Hebreu. Aprés ce tems-là on commença à préferer peu-à-peu cette nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne Version Latine, parce qu'on trouva la nouvelle beaucoup plus nette. Et enfin elle l'a tellement emporté par dessus l'ancienne, qu'on n'en lit point d'autre présentement dans l'Eglise Latine, qui lui a donné le nom de Vulgate, parce qu'elle a été reçûë generalement dans tout l'Occident, de la même maniere que l'ancienne Vulgate, qui avoit été faite sur le Grec des Septante, y avoit été reçûë avant la nouvelle Traduction de Saint Jerôme.

Hieron.

On ne peut donc pas douter, que la Vulgate d'aujourdhui ne soit veritablement la Traduction de Saint Jerôme, à la reserve de quelques Livres qu'on lit encore dans l'Eglise selon l'ancienne Edition Vulgate, &

& de quelques changemens peu considerables qui y ont été introduits. En-effet, il n'y a que ceux qui favorisent les nouvelles Versions faites sur l'Hebreu, qui puissent nier qu'elle soit veritablement de Saint Jerôme. Il est vrai qu'elle n'est pas tout-à-fait de lui, & qu'en quelques endroits il y a des mélanges de l'ancienne Edition Latine faite sur le Grec, qu'on nommoit aussi *Commune* ou *Vulgate*, avant que la nouvelle Traduction de Saint Jerôme eût été autorisée. Il y a de-plus quelquefois plusieurs Versions d'un même passage. Mais il n'est pas necessaire de nous étendre ici fort au-long sur cette matiere, pour montrer qu'on ne peut attribuer à d'autre qu'à Saint Jerôme, la Vulgate d'aujourdhui. Il est certain que la Version qu'on nomme présentement Vulgate, a été faite sur l'Hebreu; & de-plus, qu'il n'y a eu que Saint Jerôme parmi les Anciens, qui ait été capable d'entreprendre cet Ouvrage. Augustin d'Eugubio & Mariana, qui ont traité exprés cette matiere, ont assez bien prouvé que St. Jerôme étoit l'Auteur de la Version qui se lit aujourdhui dans toute l'Eglise d'Occident, sous le nom de *Vulgate*. Au-reste, je croi qu'il est plus à-propos d'examiner cette Traduction en elle-même, que de rechercher avec trop d'exactitude, si Saint Jerôme est entierement l'Auteur de la Vulgate d'aujourdhui, & jusqu'aux moindres minuties. Voyons donc maintenant si Saint Jerôme a eu raison, toutes les fois qu'il a quitté la Version des Septante ou l'ancienne Vulgate, pour en faire une nouvelle à sa maniere.

En general, Saint Jerôme témoigne dans une de ses Epistres, s'être appliqué à traduire plûtôt le sens que les mots, & avoir évité cette trop grande affectation qu'il reprend dans la Version d'Aquila, lequel avoit exprimé jusqu'aux étymologies ou proprietés des mots Hebreux. Quoi que ce Saint Docteur ait été beaucoup plus resserré dans sa Traduction de l'Ecriture, que dans ses autres Versions, il étend neanmoins ces mêmes regles aussi-bien à l'interpretation de la Bible, qu'à ses autres Traductions, ainsi qu'il paroit manifestement d'une Epistre qu'il écrivit à Saint Augustin sur ce sujet. Il les a même appliquées jusqu'aux periodes; & quand il a reconnu qu'elles étoient trop longues & trop embarrassées, ou qu'il y avoit des redites, il n'a fait aucune difficulté de les abreger, & de ne rapporter simplement que le sens, sans se mettre en peine des paroles qui étoient dans le Texte Hebreu. De-plus, comme il se servoit ordinairement de quelque Docteur Juif, pour traduire l'Ecriture avec plus de facilité, ainsi qu'il l'assûre lui-même dans ses Préfaces sur differens Livres de la Bible, il lui est arrivé quelquefois de mettre le sens que les Juifs lui donnoient, sans s'attacher trop scrupuleusement aux mots de son Texte: ce qui est cause que la Version Vulgate est souvent conforme aux Commentaires des plus habiles Rabbins dans les passages obscurs & difficiles; & c'est aussi pour cette raison, qu'il s'éloigne quelquefois de la Version des Septante. A quoi l'on peut ajoûter, que l'Exemplaire Hebreu dont

il s'est servi, étoit different en beaucoup d'endroits de celui des mêmes Septante, & qu'il approchoit beaucoup plus du Texte d'aujourdhui.

Comme l'entreprise de Saint Jerôme étoit tout-à-fait hardie, & qu'il ne se contenta pas même de traduire la Bible de nouveau, mais qu'il reprit souvent les defauts des Septante, afin d'autoriser davantage sa nouvelle Traduction, plusieurs s'opposerent à son dessein, & le traiterent de Novateur. Saint Augustin même, qui estimoit l'érudition & la pieté de Saint Jerôme, ne pût approuver tout-à-fait cette nouvelle Version, qui sembloit troubler la paix de l'Eglise; & cela alla si avant, que Saint Jerôme se voyant attaqué pour ce sujet de tous côtés, fut contraint d'adoucir son stile, & d'écrire des Apologies pour autoriser cette nouveauté. Ruffin écrivit sur ce sujet beaucoup plus fortement que les autres; & bien qu'on ne doive pas le croire dans tout ce qu'il rapporte de fâcheux contre Saint Jerôme, parce qu'il avoit dans ce tems-là de grands demeslés avec lui, les raisons neanmoins qu'il lui oppose, ne laissent pas de paroître fortes, si on les examine sans préoccupation.

Augustin.

Ruffin donc reprocha à Saint Jerôme, plûtôt à l'occasion des additions qu'il avoit inserées dans l'ancienne Version de l'Eglise, & qu'il avoit traduites sur l'Hebreu, qu'à l'occasion de sa nouvelle Traduction, qu'il avoit scandalisé toute l'Eglise, en y voulant introduire le Judaïsme, & en préferant ce qu'il avoit appris d'un certain Juif nommé Barraba, à ce que l'Eglise avoit reçû des Apôtres. Saint Pierre, ajoûte le même Ruffin, qui a gouverné l'Eglise pendant plusieurs années, l'auroit-il voulu tromper, en lui donnant une Ecriture où il y eût des faussetés, s'il eût sceu d'ailleurs, que la verité étoit parmi les Juifs? Et d'autant que Saint Jerôme avoit apporté Origene pour exemple, comme s'il n'eût fait autre chose que l'imiter, en donnant aux Latins le même Ouvrage qu'Origene avoit déja donné à l'Eglise Grecque; Ruffin répond à cela, qu'Origene n'avoit jamais rien traduit sur l'Hebreu, & qu'il n'y a eu que des Juifs & des Apostats qui eussent osé l'entreprendre. Il montre en-suite, que le dessein d'Origene dans ses Hexaples, étoit bien different de celui de Saint Jerôme, qu'il accuse d'avoir entierement changé l'Ecriture reçûë dans l'Eglise, & qu'aucun ne l'avoit fait avant lui. *Quis enim*, dit-il, *alius auderet ab Apostolis tradita Ecclesiæ instrumenta temerare, nisi Judaïcus spiritus?* Il l'accuse enfin, d'avoir eu trop de commerce avec les Juifs, & en prenant leur esprit, d'avoir condamné dans ses derniers Livres, ce qu'il avoit écrit & approuvé étant Chrêtien.

Ruffin. Invect.

Ces reproches de Ruffin, qui sembloient justes en apparence, condamnoient aussi-bien la nouvelle Version de Saint Jerôme sur l'Hebreu, que la nouvelle Edition qu'il avoit faite de l'ancienne Vulgate Latine, en y changeant, y ajoûtant, & retranchant plusieurs choses, ainsi que lui reproche Ruffin, qui montre en cela trop de passion. C'est pourquoi le même Ruffin l'accusa encore d'avoir ôté de l'Ecriture l'Histoire de Susanne, & l'Hymne

Ruffin.

l'Hymne que les trois enfans chanterent dans la fournaise, & qu'on chantoit dans les Eglises les jours solemnels.

Toutes ces raisons, & plusieurs autres semblables, qu'il seroit aisé de produire, ne venoient que de l'entestement où l'on étoit dans ce tems-là à l'égard de la Version des Septante, qui avoient été regardés jusques alors comme des Prophetes. Mais (i) Saint Jerôme, qui s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture avec beaucoup plus d'attention que tous les autres Peres qui l'avoient précedé, reconnut que bien-loin que ces Interpretes fussent de veritables Prophetes, leur Traduction étoit defectueuse en une infinité d'endroits: & c'est ce qui l'obligea d'entreprendre une nouvelle Version sur l'Original Hebreu, qu'il nomme ordinairement *Hebraïca veritas*, pour le distinguer de toutes les Versions, qui n'en étoient que des Copies peu exactes. Il est vrai qu'il auroit pû mieux réüssir, en ne s'éloignant pas tant qu'il a fait de la Version des Septante: son dessein est cependant tout-à-fait loüable, & l'Eglise d'Occident l'a tellement approuvé, qu'elle a préferé sa nouvelle Traduction à l'ancienne, qui avoit été reconnuë seule authentique pendant plusieurs siecles.

Saint Jerôme étoit persuadé, que les Apôtres n'avoient pas choisi la Version des Septante par préference au Texte Hebreu; mais qu'ils s'étoient seulement servis de l'Ecriture qui étoit alors la plus reçûë, & la plus utile pour l'execution de leur dessein. La Langue Grecque étoit en ce tems-là répanduë parmi la plus-part des Nations ausquelles ils prêchoient l'Evangile, & on la parloit dans la meilleure partie des Synagogues; au-lieu que la Langue Hebraïque n'étoit connuë que d'un tres-petit nombre de Juifs. Il n'étoit donc pas besoin de composer une nouvelle Traduction de la Bible, puis qu'il y en avoit déja une qui étoit autorisée. Pour répondre aux objections de Ruffin, bien-loin que Saint Jerôme nie d'avoir eu commerce avec les Docteurs Juifs pour apprendre la Langue Hebraïque & le stile de l'Ecriture, il s'estime heureux de les avoir hantés. *Nisi prolixum esset*, dit-il parlant à Ruffin, *& redoleret gloriolam, jam nunc tibi ostenderem, quid utilitatis habeat magistrorum limina terere, & artem ab artificibus discere; & videres quanta silva sit apud Hebraos ambiguorum nominum atque verborum.* *Hieron. in Apolog.*

Il ne pouvoit pas en-effet trouver de meilleurs Maîtres pour apprendre la Langue Hebraïque, que les Juifs de

(i) *Je ne sai si l'on doit loüer si fort la nouvelle Version de Saint Jerôme. S'il s'élevoit aujourdhui dans l'Eglise un nouveau Saint Jerôme, il y passeroit mal son tems; car cela passeroit pour une nouveauté. On y regarde sur ce pied-là toutes les nouvelles Bibles des Protestants. Ruffin ne semble pas mal-fondé dans son Invective contre Saint Jerôme; & l'Apologie de ce dernier ne paroit pas assez forte: mais Ruffin ayant esté decrié par Saint Jerôme, comme un Origeniste, ses Livres n'eurent pas dans la suite une grande approbation à Rome, où la nouvelle Version de Saint Jerôme fut autorisée.*

de son tems ; & il montre même, que Clement d'Alexandrie & Origene les avoient souvent consultés. Ce qui est le plus à remarquer dans cette réponse de Saint Jerôme, c'est qu'il assure que la Langue Hebraïque étoit incertaine, & que les Juifs ne s'accordoient pas entre eux touchant la signification d'un grand nombre de mots : puis il ajoûte, que cette incertitude de la Langue Hebraïque a donné occasion aux differentes interpretations des mêmes mots, d'autant que chacun a traduit de la maniere qu'il a jugé la plus convenable. En quoi Saint Jerôme est bien éloigné de s'attribuer cette infaillibilité que quelques-uns lui ont donnée, comme s'il avoit été inspiré de Dieu en faisant sa Version. *Quid juvat,* comme Mariana dit fort à-propos en parlant de cette opinion, *post tot secula novo commento novos Prophetas comminisci ?* Saint Jerôme fait bien voir dans tous ses Ouvrages, qu'il n'a pas prétendu composer une nouvelle Traduction de la Bible en qualité de Prophete ; parce qu'il corrige & retouche assez souvent ce qu'il avoit déja traduit. Ses Commentaires mêmes ne s'accordent pas toûjours avec sa Version, & il suit quelquefois les Septante, & quelquefois Aquila, ou Symmaque, ou Theodotion. Toutes ces Versions, qui étoient rangées sur differentes colonnes dans les Hexaples d'Origene, lui ont servi comme de Dictionnaire ; & n'étant pas satisfait des lumieres qu'il tiroit de tous ces Interpretes, il consulte les Docteurs Juifs de son tems, & il a suivi le plus souvent ce qu'ils lui dictoient.

Clem. Alex. Origen.

Mariana, pro Editione Vulg.

Voilà une methode bien differente de celle d'un Prophete ; à-moins qu'on ne veüille dire, que les Docteurs Juifs à qui il avoit une entiere confiance, étoient des Prophetes. Nous voyons de-plus, qu'il doute souvent dans ses Commentaires de la veritable signification des mots Hebreux, & qu'il n'est pas uniforme dans sa Traduction. C'est pourquoi Mariana ne craint point de dire, que le Concile de Trente n'a pas prétendu declarer la Vulgate infaillible, en la declarant authentique ; puis qu'il est constant que Saint Jerôme, qui en est l'Auteur, n'a point été Prophete, & qu'il a pû se tromper comme tous les autres Interpretes. Il suffit, selon le Cardinal Palavicini, afin qu'une Version soit authentique, qu'elle n'ait pas été corrompuë à dessein, bien qu'elle ne soit pas pour cela exempte de fautes : & ce même Cardinal ajoûte, que la Traduction de quelque Acte que ce soit, est bonne, lors qu'elle est fidelle ; & qu'alors elle est propre pour decider les procés qui dépendent de cet Acte : qu'au-reste cela n'empêche pas qu'on n'en puisse faire une meilleure.

Mariana, ibid.

Palavic. Hist. liv. 6. chap. 17.

Les Peres du Concile de Trente, selon les principes du même Cardinal, en autorisant l'Edition Vulgate, n'ont point rejetté les autres Traductions, & encore moins l'Original Hebreu. Mariana, qui a appuyé ce sentiment, & l'a prouvé fort au-long, ajoûte en-suite, que Saint Jerôme avoüe franchement, qu'il a laissé à dessein plusieurs fautes dans la correction qu'il avoit faite du Nouveau Testament, & que l'Eglise a aussi suivi en cela son exemple dans la derniere

niere correction de la Bible. Ce n'est pas, dit ce Jesuite, que tant & de si sçavans Docteurs de l'Eglise n'ayent reconnu ces fautes ; mais ils ont jugé à-propos de les dissimuler, parce qu'il suffisoit qu'il n'y eût rien dans cette Edition contre la foi & les bonnes mœurs. Il confirme ce même sentiment par le témoignage de Lindanus & de plusieurs autres sçavans Theologiens François, Italiens & Allemans, qui n'ont fait aucune difficulté de reprendre les fautes de la Vulgate. (k) Les Critiques ont donc la liberté d'examiner si cette Vulgate est juste, & si l'on ne peut pas traduire mieux le Texte Hebreu, que Saint Jerôme. L'on suivra en cela son exemple, parce qu'il a abandonné lui-même les Septante & l'ancienne Edition Vulgate reçûë dans toute l'Eglise, pour faire une nouvelle Traduction. Cependant les Septante n'étoient pas moins authentiques dans ce tems-là, que la Vulgate l'est présentement. Ce Pere a crû avec raison, qu'il ne falloit pas s'en rapporter entierement aux Interpretes qui avoient été avant lui, parce qu'ils n'étoient pas infaillibles, & qu'ainsi ils ont été sujets à l'erreur en qualité de Traducteurs. C'est pourquoi il jugea qu'il étoit necessaire de consulter les Originaux : & comme nous avons encore aujourdhui ces mêmes Originaux, on doit estimer ceux qui les consultent, sans se préoccuper en faveur des Septante, ni en faveur d'aucune autre Version. Saint Jerôme a prétendu avoir cet avantage par dessus les Septante, qu'il avoit composé sa Version aprés la venuë de Nôtre Seigneur, & qu'il avoit pû par consequent éclaircir beaucoup d'endroits qui étoient douteux & incertains avant ce tems-là. Enfin il a pris les Juifs de son tems pour être les juges de sa nouvelle Version, afin de fermer par là la bouche à ceux qui l'accusoient d'avoir introduit des nouveautés dans l'Eglise : mais comme nous avons tous les secours necessaires pour en juger sainement, nous allons examiner en détail quelques Chapitres de cette Traduction selon les loix ordinaires de la Critique.

CHAPITRE XII.

Examen de quelques Chapitres de la Vulgate, que l'on confere avec les Remarques de Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques sur la Genese.

Saint Jerôme observe, qu'au-lieu du Verbe *ferebatur*, au Chapitre I. de *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*

Ii

(k) *Ce n'est pas là le sentiment de la plus-part des Docteurs de l'Eglise Romaine, qui approuvent jusqu'aux fautes de la Vulgate, parce qu'ils ne veulent pas croire qu'il y en ait. Le Livre que le Jesuite Mariana a fait imprimer sur cette matiere, auroit peut-estre de la peine à trouver aujourdhui des approbateurs parmi ces sages Maistres. En-effet, il semble qu'il auroit mieux fait d'intituler son livre,* contra Editionem Vulgatam, *que,* pro Editione Vulgata. *Il merite qu'on en fasse une nouvelle Edition, parce que les Exemplaires en sont tres-rares.*

Genes. 1: 2. de la Genese, Vers. 2. le mot Hebreu signifie *incubabat:* ce qui se trouve conforme à la remarque de quelques Rabbins sur ce même passage. On a cependant laissé dans la nouvelle Vulgate ou Version de Saint Jerôme, le mot *ferebatur*, qui étoit dans l'ancienne Vulgate. Je croi que le Verbe Hebreu est mieux traduit *ferebatur*, que *incubabat*, parce que ce dernier répond davantage à la Langue Syriaque, qu'à la Langue Hebraïque.

Genes. 1: 8. Au Verset 8. du même Chapitre, il n'y a point dans la Vulgate, nonplus que dans l'Hebreu, ces mots qui sont dans les Septante, *Vidit Deus quòd esset bonum.* Il y a de l'apparence, que les Grecs les ont ajoûtés à la Version Grecque, parce qu'ils les ont veus dans le discours de la creation des autres jours; & c'est ce qui a fait que plusieurs Auteurs ont crû, que l'Hebreu, & par consequent la Vulgate, qui a été prise sur l'Hebreu, étoient defectueux en ce lieu-là: mais ils n'ont pas pris garde, que cette même clause se trouve un peu plus bas à la fin du Verset 10. & qu'elle repond à la creation du second jour. C'est pourquoi on la repete inutilement dans la Traduction Grecque des Septante.

Genes. 2: 2. Au Chapitre 2. de la Genese, Verset 2. où nous lisons dans la Version des Septante, *die sextâ*, il y a dans la Vulgate, conformément au Texte Hebreu d'aujourdhui, *die septimo.* Saint Jerôme a remarqué cette diversité d'interpretation, & a préferé l'Hebreu à l'interpretation des Septante, bien qu'elle semble faire un sens plus commode & moins embarassé que le Texte Hebreu.

Au Verset 8. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Plantaverat Paradisum voluptatis à principio*, Saint Jerôme a crû qu'il falloit traduire, *Plantaverat Paradisum in Eden à principio.* En-effet, il est mieux de traduire *in Eden* avec les Septante & avec Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques, que *voluptatis* avec les Septante. Il eût aussi été mieux de traduire *ad Orientem*, comme il y a dans l'ancienne Vulgate faite sur les Septante, que *à principio:* & deplus, Saint Jerôme a défendu tres-mal cette derniere Version *à principio*, lors qu'il en a conclu que le Paradis avoit été créé avant le ciel & la terre. Ce qu'il avoit appris sans doute des Juifs Cabbalistiques de son tems: car, selon les réveries de la Cabbale, Dieu créa sept choses avant le Monde, au nombre desquelles ils mettent le Paradis. Mais laissons là ces sortes d'explications, qui ne sont autre chose que des allegories malfondées, & des jeux d'esprit. Aureste, on doit préferer en cet endroit la Version de l'ancienne Vulgate à celle de la Vulgate d'aujourdhui. Genes. 2: 8.

Au Verset 17. où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu, *Morte morieris*, Saint Jerôme témoigne que Symmachus a mieux traduit, *Mortalis eris.* Neanmoins il a laissé dans sa Version la premiere Traduction, qui est plus à la lettre, & qui est aussi celle de l'ancienne Vulgate. Genes. 2: 17.

Au Chap. 3. Vers. 15. où il y a dans la Vulgate, *Ipsa conteret caput tuum*, Saint Jerôme a traduit dans ses Questions Genes. 3: 15.

tions Hebraïques, *Ipse conteret*, comme il y a aussi dans quelques Exemplaires manuscrits de la Vulgate; & il remarque en même tems, que les Septante ont traduit *Ipse servabit*. Mais Saint Jerôme auroit pû corriger aisément en cet endroit une erreur des Copistes Grecs, qui avoit donné occasion à cette Version, ainsi que nous avons montré ailleurs. On lit présentement dans la Vulgate, *ipsa*, parce que Saint Augustin & quelques autres anciens Peres ont lû de cette façon dans leurs Exemplaires Latins. Mais c'est une erreur évidente, qui procede d'une autre plus ancienne, laquelle étoit dans le Grec commun: car au-lieu de *αὐτὸ*, *ipsum*, on lisoit depuis un long-tems *αὐτὸς*, *ipse*, dont on a fait en-suite *ipsa*. Cependant Saint Jerôme & l'ancienne Vulgate imprimée à Rome & à Paris, lisent *ipse*; & de-plus les Docteurs de Louvain temoignent avoir trouvé *ipse*, dans deux Exemplaires manuscrits de la Vulgate. C'est pourquoi on devoit préferer cette derniere Leçon à l'autre qu'on a laissée dans nôtre Vulgate.

Genes. 3:17. Au Verset 17. du même Chapitre, Saint Jerôme a retenu dans sa nouvelle Traduction l'ancienne Version Vulgate, *in opere tuo*, au-lieu qu'il devoit traduire selon l'Hebreu d'aujourdhui, qui étoit aussi le même de son tems, *propter te*. Le même Saint Jerôme ajoûte, que par ces mots *in opere tuo*, il faut entendre *le peché*, & non pas *le labourage*; & il prétend de-plus, que ce sens est aussi celui des Septante: mais il paroit trop éloigné de la veritable explication du Texte. Theodotion a aussi suivi cette derniere interpretation; & l'on doit prendre garde, que Saint Jerôme a quelquefois suivi cet Interprete, sans l'examiner avec assez d'application; & c'est ce qui fait en partie, que la Vulgate est souvent conforme à la Traduction de Theodotion. Aquila a traduit en cet endroit, *propter te*, conformément au Texte Hebreu d'aujourdhui; & je ne doute point que cette derniere Traduction ne doive être préferée aux autres.

Le Verset 7. du Chapitre 4. est traduit fort differemment dans la Vulgate & dans les Septante. Mais j'ai rapporté ci-dessus, en examinant la Version des Septante, les raisons de cette grande difference, qu'on doit attribuer en partie à la diversité des Exemplaires Hebreux. Saint Jerôme a observé, que les Septante ont traduit en cet endroit tout autrement qu'il ne lisoit dans son Exemplaire Hebreu; puis il donne sa Traduction, qui est la même pour le sens, que celle qui est dans la Vulgate d'aujourdhui, bien qu'il y ait quelque difference pour les mots. On ne doit pas s'imaginer, qu'on trouvera exactement dans les Observations de Saint Jerôme, les mots mêmes qui sont dans la Vulgate dont nous nous servons présentement. Il suffit que pour l'ordinaire le sens soit le même; & encore y a-t-il des raisons pourquoi les Remarques de Saint Jerôme, tant dans ses Questions sur la Genese, que dans ses Commentaires sur le reste de l'Ecriture, ne sont pas toûjours conformes à la Vulgate, bien qu'il en soit l'Auteur. Genes. 4:7.

L'on a retenu de l'ancienne Vul-
Genes. 4: 8. gate ces mots du Verset 8. *Egrediamur forâs*, que Saint Jerôme a remarqué n'être point dans le Texte Hebreu ; & il dit même qu'ils étoient inutiles, quoi qu'ils se trouvassent dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain. Il semble neanmoins qu'il les ait voulu retenir dans sa Version, afin de ne s'éloigner pas tant de l'ancienne Vulgate : ou plustôt il s'est pû faire qu'on les a conservés, sans qu'il y ait aucune part, d'autant que dans la Vulgate d'aujourdhui il y a plusieurs choses de l'ancienne Vulgate, qu'on n'a pas jugé à-propos de changer tout-à-fait ; c'est pourquoi l'on voit encore présentement en quelques endroits, un mélange des deux Versions.

Genes. 4: 16. Au Verset 16. du même Chap. 4. où il y a dans la Vulgate, *Habitavit profugus in terra*, les Septante ont traduit, *Habitavit in terra Naid.* Mais Saint Jerôme confirme dans ses Notes la Traduction de la Vulgate, & rejette en même tems celle des Septante. En-effet, je ne croi pas qu'il soit necessaire de feindre une nouvelle terre nommée Naid, à-cause de cet endroit des Septante, bien qu'il en soit fait mention dans le Dictionnaire des noms de lieux écrit en Grec par Eusebe, & traduit en Latin par Saint Jerôme.

Genes. 4. v. ult. Au dernier Verset, où nous lisons dans la Vulgate, *Iste cœpit invocare nomen Domini*, Saint Jerôme observe qu'il faut traduire selon l'Hebreu, *Tunc initium fuit invocandi nomen Domini* : & cela est aussi conforme à l'Hebreu d'aujourdhui : mais on a retenu dans la Vulgate une partie de l'ancienne Vulgate, dont l'on n'a corrigé que ce qui paroissoit trop éloigné du sens. Il ne faut donc pas croire, que la Vulgate d'aujourdhui soit conforme entierement au Texte Hebreu, de la maniere qu'on le lisoit du tems de Saint Jerôme, qui semble n'avoir fait autre chose, que retoucher en quelques endroits l'ancienne Version sur l'Hebreu. Mais dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, il est beaucoup plus rigide, parce que son dessein dans cet Ouvrage, est de se conformer aux Exemplaires Hebreux, & de suivre les interpretations des Docteurs Juifs autant qu'il lui étoit possible.

Dans le Chapitre 5. de la Genese, Genes. 5.
il est certain que la Vulgate est conforme pour la Chronologie aux Observations de Saint Jerôme, qui a suivi l'Hebreu de son tems, & non pas aux Septante, que le même Saint Jerôme reprend en cet endroit de s'être trompés ; & il prétend même qu'il les faut reformer sur le Texte Hebreu.

Au Chapitre 6. Vers. 3. où nous Genes. 6: 3.
lisons dans la Vulgate, *Non permanebit spiritus meus*, Saint Jerôme a remarqué qu'il falloit traduire selon l'Hebreu, *Non judicabit spiritus meus.* Mais, sans s'éloigner du Texte Hebreu, la premiere Traduction, qui est celle de l'ancienne Vulgate, est meilleure & plus naturelle, & partant on a eu raison de la conserver dans nôtre Vulgate.

Au Verset 14. du même Chapi- Genes. 6: 14.
tre, où il y a dans la Vulgate, *De lignis lævigatis*, Saint Jerôme a observé que selon l'Hebreu, il faut traduire, *De lignis bituminatis.* En quoi il

il semble s'être trompé, & avoir lû *Copher*, au-lieu de *Gopher*. Il a neanmoins pû changer la lettre Ghimel en Caph, pour trouver un sens plus commode, bien qu'il lût *Gopher* dans son Exemplaire Hebreu, comme on lit dans ceux d'aujourdhui; & cela est même pratiqué assez souvent par les Rabbins.

Genes. 6: 16. Au Verset 16. de ce même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Fenestram in arca facies*, Saint Jerôme témoigne que selon l'Hebreu il faudroit traduire, *Meridianum facies*, & que Symmaque a traduit plus nettement, διαφανὲς, *dilucidum*, en voulant marquer par là une fenêtre. Ainsi Saint Jerôme, qui a gardé dans sa Version le mot de *fenêtre*, montre qu'il a eu plus d'égard à la netteté du sens, qu'à exprimer l'Hebreu mot pour mot. Ce qui n'a pas dû l'empêcher de faire des remarques literales & Critiques dans ses Questions Hebraïques.

Genes. 7: 11. Au Chapitre 7. Vers. 11. il y a dans la Vulgate, *Au dix-septiéme jour*, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui; au-lieu que dans les Septante on lit, *au vingt-septiéme jour*.

Genes. 8: 4. Au Chapitre 8. Vers. 4. où il y a dans l'Hebreu, *Au 17. jour*, on lit dans les Septante & dans la Vulgate, *au 27. jour*: d'où il ne faut pourtant pas inferer, que Saint Jerôme ait lû autrement dans son Exemplaire Hebreu, qu'on ne lit présentement. Mais il y a plus d'apparence, qu'on a conservé en cet endroit dans la Vulgate, la Leçon qui étoit dans l'ancienne Vulgate, ainsi qu'il est arrivé en quelques autres endroits.

Au Verset 7. du même Chapitre, Genes. 8: 7. où nous lisons présentement dans la Vulgate, *Qui egrediebatur, & non revertebatur*, on ne devroit point lire, ce me semble, la negative *non*, qui est neanmoins dans l'ancienne Vulgate d'où elle a été prise. Cette même faute se trouve aussi dans les Exemplaires imprimés des Ouvrages de Saint Jerôme; & les Critiques qui ont fait imprimer ses Ouvrages, n'ont pas pris garde que le sens des paroles de Saint Jerôme marque évidemment qu'il faut traduire *revertebatur*, sans la particule negative. Car il témoigne dans sa Note Critique sur ce passage, qu'il y a autrement dans l'Hebreu que dans la Version des Septante; & partant on doit lire dans ses Questions Hebraïques, *exiens & revertens*, & non pas *non revertens*. De-plus, les Theologiens Theolog. Lovan. de Louvain assûrent, qu'ils ont trouvé six Exemplaires manuscrits de la Vulgate, où la particule *non* n'étoit point. Mariana avoüe aussi, Mariana pro Edit. Vulg. qu'elle ne doit point être dans nôtre Vulgate; & il le prouve par un ancien Exemplaire, & par les Editions d'Alcala ou Complute, & de Philippe II. qui sont en cela conformes à d'anciens Exemplaires, que le même Mariana nomme Gothiques, lesquels étoient autrefois en usage dans les Eglises d'Espagne. Ainsi la derniere correction de la Vulgate n'est pas entierement exemte de fautes, puis qu'elle a conservé cette particule negative.

Dans le Chapitre 11. la Vulgate Genes. 11. differe beaucoup des Septante à l'égard de la Chronologie, & elle ne con-

convient pas même toûjours avec l'Hebreu. Ce qu'on doit neanmoins attribuer plûtôt aux Copistes, qu'à la diversité des Exemplaires Hebreux; parce qu'il arrive d'ordinaire, comme nous l'avons montré ailleurs, que les Copistes se trompent en décrivant les nombres qui sont marqués dans les Livres; & même les anciens Exemplaires de la Vulgate ne s'accordent pas toûjours entre eux sûr ce sujet. En supposant ce principe, qui est tres-veritable, il eût été bien plus à-propos de rétablir dans la Vulgate au Verset 13. de ce même Chapitre, 403. *ans*, conformément à l'Hebreu & à quelques Manuscrits de la même Vulgate, que d'y laisser 303. *ans*, comme il y a présentement.

Genes. 11: 13.

Au même Chapitre 11. Vers. 28. où il y a dans la Vulgate, *In Ur Chaldaeorum*, Saint Jerôme a remarqué, qu'il faut traduire selon l'Hebreu, *In igne Chaldaeorum*. Mais le sens qu'il a laissé dans la Vulgate, est beaucoup meilleur, & je ne doute point que les Septante n'ayent aussi traduit de la même maniere: mais quelque demi-sçavant, qui n'entendoit pas ce mot dans le Grec, a substitué χώρᾳ, *regio*, en la place de ὠρ, qui étoit dans le Grec des Septante. Au-reste on remarquera, que quand St. Jerôme a traduit dans ses Questions Hebraïques, *in igne*, il faisoit allusion à une fable qu'il avoit apprise des Juifs, lesquels disent qu'Abraham fut jetté dans le feu, parce qu'il ne voulut point adorer les Idoles.

Genes. 11: 28.

Au Chap. 13. Vers. 14. où nous lisons dans la Vulgate, *Peccatores coram Domino nimis*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir ajoûté *in conspectu Dei*, qui sont des mots, selon lui, superflus: mais ils sont dans le Texte Hebreu, & signifient la même chose que *coram Domino*. Il est necessaire d'observer, à l'occasion de cette Critique de Saint Jerôme, que ce Pere a rapporté beaucoup de choses peu exactes & nullement concluantes dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, où il a combattu exprés la Version Grecque des Septante, pour autoriser davantage le Texte Hebreu, & en même tems sa nouvelle Traduction sur ce Texte.

Genes. 13: 14.

Au Chap. 14. Vers. 1. où il y a dans la Vulgate, *Rex Ponti*, les Septante ont beaucoup mieux traduit, *Rex Ellasar*, en retenant le même nom propre qui étoit dans l'Hebreu. Aquila a neanmoins traduit aussi, *Rex Ponti*, & Symmaque, *Rex Scytharum*. Mais ils ne sont pas exacts en cela.

Genes. 14: 1. *Aquila. Symmach.*

Au Verset 5. du même Chapitre, où nous lisons dans la Vulgate, *cum eis*, conformément aux Septante, Saint Jerôme croit que les Septante ont mal lû le mot Hebreu *bam* avec un *Hé*, & que c'est ce qui a donné lieu à cette Traduction. Il prétend de-plus, qu'il faut lire *ham* avec un *Het*, & qu'on doit traduire *dans Ham*, de-sorte que *ham* soit un nom de lieu. Cependant le Texte d'aujourdhui est écrit avec un *Hé*, comme les Septante ont lû: mais en retenant la lettre *Hé*, on traduira mieux avec Saint Jerôme, *dans Ham*, qu'avec les Septante, *cum eis*. L'on a conservé dans nôtre Vulgate en cet endroit, la Leçon de l'ancienne Vulgate: ce qui arrive assez sou-

Genes. 14: 5.

souvent, comme il a été déja remarqué plusieurs fois.

Genes. 15: 11. Au Chap. 15. Vers. 11. où il y a dans la Vulgate, *Abigebat eas Abram*, les Septante ont traduit, *Sedit cum eis Abram*. Cette diversité d'interpretation vient sans doute d'une diverse Leçon dans les Exemplaires Hebreux; & l'on remarquera seulement, que la Vulgate est conforme à l'Hebreu d'aujourdhui, & à la reformation de Saint Jerôme.

Genes. 15: 15. Au Verset 15. du même Chapitre, où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu, *sepultus*, il y a dans l'ancienne Vulgate & dans les Septante, *nutritus*. Mais on doit attribuer cette diversité à une vieille erreur des Copistes, qui ont lû dans le Grec, τραφεὶς, *nutritus*, au-lieu de ταφεὶς, *sepultus*.

Genes. 17: 15. Au Chap. 17. Vers. 15. où il est parlé du nom de *Sarai*, qui fut changé en celui de *Sara*, la Version des Septante rapporte ce changement, comme si de *Sara* écrit par une simple *r*, le changement se fût fait en *Sarra* écrit par deux *r*. Sur quoi quelques Peres Grecs, même des plus anciens, ont trouvé des mysteres, parce que cette lettre *r* en Grec vaut le nombre cent. Mais il est aisé de voir, qu'une erreur si grossiere, & dont Saint Jerôme a eu raison de se mocquer dans sa Note Critique sur ce passage, ne peut être attribuée aux Septante. Il suffit pour l'éviter, de sçavoir lire l'Hebreu; & partant on la doit rejetter sur les Copistes Grecs, bien qu'elle soit fort ancienne.

Genes. 19: 14. Au Chap. 19. Vers. 14. où il y a dans la Vulgate, conformément à la Version des Septante, *Ad generos suos*, Saint Jerôme observe qu'il faut traduire, *Sponsos qui accepturi erant filias ejus*, parce que les filles de Loth n'étoient point encore mariées. Mais l'on a gardé dans nôtre Vulgate le mot *generos*, qui étoit dans l'ancienne Vulgate, en l'accommodant neanmoins à l'explication de Saint Jerôme, qui est differente de celle des Septante.

Au Chap. 21. Vers. 9. ces paroles de la Vulgate, *Cum Isaac filio suo*, ne se trouvent point dans l'Hebreu, comme Saint Jerôme l'a remarqué. Mais elles ont été prises de l'ancienne Vulgate, parce qu'elles contribuent à rendre le sens plus net. Genes. 21: 9.

Au Verset 22. du même Chapitre, Saint Jerôme observe que dans l'Hebreu il n'est fait mention que d'Abimelec & de Phicol, à quoi la Vulgate est conforme: mais les Septante ont ajoûté le mot *Ochozat*, qui ne se trouve point ici dans l'Hebreu, bien qu'il soit au Chap. 26. Vers. 26. Quoi qu'il en soit de cette observation de Saint Jerôme, nous devons remarquer, que les Exemplaires Hebreux d'aujourdhui sont assez conformes à ceux dont il s'est servi; & il est même aisé de justifier cette remarque par une infinité d'exemples. Genes. 21: 22.

Au Chap. 23. Vers. 2. aprés ces mots, *In civitate Arbée*, les Septante ont ajoûté ces autres mots, *quæ est in valle*, lesquels ne se trouvent point dans l'Hebreu, selon la remarque de Saint Jerôme, qui ne les a point mis dans sa Version: & l'Hebreu d'aujourdhui est aussi en cela conforme à l'Exemplaire Hebreu du même Saint Jerôme. Genes. 23: 2.

Au

Genes. 23: 6. Au Verset 6. du même Chap. où il y a *Princeps Dei*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir traduit *Rex*, au-lieu que le mot Hebreu signifie *Princeps*; & la Vulgate a suivi la reformation de Saint Jerôme.

Genes. 24: 59. Au Chap. 24. Vers. 59. où nous lisons dans la Vulgate, *Dimiserunt ergo eam & nutricem illius*, Saint Jerôme a observé, qu'il y avoit dans le Texte Hebreu, *Et dimiserunt Rebeccam sororem suam, & nutricem ejus.* Mais les Septante ont traduit *substantiam*, au-lieu de *nutricem*: & la Vulgate a retenu le sens de Saint Jerôme, en abregeant seulement les mots, selon la methode ordinaire du même Saint Jerôme.

Genes. 24: 63. Au Verset 63. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Ad meditandum in agro, inclinatâ jam die*, Saint Jerôme remarque, que selon l'Hebreu il faut traduire, *Vt loqueretur in agro, declinante jam vesperâ.* Et ainsi la Vulgate n'est pas toûjours conforme selon les mots à la Traduction, ou plûtôt aux Remarques Critiques de Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques, où il s'applique beaucoup davantage à rendre le Texte Hebreu selon l'interpretation des Juifs, qu'il n'a fait dans sa nouvelle Version, que nous appellons maintenant Vulgate, & dans laquelle il s'éloigne bien moins de l'ancienne Vulgate, qui étoit de son tems en usage dans toute l'Eglise d'Occident.

Genes. 25: 8. Au Chap. 25. Vers. 8. où il y a dans la Vulgate, *Et deficiens mortuus est*, conformément aux Septante & à l'ancienne Vulgate, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir ajoûté le mot *deficiens*: & la raison qu'il en apporte, est parce qu'on ne peut pas dire d'Abraham, *qu'il ait defailli*, ou qu'il ait receu quelque diminution. Cependant la Version des Septante est conforme en cet endroit au Texte Hebreu, & la raison que Saint Jerôme apporte est une pure allegorie, qui n'est appuyée sur aucun fondement. Il n'avoit pas sans doute consulté son Texte Hebreu, quand il a fait cette reflexion sur la Version des Septante.

Au Chap. 26. Vers. 12. où nous lisons dans la Vulgate, *Invenit in ipso anno centuplum*, les Septante ont traduit, *centuplum hordei.* Mais Saint Jerôme remarque, que le mot Hebreu signifie plûtôt *æstimatum* en ce lieu-là, que *hordei*. Ce même mot Hebreu n'est point exprimé dans la Vulgate, d'où on l'aura peut-être retranché comme inutile. Genes. 26: 12.

Au Verset 17. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Ad torrentem Gerara*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir traduit *vallem*, au-lieu de *torrentem*. Mais le mot Hebreu signifie l'un & l'autre; & la raison qu'il apporte pour corriger les Septante, est une pure allegorie, à laquelle on ne doit point avoir égard. Genes. 16: 47.

Au Verset 26. où il y a dans la Vulgate, *Ochozat amicus illius*, Saint Jerôme prétend qu'au-lieu de Ochozat ou Ahuzat, il faut traduire *Collegium*, & que le mot Hebreu ne signifie pas tant un homme en particulier, qu'une troupe d'amis. Cependant on l'a laissé dans la Vulgate de la même maniere qu'il étoit dans l'ancienne Vulgate. A l'égard de Saint Genes. 26: 26.

Saint Jerôme, il suit beaucoup davantage le sentiment des Juifs de son tems dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, qu'il n'a pas fait dans sa nouvelle Version, où il n'a pas tant reformé la Traduction des Septante. Au-reste, la Version de la Vulgate me paroit en cet endroit meilleure, que la correction de Saint Jerôme, bien qu'il convienne en cela avec la Paraphrase Caldaïque.

Genes. 26: 32. Au Verset 32. de ce même Chapitre 26. où nous lisons dans la Vulgate, *Invenimus aquam*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir traduit tout-au-contraire, *Non invenimus aquam*. En-effet, l'interpretation de Saint Jerôme qui est dans nôtre Vulgate, est la veritable; & cette differente interpretation vient seulement du mot Hebreu *lo*, qu'on peut traduire indifferemment *ei*, & *non*, n'y ayant le plus souvent que la suite du sens qui determine sa signification. Les Septante ont choisi le dernier sens; mais la suite du discours fait assez voir, qu'ils se sont trompés en ce lieu-là.

CHAPITRE XIII.

Comparaison de la Vulgate avec les Septante dans les Livres où il est certain qu'elle est de Saint Jerôme. Regles pour justifier plusieurs endroits de la même Vulgate, avec quelques reflexions.

IL est aisé de reconnoître par la Critique que nous venons de faire, que la Vulgate Latine, de la maniere que nous l'avons présentement, n'est pas entierement de Saint Jerôme, bien que parlant en general, il en soit seul l'Auteur. Comme il y a d'autres Livres dans la même Vulgate, qui sont absolument de lui, & dont personne ne peut douter; j'ai crû qu'il seroit à-propos d'examiner encore cette Version dans quelques endroits qui sont assurément de Saint Jerôme. J'ai donc choisi le Livre de l'Ecclesiaste, dont nous avons les deux Versions Vulgates rangées sur deux differentes colonnes dans les Ouvrages de ce Pere: & ainsi il n'y a pas lieu de douter, qu'une de ses colonnes qui représente la Vulgate d'aujourdhui, ne soit la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, qu'il a jointe avec l'ancienne Vulgate qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & où il y a aussi quelque mélange de la Version de Theodotion.

Saint Jerôme déclare dans la Préface qu'il a mise à la tête de son Commentaire sur l'Ecclesiaste, la methode qu'il a suivie dans sa nouvelle Version; & il témoigne d'abord, qu'il ne s'est assujetti à l'autorité d'aucun Interprete, mais qu'il a traduit simplement sur l'Hebreu. Il ajoûte neanmoins, qu'il s'est accommodé à l'usage des Septante, plus qu'à aucune autre Traduction, dans les endroits où ils ne differoient pas beaucoup du Texte Hebreu. Enfin il avoüe, qu'il a aussi quelquefois eu recours à Aquila, à Symmaque & à Theodotion; de-sorte qu'il a consulté tous ces Auteurs pour faire une bonne Version. Voyons maintenant s'il a toûjours réüssi dans le choix qu'il a fait de ces Interpretes.

Premierement il n'étoit pas, ce

me ſemble, neceſſaire, en ſuivant même les regles de ſa methode, qu'il changeât ces mots de l'ancienne
Eccleſ. Vulgate au Chapitre 1. Verſ. 4.
1: 4. *Generatio vadit, & generatio venit*, en ces autres, *Generatio præterit, & generatio advenit*. Et bien que ce ſoit le même ſens dans l'une & dans l'autre Verſion, je trouve neanmoins que l'ancienne Vulgate exprime mieux & plus à la lettre, les mots Hebreux, que nôtre Vulgate; & partant il n'étoit point beſoin de reformation en ce lieu-là.

Eccleſ. En ſecond lieu, au Verſet 6. du
1: 6. même Chapitre, l'ancienne Vulgate ſemble avoir mieux traduit & plus à la lettre, les mots du Texte Hebreu par ceux-ci, *Vadit ad Auſtrum, & gyrat ad Aquilonem: gyrans gyrando vadit ſpiritus, & in circulos ſuos revertitur ſpiritus*, qu'ils n'ont été traduits par Saint Jerôme dans ſa nouvelle Verſion. Je ne parle pas préſentement du ſens qu'on doit donner à ces paroles qui ſont aſſez difficiles à expliquer: mais je ſuis perſuadé, que les Septante ont mieux interpreté l'Hebreu en cet endroit-là, que Saint Jerôme. Lors qu'un paſſage eſt obſcur, & qu'il peut être expliqué de differentes manieres, il ſemble que le Traducteur eſt alors obligé de ne s'éloigner pas tant du ſens Grammatical: & c'eſt ce que les Septante ont beaucoup mieux obſervé ici, que Saint Jerôme n'a fait.

Eccleſ. Au Verſet 7. où il y a dans la
1: 7. Vulgate, *Mare non redundat*, les Septante ont exprimé plus à la lettre le Texte Hebreu, en traduiſant, *Mare non impletur*. Ainſi je ne voi pas quelle raiſon Saint Jerôme a eüe de changer en cèt endroit-là leur Traduction; puis qu'il a fait profeſſion de ne point abandonner l'ancienne Vulgate Latine, que lors qu'il ſera obligé de le faire pour de bonnes raiſons. Il a auſſi changé quelques autres mots dans le même Verſet ſans aucune neceſſité.

Au Verſet 8. où nous liſons dans Eccleſ.
la Vulgate, *Cuncta res difficiles*, les 1: 8.
Septante ont traduit, *Omnes ſermones graves*: mais la premiere Traduction eſt beaucoup meilleure. Comme le mot Hebreu ſignifie indifferemment *res* & *ſermo*, les Septante, qui traduiſent ſouvent l'Hebreu trop à la lettre, & quelquefois même ſans prendre garde au ſens, ne font pas toûjours un choix exact du veritable ſens, & ils ſe rendent obſcurs, pour s'attacher trop à la lettre; comme au Verſet
10. de ce Chapitre, où ils ont traduit Eccleſ.
mot pour mot ſur l'Hebreu, *Non eſt* 1: 10.
omne recens ſub ſole, au-lieu que Saint Jerôme a traduit avec bien plus de netteté; *Nihil ſub ſole novum*. Ces ſortes de changemens ſont loüables dans Saint Jerôme; & on ne peut nier, qu'en une infinité d'endroits noſtre Vulgate ne doive être preferée à-cauſe de cela à l'ancienne Vulgate. Mais d'autre-part il y a des endroits où Saint Jerôme paroit s'être un peu émancipé: car ſous prétexte de n'être pas barbare, en traduiſant les mots Hebreux trop literalement, il limite quelquefois le ſens de l'Original, & il s'éloigne de la lettre plus qu'il ne devroit faire. Il eſt vrai qu'en d'autres endroits ſa Traduction eſt admirable, & que ſans s'arrêter aux mots avec ſcrupule, il explique tres-bien la penſée

de

de son Auteur : ce qui est une marque évidente, qu'il possedoit assez la Langue Hebraïque ; comme lors qu'il traduit de certains futurs par le présent, & qu'il change des cas en d'autres, selon le genie de cette Langue. Par exemple, au même Verset
Ecclef. 1: 8. 8. de ce Chapitre, il a tres-bien traduit, *Saturatur & impletur*, au-lieu que les Septante ont traduit à la rigueur de la lettre, *Satiabitur & implebitur* : & au Verset 11. où nous li-
Ecclef. 1: 11. sons, *Non est priorum memoria*, sa Traduction est beaucoup meilleure que celle des Septante, qui ont traduit, *Non est memoria primis*. En un mot, la Traduction de Saint Jerôme a cela de bon, qu'elle oste la plus-part des équivoques, qu'il est difficile d'éviter, quand on s'attache trop au sens Grammatical.

Ecclef. 1: 14. Au Verset 14. du même Chapitre, où nous lisons dans la Vulgate, *Afflictio spiritûs*, Saint Jerôme remarque, que son Docteur Juif lui avoit enseigné, qu'en cet endroit le mot Hebreu signifioit plûtost *afflictionem & malitiam*, que *pastionem & voluntatem*. C'est pourquoi il a préferé l'opinion de son Maître à l'interpretation des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion : & de-plus il a observé doctement, que les Septante ont plûtost traduit ce même mot Hebreu selon le Syriaque, que selon la Langue Hebraïque. Il y a neanmoins de sçavans Rabbins qui confirment en cet endroit la Version des Septante.

Ecclef. 1: 15. Au Verset 15. où il y a dans la Vulgate, *Perversi difficilè corriguntur*, les Septante ont beaucoup mieux traduit, *Perversum non poterit adornari*. Saint Jerôme n'a pas dû limiter à un sens moral, ce qui est exprimé en general & sans restriction dans le Texte Hebreu : & ce qui est dit en-suite, *Stultorum infinitus est numerus*, est encore plus éloigné de l'Original, où il y a à la lettre, *Defectus nequit numerari*. Lequel defaut de Traduction vient aussi de la restriction du sens, parce que le même Saint Jerôme n'a pas fait assez de reflexion sur le stile du Livre de l'Ecclesiaste, où l'Auteur se sert de certains termes pris des choses naturelles en general, & qu'on peut appliquer en-suite à plusieurs autres, principalement à ce qui regarde les mœurs.

Au Verset 18. où nous lisons dans Ecclef.
la Vulgate, *Labor & afflictio spiritûs*, l'Hebreu porte simplement, *Afflictio spiritûs* ; & dans l'ancienne 1: 18.
Vulgate rapportée par Saint Jerôme, on lit, *Pastio venti, seu præsumptio spiritus*. Ce sont deux Traductions differentes des mêmes mots Hebreux, lesquelles on a joint ensemble, comme il arrive quelquefois dans cette ancienne Vulgate. Au-reste, je croi que ce que nous avons produit jusques à present touchant la maniere dont Saint Jerôme a fait sa nouvelle Version de l'Ecriture sur l'Hebreu, est suffisant pour faire connoître en particulier la methode qu'il a observée dans un si grand Ouvrage. Nous ajoûterons seulement à ce que nous avons déja remarqué, quelques Reflexions generales, qui nous feront encore connoître plus à-fond cette même methode de Saint Jerôme.

On remarquera donc, que bien qu'il s'applique davantage à traduire

 le

le Texte Hebreu selon le sens des paroles, que selon les paroles mêmes, & qu'il neglige assez souvent le sens purement Grammatical, il n'observe cependant pas toûjours cette uniformité de Traduction; & il y a plusieurs endroits où il s'attache plus à la lettre que les Septante: ce qui rend sa Version quelquefois obscure. De-plus, comme il ne suit pas exactement les mots de son Texte, il seroit dangereux de vouloir toûjours reformer le Texte Hebreu d'aujourdhui sur sa Traduction, & de croire qu'il auroit eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux d'aujourdhui. Il n'est pas aussi à-propos de le suivre dans tous les endroits où il préfere la lecture de son Exemplaire Hebreu à celle des Septante, comme si les Juifs de son tems avoient eu de meilleurs Exemplaires que les anciens Interpretes Grecs: & c'est à quoi principalement on doit prendre garde, en lisant ses Commentaires sur l'Ecriture, & sur tout, ceux qu'il a faits sur les Prophetes, où il reprend souvent les Septante d'avoir mal lû, & d'avoir pris dans l'Hebreu des lettres les unes pour les autres. Il est neanmoins vrai, que cela arrive quelquefois; & Saint Jerôme tombe dans ce defaut, aussi-bien que les Septante: & partant il ne faut pas s'en rapporter simplement aux Exemplaires Hebreux tant anciens que nouveaux, mais il est necessaire de les examiner selon les loix de la Critique, & l'on jugera par ce moyen quelle est la meilleure des diverses Leçons qui se trouvent dans differens Exemplaires. La seule autorité de Saint Jerôme, ou des Juifs de son tems, ne doit point servir de préjugé contre les Septante, ni celle des Septante contre St. Jerôme.

Enfin, si l'on veut juger sainement de la Traduction de Saint Jerôme, on ne s'en rapportera pas tout-à-fait aux nouvelles Versions, comme s'il s'étoit trompé toutes les fois qu'il n'y est point conforme; mais on aura recours aux regles dont nous avons parlé ci-dessus, qui nous donnent des notions de la Langue Hebraïque, beaucoup plus étenduës que celles qui sont dans les Livres des Rabbins & des nouveaux Grammairiens. On appliquera ces regles à la Version de St. Jerôme, de la même maniere qu'on les a appliquées à la Version Grecque des Septante. Il est vrai que Saint Jerôme étant plus proche de nostre tems, & ayant appris l'Hebreu des Juifs de Tiberiade, son Exemplaire Hebreu s'accorde bien plus souvent avec le Texte de la Massore, que celui dont se sont servis les Septante: mais il ne laisse pas pour cela d'être quelquefois assez éloigné de la Massore, soit qu'il ait suivi l'ancienne Vulgate, ou qu'il eût en-effet ces diverses Leçons dans son Exemplaire Hebreu.

Je pourrois prouver cette verité par une infinité d'exemples, & justifier en même tems la Version de Saint Jerôme en plusieurs endroits, où elle ne convient point avec le Texte Hebreu d'aujourdhui. Mais, sans qu'il soit besoin de m'étendre plus au-long sur cette matiere, il suffira que je produise ici l'extrait d'une Lettre que j'ai autrefois écrite sur ce sujet à un sçavant Missionnaire, qui me

me demandoit quelques éclaircissemens sur un passage du Prophete Zacharie qu'il avoit rapporté selon la Vulgate; & quelques Protestans de Sedan, où ce Missionnaire étoit alors, ayant prétendu que la Vulgate étoit éloignée en cet endroit de l'Original Hebreu, je la justifiai de cette maniere, en montrant la parfaite conformité de cette Version avec le Texte Hebreu, bien qu'elle fût éloignée du sens des nouveaux Interpretes.

Zachar. 9: 11. Il s'agissoit du Verset 11. du Chapitre 9. de Zacharie, où il y a dans la Vulgate, *Tu quoque in sanguine Testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu.* Selon l'Hebreu d'aujourdhui, il faut traduire, *Tu quoque in sanguine Testamenti tui emisisti vinctos tuos.* Et ce qui fait une difference considerable entre ces deux Traductions, c'est que dans l'Hebreu les pronoms relatifs, *tu*, *tui*, *tuos*, sont au feminin; & partant ils font un sens different de celui qui est dans la Vulgate. Quelques Interpretes n'ont point trouvé d'autre défense de la Vulgate, que de dire que les Juifs avoient falsifié l'Hebreu de ce passage: mais on ne les doit pas croire sur leur simple parole.

Il est beaucoup plus à-propos de dire, que le pronom *tu*, qui est au feminin dans l'Hebreu d'aujourdhui, n'est pas une preuve suffisante, pour conclurre qu'il doive être expliqué necessairement au feminin en cet endroit: car il est certain que les Massoretes mêmes, qui ont arrêté la lecture de l'Hebreu de la maniere qu'elle est présentement, ont remarqué que ce feminin se prend quelquefois pour le masculin. *Massoretes.* Par exemple, au Chap. 11. des Nombres, Vers. 15. on lit dans l'Hebreu, *tu*, écrit au feminin, comme dans le passage de Zacharie, dont il s'agit; & cependant on doit l'expliquer comme s'il étoit au masculin. *Numer. 11: 15.* La Massore, qui a fait cette observation, a ajouté en même tems, qu'il y a trois autres endroits où il faut expliquer ce pronom *tu* au masculin, bien qu'il soit écrit au feminin. Nous voyons en-effet la même chose avec la même remarque de la Massore, au Chap. 5. du Deuteronome, & au Chap. 28. d'Ezechiel. *Deuter. 5. Ezech. 28.* En tous ces endroits le pronom *tu* est au feminin, & il faut neanmoins l'expliquer comme s'il étoit au masculin. Or, bien que la regle de la Massore soit vraye en general, elle ne peut pas nous prescrire de loix certaines & assûrées pour les endroits particuliers ausquels on la doive appliquer. On aura seulement recours au sens, lors que cela se rencontrera; & on ne rejettera pas facilement les Versions anciennes, sous prétexte qu'elles ne s'accordent point avec les nouveaux Interpretes. Ce n'est pas assez, pour les condamner, de dire qu'elles ne conviennent point avec le Texte Hebreu; d'autant que les Exemplaires Hebreux n'ont pas été toûjours les mêmes; outre que dans ceux d'aujourdhui, il reste encore de quoi justifier les anciens Interpretes de l'Ecriture.

On peut encore ajoûter à ce que nous venons de dire, que les points qui servent maintenant de voyelles, n'étant point en ces tems-là dans le Texte Hebreu, il étoit quelquefois

libre aux Interpretes de lire en Hebreu le pronom *tu*, au masculin, ou au feminin. C'est ainsi qu'au Chap. 1. de Job, où on lit, *atta*, *tu*, sans la lettre *Hé*, il seroit permis d'en faire un feminin, si l'on n'y avoit point mis de certains points qui le déterminent au masculin. Cette diversité de Leçon, qui vient de l'absence de la lettre *Hé*, a été observée dans la grande Massore, où il est écrit qu'il y a 29. endroits dans l'Ecriture, où le Hé final manque; & tous ces endroits y sont rapportés.

Job. 1.

Grande Massore.

On justifiera aussi aisément dans ce même endroit de Zacharie par les regles de la Massore, la traduction de *emisisti* à la seconde personne, pour *emisi* à la premiere personne, selon l'Hebreu d'aujourdhui. Cela ne dépend que d'un Jod final, qui est assez souvent inutile; & la petite Massore contient même une regle touchant le Jod *jathir* ou superflu: & de-plus il est remarqué dans la grande Massore, qu'il y a dans l'Ecriture 43. endroits, où le Jod est écrit à la fin des mots, bien qu'on ne doive point le lire. Sans qu'il soit necessaire de produire ici en détail tous ces exemples, je me contenterai d'un seul, qui est semblable à celui dont il s'agit présentement.

Petite Massore.

Au Chap. 2. de Jeremie, Vers. 34. où nous lisons dans la Vulgate, *docuisti*, le Verbe Hebreu est écrit avec un Jod à la fin, comme s'il étoit à la premiere personne, & qu'il fallût traduire, *docui*. Mais il est remarqué dans la petite Massore, qu'il le faut lire sans Jod à la premiere personne; & les Traducteurs de l'Ecriture en conviennent entre eux, se conformant à l'observation de la Massore.

Jerem. 2: 34.

Il ne reste plus pour justifier entierement la Version de Saint Jerôme sur ce passage, que d'expliquer comment il a pris au masculin des pronoms qui sont dans l'Hebreu au feminin: & d'autant que cette diversité ne vient que de la diversité de ponctuation, il est facile d'en donner les raisons. Comme les points n'étoient pas encore inventés de son tems, il a eu la liberté de lire autrement qu'on ne lit maintenant, principalement si les Juifs qui vivoient alors, & qu'il consultoit si souvent, y consentoient. On remarquera neanmoins, que St. Jerôme n'a pas suivi toûjours exactement la Leçon de son Exemplaire Hebreu, mais qu'il s'attache quelquefois à la Version des Septante; & c'est ce qu'il semble avoir fait dans le passage de Zacharie dont il est question. Il suit aussi quelquefois les autres Versions Grecques, & même assez souvent ce que lui disoit son Docteur Juif. Quoi qu'il en soit, il est constant que par le moyen de ces regles, & de quelques autres que je passe sous silence, on peut justifier en une infinité d'endroits la Vulgate & les autres anciennes Traductions de la Bible. Les nouveaux Interpretes de l'Ecriture ont eu tort de condamner ce qu'ils n'entendoient point: mais ils ne pouvoient pas en juger autrement, n'ayant point d'autre lumiere de la Langue Hebraïque, que ce qu'ils avoient appris dans les Livres des nouveaux Grammairiens, sur lesquels même ils ne paroissent pas avoir

avoir fait toutes les reflexions necessaires. Je pourrois ici traiter des corrections qu'on a faites de la Vulgate selon l'Ordonnance du Concile de Trente : mais il y en a tant d'autres qui en ont traité, que cela m'a paru inutile ; & je croi qu'il suffira de remarquer en peu de mots, la methode qui a été suivie dans cette reformation, principalement sous les Papes Sixte V. & Clement VIII. Ce qui merite le plus d'être observé dans la correction de la Vulgate, est qu'elle n'a pas été faite sur l'Original Hebreu que Saint Jerôme avoit traduit en Latin, mais sur d'anciens Exemplaires Latins de cette Traduction ; & l'on n'a consulté l'Hebreu, que quand le Latin ne déterminoit pas assez le sens, & lors qu'on voyoit manifestement par la lecture de l'Original, qu'il y avoit une erreur évidente de Copiste. C'est ainsi, par exemple, qu'au-lieu de *fontem*, on a rétabli *fortem* ; qu'au-lieu de *seculum* & *malitia*, on a mis *sacculum* & *militia* ; & ainsi de plusieurs autres mots, où il y avoit des erreurs évidentes des Copistes. Quelques particuliers, & entre autres Robert Estienne, avoient déja travaillé utilement à cette reformation avant le Decret du Concile de Trente.

Sixte V. Clem. VIII.

Les Theologiens de Louvain s'employerent aussi avec beaucoup d'application aprés le Decret du Concile, à donner au Public une Edition de la Vulgate la plus correcte qu'il leur fut possible. Plusieurs sçavans Critiques ont encore depuis ce tems-là donné tous leurs soins par ordre des Papes à cette reformation de la Vulgate, afin de la mettre dans l'état où elle est présentement : & cependant j'ose dire, qu'il reste encore beaucoup de choses à y reformer, dont je pourrois marquer une partie, si je ne craignois d'être trop long. Il suffit qu'on sçache en general, que ce sentiment est appuyé sur l'autorité des plus sçavans Docteurs Catholiques, & de ceux mêmes qui ont travaillé à cette correction, comme on peut voir dans la Préface qu'on a mise à la teste de la derniere Edition de la Vulgate reveuë par l'ordre du Pape Clement VIII. où il est remarqué expressément, qu'on y a laissé à dessein plusieurs choses qu'on auroit pû reformer, si on l'avoit jugé à-propos. (1)

CHA-

(1) *Outre les Auteurs marqués, qui ont travaillé à la correction des Exemplaires Latins, il y a plusieurs Livres qui ont esté composés de tems en tems sous le titre de* Correctorium, *ou autre semblable. On a, ce me semble, trop negligé ces sortes d'Ouvrages, qui sont cependant d'une grande utilité pour la Critique de la Bible, comme on pourra le remarquer, en lisant les Notes de Lucas Brugensis : & l'on dit même que Robert Estienne en avoit un fort bon, sur lequel il a pris une bonne partie des corrections qu'il a ajoûtées aux marges de ses Bibles.*

CHAPITRE XIV.

En quel sens l'ancienne Version Latine a été declarée authentique par le Concile de Trente : & si elle est seule authentique. Plusieurs Reflexions Critiques sur cette matiere.

IL semble qu'il soit inutile d'examiner présentement les Questions qui regardent l'autorité de la Version que nous appellons Vulgate, aprés un si grand nombre de sçavans Theologiens qui ont traité à-fond cette matiere. J'ose dire cependant, qu'il y a tres-peu de personnes qui ayent compris entierement la pensée du Concile de Trente, lors qu'il a prononcé que cette ancienne Traduction Latine étoit authentique. Je ne m'arrêterai pas à rapporter les differentes opinions des Docteurs, soit Catholiques, ou Protestans, sur ce sujet, parce qu'on les peut voir dans les autres Livres; & de-plus, ma methode n'est pas tant de remarquer ce qui a été déja dit par les autres, que de rapporter en peu de mots ce que je juge être le plus vrai sur chaque matiere. La plus-part de ceux qui ont agité cette question, ne l'ont presque point entenduë, & ils ont fait paroître plus de zele & de passion, que de bon sens & de jugement. *Periit judicium, post quàm res transiit in affectum.* En-effet, pourquoi les Juifs n'estiment-ils point d'autres Exemplaires de la Bible, que le Texte Hebreu, si ce n'est parce que ces Livres se lisent dans leurs Synagogues, & qu'ils entendent la Langue Hebraïque? Pourquoi l'Eglise a-t-elle eu tant de respect dans les premiers siecles pour la Version des Septante, si ce n'est parce qu'elle a été long-tems sans en connoître d'autre? D'où vient aussi que dans l'Eglise d'Occident on préfere communément la Version Latine ou Vulgate, au Grec des Septante & à l'Hebreu des Juifs, si ce n'est parce que cette Traduction Latine y est en usage, & que la plus-part des Theologiens ignorent les Langues Grecque & Hebraïque? Si nous examinons donc sans aucuns préjugés l'autorité de l'Ecriture, & même sans prendre le parti ni des Juifs, ni de la plus-part des Chrêtiens, soit Catholiques, ou Protestans, nous serons justice à tous, en declarant que le Texte Hebreu de la Bible est veritablement authentique, & que toutes les Versions de l'Ecriture qui ont été faites de bonne foi sur les Originaux, soit qu'elles soient écrites en Grec, ou en Latin, & qu'elles soient nouvelles, ou anciennes, sont aussi authentiques à leur maniere: de-sorte que cette question qu'on examine d'ordinaire avec tant de chaleur, si la Vulgate est seule authentique & la veritable Ecriture, me paroit assez inutile.

August. contr. Julian.

Rabbins. *Septante.* *Vulgate.*

Avant le Concile de Trente, qui a declaré cette Traduction authentique, en la préferant aux autres Versions Latines de la Bible, on n'avoit pas accoûtumé d'agiter cette question. C'est pourquoi il est absolument necessaire d'expliquer la propre signification de ce mot *authentique*, selon la pensée du Concile, afin de resoudre tout-d'un-coup les difficultés

Concile de Trente.

difficultés qu'on a accoûtumé de faire sur ce sujet.

Authentique. Premierement, on ne peut pas prendre ce terme *authentique*, dans sa plus ancienne & plus propre signification, qui est de marquer le premier & veritable Original d'une chose, pour la distinguer de la Copie: comme quand on parle de l'Original d'un Testament, cela signifie ce même Testament de la maniere qu'il a été écrit par l'Auteur. En ce sens-là nous n'aurions rien de l'Ecriture qui fut authentique; puis que tout ce qui nous en reste ne consiste qu'en des Copies, qui ont leurs defauts, aussi-bien que les autres Livres dont les hommes ont été les depositaires. Je ne croi pas même, qu'à l'égard du Nouveau Testament les premiers Peres de l'Eglise ayent assûré en avoir veu les veritables Originaux: & de-plus, quoi que plusieurs d'entre eux ayent prétendu que les Heretiques avoient falsifié en quelques endroits les Exemplaires Grecs du N. Testament qui tiennent lieu d'Originaux, ils n'ont pas cependant laissé de reconnoître ces Exemplaires pour une veritable Ecriture, & par consequent pour authentique.

Macaire. Il y a donc une seconde maniere d'expliquer ce mot *authentique*, laquelle se trouve dans les Livres des Jurisconsultes & dans les Conciles; & c'est de là proprement, que nous devons prendre sa veritable signification. Macaire Patriarche d'Antioche, & quelques autres Evêques de son parti, ayant produit quelques témoignages des anciens Peres dans le sixiéme Concile general, pour défendre leurs sentimens, les Deputés du Pape prétendirent que ces autorités avoient été corrompuës par ceux qui les alleguoient, & ils demanderent en même tems, qu'on apportast τὰ αὐθεντικὰ βιβλία, *des Exemplaires authentiques*, qui étoient dans la Bibliotheque du Patriarche de Constantinople, pour les conferer avec ceux du Patriarche Macaire. Ces Livres authentiques ausquels on eut recours dans ce Concile, n'étoient pas les veritables Originaux, mais seulement des Copies fidelles qu'on ne pouvoit pas soupçonner d'avoir été alterées: & ainsi on ne leur donne le nom d'authentiques, que par rapport aux Exemplaires que produisent les Monothelites, & qu'on croyoit avoir été alterés par eux. *Concil. Gener. 6.*

Il en est de-même de la Version Latine, qu'on nomme ordinairement Vulgate: car comme il étoit absolument necessaire qu'il y eust dans l'Eglise d'Occident une Traduction de l'Ecriture, sur laquelle on pust se regler tant dans les disputes que dans les Prédications, & dans les autres actions publiques, les Peres du Concile de Trente prononcerent sagement, qu'on s'arrêteroit à l'ancienne Interpretation Latine, & qu'entre toutes les Versions Latines elle seroit estimée authentique; parce que les autres qui avoient été faites pendant le Schisme, sembloient être suspectes; outre que la Vulgate étoit autorisée depuis plusieurs siecles dans l'Eglise Latine. Ce qui ne la rend pas pourtant infaillible, & exempte de toutes sortes de fautes; puis que le même Concile ordonna qu'on la corrigeroit; & ceux de-plus qui l'ont corrigée, n'ont

été ni Prophetes, ni inspirés de Dieu. A quoi l'on peut ajoûter, que les Peres du Concile n'ont pas examiné cette Traduction selon les regles d'une Critique exacte; pour juger si elle étoit entierement conforme à l'Original; mais ils ont suivi en cela la coûtume ordinaire de l'Eglise, qui autorise dans ces rencontres ce qui est le plus ancien & le moins suspect d'erreur. Or il est constant, que de toutes les Versions Latines de la Bible qui étoient alors, il n'y a que la seule Vulgate à qui on puisse attribuer ces qualités.

Au-reste, bien que les autres Versions de la Bible n'ayent pas été declarées authentiques, elles ne laissent pas de l'être en elles-mêmes, si les Auteurs de ces Traductions ont agi de bonne foi, & s'ils n'ont eu autre dessein que de representer l'Original le mieux qu'il leur a été possible. Il y a seulement cette difference entre la Vulgate & les autres Versions, que nous sommes obligés de reconnoître la Vulgate pour authentique, parce qu'elle a été declarée telle, & non pas les autres, ausquelles le Concile n'a nullement touché.

On peut encore expliquer plus en particulier, de quelle maniere une Version est authentique, par l'exemple de la Traduction Latine des Constitutions de Justinien, à laquelle on a aussi donné le nom d'*Authentiques*. Les Jurisconsultes, qui ont cherché avec soin les raisons de ce titre *Authentiques*, qu'on avoit donné à une Traduction Latine de ces mêmes Constitutions, qui ont un autre titre dans l'Original, ont assûré qu'elles avoient eu le nom d'*Authentiques* par rapport à une autre Traduction Latine des mêmes Constitutions, qui n'avoit pas été faite exactement sur l'Original, mais seulement en abregé. On appelle donc *authentique* la Version de quelque Acte que ce soit, laquelle a été faite avec exactitude sur l'Original; & l'autorité de cette Version ne lui est pas attribuée, parce qu'elle est simplement une Version, mais parce qu'elle est la Traduction ou Copie d'un tel Acte.

Alciat. Contius.

Le Cardinal Palavicini, qui a tres-bien compris toute la suite de ce raisonnement, a observé en même tems, que le Concile de Trente, en déclarant l'Edition Vulgate authentique, n'a pas pour cela rejetté le Texte Hebreu, ni la Traduction Grecque des Septante, ni même les autres Versions, comme le P. Paul semble l'avoir reproché injustement aux Peres de ce Concile pour les rendre ridicules. C'est pourquoi le même Cardinal apporte judicieusement l'exemple d'un Acte d'importance, dont on aura fait la Traduction en une autre Langue, & il prétend avec raison, que si cette Traduction est fidelle, on la peut nommer authentique, parce qu'elle fait foi, aussi-bien que l'Original. *Se la traduzione è fedele, potrà dirsi autentica, è basterà per la decisione di quelle liti che dipendano dalla contenenza grossa è principale di si fatta scrittura.* D'où enfin il conclut, qu'il n'y a rien de plus faux que cette maniere de raisonner qu'il attribuë au P. Paul, *Si la Vulgate est bonne*, il

Cardin. Palavic. en son Hist. du Conc. de Trente, liv. 6. chap. 17.

Padre Paolo.

il s'ensuit que les autres Versions qui ne s'accordent pas tout-à-fait avec elles, sont mauvaises; & il prétend au-contraire, qu'il est impossible de faire une Traduction si parfaite, qu'elle n'ait aucuns defauts. Aussi le Concile de Trente, selon le même Historien, n'a-t-il pas voulu exempter la Traduction Vulgate de toutes sortes de fautes, quand il l'a declarée authentique. Il ajoûte enfin, que l'opinion contraire est, à-la-verité, appuyée par quelques personnes pieuses, mais que l'Eglise ne condamne point ceux qui y sont opposés: *è pia sentenza d'alcuni; ma la Chiesa non condanna chi non la segue.*

Je passe sous silence les raisons que ce Cardinal apporte pour prouver son sentiment, parce qu'on les peut voir plus au-long dans les Livres de Serarius & de Mariana Jesuïtes, lesquelles consistent principalement dans le témoignage des plus sçavans hommes qui ont assisté au Concile de Trente. On pourroit encore ajoûter plusieurs autorités à celles-là, & principalement celle de Genebrard, un des plus grands défenseurs de la Vulgate, qui n'a pas osé condamner le Texte Hebreu, ni la Traduction des Septante, ni même les autres Versions de la Bible, comme si le Concile les eust condamnées en autorisant la Vulgate seulement: mais il a crû que les Peres du Concile n'avoient fait autre chose par leur declaration, que de comparer l'ancien Interprete Latin avec les nouveaux, qui multiplioient sans sujet les Versions de l'Ecriture, & sans autre dessein que de s'opposer à la Vulgate, qui étoit generalement reçûë & approuvée depuis plusieurs siecles dans toutes les Eglises d'Occident. *Tantùm comparat Synodus Vulgatam cum cæteris ejusdem generis, propter recentiorum Hæreticorum & aliorum Novatorum temeritatem, qui novas subinde Versiones expectant, veteres fastidiunt, proque innata rerum novarum cupiditate, antiqua novis posthabent.*

Serar. Marian.

Genebr. in Epist. ad Ariam Mont.

En-effet, qu'y a-t-il de plus injuste que les emportemens de quelques Protestans, même des plus sçavans & des plus Critiques, contre les Peres du Concile de Trente, à l'occasion de leur Decret touchant l'autorité de la Vulgate? Je n'ose pas dire que Fullerus, Sixtinus Amama, Casaubon & plusieurs autres du même parti, ayent été malicieux ou ignorants, lors qu'ils ont accusé l'Eglise Romaine de tyrannie, pour avoir fait ce Decret dans un Concile general, comme si elle avoit imposé cette necessité à tous les fideles, de croire que l'ancienne Version Latine est la seule Ecriture qui soit restée dans l'Eglise. On ne peut nier qu'il n'y ait eu bien de l'entêtement & de l'illusion dans l'esprit de ces Protestans, qui n'ont pas voulu examiner avec application la pensée des Peres du Concile, dont on ne peut assez admirer la sage conduite qu'ils ont tenuë, en faisant justice à tout le monde. Aussi y a-t-il plusieurs Protestans, principalement les plus habiles & les plus judicieux; qui ont loüé la prudence de ceux qui étoient assemblés dans ce Concile; & sur tout Drusius, qui avoüe franchement, qu'on avoit eu raison d'y autoriser

Fuller. in Miscell. Sixtin. Amam. in Antib. Casaub. adv. Baron.

Drus. ad loc. diffic. Pentat.

toriser la Version de l'ancien Interprete, parce que les Versions nouvelles n'étoient pas meilleures que cette ancienne, & qu'elles avoient peut-être de plus grands defauts. C'est pourquoi ce même Auteur reprit avec beaucoup de liberté les erreurs qu'il trouva dans la Version de Tremellius, qui étoit alors fort estimée parmi les Protestans; & il ne pût même jamais approuver qu'on fist des Traductions entieres de l'Ecriture. Fagius défend aussi souvent la Traduction de l'ancien Interprete Latin, & tâche de le mettre à couvert des fautes dont plusieurs l'ont accusé injustement.

Paul. Fag. Præf. ad collat. translat. Vet. Test.

D'autre-part, le zele indiscret de quelques Catholiques, qui ne veulent point reconnoître d'autre Ecriture que l'ancienne Version Latine, & qui croyent que le Concile de Trente, en la declarant authentique, l'a exemptée des moindres fautes, a donné occasion à plusieurs Protestans, d'attribuer cette opinion à l'Eglise Romaine, sans considerer que les plus sçavans Theologiens de la Communion de Rome la condamnoient. Ce zele pour la Vulgate a principalement paru en Espagne, où l'Inquisition est rigoureuse. On y mit pour ce sujet en prison plusieurs personnes de merite, qui furent obligées, comme le témoigne Mariana, de défendre leur cause chargées de fers. *Viri eruditionis opinione præstantes è vinculis cogebantur causam dicere, haud levi salutis existimationisque discrimine.* La plus-part des Theologiens Espagnols n'oserent dire alors leur sentiment avec liberté, & il fallut ceder pour quelque tems à la violence de ces zelés indiscrets, qui accusoient d'impieté en présence des Juges, tous ceux qui ne favorisoient point leur opinion. Mariana cependant, quoi que Jesuite & Espagnol, condamne hautement cette fureur; & il a montré dans un Livre qu'il a écrit exprés sur cette matiere, que la Vulgate a aussi-bien ses defauts, que les autres Traductions.

Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 1.

La Congregation generale cependant, assemblée à Rome pour expliquer les Decrets du Concile de Trente, a autrefois répondu à une Université entiere, qui étoit sous le gouvernement des Peres Jesuites, qu'on ne pouvoit rien dire qui fût opposé à l'Edition Vulgate de la Bible, & qu'on étoit même obligé de s'y soûmettre entierement jusqu'aux points & aux virgules. *Die 17. Januarii 1576. Congregatio generalis per S. L. A. S. Montald. Sixt. Caraf. censuit nihil posse asseverari quod repugnet Vulgatæ Latinæ Editioni, etiam quod esset sola periodus, sola clausula, vel membrum, sive vox, vel dictio sola, vel syllaba jotave unum.* Leo Allatius, qui a produit cet Acte, prétend aussi qu'on est obligé de s'y soûmettre entierement, & que c'est un crime de ne pas obeïr à la sacrée Congregation generale. Mais il y a de l'apparence, que cette declaration n'a jamais fait loi, même dans Rome, aussi-bien que plusieurs autres declarations de la même Congregation; puis que le Cardinal Palavicini y est tout-à-fait contraire dans son Histoire du Concile de Trente, & qu'il a suivi exactement l'opinion de Vega, qui est condamnée en termes exprés dans cette même declaration.

Allat. Animadv. in Antiq. Etrusc.

Il est donc permis d'avoir recours au Texte Hebreu, & à la Version des Septante, & même à toutes les nouvelles Traductions de la Bible, pour avoir une connoissance plus parfaite & plus exacte de l'Ecriture Sainte. Ce sentiment est tout-à-fait conforme à l'esprit de l'Eglise, laquelle reçoit les differentes Traductions des mêmes passages de l'Ecriture, puis qu'elle a autorisé la Version Latine du Vieux & du Nouveau Testament, où les mêmes mots se trouvent quelquefois traduits differemment; outre que les paroles de l'Ecriture, qui sont rapportées dans les Missels, & dans les autres Livres Ecclesiastiques, ne sont pas toutes interpretées de la même maniere: & de-plus, comme il a été remarqué ailleurs, la Chronologie du Martyrologe Romain est bien plus conforme à l'ancienne Version Latine qui a été faite sur les Septante, qu'à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, dont l'Eglise se sert publiquement depuis plusieurs siecles. Je ne croi pas qu'il y ait encore aujourdhui des Theologiens en Espagne, qui osent comparer la Bible d'Alcala, où la Vulgate est placée entre l'Hebreu & le Grec, à Nôtre Seigneur qui étoit à la Croix entre les deux Larrons. C'est neanmoins la comparaison dont s'est autrefois servi Nicolas Ramus Evêque de Cuba, en parlant de l'Edition d'Alcala, conformément à la remarque peu judicieuse du (m) Cardinal Ximenés, qui condamnoit par là son grand Ouvrage. Je voi au-contraire, que tout le monde approuve maintenant ces grands Ouvrages que nous avons sur la Bible en plusieurs Langues. Ce qui est une preuve bien évidente, qu'on ne doit pas consulter seulement la Vulgate sur les difficultés de la Bible, mais aussi l'Original Hebreu, & les meilleures Traductions de cet Original, en quelque Langue qu'elles soient.

Nicol. Ram. in assert. Vulg.

Cardin. Ximen. Prol. in Bibl. Compl.

J'avouë que je n'ai jamais pû comprendre le dessein qu'a eu M. le Jay, de faire une dépense excessive pour le Public, en lui donnant la Bible avec la plus-part des Traductions Orientales, & en condamnant en même tems tout ce grand Ouvrage par une Préface peu judicieuse, où il préfere la Vulgate à tout le reste, comme si la Vulgate étoit le premier & le veritable Original de l'Ecriture. *Pro certo & indubitato apud nos esse debet, Vulgatam Editionem, quæ communi Catholicæ Ecclesiæ linguâ circumfertur, verum esse ac genuinum Scripturæ fontem.*

M. le Jay.

Aprés une declaration de cette nature, il étoit assez inutile de faire imprimer le Texte Hebreu & le Texte Samaritain, les Versions Samaritaine, Grecque, Caldaïque, Syriaque & Arabe; puis que la Vulgate Latine est devenuë le veritable Original de l'Ecriture: à-moins qu'on ne dise, qu'on a imprimé tous ces

(m) *Voici les termes du Cardinal Ximenés.* Mediam autem inter has Latinam B. Hieronymi Translationem, velut inter Synagogam & Orientalem Ecclesiam, posuimus, tanquam duos hinc & inde latrones, medium autem Jesum, hoc est, Romanam sive Latinam Ecclesiam collocantes.

ces Ouvrages, afin qu'ils pûssent servir pour expliquer plus facilement la Vulgate. Mais c'est bien limiter l'usage des Originaux de la Bible & les anciennes Versions, que de les rapporter simplement, comme s'ils n'avoient été faits que pour l'interpretation de la Vulgate.

Il est bien plus à-propos de donner aux Originaux de la Bible toute l'autorité qu'ils ont d'eux-mêmes en qualité d'Originaux, & aux Traductions l'autorité qu'elles peuvent avoir en qualité de Traductions, & comme des Copies fidelles des Originaux, que de vouloir approuver peu judicieusement, & même contre la pensée du Concile de Trente, les defauts qui peuvent se rencontrer dans la Vulgate. Nous devons cependant pour le bien de la paix, ne reconnoître point d'autre Version de la Bible dans l'usage public, que celle que l'Eglise nous propose; & nous imiterons en cela la conduite de Saint Augustin, qui défendit qu'on ne lût dans son Diocese la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, bien qu'il l'estimât, & qu'il fût persuadé de la capacité & de la pieté de l'Auteur. On doit neanmoins remarquer, que Saint Augustin ne se fût peut-être pas opposé avec tant de vigueur à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, s'il n'eût été prévenu de l'opinion commune où l'on étoit alors, que la Version des Septante qu'on lisoit dans toute l'Eglise, avoit été inspirée de Dieu. Mais nous n'avons pas maintenant ces préjugés en faveur de la Vulgate, bien qu'elle ait été declarée authentique par un Concile general. Suivons donc en cela la maxime de Saint Gregoire Pape, qui a souvent préferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne Vulgate, qui n'avoit pas été moins autorisée pendant plusieurs siecles dans toute l'Eglise d'Occident, que la Vulgate d'aujourdhui. Toute Version de la Bible qui a été faite par des personnes capables & non suspectes de fraude, est d'elle-même authentique en qualité de Copie d'un Acte qui de soi est authentique.

August.

Greg. Magn.

CHAPITRE XV.

Des Versions de l'Ecriture dont on s'est servi dans les autres Eglises, & premierement des Versions Syriaques. Critique de la Version Syriaque qui est imprimée. Diverses Reflexions sur toute cette matiere & sur la Langue Syriaque.

LA Religion Chrêtienne s'étant répanduë en peu de tems dans differentes Provinces de l'Empire, l'Ecriture fut aussi-tôt communiquée à tous les Peuples, & traduite en leurs Langues. Mais comme on n'a point reconnu pendant plusieurs siecles d'autre Ecriture que la Version des Septante, ces Traductions ont été faites sur le Grec, & non pas sur l'Hebreu. Il n'y a eu que les Syriens ou Caldéens, qui en ont eu de deux sortes, dont une est sur le Texte Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante. Il nous reste encore présentement des Traductions de la Bible dans la plus-part des Langues du monde; mais elles ne sont pas toutes les mêmes, que ces anciennes

Syriens. Caldéens.

dont il est fait mention dans les Ouvrages des Peres, qui témoignent que l'Ecriture étoit traduite de leurs tems dans la plus-part des Langues du monde. Nous parlerons seulement de celles qui nous sont connuës; & il n'est pas même necessaire de nous étendre beaucoup sur cette matiere, aprés avoir examiné la Version des Septante, d'où ces autres Versions ont été prises.

Gregor. Abulphar. in Histor. Dynast. Quelques Critiques ont remarqué avant nous, que Gregoire Abulpharagius, qui distingue les Syriens en Orientaux & en Occidentaux, parle de deux Versions Syriaques de la Bible, dont l'une a été faite sur l'Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante. Il nomme la premiere, simple, par rapport sans doute à la seconde, qui est une Traduction du Grec, ou parce que le Grec des Septante en beaucoup d'endroits est plûtôt une Paraphrase qu'une simple Version. Cette Traduction simple, ou sur l'Hebreu, est en usage, selon le même Abulpharagius, parmi les Syriens Orientaux; au-lieu que les Syriens Occidentaux se servent de l'une & de l'autre Version. (n) Les Scoliastes font aussi quelquefois mention dans leurs Notes, de la Version Syriaque qui a été faite sur le Grec des Septante. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, comme ont fait quelques Docteurs Syriens, que la Bible ait été traduite d'Hebreu en Syriaque au tems de Salomon à la priere de Hiram Roi de Tyr. Quelques-uns neanmoins de ces Docteurs restreignent cela au Pentateuque, aux Livres de Josué, des Juges, de Ruth, de Samuël, des Rois, des Proverbes, de l'Ecclesiaste & de Job: mais c'est une illusion des Orientaux, qui s'appliquent pour l'ordinaire tres-peu à la recherche des faits dont ils traitent, & qui ignorent même la plus-part des choses qui se sont passées chez eux. Ils ajoûtent, que le reste des Livres du Vieux Testament a été traduit d'Hebreu en Syriaque au tems d'Abagar Roi d'Edesse: mais comme ils n'en apportent aucune preuve, il n'est pas necessaire de refuter une opinion si peu probable, à laquelle neanmoins Gabriel Sionita, sçavant Maronite, semble avoir ajoûté foi; & il ne fait point de difficulté d'assûrer, qu'elle est appuyée sur une Tradition approuvée de la plus-part des Caldéens & des Syriens. Il la confirme même par le témoignage d'un Auteur Syrien, qu'il croit être tres-ancien; *Gabriel Sion. Præf. in Psalter. Syr.* *Soaded. Episcop. Hadeth.*

(n) *Les Scoliastes, & sur tout Theodoret, citent les paroles d'une ancienne Version Syriaque en Grec, qui est la mesme que celle que nous avons présentement imprimée dans les Bibles Polyglottes de Paris & d'Angleterre. C'est ce qu'on reconnoîtra aisément, si on prend la peine de conferer ces deux Editions, principalement dans les endroits difficiles, & où la Version Syriaque sur l'Hebreu a quelque chose de singulier. Si Mr. Vossius avoit pris la peine de comparer ces deux Versions, il n'auroit pas dit si librement, que la Version Syriaque d'aujourdhui n'a tout-au-plus que cinq ou six cents ans; & que si on veut prendre la peine de la conferer avec celle qui est citée par Theodoret, on la trouvera toute differente. C'est ce que j'ai fait, & je l'ai trouvée la mesme.*

ancien ; & il remarque en même tems, que quelques Syriens, qui ne croyent pas que cette Version soit si ancienne, prétendent qu'elle a été faite entierement sous le Roi Abagar. Cependant il préfere le sentiment des premiers à celui-ci, parce que Saint Paul a cité dans son Epître aux Ephesiens, un passage des Pseaumes, lequel ne se trouve, dit-il, que dans cette Traduction Syriaque, de la maniere qu'il est cité. Ebed Jesu fait mention dans son Catalogue des Ecrivains Syriens, d'un certain Maraba, qui a traduit, selon lui, de Grec en Syriaque les Livres du Vieux Testament. Mais l'Eglise des Syriens ayant été long-tems avant ce Maraba, nous ne devons pas douter qu'elle n'ait lû en sa Langue les Livres Sacrés, soit qu'ils fussent traduits sur l'Hebreu, ou qu'ils fussent traduits sur le Grec des Septante, comme il y a plus d'apparence, parce que l'Eglise est née avec cette Traduction Grecque ; & de-plus il est certain, que les Syriens ont traduit en leur Langue l'Edition des Septante, de la maniere qu'Eusebe l'avoit copiée sur les Hexaples d'Origene.

Ebed Jesu, de Scriptorib. Caldais.

Pour ce qui regarde la Version Syriaque, laquelle est dans la Polyglotte de Paris & dans celle d'Angleterre, elle a été faite sans doute sur l'Hebreu, bien qu'en quelques endroits on l'ait reformée sur la Version des Septante, ou plûtôt accommodée aux Versions Syriaques & Arabes qui ont été faites sur le Grec des Septante. Elle répond assez exactement en beaucoup d'endroits au Texte Hebreu, & même presque mot pour mot ; de-sorte qu'on croiroit aisément qu'elle auroit été faite plûtôt par un Auteur Juif, que par un Chrétien. Mais comme les Copistes Syriens n'ont point consulté l'Hebreu en décrivant leur Version Syriaque, il est arrivé des changemens considerables avec le tems, & même quelques Additions. Ils se sont de-plus trompés souvent, & ils ont laissé dans leurs Exemplaires plusieurs fautes qu'on pourroit rétablir facilement, & sans le secours même d'autres Exemplaires Syriaques.

Par exemple, au Chapitre 14. de la Genese, où il y a dans l'Hebreu, *Goiim*, *Nations*, on lit *Geloie* dans la Version Syriaque; & le Traducteur Latin en a fait un peuple nommé *Gelites*. *Genes. 14.*

Au Chapitre 22. du même Livre, où il y a dans le Texte Hebreu, *Dans la terre de Moria*, on lit dans la Traduction Syriaque, *Omouroie*; & l'Interprete a traduit plaisamment, *Amorrhæorum*, comme s'il s'agissoit en ce lieu-là des Amorrhéens. Ces sortes de fautes dans le Syriaque viennent en partie des Copistes, & en partie de ceux qui ont ponctué le Syriaque à leur maniere, sans consulter l'Original Hebreu. *Genes. 22.*

C'est aussi de cette maniere qu'au Chapitre 32. Vers. 32. de la Genese, les Syriens qui n'ont pas compris ce que signifioit en cet endroit le mot Hebreu *nasce*, l'ont laissé dans le Syriaque, d'où on a fait en-suite *Genesio*; puis le Traducteur, qui n'a pas consulté l'Hebreu, a traduit *nervum muliebrem*, au-lieu de *nervum luxatum*, ou de quelque autre chose semblable; & l'on a enfin mis dans le Dictionnaire Syriaque de Ferrarius, le *Genes. 32.* *Nomencl. Syriac. Ferrar.*

le mot de *Genesio*, qui est apparemment un mot corrompu de l'Hebreu, auquel on a appliqué en-suite une signification propre.

Genes. 37: 3. Au Chapitre 37. de la Genese, Vers. 3. où il est parlé de la tunique de Joseph, il y a dans le Syriaque, *phedioto*, que l'Interprete a traduit *fimbriatam*, *frangée*; & dans le Dictionnaire Syriaque on entend par ce mot une tunique sacerdotale : ce qu'on ne peut pourtant pas appliquer à cet endroit; & je ne doute point, qu'on ne lût auparavant *pheteto*, qui est la même chose que le mot Hebreu *passim*, que les Septante ont tres-bien traduit *variam*, & l'Auteur de la Vulgate, *Polymitam*.

Exod. 6: 26. Au Chapitre 6. de l'Exode, Vers. 26. on lit par une erreur de Copiste, à-cause de la ressemblance des deux lettres *Coph* & *Ain*, *col*, *tous*, au-lieu de la préposition *al* qui est dans le Texte Hebreu. Mais de-peur d'être ennuyeux, je dirai en general qu'il y a beaucoup de fautes dans cette Traduction Syriaque, & qu'elle auroit besoin d'être corrigée par quelque sçavant Critique, qui possedât parfaitement les deux Langues, Syriaque & Hebraïque, & même la Grecque & l'Arabe, lequel reverroit en même tems la Traduction Latine, où il y a aussi plusieurs endroits mal interpretés.

Je ne m'arrêterai pas aussi à marquer les passages, où la Version Syriaque s'éloigne du Texte Hebreu pour suivre les Septante, ou parce que l'Interprete Syriaque a eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux d'aujourdhui, ou plûtôt, parce que les Syriens, comme il a déja été remarqué, ont pris la liberté de reformer en quelques endroits leur Version sur l'Arabe, ou sur d'autres Traductions Syriaques qui avoient esté faites sur les Septante. Par exemple, au Chap. 2. de la Genese, Vers. 2. *Genes.* 2.
on lit dans la Version Syriaque, comme dans les Septante, *Au sixiéme jour*, au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu, *Au septiéme jour* : & cependant cette derniere Leçon de l'Hebreu est fort ancienne, puis que Saint Jerôme en fait mention. Au Chapitre 4. *Genes.* 4: 8.
du même Livre, Vers. 8. cette clause de la Version des Septante, *Allons dans le champ*, a été traduite dans la Version Syriaque, bien qu'elle ne fût point aussi dans l'Original Hebreu dés le tems de Saint Jerôme. Au même Chapitre, Vers. 15. il y a *Ibid.* *vers.* 15.
dans le Syriaque, conformément aux Septante & à la Vulgate, *Il n'en sera pas ainsi* : mais on doit traduire selon l'Hebreu de la Massore, *C'est pourquoi*.

De-plus au Chapitre 8. Vers. 7. *Genes.* 8: 7.
où il est parlé du corbeau que Noé fit sortir de l'Arche, il est dit dans le Syriaque, aussi-bien que dans les Septante, que ce corbeau ne retourna point : & cependant la particule negative ne se trouve point dans le Texte Hebreu, & elle n'y étoit pas même du tems de Saint Jerôme, comme on l'a montré ci-dessus. Il est donc évident que cette Traduction Syriaque, qui a été faite sur l'Hebreu, a degeneré beaucoup de son ancienne simplicité, & qu'elle est maintenant en quelque façon mixte, puis qu'on l'a reformée en plusieurs endroits, sur une Version qui a été faite sur le Grec des Septante.

Cette même Traduction Syriaque n'eſt pas plus exacte dans les autres Livres de la Bible, que dans le Pentateuque. Il y a ſur tout un grand nombre d'erreurs des Copiſtes, qui ont confondu mal-à-propos pluſieurs lettres qui ſont ſemblables dans le Syriaque, parce qu'ils n'ont point eu recours, en décrivant leurs Exemplaires, à l'Original Hebreu. Je ne voudrois pourtant pas condamner toûjours d'erreur ces ſortes de diverſes Leçons dans le Syriaque, d'autant qu'en quelques endroits la faute peut même venir des Copiſtes Juifs, qui n'ont pas été plus infaillibles que les autres. C'eſt ainſi qu'au Chapitre 3. de Joſué, où il y a dans le Texte Hebreu, *Adam*, qui eſt un nom de ville, & dans la Vulgate, *Adom*; on lit dans la Verſion Syriaque, *Oram*, & dans la Traduction Latine du Syriaque, *Aram*. Ce qui vient du changement des deux lettres *Reſch* & *Daleth*, qui ne ſont pas moins ſemblables dans l'Hebreu que dans le Syriaque. Et ainſi l'on peut auſſi bien accuſer en ſes ſortes de rencontres les Copiſtes Juifs, que les Copiſtes Syriens: il y a neanmoins plus d'apparence, que cette faute doit être rejettée en ce lieu-là ſur la Verſion Syriaque.

Joſué 3.

Au Chapitre 7. du même Livre de Joſué, où nous liſons dans le Texte Hebreu, *Achan*, il y a par tout dans la Verſion Syriaque, *Achar*: & je croi que cette derniere Leçon doit être preferée à l'autre, parce qu'elle ſemble être autoriſée par l'étymologie de ce même nom, qui eſt rapportée au dernier Verſet de ce Chapitre.

Joſué 7.

Il arrive cependant bien plus ordinairement des erreurs de Copiſte dans la Verſion Syriaque, que dans l'Original Hebreu, parce que la pluſpart des Juifs qui ont decrit leurs Exemplaires, n'ont pas ignoré la Langue Hebraïque; au-lieu que les Syriens n'en ayant aucune connoiſſance, ſont tombés dans une infinité de fautes, pour n'avoir pas conſulté le Texte Hebreu en copiant leur Verſion: ce qui arrive principalement dans les noms propres, comme il ſeroit aiſé de le prouver par une infinité d'exemples. C'eſt de cette maniere qu'au Chap. 9. de Joſué, on lit dans le Syriaque, *Og Roi de Mathnin*, au-lieu qu'il faut lire, *Roi de Baſan*, conformément au Texte Hebreu: & l'on voit manifeſtement, que cette diverſité vient du Copiſte Syrien, qui a confondu les lettres *b* & *m*. Il en eſt de-même du mot *Kiriat Jaarim*, dans le même Chapitre de Joſué, où le Copiſte Syrien a écrit *Kiriat Naarin*, & le Traducteur Latin a mis *Civitas Naarin*. On ne peut pas douter que ce changement ne vienne de la reſſemblance des deux lettres *i* & *n* dans le Syriaque.

Joſué 9. *Ibid.*

C'eſt auſſi pour la même raiſon, qu'au Chapitre 7. du Livre des Juges, on lit *Nedubaal*, au-lieu de *Jerubaal*; & au Chapitre 11. du même Livre, *Nephta*, au-lieu de *Jephta*. Mais il ſeroit ennuyeux de faire un plus long Catalogue des erreurs de Copiſte qui ſe trouvent dans les Exemplaires de la Verſion Syriaque, deſquels on peut dire ce que Saint Jerôme diſoit autrefois dans une ſemblable occaſion, des Exemplaires Grecs de la Verſion des Septante: *Non tam Hebraea,*

Judic. 7. *Judic. 11.* *Hieron. Praef. in Paralip.*

braa, quàm barbara quædam & Sarmatica esse nomina. On remarquera de-plus, que le Traducteur Syrien a substitué quelquefois en la place des noms propres, la signification de ces mêmes noms; comme au Chapitre 3. du Livre des Juges, où il y a dans l'Hebreu & dans la Vulgate, *Cusan Rasataim*, on lit dans le Syriaque, *Cusan l'Impie:* au-contraire il met quelquefois des noms propres en des endroits où il n'y en a point. Mais comme ces defauts sont communs à tous les anciens Traducteurs de l'Ecriture, il n'est pas necessaire que nous nous y arrêtions davantage.

Judic. 3.

Je ne parlerai point aussi du changement qui arrive dans les nombres, d'autant qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans toutes les Versions de la Bible, que ces sortes de changemens, & qu'il suffit d'en avoir marqué ailleurs les veritables raisons. C'est ainsi qu'au Chap. 16. Vers. 5. du Livre des Juges, où nous lisons dans l'Hebreu & dans la Vulgate, 1100. il y a dans la Version Syriaque, 1300.

Judic. 16.

Au Chapitre 4. du premier Livre de Samuël, Vers. 15. on lit dans l'Hebreu & dans la Vulgate, 98. *ans*; au-lieu qu'il y a dans le Syriaque, 78. *ans* seulement. Dans le même Livre, au Chap. 6. Vers. 15. il est fait mention dans les Septante & dans la Vulgate, *de cinquante mille & soixante-&-dix*, conformément au Texte Hebreu; & il n'est parlé dans le Syriaque, que du nombre *de cinq mille soixante-&-dix.* Mais laissons là ces sortes de diversités de Leçons, qui sont si frequentes dans tous les Livres de l'Ecriture, qu'il seroit inutile de s'y arrêter davantage. Je passe aussi sous silence quelques additions & changemens qui sont dans la Version Syriaque, & dont on peut voir des exemples dans le Livre de Josué, aux endroits où il est parlé du partage des terres & possessions que les Israëlites firent entre eux, aprés leur entrée dans le païs qui leur avoit été promis.

1 Sam. 4.

1 Sam. 6.

Je trouve un autre changement plus considerable dans le Livre des Pseaumes, d'où les Syriens ont retranché les titres qui sont dans le Texte Hebreu à la tête de la plus-part des Pseaumes, & ils en ont en même tems substitué d'autres en la place de ceux qu'ils ont ôtés. Il est vrai que ces titres ou inscriptions ne paroissent pas être de ceux mêmes qui sont les Auteurs des Pseaumes, mais plûtôt de ceux qui en ont fait le Recueil. Cependant il n'est pas libre à des particuliers, de les ôter entierement, pour en mettre d'autres en leur place: & je ne puis même approuver la liberté que (o) les Septante ont aussi prise d'en changer quelques-uns: ce qui étoit encore moins permis aux Syriens, qui ont pû, à-la-verité,

Pseaumes.

(o) *Un Auteur cependant, qui vient de donner au Public un Commentaire sur les Pseaumes imprimé à Paris, ne fait aucune difficulté de préférer les titres Grecs & Latins des Pseaumes, à ceux que les Juifs ont mis: aussi ne pretend-il pas, non-plus que le P. Simon, que ces titres soient de ceux qui ont composé les Pseaumes, ni mesme d'aucun Ecrivain inspiré.*

verité, ajoûter aux Pſeaumes de nouveaux titres en forme d'explication, pour marquer en peu de mots le ſens de chaque Pſeaume; mais on devoit avec cela conſerver les anciens titres, de la maniere qu'ils ſont écrits dans l'Original Hebreu. L'origine de ce changement parmi les Syriens, vient ſans doute, de ce qu'autrefois on mettoit au commencement de la plus-part des Livres de l'Ecriture, les Sommaires ou Chapitres de ce qui y étoit contenu: & c'eſt ce qui eſt arrivé encore plus particulierement aux Pſeaumes, que tout le monde liſoit. C'eſt pourquoi les Syriens, qui ont donné à ces Pſeaumes des ſens bien differens de ceux que les Juifs leur attribuent, en les expliquant trop à la lettre, ont mis en même tems à la tête de chaque Pſeaume, le Sommaire de leur interpretation. Par exemple, où nous liſons avec les Juifs dans le titre du Pſeaume 3. *Pſeaume de David, lors qu'il fuyoit de devant ſon fils Abſalom*; il y a dans la Verſion Syriaque, *Pſeaume de David touchant la Beatitude future*: & cela eſt obſervé dans les autres Pſeaumes, même dans ceux qui ſont ſans titre ou inſcription dans l'Hebreu. C'eſt de cette maniere que le premier Pſeaume a pour titre dans la Verſion Syriaque, *Diſcours touchant la maniere de bien vivre, conformément à la regle des neuf Beatitudes rapportées par Saint Matthieu*: & le ſecond Pſeaume eſt intitulé, *De la vocation des Gentils. Prophetie de la Paſſion du Meſſie.*

Pſeaum. 3. *Pſeaum. 1.* *Pſeaum. 2.*

En un mot, les Syriens ayant accommodé l'explication des Pſeaumes à Nôtre Seigneur & à ſon Egliſe, ils ont mis en abregé à la tête de chaque Pſeaume, les Sommaires de ces explications: & c'eſt ce que nous avons nommé, en parlant de la Maſſore des Juifs, par rapport à ce qui s'obſervoit autrefois parmi les Chrêtiens, κεφάλαια, *Chapitres*. De-plus, à la fin de chaque Pſeaume les Syriens ont auſſi marqué le nombre les Verſets, que les Grecs appellent ςίχυς. Mais il faut prendre garde à ne pas confondre ces ſortes de Verſets, dont nous avons traité aſſez au-long dans le premier Livre, avec les Verſets des Maſſoretes, & avec ceux qui ſont marqués préſentement dans toutes les Bibles. Il ſeroit à deſirer, qu'on n'euſt point marqué dans cette Verſion Syriaque, ni même dans les autres, ces ſortes de Verſets, qui rompent ſouvent le ſens en des endroits où il n'eſt point encore fini.

Au-reſte, il étoit à-propos de faire cette obſervation touchant les Verſets de la Traduction Syriaque, afin qu'on ne ſoit pas ſurpris, quand on trouvera que le nombre des Verſets, dont il eſt fait mention à la tête de chaque Pſeaume, ne répond point au nombre de ceux qui y ſont marqués préſentement. Par exemple, les Syriens comptent 14. Verſets dans le premier Pſeaume, où nous n'en comptons que 7. Ils en mettent 28. dans le ſecond Pſeaume, où nous n'en mettons que 13. Ils diſtinguent dans le Pſeaume troiſiéme 17. Verſets, où nous n'en diſtinguons que 8. & ainſi des autres: ſi-bien qu'ils comptent la moitié plus de Verſets que nous n'en comptons aujourdhui. Ces mêmes Verſets ſont auſſi marqués à la fin de la plus-part des autres Livres avec les Sections & Chapitres, de la

maniere

maniere que nous l'avons expliqué ailleurs plus au-long : & ainsi il n'est pas necessaire de nous étendre davantage sur cette matiere. On remarquera seulement, que la Version Syriaque est plus exacte en quelques endroits dans la Polyglotte d'Angleterre, que dans celle de Paris; outre que dans le dernier Volume de la premiere, on a inseré les diverses Leçons des differens Exemplaires Syriaques de la Bible, & quelques autres observations Critiques. Mais nonobstant cela, on peut dire qu'on a encore laissé beaucoup de fautes dans cette derniere Edition de la Version Syriaque, qu'il étoit aisé de corriger.

En general, il y a une grande confusion dans les Exemplaires Syriaques de la Bible, qui sont bien moins exacts que le Texte Hebreu des Juifs, & que la Version Grecque des

Masius. Septante. Il seroit à desirer, que Masius eût donné au Public ce qu'il avoit des Livres Sacrés traduit du Grec des Septante en Langue Syriaque, & sur les Hexaples d'Origene. Cette ancienne Version Syriaque seroit beaucoup utile pour rétablir le Texte Grec des Septante : au-lieu que celle qu'on a imprimée

Polyglottes. dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, & qui a été faite sur l'Hebreu, ne peut pas être d'une grande utilité; parce qu'elle a été non seulement alterée par les Copistes, mais on l'a accommodée en plusieurs endroits à la Version des Septante, ou plûtôt aux Versions Arabes & Syriaques, qui ont été faites sur les Septante. Si la Traduction Grecque des Ouvrages de Saint Ephrem, que Gerard Vossius, Doyen de Tongres, a mis de Grec en Latin, est fidelle, on ne peut pas douter que les Syriens ne se servissent dés ce tems-là de la Version des Septante, qu'ils avoient traduite en leur Langue. *Gerard. Vossius.*

Pour ce qui regarde la Langue Syriaque, dans laquelle les Versions Syriaques de la Bible ont été écrites, on ne peut pas douter qu'elle ne soit fort ancienne ; & si nous voulons ajoûter foi aux Syriens, elle est la premiere Langue du monde. Quoi qu'il en soit, il est au-moins certain que l'ancienne Langue Caldéenne, qui étoit la Langue maternelle d'Abraham & des autres Caldéens de ces tems-là, peut aussi être nommée Syrienne : de-sorte qu'il est inutile de rechercher avec trop de soin, si ces deux Langues different l'une de l'autre. Aussi voyons-nous, que les Syriens d'aujourdhui appellent indifferemment leur Langue, Caldaïque & Syriaque. Il y a neanmoins quelque difference entre la Langue Syriaque qui étoit en usage dans Jerusalem au tems de Nôtre Seigneur, & entre ce que nous appellons aujourdhui la Langue Syriaque, qu'on parloit dans la Syrie, avant qu'Omar troisiéme Caliphe s'en fût rendu le maître. *Omar.* Et-de-plus, cette derniere Langue Syriaque se peut encore diviser en differentes Dialectes, tant pour la prononciation, que pour certaines expressions particulieres. Les Nestoriens, par exemple, qui demeurent à Babylone, & ceux mêmes qui sont répandus dans les Indes, ont leurs Livres écrits dans cette Langue avec plus de netteté, que ceux des *Nestoriens.*

Jacobites. Maronites. Jacobites & des Maronites, qui ne paroissent pas avoir une si grande pureté de stile. Comme Babylone étoit le siege de l'Empire, il y a de l'apparence que ceux qui ont demeuré dans ce païs-là, ont conservé l'ancienne Langue plus purement, que ceux qui en ont été éloignés. Et comme les Nestoriens des Indes, qu'on nomme ordinairement Chrêtiens de Saint Thomas, dépendent d'un Patriarche qui reside à Mosul, & qui prend la qualité de Patriarche de Babylone, ils ont aussi pris de ce même lieu leurs Livres écrits dans le langage Babylonien. Les Jacobites au-contraire & les Maronites, qui ont dépendu du Patriarche d'Antioche, & qui ont encore présentement des Patriarches qui prennent cette même qualité, bien qu'ils ne resident plus à Antioche, ont aussi leurs Livres écrits dans le langage Syrien qu'on parloit à Antioche.

On remarquera de-plus, (p) que la grande union que les Eglises de Syrie ont eüe avec l'Eglise Grecque, a été cause qu'il s'est glissé plusieurs mots Grecs dans la Langue Syrienne: & ce qui a le plus contribué à ce mélange de mots, c'est que les Syriens, tant Nestoriens, que Jacobites & Maronites, ont traduit en leur Langue une bonne partie des Peres Grecs & des autres Auteurs Ecclesiastiques: outre que la Langue Grecque étant la Langue qui étoit la plus répanduë dans tout l'Orient, & dans laquelle ont été écrites les premieres Constitutions Ecclesiastiques, il étoit en quelque façon necessaire, que les Evêques des lieux où la Langue Syriaque étoit en usage, apprissent la Langue Grecque, pour pouvoir lire les Livres des anciens Peres, & les Canons de l'Eglise dans leurs Originaux. En-effet, il semble que Saint Ephrem, qui a écrit ses Ouvrages en Syriaque, & qui ont été traduits depuis en Grec, ait sçeu la Langue Grecque, parce qu'il rapporte quelquefois les autorités des Peres Grecs, & principalement de Saint Irenée. Mais, soit que les Syriens ayent lû ces anciens Livres des Peres dans la Langue Grecque, ou qu'ils ayent été traduits en Langue Syriaque, on ne peut pas douter que les Syriens n'ayent pris des Grecs la plus-part des choses qui regardent la Religion: & c'est à cela principalement, que j'attribuë ce mélange de mots Grecs qui se trouvent depuis long-tems dans la Langue Syriaquë ou Caldéenne, & dont il y a quelques-uns dans les Versions Syriaques de la Bible. *Saint Ephrem.*

Je ne parlerai point ici de la Dialecte Caldéenne ou Syriaque, qui a été long-tems en usage parmi les Juifs; parce qu'il y aura lieu d'en traiter plus particulierement, en examinant les Paraphrases Caldaïques, ausquelles les Juifs ont donné le nom de *Targum*. J'ajoûterai seulement à ce qui a été observé touchant les Dialectes Syriaques, que les caracteres de cette Langue ne different pas beau-

(p) *Outre cette raison, il y en a encore une autre anterieure, savoir la Domination des Grecs dans la Syrie, où la Langue Grecque a été en usage principalement dans les villes & parmi les honnestes gens.*

beaucoup des anciennes lettres Caldaïques que les Juifs apporterent de Babylone, & dont ils se servent encore maintenant dans les Exemplaires Hebreux de la Bible. Il n'y est point arrivé d'autre changement, que celui qui arrive ordinairement dans toutes les Langues pour les écrire plus commodément. Les Exemplaires Syriaques de la Bible qui sont dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, sont écrits en caracteres (q) Jacobites & Maronites, qui different un-tant-soit-peu des caracteres Babyloniens ou Nestoriens.

A l'égard des voyelles qu'on a ajoûtées à cette Langue, il est bon de remarquer, que la Langue Syriaque est en cela tout-à-fait semblable à la Langue Hebraïque: & ainsi l'on doit appliquer toutes les reflexions que nous avons faites en parlant des points inventés par les Juifs Massoretes, aux points que les Grammairiens ou Critiques Syriens ont aussi inventés pour limiter la lecture de leur Langue. Leurs anciennes voyelles *a*, *i* & *u*, ou, comme ils les appellent, *Olaph*, *Jud* & *Vau*, n'étant pas suffisantes pour determiner la maniere dont on devoit lire chaque mot, ils ont eu recours à l'invention des points, à l'imitation des Juifs, pour fixer davantage la lecture: & partant la maniere dont on lit le Syriaque, n'est pas plus infaillible que la Massore. Tout ce qu'on peut dire, ce me semble, de plus raisonnable sur ce sujet, c'est que cette ponctuation n'a pas dependu du caprice de quelques particuliers; mais elle a été mise selon l'usage reçû & le plus commun.

Il ne faut pas s'imaginer, que ceux qui ont fait imprimer les premiers en Europe les Versions Syriaques que nous avons aujourdhui, y ayent ajoûté tous les points, de la maniere que nous les voyons. Ils y en ont seulement mis quelques-uns qui manquoient dans les Exemplaires manuscrits dont ils se sont servis. Et pour mieux entendre en quoi consiste cette nouvelle ponctuation, on remarquera que les Syriens, lors qu'ils ajoûtent les points dans leurs Manuscrits, n'y mettent d'ordinaire que ce qu'ils jugent necessaire pour determiner le sens; de-sorte qu'il n'y a pas des points sous chaque lettre, comme il y en devroit avoir pour prononcer les mots entiers: c'est pourquoi il a fallu suppléer selon les regles de la Grammaire, les autres points qui manquoient; & c'est en quoi l'on n'a pas été infaillible. Peut-être auroit-il été plus à propos, de faire imprimer les Exemplaires manuscrits avec les seuls points qu'on y trouvoit, que d'ajoûter les autres qu'on a crû y manquer.

Cha-

(q) *Il n'y a, à proprement parler, aucuns caracteres Jacobites, Maronites & Nestoriens; estant tous les mesmes. Ceux qui sont ici nommés Jacobites & Maronites, sont les lettres courantes, & dont on se sert ordinairement. L'Auteur leur a donné ce nom, parce qu'en-effet ces deux Sectes s'en servent dans la plus-part de leurs MS. aussi-bien que dans les Imprimés. Ceux qu'on appelle Nestoriens, sont plus anciens & plus difficiles à écrire, estant moins simples.*

Chacun auroit suppléé à ce defaut selon qu'il auroit pû; au-lieu qu'il semble qu'on n'ait plus cette liberté à l'égard des Exemplaires où l'on a mis tous les points. Widmanstadius, qui a donné le premier au Public un Exemplaire du Nouveau Testament en Syriaque, a eu raison de le faire imprimer avec une partie seulement des points, comme il l'avoit dans son Exemplaire manuscrit; parce qu'il est facile de suppléer au reste, & que même pour l'ordinaire, ce dernier manquement de points ne rend point le sens équivoque. Aureste, on ne peut pas exempter tout-à-fait de fautes ceux qui ont ajoûté les autres points aux Exemplaires Syriaques tant du Vieux que du Nouveau Testament: mais ces sortes de fautes sont peu considerables, & elles ne changent pas ordinairement le sens, parce qu'elles ne consistent le plus souvent qu'en des minuties de Grammaire qu'on peut negliger.

Widmanstad.

Il y a eu cependant de grandes disputes sur ce sujet entre ceux qui ont eu le soin de faire imprimer la Polyglotte de Paris. Mais il est aisé de juger de l'inutilité de ces disputes, par les Livres qu'ils ont écrit touchant quelques mots Syriaques, qu'on prétendoit avoir été mal ponctués. J'ose même dire, que celui qui fut l'Auteur de cette dispute, ne sçavoit presque rien de la Langue Syriaque. Mais laissons-là ces minuties, dont il a neanmoins été bon d'avertir en general, afin qu'on ne se soûmette pas entierement à la ponctuation des Exemplaires Syriaques imprimés, principalement si l'on voit qu'en changeant la ponctuation, & en gardant en même tems les regles de la Grammaire, on peut faire un meilleur sens.

Polygl. de Paris.

Enfin, si l'on trouve quelquefois si peu d'uniformité dans la Version Syriaque du Vieux Testament, il en faut accuser les Syriens, qui ont pris cette liberté de retoucher leurs Exemplaires à leur maniere, & de préferer en de certains endroits le sens de leurs autres Versions faites sur les Septante; de sorte qu'ils ont introduit comme un mélange de ces Versions sans aucun jugement. Quoi que les Latins ayent inseré plusieurs changemens dans quelques Livres Ecclesiastiques des Nestoriens & des Maronites, on ne trouvera pourtant point, qu'ils ayent reformé leurs Exemplaires Syriaques de l'Ecriture. Le Missel Caldéen, par exemple, des Maronites, qui a été imprimé à Rome, n'est pas exempt de ces corrections; & l'on sçait de-plus, que les Maronites du Mont Liban ont aussi reformé plusieurs autres Livres par l'ordre des Papes: mais il ne paroit pas que cet ordre se soit étendu jusqu'à la reformation de leurs Versions de l'Ecriture. Les Caldéens Nestoriens, qui se sont aussi quelquefois reünis, au-moins en apparence, avec l'Eglise de Rome dans la necessité de leurs affaires, ont bien-pû dissimuler pour un tems une partie de leur creance, afin de faciliter leur reünion, & ils ont même quelquefois retranché de leurs Livres les noms de Theodore & de Nestorius, & même quelque autre chose qui étoit contraire aux sentimens de l'Eglise; mais ils n'ont point touché aux Livres

Maronites.

Nestoriens.

Livres de la Bible, qu'ils ont toûjours laissés entiers.

Quoi que les Missionnaires du Pape ayent fait tout leur possible pour reformer la creance des Nestoriens, qu'on nomme Chrêtiens de Saint Thomas, & qu'ils ayent même corrigé assez mal-à-propos une partie de leurs Livres écrits en Syriaque; ils n'ont cependant rien reformé dans leurs Versions de l'Ecriture. Alexis Menesés, Religieux de l'Ordre de Saint Augustin, qui fut fait Archevêque de Goa, & qui prit la qualité de Primat de l'Orient, n'a rien oublié, à-la-verité, pour ramener par toutes sortes de voyes ces Chrêtiens des Indes à la creance de l'Eglise Romaine. Il introduisit même quantité de nouveautés dans leurs ceremonies, & il ne fit de-plus aucune difficulté d'alterer leurs Missels & leurs autres Livres d'Office: mais on ne voit pas qu'il ait entrepris de corriger leurs Bibles. Quand bien même Menesés, ou les autres Missionnaires de Rome, qui ont abusé souvent de leur pouvoir en ces païs-là, auroient ordonné dans leurs Synodes la reformation des Versions Syriaques de l'Ecriture, qui étoient à l'usage des Chrêtiens de Saint Thomas; toutes leurs ordonnances n'auroient pû rien innover dans les Livres Sacrés, puis qu'on ne laisse pas d'avoir encore aujourdhui dans leur perfection plusieurs Livres Syriaques ou Caldéens, que ces mêmes Missionnaires avoient corrigés dans ces païs-là. Comme ils n'ont pas l'usage de l'Impression, la correction qu'on peut faire ne s'étend qu'à un petit nombre d'Exemplaires, qu'on neglige dans la suite; & lors qu'il est necessaire de faire de nouvelles Copies, on a recours aux veritables Exemplaires qui n'ont point été alterés.

Alex. Menes. Hist. Orient. de ses progrés en la reduct. des Chrêtiens de St. Thomas.

Voilà comme il est impossible d'alterer les Livres de ces Peuples du Levant, à-moins que leur reünion ne dure long-tems; & encore cela seroit-il assez difficile, à-moins qu'on ne supprime generalement tous les Manuscrits, & qu'on n'imprime ces mêmes Livres avec les changemens qu'on y voudra introduire, comme l'on a fait à l'égard de l'Office Syriaque des Maronites, dont on ne trouve pas aujourdhui beaucoup d'Exemplaires manuscrits, depuis que leurs Livres Ecclesiastiques ont été imprimés à Rome. Mais cela ne regarde point les Versions de l'Ecriture, que les Latins ont laissées en leur entier: & quoi qu'il y ait présentement une partie des Jacobites reünis avec l'Eglise Romaine, ils n'ont pas pour cela differens Exemplaires Syriaques de la Bible, parce qu'on n'a reformé dans leurs Livres, que ce qui appartient à la créance & à quelques ceremonies particulieres. Au-reste, si je ne craignois d'être ennuyeux par une trop longue digression, je ferois voir que les reformations qui ont été introduites par les Missionnaires de Rome dans la créance & dans les ceremonies de ces Peuples, ont été faites la plus-part mal-à-propos & peu judicieusement, parce qu'on n'a pas sçeu ni examiné à-fond leur veritable créance. Mais c'est assez parlé des Versions Syriaques de l'Ecriture: passons maintenant à celles des Arabes, des Cophtes, des Ethiopiens,

piens, des Armeniens, & des autres Peuples qui sont separés de l'Eglise Romaine.

CHAPITRE XVI.

Des Versions de l'Ecriture en Arabe. En quel tems & en quelle occasion elles ont été faites. Des Versions qui sont à l'usage des Cophtes, des Ethiopiens, des Armeniens & de plusieurs Peuples, avec diverses Reflexions sur les Langues de ces differentes Nations.

IL y a deux sortes de Versions Arabes de l'Ecriture Sainte, dont les unes ont été faites par les Juifs, & les autres par les Chrêtiens. Nous parlerons plus bas des premieres, lors que nous examinerons en particulier les Traductions Juïves. A l'égard des autres, il ne seroit peut-être pas besoin d'en traiter fort au-long; puis qu'il semble qu'on doive supposer qu'elles ont été toutes faites sur la Version Grecque des Septante. J'entens parler seulement de celles dont se servent encore aujourd'hui quelques Peuples du Levant: & ainsi je ne mets point au nombre de ces Versions Arabes, la Traduction Arabe (r) du Pentateuque, qui a esté imprimée à Rome, & qui a été faite sur la Vulgate Latine. Il eût été, ce me semble, bien plus à-propos d'imprimer les Versions Arabes de l'Ecriture, qui sont à l'usage de l'Eglise d'Orient, que de vouloir assujettir les autres Eglises à une Traduction, qui n'a été declarée Authentique, que pour l'Eglise d'Occident. Car, comme il a été remarqué ailleurs, le Concile de Trente n'a point prétendu empêcher par son Decret, les anciennes Versions des autres Nations: & partant on ne doit pas leur imposer cette loi, qui ne peut servir qu'à les éloigner davantage de nôtre créance. Venons donc maintenant aux Versions Arabes dont ces Peuples sont les Auteurs, & qu'ils ont composées pour leur usage particulier.

En general, (s) les Versions Arabes *Versions Arabes.*

(r) *Non seulement le Pentateuque a esté imprimé à Rome de cette maniere, mais mesme toute la Bible, comme le P. Simon le reconnoit à la fin de cet Ouvrage, où il donne un Catalogue des Bibles. Ces sortes de Versions ne peuvent estre d'aucun usage, non-plus que ce Nouveau Testament Grec, que quelques-uns prétendent avoir été corrigé sur la Vulgate au tems du Concile de Florence.*

(s) *Il y a deux sortes de Versions Arabes dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre. Celles qui sont sur les Livres Historiques, ont esté faites sur l'Hebreu: & celles qui sont sur les Prophetes ont esté faites sur le Grec des Septante, & conviennent bien plus avec l'Exemplaire Alexandrin, qu'avec celui de Rome. Aussi ces deux Exemplaires Grec & Arabe ont-ils esté apportés d'Egypte. Il y a aussi des Versions Arabes à l'usage des Cophtes, qui ont esté traduites sur les Versions Cophtes; & on trouve des Exemplaires de ces Versions à deux colonnes, dont l'une est en Cophte, & l'autre en Arabe.*

rabes de l'Ecriture ne sont pas d'une grande autorité, parce qu'elles ne sont point anciennes, & que la plus-part même ont été faites sur les Versions Syriaques avec assez de negligence. Tout ce que nous voyons présentement de Traductions Arabes de la Bible, n'a commencé que quelques tems aprés que les Sarasins se furent rendus les maîtres de quantité de Provinces, où l'on parla ensuite la Langue Arabe. Avant ce tems-là les Syriens, soit Jacobites, Maronites ou Nestoriens, lisoient les Livres Sacrés seulement dans la Langue Syriaque, dont nous avons parlé ci-dessus. Les Chrêtiens d'Egypte, ou Cophtes, avoient aussi des Traductions de la Bible écrites en leur Langue Cophte: & tous ces Peuples conservent encore aujourdhui ces anciennes Traductions, qui ne sont plus entenduës que des Sçavans. Comme donc la Langue Arabe fût répanduë parmi toutes ces Nations, & qu'il se trouvoit peu de personnes qui eussent conservé la connoissance de ces premieres Langues, il fut necessaire de faire de nouvelles Traductions de la Bible en Langue Vulgaire sur leurs anciennes Versions, & même de la meilleure partie dés Offices de l'Eglise. Les Syriens traduisirent donc leurs Versions Syriaques en Arabe: & parce qu'ils ont deux sortes de Traductions, dont il y en a une qui a été faite sur l'Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante, on voit aussi deux sortes de Traductions Arabes. C'est pourquoi l'on trouve à la fin de quelques Livres de la Bible traduits en Arabe, qu'ils ont été traduits sur l'Hebreu, c'est-à-dire, sur l'ancienne Version Syriaque qui avoit été faite sur l'Hebreu. L'autre Traduction Arabe des Syriens qui porte le nom des Septante, a été aussi prise de la même maniere sur l'ancienne Version Syriaque qui avoit été faite sur le Grec des mêmes Septante: & de-plus, comme les mêmes Syriens avoient traduit en leur Langue la Version Grecque des Septante qui étoit dans les Hexaples d'Origene avec les Etoiles, les petites lignes, & les autres marques dont nous avons parlé ailleurs, ces mêmes Hexaples ont été traduits de Syriaque en Arabe. Il se peut faire neanmoins, que quelques-uns ayent composé des Versions Arabes sur le Grec des Septante, & principalement ceux qui sont de la Secte des Melchites, lesquels ont traduit en Arabe la plus-part des Livres d'Office qui sont en usage parmi les Grecs. Mais la Langue Arabe ne s'étant répanduë dans le Levant, qu'aprés la naissance de toutes ces Sectes qui avoient déja l'Ecriture traduite en leur Langue, il est bien plus vrai-semblable, que la plus-part de ces Versions n'ont point été faites immediatement sur le Grec des Septante, mais sur d'autres Traductions qui avoient été composées auparavant sur la même Version des Septante.

Cela étant supposé, il est aisé de prouver, que la plus-part des Traductions Arabes de la Bible ne peuvent pas être beaucoup utiles, puis que nous avons le Texte Hebreu, la Version Grecque des Septante, & les anciennes Versions Syriaques & Cophtes: outre que les Arabes ont

pris une trop grande liberté en traduisant : & qu'enfin les Copistes n'ont point été exacts en décrivant leurs Exemplaires, & qu'ils ont même fait souvent un mélange peu judicieux des deux Versions Syriaques; de-sorte que dans les Traductions Arabes, qu'on prétend avoir été faites sur l'Hebreu, il y a plusieurs choses qui sont singulieres à la Version Grecque des Septante, & qui ne peuvent pas par consequent avoir été prises de l'Hebreu. Une bonne partie de ces defauts se rencontre dans la Version Arabe du Livre de Josué, qui a été imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre; & on lit cependant à la fin de ce Livre, *Qu'il a été traduit d'Hebreu en Arabe :* & afin qu'on en puisse mieux juger, nous rapporterons ici quelques Exemples du peu d'exactitude de cette Traduction.

En general, il y a les mêmes defauts que dans la Version Syriaque, d'où elle a été prise; & outre ces defauts, les Copistes y en ont ajoûté beaucoup d'autres, & ils ont suivi en quelques endroits le Grec des Septante, ou plûtôt la Version Syriaque de Josué faite sur les Septante; & enfin l'Interprete est souvent plûtôt Paraphraste que Traducteur.

Jos. 1: 2. Au Chapitre 1. Vers. 2. où nous lisons dans l'Hebreu & dans le Syriaque, *La terre que je donne aux enfans d'Israël*; l'Arabe a traduit, *La terre que j'ai promise à Abraham, Isaac & Jacob.* *Ibid. vers.* 3. Au Verset 3. du même Chapitre, le sens est entierement changé, d'autant que l'Interprete a joint le mot *desert*, avec les paroles qui précedent; au-lieu qu'il les faut joindre avec les suivantes. C'est pourquoi il a traduit, *Comme j'ai dit à Moïse dans le desert :* mais selon le Texte Hebreu d'aujourdhui, & même selon toutes les anciennes Versions, le sens finit immediatement aprés ces mots, *Comme j'ai dit à Moïse*; puis il y a, *depuis le desert & le Liban*, &c.

Au Chap. 2. du même Livre, Vers. 1. où nous lisons dans l'Hebreu & dans toutes les anciennes Versions, *de Sittim*, qui est le nom d'un lieu; il y a dans la Traduction Arabe, *Menakkapherin*, & dans la Version Latine, *ex infidelibus*, comme si Josué eust envoyé deux Infideles pour espions. Mais le Traducteur Latin de la Version Arabe se trompe en cet endroit & en une infinité d'autres, où il n'a point compris le sens de son Auteur. Il paroit manifestement, qu'il s'agit en cet endroit d'un lieu; & il n'y a rien de plus ridicule, que ce qui est au Vers. 1. du Chap. 3. où l'Interprete Latin a traduit les mêmes mots Arabes, *Profectusque est ex Infidelibus*, comme si *Infideles* étoit un nom de lieu, ou l'explication du lieu d'où l'on partoit. La trop grande liberté que le Traducteur Arabe a prise, de changer des noms en d'autres, a donné occasion à ces sortes d'erreurs dans la Version Latine de l'Arabe : c'est pourquoi je croi qu'en cet endroit le mot Arabe signifie *Bourgade*, comme le mot Hebreu *Caphar*, & non pas *Infidele*. *Jos.* 2: 1. *Jos.* 3: 1.

Au Chap. 3. Vers. 16. où il y a dans l'Hebreu, *Fort loin de la ville nommée Adam*; on lit dans la Version Arabe, *fort loin d'eux.* Ce qu'on doit *Jos.* 3: 16.

doit attribuer aux Copistes Arabes, parce que le Syriaque est conforme à l'Hebreu; si ce n'est qu'il y a *Orom*, au-lieu d'*Adam*, & l'Interprete Latin de la Version Syriaque a traduit *Aram*.

Ios. 5: 9. Au Chap. 5. Vers. 9. l'Interprete Arabe a traduit *incirconcis*; au-lieu qu'il y a *Gilgal* dans le Texte Hebreu, & dans la Traduction Syriaque qui a été faite sur ce Texte. Il y a de l'apparence, que l'Arabe a suivi en cela quelque Exemplaire Syriaque qui étoit conforme au Grec des Septante, bien qu'aujourdhui les Exemplaires Grecs soient conformes à l'Hebreu. Au même Chap. *Ibid. vers.* 12. Vers. 12. il y a dans l'Arabe, *Damas*, en la place de *Canaan*, qui est dans l'Hebreu & dans le Syriaque: mais nous verrons plus bas un grand nombre d'exemples de ces sortes de changemens dans la Version Arabe.

Ios. 6: 25. Au Chap. 6. Vers. 25. on lit dans la Version Arabe, *Ce fut ainsi que fit Addan, qui étoit dans la maison d'Israël.* Ce qui n'est point dans l'Hebreu, ni dans le Syriaque, mais seulement dans les Septante, & même avec quelque changement; car ils ont traduit, *C'est ainsi que fit Ozan qui étoit de Bethel.*

En un mot, toute cette Traduction Arabe est peu exacte; & bien qu'on ait marqué à la fin de ce Livre, qu'il a été traduit sur l'Hebreu, il s'en éloigne neanmoins assez souvent. On y voit la plus-part des fautes qui sont dans la Version Syriaque, avec plusieurs autres qui viennent en partie de l'Interprete Arabe, & en partie des Copistes. Par exemple, au Chap. 11. de ce même Livre, où il y a dans l'Hebreu & dans les anciennes Traductions, *Jabin Roi de Hasor*; on lit dans l'Arabe, *Nabin Roi de Cesarée*, comme si *Hasor* étoit *Cesarée*: & de-plus, au Verset 10. du même Chapitre, il y a que Josué prit la ville de Cesarée, & que Cesarée étoit autrefois la Capitale de ces Royaumes-là. *Ios.* 11. *Ibid. vers.* 10.

Il y a une infinité d'autres fautes semblables dans la Version Arabe, que le Traducteur Latin auroit pû facilement corriger, s'il avoit consulté le Texte Original & les anciennes Versions: mais bien-loin d'ôter les fautes de cette Traduction, il les multiplie, lors que les mots Arabes sont équivoques; comme au Chap. 8. de ce même Livre, Vers. *Ios.* 8. 32. au-lieu de traduire, conformément à l'Hebreu, *une Copie*, ou *un autre Exemplaire de la Loi*, il a traduit, *le dernier Exemplaire*, parce que le mot Arabe peut signifier l'un & l'autre: mais il falloit consulter le sens, & non pas seulement la Grammaire. Ce defaut se rencontre generalement dans toutes les Traductions Latines des Versions Arabes & Syriaques qui sont dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre. *Polyglottes.*

Je ne m'arrêterai pas ici à marquer en quoi cette Version Arabe differe des autres Versions & du Texte Hebreu dans les nombres; parce qu'il n'y a rien de plus ordinaire que ces sortes de diversités. Elle suit neanmoins assez souvent la Traduction Syriaque, bien qu'en de certains endroits elle ne convienne ni avec le Syriaque, ni avec l'Hebreu, ni avec les Septante. Par exemple,

 au

Jud. 2: 8. au Chap. 2. des Juges, Vers. 8. il y a dans la Version Arabe, que Josué mourut âgé de 120. *ans*; & cependant on lit dans le Texte Hebreu & dans les anciennes Versions, 110. *ans*. Au Chap. 16. du même Livre, Vers. 5. on lit dans l'Arabe, conformément au Syriaque, 1300. *sicles*; au-lieu que dans l'Hebreu, dans les Septante & dans la Vulgate, il n'y a que 1100. *sicles*. Au Chap. 4. Vers. 15. du Livre 1. de Samuël, il y a dans l'Arabe & dans le Syriaque, *Eli étoit âgé de* 78. *ans*: mais dans l'Hebreu, dans la Version des Septante & dans la Vulgate, on lit 48. *ans* seulement. De-plus, au Chap. 6. du même Livre, Vers. 19. où nous lisons dans l'Hebreu, dans le Grec & dans le Latin de la Vulgate, 50070. on lit dans l'Arabe & dans le Syriaque, 5070. Il seroit inutile de parcourir les autres diverses Leçons qui viennent des nombres, parce qu'elles sont trop frequentes.

Jud. 16: 5. 1 Sam. 4. 1 Sam. 6.

Les noms propres ne sont pas aussi toûjours bien traduits dans la Version Arabe; ce qu'on doit attribuer en partie au Traducteur Arabe, & en partie au Copiste. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus ridicule que la Traduction du mot Hebreu *Pesilim*, au Chap. 3. des Juges, Vers. 19. dans la Version Arabe? Les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit *Idoles*: mais parce que l'Interprete Syriaque a gardé le même mot *Pesilim* dans sa Version, on a mis *Palestine* dans l'Arabe, comme si *Pesilim* qui signifie *Idoles*, étoit la Palestine. Au Chap. 1. du même Livre, Vers. 16. où nous lisons dans l'Hebreu & dans les anciennes Versions, *La ville des Palmes*, il y a dans l'Arabe, *La ville de Moïse*. Mais comme ces defauts se rencontrent en une infinité d'endroits, il suffit d'en avoir averti en general, aprés en avoir produit quelques exemples.

Jud. 3: 19. Jud. 1: 16.

La liberté de l'Interprete Arabe dans la Traduction des noms propres, paroit beaucoup plus dans la Version du Livre des Paralipomenes, que dans tous les autres; car on y trouve les noms de Turquie, de Grece, de Chorasan, de Sclavonie, de France, de Tarse, de Cypre, & plusieurs autres semblables. De-plus, le même Interprete Arabe a changé quelquefois les noms Hebreux en d'autres Arabes qui contiennent le même sens. Il a, par exemple, donné le nom de *Casem* à *Phaleg*, parce que *Casem* en Arabe est la même chose que *Phaleg*: d'où l'on pourroit en quelque façon justifier l'opinion de ceux qui prétendent que la Langue Hebraïque n'est pas la premiere Langue du Monde, & que les noms d'Adam, d'Eve, & les autres qui sont dans la Genese, ont été changés selon cette même methode, par celui qui a écrit ou recueilli les Actes du Pentateuque. Parali-pom.

Enfin, si l'on veut connoître encore plus à-fond le peu d'exactitude de l'Interprete Arabe, il n'y a qu'à consulter les autres Livres de l'Ecriture, qui sont plus obscurs que ceux dont nous avons produit quelques exemples. On y trouvera des sens beaucoup plus éloignés tant de l'Original Hebreu, que des anciennes Versions. Par exemple, au Chap. 4. de Job, Vers. 3. le Traducteur Arabe a attribué à Eliphas, ce qui doit être attri- Job. 4: 3.

attribué à Job, & cela par le changement de la seconde personne en la premiere.

Il est neanmoins bon d'observer, que les defauts de la Version Arabe ne viennent pas seulement des Traducteurs & des Copistes, mais aussi des Grammairiens, qui ont ajoûté les points au Texte Arabe, pour en faciliter la lecture. On appliquera donc à la Langue Arabe, les mêmes regles que nous avons remarquées ci-dessus, en parlant des Langues Hebraïque & Syriaque; & l'on pourra changer de la même maniere la ponctuation du Texte Arabe, lors que ce changement produira un meilleur sens, principalement s'il est appuyé sur l'autorité du Texte Hebreu, ou de quelque ancienne Version.

Au-reste, quoi que les Versions Arabes de l'Ecriture ne paroissent pas être beaucoup utiles, tant-à-cause de leur nouveauté, que du peu d'exactitude des Traducteurs Arabes; on ne laissera pas de tirer de grands secours de la Langue dans laquelle elles ont été écrites, parce que cette Langue est la plus étenduë de toutes les Langues du Levant, & qu'on peut y trouver les racines, pour parler dans les termes des Grammairiens, de quantité de mots Hebreux, qu'il seroit difficile de rencontrer ailleurs. Il est vrai qu'elle est un peu plus éloignée de l'Hebreu, que le Caldéen & le Syriaque: mais cet éloignement n'empêche pas, qu'on ne reconnoisse la Langue Hebraïque dans la Langue Arabe; & comme cette derniere Langue s'est toûjours conservée, on apprendra bien mieux la signification propre de plusieurs mots Hebreux, & même de certaines expressions, que dans les Livres des Rabbins, qui y ont pourtant quelquefois recours. De-plus, les Juifs, comme nous avons remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, ont emprunté des Arabes tout ce qu'ils ont de l'art de la Grammaire, y ayant seulement ajoûté quelques subtilités qui n'étoient pas fort necessaires.

Cophtes.

A l'égard des Chrêtiens d'Egypte, qu'on appelle ordinairement Cophtes, je croi qu'il seroit plus utile de rechercher avec soin leurs anciennes Traductions de la Bible écrites en langage Cophte, que les Versions Arabes dont nous venons de parler, & dont ces Peuples, soit qu'ils suivent la Secte des Jacobites, ou celle des Melchites, se servent présentement. Il y a bien de l'apparence, que les Versions Cophtes ont été faites sur la Version Grecque des Septante, qu'on lisoit autrefois dans toute l'Egypte, & que ces Peuples auront sans doute traduite en leur Langue. Le P. Kircher, qui a vû quelques Exemplaires de la Bible écrits en Langue Cophte, croit que les Cophtes ont commencé à traduire l'Ecriture en leur Langue vers le tems du Concile de Nicée. Mais quoi qu'il en soit de leur antiquité, il est au-moins certain, qu'elles sont beaucoup plus anciennes que les Traductions Arabes, qui n'ont esté introduites, comme nous avons remarqué ci-dessus, parmi les Peuples du Levant, qu'aprés les conquestes des Arabes, qui ont apporté leur Langue dans ces païs-là.

Le P. Kircher.

Le nom de Cophte ou Copte vient apparemment d'une ville du même nom, qui étoit autrefois la Métro-

Metropole de la Thebaïde, dont Strabon & Plutarque ont fait mention. La Langue Cophte qu'ils parloient autrefois, & dans laquelle ils ont traduit toute la Bible & plusieurs autres Livres, est apparemment l'ancien langage Egyptien mêlé de la Langue Grecque. Les Grecs s'étant rendus les maîtres de l'Egypte, apporterent un si grand changement à la Langue du païs, que ce qui nous reste encore aujourdhui de la Langue Cophte, est la plus-part rempli de mots Grecs; & elle n'a pas même d'autres lettres que celles des Grecs, qu'elle a un tant soit peu changées. Comme cette Langue n'étoit plus entenduë que d'un petit nombre de personnes, il fut necessaire de traduire en Arabe les Livres dont ils se servoient dans l'Office Divin; & c'est ce qui aura donné occasion à leurs Versions de la Bible, & même de leurs Liturgies en Arabe. De-plus, pour conserver quelque connoissance de cette ancienne Langue Cophte, ils en ont écrit des Dictionnaires & des Grammaires. En un mot, cette Langue est parmi eux la Langue des Doctes, de la même maniere que parmi les Syriens, il n'y a qu'un tres-petit nombre de Sçavans qui cultivent la Langue Syriaque.

Monophysites. Tout le monde sçait, que la Religion dominante parmi les Cophtes, est celle des *Monophysites* ou Jacobites, & qu'ils sont encore aujourdhui dans les sentimens de cette Secte, nonobstant plusieurs réünions qu'ils ont faites selon les apparences seulement, avec l'Eglise de Rome, à laquelle ils ont eu quelquefois recours, pour en tirer de l'argent par le moyen des Missionnaires qu'on a envoyés chez eux. En ces sortes d'occasions, ils ne font aucune difficulté de se soûmettre au Pape, & de feindre qu'ils embrassent sa creance: mais il n'est jamais arrivé pour cela, qu'ils ayent alteré leurs Livres, principalement leurs Versions de la Bible écrites en langage Cophte.

Aprés avoir parlé des Versions de l'Ecriture qui sont à l'usage des Cophtes, il n'est pas besoin de nous étendre fort au-long sur celles des Ethiopiens ou Abyssins, qui dépendent du Patriarche des Cophtes, lequel reside au Caire, & qui prend la qualité de Patriarche d'Alexandrie, ancien lieu de sa residence. Comme donc les Ethiopiens ont pris la plus-part de leurs Livres & de leurs Ceremonies de l'Eglise des Cophtes, à laquelle ils sont soûmis, il y a aussi de l'apparence, qu'ils auront pris d'eux leurs Traductions de l'Ecriture Sainte. *Ethiopiens.* La Langue dans laquelle elles sont écrites, s'appelle Ethiopienne, qui est apparemment l'ancien Ethiopien mêlé de mots Hebreux, Caldéens & Arabes; de-sorte que ces trois dernieres Langues font la meilleure partie de l'Ethiopien dans lequel les Livres Sacrés de cette Nation sont ecrits. Le nouvel Ethiopien, ou la Langue que les Ethiopiens parlent présentement, ne convient pas tout-à-fait avec le vieil Ethiopien qui est dans leurs Versions de la Bible, dans leurs Liturgies, & dans leurs autres Livres Ecclesiastiques. Ils nomment aussi leur Langue, Caldéenne, comme si elle étoit en-effet l'ancienne Langue Caldéenne de Babylone, dont elle differe nean-

neanmoins, bien qu'elle ſoit compoſée de pluſieurs mots (t) Caldéens. Ils ont de-plus un caractere particulier, & ils ne marquent pas des points-voyelles ſous leurs lettres à la façon des Hebreux, des Arabes, des Caldéens & des Syriens; mais chaque lettre fait une ſyllabe, étant en même tems compoſée d'une conſone & d'une voyelle.

Les Pſeaumes & le Cantique des Cantiques, qui ont été imprimés dans cette Langue, ſont conformes à la Verſion Grecque des Septante, & non pas au Texte Hebreu. Leur créance eſt la même que celle des Cophtes, & ils n'ont même qu'un Evêque qui les gouverne, que le Patriarche des mêmes Cophtes leur envoye. Il eſt vrai qu'ils ont eu autrefois recours à Rome pour en obtenir un Patriarche: mais l'Hiſtoire de ce qui arriva à Jean Bermudes, qui fut fait Patriarche de toute l'Ethiopie, & conſacré à Rome à la ſollicitation des Ethiopiens, qui feignirent ne vouloir plus avoir à l'avenir d'autres Evêques que ceux qui leur viendroient de Rome, nous apprend que toutes leurs réünions avec l'Egliſe de Rome ont été feintes, & qu'elles n'ont duré qu'autant qu'ils l'ont jugé neceſſaire pour rétablir leurs affaires.

Jean Bermudes.

Perſans.

S'il eſt vrai que les Chrêtiens de la Perſe ont eu autrefois toute l'Ecriture traduite en leur Langue, comme quelques Peres ſemblent l'affirmer, il ne reſte rien aujourdhui de cette ancienne Verſion, qui avoit ſans doute été faite ſur celle des Septante. La Langue Perſanne a même reçû beaûcoup de changement depuis ce tems-là, principalement à-cauſe du mélange de la Langue Arabe, dont elle eſt préſentement en partie compoſée, ayant même perdu ſes anciens caracteres, & n'en ayant point d'autres que ceux des Arabes, qu'elle a accommodés à ſa prononciation. Il eſt cependant conſtant, que les Perſans ont eu autrefois des caracteres propres, dont on voit encore quelques-uns dans d'anciennes medailles. A l'égard des Verſions que nous avons maintenant dans cette Langue ſur quelque partie de la Bible, elles ne peuvent pas être beaucoup utiles, puis qu'elles ſont tout-à-fait nouvelles.

Armeniens.

Les Armeniens ont des Verſions aſſez anciennes de toute l'Ecriture, écrites en langage Armenien, qui furent faites par quelques-uns de leurs Docteurs qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres par Moïſe ſurnommé le Grammairien, & par David ſurnommé le Philoſophe; leſquels Docteurs vivoient vers le tems de Saint Jean Chryſoſtome, que pluſieurs Auteurs ont crû être l'Auteur des caracteres Armeniens; mais les Armeniens les attribuent à un St. Ermite nommé Meſrop, qui les inventa dans la ville de Balu proche l'Euphrate, & qui vivoit vers le tems

Moïſe & David Docteurs Armeniens.

Meſrop.

Oo

(t) *On pourroit auſſi appeller cette Langue Ethiopique, Langue Arabe, pour la même raiſon, non ſeulement parce qu'elle a pluſieurs mots Arabes, mais auſſi parce qu'elle a pluſieurs formaiſons Arabes, & que les Ethiopiens ſemblent eſtre originaires de certains Arabes qui s'étendoient de ce côté-là.*

S. Jean Chryſ. tems du même St. Jean Chryſoſtome, dont les Armeniens ont les Ouvrages traduits en leur Langue Armenienne. Comme il étoit difficile de recouvrer des Bibles entieres écrites en Armenien, à-cauſe de la grande dépenſe qu'il falloit faire pour cela, Jacques Caractri Patriarche des Armeniens, donna la commiſſion en l'année 1662. à Uſcan Evêque de Yuſchuavanch, de faire imprimer en Europe des Bibles Armeniennes. C'eſt pourquoi cet Evêque Armenien étant venu à Rome ſelon l'ordre de ſon Patriarche, & y ayant demeuré environ 15. mois, paſſa de là à Amſterdam l'an 1664. où il fit imprimer à ſes dépens une Bible Armenienne in 4. avec le Nouveau Teſtament in 8. & pluſieurs autres Livres Armeniens pour l'uſage de ſa Nation. Ce même Evêque eſt venu en-ſuite en France, & a fait imprimer à Marſeille pluſieurs autres Livres Armeniens avec le Privilege du Roi; de-ſorte que par ce moyen, les Exemplaires de la Bible qui ſe trouvoient rarement auparavant parmi les Armeniens, ſont aujourdhui aſſez communs.

Jacques Caractri.

Uſcan.

Il ſeroit aiſé par ce même moyen, de reformer les Livres, & en même tems la créance des Peuples du Levant: mais d'autre-part il eſt difficile d'y introduire l'uſage de l'Impreſſion; & je croi qu'il n'y a que les Armeniens & les Grecs qui s'en ſervent préſentement. Les Armeniens qui ont pris ce ſoin-là, ont eu égard à l'utilité qu'ils pourroient tirer de leurs Livres imprimés, qu'ils ont enſuite répandus par le moyen de leur Commerce parmi toute leur Nation, qui n'a preſque point aujourdhui d'autres demeures arrêtées, que celles où leur Commerce les appelle, principalement depuis que Sça Abas Roi de Perſe a conqueſté l'Armenie. Ce Prince a ruiné une bonne partie de leurs Egliſes; & celles qui ſubſiſtent encore aujourdhui dans ces païs-là, ſont dans un état aſſez miſerable: & c'eſt en partie ce qui les a obligés d'avoir recours au Pape, & de ſe réünir avec l'Egliſe Romaine.

Sça Abas.

Cette réünion neanmoins des Armeniens avec Rome, n'eſt qu'à l'égard de quelques-uns, qui ont pû alterer leurs Livres, pour ſe conformer davantage à la créance de l'Egliſe Romaine; mais ce changement ou alteration n'a point paſſé juſqu'à leurs Bibles. L'Evêque Uſcan les a fait imprimer (v) fidélement ſur de bons Exemplaires manuſcrits; ſi ce n'eſt qu'il a imité la methode des Tables que nous avons dans les Bibles Latines: au-moins étoit-il dans ce deſſein, & même de faire imprimer une Table des matieres contenuës dans la Bible, qui pût en quelque façon ſuppléer au defaut des Con-

Uſcan.

(v) *Cet Archevêque eſt mort à Marſeille, où l'on a continué l'impreſſion des Livres Armeniens; mais non pas avec la même liberté qu'on avoit fait à Amſterdam. Marſeille n'eſtant pas éloignée de Rome, on y a envoyé de ce lieu-là un Preſtre Armenien Latiniſé, qui reforme, à ce qu'on dit, d'une eſtrange maniere, les Livres des Armeniens, conjointement avec Meſſieurs les Grands Vicaires de Marſeille.*

Concordances, dont l'ufage n'eft que dans l'Eglife Latine, d'où il a été communiqué en-fuite aux Juifs. Au-refte, j'ai appris de ce mefme Evêque Ufcan, que la Traduction de la Bible en Armenien avoit été faite fur le Grec des Septante par Moïfe & David, dont nous avons parlé ci-deffus.

Il y a encore aujourdhui quelque refte de ces anciennes Eglifes d'Armenie, & celui qui prend la qualité de Grand Patriarche des Armeniens, refide à Egmiazin; bien qu'il y ait parmi eux quelque Schifmatiques, & entre autres l'Archevêque d'Actamar, lieu fitué dans l'Ifle du grand Lac de Vafpuracan, lequel refufe de fe foûmettre au Patriarche d'Egmiazin; & il prend depuis plus de 500. ans la qualité de Patriarche. Il a même huit ou neuf Evêchés de fa dependance; mais les Turcs ruïnent tous les jours ces Eglifes. Le Patriarche d'Egmiazin a environ 17. ou 18. Evêchés fous fa Jurifdiction, & plufieurs Monafteres qui lui font entierement foûmis.

Je ne dirai rien ici de la créance des Armeniens, ni de leur Difcipline, parce que tout le monde fçait qu'ils font attachés depuis long-tems à la Secte des Monophyfites ou Jacobites, dont ils défendent les fentimens avec opiniâtreté, bien que la plus-part d'eux ne les entendent point, & que leur prétenduë herefie ne foit qu'imaginaire. Ils ont toûjours eu de grandes difputes pour la Religion avec les Grecs, qui les méprifent encore aujourdhui: & en-effet, ils font plus inftruits des affaires qui regardent le commerce, que des matieres de Theologie. La grande dépenfe que l'Evêque Ufcan a faite, tant en Hollande qu'à Marfeille, pour l'impreffion de leur Bible & de plufieurs autres Livres, n'a pas tant été un effet de fa charité, que de l'efperance qu'il a eüe de bien vendre ces Livres à ceux de fa Nation: & c'eft ce qui me fait croire, qu'il ne les a point alterés; au-lieu que s'ils avoient été imprimés à Rome, & qu'ils euffent été revûs par les Inquifiteurs, il y auroit fujet de craindre qu'on n'y eût reformé quelque chofe.

Ufcan.

Dans les reünions qu'ils ont faites avec l'Eglife Romaine, ils ont produit un certain Acte de Reünion avec Rome dés le tems de l'Empereur Conftantin & de Tiridat Roi d'Armenie, fous le Pape Sylveftre, & Gregoire Patriarche d'Armenie: mais cet Acte & quelques autres qui ont été rapportés par Galanus, paroiffent fabuleux, & il femble qu'ils n'ayent été inventés, que pour favorifer davantage ces reünions, principalement celle qui fut faite fous le Pape Innocent III. Les Armeniens cependant y ajoûtent foi, pour autorifer l'antiquité de leur Patriarchat contre les prétentions des Grecs. Ces reünions fubfiftent encore aujourdhui parmi une bonne partie des Armeniens qui font demeurés foûmis au Saint Siege; & il y a préfentement plufieurs Armeniens Latinifés, qui foûtiennent fortement les interefts de l'Eglife Romaine contre les autres Armeniens, qu'ils nomment Schifmatiques. Il arrive même quelquefois de grandes divifions parmi eux fur ce fujet, parce que leurs

Sylveftre. Gregoire.

Galan. in Concil. Ecclef. Arm. cum Rom.

Evêques accommodent souvent leur créance à leur interest particulier. Mais quoi que cela ait apporté du changement dans quelques-uns de leurs Missels & dans leurs autres Livres de Rite, nous ne voyons point qu'ils ayent reformé rien dans leurs Bibles, parce qu'elles n'ont point été revetües par les Inquisiteurs, bien que l'Evêque Uscan, qui a eu soin de cette impression, & qui étoit un des Visiteurs du Grand Patriarche d'Armenie, lequel reside à Egmiazin, témoignât être soûmis au Pape.

Moscovites. Iberiens. Colchide. Enfin les Moscovites, les Iberiens ou Georgiens, les Peuples de la Colchide ou Mengrelie, n'ayant point d'autre créance que celle des Grecs d'aujourdhui, ils ont traduit la Bible Grecque en leur Langue; & les Moscovites ont même fait imprimer une Bible en langage & caractéres *Moscovites.* Mais c'est assez parlé des Versions de la Bible, qui sont à l'usage des Peuples, dont la créance & les coûtumes different de celles de l'Eglise Romaine. Venons maintenant aux Synagogues des Juifs, qui ont aussi differentes Traductions de l'Ecriture en differentes Langues.

CHAPITRE XVII.

Des Traductions ou Paraphrases de l'Ecriture faites par les Juifs. Si les Juifs qu'on nomme Hellenistes, n'ont lû dans leurs Synagogues que la Version Grecque des Septante. Quels étoient ces Juifs Hellenistes, & de quelle maniere ils ont fait pour leur usage la Traduction qu'on a depuis attribuée aux Septante. De la Traduction Samaritaine, & de la Version Latine de cette Traduction.

LA Langue Hebraïque n'ayant plus été en usage parmi les Juifs aprés leur retour de Babylone; leurs Docteurs commencerent à expliquer la Loi au peuple dans la Langue qu'il parloit, & ils eurent toûjours des Ecoles où l'on enseignoit cette Loi. C'est ce qui donna peu-à-peu occasion à faire toutes ces Traductions ou Paraphrases Juives que nous voyons maintenant. Or cette coûtume de faire des Leçons de l'Ecriture Sainte, ayant été reçûë des trois differentes Sectes qui sont présentement parmi les Juifs, chacune a eu aussi ses Traductions particulieres. Les Samaritains ont une Version du Pentateuque écrite en langage Samaritain, qui approche fort de l'ancien Caldéen ou Babylonien; si ce n'est que l'Orthographe n'en est pas toûjours pure, & qu'on y a retenu quelque chose de l'Hebreu. Ils ont aussi des Traductions du même Pentateuque pour les lieux où ils parlent la Langue Arabe. *Samaritains.*

(x) Arabe. Les Caraïtes de Constantinople se servent d'une Traduction du Pentateuque écrite en Grec vulgaire, dont les autres Juifs qui sçavent le Grec vulgaire, se servent aussi; & ce sont même ces derniers Juifs qui ont eu soin de la faire imprimer. De-plus, les mêmes Caraïtes ont aussi des Traductions Arabes, qu'ils lisent dans les païs où ils parlent la Langue Arabe: & il en est de-même des autres Juifs, qui ont la plus-part les Livres de Moïse traduits en leurs Langues vulgaires. Ces Traductions ne sont pas d'ordinaire écrites dans un langage pur, d'autant que les Juifs ont presque toûjours affecté de rendre les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. C'est pourquoi on peut appeller ce langage, comme nous avons déja remarqué ailleurs, un langage de Synagogue. On observera neanmoins, que les Juifs ne lisent dans leurs Synagogues que le Texte Hebreu de la Loi, & non pas les Versions, en quelque Langue que ce soit; de-sorte que la lecture de ces Traductions est reservée à leurs Ecoles, où on leur enseigne l'Ecriture & les Traditions de leurs Peres. Ainsi, lors qu'on dit que les Juifs Arabes lisent la Loi de Moïse en Arabe, les Persans en Persan, & ceux de Caffa en Langue Turque, cela se doit entendre seulement des Explications ou Paraphrases que les Docteurs font dans les Synagogues qui leur servent d'Ecoles, & non pas de la veritable lecture de la Loi; parce que cette derniere lecture ne se peut faire qu'en Hebreu.

Caraïtes.

Juifs Arabes, Persans & Turcs.

Il y a même lieu de douter, qu'on n'ait autrefois lû dans les Synagogues des Juifs Hellenistes, que la seule Version des Septante, comme on le croit communément. Il y a au-contraire bien plus d'apparence, que parmi les Juifs Hellenistes, qui n'entendoient point la Langue Hebraïque, on ne lisoit cette Traduction Grecque, que comme une explication ou Paraphrase; de la même maniere que dans les Synagogues des Juifs de Babylone, de Jerusalem, & des autres endroits où la Langue Caldaïque étoit en usage, il y avoit un Interprete qui paraphrasoit le Texte Hebreu ou Caldéen. De-plus, on aura peut-être confondu ensemble les mots d'Ecole & de Synagogue; parce qu'en-effet les Juifs les prennent d'ordinaire l'un pour l'autre, & que la Synagogue leur sert d'Ecole dans les lieux où il n'y a point d'Ecole separée & jointe à la Synagogue. Ils nomment ces Ecoles, *Bet midras*, *Maison d'explication*, d'autant qu'ils y expliquent ce qui regarde leur Loi & leurs Traditions. Il est

Juifs Hellenistes.

(x) *Les Samaritains ont lû pendant quelque tems la Version Arabe de Saadias Gaon, n'ayant personne parmi eux qui en eust fait une en cette Langue: mais un de leurs Docteurs ayant trouvé la Version de Saadias trop éloignée du Texte, en composa une long-tems aprés lui, laquelle est beaucoup meilleure, & qui meritoit mieux d'estre imprimée que tout ce qu'on a imprimé dans les Polyglottes d'Angleterre. Il y en a deux Exemplaires dans la Bibliotheque du Roi Tres-Chrestien.*

est donc fort vrai-semblable, qu'on a lû la Loi en Hebreu dans les Synagogues des Juifs, qu'on appelle Hellenistes, aussi-bien que dans les autres Synagogues; & qu'il y a eu seulement cette difference, que les premiers ont joint au Texte Hebreu la Version Grecque en forme de Paraphrase. Ce qui paroit evidemment des Constitutions de Justinien, où il est parlé de la Version des Septante, comme d'une Version que les Juifs Hellenistes lisoient conjointement avec le Texte Hebreu de la Loi: outre que dans les mêmes Constitutions, la Traduction Grecque n'a rien en cela de singulier, puis qu'on y permet aux Juifs de lire la Bible dans toute autre Langue qui leur sera la plus commode; & par consequent il s'agissoit seulement de l'interpretation de la Loi qu'on devoit joindre à la lecture de l'Original. Je passe sous silence les décisions du Thalmud, qui ordonnent qu'on ne lira point la Loi publiquement dans les Synagogues en d'autre Langue qu'en Hebreu; parce qu'on pourroit dire, que ces decisions ne regardoient que les Juifs qui n'étoient point Hellenistes. Au-reste, par les Juifs Hellenistes on entend tous les Juifs qui parloient Grec, en quelque lieu qu'ils fussent, même dans le territoire de Jerusalem & de Babylone. Car quoi que la Langue Vulgaire qu'on parloit alors dans les Synagogues de ces païs-là, fût la Langue Caldaïque, il ne laissoit pas d'y avoir d'autres Juifs qui parloient Grec, & qui étoient comme des Colonies de Grecs. C'est en ce sens qu'on trouvoit dans Jerusalem même, des Synagogues de Juifs Hellenistes qui étoient dispersés en plusieurs endroits, de la même maniere que nous voyons aujourdhui dans le Levant, & depuis quelque tems dans la Hollande, des Juifs Espagnols, qui retiennent encore dans ces païs-là le langage Espagnol, & une Traduction de la Loi de Moïse en Espagnol.

Justin. Novel. Constit. 146.

Thalmud

Hellenistes.

Ce qui merite le plus d'être remarqué touchant ces Juifs Hellenistes, qui lisoient la Bible en Grec comme une Interpretation ou Paraphrase du Texte Hebreu; c'est que comme ils ne s'appliquoient qu'à donner une Paraphrase des Livres Sacrés, & non pas une Traduction selon la rigueur de la lettre, ils prirent la liberté de changer & d'ajoûter plusieurs choses pour former un sens plus net: & c'est à cela principalement, qu'on doit attribuer en partie cette grande diversité qui se trouve entre les Exemplaires Grecs & l'Exemplaire Hebreu; de-sorte que Philon & les autres anciens Auteurs, qui ont prétendu que la Version des Septante répondoit parfaitement à l'Original Hebreu, n'ont jamais comparé ensemble les deux Exemplaires. Tous ces préjugés ne viennent que de l'Histoire supposée d'Aristée, & de ce qu'on n'a point fait assez de reflexion sur l'origine des Versions ou Paraphrases de l'Ecriture parmi les Juifs. Mais comme nous en avons parlé ci-dessus fort au-long, & que nous avons examiné la Version des Septante selon les regles de la Critique, venons maintenant aux autres Versions de la Bible qui ont été faites par les mêmes Juifs.

Philon.

L'on

L'on a imprimé dans la Polyglotte de Paris & dans celle d'Angleterre, la Version que nous appellons Samaritaine: mais on doit prendre garde à ne pas confondre avec cette Version, comme quelques Auteurs ont fait, le Texte Hebreu Samaritain, qui est aussi imprimé dans les mêmes Bibles en caracteres Samaritains. Il y a de l'apparence, que la Version Samaritaine dont nous parlons, a été composée par les Samaritains dans la Langue dont leurs Docteurs se servoient alors pour instruire le peuple, en interpretant la Loi dans les Synagogues selon la coûtume. Cette Version est fort à la lettre, & il est rare qu'elle s'éloigne de l'Original Hebreu, si ce n'est en quelques endroits, où elle le modifie; parce qu'il est difficile qu'un Interprete ne limite quelquefois le sens de son Texte: & c'est principalement sur quoi il faut faire reflexion, en lisant cette Traduction Samaritaine. De-plus on reconnoit assez, qu'elle a été faite sur le Texte Hebreu Samaritain, avec lequel elle s'accorde ordinairement, quand il differe du Texte Hebreu Juif. Quoi qu'elle soit fort à la lettre, il ne laisse pas d'y avoir des endroits où elle s'en éloigne, & où le Traducteur fait paroître des sentimens particuliers.

Pour mieux juger de la Version Samaritaine, il est à-propos que nous en produisions quelques exemples. *Genes. 1: 2.* Au Chap. 1. de la Genese, Vers. 2. où nous lisons dans la Vulgate, ***Spiritus Dei ferebatur super aquas***; l'Interprete Samaritain a limité le verbe Hebreu à un sens, qui marque necessairement qu'il est parlé du vent en ce lieu-là, ayant traduit *flabat*, aussi-bien qu'Onkelos dans sa Paraphrase Caldaïque; lequel sens est aussi autorisé par quelques Peres.

Il y a dans le Chapitre 2. du même Livre plusieurs noms propres, *Genes. 2.* principalement de fleuves, que l'Interprete Samaritain a pris la liberté de changer en d'autres qu'il a crû convenir à son tems; ce qui est sujet à l'illusion.

Dans le même Chap. 2. de la Genese, Vers. 10. où nous lisons dans *Genes. 2: 10.* la Vulgate, conformément au Texte Hebreu, ***In quatuor capita***; l'Interprete Samaritain a traduit, ***Nesolim***, & le Traducteur Latin, ***Insulas***: mais c'est une erreur de Copiste, & il faut lire ***Nezolim***, qui signifie ***fluenta***, ou ***coulants d'eau***.

Au Chap. 3. Vers. 5. où il y a *Genes. 3: 5.* dans la Vulgate, conformément à l'Original Hebreu, ***Sicut Dii***; l'Interprete Samaritain a traduit, ***Comme des Anges***: & cette interpretation du mot ***Elohim***, lui est assez ordinaire. C'est pourquoi au Chapitre 5. *Genes. 5: 1.* Vers. 1. où il y a dans la Vulgate & dans la plus-part des autres Versions, ***A l'image de Dieu***; il a traduit ***A l'image des Anges***. Au même Chapitre 5. *Ibid. vers. 24.* Vers. 24. où il est dit que Dieu enleva Enoch, il a traduit ***un Ange***, au-lieu de ***Dieu***.

Ce même Interprete Samaritain s'éloigne encore davantage du sens literal en quelques autres endroits: ce qu'il fait, ou parce qu'il a lû autrement dans le Texte Hebreu, ou parce qu'il n'a pas assez compris le sens, & quelquefois même parce qu'il

qu'il étoit rempli de certains préjugés dont il n'a pû se defaire. La plus-part des Traductions Juïves sont sujettes à ce defaut ; & de-plus il arrive aussi, que les Traducteurs n'ont pas suivi assez exactement le sens Grammatical, & qu'ils ont usé d'une trop grande liberté.

A l'égard de la Traduction Latine de cette Version Samaritaine, principalement dans les endroits où elle differe du Texte Hebreu Samaritain, elle ne m'a pas paru tout-à-fait exacte ; de-sorte qu'il seroit necessaire de la retoucher, ou d'en faire une nouvelle. Il est vrai que les *Castel.* Observations de Castel sur cette Version, qui sont inserées au sixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre, peuvent contribuer quelque chose à cette reformation : mais elles ne sont pas encore suffisantes pour ce dessein ; outre que le Samaritain de la Version est corrompu en plusieurs endroits, qu'il faut necessairement rétablir, avant que de corriger la Traduction Latine de cette Version. C'est pourquoi il seroit à-propos d'en avoir divers Exemplaires, & de les conferer tous ensemble, pour corriger les defauts qui se trouvent dans l'Exemplaire imprimé. (y)

CHAPITRE XVIII.

Des Paraphrases Caldaïques. On ne peut rien assûrer de certain des Auteurs de ces Paraphrases, ni du tems auquel elles ont été faites. La maniere dont elles ont été composées. De la Langue Caldaïque, & des differens stiles de ces Paraphrases. Des réformations qu'on a faites dans la ponctuation Caldaïque, & si on les doit recevoir. S'il a été à-propos d'imprimer ces Paraphrases, qui semblent favoriser en plusieurs endroits les superstitions des Juifs.

NOus avons déja remarqué ci-dessus, que la Langue Caldaïque étant devenuë parmi les Juifs la Langue d'usage, les Docteurs enseignerent au peuple la Loi de Moïse dans cette Langue, & que cela donna enfin occasion à publier les Glosses des Docteurs, lesquelles ont été nommées Paraphrases ou Interpretations. Elles ne sont pourtant pas si anciennes, parce qu'il s'est passé un long-tems, sans qu'on réduisist en un corps de Paraphrase les Explications de ces anciens Docteurs : mais on joignit d'abord l'interpretation aux mots les plus difficiles ; & lors que le Lecteur lisoit un Verset dans la Synagogue, le Docteur, ou plûtôt l'Interprete, y ajoûtoit

(y) *On doit ajoûter à cela, qu'on n'a pas assez de connoissance de cette Langue Samaritaine, pour faire une Traduction exacte de cette Version ; & il est même tres-difficile de rétablir cette Langue, dont les Samaritains même d'aujourdhui n'ont aucune connoissance : on ne le peut faire que par le secours de quelque peu de Livres, principalement de leurs prieres, qu'ils ont escrits en cette Langue avec la Version en Arabe.*

toit en même tems l'explication en Caldéen. C'est pour cette raison, que nous voyons encore aujourdhui plusieurs Exemplaires manuscrits de la Loi disposés de cette façon avec la Paraphrase Caldaïque, dans lesquels aprés chaque Verset du Texte Hebreu, suit immediatement un Verset de la Paraphrase. Ce qui tire apparemment son origine de l'ancienne coûtume qu'on avoit euë, de lire dans les Synagogues l'explication du Texte Hebreu conjointement avec le même Texte.

Onkelos. On attribuë ordinairement à Onkelos la Paraphrase qui est sur le Pentateuque, & à Jonathan celle qui *Jonathan.* est sur les Livres que les Juifs nomment Prophetes. Mais si l'on examine avec application la maniere dont ces Paraphrases ont été recueillies, il sera difficile d'en pouvoir marquer les Auteurs, ni le tems auquel ce Recueil a été fait. Plusieurs ont crû qu'elles étoient pour le moins aussi anciennes que Nôtre Seigneur. D'autres au-contraire ont prétendu qu'elles étoient assez nouvelles, & même posterieures à Saint Jerôme, parce qu'il n'en a point fait mention dans ses Ouvrages. Il se pourroit faire cependant, qu'elles fussent du tems de Saint Jerôme, & qu'il n'en auroit point parlé, d'autant qu'elles étoient destinées à l'usage particulier des Juifs; & peut-être n'étoient-elles pas encore dans un corps de Traduction, comme nous les voyons aujourdhui.

Quelques sçavans hommes ont aussi attribué à Jonathan une Tra- *Jonathan.* duction sur le Pentateuque: mais le stile de cette derniere Paraphrase est si different du stile de l'autre Paraphrase sur les Prophetes, attribuée au même Jonathan, qu'il faut être tout-à-fait ignorant dans la Langue Caldaïque, pour ne pas voir que ces deux Paraphrases n'ont pû être composées par un même Interprete. Cependant le P. Morin s'étend fort au-long sur ce sujet, & prétend mon- *P. Morin. in Exercit. Bibl.* trer par plusieurs exemples, que la Paraphrase sur le Pentateuque ne peut pas être si ancienne que ce Jonathan; comme si les plus sçavans Critiques n'en demeuroient pas d'accord, & qu'ils n'eussent pas distingué ces deux Paraphrases attribuées à Jonathan. Ils conviennent presque tous, que celle qui est sur les Prophetes est veritablement de Jonathan; au-lieu que l'autre qui est sur le Pentateuque, n'a été connuë que depuis fort peu de tems, & que quelques-uns ne l'ont attribuée à Jonathan, qu'à-cause qu'ils en ignoroient l'Auteur, sans l'avoir auparavant examinée en elle-même.

Les preuves qu'on tire ordinairement de quelques mots nouveaux & barbares, & même de certaines fables inserées dans quelques-unes de ces Paraphrases, ne me paroissent pas tout-à-fait concluantes; parce qu'on peut dire, que ces mots nouveaux ont été ajoûtés dans la suite du tems, comme il arrive d'ordinaire à la plus-part des Paraphrases: & l'on dira aussi la même chose des fables qui ne paroissent pas être fort anciennes; parce qu'il se peut faire que quelques Juifs les ayent ajoûtées aux Glosses de leurs Peres. On peut neanmoins prouver l'antiquité des deux premieres Paraphrases, par la pureté du stile dans lequel

elles sont écrites, qui est beaucoup plus pur que celui de la Ghemara ou Thalmud. Il y a donc de l'apparence, qu'elles ont été écrites dans un tems où la Langue Caldaïque n'avoit pas tant degeneré, que lors que l'on compila la Ghemara: & il est de-plus fort vrai-semblable, qu'on a recueilli ces Paraphrases sur d'anciennes Glosses, ausquelles on a en-suite ajoûté quelque chose, comme il arrive presque toûjours dans ces sortes de Livres.

Thalmud.

La Paraphrase sur le Pentateuque, qui est attribuée à Onkelos, est assez exacte, & même presque mot pour mot sur l'Hebreu; de-sorte qu'on pourroit en quelque façon lui donner le nom de Version. L'autre Paraphrase qui est sur les Livres que les Juifs nomment Prophetes, & qui est attribuée à Jonathan, est plus étenduë en quelques endroits: le stile en est cependant aussi fort pur, & bien éloigné du stile des Docteurs qui ont composé la Ghemara; mais elle n'est pas entierement exempte de fables ni de Glosses ridicules.

Onkelos. *Jonathan.* *Ghemara.*

Il n'est pas besoin que nous nous arrêtions à rechercher le tems auquel les Juifs font vivre Onkelos & Jonathan: car outre qu'on peut douter avec raison, s'ils sont les veritables Auteurs de ces Paraphrases, les Histoires Juïves ne rapportent que des fables sur ce sujet; & je m'étonne qu'il y ait des personnes assez simples, pour ajoûter foi aux rêveries qui se trouvent sur cela dans les Livres des Juifs.

Ils lisent tous les Samedis une Paraça ou Chapitre de la Paraphrase d'Onkelos avec une Paraça du Texte Hebreu de la Loi; & il y a bien de l'apparence, que cette coûtume leur est venuë, de ce que quand ils lisoient autrefois le Texte de la Loi, ils y joignoient en même tems l'explication ou Paraphrase en leur Langue maternelle. Ils auront pris apparemment cet usage, des Juifs qui ont habité les terres de Babylone & de Jerusalem, où ils parloient en ces tems-là la Langue Caldéenne. Au-reste, il n'y a rien qui ait tant contribué à conserver la Langue Hebraïque, que ces sortes de Paraphrases ou Glosses des anciens Docteurs; & c'est principalement pour cette raison, que les plus sçavans Rabbins y ont recours tres-souvent dans leurs Commentaires sur l'Ecriture.

Rabbins.

Elias Levita, qui a lui seul plus travaillé à faire connoître les Paraphrases Caldaïques, que tout le reste des Juifs, en a parlé fort au-long dans la Préface de son Dictionnaire Caldaïque. Outre les Paraphrases que nous avons sous les noms d'Onkelos & de Jonathan, il en rapporte une autre qu'il appelle *Jerosolimitaine*, pour la distinguer des deux premieres; & il observe que cette derniere Paraphrase est écrite dans un stile barbare & mêlé de quantité de mots empruntés des autres Langues, par exemple de Grec, de Latin & de Persan. Le Thalmud de Jerusalem est aussi écrit en ce langage barbare de Jerusalem; & c'est pour cette raison, qu'on a nommé *Targum* ou Paraphrase de Jerusalem, une certaine Paraphrase sur le Pentateuque, differente de celle d'Onkelos, qu'on pourroit appeller Babylonienne, à-cause de la pureté de son stile, qui approche du Caldéen du Livre de Daniel.

Elias Levita. *Paraphrase de Jerusalem.* *Thalmud de Jerusalem.* *Targum.*

Cette

Cette Paraphrase de Jerusalem paroit être plus nouvelle que le Thalmud de Jerusalem: aussi le stile en est-il encore plus rude & plus barbare; outre qu'elle contient un bien plus grand nombre de fables, que la Paraphrase de Jonathan.

Les Juifs, qui veulent toûjours paroître ne rien ignorer de ce qui regarde leur Nation, ne sçavent point cependant qui est l'Auteur des Paraphrases sur les Livres qu'on nomme Hagiographes. Il y a même de l'apparence, que ce n'est pas un même Ecrivain qui les a recueillies. *Elias Levita.* Elias Levita prétend qu'elles ont été composées par differentes personnes. Il distingue le Targum sur le Livre de Job, sur les Proverbes & sur les Pseaumes, de celui qui est sur les cinq Volumes: à quoi l'on peut ajoûter, qu'il y a eu plusieurs Targums sur les Hagiographes, si l'on s'en rapporte aux Rabbins qui les citent. (z)

Toutes ces Paraphrases, à la reserve de celles d'Onkelos & de Jonathan, ne paroissent pas être d'une grande utilité; & peut-être n'étoit-il pas fort necessaire de les rechercher avec tant de soin. *R. Menah. de Recan.* R. Menahem de Recanati fait mention dans ses Commentaires sur la Loi, d'une Paraphrase de Jonathan sur le Pentateuque, de laquelle quelques autres Auteurs ont aussi parlé: mais nous n'en avons aucune qui puisse lui être veritablement attribuée. Il aura sans doute lû une autre Paraphrase Caldaïque, qu'il a crû sans aucun fondement être de Jonathan. On ne nie pourtant pas, que les Juifs n'ayent eu differentes Paraphrases sur les Livres de Moïse; & il est même assez vraisemblable, que les mêmes Juifs ayant préferé à toutes les autres Paraphrases Caldaïques celle d'Onkelos, les dernieres seront demeurées dans l'obscurité.

Au-reste, les Exemplaires de ces Paraphrases soit manuscrits, ou imprimés, sont fort differens entre eux, principalement dans ce qui regarde les voyelles & la ponctuation. On a fait, à-la-verité, un Recueil de ces varietés, qui est inseré au sixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre: mais il seroit aisé d'en recueillir un bien plus grand nombre sur plusieurs autres Exemplaires qu'on n'a point consultés. L'origine de ces diverses Leçons vient de ce qu'au commencement le Texte Caldaïque des Paraphrases n'étant point ponctué, les Juifs qui y ont ajoûté ensuite les points pour en faciliter la lecture, les ont mis differemment, selon la connoissance qu'ils avoient de la Langue Caldaïque. Il est même arrivé, que quelques Chrêtiens sçavans dans la Langue Caldaïque, ont pris la liberté de reformer en plusieurs en-

(z) On a imprimé en Allemagne depuis l'Edition de la Critique du P. Simon, une Paraphrase Caldaïque sur le premier Livre des Chroniques, & l'on temoigne aussi avoir la mesme Paraphrase sur le second Livre: mais cette Paraphrase est peu de chose, & est fort seche pour les sens, estant remplie d'allusions aux mots. Il est vrai qu'elle n'est pas remplie de fables, comme sont les dernieres Paraphrases Caldaïques: mais elle n'en est pas pour cela meilleure, ni plus ancienne.

endroits la vieille ponctuation du Caldéen de ces Paraphrases, & ils ont pris pour regle de leur reformation, la ponctuation du Caldéen qui se trouve dans les Livres de Daniel & d'Esdras. On voit quelque chose de cette nouvelle ponctuation dans la Bible d'Alcala, & encore plus dans la grande Bible d'Anvers. Et enfin Buxtorse le pere, qui a fait imprimer à Basle une Bible Hebraïque avec des Paraphrases Caldaïques & avec les Commentaires de quelques Rabbins sur le Texte de l'Ecriture, a reformé de nouveau la ponctuation de toutes ces Paraphrases. Mais on peut dire, que cette derniere correction de Buxtorse n'est pas encore dans sa perfection, selon l'idée qu'il s'est proposée. S'il avoit recherché avec soin les Exemplaires manuscrits des Paraphrases Caldaïques, il en auroit trouvé plusieurs où la ponctuation est beaucoup plus exacte, & où l'on a ôté un bien plus grand nombre de ces lettres inutiles qui tenoient lieu de voyelles, avant qu'on eût ajoûté les points au Texte Caldaïque.

Buxtorse.

On remarquera cependant, que cette diversité de ponctuation a causé des interpretations tres-differentes. Et c'est à quoi l'on n'a pas assez pris garde, lors qu'on a imprimé ces Paraphrases, dont le sens est quelquefois limité differemment selon la diversité des points, lesquels ôtent la liberté de traduire autrement que la ponctuation a été marquée. On ne s'arrêtera donc pas toûjours aux ponctuations qui sont dans les Paraphrases Caldaïques imprimées, ni aux Traductions Latines, où il y a assez souvent de l'erreur: & de-plus, tout ce que nous avons qui appartient à la Grammaire Caldaïque, est defectueux, & ne peut pas servir de regle infaillible; parce que les Juifs, qui ont negligé pendant un tres-long tems cette étude, n'ont pû rétablir parfaitement la Langue Caldaïque; outre que la methode dont Buxtorse & les autres Reformateurs se sont servis pour corriger la vieille ponctuation du Caldéen, est sujette à l'illusion.

Bien que le Paraphraste Onkelos s'attache d'ordinaire avec assez d'exactitude à suivre le Texte Hebreu, Elias Levita a neanmoins remarqué en general, que les Auteurs des Paraphrases s'émancipent quelquefois, en mettant des préterits pour des futurs, & des futurs pour des préterits; qu'ils traduisent des participes par des préterits, & qu'ils font plusieurs autres changemens de cette nature. Ils oublient de-plus, selon le même Auteur, des mots entiers, & donnent même des sens contraires au Texte Hebreu; de-sorte qu'il ne faut pas toûjours juger du Texte par rapport à ces Paraphrases. Il y a neanmoins plusieurs endroits, d'où il paroit manifestement qu'ils ont lû autrement qu'on ne lit dans les Exemplaires Hebreux d'aujourdhui. Sur quoi l'on peut consulter la Critique de Loüis Cappelle, qui en a produit quelques exemples: ce qui prouve evidemment, que la Massore n'étoit pas si uniforme dans ce tems-là, qu'elle l'est présentement. Il y a, par exemple, bien de la difference entre *am*, qui signifie *Peuple*, & entre *im*, qui signifie *avec*; entre *nastem*, qui signifie *vous avez fuï*, & entre *nistam*, qui signifie *a été bouché*. Cependant ces sortes de

Onkelos.

varietés qui se trouvent entre l'Hebreu d'aujourdhui & ces Paraphrases, ne dépendent que de la diversité des points. On pourroit neanmoins attribuer cela à la liberté que l'Interprete auroit prise en traduisant selon son sens, plûtôt que selon la lettre du Texte Hebreu : mais il y a beaucoup plus d'apparence, que cette diversité de Traduction ne peut venir que des diverses Leçons. On observera cependant, que les Paraphrases Caldaïques sont beaucoup plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions soit anciennes, soit Grecques, ou Latines.

Langue Caldaïque. Pour ce qui regarde la Langue Caldaïque, dans laquelle ces Paraphrases ont été écrites, il suffira d'observer en general, que les Juifs rapporterent de Babylone à Jerusalem aprés leur captivité, la Langue qu'on parloit alors dans Babylone, & qu'ils continuerent de la parler long-tems aprés dans la Palestine, dans la Syrie, & dans quelques autres lieux où ils étoient repandus. C'est cette même Langue que Nôtre Seigneur & ses Apôtres ont parlé, & qu'on nommoit le plus souvent en ce tems-là la Langue Syriaque. L'un & l'autre *Thalmud.* Thalmud ont été aussi écrits dans cette Langue Caldaïque, & la pluspart des Livres que les Juifs estiment *Zohar.* anciens, comme le Zohar & quelques autres Ouvrages Allegoriques & Cabbalistiques, qui ne sont entendus que d'un tres-petit nombre de Juifs. On remarquera neanmoins, que par le Thalmud, j'entens la *Ghemara.* Ghemara, & non pas la Misna, qui *Misna.* est ecrite en Hebreu de Rabbin, & different de la Dialecte Caldaïque dont il est question.

Comme il est difficile que les Langues se conservent pures, principalement parmi les Etrangers qui les ont adoptées, il fut impossible que le langage Caldéen que les Juifs parloient, ne retinst quelque chose de leur ancienne Langue : & ainsi ils firent comme un mélange de l'Hebreu & du Babylonien, de la même maniere que les Juifs d'Alexandrie & les autres Hellenistes garderent aussi dans la Langue Grecque quelque chose de leur ancien langage. On peut donc appeller le Caldéen des Paraphrases, un Caldéen-Hebreu; avec cette difference neanmoins, que les Juifs qui demeurerent dans le territoire de Babylone, parlerent la Langue Caldaïque bien plus purement que ceux qui établirent leur demeure dans la Palestine & dans les autres lieux voisins. Ces derniers mêmes furent encore partagés en différentes Dialectes Caldaïques, comme il arrive d'ordinaire dans la plus-part des Langues. Enfin le tems apporta de grands changemens à la Langue Caldaïque qui étoit en usage parmi les Juifs, & elle devint si barbare, principalement à-cause du mélange de quelques autres Langues, que les Juifs mêmes les plus habiles ont maintenant de la peine à entendre leurs anciens Livres écrits dans ce langage, qu'on peut appeller Caldaïque-barbare.

Ces mots barbares qui se rencontrent souvent dans la Paraphrase Caldaïque sur le Pentateuque, publiée par quelques Juifs sous le nom de Jonathan, sont autant de preuves

manifestes qu'elle ne peut pas être de ce Jonathan fils de Hillel, qui vivoit peu de tems avant Nôtre Seigneur. Mais il est fort probable, que les Juifs qui en ignoroient l'Auteur, l'ont attribuée à Jonathan pour la rendre plus celebre, parce qu'on n'en trouvoit point d'autre de ce Jonathan sur les Livres de Moïse. En-effet, il y a de l'apparence que la plus-part de ces dernieres Paraphrases ont été recueillies sur les Memoires de quelques celebres Docteurs Juifs dont on n'a point sçeu les noms. Et c'est aussi pour cette raison, qu'on en trouve plusieurs autres citées dans les Livres des Rabbins, lesquelles nous sont inconnuës. Quoi qu'il en soit, il n'est pas mal-aisé de juger, que toutes les Paraphrases Caldaïques sur l'Ecriture, à la reserve de celles qui sont attribuées à Onkelos & à Jonathan, sont assez nouvelles. Il y a même lieu de s'étonner, que quelques sçavans hommes ayent voulu leur donner une si grande autorité. Je n'assûre pas leur nouveauté seulement sur quelques mots barbares, ni sur quelques fables qu'elles contiennent; parce qu'il se pourroit faire, que des Juifs posterieurs à ces Paraphrastes, y auroient inseré leurs Glosses: mais je m'appuye principalement sur tout le corps de ces Paraphrases, qui sont assûrément écrites dans un stile tout-à-fait different de ces anciens tems, où la Langue Caldaïque gardoit encore quelque pureté parmi les Juifs.

Faux Jonathan.

A l'égard des points qu'on a ajoûtés au Texte Caldaïque de ces Paraphrases, pour servir de voyelles, il est assez inutile de s'y arrêter, non seulement parce qu'ils y ont été inserés par des Juifs peu habiles, & dans un tems où la Langue Caldaïque n'étoit plus en usage; mais aussi parce que cette nouvelle ponctuation ôte la liberté qu'on a de traduire les mots Caldaïques selon le sens qu'on juge être le meilleur. J'ose même dire, que la reformation de Buxtorfe, laquelle Walton a préferée aux autres comme plus exacte, doit être entierement rejettée, parce qu'elle limite trop le sens du Texte: c'est pourquoi je croi qu'il est plus à-propos de recourir aux plus anciennes Editions de ces Paraphrases, où nous trouvons quantité de lettres, principalement des Jod & des Vau, qui en ont été retranchées peu judicieusement. Il est vrai qu'en une infinité d'endroits, on a, ce semble, ajoûté ces sortes de lettres sans aucune necessité: mais il vaut beaucoup mieux avoir des lettres inutiles qu'on peut negliger, que d'en ôter d'autres qui sont assez souvent utiles, & qu'on ne peut pas aisément suppléer, quand elles ont été une fois ôtées. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il est dangereux de former une methode sur un petit nombre de regles que nous fournissent quelques Chapitres de Daniel & d'Esdras écrits en Caldéen. De-plus, le Caldéen des Paraphrases, & sur tout des dernieres, n'est pas le même que celui de Daniel & d'Esdras, & par consequent on ne doit pas regler l'un sur l'autre pour la lecture. Enfin il y a quantité d'autres observations à faire sur la maniere dont on doit écrire les Paraphrases Caldaïques: mais cela me meneroit trop loin, & il suffit que j'en aye averti

en

en general, afin qu'on se précautionne en les lisant, & qu'on n'ajoûte pas foi trop facilement aux Traducteurs Latins de ces Paraphrases.

Pour ce qui regarde l'utilité de ces Paraphrases, quelques Auteurs ont crû qu'elles ne meritoient pas d'être jointes dans un même corps de la Bible au Texte Hebreu, & aux Versions que nous avons de l'Ecriture. Ce qu'il faut entendre principalement des dernieres Paraphrases, qui sont écrites d'un stile barbare, & remplies d'une infinité de fables ridicules & superstitieuses. D'autres au-contraire loüent ces dernieres Paraphrases, à-cause qu'on y trouve plusieurs passages de l'Ecriture expliqués en faveur du Messie, & dont les Chrêtiens se peuvent servir utilement contre les Juifs d'aujourdhui, qui semblent détourner le veritable sens de ces mêmes passages, pour favoriser leurs préjugés. Cette dispute touchant l'utilité ou l'inutilité des Paraphrases Caldaïques, fut agitée fortement au tems du Cardinal Ximenés, qui fit imprimer en 1515. la Bible d'Alcala ou Complute avec la Paraphrase d'Onkelos sur le Pentateuque; & elle fut renouvellée sous Philippes II. à l'occasion de la grande Bible d'Anvers, dans laquelle Arias Montanus a inseré les Paraphrases Caldaïques. C'est pourquoi le Cardinal Ximenés se contenta de mettre dans la Bible d'Alcala, la seule Paraphrase d'Onkelos, qu'il corrigea en quelques endroits, & ordonna en même tems que l'on conserveroit le reste des Paraphrases Caldaïques dans la Bibliotheque publique de l'Université de Complute, aprés qu'il les eut fait reformer, & qu'on en eut ôté toutes les Glosses inutiles & superstitieuses. Arias Montanus a aussi fait imprimer dans la Bible d'Anvers, les Paraphrases Caldaïques avec une partie de ces corrections. On n'a pas cependant laissé d'attaquer ce dernier Ouvrage, comme s'il eust été injurieux à la Religion Chrêtienne, & qu'il eust favorisé les superstitions des Juifs, qui paroissoient y avoir été approuvées par les Docteurs de Louvain, qui témoignoient avoir lû exactement la Traduction Latine des Paraphrases Caldaïques sur tout le Vieux Testament, & les avoir jugées utiles. Ce fut ce qui engagea Lucas Brugensis, de défendre l'autorité de ces Paraphrases dans un Traité Apologetique, où il tâche de mettre à couvert les Docteurs de Louvain des injures qu'on leur reprochoit, comme s'ils eussent approuvé le Judaïsme, en donnant leur approbation à ces Paraphrases.

Cardin. Ximenés. *Arias Montanus.* *Lucas Brugens.*

Dans le tems qu'on imprimoit à Paris la grande Bible de M. le Jay, avec les Versions Caldaïques, un Religieux Espagnol écrivit de Madrit au (aa) P. Morin, pour le détourner d'inserer dans cette Polyglotte les Paraphrases Caldaïques sur tout le Vieux Testament, à-cause des impietés & des blasphêmes qu'elles contenoient. Il

Andr. de Leon Epist. MS. ad P. Morin.

(aa) *Dans le Recueil des Lettres qu'on a imprimé depuis peu en Angleterre, sous le nom de Bibliotheque Orientale, cette Lettre est adressée à Mr. le Jay.*

Il ajoûte de-plus, qu'ayant eu quelques conferences touchant la Religion avec les Juifs à Rome & à Pesaro, ils s'étoient principalement appuyés sur l'autorité de ces Paraphrases, donnant de grandes loüanges au Roi Philippe II. qui avoit fait imprimer à ses dépens leurs Ceremonies & leur Thalmud. *Judæi verò se & proterviam armis ex prædicta Paraphrasi reassumptis defendebant, summisque laudibus Regem Philippum II. ad cœlum extollebant, qui ipsorum ritus, ceremonias, impiumque Thalmud suis impensis excudit, ad quod adducebant Cantica, Threnos, Ecclesiastem, Job & 53. Isaja.* Mais toutes ces raisons, & plusieurs autres que je passe sous silence, ne pûrent empêcher qu'on n'imprimât les Paraphrases Caldaïques dans la Bible de M. le Jay, & qu'elles n'ayent encore été rimprimées depuis avec plus d'étenduë dans la Polyglotte d'Angleterre. Et de-plus, Lucas Brugensis témoigne qu'elles avoient été autorisées par 42. Theologiens Espagnols, assemblés à Alcala ou Complute, & par deux Papes, qui avoient tous approuvé la Bible de Philippe II. où ces Paraphrases sont imprimées.

Lucas Brugens. de Cald. Paraphr.

L'utilité cependant des dernieres Paraphrases Caldaïques n'est pas si grande que quelques-uns ont crû; au-lieu qu'il est certain que les Juifs en tirent de l'avantage, parce qu'ils s'imaginent que nous autorisons leurs rêveries & leurs superstitions vaines & ridicules dans nos Bibles, comme si nous faisions aller de pair ces Paraphrases avec les anciennes Versions ausquelles elles sont jointes. Il est vrai que Galatin & plusieurs autres Theologiens aprés lui se sont servis de ces Paraphrases, pour établir quelques articles de nôtre créance contre les Juifs, principalement ceux qui regardent le Messie. Mais bien que ces preuves paroissent concluantes à l'égard des Juifs, parce qu'elles sont prises de leurs Livres, je ne croi pas qu'il soit fort avantageux à la Religion Chrêtienne, d'avoir recours à des Livres remplis de fables. De-plus, il semble que les ceremonies des Juifs y sont bien plus fortement établies, que celles des Chrêtiens; & partant la victoire que nous prétendons remporter sur les Juifs par ces sortes d'Ouvrages, demeure tout-à-fait douteuse: outre que les passages que nous croyons être favorables à nôtre Religion, ne consistant la plus-part que dans des allegories, il ne sera pas mal-aisé aux Juifs de les détourner, parce qu'on ne peut pas prouver invinciblement la verité de nos Mysteres par des allegories.

Galatin.

Comme la Religion Juive convient en substance avec la Religion Chrêtienne, il n'est pas étonnant que les Paraphrases Caldaïques & les autres anciens Livres allegoriques des Juifs conviennent en general avec les Livres des Chrêtiens, principalement dans les manieres de parler qui s'appliquent au Messie, & qu'on y trouve même plusieurs Propheties expliquées selon le sens des Saints Peres. Mais lors que dans les disputes avec les Juifs, on vient à une discussion plus particuliere de ces mêmes passages de l'Ecriture, ils prétendent que des allegories generales ne doivent point empêcher le sens literal. D'autre-part ils font voir, que

leurs ceremonies sont marquées en particulier dans ces Paraphrases; & ainsi il ne paroit pas, qu'il soit fort avantageux à la Religion Chrétienne de s'en servir, même contre les Juifs.

La Langue Caldaïque, dans laquelle elles sont écrites, est d'une plus grande utilité; parce que comme la Langue Hebraïque a été presque perduë entierement, & qu'on est obligé d'avoir recours aux autres Langues voisines, pour sçavoir la veritable signification d'une infinité de mots, il n'y a point de Langue qui puisse contribuer davantage à ce rétablissement de la Langue Hebraïque, que les Langues Caldaïque & Syriaque, parce qu'elles sont beaucoup moins éloignées de l'Hebreu, que toutes les autres Langues. A quoi l'on peut ajoûter, que la plupart de ces Paraphrases ayant été prises des Glosses des anciens Docteurs Juifs, elles peuvent être tres-utiles à l'éclaircissement de plusieurs passages de l'Ecriture.

CHAPITRE XIX.

Des autres Traductions ou Paraphrases de la Bible faites par les Juifs en differentes Langues, avec des Reflexions Critiques sur quelques-unes de ces Langues, & principalement sur le Grec vulgaire.

Outre les Versions ou Paraphrases de l'Ecriture dont nous venons de parler, les Juifs en ont plusieurs autres qui ont été faites par des particuliers en differentes Langues. R. Saadias Gaon, ou *l'Excellent*, qui vivoit, comme il a été remarqué ailleurs, vers l'an 900. a écrit en Arabe un Targum ou Paraphrase de toute la Bible; bien qu'on ne trouve présentement que le Pentateuque, qui a été imprimé à Constantinople en caracteres Hebreux, & que les Anglois ont depuis fait rimprimer dans leur Polyglotte en caracteres Arabes. Il y a aussi de l'apparence, que le Pentateuque Arabe imprimé dans la Polyglotte de Paris, est du même Saadias, bien qu'il ait été retouché en beaucoup d'endroits: car si l'on examine avec soin ces deux Exemplaires du Pentateuque Arabe, on reconnoîtra aisément, qu'ils viennent d'un même Auteur, & que toute la difference qui est entre l'un & l'autre, ne consiste qu'en de certaines reformations & changemens qu'on y a inserés à dessein. Il est difficile de juger qui est l'Auteur de ces reformations; & je ne croi pas qu'on puisse conclurre du titre seul où on lit, comme on a de coûtume de lire au commencement de tous les Livres Mahometans, *Au nom de Dieu misericordieux*, &c. que l'Auteur de cette reformation ait été (bb) Mahometan, parce que l'Exemplaire manuscrit a pû appartenir à quelque Mahometan, qui l'a décrit en

R. Saadias.

(bb) *Il est plus vrai-semblable que cette reformation a esté faite par quelque Samaritain, parce qu'il est constant que les Samaritains ont lu pendant un long-tems cette Version de Saadias, avant qu'un de leurs Docteurs nommé Abu-Saïd, eust composé une Version Arabe pour ceux de sa Secte qui avoient changé en quelques endroits l'Interpretation de Saadias.*

en caracteres Arabes pour son usage particulier, & qui y aura mis cette inscription. Il se peut faire aussi, que quelqu'un n'ayant pas un Exemplaire parfait de la Traduction de Saadias, aura suppléé ce qui manquoit à son Exemplaire, & aura en même tems pris la liberté d'y changer quelque chose. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas, ce me semble, douter que l'Exemplaire Arabe du Pentateuque, qui est dans la Polyglotte de Paris, ne soit de Saadias, bien qu'il ait été alteré en quelques endroits. Ce qui confirme davantage ce sentiment, c'est qu'on trouve dans cet Exemplaire de certaines manieres de traduire qui sont singulieres à cet Auteur; comme au Chap. 2. de la
Genes. Genes. Vers. 6. où on lit dans le
2: 6. Texte Hebreu & dans toutes les anciennes Versions, *Et une vapeur montoit*, Saadias a traduit en ajoûtant une particule negative, *Et nulle vapeur ne montoit*: & cela se trouve également dans les deux Exemplaires. Je passe sous silence plusieurs autres endroits semblables, qui font en même tems connoitre, que la Traduction Arabe de Saadias est assez libre. Il change même une partie des noms propres, & il traduit quelquefois son Texte plûtôt selon ses préjugés, que selon la verité; outre qu'étant dans un tems où la Grammaire n'étoit point encore dans sa perfection, il n'a pas toute l'exactitude qu'on pourroit souhaiter. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'il n'y ait plusieurs endroits où il a tres-bien rencontré pour le sens.

On prendra garde neanmoins, à ne multiplier pas facilement les diverses Leçons du Texte Hebreu sur la Traduction Arabe de Saadias; parce qu'il s'émancipe quelquefois. Et c'est en quoi Grotius s'est trompé *Grotius.*
dans ses Notes sur le Chap. 2. de la Genese, Vers. 6. où il prétend que *Genes. 2.*
Saadias a eu un Exemplaire Hebreu different des autres, à-cause qu'il explique ce Verset 6. avec une negation, & qu'il n'y en a point dans le Texte d'aujourdhui. Il n'a pas fait reflexion, que la particule Hebraïque *Vau*, qu'on traduit d'ordinaire *&*, peut aussi être traduite *nec*, lors qu'une autre negative précede, comme il est arrivé en cet endroit-là. C'est en effet la raison pour laquelle Saadias a mis une negation en ce lieu-là, & non pas parce qu'il y avoit autrement dans son Exemplaire Hebreu.

En lisant cette Traduction dans l'Arabe, de la maniere qu'il est écrit dans la Polyglotte d'Angleterre, j'y *Polygl.*
ai trouvé quelques defauts dans la *d'Anglet.*
ponctuation, qui ne peuvent venir que de celui qui a ajoûté les points; ce qui change cependant le sens. Mais il est aisé d'y remedier, & on peut même les corriger sur l'Edition de Constantinople, qui n'est qu'en caracteres Hebreux, & où les points mêmes ne sont qu'à demi, & d'une façon particuliere. C'est pourquoi il est bon de remarquer, que les Juifs qui ont ajoûté les points à cette Edition, n'ont pas tant consulté la Grammaire, que la prononciation ordinaire des Arabes, qui ne s'arrêtent point sur les dernieres syllabes, comme font les Grammairiens, qui ponctuent les Livres Arabes d'une autre maniere, & dans toute l'étenduë de la prononciation de la Langue.

A l'é-

A l'égard du stile de cette Paraphrase, il n'est pas tout-à-fait pur, bien qu'il soit moins barbare que les Traductions literales. Comme l'Auteur étoit Juif, il a quelquefois conservé de certains mots Hebreux, que l'Interprete Latin, qui ignoroit la Langue Hebraïque, & qui ne pouvoit par consequent consulter l'Original Hebreu, n'a point entendus. C'est pourquoi il seroit necessaire, que quelque homme habile dans l'Arabe & dans l'Hebreu, revît avec soin le Texte Arabe de Saadias, & en même tems la Version Latine, où il y a plusieurs fautes considerables. On lit, par exemple, au Chapitre 32. de la Genese, Vers. 32. *Que les Israëlites ne mangent point de nerf de femme*: ce qui paroit ridicule & contre le sens du Texte. Mais cette erreur vient du mot Hebreu *nasce*, que Saadias a laissé dans sa Version, s'étant contenté de l'habiller à l'Arabesque; & l'Interprete Latin, qui n'a pas consulté l'Original Hebreu, a fait une Traduction à sa maniere selon l'Arabe.

Genes. 32.

Au Chapitre 1. du Deuteronome, Vers. 12. où Saadias a traduit en Arabe, *Ketsatsecom*; l'Interprete Latin a traduit, *Historias vestras*, parce qu'en-effet le mot Arabe signifie ordinairement *Histoire*: au-lieu que s'il eût pû consulter le Texte Hebreu, il auroit bien vû que ce mot doit avoir dans l'Arabe, le même sens que le verbe Hebreu *Kouts*; & qu'ainsi il falloit traduire *molestia*, ou quelque chose de semblable.

Deuter. 1: 12.

Erpenius. Erpenius a publié une autre Version Arabe du Pentateuque, faite par un Juif d'Afrique, laquelle est beaucoup plus literale que celle de Saadias: aussi est-elle d'un stile plus rude & plus barbare. L'Interprete s'attache entierement à la lettre, & il traduit les paroles du Texte Hebreu mot pour mot, selon la coûtume des Juifs dans leurs Ecoles ou Synagogues, afin d'instruire mieux le peuple, touchant la signification propre des mots Hebreux; de-sorte qu'il faut être Juif, ou au-moins sçavoir parfaitement la Langue Hebraïque, pour entendre ces sortes de Traductions.

Version Persane, en 1551.

Nous devons mettre au même rang la Traduction Persane du Pentateuque, faite par un Juif qu'on nomme Tous, du nom de sa ville. Les Juifs de Constantinople ont fait imprimer cette Version en caracteres Hebreux avec la Paraphrase Arabe de Saadias, & on l'a depuis rimprimé dans la Polyglotte d'Angleterre en caracteres Persans, en y joignant une Traduction Latine. L'Auteur de cette Traduction Persane étant Juif, a affecté par tout les Hebraïsmes; & c'est ce qui fait qu'elle ne peut pas être d'un grand usage, si ce n'est dans les Synagogues des Juifs de Perse. L'Interprete ne suit pas neanmoins toûjours si exactement la lettre du Texte Hebreu, qu'il ne se jette quelquefois dans des sentimens particuliers, principalement lors qu'il traduit les noms propres des lieux & quelques autres semblables. On y trouve même des explications, qui ne paroissent être appuyées que sur les fables des Rabbins: mais ce defaut est commun à toutes les Traductions des Juifs, qui ne peuvent jamais se défaire de certains

Rabbins.

tains préjugés dont ils ont été remplis dés leur enfance.

Outre ces Versions, les Juifs de Constantinople en ont fait imprimer deux autres, dont il y en a une en Grec vulgaire, & l'autre en Espagnol; & elles sont toutes deux en caracteres Hebreux avec les points. Comme il ne m'est tombé entre les mains que des fragmens de ces deux Versions sur le Pentateuque, je n'en puis pas juger à-fond. J'en ai cependant assez lû, pour dire en general, qu'elles sont fort à la lettre, & qu'elles suivent presque mot pour mot le Texte Hebreu; ce qui les rend quelquefois barbares & peu intelligibles. Quelques Auteurs ont aussi fait mention d'une Traduction en Grec vulgaire des cinq petits Livres que les Juifs nomment *les cinq Megilloth*, ou *Volumes :* mais ils n'étoient point joints dans l'Edition que j'ai veuë avec les cinq Livres de Moïse. On a cependant imprimé separément à Constantinople, le Livre de Job & les Proverbes de Salomon en Hebreu & en Grec vulgaire écrits en caracteres Hebreux; & il est marqué dans la Préface, que cette Version a été faite en Grec vulgaire, pour les Juifs de ces quartiers-là qui n'entendoient pas assez la Langue Hebraïque. Les Juifs Caraïtes de Constantinople lisent aussi la même Traduction du Pentateuque en Grec vulgaire; & l'on trouve même quelquefois dans leurs Commentaires sur l'Ecriture, des mots Grecs pour éclaircir les mots Hebreux.

Version en Grec vulgaire.

Caraïtes.

Il y a de l'apparence, que les Juifs qui ont parlé le Grec vulgaire dans leurs Ecoles ou Synagogues, sont les Auteurs de cette Traduction, qui n'est pas seulement à l'usage des Juifs Caraïtes, mais aussi des autres Juifs que nous appellons Rabbanistes. Ce sont même ces derniers, qui ont pris le soin de la faire imprimer à Constantinople avec la Version Espagnole; & ils y ont joint en même tems le Commentaire de Rasci sur la Loi. Au-reste, comme le Grec vulgaire, dans lequel cette Traduction Juive a été composée, est entierement conforme au Grec que les Grecs parlent aujourdhui, & qu'on a même accommodé les caracteres Hebreux à la prononciation de ce nouveau Grec; je croi qu'il ne sera pas inutile, de donner quelque connoissance du Grec vulgaire, afin que ceux qui liront cette Version, la puissent lire & entendre plus aisément.

Rasci.

On remarquera donc, qu'il y a de la difference entre ce qu'on appelle Grec barbare, & entre le Grec vulgaire, qui est la Langue des Grecs d'aujourdhui. Bien que l'un & l'autre conviennent en ce qu'ils ont emprunté une infinité de mots des Langues étrangeres, ils different neanmoins, en ce que le Grec vulgaire s'est beaucoup éloigné de l'ancienne Langue Grecque dans tout ce qui regarde la proprieté de la Langue, d'autant qu'il s'est accommodé aux Langues de l'Europe, & principalement à l'Italienne & à la Françoise, comme il est aisé de le prouver par plusieurs exemples.

Premierement il n'y a rien de plus ordinaire dans le Grec vulgaire, que d'exprimer les pronoms *le*, *les*, & autres semblables, par τὸ, τὶς, & par

& par d'autres qui répondent tout-à-fait à l'Italien & au François. Par exemple, ἐγὼ σε τ' ἔδειξα, est la même chose que, *Jo ti lo mostrai, Je te le montrai*. C'est pourquoi l'on trouve par tout, τὸ, τὸν τλὼ, τὰς, τῶν, &c. en la place de nos pronoms François, *le, les*, &c. & on les joint même souvent aux verbes à la maniere des *affixes* Hebreux. Ce qui rend quelquefois le sens obscur, à-moins qu'on ne prenne garde que cela a été pris des Italiens, qui mettent aussi *lo* aprés le verbe, comme ἀφανίζω τὸ, signifie *je l'efface*: & ainsi, quand on voit à la fin des verbes dans cette Langue, τὸ, τὸν, τλὼ, τὰς, &c. il faut resoudre ces articles par les pronom s *le, les*, &c. soit qu'il s'agisse des personnes, ou des choses. Par exemple, λέγει τε, ou selon d'autres, λέγει τον, signifie *il lui dit*. (cc)

En second lieu, les Grecs d'aujourdhui ont emprunté des Italiens leurs participes: car pour exprimer *écrivant, recevant*, &c. ils disent, γράφοντας, δέχοντας, *grafondas, dechondas*; de la même maniere que les. Italiens disent, *scrivendo, ricevendo*. Je croi que c'est la raison pourquoi les Grecs ne prononcent plus la lettre *Tau* selon l'ancienne prononciation, & qu'ils écrivent aussi pour la même raison, γράφουνε, *grafoune*, au-lieu de γράφουσι, *grafousi*, par une imitation de l'Italien *scrivono*.

En troisiéme lieu, le καλὰ καὶ du Grec vulgaire ne semble être autre chose que le *benche* des Italiens, ou le *bien que* des François. On trouve même assez souvent Καὶ, pour l'ancien ὅτι, *quòd*, qui est manifestement le *che* Italien, ou le *que* François, bien qu'ils l'expriment pour l'ordinaire par νὰ, qui est un abregé de ἵνα. Mais ils le font d'une maniere qui est toute Françoise, ou Italienne; comme quand ils disent, πρέπει νὰ κάμωτο, *Il faut que je le fasse*: νὰ τ' προσκυνήσῃ, *Afin qu'il le saluë*. De-plus, διὰ νὰ en Grec vulgaire, est la même chose que *perche* en Italien, ou *pour que* en vieux François.

En quatriéme lieu, le Grec vulgaire exprime les pronoms relatifs d'une maniere qui paroit toute Françoise, ou Italienne. Ὁποῖος, par exemple, ne peut être autre chose que le *il quale* des Italiens, ou *lequel* des François: & c'est ainsi qu'ils disent, τὰ λόγια τὰ ὁποῖα, *le parole le quali, les paroles lesquelles*.

Si je ne craignois de faire ici une digression trop longue, il seroit aisé de montrer par plusieurs autres expressions du Grec vulgaire, que cette Langue a été principalement formée sur le François & sur l'Italien, pendant que ces deux Nations ont occupé une partie de la Grece: outre qu'une bonne partie des nouveaux Grecs étudiant depuis plusieurs années dans les Ecoles d'Italie, ont rendu

(cc) *Cette conformité du Grec vulgaire avec l'Italien & le François, vient principalement de ce qu'on a abregé ces sortes de pronoms relatifs, comme il arrive dans les Langues qui sont corrompües. Ainsi* τὸν, τλὼ, τὸ, *est la mesme chose que* αὐτὸν, αὐτλὼ, αὐτό.



rendu leur Langue encore plus Italienne qu'elle n'étoit, jusques-là même qu'ils ont introduit dans leur Theologie plusieurs termes qui sont singuliers aux Latins.

On remarquera neanmoins, que le Grec vulgaire, qui est présentement en usage parmi les Grecs, est assez different, selon les differens lieux où on le parle: mais il seroit trop long, & même trop ennuyeux, d'expliquer toutes ces differences. Il suffira d'observer, que leur prononciation est tout-à-fait éloignée de l'ancienne, que quelques nouveaux Grammairiens ont voulu introduire peu judicieusement dans nos Ecoles. Il seroit à desirer, qu'on se fût contenté d'observer la veritable & ancienne façon de prononcer la Langue Grecque, & qu'on eût en même tems suivi la prononciation qui est autorisée par l'usage. Car il n'y a rien qui empêche davantage d'entendre la Version Juive du Pentateuque écrite en caracteres Hebreux selon la nouvelle prononciation des Grecs, que cette ancienne prononciation à laquelle on s'est accoûtumé. Et de-plus, les Grecs d'aujourdhui se mocquent de nous, quand nous leur disons que nous prononçons leur Langue, de la même maniere qu'Aristophane, Demosthene, Platon & Aristote la prononçoient, lors qu'elle étoit dans sa pureté. En effet, puis que les Langues regardent principalement l'usage & le commerce que nous avons les uns avec les autres, il est bien plus à-propos de consulter pour la prononciation de la Langue Grecque, les Grecs qui nous ont apporté leur Langue de Constantinople, qu'une troupe de Grammairiens peu judicieux qui ont voulu faire paroître leur erudition. Il étoit pourtant bon de ne pas ignorer l'ancienne maniere de prononcer le Grec, & de s'en instruire même à-fond, parce que cela peut être utile: mais il n'étoit pas besoin de la suivre dans l'usage; & c'est en quoi les faiseurs de nouvelles Methodes de la Langue Grecque n'ont pas assez distingué ce qui ne sert qu'à nous instruire, d'avec ce qui est simplement d'usage. Si l'on ne sçait parfaitement cet usage, il sera difficile d'entendre d'abord la Version des Juifs de Constantinople écrite en Grec vulgaire, parce qu'ils ont accommodé les lettres Hebraïques à la prononciation qui étoit en usage de leur tems, & qui se conserve encore aujourdhui parmi les Grecs.

Versions Espagnoles. Pour ce qui regarde la Traduction Espagnole, qui est jointe dans l'Edition de Constantinople avec la Version du Pentateuque en Grec vulgaire, elle a été faite apparemment par les Juifs d'Espagne, qui la lisent encore présentement à Constantinople & dans les autres lieux du Levant où ils se sont refugiés, aprés avoir esté chassés des terres d'Espagne. Ils y parlent même dans leurs Synagogues un Espagnol corrompu, & ils lisent pour leur instruction particuliere une Traduction de la Bible en Espagnol.

Les mêmes Juifs Espagnols qui demeurent dans le Levant, estiment aussi beaucoup la Bible Hebraïque, qu'un certain Juif nommé Lombroso *Lombroso.* a fait imprimer à Venise; laquelle Bible

Bible contient le Texte Hebreu avec de petites Notes purement literales, écrites en Hebreu de Rabbin, ausquelles il joint ordinairement l'interpretation des mots Hebreux les plus difficiles en Langue Espagnole.

Il y a de-plus une autre Version Espagnole de tout le Texte Hebreu de la Bible, qui a aussi été faite par les Juifs, & qui a été imprimée pour la premiere fois à Ferrare en 1553. par les mêmes Juifs. Cette Version Espagnole répond tellement mot pour mot au Texte Hebreu, qu'on a de la peine à l'entendre ; outre qu'elle est écrite dans un vieil Espagnol qu'on ne parloit que dans les Synagogues. L'Auteur de la Préface qu'on a mise au commencement de cette Traduction, témoigne qu'on a suivi autant qu'il a été possible, la Version de Pagnin & son Dictionnaire : mais je croi qu'il a parlé de cette maniere, pour rendre sa Version moins suspecte aux Inquisiteurs ; & il a même plus consideré en cela les Rabbins Kimhi, Rasci & Aben Esra, ausquels Pagnin s'attache ordinairement, que l'autorité de Pagnin & de son Dictionnaire. Abraham Usque Juif Portugais, qui a composé cette Traduction Espagnole, en aura apparemment recueilli la plus grande partie de quelques Memoires anciens ou Glosses des Juifs Espagnols ; & c'est sans doute ce qui l'a renduë entierement barbare & peu intelligible.

Abrah. Usque.

Le Juif qui l'a compilée étoit tellement persuadé de la difficulté qu'il y avoit à traduire l'Ecriture Sainte, qu'il a crû être obligé de marquer des étoiles en quantité d'endroits dont il voyoit le sens incertain. Par exemple, au Chap. 1. de la Genese, Vers. 2. où nous lisons dans la Vulgate, *ferebatur*, il a traduit *se movia*, & il a en même tems ajoûté une étoile sur ce mot, pour montrer qu'il étoit équivoque dans l'Hebreu, & qu'on pouvoit l'interpreter differemment. Au Verset 20. du même Chap. où il y a dans la Vulgate, *Producant aquæ reptile* ; il a traduit, *Sierpan las aguas serpiente :* & il a aussi mis une étoile sur ces mots, afin qu'on sçeust qu'il doutoit de son interpretation. Il fait la même chose au Verset suivant, où nous lisons dans la Vulgate, *Cete grandia*, & où il a traduit, *Culebros los grandes :* desorte qu'il fait voir par sa méthode, l'incertitude de la Langue Hebraïque, dont il a même averti dans sa Préface, où il dit, *Y es de notar que en los lugares donde se viere esta estrella * es sẽnal que ay duda en la declaracion del vocablo y alguna vez diversos pareceres.* Mais ceux qui ont fait rimprimer cette même Version Espagnole en l'an 1630. avec quelques reformations, ont retranché la meilleure partie de ces étoiles ; au-lieu qu'on les devoit plûtôt augmenter que les diminuer.

Genes. 1. 2.

Ibid. vers. 20.

Ibid. vers. 21.

Au-reste, cette Traduction Espagnole ne peut être presque utile qu'à des Juifs Espagnols ; si ce n'est qu'on s'en veuille servir comme d'un Dictionnaire, pour traduire à la lettre les mots Hebreux. Elle peut même servir de Grammaire, parce que les noms & les verbes y sont aussi interpretés selon la rigueur de la Grammaire. Le Traducteur n'est pas neanmoins parvenu à cette grande exacti-

exactitude qu'il s'étoit proposée ; & de-plus, il ne paroit pas avoir toûjours bien rencontré dans le choix des Rabbins qu'il suit. Car il a laissé plusieurs endroits, qu'on pourroit traduire encore plus justement, tant selon le sens que selon la Grammaire. Il s'attache tantôt à la Paraphrase Caldaïque, tantôt à Kimhi, ou à Rasci, tantôt à Aben Esra, ou à quelques autres Rabbins : mais il ne le fait pas avec assez de discernement; outre que cette rigueur de Grammaire ne s'accorde pas souvent avec le sens. Il faut mettre de la difference entre un Dictionnaire & une Traduction. Dans le premier on explique les mots selon leur signification propre ; au-lieu que dans l'autre il est quelquefois necessaire de détourner les mots de leur signification propre & primitive, pour les ajuster aux autres mots avec lesquels ils sont joints.

Si je ne craignois de me rendre ennuyeux par une Critique trop subtile & trop raffinée, je montrerois aisément, que cette Version Espagnole n'est point encore dans cette derniere exactitude de Grammaire, que l'Interprete Espagnol s'est proposée. Par exemple, il eût été mieux, ce me semble, de traduire selon cette methode le premier Verset des Pseaumes, *Bien aventuranças de el varon*, que *Bien aventurado el varon*. (*Pseaum. 1: 1.*) De-plus, au même Verset, où il y a *de los peccadores*, on doit ôter l'article Espagnol *los*, puis que dans l'Hebreu il n'y a point de *préfixe* qui puisse servir d'article. Mais tout le monde ne goûte pas ces subtilités de Grammaire, bien qu'il se trouve neanmoins des endroits dans l'Ecriture, où ces sortes d'articles qui ne paroissent que des minuties, sont quelquefois d'une tres-grande importance. Nous voyons même que les anciens Peres Grecs ont eu souvent des disputes sur ce sujet avec les Ariens & les autres Heretiques de leur tems : & même encore aujourdhui, les Sociniens ont les mêmes disputes avec les autres Chrêtiens, soit Catholiques, ou Protestans. Cassiodore de Reyna reprend dans cette Version Espagnole imprimée à Ferrare, la Traduction du Verset 6. du Chap. 9. d'Isaïe, d'autant qu'au-lieu que nous lisons dans la Vulgate, *Vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri seculi, princeps pacis*; l'Interprete Espagnol a ajusté les mots de sa Traduction d'une certaine maniere, qu'il n'y a que la derniere epithete qui tombe sur le Messie, & toutes les autres se rapportent à Dieu. (*Cassiod. de Reyna, en la Préf. de sa Traduction Espagnole de la Bible. Isaj. 9: 6.*) Ce changement vient, de ce que le Traducteur a distingué par un article les premieres epithetes *el maravilloso, el consejero, &c.* sans en mettre à la derniere epithete *sar salom*, qui signifie *Prince de paix*. Il semble même qu'il y ait eu de l'affectation à ne point traduire en Espagnol les mots Hebreux *sar salom*, où il n'y a cependant aucune équivoque. Il est certain que toutes ces epithetes n'ont point d'article ou *préfixe* dans le Texte Hebreu ; & par consequent il n'étoit pas necessaire de mettre l'article *el* dans la Version de Ferrare, en suivant précisément l'idée que l'Interprete Espagnol s'est proposée.

A l'égard du sens, il ne faut pas s'éton-

s'étonner si cette Version ne rencontre pas toûjours bien, parce que c'est un defaut general de toutes les Traductions Juives, d'avoir suivi de certains Rabbins celebres parmi eux, qui n'ont pas sçeu la Langue Hebraïque dans toute son étenduë, & qui sont de-plus remplis d'une infinité de préjugés.

Rabbins.

Il y a une autre Edition de cette même Version Espagnole, où l'on a reformé quelque chose: mais cette reformation est peu considerable, & elle ne consiste presque que dans le changement de quelques mots Espagnols, qu'on a rendus moins barbares & un peu plus conformes à l'usage d'aujourdhui. Ce qui n'a pourtant pas empêché, que le stile ne soit toûjours demeuré le même; & l'on estime beaucoup plus la premiere Edition qui est en lettres Gothiques, que cette seconde, qui est imprimée en tres-beaux caracteres.

CHAPITRE XX.

Des nouvelles Traductions de la Bible faites par les Chrêtiens, & premierement des Versions Latines dont les Auteurs sont Catholiques.

Le dernier siecle a été tres-fecond en Versions de l'Ecriture Sainte dans l'Eglise d'Occident. Quelques sçavans hommes qui avoient appris la Langue Hebraïque, crûrent qu'ils pouvoient faire sur le Texte Hebreu une Version de la Bible plus exacte que l'ancienne Vulgate Latine attribuée à Saint Jerôme. C'est ce qui fut cause qu'on vit en tres-peu de tems un grand nombre de Traductions assez differentes les unes des autres, bien que tous prétendissent qu'ils traduisoient la Bible sur le même Original Hebreu.

Le Cardinal Ximenés ne fut pas tout-à-fait si hardi dans sa nouvelle Bible d'Alcala ou Complute, imprimée en l'année 1515. où il renferma, à-la-verité, le Texte Hebreu; mais il n'osa ajoûter d'autre Version de ce Texte, que celle de Saint Jerôme, qu'on nomme autrement la Vulgate. Il corrigea neanmoins les Exemplaires communs en beaucoup d'endroits sur d'autres Exemplaires Latins plus corrects, & quelquefois même sur l'Hebreu & sur le Grec. De-plus, il plaça la Vulgate entre le Texte Hebreu & la Version des Septante; voulant montrer par là, que dans l'Eglise d'Occident on ne reconnoissoit point d'autre Ecriture pour servir de regle, que cette Version Latine qu'il avoit placée entre l'Hebreu & le Grec. Son dessein, quoi que bon & juste, ne laissa pas d'être mal interpreté par plusieurs Theologiens; à quoi il donna lui-même occasion, parce qu'il compara cette Bible qui est rangée sur trois colonnes, à Nôtre Seigneur entre les deux Larrons: le Texte Hebreu, selon son sentiment, représentoit le mauvais larron, & la Version Grecque representoit le bon larron.

Cardin. Ximenés, Bible d'Alcala ou Complute.

Ximenés dans une de ses Préfaces.

Santes Pagnin Religieux Dominicain, ne fut pas si scrupuleux que le Cardinal Ximenés: car aprés avoir examiné la Version Vulgate, qu'il ne pouvoit attribuer entierement à Saint Jerôme, à-cause de quelques defauts qu'il y trouvoit, il entreprit

Santes Pagnin.

 d'en

d'en faire une nouvelle sur le Texte Hebreu d'aujourdhui. En quoi il crût imiter l'exemple du même Saint Jerôme, qui ne laissa pas de s'appliquer à une nouvelle Traduction, dans un tems où l'on ne vouloit point reconnoître dans toute l'Eglise d'autre Ecriture que la Version des Septante. Ce dessein de Pagnin, qui paroissoit tout-à-fait grand, fut approuvé par le Pape Leon X. qui promit même de fournir aux frais necessaires, afin d'avancer cet Ouvrage: & de-plus on voit à l'entrée de cette Version, qui fut imprimée pour la premiére fois à Lyon en 1527. deux Lettres des Papes Adrian VI. & Clement VII. qui en permettent l'Impression. La premiere Lettre est datée de l'année 1523. & la seconde de l'année 1526.

Leo X.

Adrian. VI. Clem. VII.

Pagnin en 1525.

Pagnin témoigne ouvertement dans la Lettre qu'il écrivit au Pape Clement VII. pour l'Impression de sa Traduction, que l'Edition Vulgate n'est point de Saint Jerôme, de la maniere qu'elle est aujourdhui. Il assûre cependant, qu'il l'a conservée dans sa Traduction, autant qu'il luy a été possible. Il paroit aussi d'une autre Lettre que Jean François Pic écrivit à Pagnin, qu'il avoit déja employé 25. ans à faire sa Traduction:& de-plus les Juifs qui la lûrent, l'estimerent fidelle, & plus exacte que les anciennes Versions, témoignant qu'elle étoit entierement conforme à l'Original Hebreu. Il y travailla au-moins pendant 30. ans: & ainsi l'on ne peut pas dire de cette Traduction, comme de la plus-part des autres, qu'elle ait été faite avec trop de précipitation.

Pic de la Mirand. en 1517.

Comme elle est la premiere des nouvelles Traductions de la Bible sur le Texte Hebreu, & que ceux qui ont traduit l'Ecriture aprés Pagnin, l'ont imité en beaucoup de choses, il est necessaire que nous l'examinions plus en particulier, & que nous recherchions avec quelque application, si elle est aussi exacte qu'on le croit ordinairement, & si l'Auteur a eu raison de s'éloigner si souvent de l'ancienne Vulgate Latine. Il proteste donc, qu'il a suivi la Traduction Latine attribuée à Saint Jerôme, autant que le Texte Hebreu qu'il traduisoit, lui a pû permettre. Et en-effet, il auroit eu tort d'imiter les fautes de Saint Jerôme, & de deferer plus à l'autorité de ce Pere, qu'à la verité. Mais j'ose dire, que Pagnin n'a pas executé fidelement ce qu'il avoit projetté, & qu'il a trop negligé les anciens Interpretes de l'Ecriture, pour s'attacher au sentiment des Rabbins.

Il n'étoit pas necessaire, par exemple, de changer ces mots de la Vulgate au Chap. 1. de la Genese, Vers. 2. *Erat inanis & vacua*, pour mettre ces autres, *desolata & inanis*, ou, comme il y a dans une autre Edition du même Auteur, *solitudo & inanitas*. En quoi il a voulu suivre R. D. Kimhi, plûtôt que l'ancien Interprete Latin. Dans le même Verset, où nous lisons dans la Vulgate, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*; il a traduit, *Spiritus Dei sufflabat in superficie aquarum*: & il n'a eu aucune raison de changer *ferebatur* en *sufflabat*, si ce n'est qu'il a voulu suivre la Paraphrase Caldaïque & quelques Rabbins. Mais on doit préferer en

Genes. 1. 2.

cet

cet endroit l'ancienne Version à l'Interpretation des Rabbins, qui est moins exacte.

De-plus, la Version de Pagnin a encore ce defaut, qu'elle est souvent obscure & barbare, & même remplie de solecismes. Il s'est imaginé que pour faire une Traduction fidelle de l'Ecriture, il étoit necessaire de suivre la lettre exactement & selon la rigueur de la Grammaire; ce qui est tout-à-fait opposé à cette prétenduë exactitude, parce qu'il est rare que deux Langues se rencontrent dans leurs façons de parler: & ainsi, bien-loin d'exprimer son Original dans la même pureté qu'il est écrit, il le défigure & le dépouille de tous ses ornemens. Par exemple, au même

Genes. 1: 20. Chap. 1. de la Genese, Vers. 20. où il y a dans la Vulgate, ***Producant aquæ reptile***; il a traduit, ***Repere faciant aquæ reptile***, & dans une autre Edition, ***Reptificent, &c.*** Il est vrai que le mot Hebreu signifie *repere*: mais il n'étoit pas besoin de traduire en cet endroit la proprieté & l'étymologie du mot, comme on pourroit faire dans un Dictionnaire. Il devoit prendre garde, que le même mot signifie aussi dans la conjugaison où il est, ***produire avec abondance à la maniere des reptiles***; & il donne lui-même ce sens dans son Dictionnaire avec R. D. Kimhi: mais on remarquera que sa Traduction ne s'accorde pas toûjours avec son Dictionnaire.

Genes. 2: 21. Au Chap. 2. de la Genese, Vers. 21. en la place de ces mots qui sont dans la Vulgate, ***Immisit soporem***; il a traduit, ***Cadere fecit soporem.*** Il a crû sans doute traduire plus à la lettre le verbe Hebreu, parce qu'il est dans une conjugaison qui signifie selon les Grammairiens Juifs, ***faire faire***: mais il n'a pas pris garde, que lors qu'on pouvoit exprimer dans le Latin cette conjugaison par un seul verbe, de la même maniere que dans l'Hebreu, la Traduction n'en étoit pas moins à la lettre, & elle n'avoit cependant rien de rude ni de barbare. Cette méthode est répanduë dans tout le corps de la Version Latine de Pagnin, qui est tombé dans le même defaut qu'Aquila dans sa Traduction Greeque. Je sçai neanmoins que plusieurs estiment cette Traduction, & qu'ils la préferent à la pluspart des autres Versions de l'Ecriture: mais ils ne l'ont pas sans doute assez examinée. Peut-on, par exemple, souffrir la Traduction de ces mots au Chap. 6. de la Genese, Vers. 3. ***Non erit ut in vagina spiritus meus.*** *Genes.* 6: 3. Il a voulu s'accommoder à la remarque de R. D. Kimhi, qui donne l'étymologie de ce mot Hebreu, de la maniere que Pagnin l'a interpreté. L'ancien Interprete a beaucoup mieux traduit, ***Non permanebit spiritus meus.*** De-sorte que bien-loin qu'on doive reformer la Vulgate sur la Version de Pagnin, il seroit beaucoup mieux de reformer la Version de Pagnin sur la Vulgate.

La méthode dont Pagnin s'est servi dans sa Traduction de la Bible, ne l'a pas seulement rendu obscure & barbare; mais il change quelquefois le sens du Texte, comme au Chap. 8. de Nehemie, Vers. 8. où *Nehem.* 8: 8. nous lisons dans la Vulgate, ***Legerunt in libro in lege Dei distinctè***; il a tres-mal traduit, ***Legerunt in libro in***

lege Dei expositi. Ce qui ne peut faire un bon sens, parce qu'il faut traduire *exposité* ou *distinctè*, ainsi qu'il y a dans la Vulgate. Mais Pagnin a seulement consideré le voisinage des deux mots, & pour cette raison il a fait rapporter *expositi* au mot *Dei* qui précede immediatement, sans avoir égard au sens. Un Traducteur cependant ne doit pas compter simplement les mots; mais il doit de-plus examiner, de quelle maniere on les peut joindre ensemble pour former un bon sens; autrement sa Traduction sera puerile & ridicule. Son Dictionnaire même ne s'accorde pas en cet endroit avec sa Version. Mercerus, qui a ajoûté des Notes à ce Dictionnaire, confirme l'interpretation de la Vulgate, qui se trouve aussi conforme aux plus sçavans Rabbins.

Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 25. Job. 19: 26.

Mariana rapporte quelques exemples de la Version de Pagnin, où il prétend qu'il a détruit la verité de nos Mysteres; comme au Chap. 19. de Job, Vers. 26. où il y a dans la Vulgate, *Rursùm circumdabor pelle meâ*, d'où Saint Jerôme prouve la resurrection des corps; Pagnin a traduit, *Postquam pellem meam contriverunt:* & il avoit traduit encore plus obscurément dans sa premiere Edition, *Et post pellem meam contritam, vermes contriverunt hanc carnem*, en ajoûtant trois mots qui ne sont point dans son Texte, & qu'il n'a pourtant point marqués en d'autres caracteres.

Ces reflexions, & plusieurs autres que je pourrois faire sur la Version de Pagnin, m'éloignent tout-à-fait du sentiment qu'en a eu (dd) un sçavant homme de nôtre tems, qui lui donne la qualité de modele des Versions de la Bible. *Perfecta propemodùm, & absoluta Sanctorum Voluminum interpretationis exemplum dedit.* Genebrard en a fait une peinture bien differente de celle-là. *Minus diligens*, dit-il en parlant de la Version de Pagnin, *nimis ambitiosa, nimis curiosa, nimis Grammatica, nimium Rabbinicarum minutiarum æmula, quæque recentium præceptionum subtilitate noxam sinceritati & sententiarum & rerum sæpiusculè afferat; unde nec satis interdùm cohæret cum veterum Hebræorum doctrina, nec cum fidei Catholicæ mysteriis.*

Genebr. Præf. in Orig. Opera.

Il n'étoit pas de-plus necessaire, que Pagnin changeât dans sa Traduction la prononciation de la plus-part des noms propres, & qu'en la place de *heva*, il nous donnât *chanva*, & au-lieu de Isaïa, Jeremia, Ezechiel, il employast ces termes rudes & barbares, Jesahiahu, Irmeiahu, Jechezechel, &c.

Aprés avoir examiné la Version de Pagnin, il est à-propos que nous joignions ici le jugement qu'on doit faire de la Traduction d'Arias Montanus, qui a été imprimée dans la grande Bible de Philippe II. & qui a été

Arias Montanus.

(dd) *Ce savant homme de nostre tems est apparemment Monsieur Hüet, qui a composé un Livre* De clarissimis Interpretibus. *Mais l'éloge qu'il fait des Versions de Pagnin & d'Arias Montanus lui est pardonnable, parce qu'il ne les avoit pas examinées; ne rapportant dans cet Ouvrage, que ce qu'il avoit lû dans d'autres Auteurs, & principalement dans les Préfaces des Livres mêmes.*

été depuis rimprimée dans la Polyglotte d'Angleterre. Il s'est contenté de revoir la Version de Pagnin, & de la reformer aux endroits où il ne la croyoit pas assez à la lettre : mais on a eu raison de dire, en parlant des corrections d'Arias Montanus, *Quot correctiones, tot corruptiones.* Car bien-loin d'ôter les defauts qui étoient en tres-grand nombre dans la Version de Pagnin, il les a augmentés. On justifie neanmoins d'ordinaire sa methode, parce qu'il n'a eu égard dans cet Ouvrage, qu'à l'utilité particuliere de ceux qui veulent apprendre l'Hebreu; & partant il ne s'est pas soucié d'être rude dans ses expressions, parce qu'il traduisoit son Texte selon la rigueur de la Grammaire. Ce sçavant homme, qui nous a proposé ci-dessus la Version de Pagnin comme un chef-d'œuvre, a aussi approuvé le dessein d'Arias Montanus, & il dit en sa faveur, que s'étant contenté d'être un Interprete fidele, & d'être utile à ceux qui commencent à apprendre l'Hebreu, il a méprisé la médisance des ignorans.

Il est vrai que cette Version peut être utile à ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque, parce qu'elle rend l'Hebreu mot pour mot & selon le sens Grammatical : mais je ne croi pas qu'on doive donner pour cela à Arias Montanus la qualité de *Fidissimus Interpres* : au-contraire, on lui fera beaucoup plus de justice, en le nommant *Ineptissimus Interpres.* Peut-on donner la qualité d'Interprete tres-exact, à un Traducteur qui renverse presque par tout le sens de son Texte? En-effet, toute son erudition consiste à traduire les mots Hebreux à la lettre selon leur signification la plus ordinaire, sans prendre garde si elle convient, ou non, aux endroits où il l'employe. Quand les mots Hebreux sont équivoques, on doit, ce semble, avoir égard à la signification qui leur est propre selon les lieux où ils se trouvent, & il est ridicule de mettre indifferemment toute sorte de signification, soit qu'elle convienne, ou qu'elle ne convienne pas. Ce defaut est cependant répandu dans toute la Version d'Arias Montanus, qui a fait paroître en cela tres-peu de jugement. Il a traduit, par exemple, presque en tous les endroits la préposition Hebraïque *al*, par la préposition Latine *super* : & cependant on sait que cette préposition signifie dans l'Hebreu tantôt *super*, tantôt *juxta*, & quelquefois *cum*. Il a fait la même chose à l'égard de la lettre *Lamed*, laquelle répond au *pour* des François, où elle est une marque du datif. C'est ainsi qu'au Chapitre 1. de la Genese, *Genes. 1: 6.* Verset 6. où Pagnin avoit traduit assez nettement, *Dividat aquas ab aquis*; il a traduit sans aucun sens, *Dividat aquas ad aquas.*

Selon cette même methode, il n'examine point quand la particule *terem*, signifie *priusquàm*, & quand elle signifie *nondum*. Comme au Chapitre 9. de l'Exode, Verset 30. *Exod. 9: 30.* où Pagnin avoit tres-bien traduit, *Novi quia nondum timeatis*; il a corrigé mal-à-propos, *Novi quia antequàm timeatis.* Il explique aussi la préposition *el*, qui se met quelquefois pour *al*, par le Latin *ad*, pour cette seule raison, que *el* signifie d'or-

d'ordinaire *ad*. Par exemple, au Chapitre 4. de la Genese, Verset 8. où Pagnin avoit traduit nettement, *Surrexit Caïn contra Hebel*; Arias Montanus a corrigé, *ad Hebel*: & il a traduit pour la même raison sans aucun sens, dans le même Chapitre, au Verset 12. *ei quòd*; au-lieu que Pagnin avoit traduit & selon le sens, & selon la lettre, *quando*.

Genes. 4: 8.

Il observe de-plus cette même methode aussi-bien dans les noms & dans les verbes, que dans les prépositions; comme au Chapitre 4. de la Genese, Verset 20. où Pagnin avoit traduit selon la lettre & selon le sens, *Habitantis tentorium*; il a corrigé *Sedentis tentorium*. Au Chapitre 49. de la Genese, Verset 22. où Pagnin a traduit, *Ramus crescens Joseph, ramus juxta fontem*; Arias a corrigé, *Filius fructescens Joseph, filius crescens super fontem*. Il semble qu'il n'a pû avoir d'autre raison de reformer en cet endroit la Traduction de Pagnin, qui fait un sens si naturel, & même selon la Grammaire, que parce que le mot Hebreu *ben* signifie plus ordinairement *filius*, que *ramus*, & *al* signifie aussi plus souvent *super*, que *juxta*.

Genes. 4: 20.

Genes. 49: 22.

Peut-on trouver quelque sens dans cette Traduction du Verset 4. du Pseaume 110? *Tu es Sacerdos in seculum super verbum meum Melchisedec*. Au-lieu que l'Auteur de la Vulgate a tres-bien traduit, *secundùm ordinem Melchisedec*; & Pagnin, *secundùm morem Melchisedec*. Mais il a suivi sa methode ordinaire, en donnant à la préposition *al*, & au mot Hebreu *davar*, la signification la plus commune, sans examiner si elle étoit propre en ces lieux-là. Ce qu'on peut encore observer en une infinité d'autres endroits; comme au Chap. 5. de Josué, Vers. 4. où il a traduit, *Et hoc verbum quo circumcidit*; au-lieu que Pagnin avoit traduit & selon le sens, & selon la lettre, *Et hæc est causa quare circumcidit*.

Pseaum. 110: 4.

Jos. 5: 4.

En un mot, si l'on veut prendre la peine de parcourir toutes les corrections d'Arias Montanus, on trouvera qu'il a plûtôt traduit la Bible en Ecolier, qu'en homme de jugement: & il y a lieu de s'étonner, que Walton ait préferé sa Version à toutes les autres, & qu'il l'ait mise dans la Polyglotte d'Angleterre, où il eût été beaucoup mieux d'en mettre une qui fist entendre le sens des mots Hebreux, & qui ne fust pas cependant éloignée de la lettre.

L'on a aussi imprimé à Lyon une nouvelle Traduction de la meilleure partie du Vieux Testament avec des Remarques, composée par Thomas Malvenda Religieux Dominicain: mais cette Version est si barbare & si bizarre, que si l'Auteur n'avoit en même tems ajoûté de petites Notes en forme d'éclaircissemens sur sa Traduction, & des Remarques pour l'explication du Texte, elle seroit entierement inutile; parce que les mêmes defauts qui se trouvent dans la Version d'Arias Montanus, sont encore en plus grand nombre dans celle de Malvenda. Et ainsi ceux qui voudront avoir des Traductions de la Bible purement Grammaticales, pour apprendre la Langue Hebraïque, pourront se servir de la Version de Malvenda, qui leur tiendra lieu en même

Thomas Malvenda.

tems de Grammaire & de Dictionnaire.

Cajetan. Le Cardinal Cajetan étoit aussi entesté des Traductions de la Bible purement literales ; étant persuadé qu'on ne pouvoit interpreter trop à la lettre l'Ecriture Sainte, qui étoit la Parole de Dieu, à laquelle il est défendu d'ajoûter & de diminuer. Ce Cardinal explique assez au-long dans sa Préface sur les Pseaumes, la methode qu'il a observée dans la Traduction de ce Livre; & il témoigne, que bien qu'il ne sçeût point la Langue Hebraïque, il n'avoit pas laissé de traduire une partie de la Bible mot pour mot sur l'Hebreu. Il s'étoit servi pour cela de deux personnes sçavantes dans cette Langue, dont l'un étoit Juif, & l'autre Chrêtien, ausquels il avoit recommandé de traduire les mots Hebreux purement selon la lettre & la Grammaire, quand bien même leur Version paroîtroit ne faire aucun sens. *Testor ego*, dit-il, *quòd inter hos labores dicebatur mihi ab Interpretibus : Dictio Hebraïca sonat hoc, sed non apparet sensus, nisi mutetur in hoc alterum. Respondebam ego, auditis omnibus significationibus : Non sit vobis curæ, si sensus non apparet, quia non est vestri officii exponere, sed interpretari : interpretamini sicut jacet, & relinquatis expositoribus curam intelligendi.* Cajetan. Præf. Comment. in Psalm.

Voilà en peu de mots la methode que Cajetan a crû qu'on devoit suivre pour faire une Traduction fidelle & exacte de la Bible : & la raison qu'il en apporte au même lieu, est que si l'on traduit autrement, on ne donne pas le Texte de la maniere qu'il est dans l'Original, mais plûtôt de la maniere qu'on l'entend. *Nisi Textus adsit talis, qualis est in sua Origine, jam non Textus exponitur nisi divinando, sed exponitur Textus ut intellectus est ab illo interprete.* Caiet. ibid. Cependant sa Traduction, principalement celle qu'il a faite des Pseaumes, n'est pas tout-à-fait dans cette rigueur de Grammaire, ni si barbare, que les Versions de Malvenda & d'Arias Montanus : & bien qu'il n'eût aucune connoissance de la Langue Hebraïque, il ne laisse pas d'en parler beaucoup mieux que plusieurs Traducteurs de la Bible, qui ne l'ont sçeu que mediocrement. Il étoit persuadé, que presque tous les mots Hebreux étoient équivoques : *Sunt omnes ferè dictiones Hebraïcæ æquivocæ:* Ibid. & comme, selon son sentiment, le Texte Hebreu demeure toûjours équivoque, le sens du Texte est limité dans les Traductions : c'est pourquoi il souhaite qu'on n'eût jamais fait d'autres Versions de l'Ecriture, que selon la methode qu'il propose, afin qu'on eût maintenant la veritable interpretation du Texte de la Bible, & non pas les idées particulieres de chaque Traducteur. *Utinam talis habita fuisset (interpretatio sic mutila) à priscis Patribus, quoniam jam haberemus expositum Textum ipsum Sacræ Scripturæ, & non Textum confectum interpretum arbitrio.* Ibid. Mais quoi que toutes ces regles de Cajetan soient bonnes & tres-utiles pour avoir une Traduction parfaite des Livres Sacrés, elles ne sont pas neanmoins encore suffisantes pour le dessein qu'il s'est proposé ; à-moins qu'on ne fasse venir au secours de ces regles, les autres que nous avons mar-

marquées au commencement de ce Livre.

On remarquera cependant, que le sentiment de Cajetan sur ce sujet, a été condamné comme heretique par Gabriel Prateole : mais tout le monde sçait que cet Auteur a pris plaisir à inventer des heresies à sa maniere. Le Cardinal Palavicini, qui tâche de lui faire justice, & de le mettre à couvert de l'heresie dont Prateole l'a accusé, n'a pû justifier entierement ce que le P. Paul a rapporté de lui dans son Histoire du Concile de Trente, *Que ce n'étoit pas entendre l'Ecriture, que d'entendre l'Interprete Latin; mais qu'il falloit entendre le Texte Hebreu pour le Vieux Testament, & le Texte Grec pour le Nouveau.* Palavicini, qui a trouvé ce sentiment de Cajetan trop libre & trop hardi, repond que Cajetan, qui a reüssi avec l'admiration de tout le monde dans ses autres Ouvrages, ne s'est acquis aucune reputation dans tout ce qu'il a fait sur la Bible, parce qu'il a suivi les préjugés de certaines personnes qui ne s'appliquoient qu'à la Grammaire Hebraïque. *Quel grand' intelletto nell'altre opere fù ammirato, in queste, per lasciarsi egli trasportar dalla guida di chi meglio intendeva la Grammatica Ebrea, che i misterii divini, restò inglorioso.* Je croi neanmoins qu'on peut en quelque façon justifier le Cardinal Cajetan, qui n'a point prétendu condamner l'ancien Interprete Latin, ni les autres Interpretes de la Bible; mais il a seulement voulu qu'on fist des Traductions de la même Bible sur les Originaux, le plus à la lettre qu'il seroit possible, parce qu'il n'y a que ces Originaux qu'on puisse nommer la pure Parole de Dieu, & que dans les Traductions qui ne sont pas tout-à-fait à la lettre, il y a toûjours quelque chose de limité, & qui ne represente point parfaitement l'Original.

Gabr. Prat.

Palav. Hist. du Conc. de Trente, liv. 6. chap. 17.

P. Paul, Hist. du Conc. liv. 2.

Palavic. ibid.

On pourroit placer parmi les Interpretes de l'Ecriture, Isidore Moine du Mont Cassin, bien qu'il n'ait eu autre dessein que de donner la Vulgate avec quelques corrections. Cet Auteur, sous prétexte de reformer en quelques endroits l'ancienne Version Latine qu'il faisoit imprimer, en a ôté quantité de mots, & en a mis d'autres en la place, qu'il prétend être plus conformes au Texte Hebreu. Il témoigne qu'il l'auroit pû reformer davantage, mais qu'il craignoit de scandaliser l'Eglise, en s'éloignant trop de sa Version. Je ne puis neanmoins approuver sa méthode, ni ce milieu qu'il garde entre les Traductions nouvelles sur l'Hebreu, & l'ancienne Vulgate Latine. Il eust été bien plus à-propos de faire une Version entiere, ou de corriger la Vulgate sur d'anciens Exemplaires Latins, que de ne suivre aucune regle de Traduction. A quoi l'on peut ajoûter, que ses corrections sur l'Hebreu sont la plus-part peu justes & peu judicieuses. Outre les innovations dans l'ancienne Version Latine, il a joint à sa Traduction des Notes ou Scolies, dans lesquelles il explique plus particulierement, de quelle maniere on doit traduire l'Ecriture selon le Texte Hebreu. Mais il ne paroit pas avoir eu une connoissance fort étenduë de la Langue Hebraïque; & de-plus, il n'a presque fait autre chose que copier les

les Remarques de Munster, sans faire mention de lui.

P. Paul, Hist. du Conc. liv. 2. Au-reste, si ce que le P. Paul rapporte d'Isidore est vrai, sa nouvelle Bible est en quelque façon conforme à ce qu'il opina dans le Concile de Trente, où aprés avoir parlé des anciennes Versions de l'Ecriture, il préfera la Vulgate Latine à toutes les autres, & il fut d'avis qu'on n'en conservast point d'autre dans l'Eglise Latine. Mais comme Saint Jerôme, selon lui, n'avoit pas été Prophete, ni infaillible dans sa Traduction, il crût qu'il falloit la retoucher & la corriger aux endroits où elle paroissoit défectueuse.

CHAPITRE XXI.

Des Versions Latines qui ont été faites par les Protestans.

Les Protestans ne sont pas tous uniformes dans la méthode qu'on doit observer pour traduire les Livres de l'Ecriture Sainte. Quelques-uns d'entre eux ont crû qu'il ne falloit s'éloigner de l'ancien Interprete Latin, que le moins qu'on pourroit. D'autres au-contraire l'ont entierement abandonné, & ont préféré les Rabbins aux anciens Interpretes. Il y en a eu enfin d'autres qui ont gardé le milieu. Et c'est ce qui fait que toutes ces Traductions sont assez differentes les unes des autres.

Munster. Sebastien Munster fit imprimer à Basle en 1534. une nouvelle Traduction du Vieux Testament, qu'il avoit faite sur l'Original Hebreu: & en 1546. il en donna une seconde Edition, à laquelle il a joint le Texte Hebreu avec sa Version Latine, qu'il a aussi accompagnée de quelques Notes. Dans les Préfaces qu'il a mises à la tête de cette derniere Edition, il a expliqué sa méthode, où il s'est declaré assez ouvertement en faveur des Rabbins contre les anciens Interpretes; de-sorte que cette Version n'est presque qu'une Traduction des Rabbins, dont il a consulté les Commentaires. Il avoüe qu'il n'a rien dit de lui-même, & que s'il est tombé dans quelques fautes, on les doit rejetter sur les Juifs, qu'il témoigne avoir copiés fidelement. Il a seulement pris garde à faire un bon choix de ceux qui approchoient le plus de la verité. En quoi il prétend avoir imité l'exemple de Saint Jerôme, qui consultoit incessamment les Juifs de son tems, qu'il regardoit comme des oracles, & ausquels il est redevable de la meilleure partie de sa nouvelle Traduction de l'Ecriture. *Rabbins.*

Cette derniere Version de Munster paroit être beaucoup meilleure que celles de Pagnin & d'Arias Montanus, qui ont negligé le sens, pour s'attacher trop scrupuleusement à la Grammaire. Munster au-contraire a tâché de ne s'éloigner jamais du sens, bien qu'il s'appliquast aussi à la Grammaire; & il n'a pas regardé simplement la signification de chaque mot en soi-même, à l'imitation d'Arias Montanus, mais il a outre cela consideré les endroits où ces mots se rencontrent; & quoi qu'il ne soit pas tout-à-fait pur dans son stile, il n'a cependant rien de trop rude, ni de trop barbare. Ce- *Pagnin. Ar. Mont.*

pendant sa Version seroit plus parfaite, & même plus exacte, s'il avoit joint aux Livres des Rabbins les anciennes Versions, soit Grecques ou Latines, parce qu'il auroit eu une connoissance plus étenduë de la Langue Hebraïque. Il semble neanmoins avoir eu quelque scrupule de s'éloigner trop de ces anciens Interpretes; comme au Chap. 1. de la Genese, où il traduit avec eux le mot Hebreu *rakia*, *firmament*; & il remarque neanmoins dans ses Notes avec les Rabbins, qu'il signifie *étenduë*. *Genes. 1.*

Comme il fait profession de suivre les Juifs modernes, il croit trop à leur Tradition, lors qu'il se presente quelques mots dont on ignore la veritable signification; & je ne voi pas de bonnes raisons pourquoi il a préferé en ces lieux-là la Tradition des Rabbins à celle des Septante, & des Juifs qui vivoient du tems de Saint Jerôme. La veritable méthode de traduire ces endroits qui sont si difficiles, est d'avoir recours à tous les Interpretes tant anciens que nouveaux, & de juger par la suite du discours ce qui est le meilleur.

Il auroit pû aisément écrire d'une maniere pure; mais il craignoit de s'éloigner du sens Grammatical, & de n'exprimer pas assez la force des mots Hebreux. En un mot, cet Auteur a réüssi selon le dessein qu'il s'est proposé; & je ne trouverois rien à redire dans ce dessein, s'il avoit consulté les anciens Interpretes de l'Ecriture, qui ont quelquefois mieux rencontré pour l'explication des mots Hebreux, que les nouveaux Juifs. Il auroit peut-être mieux fait de se conformer à la methode de Conrad Pellican son Maître en la Langue Hebraïque, qui croyoit avec raison, qu'il ne falloit prendre des Rabbins que la Grammaire, & qu'à l'égard du sens, on devoit consulter également les anciens & les nouveaux Interpretes de la Bible. *Conrad. Pellican.*

S'il avoit suivi cette methode, sa Traduction ne seroit pas si dure en quelques endroits, & elle n'en seroit pas pour cela moins exacte. Mais il n'a pas employé à cet Ouvrage autant de tems qu'il en falloit pour le rendre parfait, & il n'a pas de-plus fait assez de reflexion sur l'ancienne Version Latine, qu'il abandonne souvent sans aucune necessité.

Quoi que sa Version soit assez intelligible, elle a neanmoins quelque chose de rude, parce qu'elle suit trop la lettre du Texte Hebreu: comme au 1. Chapitre de la Genese, Verset 22. où il traduit, *Fructificate, & augescite, & implete aquas in fretis*; la Vulgate a, ce me semble, mieux exprimé ces mêmes mots par ceux-ci, *Crescite, & multiplicamini, & implete aquas maris*. En un mot, sa Traduction seroit plus parfaite, s'il s'étoit moins éloigné de l'ancien Interprete Latin. Au-reste, Genebrard ne paroit pas assez moderé dans la Critique qu'il a faite de cette Traduction, lors qu'il a reproché à l'Auteur, d'avoir été peu exact, & d'être trop attaché à Luther. *Munsterus, neglectâ vocum propriâ notatione, sæpe Lutheranisabat, & à suo D. Francisci instituto discedebat.* On peut dire au-contraire, que Munster a été le plus exact & le plus fidele de tous les Protestans dans sa Version de la Bible; *Genes. 1. 22.* *Genebr. Præf. in Epist. Orig.*

& il

& il ne pût même approuver la Traduction de Luther, parce qu'il s'étoit trop éloigné du sens literal & Grammatical. M. Hüet lui a fait beaucoup plus de justice, en lui donnant la qualité d'Interprete exact. *Sebastianus Munsterus, Bibliorum Interpres sanè doctus, in Hebraïca semper stylum collineans, ad eaque nunquam non se componens.*

M. Hüet, lib. de Clar. Interpr.

Les Notes que Munster a jointes à sa Traduction, peuvent être d'une grande utilité pour la connoissance de la Langue Hebraïque & du stile de l'Ecriture; & elles seroient beaucoup plus utiles, s'il n'y avoit point mêlé plusieurs choses qui ne sont nullement necessaires, & qu'il a prises des Rabbins, lesquelles ne contribuent en rien à l'éclaircissement de son Texte. Il a aussi trop affecté de paroître sçavant dans la lecture des mêmes Rabbins; & cependant, si l'on excepte les Livres de quelques Rabbins Grammairiens, qui ont écrit des Commentaires sur l'Ecriture, il n'étoit pas beaucoup exercé dans cette sorte d'étude: ce qu'il seroit aisé de prouver par la Traduction Latine qu'il a faite d'un petit abregé de Philosophie écrit en Hebreu de Rabbin: car il n'y a presque point de mots dans cette Version Latine où il ne se soit trompé, & il n'a pas même entendu les premieres paroles du Titre, qui attribuent ce Livre de Philosophie à R. Moïse fils de Maimon, qui l'avoit composé en Arabe; au-lieu que dans sa Traduction, il fait Auteur de cet Ouvrage, R. Simeon, & il a traduit ensuite ces mots, *Bilesçon arau, In lingua suavi*, sans prendre garde qu'ils signifient, *dans la Langue Arabe.* Il a beaucoup mieux entendu les Rabbins Grammairiens, parce qu'il s'y étoit appliqué davantage, & qu'il avoit consulté sur ce sujet Elias Levita, le plus sçavant Grammairien des Juifs, qui vivoit en ce temslà.

Leon de Juda Zuinglien a aussi fait une Traduction Latine de l'Ecriture sur l'Hebreu, au-moins de la meilleure partie des Livres Hebreux du Vieux Testament. Cette Version a été imprimée à Zuric en 1543. & Robert Estienne l'a fait rimprimer en-suite à Paris avec la Vulgate en 1545. sans nommer l'Auteur. On appelle ordinairement cette derniere Edition, où la Vulgate & la Traduction Latine de Leon de Juda sont rangées sur deux colonnes, la Bible de Vatable, quoi qu'elle ne soit point de lui. Personne n'ignore de quelle maniere elle fut reçüë par les Theologiens de Paris avec les petites Notes qui y sont jointes: mais les Theologiens de Salamanque lui furent plus favorables; car sans se mettre en peine du nom de l'Auteur, aprés avoir jugé qu'elle pouvoit être tres-utile au Public, ils la firent rimprimer à Salamanque en beaux caracteres, & en y changeant fort peu de chose.

Leo Juda.

En-effet, cette Traduction paroit d'abord agreable, & elle garde le milieu entre les Versions qui sont trop à la lettre & barbares, & entre celles qui sont écrites d'un stile élegant & affecté. Il y a neanmoins plusieurs endroits, où l'Auteur craignant d'être trop simple dans sa diction, n'explique pas assez propre-

 ment

ment les termes de l'Original. C'eſt neanmoins à quoi l'on doit beaucoup plus prendre garde dans une Traduction de l'Ecriture, qu'à toute autre choſe.

Il n'étoit pas neceſſaire, par exemple, de changer dans le premier
Geneſ. 1. Chapitre de la Geneſe, le mot de *ſiccum* ou *aridum*, qui eſt employé dans la Vulgate & dans les autres Verſions, en celui de *continens*, qui n'exprime pas aſſez la proprieté du mot Hebreu. Ce defaut eſt répandu dans tout l'Ouvrage; & l'on peut dire que Leon de Juda n'a pas toute l'exactitude que doit avoir un bon Interprete de la Bible, parce qu'il a affecté ſouvent la grandeur du ſtile, & que pour ſe rendre plus intelligible, il s'eſt éloigné du ſens propre par des periphraſes trop étenduës. Comme il mourut avant qu'il euſt achevé entierement ſa Verſion,
Bibliander. Bibliander traduiſit les huit derniers Chapitres d'Ezechiel, Daniel, Job, l'Eccleſiaſte, les Cantiques & les 48. derniers Pſeaumes qui reſtoient
Petrus Cholin. à traduire. Pierre Cholin fit la Traduction des Livres Grecs que les Proteſtans nomment Apocryphes.
Genebr. Præf. in Opera Orig. Genebrard s'eſt emporté avec trop de chaleur contre cette Verſion, auſſi-bien que contre celle de Munſter. Il pouvoit garder plus de moderation, en n'exagerant pas ſi fort les defauts qui s'y rencontrent: mais ſon deſſein étoit d'en diminuer l'autorité, pour favoriſer les Theologiens de Paris qui l'avoient décriée, & pour ôter en même tems la préoccupation où étoient alors pluſieurs perſonnes, qui l'attribuoient à Vatable. On ne peut pourtant nier, que Leon de Juda ne ſe ſoit émancipé quelquefois, en ajoûtant à ſa Traduction des ſens particuliers, & en limitant ſon Texte, ou en l'étendant trop.

Sebaſtien Caſtalio, ou Chateillon, *Sebaſt. Caſtalio.*
comme il ſe nomme lui-même dans ſes Livres François, eſt auſſi Auteur d'une Verſion Latine ſur toute la Bible, qu'il retoucha en-ſuite pluſieurs fois. La premiere Edition eſt de 1551. à Baſle. L'Edition la plus eſtimée de toutes, eſt celle de 1573. au même lieu: mais comme je n'ai pû la trouver, je me ſuis ſervi d'une autre Edition de 1554. qui a auſſi été faite à Baſle, & qui eſt accompagnée de petites Notes. Les Docteurs de Geneve, & principalement Theodore de Beze, ont fort décrié cette nouvelle Traduction de Caſtalio, qu'ils ont appellé à cette occaſion, ignorant & temeraire, en lui reprochant de s'être joüé de l'Ecriture Sainte. C'eſt ce qu'on peut voir plus au-long dans la Préface Françoiſe qui eſt imprimée à la fin d'une de leurs Verſions Françoiſes de la Bible en 1559. De-plus, Beze & Caſtalio écrivirent l'un contre l'autre ſur ce ſujet: mais comme Beze ignoroit entierement la Langue Hebraïque, il fut obligé de s'en rapporter au ſentiment des autres, qui aſſûroient que Caſtalio n'entendoit point l'Hebreu. Cependant on ne peut pas dire, que Caſtalio n'ait point ſçeu la Langue Hebraïque, ſi on lit les Remarques Critiques qu'il a ajoûtées à la fin de ſa Verſion; & l'on peut même dire, qu'il étoit beaucoup plus habile dans les trois Langues, Hebraïque, Grecque & Latine, qu'aucun

ćun Docteur de Geneve. Mais il ne garda pas assez le caractere d'un Interprete des Livres Sacrés : il affecta trop le stile poli & élegant, & il affoiblit beaucoup par là le sens de son Texte. Ce defaut regne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dés les premiers mots de la Genese, qu'il a traduits de cette sorte. *Principio creavit Deus cœlum & terram. Cùm autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & Divinus Spiritus sese super aquas libraret, jussit Deus ut existeret lux*, &c.

Cela seul suffit pour faire voir, que Castalio ne s'est pas appliqué à traduire exactement les mots de son Original, mais à rendre le sens avec le plus d'élegance qu'il lui a été possible, ayant choisi un stile lié & periodique. Il a tellement affecté la qualité d'Ecrivain poli, que son discours est quelquefois effeminé ; comme dans le Livre des Cantiques, où il a crû, que pour garder le caractere que sembloit demander son sujet, il devoit imiter le stile de Catulle, en se servant de mots diminutifs, qui marquoient davantage de tendresse ; il ajoûte même à ces diminutifs des Epithetes diminutives : aussi ne se contente-t'il pas de dire simplement, *Mea columba*, mais il dit, *Mea columbula*. Voici de quelle maniere il s'explique dans tout ce Livre. *Mea columbula, ostende mihi tuum vulticulum : fac ut audiam tuam voculam, nam & voculam venustulam, & vulticulum habes lepidulum. Capite nobis vulpeculas parvas vinearum vastatriculas.*

Genebrard. Genebrard a fait assez bien le portrait de ce Traducteur en ces termes. *Versio Castalionis est affectata, plus habens pompæ & phalerarum, quàm rei & firmitatis, plus ostentationis quam substantiæ, plus fuci quàm succi, plus hominis quàm spiritûs, plus fumi quam flammæ, plus humanarum cogitationum quàm divinorum sensuum*, &c. Il lui reproche de-plus, d'avoir traduit au commencement de la Genese, *jussit*, au-lieu de *dixit*, afin d'ôter la connoissance du Verbe Eternel dans la creation du monde. Il semble en-effet, que cet Interprete ait voulu favoriser les sentimens des Heretiques Antitrinitaires. Cependant le Verbe Hebreu, qu'on traduit ordinairement *dixit*, signifie aussi *jussit*, bien que cette derniere signification soit beaucoup plus en usage dans la Langue Arabe, que dans l'Hebraïque. *Præf. in Opera Orig.*

Isaac Levita, qui étoit sçavant dans la Langue Hebraïque, & habile Grammairien, s'est aussi beaucoup emporté contre la Traduction Latine de Castalio, qu'il accuse d'être trop hardi & peu exact, principalement dans la Grammaire. Mais les fautes de Traduction qu'il reprend sont peu considerables ; & l'on voit même qu'il les a faites à dessein, pour trouver un sens qui lui paroissoit plus juste & plus commode, en negligeant les regles de la Grammaire : c'est pourquoi il fait profession de donner tout un autre tour aux mots dans le Latin, qu'ils ne sont exprimés dans l'Hebreu, afin de parler Latin, & non pas un Latin-Hebreu, ou barbare. De-plus, étant persuadé que les Exemplaires Hebreux de la Bible avoient couru la même fortu- *Isaac Levita, Meditat. in lib. Ruth.*

 ne

ne que tous les autres Livres, il ne fait aucune difficulté de corriger quelquefois le Texte Hebreu selon les regles de la Critique, qu'il obſerve aſſez judicieuſement en pluſieurs endroits. C'eſt pour cette raiſon qu'il remarque librement les paſſages qu'il croit être défectueux, auſquels il tâche de remedier le mieux qu'il lui eſt poſſible. Il paroit cependant beaucoup plus exercé dans le ſtile des Livres profanes, que dans celui de l'Ecriture Sainte.

Ce que je trouve de meilleur dans ce Traducteur, c'eſt qu'il n'eſt nullement entesté de ſa Verſion, & qu'il a été aſſez ſçavant dans la Langue Hebraïque, pour connoître qu'il étoit tres-difficile, & même preſque impoſſible de faire une Traduction qui fût tout-à-fait exacte. C'eſt pourquoi il avertit le Lecteur, des grandes difficultés qui ſe rencontrent dans ce travail, parce qu'il y a quantité de mots qui ne ſe trouvent que rarement dans la Bible, & dont on ne ſçait point la veritable ſignification. Il eſt ſi éloigné de prétendre qu'il n'a fait aucune faute, qu'au-contraire il avoüe franchement ſon ignorance, & il reconnoit qu'il a pû prendre pour de bonnes raiſons, ce qui n'étoit en-effet que des apparences de raiſons. Dans ſes Notes il remarque les lieux difficiles qu'il n'entend point, & il ajoûte en même tems, qu'on ne doit pas conclurre de là, qu'il ait entendu parfaitement les autres endroits qu'il a laiſſés ſans Notes.

Enfin Caſtalio, pour rendre ſa Bible plus complete, y a inſeré des Supplémens qu'il a tirés des Livres de Joſeph, & qu'il a liés avec l'Hiſtoire de l'Ecriture, en les diſtinguant ſeulement par d'autres caracteres, afin qu'on ne les confonde pas avec ce qui eſt veritablement du corps de la Bible. Il a de-plus mis dans le Texte de ſa Verſion en façon de Supplément, ce qui ne ſe trouvoit que dans le Grec des Septante, & dans le Latin de la Vulgate; & il s'eſt contenté de marquer ces Supplémens par les lettres *G* & *L*, c'eſt-à-dire, *Grec* & *Latin*. Mais il eût été beaucoup mieux de mettre ces varietés aux marges de ſa Traduction, que dans le corps du Texte. Il a auſſi fait une Apologie de ſes Verſions, où il répond à Iſaac Levita, à Beze, & à quelques autres qui avoient écrit contre lui: mais comme cette Apologie ne regarde principalement que le Nouveau Teſtament, nous en parlerons plus au-long dans la ſeconde Partie de cette Critique.

Il reſte d'examiner la Verſion Latine de Tremellius & de Junius, qui a été fort eſtimée dans les commencemens par les Proteſtans, principalement en Angleterre. Druſius, qui a été un des plus ſçavans & des plus judicieux Ecrivains qui ayent été parmi les Proteſtans, ne pût s'empêcher de la condamner en beaucoup d'endroits: ce qui lui attira des affaires, parce que cette Verſion avoit un grand nombre de partiſans. Tremellius & Junius furent neanmoins obligés de la retoucher, & d'en faire une ſeconde Edition plus exacte: mais la methode qu'ils ont ſuivie étant défectueuſe, il étoit impoſſible qu'ils fuſſent juſtes dans leur Traduction.

Tremell. & Iun.

Druſius.

tion. Aussi cette seconde Edition a été condamnée en-suite par Constantin l'Empereur, qui étoit aussi Protestant, & sçavant dans la Langue Hebraïque. Cet Auteur assûre, qu'il est obligé de s'éloigner de la Version de Tremellius & de Junius, parce qu'ils ont une certaine maniere de traduire, qui les jette souvent dans l'erreur.

Constant. l'Empereur, ad Nov. Dav. Lyr.

Comme Tremellius avoit été Juif, avant que de se faire Protestant, il a conservé un je-ne-sçai-quoi dans sa Traduction qui lui est singulier, & il s'éloigne souvent du veritable sens. Sa diction Latine est aussi affectée & remplie de defauts: il met presque par tout des pronoms relatifs, où il n'y en a point dans l'Hebreu; comme au Chap. 1. de la Genese, Vers. 4. où il traduit, *Viditque Deus lucem hanc esse bonam, & distinctionem fecit Deus inter hanc lucem*, &c. Au Verset 7. du même Chapitre, *Fecit ergo Deus hoc expansum, quod distinguit inter has aquas quæ sunt ab inferiore expansi istius, & aquas illas*, &c. Il n'y a rien dans l'Hebreu qui réponde à tous ces pronoms relatifs *hanc*, *hoc*, *has*, *istius*, *illas*: sa Version en est neanmoins toute remplie. Et je croi que c'étoit en ce tems-là le stile des Docteurs de Geneve: car Beze a retenu les mêmes defauts dans sa Version du Nouveau Testament.

Genes. 1: 4.

On voit aussi dans cette même Version, de certains mots ajoûtés pour exprimer le sens plus fortement: ce qui est quelquefois sujet à l'illusion. Il y en a d'autres qui sont traduits d'une façon singuliere, & qui n'est pas commune; comme au Chap. 2. de la Genese, Vers. 6. il y a *aut vapor*, au-lieu de *& vapor*: & pour appuyer cette interpretation extraordinaire, l'on a remarqué dans les Notes, que la particule conjonctive qui est dans l'Hebreu, peut aussi être traduite par une particule disjonctive. Mais les Auteurs de cette Version se sont trop émancipés en cet endroit, & en beaucoup d'autres. Par exemple, au Chap. 8. de Nehemie ils ont traduit, *Exponendo sensum, dabant intelligentiam per Scripturam ipsam.* Il n'y a cependant rien dans l'Original qui doive être traduit *per Scripturam ipsam.* Munster, Leon de Juda, Castalio, & les autres Interpretes de l'Ecriture n'y ont rien veu de semblable.

Genes. 2: 6.

Nehem. 8: 9.

Outre ces Auteurs Protestans qui ont traduit la Bible en Latin sur l'Hebreu, il y en a d'autres qui se sont contentés de reformer la Vulgate en quelques endroits seulement, où ils ont crû qu'elle étoit defectueuse. Et comme ils n'ont pas fait leur reformation de la Vulgate sur d'anciens Manuscrits Latins de cette Version, mais sur l'Original Hebreu, on peut en quelque façon les mettre au nombre des Traducteurs. C'est de cette maniere que Luc & André Osiander ont fait imprimer l'ancienne Edition Latine avec leurs corrections. Luc Osiander n'ayant pas osé publier une Version entiere sur le Texte Hebreu, se contenta de faire imprimer l'ancienne Edition Latine, à laquelle il ajoûta seulement quelques corrections aux endroits qu'il crût n'être pas tout-à-fait conformes à l'Original Hebreu. Il n'ôta pas neanmoins pour cela les mots de l'ancien Interprete, pour substituer en

Luc. Osiand.

leur place ses reformations, comme Isidore dont nous avons parlé ci-dessus, l'a fait peu judicieusement. Il ajoûte seulement sa Version à celle de la Vulgate. Par exemple, au Chap 1. de la Genese, Vers. 2. il met *ferebatur* en caracteres communs, puis il ajoûte en lettres Italiques, *incubabat*; voulant marquer par là, que le verbe Hebreu signifie plûtôt *incubabat*, que *ferebatur*.

Genes. 1: 2.

Cette maniere de traduire la Bible, en conservant l'ancienne Version qui étoit reçûë dans l'Eglise depuis un si long-tems, fut approuvée des Theologiens de l'Academie de Tubinge, qui mirent à la tête de cette Bible leur jugement en forme d'approbation, où ils loüent Osiander de ce qu'il n'a pas abandonné l'ancien Interprete Latin.

Theologiens de Tubinge.

André Osiander fils de Luc Osiander, suivant la methode de son pere, fit imprimer l'Edition Vulgate avec des corrections sur le Texte Hebreu, & conserva entierement l'ancien Interprete Latin. Si ces deux Auteurs avoient eu une plus grande connoissance de la Langue Hebraïque, & qu'ils eussent mis leurs reformations aux marges, plûtôt que dans le corps du Texte; je ne trouverois rien à reprendre dans ces deux Editions Latines de la Bible. On ne peut nier, que cette methode ne soit la meilleure & la plus seure, parce qu'il n'est pas à-propos de rejetter sans de puissantes raisons, une Traduction autorisée dans l'Eglise depuis un si long-tems; & l'experience même a fait voir, que les nouveaux Traducteurs des Livres Sacrés n'ont point eu raison d'abandonner si souvent l'ancien Interprete Latin, pour suivre le sentiment des Rabbins.

Andr. Osiand.

Enfin l'on pourroit mettre au nombre des Interpretes de l'Ecriture, Robert Estienne, s'il n'avoit témoigné lui-même dans toutes les Préfaces de ses Bibles, qu'il n'étoit point l'Auteur des nouvelles Traductions de la Bible qu'il donnoit au Public. C'est ainsi qu'au commencement de l'Edition de 1545. il declare qu'il a joint avec la Vulgate la Version qui avoit été trouvée la plus Latine, n'ayant pas osé nommer Leon de Juda Zuinglien qui en étoit l'Auteur; & il préfera cette derniere Traduction de la Bible à celle de Pagnin qui étoit trop obscure, bien qu'il fût persuadé que celle de Pagnin approchoit davantage de l'Original Hebreu. Il préfera au-contraire dans son Edition de 1557. la Traduction de Pagnin à toutes les autres, & il dit qu'il a donné cette Traduction beaucoup plus exacte, & de la maniere que l'Auteur même l'avoit corrigée de sa propre main en plusieurs endroits. Cette même Version de Pagnin a aussi été imprimée dans une autre Edition de Comeline qui est à quatre colonnes, où l'on voit en un instant le Texte Hebreu avec cette nouvelle Traduction, le Grec des Septante de la maniere qu'il se trouve dans la Bible d'Alcala ou Complute, & la Vulgate Latine. Je laisse cependant à juger au Lecteur, si les reformations que Robert Estienne assûre être de Pagnin, & écrites même de sa main propre, sont en-effet de Pagnin.

Robert Estienne.

Rob. Steph. Præf. in hanc Edit.

Il est certain que Robert Estienne n'a pas agi avec assez de sincerité dans

dans la plus-part des Editions de la Bible qu'il a données au Public, & qu'il a voulu imposer en cela aux Theologiens de Paris, principalement dans l'Edition de 1545. D'autre-part il semble que les mêmes Theologiens de Paris auroient pû traiter avec plus de douceur & de charité Robert Estienne, à l'occasion des nouvelles Traductions de la Bible qu'il fit imprimer avec des Notes fort utiles, bien qu'il y en eust en-effet quelques-unes qui meritoient d'être condamnées. Pierre Castellan grand Aumônier de France, qui rapporta au Conseil du Roi l'affaire qui étoit alors entre les Theologiens de la Faculté de Paris & Robert Estienne, n'a pû s'empêcher de condamner en quelque chose l'excés de ces Theologiens, lesquels trouverent des Heresies où il n'y en avoit point; & cela venoit, comme l'assûre le même Castellan, de ce qu'ils ignoroient dans ce tems-là les Langues Grecque & Hebraïque. Mais il y a de l'apparence, que Robert Estienne est un médisant, lors qu'il reproche à ces mêmes Docteurs, de s'être opposés à cette belle Edition Grecque du Nouveau Testament, qu'il publia en ce tems-là avec les diverses Leçons qu'il avoit tirées des Exemplaires manuscrits de la Bibliotheque du Roi. *Ces hommes sçavans*, dit Robert Estienne, *jugeoient que les diverses lectures qui sont à la marge, fussent quelques Annotations ajoûtées hors du Texte.* Mais c'est une calomnie manifeste, (ee) parce qu'il y avoit alors plusieurs Docteurs de la Faculté de Paris qui n'ignoroient point la Langue Grecque, & qui ont même écrit doctement sur la Bible. Robert Estienne a sans doute voulu rendre odieux les Theologiens de Paris, dans la réponse qu'il a faite à leur Censure; comme quand il rapporte au même endroit ces paroles, qu'il fait dire à un de leurs Docteurs. *Je suis ébahi de ce que ces jeunes gens nous alleguent le Nouveau Testament.* Per diem, *j'avois plus de 50. ans, que je ne sçavois ce que c'étoit que du Nouveau Testament.*

Petr. Gallan. in vita Castellani.

Robert Estien. Pref. de sa réponse aux Cens. des Theolog. de Paris, en 1552.

CHAPITRE XXII.

Des nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, & premierement de celles qui ont été faites par des Auteurs Catholiques.

Il n'étoit pas necessaire dans les premiers tems de l'Eglise, de distinguer les Versions de la Bible écri-

(ee) *Le Docteur Gagney qui estoit de ce tems-là, savoit assez de Grec pour juger du Nouveau Testament de Robert Estienne, qui avoüe même qu'on chargea de cette revision deux Docteurs qui estoient savans en Grec. Peut-estre auroit-on de la peine à en trouver aujourdhui de plus savans parmi ces sages Maistres. Ce qui ne s'accorde pas bien avec le jugement qu'Estienne leur attribue, & qui estant rapporté au Conseil du Roi, où cette affaire se jugeoit,* on se mit à rire, *dit le même Estienne,* d'une façon estrange, & tous d'une voix dirent, quelle impudence! quelle bestise! quelle temerité! brief que leur ineptie ne se pouvoit plus souffrir.

tes en Langue vulgaire, de celles qui étoient écrites dans une Langue qui n'étoit point entenduë du peuple: car, comme il a été remarqué ailleurs, on n'a point eu d'autre dessein dans les commencemens, en traduisant l'Ecriture, que de la rendre intelligible à tout le monde. Les anciennes Traductions Grecque, Latine, Syriaque, Persane, Armenienne, Ethiopienne, & les autres ont été faites pour des Peuples qui entendoient alors ces Langues-là. Mais comme il arrive differens changemens dans les Estats, les mêmes changemens arrivent aussi aux Langues: & c'est ce qui a donné occasion à la nouvelle distinction des Traductions de la Bible écrites en Langue vulgaire, & des anciennes qui n'ont plus servi qu'à un petit nombre de Sçavans. Nous parlerons ici seulement des Traductions qui ont été composées en Langue vulgaire dans les derniers tems.

Je sçai que plusieurs personnes n'ont pû souffrir en ces derniers siecles, qu'on traduisist l'Ecriture dans une Langue qui fust entenduë du peuple, parce qu'ils ont crû que ces Traductions favorisoient les nouveautés, & qu'elles causoient des disputes pernicieuses à la Religion & à l'Estat. C'est pourquoi, bien que la lecture de la Bible soit utile d'elle-même, ils ont neanmoins jugé à-propos de ne la permettre qu'avec de grandes précautions, suivant cette maxime:

Non prosit potiùs, si quid obesse potest.

L'Eglise ne l'a pourtant jamais défenduë entierement; imitant en cela l'exemple de Saint Jean Chrysostome & de plusieurs autres Peres, qui ont recommandé au peuple dans leurs Exhortations la lecture des Livres Sacrés. Comme les fideles étoient alors soûmis à leurs Pasteurs, & qu'ils apprenoient d'eux la maniére d'interpreter l'Ecriture Sainte, on pouvoit leur confier cette divine Parole, qu'ils lisoient avec respect & avec une parfaite soûmission aux ordres de l'Eglise. Mais il est arrivé au-contraire dans ces derniers siecles par la naissance des nouvelles Sectes, qu'on n'a presque plus consideré la Tradition, & que chacun a voulu expliquer la Bible à sa maniere, sans consulter les Pasteurs legitimes, dont quelques-uns sembloient même avoir en quelque façon contribué à augmenter ce desordre par le peu de connoissance qu'ils avoient de l'Ecriture Sainte. C'est pourquoi on trouva à-propos de ne permettre pas facilement & à toutes sortes de personnes, la lecture des Livres Sacrés traduits en Langue vulgaire.

On peut dire neanmoins, qu'avant les nouveautés des dernieres Heresies, il y a eu peu d'Eglises, même dans l'Occident, qui n'ayent eu toute la Bible traduite en la Langue qui étoit entenduë du peuple. Par exemple, en Italie Jacques de Voragine Archevêque de Genes, avoit traduit toute la Bible en Italien sur la Vulgate, & même avec assez d'exactitude, si nous voulons nous en rapporter à quelques Auteurs qui ont fait mention de cette Version. En France, l'on prétend

Jacob. de Voragine.

tend *(ff)* qu'une partie de la Bible a été traduite en François sous le Roi Charles V. & M. Charles du Moulin témoigne en avoir vû quelques fragmens écrits à la main. De-plus, ceux de Geneve conservent encore aujourdhui dans leur Bibliotheque publique, une Traduction Françoise de toute la Bible, qui avoit été faite par un Chanoine d'Aire vers la fin du 13. siecle. Je croi que c'est cette même Version dont parle Robert Olivetan, & qu'on lisoit à Geneve avant la reformation de Calvin, qui en fit substituer une autre en sa place faite sur le Texte Hebreu par le même Olivetan. Dans la Grande Bretagne, il y a des Historiens qui font mention d'une Version de l'Ecriture en la Langue du païs dés le tems de Bede. En Espagne il y a aussi eu une Traduction de toute la Bible, qui fut faite avec permission des Inquisiteurs au tems de Saint Vincent Ferrier, & qui a même été imprimée *in folio de papel Real*, comme Cyprien de Valere l'assûre.

Rob. Oliv. Préf. de sa Version.

Cyp. de Valer. Préf. de sa Version.

Je ne parlerai point ici de quelques autres Versions de la Bible en Langue vulgaire beaucoup plus anciennes, & entre autres de celle qu'on attribuë à Ulphilas Evêque Got, écrite en la Langue des Gots, ni d'une autre écrite en Arabe par un Evêque de Seville, dans le tems que les Mores étoient en Espagne. J'ajoûterai seulement, qu'il y a eu des Traductions de la Bible écrites en Alleman, avant celles de Luther, & de Leon de Juda Zuinglien. Il est vrai que toutes ces Traductions en Langue vulgaire ont été faites sur l'ancien Interprete Latin, parce qu'on n'avoit alors aucune connoissance de la Langue Hebraïque. Les Heretiques mêmes de ces tems-là, soit Vaudois, Albigeois, Wiclefistes, ou autres, ne se regloient point sur d'autre Bible que sur la Vulgate Latine, qu'ils avoient chacun traduite en la Langue de leur païs, afin que le peuple pust lire l'Ecriture Sainte: & ce fut en partie ce qui donna occasion aux Docteurs Catholiques, d'opposer de nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, à celles de ces Heretiques; de la même maniere que depuis les nouvelles Bibles des Lutheriens, des Zuingliens & des Calvinistes, les Catholiques ont aussi composé de nouvelles Versions de l'Ecriture presque dans toutes les Langues de l'Europe: avec cette difference neanmoins, que les Catholiques ont continué de traduire la Vulgate Latine en langage vulgaire; au-lieu que les Protestans ont eu recours à l'Hebreu & au Grec, qu'ils ont prétendu être les veritables Originaux.

Vaudois. Albig. Wiclef.

Les Catholiques donc, qui ont fait dans ce dernier siecle des Traductions de la Bible en Langue vulgaire, témoignent la plus-part n'avoir entrepris cet Ouvrage, que pour détourner les fideles de la lecture des Versions qui avoient été faites par

 les

(ff) L'Auteur reconnoit dans le Catalogue des Bibles, que toute la Bible fut traduite en François; & cette Version se trouve dans quelques Bibliotheques de France.

les Protestans. C'est ce que les Catholiques Anglois, qui ont composé une Traduction de la Bible en Anglois, & qui a été imprimée à Rheims, declarent dans la Préface qu'ils ont mise au commencement de leur Version. Quelques Theologiens Allemans & Polonnois, qui ont aussi traduit la Bible en leurs Langues, n'ont point eu d'autre dessein, que de s'opposer aux nouvelles Traductions des Protestans. Ce fut aussi la veritable raison qui engagea quelques Theologiens de Louvain à faire une nouvelle Version Françoise de toute l'Ecriture sur la Vulgate, parce qu'ils reconnurent que la plus-part des Catholiques lisoient celles de Geneve. *Nic. Malermi.* Nicolas Malermi, Religieux Venitien, & Abbé du Monastere de Saint Michel de Lemo, qui a aussi traduit la Bible en Italien, ne donne cependant aucune raison de sa nouvelle Version en Langue vulgaire, laquelle a été imprimée à Venise en 1541.

Au-reste, je croi qu'il seroit inutile d'examiner ici en particulier toutes les nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire. C'est assez de remarquer en general, que la plus-part de ces Traductions ne peuvent être exactes, parce que les Traducteurs n'ont consulté, en faisant leur Version, que l'ancien Interprete Latin; au-lieu que pour éclaircir une infinité de mots obscurs & équivoques qui se trouvent dans la Vulgate, il est absolument necessaire d'avoir recours au Texte Hebreu, & même au Grec des Septante, qui est entendu de tres-peu de personnes.

Theolog. de Louvain. Il est bon de remarquer, que les Theologiens de Louvain ne sont pas les premiers qui ont fait imprimer une Version Françoise de toute la Bible sur la Vulgate. Il y en a une autre avant ce tems-là imprimée à Anvers en 1530. par Martin l'Empereur, avec le Privilege de Charles-Quint, qui y est rapporté tout-au-long. Il semble neanmoins qu'il y ait lieu de douter de la verité de cette Traduction, pour plusieurs raisons. Premierement, parce que dans l'Edition que j'ai consultée, l'année de l'Impression ne paroit pas s'accorder avec ce qui est énoncé dans le Privilege. Car l'année 1530. qui est l'année de cette Edition, est marquée être la premiere année de l'Empire de Charles-Quint; & cependant il est constant qu'il fut élû Empereur en 1519. En second lieu, il est dit dans le même Privilege, que cette Traduction a été communiquée à l'Inquisiteur de la Foi, & à d'autres Theologiens qui l'ont admise. Mais comme il n'y avoit point en ce tems-là d'Inquisiteur de la Foi, dans la Flandre, il est à craindre que cela ne rende & le Privilege & la Bible suspects. Et ce qui augmente encore cette difficulté, c'est qu'au Chap. 3. de la Genese, où il y a dans la Vulgate, *Ipsa conteret caput tuum*; l'Interprete a traduit à la maniere des Protestans, *Cette semence brisera ta tête.* De-plus, dans la Préface qui est à la tête de cette Edition, les Livres de l'Ecriture y sont divisés presque de la même façon que les Protestans les divisent; & ceux qui n'ont point été écrits en Hebreu, y sont estimés n'être point Canoniques,

niques, mais seulement reçûs & approuvés de l'Eglise, à-cause de la bonne Doctrine qui s'y rencontre.

Je croi neanmoins qu'il ne faut pas condamner si facilement cette Traduction. Car il se peut faire premierement, qu'il y ait quelque faute dans le Privilege : & en-effet il y a une autre Edition de cette Bible en l'an 1541. le 14. de l'Empire de Charles-Quint, & il y est fait mention de la Supplique faite pour ce sujet en l'année 1530. En second lieu, il semble qu'on ne doive pas prendre en cet endroit le mot d'Inquisiteur de la Foi, comme s'il y avoit eu alors une veritable Inquisition établie dans les Païs-Bas. En troisiéme lieu, l'Interprete a pû traduire *Cette semence*, au Chap. 3. de la Genese, parce qu'il fait profession de traduire sur la Vulgate revûë & corrigée sur d'anciens Exemplaires. Or il est certain, comme nous avons montré ci-dessus, qu'on ne lit point *ipsa* dans plusieurs Exemplaires Latins de la Vulgate. Enfin, pour ce qui regarde la division des Livres Sacrés, il n'y a rien dans cette Préface qui ne soit pris de Saint Jerôme, lequel parle en plusieurs endroits de ses Ouvrages de la même maniere, conformément au sentiment des Juifs, qui n'ont point mis dans leur Canon les Livres dont il est question : ce qui n'empêche pas que l'Eglise ne les ait pû admettre avec raison. A quoi l'on peut ajoûter, que le Cardinal Cajetan, qui vivoit en même tems que l'Auteur de cette Traduction, declare ouvertement la même chose dans ses Commentaires sur l'Ecriture.

Outre toutes ces Versions de la Bible en Langue vulgaire, faites par des Auteurs Catholiques sur l'ancienne Traduction Latine, Antoine Bruccioli fit imprimer en 1530. une Version Italienne sur le Texte Hebreu, laquelle il dédia à François I. Il y en eut en-suite trois autres Editions en 1539. en 1540. & en 1541. Au commencement de l'Edition de 1540. il y a une longue Epître adressée à Renée de France Duchesse de Ferrare, où l'Auteur apporte plusieurs raisons, pour montrer qu'on ne doit point défendre la lecture de la Bible en Langue vulgaire ; & ainsi cet Interprete ne s'est pas proposé les mêmes raisons de faire une nouvelle Traduction de l'Ecriture, que la plus-part des autres Docteurs Catholiques, qui ont seulement voulu detourner les fideles de la lecture des Versions des Protestans. C'est pourquoi il ne s'est pas reglé à leur imitation sur l'ancien Interprete Latin, mais sur l'Original Hebreu. *Antoine Bruccioli.*

Ce Traducteur n'ayant qu'une connoissance fort mediocre de la Langue Hebraïque, a suivi la Version Latine de Pagnin : & comme il ne paroit pas avoir toûjours entendu les mots Latins de cette Version, qui est d'elle-même assez obscure, il est tombé quelquefois dans l'erreur : & de-plus, son stile est aussi rude & aussi barbare dans l'Italien, que celui de Pagnin dans le Latin. Il suffira de rapporter ici un seul exemple de ses erreurs, d'où l'on pourra aisément juger de sa capacité. Au Chap. 8. de Nehemie, où Pagnin a traduit sans aucun sens, *In lege Dei expositi* ; Bruccioli, qui n'a point consulté l'He- *Nehem. 8: 8.*

l'Hebreu, a traduit en Italien, *Nella lege d'Iddio dichiarata*. Comme il n'a pas pris garde que le mot qui signifie *Loi* dans l'Hebreu, étoit de feminin, & qu'au-contraire le participe qu'il a traduit *dichiarata*, étoit de masculin dans le même Texte; il a reformé à sa maniere la Version de Pagnin, qu'il ne pouvoit entendre en ce lieu-là.

CHAPITRE XXIII.

Des Traductions de la Bible qui ont été faites en Langue vulgaire, par ceux qui se sont separés de la Communion de l'Eglise Romaine, & principalement de celle de Luther.

ON a ignoré dans les premiers siecles cette diversité de Traductions de la Bible qui se trouve aujourdhui dans les differentes Religions; car bien qu'on fust separé de Communion, on ne reconnoissoit qu'une même Ecriture. Les Grecs, par exemple, qui ont été divisés en differentes Sectes, n'ont eu tous qu'une même Version Grecque de l'Ecriture; & même encore aujourdhui, ils n'ont point d'autres Traductions de la Bible, que celle des Septante, n'ayant jamais pris la liberté de la traduire en Grec vulgaire. Il seroit aussi à desirer, que dans l'Eglise Latine on n'eust point d'autre Version de la Bible que la Vulgate, à l'imitation de l'Eglise Grecque. Mais (gg) les Protestans, qui ont pretendu reformer la Religion par la pure Parole de Dieu, ont crû qu'il étoit necessaire d'avoir des Versions de l'Ecriture plus parfaites & plus conformes aux Originaux, que l'ancienne Version Latine, dont on se servoit depuis long-tems dans l'Occident. Cependant, dans le tems qu'ils ont pretendu reformer l'Eglise, ils ne se servoient point d'autre Version que de la Vulgate; & avant ce tems-là, les Albigeois, les Vaudois & les Wickefistes avoient aussi fondé leur pretenduë reformation sur la Parole de Dieu, qu'ils avoient trouvée dans la même Vulgate: ce qu'il seroit aisé de justifier par leurs Versions, qui se conservent encore aujourdhui manuscrites dans les Bibliotheques. Jean Leger, Ministre de la Religion pretenduë Reformée, qui est mort à Leyden, témoigne dans son Histoire des Vallées, qu'il a eu un ancien Exemplaire de la Version des Vaudois écrite en Langue Vaudoise; & je ne doute point qu'il n'y ait aussi dans les Bibliotheques d'Angleterre quelques Exemplaires de la Version Angloise de Wiclef.

Protestans. *Jean Leger, Hist. des Vall.es.*

Luther est le premier des Protestans qui ait osé entreprendre de traduire la Bible en Langue vulgaire sur le Texte Hebreu, bien qu'il n'eust qu'une connoissance tres-mediocre de la Langue Hebraïque. Comme il avoit *Luther.*

(gg) *Il y a aussi eu des Protestants, qui ont jugé à-propos de ne point faire de nouvelles Traductions de la Bible, mais de garder l'ancienne en son entier, à laquelle cependant on pourroit ajoûter quelques corrections en forme de Notes, & à la marge seulement. Drusius & plusieurs autres ont esté de ce sentiment, qui est fort judicieux.*

avoit l'esprit libre & hardi, il accusa Saint Jerôme de n'avoir jamais sçeu parfaitement la Langue Hebraïque. Mais il y a bien plus de raison de l'accuser lui-même de ce defaut, & de s'être trop précipité dans un Ouvrage de cette sorte, qui demandoit beaucoup plus de tems qu'il n'y en employa. Aussi fut-il obligé de retoucher sa Version, & d'en faire une seconde Edition. Mais nonobstant cette revision, les plus habiles Protestans de ce tems-là ne pûrent approuver ni l'une ni l'autre, & plusieurs mêmes d'entre eux prirent la liberté d'en marquer les defauts, qui étoient en grand nombre.

Munster Praef. in Bibl. Sebastien Munster a sans doute voulu indiquer la Traduction Allemande de Luther, quand il a dit dans une des Préfaces qui sont à la tête de sa Bible, qu'il auroit pû marquer une infinité d'endroits que les nouveaux Interpretes ont mal traduit, pour ne s'être pas assez appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque: & de-plus le même Auteur dans ses Notes sur le Chap. 2. de Jonas, ne fait aucune difficulté de nommer Luther, & de le reprendre d'avoir tres-mal traduit en ce lieu-là par une negative, ce qui est exprimé affirmativement dans l'Hebreu. *Id. Not. in Cap. 2. Jon.*

Cette même Version de Luther fut aussi rejettée publiquement dans le Synode de ceux de la R. P. R. assemblés à Dordrect, où il fut arrêté qu'on feroit une nouvelle Version Flamande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande dont on se servoit alors, avoit été faite sur la Version Allemande de Luther, laquelle ils croyoient être remplie de fautes. Les Zuingliens avoient aussi fait long-tems auparavant une nouvelle Version de toute l'Ecriture pour leur usage, n'ayant pas voulu se servir pour la même raison de celle de Luther, qui étoit, selon le jugement de plusieurs Protestans, peu exacte, & qui avoit été faite par un homme hardi & entêté de ses préjugés.

C'est pourquoi il ne pût s'empêcher de s'emporter contre les Hebraïsans de son tems, dont la plus-part méprisoient sa Version: & afin de combattre plus fortement les nouveaux Hebraïsans, il attaqua en même tems les Juifs, tant dans des Livres separés qu'il composa contre eux, que dans ses Commentaires sur la Bible, & principalement sur la Genese, où il les accuse de n'avoir aucune connoissance des Livres Sacrés. Puis il s'étonne qu'il se trouve des personnes qui estiment leurs rêveries. *Nugae Judaeorum arguunt eos nihil scire sacrarum rerum; & tamen trahunt secum magnos viros, & nostro tempore viros in ipsorum lingua doctissimos, qui tales saepe nugas admirantur.* *Luther. Comm. in Genes. Cap. 16.* Il avoüe qu'ils sçavent, à-la-verité, la Grammaire Hebraïque; mais il ajoûte en-suite, qu'ils ignorent les choses, & qu'ainsi leurs Livres sont inutiles pour entendre la Bible. *Norunt quid nominis, quid rei non norunt. Itaque nihil sani docere possunt.* Comme donc la Grammaire seule ne suffit pas pour traduire l'Ecriture, & qu'il est persuadé qu'il n'y a que de la Grammaire dans les Livres des Rabbins, il les rejette entierement, & l'on trouve en une infinité d'endroits de ses Commentaires, *In Cap. 34. Genes.*

taires, de certains lieux communs contre les Juifs, & contre quelques Protestans de son tems, qui suivoient les explications des Rabbins. Il croit que les Versions de la Bible faites par ces Interpretes, sont plûtôt Juives que Chrêtiennes.

Luther ayant établi ce principe, jugea qu'il étoit bien plus à-propos de traduire les passages obscurs de l'Ecriture, par rapport aux mysteres de la Religion Chrêtienne, que de consulter les Livres des Rabbins; outre qu'il étoit persuadé, qu'il y avoit un grand nombre de mots Hebreux dont les Juifs n'avoient plus aucune connoissance; & que la Langue Hebraïque ayant été une fois perduë, il a été impossible de la rétablir parfaitement; qu'enfin il n'y avoit que des Chrêtiens qui pûssent le faire, à-cause qu'ils ont seuls la connoissance de la veritable Religion. *Ita intercidit usus & cognitio hujus linguæ, ut haud unquam perfectè restaurari queat: nec vocum tantùm, sed & phrasium & constructionum multiplex & varia est obscuritas, quâ fit ut vim & figuras, aut emphases plurimarum dictionum & sententiarum ignoremus. Aut si quâ ratione in integrum restitui poterit, per Christianos id fiat oportet, qui ex Novo Testamento veram cognitionem Scripturæ habent.*

Quoi qu'il y ait quelque chose de bon dans cette methode que Luther a choisie pour faire sa nouvelle Traduction de la Bible, elle est neanmoins dangereuse & sujette à l'illusion, principalement dans un homme qui s'étoit formé une idée de la Religion Chrêtienne à sa maniere, & selon ses préjugés. Il avoit raison de condamner ceux qui s'attachent seulement au sens Grammatical: mais d'autre-part, sous prétexte d'éviter le sens purement Grammatical, on limite trop le veritable sens de l'Ecriture, qu'on traduit plûtôt selon ses idées, que selon la verité, comme il est quelquefois arrivé à Luther. C'est sur ce principe qu'il a traduit au Chap. 4. de la Genese, Vers. 1. *J'ai acquis un homme qui est le Seigneur*; au-lieu qu'il devoit traduire avec les Septante & avec l'Auteur de la Vulgate, *J'ai acquis un homme de par le Seigneur*. Luther a eu en cela égard à quelques Docteurs Allegoriques & Cabbalistiques, qui avoient traduit de cette maniere, étant persuadés qu'il étoit parlé du Messie en cet endroit. Je sçai que quelques-uns de ses Disciples défendent sa Traduction sur ce passage, & que Helvic a même fait une Dissertation exprés sur ce sujet, où il montre cette même expression en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. Mais toutes leurs raisons ne sont nullement concluantes à l'égard de ce passage, qui avoit été encore plus mal traduit dans la premiere Version de Luther, où il y a, *J'ai acquis l'homme du Seigneur*. Il étoit impossible qu'un homme qui ne sçavoit pas bien la Langue Hebraïque, pût être juste dans la Traduction d'un Livre aussi difficile à traduire qu'est le Vieux Testament.

Genes. 4: 1.

Helvic.

Bien que Luther ne fût pas fort sçavant dans la Langue Hebraïque, il n'a pas laissé de reconnoître, comme il a été déja remarqué, qu'une bonne partie des mots Hebreux étoient équivoques, & que cette

Lan-

Langue qui avoit été perduë, n'avoit été jamais bien rétablie : mais d'autre-part je ne comprens pas, comment il a crû la pouvoir rétablir parfaitement, par la connoissance qu'il prétendoit avoir de la Religion Chrêtienne. Il s'accuse cependant quelquefois, de s'être trop attaché aux Rabbins : mais il merite qu'on lui pardonne une faute dont il n'étoit nullement coupable, puis qu'il n'a jamais été capable de lire leurs Livres. Neanmoins ses Sectateurs, par un entêtement assez ordinaire à ceux qui s'engagent dans quelque parti, respectent sa Version beaucoup plus que les Catholiques.

Forsterus. Il y a même bien de l'apparence, que Forsterus n'entreprit de faire un nouveau Dictionnaire Hebreu, que pour autoriser davantage le sentiment de Luther touchant les Livres des Rabbins. Mais ce nouveau Dictionnaire n'a servi qu'à faire voir l'entêtement de Forsterus contre les mêmes Livres des Rabbins qu'il n'avoit jamais lûs. Matthesius, Sectateur de Luther, rapporte qu'il comparoit ordinairement les nouveaux Interpretes de la Bible qui avoient suivi les Rabbins, à Salomon, lequel avoit esperé que les Navires qu'il avoit envoyés dans l'Inde, lui apporteroient des marchandises riches & précieuses ; & qui cependant ne rapporterent que des singes & des paons. Le même Auteur assûre, en parlant de la grande exactitude de Luther dans sa Version de l'Ecriture, qu'il appelloit quelquefois des bouchers, pour faire avec lui la dissection d'un mouton, afin de pouvoir mieux expliquer dans sa

Matthes. in vita Luth. Conc. 12. apud Gretſ. de nov. Transl. cap. 6.

Matthes. apud Gretſ. de nov. Transl. cap. 12.

Traduction toutes les parties de ces animaux. En-effet, sa grande regle, qui étoit d'expliquer le Vieux Testament par rapport au Nouveau, lui étoit alors fort inutile : mais comme il étoit persuadé que les Juifs avoient presque perdu entierement la Langue Hebraïque, je ne sçai quel Oracle il consultoit dans ces sortes de rencontres, pour sçavoir la signification propre des mots Hebreux.

Il y a un grand nombre d'Editions de la Bible de Luther en Alleman. Plusieurs estiment l'Edition de Weimar plus que les autres, parce qu'elle contient quantité de corrections où la Version de Luther est corrigée, sans neanmoins qu'on ait ôté quoi que ce soit de l'ancienne ; mais on s'est contenté de renfermer entre deux crochets les reformations qu'on y a ajoûtées.

Les Suedois, les Finlandois, les Danois, & les autres Protestans du Nord qui suivent les sentimens de Luther, ont aussi tous traduit en leurs Langues sa Version Allemande. Paul Eber fit aussi imprimer à Wittemberg, l'an 1574. la même Version de Luther avec l'ancienne Version Latine sur deux colonnes, s'étant contenté de reformer seulement en quelques endroits l'ancien Interprete Latin, pour le rendre plus conforme à l'Original Hebreu. Piscator, à qui on attribuë de-plus une nouvelle Version de la Bible en Alleman, a préferé la Version Latine de Tremellius & de Junius à toutes les autres, bien qu'il l'ait neanmoins corrigée en quelques endroits. Comme il étot Calviniste, il a choisi *Paul. Eber.* *Piscator.*

 les

les Interpretes de l'Ecriture qui avoient alors le plus de reputation parmi ceux de sa Secte.

Anglois. Les Protestans d'Angleterre ont aussi fait plusieurs Versions de la Bible en leur Langue, principalement depuis qu'ils se sont separés de l'Eglise Romaine. Mais il seroit trop long, & peut-être même inutile, de les rapporter en détail, puis qu'elles ont été toutes rejettées dans la Conference de Homptoncour, où le Roi Jacques ordonna qu'on en feroit une nouvelle, ne jugeant pas que celles dont on s'étoit servi depuis la Reformation, fussent assez exactes. Il prescrivit même de certaines loix à ceux qui travailleroient à cette nouvelle Traduction de la Bible;& entre autres choses il ordonna qu'on suivroit, autant qu'il seroit possible, la Version Angloise qu'on nommoit *la Version des Evêques*; & de-plus qu'on n'y mettroit point de Notes aux marges pour éclaircir le Texte. Ce dessein fut executé selon la volonté du Roi, & les Anglois se servent aujourdhui de cette nouvelle Traduction de l'Ecriture, à la reserve des Pseaumes, dont ils ont retenu l'ancienne Traduction qui avoit été faite au commencement de leur Reformation sous Edoüard VI. & ainsi ils conservent maintenant deux Versions des Pseaumes, sçavoir cette ancienne, & la nouvelle qui fut faite sous le Roi Jacques avec la Traduction des autres Livres de la Bible. Je parle ici des Anglois qu'on nomme ordinairement Episcopaux, qui lisent dans leurs Eglises l'Office de la Liturgie: & c'est dans cette Liturgie que l'ancienne Version Angloise des Pseaumes est contenuë, ainsi qu'il est rapporté plus au long dans le Livre que Jean Durel, sçavant Protestant Anglois, a écrit pour defendre la Liturgie Angloise contre la Secte des Presbyteriens ou purs Calvinistes, qu'il regarde comme des Schismatiques. Ce même Auteur fait aussi mention dans le même Livre de la plus-part des autres Versions Angloises de la Bible qui ont été composées par differens Auteurs. *Durell. in vindic. Eccles. Angl.*

Le Roi Jacques ne voulut pas aussi qu'on changeast dans cette nouvelle Traduction de l'Ecriture, les Chapitres de l'ancienne Version, ni même les noms propres. En quoi il condamnoit la Version de Tremellius, qui a affecté d'écrire les noms propres, de la maniere que les Juifs d'Europe, & sur tout les Allemans, les prononcent. Il ordonna de-plus qu'on garderoit de certains noms que l'usage avoit autorisés, comme celui d'Eglise & quelques autres semblables.

Au-reste, cette Version a ses defauts, aussi-bien que les autres, ayant été faite selon les regles ordinaires de la Grammaire Juive. Ce qui l'a renduë plus exacte en quelques endroits que les précedentes, c'est que ceux qui y travaillerent avoient profité des Observations Critiques de Drusius, ainsi que Sixtinus Amama l'a remarqué; & ils prirent garde à ne tomber pas dans les erreurs que ce docte Protestant avoit condamnées dans la Version de Tremellius. Si j'avois pû lire cette Traduction en elle-même, j'aurois marqué ses defauts plus particulierement: mais

mais ce que j'en ai trouvé, soit en Latin ou en François, dans differens Livres, a été suffisant pour me convaincre qu'elle n'a rien d'extraordinaire; outre qu'ayant fait traduire d'Anglois en François plusieurs passages de cette Version Angloise, elle ne m'a pas paru tout-à-fait juste. Deplus, comme les Traducteurs ont negligé de mettre aux marges les differentes interpretations des mots équivoques, qui sont en tres-grand nombre dans le Texte Hebreu, il étoit presque impossible qu'ils pûssent réüssir toûjours dans le choix qu'ils ont fait. A quoi l'on peut ajoûter, que differentes personnes ayant été chargées par le Roi Jacques de travailler à cette Traduction, il a été difficile qu'ils gardassent l'uniformité qui est necessaire dans un Ouvrage de cette sorte; & de-plus, ils étoient obligés de suivre de certaines loix, qui leur ôtoient quelquefois la liberté de faire une Traduction exacte. Enfin il auroit été peut-être plus à-propos d'y ajoûter quelques Notes literales pour éclaircir le Texte, & pour expliquer les mots Hebreux qui peuvent être traduits differemment : mais le Roi Jacques condamna toutes sortes de Notes, parce qu'il avoit reconnu que ces Notes étant faites par des gens qui sont d'ordinaire entêtés de certaines opinions, étoient souvent opposées au bien de la Religion & de l'Estat. Ce fut pour cette raison, que dans la Conference de Hamptoncour, il dit hautement que la plus méchante de toutes les Traductions de la Bible, étoit celle de Geneve; voulant marquer la Version Françoise de Geneve, qui avoit été traduite en Anglois par quelques Anglois Puritains ou Presbyteriens.

En l'année 1618. il fut ordonné dans le (hh) Synode de Dordrect par ceux de la R. P. R. qui s'étoient assemblés de differentes Provinces en ce lieu-là, qu'on travailleroit à une nouvelle Version Flamande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande qui avoit été prise sur celle de Luther, étoit remplie de quantité de fautes. En-effet, plusieurs personnes habiles dans les Langues Grecque & Hebraïque executerent ce dessein, & la nouvelle Traduction Flamande fut imprimée avec des Notes en 1637. Elle est, à-la-verité, plus conforme au Texte Hebreu d'aujourdhui, que la Version Allemande de Luther, & l'on s'y est aussi beaucoup plus attaché aux regles de la Grammaire Hebraïque : mais elle est encore beaucoup éloignée de la perfection que doit avoir une bonne & fidelle Traduction de l'Ecriture.

Il ne suffit pas de traduire l'Hebreu selon les regles de la Grammaire, & selon les nouveaux Dictionnaires; il est de-plus necessaire d'avoir une con-

(hh) *C'est ce fameux Synode où les Arminiens ou Remonstrans furent condamnés, & l'ancienne Doctrine de Calvin autorisée contre ces Novateurs, qui favorisoient les opinions des Jesuïtes, au grand scandale de nos Eglises, qui font profession de suivre la pureté de l'Evangile, & non pas des raisonnemens humains. Cette Bible Flamande est aujourdhui fort estimée.*

connoiſſance de la Langue Hebraïque ſelon toute l'étenduë que nous avons marquée ci-deſſus. En un mot, l'idée que nous donnerons d'une veritable Traduction de la Bible dans le Livre ſuivant, fera connoître combien les nouveaux Interpretes de l'Ecriture ſont éloignés de cette perfection que nous cherchons, & qui n'a point été connuë des Proteſtans.

Outre toutes ces Verſions de la Bible en Langue vulgaire, qui ont été faites par les Proteſtans, il en reſte encore deux Eſpagnoles ſur le Texte Hebreu. La plus ancienne de ces deux Verſions Eſpagnoles eſt

Caſſiod. de Reyna. celle de Caſſiodore de Reyna, qui a été imprimée à Baſle en l'année 1569. L'Auteur avoüe dans ſa Préface, qu'il a ſuivi ordinairement la Verſion de Pagnin, qu'il eſtime la meilleure de toutes; & qu'il a auſſi tiré de grands ſecours de la Verſion Eſpagnole des Juifs imprimée à Ferrare, dont nous avons parlé ci-deſſus.

La ſeconde Traduction Eſpagnole

Cypr. de Valere. eſt de Cyprien de Valere, laquelle n'eſt pas tant une nouvelle Verſion, qu'une ſeconde Edition de la premiere, qui a été retouchée en quelques endroits. Ces deux Interpretes ne paroiſſent pas avoir eu une grande connoiſſance de la Langue Hebraïque, bien qu'ils témoignent cependant avoir traduit le Vieux Teſtament ſur le Texte Hebreu. Cyprien de Valere a ſuivi aſſez ſouvent la Verſion Françoiſe de Geneve; & lors qu'il rencontre bien, on le doit plûtôt attribuer au haſard, qu'à un veritable diſcernement, qu'il n'étoit pas capable de faire de lui-même.

Diodati, Miniſtre de Geneve, *Diodati.* a auſſi fait une Traduction de la Bible en Italien, qui fut depuis traduite en François. Mais la methode qu'il a ſuivie dans ſa Verſion, eſt plûtôt d'un Theologien & d'un Prédicateur, que d'un homme ſçavant dans la Critique. Il s'eſt appliqué principalement à la netteté de l'expreſſion, & à ôter les équivoques. C'eſt pourquoi il ajoûte quelquefois au Texte, des mots, pour rendre le ſens plus achevé, leſquels il marque, à-la-verité, d'un autre caractere, pour montrer qu'ils ſont ajoûtés; mais cela n'empêche pas qu'il ne limite aſſez ſouvent le ſens de ſon Texte, ſous prétexte de le rendre plus intelligible. Tout le monde ne conviendra pas avec lui des explications qu'il donne à pluſieurs paſſages, où il ſpecifie trop de certains termes qui ſont tout-à-fait équivoques. Il faut neanmoins avoüer, qu'il réüſſit en quantité d'endroits, & qu'il s'explique avec plus de netteté qu'aucun autre Traducteur de la Bible. Mais on ne peut pas l'excuſer entierement de la trop grande liberté qu'il a priſe quelquefois dans ſa Traduction.

Il a ſuivi ceux de Geneve, au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 21. *Geneſ. 1.* où il a traduit avec eux, *grandes Baleines*. Au Chap. 2. du même Livre, *Geneſ. 2.* Verſ. 12. il a mal traduit le mot Hebreu *bedola*, par celui de *perles*. Car bien que les Interpretes ne conviennent pas entre eux de la ſignification de ce mot, il ne lui étoit pas permis pour cela de mettre un nom generique, pour ainſi dire, en la place d'un nom

nom qui marque quelque espece particuliere. Cette methode lui est cependant assez ordinaire, parce qu'il a craint de ne se rendre pas assez intelligible, en s'attachant trop au Texte Hebreu. C'est pourquoi il a changé des mots, & en a suppléé d'autres, selon ce qu'il a crû être le mieux; & lors qu'il a veu que le sens n'étoit pas achevé, il a ajoûté ce qu'il jugeoit manquer au Texte; comme
Genes. 4. au Chap. 4. de la Genese, Vers. 8. où il a ajoûté ces mots, *Allons aux champs.* Il est vrai qu'il les a mis en d'autres lettres, pour marquer qu'ils n'étoient pas du corps de son Texte: mais comme il les a renfermés dans le corps de sa Version, il a montré par là, que le Texte Hebreu qu'il tra-
Ibid. duisoit, étoit défectueux. Au même
vers. 26. Chap. Vers. 26. au-lieu de traduire, *On commença d'invoquer le nom de l'Eternel*, il a traduit, *Alors on commença de nommer une partie des hommes du nom de l'Eternel:* & comme si ce sens eût été le seul veritable, & qu'il ne l'eût pas assez expliqué dans sa Version, il l'explique encore plus au-long dans ses Remarques, sans faire mention de l'autre sens, qui est meilleur & plus selon la lettre.

Enfin Diodati ne paroit pas avoir crû infaillible le Texte de la Massore, dont il s'éloigne quelquefois, quand il voit un sens plus commode; com-
Genes. 49. me au Chap. 49. de la Genese, Vers. 10. où il a traduit le mot Hebreu *Scilo* avec les Septante, *Celui à qui il appartient*, de la même maniere que si on lisoit *Scelo* dans l'Hebreu: d'où il est aisé de juger, qu'il ne s'est pas mis beaucoup en peine de suivre exactement les regles des nouveaux Grammairiens.

Pour ce qui est des Notes qu'il a jointes à sa Version, il y en a une partie qui explique les differentes significations des mots Hebreux, bien qu'il ne le fasse pas dans tous les endroits où cela est necessaire. Les autres Remarques sont un peu éloignées du sens literal, & approchent plus des Meditations d'un Theologien, que des Notes d'un homme judicieux. Par exemple, au Chap. 3. Genes. 3. de la Genese, Vers. 21. où il est dit que Dieu fit des Tuniques de peaux à Adam & à sa femme, dont il les vêtit, il fait cette belle Remarque, *Que Dieu fit ces Tuniques d'une maniere divine & qui n'est point exprimée: que Dieu le voulut vêtir lui-même, pour lui imposer la necessité de couvrir sa nudité, & pour lui enseigner qu'il appartient à Dieu seul de couvrir le peché par le revêtement de la justice & de la satisfaction.* Il eût été bien plus à-propos de dire, que le style ordinaire de l'Ecriture est d'attribuer à Dieu ce qu'il ordonne aux hommes de faire, & qu'ainsi il ne faut pas s'imaginer que Dieu ait taillé des habits à Adam & à Eve. Cette façon de parler signifie seulement, qu'il leur commanda de se faire des habillemens, & de s'en vêtir. On remarquera en passant, que la plus-part de ces Docteurs de Geneve ne sont point capables de faire de bonnes Notes sur le Texte de l'Ecriture; parce qu'étant accoûtumés à debiter en chaire leurs Leçons de Theologie & de Morale, ils en remplissent tous leurs Livres.

Il y a eu cependant un assez grand nom-

nombre d'Editions de la Version de Diodati, tant en Italien qu'en François; & il est encore aujourdhui le grand Auteur de ceux de Geneve. En-effet sa Traduction est conforme à leurs préjugés, parce qu'elle rend l'Ecriture beaucoup plus claire qu'elle n'est en elle-même: mais on peut lui donner plûtôt le nom de Paraphrase, que de Traduction. On l'estime neanmoins à-cause des Sommaires ou Argumens qui sont au commencement de chaque Livre & de chaque Chapitre, où ce qui est contenu tant dans les Livres que dans les Chapitres, est expliqué en peu de mots & avec netteté.

CHAPITRE XXIV.

Des Versions de la Bible qui ont été faites en François par les Protestans.

Robert Olivetan. Robert Olivetan, parent de Jean Calvin, fit imprimer à Neufchastel en 1535. une Version Françoise de toute l'Ecriture sur le Texte Hebreu & sur le Grec. Avant ce tems-là on lisoit à Geneve une autre Version Françoise qui avoit été faite sur la Vulgate en l'année 1294. & qui n'a point été imprimée. Mais elle se conserve encore présentement manuscrite dans la Bibliotheque publique de Geneve; leur étant devenuë entierement inutile, depuis qu'ils en ont fait d'autres sur les Originaux. Olivetan assûre dans une Apologie qu'il a mise à la tête de son Ouvrage, qu'il est le premier qui ait traduit la Bible d'Hebreu en François, & que jusqu'à son tems, qui étoit le commencement de la Reformation de Calvin, on s'étoit servi *d'une Version en Langue vulgaire, écrite à la main depuis si long-tems, qu'on n'en avoit point de souvenance.*

Il y a lieu de douter, que Robert Olivetan ait sçeu la Langue Hebraïque, bien que ceux de Geneve assûrent qu'il y étoit sçavant. Dans la Préface qui est au commencement de sa Traduction, où il prouve que les points du Texte Hebreu ne sont pas fort anciens, il se sert d'une raison qui m'a fait croire qu'il n'avoit jamais lû la Bible dans le Texte Hebreu. Il dit que les Juifs n'ont point ponctué le Chapitre 7. du Livre des Nombres; d'où il conclut, que la Bible n'étoit point autrefois ponctuée. Il est cependant certain, que ce septiéme Chapitre des Nombres est ponctué dans tous les Exemplaires, aussi-bien que le reste du Texte. Ce qui l'a pû tromper, c'est qu'en-effet il paroit qu'une partie de ce Chap. n'est point ponctuée, parce qu'il y a quatre ou cinq Versets qui sont repetés plusieurs fois, & les Copistes se sont contentés de mettre la ponctuation à ces Versets la premiere fois seulement qu'on les lit. Tout ce Chapitre est donc ponctué veritablement, quoi que dans la plus-part des Exemplaires on se soit contenté de ponctuer une seule fois quelques Versets qui étoient repetés. *Nomb. 7.*

De-plus, Olivetan montre (ii) évidemment qu'il n'avoit aucune con- *Rob. Oliv. en la Pref. de sa Vers.*

(ii) *Cela prouve seulement, que R. Olivetan n'estoit pas savant dans la Langue des Rabbins, qui est une autre Langue que l'Hebreu de la Bible. Il n'y a pas*

connoissance des Ecrivains Juifs, lors qu'il dit dans la même Préface, qu'Aben Esra avoit lû dans le Livre nommé *Tsabot*, que les Juifs de Tiberiade étoient Auteurs des points; au-lieu que ce Livre intitulé *Tsabut*, a été composé par Aben Esra. Il n'y a donc gueres d'apparence, que cet Interprete ait travaillé sur le Texte Hebreu, ni qu'il ait lû les Livres Juifs, dont il fait quelquefois mention dans de petites Notes qu'il a mises aux marges de sa Version. Il a sans doute choisi dans les autres Traductions & dans divers Commentaires de l'Ecriture, ce qu'il y a trouvé de meilleur. On ne peut pas nier qu'il n'ait agi en cela de bonne foi; & il seroit à desirer, que ceux qui ont retouché aprés lui cette Version Françoise, eussent gardé la même méthode.

Comme cette méthode est digne d'être remarquée, il est à-propos que nous en touchions ici quelque chose. Il témoigne donc qu'il s'est attaché au Texte Hebreu qui est l'Original; mais que dans les endroits obscurs & dont il doutoit, il a mis aux marges les explications des autres Interpretes, en marquant les differentes interpretations des mots équivoques, & en gardant dans le Texte de sa Version, le sens qu'il a crû être le meilleur. Il assûre de plus, qu'il n'a negligé aucun Interprete, & qu'il a consulté les anciens Traducteurs de la Bible, aussi-bien que les nouveaux. En-effet, il rapporte quelquefois la Version des Septante, & il observe leurs diverses Leçons, quand ils ont lû l'Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. Quand il parle de Saint Jerôme dans sa Préface, il s'estime *un petit page ou laquais au prix d'un tel Chevalier*. Aussi ne s'éloigne-t-il gueres de la prononciation des mots Hebreux qu'il a trouvée dans la Vulgate. Il appelle même la prononciation des nouveaux Hebraïsans, une prononciation *monstrueuse*. Il ne peut aussi souffrir ceux qui s'attachent entierement aux points des Massoretes, & il ajoûte que c'est pour cette raison qu'il a suivi assez souvent la Version des Septante. Enfin il assûre qu'il a conservé dans sa Traduction la prononciation des mots Hebreux, qu'il a crû la plus douce & la plus conforme aux anciens Interpretes de la Bible. Mais il pouvoit se conformer encore davantage à ces anciens Interpretes.

On ne peut nier, que cette méthode ne soit tres-bonne: mais l'execution n'a pas répondu à son dessein. Il ne marque que tres-rarement les differentes manieres dont un même mot Hebreu peut être traduit. Je ne voi

a pas d'apparence, qu'on eust choisi pour faire exprés une Version sur l'Hebreu un homme qui n'en eust eu aucune connoissance. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il se hasta trop, & qu'un Ouvrage de cette consequence demandoit qu'on y employast plus d'une personne. Mais nous n'avions pas dans ce tems-là d'habiles Critiques. On s'appliquoit entierement à la prédication, & il est difficile qu'un Prédicateur qui fait profession de dire peu de choses en beaucoup de mots, puisse réüssir dans une Version de la Bible.

voi pas aussi, qu'il ait assez consulté les anciens Interpretes. Quoi qu'il en soit, son projet est digne de loüange, & en même tems une preuve manifeste de son jugement.

Geneve. Les Docteurs de Geneve, qui ont retouché sa Version aprés lui, devoient suivre le même dessein, & le perfectionner: mais ils semblent aucontraire l'avoir condamné, s'en éloignaht entierement. Un seul homme, & qui même n'étoit pas fort exercé dans cette matiere, ne pouvoit pas réüssir dans une si grande entreprise; outre qu'il n'y employa qu'une année. Il a été judicieux, en ce qu'il n'a pas tellement estimé les nouveaux Interpretes, qu'il ait abandonné les Septante & la Vulgate, lors qu'ils lui fournissoient un sens qu'il croyoit être meilleur. C'est pour cette raison, que dans le premier Chapitre de la Genese, il a gardé le mot *firmament* avec les Septante & la Vulgate, & qu'il a renvoyé à la marge le mot *étenduë*, qui est la signification que les nouveaux Traducteurs ont donné au mot Hebreu avec les Rabbins. Il ne s'est pas aussi arrêté à suivre les sentimens les plus communs, quand il étoit persuadé du contraire; comme au Verset 2. de ce même Chapitre, où l'on
Genes. 1:2. traduit ordinairement *Spiritus Dei*; il a traduit *le vent de Dieu:* & de-peur qu'on ne l'accusast en cela de nouveauté, il a eu recours à quelques anciens Peres Grecs, qui ont aussi expliqué ces mots de la même maniere que lui. Il a marqué neanmoins à la marge l'autre interpretation.

Au-reste, il étoit impossible qu'Olivetan, qui n'a pû consulter le Texte Hebreu, & qui n'avoit qu'une connoissance tres-mediocre du Grec & du Latin, pust réüssir dans un Ouvrage de cette importance. Aussi y a-t-il quantité de fautes; comme au Chap. 1. de la Genese, Vers. 21. Genes. 1:
où nous lisons dans la Vulgate, *Cete* 21.
grandia; il a traduit *grandes Baleines:* comme si le mot *Cete* signifioit seulement *Baleines*, & non pas en general des animaux d'une forme longue. Au Chap. 15. de la Genese, Genes.
Vers. 27. il a traduit le mot Latin 15.
lampas, qui est dans la Vulgate, par celui de *lampe*, sans consulter le Texte Hebreu. Il n'est pas besoin de s'étendre davantage sur les erreurs de cet Interprete; il suffit que j'en aye donné une idée generale, d'où l'on puisse juger de sa Version. Il n'a pas suivi, à-la-verité, avec trop d'affectation les nouvelles Traductions de l'Ecriture qui avoient été faites avant la sienne: mais il n'a pas été toûjours capable de discerner le vrai d'avec le faux; & lors qu'il a rencontré heureusement, on le doit attribuer en partie au hazard, & en partie à son bon sens.

Calvin, qui avoit mis une Préface Calvin.
Latine au commencement de la Version d'Olivetan, où il assûre qu'elle est exacte & fidelle, ne pût pourtant la souffrir long-tems. Il crut être obligé de la retoucher, parce que, comme il dit lui-même dans une autre Préface, il étoit échappé beaucoup de fautes à Olivetan, & qu'il étoit necessaire d'adoucir son langage rude, & le rendre plus intelligible. Cette entreprise étoit neanmoins au dessus des forces de Calvin,

(kk) Calvin, qui à grand' peine pouvoit lire l'Hebreu, & qui ne sçavoit que tres-peu de Grec. C'est pourquoi il souhaite dans cette même Préface, que quelque sçavant homme s'y applique tout entier pendant six ans, & qu'il communique ensuite son travail à plusieurs personnes habiles: tant Calvin étoit persuadé de la difficulté qu'il y a à faire une bonne Traduction de la Bible.

Nouvelle Edition de la Bible par Calvin. La plus ancienne Edition que j'aye vûë de cette revision de Calvin, est de 1553. imprimée par Robert Estienne. Les noms propres Hebreux y sont encore plus adoucis, que dans l'Edition d'Olivetan. On s'est conformé en cela à la Vulgate, de laquelle il s'éloigne beaucoup moins que ceux qui ont retouché aprés lui cette même Traduction. Comme il étoit homme d'un grand jugement, & qu'il s'étoit appliqué depuis long-tems à l'étude de l'Ecriture, il a quelquefois mieux réüssi que ceux qui ont sceu la Langue Hebraïque. Il a eu cependant plus d'égard au sens qu'aux mots, & il a corrigé quelquefois sans aucune necessité la Version d'Olivetan. Il a imité neanmoins sa methode, en mettant aux marges quelques explications differentes d'un même mot Hebreu; & il cite même le Grec des Septante: mais il le fait assez rarement, & il a retranché une bonne partie des Notes d'Olivetan.

Le dessein de Calvin dans sa revision, étoit de rendre la Version d'Olivetan plus Françoise & plus intelligible. C'est pourquoi il étoit impossible qu'il ne limitast le sens en beaucoup d'endroits, sous prétexte d'accommoder sa Traduction à la capacité de ses Lecteurs. On ne voit pourtant pas qu'il se soit tant émancipé, que les derniers Traducteurs de Geneve. Il tâche de suivre son Texte le plus qu'il lui est possible, sans se jetter dans la Paraphrase. Lors qu'il doute de la signification de quelques mots Hebreux, il en met à la marge les differentes interpretations; ce qu'il n'observe pourtant pas souvent. Et de-plus, comme il ne sçavoit pas la force des mots Hebreux, il lui arrive quelquefois, aussi-bien qu'à Olivetan, de garder dans le Texte la signification la moins propre, & de mettre la meilleure à la marge. Il a été obligé de s'en rapporter aux autres, & il a laissé plusieurs fautes qui ne pouvoient être corrigées que par des personnes sçavantes en Hebreu. Quoi qu'un Interprete ne doive pas suivre avec trop d'exactitude le sens Grammatical, il est cependant necessaire de sçavoir parfaitement la Grammaire Hebraïque, pour faire une bonne Version de l'Ecriture; & c'est ce qui manquoit entierement à Calvin. Son bon sens & son application continuelle à l'étude des Livres Sacrés, pouvoient, à-la-verité, lui donner quelque avantage par des-

 sus

(kk) *Calvin savoit plus d'Hebreu & de Grec que l'Auteur de la Critique ne dit. Il avoit étudié les belles Lettres, & étoit fort poli. Ses Ouvrages soit en Latin, soit en François, sont écrits d'une maniere à faire croire, qu'il avoit du genie pour les Langues, & qu'il ne les avoit pas negligées dans sa jeunesse.*

ſus les autres ; mais il étoit ſujet à l'illuſion, n'ayant point d'autres ſecours pour traduire l'Ecriture, que ceux dont je viens de parler. Quand je dis que pour faire une bonne Verſion de la Bible, il eſt neceſſaire de ſçavoir la Grammaire Hebraïque, je ne prétens pas reſtreindre cette Grammaire aux regles qu'on a inventées depuis peu : car ſoit qu'on la ſçache par les regles, comme on fait préſentement, ou qu'on en ait l'uſage ſans l'art, comme les Septante & Saint Jerôme l'ont autrefois eu, on eſt toûjours capable de faire une Traduction juſte.

Quoi que Calvin en retouchant la Verſion d'Olivetan, n'ait pas tout-à-fait negligé les anciens Interpretes pour s'attacher aux nouveaux, il les quitte neanmoins ſouvent ſans aucune neceſſité. Par exemple, au Chapitre 6. de la Geneſe, Verſet 3. où les Septante & la Vulgate ont traduit, *Non permanebit ſpiritus meus* ; Calvin a traduit avec Olivetan, *Ne débatra*, & a mis en marge, *ou jugera*, ſans faire mention de la Verſion des Septante & de la Vulgate, qui eſt meilleure en ce lieu-là, que celle des nouveaux Traducteurs qu'ils ont ſuivis. Calvin n'a pas eu raiſon de retrancher en ce lieu-là la Note marginale d'Olivetan, qui avoit obſervé qu'on pouvoit auſſi traduire *demeurera*. Il en eſt de-même de pluſieurs autres endroits qu'il ſeroit inutile de rapporter. C'eſt aſſez que l'on connoiſſe la methode de Calvin, pour juger de ſa Traduction.

Cette Traduction, dont il y a eu pluſieurs Editions, ne contenoit au commencement que de petites Notes qui ſervoient à l'éclairciſſement de la Verſion : mais on les augmenta en-ſuite, & l'on y ajoûta pluſieurs remarques, dont une bonne partie fut priſe des Commentaires de Calvin : ce qui limita beaucoup le ſens du Texte de l'Ecriture, comme il paroit de l'Edition qui fut faite en l'année 1561. Depuis ce tems-là les Docteurs de Geneve ont continué de mettre des Remarques dans toutes les Editions de leurs Bibles ; leſquelles Remarques ont été changées & reformées ſelon qu'il leur a plû. Au-reſte, le principal deſſein qu'on a eu en faiſant ces Remarques, a été de préoccuper les Lecteurs, & de leur ôter en quelque façon la liberté de trouver d'autres ſens. Ils retiennent par cet artifice le peuple dans ſa Religion, & ils empêchent qu'il ne ſe préoccupe en faveur d'une autre. Ce qui le rend obſtiné, parce qu'il croit que les Gloſſes de ſes Docteurs ſont la pure Parole de Dieu.

Ces Remarques ſont aſſez differentes les unes des autres dans diverſes Editions. Les meilleures & les plus raiſonnables, ſelon que je l'ai pû obſerver, ſont celles qui ſe trouvent dans l'Edition *in fol.* de 1565. par Henri Eſtienne : & encore même ſont-elles remplies d'inſtructions Theologiques tirées des Livres de Calvin. Il n'y en a preſque point qui expliquent aſſez le ſens literal, parce qu'elles n'ont pas été recueillies par des perſonnes exercées dans la Critique de la Bible.

En l'année 1588. il ſe fit une autre reformation de la Verſion de Geneve, qui fut beaucoup plus grande que la précedente, & elle ſubſiſte *Geneve.*

encore

encore aujourdhui. Depuis ce tems-là on n'a fait autre chose que de changer quelques vieux mots qu'on n'entendoit plus. L'Auteur de cette derniere revision fut Corneille Bertram, qui a professé la Langue Hebraïque à Geneve; & il fut aidé par Beze, la Faye, Rotan, Jaquemot & Goulart. Bertram fait mention lui-même de cette revision dans la Préface d'un de ses Livres intitulé *Frankellatenses lucubrationes*.

Corn. Bertram.

Corneille Bertram étant plus sçavant dans la Langue Hebraïque, que tous ceux qui l'avoient précedé, prit beaucoup plus de liberté dans la reformation qu'il fit tant dans la Version, que dans les Notes. On ne peut pas nier, qu'il n'ait redressé quantité de passages qui n'étoient pas traduits assez à la lettre dans les Versions d'Olivetan & de Calvin: mais d'autre-part il a préferé mal-à-propos en plusieurs endroits, l'interpretation des Rabbins à celle des anciens Interpretes. Il a corrompu de-plus quelques passages qui étoient fort bien traduits dans les premieres Editions, & il s'est reglé principalement sur les Versions de Munster & de Tremellius. Il y a beaucoup plus de jugement dans les Traductions d'Olivetan & de Calvin, bien qu'ils n'eussent qu'une tres-mediocre connoissance de la Langue Hebraïque.

En general, cette derniere revision de la Bible de Geneve est sujette aux defauts où tombent d'ordinaire ceux qui traduisent l'Ecriture avec trop de rigueur selon les loix de la Grammaire Juive, & conformément aux nouveaux Dictionnaires. Mais ces fautes sont peu considerables, si on les compare avec d'autres qui viennent de l'entêtement des Docteurs de Geneve. Par exemple, au Chapitre 4. de la Genese, Verset 26. où Olivetan & Calvin avoient fort bien traduit, *Alors on commença d'invoquer le nom du Seigneur*; il y a dans cette derniere revision, *Alors on commença d'appeller du nom de l'Eternel*. Ce qui fait un sens obscur, & même impertinent. Il est bien vrai qu'Aquila a traduit mot pour mot de la même maniere; mais il a suivi à la lettre le sens Grammatical, & pour peu qu'on ait lû d'Hebreu, on sçait que cette façon de parler, *appeller du nom*, signifie *invoquer le nom de quelqu'un*, principalement quand il est parlé de Dieu.

Genes. 4. 26.

Ces Docteurs, pour rendre leur reformation plus authentique, ont remarqué à la marge, que le sens de ces paroles, est qu'on fit alors une distinction des membres de l'Eglise d'avec ceux de la race de Caïn, & que les fidéles s'appellerent enfans de Dieu. Ils ont renvoyé à la marge l'ancienne Traduction d'Olivetan & de Calvin, comme si elle n'eût pas été assez exacte pour la garder dans le Texte. Ils ont de-plus ôté la Note qui étoit dans l'Edition de 1561. & qui expliquoit tres-bien le sens du Texte, afin d'en substituer une autre en la place, qui fût plus conforme à leurs préjugés.

(ll) Cet entêtement des Docteurs de

(ll) *On ne peut nier, qu'il n'y ait eu de la préoccupation dans la Traduction de ce passage. Je me souviens d'en avoir entendu parler de la même maniere à feu Mr. Daillé.*

de Geneve paroit encore davantage au Chap. 8. du Livre de Nehemie, Verſ. 8. où ils ont traduit, parlant des Levites qui expliquoient la Loi au peuple, *Ils en donnoient l'intelligence, la faiſant entendre par l'Ecriture même.* Il n'y a rien dans le Texte Hebreu qui doive être traduit *par l'Ecriture même.* Calvin & Olivetan n'y avoient rien veu de ſemblable. Mais ces derniers reviſeurs ont ſuivi en cet endroit la Verſion de Tremellius, parce qu'elle favoriſoit leurs préjugés. Ils ont encore ſuivi en d'autres endroits la même Verſion de Tremellius; comme au Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 6. où ils ont traduit, *Ni aucune vapeur*; au-lieu que dans leurs anciennes Verſions on liſoit, conformément aux Septante & à la Vulgate, *Mais une vapeur.* Ils ſe ſont contentés ſeulement de mettre cette derniere Traduction à la marge, & ils ont mis en même tems dans le Texte, une autre Verſion qui eſt tout-à-fait éloignée du ſens.

Nehem. 8: 8.

Geneſ. 2: 6.

Les autres reviſions de la Verſion Françoiſe de Geneve ſont ſi peu conſiderables, qu'il eſt inutile d'en parler. Ils y ont ſeulement ôté quelques mots qui paroiſſoient trop rudes, & ont changé quelques Notes. Si l'on confere les dernieres Editions de leur Bible avec les premieres, on trouvera qu'ils ont ſouvent augmenté les erreurs, ſous prétexte de les corriger. Comme ils n'entendoient pas aſſez la Langue Françoiſe, ils tombent quelquefois dans le galimatias. Par exemple, on voit preſque par tout dans cette Traduction, le mot *pourtant*, qui eſt une particule *adverſative*, pour parler dans les termes des Grammairiens, en la place de *c'eſt pourquoi*, ou d'une autre particule *illative.* Ils ont confondu les termes de *pourtant* & *partant*: ce qui change beaucoup le ſens, ſi l'on n'y fait reflexion.

Ils n'ont pas pris garde de-plus, que dans nôtre Langue, les mots *bœuf* & *mouton* ſignifient des animaux châtrés, qui ne pouvoient être offerts à Dieu: & cependant, ſi on ſuit leur Traduction, on faiſoit des ſacrifices de ces animaux, contre la défenſe expreſſe de la Loi. Ils ont auſſi ôté de la Verſion d'Olivetan & de Calvin, des termes qui étoient fort propres, pour en mettre d'autres ridicules en leur place. Par exemple, au Chap. 6. de la Geneſe, Verſ. 14. où il eſt parlé de l'Arche, ils ont traduit, *Tu la calfeutreras de goudran par dedans & par dehors.* A-t-on jamais oüi dire qu'on calfeuſtrât avec du goudran qui eſt une liqueur? Olivetan & Calvin avoient tres-bien traduit, *Tu la poiſſeras de poix par dedans & par dehors.* Au Chap. 30. du même Livre, Verſ. 37. où il eſt parlé des bâtons que Jacob fit de diverſes couleurs, ils ont traduit ſans aucun ſens, *Il pela les écorces blanches*; ayant interpreté l'Hebreu mot pour mot, ſans prendre garde que le ſtyle étoit fort coupé en cet endroit, & que le ſens eſt, qu'en ôtant une partie de l'écorce qui étoit verte, on voyoit en-ſuite le blanc du bâton où il n'y avoit plus d'écorce, & le verd où l'écorce reſtoit. Ce que l'Auteur de la Vulgate a tres-bien traduit ſelon le ſens.

Geneſ. 6: 14.

Geneſ. 30: 37.

CHA-

CHAPITRE XXV.

Des autres Versions Françoises de la Bible qui ont été faites par les Protestans.

Sebast. Castalio. SEbastien Chastillon, ou Castalio, dont nous avons parlé ci-dessus, a aussi composé en François une Version de toute l'Ecriture, qu'il dédia à Henri II. Roi de France. Comme cette Version Françoise n'est qu'une simple Traduction de sa Latine, il seroit inutile de repeter ici ce que nous avons déja dit ailleurs sur ce sujet. Son style François ayant été pris sur le Latin, a les mêmes defauts, & l'on y reconnoit la même affectation d'écrire d'un style (mm) élegant & poli, en se servant de mots extraordinaires: comme au *Genes. 49: 10.* Chap. 49. de la Genese, Vers. 10. où il avoit traduit en Latin le mot Hebreu *Scilo* par *sospitator*; il a mis dans sa Version Françoise, *porte bonheur*. Son discours de-plus est lié & périodique, de la même maniere que dans sa Version Latine, ainsi qu'il paroit de ces premiers mots de la Genese. *Premierement Dieu créa le ciel & la terre. Et comme la terre étoit néante & lourde, & tenebres par dessus l'abîme, & que l'Esprit de Dieu se balançoit par dessus les eaux; Dieu dit, La lumiere soit*, &c. Ce qui est traduit presque mot pour mot sur sa Version Latine.

Comme Castalio étoit beaucoup plus sçavant dans les Langues & dans la signification propre des mots Latins, que les Docteurs de Geneve, il n'a pas traduit avec eux le mot Hebreu *taninim*, ou plûtôt les deux mots de la Vulgate, *Cete grandia*, par ceux-ci, *grandes Baleines*; mais en inventant un mot nouveau pour marquer davantage la grandeur des poissons dont il est parlé en ce lieu-là, il a traduit *grands Poissonnars*.

Cette Version Françoise de Sebastien Chastillon a été imprimée à Basle en 1555. avec des Notes assez courtes qui sont à la fin, pour éclaircir les endroits les plus obscurs de son Texte: & il est bien éloigné dans ces Notes de la methode des Docteurs de Geneve, où il ne s'arrête pas à faire des leçons de Theologie, ni de Morale, mais simplement à ce qui regarde la Critique. Theodore de Beze & ses Confreres *Beze.* ne pouvant souffrir qu'il y eût d'autre Traduction Françoise de la Bible, que celle qu'ils avoient publiée, se declarerent aussi ouvertement contre cette Version Françoise, qu'ils avoient fait contre la Latine. En quoi ils donnerent des marques évidentes de leur jalousie, n'ayant pas fait justice à Castalio, qui avoit beaucoup plus de merite qu'eux.

Nous ne mettrons point au nombre des Interpretes de l'Ecriture, Samuël Desmarests, Ministre de Groningue, *Sam. Desmarests.* qui a fait imprimer la Version de Geneve sans y rien changer, avec des Remarques qu'il a tirées de Diodati & des autres Traductions Françoises de Geneve. Il n'y a rien de considerable dans cette nouvelle Edi-

(mm) *Bien loin d'écrire d'un style élegant & poli dans la Langue Françoise de ce tems-là, Henri Estienne lui reproche de parler le jargon des gueux, ou le langage de l'Argot.*

Edition, que la grande dépense des Elzevirs, qui n'ont rien épargné pour imprimer cet Ouvrage en beau papier & en beaux caracteres. L'Auteur a inséré dans cet Ouvrage quelques diversités d'interpretations des autres Traductions de la Bible, & principalement de la Flamande: mais il l'a fait avec si peu de jugement, qu'il ne produit presque rien que d'inutile. Il cite les endroits qu'il n'est point besoin de citer, & où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons Auteurs, il le gâte entierement par ce qu'il y mêle. De-plus, son langage est un galimatias perpetuel. Chacun en pourra juger, en lisant la Préface qu'il a mise au commencement d'un Abregé de Chronologie qu'il a inseré dans son Edition. *Rien ne s'y traite*, dit cet Auteur, *des pointilles des Chronologistes, qui ont plus de voyelles que de consones, & qu'il seroit plus mal-aisé d'accorder, que les differentes Horloges d'une grande ville.*

Ce même Auteur, au-lieu de faire des Notes courtes, & qui ne servissent que pour expliquer le Texte de l'Ecriture, se jette assez souvent dans des Leçons de Theologie & de Morale. Il trouve dans la Bible beaucoup de choses, que de plus habiles gens que lui n'y auroient pû trouver; & dans les Notes qu'il a prises des autres, il choisit ordinairement celles qui favorisent le plus ses préjugés, sans examiner si elles sont vrayes. C'est ainsi qu'expliquant le premier Verset de la Genese, il dit que le mot de *Dieu*, qui est au pluriel dans le Texte Hebreu, est une preuve de la Trinité des Personnes en Dieu. Il n'a pas pris garde, que Calvin, qui a recherché dans l'Ecriture toutes les preuves qu'il a pû rencontrer pour autoriser ce Mystere contre Servet, est d'un sentiment tout opposé. De-plus, la Remarque qui est dans l'Edition de la Bible de Geneve en 1565. contient aussi le contraire. Comme Desmarests avoit alors en tête les Sociniens qu'il combattoit, il s'est servi de toutes sortes de preuves pour les vaincre, sans examiner si elles étoient concluantes.

La Remarque qu'il apporte au même Verset sur le mot *créer*, est aussi d'un homme qui n'entendoit pas assez ce qu'il écrivoit. Au Verset suivant sur ces mots, *l'Esprit de Dieu, &c.* il observe qu'il ne faut pas entendre *le vent* en cet endroit par le mot *d'esprit*, mais la troisiéme Personne de la Sainte Trinité: ce qu'il a pris des Remarques de Tremellius; & il ne l'a inseré dans ses Notes, que pour faire parler l'Ecriture selon ses préjugés. Il auroit pû se servir de ces sortes de Remarques avec plus de modestie, en se contentant de dire, que quelques Interpretes de l'Ecriture sont de ce sentiment.

Quand il marque les differentes manieres dont un mot Hebreu, qu'il prétend avoir plusieurs significations, peut être traduit, il n'apporte quelquefois que des synonymes; & toute la diversité ne consiste, qu'en differens mots François qui signifient la même chose. Par exemple, au Chap. 3. de la Genese, Vers. 3. sur ces mots, *De-peur que vous ne mouriez*; il a mis dans sa Note, *D'autres traduisent, Que d'avanture vous ne mouriez*, *estimant que Eve commençoit ici à chan-* *Genes. 3.*

à chanceler. Il faut être bien fin pour comprendre ces sortes de varietés.

Il accompagne souvent ces mêmes Remarques d'un certain style figuré où il fait consister la belle éloquence : comme sur ces paroles du Verset 4. dans le même Chapitre, *Vous ne mourrez nullement*, il s'écrie, *Hardie, impudente & manifeste imposture de Satan!* En un mot, tout ce grand Ouvrage de Remarques sur la Version de Geneve, a été entierement gâté par les additions peu judicieuses de celui qui les a recueillies; outre qu'il n'a pas eu assez de capacité pour en faire un bon choix.

On doit ajoûter à toutes ces differentes Editions de la Version de Geneve, une autre qui a été imprimée à Lyon par Jean de Tournes en 1557. Cette Edition qui est *in folio*, d'un tres-beau caractere, n'est en-effet que la Traduction de Calvin, qu'on a seulement changée en quelques endroits pour la déguiser. La disposition des Livres de l'Ecriture y est la même que celle qui est dans la Vulgate. Les Livres que les Protestans nomment Apocryphes, n'y sont point distingués; & il n'y a point d'autres Préfaces, que celles de Saint Jerôme traduites en François. On n'y a aussi mis que de tres-petites Notes aux marges, à l'imitation de celles qui sont dans la premiere Edition de Calvin.

Je ne fais aussi aucune difficulté de ranger parmi les Versions de la Bible faites par les Protestans, celle qui porte le nom de M. René Benoist Docteur de la Faculté de Paris. L'Histoire de cette Traduction est tout-à-fait plaisante. Ce Docteur ayant vû qu'une nouvelle Traduction Latine de la Logique d'Aristote avoit été fort estimée, bien que l'Auteur n'eust aucune connoissance de la Langue Grecque, s'avisa de vouloir donner au Public une Version Françoise de la Bible sur l'Hebreu & sur le Grec, quoi que, comme il l'avoüe lui-même, il ne sçeust ni Hebreu, ni Grec. Pour venir plus aisément à-bout de son dessein, il se servit de la Traduction Françoise de Geneve, en changeant seulement quelques mots, & en mettant d'autres synonymes en leur place. Mais il arriva par malheur, que comme il donnoit aux Imprimeurs les feuilles toutes imprimées avec ses corrections, on ne suivit pas fort exactement sa Reformation. C'est pourquoi les Theologiens de Paris ayant trouvé le mot de *Cene*, & quelques autres semblables qui étoient nés à Geneve, condamnerent hautement cette nouvelle Edition de la Bible, bien qu'elle portast le nom d'un de leurs Confreres. Maître René Benoist avoüa en-suite franchement la plaisante maniere dont il étoit l'Auteur de la Traduction qui portoit son nom. S'il eust eu un peu plus d'adresse, il auroit sans doute passé pour un habile Traducteur de l'Ecriture, aussi-bien que plusieurs autres, qui n'ont pas eu une connoissance plus étenduë des Langues Saintes, que ce Docteur, & qui cependant ont été fort estimés.

René Benoist en sa declaration sur la Traduction des Bibles.

Fin du second Livre.

HIS-

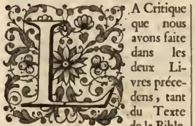
HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT.

LIVRE TROISIEME.

Où il eſt traité de la maniere de bien traduire la Bible, & où l'on montre en même tems, combien l'Ecriture eſt obſcure. L'on y a auſſi joint la Critique des meilleurs Auteurs, tant Juifs que Chrêtiens, qui ont écrit ſur la Bible.

CHAPITRE PREMIER.

Projet d'une nouvelle Verſion de l'Ecriture Sainte, où l'on fait voir en même tems les defauts des autres Traductions.



LA Critique que nous avons faite dans les deux Livres précedens, tant du Texte de la Bible, que des differentes Traductions, prouve évidemment qu'on n'a eu juſqu'à préſent aucune Verſion parfaite de l'Ecriture Sainte. Il ſemble même qu'il ſoit impoſſible d'y pouvoir reüſſir, ſi l'on fait reflexion ſur toutes les difficultés qui ont été remarquées ci-deſſus. Nous ne laiſſerons pas cependant de montrer ici le mieux qu'il nous ſera poſſible, le chemin qu'on doit tenir, pour faire dans cette matiere quelque choſe qui approche davantage d'une veritable Traduction de la Bible, que tout ce qui a été fait juſqu'à préſent ſur ce ſujet.

Toute Traduction doit repréſenter, autant qu'il ſe peut, ſon Original: & ainſi il eſt neceſſaire d'établir d'abord quel eſt cet Original ſur lequel on doit regler les Verſions de

de la Bible. Si le Texte Hebreu n'avoit pas reçû tant de changemens, il n'y auroit aucune difficulté qu'il ne fût le seul & veritable Original : mais parce que plusieurs Interpretes de l'Ecriture le considerent maintenant comme une piece alterée par les Juifs, principalement par les Massoretes de Tiberiade, ils ont recours aux anciennes Versions de la Bible. Les uns prétendent, qu'au defaut du premier & veritable Original, il faut s'en tenir aux Septante : & les autres prétendent, qu'on ne doit point reconnoître présentement d'autre Ecriture Sainte, que l'ancienne Version Latine qu'on nomme Vulgate.

Mais aprés avoir fait reflexion sur les raisons qu'on produit de part & d'autre, j'ai trouvé qu'il y avoit beaucoup de préoccupation, & qu'il n'étoit pas mal-aisé de concilier tous ces differens sentimens. Personne ne peut nier, que le Texte Hebreu ne soit l'Original, bien que nous n'en ayons présentement que des Copies défectueuses : & partant il est necessaire de joindre au Texte Hebreu les anciennes Traductions de la Bible, si l'on veut rétablir, autant qu'il sera possible, ce premier Original. On doit cependant préferer le Texte Hebreu à ces anciennes Traductions ; parce que lors qu'il s'agit de traduire quelque Ouvrage, il est plus à-propos de le traduire sur le Texte, que sur les Versions qui ont été faites de ce même Texte. Il est seulement necessaire de les consulter aux endroits où l'on verra qu'elles peuvent redresser le Texte Hebreu; & ainsi on ne les considérera, qu'autant qu'elles pourront servir à perfectionner l'Original. Il est vrai que le Texte Hebreu d'aujourdhui a des defauts tres-remarquables: mais d'autre-part les anciennes Versions, soit Grecques ou Latines, sont encore beaucoup plus défectueuses. C'est pourquoi on joindra ensemble tant le Texte Hebreu, que les anciennes Traductions qui ont été composées sur ce Texte, & par cette voye on rétablira en quelque maniere le premier Original.

Pour éclaircir davantage cette matiere, il est bon de remarquer, qu'il est arrivé aux Livres Sacrés quantité de diverses Leçons, aussibien qu'à tous les autres Livres. Comme le premier Original, sur lequel on devoit regler ces diverses Leçons, a été perdu, les Juifs ont eu recours à une autre regle qu'ils prétendent être infaillible, laquelle ils nomment Massore. Cette Massore, comme nous l'avons expliqué ailleurs, est une Critique du Texte Hebreu, dont ils ont limité la lecture de la maniere qu'il est aujourdhui : laquelle Critique ils ont nommée *Massore*, qui signifie Tradition, parce qu'ils assûrent qu'ils n'ont suivi en cela que la Tradition de leurs Peres, & qu'ainsi ils n'ont rien innové. Mais comme nous avons déja montré ci-dessus, que la Massore n'a rien de divin, & que les Massoretes ont pû se tromper en une infinité d'endroits, on n'est pas obligé d'ajoûter foi au Texte Hebreu d'aujourdhui, comme à un premier & veritable Original. On le considerera donc seulement comme un excellent Exemplaire corrigé par les Juifs de

 Ti-

Tiberiade nommés Massoretes, qui étoient, à-la verité, sçavans dans la Langue Hebraïque; mais ils n'ont été ni Prophetes, ni infaillibles dans leur Critique ou revision du Texte Hebreu.

C'est pourquoi un Interprete de l'Ecriture ne suivra pas toûjours avec exactitude le Texte Hebreu d'aujourdhui; mais il examinera selon toutes les regles de la Critique, les diverses Leçons qu'on y peut trouver, tant par le secours des anciens Exemplaires, que par le moyen des anciennes Versions. Il seroit même à desirer, qu'on imprimât un Texte Hebreu avec toutes ces varietés, de la même maniere qu'on a accoûtumé d'imprimer les autres Livres. J'avoüe que cela est difficile, parce que nous manquons présentement d'anciens Exemplaires Hebreux, & qu'on auroit de la peine à en trouver qui fussent plus vieux que de sept ou huit cents ans, & encore la plus-part de ceux-là ont-ils été reformés sur la Massore. Il est rare de-plus d'en trouver de bons: & ainsi il y auroit à craindre de multiplier trop les differentes Leçons, en les confondant avec les erreurs des Copistes.

Nonobstant toutes ces difficultés, il faut avant toutes choses établir un Texte Hebreu, & en marquer les diverses Leçons selon les regles de la Critique, lesquelles on a de coûtume d'observer dans les autres Livres. On traduira dans la Version ces mêmes varietés, qu'on mettra aux marges, en gardant la meilleure Leçon dans le corps de la Traduction, sans suivre avec trop de scrupule le Texte de la Massore: & l'on prendra cependant garde à ne point confondre une differente interpretation avec une diverse Leçon, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs Auteurs qui ont expliqué l'Ecriture. On aura pour ce sujet recours aux regles que nous avons marquées dans les Livres précedens, pour juger quand les Interpretes Grecs, Saint Jerôme, les Paraphrastes Caldéens, les Traducteurs Syriens, Arabes & autres, ont lû dans le Texte Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. On distinguera par le moyen de ces regles, ce qui est veritablement une diverse Leçon, d'avec ce qui est une simple erreur de Copiste, ou une explication differente de l'Interprete. Lors qu'il y aura sujet de douter, on marquera sa conjecture, afin qu'on ne confonde pas les conjectures avec les differentes Leçons.

Les Chrêtiens auroient beaucoup mieux fait de donner au Public un Exemplaire de la Bible Hebraïque, de la maniere que je viens de le décrire, que de s'arrêter entierement aux Exemplaires Juifs. On auroit cependant suivi le Texte de la Massore autant qu'il eût été possible: mais cela ne devoit pas empêcher qu'on ne consultât aussi l'Exemplaire Hebreu Samaritain sur le Pentateuque, les Traductions Grecques, Latines, Caldaïques, Syriaques, Arabes & autres, dans les endroits où il auroit paru manifestement qu'ils ont eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux des Massoretes.

Il seroit de-plus necessaire de sçavoir exactement ce qui est veritablement du Texte Hebreu, & de le distin-

tinguer de ce qui n'en est point, afin que le Traducteur ait la liberté de changer ce qui a été ajoûté au Texte, quand il trouvera un meilleur sens. Il est constant, par exemple, que les points qui servent aujourdhui de voyelles au Texte Hebreu, y ont été ajoûtés par les Juifs depuis quelques siecles; ce qui en a limité, entierement la lecture: & partant il est libre à un Interprete, de mettre quelquefois d'autres points en la place de ceux qui y sont maintenant, principalement s'il est appuyé sur l'autorité de quelques Exemplaires, ou sur de bonnes raisons.

On ne doit pas pourtant s'entêter tellement de la Version des Septante, ou de la Vulgate, qu'on méprise tout-à-fait le Texte Hebreu de la Massore. Il est vrai que la Massore est un Ouvrage composé par des hommes qui n'ont pas été inspirés de Dieu pour mettre les points ou voyelles dans le Texte de la Bible. Mais d'autre-part ces hommes qui étoient exercés dans la Critique de l'Ecriture, n'ont fait autre chose par l'invention des points, que limiter la lecture ou maniere de prononcer l'Hebreu selon l'usage reçû. C'est même pour cette raison qu'ils ont nommé leur Ouvrage, *Massore* ou Tradition, parce qu'ils ont prétendu publier simplement ce qui étoit venu jusqu'à eux par Tradition. Voilà ce qui doit obliger un Interprete à ne pas se departir aisément du Texte Hebreu d'aujourdhui.

Je sçai qu'on ne doit pas beaucoup estimer les Traditions des Juifs, parce qu'elles sont la plus-part fabuleuses: mais la Massore n'est point du nombre de ces Traditions ridicules & inventées à-plaisir. Les Juifs Caraïtes, qui se sont separés des autres Juifs par un veritable schisme, n'ont point apporté d'autre raison de leur separation, que la fausseté des Traditions ausquelles les Juifs ajoûterent foi. Cependant ces Caraïtes ont retenu le Texte Hebreu avec les points de la Massore: & partant ils n'ont pas crû que cette Tradition deust être rejettée avec les autres. Comme ils étoient Juifs, ils ne pouvoient pas avoir recours à d'autres Exemplaires Hebreux, qu'à ceux qui étoient déja autorisés par l'usage. Les Chrêtiens ont une connoissance plus étenduë du Texte Hebreu, à-cause des anciens Interpretes qui ne conviennent pas toûjours avec la Massore.

Si nous pouvions recouvrer le Texte Hebreu qui étoit écrit en caracteres Grecs dans les Hexaples d'Origene avec des voyelles, nous verrions de quelle maniere les Juifs de ce tems-là prononçoient & lisoient ce même Texte Hebreu. Il nous reste neanmoins assez de fragmens Grecs, soit dans la Version des Septante, soit dans les autres Interpretes, pour connoître qu'il n'y avoit pas une entiere conformité entre la lecture des Anciens, & la Massore: d'où il est aisé de conclurre, que la Massore ou Tradition des Juifs touchant la maniere de lire l'Hebreu de la Bible, n'a pas été constante dans tous les siecles. Un Traducteur de l'Ecriture doit être parfaitement instruit de toutes ces choses, afin de ne suivre pas trop scrupuleusement le

Texte Hebreu d'aujourdhui, bien que d'ailleurs il ne doive pas s'en éloigner aisément, à-cause des raisons que nous avons marquées.

Les reflexions que nous venons de faire sur les points qui servent de voyelles au Texte Hebreu, doivent être aussi appliquées aux accents, qui tiennent la place des virgules & des points, pour distinguer les parties du discours. Les Docteurs Juifs sont Auteurs de ces accents, de la même maniere que des points-voyelles; & partant il est libre à un Traducteur de la Bible de ne les pas suivre, quand il trouve un meilleur sens. Comme j'ai traité ci-dessus assez au-long de toutes les additions qui ont été faites par les Juifs au Texte Hebreu, il seroit inutile de s'étendre plus au-long sur cette matiere. C'est assez d'en donner ici une idée generale, afin de ne rien oublier de ce qui peut contribuer à faire une bonne Version de l'Ecriture.

Comme nous avons établi pour principe, qu'on pouvoit aussi reparer le Texte Hebreu par les anciennes Versions de l'Ecriture, & que d'autre-part il ne reste que des Copies défectueuses de ces Versions; il est necessaire de chercher les moyens de rétablir, autant qu'il sera possible, les premiers Originaux des anciennes Traductions. L'on ne peut pas dire, que nous n'ayons plus maintenant rien de la Version Grecque attribuée aux Septante; puis que cette Version a été lûë pendant un long-tems dans plusieurs Synagogues Juives, & que de là elle a passé aux Chrêtiens, qui n'ont point eu d'autre Ecriture dans les premiers siecles; & enfin elle est encore présentement en usage dans l'Eglise Grecque, qui n'a point traduit la Bible en Langue vulgaire. Il est vrai qu'elle est fort corrompuë, & que ces corruptions sont même tres-anciennes: mais on peut trouver les moyens de la rétablir en une infinité d'endroits, de la même maniere qu'on a rétabli l'ancienne Edition Latine; & je ne desespere pas de voir un jour une nouvelle Edition de la Version des Septante, exempte de la plus-part des defauts qui y sont maintenant.

Il est necessaire pour cela de conferer ensemble tous les anciens Exemplaires Grecs qu'on pourra trouver, ausquels on joindra les Ouvrages des Peres, & de-plus les Versions des autres Nations Orientales qui ont été faites sur le Grec des Septante. On consultera aussi le Texte Hebreu dans de certaines difficultés, de la même maniere qu'on l'a consulté quand on a corrigé la Vulgate. On prendra cependant garde, à ne pas s'arrêter entierement sur l'Hebreu d'aujourdhui, mais sur l'Hebreu consideré dans toute l'étenduë que nous lui avons donnée dans les Livres précedens, où nous avons montré par plusieurs exemples, que la Version des Septante étant une fois corrigée, ne sera pas si défectueuse qu'elle l'est présentement.

Il sera aussi necessaire de corriger les autres Versions dont nous avons parlé ci-devant, afin de ne pas reformer l'Original Hebreu sur des Traductions corrompuës. Il n'y en a point qui ait plus besoin de reformation, que les Paraphrases Caldaïques,

ques, comme nous l'avons expliqué au-long dans les deux premieres Parties de cet Ouvrage. Les points qu'on a ajoûtés à ces Paraphrases, ôtent la liberté aux Interpretes de trouver d'autres sens que ceux que la ponctuation semble leur prescrire : c'est pourquoi on ne doit pas y avoir toûjours égard, ni s'en rapporter entierement à Buxtorfe, qui a reformé à sa maniere cette ponctuation.

CHAPITRE II.

Continuation du même Projet d'une nouvelle Version de l'Ecriture Sainte.

CE n'est pas assez d'avoir un Texte sur lequel on puisse regler sa Traduction, il faut outre cela sçavoir parfaitement la Langue dans laquelle ce Texte a été écrit. Or on doit supposer comme une chose constante, que la plus-part des mots Hebreux sont équivoques, & que leur signification est entierement incertaine. C'est pourquoi lors qu'un Traducteur employe dans sa Version l'interpretation qu'il juge la meilleure, on ne peut pas dire absolument, que cette interpretation exprime au vrai ce qui est contenu dans l'Original. Il y a toûjours lieu de douter, si le sens qu'on donne aux mots Hebreux est le veritable, puis qu'il y en a d'autres qui ont autant de probabilité. Il est impossible de remedier à cela, qu'en conferant ensemble les meilleurs Interpretes des Livres Sacrés, soit Juifs ou Chrêtiens. On mettra dans le corps de la Version l'interpretation des mots Hebreux qu'on jugera être la meilleure & la plus naturelle; puis on renvoyera aux marges les autres interpretations qui paroitront plus éloignées.

La plus-part des Protestans n'ont pas ignoré tout-à-fait cette regle, dont ils ont observé quelque chose dans leurs Traductions : mais ils l'ont fait si rarement & d'une maniere si negligée, que cela seul est capable de faire croire à ceux qui lisent leurs Traductions, que les mots de l'Ecriture ne peuvent être interpretés differemment, que dans les endroits qui sont marqués; ce qui n'est pourtant pas vrai. Comme ils prétendent que l'Ecriture Sainte est le seul principe sur lequel on doive regler toute la Religion, ils ont eu en quelque sorte raison de ne pas marquer souvent dans leurs Traductions les differentes significations des mots Hebreux. Cette méthode ne pourroit servir qu'à faire douter le peuple de la certitude de sa Religion, voyant qu'elle seroit appuyée sur un principe si peu constant. L'Eglise Catholique au-contraire, qui reconnoit outre l'Ecriture, pour principe de sa Religion, les veritables Traditions, n'a point de honte d'avoüer, que le Texte Hebreu de la Bible peut être interpreté de differentes manieres, à-cause de l'équivoque des mots Hebreux.

Origene étoit persuadé de cette verité, lors qu'il s'avisa de ranger sur differentes colonnes toutes les Versions de l'Ecriture qu'il pût trouver; comme si la Traduction des Septante n'eust pas été d'elle-même suffisante pour exprimer parfaitement la verité de l'Original. L'estime que les autres *Origene.*

Peres ont faite de ce travail immenſe d'Origene, auquel ils ont eu ſi ſouvent recours, eſt une preuve manifeſte qu'ils ont crû que le Texte Hebreu pouvoit être interpreté de differentes façons. *Hieron.* Saint Jerôme, qui a ſuivi dans ſa Traduction tantôt les Septante, tantôt Aquila, ou Symmaque, ou Theodotion, & le plus ſouvent les Juifs de ſon tems, ne nous a donné que ce qu'il a jugé approcher le plus de l'Original qu'il traduiſoit. Auſſi n'a-t-il pas prétendu être infaillible dans ſa Verſion; puis qu'il aſſûre lui-même, que la plus-part des mots Hebreux ſont équivoques, & que leur ſignification eſt tres-incertaine. *Hieron. lib. 1. Apol. adv Ruffin.* C'eſt pourquoi il arrive aſſez ſouvent, que ſes Commentaires ne s'accordent point avec ſa Verſion, dans laquelle même il ne garde pas toûjours l'uniformité.

Je ne parlerai pas ici des nouveaux Traducteurs de la Bible qui ont tant de fois retouché leurs Verſions, leſquelles ſont ſi differentes les unes des autres, quoi qu'ils ayent travaillé tous ſur le même Original. Ceux mêmes qui ont compoſé des Dictionnaires de la Langue Hebraïque, ne ſuivent pas quelquefois dans leurs Dictionnaires ce qu'ils ont mis dans leurs Traductions. De-plus, les Juifs qui ont été les Auteurs de la Traduction Eſpagnole imprimée à Ferrare, ſont auſſi de nôtre ſentiment. *Bible de Ferrare.* Ils ont marqué d'une Etoile dans le corps de leur Verſion, les mots qu'ils ont crû être équivoques dans le Texte Hebreu. La premiere Edition de cette Bible contient un aſſez grand nombre de ces Etoiles: & pour la rendre plus parfaite, il euſt été à-propos d'ajoûter aux marges les differentes interpretations qu'on pouvoit donner à ces mêmes mots équivoques. C'eſt ce qu'un Traducteur de la Bible eſt obligé d'obſerver, afin qu'on puiſſe diſtinguer ce qui eſt certainement la Parole de Dieu, d'avec ſa Verſion, qui n'a le plus ſouvent que de la probabilité. Les Proteſtans n'ont pas pris garde, que quand ils refuſent de recevoir les *Proteſtans.* Traditions des Catholiques, parce qu'ils prétendent qu'elles ſont humaines; ils n'ont pas, dis-je, pris garde, qu'il tombent dans le même defaut qu'ils reprochent aux Catholiques, parce qu'ils reçoivent comme la pure Parole de Dieu, des Traductions de la Bible, qui ne contiennent dans la plus-part des endroits rien que d'humain.

Au-reſte, il n'eſt pas aiſé de remarquer exactement les differentes interpretations dont la plus-part des mots Hebreux ſont capables. Il faut pour cela avoir étudié la Langue Hebraïque d'une autre maniere qu'on ne l'apprend ordinairement dans les Ecoles, & dans les Dictionnaires qui ont été compoſés de cette Langue. La Grammaire de-plus, qui eſt maintenant en uſage, n'eſt pas parfaite. Lors qu'il s'agit de réduire en art une Langue, il faut que les preceptes dont on forme cet art, ſoient tirés de toutes les notions que cette Langue peut produire, & non pas ſimplement de quelques-unes. Cependant tout ce que nous avons préſentement de Grammaire Hebraïque, a été pris des Livres de R. D. Kimhi, d'Aben Eſra, d'Elias Levita, & de quelques autres Juifs *R. R. D. Kimhi, Aben Eſra, El. Levita.* mo-

modernes, qui n'ont pû former une idée assez étenduë de la Langue Hebraïque, sur un Texte qui a été limité par les Massoretes. Il est donc necessaire de ne s'en pas rapporter tout-à-fait aux Rabbins : mais on doit consulter, pour avoir une connoissance parfaite de l'Hebreu, les anciens Interpretes Grecs & Saint Jerôme, en y joignant en même tems la Massore, de la maniere que nous l'avons fait dans les deux premiers Livres. On justifiera par ce moyen les anciens Interpretes en une infinité d'endroits, où les nouveaux Traducteurs les ont abandonnés sans aucune raison, parce qu'ils ont eu une connoissance trop limitée de la Langue Hebraïque.

Pour venir plus facilement à-bout de ce dessein, on doit se servir des Concordances de la Bible, & principalement de celle de Conrad Kircher, où l'on voit tout-d'un-coup l'explication que les Septante donnent à chaque mot Hebreu de la Bible. La Concordance Hebraïque de Marius de Calasio sera aussi tres-utile, parce qu'elle represente l'interpretation de la Vulgate & des Septante, quand ces Versions sont differentes de la maniere ordinaire de traduire les mots Hebreux.

Conrad. Kircher. Concord. Bibl.

Mar. de Calasio, Concordant. Bibl. Ed. Romæ.

Cette methode de traduire la Bible est fort differente de celle des nouveaux Interpretes. Les Versions qu'on estime aujourdhui le plus, ont été prises la plus-part de la Grammaire & du Dictionnaire de R. D. Kimhi, auquel on a quelquefois joint les Commentaires de Rasci, d'Aben Esra & de quelques autres Rabbins, qui n'ont pû fournir toutes les lumieres necessaires pour bien traduire l'Ecriture Sainte. La plus-part de ceux qui se vantent aujourdhui de sçavoir la Langue Hebraïque, n'ont presque point eu d'autre maître que le Dictionnaire de Buxtorfe, qu'ils ont jugé être le meilleur, parce qu'il est le plus abregé & le plus methodique. Il est cependant le plus resserré de tous dans la signification des mots Hebreux, d'autant qu'il a pris pour sa regle les Livres des Rabbins.

R. D. Kimhi. Rasci. Aben Esra.

Buxtorfe.

Forsterus ayant reconnu cette erreur des nouveaux Hebraïsans, & aussi en partie pour favoriser les préjugés de Luther, composa un Dictionnaire Hebreu, où il s'est emporté furieusement contre ceux qui suivent les Rabbins. Ce Dictionnaire a été estimé de plusieurs personnes, même parmi les Protestans; & Kircher s'en est servi dans sa Concordance Greeque des Septante. Mais l'on peut dire avec raison, que Forsterus a vû un mal auquel il n'a pû remedier. L'Ouvrage qu'il entreprit étoit au dessus de ses forces; & il a grand tort de condamner absolument les Livres des Rabbins qu'il n'entendoit point, & qu'il n'avoit jamais lûs. Lors qu'il est question de rétablir une Langue qui a été perduë, & dont il ne reste que tres-peu de Livres écrits dans cette Langue, il faut avoir recours à tous ceux qui peuvent servir pour ce rétablissement. Or il est certain, qu'il y a plusieurs Rabbins sçavans dans la Langue Hebraïque, qu'il faut joindre aux anciens Interpretes, si l'on veut faire un Dictionnaire exact de cette Langue. Il n'y a que ce seul moyen pour bien traduire les Livres Sacrés.

Forsterus.

Kircher.

Rabbins.

On

On doit cependant s'appliquer à faire un bon choix des meilleurs Rabbins qui ont cultivé leur Langue; car tous n'ont pas réüssi également dans cette sorte d'étude: & l'on préferera aux autres, ceux qui ont expliqué l'Ecriture à la lettre, & par consequent les Juifs Caraïtes aux Juifs qu'on nomme Rabbanistes ou Talmudistes. Il est vrai que les Livres des Juifs Caraïtes sont assez rares, & qu'il y en a tres-peu d'imprimés: mais il est aisé d'en faire venir de Constantinople, où l'on en peut trouver un assez bon nombre. Les Rabbins, que les nouveaux Traducteurs de la Bible ont consultés, sont tous Rabbanistes, & ils sont la plus-part remplis des préjugés de leurs Traditions & de leur Talmud. Ceux au-contraire qu'on appelle Caraïtes ou *Textuaires*, rejettent le Talmud & les Traditions; & toute leur occupation est d'interpreter l'Ecriture à la lettre. On ne doit pourtant pas rejetter entierement les Juifs Rabbanistes, principalement les Espagnols, parce que plusieurs d'entre eux se sont aussi appliqués au sens literal de l'Ecriture. On se servira de-plus fort utilement de certaines Traductions Juives de la Bible, qui rendent l'Hebreu mot pour mot: par exemple, de la Version Espagnole imprimée à Ferrare, & des deux Traductions du Pentateuque imprimées à Constantinople, dont une est en Espagnol, & l'autre en Grec vulgaire.

Caraïtes Rabbanistes.

Juifs Espagnols.

Quoi que ces Traductions Juives soient écrites dans un langage rude & barbare, elles ne laisseront pas d'être utiles à un Traducteur qui aura l'adresse de s'en servir comme d'un Dictionnaire: car on connoîtra par là quelle est la signification des mots Hebreux la plus reçûë dans les Synagogues des Juifs. Il faudra y joindre en même tems l'interpretation des anciennes Versions, qui nous apprendront ce qui étoit le plus approuvé de leur tems. Quand ces Interpretes, tant anciens que nouveaux, conviennent tous ensemble, c'est une preuve évidente que la Langue Hebraïque a été conservée en ces endroits-là, au-moins parmi les Doctes.

Je ne croi pas qu'il soit absolument necessaire de lire les nouvelles Versions des Chrêtiens, pour faire une bonne Traduction de l'Ecriture; d'autant que la plus-part de ceux qui les ont entreprises n'ont pas assez étudié la Langue Hebraïque: & lors qu'ils réüssissent en quelque endroit, on le doit plûtôt attribuer au hasard, qu'à leur capacité. Ceux qui ont sçû l'Hebreu, n'ont consulté que les Livres des Rabbins; & partant il est beaucoup plus à-propos de lire les Rabbins en eux-mêmes, que ces nouvelles Traductions des Chrêtiens. A quoi l'on peut ajoûter, qu'ils ont fait leurs Versions avec trop de précipitation.

Il ne suffit pas à un Interprete de l'Ecriture, de sçavoir la Langue Hebraïque de la maniere que nous venons de l'expliquer, & les autres Langues qui servent pour conferer les anciennes Versions avec l'Original: il faut de-plus qu'il sçache la Langue dans laquelle il traduit; autrement il se rendra ridicule, comme ont fait les Docteurs de Geneve, qui ont

ont fait la derniere revision de leur Bible Françoise dont nous avons parlé ci-dessus. On remarquera neanmoins, que cette connoissance de la Langue ne doit pas s'étendre jusqu'à une certaine delicatesse qui affoiblisse le sens de l'Auteur: mais on se servira d'expressions qui approcheront de l'Original le plus qu'il sera possible; & c'est assez que les termes qu'on employe ne soient point hors d'usage. Les Traductions Juives ont toutes ce defaut, que pour avoir voulu exprimer l'Original Hebreu trop à la lettre, il est difficile de les entendre. Sebastien Chatillon au-contraire a tellement affecté dans sa Version Latine de la Bible, le style poli & élegant, qu'il s'est éloigné souvent de son Texte.

Versions Juives.

Sebast. Castal.

Un Traducteur de l'Ecriture doit aussi prendre garde, à ne s'attacher pas entierement à l'ordre des mots qui est dans l'Original; autrement il sera impossible qu'il ne tombe dans des équivoques, parce que les Langues ne se rapportent pas en tout les unes aux autres. Il est cependant dangereux, qu'en changeant l'ordre des paroles, il ne prenne pas bien le sens. C'est pourquoi il doit s'être exercé long-tems dans le style des Livres Sacrés, avant que de les traduire. Il n'y a rien de plus ridicule, qu'un Interprete qui cherche de l'ordre & des liaisons en des endroits où il n'y en a point dans son Texte; & il ne faut pas faire parler un Auteur autrement qu'il ne parle, sous prétexte d'y trouver de l'ordre, & un sens qui nous paroit plus juste. C'est ce qui est arrivé neanmoins à la plus-part des Traducteurs de l'Ecriture. Ils ajoûtent des particules, des conjonctions, & d'autres liaisons semblables, pour rendre leurs Versions plus agreables & le discours plus lié; & ils ne considerent pas qu'en faisant cela, ils changent le Texte qu'ils traduisent, comme l'on verra dans la suite de ce Livre.

Lors qu'il se rencontrera des mots, dont on ne sçait pas exactement ce qu'ils signifient, parce qu'ils appartiennent à quelque Art, ou à des Coûtumes & usages qui ne sont pas toûjours connus des Traducteurs; on consultera alors chacun dans son Art, & l'on s'instruira des Coûtumes qui sont présentement dans le Levant, parce qu'elles contribuent beaucoup à éclaircir plusieurs façons de parler de l'Ecriture qui ne s'accommodent point à nos manieres. Si l'on ne peut pas être instruit de tout, on prendra au-moins garde à ne mettre pas hardiment dans la Version les choses dont on doute. On ajoûtera aussi aux marges de petites Notes, pour avertir le Lecteur qu'on n'est pas tout-à-fait certain de la signification du mot Hebreu, & qu'il s'agit d'un terme d'Art ou de Coûtume, qui ne nous est point connu.

Et cependant, pour ne laisser pas le Lecteur entierement incertain, on le renvoyera à un Dictionnaire de ces mots obscurs & difficiles qui sera à la fin de la Version. Ce Dictionnaire contiendra les noms des animaux, des plantes, des pierreries, des instrumens, & de plusieurs autres choses semblables, qui sont inconnuës aux Juifs mêmes, depuis que la

Langue Hebraïque a cessé d'être en usage parmi eux. Quand quelqu'un de ces noms sera tout-à-fait inconnu, & qu'on ne pourra pas se determiner à une signification plûtôt qu'à une autre, on conservera dans la Version le mot qui est dans le Texte, & l'on se contentera de mettre dans le Dictionnaire les conjectures qu'on a sur ce mot: & lors qu'il y aura des raisons pour s'attacher à un sens plûtôt qu'à un autre, on employera alors dans la Version l'interpretation qu'on jugera être la meilleure; mais on ne laissera pas de renvoyer le Lecteur au Dictionnaire, où l'on rapportera en abregé ce qui a été remarqué sur cela par les plus habiles Interpretes de l'Ecriture, soit Juifs ou Chrêtiens, & l'on marquera en même tems les raisons pour lesquelles on a préferé l'interpretation qui est dans le Texte, à toutes les autres.

Par ce moyen on aura une Version de l'Ecriture, où sera distingué ce qui est certain, d'avec ce qui est douteux & incertain, & même d'avec ce qui est entierement inconnu. On sçaura, par exemple, à l'égard des animaux de la Bible, ceux dont les noms nous sont connus, ceux dont on doute, & ceux enfin dont on n'a que des conjectures fort éloignées. Bien qu'on ne puisse pas dire toûjours au vrai la signification propre d'un animal, ou d'une plante, l'on sera neanmoins assez instruit par ce Dictionnaire, pour ne mettre point dans la Traduction un mot qui n'explique pas celui qui est dans le Texte. Il se peut faire qu'on ne sçaura pas exactement ce que signifiera quelque mot, soit de plante, ou d'animal; mais on sçaura toûjours qu'il ne signifie point telle ou telle chose. Je doute, par exemple, de la signification propre du mot Hebreu, que ceux de Geneve & quelques autres Interpretes ont traduit *baleines*, au Chap. 1. de la Genese, Vers. 21. par le moyen de ce Dictionnaire je connoitrai aisément que cette Traduction est fausse, non seulement en cet endroit, mais dans le passage du Nouveau Testament, où plusieurs Traducteurs François ont mis, *Que Jonas fut trois jours dans le ventre de la Baleine.* Ce qui n'est pourtant point dans le Texte de l'Evangile; & cette créance commune n'est fondée que sur une fausse traduction du mot *Cete*, qui signifie simplement un grand & long animal, & en cet endroit-là, un grand poisson, & non pas une Baleine.

Genes. 1: 21.

Matth. 12: 40.

Si l'on veut prendre la peine de remonter plus haut, & de consulter le Texte du Prophete Jonas, on trouvera qu'il ne fait point mention d'une Baleine en particulier, mais en general d'un grand poisson. Ceux qui ont veu des Baleines, sçavent que cet animal ne peut pas avaler un homme tout entier.

Jon. 2: 1.

Le Dictionnaire dont nous venons de parler, doit servir comme de Supplément à la Traduction. On le mettra donc à la fin de la Bible pour une plus grande commodité, & afin de ne point détourner le Lecteur par des Remarques trop longues & trop embarrassées. C'est assez qu'en lisant l'Ecriture, il soit averti en general de ces sortes de difficultés. On observera la même methode à l'égard

de

de la Geographie, de la Chronologie & des Genealogies. Il faudra en dresser des Tables avec des éclaircissemens aux endroits difficiles. Nous avons l'exemple d'Eusebe, qui a composé autrefois un Dictionnaire des noms des villes, & des autres lieux dont il est fait mention dans l'Ecriture. Saint Jerôme, qui le crût utile, l'a aussi traduit en Latin à sa maniere, c'est-à-dire, en le reformant & en y ajoûtant. Les Protestans d'Angleterre ont aussi inseré dans leur Version Angloise de la Bible, plusieurs Cartes de Genealogie qui sont tres-commodes; & l'utilité en sera encore plus grande, si l'on y ajoûte des Remarques, pour expliquer les difficultés qui se rencontrent dans ces Genealogies. Enfin il y a plusieurs Editions de la Bible, où l'on a joint des Cartes de Chronologie. On choisira ce qui sera de plus exact sur ce sujet, afin qu'il ne manque rien à la Traduction, dont nous ne donnons ici qu'une idée generale. Je ne parle point de la methode qu'on doit garder dans la Traduction du Nouveau Testament, parce que je reserve à en traiter dans un Volume separé, où je ferai l'Histoire des Livres du Nouveau Testament, de la même maniere que je fais ici celle du Vieux Testament.

Euseb. *Hieron.*

CHAPITRE III.

Nouvelles preuves des difficultés qui se rencontrent à faire une bonne Version de l'Ecriture Sainte.

J'Ai remarqué ci-dessus, que ce qui rendoit la Traduction des Livres Sacrés si difficile, étoit principalement l'ignorance où nous étions de la Langue Hebraïque, & la maniere dont ces Livres Sacrés étoient composés, ou qu'ils avoient été recueillis. Il est à-propos de faire voir présentement en détail, ce que nous n'avons presque expliqué qu'en termes generaux. L'Ecriture est composée de Livres Historiques, de Livres de Morale, & de Livres Prophetiques. Il n'y a point de doute, que les Livres qui traitent de l'Histoire, ne soient beaucoup plus aisés à traduire que les autres, qui ne peuvent presque point être traduits en aucune Langue. Le style de l'Ecclesiaste, des Proverbes, de Job & des Cantiques, est tellement concis & abregé, qu'on a de la peine à y trouver des sens achevés. Je ne parle point ici d'une infinité de termes & d'expressions dont nous n'avons aucune connoissance, ni des comparaisons qui sont tout-à-fait hors de nôtre usage, & que les Juifs ignorent, aussi-bien que nous. Les Propheties sont non seulement obscures à-cause des expressions figurées, mais aussi à-cause de la matiere qu'elles traitent. Isaïe, qui a écrit le plus poliment de tous les Ecrivains Sacrés, ne laisse pas d'avoir de tres-grandes difficultés. Il ne reste donc que les Livres Historiques qu'on puisse traduire plus aisément; & cependant nous allons voir qu'ils ont aussi-bien leurs difficultés, que tous les autres Livres de la Bible. Commençons par le premier Chapitre de la Genese. *Isaie.*

La Traduction la plus ordinaire des premiers mots de la Genese est celle- *Genes.* 1: 1.

celle-ci : *Au commencement Dieu crea le Ciel & la Terre* ; d'où l'on infere, que toutes choses ont été faites de rien. Mais si l'on examine les mots Hebreux avec application, il y a deux autres manieres de les traduire selon le sens propre & Grammatical. On peut traduire, *Au commencement que Dieu crea le Ciel & la Terre*, ou *Avant que Dieu creast le Ciel & la Terre, que la Terre étoit sans forme*, &c. *que les tenebres étoient*, &c. *& que l'Esprit de Dieu*, &c. *Dieu dit*, *Que la lumiere soit*, & le reste. Ces differentes Traductions sont toutes à la rigueur & selon le sens Grammatical. Les plus habiles Juifs même prétendent que la premiere que nous suivons ordinairement, n'est pas la plus literale, parce qu'ils disent que le mot Hebreu *Au commencement*, est lié avec ce qui suit, & par consequent qu'on doit traduire, *Au commencement que Dieu crea*, *ou Avant que Dieu creast*. Grotius a préferé cette derniere interpretation à toutes les autres : & ainsi l'on ne peut pas conclurre précisément de ces premieres paroles de la Genese, que toutes choses furent faites alors de rien. Au-contraire, il semble qu'on doive necessairement supposer, qu'avant que Dieu fist le Ciel & la Terre de la maniere qu'ils sont présentement, il y avoit une matiere dont il les fit. Il n'y a donc que la Tradition des Juifs, qui a passé en-suite aux Chrêtiens, sur quoi l'on puisse établir la créance commune de la creation du Monde ; & si l'on separe du Texte de l'Ecriture cette ancienne Tradition, on ne peut rien conclurre efficacément en faveur de la creation du Monde, de la maniere que nous la croyons. Au-reste, le sens qui me paroit le plus naturel, est celui-ci : *Au commencement que Dieu crea le monde, il crea le Ciel & la Terre :* c'est-à-dire, que la premiere chose que Dieu crea, fut le Ciel & la Terre.

Grotius Annot. in Cap. 1. Genes.

Je ne m'arrêterai pas ici à la question de Theologie qu'on fait ordinairement sur le mot *Dieu*, qui est au même Verset, parce que je n'examine présentement que le sens Grammatical, pour faire voir qu'il est tres-difficile de traduire la Bible même à la lettre, & en assignant à chaque mot sa signification propre. Comme le mot *Dieu* est au pluriel dans l'Hebreu en cet endroit, & que le verbe qui signifie *crea*, est au singulier ; quelques Theologiens ont prétendu, que ce mot Hebreu marque en ce lieu-là la Trinité des Personnes. Mais il y a sujet de craindre, que les Juifs & les Sociniens ne prennent de là occasion de nous reprocher, que nous expliquons l'Ecriture plûtôt selon nos préjugés, que selon la verité du Texte. Saint Jerôme, qui a sçû que cette maniere de parler étoit dans l'Hebreu, n'en a rien conclu de semblable dans ses Questions Hebraïques sur la Genese : & de-plus, les Grammairiens produisent d'autres exemples de cette expression, dont ils apportent diverses raisons qui sont fort éloignées du sentiment des Theologiens dont nous parlons. Mais afin de ne pas repeter ce que les autres ont déja dit, j'ajoûterai à leurs conjectures, qu'il est assez ordinaire aux Hebreux & aux Arabes, de joindre un nom au pluriel avec un verbe

Hieron. in Quæst. Hebr. in Genes.

verbe au ſingulier. Nous ne devons donc point chercher d'autres raiſons de cette expreſſion, que le genie de la Langue Hebraïque, qui a cela de commun avec les Grecs, qui mettent ſouvent les verbes au ſingulier avec des noms neutres au pluriel.

Geneſ. 1: 1. Dans le même Verſet, le verbe Hebreu qu'on traduit ordinairement *crea*, a été interpreté par les Septante, *fit*, & non pas *crea*. Les Juifs & les Chrêtiens en-ſuite ont attaché au verbe *créer*, une idée propre & qui a été inconnuë aux anciens Grammairiens. Il n'y a donc que la Tradition que nous avons de la creation du Monde, qui nous oblige d'attribuer cette idée au verbe *créer*, qui ſignifie *faire* ou *former* de quelque choſe, auſſi-bien que le mot Grec dont les Septante ſe ſont ſervis en cet endroit. R. Aben Eſra dans ſon Commentaire ſur ce paſſage, refute l'opinion de quelques Interpretes Juifs, qui expliquent ce verbe Hebreu, *produire de rien*; & il montre en même tems par pluſieurs exemples, qu'on ne peut pas donner abſolument cette ſignification au verbe *bara*, puis que dans ce même Chapitre il ſignifie *faire* ou *former*: & partant on ne peut lui donner le premier ſens, que par rapport à la matiere dont il eſt traité.

R. Aben Eſra Comm. in Cap. 1. Geneſ.

Geneſ. 1: 2. Au Verſet 2. où nous liſons dans la Vulgate, *Terra erat inanis & vacua*, il y a deux mots dans l'Hebreu dont on ne ſçait pas la ſignification propre & veritable. Les Septante ont traduit, que *la terre étoit inviſible & ſans ordre*, comme s'ils faiſoient alluſion au chaos des Anciens; & l'Auteur de l'Epître aux Hebreux ſemble confirmer cette Traduction, quand il dit, que *ce Monde viſible a été fait de choſes qui n'apparoiſſoient point*.

Epiſt. ad Hebr. 11: 3.

Geneſ. 1: 2. Au même Verſet 2. où il y a dans la Vulgate, *Spiritus Dei ferebatur ſuper aquas*; les Interpretes, ſoit Juifs, ſoit Chrêtiens, ne conviennent point de la maniere dont on doit interpreter ces paroles, parce que les mots Hebreux ſont équivoques; & au-lieu de traduire *l'Eſprit de Dieu*, on peut auſſi traduire fort bien & ſelon le ſens Grammatical, *Un vent de Dieu*, c'eſt-à-dire, *un tres-grand vent ſouffloit ſur les eaux*. C'eſt ainſi qu'Onkelos a traduit dans ſa Paraphraſe Caldaïque; & l'Interprete Samaritain confirme auſſi cette Traduction. Theodoret de-plus préfere dans ſes Queſtions ſur la Geneſe, cette derniere Interpretation à la premiere. Je ſçai que la plus-part des Theologiens entendent par ces paroles, le Saint Eſprit: mais peut-être favoriſent-ils trop leurs préjugés, & il eſt certain qu'on ne peut rien conclurre de ſemblable préciſément du ſens Grammatical. Quoi qu'il en ſoit, ces deux ſens paroiſſent également probables.

Onkelos. Samarit. Theodoret.

Au même Verſet, où nous liſons dans la Vulgate, conformément aux Septante, *ferebatur*; la plus-part des nouveaux Interpretes prétendent avec Saint Jerôme & avec quelques Rabbins, qu'il faut traduire *incubabat*. Il ſemble neanmoins, que cette derniere interpretation ſoit plus ſelon la Langue Syriaque, que ſelon l'Hebreu. On n'eſt pas aſſûré de la ſignification propre du verbe qui eſt dans

dans l'Hebreu ; & c'est ce qui fait cette diversité de Traduction.

On peut juger par ces deux premiers Versets de la Genese, combien il est difficile de traduire exactement le Texte Hebreu de la Bible , & combien la signification des mots est incertaine , même dans les Livres Historiques. Il y a de l'équivoque dans les termes les plus usités : comme au Verset 5. de ce même Chap. les Interpretes ne conviennent pas de la signification propre des mots *soir* & *matin*. Joseph a entendu par ces mots , ce que nous appellons en effet dans nôtre Langue, le soir & le matin. Mais Saadias Gaon a entendu par le matin tout le jour , & par le soir toute la nuit ; ce qui paroit plus vrai-semblable.

Genes. 1: 5.

Joseph.

Saadias.

Au Vers. 6. où il y a dans la Vulgate , conformément aux Septante , *firmament* ; la plus-part des nouveaux Interpretes traduisent avec les Rabbins , *étenduë*. Ce qu'ils expliquent de cette grande & vaste étenduë d'air qui est au dessus de la Terre. Il semble que cette derniere interpretation soit la meilleure, & que l'autre soit plûtôt selon le Syriaque, que selon l'Hebreu. Cependant plusieurs défendent assez bien la premiere interpretation; tant il est difficile de trouver la veritable signification des mots Hebreux.

Genes. 1: 6.

Je passe sous silence le Verset 11. où nous lisons dans la Vulgate , *Herbam virentem*. L'Hebreu contient en cet endroit deux mots Hebreux , dont chacun signifie de l'herbe; & les Rabbins ne conviennent point entre eux, de quelle herbe il est parlé. Les uns prétendent que le premier mot signifie toute sorte d'herbe, ou ce que nous appellons ordinairement *herbage* ; & que le second signifie quelque herbe en particulier. D'autres assûrent que le premier mot signifie l'herbe , lors qu'elle est encore petite;& que le second signifie la même herbe, quand elle est devenuë plus grande, & qu'elle pousse sa semence. Mais tout cela n'est appuyé que sur des conjectures.

Genes. 1: 11.

Rabbins.

Il seroit aussi inutile de rechercher la signification propre du mot Hebreu *thannin* , qui est au Verset 21. & que les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit en cet endroit , *Cete*. Il s'explique differemment selon les differens lieux où il se trouve, comme on peut voir dans le Livre que Bochart a composé touchant les animaux dont il est parlé dans l'Ecriture. Il n'y a rien qui soit plus incertain que ce qui regarde les noms de ces animaux, dont les Juifs n'ont point conservé la connoissance. Ils ignorent même une partie des animaux dont il leur est commandé , ou defendu de manger. Ce qui est une preuve évidente, qu'ils n'ont presque rien retenu de la Tradition à l'égard de leur Langue.

Genes. 1: 21.

Bochart. de Sacr. Animal.

Le Verset 26. où nous lisons , *Faisons l'homme à nôtre image* , n'est pas sans de grandes difficultés pour le sens Grammatical. Car quelques Juifs prétendent qu'il faut traduire , *Que l'homme soit fait* : d'autres , *Je ferai*, ou *Que je fasse l'homme*, en changeant une lettre en une autre , selon la coûtume de l'Hebreu. Il faut neanmoins avoüer , que ces deux dernieres interpretations sont éloignées , & même condamnées par les plus habiles Rabbins. Mais en supposant même la Traduction ordinaire, on n'est pas encore d'accord du veritable sens de

Genes. 1: 26.

Rabbins.

ces paroles. Quelques Juifs du tems de Saint Basile & de Saint Gregoire de Nazianze, prétendoient que Dieu parloit en cet endroit à ses Anges. D'autres Juifs au tems de Theodoret, assûroient que Dieu parloit au pluriel à la façon des grands Seigneurs : laquelle interpretation est aujourdhui commune parmi les mêmes Juifs, & elle a même été embrassée par quelques Interpretes Chrêtiens, qui ont crû que Dieu parloit en ce lieu-là & en d'autres endroits de l'Ecriture, à la maniere des Princes & des Magistrats. L'opinion cependant la plus reçûë parmi nos Theologiens, est que cette expression marque la Trinité de Personnes en Dieu, parce que plusieurs Peres ont appuyé cette explication ; bien que Saint Jerôme, qui sçavoit la Langue Hebraïque, n'en ait rien touché dans ses Questions sur la Genese.

SS. Basil. & Greg. — *Theodoret.* — *Hieron.*

CHAPITRE IV.

Autres exemples des difficultés qui se rencontrent à faire une bonne Version de l'Ecriture.

Le second Chapitre de la Genese contient encore plus de difficultés que le premier, pour ce qui regarde le sens Grammatical du Texte Hebreu. Je me contenterai neanmoins d'en produire seulement quelques exemples, d'où l'on jugera aisément, combien il est difficile de traduire la Bible.

Je ne m'arrêterai point au premier Verset, où il y a un mot Hebreu, que l'Auteur de la Vulgate & les Septante ont traduit *ornement* ; au-lieu que la plus-part des nouveaux Interpretes traduisent *armée*. Je ne m'arrêterai point aussi au Verset 2. où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, *Dieu acheva le septiéme jour* ; au-lieu que quelques Interpretes modernes ont crû, que pour faire un sens plus juste, il falloit traduire au plus-que-parfait, *avoit achevé*. Comme la Langue Hebraïque n'a pas toutes ces modifications de tems, que nous avons dans le Grec, dans le Latin, & dans la plus-part des autres Langues, cela est cause que le sens du Texte Hebreu est souvent obscur. D'autre-part les Interpretes prennent quelquefois une trop grande liberté dans leurs Traductions, sous prétexte que l'Hebreu manque de certains tems.

Genes. 2: 1:

Il n'est pas besoin de rechercher fort loin des exemples de ce que nous venons d'observer : car dans ce même Chap. 2. de la Genese, la plus-part des Interpretes ont changé les préterits parfaits en plusque-parfaits, pour remedier au defaut d'ordre qui paroit être dans l'Histoire de la Creation. Par exemple, au Vers. 7. ils traduisent, *Dieu avoit formé l'homme* ; au-lieu de traduire *forma*. Ce qu'ils ont aussi observé aux Versets 18, 19, 20, 21. du même Chapitre, & en plusieurs autres endroits, comme si l'Historien reprenoit le discours qu'il auroit quité. Mais il est à craindre, que tout cet ordre qu'ils veulent établir, ne vienne d'eux-mêmes, & qu'ils n'ayent pas fait assez de reflexion sur la maniere dont les Livres Sacrés qui nous restent, ont été recueillis, ou sur le style de la Langue sainte, qui aime ces sortes de repetitions.

Genes. 2: 7. Ibid. Vers. 18, 19, 20, 21.

Au

Genes. 2: 3. Au Verset 3. de ce même Chap. 2. où il y a dans la Vulgate, *Ab universo opere quod patrarat*; il faut traduire mot pour mot sur l'Hebreu, *De toute son œuvre qu'il avoit créée pour faire*. Or on ne sçauroit s'imaginer, combien les Rabbins & les nouveaux Grammairiens se sont tourmentés pour trouver le sens Grammatical de cette façon de parler, *Créer pour faire*, ou *en faisant*. Mais il n'est pas besoin que nous nous arrêtions à ces minuties. On n'a qu'à consulter le Commentaire de Mercerus sur ce passage, où il rapporte les differentes manieres dont on peut traduire les mots Hebreux. A quoi l'on pourra aussi joindre la Remarque de Loüis de Dieu sur ce même passage. Toutes ces differentes interpretations sur une chose d'aussi peu d'importance qu'est celle-là, sont des preuves évidentes de la profonde ignorance où l'on est de la Langue Hebraïque.

Mercerus, Comment. in Cap. 2. Genes. Louis de Dieu, Animadv. in Cap. 2. Genes.

Genes. 2: 4. Le 4. Verset du même Chap. où nous lisons dans la Vulgate, *Istæ sunt generationes*, est encore plus embarrassé, quoi que les paroles en soient fort claires & fort intelligibles. Il est incertain s'il faut traduire, *Voici les generations*, de-sorte que celà se rapporte à ce qui suit; ou si l'on doit traduire, *Voilà les generations*, par rapport à ce qui précede.

Genes. 2: 5. Les paroles qui suivent au Verset 5. sont encore plus embarrassées; & la difficulté vient principalement d'un mot Hebreu, que l'Auteur de la Vulgate a traduit *antequàm*, & que d'autres traduisent *nondum*. On peut donc traduire ce passage, *Tout arbrisseau du champ avant qu'il fust en la terre*, c'est-à-dire, *auparavant qu'il y eust aucun arbrisseau du champ dans la terre*. Si l'on suit ce sens, il faudra retrancher un *&* qui est dans l'Hebreu, parce que cette conjonction est souvent superfluë tant dans l'Hebreu, que dans l'Arabe. On peut aussi traduire, *Or il n'y avoit encore aucun arbrisseau en la terre*. Il avoit été cependant dêja dit, que la Terre poussa le troisiéme jour des herbes & des arbres. On peut voir de quelle maniere ceux qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture, concilient ces deux passages, qui paroissent entierement opposés l'un à l'autre. Mon dessein est de m'arrêter seulement au sens Grammatical qui est obscur, parce qu'il est souvent difficile de lier ensemble les mots Hebreux pour trouver le veritable sens.

Au Vers. 6. où il y a dans la Vulgate, *Mais une fontaine montoit*, ou, comme on peut encore traduire plus à la lettre, *Et une vapeur montoit*; Saadias Gaon a traduit tout-au-contraire dans sa Paraphrase Arabe, *Ni aucune vapeur ne montoit*. La Version de Geneve a aussi suivi cette derniere interpretation, comme plus naturelle. Et Grotius a crû que Saadias avoit eu un autre Exemplaire Hebreu que celui que nous avons aujourdhui; en quoi il s'est trompé. Cette diversité d'interpretation ne vient que de la differente maniere dont on peut traduire la particule qui est dans l'Hebreu, & qu'on traduit ordinairement par la conjonction *&*. Mais quand il se rencontre une particule negative qui précede, on peut alors traduire *nec*, au-lieu de *&*. *Genes. 2: 6.* *Saadias.* *Grotius.*

Voilà

Voilà la raiſon qui a obligé Saadias de traduire par une negation, ce que les autres Interpretes ont traduit par une affirmation: & ainſi il ne faut pas avoir recours à la diverſité des Exemplaires Hebreux pour expliquer cette expreſſion, dont il y a d'autres exemples dans l'Ecriture.

Au-reſte, il n'y a rien de plus bizarre dans les Traducteurs de la Bible, que les differentes manieres dont ils traduiſent la particule dont nous venons de parler. Comme les Hebreux ont fort peu de particules dans leur Langue, ils la font ſervir tantôt pour une particule *cauſale*, tantôt pour une *adverſative*, & tantôt dans un autre ſens. Chaque Interprete a traduit ſelon ſes préjugés. Par exemple, au Chap. 14. de la
Geneſ. Geneſe, Verſ. 18. où l'Auteur de la
14: 18. Vulgate a traduit en parlant de Melchiſedech, *Sacerdos enim erat Dei*;
Calvin. Calvin rejette cette Traduction, comme ſi elle n'étoit pas conforme à l'Original. Mais on peut auſſi-bien traduire, *Car il étoit Sacrificateur de Dieu*, que, *Et il étoit Sacrificateur de Dieu*, comme il y a dans la Verſion Françoiſe de Geneve. L'une & l'autre interpretation eſt également ſelon le ſens Grammatical; il n'y a ſeulement que la ſuite du diſcours qui puiſſe faire connoître le veritable ſens.

Je ne croi pas qu'il ſoit neceſſaire de nous étendre davantage ſur cette matiere; ce que nous venons de rapporter étant ſuffiſant, pour faire voir la grande difficulté qu'il y a à traduire les Livres Sacrés. Si je voulois choiſir d'autres endroits plus obſcurs, on en ſeroit encore davantage perſuadé: mais je me ſuis contenté de produire le commencement des premiers Livres Hiſtoriques, afin que par ces premiers Livres, qui ſont des plus faciles, on puiſſe juger plus aiſément des autres, qui ont de plus grandes difficultés, & où la plus-part des mots ſont ſi équivoques, qu'on a de la peine à y trouver un ſens achevé. Ce qui paroit manifeſtement dans le Chapitre 4. de la Geneſe, & dans l'Hiſtoire de l'Arche, qui eſt rapportée au Chap. 8. du même Livre, laquelle eſt embarraſſée non tant à-cauſe des mots Hebreux, qu'à-cauſe de certaines repetitions des mêmes mots qui rendent le ſens tout-à-fait obſcur.

Je ne marquerai rien ici du ſtyle des Propheties, dont il eſt tres-difficile d'entendre le ſens, non ſeulement parce que la matiere de ces Livres eſt pour l'ordinaire obſcure d'elle-même, mais auſſi à-cauſe que les expreſſions en ſont fort abregées, & qu'il y a peu de mots qui ne ſoient équivoques, comme on peut voir dans la Prophetie de Jacob; & c'eſt ce qui a cauſé cette grande difference pour l'interpretation de ce Chapitre,
entre les Septante & l'Auteur de la *Geneſ. 49.*
Vulgate.

A quoi l'on peut auſſi ajoûter, que la tranſpoſition des mots, qui eſt aſſez ordinaire dans les Livres de l'Ecriture, empêche ſouvent qu'on ne puiſſe trouver le veritable ſens, & que les Traducteurs forment des difficultés en pluſieurs endroits où il n'y en devroit point avoir. Comme au
Chap. 32. de l'Exode, Verſ. 4. où il *Exod. 32.*
eſt dit qu'Aaron ayant reçû les Pendants d'or du peuple, & d'autres ornemens,

nemens, *Figura cet or avec le burin, & qu'il en fit un Veau à la fonte.* La plus-part des Interpretes se tourmentent fort pour trouver un sens dans ces paroles : car, disent-ils, on ne pouvoit pas nettoyer avec le burin le Veau qui n'étoit point encore formé : & c'est ce qui a été cause que quelques Rabbins ont traduit le mot Hebreu qui signifie *burin*, par celui de *bourse* ou *petit sac*. Ils disent qu'Aaron lia ou enferma tout cet or dans un sac, & qu'il le jetta en-suite au feu pour en former un Veau. Mais sans tant raffiner, il n'y a qu'à transposer les mots, & lire, *Qu'il forma un Veau à la fonte, & qu'il figura cet or avec un burin.* Alors il n'y aura rien de plus naturel que cette interpretation, qui a été remarquée judicieusement par Bonfrerius Jesuite dans son Commentaire sur ce passage, où il reprend Oleaster, qui a expliqué ces paroles d'un moule de terre qu'Aaron avoit fait auparavant pour y jetter sa fonte. Mais cette explication, quoi qu'elle soit approuvée de plusieurs Interpretes, ne convient point avec les mots Hebreux, que les Septante ont traduit selon le veritable sens. Lombroso, sçavant Juif, qui l'a aussi préferée à toutes les autres, ajoûte qu'Aaron donna quelques coups de burin au Veau d'or pour amuser le peuple, en attendant que Moïse descendist de la Montagne.

Rabbins.

Bonfrerius, Comm. in Cap. 32. Genes.

Oleaster, Comm. in Cap. 32. Genes.

Lombroso, Notis in Cap. 32. Genes.

Si je ne craignois d'être ennuyeux par un trop long détail de passages de l Ecriture, je traiterois de chaque Livre de la Bible en particulier, & montrerois en même tems, combien il est difficile d'en faire une bonne Traduction. Mais ce que j'ai avancé jusqu'à présent sur ce sujet, prouve évidemment que (a) les Protestans n'ont pas lieu de se vanter que la Parole de Dieu contenuë dans l'Ecriture, est claire & nullement embarrassée. En quoi ils font bien voir leur ignorance, ou plûtôt leur peu d'application aux difficultés qui se rencontrent dans chaque Livre de la Bible. Ils n'ont pas pris garde, que même les plus sçavans Juifs doutent presque par tout de la signification propre des mots Hebreux, & que les Dictionnaires qu'ils ont composés de la Langue Hebraïque, ne contiennent le plus souvent que des conjectures incertaines.

Protestans.

Rabbins.

Ils étoient dans ce même sentiment dés le tems de Saint Jerôme, qui n'a point fait de difficulté d'assûrer avec eux, que la plus-part des mots Hebreux étoient équivoques : & ce qui paroitra tout-à-fait surprenant, c'est que Luther, aprés avoir abandonné les Peres, les Conciles, & en un mot tout ce qui peut établir une veritable Tradition dans l'Eglise, pour s'arrêter seulement aux Livres de l'Ecriture, a reconnu en même tems, que la Langue dans laquelle ces Livres ont été composés, a été entierement perduë, & qu'il y a peu

Hieron. lib. 1. Apolog. adv. Ruff.

Luther.

(a) *Quand les Protestans nient que l'Ecriture soit obscure, ils ne parlent pas generalement, mais seulement de ce qui regarde la creance & les mœurs. Les Commentaires Critiques qu'ils ont faits sur la Bible, monstrent assez qu'ils sont convaincus de cette obscurité.*

a peu de mots dans cette Langue qui ne soient équivoques, & qui ne puissent être interpretés de differentes manieres. Mais c'est assez parlé de la difficulté qu'il y a à bien traduire les Livres Sacrés: passons maintenant aux Auteurs qui les ont expliqués ou par des Notes, ou par des Commentaires.

CHAPITRE V.

Jugement des principaux Auteurs qui ont expliqué l'Ecriture Sainte, & premierement des Juifs. Differentes manieres d'interpreter l'Ecriture parmi eux.

IL reste maintenant de donner des regles qui nous découvrent la veritable maniere d'expliquer les Livres Sacrés: & afin d'y réüssir mieux, j'ai crû qu'il étoit plus à-propos d'examiner les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur ce sujet, en marquant leurs perfections & leurs defauts, que d'apporter un grand nombre de regles, qui ne nous toucheroient pas tant, qu'une Histoire Critique des principaux Ecrivains, soit Juifs ou Chrêtiens, lesquels ont travaillé sur la Bible. Commençons donc par les Auteurs Juifs, & voyons quelle a été leur méthode dans l'explication des Livres du Vieux Testament.

La méthode dont les Juifs se sont servis pour expliquer l'Ecriture Sainte, a été differente selon les differens tems & selon les differens lieux. Quoi qu'ils se soient assez attachés au sens literal dans leurs disputes contre les Chrêtiens, nous ne voyons cependant autre chose dans leurs anciens Commentaires sur la Bible, que des allegories, des jeux d'esprit, des Histoires faites à plaisir, & quelques moralités. Il est rare qu'ils s'appliquent à trouver le sens literal: leur esprit a été entierement porté à inventer des paraboles & des allegories, qui étoient beaucoup plus agreables au peuple, que des explications literales, qui n'étoient pas capables d'éveiller leurs Auditeurs; outre que nous nous plaisons beaucoup davantage à debiter nos inventions propres, que celles des autres; & il ne faut qu'avoir un peu d'esprit & d'imagination, pour paroître grand Docteur dans cette sorte de literature. C'est pourquoi on peut avec raison negliger les anciens Commentaires des Juifs sur l'Ecriture, parce qu'ils ne contiennent presque rien de bon; comme sont le Zohar, les Medrascim ou Rabbot, & quelques autres Ouvrages semblables, que les Juifs respectent à-cause de la grande antiquité qu'ils leur attribuent; & que quelques Chrêtiens ont aussi estimés, parce qu'ils les trouvent plus favorables à la Religion Chrêtienne, que les nouveaux Commentaires des Rabbins. Mais ils ne considerent pas, que ces mêmes Livres allegoriques sont remplis d'une infinité de fables ridicules, & qu'on y prouve bien plus clairement les superstitions des Juifs & leurs Ceremonies, que les Mysteres de nôtre Religion. Guillaume Postel a imposé à plusieurs Theologiens sur ce sujet, ayant prétendu trouver le Christianisme dans les Livres du Zohar, qui sont d'anciens Livres Cabbalistiques où la Loi de Moïse est expliquée allegoriquement. Mais on peut dire tant du Zohar, que des anciens Medrascim

Zohar, Medrascim, Rabbot.

Postel.

ou Commentaires allegoriques des Juifs, la même chose que des anciens Philosophes, principalement des Platoniciens, & de quelques Poëtes, lesquels, si nous nous en rapportons à Augustin d'Eugubio & à d'autres Auteurs, ont eu connoissance des Mysteres de nôtre Religion, & même du Mystere de la Trinité. Comme ils ont quelquefois parlé de Dieu d'une maniere assez relevée, nous leur attribuons beaucoup de choses ausquelles ils n'ont jamais pensé. C'est ainsi qu'on trouve dans les Livres allegoriques des Juifs, plusieurs façons de parler qu'on peut attribuer au Mystere de la Trinité & à la venuë du Messie, & qu'il n'est pas mal-aisé aux Juifs de détourner en d'autres sens, d'autant que chacun peut donner à la plus-part des allegories tel sens qu'il lui plaist, aussi-bien qu'aux fictions des Poëtes.

August. Eugub. de perenni Philosoph.

Comme les anciens Docteurs Juifs ont expliqué les Attributs de Dieu selon la methode des Philosophes Platoniciens, il ne se peut faire qu'ils n'approchent quelquefois de nos expressions: mais leur idée est fort differente des nôtres sur ce Mystere. De-plus, il est certain que les Juifs ont toûjours attendu un Messie: & partant il n'est pas extraordinaire de voir qu'ils entendent de lui une infinité de passages qui ont rapport à nôtre Doctrine. Mais parce que les Docteurs mystiques s'émancipent beaucoup dans leurs explications de l'Ecriture, nous ne devons pas faire fond sur leurs interpretations, si l'on ne voit d'ailleurs quelque autre raison de le faire; puis que même parmi nous, on n'ajoûte gueres de foi aux Docteurs contemplatifs, à-moins que leurs meditations ne soient bien appuyées. Il est même dangereux de tirer des preuves pour la Religion, de certains Livres pour lesquels on ne peut avoir que du mépris en les lisant.

Les Thalmudistes ont aussi une methode d'expliquer l'Ecriture, assez semblable à celle des Docteurs allegoriques, principalement dans la Ghemara, où ils se sont beaucoup plus émancipés, que dans la Misna, qui est comme le Texte du Thalmud, auquel la Ghemara sert comme de Glosse ou de Commentaire; & tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule & de plus absurde, se trouve dans ces sortes de Glosses, qu'ils autorisent du nom de leurs Peres, afin d'imposer plus facilement au peuple, sous prétexte de ne leur debiter que la pure Doctrine de leurs Ancestres. Bien que la Misna soit plus épurée, les passages de l'Ecriture n'y sont gueres souvent expliqués selon le sens literal. On les a accommodés aux préjugés de la Tradition, pour autoriser les decisions de leurs Docteurs; & il faut en verité être bien préoccupé, pour croire que les Auteurs des Livres Sacrés ayent jamais eu en pensée ce qu'on leur attribuë dans le Thalmud.

Thalmud.

Ghemara. Misna.

Si l'Ecriture & la Tradition venoient également de Dieu, comme les Juifs prétendent, on devroit sans doute préferer la Tradition, qui explique nettement les Mysteres, à un Texte qui est rempli d'obscurités & d'équivoques. Mais les Juifs ont inventé une infinité de fables, qu'ils ont en-suite ornées du nom specieux

de

de Tradition. On doit neanmoins prendre garde, que dans les anciens Livres allegoriques & Cabbalistiques, ils ont rapporté plusieurs choses, qu'il faut expliquer à la maniere des allegories : & c'est en quoi quelques Auteurs Chrêtiens ne leur rendent pas assez de justice, quand ils les font passer pour ridicules, comme s'ils prenoient à la lettre ces paraboles ou allegories. On ne peut cependant excuser les Juifs, d'avoir rapporté des allegories tout-à-fait impertinentes. Mais laissons-là les vieux Docteurs Juifs, & voyons si les nouveaux ont mieux réüssi dans cette matiere.

Aben Esra; Comm. in Pentat. Aben Esra, que les Juifs nomment ordinairement le Sage ou le Docte, fait mention de cinq manieres d'interpreter l'Ecriture Sainte: dont la premiere est de ceux qui s'étendent fort au-long sur chaque mot, & qui font une infinité de digressions, employant dans leurs Commentaires tout ce qu'ils sçavent, soit de Philosophie, ou de Mathematique, ou de quelque autre art. Il rapporte pour exemple, un certain *R. Isaac.* Rabbin Isaac, qui avoit composé deux Livres sur le Chapitre premier *Saad.* de la Genese, Saadias Gaon, & quelques autres Juifs, lesquels à l'occasion d'un seul mot, ont fait des Traités entiers de Physique, ou de Mathematique, ou de Cabbale. Aben Esra refute cette methode d'expliquer l'Ecriture Sainte, parce qu'on doit s'attacher simplement à l'interpretation du Texte, & que ce qui appartient aux arts ou aux sciences, doit être traité dans des Livres separés.

La seconde maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est fort differente de la premiere; & Aben Esra l'attribuë aux Caraïtes, qu'il *Caraites.* nomme Saducéens, lesquels, selon lui, ne consultent que leur raison, sans avoir égard à l'autorité. Il accuse en même tems les Chrêtiens de ce defaut, comme s'ils n'ajoûtoient point foi à la Tradition. Cette methode prise dans le sens d'Aben Esra, est, à-la-verité, sujette à l'illusion, parce que la Religion consiste en des faits que la raison seule ne peut découvrir: mais on remarquera qu'il accuse sans aucun fondement les Caraïtes & les Chrêtiens, d'autant que les uns & les autres n'ont rejetté que les Traditions qu'ils ont crû être mal-fondées, comme sont la plus-part de celles qui sont rapportées dans les Livres du Thalmud. Je ne dirai rien ici de la Secte des Caraïtes, qu'Aben Esra met au nombre des Heretiques Saducéens, parce que j'en ai déja parlé ailleurs. On ne peut neanmoins nier, que ceux de cette Secte ne consultent quelquefois trop leur sens & leur raison dans les points de la Religion. Au-reste, quand Aben Esra met les Chrêtiens au même rang, il prétend par là que Nôtre Seigneur ne devoit pas s'éloigner de la Tradition de ses Peres, & qu'il ne lui étoit pas permis d'innover. Mais il est aisé de répondre à cela, d'autant que la plus-part des Traditions Juives n'ont aucun fondement. De-plus, Aben Esra dans ses Commentaires sur l'Ecriture, approche beaucoup davantage de la methode des Caraïtes, que de celle de ses Peres.

La troisiéme maniere d'interpreter l'Ecri-

l'Ecriture parmi les Juifs est de ceux qui reduisent toutes choses aux allegories, & qui trouvent par tout des mysteres cachés, sans s'arrêter au sens literal. Aben Esra rejette entierement cette methode, parce qu'il est dangereux de s'éloigner du sens literal, & de ne pas suivre précisément ce qui est marqué dans le Texte. Il ne nie point cependant, qu'il n'y ait des endroits dans l'Ecriture, qui ont un sens plus élevé que le literal; comme lors qu'il est parlé de la circoncision du cœur: mais alors ce sens plus élevé est literal & le veritable sens. Il avouë aussi, qu'il y a des endroits qu'on ne peut expliquer, sans y reconnoître quelque mystere; comme l'arbre dont il est parlé au commencement de la Genese, lequel donnoit la connoissance du bien & du mal.

Aben Esra.

La quatriéme maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est de ceux qu'on nomme Cabbalistes, lesquels reduisent tout le sens des Livres Sacrés à de vaines & ridicules subtilités, qui ne consistent qu'en des jeux d'esprit, & des mysteres qu'on trouve sur les lettres de l'Alphabet Hebreu, sur les nombres, sur les mots qu'on coupe d'une certaine façon. Aben Esra rejette aussi cette methode, qui semble avoir passé de l'Ecole des Platoniciens aux Ecoles des Juifs, principalement dans l'Europe, où plusieurs ont écrit sur cette Cabbale speculative, qui est aussi fort estimée par les Juifs du Levant. Le Livre du Zohar, que les Juifs croyent tres-ancien, est rempli de ces sortes d'explications; & c'est ce qui a fait que quantité de Juifs se sont jettés dans cet étude sans l'examiner. Il y a une autre sorte de Cabbale, que les Juifs nomment Pratique, qui est beaucoup plus dangereuse, & qui fait une partie de ce qu'on nomme ordinairement Magie. Elle n'est qu'une pure illusion, & un entêtement de certaines gens qui croyent pouvoir faire des miracles par le moyen de cette Cabbale Pratique. On remarquera cependant, qu'Aben Esra étant Juif, n'a pas osé rejetter entierement la Cabbale, bien qu'il fust persuadé de l'inutilité de cette science: mais il l'a restreinte à la Cabbale des Anciens, & il reprend ceux qui y ajoûtent de nouvelles meditations. En parlant même de l'ancienne Cabbale, il est d'avis qu'on ne s'y arrête pas beaucoup, parce qu'elle n'a le plus souvent aucun fondement dans le Texte de l'Ecriture.

Zohar.

Aben Esra.

Enfin, la cinquiéme maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est de rechercher avec exactitude la signification propre de chaque mot, & d'expliquer les passages le plus à la lettre qu'il sera possible, sans neanmoins s'arrêter à la Massore avec trop de scrupule, parce que la diversité des Leçons vient le plus souvent des Copistes, & non pas des Massoretes. Aben Esra témoigne avoir suivi cette methode dans ses Commentaires sur l'Ecriture: & en-effet, nous n'avons aucun Auteur Juif qui ait expliqué l'Ecriture plus literalement & avec plus de jugement que lui. Il mêle neanmoins quelquefois un peu trop de Grammaire; & il seroit à désirer, que son style ne fût pas si coupé. Ce qui a obligé d'au-

Aben Esra.

d'autres Juifs à écrire des *Biurim* ou éclairciſſemens ſur ſes Commentaires.

Le même Aben Eſra ajoûte enſuite la Critique de la Paraphraſe d'Onkelos ſur les Livres de Moïſe. *Onkelos.* Il témoigne que cet Auteur eſt ordinairement exact dans ſa Traduction, & qu'il a découvert aux autres Juifs pluſieurs choſes qui étoient cachées; qu'il ſuit, à-la-verité, quelquefois le ſens allegorique; mais qu'il le fait à deſſein, & en des endroits où les plus ſtupides peuvent entendre le literal. D'où Aben Eſra conclut, que le Texte de l'Ecriture peut être expliqué de differentes manieres, & que toutes ces differentes manieres ne ſont point oppoſées au veritable ſens literal: de-ſorte que quand on rencontre deux interpretations, dont l'une eſt conforme à une certaine Tradition des Interpretes, on la doit ſans doute préferer aux autres, & ne pas ſuivre toûjours la methode des Caraïtes, lors qu'ils prétendent que cette Tradition eſt oppoſée à l'Ecriture & à la Grammaire.

Voilà en general les regles qu'Aben Eſra propoſe pour bien expliquer l'Ecriture, & en même tems la Critique des Auteurs Juifs qui ont écrit ſur la Bible. Il n'y a rien, ce me ſemble, de plus raiſonnable que les loix qu'il preſcrit, & je ne doute point que ſa methode ne ſoit reçûë des Chrêtiens. Quoi qu'il defere beaucoup à la Tradition de ſes Peres, il n'approuve point cependant une infinité de rêveries qui ſont répanduës dans tous leurs Livres, & il cherche toûjours dans ſes Commentaires le ſens le plus literal & le plus naturel qu'il lui eſt poſſible.

CHAPITRE VI.

Examen des regles de R. Moïſe pour bien interpreter l'Ecriture Sainte. Methode des autres Rabbins ſur le même ſujet.

Rabbi Moïſe ſurnommé Maimonides, ou fils de Maimon, *Rambam.* s'eſt acquis une grande eſtime non ſeulement parmi les Juifs, mais même parmi les Chrêtiens, qui citent ſouvent dans leurs Ouvrages un de ſes Livres intitulé *More nevocim.* Le deſſein de cet Auteur eſt principalement d'éclaircir ce qu'il y a de plus difficile dans l'Ecriture, & d'ôter toutes les équivoques qui s'y rencontrent. Pluſieurs Juifs s'oppoſerent d'abord à ſa methode, & condamnerent cet Ouvrage, parce qu'il ſembloit détruire par ſes manieres de raiſonner, la Tradition de leurs Peret. En-effet, R. Moïſe a trop affecté de paroître Philoſophe, & il a fait un certain mélange des principes d'Ariſtote & de l'Ecriture, qui ne peut pas être au goût de tout le monde. Sa Metaphyſique eſt trop ſubtile; & dans la recherche qu'il fait de la veritable ſignification de pluſieurs mots Hebreux, il ne ſemble pas aſſez Grammairien. De-plus, il decide preſque toûjours ſelon ſes préjugés, qui ſont, à-la-verité, quelquefois conformes aux maximes de la Religion qu'il profeſſoit: mais il arrive auſſi aſſez ſouvent, qu'il eſt entêté de la Philoſophie des Arabes, dont il avoit lû les Livres.

Il

Il examine dans le premier Chapitre de ſon Ouvrage, les mots Hebreux *Tſelum* & *Demuth*, qui ſignifient image & *reſſemblance*, & il explique en même tems le ſens de ces paroles, *Faiſons l'homme à nôtre image ſelon nôtre reſſemblance*: où il remarque, que pluſieurs ont conclu de ce paſſage, que Dieu étoit veritablement corps, bien qu'il fût un corps infiniment au deſſus des nôtres; & pour refuter mieux ce ſentiment, il dit que le mot Hebreu *Tſelem*, *Image*, ne ſignifie proprement que la forme eſſentielle qui établit une choſe dans ſon être, & que c'eſt ainſi qu'il le faut prendre dans ce paſſage: mais il y a lieu de douter, que toutes les ſubtilités de Metaphyſique qu'il rapporte ſur ce paſſage, ſoient bien fondées.

Geneſ. 1: 26.

La plus-part des Interpretes de l'Ecriture ont beaucoup raffiné ſur ces deux mots Hebreux, dont ils ont voulu donner la ſignification propre, & la difference qui étoit entre *Tſelem* & *Demuth*: mais, ſans qu'il ſoit beſoin de tant raffiner, on peut dire qu'ils ſignifient en general la même choſe, & qu'ils s'appliquent auſſi bien aux formes ſenſibles & exterieures, qu'aux eſſentielles & inſenſibles. Il n'y a que la matiere dont il eſt traité, qui en puiſſe limiter le ſens, & il en eſt de même de la plus-part des autres mots Hebreux; de-ſorte que pour ſçavoir leur veritable ſignification, il faut auparavant connoître les proprietés du ſujet dont il eſt parlé: ce qui depend beaucoup des idées que nous avons des choſes par le moyen de la Theologie; & partant il eſt impoſſible d'expliquer l'Ecriture, que par rapport aux notions que la Tradition nous a données de la Religion.

C'eſt ſur ce principe, que R.Moïſe explique au Chap. 3. du même Livre, ces autres paroles, *Vous ſerez comme des Dieux, connoiſſans le bien & le mal.* On lui avoit objecté, qu'il ſembloit que le ſens literal de ce paſſage étoit, qu'avant que le premier homme eût peché, il ne differoit point des autres animaux, & qu'il n'avoit pas plus de connoiſſance qu'eux; mais qu'aprés ſon peché il avoit acquis ce que nous appellons entendement, & la faculté de diſcerner le bien d'avec le mal. R.Moïſe, pour répondre à cette difficulté, montre que l'homme avoit été créé avec un entendement tres-parfait; & qu'ainſi lors qu'il eſt dit, que les yeux du premier homme furent ouverts, & qu'il vit qu'il étoit nud, cela ſe doit entendre des yeux de l'eſprit, & non pas de ceux du corps. Il acquit alors une nouvelle lumiere, pour diſtinguer ce qui étoit honneſte d'avec ce qui ne l'étoit point, & il reconnut ce qu'il avoit perdu, ayant appris à diſcerner le bien d'avec le mal. Avant ſon peché ſa nudité ne lui paroiſſoit pas deshonneſte, comme elle lui parut en-ſuite.

Geneſ. 3: 5.

Rambam.

Comme donc la plus-part des mots ſont équivoques, principalement dans la Langue Hebraïque, il eſt neceſſaire de ſçavoir toutes leurs differentes ſignifications; puis on appliquera celle qui convient le mieux à la matiere dont il eſt traité. Mais on ne peut ſçavoir les differentes ſignifications de chaque mot, que par une longue étude de cette Langue,

gue, & en conferant les differens endroits où ces mots se trouvent : & de-plus, l'application du sens dépend beaucoup des notions que la Religion nous donne. Les regles qui sont dans les deux Chapitres suivans de R. Moïse, sont tres-faciles, & elles ne regardent que certaines équivoques de mots, qu'il est aisé de découvrir, quand on fait reflexion sur les choses dont il est parlé. C'est une maxime generale pour toutes les Langues, qu'il y a beaucoup de choses, & tres-peu de mots : *Res sunt infinitæ, voces finitæ :* & partant on doit toûjours prendre garde aux sujets dont il est traité. C'est pourquoi

Rambam. R. Moïse a observé judicieusement dans le Chap. 5. de son Livre, que pour trouver le veritable sens de l'Ecriture, il falloit mediter long-tems, & se défaire des préjugés ordinaires. Mais il ne s'est pas apperçû, que sous prétexte de se défaire des préjugés ordinaires, il a rempli son esprit des principes d'une Metaphysique trop subtile, qu'il avoit prise dans les Livres des Philosophes Arabes.

Il est aisé de suppléer par le moyen des Dictionnaires Hebreux

Rambam. & des Concordances, à la plus-part des Remarques que R. Moïse a faites dans la premiere Partie de cet Ouvrage, où il explique la signification propre de plusieurs mots, selon les differens endroits où ils se trouvent. Il prétend, à-la-verité, ne pas s'attacher à la methode des Grammairiens : mais quoi qu'il puisse dire de leur methode, il me semble qu'il est de leur art d'expliquer les mots équivoques ; & c'est à quoi R. Moïse s'applique entierement dans cette premiere Partie de son Livre, en y mélant neanmoins quelque chose de Philosophie & de Theologie. Il seroit à desirer, qu'il n'eût pas fait tant de digressions, & qu'il se fût contenté de traiter seulement son sujet. Il n'étoit pas aussi necessaire qu'il expliquât beaucoup de mots, où il ne se trouvoit aucune difficulté : ce qui est tout-à-fait contre son dessein ; puis qu'il fait profession de ne parler que des choses qui peuvent embarrasser le Lecteur en lisant l'Ecriture.

Dans le Chap. 26. de cette premiere Partie, il établit pour regle generale, que l'Ecriture parle selon le langage des hommes, & que c'est pour cette raison qu'elle attribuë à Dieu plusieurs proprietés, qui ne conviennent qu'aux corps & aux êtres qui n'ont point cette grande perfection qui est en Dieu. C'est de cette maniere qu'on attribuë à Dieu le mouvement & le repos. Il loüe *Chap.*
Onkelos, de ce que dans les passages *27.*
de la Loi, où il est parlé de Dieu de la même maniere que des corps, il se sert d'autres expressions qui conviennent mieux à la grandeur de Dieu : par exemple, au-lieu du terme *mouvement*, il se sert du mot *apparition* ; & il ne dit pas *le Seigneur descendit*, mais *le Seigneur apparut.* Il ajoûte en-suite, qu'Onkelos se sert, à-la-verité, quelquefois de ces mêmes mots qui marquent mouvement, mais qu'il ne le fait que dans des choses qui sont arrivées en vision, & non pas quand ce sont de veritables Histoires, parce qu'alors ces

sortes d'expressions ne renferment rien de réel.

R. Moïse s'étend aussi fort aulong dans cette premiere Partie sur les perfections de Dieu, parce que cela contribuë à l'intelligence d'une infinité de passages de l'Ecriture: & l'on remarquera, que les Juifs & les Arabes parlent tres-bien de tout ce qui regarde l'unité & la simplicité de Dieu, & ses autres Attributs ou proprietés. Ils ont neanmoins trop raffiné sur ce sujet, ayant l'esprit porté à la Metaphysique.

Rambam, More nev. part. 1. chap. 21. Le même Rabbin avoüe au Chap. 21. de cette premiere Partie, que ceux de sa Nation ont perdu la connoissance d'une infinité de choses, qui serviroient maintenant beaucoup à éclaircir les difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Comme les Juifs ne publioient point par écrit ce qui regardoit l'explication de leur Loi, & qu'ils se contentoient d'une Tradition de vive voix, il est arrivé qu'ils n'ont presque rien pû conserver de leurs Mysteres; & ce qu'ils prétendent même en avoir conservé dans leur Thalmud & dans leurs anciens Commentaires allegoriques, n'est pas tout-à-fait certain.

Rambam, Chap. 30. Dans la seconde Partie de son Ouvrage il ne parle presque que de matieres qui appartiennent à la Physique & à la Metaphysique. L'explication qu'il donne de la creation du Monde ne contient rien de singulier, & il fait paroître en cet endroit plus de subtilité que de solidité. Il traite de-plus de la Prophetie & de ses differens degrés: mais il n'y a presque dans tout ce discours, que des subtilités de Philosophie; outre qu'il est rempli de préjugés en faveur de la Loi de Moïse, laquelle il prétend devoir durer toûjours. Il assûre que toutes les fois qu'il est parlé dans la Loi, des apparitions des Anges, cela ne doit pas s'expliquer à la lettre, mais d'une vision ou songe, en quoi consiste la Prophetie. C'est ainsi qu'il interprete l'apparition des Anges à Abraham sous les Chesnes de Mambré, la Luite de Jacob avec le Seigneur, l'Histoire de Balaam, où il est dit que son Asnesse parla, & un grand nombre d'autres apparitions, que nous expliquons ordinairement selon le sens historique. Cette maniere d'interpreter les apparitions dont il est parlé dans l'Ecriture, ne lui est point singuliere; car outre qu'il s'appuye sur l'autorité d'un certain Rabbin nommé Haja, plusieurs autres Rabbins ont suivi cette explication, même parmi les Caraïtes, qui font profession d'interpreter l'Ecriture à la rigueur de la lettre. *Chap. 42. Genes. 18: 1. R. Haja.*

Il prétend aussi que les actions qui sont attribuées aux Prophetes, ne sont point réelles & veritables, mais seulement en vision & en songe; comme lors qu'il parlent du chemin qu'ils ont fait d'un lieu en un autre, du tems qu'ils y ont employé, & des autres choses qu'ils témoignent avoir faites: ce qu'il prouve par plusieurs exemples de l'Ecriture. Mais il est à craindre qu'il n'étende trop loin le sens parabolique, & que sous prétexte qu'il y a quelques paraboles dans les Propheties, il ne détruise le sens literal.

Rambam. Enfin dans la troisiéme Partie de son Livre, il explique le Chariot d'Ezechiel selon les regles de la Theo-

Theologie Mystique. Mais je croi qu'il n'est pas necessaire de nous arrêter à ces sortes de subtilités, ni aux conjectures des Rabbins sur ce sujet. Il traite en-suite de plusieurs matieres de Philosophie qui ne regardent point l'interpretation de l'Ecriture. Ce qui est de plus remarquable dans cette derniere Partie du Livre de R. Moïse, est l'Histoire des Sabaïtes, qu'il a tirée des Docteurs Arabes. Comme nous en avons dêja parlé dans le premier Livre de cette Critique, il n'est pas besoin que nous nous y arrêtions davantage. Voilà en peu de mots la méthode que R. Moïse a crû qu'on devoit suivre pour bien expliquer l'Ecriture Sainte, & que plusieurs Juifs, principalement ceux qui se sont appliqués à la Philosophie, ont embrassée depuis ce tems-là. On ne peut nier, qu'il n'ait innové beaucoup de choses; & bien qu'il ait fait un Abregé du Thalmud, & qu'il ait écrit des Commentaires sur la Misna, il s'est entierement éloigné du chemin que les Docteurs Thalmudistes ont tenu pour interpreter la Bible. Ce qui fut cause que plusieurs Juifs de son tems s'opposerent avec chaleur à la publication de cet Ouvrage, qui sembloit détruire entierement la Religion de leurs Peres par des innovations qui n'étoient appuyées que sur des subtilités de Metaphysique.

Chap. 29.

Comme il seroit inutile de rapporter la methode de tous les Juifs qui ont expliqué l'Ecriture, je me contenterai de parler ici des principaux Rabbins qui ont écrit sur cette matiere, me reservant d'en traiter ailleurs separément & plus à-fond. J'ai dêja remarqué ci-dessus, qu'il falloit préferer les Commentaires des Juifs Caraïtes à tous les autres, parce que ceux de cette Secte ne s'appliquent qu'à trouver le sens literal, & qu'ils ne sont point entêtés d'une infinité de Traditions ridicules. On peut joindre avec les Caraïtes, R. Aben Esra, à-cause de sa methode, bien qu'il les attaque souvent dans ses Commentaires. R. D. Kimhi s'est aussi appliqué au sens literal de l'Ecriture; & ses Commentaires seroient moins ennuyeux, s'il n'y avoit pas tant de subtilités de Grammaire. R. Salomon Isaaki, qu'on nomme ordinairement Jarhi, est, à-la-verité, plus Theologien, & a évité les minuties de la Grammaire; mais d'autre-part il est rempli des préjugés du Thalmud, & sa Theologie est plus propre aux Juifs qu'aux Chrêtiens.

Il y a beaucoup plus de subtilité dans les Commentaires de R. Levi Ben Gerson, que de solidité; & comme il étoit Philosophe, il les a remplis de Philosophie. Il détourne même quelquefois les miracles qui sont dans l'Ecriture, & il a composé, aussi-bien que R. Moïse, un Livre rempli d'idées Metaphysiques, sous le nom de *Milhamot Hassem*, *les Guerres du Seigneur*, que j'ai entendu nommer à quelques Juifs, *Milhamot Alsem*, *les Guerres contre le Seigneur*, parce qu'ils prétendoient qu'il n'y a rien de plus opposé à la Religion de leurs Peres, que ces sortes de subtilités de Philosophie. En un mot, R. Levi suit dans ses Commentaires sur l'Ecriture, la méthode de R. Moïse, ayant encore encheri

R. Levi.

par dessus lui dans tout ce qui regarde les raffinemens de Metaphysique. Il a aussi accompagné de Reflexions morales ses Commentaires sur le Pentateuque.

Ramban. Ramban, c'est-à-dire R. Moïse fils de Nahman, s'est principalement appliqué dans ses Commentaires sur la Loi de Moïse, à donner des sens conformes à la Theologie de ses Peres, & aux principes de la Cabbale. Il est neanmoins quelquefois literal, & même Grammairien; mais il s'attache beaucoup davantage à rapporter l'explication des anciens *Medrascim* ou Commentaires allegoriques, & les sentimens de ses Ancestres, qu'à rechercher le sens literal. C'est pourquoi ses Livres sont plus propres à instruire des Juifs que des Chrêtiens.

R. Behai. R. Behai ou Bahie a écrit d'un style assez pur de longs Commentaires sur les cinq Livres de Moïse, où il rapporte le sens literal, l'allegorique, & le cabbalistique. Il y a dans son Ouvrage beaucoup d'érudition Juive, & il s'étend même quelquefois sur les sentimens des Philosophes, On pourroit faire des Extraits de ce Livre assez utiles: mais il y auroit bien du tems à perdre à le lire tout entier, aussi-bien que la plus-part des autres Livres Juifs.

Don Isaac Abravanel. Don Isaac Abravanel m'a paru être celui de tous les Rabbins, dont l'on puisse le plus profiter pour l'intelligence de l'Ecriture. Il a écrit d'un style pur & facile à entendre, bien qu'il soit trop étendu, & qu'il ait plûtôt les qualités d'un Rheteur dans sa maniere d'écrire, que d'un Interprete de la Bible. Il rapporte de-plus ordinairement dans ses Commentaires, l'explication des autres Rabbins, qu'il examine quelquefois, & il dit même son sentiment avec beaucoup de liberté. Sa méthode est cependant ennuyeuse, parce qu'il fait quantité de Questions, qu'il resout en-suite, comme l'on peut voir dans ses Commentaires sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges, sur les Livres de Samuël & des Rois. On remarquera neanmoins, qu'il ne fait assez souvent que raffiner sur les explications des autres Rabbins, & qu'il est en plusieurs endroits trop subtil. Nous avons aussi ses Commentaires sur tous les Prophetes, dont on a fait une nouvelle Edition en Hollande. Il a de-plus écrit separément sur le Livre de Daniel, que les Juifs ne mettent point au nombre des Prophetes, bien qu'ils ne nient pas que ce Livre ne contienne plusieurs Propheties.

R. Mardochai. R. Mardochai, fils d'Eliezer Comtino Juif de Constantinople, a composé un Commentaire assez literal sur les Livres de Moïse, où il ne neglige rien pour trouver le sens du Texte. Il cite d'ordinaire les meilleurs Rabbins, & principalement Aben Esra; de-sorte qu'on peut profiter de la lecture de ce Commentaire pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.

Je ne parlerai point ici d'une infinité d'autres Rabbins qui ont aussi composé des Commentaires sur l'Ecriture, parce que la plus-part de ces Auteurs s'attachent entierement aux allegories, aux sens mystiques & cachés, aux subtilités d'une Cabbale ridicule, ou à une Morale qui ne peut être utile qu'à des Juifs. Je

mets

mets au nombre de ces sortes de Livres, le Commentaire de R. Abram Seba sur le Pentateuque, où il s'étend principalement sur la Morale & sur les allegories. Il y a aussi plus de subtilités Juives, que de solidité & de bon sens, dans les Commentaires de R. Moïse Negara. Les Commentaires de Samuël Laniado sur les Livres de Moïse, ne sont qu'un tissu d'allegories. Il faut avoir bien du loisir, pour lire les longs Commentaires que R. Isaac ben Arama a écrits sur la Loi, n'étant remplis que d'allegories, & d'une Morale tout-à-fait Juive. Je ne croi pas aussi qu'on doive s'arrêter à lire les Commentaires de R. Joël ben Soeb sur les Livres de Moïse, qui ne contiennent que des Questions & des Disputes. La lecture de Moïse Alschec est plus propre à des Juifs qu'à des Chrêtiens, parce que cet Auteur a compris dans son Commentaire la plus-part des sens de l'Ecriture, soit literaux, soit allegoriques, ou mystiques & cabbalistiques.

R. Abraham Seba. *R. Moïse Negara.* *R. Samuel Laniado.* *R. Isaac ben Arama.* *R. Joel ben Soeb.* *R. Moïse Alschec.*

En un mot, il y a tres-peu de Livres Juifs qui soient utiles aux Chrêtiens pour entendre l'Ecriture Sainte, à la reserve de quelques-uns qui se sont appliqués à rechercher le sens literal. Leurs allegories & une partie de leur Morale ne peuvent pas être à nôtre goust. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, lesquels pouvoient contribuer à nous rendre sçavans dans la Bible, nous pouvons encore ajoûter un certain Juif nommé Lombroso, qui a fait imprimer une Bible Hebraïque avec de petites Remarques purement literales, ausquelles il a joint assez souvent l'explication du Texte Hebreu en Espagnol. Cet Auteur est pour l'ordinaire judicieux dans le choix qu'il fait, & l'on voit tout-d'un-coup l'interpretation de ce qu'il y a de plus difficile dans l'Ecriture, principalement pour le sens Grammatical. On peut joindre à ce Rabbin un autre Commentaire purement literal d'Aben Melec sur toute la Bible, où il a recueilli en abregé dans un Livre intitulé *Miclol Jophi*, ce qu'il a trouvé de meilleur pour l'intelligence de l'Ecriture dans les Ouvrages des Grammairiens Juifs, sur tout dans les Livres des Rabbins Judas, Jona, Aben Esra & Kimhi.

Lombroso. *R. Aben Melec.*

On doit sans doute préferer ces derniers Auteurs Juifs, qui se sont appliqués avec soin à la recherche du sens literal de l'Ecriture, à une infinité d'autres Rabbins, dont les Livres ne sont remplis que d'allegories & de contes faits à plaisir, pour réveiller l'esprit de leurs Lecteurs: & c'est en cela qu'on doit estimer les grandes Bibles de Venise & de Basle, où l'on n'a inseré que les Commentaires des Rabbins qui expliquoient le Texte de la lettre selon le sens literal, à la reserve neanmoins du Commentaire de *Baal Haturim*, qui ne contient que de pures allegories, & des explications cabbalistiques. Il auroit été, ce semble, bien plus à-propos, de mettre en la place de cet Auteur, l'Abregé de R. Aben Melec dont nous venons de parler.

Cependant, afin qu'on sçache mieux en quoi consistent ces sortes d'explications allegoriques & cabbalistiques qui sont si agreables aux Juifs, je rapporterai ici l'interpreta-

 tion

tion que *Baal Haturim* donne aux premieres paroles de la Genese. Comme cet Auteur n'a fait autre chose que recueillir les sentimens des anciens Rabbins, on verra en peu de mots quelle est la methode des Juifs Cabbalistiques dans leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

Baal Haturim. R. Jacob Baal Haturim commence son Commentaire allegorique sur la Genese, en observant avec quelques anciens Docteurs allegoriques, que la premiere lettre de ce Livre est un Beth, & non pas un Aleph, parce que la lettre Beth marque benediction, au-lieu que la lettre Aleph est un signe de malediction. Il ajoûte en-suite cette autre explication, que la lettre Beth signifie en cet endroit les deux Mondes que Dieu a créés, sçavoir celui-ci & le Monde futur. La troisiéme explication qu'il rapporte, est que par cette lettre, qui est la seconde lettre de l'Alphabeth, on doit entendre deux Loix, c'est-à-dire la Loi écrite & la Loi de bouche, afin que l'on connoisse que le Monde a été créé en faveur de la Loi, & pour ceux qui l'apprennent.

Il seroit inutile de nous arrêter sur ces sortes de subtilités, qui ne peuvent être d'aucun usage pour entendre l'Ecriture, bien que les Juifs prétendent trouver par le moyen de ces subtilités, ce qu'il y a de-plus caché dans la Loi: comme par ces premiers mots de la Genese, *berescit*, ils prouvent que le Monde a été créé le premier jour du mois Tisri ou Septembre, parce qu'en-effet dans ces mots *berescit*, on trouve la lettre *Aleph*, qui signifie un ou premier, & *be tisri*, c'est-à-dire en Tisri ou Septembre, en transposant seulement l'ordre de ces lettres. De-plus, par une autre transposition des mêmes lettres, il y a dans *berescit*, *bara sceté*, qui signifie *crea deux*, parce que Dieu crea deux Loix. Mais pour n'être pas ennuyeux, je passe sous silence plusieurs autres explications semblables de ces mêmes mots, qui sont rapportées par R. Jacob Baal Haturim, selon les regles des differentes especes de la Cabbale.

Les Juifs ont une autre maniere d'expliquer l'Ecriture, par rapport à leurs Loix & à leur Morale, qui pourroit être plus utile que celle des Docteurs Cabbalistiques: mais il y a ordinairement tant de superstition dans ces sortes de Commentaires, qu'ils ne sont gueres propres qu'à des Juifs qui ont été remplis dés leur jeunesse d'une infinité de préjugés en faveur de leur Religion; ce qui est cause qu'ils ajoûtent foi plus aisément à toutes les rêveries de leurs Docteurs. Ces explications morales mêlées d'allegories sont fort goutées par leurs *Darsanim* ou Prédicateurs, qui les debitent au peuple, en y ajoûtant encore d'autres raffinemens, afin de faire paroître la subtilité de leur esprit.

R. Simeon, à qui on donne ordinairement la qualité de *Ros Hadarsanim* ou de *Chef des Prédicateurs*, a excellé en ce genre d'écrire dans son Livre intitulé *Jalcut Hatora*, qui n'est autre chose qu'un Recueil des Explications morales & allegoriques des Docteurs Juifs sur toute la Bible. Ce Recueil a cela d'utile, qu'on peut voir en peu de tems les differentes manieres dont les anciens Juifs ont ex- *R. Simeon.*

Thalmud, Siphri, Tanhuma, Mecilta, Medrascim. expliqué l'Ecriture dans le Thalmud, dans les Livres Siphri, Tanhuma, Mecilta, & en un mot dans les vieux Medrascim ou Commentaires allegoriques. Mais ces sortes d'Ouvrages ne pouvant servir qu'à des Prédicateurs Juifs, & étant entierement inutiles pour le sens literal de l'Ecriture, il n'est pas besoin que nous nous y arrêtions davantage.

Il y a une autre sorte de Livres Juifs sur l'Ecriture, qu'on a appellés *Biurim.* *Biurim* ou *Eclaircissemens*, parce qu'ils ont été en-effet composés pour expliquer ce qu'il y a de plus difficile dans les Commentaires des autres Rabbins sur la Bible. On a imprimé plusieurs de ces *Biurim* ou éclaircissemens sur les Commentaires de Rasci & de R. Aben Esra; mais ils ne sont pas tous également bons, d'autant que quelques-uns, au-lieu d'expliquer en peû de mots & avec netteté les difficultés de l'Auteur, sur lequel ils ont écrit leur *Biurim*, s'étendent fort au-long sur tout ce qui se présente à eux. *R. Elias Mizrabi.* R. Elias *Mizrabi* ou *Levantin*, a suivi cette methode dans le Volume d Explications qu'il a composé sur les Commentaires de Rasci; & il ne peut presque servir qu'à des Juifs, parce qu'il n'a pas fait un bon choix des matieres qu'il devoit éclaircir. Il y a un autre Livre de *Biurim* ou éclaircissemens sur les Commentaires de Rasci sur la Loi, qui est trop abregé; & bien que l'Auteur de ces Biurim se soit principalement appliqué à éclaircir les difficultés qui se trouvoient dans le Texte de Rasci, il ne laisse pas de tomber dans des minuties. *R. Samuel Tsarsa.* R. Samuël Tsarsa, qui a composé un Volume assez gros, où il explique les passages difficiles qui se rencontrent dans les Commentaires de R. Aben Esra sur le Pentateuque, a beaucoup mieux réüssi que ces deux derniers Rabbins: il s'est appliqué à faire connoître le sens literal de l'Ecriture, en expliquant, autant qu'il lui est possible, la signification propre des mots Hebreux. Il détourne neanmoins en quelques endroits le veritable sens de son Auteur, pour l'accommoder davantage aux opinions reçûës parmi les Juifs.

Mais je crains de m'être trop étendu sur une matiere qui ne plaira peut-être pas à tout le monde; & comme il n'y a qu'un tres-petit nombre de Theologiens qui soient capables de lire les Livres des Rabbins en eux-mêmes, on ne sçait pas assez en quoi ils peuvent être utiles pour bien entendre l'Ecriture.

CHAPITRE VII.

Si l'on doit permettre la lecture des Rabbins. De la Langue dans laquelle leurs Livres sont écrits.

Mariana, qui a fait un Chapitre exprés *des Livres des Rabbins*, dans son Traité pour la Vulgate, temoigne que de son tems on agita fort cette question en Espagne, si l'on devoit permettre la lecture des Rabbins, & principalement de leurs Commentaires sur la Bible. Plusieurs furent d'avis qu'il falloit en abolir entierement la memoire, parce que l'utilité qu'on en pourroit recevoir étoit tres-peu considerable, & qu'au-contraire il n'y avoit rien qui fût si dan- *Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 24.*

dangereux & si opposé aux verités de la Religion Chrêtienne, que ces sortes de Livres; & qu'on avoit reconnu par experience, que ceux qui s'appliquoient à l'étude des Rabbins, méprisoient d'ordinaire les explications des Peres, comme s'ils n'avoient rapporté dans leurs Commentaires & dans leurs Homilies, que de vaines allegories, qui n'avoient point d'autre fondement que la fecondité de leur imagination. Nonobstant toutes ces objections, & plusieurs autres que je passe sous silence, ce sçavant Jesuite approuve le sentiment de ceux qui autorisent les Livres des Rabbins, à-cause de l'utilité qu'on en peut recevoir pour l'intelligence des Livres Sacrés: & pour confirmer davantage son opinion, il produit l'exemple de Saint Jerôme, à qui Ruffin avoit fait autrefois le même reproche qu'on faisoit alors en Espagne à ceux qui lisoient les Livres des Rabbins. Enfin Mariana décrit plus au-long au même endroit, les avantages qu'on peut recevoir de la lecture des Rabbins:& bien que je ne sois pas tout-à-fait de son avis, je suis neanmoins persuadé, qu'on peut tirer beaucoup de secours des Commentaires que quelques sçavans Rabbins ont composés sur l'Ecriture.

Aprés avoir parlé des plus celebres Rabbins qui ont écrit des Commentaires sur la Bible, il ne sera pas inutile de toucher quelque chose de la Langue dans laquelle ces Commentaires sont écrits, & que nous appellerons l'Hebreu de Rabbin. Comme les Livres de l'Ecriture Sainte ne contiennent pas tous les mots qui sont necessaires pour parler de toutes sortes de matieres, les Juifs ont été obligés de chercher ailleurs quelque secours. C'est pourquoi le fond de l'Hebreu de Rabbin consiste, à-la-verité, dans les mots Hebreux qui sont dans la Bible; mais ils ont beaucoup étendu la signification de ces mots, en leur appliquant plusieurs autres significations, & principalement celles qu'ils ont prises des Langues voisines, par exemple, de l'Arabe & du Caldéen.

Outre ces deux Langues, qui ont enrichi beaucoup l'Hebreu de Rabbin, les Juifs ont encore emprunté plusieurs choses des autres Nations parmi lesquelles ils ont vécu; & c'est pour cette raison qu'on trouve dans les Livres des Rabbins, quantité de mots Grecs, Latins, François & Espagnols. Et ainsi, pour entendre parfaitement l'Hebreu de Rabbin, il ne faut pas ignorer toutes ces Langues. Ce qui est encore plus incommode, c'est que les Rabbins se sont quelquefois servis de certains mots, soit François ou Espagnols, qui ne sont plus maintenant d'usage.

Comme il ne suffit pas pour former une Langue, d'avoir seulement des mots, mais qu'il faut outre cela les lier ensemble; il a été necessaire d'inventer des prépositions, des particules, des articles, des conjonctions, & plusieurs autres minuties qu'ils ont aussi empruntées des autres Langues, en s'éloignant neanmoins le moins qu'il leur a été possible du style de la Bible, sur tout ceux qui écrivent avec quelque facilité. Je ne parle point ici des anciens Docteurs Juifs de la Palestine & des autres lieux

où la Langue Caldaïque a été en usage, d'autant que leurs Livres sont écrits dans un langage Caldaïque barbare, qui n'est entendu que d'un tres-petit nombre de personnes. Enfin nous pouvons dire, que l'Hebreu de Rabbin, outre la construction qu'il a commune avec les autres Langues, en a encore une qui lui est singuliere, & qui ne se peut apprendre que par un long usage, & par la lecture assiduë des Rabbins, qui ont aussi donné des inflexions particulieres à leurs mots, aussi-bien qu'à leurs verbes.

On sera peut-être étonné, de voir que d'une Langue aussi sterile qu'est l'Hebreu qui est contenu dans les Livres du Vieux Testament, les Juifs ayent formé une Langue aussi feconde qu'est maintenant l'Hebreu de Rabbin. Il semble même qu'il y ait eu en quelque façon de la temerité, à oser entreprendre d'écrire sur toutes sortes de matieres dans une Langue qui leur fournissoit si peu de mots. Cependant il n'y a presque point de science dont les Rabbins n'ayent traité. Ils ont traduit la plus-part des anciens Philosophes, des Mathematiciens & des Medecins. On trouve les Livres de Platon, d'Aristote, de Galien, d'Avicenne, d'Averroës, & d'une infinité d'autres Auteurs écrits en Hebreu de Rabbin. Ils ne manquent pas même de Poëtes, ni de Rheteurs, bien qu'ils n'ayent excellé dans la Poësie, ni dans la Rhetorique, ni même dans l'Histoire, ni dans la Chronologie. Ils ont beaucoup mieux traité la Theologie, qu'ils ont neanmoins alterée, en y mêlant les principes de la Philosophie de Platon, & de celle d'Aristote, & principalement de ce dernier, depuis qu'ils ont traduit en Hebreu de Rabbin quelques Livres Arabes.

Je sçai que ceux qui connoissent le genie de la Langue Hebraïque, auront de la peine à croire que les Juifs ayent pû écrire dans cette Langue sur tant de matieres differentes. Mais si l'on veut s'appliquer à lire leurs Livres, on trouvera un grand nombre de Rabbins qui ont tres-bien écrit dans leur Langue. R. Isaac Abravanel, par exemple, n'a pas moins de netteté & d'éloquence en Hebreu de Rabbin, que Ciceron en a en Latin. Le style de R. Moïse fils de Maimon n'est pas moins pur, ni moins net dans son genre, que celui de Quinte Curce; & la diction de R. Aben Esra approche assez de celle de Saluste. Enfin, cette Langue, toute remplie qu'elle est de mots étrangers, ne laisse pas d'avoir quelque grace dans les Livres de ceux qui écrivent bien; & il n'est pas même impossible de la réduire en art, bien que quelques sçavans hommes qui ne l'avoient pas étudiée assez à-fond, ayent été d'un sentiment opposé. Passons maintenant de la Synagogue à l'Eglise, & examinons la methode que les Peres ont suivie pour interpreter l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE VIII.

Méthode des premiers Peres dans l'explication de l'Ecriture. Examen des Regles de Saint Augustin pour l'interpretation de la Bible.

Peres. IL ne paroit pas que la plus-part des premiers Peres se soient appliqués à interpreter l'Ecriture selon la rigueur du sens literal. Comme ils avoient à disputer contre des Philosophes, ou contre des Juifs, ils ont employé plûtôt la raison pour combattre les premiers, que l'Ecriture; & ils combattoient les autres selon l'idée qu'ils avoient reçûë de la Religion Chrêtienne. Ils rapportoient à cette idée les preuves qu'ils tiroient des Livres Sacrés contre les Juifs, & ils consideroient davantage les explications mystiques, que le sens Grammatical ou literal, qui leur sembloit ne pouvoir convenir qu'à la Synagogue. Aussi est-il plus aisé de trouver la verité de la Religion Chrêtienne dans ces interpretations mystiques des Peres, que dans les interpretations literales des Grammairiens, qui expliquent, à-la-verité, l'Histoire du Vieux Testament, mais ils ne font point assez connoître la Religion.

Les Peres ont eu en cela les Apôtres pour modele de leurs allegories, bien qu'il ne faille pas mettre en même rang les allegories des uns & des autres. Nous devons donc plûtôt chercher la verité de la Religion Chrêtienne dans les Commentaires des premiers Peres sur l'Ecriture, qu'une explication literale du Texte de la Bible. Il y en a neanmoins quelques-uns qui s'y sont appliqués, & qui en ont même écrit des regles assez exactes : mais ils n'ont pû mettre en pratique la plus-part de ces regles, tant il est difficile d'expliquer l'Ecriture à la lettre, & sans avoir recours aux sens allegoriques. On peut trouver dans les Ouvrages de Saint Augustin, un grand nombre de regles tres-utiles pour l'intelligence du sens literal de la Bible, & sur tout dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne, où il a fait un recueil de tout ce qu'il a jugé necessaire sur ce sujet. Nous en donnerons ici l'abregé avec quelques reflexions, afin qu'on soit instruit de la méthode que les plus sçavans Peres ont crû qu'on devoit garder pour bien entendre les Livres Sacrés. Augus.

Ce Pere donc, aprés avoir supposé que la lecture de l'Ecriture Sainte n'est pas absolument necessaire à un Chrêtien, & que même plusieurs vivent tres-chrêtiennement dans des solitudes sans le secours des Livres Sacrés, s'étend fort au-long sur la nature des differens signes qui nous sont donnés pour exprimer les choses. Et comme les paroles tiennent le premier rang entre ces signes, il parle de la diversité des Langues, & il suppose d'abord que l'Ecriture est obscure & difficile à entendre. Il ajoûte cependant, que pour l'ordinaire ce qui est obscur en un endroit, se trouve plus nettement expliqué dans un autre, & que ce qui regarde la créance & les mœurs est exprimé beaucoup plus clairement dans la Bible, que tout le reste. Il établit en-suite pour maxime, qu'il faut

faut étudier avec application la Langue dans laquelle les Livres Sacrés sont écrits, & se la rendre familiere autant qu'il est possible, d'autant que par le moyen de cette connoissance, on penetrera ce qu'il y a de plus obscur. Il veut neanmoins qu'on explique les manieres de parler les plus embarrassées, par celles qui sont faciles, & qu'on distingue sur tout les termes propres d'avec les metaphoriques.

August. Le même Saint Augustin remarque judicieusement, que ce n'est pas assez de sçavoir la Langue Latine pour lire la Bible en Latin, mais qu'il faut outre cela sçavoir les Langues Hebraïque & Grecque, afin de pouvoir recourir aux Originaux, quand il se rencontre quelques difficultés dans le Latin. En-effet, il eust été impossible de corriger exactement la Version Vulgate selon le Decret du Concile de Trente, sans une parfaite connoissance de ces deux Langues; & ceux qui ont fait des Commentaires sur la Bible sans ce secours, ne peuvent pas avoir réussi. Il estime cependant le grand nombre des Versions Latines de l'Ecriture qui étoient dans ces tems-là, parce qu'il arrive que ce qui est énoncé obscurément dans une, sera exprimé plus nettement dans une autre; & ainsi en comparant plusieurs Traductions ensemble, on découvrira plus aisément quelle est la veritable.

Gregor. Magn. Saint Gregoire Pape s'est servi utilement de cette regle dans ses Commentaires sur Job, où il abandonne quelquefois l'ancienne Edition Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante, pour suivre la nouvelle Version de Saint Jerôme sur l'Hebreu, qu'il trouvoit plus nette & plus juste. Il faut pourtant prendre garde, que cette regle peut souvent tromper, & qu'à-moins qu'on ne sçache le Grec & l'Hebreu, pour juger de la bonté des Traductions, on tombera facilement dans l'erreur. Saint Augustin cependant a tres-bien observé, que quand un mot est obscur ou équivoque dans une Version, on peut ôter cette obscurité ou équivoque par une autre Version, qui employe un terme plus clair pour exprimer la même chose: mais cela ne peut être utile qu'à ceux qui ignorent les Langues dans lesquelles la Bible a été écrite; & encore ne peuvent-ils pas être tout-à-fait certains du choix qu'ils font. C'est pourquoi Saint Augustin ajoûte au même endroit, que quand les Traducteurs ne conviennent point, on est alors incertain du veritable sens, à-moins qu'on ne puisse recourir aux Originaux: de sorte qu'il est absolument necessaire, selon lui, de sçavoir l'Hebreu & le Grec pour entendre l'Ecriture Sainte. En-effet, s'il avoit sçû la Langue Hebraïque, il auroit pû aisément concilier les differentes Traductions qu'il rapporte d'un passage d'Isaïe, en parlant de cette derniere regle; au-lieu qu'il paroit trop subtil, & qu'il ne touche nullement la difficulté. Il réussit mieux dans les autres exemples qu'il produit au même endroit, & il montre évidemment, combien l'on est sujet à se tromper, lors qu'on veut expliquer la Bible sans la connoissance des Langues Grecque & Hebraï-

braïque. Les équivoques qui se rencontrent dans chaque Langue sont si ordinaires, que cela a fait conclurre à Saint Augustin, qu'il faut necessairement être capable de consulter les Originaux dans leur Langue propre, si l'on veut n'être point trompé dans l'interpretation des mots.

August. lib. 2. de Doctr. Christ. cap. 12. & 13.

Ce n'est pas assez d'avoir la connoissance des Langues, selon ce même Pere, il faut de-plus avoir des Exemplaires corrects. *Codicibus emendandis primitus debet invigilare solertia eorum qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Mais il y a peu de personnes qui soient capables de cette Critique : il arrive même assez souvent, que sous prétexte de corriger les fautes d'un Livre, l'on y en ajoûte de nouvelles. Nous avons montré ci-dessus, de quelle maniere on peut corriger le Texte Hebreu de la Bible, & les principales Versions. Saint Augustin établit cette maxime, que s'il se trouve quelque faute dans la Version Latine du Vieux Testament, on doit avoir recours au Grec des Septante sur lequel elle avoit été faite ; & que pour ce qui est du Nouveau Testament, on ne peut pas douter que la Version Latine ne doive ceder aux Exemplaires Grecs. En un mot, il écrit qu'il faut avoir toûjours recours aux Originaux. Il se précautionne neanmoins à l'égard de la Version des Septante, parce qu'il a crû avec les autres Peres, que les Interpretes Grecs étant en même tems Prophetes, ont pû changer beaucoup de choses, qu'il n'est pas necessaire de reformer sur l'Original Hebreu, puis qu'ils l'ont fait par la direction du Saint Esprit. *Etiamsi aliquid*, dit-il, *aliter in Hebræis exemplaribus invenitur, quàm isti posuerint, cedendum esse arbitror divinæ dispensationi quæ per eos facta est, &c.* Plusieurs cependant ne tomberont pas d'accord aujourdhui de cette maxime ; & Saint Augustin lui-même en d'autres endroits, n'a fait aucune difficulté de corriger la Version des Septante sur l'Hebreu. De-plus, il y a long-tems que Saint Jerôme a ôté la qualité de Prophetes aux 70. Interpretes.

Chap. 14.

Chap. 15.

Outre la signification propre & Grammaticale de chaque mot, Saint Augustin croit qu'il est encore necessaire d'avoir la connoissance de plusieurs choses, & que nous ne devons pas ignorer, par exemple, la nature des animaux, des pierres, des plantes. *Rerum ignorantia*, dit-il, *facit obscuras figuratas locutiones.* Ce principe est tres-vrai : mais il est difficile d'acquerir une parfaite connoissance de ces choses-là ; & de-plus les Juifs ne sçavent pas la signification de la plus-part de ces mots. Il ajoûte qu'on doit aussi sçavoir la nature des nombres, afin de pouvoir mieux expliquer ce qu'ils signifient dans l'Ecriture. J'avouë que ces nombres contiennent quelquefois des mysteres : mais ils ont jetté souvent les Interpretes de la Bible dans des sens allegoriques qui sont entierement inutiles pour connoître le sens literal. Il arrive même quelquefois qu'on neglige le literal, pour debiter ces sortes de mysteres. Saint Augustin, qui étoit sçavant dans la Philosophie des Platoniciens, est sujet à ce defaut, & il le fait même paroître en cet endroit. Il prétend aussi, qu'il

Chap. 16.

Saint Augustin.

est

est necessaire de sçavoir la Musique : mais les exemples qu'il produit regardent plûtôt les allegories, que le sens literal. Il est cependant certain, que la connoissance des arts & des coûtumes est necessaire pour bien entendre l'Ecriture, comme nous l'avons remarqué ailleurs. C'est pourquoi Saint Augustin a eu raison de dire, que nous ne devons pas même negliger ce qui se trouve de bon sur ce sujet dans les Auteurs profanes. En-effet, il n'y a rien de plus utile pour expliquer la Bible, principalement les Livres des Prophetes, que l'Histoire prophane. Aussi Saint Jerôme a-t-il crû, que sans ce secours il étoit impossible d'expliquer la Prophetie de Daniel. Saint Augustin s'étend ici fort au-long contre les Mathematiciens, dont il condamne la science, comme une superstition vaine & ridicule. Ce qu'il ne faut pourtant entendre que de l'Astrologie judiciaire, & non pas de l'Astronomie ou du mouvement des astres, qui est une science utile. *Hieron.*

Sous le nom des arts, dont Saint Augustin a jugé que la connoissance étoit necessaire pour l'intelligence de l'Ecriture, il comprend les Mechaniques, qui sont en-effet d'une grande utilité, principalement pour les Livres du Vieux Testament. Il parle aussi fort au-long de la Dialectique, qu'il assûre être d'un tres-grand usage pour penetrer les difficultés qui se rencontrent dans la Bible. Ce principe est, à-la-verité, bon ; mais il faut prendre garde à n'en abuser pas, & à ne pas donner nos raisonnemens pour des maximes de soi tirées immediatement de l'Ecriture. C'est ce que les ennemis de Saint Augustin lui ont autrefois reproché, l'accusant d'être attaché aux régles de la Dialectique, comme s'il y eût eu plus de subtilité dans tous ses Ouvrages, que de solidité. Les Protestans, qui assûrent que leur creance est fondée immediatement sur la Parole de Dieu, ne sont le plus souvent appuyés que sur des consequences éloignées, & qui ne sont pas toûjours renfermées évidemment dans leur principe, comme il seroit aisé de le faire voir.

L'obscurité de l'Ecriture peut aussi venir, selon le même Saint Augustin, des differentes manieres dont chacun distingue les parties du discours. Comme les points & les virgules ne viennent que des Grammairiens, & non pas des Auteurs des Livres Sacrés, ni même de ceux qui les ont traduits, il semble que chacun a la liberté de marquer ces sortes de distinctions selon qu'il lui plaît. Nous avons déja parlé dans le premier Livre assez au-long de l'origine de ces distinctions à l'égard du Texte Hebreu. Saint Augustin en donne ici des exemples dans les Versions ; & il ajoûte, que pour former en cette rencontre un sens orthodoxe, il faut avoir recours à la regle de la foi. *Consulat regulam fidei, quam de Scripturarum planioribus locis & Ecclesiæ authoritate percepit.* S'il arrive que la distinction des points & des virgules ne fasse rien pour la Religion, & qu'il n'y ait rien dans le Texte qui nous puisse determiner à un sens plûtôt qu'à un autre, alors il est libre de marquer ces distinctions *August. lib. 3. cap. 2.*

de la maniere qu'on jugera la meilleure. *Tales distinctionum ambiguitates in potestate legentis sunt.* Saint Augustin produit au même endroit, plusieurs autres exemples de ce qui rend obscur le sens de l'Ecriture: mais pour peu qu'on sçache de Grammaire, on fera aisément reflexion sur toutes ces difficultés; & pour les découvrir plus facilement, il établit cette regle generale, qu'il faut prendre garde à la suite du discours, conferer les differentes Traductions, & de-plus consulter les Langues originales.

Cette derniere regle ne peut être utile, que quand les mots sont dans leur signification propre. C'est pourquoi il ajoûte, qu'il y a de bien plus grandes difficultés, lors que les mots sont pris dans un sens metaphorique. *Cavendum est*, dit-il, *ne figuratam locutionem ad literam accipias:* & il appelle grossiers & charnels, ceux qui expliquent à la lettre ce qui se doit expliquer figurément. Il s'étend fort au-long sur ces expressions figurées; puis il ajoûte en même tems, qu'on doit au-contraire prendre garde, à ne pas interpreter dans un sens figuré, ce qui est dans sa signification propre & naturelle. Au-reste il est à craindre, que pour ne pas paroître *charnel & grossier*, on ne se jette trop souvent dans les allegories & dans les sens figurés. Le Cardinal du Perron a même remarqué, que Saint Augustin se plaisoit assez dans ces sortes d'allegories. *Et sous ombre*, dit ce Cardinal en parlant de Saint Augustin, *que c'étoit un esprit, qui pour exercer la gentillesse de ses inventions, & réveiller l'appetit de ses Auditeurs, se plaisoit à les égayer de jeux & meditations allegoriques, non en detruisant, à la façon d'Origene, le sens literal, mais bien le taisant quelquefois*, & le reste. Je passe sous silence les regles que Saint Augustin a rapportées au même endroit, pour distinguer la diction propre & la diction figurée, & il suffit de les avoir touchées en general: on les pourra lire plus au-long dans son troisiéme Livre de la Doctrine Chrêtienne.

Cap. 5.

Cardin. du Perron.

Il prétend qu'un même passage de l'Ecriture peut être expliqué de differentes façons, & que la Providence de Dieu a donné cette abondance de sens differens aux Livres Sacrés. Mais je crains qu'il n'étende trop ce principe, & que sous ce prétexte on ne fasse passer la parole des hommes pour la parole de Dieu. La plus-part des Juifs, principalement les anciens, sont tombés dans ce défaut; & pour mettre à couvert leur ignorance, ils ont établi cette maxime, que l'Ecriture avoit 72. faces, c'est-à-dire qu'elle pouvoit être expliquée en une infinité de manieres. Je ne doute point qu'il n'y ait plusieurs endroits de la Bible, où Dieu a voulu attacher differens sens: mais il seroit à-propos de marquer ces endroits-là, & en même tems les raisons qu'on peut avoir de donner differentes explications à ces passages. On ne peut nier, par exemple, que beaucoup de choses qui sont contenuës dans le Vieux Testament, ne puissent s'appliquer, même selon le sens literal, à David & à Nôtre Seigneur: & cela est appuyé sur l'idée que nous avons de la Religion Chrêtienne. Comme ces deux Religions

gions ne different point en substance, & que la derniere est la perfection de la premiere, il arrive que ce qui est dit de David ou de Salomon à la lettre pour le tems qu'ils ont vécu, sera aussi dit de Nôtre Seigneur à la lettre, mais dans un sens plus étendu.

Enfin, Saint Augustin rapporte les regles qu'un certain Donatiste nommé Tyconius, avoit inventées pour entendre plus facilement l'Ecriture: mais ces regles me paroissent trop éloignées & trop subtiles. Voyons maintenant en particulier la methode que les Peres ont tenuë dans leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE IX.

Examen de la methode des principaux Peres dans leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & premierement d'Origene, de Saint Jerôme, & de Saint Augustin.

Peres. JE ne prétens pas examiner ici à fond & dans le détail, les Commentaires que chaque Pere a écrits sur la Bible: car outre que cela me meneroit trop loin, mon dessein est seulement de rapporter en peu de mots la methode que les plus sçavans Peres ont suivie dans leurs explications de l'Ecriture, afin que ceux qui voudront s'appliquer à cette étude, puissent faire le discernement des meilleurs Auteurs. Nous pouvons dire en general, que les Peres expliquant l'Ecriture dans leurs Homilies ou discours qu'ils prononçoient en présence du peuple, ont negligé souvent le sens literal, qui étoit beaucoup moins propre pour l'exhortation, que le sens moral & allegorique. Ils sont beaucoup plus exacts dans leurs Traités particuliers, & dans leurs disputes contre les Juifs & contre les Heretiques: mais comme la plus-part n'étoient pas accoûtumés à une certaine étude de Critique, qui est absolument necessaire pour bien entendre l'Ecriture, ils s'éloignent quelquefois de la lettre; outre que leurs emplois ne leur permettoient pas d'approfondir cette matiere.

Origene est le premier des Peres qui se soit le plus appliqué à l'étude des Livres Sacrés. Aussi sa methode est-elle fort differente de celle des autres Peres qui l'ont précedé; & l'on peut dire de lui, qu'il n'a presque copié personne, bien qu'il eût lû les Commentaires de ceux qui avoient écrit sur la Bible avant lui: au-lieu que la plus-part de ceux qui ont vécu aprés lui, n'ont presque fait autre chose que copier ses Livres. C'est pour cette raison que Saint Jerôme lui a donné la qualité de premier Docteur de l'Eglise aprés les Apôtres. *Post Apostolos Ecclesiarum Magistrum.* Comme il avoit beaucoup d'érudition, il fit paroître dans ses Commentaires sur l'Ecriture, qu'il étoit également sçavant dans l'étude des Livres Sacrés, & des Auteurs profanes. Il aimoit sur tout les allegories, non seulement parce qu'il avoit lû les Ouvrages des Philosophes Platoniciens, mais aussi parce qu'il crut relever par ce moyen l'Ecriture Sainte, qui paroissoit simple aux Payens. Ce n'est pas qu'il n'estimât beaucoup le sens literal de la Bible; mais il jugea que l'allegorie seroit plus utile pour attirer les sçavans de ces tems-là à la Religion Chrêtienne.

Origen.

Hieron. Praef. Interpret. nomin. Hebr.

tienne. L'on compte jusqu'à six mille Volumes ou Rouleaux qu'il avoit composés sur l'Ecriture. Quoi qu'il en soit, au-moins est-il certain, que personne n'a jamais tant travaillé sur la Bible, que lui, soit pour la correction du Texte, soit pour l'explication du même Texte. Si nous avions ses Scolies ou petites Notes literales sur le Texte & sur les Versions de l'Ecriture, nous pourrions mieux juger de sa profonde erudition, & de sa grande application à la Critique des Livres Sacrés.

Il sçavoit de-plus assez d'Hebreu, pour ne se laisser pas tromper facilement par les Juifs qu'il consultoit quelquefois; & l'étenduë de son esprit lui faisoit découvrir beaucoup de choses, qui servoient à l'éclaircissement de l'Ecriture. L'on reconnoit la force de son esprit, & la solidité de son jugement dans ses Homilies ou discours qu'il dictoit ou prononçoit sur le champ: car bien qu'il soit tres-fecond en pensées, on n'y voit pas tant neanmoins d'inutilités & de digressions, que dans les Homilies de la plus-part des autres Peres. Il y avoit beaucoup plus d'érudition dans ses Commentaires ou Traités, dans lesquels il approfondissoit davantage le sens de l'Ecriture; & Saint Jerôme a remarqué, qu'il avoit même recours dans ces sortes d'Ouvrages au Texte Hebreu, afin de ne rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircissement des Livres Sacrés. Il semble neanmoins avoir mêlé trop d'érudition dans ses Ouvrages sur l'Ecriture, & s'être trop éloigné de la simplicité de la Bible: mais comme il avoit l'esprit subtil & penetrant, il n'estimoit que le sens sublime, & une certaine interpretation qu'il appelle spirituelle, ne pouvant presque souffrir le sens literal, qu'il croyoit n'avoir rien que de bas & de simple. Cependant cette methode est défectueuse, parce qu'il ne faut pas expliquer les choses par rapport à nôtre esprit, & aux idées que nous avons de leur bassesse, ou de leur grandeur; mais il les faut considerer en elles-mêmes & selon leur nature. C'est en quoi se sont trompés la plus-part de ceux qui ont formé leur esprit sur les Livres des Platoniciens. Si cela est une fois permis, chacun fera des sens sublimes & spirituels à sa maniere; & ainsi on méprisera le sens historique & literal de la Bible. Il est vrai qu'Origene semble avoir été excusable en cela, parce qu'il avoit appris par experience, que la lettre de l'Ecriture étoit peu utile pour l'instruction; au-lieu que ses allegories reveilloient ses Auditeurs, & les rendoient plus attentifs à ses Leçons.

Hieron. Praef. Quaest. Hebr. in Genes.

Au-reste, je passe sous silence plusieurs choses que je pourrois dire de la methode d'Origene, & de sa maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte: mais je me reserve à en traiter plus à-fond dans la seconde Partie de cet Ouvrage, où je ferai l'Histoire Critique des Livres du Nouveau Testament. J'ajoûterai seulement ici, que les Scolies qui étoient aux marges des Tetraples & des Hexaples d'Origene, ne regardoient pas seulement l'explication du Texte, mais aussi les diverses Traductions des Interpretes Grecs, qui étoient dans ses Tetraples ou Hexaples.

Un sçavant homme, qui a écrit depuis

depuis peu sur cette matiere avec beaucoup d'érudition, n'a pû comprendre comment il se pouvoit faire qu'Origene eût mis aux marges de ses Hexaples, qui contenoient differentes Traductions, les diversités de ces mêmes Traductions. *Quis putare possit*, dit-il, *in Tetrapla quæ Scholiis succincta erant, depromptas è diversis Interpretum expositionibus particulas conjecisse Origenem, cùm in iis planæ ipsæ ac integræ interpretationes haberentur?* Mais pour peu de reflexion qu'on fasse sur ce qui a été observé ci-dessus, en parlant de la disposition des Tetraples & des Hexaples d'Origene, on n'aura pas de peine à croire, qu'Origene ait mis dans ses Tetraples des Scolies sur les differentes interpretations; parce que ces Scolies avoient rapport à la Bible des Septante, qui étoit dans ses Tetraples & ses Hexaples avec les Etoiles & les autres marques dont il a été parlé ailleurs: & ainsi les Scolies n'avoient été faites, que pour la commodité de ceux qui vouloient lire les Hexaples en abregé. Eusebe & Pamphile copierent ces Hexaples en abregé, c'est-à-dire la Version des Septante avec toutes les Notes & avec les Scolies d'Origene, & ils y en ajoûterent apparemment d'autres aux marges de leurs Exemplaires; au-moins est-il certain, qu'on trouve dans plusieurs Exemplaires manuscrits, qui sont des Copies de l'ancienne Version des Septante, de la maniere qu'elle avoit été disposée par Origene dans ses Hexaples; on trouve, dis-je, dans plusieurs Exemplaires manuscrits des Scolies qui sont veritablement d'Origene, & d'autres qu'il n'a pas pû inserer lui-même aux marges de ses Exemplaires; mais elles y ont été sans doute ajoûtées par ceux qui ont décrit ces Exemplaires pour leur usage particulier: & par ce moyen on conciliera aisément ces deux sortes de Scolies, dont il y en a quelques-unes posterieures à Origene, sans qu'il soit besoin de nier absolument qu'Origene ait mis aux marges de ses Hexaples la diversité des interpretations.

Le plus sçavant des Peres aprés Origene, est sans doute Saint Jerôme, qu'on peut appeller en quelque façon l'Origene des Latins, parce qu'il affecta en-effet de donner à l'Eglise Latine les mêmes travaux sur la Bible, qu'Origene avoit donnés à l'Eglise Grecque. Il surpassoit même Origene, en ce qu'il sçavoit beaucoup mieux que lui la Langue Hebraïque, & qu'il avoit eu plus de commerce avec les Juifs de son tems. Saint Jerôme n'avoit pas cependant l'esprit si subtil ni si penetrant qu'Origene. Aussi ne s'étend-il pas si souvent dans les allegories ni dans les sens spirituels; & de-plus ses allegories ne sont quelquefois que des étymologies & des jeux d'esprit sur les mots. Mais on peut dire, qu'il a eu plus que tous les autres Peres, les qualités necessaires pour bien interpreter l'Ecriture Sainte, parce qu'il sçavoit l'Hebreu, le Caldéen, le Grec & le Latin. Il n'avoit pas seulement lû & examiné les Versions Grecques qui étoient dans les Hexaples d'Origene, mais il avoit de-plus conferé souvent avec les plus sçavans Juifs de son tems, & il ne faisoit presque rien sur l'Ecriture, qu'il ne les eust consultés auparavant. A quoi

Hieron.

l'on peut ajoûter, qu'il avoit lû tous les Auteurs, soit Grecs ou Latins, qui avoient écrit avant lui sur la Bible. Enfin il étoit sçavant dans les Livres des Auteurs profanes: de-sorte qu'on peut dire, qu'il a eu plus qu'aucun autre Pere, ce qui peut contribuer à former un Interprete des Livres Sacrés. Il n'est pourtant pas toûjours exact, parce qu'il ne meditoit pas assez, & qu'il se contentoit ordinairement de dicter à ses Copistes, comme il le témoigne lui-même, ce qu'il avoit lû dans les Commentaires des autres, ou ce qu'il avoit appris des Juifs. C'est pourquoi on ne doit pas lui attribuer tout ce qui se trouve dans ses Commentaires & ses Remarques sur l'Ecriture; car il y rapporte quelquefois des explications qui ne sont pas Orthodoxes, lesquelles il avoit lûës dans les Livres des Juifs ou des Heretiques, comme il l'avouë lui-même, ayant donné des regles pour distinguer dans ses Ecrits, ce qui étoit veritablement de lui, d'avec ce qui n'en étoit point. Il justifie par ce moyen le reproche qu'on lui faisoit de son inconstance & de la diversité de ses sentimens.

La maniere dont il a fait ses Commentaires sur les Livres des Prophetes, est la meilleure de toutes; car il rapporte premierement l'ancienne Version Latine qui étoit alors en usage, à laquelle il en joint une autre nouvelle qu'il avoit faite sur le Texte Hebreu; puis il confere ensemble dans ses Commentaires, les anciennes Versions Grecques, afin de connoître mieux la proprieté des mots Hebreux, qui ont la plus-part differentes significations. De-plus, comme la coûtume de ces tems-là étoit de remplir d'allegories les interpretations de l'Ecriture, il a aussi inseré ses allegories, principalement quand il explique l'ancienne Version Latine, qui étoit celle des Septante. Il s'attache beaucoup plus à la lettre, lors qu'il explique le Texte de sa nouvelle Version sur l'Hebreu; & il fait aussi alors mention de ce qu'il avoit appris des Juifs de son tems. Il marque de-plus les differentes Leçons du Texte Hebreu; & il rend par ce moyen raison de plusieurs passages qu'il a traduits autrement que les Septante & les autres Interpretes Grecs. Mais comme il étoit Auteur d'une nouvelle Traduction de la Bible, il n'a pas gardé quelquefois assez de moderation dans sa Critique. Il corrige les Septante en beaucoup d'endroits où il n'étoit pas besoin de les corriger, & il défend aussi quelquefois avec trop de chaleur le Texte Hebreu de son tems & les interpretations des Juifs.

Il seroit à desirer, que ce sçavant Pere eust eu le tems de mediter davantage, & de repasser ce qu'il a écrit dans ses Commentaires, afin de se déterminer aux meilleurs sentimens. Nous n'avons point au-reste d'ancien Auteur, où l'on puisse mieux apprendre le sens literal de l'Ecriture, que Saint Jerôme, qui n'est pas cependant beaucoup estimé de la plus-part des Theologiens d'aujourdhui, parce qu'il leur paroit trop sec & trop critique, & qu'ils negligent l'étude des Langues Grecque & Hebraïque, sans la connoissance desquelles il est cependant impossible

possible de pouvoir lire ses Ouvrages.

Au-reste, si l'on veut s'instruire plus à-fond de la methode que Saint Jerôme a observée dans ses Commentaires sur la Bible, il est necessaire de lire ce qui a été remarqué ci-dessus dans les deux premiers Livres touchant son esprit, & sa maniere d'écrire, qui est peu uniforme. A-moins qu'on ne sçache distinguer les tems ausquels Saint Jerôme a composé ses Livres sur la Bible, & les differens personnels qu'il avoit alors, & enfin les raisons qui l'ont porté à écrire, on ne trouvera dans tous ses Ouvrages que des contradictions manifestes.

En-effet, il ne paroit pas être toûjours d'un même sentiment; & ce qu'il a approuvé en un endroit, il le rejette dans un autre. Il loüe & il blâme la même personne, selon les differentes raisons qu'il a d'en parler. Tantôt il préfere la Version des Septante à toutes les autres, & il les considere comme des Prophetes; tantôt il leur reproche leur ignorance, & méprise leur Traduction. Il donne quelquefois à Origene la qualité de premier Docteur de l'Eglise aprés les Apôtres, & il copie le plus souvent ses Commentaires sur l'Ecriture; & en d'autres endroits il le traite comme un Heretique, & comme un des plus grands ennemis de l'Eglise. Il fait la même chose à l'égard des Juifs qu'il avoit pris pour ses Maîtres & pour ses Directeurs dans l'étude de l'Ecriture Sainte; & cependant en plusieurs endroits de ses Commentaires, il ne les peut souffrir, & il condamne leur maniere d'expliquer les Livres Sacrés. En un mot, si l'on n'a lû les Ouvrages de Saint Jerôme avec beaucoup d'application, & qu'on n'ait penetré les raisons qu'il a euës d'écrire & de parler si differemment des mêmes choses qu'il traite en differens endroits, on aura de la peine à justifier entierement sa méthode.

On doit neanmoins lui rendre cette justice, qu'il est le premier des Peres qui ait sçû la maniere Critique dont on devoit expliquer l'Ecriture; & s'il s'arrête quelquefois aux allegories, il ne l'a fait, comme il l'a témoigné lui-même, que pour s'accommoder au goût des autres, & pour éviter le reproche qu'on lui faisoit de favoriser le Judaïsme par ses explications trop literales. C'est pour cette raison, que dans ses Commentaires sur les Prophetes, il abrege souvent le sens literal, lors qu'il explique le Texte selon sa nouvelle Traduction sur l'Hebreu, & il se jette en-suite dans les allegories, en expliquant le même Texte selon la Version des Septante. *Poteram*, dit ce Pere, *juxta Hebraicum quid mihi videretur currens legentibus indicare: sed quid faciam quorundam studiis, qui nisi 70. Interpretum Editionem disseruero, imperfectum Opus me habiturum esse denunciant?* Si l'on voit aussi dans ses Commentaires sur l'Ecriture, une si grande diversité de sentimens, il semble qu'on doive plûtôt en rejetter la faute sur ses ennemis, qui lui reprochoient d'introduire des nouveautés dans l'Eglise, que sur lui-même. Au-moins apporte-t-il cette raison pour justifier sa méthode, qui étoit de recueillir simplement les

Comment. in Cap. 30. Esaj.

Proœm. in Cap. 11. Esaj.

les explications des autres dans ses Commentaires, afin de laisser à la liberté des Lecteurs, de choisir celle qu'il leur plairoit, & de ne pas s'attirer davantage la haine d'une infinité de personnes qui lui étoient opposées.

Neanmoins on ne peut pas dire, que dans la Critique qu'il a faite dans ses Commentaires, de la Version des Septante & des autres anciens Interpretes Grecs, il ait rapporté simplement le jugement des Auteurs qui l'avoient precedé. Au-contraire toute cette Critique est entierement de lui; & s'il tombe dans quelques fautes, elles doivent lui être attribuées. C'est donc en cela principalement qu'on doit examiner la méthode de Saint Jerôme; & comme il a crû qu'il lui étoit permis de marquer selon les loix de la Critique, les fautes qu'il a prétendu trouver dans l'ancienne Version approuvée de toute l'Eglise, il semble qu'il soit aussi permis d'examiner sa Critique avec la même liberté.

En general, Saint Jerôme a repris judicieusement en une infinité d'endroits, l'ancienne Version Grecque des Septante & les autres Interpretes Grecs. Il n'y a point d'Auteur qui nous puisse instruire plus à fond de la Critique des Livres Sacrés, que les Ouvrages de ce Pere. Mais d'autre-part il est certain, qu'il ne fait pas toûjours justice aux Septante & aux autres Interpretes Grecs, comme nous avons déja remarqué ailleurs. L'Auteur Anglois, qui a ajoûté une Préface au commencement de la derniere Edition de la Version Grecque des Septante imprimée à Cambrige en petit Volume, a tres-bien remarqué plusieurs endroits où Saint Jerôme n'a pas eu raison d'accuser les Septante, & où il a été lui-même fort peu exact : mais cela ne met pas à couvert les Septante d'un grand nombre d'erreurs, que Saint Jerôme a remarquées doctement en plusieurs autres endroits, dont l'Auteur de la Préface devoit faire mention, pour rendre justice également à Saint Jerôme & aux Septante. *En 1665.*

Pour entendre mieux la méthode que Saint Jerôme a observée dans tous les Livres qu'il a composés sur l'Ecriture, on doit sçavoir le tems auquel il les a écrits, la disposition où étoit alors son esprit, & les motifs qui l'ont engagé à écrire, & même les disputes qu'il avoit dans ce même tems-là. Par exemple, il n'a point eu d'autre dessein dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, que de combattre la Version des Septante, & de montrer qu'on devoit préferer le Texte Hebreu à cette Version. C'est pourquoi la trop grande passion qu'il avoit de reprendre les Septante, a été la cause qu'il ne leur a pas toûjours fait justice dans ce Livre, & qu'il a même quelquefois debité de certaines maximes, où il semble y avoir quelque superstition, lesquelles il avoit empruntées des Juifs. C'est pour cette même raison, que dans ses Commentaires sur les Prophetes, & principalement sur Isaïe, il diminuë, autant qu'il lui est possible, l'autorité des Septante, & qu'il releve par toutes sortes de voyes la verité du Texte Hebreu. Comme ses ennemis lui opposoient, qu'il

qu'il détruisoit par sa nouvelle Traduction l'ancienne Version approuvée de toute l'Eglise; il tâche d'en montrer les defauts, & de prouver en même tems, qu'il faut avoir recours à l'Original Hebreu. En quoi il ne paroit pas avoir toûjours gardé assez de moderation, & l'on trouve sur ce sujet d'étranges paradoxes tant dans ses Commentaires sur la Bible, que dans quelques-unes de ses Epîtres, où il traite ces sortes de Questions. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il est quelquefois tellement préoccupé en faveur de la Langue Hebraïque, qu'il y rapporte les choses les plus éloignées: comme dans son Commentaire sur le Chap. 3. du Prophete Sophonias, où nous lisons dans la Vulgate, *Nugas qui à lege recesserant congregabo*, il assûre que le mot Hebreu (b) *Nugé* doit être traduit en cet endroit par le mot Latin *Nugæ*; & il prouve de là, que la Langue Hebraïque est la premiere & l'origine de toutes les autres Langues. *Id quod diximus nugas*, dit ce Pere en parlant de sa Traduction, *sciamus in Hebræo ipsum Latinum esse sermonem nugé, & propterea à nobis, ita ut in Hebræo erat, positum, ut nosse possimus Linguam Hebraicam omnium Linguarum esse matricem.* S'il s'agissoit ici seulement de donner l'étymologie d'un mot Hebreu, on pourroit excuser cette faute, & la justifier en quelque maniere par l'exemple de Varron, qui est tombé dans le même defaut, ayant rapporté à la Langue Latine les étymologies de plusieurs mots qui ne pouvoient venir que du Grec. Mais il s'agit ici de la Traduction de l'Ecriture Sainte: & par conséquent il n'a pas été permis à Saint Jerôme d'en détourner le veritable sens ni dans sa Version, ni dans ses Commentaires. L'ancienne Vulgate, qu'il a reformée en cet endroit, étoit conforme au Texte Hebreu; & ainsi il auroit beaucoup mieux fait de la conserver. Mais ce n'est pas ici le lieu de marquer en particulier les endroits où Saint Jerôme paroit être peu exact dans ses Commentaires sur l'Ecriture. C'est assez d'en avoir parlé en general, & d'en avoir en même tems remarqué l'origine, afin qu'on se précautionne en lisant les Ouvrages de Saint Jerôme sur la Bible.

Hieron. Comm in Cap. 3. Sophon.

Varron.

Aprés Origene & Saint Jerôme, j'ai crû que je devois faire suivre Saint Augustin, qui n'a pas eu, à-la-verité, autant d'érudition que ces deux premiers Peres; mais il a en quelque façon suppleé à ce defaut par la force de son esprit & par la solidité de son jugement. Il a tres-bien remarqué dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne & dans plusieurs autres endroits de ses Ouvrages, les qualités necessaires pour bien interpreter l'Ecriture; & comme il étoit modeste, il a avoüé librement, que la plus-part de ces qualités lui manquoient: & partant on ne doit pas s'étonner, si l'on trouve quelquefois peu d'exactitude dans ses Commentaires

August.

(b) *Il se trouve de savans Critiques, qui appuyent cette étymologie de Saint Jerôme. En-effet, en matiere d'étymologie on peut défendre les plus grandes absurdités.*

taires sur l'Ecriture : outre qu'il ne s'étoit pas assez exercé dans ce genre d'étude, lors qu'il entreprit d'écrire sur cette matiere, comme il l'a reconnu lui-même. Il avoit, à-la-verité, l'esprit plus subtil & plus penetrant que Saint Jerôme, & il est aussi beaucoup plus reglé & plus juste qu'Origene dans tout ce qu'il invente : mais comme il ne sçavoit que tres-peu de Grec, & qu'il ignoroit entierement la Langue Hebraïque, il semble que l'Ouvrage qu'il entreprit sur la Genese, pour répondre aux Manichéens, étoit au dessus de ses forces. C'est pourquoi il fut obligé de le retoucher, & il n'eut même point de honte de condamner ce qu'il avoit fait avec trop de précipitation, & sans les secours qui étoient necessaires pour bien expliquer l'Ecriture.

Il s'agissoit de répondre aux Manichéens, qui rejettoient les Livres du Vieux Testament, à-cause qu'ils leur paroissoient ridicules étant expliqués à la lettre. Saint Augustin, qui crût pouvoir répondre aux Objections de ces Heretiques, entreprit de défendre la cause commune de l'Eglise, dans un Livre qu'il publia sous le nom de *Liber de Genesi ad literam imperfectus*. Mais il s'éloigna tellement lui-même du sens literal dans cet Ouvrage, qu'il reconnut bientôt que cette entreprise étoit au dessus de ses forces. *In Scripturis exponendis*, dit-il, *tyrocinium meum sub tanta sarcinæ mole succubuit.* Tant il trouvoit difficile d'interpreter à la lettre l'Histoire de la Creation. (*Lib. 1. Retract. cap. 18.*)

En-effet, au-lieu de chercher le sens literal pour répondre précisément aux Manichéens, il ne s'étend presque que sur des sens allegoriques & éloignés de l'Histoire, & de la lettre du Texte. C'est ce qui l'obligea à en écrire d'autres sur la même matiere, où il ne s'attache pas encore autant qu'il seroit necessaire au sens literal, & où il fait beaucoup plus de questions, comme il dit lui-même, qu'il n'en resout. *Plura quæsita, quàm inventa sunt.* (*Lib. 2. Retract. cap. 24.*) Comme il avoit l'esprit subtil & penetrant, il trouvoit aisément les difficultés de l'Ecriture, & il en formoit même en des endroits où il ne paroissoit pas y en avoir; mais il ne s'étoit pas assez exercé dans cette sorte d'étude, pour y donner des solutions propres, & qui satisfissent ses Lecteurs.

Il étoit de-plus rempli de certains préjugés de Philosophie & de Theologie, qu'il mêle dans tous ses Ouvrages. Il fait cependant voir dans ses Questions sur les sept premiers Livres de la Bible, qu'il n'étoit pas ignorant de la Critique, & que s'il eût eu la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque, il auroit beaucoup mieux réüssi; outre qu'il n'avoit pas tout le tems necessaire pour mediter sur une matiere de cette importance. Aussi avoüe-t-il, qu'il a nommé cet Ouvrage *Questions*, parce qu'il a plûtôt proposé des doutes, qu'il n'en a apporté les solutions, bien qu'il ait neanmoins satisfait à plusieurs. Ses Commentaires, ou plûtôt ses Sermons sur les Pseaumes, ne contiennent que le sens moral & allegorique, & ils sont de-plus remplis d'une infinité de digressions & de subtilités inutiles. Saint Jerôme ayant vû cet Ouvra- (*Hieron. Epist. 92.*)

ge,

ge, ne pût l'approuver tout-à-fait, à-cause que Saint Augustin n'avoit pas suivi la methode ordinaire des autres Peres, qu'il n'avoit pas assez consultés sur cette matiere.

Il semble en-effet qu'il devoit expliquer les Pseaumes d'une autre maniere qu'il n'a fait, & qu'il s'est même trop éloigné de son Texte dans ses allegories. Je ne puis neanmoins approuver les emportemens de Pierre Castellan grand Aumônier de France, qui accuse Saint Augustin avec trop de liberté, en lui reprochant *de n'avoir fait que rêver*, lors qu'il a expliqué l'Ecriture Sainte, parce qu'il a ignoré les Langues dans lesquelles les Livres Saints ont été écrits. Il auroit pû dire avec plus de modestie, que ce Saint Docteur n'a pas eu toutes les qualités qu'il avoit lui-même jugées necessaires pour bien interpreter la Bible.

Petr. Gal. in vita Castell.

Il est vrai qu'il y a peu de personnes aujourdhui qui voulussent imiter la methode que Saint Augustin a suivie dans son explication des Pseaumes. La plus-part des allegories & des jeux d'esprit dont tout cet Ouvrage est rempli, ne nous plairoient pas davantage qu'à Saint Jerôme. Je me contenterai de rapporter ici une partie seulement de son Commentaire sur ces paroles du Pseaume 59. *Moab olla spei meæ*, comme nous lisons dans l'ancienne Vulgate, & dans celle d'aujourdhui. Les Moabites, selon lui, sont la figure de ceux qui abusent de la Loi: & bien que le mot de Loi, dit ce sçavant Pere, soit de genre feminin dans la Langue Latine, il est neanmoins de genre masculin dans le Grec; & la Loi doit avoir la force d'un genre masculin, d'autant qu'elle gouverne, & qu'elle n'est pas gouvernée. De-plus, par le mot Latin *olla*, il entend les tribulations de l'Eglise causées par ceux qui abusent de la Loi: puis il ajoûte, que l'Eglise ne succombera point à ces tribulations, parce que la marmite ou vaisseau brûlant, dont il est parlé en cet endroit, est une marmite d'esperance.

Pseaum. 59: 3.

Mais il n'est pas besoin de rapporter plus au-long les paroles de Saint Augustin, n'y ayant personne qui ne puisse consulter ses Commentaires sur les Pseaumes, & y reconnoître en même tems, qu'il s'est trop abandonné aux allegories & à d'autres jeux d'esprit, qui ne convenoient gueres au sujet qu'il traitoit en cet endroit. Ce qui ne peut être attribué qu'au peu de connoissance qu'il avoit des Langues saintes: car il est certain que l'étude des Langues rend un esprit plus exact dans la recherche de la verité des faits, principalement quand on n'a pas étudié ces Langues pour elles-mêmes, mais par rapport aux choses & aux verités qu'on veut découvrir. A quoi l'on peut ajoûter, que la lecture des Philosophes & des autres Auteurs Platoniciens avoit beaucoup contribué à rendre quelquefois Saint Augustin peu exact dans ses Commentaires sur l'Ecriture; comme quand il se presente quelque nombre. La Philosophie Platonicienne ne manque pas alors de lui fournir des mysteres pour expliquer ces nombres. C'est ainsi qu'au commencement de son Livre IV. *De Genesi ad literam*, où il explique les six jours de la Creation, il

Lib. 4. de Gen. ad lit. cap. 7.

rap-

rapporte fort au-long les perfections & les avantages que le nombre *six* a par dessus quelques autres nombres ; & enfin, aprés s'être beaucoup étendu sur les proprietés de plusieurs nombres, il conclut que le nombre *six* n'est pas parfait, à-cause que Dieu a creé le Monde en six jours ; mais que Dieu a achevé au-contraire la creation du Monde en six jours, parce que le nombre *six* est parfait, & qu'ainsi les choses creées ont tiré leur perfection du nombre *six*, & non pas le nombre *six* des choses creées. *Non possumus dicere propterea numerum senarium esse perfectum, quia sex diebus Deus perfecit omnia opera sua ; sed propterea Deum sex diebus perfecisse opera sua, quia senarius numerus perfectus est. Itaque etiam si ista non essent, perfectus ille esset : nisi autem ille perfectus esset, ista secundùm eum perfecta non fierent.*

Enfin, St. Augustin, selon la methode des mêmes Philosophes Platoniciens, attache d'ordinaire une certaine idée de perfection à la pluspart des choses, sur laquelle il se regle entierement, & qui le fait paroître beaucoup plus égal dans sa maniere de raisonner, que les autres Peres. Mais comme il y a bien de la difference entre les verités necessaires & qui ne changent jamais, & les verités qui regardent des faits, qu'on peut en quelque façon nommer verités contingentes ; Saint Augustin a pû en meditant se former les veritables idées des premieres : mais il n'en est pas de même d'une infinité de faits, qu'on ne peut pas connoître à-fond par la simple speculation. Or les verités contenuës dans l'Ecriture sont de cette derniere sorte : elles ne dépendent point de l'idée que nous en pouvons concevoir ; mais il faut les étudier en elles-mêmes, & s'exercer long-tems dans le style & les expressions des Livres Sacrés. En un mot, cette science dépend plus de la methode que nous avons décrite ci-dessus, que de la force de nos conceptions : & comme Saint Augustin n'a pas eu tous les secours qu'il a jugés lui-même necessaires pour acquerir une parfaite connoissance de l'Ecriture, il a quelquefois accommodé l'Ecriture à ses idées, au-lieu qu'il devoit former ses idées sur l'Ecriture. Ce qu'il seroit aisé de justifier par plusieurs exemples, où l'on voit qu'il détourne quelquefois le sens de l'Ecriture, pour l'accommoder (c) à ses idées ; & cela paroit encore davantage dans ses disputes, où l'on trouve une certaine uniformité de raisonnement selon les principes qu'il a établis, & desquels il s'éloigne rarement. C'est pourquoi, lors qu'il arrive qu'il s'est trompé dans l'établissement de ses principes, on ne laisse pas de voir une grande liaison & une apparence de verité dans son discours, bien qu'il n'y ait souvent que de la vrai-semblance, & que les passages de l'Ecriture dont il se sert pour appuyer son opinion, ne soient pas rapportés dans leur sens naturel, comme

(c) *Nous n'avons cependant point d'Auteur qui ait esté plus suivi que St. Augustin. Les Reformés le suivent comme leur premier Maistre aprés les Apostres, bien qu'il se soit éloigné assez souvent des autres Peres qui l'ont précedé.*

comme je le montrerai plus au-long dans la seconde Partie de cet Ouvrage, qui contiendra l'Histoire Critique du Nouveau Testament, où j'examinerai plus en particulier les Commentaires de ce Saint Docteur sur la Bible, & en même tems sa maniere de raisonner, lors qu'elle est fondée sur l'Ecriture.

Je me contenterai de produire ici pour exemple de ce que je viens d'avancer à l'égard de l'esprit & de la methode de Saint Augustin, la dispute qu'il eut avec Saint Jerôme touchant la Version de la Bible en general, & touchant quelques difficultés particulieres qui regardoient l'explication d'un passage de Saint Paul dans son Epître aux Galates.

Premierement, pour ce qui regarde la Version de l'Ecriture, Saint Augustin, qui n'avoit pas assez medité sur les nouvelles Traductions de Saint Jerôme, lui demanda pourquoi sa derniere Version qu'il avoit faite sur le Texte Hebreu, n'étoit pas si exacte & si fidelle que la premiere, où il avoit mis de petites Etoiles, pour marquer ce qui manquoit dans les Septante, & qui se trouvoit dans l'Hebreu. Comme cette question ne pouvoit être proposée, que par un homme qui n'entendoit nullement la matiere dont il parloit; Saint Jerôme fut obligé de lui répondre, *Pace tuâ dixerim, videris mihi non intelligere quod quæsisti.* Eneffet, Saint Jerôme avoit ajoûté à la premiere Version de la Bible qu'il avoit faite sur le Grec des Septante, des Supplemens pris du Texte Hebreu; & à l'égard de la seconde Traduction qu'il avoit entierement faite sur l'Hebreu, il ne pouvoit pas y ajoûter des Etoiles, pour marquer les Supplémens pris de l'Hebreu, puis qu'il avoit traduit tout l'Hebreu.

August. Hieron. Epist. 88.

De-plus, le même Saint Augustin, qui n'approuvoit pas la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, s'étonne de ce qu'il ose entreprendre une nouvelle Version de la Bible sur le Texte Hebreu, n'étant pas possible qu'il pust mieux réüssir que les autres Interpretes qui avoient été avant lui: puis il ajoûte, pour le détourner entierement de ce travail, que dans les endroits de ce Texte qui sont obscurs, on n'ajoûtera pas plus de foi à sa nouvelle Traduction, qu'aux anciennes; & que pour ce qui est des autres qui sont claires, il n'étoit pas besoin de les traduire de nouveau. Mais Saint Jerôme, qui reconnut bientôt que Saint Augustin raisonnoit sur une matiere dont il s'étoit formé une idée fausse, lui répondit par son même raisonnement, qu'il appliqua aux nouveaux Commentaires que Saint Augustin avoit faits sur les Pseaumes aprés un grand nombre de sçavans Peres. Ceux qui ont interpreté ces Livres avant vous, dit Saint Jerôme en parlant à Saint Augustin, ou ils ont interpreté des endroits obscurs & difficiles; & en ce cas-là on ne vous croira pas plus qu'eux: ou ils ont interpreté des passages qui étoient clairs & sans difficulté; & alors vos Commentaires sont entierement inutiles.

August. Hieron. Epist. 86.

Voilà la réponse que Saint Jerôme fit à Saint Augustin, en se servant de ses propres armes. Et eneffet, pour bien juger de la necessité d'une nouvelle Traduction de la Bible,

ble, il falloit avoir auparavant examiné les autres Versions, & les avoir comparées avec le Texte Hebreu. Si le raisonnement de Saint Augustin eust prouvé quelque chose, il auroit par là rendu inutiles toutes les Traductions Grecques de la Bible qui avoient été faites aprés celle des Septante, & même toutes les Latines de la Version des Septante qui avoient été faites aprés celle qu'on nommoit vulgaire & ancienne; & cependant il en a lui-même reconnu l'utilité dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne. Et ainsi l'on peut dire, que Saint Augustin n'avoit pas examiné à-fond la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, ou plûtôt, que n'ayant pû l'examiner, il auroit eu recours, selon sa coûtume, à l'idée qu'il s'étoit formée de l'inutilité d'une nouvelle Traduction de la Bible sur l'Hebreu; & cette idée ne s'étant pas trouvée vraye, toutes les consequences qu'il en a tirées se sont aussi trouvées éloignées de la verité.

En second lieu, Saint Augustin accusa Saint Jerôme d'avoir donné une explication aux paroles de Saint Paul dans le Chapitre 2. de son Epître aux Galates, laquelle ruinoit entierement la verité des Livres Sacrés. Mais il est aisé de reconnoître dans tout le raisonnement de Saint Augustin, que s'étant formé une idée de la verité en general, & en particulier de la verité qui devoit être necessairement attribuée à la Parole de Dieu; & n'ayant pas en-suite compris tout-à-fait le sens de Saint Jerôme, il l'accusa sans aucun fondement d'avoir crû qu'il pût y avoir des mensonges dans l'Ecriture. Saint Jerôme, qui s'apperçût bientôt que Saint Augustin ne traitoit pas la Question dont il s'agissoit, mais qu'il s'étoit formé seulement une idée qui n'avoit que de la vrai-semblance & quelque apparence de verité; lui fit réponse, qu'il n'avoit rien avancé dans son Commentaire touchant le passage dont il étoit question, qui n'eût été soûtenu avant lui par les plus celebres Peres; & qu'ainsi, bien-loin que son interpretation ruinast la verité des Livres Sacrés, on pouvoit dire qu'elle étoit en quelque façon appuyée sur la Tradition de l'Eglise, puis qu'il n'avoit fait autre chose que rapporter en ce lieu-là le sentiment des Peres.

Hieron. Epist. August. 89.

Il semble même que Saint Jerôme ait voulu reprocher tacitement à Saint Augustin, de n'avoir consulté en cet endroit que sa raison; au-lieu qu'il devoit plûtôt consulter dans une matiere de fait, ce que les anciens Docteurs de l'Eglise en avoient écrit, afin de former une idée veritable sur leurs explications. *De magnis*, dit Saint Jerôme, *statuere non audeo, nisi hoc ingenuè confiteri, me majorum scripta legere, & in Commentariis secundùm omnium consuetudinem varias ponere explicationes, ut è multis sequatur unusquisque quod velit.* Et enfin, aprés avoir nommé les Auteurs qu'il avoit suivis dans l'explication du passage dont il s'agissoit, il ajoûte en parlant à Saint Augustin, *Si igitur me reprehendis errantem, patere me, quæso, errare cum talibus; & cùm me erroris mei multos socios habere perspexeris, tu veritatis tuæ*

saltem

saltem unum adstipulatorem proferre debebis.

Il semble de-plus, que Saint Augustin ait reconnu ce defaut en lui-même dans une de ses Epîtres à Saint Jerôme, où il fait tout son possible pour le détourner de traduire de nouveau l'Ecriture sur le Texte Hebreu, & il l'exhorte en même tems à traduire les Commentaires des Peres Grecs qui avoient écrit sur la Bible. *Petimus ergo*, dit ce Saint Docteur écrivant à Saint Jerôme, *& nobiscum petit omnis Africanarum Ecclesiarum studiosa societas, ut in interpretandis eorum libris, qui Graecè Scripturas nostras quàm optimè tractaverunt, curam atque operam impendere non graveris.* Comme il n'avoit pas assez de connoissance de la Langue Grecque, pour lire les Commentaires des Peres Grecs sur la Bible, il souhaitoit que Saint Jerôme les traduisit en Latin, afin de pouvoir les consulter. Peut-être auroit-il suivi une autre methode dans son Commentaire sur les Pseaumes & dans plusieurs autres endroits de ses Ouvrages, s'il eust lû tous les Livres des anciens Docteurs de l'Eglise qui l'avoient précedé. C'est pourquoi Saint Jerôme ne pût approuver la maniere dont il avoit expliqué ces mêmes Pseaumes, en s'éloignant de la methode des autres Peres; & écrivant son sentiment à Saint Augustin touchant ce qu'il avoit lû de ses Commentaires sur les Pseaumes, il lui dit, *Quos, si vellem discutere, non dicam à me, qui nihil sum, sed à veterum Graecorum docerem interpretationibus discrepare.*

August. Hieron. Epist. 86.

Hieron. Epist. 92.

CHAPITRE X.

Examen de la methode de plusieurs autres Peres dans leurs Commentaires sur la Bible. Differentes manieres d'expliquer l'Ecriture selon les differens tems.

LA plus-part des Peres qui ont vécu aprés Origene, n'ont fait presque autre chose que copier ses Commentaires & ses autres Traités sur l'Ecriture. Ceux mêmes qui étoient les plus opposés à ses sentimens, ne pûrent s'empêcher de les lire, & d'en profiter; & bien qu'on rejettât sa doctrine, on ne laissa pas d'admirer sa profonde érudition: de-sorte qu'en peu de tems toute l'Eglise fut remplie des Ouvrages d'Origene, dont on traduisit une bonne partie en Latin. Chacun neanmoins prenoit la liberté de les traduire à sa maniere, en y ajoûtant, y diminuant, & y changeant ce qu'il jugeoit necessaire, afin de ne paroître pas autoriser tout-à-fait les sentimens d'Origene. C'est de cette maniere que Hilaire & Victorin, comme remarque Saint Jerôme, traduisirent les Commentaires du même Origene: & de-plus, Saint Ambroise insera dans son Ouvrage des six jours de la Creation, les explications d'Origene, sans suivre pour cela ses opinions. *Nec disertiores sumus Hilario*, dit Saint Jerôme, *nec fideliores Victorino, qui ejus tractatus non ut interpretes, sed ut autores proprii operis transtulerunt. Nuper Sanctus Ambrosius sic Hexaemeron illius compilavit, ut magis*

Hieron. Epist. 65. Pammach & Ocean.

gis Hippolyti sententias Basiliique sequeretur.

Parmi les Latins, Saint Jerôme & Saint Augustin ont été les deux grands Auteurs des Peres qui ont écrit aprés eux sur la Bible. On n'a presque rien ajoûté à leurs explications, si ce n'est quelques allegories & quelques moralités qu'il étoit aisé d'inventer. C'est pourquoi nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur les Commentaires des derniers Peres Latins, aprés avoir expliqué assez au-long la methode de Saint Jerôme & de Saint Augustin; & avant ce tems-là, comme nous avons déja remarqué, on n'a fait presque autre chose que copier les Livres d'Origene. On trouve, par exemple, dans les Commentaires qui nous restent de Saint Hilaire sur les Pseaumes, un certain sens spirituel & accommodé à nos Mysteres, qui est, à-la-verité, utile pour s'instruire des verités de la Religion Chrêtienne; mais comme ce sens est souvent éloigné de la lettre, cette methode n'est pas assez exacte; outre que sous prétexte de donner un sens spirituel, on va quelquefois trop avant, & l'on donne ses imaginations pour des spiritualités. C'est en quoi Saint Hilaire ne s'est pas assez précautionné: & bien que Saint Jerôme témoigne que Saint Hilaire ne se soit pas servi des Commentaires d'Origene sur l'Ecriture, comme un simple Copiste ou Traducteur, mais qu'il les a accommodés à ses sentimens; on ne laisse pas d'y trouver encore en quelques endroits les purs sentimens d'Origene, aussi-bien que dans les Commentaires du même Saint Jerôme.

Hilar. Comm. in Psalm.

Ce que Saint Hilaire rapporte dans les mêmes Commentaires touchant le Texte Hebreu, & les Traditions & Coûtumes des Juifs, a aussi été pris des Livres d'Origene, qu'on peut nommer en quelque façon la Bibliotheque des Peres sur l'Ecriture. Cependant, comme Saint Hilaire n'étoit pas assez exercé dans cette sorte de science, il n'est pas toûjours exact: comme dans son Commentaire sur le commencement du Pseaume 2. où il dit que les premiers mots de la Genese peuvent être expliqués de trois façons, au nombre desquelles il rapporte l'interpretation *in filio*, qui est plûtôt une explication allegorique, qu'une Traduction de ces mots. De-plus, il confond au même endroit les 72. Vieillards, ausquels il prétend, selon le sentiment commun des Juifs, que Moïse donna le sens caché & mystique de la Loi, en même tems qu'il la leur donna par écrit; il confond, dis-je, ces 72. Vieillards avec les 72. Interpretes, à qui on attribuë l'ancienne Version Grecque qui retient encore aujourdhui leur nom. Puis il en infere, que ces Interpretes ont traduit selon le veritable sens, les mots qui étoient équivoques dans l'Hebreu. D'où il conclut enfin, qu'il faut rejetter toutes les autres Versions de l'Ecriture, comme inutiles & remplies de fautes, parce que les Auteurs de ces Traductions n'ont point cette Tradition secrete & divine que les 72. Vieillards avoient reçûë de Moïse.

Je passe sous silence plusieurs autres

tres observations que je pourrois faire sur les Commentaires de Saint Hilaire & de quelques autres anciens Peres. Il suffit de remarquer en general, qu'ils sont ordinairement peu exacts dans ce qui regarde la Critique & le sens literal de la Bible, & qu'on doit plûtôt chercher la verité de nôtre Religion dans leurs Commentaires sur l'Ecriture, que le sens purement literal de la même Ecriture. Les Peres se sont toûjours beaucoup plus reglés dans les matieres de la foi, sur une certaine Tradition qui étoit répanduë dans toute l'Eglise, que sur le sens Grammatical & literal de la Bible. C'est pourquoi Saint Irenée ne refute pas tant les premiers Heretiques par l'Ecriture, que par la Tradition; & il a recours à la créance des principales Eglises de ces tems-là. *Quid autem*, dit-il, *si neque Apostoli reliquissent nobis Scripturas, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias?* En effet, il est impossible de trouver entierement la Religion dans l'Ecriture, à-moins qu'on n'appelle à son secours cette ancienne & divine Tradition que les premiers Peres ont consultée non seulement dans ce qui appartenoit à la Discipline de l'Eglise, mais aussi dans ce qui regardoit la Créance.

Iren. lib. 3. cap. 4.

Il y a eu de tout tems dans l'Eglise, comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, sur lequel on doit regler ce qui se trouve d'obscur dans la même Ecriture. On a suivi cette méthode dans les décisions qui ont été faites dans les Conciles, où les Evêques ont rapporté la creance qui étoit reçûë dans leurs Eglises. Ils n'ont pas crû, que pour trouver le sens de quelque passage difficile de la Bible, il fallût necessairement avoir recours aux Grammairiens, & à ceux qui étoient sçavans dans la Critique; mais ils ont consulté la créance commune de l'Eglise: & ainsi les explications de la plus-part des Peres sont plûtôt des applications que des explications literales. Ils n'ôtent pas pour cela la liberté de chercher d'autres explications plus literales; & Origene même, qui semble avoir méprisé les interpretations literales, comme si elles eussent été trop simples, ne laissa pas de joindre à ses Hexaples des Scolies, où il n'y avoit presque autre chose que de la Critique.

Cependant, afin de connoître plus exactement quelle a été la méthode des Peres dans leurs Commentaires sur l'Ecriture, il est bon que nous en examinions encore quelques-uns dans le particulier. Nous commencerons donc par les explications qu'on nomme ordinairement Homilies.

Le style des Homilies étant populaire, on n'y doit point chercher cette exactitude que demande le sens literal, parce qu'on y propose seulement au peuple ce qu'on juge lui être le plus utile. C'est de cette maniere que Saint Jean Chrysostome a composé ses Homilies sur la Genese, où il s'applique principalement à la Morale, & à rendre ses Auditeurs plûtôt gens de bien que sçavans. Il ne neglige pas neanmoins le sens literal, lors qu'il le croit necessaire; & comme il n'étoit pas moins judicieux

Saint Jean Chrysost.

cieux qu'éloquent, il évite, autant qu'il lui est possible, les Questions subtiles & embarrassantes, & même les allegories. Il suit aussi la même methode dans son explication des Pseaumes, avec cette difference neanmoins, qu'il y rapporte quelquefois les anciennes Versions Grecques d'Aquila, de Theodotion, de Symmaque, & qu'il cite même le Texte Hebreu en quelques endroits, de la maniere qu'il le lisoit en caracteres Grecs dans les Hexaples d'Origene.

S. Basile. Saint Basile est plus subtil que Saint Jean Chrysostome, dans les Homilies qu'il a écrites sur les six jours de la creation du Monde, & il semble qu'il les ait plûtôt composées pour les Doctes, que pour instruire le simple peuple. Il explique neanmoins assez souvent la lettre du Texte, & il descend quelquefois jusqu'au sens Grammatical, en marquant les differentes manieres dont les mots Hebreux & Grecs peuvent être traduits. Les Peres Grecs ont admiré cet Ouvrage, tant à-cause de la grande éloquence de l'Auteur, que d'une certaine érudition que Saint Basile semble avoir affectée. On reconnoit plûtôt dans ces Homilies un parfait Orateur, qu'un Interprete du Texte Sacré : laquelle methode est commune à la plus-part des Peres, principalement aux Grecs, qui sont d'ordinaire beaucoup étendus dans leurs discours. Il garde presque le même caractere dans ses Homilies sur quelques Pseaumes, où il n'y a pas, à-la-verité, tant d'érudition, mais il y a bien plus de Morale, à-cause de la matiere qu'il traite. Il est plus literal dans ses Commentaires sur Isaïe, bien qu'ils contiennent aussi quelques digressions, & qu'ils s'étendent sur le sens moral. Ce Pere avoüe qu'on ne peut entendre l'Ecriture Sainte, qu'aprés s'être exercé plusieurs années, & même pendant toute sa vie dans cette étude. Au-reste, on ne voit point dans ce Commentaire cette érudition qui paroit dans ses Homilies sur les six jours de la Creation, parce que le sujet est plus serieux. Il semble au-contraire avoir affecté de ne citer presque autre chose que des passages pris de differens endroits de l'Ecriture, dont tout ce Livre est rempli.

Saint Ambroise, qui a aussi écrit sur les six jours de la creation du Monde, n'a presque fait que copier les Livres d'Origene, & les Homilies de Saint Basile, en changeant seulement l'ordre des paroles : mais il garde la même méthode que Saint Basile, étant fecond en digressions & en érudition. Il est vrai que comme il s'agissoit de la creation du Monde, ils ont pû refuter les opinions des Philosophes Payens sur ce sujet, & rapporter leurs divers sentimens. Les autres petits Ouvrages que Saint Ambroise a composés sur quelques Chapitres de la Genese, montrent évidemment qu'il aimoit beaucoup plus les allegories que le sens historique. Il a même imité le style diffus des Peres Grecs, & il a tâché en plusieurs endroits d'imiter les allegories d'Origene, & de trouver des sens mystiques & relevés, comme si le sens historique eust été trop bas & trop simple. *S. Ambroise.*

Les Commentaires de Saint Cyrille *Saint Cyrille.*

rille d'Alexandrie sur l'Ecriture, sont plûtôt des Leçons de Theologie où il instruit le peuple touchant les Mysteres de nôtre Religion, qu'une veritable explication du Texte de la Bible. Cela paroit manifestement dans tout ce qu'il a écrit sur le Pentateuque, qu'il explique par rapport au Nouveau Testament. C'est pourquoi il ne s'arrête gueres sur la lettre, afin de s'étendre sur le sens spirituel, sur les allegories & sur les moralités. Je ne voi pas aussi qu'il ait suivi exactement la Version des Septante; mais lors qu'il a crû trouver des explications plus conformes à ses principes, il a choisi la Traduction qui y convenoit le mieux : comme au Chap. 4. de la Genese, Vers. 26. où nous lisons d'Enos dans la Version Grecque des Septante, *Qu'il espera d'invoquer le nom du Seigneur*; Saint Cyrille a lû, *Qu'il espera d'être appellé du nom du Seigneur*. Ce qu'il explique en-suite, comme si on eust donné à Enos le nom de Dieu, à-cause de sa grande sainteté.

Genes. 4. 26.

Mais la Version des Septante lui fournissoit un sens bien moins éloigné de la lettre, bien que sa Traduction soit beaucoup plus conforme à la rigueur de la Grammaire, & qu'elle ait aussi été suivie de quelques autres sçavans Peres Grecs. Il est bon de remarquer, que la plus-part des anciens Peres n'entendant point la Langue Hebraïque, ont eu recours quelquefois aux Versions les plus literales qui étoient dans les Hexaples d'Origene, & principalement à celle d'Aquila. Mais comme cette derniere Version exprime le sens Grammatical avec trop de rigueur, elle est souvent barbare, & jette dans l'erreur ceux qui la suivent exactement : & c'est ce qui est arrivé en cet endroit à Saint Cyrille & à Theodoret, qui se sont attachés purement aux mots Hebreux, d'où ils ont en-suite formé un sens à leur maniere; au-lieu que la Version des Septante en cet endroit étoit beaucoup plus claire, & même plus exacte tant selon la lettre, que selon le sens.

Au-reste, quoi que ce Pere s'étende beaucoup sur le sens moral & sur le mystique, il ne laisse pas quelquefois d'être literal, principalement quand la chose le merite : comme au Chap. 6. de la Genese, Vers. 4. où il remarque qu'en quelques Exemplaires de la Bible, on lit, *Les Anges de Dieu voyant les filles des hommes :* puis il refute cette Leçon, & toutes les fausses consequences que quelques-uns en avoient tirées. C'est pourquoi il préfere l'autre Leçon, où il y a, *Les fils de Dieu voyant les filles des hommes*; & il l'appuye sur l'autorité des Versions d'Aquila & de Symmaque, dont le premier a traduit mot pour mot *Les fils des Dieux*, & l'autre, selon le sens des paroles, *Les fils des Puissants*. Il observe au même endroit, que l'Ecriture donne ordinairement le nom de Geants, à ceux qui ont quelque force de corps extraordinaire; & il refute en même tems les Histoires fabuleuses que les Grecs ont inventées touchant les Geants.

Genes. 6. 4.

Saint Cyrille suit encore plus le sens sublime & allegorique dans ses Commentaires sur l'Exode & sur le Levitique, que sur la Genese. En un mot, il tend principalement à faire con-

connoître Jesus Christ & les Mysteres de nôtre Religion, étant fondé sur cette maxime, que le Vieux Testament n'a été que la figure & l'ombre de ce qui devoit arriver dans le Nouveau; & ainsi il applique à nôtre Seigneur & à ses Mysteres, la plus-part des choses qui sont rapportées dans l'Exode & dans le Levitique. Il continue cette même méthode sur quelques endroits des deux autres Livres du Pentateuque;& pour autoriser davantage cette maniere d'interpreter le Vieux Testament par rapport aux verités qui sont contenuës dans le Nouveau, il ajoûte qu'il n'y a que ceux qui ont une connoissance parfaite des Mysteres de nôtre Religion, qui soient capables de ces sens sublimes & relevés. Je passe sous silence ses Commentaires sur la Prophetie d'Isaïe, parce que ce Pere est assez uniforme dans sa méthode.

Theodoret. Theodoret a suivi une méthode assez differente de celle des autres Peres : car il n'a pas écrit des Homilies ni des Commentaires sur toute l'Ecriture ; mais il s'est contenté de former des Questions sur une partie, & des Commentaires sur l'autre partie de l'Ecriture. Il y a, à-la-verité, quelque chose d'inutile dans ses Questions, & qui paroit trop recherché : mais d'autre-part on y voit un grand fond de Theologie, & une connoissance plus que mediocre du style de l'Ecriture Sainte. C'est celui de tous les Peres Grecs auquel on doive le plus s'attacher, si l'on veut se rendre sçavant dans la Bible. Il mêle neanmoins quelquefois des allegories plûtôt pour orner son discours, que pour l'explication des matieres qu'il traite : ce qu'il devoit éviter dans des Questions, où il ne s'agit que de proposer simplement, & de resoudre en peu de mots. Il avoit beaucoup lû les autres Peres Grecs, & sur tout les Livres d'Origene & de Saint Jean Chrysostome, qu'il suit assez souvent. Il cite de-plus quelquefois les anciens Traducteurs Grecs, & même le Texte Hebreu, qu'il lisoit dans les Hexaples d'Origene, & dans l'interpretation des noms Hebreux, que le même Origene avoit donnée au Public.

Outre ses Questions que nous avons sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges, sur Ruth, sur les quatre Livres des Rois & sur les Paralipomenes, il a aussi composé des Commentaires sur les Pseaumes & sur plusieurs autres Livres de la Bible, qu'il explique le plus literalement qu'il lui est possible, en y mêlant neanmoins toûjours quelques moralités. Il s'attache beaucoup plus à la lettre, que les autres Peres Grecs; & son style n'est pas aussi fort étendu, bien qu'il l'orne quelquefois de comparaisons. Il cite assez souvent les anciennes Versions Greeques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, pour éclaircir davantage le Texte de l'Ecriture; & il ne suit pas toûjours la Traduction des Septante, principalement lors qu'il est persuadé que les autres Traductions expriment le sens de l'Ecriture avec plus de netteté.

Il seroit inutile de parcourir les Commentaires des autres Peres sur l'Ecriture, parce que, comme j'ai remarqué ci-dessus, les derniers n'ont

n'ont presque fait que copier les premiers, en y ajoûtant fort peu de choses; & ces Additions mêmes ne sont le plus souvent que des digressions morales. C'est de cette manie-

S. Greg. Pape. re que Saint Gregoire Pape a composé de longs Commentaires sur Job, où il neglige le sens literal, comme peu utile pour l'instruction des peuples. Ce Pere avoit beaucoup lû les Ouvrages de Saint Augustin, dont il a rempli ses Livres; & il paroit judicieux, en ce qu'il ne s'est pas attaché entierement à l'ancienne Version Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qui étoit encore dans ces tems-là la Version Vulgate. Mais il a souvent recours à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, principalement dans les endroits où il la trouvoit meilleure que l'ancienne. Il témoigne qu'il se sert de ces deux Versions, parce qu'on s'en servoit alors à Rome; & c'est ce qui a donné occasion à recevoir cette nouvelle Version de Saint Jerôme, laquelle a pris enfin la place de l'ancienne Vulgate.

Il seroit aussi inutile d'examiner

Cassiodore. ici les Commentaires de Cassiodore sur les Pseaumes, qui n'a presque fait autre chose qu'abreger les Commentaires de Saint Augustin sur ces mêmes Livres, comme il le témoigne dés le commencement de sa Préface. Outre ses Commentaires, nous avons un excellent Traité de cet Auteur sous le titre de *De Institutione Divinarum Scripturarum*, où il fait voir qu'il étoit exercé dans la Critique de l'Ecriture, & qu'il avoit remarqué ce qui se trouvoit de meilleur dans les anciens Docteurs de l'Eglise sur cette matiere. Il recommande sur toutes choses les Exemplaires corrects de la Bible. *Istud enim genus emendationis*, dit-il, *valde pulcherrimum est, & doctissimorum hominum negotium gloriosum:* mais comme il écrivoit principalement pour les Latins, la plus-part des regles qu'il donne pour corriger les Livres de l'Ecriture, ne regardent que les Exemplaires Latins. Il veut cependant, que dans les difficultés on consulte aussi les Exemplaires Grecs & Hebreux, c'est-à-dire la correction de l'ancienne Vulgate Latine par St. Jerôme sur les Exemplaires Grecs, & la nouvelle Traduction de St. Jerôme sur le Texte Hebreu, ou même les Originaux Grecs & Hebreux, si on le peut faire. *Quòd si tamen alia verba reperiuntur absurdè posita, aut ex his codicibus quos B. Hieronymus in Editione 70. Interpretum emendavit, vel quos ipse ex Hebræo transtulit, intrepidè corrigenda sunt; aut, sicut B. Augustinus ait, recurrito ad Græcum pandecten, qui omnem legem divinam dignoscitur continere collectam, vel quibus possibile fuerit Hebræam Scripturam, vel ejus Doctores requirere non detrectent.* De Div. Lect. cap. 15.

Il est aisé de juger pas ces paroles de Cassiodore, que de son tems on se servoit à Rome de la nouvelle Version de St. Jerôme sur l'Hebreu, aussi-bien que de l'ancienne Vulgate qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qu'on s'appuyoit principalement sur l'autorité de Saint Jerôme, & même sur celle de Saint Augustin pour autoriser cette nouvelle Traduction, parce qu'on croyoit qu'elle étoit plus conforme à l'Original



Hebreu, que la Version des Septante; & c'est enfin ce qui a été cause qu'on l'a conservée seule dans l'Eglise.

Le même Cassiodore rapporte dans le même Livre une infinité de regles utiles pour la Critique de l'Ecriture, & il remarque en particulier les Peres qui ont fait des Commentaires sur la Bible, principalement les Ouvrages des Docteurs Latins, parce qu'il écrivoit, comme il dit lui-même, en faveur de ceux qui parloient la Langue Latine. *Ut quoniam Italis scribimus, Romanos quoque expositores commodissimè indicasse videamur. Dulcius enim ab unoquoque suscipitur, quod patrio sermone narratur.* Ses plus grands Auteurs sont Saint Jerôme & Saint Augustin, ausquels il est redevable d'une bonne partie des regles qu'il a produites dans tout son Ouvrage pour l'interpretation de l'Ecriture. Il fait mention de plusieurs Livres que nous n'avons point maintenant, & entre autres de certaines Remarques que Saint Jerôme avoit écrites fort en abregé sur les Prophetes, pour faciliter l'étude de l'Ecriture aux jeunes gens. Il estime tellement la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, qu'il declare qu'on n'a presque plus besoin de recourir au Texte Hebreu, ayant une Version si exacte de la Bible. *Qui nobis*, dit-il en parlant de Saint Jerôme, *in translatione Divinæ Scripturæ tantum præstitit, ut ad Hebræum fontem penè non egeamus accedere.* Enfin cet Auteur n'oublie pas même de marquer les meilleurs Livres d'Ortographe, afin qu'on suive leurs regles en décrivant les Exemplaires de la Bible.

Cassiod. Præf. in lib. Div. Lect.

Cap. 21.

Pour n'être pas ennuyeux par un trop long dénombrement des Auteurs qui ont écrit sur la Bible aprés les Peres que nous venons de marquer, il suffira d'observer en general, qu'il y en a eu peu qui se soient appliqués à rechercher le sens literal de l'Ecriture. On s'est contenté de recueillir les explications des Peres, en y ajoûtant fort peu de chose, si ce n'est dans ce qui regarde les moralités & les allegories.

Beda surnommé le Venerable, qui étoit la qualité qu'on donnoit alors aux Evêques & aux Abbés, a suivi cette derniere methode. Rabanus Maurus Archevêque de Mayence n'a presque fait autre chose dans ses Commentaires sur l'Ecriture, que ramasser ce qu'il avoit trouvé dans les Peres, & principalement dans les Livres de Saint Jerôme, qui étoit son grand Auteur. Il a ajoûté neanmoins son explication en quelques endroits qu'il n'a point trouvé expliqués dans les Commentaires des Peres. Il semble que Rabanus Maurus ait voulu imiter en cela la methode de Saint Jerôme, qui préferoit cette maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte, à toutes les autres, & qui a même prétendu que le mot de *Commentaire* renfermoit cela dans sa signification.

Beda.

Rabanus Maurus.

Cependant dans les derniers siecles parmi les Latins, on a donné le nom de *Catena* à ces sortes de Recueils, dont il y a un assez grand nombre. Procope de Gaza a suivi la même methode parmi les Grecs; comme on peut voir dans l'Ouvrage qu'il a écrit sur les huit premiers Livres de la Bible, où il a recueilli plusieurs

Procop. Gaza.

sieurs

sieurs explications du Texte, sans nommer neanmoins les personnes ni les Ouvrages, si ce n'est lors qu'il cite le Texte Hebreu, & les autres Interpretes qu'il consultoit dans les Hexaples d'Origene. Comme nous n'avons plus ces Hexaples, les Livres de Procope sur l'Ecriture sont tres-utiles pour suppléer en quelque sorte à ce defaut. Il explique de-plus la proprieté des mots Hebreux & des mots Grecs dont se sont servis les Interpretes Grecs : mais, comme il n'entendoit pas la Langue Hebraïque, il se trompe souvent, ainsi qu'il paroit de ce qu'il rapporte sur le Chapitre premier de la Genese. Il n'est pas si étendu sur les autres Livres de la Bible, qu'il l'est sur la Genese; & ce qu'il a écrit sur les Livres des Rois & des Paralipomenes, ne contient que de petites Scolies où éclaircissemens, où il rapporte neanmoins assez souvent la Traduction des anciens Interpretes Grecs. Il est beaucoup plus étendu sur la Prophetie d'Isaïe, qu'il explique assez au-long; & outre les diverses explications qu'il a recueillies en forme de Commentaires, il produit la (d) Version des Septante avec les differences des anciennes Traductions Grecques qui étoient dans les Hexaples d'Origene, & les signes ou marques Critiques qui étoient dans ces mêmes Hexaples. La Version neanmoins des Septante dont il se sert, n'est pas pure, parce qu'il étoit alors difficile d'en trouver des Exemplaires où il n'y eust quelque mélange. Ces sortes de Recueils sur l'Ecriture sont fort utiles, principalement lors qu'on marque les noms des Auteurs dont on rapporte l'explication. Les Grecs dans les commencemens n'avoient pas accoûtumé de marquer ces noms; & je croi que Saint Hilaire, Saint Ambroise & Saint Jerôme les avoient imités en cela; si ce n'est que Saint Jerôme fait quelquefois mention dans les Préfaces de ses Commentaires sur l'Ecriture, des Auteurs ou Peres qu'il a suivis. Mais il est beaucoup mieux de marquer exactement les noms des Auteurs, comme les Grecs ont fait dans

(d) *La Version des Septante qui est imprimée avec les Commentaires de Procope sur Isaïe, n'est point du même Procope, mais d'un certain Abbé Apollinarius qui l'avoit tirée des Hexaples d'Origene, ainsi qu'il est rapporté au-long dés le commencement de ce Livre. Le Manuscrit de Procope sur Isaïe se trouve dans la Bibliotheque des Jesuïtes du College de Clairmont à Paris, où se trouve aussi la Version dont nous parlons sur tous les Prophetes, avec les Notes sur les anciennes Traductions & des Scolies à la marge. Ce dernier Manuscrit est beaucoup plus ancien que le premier, & seroit d'une grande utilité pour entendre les Prophetes, si les Jesuites vouloient le donner au Public, ou le communiquer à d'habiles gens qui le pourroient donner. Le feu P. Vavasseur avoit promis de le publier, & il étoit si jaloux de ce Manuscrit, qu'il en refusa la communication à Mr. le Comte de Clarendon, qui souhaitoit seulement dans le tems qu'il étoit à Paris, d'extraire les diverses Leçons & interpretations sur le Prophete Osée, pour les donner à Mr. Pocokque qui travailloit alors sur ce Prophete.*

dans leurs dernieres Compilations sur la Bible. On n'a pû cependant empêcher que les Copistes ne changeassent quelquefois les noms, & qu'on n'attribuât à un Pere ce qui étoit d'un autre, comme je l'ai remarqué, en conferant ensemble quelques Exemplaires manuscrits de ces Recueils. Il est arrivé de-plus, qu'on a pris la liberté d'ajoûter de nouvelles explications à celles des autres; ce qui a apporté une grande confusion dans tous ces Livres, quand on n'a point marqué que c'étoit une addition.

Nicetas. On attribuë à Nicetas Metropolitain d'Heraclée, quelques-uns de ces Recueils que nous avons nommés en Latin *Catena*, & entre autres la Compilation sur le Livre de Job, qui a été imprimée à Lyon & à Londres. *Comitolus.* Comitolus Jesuite, qui l'a fait imprimer, rapporte plusieurs raisons pour prouver qu'Olympiodorus en est l'Auteur, & non pas Nicetas. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a de grandes varietés dans les noms propres des Auteurs qui composent ce Recueil, comme je l'ai remarqué, en conferant les diverses Editions qui en ont été faites, avec un Exemplaire manuscrit.

Les Grecs ont un grand nombre de ces sortes de Recueils sur la pluspart des Livres de la Bible, & l'on en trouve beaucoup dans les Bibliotheques, qui n'ont point été encore imprimés. Il ne seroit pas même necessaire de publier ces Compilations entieres, puis que nous avons les Auteurs d'où elles ont été prises: mais il seroit à desirer, qu'on donnât seulement au Public ce qui s'y trouve de singulier, & qui n'a point été encore publié.

Nous devons faire le même jugement des Recueils ausquels les Latins ont donné le nom de *Catena*. Ces sortes d'Ouvrages étoient fort utiles, avant qu'on eût par le moyen de l'Impression, les Commentaires des Peres & des autres Auteurs sur la Bible. Il est bien plus à-propos de lire les Explications des Peres dans eux-mêmes, que dans les Livres de ceux qui en ont fait les Extraits; outre que ces Recueils contiennent une infinité de choses inutiles. C'est de cette maniere que Lipoman a recueilli sur la Genese les Explications d'un grand nombre de Peres, & d'autres Auteurs Ecclesiastiques. *Lipoman.* Un Chanoine Regulier, qui a voulu encherir par dessus Lipoman, a fait imprimer à Pavie deux grands Volumes *in folio* sur le premier Chapitre de la Genese, ausquels il a donné pour titre, *Glossa magna in Genesim*, comme si toutes les autres Glosses eussent été trop petites & trop abregées. Mais il faudroit avoir bien du tems à perdre, pour vouloir lire de si grands Ouvrages, où il est impossible qu'il n'y ait plusieurs redites inutiles.

Je ne parlerai point ici d'une autre forme de Remarques sur l'Ecriture, que les Latins ont nommée dans ces derniers siecles, *Postilla*, dont il y a d'autant de sortes, qu'il y a de differentes manieres d'expliquer le Texte de l'Ecriture. Je croi que le mot *Postilla* vient de ce qu'on mettoit la Remarque ou explication aprés les paroles du Texte; & ainsi *Postilla* sera composé de la préposition

tion *post* & du pronom *illa*, c'est-à-dire *post illa verba* : où *post illa* est la même chose que *postea*, d'où on a fait en-suite le nom barbare *Postilla*, pour signifier des Scolies & des Commentaires sur l'Ecriture.

La plus-part de ces Scolies ou Commentaires qui ont le nom de *Postilla*, ayant été composés par des personnes peu habiles & dans des tems d'ignorance, ne meritent pas que nous nous y arrêtions, si ce n'est sur celles de Nicolas de Lira, dont nous parlerons dans le Chapitre suivant. De-plus, on peut dire que la subtilité de la Philosophie de l'Ecole, qu'on introduisit en ces tems-là dans la plus-part des sciences, a beaucoup nui à l'étude de l'Ecriture. Il y a neanmoins quelques Theologiens, & entre autres Saint Thomas, & un certain Thomas Anglicus, dont on a confondu quelques Ouvrages sur l'Ecriture avec ceux de Saint Thomas, lesquels sont paroître assez de solidité de jugement dans leurs Commentaires sur la Bible. Mais ces grands genies ont eu le malheur d'être nés dans des tems où l'on n'avoit presque aucune connoissance des belles Lettres.

S. Thomas. Thomas Anglic.

Enfin je passerai aussi sous silence de certains Sommaires ou Abregés, & des Analyses qu'on a faites de toute l'Ecriture, parce que cela ne regarde point mon sujet. Je remarquerai seulement en general, que ces Abregés de toute la Bible sont tres-utiles, principalement quand ils ne sont composés que des paroles de l'Ecriture. Mais je ne puis approuver la méthode de ceux qui ont voulu donner des Abregés de l'Histoire des Livres Sacrés, en y ajoûtant leurs Glosses & leurs Supplémens, afin de rendre leur Ouvrage plus parfait. Cependant Pierre Comestor s'est autrefois rendu celebre dans toute l'Eglise d'Occident, par le Livre qu'on nomme encore aujourdhui *Historia Scholastica*, où il a renfermé à sa maniere toute l'Histoire de la Bible depuis le Creation du Monde jusqu'à l'Ascension de Nôtre Seigneur. *Porrò*, dit cet Auteur, *à Cosmographia Moysi, id est à descriptione Mundi inchoans, rivulum historicum deduxi usque ad Ascensionem Salvatoris, pelagus Mysteriorum peritioribus relinquens.* Son dessein n'a pas été de rapporter simplement les paroles de l'Ecriture, mais de les expliquer quelquefois soit par les Peres, soit par les Histoires des Auteurs profanes, qu'il a aussi inserées dans son Livre; de-sorte que cette Histoire de la Bible n'est pas tout-à-fait pure. On en fit en-suite des Abregés qui furent traduits en plusieurs Langues; & la plus-part lisoient l'Ecriture dans cette Histoire Scolastique de Pierre Comestor, plûtôt que dans les Versions de la Bible. Ce qui fut cause qu'on negligea dans la suite l'étude de l'Ecriture Sainte : mais à grand' peine le nom de ce Livre qui étoit autrefois si fameux, est-il connu aujourdhui, aussi-bien qu'une infinité d'autres Ouvrages sur la Bible, qui ont été composés dans des tems où l'on ignoroit entierement les Langues Saintes.

Petr. Comestor.

Petrus Comestor, Praef. in Histor. Eccles.

CHAPITRE XI.

Critique de quelques Recueils celebres sur la Bible, faits par des Auteurs Catholiques.

POur faire mieux connoître la méthode qu'il faut obſerver dans l'explication de l'Ecriture, j'ai crû qu'il étoit à-propos d'examiner les meilleurs Commentaires que nous ayons ſur l'Ecriture, & de marquer en même tems ſelon les regles de la Critique, leurs perfections & leurs defauts. Nous commencerons cette Critique par un celebre Recueil qui a été imprimé ſous le nom de *La Sainte Bible avec la Gloſſe ordinaire.* *Strabo.* Strabo, Moine de Fulde & Diſciple de Rabanus Archevêque de Mayence, eſt le premier & le principal Auteur de cette compilation, à laquelle on a ajoûté en-ſuite quelques éclairciſſemens tirés des Peres, les *Poſtilles* ou Remarques de Nicolas de Lira Religieux Franciſcain, avec les Additions de Paul Evêque de Burgos, & les Repliques de Matthias Dornic. La Gloſſe de Strabo merite plûtôt le nom de Commentaire que de Gloſſe, parce qu'il ne s'attache pas aſſez à expliquer la lettre du Texte, comme l'on doit faire dans les Gloſſes. La plus-part des ſens qu'il rapporte ſont éloignés du literal, & ils ne ſont ordinairement fondés que ſur des préjugés de Theologie, ou ſur ce qu'il avoit lû dans les Livres des Peres, ſans examiner ſi l'on pouvoit donner le nom de Gloſſe à ces ſortes d'explications peu literales. Le même Auteur raffine auſſi quelquefois trop, & eſt rempli de ſubtilités qui ne regardent point ſa matiere. Ce qu'on pourroit ſouffrir dans des Homilies, ou dans d'autres diſcours étendus, & non pas dans des Gloſſes.

Il y a dans ce même Ouvrage une autre petite Gloſſe qu'on nomme interlineaire, laquelle conſiſte en de certains mots ajoûtés ſur le Texte de la Bible pour le rendre plus intelligible; & c'eſt pour cette raiſon qu'on l'a appellée interlineaire, parce qu'elle eſt en-effet entre les lignes du Texte. Cette Gloſſe étant fort courte, & n'ayant été inſerée que pour éclaircir les mots obſcurs, ne devroit expliquer préciſément que ce qui eſt ſignifié par ces mêmes mots: & cependant l'Auteur s'arrête le plus ſouvent aux ſens myſtiques. Comme il affecte de-plus de paroître ſçavant & homme d'érudition, il ſe plaiſt quelquefois à donner des étymologies pueriles & ridicules. Ce qu'on admiroit neanmoins dans ce tems-là, parce qu'on ignoroit les belles Lettres.

Nicolas de Lira, qui a pris ſon *Nicolas de Lira.* nom de Lire, Bourg ſitué dans le Perche, eſt le plus ſçavant & le plus exercé dans le ſtyle de l'Ecriture, de tous les Auteurs qui ſont compris dans ce Recueil. Pluſieurs prétendent qu'il avoit été Juif, & qu'il ſe fit en-ſuite Chrêtien. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il ſçavoit la Langue Hebraïque, & qu'il ſçavoit même aſſez d'Hebreu de Rabbin, pour lire les Commentaires des Juifs ſur l'Ecriture: ce qu'il étoit difficile de trouver dans ces tems-là en des perſonnes qui fuſſent nées dans nôtre Religion. Son grand Auteur eſt

Rasci ou R. Salomon Isaki, qu'on nomme ordinairement Jarhi. Il le cite souvent dans ses Remarques; & la plus-part de ceux qui ont mis aprés lui dans leurs Commentaires quelque érudition Juive, n'ont fait que le copier. Si cet Auteur n'avoit pas suivi une certaine méthode de philosopher selon les principes d'Aristote, laquelle étoit en usage de son tems, il auroit beaucoup mieux réüssi, bien qu'il soit plus reservé en cela, qu'une infinité d'autres Ecrivains de ce même tems-là. On peut lui donner cet éloge, que personne avant lui n'avoit si bien penetré le sens literal de l'Ecriture. Il seroit neanmoins à desirer, qu'il n'eust pas tant mêlé de choses inutiles prises des Rabbins, & qu'il n'eust rapporté de leurs Livres, que ce qui contribuoit à l'éclaircissement de la Bible.

Paulus Burgens. Les Additions de Paul Evêque de Burgos contiennent la Critique des Remarques de Nicolas de Lira. Comme cet Auteur avoit été Juif, & qu'il s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture, il reprend quelquefois assez bien les fautes de de Lira, & il avance même de tres-bons principes, qui peuvent servir à l'intelligence des Livres Sacrés. Mais parce qu'il a suivi la méthode de ceux qui disputent les uns contre les autres avec chaleur, il a rempli son Ouvrage d'inutilité; de-sorte qu'il y a bien du tems à perdre, si on veut le lire tout entier. Il seroit à-propos de faire des Extraits de ce qui s'y trouve de meilleur, en laissant le reste. On se met, par exemple, fort peu en peine, si de Lira ne raisonne pas toûjours juste dans les matieres de Philosophie, ou sur d'autres sujets qui ne regardent point l'explication de l'Ecriture Sainte.

Matthias Dornic. Matthias Dornic, Religieux Franciscain, a défendu dans ses Repliques son Confrere de Lira, contre Paul Evêque de Burgos. Mais ces sortes de disputes ne consistant la plus-part qu'en des Questions éloignées du Texte de l'Ecriture, sont inutiles à ceux qui veulent étudier la Bible: outre que cet Auteur n'étoit pas assez sçavant dans la Critique, ni dans la Langue Hebraïque, pour juger des difficultés qui étoient entre Nicolas de Lira & Paul de Burgos. Aussi n'y a-t-il presque dans tout son Ouvrage, que des emportemens & des marques d'ignorance. A l'égard de Paul de Burgos, bien qu'il eust été Juif, & qu'il eust lû les Livres des Rabbins, il n'est pas toûjours exact dans ce qu'il rapporte d'eux. Il dit, par exemple, sur le Chapitre 4. de la Genese, où il parle de la Paraphrase de Jonathan, que cette Paraphrase Caldaïque sur le Pentateuque, n'est gueres moins estimée par les Juifs pour ce qui est de l'autorité, que le Texte de Moïse; ce qui n'est pas vrai. Il a confondu mal-à-propos l'Auteur de la Paraphrase Caldaïque sur le Pentateuque, auquel quelques-uns donnent le nom de Jonathan, avec l'autre Jonathan, qu'on croit ordinairement être l'Auteur de la Paraphrase que nous avons sur tous les Livres de l'Ecriture que les Juifs nomment Prophetes. J'ai remarqué cela en passant, afin de faire voir que ni Paul de Burgos, ni plusieurs autres qui ont été Juifs, ne sont pas exempts de fautes dans des matieres

Paul. Burgens.

où

où l'on croit qu'ils sont plus sçavans que les Chrêtiens.

Le Recueil qu'on a imprimé à Paris sous le nom de *Biblia Magna*, me paroit plus utile que le premier pour apprendre l'Ecriture Sainte, d'autant que les Auteurs qu'on y a inserés ne s'éloignent pas tant de leur Texte, & qu'ils ont évité les digressions inutiles. Ce Recueil comprend les Remarques d'Estius, d'Emanuel Sa, de Menochius, & de Tirinus. Estius est un peu plus étendu que les autres : il s'applique principalement à rapporter les explications literales qui se trouvent dans les Peres, & il mêle aussi quelquefois des Questions de Theologie. Il seroit à desirer, qu'il eust été plus exercé dans la Critique, & qu'il eust mieux entendu les Langues Grecque & Hebraïque, afin de choisir les significations les plus propres des mots Hebreux ; au-lieu qu'il est obligé de suivre d'ordinaire le sentiment des autres. Ce qui le rend moins exact : comme quand il dit dés le commencement de la Genese sur ces mots, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*, que les Juifs les expliquent *du vent*, & que les Auteurs Ecclesiastiques les interpretent beaucoup mieux *du Saint Esprit*. Cela n'est pas tout-à-fait vrai, parce que les Peres & les Juifs sont partagés entre eux touchant l'explication de ce Verset; & il y a des Peres, aussi-bien que des Juifs, qui l'entendent du vent, comme il y a aussi des Juifs qui l'interpretent de l'Esprit de Dieu.

Estius.

A l'égard d'Emanuel Sa, de Menochius & de Tirinus ; leur methode est tres-bonne, parce qu'ils ne s'attachent simplement qu'au sens literal : mais il me semble qu'ils n'ont pas eu toute la capacité qui étoit necessaire pour faire une Critique exacte des meilleures interpretations. La connoissance qu'ils avoient des Langues Grecque & Hebraïque, me paroit trop limitée, pour avoir pû lire les Commentaires des Juifs en eux-mêmes : ce qui leur auroit été cependant fort utile pour l'explication de l'Ecriture, & ils auroient en même tems évité plusieurs fautes, dans lesquelles ils sont tombés en suivant les autres Interpretes, sans les avoir auparavant assez examinés. Emanuel Sa, par exemple, n'auroit pas assûré si hardiment sur le Verset 15. du Chapitre 3. de la Genese, où nous lisons dans la Vulgate, *Ipsa conteret*, qu'il y a des Exemplaires Hebreux où on lit *hi*, *ipsa* ; car il ne s'en trouve aucuns, & il y a même une erreur de Copiste dans les Exemplaires Grecs & Latins, comme nous l'avons observé ailleurs, qui appuyent la leçon *ipsa*, parce qu'on lisoit autrefois *ipse*. Je remarque cela en passant, pour faire voir que bien que ces Auteurs fussent capables & judicieux pour faire un choix exact des meilleures interpretations sur le Texte de l'Ecriture, il leur manquoit neanmoins encore quelque chose.

Eman. Sa. Menoch. Tirin.

Le Pere de la Haye, Religieux Franciscain qui est l'Auteur de ce Recueil, auroit pû l'abreger, en ne repetant pas si souvent les mêmes interpretations. Car il arrive d'ordinaire, que ces Interpretes ne different point entre eux : & alors il eût été à-propos d'abreger la matiere, & de ne mettre simplement que ce

P. de la Haye.

qui

qui étoit necessaire. On auroit aussi pû ajoûter à ce Recueil plusieurs éclaircissemens, qu'on auroit extraits des Remarques de de Lira & de quelques autres Auteurs. En un mot, j'aurois voulu ne rapporter pas les paroles des Auteurs tout-au-long, mais seulement ce qu'on y auroit trouvé de plus exact, en suppléant même quelquefois à leurs defauts.

P. de la Haye. Le même Pere de la Haye n'étant pas content du Recueil qu'il avoit fait en cinq Volumes sur toute l'Ecriture, en a fait un autre beaucoup plus grand sous le titre de *Biblia Maxima*, lequel comprend dix-neuf Volumes. Mais il semble qu'il ait eu plus d'égard à satisfaire, si j'ose le dire, à sa vanité dans ce dernier Recueil, qu'à être utile à ses Lecteurs. Aussi ne loüe-t-il son Ouvrage, qu'à cause de la quantité des Volumes qu'il contient. *La Bible d'Alcala*, dit-il, *ne contient que trois Volumes*; *celle de Londres, six*; *la Royale, huit*; *celle de Paris, dix*; *au-lieu que mon Edition en contient dix-neuf.* Il ajoûte en-suite, que toutes ces Bibles jointes ensemble ne contiennent que le Latin, le Grec, l'Hebreu, le Samaritain, le Caldéen, le Syriaque, l'Arabe, le Persan & l'Ethiopien; mais que dans la sienne, outre toutes ces Langues, il y a encore du Sclavon, du Gottique, de l'Italien, de l'Espagnol & du François. *Quid tanto dignum feret hic promissor hiatu?* Cette grande quantité de Langues se reduit aux seules Versions Latines qu'il rapporte, & il n'y a même gueres d'apparence, que l'Auteur ait entendu d'autre Langue que la Latine. Il rapporte donc toutes ces differentes Versions, principalement les Orientales, comme il les a lûës dans les Versions Latines, & il loüe son Ouvrage, de ce qu'il a quelquefois donné sur un seul Verset vingt ou trente Versions. Mais il eût été bien plus à-propos, qu'il n'eût pas repeté tant de fois la même chose sous des termes synonymes, & qu'il n'eût pas rempli son Livre de Traductions qui sont quelquefois ridicules & impertinentes, comme il arrive presque toûjours, quand il cite celles de Malvenda. Ce qui est de plus loüable dans cet Auteur, c'est qu'il a tâché de concilier ensemble toutes ces differentes Versions, & montrer en même tems l'autorité de la Vulgate: mais ce travail étoit au dessus de ses forces, & il ne paroit pas avoir été assez sçavant dans les Langues, ni assez exercé dans l'étude de l'Ecriture, pour réüssir dans une si grande entreprise.

Outre les Auteurs qu'il avoit mis dans sa premiere Compilation, il a ajoûté les Remarques de de Lira, desquelles il devoit retrancher tout ce qui y est d'inutile. Je ne voi pas aussi, que le même de Lira ait conferé dans ses Remarques la Version Latine avec celles qui suivent le Texte Hebreu, ni qu'il y ait fait voir que la Vulgate étoit la meilleure, comme le P. de la Haye l'affirme dans sa Préface. Si de Lira a composé cet Ouvrage, comme quelques-uns l'ont crû, c'étoit apparemment un Ouvrage different de celui que nous avons de lui, ou nous ne l'avons pas entier; car nous ne voyons point qu'il y fasse cette discussion ou Critique des Versions. Au-reste, on

ne peut nier que la methode dont le Pere de la Haye s'est servi dans ce Recueil, ne soit la meilleure de toutes: car il produit d'abord les differentes manieres dont le Texte peut être traduit; puis il les compare toutes ensemble, & en juge; & enfin il rapporte les diverses explications literales des meilleurs Auteurs. Il n'y a rien que de juste dans cette methode; & si l'execution avoit répondu au dessein, nous n'aurions rien de plus achevé ni de plus utile sur l'Ecriture.

Enfin, pour rendre son Ouvrage parfait, il a mis des Prolegomenes au commencement, où il explique assez au-long les Questions préliminaires qu'on fait ordinairement sur le Texte de la Bible & sur les Versions. Mais il n'y a gueres d'apparence, qu'il ait entendu la plus-part des Questions Critiques qu'il y traite; car il ne seroit pas tombé dans des fautes si grossieres. Il a recueilli ce qu'il avoit lû dans les meilleurs Auteurs; & comme il ne comprenoit pas tout-à-fait la matiere, il étoit impossible qu'il ne se trompât souvent. J'en donnerai seulement un exemple, d'où l'on pourra juger de sa capacité. Au Chapitre 1. de la Section 8. il examine si Moïse est l'Auteur des points qui servent aujourdhui de voyelles au Texte Hebreu; & pour resoudre plus aisément cette difficulté, il suppose que les anciens Hebreux n'avoient point d'autres lettres que des consones, & que les derniers Juifs choisirent trois de ces consones, sçavoir l'Aleph, le Vau & le Jod, pour en faire aussi des voyelles, de-sorte que l'Aleph tenoit la place de l'*a* & de l'*e*, le Vau des voyelles *u* & *o*, & le Jod des voyelles *i* & *e*. Il n'y a rien de plus faux que cette supposition à l'égard de ces consones qu'il prétend être devenües voyelles dans les derniers tems. On doit donc dire, que dans toutes les Langues il y a toûjours eu des voyelles, & que dans la Langue Hebraïque, les lettres Aleph, Vau & Jod servoient au commencement de voyelles, avant qu'on eût inventé les points qui tiennent aujourdhui leur place dans le Texte Hebreu. Il y a plusieurs autres fautes semblables dans ces Prolegomenes, qui sont autant de preuves évidentes, que l'Auteur de ce grand Recueil a entrepris un Ouvrage qui étoit au dessus de ses forces.

CHAPITRE XII.

Jugement de quelques Auteurs particuliers qui ont écrit des Commentaires ou des Remarques sur la Bible. On montre en même tems, quelle est la methode qu'on doit observer pour expliquer l'Ecriture.

Il semble qu'aprés avoir rapporté dans les Chapitres précedens, les regles que les plus sçavans Peres ont suivies pour expliquer l'Ecriture, il soit inutile de nous arrêter davantage sur cette matiere; outre qu'il n'est pas permis aux Catholiques, d'avoir recours à d'autres Interpretes des Livres Sacrés, qu'aux mêmes Peres: & ainsi il n'est pas necessaire d'examiner en particulier la methode des nouveaux Interpretes de l'Ecriture, dont les sentimens sont en cela de

nulle autorité. C'est ce qui a été defini par les Peres du Concile de Trente, qui ont formé un Decret, pour empêcher toutes les nouvelles interpretations qu'on donnoit à une infinité de passages de l'Ecriture. *Ad coërcenda petulantia ingenia*, disent ces Peres, *decernit (Synodus) ut nemo suæ prudentiæ innixus, in rebus fidei & morum ad ædificationem doctrinæ pertinentium, Sacram Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum quem tenuit & tenet sancta mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu & interpretatione Scripturarum Sanctarum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum, ipsam Scripturam Sacram interpretari audeat.*

Concil. Trid. Sess. 4.

Si ce Decret du Concile de Trente avoit lieu dans toute l'étenduë de la signification qu'on peut lui donner, il faudroit condamner la methode des plus sçavans Theologiens, qui n'ont pas laissé depuis ce tems-là de chercher de nouvelles explications aux paroles de l'Ecriture, & de rejetter même quelquefois celles des Peres comme peu exactes. Il faut donc mettre de la difference entre ce qui regarde purement la Critique de la Bible, & ce qui regarde la creance reçûë universellement dans l'Eglise. Les Peres du Concile n'ont point condamné la premiere maniere d'expliquer l'Ecriture, mais seulement les Novateurs de ce tems-là, qui opposoient leurs nouvelles explications de l'Ecriture, à la doctrine reçûë & approuvée dans toute l'Eglise.

En-effet, on ne condamna pas dans le Concile le sentiment du Cardinal Cajetan, qui avoit prétendu qu'on ne devoit point attacher l'interpretation de l'Ecriture aux explications des Peres; mais qu'on devoit interpreter les paroles du Texte le plus à la lettre qu'il seroit possible, sans s'arrêter aux préjugés des Peres. *Si quando occurrerit*, dit ce Cardinal, *novus sensus Textui consonus, nec à Sacra Scriptura, nec ab Ecclesia doctrina dissonus, quamvis à torrente Doctorum sacrorum alienus, aquos se præbeant censores. Meminerint jus suum unicuique. Solis Scripturæ Sacræ autoribus reservata est hac autoritas, ut ideo credamus sic esse, quia ipsi ita scripserunt: alios autem, inquit Augustinus, ita lego, ut quantalibet sanctitate doctrinâque præpolleant, non ideo credam sic esse, quia ipsi ita scripserunt. Nullus itaque detestetur novum Scripturæ sensum, ex hoc quòd dissonat à priscis Doctoribus; sed scrutetur perspicaciùs Textum ac contextum Scripturæ; & si quadrare invenerit, laudet Deum, qui non alligavit expositionem Scripturarum Sacrarum priscorum Doctorum sensibus, sed Scripturæ integræ sub Catholicæ Ecclesiæ censura.* J'ai rapporté tout-au-long les paroles de Cajetan, afin qu'on pût mieux connoître la methode qu'il a observée dans ses Commentaires sur la Bible.

Cajet. Præf. in Pentat.

Le Cardinal Palavicini n'a pas osé rejetter entierement cette methode de Cajetan, bien qu'il avoüe que quelques-uns ont été scandalisés d'un sentiment qui leur paroissoit si libre & si hardi. Il ajoûte même, qu'il n'y a rien dans ce sentiment qui soit opposé au Decret du Concile de Trente, lequel n'a prescrit aucune loi nouvelle pour expliquer la Parole de Dieu; mais qui a seulement de-

Palavic. Hist. du Conc. de Trente, liv. 6. chap. 18.

claré pour heretique, ce qui étoit & qui avoit toûjours été estimé heretique par les Peres, par les Papes & par les Conciles. *Affermo primieramente, che il Gaetano, quantunque ripreso per licenzioso d'a suoi medesimi in questo detto, non proferì giamai sentimento contrario à ciò che in quella parte fù disposto dal Concilio Tridentino. Secondariamente, che il Concilio non prescrisse ò restrinse con legge nuova il modo d'intendere la parola di Dio; mà dichiarò per illecito e per ereticale ciò ch'era tale di sua natura, e per tale sempre riputato e dichiarato, da' Padri, da' Pontefici, & da' Concilii.*

Il est vrai que la methode du Cardinal Cajetan pour l'interpretation des Livres Sacrés, paroit d'abord libre, & même peu respectueuse à l'égard des anciens Peres: mais si on l'examine avec application, on trouvera qu'il a suivi en cela les mêmes regles que Saint Augustin dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne. Les nouveautés de Luther & des autres Protestans de ce tems-là, ont été cause que quelques Theologiens se sont opposés au sentiment de Cajetan, qui leur paroissoit trop hardi, & qui sembloit en quelque façon autoriser les nouvelles heresies, bien qu'il fût en-effet Orthodoxe & conforme à la Doctrine de l'Eglise, qui a toûjours laissé aux Interpretes de l'Ecriture, la liberté de chercher le sens literal, sans les soûmettre aux interpretations des anciens Docteurs, mais seulement à la doctrine reçûë & approuvée dans toute l'Eglise: & c'est ce que ce Cardinal a prétendu par ces paroles, *Novus sensus Textui consonus, nec à Sacra Scriptura, nec ab Ecclesia doctrina dissonus, quamvis à torrente Doctorum sacrorum alienus.* Voilà en peu de mots la methode qu'on doit suivre dans l'explication de la Bible: & par ce moyen il sera aisé de concilier les Protestans avec les Catholiques sur ce sujet, & l'on fera en même tems justice à Cajetan, qui s'est appliqué avec un tres-grand soin à l'étude de l'Ecriture, & qui a suppléé par la penetration de son esprit, à ce qui sembloit lui manquer pour entendre parfaitement l'Ecriture.

Cajetan. Præf. in lib. Mos.

Si Ambroise Catharin avoit étudié l'Ecriture avec la même application que Cajetan, il ne se seroit pas emporté avec tant de chaleur contre ce sçavant Cardinal, dans les Remarques qu'il a faites sur ses Commentaires: comme lors qu'il l'accuse d'avoir judaïzé sur les premiers mots de la Genese, où Cajetan observe que le nom Hebreu *Elohim*, qui est en cet endroit au pluriel, ne prouve pas le Mystere de la Trinité. Sixte de Sienne, qui a pris la défense de Cajetan contre Catharin, a remarqué judicieusement, que ceux qui ont appliqué ce passage au Mystere de la Trinité, n'ont pas suivi en cela les Peres, mais Pierre Lombard, qui avoit touché ce sens en passant seulement dans son Livre des Sentences.

Sixt. Sen. Bibl. Sanct. lib. 5. Annot. 1.

Gretser n'a aussi pû souffrir que Cajetan ait entierement abandonné les Peres dans ses Commentaires sur les Pseaumes, sous prétexte de les expliquer selon le sens literal. *De Cajetano quid dicam?* dit ce Jesuite, *in cujus integro super Psalmos Commentario, nescio quoties sanctorum Patrum*

Gretſ. Tract. de nov. Transl. cap. 2.

Patrum mentio vel citatio, vel autoritas & sententia appareat. Il est vrai que Cajetan se sert rarement de l'explication des Peres dans ses Commentaires sur l'Ecriture, & principalement sur les Pseaumes, parce qu'il a crû qu'ils étoient inutiles pour son dessein, comme il le témoigne lui-même dans une Epître qui est au commencement de ses Commentaires sur ce Livre. *Solus Psalterii sensus*, dit ce Cardinal en parlant au Pape Clement VII. *quem literalem vocant, nulli est adhuc pervius, sed abstrusus, cùm fere omnes qui Commentarios in illud ediderunt, mysticos tantùm sensus attulerint.*

Cajet. Epist. ad Clem. VII.

On doit donc plûtôt loüer ce (c) Cardinal, de s'être appliqué au sens literal de l'Ecriture, qui étoit si fort negligé de son tems, que le blâmer, parce qu'il n'a point cité les explications des Peres dans ses Commentaires sur la Bible. Il étoit persuadé que leurs interpretations n'étoient pas assez literales; & ainsi il jugea à-propos de recourir à l'Original Hebreu, bien qu'il n'eût aucune connoissance de la Langue Hebraïque. C'est pourquoi, comme il étoit obligé d'ajoûter foi à tout ce que lui disoient ceux qui le dirigeoient dans cette Langue, il arrive souvent qu'il se trompe, soit que ses Maîtres ne fussent pas assez habiles, ou que lui-même ne comprît pas tout-à-fait ce qu'ils lui disoient. Par exemple, la raison qu'il rapporte dés le commencement de son Commentaire sur la Genese, pour montrer que le nom de Dieu *Elohim* ne marque point la pluralité des personnes en Dieu, est fausse, parce qu'il suppose que ce nom n'a point de singulier dans l'Ecriture: ce qui n'est pas vrai, puis qu'on trouve *Eloha* au singulier. De-plus, il ne s'étoit pas entierement défait d'une certaine maniere de raisonner qu'on apprend dans les Ecoles, qui ne s'accommode pas toûjours avec la methode qu'on doit suivre pour bien expliquer les Livres Sacrés. A quoi l'on peut ajoûter, que les Livres des nouveaux Protestans qu'il avoit lûs, lui ont fait prendre un certain milieu qui n'a pû être goûté des Protestans ni des Catholiques. *Certamente que' Commentarii*, dit le Cardinal Palavicini en parlant des Commentaires de Cajetan, *non hebber applauso nè da gli Eretici, nè da' Cattolici.* En-effet, il semble que c'étoit une entreprise en quelque façon temeraire, de vouloir expliquer l'Ecriture purement selon le sens literal & sur les Originaux, sans avoir aucune connoissance de la Langue dans laquelle ces Originaux étoient écrits. Nous avons déja remarqué ci-dessus, qu'il ignoroit entierement l'Hebreu & le Grec; cependant dans sa Préface sur les Pseaumes, où il avoüe lui-même son ignorance, il ne fait mention que de la Langue Hebraïque: mais on croit communément, qu'il n'étoit pas plus sçavant dans l'une que dans l'autre.

Palavic. Hist. du Conc. liv. 6. chap. 17.

(c) *On a cependant reproché à ce Cardinal, d'avoir eu trop d'estime pour les Livres d'Erasme & des autres Critiques de ce tems-là, qui s'appliquoient trop au sens literal de l'Ecriture.*

Hieron. Oleast. in Pentat. Jerôme Oleaster peut être beaucoup plus utile que Cajetan, pour entendre le sens literal de l'Ecriture, parce qu'il s'applique entierement, sur tout dans ses Commentaires sur le Pentateuque, à trouver la signification propre & veritable de chaque mot Hebreu. Il confere ensemble les divers passages de son Texte où ces mots se rencontrent, afin de connoître mieux leur signification primitive, & il consulte même pour ce sujet les Rabbins, qu'il abandonne assez souvent. Mais on peut dire avec raison, que la plus-part de cet Ouvrage ne sert qu'à faire voir l'ignorance où nous sommes de la Langue Hebraïque, & combien les plus sçavans Interpretes sont partagés entre eux sur cette matiere. De-plus, l'Auteur s'éloigne quelquefois du sens le plus vrai-semblable, parce qu'il s'est trop attaché à sa methode, & à rechercher avec scrupule des significations propres & primitives des mots Hebreux, remontant jusqu'aux étymologies. Il seroit à souhaiter, qu'Oleaster eût aussi consulté les anciens Interpretes de la Bible, & qu'il eût fait ses reflexions sur leurs Traductions, en même tems qu'il examinoit les opinions des Rabbins. On peut même dire, qu'il n'est pas toûjours heureux dans le choix qu'il a fait de ses interpretations, parce qu'il a affecté souvent des sentimens singuliers.

Titelm. Elucid. & Annot. in Psalm. Titelman, Religieux Franciscain qui enseignoit à Louvain l'Ecriture Sainte au commencement du dernier siecle, a joint ensemble dans ses Commentaires sur les Pseaumes, la methode des anciens Peres, & celle des nouveaux Interpretes qui recherchent seulement le sens literal. Il explique donc d'abord dans une Paraphrase assez étenduë, le sens de chaque Pseaume; puis il ajoûte des Remarques en forme de Commentaires; & enfin dans des Notes separées, il rapporte tout ce qui regarde la Critique, les diverses Leçons, & les differentes interpretations des mots Hebreux, de-sorte que cet Ouvrage de Titelman peut être utile à toutes sortes de personnes. Comme il étoit persuadé que la plus-part des mots Hebreux étoient equivoques, il jugea qu'il étoit absolument necessaire de faire des Remarques Critiques sur le Texte Hebreu. *Norunt*, dit cet Auteur, *qui Hebræas literas vel à limine salutarunt, & Hebraica Biblia vel à longè inspexerunt, quàm frequenter in sermone Hebræo id usu veniat, sic diversas ex æquivocatione verborum sententias educere.* *Præfat. in Annot.* La connoissance qu'il avoit de la Langue Hebraïque paroit fort limitée, ne s'étendant pour l'ordinaire qu'à quelques citations qu'il fait de la Traduction Latine de Saint Jerôme sur l'Hebreu, & de la nouvelle Traduction Latine de Felix Pratensis sur le même Texte Hebreu.

Bonfrerius Jesuite est un de ceux qui ont le plus conferé les anciennes *Bonfrer. in Pent.* Versions, & sur tout celle des Septante & la Vulgate avec les nouvelles, pour en former un sens plus juste. Il est même assez judicieux dans son choix, & il auroit encore mieux réüssi, s'il avoit eu un peu plus de connoissance des Langues Orientales, & s'il n'étoit point si étendu dans ses explications. Mais il est

assez

assez ordinaire à ceux qui font des Commentaires sur la Bible, d'y mêler de l'érudition & des Questions éloignées de leur Texte.

Cornel. à Lapide. Les Commentaires de Cornelius à Lapide ont aussi ce defaut; & cependant cet Auteur fait profession dés le commencement de son Ouvrage, d'être court, & de recueillir en peu de mots ce qui a déja été remarqué par les autres avec plus d'étendue. Je sçai que ces sortes de Commentaires qui sont remplis d'érudition, plaisent à une infinité de gens, & sur tout aux Prédicateurs: mais ils ne peuvent être au goût des personnes judicieuses, qui veulent que chaque chose soit traitée separément & en son lieu.

Alphons. Tostat. Quoi que Alphonse Tostat Espagnol soit aussi tres-diffus dans ses Commentaires sur l'Ecriture, & qu'on dise ordinairement de lui, *Qui scibile discutit omne*; il est neanmoins heureux dans ses digressions: de-sorte que la lecture en peut être utile, parce qu'il est sçavant & exercé dans le style de la Bible. Il est fecond en Questions, qu'il fait à l'occasion de son Texte. Mais il pousse souvent les choses trop loin, & l'on pourroit aisément retrancher une bonne partie de ses Commentaires, sans qu'ils en fussent pour cela moins exacts, parce qu'il y a trop de choses inutiles.

Pererius. Pererius Jesuite a fait un grand Livre de Questions sur la Genese, où il y a beaucoup d'erudition; & bien qu'il ne s'attache pas à expliquer tous les mots du Texte, il ne laisse pas d'être tres-utile, parce qu'il resout judicieusement les Questions qu'il propose, & qu'il éclaircit de grandes difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Il s'applique principalement à rapporter les sentimens des Peres dont il a fait le Recueil: mais comme les Peres n'ont pas toûjours suivi le sens literal de l'Ecriture, la meilleure partie de cet Ouvrage est inutile à ceux qui ne cherchent que le sens literal de la Bible.

Serarius aussi Jesuite, a eu toutes les qualités necessaires à un Interprete de l'Ecriture: car outre qu'il sçavoit les Langues Grecque & Hebraïque assez à-fond, & beaucoup mieux que ne les sçavent ordinairement ceux qui font des Commentaires sur l'Ecriture, il avoit étudié cette matiere, & il étoit exercé dans le style des Livres Sacrés. Il pouvoit même lire les Ouvrages des Rabbins, comme il l'a fait voir dans les disputes qu'il a eues avec Drusius & avec Scaliger: mais sa méthode n'est pas assez critique, & il mêle trop d'érudition inutile dans ses Commentaires & dans ses Questions. En un mot, quoi que cet Auteur soit docte, il n'est pas assez exact. Son jugement & sa capacité paroissent davantage dans ses Prolegomenes sur la Bible, où il rapporte plusieurs Questions qu'il traite solidement & en peu de mots. *Serarius.*

Leon Castro, Docteur Espagnol, a fait sur le Prophete Isaïe un Commentaire qui peut être utile à ceux qui étudient la Religion, & qui la cherchent dans les Livres des Peres. Il s'attache principalement à justifier les deux anciennes Versions qui ont été reçûës dans l'Eglise; & s'il n'eust pas *Leo Castro.*

pas eu tant d'éloignement des Rabbins & des nouveaux Interpretes de l'Ecriture, son Ouvrage seroit plus achevé : mais il a crû que leurs Livres nuisoient à la verité de la Religion Chrêtienne ; ou plustôt, comme il vouloit paroître sçavant dans la Langue Hebraïque, bien qu'il ne la sçeust que fort mediocrement, il s'est declaré ennemi des Rabbins & des *Hebraïsans*, ausquels il a opposé les explications des Peres dont son Livre est rempli.

Ribera in min. Prophetas. Ribera Jesuite, qui a fait un Commentaire assez étendu sur les douze petits Prophetes, est, ce me semble, plus judicieux que Leon Castro : car il a joint les nouveaux Interpretes aux anciens & aux Peres, & il donne d'ordinaire le sens qu'il croit le plus literal. Il s'applique principalement à expliquer le stile & les façons de parler des Prophetes. Son grand Auteur est Saint Jerôme, dont il a lû les Ouvrages avec application, & il a donné même des regles pour entendre la maniere d'écrire de ce Pere, qui paroit être rempli de contradictions. Au-reste, il n'a rien d'extraordinaire pour la Critique ; & il n'a eu qu'une connoissance mediocre des Langues Grecque & Hebraïque: mais son jugement a en quelque façon suppléé à ce defaut. Je ne parle point des moralités ni des allegories, ni des autres sens mystiques que cet Auteur & plusieurs autres ont inserés dans leurs Commentaires, parce que cela est hors de mon dessein.

August. Steuch. Eugub. in Pentat. Augustin Steuchus d'Eugubio, qui a sçû assez de Grec & d'Hebreu pour consulter les Livres des Peres Grecs & des Rabbins, s'est principalement attaché dans son explication sur le Pentateuque, à justifier la Vulgate, qu'il attribuë à Saint Jerôme. Il montre qu'elle est beaucoup plus conforme au Texte Hebreu, que la Version Grecque des Septante ; & qu'ainsi l'Eglise a eu raison de préferer cette nouvelle Vulgate à l'ancienne. Mais cet Auteur n'a pas rendu aux Septante toute la justice qu'il leur devoit. Ils ne sont pas si ignorans dans la Langue Hebraïque, qu'il se l'est imaginé. Il auroit beaucoup mieux fait, de ne point s'entêter contre cette ancienne Traduction Grecque, qui n'a pas été moins authentique dans l'Eglise, que la nouvelle Traduction de Saint Jerôme : outre qu'il paroit trop attaché à l'Hebreu moderne, & qu'il a ignoré la maniere de concilier les Septante avec les nouveaux Interpretes. Il merite neanmoins d'être lû, parce que sa méthode est assez Critique, & qu'il s'applique au sens literal, & à trouver la signification propre des mots Hebreux.

Il avoüe dans sa Préface sur les Pseaumes, qu'il y a quantité de mots équivoques dans la Langue Hebraïque : mais il remarque en même tems, que ce defaut est commun aux autres Langues, & que les Livres d'Homere, de Pindare & de Sophocles sont remplis de semblables équivoques qui partagent les Interpretes de ces Auteurs. Il y a neanmoins bien de la difference entre la Langue Hebraïque & la Langue Grecque sur ce sujet. Le grand nombre de Livres Grecs qui nous restent, sont d'un grand secours pour expliquer les mots difficiles qui se trouvent en de cer- *Id. Praef. in Psalm.*

certains Auteurs Grecs ; au-lieu que nous n'avons de pur Hebreu, que les Livres de la Bible ; & que les Ouvrages des anciens Juifs sont écrits en un langage Caldéen assez barbare, à la reserve de la Misna, qui est le Texte du Thalmud, & laquelle est d'un Hebreu de Rabbin qui n'est pas tout-à-fait impur. De-plus, comme il a été remarqué ailleurs, la Langue Hebraïque & les autres Langues Orientales ont d'elles-mêmes ces imperfections. Elles sont remplies d'équivoques, ausquelles il est impossible de remedier entierement.

Bellarm. in Psalm. La méthode que le Cardinal Bellarmin a suivie dans son Commentaire sur les Pseaumes, est bonne & digne de lui. Il examine le Texte Hebreu qui est l'Original, puis les deux anciennes Versions que l'Eglise a autorisées. Il n'est pas cependant assez Critique, & il ne paroit avoir sçû que mediocrement la Langue Hebraïque ; de-sorte qu'il se trompe quelquefois. Comme il a écrit aprés Genebrard, il a pris de lui la plus-part de ce qui regarde la Grammaire & la Critique, en y changeant seulement quelque chose. Il y a aussi des endroits qu'il auroit pû expliquer plus à la lettre & selon le sens historique : mais il y a bien de l'apparence qu'il ne l'a pas voulu faire, afin que son Commentaire fust plus utile aux Chrêtiens.

Genebrard. Comm. in Psalm. Genebrard étoit sans doute plus sçavant dans la Langue Hebraïque & dans la Critique de l'Ecriture, que Bellarmin. Il n'a pourtant pas dans ses Commentaires sur les Pseaumes, toute l'exactitude qui seroit à desirer. Sa methode, qui est la même que celle de Bellarmin, est loüable, parce qu'il justifie en beaucoup d'endroits la Version des Septante & la Vulgate contre les nouveaux *Hebraïsans*, qui deferent trop à l'autorité des Rabbins : mais il ne garde pas toûjours la moderation necessaire à un Interprete qui ne doit point prendre parti. De-plus, les fautes qui se trouvent dans la plus-part de ses Ouvrages, montrent evidemment qu'il n'étoit pas si sçavant dans la Langue Hebraïque, qu'on le croit ordinairement.

M. de Muis, qui étoit Professeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, a aussi écrit un Commentaire sur les Pseaumes, où il ne s'attache qu'à la lettre & à la Grammaire. Son principal dessein a été de rapporter les explications des Rabbins : en quoi il a réüssi, & cela convenoit assez à sa profession. Il ne laisse pourtant pas d'appliquer avec l'Eglise plusieurs Pseaumes à Nôtre Seigneur, même pour le sens historique, & d'apporter son jugement sur les differentes interpretations des Rabbins. Au-reste, on pourroit retrancher de ce Commentaire plusieurs choses qui le rendent languissant. En un mot, il n'est pas assez châtié. *Simeon de Muis, Comm. in Psalm.*

Malvenda, Religieux Dominicain qui a fait une Traduction fort barbare de la meilleure partie du Vieux Testament, y a joint des Commentaires, ou plûtôt des Notes literales qui meritent d'être lûës, bien qu'il y ait plusieurs choses inutiles. Son dessein a été de rapporter toutes les differentes interpretations qu'on pouvoit donner du Texte Hebreu : ce *Thom. Malv. Comment. in Script.*

qui l'a obligé à en produire quelques-unes qui sont éloignées du veritable sens, & qui n'ont aucune apparence de probabilité. Il s'arrête aussi quelquefois trop à des étymologies, & à d'autres semblables minuties de Grammaire. Cet Auteur a imité en quelque chose le Cardinal Cajetan, tant dans sa Version, que dans son Commentaire, avec cette difference neanmoins, qu'il étoit capable de faire lui-même le choix des diverses interpretations, parce qu'il sçavoit la Langue Hebraïque; au-lieu que Cajetan, qui ne sçavoit ni Grec, ni Hebreu, étoit obligé de s'en rapporter entierement à la bonne foi de ceux qu'il consultoit.

Joan. Marian. Not. in Script.

Les Scolies ou Notes de Mariana sur le Vieux Testament, peuvent aussi être tres-utiles pour l'intelligence du sens literal de l'Ecriture, parce qu'il s'est appliqué principalement à trouver la signification propre des mots Hebreux. C'est ainsi qu'au commencement de la Genese, il a remarqué judicieusement, que le verbe Hebreu *bara*, qu'on traduit ordinairement *créer*, ne signifie point selon sa propre signification, *faire de rien*, comme on le croit ordinairement, & que même les Auteurs Grecs & Latins qui ont inventé le mot *créer* en leurs Langues, n'ont pû lui attacher ce sens, d'autant que ce qu'on appelle maintenant Creation ou production de rien, leur a été tout-à-fait inconnu. Bien que ses Notes soient assez abregées, il auroit pû éviter quelques Remarques qui sont purement d'érudition, & qui ne servent point à l'éclaircissement de son Texte. Ces sortes de digressions lui arrivent neanmoins rarement, & l'on peut dire que Mariana est un des plus habiles & des plus judicieux Scoliastes que nous ayons sur la Bible. Il est vrai que la connoissance qu'il avoit des Langues Grecque & Hebraïque, n'étoit que mediocre: mais la penetration de son esprit & sa grande application suppléent en quelque façon à ce manquement. Il choisit d'ordinaire le meilleur sens, & il n'est pas même ennuyeux dans les differentes interpretations qu'il rapporte. Il cite assez souvent un ancien Exemplaire de la Vulgate, auquel il donne le nom de Gottique, & dont on se servoit autrefois dans les Eglises d'Espagne.

Jacob. Gord. Comm. in Script.

Le P. Gordon Jesuite a aussi écrit des Remarques sur tout le Vieux Testament en forme de Commentaires, où il s'applique principalement au sens literal du Texte. Il ne s'est pourtant pas contenté de donner des Notes purement literales, mais il a ajoûté à ses Notes des raisonnemens de Theologie, & il y mêle même quelquefois de la Controverse, en marquant les fausses interpretations de Calvin & de quelques autres Heretiques. Il défend la Vulgate autant qu'il lui est possible, & pour rendre son Ouvrage plus parfait, il y a inseré ce qui regarde la Chronologie; & ainsi il y a peu de Commentaires sur l'Ecriture, où l'on puisse trouver tant de choses en abregé: cependant il n'est point ennuyeux, si ce n'est que ceux qui ne recherchent dans l'Ecriture que la simple explication du Texte, n'aimeront peut-être pas toutes les consequences de Theologie qu'il tire.

Mais

Mais cela peut servir à ceux qui étudient la Religion, & qui veulent se fortifier contre les subtilités des Protestans, dont la créance n'est fondée que sur des consequences qu'ils prétendent être renfermées dans les paroles mémes de l'Ecriture. Cet Auteur auroit neanmoins pû éviter de certaines Questions subtiles qui ne regardent que la Theologie de l'Ecole.

Philipp. Comm. in Oseam. Je ne sçai si l'on doit mettre parmi les Auteurs qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture, le P. Phelippeau Jesuite, qui a composé, à la verité, un gros Livre sur le Prophete Osée; mais à grand peine en a-t-il expliqué les quatre premiers Chapitres. La plus grande partie de son Ouvrage ne consiste qu'en de longues digressions, & à traiter des matieres qui sont éloignées de son sujet. Par exemple, sur les premiers mots du Prophete, *Verbum Domini*, il rapporte toutes les differentes manieres dont on peut expliquer le mot *Verbum*. Il n'oublie rien de ce qu'il a pû lire dans les Grammairiens & dans les Theologiens touchant le Verbe ou la Parole: il parle des proprietés du Verbe Divin, & du Mystere de la Trinité: puis expliquant en-suite le nom du Prophete Osée fils de Béeri, il ramasse toutes les étymologies qu'il a pû trouver de ce nom; & parce que le mot Béeri signifie un Puits, il a fait un Recueil de tout ce qu'il a rencontré sur le mot *Puits* dans les Ouvrages des Peres & dans les Auteurs Juifs. En un mot, bien qu'il y ait beaucoup d'érudition dans ce Commentaire, il y paroit peu de jugement, & la plus-part méme de cette érudition n'est point dans sa place. Il eût été bien plus à-propos, que cet Auteur se fût moins étendu sur une infinité de choses qu'on pouvoit trouver aisément ailleurs, & qu'il eût donné au Public ce qu'il avoit de particulier dans les Manuscrits Grecs qu'il cite sur les Prophetes. Mais c'est assez parlé des Docteurs Catholiques qui ont composé des Commentaires ou des Remarques sur l'Ecriture. Passons maintenant aux Auteurs Protestans, & examinons quelle a été leur méthode pour expliquer les Livres Sacrés.

CHAPITRE XIII.

Méthode que les Protestans ont observée dans leurs Explications de l'Ecriture, & en particulier la discussion des Regles que Matthias Flacius Illyricus a rapportées dans son Livre intitulé La Clef de l'Ecriture.

Sous le nom de Protestans je ne comprens pas ici seulement quelques Sectateurs de Luther, mais generalement tous ceux qui dans le dernier siecle ont abandonné la Religion de leurs Peres, pour suivre les nouveautés de Luther, de Calvin, de Zuingle & de quelques autres chefs de parti. En-effet, ces derniers Novateurs conviennent tous, en ce qu'ils ne reçoivent pour principe de la Religion, que l'Ecriture Sainte, parce que la Religion, disent-ils, doit être fondée sur la pure Parole de Dieu, & non pas sur celle des hommes. Mais sous ce prétexte de ne suivre que la pure Parole de Dieu, ils ont bien plus souvent suivi les conse-

quences qu'ils ont prétendu tirer immediatement de l'Ecriture, que cette pure Parole de Dieu; & c'est ce qui fait que bien qu'ils soient tous d'accord entre eux pour leur premier principe, leurs sentimens sont neanmoins tres-differens. Cependant ils osent assûrer, que l'Ecriture est d'elle-même claire & facile à entendre. En quoi ils font bien voir qu'ils se trompent, puis qu'ils tirent des consequences si differentes d'un seul & même principe qu'ils supposent être évident.

Luther. Luther n'eut recours à ce principe, que dans la derniere necessité, lors qu'il se vit pressé par l'autorité des Peres, des Conciles & de la Tradition. Car alors voyant qu'il ne pouvoit satisfaire à toutes ces autorités, il fut reduit aux seules Ecritures, qu'il expliqua en-suite à sa maniere: & pour s'opposer plus fortement aux témoignages des Peres & des Conciles qu'on lui alleguoit, il répondit que la Religion ne pouvant venir que de Dieu seul, ne pouvoit aussi être contenuë que dans les Livres de l'Ecriture Sainte, où sa Parole étoit renfermée; au-lieu que les Peres & les Evêques assemblés dans des Conciles étoient toûjours des hommes sujets à se tromper. Comme donc il est absolument necessaire, qu'un premier principe dont on prétend tirer des conclusions immediates & évidentes, soit clair de lui-même; Luther fut obligé d'établir pour sa premiere & principale maxime, que l'Ecriture étoit d'elle-même intelligible dans tout ce qui appartenoit à la créance, & qu'ainsi il n'étoit pas necessaire d'avoir recours à la Tradition, ni aux interpretations des Peres, qui pouvoient se tromper, n'y ayant que Dieu seul qui soit infaillible. C'est pourquoi Luther & tous les autres Protestans ne se servent de l'autorité des Peres & des Conciles, que pour un plus grand éclaircissement de leur Doctrine, lors qu'ils les trouvent conformes à l'Ecriture, qui leur tient seule lieu de regle.

Comme nous avons marqué ci-dessus en particulier la méthode des Juifs & des Peres dans leurs explications de l'Ecriture, j'ai crû qu'il seroit bon aussi de faire la même chose à l'égard des Protestans, en rapportant de quelqu'un de leurs principaux Auteurs, les regles qu'ils ont prescrites sur ce sujet, & en examinant en même tems une partie de leurs meilleurs Interpretes.

Matthias Flacius Illyricus, celebre Protestant, a composé deux gros Volumes sur cette matiere, dont le premier est une explication en forme de Dictionnaire, des façons de parler de la Bible; & le second contient plusieurs petits Traités qui regardent le style de l'Ecriture, pour sçavoir la veritable maniere de l'expliquer. Nous nous arrêterons principalement à ce dernier, où l'Auteur a renfermé toutes les regles qu'il a crû être necessaires de marquer, pour faire entendre les differentes expressions qui se trouvent dans les Livres Sacrés. Il attaque d'abord les Docteurs Catholiques, qui prétendent que l'Ecriture étant obscure, n'est pas un principe suffisant d'elle-même, pour decider seule toutes les Controverses de la Religion; ce qu'il

Clavis Script. Matth. Flac. Illyr. edit. Basil. ann. 1567.

In Praefat.

traite

traite d'impieté & de blasphême. *Horrendum in modum blasphemant, vociferantes Scripturam esse obscuram, ambiguam, non etiam sufficientem ad plenam institutionem hominis Christiani ad salutem.* Mais l'Histoire du Texte Hebreu & des principales Versions, qui a été rapportée dans les deux premiers Livres, montre évidemment la verité du principe que les Catholiques ont établi contre les Protestans : outre que Luther, comme il a été déja remarqué ailleurs, demeure d'accord que la Langue Hebraïque ayant été perduë, les Juifs n'ont pû la rétablir, & qu'encore aujourdhui la plus-part des mots de cette Langue sont équivoques.

Flacius dit en second lieu, que les Catholiques prétendent qu'il faut expliquer l'Ecriture par les Peres : à quoi il oppose l'autorité de St. Hilaire & de St. Augustin, qui veulent qu'on explique l'Ecriture par elle-même, & qu'on éclaircisse ce qui est obscur par d'autres endroits qui sont plus clairs. Mais il impose en cela aux Catholiques, qui reçoivent cette derniere regle, aussi-bien que lui, & qui ne reçoivent les explications des Peres, que par rapport à la créance reçüë generalement dans toute l'Eglise ; comme il a été remarqué au commencement du Chapitre précedent, en parlant des Commentaires du Cardinal Cajetan.

Il oppose en troisiéme lieu, l'ignorance des Peres à l'égard des Langues saintes, & leur maniere de détourner le veritable sens du Texte, pour suivre des allegories qu'ils ont inventées. Mais il est manifeste, que ni Luther, ni Calvin n'ont point été si sçavans dans les Langues saintes, qu'Origene & Saint Jerôme, qui se sont appliqués au sens literal de l'Ecriture, aussi-bien qu'aux allegories. Comme le sens allegorique a été autorisé par les Apôtres, il me semble que les Peres ont aussi pû les imiter en cela ; & ils n'ont pas prétendu empêcher par là, qu'on n'eût recours aux autres sens.

En quatriéme lieu, Illyricus assûre dans la même Préface, qu'on doit abandonner les Peres, parce qu'ils interpretent fort differemment un même passage de l'Ecriture. Mais si ce raisonnement étoit concluant, il faudroit aussi rejetter tous les nouveaux Interpretes de la Bible, d'autant qu'ils ne s'accordent point sur l'explication des mêmes passages. C'est pourquoi il n'y a que de l'illusion & de l'entêtement dans tout ce que Flacius a rapporté contre les explications des Peres, ausquelles les Catholiques ne sont pas toûjours obligés de déferer comme à des regles infaillibles. Voyons si cet Auteur raisonnera mieux dans le corps de son Ouvrage.

Dans son premier Traité, qui a pour titre *De la maniere de connoître les Divines Ecritures*, il rapporte les raisons qui causent cette obscurité qui se trouve dans les Livres Sacrés, lesquelles il reduit au nombre de 51. & il ajoûte en-suite les moyens de remedier à ces difficultés. Je me contenterai de produire une partie seulement de ces raisons, principalement celles qui paroissent les plus utiles. Il dit donc qu'à l'égard de la

Flac. Illyr. de ratione cognoscendi Sacras Literas.

Doctrine qui est comprise dans les Livres Sacrés, la plus-part des hommes, même les plus éclairés, sont comme stupides, & portés par je ne sçai quelle inclination à en juger mal; que ceux qui ont fait des Commentaires sur ces Livres, les ont rendus plus obscurs, ou pour avoir ignoré les Langues saintes, ou pour avoir trop raisonné selon la methode des Ecoles. Quoi que ces deux observations ayent quelque chose de veritable, l'application que Flacius en a faite est tout-à-fait fausse, parce qu'il suppose que les Docteurs Catholiques exaggerent à dessein dans leurs Commentaires les difficultés de l'Ecriture, afin d'appuyer leurs sentimens par des raisons prises de la Philosophie d'Aristote.

Il dit de-plus, qu'il n'y a rien qui soit plus sujet au changement que les Langues, & qu'ainsi il est difficile d'entendre les vieux mots & les vieilles expressions d'une Langue; ce qu'il prouve tres-bien par les exemples qu'il rapporte. Puis il ajoûte, que chaque Ecrivain a son style particulier, auquel il est difficile de s'acoûtumer; qu'on a de la peine à entendre le style figuré; que chaque Langue a même des expressions figurées qui lui sont singulieres, & principalement la Langue Hebraïque; que le petit nombre de Livres qui nous restent écrits dans cette Langue, rend l'Ecriture plus difficile à entendre; & de-plus, que les Hebreux ne parlent souvent qu'à demi mot, au-lieu qu'en d'autres endroits ils repetent plusieurs fois une même chose.

Les changemens de tems, de personne & de nombre, qui sont répandus dans toute l'Ecriture, la rendent aussi tres-obscure; outre les choses qui y sont traitées étant quelquefois fort élevées, on a de la peine à s'y appliquer. Il arrive même, que les Auteurs des Livres Sacrés passent d'une matiere à une autre, & qu'ils sont long-tems sans y revenir.

On ne peut nier que toutes ces reflexions ne soient veritables, & qu'elles ne ruïnent en même tems le grand principe des Protestans, qui ont prétendu que l'Ecriture étoit claire d'elle-même. C'est pourquoi le même Auteur, aprés avoir découvert le mal, tâche en même tems d'y apporter les remedes necessaires. Et c'est à quoi il s'applique dans tout ce Traité, où il fait paroître une grande connoissance du style de l'Ecriture: mais il ne prouve pas pour cela qu'elle soit facile à entendre; au-contraire, il n'y a rien qui puisse nous convaincre davantage de son obscurité, que toutes les maximes qu'il établit, & qui dépendent la plus-part des préjugés. C'est ainsi qu'il suppose d'abord, qu'il faut avoir recours à Dieu qui est le Pere de la lumiere; qu'il faut avoir été instruit des principales verités de la Religion par des personnes capables. Mais où peut-on trouver ces secours, que dans l'Eglise, qui conserve seule la veritable Religion?

Pour ce qui est des regles qu'il prescrit, comme d'expliquer un passage obscur par un autre qui est clair, & d'avoir de bonnes Versions de la Bible; on les peut trouver dans les Livres des Peres. A l'égard d'une infinité

infinité d'autres regles qu'il rapporte dans ce même Traité, elles sont la plus-part peu assûrées, & dépendent beaucoup des préjugés dont chacun peut être rempli. En-effet, il veut qu'on soit avant toutes choses instruit des verités de la Religion, parce que l'explication de l'Ecriture, selon lui, doit être conforme à la foi: & cependant il n'a point d'autre maître pour s'instruire de ces verités du Christianisme, que son Patriarche Luther, comme s'il avoit conservé seul la foi de ses Peres. Ainsi la regle qu'il prescrit en cet endroit, est tres-bonne & tres-utile, mais l'application en est fausse: & afin qu'on en fasse un bon usage en l'appliquant à l'Eglise, il est bon que nous la rapportions dans ses mêmes termes. *Omnia quæ de Scriptura aut ex Scriptura dicuntur, debent esse consona Catechisticæ summæ aut articulis fidei.*

Je passe sous silence un grand nombre d'autres regles que Flacius a rapportées fort au-long dans ce même Traité, & qui peuvent être utiles également aux Catholiques & aux Protestans. Il en a même pris une bonne partie, des Livres de Saint Jerôme & de Saint Augustin, qu'il s'est contenté de mettre dans une plus grande évidence. Si cet Auteur n'avoit été si entêté des préjugés du Lutheranisme, qui l'ont en quelque façon obligé à en faire de fausses applications, il se seroit acquis beaucoup plus de reputation.

Outre les differentes regles qu'il a expliquées pour entendre mieux le sens de l'Ecriture, il fait aussi mention des sens differens qu'on peut donner à l'Ecriture, & il marque jusques où cela se peut étendre. Par exemple, il donne trois raisons de recourir aux sens allegoriques: premierement, quand il y auroit de la fausseté, si l'on suivoit le sens purement literal: en second lieu, quand il y a quelque absurdité dans le sens Grammatical: & en troisiéme lieu, lors que le même sens Grammatical est opposé à la verité de la créance, ou aux bonnes mœurs. Et ainsi il faut sçavoir avant toutes choses les verités de la Religion, & les veritables maximes de la Morale. Il remarque judicieusement, que ceux qui ne s'appliquent point à l'Histoire de l'Ecriture, se jettent ordinairement dans les allegories, & que de son tems les Anabaptistes se servoient de cet artifice, pour établir leurs fausses maximes dans l'esprit des ignorans par ces sortes de jeux d'esprit. Voilà en general la methode & les regles que les Protestans prétendent qu'on doit suivre pour bien expliquer l'Ecriture Sainte. Examinons présentement quelques-uns de leurs principaux Commentaires sur la même Ecriture, afin de connoître plus en particulier leur maniere d'interpreter la Bible.

CHAPITRE XIV.

Critique des principaux Auteurs Protestans qui ont fait des Commentaires ou des Remarques sur l'Ecriture Sainte.

Luther, Patriarche des Protestans d'Allemagne, ne se contenta pas *Mart. Luther.*

pas d'avoir fait une Traduction de toute la Bible sur l'Hebreu & sur le Grec en sa Langue maternelle; il jugea de-plus qu'il étoit necessaire d'expliquer à sa maniere la Parole de Dieu, afin d'arrêter davantage par ses interpretations, l'esprit de ceux qu'il avoit attirés à son parti. Mais ce Patriarche n'a pas mieux réüssi dans ses Commentaires sur la Bible, que dans sa Version. Il a fait l'un & l'autre avec trop de précipitation, & il n'a le plus souvent consulté que les préjugés dont il étoit rempli. Pour paroitre habile homme, il s'est amusé inutilement à réfuter les sentimens des autres, lors qu'ils lui paroissoient ridicules. Il mêle dans ses Commentaires des Questions de Theologie & une infinité d'autres choses (f) mal-à-propos; de-sorte que ce sont plûtôt des Leçons de Theologie & des disputes, que de veritables Commentaires. C'est ce qu'on peut voir dans son Explication sur le Livre de la Genese, où il y a un grand nombre de digressions peu judicieuses. Il a crû qu'en faisant des Leçons de Morale, & qu'en criant fortement contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment, il apportoit de grands éclaircissemens à la Parole de Dieu: mais il est aisé de juger par ses Livres mêmes, qu'il n'a jamais été qu'un brouillon & qu'un emporté, qui avoit seulement quelque vivacité d'esprit, & du feu d'imagination. Il n'a rien d'élevé ni de sçavant dans ses Commentaires sur la Bible: tout y est bas & simple: & comme il avoit étudié la Theologie, il a plûtôt composé une Rapsodie de Questions Theologiques, qu'un Commentaire du Texte de l'Ecriture. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il est tres-grossier, & qu'il suit plus ordinairement ses sens que sa raison. Y a-t-il rien, par exemple, de plus grossier, que l'explication qu'il donne de l'Histoire du Serpent sur le Chapitre 3. de la Genese? Il prétend que ce Serpent, avant qu'il eust été puni, étoit un animal bien fait, & qu'il marchoit sur deux pieds. Il assûre de-plus, qu'avant le Deluge il n'y avoit point encore d'Arc-en-ciel, & que Dieu le crea seulement pour les raisons qui sont marquées au Chap. 9. de la Genese. Ce qui fait connoître son peu d'application au style de l'Ecriture, & qu'il ignoroit entierement le sens symbolique de la même Ecriture.

Luth. Comm in Cap. 3. Genes. Edit. Lat. Norib. ann. 1552.

Genes. 9.

Comme il n'étoit pas assez habile Grammairien, ni assez sçavant dans la Langue Hebraïque, pour pouvoir lire les Rabbins en eux-mêmes, il méprisa leurs interpretations, & il établit pour regle, qu'il falloit expliquer les mots de la Bible par rapport à la matiere dont il est traité, & non pas les choses par les mots. Cette

Comm. in Genes. 4.

(f) *Ces sortes de Commentaires sur l'Ecriture étoient de saison dans ce tems-là, où l'on étoit prévenu du galimatias des Theologiens; de-sorte que Luther ne pouvoit mieux s'établir, qu'en les détruisant. Les commencemens de la Reformation n'étoient pas des tems aussi épurés que le nôtre: c'est pourquoi les premiers Reformateurs se virent obligés de suivre ce conseil du Sage,* Responde stulto secundùm stultitiam suam.

Cette maxime, qu'il témoigne avoir prise de Saint Hilaire & du Maître des Sentences, est, à-la-verité, bonne ; mais elle peut tromper, principalement quand on est préoccupé. Il est outre cela necessaire de sçavoir, autant qu'il est possible, la signification propre des mots, & de faire ensuite reflexion sur les choses. On ne doit point separer l'un de l'autre : & c'est en quoi Luther s'est trompé, quand il a prétendu expliquer toute l'Ecriture par rapport aux préjugés qu'il avoit de la Religion, en negligeant la Grammaire. Il a reconnu lui-même la necessité de cette derniere maxime sur le Chapitre 16. de la Genese, où aprés avoir écrit plusieurs choses contre les Rabbins qui s'appliquent entierement à la Grammaire, il ajoûte qu'il ne la condamne pas pour cela. *Sed nisi*, dit-il, *cum Grammatica etiam ipsas res discas, nunquam fies bonus Doctor.* Puis il établit en-suite cette autre maxime, que la Grammaire doit être sujette aux choses, & non pas les choses à la Grammaire. *Grammatica quidem necessaria est & vera, sed ea non debet regere res, sed servire rebus.* Mais sous ce prétexte il suit souvent ses idées, & il neglige la Grammaire, à laquelle il ne s'étoit pas assez appliqué.

Comm. in Cap. 16. Genes.

Comme il n'étoit donc pas tout-à-fait capable de faire des Commentaires sur l'Ecriture selon le sens literal & Grammatical, il s'est le plus souvent étendu sur des Questions & des Remarques inutiles. Il a suivi cette méthode dans l'explication qu'il a donnée de quelques Pseaumes sous le titre de *Operationes in Psalmos*, & il avoüe d'abord, qu'il ne sçait pas s'il a trouvé le veritable sens des Pseaumes, bien qu'il soit persuadé qu'il n'a rien avancé de faux. Puis, pour couvrir mieux son ignorance, il ajoûte en-suite cette maxime de Saint Augustin, *Que personne n'a jamais parlé d'une maniere à être parfaitement entendu de tout le monde, & qu'à plus forte raison le Saint Esprit a seul l'intelligence de toutes ses paroles.* Il rapporte enfin l'exemple de Saint Augustin, de Saint Jerôme, de Saint Athanase, de Saint Hilaire & de Cassiodore, qui ont dit plusieurs choses vrayes sur les Pseaumes, lesquelles sont cependant éloignées du sens literal & veritable: & pour conclurre son raisonnement, & justifier en même tems son ignorance, il dit qu'il y auroit de la temerité & de l'impudence, à croire qu'on ait entendu parfaitement un seul Livre de l'Ecriture. *Scio impudentissimæ temeritatis esse eum, qui audeat profiteri unum Librum Scripturæ à se in omnibus partibus intellectum.*

Luth. Operat. in Psalm. Edit. Lat. Jenæ, an. 1600. Præf.

Ibid.

On ne peut pas nier, que ces reflexions ne soient bonnes & veritables : mais Luther ne les a faites, que pour se mettre à couvert de ce qu'on pouvoit lui objecter, qu'il donnoit plûtôt ses imaginations sur les Pseaumes, qu'une veritable explication de la Parole de Dieu. En effet, tout cet Ouvrage est rempli d'allegories & de fausses maximes : comme sur ces paroles du Pseaume 2. *Reges eos in virga ferrea*, aprés avoir remarqué *les trois cornes de la croix*, qui sont, selon lui, la pauvreté, l'humilité & la patience, il ajoûte sur ces autres paroles qui suivent,

Pseaum. 2. 9.

Pseaum. 2:10. vent, *Et nunc Reges intelligite*, que les Juifs étoient beaucoup plus obligés d'obeïr à leurs Sacrificateurs, que les Chrêtiens qui sont tous Sacrificateurs dans la nouvelle Loi & instruits par le Saint Esprit, ne sont obligés d'obeïr aux Puissances Ecclesiastiques. Et enfin pour conclusion il ajoûte ces autres paroles, *In Novo Testamento sic sunt audiendi Superiores quicumque, ut liberum relinquatur cuique infimo de Superioris sententia judicare in his quæ sunt fidei.* La raison qu'il apporte au même endroit de cette difference, est parce que dans la Loi du Vieux Testament, il ne s'agissoit que de ceremonies exterieures; & ainsi les erreurs où les Sacrificateurs pouvoient tomber n'étoient nullement dangereuses: au-lieu que dans la Loi du Nouveau Testament, il s'agit de choses spirituelles & de la creance; & ainsi chacun doit prendre garde que les Puissances Ecclesiastiques ne se trompent. *In Ecclesia, ubi res spiritûs & fidei agitur, omnium prorsus interest observare ne Sacerdos erret.* Voilà de quelle maniere Martin Luther a expliqué l'Ecriture, plûtôt selon les faux préjugés dont il étoit entêté, que selon la verité du Texte: & pour prévenir ses Lecteurs, il dit à l'entrée de ce Livre, que bien qu'il n'ait pas toûjours rapporté le veritable sens, il n'a pourtant rien avancé que de vrai.

Calvin. Calvin, Patriarche des Protestans de France, fait paroître plus d'esprit & plus de jugement dans ses Commentaires sur l'Ecriture, que Luther. Il est neanmoins trop subtil dans ses raisonnemens, & la Religion, selon ses principes, semble être plus appuyée sur les consequences qu'il tire du Texte de la Bible, que sur le Texte même. Comme il étoit accoûtumé à prêcher des moralités au peuple, & à faire des Leçons de Theologie, il en a rempli ses Commentaires. Il accommode aussi la plus-part des choses à ses préjugés, & aux disputes qu'il avoit avec differentes personnes. C'est ce qu'on peut voir dans son Commentaire sur la Genese, & même dans tous les autres, parce qu'il est assez uniforme dans sa méthode.

Il paroit neanmoins plus reservé que Luther, & il prend garde à ne se servir pas de preuves foibles, d'où ses adversaires pûssent prendre quelque avantage sur lui. C'est pourquoi il ne s'emporte pas, à l'exemple de Luther, contre les Juifs & les Antitrinitaires, qui prétendent qu'on ne peut pas prouver de ces premiers mots de la Genese, *Dieu crea*, le *Genes. 1.* Mystere de la Trinité, sous prétexte que dans l'Hebreu le mot qui signifie *Dieu*, est au pluriel avec le verbe *créer* au singulier. Il refute au-contraire cette opinion assez au-long, & il ajoûte judicieusement, en parlant de cette expression, *Monendi sunt Lectores, ut sibi à violentis ejusmodi Glossis caveant.* *Calvin. Comm. in Genes. Cap. 1.* On trouve neanmoins dans ses Commentaires presque les mêmes defauts que dans ceux de Luther: car il semble qu'il n'ait eu autre pensée que d'appuyer ses sentimens, & de refuter les sentimens opposés; de-sorte qu'on ne s'instruit pas tant de la Parole de Dieu dans ces sortes de Livres, que des préjugés de ces Interpretes.

Com-

Comme ils ne veulent jamais avoir recours à la Tradition pour appuyer leur créance, il étoit necessaire qu'ils la montrassent dans l'Ecriture, & qu'ils eussent par consequent recours aux raisonnemens. Cela paroit évidemment dans les Commentaires de Calvin, qui sont remplis de consequences tirées subtilement du Texte de l'Ecriture; & c'est ce qui est capable de prévenir l'esprit des Lecteurs qui ne sçavent pas à-fond la Religion.

Quoi que Luther fust plus sçavant dans la Langue Hebraïque, que Calvin, qui n'en connoissoit gueres que les caracteres, ce dernier est neanmoins plus exact, parce qu'il étoit plus capable de faire des reflexions sur ce qu'il lisoit dans les autres Auteurs. Cependant, comme il ne s'étoit pas exercé dans l'étude de la Critique & des Langues Grecque & Hebraïque, il étoit impossible qu'il ne se trompât souvent dans la signification propre des mots. La Remarque qu'il fait dés le commencement de la Genese sur le verbe Hebreu *bara*, qu'on traduit ordinairement *créer*, en est une preuve évidente; car il assûre hardiment, que ce mot ne signifie autre chose que *faire de rien*: d'où il prend occasion de s'emporter contre ceux qui admettent une matiere éternelle, & comme un chaos, d'où Dieu ait produit ce Monde visible. Il est bien vrai que Dieu a fait le Monde de rien, & que le chaos ou la matiere des anciens Philosophes est une pure fable, mais on ne peut pas le prouver invinciblement de ce passage de la Genese, à-moins qu'on n'y joigne la Tradition que nous avons de la creation du Monde. Au-contraire, si nous nous arrêtons simplement au Texte de l'Ecriture, de la maniere qu'il est traduit par les anciens Interpretes & par l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, il semble qu'on doive supposer une matiere invisible qui aura précedé la Creation, ainsi que nous avons remarqué ailleurs. De-plus, Calvin expliquant le Verset 21. du Chap. 1. de la Genese, où le même mot Hebreu *bara* se trouve en un autre sens que *créer*, a recours à je ne sçai quelles subtilités pour confirmer sa premiere explication. Ce qui lui est assez ordinaire dans ses Commentaires sur l'Ecriture, parce qu'il l'explique souvent selon ses préjugés, & non pas selon la signification propre des mots, laquelle il détourne quelquefois pour l'accommoder à ses sentimens.

Epist. ad Hebr. Cap. 11: 3.

Au-reste, Calvin ayant l'esprit fort élevé, on trouve dans tous ses Commentaires sur l'Ecriture un je-ne-sçai-quoi qui plait d'abord; & comme il s'étoit principalement appliqué à connoître l'homme, il a rempli ses Livres d'une Morale qui touche, & il tâche même de rendre sa Morale juste & conforme à son Texte. S'il avoit été moins entêté, & qu'il n'eust pas eu envie d'être chef de parti, il auroit pû travailler fort utilement pour l'Eglise. Il a l'adresse, ou plutôt la malice de détourner le veritable sens de son Texte, pour l'accommoder à ses préjugés. Il ne laisse de-plus passer aucune occasion de médire de l'Eglise Romaine & de ses ceremonies, qu'il ne le fasse avec excés; & ainsi une

partie de ses Commentaires sur l'Ecriture est remplie de déclamations inutiles, qui lui servoient neanmoins en ce tems-là pour soûlever les peuples contre leurs Superieurs legitimes. En un mot, il n'y oublie rien de ce qui pouvoit appuyer son parti : & c'est à quoi il s'est le plus appliqué ; c'est pourquoi la verité n'y est pas deguisée si grossierement que dans les Livres de Luther. Il tâche de rendre au-moins probable ce qu'il avance, & il a même affecté une certaine grandeur de style qui contribuë beaucoup à faire valoir ses pensées. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il n'y a gueres d'Auteur qui ait mieux connu que lui le neant de la creature depuis le peché : & comme il s'applique principalement à marquer les defauts ausquels les hommes sont sujets, il touche le cœur ; au-lieu que la plus-part des reflexions de Luther ne sont que de vaines speculations & des disputes ridicules. Calvin a eu neanmoins ce defaut dans tous ses Ouvrages, d'avoir fait paroître avec excés le neant de l'homme depuis le peché, & de l'avoir toûjours laissé dans ce même neant, sans avoir égard à l'état de grace.

Zuingle. Zuingle, qui a aussi été le chef d'une Secte qui porte son nom, paroit assez simple dans ses Commentaires sur la Bible, & peu exercé dans l'étude de la Critique. Bien qu'il soit plus modeste que ces deux autres Patriarches des Protestans dont nous venons de parler, il ne laisse pas d'avoir les mêmes defauts qu'eux, & de suivre ses préjugés. Sa modestie de-plus paroit encore, en ce qu'il ne semble pas avoir abandonné entierement l'ancien Interprete Latin, qui étoit autorisé depuis un si long tems dans toute l'Eglise d'Occident. Ayant donc fait une nouvelle Traduction Latine de la Prophetie d'Isaïe, il ne la publia qu'avec la Version de cet ancien Interprete, laquelle on appelle ordinairement Vulgate. Il a donné à cette nouvelle Version d'Isaïe, le nom de *Complanatio Isajæ Prophetæ.* Et comme il fut obligé de faire une Apologie de cette nouvelle Traduction, il marque dans la Préface de sa Traduction, qui ont été les Auteurs qu'il a suivis pour être ses Directeurs dans un Ouvrage si difficile. *Magistros*, dit-il, *multos habui*, *Hebræos*, *Græcos & Latinos*, comme s'il avoit également suivi les anciens & les nouveaux Interpretes : & en-effet, il ajoûte un peu aprés. *Inveniebam apud Septuaginta, quæ Hieronymus ignorasse videbatur, & contra apud Hieronymum multa quæ isti ignoraverunt.* Cette méthode étoit sans doute la veritable ; mais l'Auteur n'étoit pas assez sçavant dans la Critique de la Bible, pour executer son dessein dans toute son étenduë. Outre que ces premiers Patriarches des nouvelles Reformes ne pouvoient pas donner autant de tems qu'il étoit necessaire à des Ouvrages de cette nature : les Leçons de Theologie & de Morale les occupoient presque entierement ; aussi en ont-ils rempli tous leurs Commentaires sur l'Ecriture.

Aprés avoir parlé de la methode que ces trois plus fameux Patriarches des Protestans ont observée dans leurs Commentaires sur la Bible, il est

est bon que nous examinions en même tems celle de leurs Disciples. Henri Mollerus, qui a fait des Leçons de l'Ecriture Sainte peu de tems aprés les commencemens de la Reformation dans l'Academie de Wittemberg, a donné au Public un Commentaire assez étendu sur les Pseaumes avec une nouvelle Traduction Latine de ce Livre, sur laquelle Beze a reglé la Paraphrase qu'il a faite des mêmes Pseaumes en Vers. Cet Auteur s'explique tant dans sa Version, que dans ses Commentaires, avec une grande netteté: mais son style est trop diffus, & il employe beaucoup de paroles pour dire peu de choses. En quoi il a imité la methode des Rheteurs, qui se plaisent dans les déclamations; outre que l'analyse qu'il fait des parties de chaque Pseaume, est quelquefois ennuyeuse. Il ne neglige point cependant le sens literal, ni même la Grammaire, lors qu'il la juge necessaire pour éclaircir les difficultés de son Texte; & quoi qu'il ait les mêmes defauts que la plus-part des autres Protestans, il paroit neanmoins plus moderé que Luther & Calvin. Il s'applique principalement à faire connoître les verités de la Religion Chrêtienne, & à donner des maximes de Morale, où il mêle quelquefois des digressions inutiles & de pure érudition. Il a mis de longs Sommaires au commencement de chaque Pseaume, lesquels en expliquent le sens avec beaucoup de netteté.

Mollerus in Psalm

Galasius in Exod.

Nicolas Galasius, qui étoit Ministre à Geneve en même tems que Guillaume Farel, Jean Calvin & Pierre Viret, a suivi dans son Commentaire sur l'Exode la même methode que Calvin, expliquant en peu de mots le sens literal, & ajoûtant en-suite quelque moralité. Tous ces premiers Reformateurs n'étant pas sçavans dans l'étude des Langues saintes & de la Critique, s'appliquoient entierement à la Theologie & à la Morale. A quoi ils joignoient l'éloquence & la politesse du discours, afin de mieux persuader le peuple à qui ils prêchoient leur nouvelle Doctrine. C'est pourquoi on ne trouve pas une Critique exacte de l'Ecriture dans les Commentaires de ces premiers Reformateurs, qui employoient la plus-part de leur tems à faire des Sermons, ou des Leçons de Theologie.

Petrus Martyr.

Pierre Martyr Florentin, qui fut appellé en Angleterre au commencement de la Reforme sous Edoüard VI. & qui enseigna en-suite l'Ecriture Sainte dans les Ecoles de Zuric, a aussi fait plusieurs Commentaires sur les Livres Historiques de la Bible, lesquels ne peuvent pas être d'une grande utilité pour entendre le sens literal, parce qu'ils sont remplis de lieux communs, & de Questions qu'il forme souvent à l'occasion des paroles de son Texte. Il y a de l'apparence, que comme il étoit éloquent, il suivit cette methode, pour faire paroître davantage son éloquence, & même son érudition; au-lieu que s'il se fût attaché tout-à-fait à son Texte, il n'eût pas eu la liberté de tant parler, ni de resoudre tant de Questions curieuses qu'il a formées dans ses Commentaires, ausquelles il ajoûte aussi des invecti-

Judic. 1: 7. ves. C'est ainsi que dés le commencement de son Commentaire sur le Livre des Juges, à l'occasion d'Adoni-bezec qui coupa les pieds & les mains à 70. Rois de son voisinage, aprés avoir observé qu'en ce temslà chaque ville avoit un Roi, il s'étend sur l'ambition des Rois d'aujourdhui, dont tout le soin est d'augmenter le nombre de leurs Sujets. *Tanta hodie*, dit-il, *Monarchæ flagrant ambitione, ut non quot possint regere, provideant; sed id unicè spectent, ut quamplurimos regant.* Et il applique en-suite cette même reflexion aux Evêques qui recherchent avec passion de grands Evêchés, afin d'avoir plus de revenu. *Episcopi omnibus modis id ambiunt, ut Diœceses habeant quàm amplissimas, à quibus, licet nunquam eas inspiciant, uberrimos fructus capiunt.* En un mot, les Commentaires de Pierre Martyr sur la Bible sont pleins de longues digressions, & il affecte par tout de paroître homme d'érudition. Par exemple, dans ce même Chapitre des Juges, à l'occasion d'un seul mot, il fait un fort long discours sur les Geans, où il rapporte tout ce qu'il avoit lû sur cette matiere. De-plus, à l'occasion du mot Hebreu *mas, tribut*, qui se trouve souvent dans ce même Chapitre, il fait une longue Dissertation sur l'origine de la Messe, où il explique toutes les parties dont elle est composée.

Musculus in Psalm. Wolfgangus Musculus a composé un Commentaire fort étendu sur les Pseaumes, qu'il dédia aux Magistrats de la Republique de Berne en 1550. Cet Auteur témoigne dans sa Préface, qu'il a employé environ 20. ans à ce travail, & qu'il a consulté ceux qui ont expliqué ce Livre avant lui; mais qu'il a peu profité de la lecture des anciens Peres, parce qu'ils ont negligé le sens literal : ce qu'il attribuë à l'usage de leur tems. *Versati sunt Patres*, dit-il, *in Scripturis Sacris peculiari quodam suorum temporum ductu.* Il fait paroître dans tout son Ouvrage beaucoup plus de modestie, & même plus de respect pour l'Antiquité, que la plus-part des autres Protestans; & bien qu'il ait fait une nouvelle Traduction des Pseaumes sur l'Hebreu, il tâche neanmoins de s'éloigner le moins qu'il lui est possible de l'ancien Interprete Latin; puis il ajoûte, qu'il souhaiteroit que l'ancienne Version Latine fût tellement conforme à l'Original Hebreu, qu'on la pût conserver entiere. *Optarim eam Versionem, quæ in usu est Ecclesiæ Latinæ, sic esse Hebraicæ veritati conformem, ut integra retineri queat.* Enfin il ajoûte dans la même Préface, qu'il doit être libre à chacun de choisir le sens qu'il croit être le meilleur, & que ce seroit une temerité, selon Saint Augustin, de vouloir assûrer avec opiniâtreté qu'on a bien pris le sens de l'Auteur. *Haud immeritò*, dit-il, *arbitratur Augustinus, admodùm temerarium esse in expositione Scripturarum, de certitudine mentis ejus qui scripsit pertinaciter contendere.* Aug. 12. Conf.

La methode qu'il a suivie dans son Commentaire est assez exacte. Il rapporte d'abord les differentes Traductions des anciens Interpretes Grecs & Latins, ausquels il joint aussi quelquefois les nouveaux; puis il explique les paroles de son Texte selon

ſelon le ſens literal, & il ajoûte enſuite ſes Reflexions morales. On peut dire que cet Auteur a connu la veritable maniere d'expliquer l'Ecriture: mais il n'a pas eu tous les ſecours neceſſaires pour y réüſſir parfaitement, parce qu'il n'étoit pas aſſez exercé dans l'étude des Langues & de la Critique. Il examine cependant ſans préoccupation les anciennes Traductions Grecques & Latines, & il a eu aſſez de lumiere, pour connoître que les points qui ſont aujourdhui dans le Texte Hebreu, n'y étoient point aux tems des Septante & de Saint Jerôme. Mais il a ignoré entierement de quelle maniere la Verſion Arabe ſur les Pſeaumes avoit été faite, bien qu'il la cite fort ſouvent. Il s'étonne pourquoi le Traducteur Arabe eſt conforme aux Septante; & la raiſon qu'il apporte de ſon étonnement, eſt parce que la Langue Arabe n'a aucun rapport à la Langue Grecque, & qu'au contraire elle approche beaucoup de l'Hebreu. Il ne ſçavoit pas que les Peuples du Levant ont la plus-part ſuivi la Verſion des Septante, & que l'Hebreu n'a été preſque connu que dans les Synagogues Juives.

Comm. in Pſalm. 30: 10.

Comm. in Pſalm. 1: 4.

Mercerus.

Jean Mercerus, ſucceſſeur de Vatable dans la Chaire de Profeſſeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, eſt un des plus ſçavans & des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture, qui ait été parmi ceux de la R. P. R. & il ſeroit encore plus digne de loüange, s'il n'avoit pas abandonné la Religion de ſes Peres, pour ſuivre les nouveautés de Calvin. Il entendoit parfaitement les deux Langues Grecque & Hebraïque, & il pouvoit même lire les Livres des Rabbins dans la ſource. Auſſi ſa maniere d'expliquer la Bible eſt-elle beaucoup plus critique & plus exacte que celle de la plus-part des autres Auteurs qui avoient été avant lui. Il s'eſt appliqué entierement au ſens literal de ſon Texte, & à trouver la ſignification propre des mots Hebreux. C'eſt pourquoi il rapporte ordinairement les diverſes explications des Rabbins, qu'il corrige quelquefois. Il n'a pas même negligé la Verſion Grecque des Septante, ni les autres anciens Interpretes de la Bible; ce qu'il auroit neanmoins pû faire plus ſouvent. Il a auſſi conſulté les Exemplaires Hebreux manuſcrits de la Bible qui étoient dans la Bibliotheque du Roi. En un mot, il a eu toutes les qualités d'un ſçavant Interprete de l'Ecriture; & il auroit ſans doute encore mieux réüſſi, s'il ne ſe fût point laiſſé aller aux nouveautés de ſon tems. Les meilleurs Commentaires ſont ceux qu'il a écrits ſur les Livres de Job, ſur l'Eccleſiaſte, ſur les Proverbes, & ſur le Cantique des Cantiques. Comme ces Livres ont été compoſés en Vers, & dans un ſtyle fort coupé, il eſt tout-à-fait difficile d'en trouver le veritable ſens, à-moins de ſçavoir parfaitement l'Hebreu, & d'avoir une grande penetration d'eſprit. Or Mercerus n'a manqué ni de l'un ni de l'autre, & il a examiné à-fond toutes les difficultés qui ſe ſont préſentées. A l'égard de ſes Commentaires ſur la Geneſe, il y a beaucoup d'érudition Juive, mais ils ne ſont pas aſſez châtiés. Beze, qui a fait

fait imprimer tous les Commentaires de çet Auteur, n'a pas pû en ôter les minuties, principalement des derniers, qui ne sont pas si achevés que les autres. Corneille Bertram, qui étoit Collegue de Beze à Geneve, & qui sçavoit la Langue Hebraïque, a pris le soin de les donner au Public avec assez d'exactitude, bien qu'il y ait quelquefois des fautes; ce qui arrive neanmoins assez rarement.

Ludov. de Dieu, Animadv. in Vet. Testament.

Les Remarques Critiques que Louïs de Dieu a publiées sous le nom de *Animadversiones in Veteris Testamenti libros omnes*, ne regardent que quelques passages choisis de la Bible, ausquels il a prétendu donner de nouveaux éclaircissemens: & comme il a voulu raffiner sur l'explication des autres, il arrive quelquefois qu'il descend jusqu'aux moindres minuties de la Grammaire, & qu'il paroit plus de subtilité dans ses nouvelles interpretations, que de solidité. Il a souvent recours aux Langues voisines de l'Hebreu, pour mieux trouver la signification propre des mots Hebreux. Lors qu'il entreprit ces Observations Critiques sur la Bible, il songeoit à rendre plus parfaite la nouvelle Traduction Flamande qu'on devoit faire de toute l'Ecriture, selon l'arrêté du Synode de Dordrect. Cependant il sort quelquefois de son premier dessein, en rapportant dans ses Remarques plusieurs choses qui sont purement d'érudition, & qui n'appartiennent nullement à la Critique: comme dés les premiers mots de ses Notes, où il observe que selon la Cabbale qu'on nomme Gematrie, on prouve des premiers mots de la Genese, que le Monde a été creé au commencement de l'année, c'est-à-dire au mois de Septembre. Puis il ajoûte au même endroit, que selon une autre espece de Cabbale appellée *Temura* ou transposition de lettres, on trouve que le Monde a été creé le premier jour de Septembre. Mais cette Remarque & plusieurs autres semblables, que l'Auteur a inserées dans son Ouvrage, sont tout-à-fait inutiles pour l'explication du sens literal, & pour faire une bonne Version de la Bible. Il mêle d'autres rêveries des Juifs dans ses Remarques: comme lors qu'il a fait cette question avec les Docteurs Thalmudistes sur ces mots du même Chapitre, *Et Dieu créa l'homme*; pourquoi Dieu n'a creé qu'un homme dans le monde: à quoi il répond avec le Thalmud, que Dieu n'a creé qu'un homme, *Pour nous apprendre que si quelqu'un détruit un seul Israëlite, c'est la même chose que s'il détruisoit tout le monde; qu'au-contraire, s'il le conserve, il fait la même chose que s'il conservoit le monde entier.* Ces sortes de reflexions ne devroient point être dans un Ouvrage aussi abregé qu'est celui-là: mais il arrive presque toûjours, que les personnes qui ont quelque érudition, en remplissent leurs Livres, sans examiner si cette érudition vient à-propos. Au-reste, ces Notes de Louïs de Dieu peuvent être beaucoup utiles à ceux qui s'appliquent au sens Grammatical de l'Ecriture; & c'est en cela principalement qu'il a excellé, bien qu'il fasse paroître quelquefois trop de subtilité. Il est constant qu'il

Genes. 1: 27.

qu'il n'y a rien qui serve davantage à l'intelligence de l'Ecriture, que ces sortes de Remarques Critiques, qui ne regardent simplement que la signification propre des mots & le sens literal du Texte : mais il seroit à desirer, que les Auteurs de ces Remarques n'y eussent rien mêlé d'inutile, & qu'ils ne descendissent point jusqu'aux minuties. Afin qu'on puisse mieux connoître ces Auteurs, il est bon que nous en donnions ici le Catalogue, de la maniere qu'il se trouve dans les Livres que les Anglois ont fait imprimer sur toute l'Ecriture sous le nom de *Critici Sacri*. Nous ajoûterons en même tems des reflexions critiques sur chaque Auteur, afin qu'on ne sçache pas seulement leurs noms, mais aussi leurs perfections & leurs defauts.

CHAPITRE XV.

Critique de deux celebres Recueils sur l'Ecriture, faits par des Protestans d'Angleterre.

Les Protestans d'Angleterre, aprés avoir donné au Public le Texte Hebreu de la Bible avec un grand nombre de Versions dans les Langues Originales, en y joignant les Traductions Latines de chaque Version, ont fait suivre quelque tems aprés, un Recueil des meilleures Remarques qu'ils ont pû trouver sur l'Ecriture. Nous avons le premier Ouvrage sous le nom de *Bible Polyglotte*, parce qu'il contient en-effet la Bible en plusieurs Langues. Le second est imprimé sous le nom de *Critiques Sacrés*, d'autant que les Auteurs qu'ils ont choisis ne s'arrêtent pas à faire de longs Commentaires, mais à expliquer le Texte selon la méthode des Critiques & des anciens Grammairiens. Nous ne pouvons, ce me semble, mieux juger de ce Recueil, qu'en examinant en particulier chaque Auteur, & en marquant en même tems ses perfections & ses defauts.

Sebastien Munster est à la tête de tous ces Critiques ; & comme nous avons déja parlé ci-dessus de sa Version, nous ne traiterons ici que de ses Remarques. On ne peut pas nier, qu'il ne fust sçavant dans la Langue Hebraïque, & qu'il n'ait pû lire les Commentaires des Juifs en eux-mêmes : mais d'autant qu'il n'a consulté que les Rabbins pour faire ses Remarques, elles sont trop remplies de Judaïsme. Il n'étoit pas, par exemple, fort necessaire qu'il s'étendist, comme il a fait, dés le commencement de ses Notes, sur ce que disent quelques Juifs Cabbalistes touchant les sept choses qui ont été creées avant le Monde. Ce sont des rêveries inventées par les Rabbins qui ont expliqué l'Ecriture allegoriquement. Ceux qui font profession de Critique ne doivent s'arrêter qu'à expliquer le sens literal de leurs Auteurs, & éviter tout ce qui est inutile à leur dessein. Munster ne s'est pas assez appliqué à ne prendre des Rabbins que ce qui pouvoit instruire son Lecteur touchant le sens literal de la Bible ; & de-plus, lors qu'il donne le sens literal, il suit presque toûjours les Rabbins soit pour la signification propre des mots Hebreux, ou pour leurs étymologies.

Sebast. Munster.

Comme ces Rabbins ne sont pas infaillibles, on doit prendre garde à ne pas ajoûter foi à toutes les observations Grammaticales que Munster a tirées de leurs Livres, parce qu'elles ne sont le plus souvent appuyées que sur des conjectures ou vrai-semblances. Il les produit neanmoins de la même maniere, que si elles ne souffroient aucune difficulté, & qu'on fust entierement certain de la signification des mots Hebreux. Mais cela est plûtôt un defaut de la Langue Hebraïque qui est incertaine, que de Munster, dont le dessein a été principalement de donner dans ses Observations les explications literales des Rabbins; en quoi il a assez bien réüssi

Paul. Fagius. Paul Fagius, qui tient le second rang parmi ces Critiques, n'a pas fait des Remarques sur toute la Bible, comme Munster, mais seulement sur les cinq Livres de Moïse; & même ces Remarques sont sur la Paraphrase Caldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas sur le Texte Hebreu. Cependant elles n'éclaircissent pas moins le Texte, que la Paraphrase. Sa méthode est selon les regles de la Critique, parce qu'il ne s'applique presque qu'à donner la signification propre des mots Hebreux & Caldaïques, & à faire entendre le sens literal de Moïse. Il est un peu plus étendu dans ses Notes, que Munster, principalement sur les quatre premiers Chapitres de la Genese, qu'il a expliqués separément & fort au-long. Les Auteurs qu'il suit sont les mêmes que ceux de Munster, & il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix assez judicieux, pour n'expliquer que ce qui regarde le sens literal. Il a mieux réüssi que Munster en beaucoup d'endroits, où il paroit avoir plus de connoissance de la Langue Hebraïque. Ces deux Critiques ont neanmoins les mêmes defauts, parce qu'ils ont gardé la même méthode, & qu'ils s'en rapportent entierement aux Commentaires des Rabbins, d'où ils ont, à-la-verité, pris des choses utiles pour le sens literal de l'Ecriture; mais ils apportent aussi quelquefois des étymologies assez ridicules sur la foi de ces mêmes Rabbins, qui sont sujets à se tromper.

(g) Vatable, ou plûtôt les Notes qu'on a publiées sous son nom, occupent la troisiéme place dans ce Recueil de Critiques. Ces Notes sont fort literales & critiques, & l'Auteur s'attache principalement à expliquer les difficultés qui peuvent embarrasser le Texte. Il suit d'ordinaire *Vatable.*

(g) *Son nom estoit Vatblé, & tiroit sa naissance d'un village de Picardie situé dans le voisinage du païs de Caux. A l'égard des Notes, voici ce que Robert Estienne en dit dans sa Préface aux Censures des Theologiens de Paris.* Je recueillis avec grand labeur, en veilles extrêmes, en diligences soigneuses & attentives, ce que les savans auditeurs de Vatable, jadis Professeur du Roi, homme tres-savant és Lettres Hebraïques, avoient retiré de ses Leçons, & l'assemblai en un Volume, ajoûtant la nouvelle Translation de la Bible vis-à-vis de l'ancienne.

naire l'interpretation des Rabbins, & principalement de R. D. Kimhi. On peut appeller ses Remarques, des Notes perpetuelles sur tout le Texte, parce qu'il y a peu d'endroits qu'il n'explique avec beaucoup de netteté & sans digressions. Il s'arrête même souvent à des choses qui ne souffrent gueres de difficulté, afin d'être utile à tous ses Lecteurs. En un mot, on estime ce Recueil de Notes sur l'Ecriture, que Robert Estienne a fait imprimer sous le nom de Vatable, soit qu'elles soient en-effet de Vatable, ou qu'elles ayent été recueillies de differens Auteurs; ce qui est plus vrai-semblable. Il a neanmoins supprimé leurs noms, & entre autres celui de Calvin, dont il a aussi inseré quelque chose dans ses Notes.

Rob. Estienne.

Sebast. Castalio.

Les Notes de Sebastien Castalio, qui est le quatriéme dans ce Recueil, ne sont pas si remplies d'érudition Juive, que celles des autres Critiques. Comme il s'étoit appliqué aux belles Lettres & à la lecture des Auteurs profanes, il en mêle assez souvent dans ses Remarques. Ce qu'il fait d'une maniere assez agreable, & sans s'éloigner trop de son Texte.

Isidor. Clarius.

Isidorus Clarius, qu'on a placé le sixiéme, n'a presque fait autre chose que copier les Remarques de Munster dans les endroits où il y a quelque érudition Juive: & ainsi on auroit pû omettre une bonne partie des Notes de cet Auteur; car il n'étoit pas necessaire de repeter les mêmes choses. Ce qui arrive neanmoins souvent dans ce Recueil de Critiques, & dans toutes les autres Compilations, où l'on mèt les Auteurs entiers; au-lieu qu'il seroit beaucoup mieux de n'en faire que des extraits, afin d'éviter les repetitions inutiles des mêmes choses.

Drusius.

Drusius, qui tient le septiéme rang parmi ces Critiques, doit être preferé à tous les autres, selon mon avis: car outre qu'il étoit sçavant dans la Langue Hebraïque, & qu'il pouvoit consulter lui-même les Livres des Juifs, il avoit lû exactement les anciens Traducteurs Grecs; de-sorte qu'il s'étoit formé une meilleure idée de la Langue sainte, que les autres Critiques, qui ne se sont appliqués qu'à la lecture des Rabbins. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il avoit aussi lû les Ouvrages de Saint Jerôme & de quelques autres Peres. En un mot, Drusius est le plus sçavant & le plus judicieux de tous les Critiques qui sont dans ce Recueil.

Grotius.

Les Notes de Grotius y ont aussi trouvé leur place; & comme elles sont estimées de tout le monde, il n'est pas besoin que nous en fassions un éloge particulier. Je remarquerai seulement, qu'il s'étend quelquefois trop sur les citations des Poëtes, & sur un grand nombre d'autres Auteurs profanes, où il semble avoir plûtôt affecté de paroître sçavant & homme d'érudition, que judicieux & Critique. S'il avoit évité ce defaut, ses Notes seroient beaucoup plus courtes, & elles n'en seroient pas moins bonnes. On les doit principalement estimer, à-cause qu'il confere souvent les anciens Traducteurs Grecs de la Bible avec le Texte Hebreu, & qu'il n'est point préoccupé de la Massore. Il multiplie

 nean-

neanmoins quelquefois les diverses Leçons sans aucune necessité; & bien qu'il choisisse d'ordinaire la meilleure explication du Texte, il faut pourtant prendre garde, qu'étant rempli des préjugés des Arminiens & des Sociniens, il a quelquefois favorisé ces deux Sectes. Au-reste, quoi que j'aye trouvé à redire dans les Notes de Grotius, de ce qu'il cite trop souvent les Auteurs profanes, il ne laisse pas d'y avoir quelquefois de tres-bonnes choses dans ces sortes de citations, d'où l'on peut éclaircir plusieurs difficultés de l'Ecriture. J'aurois seulement souhaité, que selon les regles de la Critique, il n'eût rapporté les témoignages de ces Auteurs profanes, & sur tout des Poëtes, que dans les endroits qui avoient besoin de ces éclaircissemens. Il n'étoit pas, par exemple, necessaire, que pour expliquer le mot Latin *signa*, au Chapitre 1. de la Genese, Verset 14. il apportât deux Vers d'Homere & cinq du Poëte Aratus. Je ne voi pas aussi quelle necessité il y avoit de dire sur le mot suivant *tempora*, que Proclus appelle les astres dans sa Theologie, *organes* ou *instrumens du tems*. En un mot, il me semble qu'il eût été beaucoup mieux d'expliquer le sens literal du Texte en peu de mots, & de ne point citer des autorités, que dans les difficultés qui avoient besoin de cet éclaircissement.

Andreas Masius. Outre ces Auteurs, qui sont les principaux Critiques qu'on ait inserés dans ce Recueil, on y trouve encore le docte Ouvrage de Masius sur le Livre de Josué. Ce sçavant homme a fait imprimer le Texte Hebreu de Josué avec la Version des Septante, de la maniere qu'Origene l'avoit mise dans ses Hexaples; & l'on voit par là la methode dont le même Origene s'étoit servi en mêlant la Version de Theodotion avec la Version des Septante. Masius a joint à cela des éclaircissemens ou petites Notes Critiques, qui nous donnent la connoissance des anciennes marques qu'on nommoit Etoiles & petites lignes, & des autres signes qui distinguoient avec tant d'artifice dans ce grand travail d'Origene, ce qui étoit veritablement des Septante, d'avec ce qui y avoit été ajoûté sur l'Hebreu, & de ce qui sembloit y manquer, parce qu'il ne se trouvoit point dans l'Hebreu. Outre ces petites Notes Critiques, le même Masius a fait un Commentaire literal sur l'Histoire de Josué, où il s'étend quelquefois un peu trop à rapporter les explications des Rabbins, en des endroits où cela ne paroit pas fort necessaire pour son sujet. Mais ce defaut ne peut être qu'agreable à ceux qui aiment l'érudition Juive. Au-reste, nous n'avons gueres (h) d'Auteurs qui soient si exercés dans le style de l'Ecriture, & qui ayent mieux sçû la Critique de la Bible, que lui, comme l'on pourra en juger,

(h) *On ne peut, à-la-verité, donner trop de loüange à Masius, à-cause de cet excellent Ouvrage : mais cela n'empêcha pas qu'il n'eust des envieux qui le décrierent, & qui firent tant par leur médisance & par leurs calomnies, que son Livre fust mis dans* l'Index.

ger, en lisant les sçavantes Préfaces qui accompagnent son Ouvrage.

Codurc. Le Commentaire de Codurque sur Job a aussi sa place parmi les autres Critiques. En-effet, il est fort literal, & il s'attache principalement à l'interpretation des mots difficiles, qu'il explique selon les regles des Grammairiens. Il cite trop souvent le Paraphraste Caldaïque sur ce Livre, qui est un Auteur impertinent, & rempli de contes faits à plaisir, qui ne peuvent être goûtés que des Juifs superstitieux. Codurque descend de-plus quelquefois jusqu'aux minuties; ce qui est assez ordinaire aux Grammairiens, & il employe inutilement beaucoup de paroles à rendre raison de la mesure des Vers, dont il prétend avec Saint Jerôme, que ce Livre est composé, supposant que ce sont des Vers Hexametres. Mais nous ne connoissons point la nature de la mesure de ces anciens Vers. Ils n'ont rien de commun avec la Poësie Grecque & Latine, ni avec la nouvelle Poësie des Hebreux, que les Juifs ont prise des Arabes.

Bain. L'on a aussi mis dans ce Recueil le Commentaire de Rodolphe Bain sur les Proverbes de Salomon. Cet Auteur, qui étoit Anglois de nation & Professeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, s'étend assez au-long sur le sens literal. Il suit quelquefois les Interpretes Juifs, & son grand Auteur est Aben Esra, qu'il cite souvent, bien qu'il ne paroisse pas beaucoup d'érudition Juive dans tout son Ouvrage. Au-reste, il explique son Texte avec beaucoup de netteté, & il joint toûjours aux paroles de la Vulgate, une autre Version faite sur l'Hebreu.

Il seroit à desirer, qu'on eût mis dans ce même Recueil, des Commentaires entiers sur toutes les Propheties, dont les difficultés ne sont pas assez éclaircies par de simples Remarques Critiques. On s'est contenté d'ajoûter le Commentaire de Forerius sur Isaïe, aux autres Critiques, & celui de Liveleius sur les cinq premiers petits Prophetes. Forerius étoit Portugais, & il fait voir dans tout son Ouvrage, qu'il étoit exercé dans le style de l'Ecriture. Il s'étend, à-la-verité, quelquefois sur le sens moral: mais comme il ne s'éloigne gueres de son sujet, cela sert à éclaircir davantage le literal. *Forerius.*

Le Commentaire de Liveleius est aussi fort literal sur les cinq premiers petits Prophetes, & on lui doit plûtôt donner le nom de Remarques, que de Commentaire. Il a trop affecté de paroître sçavant sans aucune necessité; ce qui convient mieux à un Rheteur, qu'à un Critique, qui doit expliquer en peu de mots le Texte de l'Ecriture, sans s'arrêter à orner son discours d'autorités qui ne sont rien pour son sujet. Il devoit aussi, ce me semble, se contenter de rapporter la Version du Texte qu'il jugeoit la meilleure, & ne pas s'amuser à rapporter celle des autres Interpretes, sans autre dessein que de les rejetter. Il est neanmoins bon d'examiner les anciennes Versions, & de les conferer avec les nouvelles: mais il est assez inutile dans de simples Remarques sur l'Ecriture, de faire la Critique des Versions de Pagnin, de Castalio, de Tremellius *Liveleius.*

& de quelques autres Traducteurs modernes. C'est assez d'avoir consulté ces nouveaux Traducteurs, sans qu'il soit besoin de les citer, pour dire simplement qu'on ne les approuve point. Au-reste, l'on peut dire en general de ce grand Recueil sur l'Ecriture, qu'il y a bien des choses à retrancher, & beaucoup à ajoûter. L'on a mis dans les deux derniers Volumes, plusieurs excellens Ouvrages qui peuvent servir pour l'éclaircissement de quelques difficultés de l'Ecriture; mais ils ne sont pas tous également bons, & il y en a quelques-uns dont il suffiroit d'apporter des extraits.

Comme il y avoit plusieurs repetitions dans ce grand Recueil des Critiques d'Angleterre, & qu'il y avoit même beaucoup d'endroits qui n'étoient pas assez éclaircis; un Auteur Anglois a pris la peine d'abreger les neuf Volumes des Critiques, & d'en ôter tout ce qui y paroissoit inutile, en suppléant en même-tems par d'autres Livres, aux défauts qui s'y trouvoient. Cette méthode est assûrément la meilleure, parce qu'on ne rapporte simplement que ce qui est necessaire, & on a la liberté de retrancher tout ce qu'on juge à-propos. Mais il est difficile de trouver des personnes capables d'executer un si grand dessein, & qui soient assez judicieuses pour faire un choix exact de ce qui se trouve de meilleur dans les Auteurs.

Matthieu Pol. En-effet, Matthieu Pol, qui a fait imprimer ce dernier Recueil sous le nom de *Synopsis Criticorum*, a tres-bien choisi en general les Auteurs qui devoient entrer dans son Ouvrage, outre ceux qui étoient déja dans les Critiques qu'il abregeoit; mais il n'a pas préveu qu'il entreprenoit un travail qui étoit au dessus de ses forces. Il semble avoir eu raison de rejetter la maniere dont le P. de la Haye a recueilli les differentes Versions de l'Ecriture dans son grand Ouvrage: mais il ne s'est pas apperçû, qu'il tomboit lui-même dans de plus grands defauts, en donnant ces mêmes differentes Versions de la Bible, comme elles sont dans les Traductions Latines, sans prendre garde que la plus-part des diversités qu'il rapporte sous les noms specieux du Texte Hebreu, du Samaritain, du Caldéen, du Syriaque & de l'Arabe, ne consistoient souvent que dans l'imagination d'un homme qui ignoroit toutes ces Langues-là.

Afin donc qu'on puisse mieux juger de la capacité de Matthieu Pol, Auteur du Recueil dont il est question, on remarquera qu'il a crû necessaire pour un plus grand éclaircissement du Texte de l'Ecriture, de rapporter les principales Versions de la même Ecriture. Comme il s'étoit apperçû que le P. de la Haye les avoit inserées dans son Recueil avec beaucoup de confusion, il a changé entierement la méthode de ce Religieux, & pour me servir de ses termes, il a recommencé tout de nouveau, & a remonté jusqu'à la source, & il a consulté les Originaux. Il n'y a personne qui ne croye, qu'un homme qui promet une si grande exactitude, n'ait pris la peine de lire le Texte Hebreu, tant Juif que Samaritain, les Versions Samari-

maritaine, Caldaïque, Syriaque & les autres dans leurs Langues propres, afin de ne donner rien au Public que de juste & d'achevé. Cependant il n'a entendu autre chose par cette source jusqu'à laquelle il remontoit, que les Traductions Latines tant de ces Textes, que de ces Versions; & c'est ce qui est cause que son Ouvrage est rempli d'une infinité d'erreurs, ausquelles il est impossible de remedier, qu'en le refondant tout entier.

Il n'a pas sçû que ce qu'il rapportoit sous le nom de varieté d'interpretation, n'étoit souvent fondé que sur la Traduction Latine, & non pas sur l'Original du Texte ou des Versions. Il dit, par exemple, en plusieurs endroits, qu'il y a autrement dans le Samaritain, que dans l'Hebreu: & cependant il est certain, que dans ces mêmes endroits, l'Hebreu & le Samaritain sont la même chose. Mais ce qui l'a trompé, c'est que comme la plus-part des mots Hebreux sont équivoques, & qu'ils ont plusieurs significations; les Traducteurs Latins ont mis differens mots dans leurs Traductions. Matthieu Pol, qui n'a pas fait cette reflexion, a multiplié les varietés beaucoup plus qu'il n'étoit necessaire. Il en est de-même de la Version Samaritaine, du Caldéen, du Syriaque & de l'Arabe, qui ne different pas si souvent du Texte Hebreu, que cet Autêur les fait differer. Il suffit que j'avertisse en general de ce defaut, qui est répandu dans tout l'Ouvrage, sans qu'il soit besoin d'en produire des exemples.

Pour ce qui regarde la maniere dont il a recueilli les diverses explications du Texte, je la trouve un peu embarrassée; & il faut que le Lecteur s'applique beaucoup, pour former un sens net de la plus-part des difficultés qui se rencontrent. Cette grande multitude d'interpretations sur chaque mot, & qui sont même le plus souvent abregées, cause de la confusion; & l'on a de la peine à joindre tous les mots ensemble, quand ils sont si éloignés, & qu'on les a expliqués en tant de manieres differentes. L'Auteur de-plus ne faisant d'ordinaire autre chose que rapporter les diverses explications, sans juger quelles sont les meilleures, n'instruit pas assez son Lecteur, qui a de la peine à se determiner, principalement quand il ne voit point de raisons qui le portent à préferer un sentiment à un autre. A quoi l'on peut ajoûter, qu'on n'a pas évité tout-à-fait dans cet Abregé les repetitions inutiles. L'on pouvoit mettre moins d'Auteurs, & comprendre leurs sens en moins de paroles & plus nettement. En un mot, je trouve la méthode de cet Abregé embarrassée, & il faut s'appliquer beaucoup pour developer tous ces differens sens, qui n'ont gueres de rapport les uns aux autres. Pour peu qu'on fasse de reflexion sur la maniere dont le premier mot de la Genese, *In principio*, est expliqué dans cet Abregé, je suis persuadé qu'on demeurera convaincu de tout ce que je viens de dire.

Ce qu'il y a de plus loüable dans cet Abregé des Critiques, est le grand travail de l'Auteur, qui a ramassé avec beaucoup de soin ce qui étoit

étoit répandu en differens endroits, & il l'a placé aux lieux où il devoit être, en l'abregeant pour la commodité des Lecteurs. On y trouve, par exemple, un grand nombre de passages de l'Ecriture expliqués par Bochart dans son Livre intitulé Phaleg, & dans un autre Ouvrage qu'il a écrit sur les animaux de la Bible, sans qu'il soit besoin de consulter de si gros Volumes. Les difficultés de la Chronologie y sont éclaircies par les meilleurs Auteurs, qui sont rapportés en abregé; de-sorte que la plus-part des matieres difficiles de l'Ecriture, sur lesquelles on a composé des Livres entiers, sont assez bien expliquées dans cet Ouvrage, parce que l'Auteur a pris la peine de lire ce qu'il a trouvé de meilleur sur ces sortes de difficultés, & d'en inserer des Extraits dans son Recueil. Il eût été assez inutile, par exemple, de rimprimer tout entiers les Traités qui sont dans les deux derniers Volumes des Critiques d'Angleterre, parce qu'une bonne partie de ces Traités est remplie de Remarques qui ne peuvent point servir à l'explication de l'Ecriture:& ainsi il a été beaucoup mieux d'extraire de ces Livres, ce qu'on a jugé à-propos pour l'éclaircissement de la Bible.

CHAPITRE XVI.

Des Sociniens. La méthode qu'ils observent pour interpreter l'Ecriture Sainte. Diverses reflexions sur cette méthode.

IL n'y a point de Religion qui ne soit, au-moins en apparence, appuyée sur la pure Parole de Dieu. C'est sur ce fondement que toutes les nouvelles Heresies sont établies; & il est étonnant que tous les Patriarches des nouvelles Sectes conviennent entre eux de principe, & qu'ils soient cependant si éloignés les uns des autres dans les consequences qu'ils prétendent tirer de ce même principe. Les Sociniens demeurent d'accord avec les Protestans, soit Lutheriens, soit Zuingliens ou Calvinistes, que le seul & veritable principe de la Religion est l'Ecriture Sainte; qu'il n'y a que le Vieux & le Nouveau Testament, où l'on doive chercher cette Religion; & qu'il est inutile d'avoir recours à la Tradition & aux Peres: mais lors qu'il est question de decider par ce même principe les points fondamentaux de la Religion, les derniers sont autant éloignés des premiers, que la terre est éloignée du ciel. Ce qui est une preuve bien évidente, que le principe dont ils se servent n'est point suffisant de lui-même pour terminer les differens qui naissent tous les jours dans les matieres de la Religion; & qu'ainsi il faut avoir recours à quelque autre chose avec les Catholiques. *Sociniens.*

Peu de tems auparavant que Jean Calvin eût établi sa prétenduë Reforme à Geneve, (ce qui arriva en 1535.) Michel Servet, Espagnol de nation, avoit renouvellé les Heresies des anciens Antitrinitaires, auquel le même Calvin s'opposa si fortement, tant par écrit que de vive voix, qu'enfin Servet fut condamné au feu par les Magistrats de Geneve. Ce qui n'arrêta pourtant pas le cours de l'Heresie *Calvin.*

Lælius Socin. sie de Servet ; car Lælius Socin, Italien de nation, la poussa bien plus avant. Comme il étoit sçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque, & qu'il étoit honneste dans sa conversation, il fit amitié facilement avec les plus habiles Protestans de son tems, principalement avec Philippe Melancton, Calvin, Brentius, Bullinger, Zanchius, & Pierre Martyr ; & par ce moyen il reconnut tant dans ses voyages, que par lettres, l'esprit & la capacité de ces nouveaux Reformateurs. C'est pourquoi il prit la liberté d'établir un nouveau Systeme de Religion, sans neanmoins abandonner leur principe. Il crut que lors qu'ils avoient entrepris de reformer la Religion, ils étoient encore remplis d'une bonne partie des préjugés de la Religion Catholique. En-effet, il remonta jusqu'à la source, pour s'approcher davantage des Juifs, de qui les Chrêtiens ont pris leur Religion ; & sans qu'il soit besoin de rapporter ici en détail les articles de sa Reformation, il retrancha tout-d'un-coup les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, le peché Originel & la Grace. En un mot, il rappella le Photinianisme, le Pelagianisme, & plusieurs autres anciennes Heresies. Enfin il s'imagina que les hommes étoient les Auteurs de la créance de tous ces Mysteres, de la maniere qu'elle étoit expliquée par les Catholiques & par les Protestans.

Cet Heresiarque mourut à Zuric en 1562. âgé seulement de 37. ans. *Fauste Socin, de Aut. Script.* Fauste Socin son neveu, qui fut heritier de la Doctrine & des Livres de Lælius Socin son oncle, fit imprimer en 1570. un petit Traité de l'autorité de l'Ecriture, écrit en Italien, qui fut en-suite traduit en Latin, & imprimé en 1588. sous le nom du R. P. Dominique Lopez de la Compagnie de Jesus. Il défend dans ce Traité l'autorité du Vieux & du Nouveau Testament, ou plûtôt il ne prouve que l'autorité du Nouveau; d'où il prétend conclurre, qu'on doit aussi recevoir les Livres du Vieux Testament comme divins, parceque Nôtre Seigneur les a autorisés dans le Nouveau. C'est une créance reçûë communément parmi les Sociniens, que les Livres de l'Ecriture n'ont point été corrompus, bien qu'ils ne nient pas qu'il y soit arrivé un grand nombre de fautes par la longueur des tems & par la négligence des Copistes. C'est pourquoi dans toutes leurs disputes ils ont recours aux regles de la Critique, & ils consultent les diverses Leçons, préferant celles qu'ils jugent être les meilleures, ou plûtôt qui sont plus conformes à leurs préjugés.

Comme la Religion Chrêtienne n'est principalement renfermée que dans les Livres du Nouveau Testament, ils se sont beaucoup plus appliqués à l'étude de ces Livres, que de ceux du Vieux Testament. Une de leurs plus ordinaires preuves, même pour autoriser la Loi de Moïse & les autres Livres du Vieux Testament, consiste en ce que Nôtre Seigneur les a reçûs, & qu'en les recevant il les a rendus authentiques. Je n'ai point trouvé d'autre Auteur parmi eux, qui eust écrit sur tout le Vieux Testament, que Brenius, *Brenius.*

qui a fait des Remarques fort abregées sur la Bible ; & il n'explique même que les endroits qu'il a crû avoir besoin de quelque éclaircissement

On a mis au commencement de cet Ouvrage, un petit Discours pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture, lequel ne contient rien de singulier ; & les regles qui y sont prescrites, peuvent être la plus-part également utiles aux Catholiques & aux Protestans. Et comme les Sociniens donnent tout à leur raison, & rien à l'autorité des Anciens, on a ajoûté à toutes ces regles celle-ci, *Nullam interpretationem S. Scripturæ admittendam esse, quæ vel cum sana ratione, vel sibi ipsi, vel evidenti sensuum externorum experientiæ repugnet.* En effet, pour expliquer l'Ecriture, ils font venir au secours la raison & les sens. En quoi ils sont fort éloignés des principes de la Philosophie de Descartes dans ses Meditations Metaphysiques, qu'ils rejettent entierement, prétendant que les sens exterieurs sont infaillibles à leur maniere.

Cuperus adv. Tract. Theologico-polit.

Cuperus neveu de Brenius, qui est dans les mêmes sentimens que son oncle, a établi pour principe, qu'il n'y a rien dans l'Ecriture *qui combatte la droite raison, l'experience, les démonstrations Mathematiques, ou la lumiere naturelle.* Il prétend deplus, que l'Ecriture n'est obscure qu'en tres-peu d'endroits : mais il fait bien voir dans tout son Livre, qu'il s'étoit beaucoup plus appliqué à la Philosophie, qu'à l'étude de la Bible. Il ajoûte au même endroit, que la connoissance de la Langue Hebraïque n'est point necessaire présentement, parce que le Nouveau Testament, qui est la regle de nôtre Religion, est écrit en Grec. Mais il n'a pas consideré que le Grec du Nouveau Testament est un Grec de Synagogue, qui ne peut être parfaitement entendu sans la connoissance de la Langue Hebraïque, ou Syriaque.

Ce même Auteur Socinien se sert de l'autorité de M. Vossius, pour prouver l'inutilité de la Langue Hebraïque, parce que, dit-il, les Livres du Vieux Testament ont été traduits en Grec. Mais, comme il a été déja marqué, il est presque impossible d'entendre ce Grec de Synagogue, ni même les autres Versions des Juifs, sans le secours de la Langue Hebraïque. Ce Socinien a cherché le chemin le plus court & le moins embarrassé, afin de faire voir que l'Ecriture, sur laquelle seule il fonde sa Religion, est claire, & qu'elle peut par consequent servir de principe. En quoi il se trompe, aussi-bien que tous les Protestans ; & pour peu de reflexion qu'on fasse sur la Critique qui a été faite ci-dessus du Texte Hebreu & des Versions, on sera aisément persuadé du contraire.

Cuper. ibid. lib. 2. pag. 272.

Enfin Cuperus prétend, que chacun est juge des Controverses de la foi, parce que chacun, selon Saint Paul, doit rendre raison à Dieu de ses actions ; & comme il rejette toute sorte d'autorité dans la Theologie, aussi-bien que dans la Philosophie, il assûre que nous ne devons point avoir d'autre regle de nôtre creance, que les endroits de l'Ecriture qu'on entend clairement & distincte-

Ibid. pag. 273.

tinctement. A quoi il ajoûte l'experience des sens exterieurs, qui, selon lui, ne trompent jamais. Pour prouver la verité de sa méthode, il produit quelques passages de l'Ecriture tant du Vieux que du Nouveau Testament, lesquels passages semblent être en quelque façon opposés les uns aux autres; & cependant il explique l'un par l'autre, bien que l'opposition en soit assez manifeste. Mais quoi que les Sociniens prétendent être les plus épurés de tous les Chrêtiens, il seroit aisé de faire voir, que leur méthode d'expliquer l'Ecriture n'est pas moins sujette à quantité de defauts, que celle des Protestans, & qu'ils agissent aussi-bien selon leurs préjugés, que les autres Theologiens. Les regles de la Grammaire & de la Dialectique appliquées au Texte de l'Ecriture, font toute leur Theologie. S'ils opposent, par exemple, aux Catholiques avec les Protestans, que leur créance est humaine, parce qu'elle est autant fondée sur la parole des hommes, que sur la Parole de Dieu; il est aisé de leur répondre, que leur créance ne semble pas aussi être purement divine, puis qu'elle n'est établie que sur les consequences qu'ils tirent de l'Ecriture, & par consequent nullement infaillible. J'ose même dire, qu'il n'y a gueres de gens plus entêtés de leurs sentimens, que ceux qui se vantent de rechercher la verité pure, & d'être éloignés de tous préjugés; car sous ce prétexte, qu'ils prétendent connoître les choses clairement & distinctement, il est impossible de les faire revenir, quand ils se sont une fois trompés.

Il est donc manifeste, que les Sociniens se conduisent par préjugés dans l'explication de l'Ecriture, aussi-bien que les autres Theologiens. C'est ce qui fait que Brenius, qui n'a donné sur le Vieux Testament que des Notes tres-abregées, semble n'avoir eu autre dessein en les composant, que de favoriser les entêtemens de ceux de sa Secte. Il a établi pour principe, qu'on ne devoit point s'en rapporter à l'autorité des autres, lors qu'il est question de trouver le sens de quelque passage difficile de l'Ecriture; & cependant, dans les endroits où il s'agit de défendre ses sentimens, il les appuye plus par l'autorité, que par la raison. C'est ainsi que sur ces premiers mots de la Genese, *Au commencement Dieu créa*, où il y a dans l'Hebreu, *Elohim, Dieux*, au pluriel; il se sert des témoignages de Calvin, de Bucer, de Pagnin, de Mercerus, de Beumlerus, de ceux de Zuric, de Buxtorfe & de Drusius, pour prouver que ce pluriel est la même chose que le singulier, & qu'ainsi cette façon de parler n'appuye en rien le Mystere de la Trinité. Il fait la même chose en plusieurs autres endroits, où il s'applique particulierement à choisir les interpretations qui favorisent davantage ses préjugés: de-sorte que cet Auteur en expliquant l'Ecriture, n'a pas consulté sa lumiere naturelle exempte de toute passion, comme les Sociniens prétendent qu'il faut faire; mais ayant supposé le Systeme de sa nouvelle Religion, il y rapporte toutes choses.

Bren. Not. in Script.

Au-reste, les Sociniens suivent la

 métho-

méthode de Luther pour expliquer la Bible, en ce qu'ils prétendent qu'il faut interpreter le Vieux Testament par rapport aux verités de l'Evangile, & qu'ainsi les Livres des Rabbins qui n'ont point cette connoissance, sont peu utiles; & cependant il n'y a point de Secte dont les sentimens approchent tant du Judaïsme, que ceux des Sociniens. De-plus, Cuperus assûre dans sa Reponse à Spinosa, que la connoissance du Vieux Testament ne nous est point absolument necessaire; & par consequent qu'il n'est point besoin de s'arrêter à éclaircir les mots équivoques dont on prétend que la Langue Hebraïque est remplie. En-effet, les Sociniens se sont fort peu appliqués à l'étude des Livres du Vieux Testament, étant persuadés qu'on peut trouver la Religion Chrêtienne dans le Nouveau Testament. C'est pourquoi nous traiterons plus à-fond dans la seconde Partie de cet Ouvrage, de la méthode que les Sociniens observent pour expliquer l'Ecriture Sainte. J'ajoûterai neanmoins encore ici quelque chose qui regarde leur maniere d'interpreter le Vieux Testament, afin qu'on connoisse mieux les subtilités de ces nouveaux Heretiques.

Cuper. adv. Tract. Theologico-polit. lib. 1.

Comme la Secte des Sociniens détruit entierement les nouveautés des Protestans, en se servant même de leurs principes; ces derniers ont été obligés de s'y opposer fortement tant dans leurs Ecoles, que dans les Livres qu'ils ont publiés pour combattre cette nouvelle Doctrine. Il y a eu cependant fort peu de Theologiens parmi les Protestans, qui ayent veritablement satisfait aux objections des Sociniens, qui prétendent qu'il n'y a point de milieu à garder entre leur Religion & celle des Catholiques, d'autant que si l'on ne suit pour regle, que l'Ecriture & la raison aidée de l'experience, il faut, disent-ils, prendre leur parti; au-lieu que si l'on suit les préjugés de la Tradition, il est absolument necessaire de se declarer en faveur des Catholiques. En-effet, il est difficile que les Protestans dans leurs disputes avec les Sociniens, n'appellent à leur secours les anciens Peres de l'Eglise; & c'est en quoi les Sociniens semblent avoir raison de leur reprocher, qu'ils ne demeurent point fermes dans le principe qu'ils ont une fois choisi. Josué de la Place, Ministre de la R. P. R. à Saumur, est un de ceux qui ait le mieux répondu aux Sociniens, & sans s'éloigner du principe qui est commun à ces deux Religions. C'est pourquoi je rapporterai ici quelques passages du Vieux Testament, de la maniere qu'ils sont expliqués par ces deux Auteurs, afin qu'on puisse mieux juger de la méthode que Socin & ses Sectateurs observent dans l'interpretation qu'ils donnent aux Livres du Vieux Testament.

Jos. Plac.

Calvin avoit autrefois prouvé la Divinité du Fils de Dieu par plusieurs passages du Vieux Testament, qui étoient appliqués à Nôtre Seigneur dans le Nouveau, desquels il sembloit qu'on devoit conclurre, qu'il étoit veritablement Dieu, puis que ces mêmes passages qui marquoient évidemment la Divinité dans le Vieux Testament, lui étoient appliqués

Calvin.

qués dans le Nouveau avec la même évidence. Cependant Socin & ceux de sa Secte ont trouvé des moyens d'expliquer tous ces passages selon leurs préjugés. Josué de la Place a tâché dans un Livre particulier, de défendre les sentimens de son Patriarche, & en même tems la Divinité du Verbe, en ne reconnoissant point d'autre regle de sa dispute avec les Sociniens, que l'Ecriture seule separée de toute Tradition.

Jos. Plac. Disput. de Testim. & Argum. è Vet. Test. petit. Argum. 1.

Isaj. 6: 1.

La premiere preuve est prise du Chap. 6. d'Isaïe, où il est parlé de la gloire de Dieu, que le Prophete témoigne avoir vûë. Or Saint Jean appelle cette même gloire de Dieu, la gloire de Nôtre Seigneur; & partant, en suivant la methode des Sociniens, qui veulent qu'on explique les paroles obscures du Vieux Testament par ce qui est de plus clair dans le Nouveau, il semble qu'il est parlé en cet endroit de la gloire de Nôtre Seigneur, qui est veritablement Dieu. Mais Socin a d'abord recours aux regles de la Critique. Il prétend qu'on peut lire quatre Versets de suite du Texte de Saint Jean, comme s'ils étoient renfermés entre deux parentheses, & qu'ainsi il n'est pas necessaire de rapporter les pronoms à Nôtre Seigneur, mais à Dieu seul, dont il est parlé dans la Prophetie d'Isaïe. De-plus, Socin ajoûte qu'il n'y a rien de si confus dans l'Ecriture, que ces sortes de pronoms relatifs, & qu'on ne sçait le plus souvent à qui ils ont relation; & il en produit même des exemples. Il rapporte enfin quelques Exemplaires Grecs du Nouveau Testament qui favorisent son sentiment, parce qu'on y lit, τὴν *δόξαν τοῦ Θεοῦ, la gloire de Dieu*, & non pas τὴν *δόξαν αὐτοῦ, sa gloire.*

Joann. 12: 39.

Comme le Ministre de la Place ne reconnoit point d'autres principes de sa Religion que ceux dont se sert Socin, il est obligé de lui répondre selon la même methode. Il dit donc premierement, qu'il n'y a aucune marque de parenthese ni dans le Texte de l'Ecriture, ni dans les Versions, & que les paroles mêmes du Texte n'en ont point besoin; qu'à l'égard du pronom relatif, il faut suivre la pluralité des Exemplaires. Il apporte en-suite plusieurs autres raisons. Mais avec tout cela, cette méthode n'ayant rien que d'humain, & d'autre-part le principe sur lequel ils établissent leur créance, n'étant pas dans l'évidence qu'on doit exiger en ces occasions, je croi qu'on ne peut s'arrêter entierement à la décision de Josué de la Place, ni à celle de Socin: mais il faut avoir recours à cet autre principe, qu'il y a toûjours eu dans l'Eglise comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, sur lequel Abregé de Religion on regle les difficultés qui se rencontrent dans la Bible; & c'est ce qu'on appelle Tradition: laquelle Tradition est dans la même Eglise, avant qu'il y eust aucune Ecriture; & elle ne laisseroit pas de s'y conserver, quand bien même il n'y auroit aucun Livre de l'Ecriture. En-effet, plus on sera exercé dans la Critique, & plus on voudra reformer la Religion, si l'on suit le principe de Socin & de de la Place.

Il est certain que les Auteurs du Nouveau Testament l'ont écrit dans le commencement sans points, sans vir-

virgules, & même sans aucune autre distinction; & partant Socin a pû les y mettre de la maniere qu'il lui a plû, s'il a crû rendre par là le sens meilleur. De-plus, il est aussi certain, qu'il n'y a rien de si embarrassé que le style de l'Ecriture dans les pronoms : & ainsi Socin semble aussi avoir eu raison, de marquer que le sens de l'Ecriture est souvent ambigu dans ces rencontres. Tout ce que de la Place lui oppose n'a que de la vrai-semblance, n'étant appuyé que sur des consequences, qui sont, à-la-verité, tirées de l'Ecriture, qui est d'elle-même un principe infaillible; mais il n'est pas évident que ces consequences soient necessairement liées avec le principe d'où elles sont tirées. Cependant les Sociniens & les Protestans n'ont point d'autre méthode d'expliquer l Ecriture, que celle-là, & ils osent objecter aux Catholiques, que leur Religion étant en partie fondée sur la Tradition, elle ne peut être divine.

Si l'on veut prendre la peine de parcourir les autres passages de l'Ecriture qui sont rapportés dans le Livre de de la Place pour prouver la Divinité du Fils de Dieu, avec les réponses des Sociniens, on n'y trouvera qu'une Critique raffinée, principalement du côté des Sociniens, qui prétendent que les Protestans ont gardé une bonne partie des préjugés des Catholiques, & que leur Reformation n'a pas été exacte. A-moins d'être sçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque, & d'être en même tems exercé dans le style de l'Ecriture, il est difficile de resoudre les objections des Sociniens, & de leur répondre selon leurs principes. Ils prennent la liberté de reformer le Texte de la Bible selon les loix qui sont autorisées par la Critique; & ainsi ils font souvent de nouvelles Traductions de ce même Texte. C'est pourquoi la plus-part des disputes de Josué de la Place avec les Sociniens, ne consistent qu'en des observations de Grammaire & de Dialectique.

J'avoüe qu'il est necessaire d'être habile dans cette sorte de Critique, pour bien entendre les Livres Sacrés: mais il me semble qu'il ne peut pas y avoir beaucoup de certitude dans une Religion qui n'est appuyée que sur ces sortes de subtilités. Cependant les Sociniens & les Protestans n'ont point d'autre principe de leur Religion, que celui-là; & ce qui est tout-à-fait étonnant, c'est qu'ils prétendent également que l'Ecriture est claire & facile à entendre. En quoi ils font voir manifestement, qu'ils ne parlent que selon les préjugés de leur Religion, & non pas selon la verité, puis qu'ils ne peuvent s'accorder entre eux touchant l'explication des principaux passages sur lesquels ils fondent leur créance. Mais c'est assez parlé de la méthode des Sociniens dans leur interpretation de l'Ecriture. Il y aura lieu d'en traiter plus à-fond dans la seconde Partie de cet Ouvrage, où nous ferons l'Histoire Critique des Livres du Nouveau Testament.

CHAPITRE XVII.

Critique de quelques Livres utiles pour entendre la Bible, & premierement de ceux qui ont été composés par des Auteurs Catholiques.

OUtre les Commentaires & les Remarques qui ont été composés sur l'Ecriture, il y a plusieurs Traités qui ont été écrits sur le même sujet par des personnes sçavantes & exercées dans cette sorte d'étude; & comme leurs Ouvrages peuvent beaucoup servir pour acquerir une connoissance parfaite de tout ce qui regarde la Bible, je rapporterai ici quelques-uns des principaux, & j'ajoûterai en même tems le jugement que j'en fais, afin que chacun puisse choisir ceux qu'il croira lui être plus utiles: il pourra même dans ce choix, connoître en quoi chaque Auteur a excellé, pour s'y arrêter davantage.

On peut lire la plus-part des Préfaces ou *Apparats* qui sont au commencement des grandes Bibles, & entre autres l'Apparat d'Arias Montanus à la grande Bible d'Anvers. Dans le Traité qu'il a inseré dans cet Apparat, sous le nom de *Joseph, sive de arcani sermonis interpretatione*, il a expliqué quantité de mots qui se trouvent dans l'Ecriture; mais il ne l'a pas fait, ce me semble, avec assez d'exactitude. Il a affecté une certaine méthode qui ne convenoit gueres à son sujet; & il rapporte de-plus une infinité de choses communes, & qui ne sont ignorées de personne. Il y a d'autres Dictionnaires de l'Ecriture qui sont beaucoup meilleurs; & bien qu'ils ayent été écrits par des Protestans, on ne doit pas pour cela les negliger. Le petit Traité touchant la Massore, qu'il a inseré dans le même Apparat, est aussi peu exact, & l'Auteur y fait voir qu'il ne sçavoit pas assez cette matiere. Le Livre que Bochart a fait imprimer sous le nom de *Phaleg*, doit être préferé aux discours que le même Arias Montanus a aussi publiés sous le nom de *Phaleg* & de *Canaan*, qui sont une partie de son Apparat. On trouvera de-plus ailleurs de meilleurs Traités que ceux où il explique au même endroit les poids & les mesures dont il est parlé dans la Bible. Enfin plusieurs Auteurs ont aussi beaucoup mieux traité que lui, ce qui regarde l'Arche de Noé, les vêtemens des Sacrificateurs, & la Chronologie de l'Ecriture.

Arias Montanus.

Samuel Bochart.

Le P. de la Haye a mis au commencement de la Compilation qu'il a fait imprimer sous le titre de *Biblia Maxima*, un tres-grand nombre de Questions préliminaires, qui pourroient être fort utiles pour entendre la Critique de l'Ecriture, si l'Auteur eût été plus habile dans cette matiere: mais comme il n'a fait le plus souvent que recueillir sans aucun discernement, ce qui avoit été déja remarqué par les autres, & que même il ne paroit pas avoir toûjours compris le sens des Auteurs qu'il rapporte, on doit se précautionner en lisant cet Ouvrage.

P. de la Haye.

Les Prolegomenes que Serarius & Bonfrerius Jesuites ont composé sur la Bible, meritent d'être lûs, bien qu'ils n'ayent pas encore atteint cette perfection que nous recherchons.

Serar. Bonfrer.

Ils.

Ils ont neanmoins assez entendu la matiere qu'ils traitoient, & ils font paroître de-plus dans tout leur Ouvrage, beaucoup de jugement; si ce n'est qu'ils auroient pû omettre facilement quelques Questions qui semblent inutiles.

Bellarm. Bellarmin & plusieurs autres Auteurs qui ont écrit sur cette même matiere dans leurs Livres de Controverses, auroient mieux réüssi, s'ils n'avoient eu personne à combattre. Cet Auteur neanmoins suit ordinairement les opinions les plus moderées dans son Traité *de Verbo Dei*, parce qu'il s'étoit assez appliqué à la matiere qu'il traitoit: au-lieu que plusieurs autres Theologiens qui ont écrit des Livres de Controverses, ont crû mieux réüssir, en s'éloignant du sentiment de leurs Adversaires le plus qui leur a été possible, sans examiner avec attention la verité des faits qui étoient en question. Bellarmin a donc fait justice aux Juifs, en ne les accusant pas d'avoir corrompu à dessein les Livres Sacrés: mais d'autre-part il reconnoit qu'il y est survenu plusieurs fautes, soit par la negligence des Copistes, ou par la nouvelle invention des points-voyelles qu'on a ajoûtés au Texte Hebreu. *Lib. 2. cap. 2.* Il s'éloigne aussi du sentiment de ceux qui croyent qu'il ne reste plus rien maintenant de l'ancienne Traduction Grecque des Septante: mais il ajoûte en même tems, qu'elle est fort corrompuë de la maniere que nous l'avons présentement. *Ibid. cap. 6.* A l'égard de la Vulgate, qui a été declarée authentique par le Concile de Trente, il répond judicieusement à Calvin & aux autres Heretiques qui condamnoient en cela les Peres du Concile, qu'on n'avoit point touché dans ce Concile aux Originaux, qui conservoient toûjours la même autorité qu'ils avoient auparavant: mais que l'Eglise, qui ne pouvoit souffrir aucune nouveauté, avoit seulement ordonné que l'ancienne Version Latine de la Bible seroit préferée à toutes les nouvelles. *Ibid. cap. 10.* De-plus, il refute tres-bien au même endroit, les objections de Calvin, de Chemnitius, & de quelques autres Protestans, & il fait voir évidemment leur ignorance & leurs emportemens injustes contre les Peres du Concile de Trente.

Plusieurs Protestans ayant écrit sur cette matiere contre les sentimens de Bellarmin, qui paroissoient cependant assez moderés, Gretser Jesuite entreprit sa défense, & traita bien plus au-long que lui, toutes les disputes qui regardent l'Ecriture Sainte. *Gretser.* Il y a, à-la-verité, beaucoup d'érudition dans les Livres de cet Auteur: mais il n'a pas toûjours cette liaison de principes, à laquelle on doit prendre garde sur toutes choses dans les disputes, & principalement lors qu'il s'agit de la Religion. Ce qui merite, selon mon avis, le plus d'être lû dans tout ce grand Ouvrage, est la Critique qu'il fait de la Version Allemande de Luther, & des autres Traductions Allemandes de la Bible, où il a beaucoup mieux réüssi que dans ses autres Traités. *Tractat. de nov. Translat.* Il ne paroit pourtant pas assez judicieux, quand il rejette toutes les nouvelles Traductions des Protestans, par l'exemple de la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, à laquelle Saint Augustin & Ruffin s'étoient forte- *Ibid. cap. 3.*

fortement opposés. Il apporte les raisons de ces deux Peres, qu'il applique aux nouvelles Versions de la Bible, pour les combatre plus fortement. Mais il me semble que l'Eglise ayant approuvé la nouvelle Version de Saint Jerôme, il n'étoit pas judicieux de se servir des raisons de Ruffin & de Saint Augustin, contre les Auteurs des nouvelles Traductions. Il les rapporte cependant dans toute leur étenduë: & comme les Protestans lui objectoient, que Saint Augustin avoit été de ce sentiment, parce qu'il ignoroit la Langue Hebraïque; il répond que la question n'est pas, si Saint Augustin a sceu l'Hebreu, mais si Saint Augustin & la plus-part des Chrêtiens de ce temslà ne se sont pas opposés avec vigueur à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme. J'avoüe que je ne comprens pas tout-à-fait cette maniere de raisonner; & il me semble que pour condamner les nouveaux Traducteurs de la Bible, il n'étoit pas necessaire de faire le procés à Saint Jerôme, pour renfermer en-suite les autres dans la même condamnation. Et il ne sert de rien de dire aprés cela, que l'évenement a fait connoître que Saint Jerôme avoit entrepris sa nouvelle Traduction par une inspiration divine; au-lieu qu'il n'y a rien que d'humain dans les nouvelles Traductions des Protestans. Il y a peu de personnes sçavantes & judicieuses, qui croyent que Saint Jerôme ait été veritablement Prophete, & dirigé par l'Esprit de Dieu pour faire sa nouvelle Traduction de la Bible, puis qu'il n'a pas crû lui-même être Prophete. On trouvera plusieurs autres raisonnemens semblables à celuilà dans le Livre de Gretser, où il y a beaucoup plus d'érudition que de jugement. Ce qui est assez ordinaire à la plus-part des Auteurs qui ont écrit des Livres de Controverses, parce qu'ils s'appliquent davantage à répondre à leurs Adversaires, qu'à regarder la verité en elle-même.

L'Ouvrage que Sixte de Sienne a publié sous le nom de *Bibliotheque Sainte*, est beaucoup plus utile pour se perfectionner dans l'étude des Livres Sacrés. Son dessein a été principalement de faire connoître les Auteurs de ces Livres, les anciennes Versions, & les Commentaires: & bien qu'il n'ait pas sceu parfaitement la Critique de l'Ecriture, on peut dire qu'il y a peu d'Ouvrages sur cette matiere, où il y ait tant d'érudition & de bon sens; & il explique même souvent sa pensée avec beaucoup de liberté. Il traite d'abord de l'autorité des Livres Canoniques, dont il a fait deux Classes; donnant le nom de Canoniques du premier Ordre, à ceux qui ont toûjours été reconnus pour divins dans l'Eglise; & appellant les autres Canoniques du second Ordre, parce qu'on a autrefois douté de leur autorité, & qu'on les nommoit simplement Livres Ecclesiastiques. Il parle en-suite des Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier avec assez d'érudition: mais comme il suit ordinairement le sentiment des Peres & des autres Auteurs qui avoient écrit avant lui sur cette matiere, il n'est pas toûjours exact. Il met, par exemple, le Volume d'Esther parmi les Livres Canoniques du second rang, à-cause

Sixt. Sen. Bibliot. Sac.

que quelques Peres Grecs ont remarqué dans ce Livre des Additions qui y avoient été inserées, & qui étoient de nulle autorité. Mais il devoit, ce me semble, consulter plûtôt le Canon Juif & Saint Jerôme, que les Peres Grecs, lesquels n'ont pû parler que des Exemplaires Grecs, qui different beaucoup de l'Original Hebreu : & selon cette regle, il faudra mettre le Volume d'Esther parmi les Livres Canoniques du premier Ordre, bien qu'on ne sçache pas par qui il a été écrit, ni en quel tems.

Dans la seconde Partie de son Ouvrage, il multiplie trop les Livres Sacrés, sous prétexte de quelques noms qui se trouvent dans l'Ecriture; & il y a même plusieurs endroits où sa Critique n'est pas exacte : comme lors qu'il parle des Livres attribués à Denis l'Areopagite, & des 204. Livres dont il veut qu'Esdras soit l'Auteur. Tout ce qu'il rapporte aussi au même endroit touchant les Livres de la Cabbale, n'est appuyé sur aucun fondement. Les Juifs avoient imposé en cela à Pic Comte de la Mirandole; & le même Pic, qui avoit crû trop facilement à ces imposteurs, a esté cause que plusieurs ont ajoûté foi à des Livres qu'on debitoit sous le nom d'Esdras, & dans lesquels on prétendoit trouver les secrets les plus cachés de la Religion. Sixte de Sienne paroit plus exact dans la quatriéme Partie de son Ouvrage, où il a fait l'Analyse des Peres, & de plusieurs autres Auteurs qui ont écrit sur la Bible. Il y auroit un grand nombre de reflexions à faire sur tout cet Ouvrage : mais cette discussion nous meneroit trop loin; c'est pourquoi je me contenterai d'ajoûter ici quelques observations sur la derniere Partie, où il a traité des Versions de l'Ecriture.

Il rejette toutes les nouvelles Traductions de la Bible, parce qu'elles ne peuvent apporter que de la confusion dans la Religion, & qu'il n'y a point d'autre moyen de concilier les differentes opinions, qu'en se soûmettant au jugement de l'Eglise, laquelle seule peut distinguer les veritables interpretations de l'Ecriture d'avec les fausses. Il ne croit pas même qu'on doive s'en rapporter entierement à l'Original Hebreu, tant il se rencontre de difficultés dans cette Langue, lesquelles n'ont pû estre éclaircies par les plus sçavans Interpretes. D'où il conclut, qu'il est necessaire de s'arrester à la Traduction que l'Eglise nous propose dans ces sortes de difficultés. Mais il me semble qu'il estend trop son principe, & que sous prétexte que nous devons deferer entierement à l'autorité de l'Eglise dans ce qui regarde la Religion, il lui donne aussi le pouvoir de decider de matieres qui appartiennent purement à la Critique & à la Grammaire.

Sixt. Sen. lib. 8. Biblioth. Sac.

Pour ce qui est des Versions de l'Ecriture, il rapporte d'abord les objections qu'on fait ordinairement contre les anciennes Traductions de l'Eglise; puis il tâche d'y répondre en partie par le témoignage des Peres, & en partie par des raisons qu'il apporte pour justifier ces anciens Interpretes. Il avoüe cependant, qu'il n'y a eu aucune Version particuliere dans l'Eglise, qu'on puisse nommer

ex-

exacte ; mais que cette exactitude s'est trouvée dans toutes prises ensemble : & ainsi, il concilie par cette voye plusieurs difficultés qu'on a accoûtumé de faire contre les anciennes Traductions du Vieux Testament. Il reconnoit de-plus, que l'ancienne Vulgate Latine qui estoit avant Saint Jerôme, n'a pas esté tout-à-fait exempte de fautes, puis que le même Saint Jerôme en a corrigé plusieurs; & qu'il y a aussi des defauts dans la Vulgate d'aujourdhui, qui ont esté remarqués par Cajetan & par Oleaster. Mais Sixte de Sienne n'a pas assez bien sceu la Critique des Versions, pour en juger sainement.

Il conclut enfin, que c'est une temerité qui ne peut convenir qu'à des Heretiques, de vouloir faire présentement de nouvelles Versions de la Bible, sous prétexte qu'il y a quelques petits defauts dans la Vulgate. *Temerarium igitur est, imò planè hareticum, propter leves quosdam defectus qui in nostra Vulgata Editione citra ullum fidei ac morum detrimentum reperiuntur, eam spernere & abjicere, novasque & profanas in locum ejus translationes introducere; præsertim post œcumenici Concilii Tridentini decretum.* Mais il n'étoit pas besoin de pousser les choses si avant. L'Auteur avouë que Cajetan, Forerius & Oleaster ont corrigé assez à-propos en quelques endroits, la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, qui est la Vulgate d'aujourdhui: & ainsi il ne faut pas selon son principe, condamner en general toutes les nouvelles Traductions de la Bible, même aprés le Decret du Concile de Trente, qui n'a pas osté cette liberté aux Interpretes. S'il y a quelque chose de mauvais dans les Versions des Protestans, on le doit condamner; mais on ne les rejettera pas pour cela entierement. Les anciens Peres ont autrefois consulté les Versions Grecques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, qui estoient demi-Juifs ou Apostats : & ainsi il sera libre aussi de consulter aujourdhui les nouvelles Versions de la Bible qui ont esté faites par des Protestans, lors qu'on le jugera necessaire.

L'Apologie que Leon Castro Docteur Espagnol a composée pour defendre les anciennes Versions de l'Eglise contre les nouvelles Traductions, peut aussi beaucoup servir aux Theologiens; & elle seroit encore plus utile, si l'Auteur ne s'étoit pas si fortement emporté contre les Rabbins. Il a expliqué en peu de mots son dessein dans le titre du Livre, où il y a, *Apologeticus pro lectione Apostolica & Euangelica, pro Vulgata D. Hieronymi, pro translatione Septuaginta virorum, proque omni Ecclesiastica lectione contra earum obtrectatores.* Ce dessein étoit grand & digne d'un Theologien Espagnol : mais il n'a presque point d'autres témoins que les Peres, qui ne peuvent pas estre infaillibles dans une matiere qui regarde la Critique. Aussi est-il arrivé, que la plus-part des raisonnemens de ce Docteur ne concluent rien. On trouve, à-la-verité, dans son Ouvrage un grand nombre de témoignages des Peres : mais outre qu'ils ne sont pas toûjours rapportés selon leur veritable sens, il estoit inutile

Leo Castro.

Edit. Salm. ann. 1585.

utile de les citer pour éclaircir des faits qui leur ont été inconnus.

Lib. 1. cap. 1. Il prétend que les Juifs ont corrompu à dessein les Exemplaires Hebreux de la Bible; que les mêmes Juifs ont aussi retranché plusieurs choses des Exemplaires Grecs des Septante; & que Saint Jerôme étant devenu vieux, s'étoit apperçû que les Juifs avoient introduit plusieurs changemens dans le Texte Sacré: puis il ajoûte, que le Saint Esprit avoit dirigé par une conduite toute particuliere, l'esprit de Saint Jerôme, afin qu'il évitât les endroits qui avoient été corrompus par les Juifs, & qu'il lût les mots Hebreux avec les veritables points ou voyelles.

Lib. 2. cap. 2. Il assûre de-plus, que Saint Jerôme a conferé exactement la Traduction d'Aquila avec le Texte Hebreu de son tems, afin de pouvoir discerner les veritables Leçons d'avec les fausses. Il a même l'esprit si penetrant, qu'il a prévû les Ouvrages que Saint Jerôme auroit composés, s'il ne fût point si-tôt mort: & entre autres il fait mention de l'Apologie que ce Saint Docteur avoit meditée, pour défendre les Versions de la Bible autorisées par l'Eglise, en montrant que les Juifs avoient corrompu leurs Exemplaires.

Lib. 4. Ce Theologien Espagnol ne se contente pas de donner à Saint Jerôme des Livres ausquels il n'a jamais pensé, il prétend qu'on a corrompu les Livres de ce Pere en une infinité d'endroits où il reprend la Version des Septante, & qu'on y a inseré plusieurs Additions; & enfin il fait le procés à Masius, parce qu'il n'a presque cité dans ses Commentaires sur Josué, que les Livres des Rabbins. Voilà de quelle maniere Leon Castro a justifié les anciens Interpretes, en inventant de nouveaux Systemes, qu'il n'a pû défendre que par des paradoxes: au-lieu que s'il eût été sçavant dans les Langues saintes, & exercé dans l'étude de l'Ecriture, il auroit pû les justifier par d'autres voyes, sans être obligé pour cela de s'emporter avec tant de chaleur contre ceux qui lisent les Rabbins. Il seroit à desirer, qu'il se fût servi des témoignages des Peres avec un peu plus de sincerité, & qu'il eût parlé de Masius avec plus de modestie & de retenuë.

Pierre Lopez, qui étoit aussi Docteur Espagnol, fait paroître plus de jugement, que Leon Castro, dans deux Traités qu'il a écrits sur cette même matiere. Il montre assez bien dans le premier, que la derniere correction de la Vulgate doit être, à-la-verité, préferée à toutes les autres Editions, mais qu'elle n'est pas encore dans sa perfection; & il fait voir en même tems, qu'il est impossible de corriger la Version Vulgate, sans la connoissance des Langues saintes. *Petr. Lopez, lib. 1. Controvers. Introd. ad studia Sacr. Liter. Edit. Madr. ann. 1556.*

Je ne puis neanmoins ajoûter foi à ce qu'il dit dés le commencement de son Ouvrage, où il remarque qu'ayant eu ordre du Conseil Souverain de l'Inquisition, de lire les Censures de plusieurs Livres, il avoit reconnu manifestement, que les Heretiques avoient corrompu en une infinité d'endroits la Version de l'ancien Interprete Latin. Il se peut faire qu'il ait pris pour des corruptions, les diverses Leçons, dont il y avoit un tres-grand nombre dans les anciens *In Epist. ad Clem. VIII.*

ciens

ciens Exemplaires de la Vulgate, & sur tout en Espagne.

Petr. Lopez, lib. 2. Concord. Sacrar. Edit. Hebr. & Græc. Sept. cum Vulg.

Dans son second Traité, où il tâche de concilier les differentes Editions de la Bible avec la Vulgate, il defend d'abord l'autorité du Texte Hebreu, & de la Version Grecque des Septante, qu'il croit authentique, aussi-bien que la Vulgate. Bien-loin de condamner l'Hebreu & le Grec des Septante, comme plusieurs faisoient alors en Espagne, pour autoriser davantage la Vulgate, il assûre qu'il n'y a rien qui autorise davantage la Vulgate, que de conserver l'autorité du Texte Hebreu & de la Version des Septante. Au-reste, il ne prétend pas que la Vulgate soit si pure, qu'il n'y ait présentement aucuns defauts. Voilà de quelle maniere ce Theologien a maintenu l'autorité de la Vulgate, sans neanmoins détruire l'autorité de l'Original, ni de l'ancienne Version Grecque. Il a suivi cette voye de conciliation, pour accorder les differens sentimens qui étoient alors en Espagne touchant la veritable Edition de la Bible, à l'occasion du Decret du Concile de Trente: & les choses allerent si avant, comme il le remarque, que plusieurs commençoient à nier qu'il y eust aucune Bible veritable, parce qu'ils trouvoient des defauts dans toutes.

Wilhel. Lindan. de Opt. Gen. Interpr. Edit. Colon. ann. 1558. lib. 1.

Guillaume Lindanus n'est pas si judicieux dans son Traité *de la veritable maniere de traduire*, que ce Docteur Espagnol. Il fait paroître trop de chaleur contre les nouvelles Traductions des Protestans; comme si un habile Protestant qui agiroit avec sincerité, ne pouvoit pas aussi-bien traduire l'Ecriture, qu'un Catholique. Il est vrai qu'on peut en quelque façon excuser ses emportemens contre les Protestans, qui accusoient, soit par ignorance, ou par malice, les Peres du Concile de Trente, comme si leur Decret touchant l'autorité de la Vulgate eût été injurieux à la Religion. Il produit au même endroit un Exemplaire Hebreu, qu'il prétend être ancien d'environ 950. ans, pour autoriser la Vulgate: mais il fait bien voir par là qu'il n'étoit pas sçavant dans cette Langue.

Quoi que Lindanus appuye l'autorité de la Vulgate, & qu'il la préfere à toutes les Editions de la Bible, il ne laisse pas d'y remarquer plusieurs fautes. Il n'accuse pas seulement les Copistes, mais même l'Interprete Latin, qu'on ne peut rétablir, selon lui, sans la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque. En quoi il condamne les Theologiens de Paris & de Louvain, qui avoient reformé la Vulgate sur les Exemplaires Latins seulement. Et pour montrer qu'on ne peut corriger exactement l'Edition Latine, si l'on n'a recours à l'Original Hebreu, il apporte pour exemple, le Verset 15. du Chapitre 3. de la Genese, où il prétend qu'il ne faut pas lire *ipsa*, comme on lit encore aujourdhui; mais *ipse*, parce qu'il faut determiner la diversité de Leçon qui est dans la Version Latine, par l'Original Hebreu, qui est clair en cet endroit. Lib. 3.

Le même Auteur étoit tellement persuadé, que les Exemplaires de la Vulgate qu'on lisoit de son tems,

étoient remplis de fautes, qu'il fit une nouvelle Edition du Pseautier; & il marque dans le titre de cette Edition, qu'il avoit corrigé ce Livre en plus de six cens endroits; & aprés avoir expliqué la méthode qu'il avoit observée dans cette reformation, il ajoûte qu'il n'a pas encore ôté toutes les fautes. Il a neanmoins toûjours préferé la Version Latine à l'Original Hebreu d'aujourdhui. Au-reste, il ne se soucioit pas beaucoup de multiplier les diverses Leçons de la Bible, parce qu'il étoit dans ce principe, que quelque malheur qui pût arriver aux Livres Sacrés, soit qu'ils fussent corrompus par les Heretiques, ou même entierement perdus, la Religion subsisteroit toûjours par le moyen de la Tradition.

De Opt. Gen. Interpr. lib. 1.

Isaac Levita, Defensio Verit. Hebr. Edit. Colon. ann. 1558.

Isaac Levita fit dans ce tems-là une sçavante Réponse à Lindanus, où il apporte plusieurs raisons pour défendre l'autorité du Texte Hebreu. Comme il avoit été Juif, il retint encore quelque chose de ce grand zele que les Juifs ont pour le Texte de la Bible, ne pouvant souffrir qu'on les accusât d'avoir corrompu leurs Exemplaires. Il témoigne neanmoins avoir veu un Exemplaire Hebreu des Pseaumes, où on lisoit *Caru*, au Pseaume 22. Vers. 17. de la même maniere que les Septante & S. Jerôme ont autrefois lû en cet endroit: de-sorte que, selon lui, les Juifs depuis environ 600. ans ont changé cette Leçon en *Cari*, qui est celle d'aujourdhui, & qui étoit à la marge de cet ancien Exemplaire.

Les Theologiens qui voudront s'instruire plus à-fond de l'autorité du Texte Hebreu, & des deux anciennes Versions reçûës dans l'Eglise, doivent lire le Livre que Despeires a composé sur cette matiere, où il examine en particulier l'autorité de ces trois Textes. Bien qu'il ne paroisse pas avoir une connoissance fort étenduë des Langues Orientales, il a neanmoins recueilli assez exactement ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres Auteurs; il ajoûte memê quelquefois son jugement assez à-propos.

Despeires.

CHAPITRE XVIII.

Jugement de quelques autres Auteurs Catholiques qui ont composé des Ouvrages Critiques sur la Bible, & principalement du P. Morin.

Andr. Masius.

Quoi que Masius n'ait fait aucun Ouvrage Critique sur toute la Bible, il a cependant expliqué beaucoup de choses qui regardent la Critique des anciennes Editions Grecques dans les Préfaces qu'il a jointes à ses Notes & à son Commentaire sur l'Histoire de Josué. Il ne croit pas que Moïse ait composé les cinq Livres de la Loi, de la maniere que nous les avons présentement; & de-plus, il établit, comme nous avons remarqué ailleurs, ces Scribes ou Ecrivains publics qui recueilloient les Actes de ce qui se passoit d'important dans la Republique des Hebreux. Comme cet Auteur est sçavant dans les Langues Grecque, Hebraïque & Syriaque, & qu'il avoit lû les Livres des Juifs dans la source, il sçavoit à-fond la Critique de l'Ecriture.

Præfat. Comm. in Jos.

Ma-

Joann. Mar. pro Edit. Vulg. Mariana, sçavant Jesuite, a écrit un Traité *pour l'Edition Vulgate*, où il n'examine pas seulement la Version de l'ancien Interprete Latin, mais aussi tout ce qui regarde le Texte Hebreu, la Version Grecque des Septante, & même les Traductions Caldaïques. Il a fait de-plus dans ce même Traité, quantité de Questions fort utiles, qu'il resout assez judicieusement; si ce n'est qu'il abrege quelquefois trop sa matiere, & qu'il n'examine pas avec assez d'application, des faits qui meritoient d'être traités avec plus d'étenduë. Par exemple, lors qu'il parle des Auteurs des Livres Sacrés, aprés avoir remarqué les grandes difficultés qui se rencontrent à resoudre ces sortes de Questions, il n'en dit presque rien, se contentant de suivre en cela ce qui en avoit été déja écrit par Isidore dans ses Etymologies. *Cap. 4.*

Cap. 7. Lors qu'il parle des Juifs & des Exemplaires Hebreux, il ne paroit pas avoir sçû à-fond cette matiere, ni même avoir eu assez de capacité pour lire les Livres des Rabbins qu'il cite. C'est pourquoi il n'est pas tout-à-fait exact dans ce qu'il rapporte touchant les affaires des Juifs, qu'il accuse d'avoir corrompu leurs Exemplaires de la Bible, n'en ayant point d'autres preuves que celles qu'il a tirées des Peres; au-lieu qu'il devoit rechercher avec soin dans un fait de cette importance, s'il y avoit quelque apparence de verité aux raisons que les Peres alleguoient contre les Juifs. Il parle en-suite d'une autre corruption du Texte Hebreu par les Juifs, qu'il attribuë à une certaine Assemblée qu'ils firent à Tiberiade au commencement du sixiéme siecle: mais comme il n'entendoit pas assez cette matiere, il tombe souvent dans l'erreur, quand il fait mention des Juifs. Il ajoûte aussi au même endroit, que depuis cette Assemblée les Juifs n'ont point corrigé, ou plutôt corrompu leurs Exemplaires, & que même la Critique de la Massore a empêché qu'on n'y ait fait de nouveaux changemens. *Neque ab eo tempore*, dit-il, *convenerunt ex omnibus locis, ut communi consensu novas fraudes necterent, & libri Massoreth diligentiâ satis cautum videbatur, nè Libri Sacri immutari facilè possent.*

Le même Mariana rend plus de justice aux Juifs, quand il les défend contre ceux qui les accusoient d'avoir changé toutes les significations des mots Hebreux, & qui prétendoient qu'on ne devoit s'arrêter en cela que sur Saint Jerôme & sur les Septante. Je passe sous silence ce qu'il a rapporté dans ce même Traité, touchant les Versions Caldaïques, Syriaques & Grecques, parce qu'il n'y a rien qui ne se trouve dans une infinité d'autres Livres. Il a beaucoup mieux traité ce qui regarde l'Edition Vulgate, qu'il prétend être de St. Jerôme, au-moins la plus grande partie. Lors qu'il explique le Decret des Peres du Concile de Trente, qui ont declaré que cette Version Latine étoit authentique, il remarque judicieusement, que ce Decret n'empêche pas qu'on ne puisse encore mieux traduire plusieurs endroits de la Vulgate. *Contendimus*, dit-il, *Hebraica Græcaque haudquaquam à Tridentinis Patribus rejecta esse; Latina quidem probari,* *Cap. 10.* *Cap. 11.*

neque ita tamen, ut loca quadam apertiùs, aut etiam magis propriè verti posse negent. Il prouve même par l'autorité des plus habiles Theologiens qui ayent écrit sur cette matiere, que la Vulgate a ses defauts, aussi-bien que les autres Versions de l'Ecriture, & qu'une partie de ces defauts tombe sur l'Interprete Latin, qui n'a pas été infaillible.

Ibid.

Cap. 22. Il examine de-plus à-fond la dispute qui étoit fort agitée de son tems en Espagne, touchant l'autorité de la Vulgate, que plusieurs regardoient comme un Ouvrage divin, parce qu'ils prétendoient que St. Jerôme n'étoit pas un simple Interprete, mais un Prophete qui avoit été dirigé par l'Esprit de Dieu pour traduire exactement les Livres Sacrés. Pour mieux éclaircir cette difficulté, il a rapporté les raisons de part & d'autre: ce qu'il fait neanmoins d'une certaine maniere, qu'il est aisé de juger, qu'il a préferé le sentiment de ceux qui nient que Saint Jerôme ait été Prophete. *Si quid nostrum*, dit-il, *testimonium valet, nobis etiam ea sententia ad veritatem propensa videbatur.*

P. Morin. Il n'y a personne qui ait plus écrit sur la Critique de la Bible, & même avec plus d'érudition, que le P. Morin Prêtre de l'Oratoire. Comme il a aujourdhui un grand nombre de Sectateurs qui suivent ses opinions aveuglément, & sans les avoir examinées à-fond, il sera bon que nous les examinions plus particulierement. S'étant proposé de donner au Public une seconde Edition des Septante selon l'Exemplaire du Vatican, & de faire imprimer dans la Polyglotte de Paris, l'Exemplaire Hebreu Samaritain du Pentateuque, il forma dés ce tems-là le dessein de détruire, autant qu'il lui seroit possible, le Texte Hebreu d'aujourdhui, afin de faire valoir davantage la Version des Septante & le Pentateuque Hebreu Samaritain; comme si le Texte Hebreu des Juifs étoit corrompu dans la plus-part des endroits où il differe de la Version Grecque des Septante, de l'Exemplaire Hebreu Samaritain, & même de la Vulgate. Il crût rendre par ce moyen un grand service à l'Eglise, en défendant par toutes sortes de voyes les anciennes Versions qu'elle avoit approuvées par un long usage. Mais peut-être ne prit-il pas garde, que l'Eglise, en autorisant l'ancienne Version des Septante & la nouvelle Traduction de St. Jerôme, n'avoit jamais prétendu condamner le Texte Hebreu, ni accuser les Juifs de l'avoir corrompu.

Ce Systeme du P. Morin paroit dans tous les Livres qu'il a fait imprimer sur la Bible. Premierement, dans une longue Préface qu'il a mise au commencement de sa nouvelle Edition des Septante, il n'oublie rien pour diminuer l'autorité du Texte Hebreu d'aujourdhui, & pour relever celle du Pentateuque Samaritain & de la Version Grecque des Septante. Il a de-plus suivi la même méthode dans ses *Exercitations Ecclesiastiques* sur le Pentateuque Samaritain, dans sa Dissertation touchant la sincerité du Texte Sacré, dans ses Opuscules Samaritains, & enfin dans ses *Exercitations* sur la Bible. Il a rempli la plus-part de ces Ouvrages *En 1628.*

de

de longues digressions, toutes les fois qu'il a trouvé quelque occasion de diminuer l'autorité du Texte Hebreu d'aujourdhui. Comme il a renfermé dans ses *Exercitations* sur la Bible, tout ce qui est répandu dans ses autres Livres sur ce sujet, il suffira de faire des Remarques sur ce dernier Ouvrage, lesquelles on pourra en-suite appliquer aux autres Ouvrages.

Le P. Morin a divisé en deux Parties ses *Exercitations* sur la Bible, où il examine la sincerité du Texte Hebreu & du Texte Grec. Il ne donna d'abord que la premiere Partie, laquelle a été rimprimée aprés sa mort avec la seconde, où il fait la Critique de plusieurs Livres que les Juifs estiment fort anciens, bien qu'ils ne soient point tels en-effet. Il declare dés le commencement, que son dessein est de combattre les Protestans, qui se vantent de n'avoir point d'autre regle en leur Religion, que les Originaux de la Bible; comme s'il n'étoit pas constant que ces premiers Originaux ont été perdus, & que ceux qui nous restent présentement sont remplis de fautes: d'où il conclut, qu'il ne faut point chercher ailleurs de veritables Exemplaires de l'Ecriture Sainte, que dans l'Eglise Catholique. *Quæramus ergo*, dit-il, *divina oracula in Ecclesia & ab Ecclesia, eaque non de alienigenarum, nedum hostium manibus, sed de Ecclesiæ Pastophoriis & Archivis promamus & excipiamus.* On ne peut pas nier, que les Exemplaires Hebreux & Grecs, ausquels les Protestans donnent la qualité d'Originaux, n'ayent été en-effet alterés en une infinité d'endroits: mais il ne faut pas les abandonner pour cela, afin de suivre entierement les anciennes Versions, soit Grecque ou Latine, que l'Eglise a autorisées par un long usage; mais on doit tâcher de reparer le mieux qu'il sera possible, ces premiers Originaux de la Bible, tant sur le Texte Hebreu d'aujourdhui, que sur les anciennes Versions de l'Ecriture, selon l'idée que j'ai expliquée plus au long ci-dessus: & bien que nous puissions établir une regle certaine de nôtre creance sur les Versions que l'Eglise a approuvées, la même Eglise n'a pas prétendu que ces Versions fussent infaillibles dans toutes leurs parties, & qu'on ne pût rien faire de plus exact. C'est pourquoi il faut moderer en cela le sentiment du P. Morin, qui sous prétexte de defendre l'autorité des anciennes Traductions, reçûës par un long usage dans l'Eglise, a fait tout son possible pour détruire l'autorité du Texte Hebreu, de la maniere que les Juifs nous l'ont donné.

P. Morin. lib. 1. Exercit. 1. cap. 1.

Il y a un milieu à garder entre cette opinion & celle des Protestans qu'il combat; & par là on rendra justice aux Juifs & aux Chrêtiens, aux Docteurs Catholiques & aux plus judicieux Protestans, qui n'ont jamais prétendu exempter de defauts les Exemplaires Hebreux d'aujourdhui. S'il faut se soûmettre entierement, comme l'assûre le P. Morin, à la Version Grecque des Septante, parce que l'Eglise & les Apôtres l'ont approuvée, & que les mêmes Apôtres n'ont pas jugé qu'il fût à-propos d'en faire une nouvelle; pourquoi a-t-on reçû si favorablement la nou-

Ibid.

nouvelle Traduction de Saint Jerôme, à laquelle le P. Morin prétend aussi qu'on doit s'assujettir, parce que la même Eglise a jugé qu'elle étoit exempte des moindres fautes? Comment se peut-il faire, que deux Versions qui sont quelquefois opposées l'une à l'autre, ne soient point sujettes au moindre defaut? Il y a donc bien de l'apparence, que l'Eglise ne nous a proposé ces Versions comme authentiques, que de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs. Et ainsi l'on ne peut pas soûtenir le Systeme du P. Morin, qu'on ne tombe en une infinité de contradictions.

Ibid. cap. 6. La preuve dont le même P. Morin se sert, pour montrer que les Juifs ont pû corrompre leurs Exemplaires de la Bible, parce qu'il y a eu, dit-il, parmi eux jusqu'au tems de la Compilation du Thalmud, un certain Sanhedrin ou Senat, auquel tous les Juifs étoient obligés d'obeïr; cette preuve, dis-je, ne me paroit point concluante, parce que les témoignages des Rabbins qu'il produit, ne sont point mention de l'Ecriture, mais seulement des Loix & Constitutions ausquelles les Juifs étoient obligés de se soûmettre, de la même maniere que dans l'Eglise nous sommes obligés de suivre les décisions des Conciles qui ont le pouvoir de faire des Decrets, sans avoir pour cela l'autorité de changer les Livres Sacrés. Si elle ordonne quelque reformation sur ce sujet, ce n'est pas pour corrompre ces Livres Sacrés, mais seulement pour les perfectionner davantage, comme il est arrivé aprés le Decret du Concile de Trente, à l'égard de l'ancienne Version Latine. Les Juifs Massoretes, ainsi qu'il a été remarqué ailleurs, ont suivi cette méthode pour corriger leurs Exemplaires; & s'ils n'ont pas toûjours réüssi dans leur reformation, cela ne vient pas de leur mauvaise volonté. Au-reste, je ne parle point ici du pouvoir que les anciens Prophetes avoient autrefois conjointement avec le Sanhedrin dans la Republique des Hebreux, mais seulement de l'autorité du Sanhedrin depuis que la Religion des Juifs a été abolie.

Lib. 1. Exercit. 5. cap. 1. Je ne trouve pas de-plus les raisons dont le P. Morin se sert, pour prouver que Saint Jerôme a pû faire une nouvelle Traduction de la Bible, & qu'au-contraire on n'a pas pû en faire de nôtre tems; je ne trouve pas, dis-je, ces raisons tout-à-fait concluantes. Il est vrai que Saint Jerôme témoigne en plusieurs endroits de ses Ouvrages, qu'il entreprend une nouvelle Traduction de la Bible, parce que l'ancienne Version Grecque des Septante étoit fort corrompuë; mais le même Saint Jerôme prétend aussi en d'autres endroits, que les Septante s'étoient souvent trompés dans leur Traduction: & ainsi, si les nouveaux Traducteurs prétendent rencontrer les mêmes defauts dans la Version de Saint Jerôme; pourquoi le P. Morin ne veut-il pas qu'ils ayent pris la même liberté à l'égard de la Traduction de ce Pere, qu'il avoit prise à l'égard de la Version des Septante, qu'on regardoit alors comme des Prophetes, & non pas comme de simples Interpretes? Quoi que le P. Morin assûre, que tous les Exem-

plaires de la Vulgate étoient parfaitement semblables, à la reserve de quelques fautes qu'on a pû facilement corriger sur d'autres Exemplaires; il ne laissoit pas d'y avoir autant de diverses Leçons dans les vieux Exemplaires de la Vulgate, avant qu'elle eût été corrigée, qu'il y en avoit dans les Exemplaires Grecs au tems de Saint Jerôme: & partant, si Saint Jerôme a dû pour cette raison faire une nouvelle Traduction de la Bible, il semble qu'on ait aussi pû traduire de nouveau en Latin l'Ecriture pour la même raison. Mais il y avoit sans doute d'autres raisons qui engagerent Saint Jerôme à ce travail, & qu'il apporte lui-même dans ses Commentaires.

Enfin, l'exemple de Saint Jerôme nous apprend, qu'on ne doit pas entierement rejetter les nouvelles Traductions des Protestans, puis qu'il s'est servi des Versions Grecques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion. Bien que nous ayons fait voir ci-dessus, qu'il eût été à desirer, que les nouvelles Traductions de la Bible n'eussent pas été si éloignées des anciennes, elles ne laissent pas d'être tres-utiles en quelques endroits, où elles semblent avoir mieux exprimé le sens, que ces anciennes. Le P. Morin même est obligé d'avoüer l'utilité des nouvelles Traductions, pourveu qu'elles n'ayent pas été faites par un mépris des anciennes: mais les personnes qui s'appliquent à l'étude de la Bible, n'ont pas tant d'égard à ces defauts personnels, qu'à la verité; & St. Jerôme ne negligea pas les Versions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, quoi qu'il sçeût qu'elles eussent été faites par un mépris que ces Interpretes avoient de la Version des Septante.

Ibid.

Je passe sous silence les moyens de conciliation que le P. Morin rapporte fort au-long, pour justifier en quelque maniere l'ancienne Version Grecque, & même la Latine, dans les endroits où elles semblent s'éloigner du Texte Hebreu: ce qu'il trouve si difficile dans l'execution, qu'il témoigne être le premier Auteur de cette conciliation. ***Quem autem***, dit-il, ***in hoc opere sequar, neminem habeo; res est enim omnibus fere intentata, imò vix bene cognita.*** Cependant il seroit difficile de trouver quelque chose dans tout le discours du P. Morin, qui n'eût été déja remarqué par d'autres Auteurs. De-plus, il rapporte de certains moyens de conciliation, qui étoient bons au tems de Saint Augustin, lors qu'on regardoit les Septante comme (i) des Prophetes que Dieu avoit dirigés pour faire une Traduction exacte de l'Ecriture: mais on n'est plus maintenant rempli de ces préjugés en faveur de l'ancienne Version Grecque.

Lib. 1. Exerc. 6. cap. 1.

Nnn 2 Il

(i) *Il se trouve encore aujourdhui plusieurs personnes non seulement dans l'Eglise Romaine, mais même parmi les Protestans, qui reconnoissent, aussi-bien que St. Augustin & les autres Peres, la Traduction des Septante, comme un Ouvrage inspiré. Mr. Vossius, qu'on ne peut pas faire passer pour un Visionnaire, étant un des plus habiles Critiques de nôtre siecle, est dans ce sentiment.*

Il eſt vrai que la Langue Hebraïque conſiderée en elle-même ſans les points-voyellès, qui ont été ajoutés au Texte Hebreu par les Juifs Maſſoretes, peut eſtre interpretée de differentes manieres, & qu'on doit rapporter en partie à cela la diverſité des interpretations : mais je ne croi pas qu'il ſoit à-propos de dire avec le P. Morin, que cette maniere d'écrire la Langue Hebraïque vient de Dieu même, qui a voulu par ce moyen ſoûmettre les hommes au jugement de l'Egliſe dans l'interpretation de l'Ecriture. On pourra dire auſſi par la même raiſon, que Dieu a voulu ſoûmettre les Mahometans à leurs Docteurs pour l'interpretation de l'Alcoran, parce qu'il eſt écrit, auſſi-bien que le Texte Hebreu de la Bible, dans une Langue qui n'eſt pas moins inconſtante d'elle-même, que la Langue Hebraïque. Mais, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours au conſeil ſecret de Dieu, il eſt certain que la Langue Hebraïque a cela de commun avec les Langues Arabe, Caldaïque & Syriaque, qu'elles ſont de leur nature fort imparfaites, n'ayant pas aſſez de voyelles, pour rendre la lecture des mots qui les compoſent, conſtante & tout-à-fait arrêtée.

Ibid. cap. 2.

J'avouë que je ne comprens pas une autre raiſon que le P. Morin apporte au même endroit, de la differente maniere dont un même mot Hebreu peut être écrit. Il a recours à la Providence de Dieu, qui a voulu qu'en prononçant un mot ſeulement, on en entendiſt en même tems pluſieurs; de la même maniere que, ſelon Saint Thomas, les Anges ſuperieurs connoiſſent les choſes par des eſpeces plus univerſelles, & qui repréſentent plus d'objets, que celles des Anges inferieurs. *Hanc cognitionis Angelicæ prærogativam*, dit le P. Morin, *adumbrat divina lingua Hebrææ ſcriptio, cùm unicâ dictione, velut univerſali quâdam ſpecie & imagine, tot ſignificationes nobis repræſentat, unoque lecto vocabulo, multos ſenſus colligit; velut peritus Philoſophus in uno principio plurimas ſtatim proſpicit concluſiones.* Il faut avoir l'eſprit bien penetrant, & bien exercé dans les ſubtilités de la Philoſophie Platonicienne & Cabbaliſtique, pour découvrir la force de ce raiſonnement.

Ibid.

L'ignorance des Juifs, ſelon le P. Morin, eſt un autre moyen de concilier les anciens Interpretes avec le Texte Hebreu. Comme ils ignorent la veritable ſignification de la plus-part des mots Hebreux, il faut ſuivre les anciens Interpretes, qui avoient une connoiſſance plus exacte de la Langue Hebraïque. Mais comme cette ignorance de la Langue Hebraïque eſt tres-ancienne, & qu'elle vient de ce que cette Langue a été perduë, on ne doit pas tant accuſer en cela les Rabbins, que le malheur qui eſt arrivé à leur Langue. Peut-être que les Juifs dont Saint Jerôme s'eſt ſervi pour faire ſa nouvelle Traduction, ne ſçavoient pas mieux l'Hebreu, que les Rabbins de ces derniers ſiecles. Saint Jerôme, comme il a été remarqué ailleurs, étoit perſuadé que la Langue Hebraïque étoit fort incertaine; & cependant il ne laiſſa pas de conſulter les Docteurs

Ibid. cap. 3.

teurs

teurs Juifs de son tems, qu'il crût être les plus habiles. Imitons donc l'exemple de Saint Jerôme, & consultons non seulement les anciens Juifs, mais même ceux de nôtre tems, & les joignons tous ensemble, pour rétablir, autant qu'il sera possible, une Langue qui a été perduë. En-effet, si l'ignorance des Juifs a esté telle que le P. Morin l'a asseuré en plusieurs endroits de ses Ouvrages, quelle autorité pourroit-il donner à la Vulgate Latine que Saint Jerôme a faite sur l'Hebreu, puis qu'il n'a point eu presque d'autre connoissance de la Langue Hebraïque, que celle qu'il avoit eüe des Juifs de son tems?

Ibid. Enfin le P. Morin, pour prouver invinciblement, que les Rabbins sont dans une tres-grande ignorance de leur Langue, cite fort au-long les paroles de Forsterus Docteur Lutherien. Mais quoi que Forsterus fût Professeur en la Langue Hebraïque, il fait assez connoître par son Dictionnaire, qu'il n'avoit jamais lû les Livres des Rabbins. Les loüanges que Beze donne à cet Auteur, ne prouvent rien pour le fait dont il s'agit, parce que Beze n'avoit aucune connoissance de la Langue Hebraïque. Les Rabbins n'ont deplû à Forsterus, que parce qu'il a voulu appuyer les sentimens de son Patriarche Luther, qui avoit decrié les Livres des Rabbins pour cette seule raison, que les Protestans de son tems qui s'étoient appliqués à l'étude des Rabbins, avoient méprisé sa Traduction comme peu exacte.

Comme il seroit trop long, & même peut-être ennuyeux, de faire une Analyse exacte du Livre du P. Morin, je finirai mes reflexions par la Remarque qu'il fait touchant les deux manieres dont un Acte peut être authentique. *Aliud*, dit-il, *authenticum est naturâ suâ, aliud per accidens*: lors qu'il se trouve deux diverses Leçons veritables & conformes au Texte, alors il ne peut y en avoir qu'une qui soit authentique de sa nature, & l'autre l'est seulement par accident. La raison de cela est, parce que le Prophete n'a écrit que d'une maniere; mais l'Eglise a pû les declarer toutes deux authentiques. Il confirme son raisonnement par l'exemple de Saint Paul, qui a pû, selon lui, rendre authentiques les Traditions Juives & les Sentences des Poëtes qu'il a citées dans ses Epîtres. *Si enim Judaeorum Traditioni, Poëtarumque Ethnicorum Sententiis id juris arrogare potuit Apostolus; cur non Ecclesia universa variis Sacrorum Codicum lectionibus?* Il prétend cependant, que la derniere Leçon, qui n'est authentique que par accident, pour me servir de ses termes, parce qu'il n'y a rien que d'humain, a une autorité divine, aussi-tôt que l'Eglise l'a declarée telle, d'autant que l'autorité de l'Eglise Universelle est la même en cela que celle des Prophetes. *Non enim debilior censeri debet Ecclesia universa, quàm Prophetarum & Apostolorum auctoritas & ἀναμαρτησία.* Je laisse aux Theologiens à juger de la verité de cette maxime, & des consequences qu'on en peut tirer. *Ibid. cap. 12.*

Au-reste, je me suis étendu sur les Livres du P. Morin un peu plus que je n'ai fait sur les autres, parce que la plus-

plus-part des Theologiens le regardent présentement comme leur grand Auteur sur cette matiere. Peut-être seroit-il à-propos de faire une Critique exacte de tous ses Ouvrages sur la Bible, afin d'ôter les préjugés qu'on a en sa faveur : mais outre que cela nous meneroit trop loin, je croi que ce qu'on en a rapporté suffira, pour faire voir qu'on doit examiner plus à-fond ses sentimens. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'on ne trouve dans ses Livres une infinité de choses utiles & une tres-profonde érudition.

Quelque Protestans ont tâché de répondre au P. Morin : mais outre qu'ils étoient remplis de préjugés en faveur des Juifs, leurs réponses sont si foibles, qu'on croira facilement en les lisant, que le P. Morin a eu raison dans tout ce qu'il a avancé dans ses Livres contre le Texte Hebreu des Massoretes. M. de Muis a écrit avec beaucoup plus de jugement la défense du Texte Hebreu, & a en même tems répondu à quelques propositions du P. Morin. Mais il seroit à desirer, qu'il eût gardé plus de moderation, & que sous prétexte de vouloir combattre plus fortement le P. Morin, qui a fait paroître trop de zele pour la defense des anciennes Versions approuvées dans l'Eglise, il ne se fust point tant approché de l'autre extremité, en attribuant à la Massore plusieurs privileges qui ne lui conviennent point. Quoi que M. de Muis fust sçavant dans la Langue Hebraïque, il ne paroit cependant pas avoir eu toute l'érudition necessaire pour faire une bonne réponse aux Livres du P. Morin. Il ne suffit pas pour cela, d'avoir quelque connoissance de la Langue Hebraïque ; il falloit de-plus sçavoir parfaitement les faits dont il étoit question. Il veut, par exemple, qu'on ajoûte foi au témoignage d'Arias Montanus touchant la fidelité des Exemplaires Hebreux : comme s'il n'étoit pas certain, qu'Arias Montanus a loüé par excès l'exactitude des Copistes Juifs en decrivant leurs Exemplaires. A quoi l'on peut ajoûter, qu'Arias Montanus, qui est le grand Auteur de M. de Muis, n'a jamais bien entendu la Massore, dont il a fait de si grands éloges.

Simeon de Muis, Assert. Verit. Hebr.

De Hebr. Edit. autorit. ac verit.

Les Traités cependant que M. de Muis a écrits contre le P. Morin, peuvent être d'une grande utilité pour redresser plusieurs propositions du même P. Morin, & sur tout celui qu'il a publié sous le nom de *Défense de l'autorité de l'Edition Hebraïque*, où il a fait voir qu'il n'a pas été si entêté de la sincerité de ce Texte, que plusieurs Protestans, qui n'ont pas laissé de le considerer comme un de leurs Protecteurs dans cette matiere. *Neque porrò*, dit-il, *Hebraïcam editionem sic tueri est animus, ut nihil prorsus impuri habere affirmemus.* Il se trompe pourtant au même endroit, lors qu'il prétend prouver la grande exactitude des Juifs pour conserver leurs Exemplaires, par l'uniformité qui se rencontre présentement dans tous les Exemplaires des mêmes Juifs en quelques païs qu'ils soient.

Ce qu'il a observé dans ce même Traité touchant la Vulgate, qu'il assûre n'être pas dans sa derniere perfection, est bien plus probable ; & il a

il a remarqué judicieusement, qu'on peut corriger en quelques endroits cette ancienne Version, & la rendre plus parfaite, principalement si l'on fait ces corrections pour les personnes sçavantes. *Alia enim est vulgi*, dit-il, *alia Doctorum ratio*. A l'égard des deux autres Traités, où M. de Muis a aussi défendu l'autorité du Texte Hebreu en répondant au P. Morin, il seroit à desirer que ces deux Traités eussent été plus étendus, & qu'il ne se fût pas contenté de répondre seulement à quelques Chapitres de ses Ouvrages, qui meritoient sans doute une plus forte & une plus ample réponse. Voyons maintenant quel secours nous pouvons tirer des Auteurs Protestans pour l'intelligence de l'Ecriture.

Ibid.

CHAPITRE XIX.

Jugement de quelques Auteurs Protestans qui ont écrit sur la Bible.

Quoi qu'il y ait de l'entêtement & de l'illusion dans la plus-part des Auteurs Protestans qui ont écrit sur la Bible, on ne laisse pas d'y trouver plusieurs choses tres-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture. Comme ils se sont appliqués entierement à cette étude, il étoit en quelque façon impossible qu'ils n'y fissent de nouvelles découvertes. C'est pourquoi ceux qui veulent être instruits à-fond de la Critique de l'Ecriture, ne doivent point negliger leurs Livres. Nous voyons même que Saint Jerôme n'a fait aucune difficulté non seulement de lire les Livres des Heretiques de son tems, mais qu'il a profité de leurs Leçons. Saint Augustin a lû avec application les Livres que Tyconius Donatiste avoit écrits sur cette matiere. Enfin les plus grands ennemis d'Origene n'ont pû s'empêcher de lire ses doctes Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & de l'admirer en même tems qu'ils le condamnoient comme un Novateur.

Premierement, on ne doit point s'arrêter aux Auteurs qui ont écrit sur les matieres de Controverse, parce qu'il est rare que dans la dispute on garde ce milieu qui est si necessaire pour découvrir la verité. Un Auteur ne merite plus qu'on ajoûte foi à ce qu'il dit, lors qu'il se declare pour un parti, parce qu'il rapporte tout à ses préjugés. C'est le jugement qu'on doit faire de la plus-part des Livres que les Protestans ont écrit contre la premiere Partie de Bellarmin, où il est traité de l'Ecriture Sainte. Guillaume Wittaker Protestant Anglois, qui est un des premiers qui ait combattu les Livres de Bellarmin, a fait paroître trop de passion dans tout son Ouvrage. Il rend neanmoins quelque sorte de justice à son Adversaire, en loüant sa profonde érudition dans les Livres Sacrés; & il est même étonné, qu'une nouvelle (k) Secte de Moines qui se disent de la Compagnie de Jesus, pour

En 1588.

In Epist. Dedic. in Controv. 1.

(k) *Il y a de l'apparence, que Wittaker ne loüe les Ouvrages de Jesuites, que pour faire valoir davantage sa Réponse au Livre de Bellarmin. Mariana Jesuite,*

pour me servir de ses termes, s'appliquent si fortement à l'étude de la Bible.

En-effet, on n'eut pas plûtôt publié à Ingolstat le premier Tome des Controverses de Bellarmin, que tout le parti des Protestans fut en quelque façon ébranlé. Et c'est ce qui obligea les plus sçavans de cette Secte, à s'oppoſer au nouveau Livre de ce sçavant Jesuïte, qui leur avoit montré le chemin de la dispute; & ils ne firent la plus-part autre chose, que changer les objections de Bellarmin en preuves. En un mot, Wittaker fait assez voir qu'il craignoit ces nouveaux Moines, comme il parle, qui ne manquoient ni d'adresse, ni de capacité. *Ibid.* *Recentes Monachi, subtiles Theologi, disputatores vehementes ac pertimescendi, quos nova ac præteritis seculis inaudita Societas Jesu ad Ecclesiæ Religionisque Christianæ calamitatem edidit.* Wittaker méprise tous les anciens Moines, comme des gens inutiles & ignorans; au-lieu que les Jesuïtes, selon lui, s'adonnoient entierement à l'étude. *Jesuitæ aliud consilium sequuti, ex illa umbra pigritiæ inertiæque pristinæ, in qua cæteri Monachi consenescere solebant, ad labores capescendos, artes tractandas, pro communi statu subeundam perferendamque contentionem prodierunt.* Il avoüe que Bellarmin est de meilleure foi dans la dispute, que les autres Theologiens qui l'avoient précedé, & qu'il étoit Auteur de nouveaux Systemes dans cette matiere.

Enfin Wittaker fait paroître dans tout son discours, que les Jesuites de son tems étoient hardis dans la dispute, & qu'ils méprisoient hautement les Protestans. *Equidem non ignoro*, dit-il, *quanta sit istorum hominum confidentia, quæ jactatio, quod os & vultus in disputando, ut id fere unum hos didicisse putes, quemadmodum adversarios quàm gloriosissimè contemnant, non quo pacto ad argumenta meliùs respondeant.* Au-reste, je me suis un peu étendu sur les sentimens que Wittaker avoit de Bellarmin & des autres Jesuïtes, parce que cela doit servir comme de clef pour entendre une infinité de Livres qui ont été écrits en-suite par les Protestans de France, d'Angleterre & d'Allemagne contre les Livres de Bellarmin. Les choses ont été même si avant, que plusieurs Protestans ont confondu sur ce sujet la Doctrine de l'Eglise Romaine avec celle de Bellar-

---

suïte, & qui en pouvoit juger mieux que Wittaker, n'a pas si bonne opinion d'eux dans le Livre qu'il a écrit des defauts de sa Societé. De-plus, dans le modéle des études qui fut dressé à Rome pour ceux de cette Societé, & imprimé au même lieu en 1586. il est remarqué qu'on neglige parmi eux l'étude de l'Ecriture Sainte, & que c'est une chose honteuse, qu'ils cedent en cela aux Heretiques. Eâ verò re, *ajoûte ce Livre*, nihil indignius, in Societate præsertim, quæ cùm percupiat suam Theologiam necessitati temporum accommodare, & suos instruere ad pugnandum cum Hæreticis, nullo armorum genere minùs eos muniendos interim curat, quàm eo quo propemodùm solo debemus prælia Domini præliari.

Bellarmin. C'est pourquoi ceux qui voudront lire avec fruit les Livres de ces Protestans, doivent lire auparavant les Ouvrages de Bellarmin : mais comme il est rare, que dans la dispute on ne prenne parti, je croi qu'il est plus à-propos de consulter les Auteurs qui ont banni de leurs Livres ces sortes de disputes.

En second lieu, il y a une autre sorte de Protestans, qui n'ont pas, à-la-verité, composé des Livres de Controverse, & qui n'ont pas cependant laissé d'écrire avec passion contre les sentimens communs de l'Eglise touchant ce qui regarde l'Ecriture, principalement depuis que l'Edition Vulgate a été autorisée par les Peres du Concile de Trente. Je mets au nombre de ces Auteurs *Sixtin. Amama, Antib. Bibl.* Sixtinus Amama, qui a attaqué exprés l'ancien Interprete Latin dans un Livre où il y a, à-la-verité, quelque érudition, mais il n'y paroit aucun jugement. Ces sortes de Livres sont neanmoins utiles, lors qu'on les lit avec application, parce que ce grand apparat d'érudition qu'ils affectent, peut servir à les combattre. Le dessein d'Amama a été de montrer, que la barbarie n'est entrée dans l'Eglise Romaine, que parce qu'on a autorisé la Version des Septante & la Vulgate; au-lieu qu'on devoit, selon lui, s'attacher entierement à l'Original Hebreu. Pour venir à-bout de son dessein, il a mis en œuvre tout ce qu'il a trouvé dans les Livres où il est traité de cette matiere, soit qu'ils ayent été écrits par des Catholiques, ou par des Protestans. En quoi il a fait paroître son peu de jugement, & ses emportemens contre le Concile de Trente. Car les témoignages qu'il produit sur ce sujet, sont autant de preuves évidentes de la sage conduite des Evêques assemblés dans ce Concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la Vulgate : c'est pourquoi on peut se servir utilement du Livre d'Amama contre lui-même, & contre les autres Protestans, qui ont donné un mauvais sens aux paroles du Concile, pour avoir occasion de le combattre. En-effet, il devoit suivre en cela l'opinion des plus habiles Theologiens qu'il cite, lesquels ont expliqué judicieusement le Decret du Concile, sans l'accuser qu'il ait diminué en quoi que ce soit l'autorité du Texte Hebreu.

Le même Auteur n'a pas parlé plus judicieusement de la Version Grecque des Septante, & de quelques autres faits où il accuse de barbarie l'Eglise Latine. La plus-part des Auteurs qu'il prend pour témoins sont Catholiques ; & ainsi il n'a pas dû attribuer le sentiment de quelques Docteurs Catholiques peu sçavans dans la Critique de l'Ecriture, à toute l'Eglise d'Occident. Cet entêtement de Sixtinus Amama paroit encore davantage dans son second Livre, où il s'applique principalement à reprendre les fautes de Traduction qu'il prétend être dans la Vulgate. Mais outre qu'il la reprend mal-à-propos en beaucoup d'endroits, il suffisoit de remarquer avec les plus sçavans Docteurs Catholiques, qu'il y avoit quelques defauts dans cette ancienne Version, lesquels il devoit en même tems excuser, parce qu'il y en a dans tou-

tes les autres, & même de plus considerables. Les Protestans qui ont condamné l'ancien Interprete Latin, ne l'ont pas examiné avec assez d'application, & ils n'ont pas pris garde, qu'il étoit souvent conforme aux plus sçavans Rabbins dans les endroits où les nouveaux Traducteurs s'éloignoient de lui.

Wilhel. Schick. Bechinat Happeruschim. On pourra joindre à Sixtinus Amama le Livre que Guillaume Schickardus a fait imprimer sous le nom de **Bebinat Happeruschim**, c'est-à-dire, l'*Examen des Interpretations*. Il examine en-effet dans cet Ouvrage le Texte Hebreu, les Paraphrases Caldaïques, la Version des Septante, la Massore, la Cabbale, & les differentes manieres dont les Juifs expliquent la Bible: mais sa méthode est trop Juive, & ne peut pas être utile à toutes sortes de personnes. Il affecte aussi trop de paroître sçavant dans les Livres des Rabbins, quoi qu'il se trompe quelquefois en les traduisant.

Hotting. Exercit. Anti-mor. Si Hottinger avoit gardé quelque moderation dans ses Ouvrages, & qu'il ne se fût pas tant arrêté aux minuties, on pourroit y trouver quelque chose d'utile pour l'intelligence du sens literal de l'Ecriture. Mais comme il prend presque toûjours parti, & qu'il composoit ses Livres avec trop de précipitation, il est sujet à se tromper souvent. Un de ses meilleurs Ouvrages sur cette matiere, est celui qu'il a écrit contre les *Exercitations Samaritaines* du P. Morin, & il n'est pas même tout-à-fait exact dans cet Ouvrage.

Alexand. Je ne parlerois pas ici d'Alexandre Morus, s'il ne s'étoit acquis quelque reputation parmi les Protestans. *Mor. Causa Dei.* Cependant le Livre qu'il a fait imprimer sous le nom de *Causa Dei*, où il examine l'autorité des Livres Sacrés, ne marque pas qu'il fût sçavant dans la Critique de la Bible. Il s'arrête quelquefois à des minuties prises des Livres des Rabbins, pour faire paroître qu'il les avoit lûs: mais ce qu'il en rapporte est une preuve évidente qu'il n'en avoit aucune connoissance. Quand il cite, par exemple, le Livre d'Elias Levita, intitulé *Massoret Hammassoret*, il en parle comme d'un Livre manuscrit qu'un de ses amis lui avoit prêté; & cependant il est constant, qu'il n'y a point eu d'autre Manuscrit de ce Livre, que la Copie que l'Auteur donna à l'Imprimeur, à-moins que quelqu'un n'eust pris la peine de décrire l'Imprimé. Au-reste, il avoüe qu'il y a des fautes dans les Livres Sacrés, & que c'est le sort commun de tous les Livres. Sa maniere de raisonner n'est pas toûjours exacte; & comme il traite des Questions qu'il n'entendoit qu'à demi, & qu'il cite de-plus des Auteurs qu'il n'avoit jamais lûs, il tombe quelquefois dans l'erreur: comme lors qu'il met Cajetan au nombre des personnes sçavantes dans la Langue Hebraïque, lesquelles ne se sont point mises en peine de la Vulgate Latine; comme si Cajetan n'avoit pas témoigné lui-même, qu'il n'avoit aucune connoissance de cette Langue. Mais laissons-là les idées de Morus, & cherchons parmi les Protestans, des Auteurs qui ayent été plus sçavans dans la Critique de l'Ecriture.

CHA-

CHAPITRE XX.

Jugement de quelques autres Auteurs Protestans qui ont composé des Ouvrages Critiques sur la Bible, & principalement de Loüis Cappelle.

NOus avons dêja touché quelque chose en general au commencement de cet Ouvrage, de la Critique de Loüis Cappelle Professeur en Langue Hebraïque à Saumur; & comme cette Critique merite d'être lûë avec application, si l'on veut sçavoir à-fond l'Ecriture Sainte, il est bon que nous en parlions encore, & plus particulierement que nous n'avons fait. Le principal dessein de l'Auteur, a été de remarquer autant qu'il lui a été possible, les diverses Leçons du Texte Hebreu de l'Ecriture. Quoi qu'il fût Protestant, il n'étoit point cependant entêté des préjugés ordinaires à ceux de sa Secte. Il marque avec liberté tous les defauts qu'il croit être dans les Exemplaires Hebreux d'aujourdhui, & il prévient en même tems les objections qu'on lui peut faire dans une matiere d'aussi grande importance qu'étoit celle-là, principalement parmi les Protestans, qui ne reconnoissent point d'autre principe de leur Religion, que les Livres de l'Ecriture. Il suppose, que nonobstant tous les changemens qui sont survenus aux Livres Sacrés, la Religion peut encore être suffisamment fondée sur ce qui nous reste d'entier de la Bible.

Lud. Capp. Crit. Sac.

Il prouve donc premierement les diverses Leçons du Texte Hebreu de la Bible par le Texte même, en conferant ensemble les differens endroits où les mêmes mots & les mêmes periodes se rencontrent avec quelque diversité. *Aliquando*, dit-il, *litera, vox, periodus integra omittitur, additur, permutatur.* Il employe plusieurs Chapitres dans son premier Livre, à rapporter differens exemples de ces changemens, dont il y en a quelques-uns qui consistent en des periodes entieres qui ont été ou ajoûtées, ou omises, ou transposées. *Infinitum esset*, dit-il, *recensere & in unum congerere omnia hujus additionis vel omissionis exempla, quæ colligi undique possent ex locis parallelis quæ habentur in libris Chronicorum, Esdræ & Nehemiæ, in iis quæ habent cum aliis libris sacris communia.* Cependant on peut dire, que comme Cappelle s'est entierement appliqué à rapporter les differentes Leçons de la Bible, il les a quelquefois trop (1) multipliées; & j'ai même donné au commencement de cet Ouvrage, quelques regles, d'où l'on pourra connoître,

Lib. cap. 2.

(1) *On ne peut pas douter, que Cappelle n'ait trop multiplié les diverses Leçons du Texte Hebreu, principalement celles qu'il appuye sur la Version des Septante. Mais d'autre-part il en a omis un tres-grand nombre de veritables & qui sont bien fondées, n'ayant pas pû les remarquer toutes, & n'ayant pas même eu une connoissance assez étenduë des Langues Orientales pour un Ouvrage de cette importance. On nous fait esperer un Supplément à ce Livre, où l'on recueillira les autres varietés.*

noître, que tout ce qu'il a voulu faire passer pour de veritables diversités, ne l'est pas toûjours.

En second lieu, il a remarqué les diverses Leçons du Texte Hebreu, qu'on peut prouver par les anciennes Traductions de ce Texte: & bien qu'on puisse dire, que cette méthode n'est pas tout-à-fait exacte, parce qu'on ne doit pas rejetter les fautes de la Traduction sur l'Original, il y a neanmoins des endroits, où les diverses Leçons de l'Original prises des Versions qui en ont été faites, sont si évidentes, qu'il n'est pas permis d'en douter. C'est pourquoi on pourra, à-la-verité, diminuer le nombre des varietés que Cappelle produit selon cette méthode; mais on ne doit pas la rejetter entierement comme fausse.

Au-reste, cet Ouvrage peut être fort utile pour concilier les differentes interpretations du Texte Hebreu, principalement si l'on joint à cela les diverses significations ausquelles sont sujets la plus-part des mots Hebreux. Il laisse de-plus une liberté entiere pour changer la ponctuation d'aujourdhui, qui a été inventée par les Juifs Massoretes, & qu'on peut par consequent abandonner, lors qu'on trouve un meilleur sens. C'est pourquoi il indique de nouvelles regles pour reformer la Grammaire, en ne conservant que les consones du Texte Hebreu; laquelle Grammaire seroit bien plus abregée que celle d'aujourdhui, parce qu'il n'y auroit plus de distinction entre une bonne partie des conjugaisons des verbes, & entre beaucoup d'autres choses qui limitent présentement le Texte Hebreu. Cependant il semble que Cappelle a trop peu deferé à l'autorité de la Massore, qui n'est pas, à-la-verité, infaillible, ainsi qu'il a été remarqué ailleurs; mais elle est appuyée sur une Tradition ou usage qui merite d'être plus consideré que Cappelle n'a fait dans sa Critique.

Lib. 6. cap. 11.

Le même Auteur a joint dans le même Volume une Réponse à Buxtorfe le fils, qui avoit écrit contre cet Ouvrage avant qu'il fût imprimé. Et comme il sembloit avoir établi des principes qui ruïnoient entierement la Religion parmi les Protestans, qui ne peuvent avoir recours à la Tradition; il répond que les diverses Leçons qu'il avoit remarquées étoient de nulle consideration à l'égard de la foi & des mœurs, & que les Exemplaires de la Bible les plus corrompus sont suffisans pour cela. *Non semel monui*, dit-il, *salutarem fidem & morum dogmata vel ex vitiosissimo Codice & corruptissimâ quâque Versione, à pio & veritatis verè studioso lectore ad fidem ingenerandam & alendam atque fovendam & augendam hauriri posse.* Il a été obligé de soûtenir cette maxime selon les principes de ceux de sa Secte: mais je crains que si l'on examine plus à-fond sa Critique, on ne trouve qu'il a en quelque façon détruit la certitude de l'Ecriture, qui est le seul principe des Protestans. Car outre les diverses Leçons, il laisse à la liberté de chacun, d'ajoûter les points-voyelles qu'il jugera faire un meilleur sens, sans avoir égard à ceux qui sont présentement dans le Texte; & la raison qu'il en appor-

Defens. Crit. n. 8.

apporte, est parce que ce sont des Juifs qui ont ajoûté ces points-voyelles, ausquels nous ne devons pas croire entierement. *Persona enim à qua illa est (punctationis) ratio, cùm sint Judæi, nobis eam commendare non potest aut debet.* Mais il semble, que comme le Texte Hebreu de la Bible vient des Juifs, on doit plûtôt les croire en cela que les autres, parce qu'il s'agit d'un usage de lecture qui n'a pû être conservé que parmi eux. De-plus, aprés avoir ôté tous les points-voyelles du Texte Hebreu, il a recours aux anciennes voyelles qu'on nomme *Ebevi*, c'est-à-dire Aleph, Hé, Vau & Jod : mais il avoüe, que ces anciennes voyelles n'étant point souvent marquées dans le Texte, la lecture demeure fort incertaine : outre que j'ai fait voir ailleurs, que les Copistes ont ajoûté & retranché ces mêmes voyelles, comme il leur a plû ; & ainsi il ne restera plus à Cappelle du Texte Hebreu, que les consones. Or une bonne partie de ces consones, selon lui, étant semblables les unes aux autres, il y est arrivé une étrange confusion en les décrivant ; & j'ai même prouvé par plusieurs Manuscrits, qu'elle a été encore plus grande qu'on ne croit ordinairement: & ainsi, selon le Systeme de Cappelle, il ne demeure presque plus rien de certain du Texte Hebreu. Ce peu neanmoins qui nous reste du Texte Hebreu, est suffisant, selon lui, pour établir la Religion.

Lib. 6. Cap. 4.

Enfin il est à-propos de remarquer, que cet Ouvrage de Cappelle ayant été imprimé à Paris, sans qu'il en eût pris le soin, on y a fait quelques changemens, qui sont neanmoins de nulle consideration, & qu'on pourra trouver dans une Lettre separée qu'il écrivit en forme d'Apologie à Usserius. Ce qui est de plus considerable dans cette reformation de la Critique de Cappelle, c'est que le P. Morin, qui eut part à l'impression avec le fils de l'Auteur, en retrancha quelque chose qui étoit contre lui. Comme Bootius & quelques autres Protestans, qui avoient été scandalisés de la maniere peu respectueuse dont Cappelle avoit parlé des Livres Sacrés, lui reprocherent qu'il étoit convenu avec le P. Morin pour détruire les Originaux de la Bible, il fit imprimer dans sa Lettre Apologetique ce qui avoit été retranché de sa Critique touchant les sentimens du P. Morin. C'est ce qu'on peut voir à la page 19. de cette Apologie & dans les suivantes, où il combat judicieusement l'opinion du P. Morin.

Lud. Capp. de Crit. à se nuper edita, Epist. Apologet.

Ce même Auteur avoit publié auparavant un excellent Traité sous le titre de *Arcanum Punctationis*, où il fait voir invinciblement la nouveauté des points dans le Texte Hebreu. Ce premier Ouvrage de Cappelle qu'on imprima en Hollande, fit grand bruit parmi les Protestans, qui en avoient même eu peur avant qu'il fût imprimé, comme s'il eust été entierement opposé aux principes de leur Religion. Alexandre Morus, qui l'avoit vû avant qu'il eust été publié, ne pût s'empêcher de rendre justice à l'Auteur. *Limatissimo vir judicio*, dit-il en parlant de Cappelle, *& undecumque doctissimus* : & il ajoûte au même endroit en parlant de

Alex. Mor. de Causa Dei, seu Exercit. de Script. Sacr.

de ce Livre, *Opus quantivis pretii, sed à multis zelo Dei flagrantibus etiam hîc Genevæ reformidatum.* Le même Morus fait assez voir, que ce zele des Protestans de Geneve n'étoit pas selon la verité, puis qu'il demeure d'accord, que le sentiment de Cappelle étoit conforme à celui de Luther, de Calvin, de Zuingle, de Fagius, de Mercerus, de Drusius, de Casaubon, de Scaliger, d'Erpenius, de Saumaise, de Grotius & de Heinsius: & partant on ne peut pas dire, que Cappelle ait introduit aucune nouveauté, mais qu'il a seulement établi plus fortement une opinion qui avoit été déja approuvée par les plus sçavans & les plus judicieux Protestans. *Nec dubitem*, dit Morus au même endroit, *quin ejus causa vicerit, si res Doctorum suffragiis & autoritate transigatur.* Mais il n'y a que de l'entêtement & de l'ignorance dans la plus-part de ces Ministres de Geneve, qui devoient consulter la Préface qui est au commencement de leur premiere Bible Françoise traduite sur le Texte Hebreu, & ils y auroient trouvé, que Robert Olivetan, Auteur de cette premiere Version, s'est étendu fort au-long sur cette Question, & que Cappelle n'a fait autre chose, que de mettre dans une plus grande évidence le sentiment de Robert Olivetan.

Alex. Mor: ibid.

L'origine de cet entêtement où sont aujourdhui la plus-part des Protestans d'Allemagne & ceux de Geneve, vient de ce qu'ils ont suivi aveuglément l'opinion des deux Buxtorfes touchant la sincerité du Texte Hebreu de la Bible. Buxtorfe le Pere, qui s'étoit entierement appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque, & à lire les Livres des Rabbins, tâcha par toutes sortes de voyes d'autoriser ce Texte. Ce qu'il fit par le moyen de la Massore, dont nous avons parlé ci-dessus, & il publia même pour ce sujet, un petit Traité de l'antiquité des points. Comme Buxtorfe étoit alors estimé l'Oracle des nouveaux *Hebraïsans*, la plus-part entrerent dans ses sentimens; & n'étant pas capables d'approfondir une matiere aussi difficile qu'étoit celle-là, ils s'en rapporterent à son autorité, plûtôt qu'à ses raisons. Et ce qui contribua beaucoup à faire valoir l'opinion de Buxtorfe, fut qu'elle étoit favorable aux principes de la nouvelle Reformation, qui admiroit en cela la Providence de Dieu, qui avoit, disoient-ils, conservé les Livres Sacrés exempts des plus petites fautes. Ils ne prenoient pas garde, que cette Providence si extraordinaire qu'ils admiroient, n'avoit presque point d'autre fondement que la superstition & les rêveries des Rabbins, dont les deux Buxtorfes, Patriarches des nouveaux *Hebraïsans*, ont rempli leurs Livres. Cappelle, qui avoit joint la lecture des anciens Interpretes de l'Ecriture à celle des Rabbins, prit un chemin tout opposé, & fit voir solidement, que l'opinion de Buxtorfe le pere, qui a été en-suite défenduë par le fils, n'étoit appuyée que sur l'imagination des Rabbins. En-effet, qu'y a-t-il autre chose dans le Livre que Buxtorfe le fils a écrit pour répondre à l'Ouvrage de Cappelle intitulé *Arcanum Punctationis*, qu'y a-t-il, dis-je, dans

Buxtorfe.

Buxtorf. lib. de Antiq. Punct.

dans ce Livre de Buxtorfe, sinon une vaine érudition Juive dont on ne peut rien conclurre ?

Buxtorf. Anticrit. Le même Buxtorfe, qui avoit reconnu que son Livre n'avoit pas eu tout le succés qu'il en esperoit, changea de méthode dans son Anticritique, ou Défense du Texte Hebreu contre la Critique de Cappelle. Ce dernier Ouvrage de Buxtorfe le fils merite d'être lû, principalement dans les endroits où il confere le Texte Hebreu avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses Leçons qui avoient été avancées par Cappelle. Il est beaucoup plus moderé dans ce dernier Ouvrage que dans les autres, parce qu'il avoit eu le tems de faire reflexion sur la matiere dont il traitoit. Mais avec tout cela, il y a un grand nombre d'erreurs dans ce Livre, que l'Auteur n'a pas voulu corriger, parce qu'il a persisté à défendre ses premieres opinions, c'est-à-dire ses vieilles erreurs. Il seroit aussi à desirer, qu'il n'y eust point tant mêlé de differens personnels, qui en rendent la lecture ennuyeuse. Au-reste, il a assez bien repris en quelques endroits la Critique de Cappelle ; & quoi qu'il soit préoccupé en faveur de la Massore, exagerant trop l'utilité qu'on en peut recevoir, il ne laisse pas d'en parler avec plus d'exactitude que le même Cappelle.

Plusieurs Protestans, principalement dans l'Allemagne, ont suivi entierement les opinions des deux Buxtorfes, & n'ont fait presque autre chose que copier leurs Livres, en changeant seulement leur méthode. C'est de cette maniere que Leusden, *Joan. Leusd. Philol. Hebr.* Professeur en la Langue Hebraïque à Utrecht, a composé quelques Ouvrages, où il fait plusieurs Questions touchant ce qui regarde la Critique de la Bible, & ausquelles il n'applique point d'autres réponses, que celles qu'il a trouvées dans les Livres de Buxtorfe le fils, qui est le grand Auteur de la plus-part des Protestans du Nord.

M. Vossius au-contraire étant persuadé que les deux Buxtorfes & leurs Sectateurs avoient trop estimé les rêveries des Rabbins, s'est jetté dans un sentiment tout opposé qui ne paroit gueres moins dangereux. *Isaac Vossius, de Sept. Interpr.* Comme il s'étoit beaucoup plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, qu'à la Langue Hebraïque, il a fait un nouveau Systeme en faveur de l'ancienne Version Grecque, & a combattu le Texte Hebreu d'aujourdhui. Il a eu raison de défendre l'autorité de la Traduction des Septante, contre ceux qui s'attachent tout-à-fait aux Exemplaires de la Massore, de la même maniere que s'ils étoient exempts des plus petites fautes : mais il ne devoit pas pour cela donner la même infaillibilité aux Septante, ni les considerer plûtôt en qualité de Prophetes, que d'Interpretes. Il y avoit un milieu à garder entre ces deux extremités : & c'est ce qui a été cause que M. Vossius s'est trompé aussi souvent en défendant son nouveau Systeme, que les défenseurs des Exemplaires Massoretiques en soûtenant la Massore.

Dans une Question qui est purement de Critique, il ne devoit pas s'en rapporter simplement à l'autorité

té des anciens Docteurs de l'Eglise, ni vouloir que la Version Grecque des Septante fust divine, parce que les Apôtres s'en sont servis, & que les premiers Peres ont appellé Prophetes les Auteurs de cette Version. Les Apôtres, comme il a été remarqué ailleurs, ont preferé l'Exemplaire Grec à l'Original Hebreu, parce que la Langue Grecque étoit alors la Langue maternelle de la plus-part des Nations à qui ils prêchoient l'Evangile ; au-lieu que la Langue Hebraïque n'étoit connuë que d'un petit nombre de Juifs. Deplus, l'autorité des Peres à l'égard de la Version des Septante, ne doit point aussi être considerée pour les raisons que j'ai apportées ci-dessus ; & si M. Vossius veut suivre en cela le sentiment de l'Eglise, il trouvera qu'elle a preferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme faite sur l'Hebreu, à l'ancienne Vulgate Latine qui avoit été faite sur les Septante. Je parle seulement de l'Eglise d'Occident, parce que l'Eglise Grecque & la plus-part des autres ont conservé l'ancienne Version des Septante.

Cap. 1. Il ne paroit pas aussi, que M. Vossius ait lû avec application les Ouvrages de Saint Jerôme, n'ayant pas distingué ce que ce Pere a seulement dit par œconomie & pour s'accommoder aux opinions communes de ce tems-là, d'avec ses veritables sentimens. C'est ainsi qu'on doit expliquer la pensée de Saint Jerôme, lors qu'il assûre que les Septante étoient de veritables Prophetes, bien qu'il ne le crût pas. Il est vrai que les Septante n'ont pas ignoré la Langue Hebraïque, comme quelques nouveaux Auteurs l'ont prétendu : mais il ne s'ensuit pas pour cela, qu'ils ayent éte Prophetes & dirigés par l'Esprit de Dieu pour faire leur Traduction.

Comme j'ai traité ailleurs les Questions qui regardent cette ancienne Version Grecque, & que j'ai en même tems remarqué une partie des paradoxes de M. Vossius, il n'est pas besoin que nous nous arrêtions davantage sur ce sujet. J'ajoûterai seulement, que nonobstant cela le Livre de M. Vossius merite d'être lû, principalement dans les endroits où il a justifié les Septante. Il a aussi rempli cet Ouvrage de reflexions sçavantes & judicieuses touchant la Chronologie de l'Ecriture : mais il s'est trop emporté contre les Juifs & contre ceux qui s'appliquent à lire leurs Livres. Il devoit considerer, que plusieurs personnes sçavantes qui ont lû les Livres des Rabbins, ont sçû distinguer ce qui étoit bon d'avec ce qui étoit mauvais dans ces sortes d'Ouvrages. Mais M. Vossius n'ayant eu affaire qu'à quelques Protestans zelés & ignorans qui lui avoient fait des réponses impertinentes & ridicules, n'a pû se moderer, ni garder ce milieu qui est si necessaire pour trouver la verité ; outre qu'il semble qu'il n'ait gueres lû les Rabbins que dans les Livres du P. Morin, & dans quelques autres Auteurs qui n'ont pas été plus moderés que lui sur ce sujet.

Enfin, outre tous les Livres que nous venons de marquer, lesquels peuvent être utiles à ceux qui étudient l'Ecriture Sainte, on pourroit

en

en ajoûter encore quelques autres, qui ont traité de certaines matieres particulieres, où l'on trouve plusieurs difficultés de la Bible éclaircies. Les Livres, par exemple, d'Usserius & de Louïs Cappelle touchant la Chronologie Sacrée, sont remplis de ces sortes d'éclaircissemens. Bochart a aussi composé deux grands Ouvrages sous le nom de *Phaleg*, & de *De Animalibus Scripturæ Sacræ*, où il a expliqué un grand nombre de passages de la Bible : mais comme cet Auteur est beaucoup étendu, & qu'il semble avoir affecté de paroitre plûtôt sçavant & homme d'érudition, que judicieux, il seroit à desirer qu'on abregeât ces deux Ouvrages, en retenant seulement ce qui peut être utile pour l'intelligence des Livres Sacrés. Il est vrai que la plus-part de ce qui est rapporté tant dans le Phaleg, que dans le Livre des animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, n'est souvent appuyé que sur des conjectures : mais ces sortes de conjectures sont quelquefois utiles, en ce que si vous ne découvrez pas toûjours la verité, au-moins peut-on se précautionner pour ne pas tomber dans l'erreur : & c'est en quoi le dernier Livre qui traite des animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, peut beaucoup servir ; car bien qu'on ne sçache pas au vrai les noms d'une bonne partie des animaux dont il est fait mention dans la Bible, il donne quelquefois assez de lumiere pour exclure de certains animaux, ausquels ces mêmes noms ne peuvent convenir.

Usser. Armach. Lud. Capp. Chronol. Sam. Boch.

Il faut neanmoins prendre garde, que la plus-part des Auteurs qui ont traité une seule matiere, tâchent d'ordinaire d'y rapporter toutes choses : & ainsi, quoi qu'il soit vrai en general, qu'on doive préferer les Auteurs qui se sont appliqués à de certains sujets, à ceux qui n'en ont parlé qu'en passant, il arrive cependant souvent, que ces mêmes Auteurs deviennent tellement entêtés du sujet qu'ils traitent, qu'ils ne sont plus capables de juger sainement des choses dont il est question. Je pourrois en rapporter ici plusieurs exemples : mais il suffira d'en avoir averti en general, afin qu'on y fasse reflexion.

CHAPITRE XXI.

Critique des Prolegomenes qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre, & premierement des trois premiers Discours qui regardent les Langues.

La plus-part de ceux qui ont donné au Public de grands Ouvrages sur la Bible, ont accoûtumé de mettre des Prolegomenes au commencement, où ils expliquent leur dessein, & où ils proposent en même tems de certaines Questions préliminaires qu'on fait ordinairement sur le Texte de la Bible & sur les Versions. Walton, qui a recueilli en six Volumes tout ce qu'il a pû trouver d'anciennes Versions sur l'Ecriture dans la Compilation qu'on appelle ordinairement la Polyglotte d'Angleterre, y a aussi joint ces sortes de Questions préliminaires. Comme son Recueil est plus étendu, & même plus exact que tous les autres qui avoient été faits avant lui sur

Walton.

ſur le même ſujet, on peut auſſi dire qu'il a examiné plus à-fond & avec plus d'exactitude que les autres, ces ſortes de Queſtions, dont une partie regarde la Critique du Texte Hebreu, & l'autre partie la Critique des Verſions. Il a eu aſſez de jugement, pour choiſir les meilleurs Auteurs qui avoient écrit ſur les matieres dont il traitoit, & en même tems aſſez de capacité, pour ne ſuivre pas toûjours aveuglément les préjugés d'une infinité de Proteſtans. Mais comme il n'y a rien de parfait ſur cette matiere, & où l'on ne puiſſe trouver quelques defauts, il eſt bon que nous examinions en particulier ces Prolegomenes, afin que ceux qui les liront puiſſent profiter davantage de leur lecture.

En general, il y a premierement cette difference entre Walton & la plus-part des autres Proteſtans, qu'il étoit d'une Secte qu'on appelle en Angleterre *Epiſcopaux*, pour les diſtinguer d'une autre Secte de Proteſtans, qu'on nomme *Presbyteriens* ou Puritains. Ces premiers ne ſont pas ſi éloignés des Catholiques, principalement dans ce qui regarde la Diſcipline Eccleſiaſtique, que les autres. C'eſt pourquoi ils ne conſultent pas ſeulement l'Ecriture pour leur ſervir de regle, mais ils ont outre cela conſervé quelque reſpect pour les anciens Docteurs de l'Egliſe, & pour la Tradition. Ils retiennent encore les noms d'Evêques, de Preſtres & de Chanoines, & ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne Liturgie, ni les autres Livres où ſont compriſes les Ceremonies qui s'obſervent dans l'Egliſe Catholique. En un mot, la veritable Religion Anglicane ne differe gueres de la Religion Romaine ſelon les apparences exterieures; & les Livres même de ceux de cette Secte approchent bien plus des ſentimens des Catholiques, que ceux des Presbyteriens, qui ſuivent les maximes de Geneve.

Il étoit à-propos de faire cette remarque, afin qu'on ſçût la diſpoſition où étoit alors Walton, quand il compoſa les Prolegomenes dont il eſt queſtion, & qu'il fit ſon grand Recueil ſur l'Ecriture. A quoi l'on peut ajoûter, que dans le tems qu'il travailla à cet Ouvrage, le parti des Epiſcopaux en Angleterre avoit ſuccombé entierement; la faction des Presbyteriens ou purs Calviniſtes avoit le deſſus: & ainſi, ſi Walton a été capable de ſe laiſſer aller à ſes préjugés, il n'y a pas de doute qu'il s'eſt éloigné autant qu'il lui a été poſſible, des ſentimens des Presbyteriens, que les Epiſcopaux regardent encore aujourdhui comme des Schiſmatiques. Voilà l'origine des ſentimens moderés qu'on trouve dans la plus-part des Livres de ceux qu'on nomme Epiſcopaux, & qui tâchent de s'éloigner autant qu'ils peuvent des Presbyteriens: de-ſorte qu'on peut dire des Anglois Epiſcopaux, ce que le Cardinal Palavicini a dit dans une ſemblable occaſion de quelques ſçavans Proteſtans, qu'ils ſont plûtôt non-Catholiques, que Heretiques.

En ſecond lieu, comme il eſt ordinaire à ceux qui entreprennent quelque Ouvrage, de le loüer exceſſivement, Walton qui donnoit au Public

Public la plus-part des anciennes Versions de l'Ecriture, n'a rien oublié de ce qu'il a jugé necessaire pour élever l'autorité de ces Versions. C'est pourquoi il a fait un choix des Auteurs qu'il a crû être les plus favorables à son dessein, en gardant neanmoins presque toûjours un certain milieu, pour ne pas paroître diminuer l'autorité du Texte, en loüant trop les anciennes Traductions de l'Ecriture. Et d'autre-part il n'a pas tant élevé l'Original Hebreu, qu'il ait rendu inutiles les anciennes Versions. Ce temperament est tout-à-fait judicieux, & il seroit à désirer qu'il se trouvast toûjours vrai dans ce qu'il a affirmé en particulier, principalement à l'égard des Versions, qui n'ont pas toute l'exactitude qu'il leur attribuë.

En troisiéme lieu, les Prolegomenes de Walton n'étant presque composés que de differens Livres qu'il a abregés, on n'y trouve pas toûjours cette liaison de principes qui doit être dans un Ouvrage de cette importance. Et de-plus, comme il rapporte le plus souvent les termes mêmes des Auteurs qu'il a compilés sur chaque matiere, sa Critique n'est pas si exacte qu'elle auroit été, s'il en étoit seul l'Auteur, & qu'il n'eust lû les Ouvrages des autres que pour en juger, & pour ne choisir que ce qui étoit le plus vrai: mais peut-être n'a-t-il pas eu toute la capacité qui étoit necessaire pour cela. Voyons maintenant en particulier, si ce que nous avons dit en general se trouvera vrai.

Walt. Proleg. 1. Walton a compris tous ses Prolegomenes en seize Discours, dans le premier desquels il a traité de la nature des Langues en general, de leur origine, & de leurs divers changemens. Les preuves qu'il rapporte d'abord, pour montrer que l'homme est né aussi-bien avec la parole qu'avec la raison, ne sont point concluantes. Car ce n'est pas une bonne preuve, de dire que le premier homme est né avec la parole, parce qu'il est né pour la societé; il suffit que Dieu ait donné aux hommes tout ce qui est necessaire pour inventer les Langues. En-effet, Dieu ne leur a donné en naissant que les puissances, pour ainsi parler, & non pas les actes. Il ne s'ensuit pas aussi, que l'homme ait dû parler d'abord qu'il est né, parce qu'il a été creé à la ressemblance de Dieu: au-contraire, il seroit bien plus semblable à Dieu, s'il pouvoit exprimer ses conceptions, & entendre celle des autres par d'autres voyes que par la parole, de la même maniere que les Anges, qui ne sont pas moins semblables à Dieu, bien qu'ils ne parlent point. La maniere dont Diodore de Sicile *Diod. Sic.* explique la premiere origine des Langues, n'a rien de ridicule ni de fabuleux, comme Walton prétend, lequel n'a pû comprendre comment il s'est pû faire que la nature ait inventé les Langues, & qu'il y ait cependant une si grande diversité entre elles. Mais il n'y a rien en cela d'impossible, ainsi que je l'ai montré assez au-long dans le premier Livre de cet Ouvrage aux Chapitres 14. & 15. où l'on trouvera la conciliation des differentes opinions des Philosophes sur ce sujet.

L'Histoire de la Creation, qui est

rapportée au commencement de la Genese, n'est pas aussi une démonstration évidente que Dieu soit l'auteur de la premiere Langue. Quoi que ce sentiment soit reçû communément parmi les Theologiens, j'ose neanmoins dire, qu'ils n'ont pas fait assez de reflexion sur les differentes manieres de parler de l'Ecriture. C'est ce que j'ai aussi expliqué assez au-long aux endroits que je viens de marquer; & je croi qu'on doit préferer en cela le sentiment de Saint Gregoire de Nysse, à l'opinion commune, parce qu'il faut accorder, autant qu'il est possible, la raison avec la foi, la Philosophie avec la Theologie, & ne pas multiplier facilement les choses (m) miraculeuses & extraordinaires. C'est pourquoi j'ai expliqué dans mon premier Livre, l'origine des Langues d'une maniere tout-à-fait naturelle, & j'ai concilié en même tems cette explication avec l'Histoire de la Creation.

Greg. Nyss.

A l'égard de ce que Walton assûre au même endroit, que l'homme n'a pas été plûtôt creé, qu'il s'est entretenu familierement avec Dieu, qu'il a donné les noms aux animaux, & qu'Eve a parlé au Serpent, il ne peut en rapporter aucune démonstration, parce que l'Ecriture se contente de marquer simplement les faits, sans marquer les tems ausquels ils sont arrivés; & l'on ne peut pas dire, par exemple, que Caïn & Abel soient nés à la même heure, parce que leur naissance est rapportée dans un même tems. L'Histoire de l'Ecriture n'est qu'un abregé de ce qu'on a jugé de plus propre pour être mis entre les mains du peuple; & partant l'on ne doit pas conclurre, que les choses dont il y est traité soient arrivées en même tems, pour cette raison seule qu'elles sont jointes ensemble dans le discours. De-plus, on ne comprend pas assez de quelle maniere Adam & Eve s'entretinrent avec Dieu & avec le Serpent, pour en conclurre qu'ils sont nés avec cette premiere Langue qui a été ensuite communiquée à leur posterité: car on en pourra aussi conclurre, que le Serpent est né avec cette même Langue, qui n'a pourtant pas été communiquée à sa posterité.

Je passe sous silence un grand nombre de Meditations Theologiques & Cabbalistiques que Walton rapporte dans ce même Discours, à l'occasion de la confusion des Langues qui arriva dans le tems qu'on bâtit cette fameuse Tour de Babel. J'ai expliqué au même endroit avec Saint Gregoire de Nysse, comment les hommes sont auteurs de cette confusion, & en quel sens elle est attri-

(m) *Sur ce principe de Critique on ne trouvera plus gueres de choses miraculeuses dans l'Ecriture. Aussi voyons-nous que les Rabbins Moïse, Aben Esra, Levi Gersom, & quelques autres qui se sont appliqués à la Philosophie, retranchent bien des miracles. Mais je croi que nous devons avoir plus de simplicité dans la Religion Chrêtienne, que de subtilité d'esprit. Gregoire de Nysse, sur lequel l'Auteur de la Critique s'appuye entierement, raisonne plus en Philosophe qu'en Theologien dans son Livre contre Eunomius.*

attribuée à Dieu. Comme on ne s'est pas assez appliqué à penetrer les diverses expressions de l'Ecriture, on a beaucoup multiplié les miracles, & Walton a suivi en cela les opinions communes. Au-reste, quoi que j'aye cité plusieurs Vers de Lucrece, pour montrer comment les Langues avoient été inventées par les premiers hommes, je ne les ai pas rapportés comme des preuves, mais seulement pour expliquer avec plus de netteté, la pensée de Saint Gregoire de Nysse sur ce sujet, que j'ai préferée à toutes les autres, parce qu'il concilie la raison avec la Religion. De-plus, comme la Question qui regarde l'invention des premieres Langues appartient aussi-bien à la Philosophie qu'à la Theologie, il étoit en quelque façon necessaire, de joindre ensemble les sentimens des Philosophes avec ceux des Theologiens, afin de les concilier tous, s'il étoit possible: & c'est ce que j'ai fait dans les Chapitres 14. & 15. de mon premier Livre. Je ne croi pas qu'il soit necessaire de nous arrêter sur quantité d'observations inutiles, & dont quelques-unes approchent des superstitions de la Cabbale Juive, que Walton a inserées dans ce premier Discours. Il eust peut-être été mieux, qu'il n'eust recueilli dans ses Prolegomenes, que ce qui pouvoit être utile à son dessein: mais il est tombé dans le defaut de la plus-part des Auteurs, qui croyent n'être point exacts, s'ils ne rapportent dans leurs Livres tout ce qu'ils ont lû dans les autres sur le sujet qu'ils traitent.

Proleg. 2. Dans le second Discours il est parlé de l'origine des premieres lettres ou caracteres; & comme la plus-part des origines sont d'ordinaire fabuleuses, on ne doit pas s'étonner s'il y a peu de choses certaines dans ce Recueil, parce que Walton n'a fait simplement que rapporter ce qui avoit été déja remarqué par d'autres Auteurs, sans même avoir examiné s'ils étoient exacts dans ce qu'ils rapportoient: comme lors qu'il parle du Livre intitulé *Sepher Jetsira*, *Livre de la Creation*, & qu'il prétend avec Masius, que les Juifs l'attribuent à Adam; au-lieu qu'ils l'attribuent à Abraham. De-plus, il prouve que l'usage de l'Ecriture a été avant le tems d'Enoch, par les Livres que le même Enoch a laissés à la posterité, dont il est fait mention dans l'Epître de Saint Jude; & afin d'appuyer davantage ce sentiment, il apporte ces paroles de Saint Augustin, *Scripsisse quadam divina Enochum illum septimum ab Adamo, negare non possumus.* Au-contraire il est bien plus probable, qu'Enoch n'a jamais composé aucun Livre, mais que Saint Jude a cité les paroles d'Enoch selon la Tradition de ce tems-là, qui les lui attribuoit, comme Saint Paul a aussi fait mention de Jannes & de Mambres conformément à la Tradition des Juifs. Les mêmes Juifs ont une infinité d'autres Traditions semblables qu'ils attribuent à leurs premiers Patriarches, sous le nom desquels leurs Docteurs allegoriques & cabbalistiques ont ensuite publié des Livres qu'ils ont rempli de rêveries. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'il n'y ait plusieurs verités dans ces mêmes Livres,

August. lib. 15. de Civit. Dei, cap. 23.

vres, qui ne peuvent être autorisées que par la Tradition; & il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse maintenant discerner le vrai d'avec le faux dans ces sortes d'Ouvrages. C'est pourquoi Saint Augustin dans un autre endroit ne parle pas si affirmativement de ce prétendu Livre d'Enoch, qu'il semble avoir pour suspect. Plusieurs Peres mêmes, comme le remarque Saint Jerôme, n'ont point voulu autrefois recevoir cette Epître de Saint Jude comme Canonique, à-cause du témoignage d'Enoch qui y étoit rapporté. *Et quia de Libro Enoch*, dit Saint Jerôme en parlant de Saint Jude & de son Epître, *qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, à plerisque rejicitur.* Walton n'a donc pas toûjours fait le choix dans son Recueil, de ce qui étoit le plus vrai-semblable, mais de ce qui sembloit relever davantage les matieres qu'il traitoit: & c'est selon cette même idée, qu'il loüe ces paroles de Gesner pour autoriser l'antiquité des premieres lettres: *Nec annorum series exquisitè ad tot secula observari, neque Enochi verba retineri absque literarum adminiculo potuisse videntur.* Ce que Walton appelle une raison forte pour établir la naissance des premiers caracteres avant le Deluge. *Quæ*, dit-il, *ratio mihi efficax videtur.* Mais je croi au-contraire, que c'est une pure illusion. Il y a plusieurs autres choses dans ce second Discours: mais pour n'être pas long, passons au troisiéme, où il est parlé en particulier de la Langue Hebraïque, de son antiquité & de ses changemens.

August. lib. 18. de Civit. Dei, cap. 38.

Hieron. de Scriptorib. Ecclesiast.

Proleg. 3. Je ne m'arrêterai point ici à examiner toutes les raisons que Walton a rapportées dans son troisiéme Discours, pour montrer que la Langue Hebraïque a été ainsi nommée d'un mot qui signifie *de delà*, c'est-à-dire de delà l'Euphrate, & non pas du nom de Heber, d'où l'on auroit formé *Hibri*, c'est-à-dire Hebreu. Je ne m'arrêterai point, dis-je, à examiner toutes ces raisons, bien qu'il y en ait peu de vrai-semblables, parce que j'ai prouvé ailleurs, que cette derniere étymologie du mot *Hebreu* est beaucoup plus probable que la premiere. Je remarquerai seulement, que les raisons dont Walton s'est servi pour montrer l'antiquité de la Langue Hebraïque, ne sont point concluantes, & qu'elles peuvent être appliquées également aux Langues Caldaïque, Arabe & Syriaque. Par exemple, la premiere preuve qu'il tire des étymologies, ne se trouve pas moins vraye à l'égard de ces dernieres Langues, qu'à l'égard de l'Hebraïque; outre qu'il y a plus d'imagination, que de verité, dans ce qu'il rapporte aprés Postel, Bochart & quelques autres Auteurs, touchant cette ressemblance de mots qu'on prétend être dans la plus-part des Langues avec la Langue Hebraïque. Ce qui est de plus certain dans cette matiere, c'est que la Langue Latine vient de la Grecque, & que la Grecque vient de la Caldaïque ou Syriaque; & comme cette derniere Langue est peu differente de l'Hebreu, on ne doit pas trouver étrange, qu'il y ait des mots Hebreux ou plûtôt Caldaïques dans une bonne partie des Langues de l'Europe où la Langue Latine s'est répanduë. Ce qui ne prouve

Crit. liv. 1. chap. 14.

prouve point que la Langue Hebraïque soit la plus ancienne de toutes: mais seulement que toutes ces Langues viennent originairement du Caldéen, qui est presque la même chose que l'Hebreu.

La seconde preuve qui est prise de la simplicité & de la pureté de la Langue Hebraïque, n'est point aussi tout-à-fait concluante, comme je l'ai fait voir aux Chapitres 14 & 15. du premier Livre de cette Critique, où l'on trouvera plusieurs raisons qui font douter que la Langue Hebraïque soit en-effet la premiere Langue du monde, & où j'ai montré en même tems, de quelle maniere cette premiere Langue a été inventée naturellement & sans le secours d'aucune Divinité. Il n'est pas vrai de-plus, comme Walton l'assûre, que tous les Peres soient de ce sentiment, à la reserve de Theodoret, puis que Saint Gregoire de Nysse l'avoit combattu long-tems avant Theodoret, ayant traité cette Question fort au-long, & ayant même ajoûté que les personnes sçavantes dans l'étude des Livres Sacrés ne croyoient pas que la Langue Hebraïque fût la premiere de toutes les Langues, & celle qu'Adam & Eve ont parlé dans le Paradis terrestre. Au-reste, ce que Walton rapporte au même endroit touchant la Langue des Pheniciens & des Cananéens, qui ne differoit point de la Langue Hebraïque, est veritable & conforme à toute l'ancienne Histoire. Il y a seulement cette difference entre l'une & l'autre, qu'elle a été nommée Hebraïque parmi ceux qui étoient descendus de Heber, & Phenicienne parmi les Pheniciens, ausquels on doit plûtôt attribuer qu'aux Hebreux, la communication de cette même Langue aux autres Nations avec qui les Pheniciens entretenoient commerce. Et cependant les Juifs par une vanité qui leur est ordinaire, se sont attribué plusieurs choses à-cause de cette uniformité de Langue, qui ne peuvent pourtant convenir qu'aux anciens Pheniciens.

Greg. Nyss. cont. Eunom. Orat. 12.

Je passe sous silence de certaines Questions trop curieuses que Walton examine aprés quelques Theologiens, qui croyent que les Bienheureux parleront Hebreu dans le ciel. Il n'est pas aussi necessaire de nous arrêter aux loüanges excessives qu'il donne au même endroit à la Langue Hebraïque, parce qu'il n'y a presque rien de vrai dans ces loüanges extraordinaires, & que bien-loin qu'on doive admirer cette Langue à-cause de sa perfection & de ses autres bonnes qualités que Walton lui attribuë, j'ose dire au-contraire, que la Langue Hebraïque & toutes les autres Langues anciennes avec lesquelles elle a quelque rapport, sont tres-imparfaites, comme il est arrivé au commencement de toutes les choses que les hommes ont inventées. Cependant Walton, qui admire les grandes perfections de la Langue Hebraïque, conclut avec Possevin en faveur de cette Langue, *Tot esse in Hebraïca Scriptura sacramenta, quot litteræ; tot mysteria, quot puncta; tot arcana, quot apices.* J'avoüe que je n'ai pas l'esprit aussi penetrant que ce Jesuïte, pour comprendre des mysteres si sublimes. Walton, pour relever encore davantage la beauté de cette Langue, a joint à l'autorité de

de Poſſevin celle de Luther, qui dit en parlant de la douceur & de l'agrément qui ſe rencontrent dans la Langue Hebraïque, *Hebraos Prophetas velle cogere ut Germanicè loquantur, (vel aliâ quâvis linguâ) perinde eſſe, ac ſi Philomelam quis cogeret, ut dulciſſimâ ſuâ melodiâ relictâ, utriſonam cuculi vocem imitaretur.* Il falloit que Luther eût l'oreille bien fine pour diſtinguer cette melodie: & il avoit raiſon de dire, comme Walton le rapporte au même lieu, que bien qu'il n'eût qu'une connoiſſance aſſez mediocre de la Langue Hebraïque, il ne s'en déferoit pas pour tous les threſors du monde. *Etſi exigua*, dit Luther, *ſit mea Lingua Hebraa notitia, cum omnibus tamen totius mundi gazis non commutarem.*

Luther. Epiſt. ad Lincum.

Le même Walton, pour faire voir davantage l'excellence & l'utilité de cette Langue, prouve par l'autorité de Saint Auguſtin, que ſes richeſſes ſont ſi grandes, & qu'elle eſt ſi feconde, qu'un même paſſage peut être interpreté de differentes manieres qui peuvent être toutes bonnes; d'où il conclut, qu'elle a été choiſie de Dieu, parce qu'elle eſt comme un Sanctuaire tres-fecond de tous ſes Myſteres. *A Deo electa videtur hac lingua, myſteriorum divinorum Sacrarium quaſi omnium fœcundiſſimum.* Et ce qui eſt encore plus admirable, c'eſt qu'il aſſûre en même tems, qu'on peut apprendre ſuffiſamment en deux ou trois mois cette Langue, qui eſt, ſelon lui, la plus feconde de toutes les Langues du monde, & qu'il ne faut point y employer une année entiere pour la ſçavoir parfaitement.

C'eſt ainſi que Walton ſe trompe quelquefois, quand il copie de mauvais Originaux. Il raiſonne beaucoup mieux dans la ſuite de ce Diſcours, où il parle des premieres lettres des Hebreux, qu'il prétend être celles qui ont gardé le nom de Samaritaines, & qui ſont les anciens caracteres des Pheniciens. Pour éclaircir davantage cette difficulté il a apporté la plus-part des preuves qu'on a accoûtumé d'apporter de part & d'autre ſur ce ſujet: puis il a conclu en faveur de ceux qui aſſûrent avec Loüis Cappelle & avec le P. Morin, conformément au ſentiment de Saint Jerôme & des anciens Juifs, que les lettres qu'on a nommées Samaritaines, & dont les Samaritains ſe ſervent encore aujourdhui, ſont les anciens & les premiers caracteres des Hebreux. Il a joint à cette Queſtion une autre qui n'eſt pas moins celebre parmi les Critiques, laquelle regarde l'antiquité des points-voyelles qui ſont dans le Texte Hebreu; & aprés avoir remarqué, que cette derniere difficulté n'appartient pas ſeulement à la Grammaire, mais auſſi à la Theologie, il declare qu'il eſt obligé de ſuivre plûtôt la verité, que l'opinion de pluſieurs Proteſtans, qui croyent qu'on ne peut établir la nouveauté des points dans le Texte Hebreu, qu'on ne détruiſe l'Ecriture Sainte, & qu'en même tems on n'appuye les ſentimens des Catholiques. *Non eget*, dit-il, *veritas mendacii patrocinio*; *nec neganda vel occultanda eſt veritas, licet in malum finem aliqui eâ abutantur.* En quoi il fait paroître qu'il n'étoit nullement convaincu des raiſons que Buxtorfe a pro-

produites contre Cappelle pour prouver l'antiquité des points. C'est pourquoi il rapporte fort au-long les preuves de part & d'autre, & il satisfait en même tems aux raisons de Buxtorfe & de ceux qui suivent son opinion.

CHAPITRE XXII.

Critique des Prolegomenes IV. V. VI. & VII. qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre.

Proleg 4. WAlton traite dans son quatriéme Discours, des diverses Editions de la Bible, & il remarque d'abord, que les premiers Originaux des Livres Sacrés ayant été entierement perdus, & les Copies ayant été décrites par des hommes qui étoient sujets à se tromper, la Providence divine n'a pas laissé de conserver ces Livres Sacrés, & d'empêcher qu'il n'y arrivât rien qui pût nuire à la sincerité de la foi. Mais tout le monde ne tombera pas d'accord de cette Providence singuliere de Dieu que Walton établit avec les autres Protestans. Il est vrai qu'il l'appuye sur l'autorité de l'Eglise, à qui Dieu, dit-il, confie ses Oracles, & qui est la veritable colomne de la foi. Il assûre donc que cette Eglise a toûjours eu des hommes pieux & sçavans, qui ont eu le soin de revoir & de corriger exactement les fautes qui étoient survenuës à ces divins Exemplaires par l'erreur des Copistes : ce qu'il attribuë principalement à ces derniers siecles, où l'Eglise, selon lui, semble n'avoir rien oublié pour conserver ce divin dépost. Mais comme ces reviseurs n'étoient ni Prophetes, ni inspirés de Dieu pour revoir ces Exemplaires, & que d'ailleurs ils n'avoient point d'Originaux avec lesquels ils pûssent conferer ; il est à craindre qu'ils ne les ayent pas corrigés exactement : & bien-loin que dans les derniers tems on les ait rétablis, je croi au-contraire qu'ils sont moins exacts en quelques endroits, qu'ils n'étoient autrefois. Il n'y a qu'à lire l'Histoire du Texte Hebreu que nous avons rapportée dans les deux premiers Livres de cet Ouvrage, pour en être entierement persuadé. Quand Saint Paul a dit que l'Eglise étoit *la colomne & l'appui de la verité*, cela ne s'entend pas des Grammairiens ou Critiques qui ont revû les Exemplaires de la Bible ; mais il a voulu marquer, qu'on ne doit point chercher la verité de la Religion que dans l'Eglise, qui possede seule l'Ecriture, parce qu'elle en possede le veritable sens. C'est pourquoi, quand bien même il n'y auroit plus dans le monde aucuns Exemplaires de la Bible, la Religion ne laisseroit pas de se conserver, parce que l'Eglise subsisteroit toûjours. Voilà le sentiment des Peres sur ce sujet, desquels Walton semble s'être éloigné pour s'accommoder au principe des Protestans, qui ne reconnoissent point la Tradition de l'Eglise. Cependant on doit lui rendre cette justice, qu'il l'a reconnuë en plusieurs endroits, de la même maniere que les Peres du Concile de Trente l'ont établie.

1 Tim. 3: 15.

Aprés avoir parlé des Exemplaires de la Bible en general, il descend aux differentes Editions particulieres,

res, dont il attribuë la premiere à Esdras & aux Senateurs de cette grande Assemblée qui se tint de son tems, & à laquelle il présida. Mais, comme il a été remarqué ailleurs, nous n'avons rien de certain de cette grande Synagogue ou Assemblée qui est si celebre parmi les Juifs. Au contraire, ils en ont dit tant de choses qui n'ont aucune vrai-semblance, qu'il y a lieu d'en douter. Il est neanmoins fort probable, que les Juifs au retour de Babylone recueillirent tout ce qu'ils pûrent trouver de leurs Exemplaires sacrés, & qu'Esdras, qui est appellé Scribe dans l'Ecriture, prit ce soin-là. Mais ce Recueil ne fut pas le dernier qui donna aux Livres Canoniques la forme qu'ils ont présentement, parce qu'il y a dans ce Recueil quelques Livres écrits en Hebreu qui sont posterieurs à Esdras.

A l'égard de ce que Walton ajoûte au même endroit, que l'Eglise n'a point le pouvoir de faire de nouveaux Livres Canoniques, ni d'en declarer aucuns pour tels, à-moins qu'elle n'ait reconnu par une Tradition constante, qu'ils ont été écrits par des hommes inspirés de Dieu; cela peut s'expliquer dans un bon sens, & être même veritable: mais l'application qu'il en fait aux Livres que les Protestans appellent Apocryphes, & que les Catholiques estiment être divins, est tout-à-fait fausse. Saint Jerôme, qui semble nier en plusieurs endroits de ses Ouvrages, lors qu'il parle selon le sentiment des Juifs, que ces Livres ayent eu la même autorité divine que ceux qui étoient renfermés dans le Canon Juif, ne laisse pas d'attribuer à l'Eglise le pouvoir d'avoir mis au nombre des Ecritures divines, le Livre de Judith. *Hunc Librum*, dit-il en parlant du Livre de Judith, *Synodus Nicæna in numero Sanctarum Scripturarum legitur computasse.* Il est vrai que Joseph ne donne pas la même autorité aux Livres qui ont été écrits depuis Artaxerxés, qu'aux autres qui avoient été écrits avant ce tems-là; & la raison qu'il en apporte, est parce qu'il n'y a pas eu la même succession de Prophetes qu'auparavant. Mais, comme il a été remarqué ailleurs, tant que la Republique des Juifs a subsisté, il y a eu de tems en tems parmi eux des personnes inspirées de Dieu, bien que dans les derniers tems on ne leur ait plus donné le nom de Prophetes.

Hieron. Præf. in lib. Judith. Joseph. lib. 1. contr. Appion.

Il n'est pas necessaire de nous arrêter aux autres Editions de la Bible dont Walton a inseré ici le Catalogue, parce que j'ai parlé assez au long dans le premier Livre de cet Ouvrage, des differens Exemplaires Hebreux manuscrits, d'où l'on pourra corriger ce que Walton n'aura pas rapporté assez exactement. Et de plus j'en traiterai encore plus en particulier dans le dernier Chapitre de ce Livre. Passons donc maintenant au Discours V. de Walton, où il parle des differentes Versions de la Bible en general seulement.

Comme il a traité en détail de la plus-part des Versions dont il fait mention en general dans ce Discours, il n'est pas besoin de nous y arrêter beaucoup. C'est pourquoi je me contenterai de remarquer, que Walton assûre ici plusieurs choses qui

Proleg. 5.

qui ne sont pas tout-à-fait certaines : comme ce qu'il dit de la Version Armenienne par Saint Jean Chrysostome, de la Version en la Langue de ceux de Dalmatie par Saint Jerôme, de la Version en Langue Sclavone par Cyrille ou par Methodius, de la Version Françoise par le Roi Charles V. Tout cela est fort incertain, & même faux pour la pluspart. Car les Armeniens, par exemple, nient que Saint Jean Chrysostome soit Auteur de la Version Armenienne que quelques-uns lui attribuent. Ils disent seulement, qu'il en fut faite une de son tems. Il n'est point aussi marqué dans l'Epître de Saint Jerôme à Sophronius, que ce Pere ait traduit l'Ecriture en la Langue de ceux de Dalmatie, comme Walton l'a assûré : mais Saint Jerôme témoigne seulement en ce lieu-là, qu'il a corrigé l'ancienne Version des Septante, pour la donner à ceux qui parloient sa Langue, c'est-à-dire aux Latins, comme il est aisé de voir en lisant cette Epître, & non pas aux Dalmates. *Quorum, (Septuaginta) dit-il, translationem diligentissimè emendatam olim meæ linguæ hominibus dederim.* On n'a de plus jamais attribué à Charles V. Roi de France, une Version de l'Ecriture ; bien qu'il soit vrai que de son tems la Bible ait été traduite de Latin en François. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce cinquiéme Discours de Walton, c'est qu'il soûmet au jugement de l'Eglise l'explication de l'Ecriture Sainte : ce qu'il fait neanmoins d'une maniere assez obscure, & en supposant que le sens de l'Ecriture dépend des anciennes Versions qui ont été autorisées par l'Eglise. *Versionum antiquarum, & quæ auctoritatem in Ecclesia pura & primæva obtinebant, collatio, ad verum Scripturæ sensum in dubiis & obscuris eliciendum, multùm lucis afferre nemo negaverit, qui animo perpenderit, verbum Dei non in literis sive scriptis, sive impressis, sed in vero sensu verborum propriè consistere, quem nemo meliùs explicare potest, quàm Ecclesia vera, cui sacrum hoc depositum Christus commisit ; quæ per versiones varias genuinum ejus sensum, quasi per manus traditum ab Apostolis, & ab Ecclesiarum rectoribus acceptum, fideliter posteris transmittit.* Voilà des paroles qui semblent favoriser la Tradition, que les Peres du Concile de Trente ont en quelque façon renduë égale à la Parole de Dieu contenuë dans les Livres de l'Ecriture.

Hieron. Sophr. Epist. 134.

Proleg. 5. pag. 34. col. 2.

Walton dans le Discours sixiéme, où il examine s'il y a des diverses Leçons dans le Texte de l'Ecriture, aussi-bien que dans les autres Livres, établit d'abord cette maxime : qu'on ne peut nier qu'il n'y ait des diverses Leçons tant dans le Vieux que dans le Nouveau Testament. *Dari lectiones variantes in ipso textu Hebræo Veteris & Novi Testamenti, à nemine negari potest, cùm hoc testentur tot varietates ex codicibus MSS. & impressis à viris doctis annotata.* Ce qu'il prouve par les témoignages des plus sçavans & des plus judicieux Protestans, qui en demeurent d'accord. Puis il ajoûte, qu'il a rapporté les autorités de ces sçavans hommes, pour satisfaire quelques personnes scrupuleuses, qui s'imaginent qu'on ne peut admettre des diverses Leçons

Proleg. 6.

dans l'Ecriture, qu'on ne ruine en même tems le principe de la Religion. Il va même au devant des objections qu'on lui pouvoit faire sur ce sujet, comme s'il eût été plus à-propos de taire entierement ces diverses Leçons qui peuvent scandaliser les foibles. Et enfin il conclut que ce scrupule est mal-fondé, & que les observations des diverses Leçons ont leur utilité. *Vanum esse istorum metum, & utilitates non spernendas habere variarum lectionum collectionem.*

Il donne en même tems des regles generales pour concilier ces differentes Leçons; & entre autres il préfere les plus anciens Exemplaires aux plus nouveaux, parce que, selon lui, ils approchent davantage des Originaux: ce qui n'est pourtant pas tout-à-fait vrai dans les Exemplaires Hebreux de la Bible, comme on peut voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage, où l'on a traité cette matiere assez au-long. Au-reste, Walton s'accorde parfaitement en cela avec le sentiment de l'Eglise Catholique, lors qu'il assûre que dans les rencontres on ne doit pas aisément changer l'ancienne Leçon; mais qu'il faut se soûmettre au jugement de l'Eglise, qui ne corrige pas toûjours ce qui pourroit estre corrigé. *Ecclesiæ judicium expectandum, quæ non super omnia quæ correctione egere videntur, corrigit.* Comme Walton a copié les Livres des Auteurs Catholiques, aussi-bien que ceux des Protestans, il arrive quelquefois qu'il s'accorde parfaitement avec les premiers, dont il rapporte les paroles mêmes. Il étoit témoin des desordres que les Novateurs de son tems, qui méprisoient l'Eglise & la Tradition, avoient causés en Angleterre. C'est pourquoi il s'éloigne autant qu'il peut de leurs sentimens, pour approcher davantage de ceux des Catholiques. Ce qu'on pourra remarquer facilement dans tout ce Discours. Louïs Cappelle est neanmoins son grand Auteur: mais tout le monde sçait, que la Critique de Louïs Cappelle n'est point favorable aux Protestans.

Il montre dans son Discours VII. l'autorité & l'integrité du Texte Hebreu, qu'il préfere à toutes les Versions; & il prouve en même tems, que les Juifs n'ont jamais corrompu à dessein leurs Exemplaires. Quoi que son sentiment soit vrai, il l'appuye neanmoins sur de certaines raisons qui ne sont point convaincantes; comme lors qu'il a recours à la Providence de Dieu, qui n'a pû permettre, selon lui, cette corruption des Livres Sacrés. Ce n'est pourtant pas le sentiment de la plus-part des Peres, qui ont prétendu que le Vieux Testament avoit été corrompu par les Juifs, & le Nouveau par les Heretiques. Ils ne laissoient pas pour cela de reconnoître la Providence de Dieu. Ainsi il faut apporter d'autres preuves, pour faire voir, que les Juifs n'ont point corrompu leurs Exemplaires, que celles qui sont prises de cette Providence divine. Je ne trouve pas de-plus, que l'autre preuve qu'il tire de l'autorité de l'Eglise, qui a comme en dépost les Livres Sacrés, soit tout-à-fait concluante. L'Eglise a toûjours conservé les verités contenuës dans l'Ecriture; Proleg. 7.

criture; mais elle n'a pas pour cela donné l'esprit de sincerité aux Copistes qui décrivoient les Exemplaires de la Bible, & elle ne les a pas empêchés d'introduire des changemens dans leurs Exemplaires. Je ne croi pas aussi, qu'on ait pû toûjours corriger les Exemplaires corrompus par les Heretiques, sur ceux qui avoient été décrits par des Catholiques. Il étoit impossible de faire exactement cette distinction, principalement dans des Manuscrits. C'est pourquoi cette conservation des Livres Sacrés dans l'Eglise ne peut regarder que la Bible en gros, & non pas dans le particulier: car il est constant, qu'il est non seulement arrivé plusieurs changemens dans l'Ecriture, mais qu'une partie des Livres ont été perdus, & que ce qui nous en est resté ne consiste qu'en des abregés d'anciens memoires plus étendus, que les Juifs ont autrefois eus dans leurs Archives. Quelques Peres même ont crû, que les Juifs n'ont mis dans ce Recueil que ce qui leur a plû, & qu'ils n'ont pas même été sinceres en cela. Mais quoi qu'il en soit, il est au-moins certain, que la plus-part des Peres n'ont point eu recours à la Providence de Dieu pour établir les Originaux de l'Ecriture.

Il y a quelques endroits de ce même Discours, où Walton est peu exact, comme lors qu'il prétend que la grande Bible de Buxtorfe imprimée à Basle, est beaucoup plus correcte que la seconde Edition de Venise. Ce qui est tout-à-fait éloigné de la verité; & il n'en a pû juger que sur le témoignage de Buxtorfe, qui a loué la nouvelle Edition qu'il donnoit au Public. Les Auteurs qui ne font que de simples Recueils de ce qu'ils ont vû dans les Livres des autres, tombent d'ordinaire dans ces sortes de defauts. Il y a aussi de l'apparence, qu'il étend trop la pensée de Tertullien, lors qu'il prétend que de son tems il y avoit des Originaux du Nouveau Testament. Il semble au-contraire, que Tertullien dans son Livre de la prescription, ait pris une méthode fort differente de celle-là; car il n'appuye pas la verité de la Religion sur l'Ecriture, mais plûtôt l'Ecriture sur la verité de la Religion qui s'étoit conservée pure dans les Eglises Apostoliques. La plus-part des disputes des premiers Heretiques consistoient à établir, ou à rejetter de certains Livres ou passages de l'Ecriture. Ce qui alla si avant, que bien-loin qu'il y eût du tems de Tertullien de veritables & premiers Originaux du Nouveau Testament, comme Walton l'assûre, St. Ignace dit au-contraire, que de son tems quelques-uns refusoient de recevoir les Evangiles, à-moins qu'ils n'en trouvassent des Exemplaires fidéles dans les Archives de l'Eglise. Et c'est apparemment la raison pourquoi les premiers Peres ne consultent pas tant l'Ecriture, que la Doctrine reçûë & approuvée dans les Eglises fondées par les Apôtres. *Ubi enim*, dit Tertullien, *apparuerit esse veritatem disciplinæ & fidei Christianæ, illic erit veritas Scripturarum*. Cet établissement de la Religion dans les premieres Eglises par les Apôtres, est la veritable regle de la foi,

Tertull. de præscript. adv. Heret.

Ignat. Epist. ad Philad.

Tertull. de præscript. adv. Heret. cap. 19.

foi, ſelon le même Tertullien, & elle eſt même avant qu'il y euſt aucune Ecriture du Nouveau Teſtament. C'eſt pourquoi on ne doit pas ſe mettre en peine, ſi nous avons encore les anciens Originaux de l'Ecriture fort correcʈs, puis que la Religion ne dépend pas entierement des Livres de l'Ecriture.

Quelles preuves Walton peut-il apporter, pour monſtrer que les premiers Originaux de la Bible n'ont point été corrompus dans tout ce qui appartient à la foi, s'il ne ſçait auparavant ce qui eſt veritablement de la foi, & par conſequent s'il n'y a une regle qui précede l'Ecriture, & indépendente d'elle? On pourra donc regler les difficultés qui peuvent naître dans la Religion, ſur cette ancienne regle qui précede l'Ecriture, & non pas tout-à-fait ſur les Textes Originaux de la Bible qui reſtent encore aujourdhui. En-effet, s'il eſt vrai, comme Walton l'aſſûre, qu'il faille regler ſur ces Originaux de la maniere qu'ils ſont préſentement, non ſeulement les difficultés de la Religion, mais même toutes les Verſions; quelle peut être la regle des diſputes qui ſont maintenant entre les Proteſtans & les Sociniens touchant un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, même dans des matieres d'importance? Il n'y peut avoir que la raiſon & la Critique, ſi l'on ne reçoit cette premiere regle; & par conſequent leur Religion n'eſt point veritablement divine, puis qu'elle n'eſt appuyée que ſur des raiſons humaines. Il eſt donc neceſſaire d'apporter quelque reſtriction à cette propoſition de Walton, *Textus Hebraicos Veteris, & Græcos N. Teſtamenti ſemper fuiſſe & adhuc eſſe authenticos, ad quos omnes de fide & Religione controverſiæ, omneſque verſiones probari & examinari debent.* Pag. 41. col. 2. Il parloit alors ſelon les principes des Proteſtans; & en d'autres endroits où il établit la Tradition, il parle à la façon des Catholiques.

De-plus, cet autre raiſonnement de Walton au même endroit, Nôtre Seigneur & ſes Apôtres n'auroient pas cité le Vieux Teſtament pour confirmer leur doctrine, ſi les Exemplaires de ce tems-là n'euſſent été conformes aux premiers Originaux; ne me paroit pas auſſi tout-à-fait concluant. Les Apôtres ont cité les Livres de l'Ecriture de la maniere qu'ils étoient alors, ſoit qu'ils fuſſent corrompus, ou qu'ils ne le fuſſent point. Leurs citations n'y ont apporté aucun changement: & ainſi il faut chercher d'autres preuves que celles-là, pour montrer qu'au tems de Nôtre Seigneur les Exemplaires de la Bible étoient conformes aux anciens Originaux. On ne doit pas raiſonner de l'Ecriture, comme de la pluſpart des autres Actes, auſquels on n'eſt point obligé de croire, s'ils ne ſont tout-à-fait conformes à leur Original. Mais l'Ecriture, ſoit qu'elle ait été corrompuë, ou qu'elle ne l'ait point été, peut être citée comme un Acte authentique, lors qu'elle eſt renfermée dans les bornes que nous avons marquées ci-deſſus; c'eſt-à-dire lors qu'elle

qu'elle se trouve (n) conforme à la doctrine de l'Eglise: & c'est en ce sens que les Peres ont dit, que la seule & veritable Ecriture ne se trouve que dans l'Eglise, & qu'il n'y a qu'elle qui la possede. Comme les anciens Heretiques avoient corrompu le Texte du Nouveau Testament, & qu'il étoit impossible de le rétablir parfaitement sans le secours des premiers Originaux, les premiers Peres ont tous eu recours aux Exemplaires qui se conservoient dans l'Eglise, parce qu'ils ne pouvoient être suspects de corruption, bien qu'en-effet ils pûssent avoir été corrompus. Voilà de quelle maniere la Providence de Dieu a conservé l'Ecriture dans l'Eglise, en y conservant la pureté de la doctrine, & non pas en empêchant qu'on ne corrompist les Exemplaires de la Bible.

Pag. 43. col. 1. Cependant Walton croit que c'est faire injure à l'Eglise, de dire qu'elle ait permis la corruption de ces Exemplaires; comme si Dieu avoit été en quelque façon obligé de faire des miracles pour les conserver entiers. Mais d'autant que la foi peut subsister sans l'Ecriture, il n'étoit pas necessaire que Dieu conservât les premiers Originaux de la Bible dans leur entier, puis qu'il a laissé à son Eglise la veritable doctrine sur laquelle on doit regler les Livres de l'Ecriture. Walton est même obligé (Ibid. col. 2.) de recourir selon son principe à cette regle, & d'avoüer qu'il n'y a plus maintenant de veritables Originaux de l'Ecriture exempts de faute, & qu'il est même impossible d'en trouver. Il ajoûte de-plus, que Dieu a pû, à-la-verité, empêcher que les Copistes ne tombassent dans l'erreur en décrivant leurs Exemplaires; mais que cela n'étoit pas à-propos. *Potuit quidem Deus omnes scribas ab errore omni immunes præstare; hoc verò Dei sapientiæ haud congruum videbatur, qui laborem & diligentiam nostram in servandis & corrigendis codicibus adhibendam voluit: unde & aliquando labi permisit, sed non in gravioribus, nec ita ut media deessent quibus lapsus isti corrigi possent.* Mais comment Walton pourra-t-il justifier que les fautes qui sont dans les Exemplaires de la Bible ne regardent point des choses d'importance de la Religion, puis qu'il n'a plus de premiers Originaux sur quoi il les puisse justifier? S'il n'apporte point d'autres regles que celles que la Critique lui pourra fournir, la Religion ne sera alors fondée que sur la raison: & partant il n'est pas vrai absolument, que les Originaux d'aujourdhui doivent regler toutes les disputes de la Religion, à-moins qu'on n'ajoûte en même tems l'autre regle dont nous avons déja fait mention, & qui établit la Religion independemment des

(n) *Cette regle peut avoir d'étranges suites. Les Protestans ne croyent la Tradition des Peres, qu'autant qu'elle est conforme à l'Ecriture Sainte: & au-contraire l'Auteur de la Critique semble vouloir insinuer, que l'Ecriture ne peut être un Acte authentique en fait de Religion, qu'autant qu'elle se trouve conforme à la Tradition. Je doute que les Catholiques épurés, & tels que j'ai vûs autrefois à Paris, demeurent d'accord de ce principe.*

Iren. lib. 3. cap. 4. des Originaux de l'Ecriture. *Quid si,* dit Saint Irenée, *neque Apostoli Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderūnt his quibus committebant Ecclesias?*

CHAPITRE XXIII.

Critique des Prolegomenes VIII. & IX. qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

Proleg. 8. DAns le Discours VIII. Walton a fait un recueil assez exact de tout ce qui appartient à l'ancienne Critique du Texte Hebreu, laquelle on appelle ordinairement Massore. Comme j'en ai traité ailleurs assez au-long, & que j'ai même remarqué ce qui pouvoit être utile dans cette matiere, il n'est pas besoin de nous y arrêter. Je remarquerai seulement, que Walton a rapporté ici beaucoup de minuties de la maniere qu'il les a trouvées dans les Livres de Buxtorfe; & il ne paroit pas même avoir entendu parfaitement cette matiere: comme quand il dit, que les Arabes ont imité en cela les Juifs, qui ont marqué à leur imitation les points-voyelles, les diverses Leçons, & les Versets de leur Alcoran. Il est au-contraire bien plus probable, que les Juifs ont suivi les Arabes, & que les Arabes avoient suivi les Grecs & les autres Nations, ainsi que je l'ai montré dans le premier Livre de cet Ouvrage. Les Juifs sont redevables de leur Grammaire aux Arabes, & non pas les Arabes aux Juifs, comme Walton l'a prétendu.

Il n'y a aussi gueres de vrai-semblance à ce qu'il rapporte touchant le tems auquel il croit que cette Massore a commencé, sçavoir vers le tems des Maccabées, lors que la Secte des Pharisiens prit naissance parmi les Juifs. Les Pharisiens au contraire étant entierement appliqués à faire valoir les Traditions de leurs Peres, & ne cherchant que le sens allegorique de l'Ecriture, ne peuvent pas, ce semble, être les Auteurs d'une Critique qui regarde le Texte de la Bible. Cependant Walton prétend qu'ils commencerent alors à suivre exactement la lettre de leur Texte, sans se mettre en peine du veritable sens. *Tunc enim inceperunt esse valde studiosi circa Legis corticem, verum ejus sensum & observationem parùm curantes.* Mais on doit plûtôt dire, qu'ils negligerent & le Texte & le sens du Texte. Ce n'est pas l'ordinaire des Prédicateurs, tels qu'étoient les Pharisiens, d'étudier la Critique de la Bible, & de s'appliquer à la correction de leurs Exemplaires.

Quoi que Walton ait recueilli des Livres de Buxtorfe ce qui regarde le contenu de la Massore, il n'a pourtant pas suivi son sentiment dans le jugement qu'on doit faire de l'utilité de cette même Massore. Il a crû que l'opinion de Cappelle & du P. Morin approchoit davantage de la verité; & ainsi il s'étend assez au-long avec ces deux Auteurs, pour faire voir les minuties inutiles de la Massore. On peut dire cependant, que ni Cappelle, ni le P. Morin n'ont point compris l'ancien usage de mettre à la fin des Livres le nombre des Versets. Il ne faut pas accuser les Juifs,

Juifs, comme s'ils avoient inventé les premiers ces sortes de minuties, qui avoient dans ce tems-là leur utilité. Chaque Ecrivain marquoit à la fin de son Traité le nombre des Versets dont il étoit composé, afin que les Copistes ne pûssent rien ajoûter en le décrivant, parce que le nombre des Versets donnoit en même tems le nombre des mots; & ainsi on ne pouvoit rien ajoûter à un Livre, qu'on ne s'en apperçût bientôt. Mais les Juifs ont changé, comme il a été remarqué ailleurs, la nature de ces Versets pour des raisons particulieres. Les lignes ont tenu parmi eux la place des anciens Versets, qui en-effet n'étoient dans le commencement que de simples lignes; & comme chaque ligne contenoit un nombre arrêté de mots, il étoit aisé de sçavoir par là combien il y avoit de mots dans un Livre.

Les Juifs, qui ont ignoré ces origines, ont inventé une infinité de contes faits à plaisir sur ce sujet, & il s'est trouvé en-suite des Chrêtiens qui y ont ajoûté foi avec trop de facilité. C'est pourquoi Walton a eu raison de rejetter l'opinion de ceux qui ont ajoûté foi avec trop de précipitation à ce qu'ils avoient lû sur ce sujet dans les Livres des Rabbins: mais il n'a pas pû remonter jusqu'à l'origine, ni redresser le sentiment des Juifs, parce que les Auteurs qu'il a copiés se sont contentés de combattre simplement la Massore, sans examiner en particulier ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette Massore parmi les Juifs. C'est ce qui fait qu'on a avancé sur ce sujet une infinité de choses inutiles tant d'un costé que d'autre, parce qu'on a ignoré, comme je l'ai montré ailleurs plus au-long, les premiers fondemens de cette Massore, & par consequent son veritable usage.

Pour ce qui est des diverses Leçons que les Juifs ont nommées *Keri* & *Cetib*, Walton produit le Catalogue qui en a été recueilli par Cappelle dans sa Critique: mais il étoit bien plus à-propos d'en diminuer le nombre, que de les augmenter avec Cappelle. Il est vrai qu'en conferant plusieurs Manuscrits avec les meilleures Editions de la Bible, on ne trouve pas qu'il y en ait un nombre fixe. Mais d'autre-part, si l'on veut suivre les regles d'une Critique exacte, on ne multipliera pas les diverses Leçons d'un Livre selon les fautes des Copistes qui se peuvent trouver en differens Exemplaires. C'est pourtant la methode que Cappelle, & aprés lui Walton ont suivie; au-lieu que j'ai diminué dans le premier Livre de cette Critique le nombre des *Keri* & *Cetib*, en consultant de bons Manuscrits de la Bible, où j'en ai trouvé bien moins que dans les Bibles imprimées. On devoit suivre cette methode dans la correction des Bibles Hebraïques, comme dans la correction de tous les autres Livres; au lieu qu'on a appellé diverse Leçon ce qui étoit évidemment une erreur de Copiste. Mais parce que les Juifs qui trouvent des mysteres par tout, en ont aussi trouvé dans ces *Keri* & *Cetib*, ils ont conservé avec soin le nombre de ces diversités, comme si Dieu en étoit l'auteur. Cappelle & Walton, qui n'ont pas crû qu'il y eût en cela aucun mystere, ne de-

voient pas, ce me semble, les conter avec tant d'exactitude, parce que ceux qui n'entendent pas la Langue Hebraïque, s'imaginent que ce sont en-effet autant de diverses Leçons; au-lieu que la meilleure partie de ces varietés ne consiste qu'en des minuties, qui n'ont point d'autre origine que la main d'un Copiste qui s'est trompé. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner de cette multitude de diverses Leçons que Walton fait monter jusqu'au nombre de 1171. en rapportant la supputation de Cappelle: mais il faut examiner celles qui sont en-effet de veritables varietés, & les conserver aux marges du Texte, en rejettant celles qui sont évidemment des fautes des Copistes; & alors le nombre des *Keri* & *Cetib*, ou diverses Leçons, sera beaucoup plus petit que dans les Catalogues de Cappelle & de Walton.

On appliquera cette même remarque aux diverses Leçons dont les Juifs nous ont aussi donné des Catalogues sous les noms d'Orientaux & d'Occidentaux, de Ben Ascer & de Ben Nepthali. La plus-part de ces varietés ne consistent que dans des minuties de nulle consideration, parce que lors que les Docteurs Juifs ont fait leurs Remarques Critiques sur le Texte de la Bible, il y avoit une grande uniformité dans les Exemplaires; & ainsi ils ne pouvoient pas marquer des varietés d'importance: à quoi l'on doit ajoûter, que les Catalogues manuscrits de ces diverses Leçons different la plus-part entre eux. Walton remarque, que Felix Pratensis est le premier qui les ait fait imprimer, sans dire où il les a prises. C'est pourquoi il est bon de sçavoir, que les Juifs ont accoûtumé de mettre au commencement ou à la fin de leurs Exemplaires manuscrits, ces sortes de Catalogues avec plusieurs autres observations critiques qui regardent la Massore.

Je ne sçai pourquoi Walton parle ici de la Cabbale des Juifs à l'occasion de la Massore, sous prétexte que ces deux mots signifient également *Tradition*, & que, comme il remarque, la même science se nomme parmi les Juifs indifferemment Cabbale, ou Massore. *Eadem scientia apud Judæos tam Cabbala, quàm Masora dicitur.* Ces deux choses sont neanmoins bien differentes l'une de l'autre, bien qu'elles conviennent de nom: car ce qu'on appelle Massore, n'est autre chose que la Critique du Texte Hebreu; au-lieu que la Cabbale ne regarde que les explications de la Loi, de la maniere que Dieu les donna à Moïse sur la Montagne Sinaï, selon le sentiment des Juifs, & quelques Traditions ridicules qu'ils font venir de cette même Montagne, differentes neanmoins de celles que l'on comprend sous le nom de Massore. C'est pourquoi Walton auroit pû omettre tout ce qu'il rapporte en cet endroit touchant la Cabbale & ses differentes especes, parce que cela n'appartient point ni au Texte de la Bible, ni aux Versions, & qu'il ne peut de-plus servir en quoi que ce soit pour la Critique du Texte Hebreu, dont il traite dans tout ce discours, où il ne s'agit pas de donner des regles pour expliquer le Texte de l'Ecriture, mais simplement

ment des diverses Leçons de ce même Texte.

Proleg. 9. Walton aprés avoir parlé du Texte Hebreu de la Bible, passe en-suite aux Versions, & il examine d'abord l'ancienne Version Grecque attribuée aux Septante, à laquelle il donne de grands éloges, & où il n'oublie rien de ce qui peut la rendre recommandable, à la reserve seulement qu'il n'a pas crû qu'elle eût été inspirée de Dieu, parce que cela ne se fût pas tout-à-fait accommodé à son Systeme, qui est de préferer l'Original Hebreu à toutes les Versions qui n'ont rien que d'humain. Il releve donc l'autorité de cette ancienne Traduction Grecque par le témoignage du Livre d'Aristée, à qui il donne la qualité de tres-fidele Historien. *Historicus fide dignus & omni exceptione major.* Il joint à Aristée, Aristobule Juif de naissance, & Philosophe Peripateticien, Joseph, Philon, les anciens Docteurs Juifs dans le Thalmud, & la plus-part des Rabbins. Mais comme il a esté déja remarqué ailleurs, le Livre d'Aristée est un Ouvrage supposé par d'anciens Juifs Hellenistes, & qu'on ne peut lire, sans y appercevoir des marques evidentes de cette supposition. Les Livres d'Aristobule & de quelques autres anciens Auteurs qui ont écrit si favorablement des Juifs, ont aussi été supposés. A quoi l'on peut ajoûter, que Walton confond ici cet Aristobule avec un autre Aristobule dont il est parlé au Livre 2. des Maccabées. Pour ce qui est de Joseph & de Philon, ils n'ont rien avancé sur cette matiere, que sur le témoignage de ce faux Aristée; & l'on peut même dire, que ces Auteurs sont peu exacts dans ce qui regarde la grandeur de la Nation Juive; & sur tout Joseph, qui a cherché des preuves de l'antiquité de sa Nation dans toutes sortes d'Auteurs, sans les examiner à-fond. A l'égard des Docteurs du Thalmud & des Rabbins, ils sont fort partagés entre eux sur cette matiere; outre que dans le Thalmud il est parlé de la Version des Septante differemment en divers endroits. On sçait de-plus, que plusieurs Juifs dés le commencement du Christianisme ont rejetté cette Traduction comme peu exacte; & partant on ne doit pas s'en rapporter à leur témoignage dans un fait de cette importance. Enfin Walton auroit de la peine à produire ce grand nombre de Rabbins, qui ont, selon lui, écrit l'Histoire des Septante de la maniere qu'elle est dans le Livre d'Aristée.

A l'égard de Saint Justin Martyr, de Tertullien & des autres Peres, que Walton produit comme témoins irreprochables de cette Histoire, ils n'ont fait que copier le Livre d'Aristée, en y ajoûtant même plusieurs choses qui n'ont aucune vrai-semblance. Comme les Peres n'ont point eu d'autre Ecriture dans les commencemens, que cette ancienne Version Grecque, ils lui ont donné toutes les loüanges qu'ils ont pû, sans examiner à-fond si elles étoient vrayes, ou non. En quoi ils paroissoient d'autant mieux fondés, que Joseph & Philon, qui ne pouvoient pas être des Auteurs suspects, puis qu'ils étoient Juifs, convenoient avec eux en cela. Enfin les Peres

étoient aussi appuyés sur l'exemple des Apôtres & des premiers hommes Apostoliques, qui s'étoient servis de cette même Version des Septante. Mais toutes ces raisons, comme je l'ai montré ailleurs, ne prouvent pas invinciblement la verité de l'Histoire des Septante, de la maniere qu'elle est rapportée par Aristée. Si la Langue Hebraïque avoit été aussi connuë dans tout l'Empire, que l'étoit alors la Langue Grecque, les Apôtres & les premiers hommes Apostoliques auroient sans doute préferé le Texte Hebreu de la Bible, à l'ancienne Version Grecque des Septante. Si l'on veut donc parler exactement de cette matiere, il faut remonter jusqu'à la source, & examiner auparavant les raisons qui ont obligé tant les anciens Juifs, que les premiers Peres, à donner de si grands éloges à cette ancienne Traduction Grecque.

Au-reste, quoi que je n'ajoûte pas foi à tout ce qui est rapporté par Aristée touchant la Version des Septante, je n'ai pas laissé de la justifier en plusieurs endroits contre quelques nouveaux *Hebraïsans*, qui ont accusé mal-à-propos les anciens Interpretes, comme s'ils n'avoient eu qu'une connoissance fort mediocre de la Langue Hebraïque. J'ai même fait voir, que Saint Jerôme n'avoit pas eu toûjours raison de s'en éloigner. Walton, qui a donné de si grands éloges à cette ancienne Traduction, n'a pas crû que les LXXII. Interpretes ayent été inspirés de Dieu,& il se fonde pour cela sur l'Histoire même d'Aristée, qui a remarqué que ces Interpretes conferoient ensemble pour trouver la meilleure traduction; d'où il conclut, qu'ils n'ont pas été Prophetes: mais Philon n'a pas laissé de les reconnoître pour Prophetes, bien qu'il fût persuadé qu'ils avoient eu ensemble de longues conferences pour arrêter la veritable traduction de certains mots difficiles. De-plus, les Apôtres ont été dirigés par l'Esprit de Dieu dans toutes leurs décisions, lors qu'ils se sont assemblés; & cependant ils ont conferé ensemble sur les difficultés qui se présentoient. Le même Walton ajoûte, qu'il n'eust pas été necessaire d'un si grand nombre d'Interpretes, ni qu'ils eussent sçeu parfaitement la Langue Hebraïque, si les Auteurs de cette Version avoient été en-effet Prophetes. Mais je ne voi pas que ni le nombre des Interpretes, ni la connoissance de la Langue Hebraïque, soient opposés à la Prophetie: & ainsi Walton n'a eu aucune raison d'abandonner ici le sentiment des Peres, sur lesquels il s'estoit appuyé pour autoriser l'Histoire d'Aristée, si ce n'est qu'il a voulu préferer l'Original Hebreu à toutes les Versions. Il semble aussi que Walton n'ait pas assez fait de reflexion sur l'Ouvrage d'Aristobule, lors qu'il prouve par le témoignage de cet Auteur, la verité de l'Histoire des LXXII. Interpretes, & que peu aprés il prétend qu'il n'y a point eu d'autre Version Grecque de la Loi de Moïse, avant celle des Septante, bien qu'Aristobule ait affirmé le contraire dans le même Ouvrage.

A l'égard du nombre des Livres de la Bible qui ont été traduits en Grec par les Septante, Walton n'a pas

pas eu raison de dire, qu'on ne doit pas considerer beaucoup en cela l'autorité de Saint Jerôme, qui semble être-opposé à lui-même sur ce sujet. Au-contraire, Saint Jerôme doit être préferé à tous les autres Peres, parce qu'il a examiné ce fait avec plus d'application qu'eux. On voit manifestement dans tous ses Ouvrages, que lors qu'il attribue aux Septante Vieillards la Traduction de tout le Vieux Testament, il s'accommode au sentiment commun de ce tems-là : mais lors qu'il veut dire librement sa pensée, il suit l'opinion de Joseph & des Juifs de son tems, qui prétendoient que Ptolemée n'avoit fait traduire en Grec, que les cinq Livres de Moïse. Walton rapporte plusieurs autres choses en ce même endroit, qui paroissent peu exactes, & qui n'ont point d'autre fondement que les préjugés où il étoit à l'égard des Septante Interpretes. On ne doute pas, par exemple, que sous le nom de Loi on n'ait souvent compris tous les Livres du Vieux Testament : mais il s'agit de sçavoir, de quelle maniere il faut expliquer les anciens Auteurs, lors qu'ils ont dit que les 72. Vieillards ont traduit la Loi. Il est constant qu'ils n'ont entendu que les cinq Livres de Moïse : & ainsi tout ce que Walton a rapporté sur ce sujet, & qu'il a pris des Livres du P. Morin, n'est point concluant.

Il avouë, à-la-verité, que Joseph a crû que les Septante n'avoient traduit en Grec que la Loi de Moïse; mais il oppose en même tems à l'autorité de Joseph, celle d'Aristobule. *Sic Josepho*, dit-il, *Judæo, Judæum ipso antiquiorem Aristobulum opponimus, virum doctum, Philosophum insignem; & Hieronymo tum ipsum Hieronymum locis aliis, tum universam Ecclesiam Græcam & Latinam.* En quoi Walton fait bien voir, qu'il n'a eu autre dessein, que d'autoriser le plus qu'il lui a été possible, toutes les Versions qu'il produisoit sans les avoir examinées à-fond; & ainsi il a jugé qu'il étoit necessaire d'attribuer aux Septante toute la Version Grecque du Vieux Testament, sans prendre garde qu'Aristobule est un Auteur supposé, & qu'il ne l'a pas même suivi en ce qu'il rapporte d'une ancienne Version Grecque de la Loi avant celle des Septante. De-plus, à quoi bon se servir de l'autorité de toute l'Eglise Grecque & Latine, dans une matiere qui appartient purement à la Critique, & non pas à la Religion? Si le nombre des Auteurs fait plus d'impression sur l'esprit de Walton, que la verité des raisons, il doit ajoûter foi aux cellules des Septante, qui sont autorisées par les plus anciens Peres, à la reserve de Saint Jerôme, qui les rejette comme une fable inventée par les Juifs Hellenistes. Il doit aussi ajoûter foi à tout ce que les anciens Peres ont rapporté dans leurs Ouvrages touchant les Livres des Sibylles. En un mot, il n'est pas judicieux d'employer le nom de l'Eglise Grecque & Latine, dans une matiere qui est purement de Critique, parce qu'il se peut faire que dans des faits de cette nature, l'autorité d'un seul Pere qui les aura examinés avec application, doive être préferée au sentiment de tous les autres.

Je ne m'arrêterai point ici à refuter les fausses consequences qui paroissent dans ce Discours de Walton, pour avoir crû avec trop de simplicité tout ce qui est rapporté dans l'Histoire du faux Aristée touchant la Version des Septante : j'ajoûterai seulement, qu'il n'est pas tout-à-fait certain qu'on ait lû publiquement dans les Synagogues en la place de l'Original Hebreu, la Version Grecque des Septante ; & bien-loin que cela ait été approuvé dans le Thalmud, comme Walton semble l'assûrer, il y a au-contraire dans le Thalmud des loix qui le defendent. Ainsi on a lû apparemment dans les Synagogues des Juifs, où l'on parloit la Langue Grecque, cette ancienne Version des Septante, comme une explication du Texte Hebreu ; de la même maniere que dans les endroits où l'on parloit la Langue Caldaïque, on expliquoit en Caldéen le Texte Hebreu, afin que le peuple entendist ce qu'il lisoit. Si Walton avoit fait reflexion sur la Nouvelle de Justinien qu'il rapporte au même endroit, avec l'observation de Crojus, peut-être auroit-il changé de sentiment : car il est évident, qu'au tems de Justinien les Juifs ne lisoient la Version Grecque des Septante dans leurs Synagogues ou Ecoles, que comme une interpretation de l'Original Hebreu, qu'on a toûjours continué de lire, pour satisfaire au commandement de la Loi, bien qu'il ne fût entendu que d'un tres-petit nombre de personnes.

CHAPITRE XXIV.

Critique des Prolegomenes X. XI. XII. XIII. & XIV. qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

WAlton fait l'éloge dans son X. Discours des deux anciennes Editions Latines de la Bible qui ont été autorisées dans l'Eglise Romaine, & il donne en même tems à cette Eglise la qualité de premiere Eglise du monde, en la loüant de ce qu'elle a toûjours observé exactement les anciennes Traditions. *Ecclesia Romana, quæ principem inter Ecclesias locum semper tenuit, & antiquarum Traditionum tenacissima fuit.* Cette ancienne Edition Latine, qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qui a été long-tems en usage dans toute l'Eglise d'Occident, n'étoit pas cependant exempte de defauts, & il ne paroit pas même que l'Interprete ait toûjours entendu le Grec des Septante, qui est un Grec de Synagogue & connu de peu de personnes. Il est vrai que cette Version est fort recommandable à-cause de la principale Eglise du monde qui s'en est servie pendant plusieurs siecles : mais elle n'en étoit pas pour cela plus exacte, ni plus conforme à son Original. L'Eglise, qui conserve en elle-même la verité de la Religion, regle les Versions de la Bible sur cette verité, & non pas sur l'exactitude de quelques Interpretes qui ont pû se tromper. Aussi a-t-elle souvent negligé de corriger quelques fautes qui se trouvoient dans ces mêmes

Proleg. 10.

mêmes Versions, & qui ne laissoient pas pour cela d'être authentiques, bien qu'elles ne fussent pas entierement conformes aux Originaux. C'est ce que Walton n'a point compris, quand il a prononcé si librement, que cette ancienne Edition qui étoit à l'usage de l'Eglise Latine dans les premiers siecles, n'a point été veritablement authentique, parce qu'elle a été faite sur le Grec des Septante, qui n'étoit point, selon lui, authentique; & que l'Eglise Romaine ne l'auroit pas rejettée pour en introduire une nouvelle en sa place, si elle avoit été authentique.

P. 69. col. 1.

Mais afin qu'une Version soit authentique, il n'est pas necessaire qu'elle ait toutes les qualités que Walton demande, ni qu'elle ait été inspirée du Saint Esprit, comme je l'ai fait voir par plusieurs raisons dans le second Livre de cette Critique, où j'ai expliqué de quelle maniere non seulement l'Original de la Bible, mais aussi les Versions étoient chacune authentiques à leur maniere. Il n'est pas vrai aussi, que l'Eglise ait rejetté cette ancienne Version Latine; mais elle a seulement préferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne, parce que celle de Saint Jerôme étoit plus claire & beaucoup moins embarrassée: & ainsi l'on doit dire, que l'ancienne & la nouvelle sont également authentiques, bien qu'elles ayent chacune leurs defauts.

Pour ce qui est de la Vulgate d'aujourdhui, qu'on attribuë ordinairement à Saint Jerôme, au-moins pour la plus grande partie, Walton fait son éloge en faisant celui de Saint Jerôme, qu'il louë à-cause de sa tres-grande capacité dans les Langues Hebraïque & Caldaïque; & il remarque en même tems, que les Juifs ont approuvé cette Version comme conforme au Texte Hebreu. Mais il se trompe, en produisant le témoignage de quelques nouveaux Rabbins, qui ont seulement fait mention de cette Version par occasion, sans l'avoir lûë; au-lieu qu'il devoit produire l'autorité des Juifs qui vivoient au tems de Saint Jerôme, & non pas celle de R. Azarias, de R. D. Kimhi, & d'Aben Esra.

On ne peut pas nier, que l'Edition Vulgate d'aujourdhui ne conserve beaucoup de choses de l'ancienne Vulgate, & que même en quelques endroits il n'y ait un mélange des deux Versions, & quelquefois aussi de celle de Theodotion. Mais d'autre-part je ne croi pas qu'on puisse prouver efficacément, que la Vulgate ne soit point de Saint Jerôme dans tous les endroits où il corrige l'ancienne Vulgate, soit dans ses Remarques & dans ses Commentaires sur l'Ecriture, ou dans ses Epîtres, comme Walton semble l'avoir crû avec plusieurs autres Auteurs, qui prétendent que la Version Latine d'aujourdhui n'est point de Saint Jerôme, parce qu'elle ne suit point les corrections du même Saint Jerôme. Par exemple, il corrige dans ses Questions Hebraïques sur la Genese & dans ses Commentaires sur les Prophetes, plusieurs passages de l'ancienne Vulgate, qui ne se trouvent pourtant point corrigés dans la Vulgate d'aujourdhui; & cependant on ne

ne peut pas inferer de là, que Saint Jerôme ne soit point l'Auteur de la Vulgate dans tous ces endroits-là, parce qu'il a laissé lui-même dans sa nouvelle Traduction plusieurs passages de l'ancienne, ausquels il ne jugea pas à-propos de toucher, pour ne pas tant s'éloigner de la Version reçûë dans l'Eglise. *De Hebræo transferens*, dit-il, *magis me Septuaginta Interpretum consuetudini coaptavi.* Il corrige même quelquefois dans ses Commentaires sa nouvelle Version sur l'Hebreu, comme si elle n'eût pas été encore assez exacte; ou plûtôt Saint Jerôme n'a pas toûjours gardé l'uniformité dans sa maniere de traduire, à-cause de l'inconstance de la Langue Hebraïque: & ainsi l'on ne doit pas juger entierement de la Vulgate d'aujourdhui par ses Commentaires & par ses autres Traités; autrement on pourroit aussi dire, que ses Commentaires ne sont point de lui, parce qu'en d'autres endroits il s'en éloigne; & de-plus on seroit obligé d'approuver plusieurs fautes de traduction qui sont dans ces mêmes Commentaires ou Remarques, de-sorte que la Vulgate d'aujourdhui est souvent plus exacte que les nouvelles reformations de Saint Jerôme, comme il est aisé de le justifier, en conferant ses Questions sur la Genese avec la même Vulgate. Saint Jerôme a suivi dans ses Questions, le plus qu'il lui a été possible, le sentiment des Juifs de son tems; au-lieu que quand il a fait sa nouvelle Traduction de la Genese, il s'est éloigné le moins qu'il a pû de l'ancienne Vulgate & des autres Versions qui étoient dans les Hexaples d'Origene. Voilà ce qu'on doit remarquer en general, si l'on veut juger sainement de l'Edition Vulgate d'aujourdhui. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'en beaucoup d'endroits cette Version ne soit composée en partie de l'ancienne, & en partie de la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, parce que l'on n'a quitté que peu-à-peu l'ancienne pour prendre la nouvelle; & ainsi il a été impossible qu'on ne retinst toûjours quelque chose de l'ancienne.

Proœm. in Ecclesiast.

Au-reste, Walton n'a pas compris ce qu'il faut entendre par le mot *authentique*, lors qu'on dit que la Vulgate est authentique: car on ne prétend pas l'exempter de toutes sortes de fautes, ni même lui donner la même autorité qu'aux premiers Originaux. De-plus, il n'a pas examiné à-fond les Auteurs qu'il a cités, pour prouver qu'avant le Decret du Concile de Trente il y avoit un grand nombre d'erreurs dans cette Edition: comme quand il se sert de l'autorité d'Isidore Clarius, qui témoigne, selon lui, avoir trouvé quatre-vingt mille fautes dans la Vulgate. La plus-part de ces prétenduës erreurs d'Isidore sont chimeriques, comme il est facile de le prouver par la reformation qu'il a introduite dans son Edition de la Vulgate. On ne nie pas qu'il n'y ait des defauts dans la Vulgate; mais cela n'empêche pas qu'on ne la puisse nommer authentique: & ainsi la plus-part des raisons dont Walton se sert en cet endroit, pour montrer qu'elle n'est point authentique, sont de nulle consideration: comme lors qu'il dit avec Desmarests, que si elle avoit été authentique, le Pape Clement VIII. n'auroit point approuvé la nouvelle

Tra-

Traduction des Pseaumes par Cajetan, & qu'il n'eût pas été necessaire que le Pape Leon X. eût engagé Pagnin à faire une nouvelle Traduction Latine de toute la Bible.

Walton n'a pû cependant ignorer quel étoit le sentiment des plus sçavans Docteurs de l'Eglise Romaine sur cette matiere; car il le rapporte fort au-long dans la suite de ce Discours, & il en conclut, que si la Vulgate n'a été declarée authentique par les Peres du Concile de Trente, que de la maniere que Vega, Jacques Lainez Superieur General des Jesuites, Serarius & plusieurs autres sçavans Theologiens l'ont assûré, on ne pourra pas dire qu'elle soit plus authentique que les Versions de Pagnin, de Leon de Juda, de Castalio, & de Tremellius. Mais c'est en quoi il se trompe, n'ayant pas compris la pensée du Concile de Trente, qui a accordé ce privilege seulement à la Vulgate à-cause de son antiquité. Et ainsi, quoi qu'il soit vrai en general, comme je l'ai montré ailleurs, que toute Version de l'Ecriture faite par des personnes sçavantes & non suspectes, est authentique, neanmoins la Vulgate a cet avantage par dessus les autres, qu'elle a été declarée seule authentique par un Concile general. Ce qui n'empêche pourtant pas, selon la remarque judicieuse du Cardinal Palavicini, qu'on ne puisse faire une nouvelle Traduction plus exacte & plus conforme à l'Original; mais elle n'aura pas la même autorité dans l'Eglise, que celle qui a été approuvée par la même Eglise.

Ce qui a trompé Walton, c'est qu'il a crû qu'il n'y avoit que les Originaux de quelque Acte que ce soit, qui fussent veritablement authentiques, sans prendre garde que les Traductions de ces mêmes Actes estoient authentiques à leur maniere: autrement, si l'on prend le mot *authentique* dans sa propre signification, pour une piece originale, il n'y aura plus maintenant de Bible veritablement authentique, parce que nous n'avons présentement que des Copies defectueuses de ces premiers Originaux, qu'on peut même reformer en plusieurs endroits sur les anciennes Versions. A l'égard des nouvelles Versions de l'Ecriture, il y a lieu de les tenir pour suspectes, principalement celles qui ont esté faites par des Protestans, & depuis le Schisme: & c'est la raison pourquoi les Peres du Concile de Trente ordonnerent sagement, que de toutes les Traductions Latines, il n'y auroit que la plus ancienne qui seroit autorisée publiquement, parce qu'elle précedoit toutes les disputes, & ainsi elle ne pouvoit estre suspecte à aucune des parties. Cependant ils ne rejetterent point les autres Traductions, ni les Originaux, n'ayant eu autre dessein que d'appaiser les Controverses qui naissoient tous les jours dans l'Eglise à l'occasion des nouvelles Versions de l'Ecriture, sans examiner à-fond & selon les regles de la Critique, si cette ancienne Version de la Bible qu'ils autorisoient étoit tout-à-fait exacte. Ils laissoient cette liberté aux personnes sçavantes dans les Langues & dans la Theologie, pourvû qu'elles reçûssent dans l'usage public l'ancien Interprete Latin, & qu'elles

qu'elles le préferassent à tous les nouveaux Traducteurs, dont les Versions n'étoient point autorisées ni par un long usage, ni par aucun Decret.

Voilà de quelle maniere la Version Vulgate a été declarée authentique par les Peres du Concile de Trente : mais d'autant que Walton étoit rempli des préjugés ordinaires à la plus-part des Protestans touchant le mot *authentique*, il a nié que l'Eglise pust declarer aucuns Livres de la Bible authentiques; attribuant ce pouvoir à Dieu seul, comme s'il étoit necessaire qu'une Version authentique fust égale en toutes choses à son Original. *Versionem authenticam*, dit-il, *propriè loquendo facere non est in Ecclesiæ potestate : ut enim librum non Canonicum, non potest Canonicum facere, sed tantùm testificari quosnam libros ipsa pro Canonicis habet & à majoribus receperit; sic non potest Versionem authenticam vel cum Textu Originali æqualem facere : hoc enim solius Dei est, qui divinam autoritatem cuilibet scripto conferre potest.* Ce raisonnement de Walton est un paralogisme évident, parce qu'il y a bien de la difference entre être Canonique ou Divin, & entre être Authentique. Il n'y a que Dieu qui puisse donner une autorité divine à quelque Acte que ce soit ; au-lieu que la Version d'un Acte est une Copie authentique de cet Acte, lors qu'il conste qu'elle a été faite par une personne habile & non suspecte : & ainsi toute Version de la Bible est en ce sens authentique, & par consequent divine, parce qu'elle est la Copie d'un Acte qui est de soi-même authentique & divin, à-moins qu'il n'y ait eu de la mauvaise foi dans le Traducteur. Le Concile de Trente a jugé à-propos de ne declarer authentique pour l'usage de toute l'Eglise Latine, que la seule Edition Vulgate, qui étoit reçûë & approuvée depuis plusieurs siecles.

Le même Walton parle beaucoup mieux dans le Discours XI. du Pentateuque Hebreu Samaritain, & des Versions Samaritaines: mais comme j'en ai traité assez au-long dans les deux premiers Livres de cette Critique, il seroit inutile de nous y arrêter davantage. J'ajoûterai seulement ici, qu'il n'est gueres probable que les Samaritains ayent reformé leur Exemplaire en quelques endroits dans une Assemblée, à l'imitation de celle qu'on croit communément s'être tenuë sous Esdras. Walton, qui trouve de la probabilité dans ce sentiment, n'en a pû apporter aucune preuve. De-plus, il me semble que le Pentateuque Hebreu Samaritain n'est pas moins authentique, que l'Exemplaire Hebreu du même Pentateuque qui est à l'usage des Juifs, puis que ce sont deux Copies d'un même Original qui ne different que de caracteres, à la reserve de quelques diverses Leçons. Cependant Walton nie que le Pentateuque Hebreu Samaritain soit veritablement authentique : mais on pourra aussi nier, que le Pentateuque Hebreu des Juifs soit veritablement authentique, puis qu'il est constant que leur Exemplaire n'est gueres moins défectueux que celui des Samaritains; & si les Samaritains n'ont point de veritable Ecriture

Proleg. 11.

pour

pour cette seule raison, parce qu'ils étoient Schismatiques, on pourra aussi dire que tous les Heretiques & Schismatiques qui sont separés de l'Eglise, n'ont point de Bible authentique : mais comme la Bible a d'elle-même une autorité Canonique & divine, il se pourroit faire que les Samaritains eussent des Exemplaires plus corrects du Pentateuque, que les Juifs, bien que la veritable explication de l'Ecriture se soit plûtôt conservée parmi les Juifs pendant qu'ils ont été le Peuple de Dieu, que parmi les Samaritains qui étoient Schismatiques.

Proleg. 12. Walton parle aussi avec assez d'exactitude des Paraphrases Caldaïques dans son Discours XII. si ce n'est qu'il suit l'opinion commune, qui attribuë à Onkelos la Paraphrase sur le Pentateuque, & à Jonathan celle qui est sur les Livres que les Juifs appellent Prophetes. On ne peut rien assûrer de certain touchant les Auteurs de ces Paraphrases, & encore moins du tems auquel ils ont vécu. Il ne faut donc pas ajoûter foi à tout ce que Walton rapporte en cet endroit, touchant le tems auquel on prétend que Jonathan & Onkelos ont composé leurs Paraphrases, parce que cela n'est appuyé que sur l'autorité des Juifs, dont les Histoires sont remplies de fables. Je passe sous silence plusieurs remarques que je pourrois faire sur ces Paraphrases, parce que j'en ai traité ailleurs avec assez d'etenduë.

Au-reste, quoi que ces Paraphrases ayent leur utilité, elle n'est pourtant pas si grande que Walton l'a prétendu aprés Lucas Brugensis, qui a écrit une Apologie sur ce sujet en faveur des Theologiens de Louvain. Je ne croi pas, par exemple, qu'on doive se servir de l'autorité des dernieres Paraphrases, où l'on trouve souvent le mot *Verbe*, ou parole, lors qu'il est parlé de Dieu; je ne croi pas, dis-je, qu'on doive se servir de cette autorité pour prouver la divinité du Verbe dans le Nouveau Testament. Ces sortes d'expressions sont expliquées tout-autrement par les Juifs, que par les Chrêtiens; & de-plus, il n'est pas judicieux d'appuyer les verités de la Religion Chrêtienne sur des allegories peu certaines, & qui ne sont le plus souvent fondées que sur l'imagination des Docteurs Juifs.

Enfin Walton témoigne qu'il a préferé l'Edition de Basle à toutes les autres, parce que Buxtorfe a reformé la ponctuation du Texte Caldaïque qui étoit peu exacte dans les anciennes Editions. Mais comme il a été remarqué ailleurs, cette reformation n'est point encore exacte selon l'idée de reformation que Buxtorfe s'étoit proposée; & de-plus, il eût été beaucoup mieux de laisser en une infinité d'endroits l'ancienne ponctuation, ou plûtôt de n'y en mettre aucune, afin que chacun eût la liberté de traduire le Texte de la Paraphrase selon le sens qui lui paroîtroit le plus naturel; au-lieu que de la maniere que ces Paraphrases sont imprimées dans la Polyglotte d'Angleterre, le sens est quelquefois trop limité, parce qu'on a ôté de certaines lettres, pour mettre en leur place des points ou voyelles. La Version Latine de ces mêmes Paraphra-

raphrases, que Walton assûre être la plus exacte de toutes, parce qu'elle a été corrigée, n'est pas aussi tout-à-fait exempte de fautes; de-sorte qu'il y reste encore beaucoup de choses à reformer.

Proleg. 13. Pour ce qui est des Versions Syriaques, dont Walton a traité dans le Discours XIII. on peut voir ce que j'en ai rapporté au Livre II. de cette Critique, où j'ai marqué en particulier leurs mauvaises qualités; d'où l'on pourra connoître, que ces Versions sont peu exactes, de la maniere qu'elles ont été imprimées dans la Polyglotte d'Angleterre; & de-plus, que les Traductions Latines de ces mêmes Versions Syriaques sont aussi remplies de quantité d'erreurs, que Walton a laissées sans y toucher, bien qu'il fust facile de les corriger. Il n'a pas aussi fait le choix des meilleures opinions, en parlant des Nations qui se servent aujourdhui des Versions Syriaques de l'Ecriture: comme quand il prétend que les Maronites ont été ainsi appellés, d'un Saint de ce Nom, & non pas d'un Heretique nommé (o) Maron. Il devoit plûtôt ajoûter foi aux raisons qui appuyent fortement cette derniere opinion, qu'au seul témoignage des Maronites, qui ne sont point croyables en cela. Il attribuë de-plus une Liturgie Syriaque à Severus Patriarche d'Alexandrie, laquelle il prétend être en usage parmi les Cophtes. Mais outre que je ne croi pas qu'il y ait eu aucun Patriarche de ce nom dans le Siege d'Alexandrie, la Liturgie, ou plûtôt la forme d'administrer le Baptême dont il parle, est de Severe Patriarche d'Antioche, bien que dans la Version Latine elle ait été imprimée sous le nom de Severe Patriarche d'Alexandrie.

Il parle encore avec moins d'exactitude des Chrêtiens de Saint Thomas ou des Nestoriens qui sont répandus dans les Indes, & qui se servent aussi de la Langue Syriaque dans leurs Offices. Il suppose qu'ils sont tous réünis avec l'Eglise de Rome, & que la Liturgie Syriaque qui est aujourdhui en usage parmi eux, a été reformée selon les Rites de l'Eglise Latine. Mais cela n'est vrai que d'une petite partie de ces Nestoriens; & de-plus, les autres Peuples du Levant, que Walton assûre être parfaitement soûmis à l'Eglise Romaine, conservent encore aujourdhui leur ancienne creance & leurs anciennes Ceremonies, à la reserve d'un bien petit nombre, qui sont en-effet reünis avec le Siege de Rome. Ce qui a trompé Walton, c'est qu'il a ajoûté foi à tous les Actes de reünion qui sont rapportés par Baronius & par Possevin, sans

(o) *Fauste Nairon Maronite, & Professeur en Arabe dans le College de la Sapience, a fait imprimer depuis peu à Rome un petit Traité de l'origine, du nom & de la Religion des Maronites, où il appuye par plusieurs raisons le sentiment de ceux de sa Nation touchant leur Saint Maron; & il repond même à un Livre que le Pere Simon avoit composé sur le même sujet. Ce qui fait voir que Walton n'est pas mal-fondé, d'avoir préferé le sentiment des Maronites dans un fait de cette nature.*

sans examiner s'ils étoient vrais, & si ces reünions n'étoient point simulées, ou enfin s'il n'y avoit qu'une partie seulement qui y consentist, comme il est arrivé à l'égard des Nestoriens & des Jacobites, qui sont encore aujourdhui partagés entre eux sur ce sujet.

Il ne paroit pas aussi, que Walton eust lû exactement la Version Syriaque du Vieux Testament, lors qu'il a composé ce Discours, parce qu'il ne l'auroit pas donnée apparemment pour une regle exacte sur laquelle on pouvoit justifier l'Original Hebreu. Il est certain qu'il n'y a rien de si inconstant que cette Version Syriaque, qu'on prétend avoir été faite sur le Texte Hebreu, au-moins de la maniere qu'elle a été imprimée dans la Polyglotte d'Angleterre. Elle a beaucoup dégeneré de son ancienne simplicité, comme il a été remarqué dans le second Livre de cette Critique; & bien-loin qu'elle doive servir de regle aux autres Editions de la Bible, il n'y a presque que de la confusion dans les Exemplaires Syriaques d'aujourdhui, qui suivent tantôt l'Hebreu, tantôt la Version des Septante, & assez souvent d'autres Traductions Syriaques ou Arabes sur lesquelles ils ont été reformés; outre qu'il y a un grand nombre d'erreurs de Copistes, qu'il seroit necessaire de corriger.

Enfin, Walton étoit tellement préoccupé en faveur de son Ouvrage, que dans le Discours suivant il donne aux Versions Arabes beaucoup plus d'autorité, qu'il ne devoit leur donner, s'il les avoit lûës avec quelque application. Je parle ici seulement des Versions Arabes du Vieux Testament qui sont à l'usage des Chrêtiens du Levant, & non pas de celles des Juifs. Outre que ces Versions sont assez nouvelles, les Traducteurs ont été peu exacts dans leur maniere de traduire. Les Copistes Arabes de-plus ne pouvant avoir recours aux Originaux, pour les consulter dans les difficultés qui se présentoient, sont tombés en une infinité d'erreurs, qu'il est aisé d'observer dans les Exemplaires imprimés. Cependant Walton n'a pû souffrir que Tirinus ait dit que ces Versions Arabes étoient défectueuses. *De nævis*, dit-il, *quos in utraque esse vult Tirinus, non multùm laborandum est, cùm omnes Versiones deprimat ipse cum suis, ut Vulgatam Latinam in solio ponat; cùm tamen in Vulgata nævos etiam plurimos fuisse, & adhuc esse, probatione non egeat, nec aliquam Versionem unquam extitisse, quæ nævos suos non habuerit.* Il est étonnant que Walton compare les defauts de la Vulgate avec ceux des Versions Arabes, pour justifier en quelque maniere les fautes de ces dernieres. Lors qu'il a parlé de la Vulgate, il lui a donné de tres-grands éloges, & il a fait passer Saint Jerôme qui en est l'Auteur, au-moins de la meilleure partie, pour un homme sçavant dans les Langues saintes; & maintenant il la met dans le même rang qu'une nouvelle Traduction où il y a une infinité d'erreurs. Tirinus a eu donc raison de remarquer qu'elle est tres-défectueuse; & il n'étoit pas neces-

faire que Walton le corrigeât en cela, & encore moins qu'il comparât les fautes de cette Traduction avec celles qui peuvent se rencontrer dans la Vulgate.

Au-reste, comme il seroit trop long d'examiner à-fond & dans le détail tous les Prolegomenes de Walton, je me reserve à en donner une Critique plus exacte & plus particuliere dans une nouvelle Edition de ces Prolegomenes, & où l'on marquera en même tems, les Auteurs d'où Walton a pris son Recueil, & les endroits où il s'est trompé, soit pour les citations, ou pour les consequences qu'il a tirées de ces mêmes Auteurs. Quoi que sa Compilation soit la meilleure de toutes celles qui ont été faites jusqu'à présent sur cette matiere, on peut dire neanmoins, qu'elle seroit beaucoup plus exacte, s'il ne s'étoit pas le plus souvent contenté de faire un simple Recueil, en ne changeant presque rien des Auteurs qu'il a abregés, & dont il a même gardé les termes.

Fin du Troisiéme Livre.

CATA-

CATALOGUE DES PRINCIPALES EDITIONS DE LA BIBLE:

avec diverses Reflexions sur cette matiere.

MON dessein n'est pas de produire ici un Catalogue exact de toutes les Bibles qui ont été imprimées ; mais de marquer seulement les principales, en y joignant quelques Reflexions pour l'utilité des Lecteurs. On pourra trouver facilement dans plusieurs Livres, les noms de la plus-part des Bibles qui ont été imprimées ; mais il est rare que ceux qui donnent au Public ces sortes de Catalogues, y ajoûtent leurs Observations, & qu'ils fassent connoître les meilleures Editions. Le Livre qui a été imprimé à Londres en 1672. *sous le nom de* Elenchus Scriptorum in Sacram Scripturam, *contient, à-la-verité, le Catalogue de plusieurs Bibles, & l'on a même marqué dans la plus-part l'année & le lieu des differentes Editions : mais outre que ce Catalogue n'est pas encore assez étendu, il est peu exact ; & de-plus, l'Auteur s'est contenté de rapporter simplement les noms des Bibles, de la maniere qu'il les a trouvés dans d'autres Catalogues imprimés, sans en corriger les fautes.*

DES BIBLES HEBRAIQUES.

Bibles Hebr. MSS. LEs Bibles Hebraïques sont ou manuscrites, ou imprimées ; & il y a même de deux sortes de Bibles Hebraïques manuscrites, dont les plus exactes sont celles qui servent aux usages publics des Synagogues ; les autres qui sont moins exactes, sont destinées aux usages des particuliers. Comme on ne lit dans les Synagogues que le Pentateuque & quelques autres petits Volumes de l'Ecri-

l'Ecriture, toute la Bible ne se trouve pas écrite avec la même exactitude que les Livres qui sont dediés aux usages des Synagogues; & de-plus, cette grande exactitude à décrire les Livres publics, a degeneré en superstition.

A l'égard des Exemplaires manuscrits de la Bible qui servent aux particuliers, il y en a peu qui soient exacts, à-moins qu'ils n'ayent été écrits pour des personnes de qualité, ou considerables parmi les Juifs. On doit préferer les Exemplaires des Espagnols à tous les autres; & ces Exemplaires Espagnols se trouvent aujourdhui à Constantinople, à Salonique, & dans les autres villes du Levant où ils se sont refugiés, depuis qu'ils ont été chassés d'Espagne. Les caracteres de ces Exemplaires sont parfaitement beaux & bien proportionnés. Voyez ce qui a été remarqué sur ce sujet aux Chapitres XXI. XXII. & XXIII. du premier Livre de cette Critique.

Il est difficile de trouver des Exemplaires Hebreux manuscrits de la Bible qui passent (p) 700. ans, & on les a même tous reformés sur la Massore. On a ajoûté les points à plusieurs qui avoient été d'abord décrits sans points; de-sorte que ceux qui y ont ajoûté ces points, ont retranché un grand nombre des lettres qu'on appelle *Ehevi*, c'est-à-dire des anciennes voyelles, pour les rendre plus conformes aux Exemplaires de la Massore. C'est à quoi il faut principalement prendre garde en lisant les vieux Manuscrits, & l'on ne doit pas croire que toutes les corrections qu'on y trouve, viennent de ce qu'il y avoit auparavant des fautes en ces endroits-là; mais on a voulu seulement les conformer aux Exemplaires de la Massore. C'est ce qui fait qu'on trouve maintenant une si grande uniformité entre toutes les Bibles Hebraïques imprimées, parce qu'on a suivi exactement la correction de la Massore.

Pour ce qui est des Bibles Hebraïques imprimées, il y en a un tres-grand nombre & de toutes les façons. On doit préferer celles qui ont été imprimées par les Juifs, à celles qui ont été imprimées par les Chrêtiens. Il y a tant de minuties à observer soit pour les points-voyelles, soit pour les accents dans l'impression des Bibles Hebraïques, qu'il est difficile que les Chrêtiens puissent réüssir dans ces sortes d'Ouvrages. *Bibles Hebr. imprimées.*

Bombergue a imprimé un grand nombre de Bibles Hebraïques à Venise dans toutes sortes de formes: mais l'Edition la plus correcte de toutes, est celle qu'il a donnée *in folio* avec les Paraphrases Caldaïques & les Commentaires de plusieurs Rabbins sur le Texte de l'Ecriture, en y joignant aussi la grande & la petite Massore avec une Préface de R. Jacob Hajim Auteur du Recueil de la Massore. Avant cette Edition, Bom-

(p) *Il est, à-la-verité, difficile de trouver des Bibles Hebraïques qui ayent* 600. *ou* 700. *ans; mais celles-là ont été prises sur d'autres Exemplaires, principalement quand les Livres sont écrits pour des personnes de consideration, comme je l'ai remarqué à la fin de quelques Exemplaires MSS.*

Bombergue en avoit donné une autre *in folio* en 1517, qui est dédiée au Pape Leon X. où l'on trouve aussi les Targums ou Paraphrases Caldaïques avec les Commentaires de plusieurs Rabbins : mais Elias Levita & les plus sçavans Juifs n'estiment point cette Edition, à-cause de la confusion qui se trouve dans la petite Massore laquelle est aux marges. Felix Pratensis, qui en a pris le soin, n'ayant pas eu une connoissance assez parfaite de la Massore, n'a pû réüssir dans son Recueil des diverses Leçons.

Si l'on veut donc avoir une Bible Hebraïque plus exacte, il faut avoir recours à l'Edition de Bombergue *in fol.* où l'on trouve au commencement la Préface de R. Jacob Haiim, qui a compilé le premier tout ce qu'il a pû recueillir de la Massore. Cette Bible avec la grande & la petite Massore, les Paraphrases Caldaïques, & les Commentaires de plusieurs Rabbins sur le Texte de l'Ecriture, a été imprimée quatre fois à Venise. La premiere Edition est de 1525. la seconde de 1548. la troisiéme de 1568. & la quatriéme de 1618. La seconde & la troisiéme Edition sont les meilleures. La quatriéme a été reformée par les Inquisiteurs, principalement dans les Commentaires des Rabbins, d'où l'on a retranché plusieurs choses qu'on a crû être injurieuses à la Religion Chrêtienne; outre que les caracteres n'en sont pas si beaux que ceux des précedentes.

Buxtorfe le pere a aussi fait imprimer à Basle cette même Bible de Venise en 1618. sur la seconde & la troisiéme Edition. Mais bien qu'il prétende que son Edition est plus exacte que les autres, les Juifs cependant ne l'estiment pas beaucoup, à-cause des fautes qui s'y rencontrent, sur tout dans les Commentaires des Rabbins, où il a laissé les erreurs des Copistes qui étoient dans les Editions précedentes, & il y en a ajoûté de nouvelles. Il seroit necessaire d'avoir de bons Exemplaires manuscrits de ces Commentaires des Rabbins, pour les corriger en une infinité d'endroits; & c'est à quoi Buxtorfe devoit plûtôt s'appliquer, qu'à reformer la ponctuation du Texte Caldaïque. Il n'y a rien de particulier dans cette nouvelle Edition, que la reformation des points ou voyelles de ce Texte, & un Traité de la Massore écrit en Latin, qui peut être utile à ceux qui voudront s'appliquer à cette étude.

Outre les Bibles Hebraïques *in folio*, Bombergue en a imprimé un grand nombre *in quarto*, *in octavo*, & en d'autres formes. Les Juifs de Venise en ont aussi fait imprimer plusieurs: mais, comme il seroit trop long de faire un Catalogue de toutes les Bibles qui ont été imprimées par les Juifs d'Italie & d'Allemagne, je me contenterai de remarquer, que les Juifs estiment principalement quelques Editions de Pesaro, de Mantoüe, & de Francfort sur l'Oder. Si l'on a égard à la beauté des caracteres, il n'y a gueres de Bibles qui approchent de celle de Robert Estienne *in quarto*, au-moins d'une partie de cette Bible; mais elle n'est pas fort correcte. Il y en a une autre du même Robert Estienne *in seize*, qui est aussi d'un tres-beau caractere, & qui

& qui est beaucoup plus correcte que l'autre *in quarto*. Plantin a aussi imprimé plusieurs Bibles Hebraïques à Anvers d'un tres-beau caractere, & qui sont assez exactes, principalement celles qui sont *in quarto*, dont la meilleure est de 1566. L'Edition *in quarto* de Manassé Ben Israël à Amsterdam en 1635, a cette commodité, qu'elle est non seulement correcte, mais aussi à deux colonnes; au-lieu que les Editions de Robert Estienne & de Plantin sont à longues lignes, & par consequent incommodes pour la lecture. Les Juifs d'Amsterdam ont fait une nouvelle Edition de la Bible *in octavo* en 1661. qu'on estime aussi fort correcte. Elle est au-moins commode, en ce qu'on y a marqué aux marges les Versets; & ainsi elle répond à nos Bibles Latines & aux Concordances. Enfin Jacob Lombroso a donné une nouvelle Edition *in quarto* en 1639. à Venise: & bien que les caracteres Hebreux n'en soient pas tout-à-fait beaux, elle a cette commodité, qu'on trouve au bas de chaque page de petites Notes literales qui éclaircissent la plus-part des difficultés du Texte. De-plus, on a marqué d'une petite étoile dans le Texte, les endroits où il faut lire le point ou voyelle Cames par un Cames-Hatuph, c'est-à-dire un *o* en la place d'un *a*.

Les Juifs n'ont pas seulement fait imprimer des Bibles Hebraïques entieres, ils ont outre cela plusieurs Editions du Pentateuque de Moïse, & des cinq Livres qu'ils nomment les cinq Volumes, parce que ces Livres leur sont commodes à-cause de la lecture qu'on en fait dans leurs Synagogues; & ils y joignent assez souvent les Targums ou Paraphrases Caldaïques pour leur servir de Glosses, & quelquefois les Commentaires de Rasci, qui est leur grand Auteur sur la Bible, parce qu'il est sçavant dans leur Theologie & dans leurs Traditions. Ils font ordinairement imprimer ces Pentateuques en fort petits caracteres, afin de les pouvoir porter dans leurs voyages.

DES BIBLES POLYGLOTTES.

Avec le Projet d'une Polyglotte en abregé.

ON appelle Bibles Polyglottes celles qui sont en plusieurs Langues. Les Juifs de Constantinople ont fait imprimer deux Pentateuques de cette maniere, dans l'un desquels on trouve le Texte Hebreu au milieu en gros caracteres, & dans un des côtés le Targum ou Paraphrase Caldaïque d'Onkelos en caracteres mediocres; & à l'autre côté est la Paraphrase du même Pentateuque en Persan, par un Juif nommé de Tusdu du nom de sa ville. Outre ces trois colonnes, il y a au haut de la page la Paraphrase Arabe de Saadias Gaon, & au bas de la même page le Commentaire de Rasci, c'est-à-dire de R. Salomon Isaaki, qu'on appelle ordinairement Jarhi. On remarquera que le Persan & l'Arabe sont imprimés en caracteres Hebreux.

Les mêmes Juifs de Constantino-

ple

ple ont imprimé un autre Pentateuque Polyglotte, qui est presque dans la même forme que le premier. Il y a au milieu le Texte Hebreu de la Loi, à un des côtés une Traduction en Grec vulgaire, & à l'autre costé une Traduction en Langue Espagnole. Ces deux Paraphrases ou Traductions sont imprimées en caracteres Hebreux avec les points ou voyelles, pour fixer la prononciation de ces deux Langues. Enfin le Targum ou Paraphrase Caldaïque est au haut de la page; & au bas de la même page, le Commentaire de Rasci.

Bible d'Alcala ou Complute en 1515.

Les plus celebres Bibles Polyglottes parmi les Chrêtiens, sont les Bibles d'Alcala ou Complute, de Philippe II. ou d'Anvers, de Paris ou de Monsieur le Jay, & d'Angleterre. On a mis dans la Polyglotte d'Alcala le Texte Hebreu, la Paraphrase Caldaïque sur le Pentateuque seulement, la Version Grecque des Septante, & la Vulgate Latine. Il n'y a point d'autre Version Latine sur l'Hebreu, que cette derniere Version attribuée à St. Jerôme; au-lieu qu'on a joint une Version literale au Grec des Septante. François Ximenés de Sineros, Cardinal & Archevêque de Tolete, qui est l'Auteur de ce grand Ouvrage, marque dans une lettre adressée au Pape Leon X. qu'il étoit à-propos de donner l'Ecriture Sainte dans les Originaux, parce qu'il n'y a aucune Traduction de la Bible qui puisse représenter parfaitement ces mêmes Originaux, & pour se conformer de plus à l'autorité de Saint Jerôme, de Saint Augustin & des autres Peres, qui ont crû qu'il falloit avoir recours au Texte Hebreu pour les Livres du Vieux Testament, & au Texte Grec pour le Nouveau. *Uniuscujusque Idiomatis*, dit ce Cardinal, *sua sunt verborum proprietates, quorum totam vim non possit quantumlibet absoluta Traductio prorsus exprimere. Tum id maximè in ea lingua accidit, per quam os Domini locutum est.* Puis il ajoûte au même endroit, *Accedit quòd ubicunque Latinorum codicum varietas est, aut depravatæ Lectionis suspicio, ad primam Scripturæ originem recurrendum est, sicut beatus Hieronymus, & Augustinus ac cæteri Ecclesiastici tractatores admonent; ita ut librorum Veteris Testamenti sinceritas ex Hebraica veritate, Novi autem ex Græcis Exemplaribus examinetur.*

Card. Ximen. Proleg. ad Leon. Pap.

Cependant ce même Cardinal semble détruire dans la Préface suivante tout ce qu'il avoit dit en faveur du Texte Hebreu de la Bible. Car il témoigne, qu'il a placé l'ancienne Version Latine de Saint Jerôme entre le Texte Hebreu & le Grec des Septante, comme entre la Synagogue & l'Eglise Orientale, pour représenter nôtre Seigneur entre les deux Larrons. *Mediam autem*, dit-il, *inter has Latinam B. Hieronymi translationem, velut inter Synagogam & Orientalem Ecclesiam posuimus, tanquam duos hinc & inde Latrones, medium autem Jesum, hoc est Romanam Ecclesiam collocantes. Hæc enim sola supra firmam petram ædificata, reliquis à recta Scriptura intelligentia deviantibus, immobilis semper in veritate permansit.*

Idem Proleg. ad Lectorem.

On aura de la peine à croire qu'une seule personne soit Auteur de ces

deux Préfaces, dont l'une établit le Texte Hebreu au dessus de toutes les Versions, & l'autre au-contraire le détruit entierement. De-plus, la méthode qu'on a tenuë dans tout cet Ouvrage, fait bien voir qu'on a jugé que le Texte Hebreu devoit être la regle des Traductions Grecque & Latine, puis qu'on a pris la liberté de les corriger sur ce Texte, souvent même mal-à-propos & sans aucune necessité: ce qui est arrivé principalement dans la Version Grecque des Septante, qu'on a reformée, ou plûtôt corrompuë en une infinité d'endroits, pour la rendre plus conforme à l'Original Hebreu. A l'égard de la Vulgate, comme les Exemplaires Latins étoient alors fort défectueux, on a aussi pris la liberté de la reformer non seulement sur d'anciens Exemplaires Latins, mais même sur le Texte Hebreu; de-sorte qu'on ne s'est pas contenté d'en ôter les fautes des Copistes, mais on en a retranché plusieurs choses qu'on a crû n'y devoir point être.

Pour ce qui est du Nouveau Testament, on a imprimé le Texte Grec sans aucuns accents, parce qu'on a crû qu'il n'y en avoit point en-effet dans les premiers Originaux Grecs. *Quod in Novi Testamenti Græca Editione, aliter quàm in veteri, nudæ tantùm litteræ sine ullis aut spirituum, aut tonorum notis impressæ publicentur, operæ pretium visum est hujus tibi rei rationem assignare; ea enim hujusmodi est, antiquissimos Græcos absque hisce fastigiis literarum scriptitasse notius est, quàm ut sit multis argumentis comprobandum.* Cependant il est certain, que ces accents & ces esprits, comme parlent les Grammairiens, limitent le sens en beaucoup d'endroits. On a mis neanmoins les accents & les esprits dans le Grec des Septante, parce que le Grec est une simple Version, & non pas un Texte Original. Mais il ne falloit pas marquer pour la même raison, les points ou voyelles dans le Texte Hebreu, d'autant qu'ils n'étoient point dans les premiers Originaux du Vieux Testament.

Proleg. in Nov. Testam.

La Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle autrement la Bible Royale ou de Philippe II. contient outre le Texte Hebreu & la Version Grecque des Septante, qui sont imprimées dans la Bible d'Alcala ou Complute, les Paraphrases Caldaïques avec une Traduction Latine sur la meilleure partie des Livres du Vieux Testament. Le Cardinal Ximenés n'osa pas donner au Public d'autre Paraphrase Caldaïque, que celle d'Onkelos sur le Pentateuque. Il fit neanmoins traduire en Latin les autres Paraphrases, en ayant ôté les fables du Thalmud, & il se contenta de les mettre dans la Bibliotheque d'Alcala, sans les publier. Mais Arias Montanus, qui prenoit le soin de cette nouvelle Polyglotte, ne fut pas si scrupuleux. Il fit imprimer tout ce qu'il pût trouver de ces Paraphrases, en retranchant neanmoins quelques fables; & il crût même satisfaire en cela au premier dessein du Cardinal Ximenés, qui avoit resolu, selon lui, de les faire imprimer separément avec les Versions Latines, s'il ne fût point mort si-tôt. Il y a aussi dans cette Bible, une Traduction

Bible d'Anvers en 1572.

tion Latine qui répond mot pour mot au Texte Hebreu. On ne l'a pourtant point jointe dans le corps de la Bible avec l'Original Hebreu, avec la Version Grecque des Septante, & avec les Targums ou Paraphrases Caldaïques; mais on l'a placée à la fin comme hors d'œuvre, & seulement pour l'utilité de ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque. C'est pourquoi Arias Montanus témoigne avoir choisi la Traduction de Pagnin, qui étoit la plus literale de toutes, & il l'a même reformée en plusieurs endroits pour la rendre encore plus à la lettre. Il n'y a donc point dans le corps de cette Edition d'autre Version Latine, que la Vulgate, qui est sur une des colonnes vis-à-vis du Texte Hebreu. La Version Grecque des Septante est aussi sur une colonne avec une Traduction Latine: & ainsi chaque page ne contient que deux colonnes avec la Paraphrase Caldaïque qui est au bas. Les mêmes defauts que nous avons remarqués ci-dessus dans la Bible d'Alcala à l'égard de la Version des Septante & de la Vulgate Latine, se trouvent dans cette Edition d'Anvers.

Arias Mont. Præf. ad Lector.

Pour ce qui est du Nouveau Testament, outre le Grec & le Latin, il y a l'ancienne Version Syriaque imprimée en caracteres Syriaques, & en caracteres Hebreux avec des points, pour en faciliter la lecture à ceux qui étoient accoûtumés à lire l'Hebreu plûtôt que le Syriaque. On a aussi joint à cette Version Syriaque une Traduction Latine. De-plus, il y a beaucoup plus de Dictionnaires dans cette nouvelle Edition d'Anvers, que dans celle d'Alcala. A quoi l'on doit ajoûter plusieurs petits Traités qu'on a jugés necessaires pour éclaircir les matieres les plus difficiles du Texte. Et enfin les caracteres & le papier en sont aussi plus beaux.

Cet Ouvrage fut tres-bien receu dans toute l'Europe, & approuvé des plus celebres Universités. Comme les Espagnols en avoient été les premiers Auteurs, ils furent aussi les premiers qui s'y opposerent, bien qu'il n'eût été entrepris que par le conseil des plus celebres Docteurs de ce païs-là, & avec la permission du Roi Philippe II. On écrivit même contre les Theologiens de Louvain, principalement à l'occasion des Targums ou Paraphrases Caldaïques, ausquelles ils avoient donné leur approbation. Plusieurs Theologiens de Paris donnerent aussi leur approbation à ce grand Ouvrage en ces termes. *Sacra Biblia Philippi II. &c. Hebraicè, Syriacè, Græcè & Latinè expressa ad formam Complutensium Bibliorum olim in Hispania impressorum, vidimus, approbavimus, digna denique censuimus quæ à Catholicis legerentur, & opponerentur falsis & impiis hæreticorum translationibus, quibus fucum imperitis linguarum facere conantur.* Le Pape Gregoire XIII. témoigne dans une de ses lettres adressée à Philippe II. l'estime toute particuliere qu'il faisoit de cette nouvelle Edition de la Bible, qu'il appelle *Opus verè Regium.* Enfin l'Empereur & le Roi de France accorderent aussi leurs Privileges, afin qu'on pût vendre librement cette grande Bible dans tous leurs Etats. En-effet,

fet, on n'avoit rien vû jusqu'alors de si magnifique ni de si utile sur cette matiere.

Bible de M. le Jay en 1645. Comme les Exemplaires de la Bible d'Anvers furent distribués en peu de tems, & qu'ils commencerent à devenir rares, M. le Jay entreprit à Paris d'en faire une nouvelle Edition beaucoup plus ample : & en-effet il n'espargna rien pour venir à-bout d'une si grande entreprise, à laquelle il semble qu'un particulier ne devoit pas songer. Cette Bible de Paris contient tout ce qui est dans la Bible d'Anvers, à la reserve des Apparats composés par Arias Montanus, & des Dictionnaires Hebreux, Grecs & Syriaques : & ainsi il y a les mêmes defauts pour la Version Grecque des Septante, & pour la Vulgate. Il est étonnant que le P. Morin, qui a eu part à cette Edition, ait fait imprimer separément à Paris la Version des Septante selon l'Exemplaire du Vatican, qu'on estime le plus correct de tous, & qu'on ne l'ait point mis dans cette nouvelle Bible. De-plus, il n'est pas aussi moins étonnant, qu'on n'y ait point mis l'Edition Vulgate selon la derniere correction de Rome.

Au-reste, la Bible de Paris a cet avantage par dessus celle d'Anvers, qu'elle contient sur le Vieux Testament les Versions Syriaque & Arabe avec leurs Traductions Latines, & de-plus sur le Pentateuque le Texte Hebreu-Samaritain & la Version Samaritaine en caracteres Samaritains. A l'égard du Nouveau Testament, il n'y a rien dans la Bible d'Anvers qui ne soit dans celle de Paris; & outre cela, on y a ajoûté une Traduction Arabe avec une Version Latine.

Quoi qu'on ait travaillé longtems sur cet Ouvrage, & que M. le Jay n'y ait rien épargné, on peut dire cependant qu'il n'a pas été achevé : car on n'y trouve point les Préfaces ou Apparats qui y étoient necessaires. C'est pourquoi on ne sçait pas, par exemple, d'où on a pris l'Exemplaire Arabe du Pentateuque, qui differe en quelques endroits de celui de Saadias Gaon. Il y a plusieurs autres choses, dont le Lecteur devoit être instruit, pour lire plus utilement cette Polyglotte. Ce desordre vient de ce que ceux qui en prirent le soin ne pûrent s'accorder entre eux, & qu'ils furent appliqués à satisfaire plûtôt à leur passion en écrivant les uns contre les autres, qu'à se rendre utiles au Public.

On n'a pourtant pas laissé de mettre au commencement quelques Préfaces, pour rendre raison de tout l'Ouvrage, bien qu'elles ne soient pas suffisantes pour cela. Dans la Préface generale, on s'étend d'abord assez au-long sur l'autorité de l'Ecriture par rapport à celle de l'Eglise, laquelle seule peut donner les veritables Originaux de la Bible. *Illic Originales Textus, de quibus non mediocris hodie controversia est, sublatis involucris, innotescent; & quæ quotidie suboriuntur difficultates, in illa sede tranquillitatis enodatæ, feliciter desinent.* On traite en-suite de chaque Texte de la Bible en particulier, mais d'une maniere qui n'est pas capable d'en donner une connoissance assez exacte; outre qu'elle paroit être remplie de préjugés en faveur des deux

deux anciennes Verſions de l'Egliſe: comme ſi l'on ne pouvoit pas leur donner toute l'autorité qu'elles meritent, ſans les préferer au Texte Hebreu. Pour faire voir davantage l'autorité de la Verſion Grecque des Septante, on a rapporté le témoignage d'un Auteur Mahometan, qui la préfere dans un point de Chronologie au Texte Hebreu; d'où l'Auteur de cette Préface a conclu, que parmi les Mahometans la Verſion des Septante eſt plus autoriſée que le Texte Hebreu Juif & que le Texte Hebreu-Samaritain. *Non tantùm apud Chriſtianos LXX. Interpretum Verſio ſupremæ autoritatis fuit, ſed apud Mahumetanos etiam ipſos.*

Si nous ajoûtons foi à l'Auteur de la même Préface, la Verſion Arabe qu'il produit dans ſon Edition, eſt d'une ſi grande autorité, que Saint Jerôme a rétabli par le moyen de cette Verſion ſept ou huit cents Verſets qui manquoient de ſon tems dans le Livre de Job. Mais il faut eſtre peu inſtruit de l'Hiſtoire des Verſions Arabes, pour parler de cette maniere; outre qu'on s'eſt ſervi mal-à-propos du témoignage de Saint Jerôme, qui ne dit rien moins que cela dans ſa Préface ſur Job. Mais ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que M. le Jay dans cette même Préface, ruïne en peu de mots tout ſon grand Ouvrage, lors qu'il prétend que de toutes les Bibles on ne doit aujourdhui recevoir que l'ancienne Verſion Latine, parce qu'elle eſt écrite dans la Langue de l'Egliſe, laquelle ne doit pas être moins privilegiée en cela, que la Synagogue. Il ajoute même, que ceux qui ont recours à d'autres Textes de la Bible, qu'à celui de la Vulgate, introduiſent de nouveau dans l'Egliſe la confuſion de Babel. *Qui ergo*, dit-il, *perplexas Scripturæ Sacræ difficultates aliorum velit contextuum adminiculo rimari, quàm qui nunc in communi Eccleſiæ obſervatione receptus eſt, aut qui Grammaticis regulis & elementis ſalutis noſtræ ſummam aut abſtruſa fidei myſteria dirimere conatur, is certè labio electo prorſus obnunciet, is promiſcuam confuſionem revocet, is maledictam à Deo Babelem excitet à fundamentis.* D'où il conclut enfin, que la Vulgate eſt le ſeul & veritable Original de l'Ecriture, lequel on doit conſulter dans toutes les difficultés qui ſe préſentent. *Pro certo atque indubitato apud nos eſſe debet, Vulgatam Editionem, quæ communi Catholicæ Eccleſiæ linguâ circumfertur, verum eſſe ac genuinum Sacræ Scripturæ fontem; hanc conſulendam ubique, inde fidei dogmata repetenda.* Si M. le Jay étoit perſuadé de cette verité, il a eu grand tort de ſe ruïner, pour faire imprimer une Bible où il y a un ſi grand nombre de differens Textes: il devoit ſe contenter de faire imprimer l'Edition Vulgate, qui, ſelon lui, eſt préſentement le veritable Original, ſur lequel on doit même regler le Texte Hebreu.

Outre cette Préface de M. le Jay, il y en a une autre du P. Morin, où il fait connoître exactement tout ce qui regarde l'Edition du Pentateuque Hebreu-Samaritain & des Verſions qui ſont à l'uſage des Samaritains. Il ſeroit à deſirer, que Gabriel Sionita

& Abra-

& Abraham Ecchellensis Maronites eussent aussi mis au commencement de ce grand Ouvrage des Préfaces, pour faire connoître les Versions Arabes & Syriaques. Au-reste, quoi que cet Ouvrage soit beaucoup plus grand & plus magnifique tant pour la quantité des Textes, que pour la grandeur du papier & la beauté des caracteres, que la Bible d'Anvers, il a neanmoins cela d'incommode, qu'il faut consulter deux Volumes sur chaque Livre, d'autant qu'on n'a pû renfermer dans un même Volume toutes les differentes Versions avec les Textes Originaux.

Bible de Londres par Walton en 1657.

Comme la Bible de M. le Jay étoit incommode à-cause de la grandeur de ses Volumes, & que peu de personnes pouvoient faire la dépense necessaire pour l'achepter, les Anglois songerent à en donner une nouvelle Edition plus commode & plus utile aux particuliers. En-effet, Walton prit ce soin-là, & vint à bout de son dessein plus heureusement que M. le Jay. On appelle cette nouvelle Edition, la Polyglotte d'Angleterre, qui n'est pas, à-la-verité, si magnifique tant pour la grandeur du papier, que pour la beauté des caracteres, que celle de Paris; mais elle est & plus ample & plus commode, on y voit tout d'une face les Textes Originaux avec les Versions, rangés sur diverses colonnes.

Il y a dans la Polyglotte d'Angleterre, la Vulgate vis-à-vis le Texte Hebreu selon l'Edition reveuë & corrigée par Clement VIII. au-lieu qu'on a imprimé la Vulgate dans la Polyglotte de Paris, de la maniere qu'elle étoit dans la Bible d'Anvers. De-plus, il y a une interpretation Latine interlineaire du Texte Hebreu, laquelle n'est point dans la Polyglotte de Paris, qui n'a point d'autre Version Latine sur l'Hebreu, que l'Edition Vulgate. Le Grec des Septante n'est pas celui qui est dans la Bible d'Anvers, qu'on a suivi mot pour mot dans la Polyglotte de Paris; mais le Texte Grec de l'Edition de Rome par Sixte V. & outre cela, on y a ajoûté les diverses Leçons d'un autre Exemplaire fort ancien, que les Anglois nomment Alexandrin: la Version Latine du Grec des Septante est celle que Flaminius Nobilius a fait imprimer à Rome par l'autorité du Pape Sixte V. Voilà la meilleure partie des avantages que l'Edition de Londres a sur celle de Paris.

De-plus, il y a dans la Polyglotte d'Angleterre une Version Ethiopienne des Pseaumes & des Cantiques, qui n'est point dans celle de Paris; & dans le Nouveau Testament, il y a aussi une Version Ethiopienne, & les Evangiles en Persan; ce qui ne se trouve point dans la Bible de Paris. Enfin, outre tous ces avantages que la Bible de Londres a sur celle de Paris, il y a au commencement de cette Edition, des Discours Préliminaires, ou Prolegomenes sur les Textes Originaux & sur chaque Edition en particulier, & à la fin on a ajoûté un Volume entier des diverses Leçons de toutes ces differentes Editions. En un mot, nous n'avons rien de plus achevé pour la

Bible

Bible; que la (q) Polyglotte de Londres.

On pouvoit cependant la rendre beaucoup plus parfaite, si on eust voulu y employer tout le tems necessaire pour achever un si grand Ouvrage. Premierement, la Version Latine interlineaire du Texte Hebreu, qui est celle de Pagnin reformée par Arias Montanus, ne devoit point y trouver place, parce qu'elle est trop barbare & pleine de fautes. On auroit pû y en mettre une autre plus exacte, & qui eust mieux exprimé & le sens, & la lettre. En second lieu, on auroit pû donner de meilleures Traductions Latines de toutes les Versions Orientales, & l'on devoit même corriger un grand nombre des fautes de Copistes qui se trouvent dans ces mêmes Versions Orientales. En troisiéme lieu, il n'étoit pas necessaire d'imprimer les Exemplaires des Versions Syriaques & Arabes qui étoient déja imprimés dans la Bible de Paris. On pouvoit en trouver de meilleurs, principalement des Versions Arabes.

Projet d'une nouvelle Polyglotte.

Mais c'est assez parlé des Bibles Polyglottes: j'ajoûterai seulement ici le projet d'une nouvelle Polyglotte en abregé, qui seroit fort utile aux particuliers. Comme Origene abregea autrefois dans un seul corps de la Bible, le Texte Hebreu & les differentes Versions Grecques qu'on avoit alors de ce Texte, il me semble qu'on pourroit aussi abreger facilement la Polyglotte d'Angleterre, en ne faisant imprimer de toutes ces differentes Editions, que les endroits où il y auroit de la varieté. A quoi bon, par exemple, imprimer tout entier le Texte Hebreu-Samaritain, qui ne differe pour l'ordinaire du Texte Hebreu des Juifs, que de caracteres? Et ainsi il faudroit seulement imprimer le Texte Hebreu des Juifs, & l'on marqueroit à la marge en caracteres Hebreux, les diverses Leçons du Texte Hebreu-Samaritain. On feroit la même chose à l'égard des Versions Caldaïques & Samaritaines, qui suivent assez exactement le Texte Hebreu sur le Pentateuque. Pour ce qui est des Versions Caldaïques qui s'éloignent davantage du Texte, on pourroit les negliger, parce que ce sont plûtôt des Glosses ou Commentaires, que des Traductions. On ne doit pas confondre dans une Bible Polyglotte, ce qui appartient au Texte pur, avec ce qui regarde l'explication de ce même Texte; & partant on ne marquera aux marges, que ce qui fait veritablement une diverse Leçon.

On appliquera ces mêmes regles à toutes les autres Traductions de la Bible; car ou elles ont été faites sur le Texte Hebreu, ou sur le Grec des Septante. Dans celles qui ont été faites sur le Texte Hebreu, on remarquera exactement ce qui peut causer une diverse Leçon dans le Texte Hebreu. De-même, dans celles qui ont été faites sur le Grec des Septante, on remarquera ce qui peut causer

(q) *On peut appeller cette Polyglotte d'Angleterre, un larcin public, ayant été prise, à la reserve de fort peu de choses, de la Polyglotte de M. le Jay, qui est en cela digne de compassion.*

causer une diverse Leçon dans le Grec des Septante. Enfin, dans celles qui sont mixtes, comme est la Version Syriaque, qui ne représente pas tellement le Texte Hebreu, qu'elle n'ait été reformée en plusieurs endroits sur la Version des Septante, on se précautionnera davantage, afin de ne multiplier pas aisément les diverses Leçons. Il seroit même à-propos de rechercher les Versions Syriaques & Arabes qui ont été faites sur la Version des Septante, afin de rétablir autant qu'il seroit possible, cette ancienne Version Grecque.

Nôtre nouvelle Polyglotte ne seroit donc composée que de trois Textes, sçavoir de l'Original Hebreu, de la Version des Septante, & de l'Edition Vulgate. On marqueroit aux marges les diverses Leçons de ces trois Textes, qu'on auroit recueillies de la maniere que je viens de l'expliquer. Et quoi que la Vulgate ait été corrigée assez exactement, on ne laisseroit pas d'y trouver encore un grand nombre de diverses Leçons, qu'il seroit necessaire de remarquer. Ceux mêmes qui ont travaillé à cette correction, ont témoigné qu'ils y avoient laissé quelques fautes, qu'on ne jugea pas à-propos de corriger. Ces trois Textes, Hebreu, Grec & Latin, sont suffisans, parce que vous avez par ce moyen l'Ecriture dans son Original, & de la maniere qu'elle se trouve parmi les Juifs, & en même tems toutes les Versions approuvées dans les Eglises d'Orient & d'Occident. Au-reste, j'ai trouvé à-propos que dans cette nouvelle Polyglotte en abregé, l'on mette les diverses Leçons aux marges, & non pas dans le corps du Texte, comme fit Origene, parce que quelque précaution qu'on puisse prendre par le moyen des signes ou marques qu'on ajoûte pour faire les distinctions necessaires, il est impossible que dans la suite du tems il n'y arrive de la confusion, d'autant qu'on ne conserve pas fidelement les mêmes marques.

DES BIBLES

Samaritaines, Caldaïques, Syriaques, Arabes, & Ethiopiennes.

LEs Samaritains ne recevant point d'autres Bibles de l'Ecriture que le Pentateuque, nous n'avons d'eux que le Texte Hebreu écrit en leurs caracteres, & une Version Samaritaine du même Pentateuque. On n'en a rien imprimé separément; & ainsi on ne les peut lire que dans les Polyglottes de Paris & de Londres. (r) *Bibles Samarit.*

Les

(r) *Ajoutez à cela un Pentateuque Arabe composé par Abusaïd docte Samaritain vers l'an 1160. L'Auteur a accompagné sa Version de petites notes Critiques, où il fait voir que les Samaritains ne sont pas ignorans de la Grammaire Hebraïque, & qu'ils s'attachent fort à expliquer la force & proprieté des mots Hebreux: mais il temoigne une grande haine contre les Juifs. Les Samaritains ont de-plus dans une Chronique faite à leur maniere, l'Histoire des autres Livres de la Bible: mais ces Histoires sont purement humaines, & n'ont rien de l'inspiration.*

Bibles Cald. Les Juifs se servent des Paraphrases Caldaiques, comme d'une Glosse pour expliquer le Texte Hebreu, ainsi qu'on peut voir dans quelques Editions de Venise & de Hanau. Bombergue les a inserées dans les grandes Bibles de Venise, & Buxtorfe dans son Edition de Basle: mais on les peut lire plus commodément dans les Polyglottes d'Anvers, de Paris & de Londres, & principalement dans la derniere, où elles se trouvent dans toute leur étenduë; parce qu'on a joint dans ces Polyglottes une Version Latine à ces Paraphrases.

Bibles Syriaq. On trouve aussi fort peu de chose des Versions Syriaques de l'Ecriture, imprimé separément; & ainsi il faut les chercher dans les Polyglottes de Paris & de Londres. Il y a neanmoins quelques Editions particulieres du Pseautier en Syriaque. Gabriel Sionita en a donné une fort belle Edition à Paris en 1625. avec une Traduction Latine. Le Nouveau Testament a aussi été imprimé plusieurs fois dans cette Langue: la plus belle Edition est celle de Vienne en 1562. par Widmanstadius.

Bibles Arab. A l'égard des Versions Arabes, outre ce qui a été imprimé dans les Polyglottes de Paris & de Londres, les Juifs de Constantinople ont fait imprimer la Paraphrase du Pentateuque, qui est beaucoup plus à la lettre. On a imprimé de-plus à Rome une Bible Arabe traduite sur l'Edition Vulgate. Je n'ai fait mention que du Pentateuque, en parlant des Versions Arabes dans le second Livre de cette Critique, n'ayant pas vû dans ce tems-là les autres Parties: mais ces sortes de Traductions Arabes faites sur le Latin de la Vulgate, ne peuvent être utiles. L'on a aussi imprimé à Rome un Pseautier Arabe separément avec une Version Latine. A quoi l'on peut ajoûter l'Edition du Pseautier en plusieurs Langues par Augustinus Nebiensis, où il y a aussi une Version Arabe. On trouve de-plus le Nouveau Testament en Arabe imprimé separément à Rome.

Enfin on trouve le Pseautier, le Cantique des Cantiques, & le Nouveau Testament en Langue Ethiopienne, imprimés separément, qu'on a depuis rimprimés dans la Polyglotte d'Angleterre. *Bibles Ethiop.*

DES BIBLES GRECQUES.

Toutes les differentes Editions Grecques de la Version des Septante peuvent être reduites à trois, comme nous l'avons remarqué ailleurs. La premiere est celle que le Cardinal Ximenés fit imprimer en 1515. dans la Bible d'Alcala ou Complute. Ce Cardinal avoit d'assez bons Exemplaires Grecs manuscrits de la Traduction (s) des Septante: mais pour les avoir voulu reformer *Bible Grecque d'Alcala.*

(s) *La meilleure partie des corrections de la Bible de Complute a été prise sur de veritables MSS. Grecs qui contenoient la Version des LXX. avec les mélanges ou additions d'Origene dans ses Hexaples. Ainsi ces reformations prétenduës*

former sur le Texte Hebreu, il les corrompit en plusieurs endroits, ayant ignoré la veritable maniere de corriger les Exemplaires Grecs. Cependant on a rimprimé cette même Edition d'Alcala dans la Bible d'Anvers, dans la Polyglotte de Paris, & dans la Bible à quatre colonnes attribuée ordinairement à Vatable.

Bible Grecque de Venise. La seconde Edition est celle de Venise en 1518. où l'on s'est contenté d'imprimer le Texte Grec des Septante, de la maniere qu'il étoit dans l'Exemplaire manuscrit; & ainsi cette Edition est plus pure que la premiere, bien qu'il y ait plusieurs fautes de Copistes, & qu'elle soit encore fort éloignée de la veritable Edition des Septante, qu'on auroit de la peine à rétablir. Elle a été en-suite rimprimée à Strasbourg, à Basle, à Francfort, & en plusieurs autres endroits, avec quelques changemens neanmoins, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'Hebreu, à l'imitation de celle d'Alcala. La plus commode de toutes est l'Edition de Francfort, où l'on a joint des Scolies, pour marquer les diverses interpretations des anciens Traducteurs Grecs. Plusieurs croyent que Junius est l'Auteur de cette nouvelle Edition de Francfort avec les Scolies Grecques.

Bible Grecque de Rome. La troisiéme & la plus belle Edition de toutes, est celle de Rome en 1587. avec des Scolies Grecques. Le P. Morin la fit rimprimer à Paris en 1628. en y joignant la Traduction Latine par Nobilius, qui avoit aussi été imprimée à Rome separément. Il y ajoûta les Versets qui ne sont point marqués dans les anciennes Editions; & peut-être eût-il été plus à-propos de la rimprimer sans aucunes distinctions sur les Exemplaires manuscrits, parce que cela coupe souvent le sens du Texte mal-à-propos, principalement lors qu'on met chaque Verset à la ligne: quand bien même on ne feroit cette distinction que par des points, de la maniere qu'elle se trouve dans l'Edition du P. Morin, cela rompt toûjours le sens; à-moins que ces points ne soient marqués bien exactement aux endroits où le sens finit. Peut-être seroit-il mieux de ne couper pas si souvent le Texte, ni de ne multiplier pas tant les Versets. Mais il suffit d'en avertir en general, afin qu'on y prenne garde. Les Anglois ont mis dans la Polyglotte de Londres cette derniere Edition, qu'ils ont préferée à toutes les autres. Ils l'ont aussi fait imprimer separément *in* 4. & *in* 12. en y reformant neanmoins quelque chose. C'est pourquoi ceux qui voudront avoir un bon Exemplaire Grec de cette derniere Edition, auront recours à l'Edition de Rome, comme on doit aussi avoir recours à l'Edition d'Alde ou de Venise pour la seconde Edition.

DES

dües n'ont pas tant été faites sur l'Hebreu, que sur ces sortes d'Editions mixtes. Et au defaut de celle-là, on trouvera que le Cardinal Ximenés a eu plus souvent recours à la Vulgate Latine qu'à l'Hebreu; & c'est sur cette Vulgate qu'il compose quelquefois son Grec.

DES BIBLES LATINES.

L'Ancienne Bible Latine. NOus pouvons partager les Bibles Latines en trois classes, sçavoir l'ancienne Vulgate qui a été faite sur le Grec des Septante, la Vulgate d'aujourdhui, dont la meilleure partie a été faite sur le Texte Hebreu, & enfin les Traductions nouvelles qui ont été faites sur le même Original Hebreu. Il ne nous reste plus rien de l'ancienne Vulgate qui a été en usage dans l'Eglise d'Occident dés les premiers siecles du Christianisme, que ce qu'on en peut trouver dans les Livres des Peres; & où même elle n'est pas toûjours rapportée exactement, parce que la plus-part des Peres ne l'ont pas suivie fidélement dans leurs citations. Nobilius en a neanmoins fait un Recueil le plus exact qu'il lui a été possible, lequel a été imprimé à Rome en 1588.

La Bible Vulgate. A l'égard de l'autre Edition Vulgate dont on se sert présentement dans toute l'Eglise d'Occident, il y en a un tres-grand nombre d'Editions, & elle a été fort differente selon les differens lieux, de la même maniere que l'ancienne Vulgate. Avant les corrections des Papes Sixte V. & Clement VIII. plusieurs avoient pris la liberté de la reformer en beaucoup d'endroits; laquelle reformation paroit principalement dans l'Edition d Alcala ou Complute. Les Theologiens de Paris & de Louvain se sont aussi appliqués à cette correction, & sur tout les derniers, qui ont reformé plusieurs fois le Texte Latin de la Vulgate, en marquant aux marges les Exemplaires manuscrits & les Auteurs dont ils se sont servis. Toutes ces Editions Latines des Docteurs de Louvain sont bonnes & utiles, parce qu'ils ont apporté les raisons des diversités; au lieu que dans l'Edition qui a été faite par les Theologiens de Paris, au commencement de laquelle il y a une Préface de Jacques le Févre Docteur de Sorbonne, on n'a point marqué les Exemplaires qu'on a consultés. Ce Docteur s'est contenté de produire dans sa Préface un grand nombre d invectives contre les Heretiques ou Novateurs de ce tems-là, qui, selon lui, avoient corrompu la Bible en une infinité d'endroits; & il a donné cette nouvelle Edition de la Vulgate, pour satisfaire au Decret du Concile de Trente, en loüant neanmoins ceux qui s'appliquent à l'étude des Langues Grecque & Hebraïque, qu'il juge absolument necessaires pour entendre l'Ecriture, & pour satisfaire en même tems aux Protestans, qui prétendoient trouver de grands secours dans les Langues pour appuyer leurs nouveautés. *Theologis*, dit-il, *hoc vel inprimis tempore necessariam Linguarum peritiam, si unquam aliàs, propter varia & inelucta-bilia, si Deus non sit propitius nobis, ab Husgnaleis Hæreticis ex Linguarum non peritiâ, quâ abutuntur, sed fallaciâ intentata, &c.* On a joint à cette Edition de la Vulgate, les Scolies de Jean Benoist Docteur en Theologie; & c'est ce qu'on appelle ordinairement la Bible *Joannis Benedicti*. Ces Scolies consistent la plus-part en de petites Notes tirées des Peres

pour expliquer le ſens du Texte, & elles ſont plûtôt d'un Theologien que d'un habile Critique.

Bibles Lat. de Robert Eſtienne.

Outre ces anciennes Editions de la Vulgate par le Cardinal Ximenés dans la Bible d'Alcala, & par les Theologiens de Louvain & de Paris, Robert Eſtienne en a donné pluſieurs au Public avec les diverſes Leçons qu'il avoit tirées de tres-bons Exemplaires manuſcrits, s'étant auſſi ſervi de l'Edition d'Alcala. Mais comme il étoit rempli des préjugés des nouvelles Sectes, ſes Editions de la Bible devinrent ſuſpectes, à-cauſe des Sommaires & petites Notes qu'il y inſera. Ce fut ce qui lui attira toutes les diſputes qu'il eut pendant pluſieurs années avec les Theologiens de Paris. Il fit imprimer en grand volume toute la Bible ſelon l'Edition Vulgate en 1532. avec ſes corrections. Il en fit une autre Edition avec un plus grand nombre de corrections en 1541. où il témoigne qu'il a rétabli quantité de paſſages ſur un ancien Exemplaire. Avant lui Simon de Colines avoit imprimé un Nouveau Teſtament ſelon l'Edition Vulgate, aſſez correct en 1522. ce qui étoit aſſez rare en ces tems-là. Cette même Bible de Robert Eſtienne en 1532. fut rimprimée à Lyon en 1537. & dans ſon Edition *in octavo* en 1545. il joignit avec la nouvelle Traduction de Leon de Juda ſur l'Hebreu, l'Edition Vulgate reformée, marquant aux marges les diverſes Leçons. Il a auſſi donné dans d'autres Editions la même Vulgate avec une Verſion ſur l'Hebreu. En un mot, Robert Eſtienne eſt un de ceux qui a le plus travaillé à corriger l'Edition Vulgate, & il a été heureux dans la recherche qu'il a faite des bons Exemplaires Latins.

Bible de Sixte V.

Les particuliers prirent donc cette liberté de reformer l'Edition Vulgate juſqu'à ce que Sixte V. en eût publié une nouvelle Edition plus correcte, s'étant ſervi pour cela des meilleurs Exemplaires & des plus habiles Theologiens & Critiques qu'il pût trouver. Ce Pape fit une Bulle, où il expliqua aſſez au-long les raiſons de ſa reformation, & la méthode qu'il a obſervée. Comme on n'imprime plus cette Bulle avec les Bibles ordinaires, il eſt bon que nous rapportions ici en abregé ce qu'elle contient, afin qu'on ſçache plus particulierement en quoi conſiſte l'Edition de Sixte V.

Bulle Sixti V. an. 1589.

Il reprend premierement les nouvelles Traductions de l'Ecriture, ſoit qu'elles ayent été faites par des Heretiques, ou par des Catholiques. *Cùm non in Hæreticis tantùm*, dit-il, *ſed in Catholicis etiam quibuſdam, tametſi conſilio diſſimili, ſubortum ſit nimium quoddam nec planè laudabile ſtudium, & quaſi libido Scripturas Latinè interpretandi.* Puis il declare, que le Decret du Concile de Trente n'a été fait, que pour empêcher qu'on ne retombaſt dans cette grande quantité de Verſions, *in priſcum illud Editionum chaos*, dont Saint Jerôme & Saint Auguſtin ont fait mention. Mais comme l'Edition Vulgate approuvée par les Peres du Concile de Trente, étoit remplie de fautes, & que chacun les corrigeoit à ſa maniere, ces mêmes Peres ordonnerent qu'on en feroit une nouvelle Edition corrigée, afin de garder l'unifor-

l'uniformité dans toutes les Bibles Latines. Sixte V. entreprit le premier ce travail. *Itaque viros*, dit-il, *complures doctos, qui Sanctarum Scripturarum sacrâ Theologiâ, multarumque Linguarum scientiâ, ac diuturno variarum rerum usu, acrique, cùm aliquid discernendum est, judicio ac solertiâ praestarent, delegimus, ac simul congregavimus, ut in germana sinceraque Sacri Textûs Editione perquirendâ strenuè laborarent, nobisque adjumento forent.*

Il ne s'en rapporta pas entierement au jugement des personnes doctes qu'il avoit fait assembler, mais il examina lui-même les diverses Leçons & les differens sentimens qu'on avoit de ces diversités, pour faire le choix de ce qu'il jugeroit être le meilleur. *In quo*, ajoûte-t-il en parlant de la méthode qu'il a observée dans cette correction, *operam quotidianam, eamque pluribus horis collocandam duximus. Aliorum quidem labor fuerit in consulendo, noster autem in eo quod ex pluribus esset optimum deligendo.* Et ainsi on a eu raison de nommer cette Bible la Bible de Sixte V. parce qu'en-effet il y eut la meilleure part; & il témoigne même avoir corrigé jusqu'aux fautes d'impression, & avoir reformé la ponctuation, lors qu'il ne la trouvoit point bonne. *Eaque res*, dit-il, *quò magis incorruptè perficeretur, nostra nos ipsi manu correximus, si qua praelo vitia obrepserant; & quae confusa aut facilè confundi posse videbantur, ea intervallo scripturae, ac majoribus notis & interpunctione distinximus.* Il consulta les meilleurs & les plus anciens Exemplaires Latins qu'il pût trouver, en y joignant les Commentaires des Peres & des autres anciens Auteurs Ecclesiastiques. Et enfin, dans les difficultés qu'il ne pouvoit pas concilier par les seuls Livres Latins, il eut recours aux Exemplaires Hebreux & Grecs, pour faire le choix des diverses Leçons Latines qu'on ne pouvoit determiner sur les seuls Exemplaires Latins. *In iis tandem quae neque Codicum, neque Doctorum magnâ consensione satis munita videbantur, ad Hebraeorum Graecorumque exemplaria duximus confugiendum, non eò tamen ut inde Latini Interpretis errata corrigerentur, &c.* Il avouë qu'on auroit pû traduire quelques endroits plus proprement & plus nettement qu'ils ne sont traduits dans la Vulgate, comme quelques-uns le prétendent; mais il regarde cette prétenduë exactitude comme des minuties de Grammaire, ausquelles on ne doit point avoir égard.

Voilà la méthode que le Pape Sixte V. a observée dans la reformation de l'Edition Vulgate; & il proposa cette nouvelle Edition de la Vulgate, comme la veritable qui avoit été ordonnée par les Peres du Concile de Trente, pour servir de regle à toute l'Eglise Latine. Il défendit de-plus dans la même Bulle, d'imprimer à l'avenir aucune Edition de la Vulgate avec les diverses Leçons qu'on avoit auparavant accoûtumé de mettre aux marges. Enfin, pour donner une plus grande autorité à cette nouvelle correction, il voulut qu'on reformât tous les Missels, Breviaires, Offices de la Vierge, Pseautiers, Rituels, Pontificaux, & les autres

autres Livres Ecclesiastiques sur son Edition. *Quæ verò antehac quibuscunque in locis impressa sunt, juxta hunc nostrum Textum ad verbum & ad literam corrigantur, idque tam in impressis, quàm in imprimendis Missalibus, Breviariis, Officiis, Ritualibus, Pontificalibus, Ceremonialibus, & aliis Ecclesiasticis libris; quoad eas tantùm Scripturæ Lectiones, & verba quæ ex Vulgata Editione sumpta, atque in iisdem Libris inserta fuisse constat.* De-sorte que la conclusion de cette Bulle de Sixte V. est, qu'aucune Bible Latine, soit imprimée ou manuscrite, quelque antiquité qu'elle puisse avoir, n'aura point d'autorité à l'avenir, à-moins qu'elle ne soit parfaitement conforme à sa nouvelle correction.

Bible de Clement VIII. Cependant cette Bulle fut assez inutile: car Clement VIII. quelque tems aprés entreprit une nouvelle correction de la Vulgate, n'ayant pas jugé que la reformation de Sixte V. fût tout-à-fait exacte; & cette correction de Clement VIII. qui fut achevée en 1592. est celle dont on se sert présentement dans toute l'Eglise Latine. La Bulle que Clement VIII. fit pour autoriser davantage sa nouvelle Edition de la Vulgate, commence par ces termes. *Cùm Sacrorum Bibliorum Vulgatæ Editionis Textus summis laboribus aut vigiliis restitutus, ac quàm accuratissimè mendis expurgatus, &c.* On n'y a rien marqué de la méthode qu'on a observée pour la reformer, comme dans celle de Sixte V. mais dans une Préface separée, qu'on a mise au commencement de toutes les Editions de la Bible de Clement VIII. il est parlé assez au-long de l'autorité de la Vulgate, & presque dans les mêmes termes que dans la Bulle de Sixte V. Il est de-plus remarqué dans cette même Préface, que le Pape Sixte V. n'étant pas satisfait de sa nouvelle Edition, même aprés qu'elle fut imprimée, ordonna qu'on y travailleroit de nouveau: & en-effet, étant mort avant que cet Ouvrage fût achevé, on ne laissa pas de le continuer sous ses successeurs, jusqu'à ce qu'il fût publié sous le Pontificat de Clement VIII.

Bulla Clement. VIII. ann. 1592.

Præfat. ad Edit. Clem. VIII.

Ce qui est de plus considerable dans cette Préface touchant la derniere correction de la Vulgate, c'est qu'il y est observé, que bien qu'on l'ait reformée en plusieurs endroits, tant sur les anciens Exemplaires Latins, que sur les Originaux Grecs & Hebreux, & sur les Commentaires des Peres, on a cependant jugé à-propos de ne point toucher à plusieurs passages qui sembloient avoir besoin de reforme. *In hac tamen pervulgata Lectione, sicut nonnulla consultò mutata, ita etiam alia, quæ mutanda videbantur, consultò immutata relicta sunt.*

Enfin, pour ne donner rien dans cette nouvelle Edition de la Vulgate, qui ne fût veritablement Canonique, on crût que dans la premiere Edition qui se fit à Rome, on n'y devoit mettre que le pur Texte sans aucuns Sommaires, sans les diverses Leçons, & même sans les Concordances des passages ou lieux paralleles. On ne défend pourtant pas absolument de les mettre dans les autres Editions qu'on fera de cette même Bible, dans lesquelles les diverses Leçons pourront aussi trouver leur place, pourveu qu'elles ne soient point à la marge du Texte.

Il

Il seroit trop long de marquer en particulier les endroits qu'on a reformés dans ces deux Editions de Sixte V. & de Clement VIII. On remarquera seulement, que ces Papes n'ont point prétendu être infaillibles dans leurs corrections, ni même avoir corrigé tout ce qui avoit besoin de reformation. Quoi qu'il y eût un grand nombre de fautes dans la Vulgate avant qu'elle eût été reformée, il n'y avoit cependant rien, comme le témoigne Sixte V. qui fût opposé à ce qui regarde la créance & les mœurs. *Quamvis in hac tanta Lectionum varietate nihil huc usque repertum sit quod fidei & morum causis tenebras offundere potuerit, &c.* A l'égard de la Constitution du même Pape, par laquelle il ordonne qu'on reformera tous les Missels, Breviaires, Rituels, & autres Livres Ecclesiastiques sur la nouvelle Edition de la Vulgate, bien-loin d'avoir été mise en exécution, le Pape Clement VIII. fit une Bulle, dans laquelle il défendit au-contraire de corriger les *Introïtes* de la Messe, les *Offertoires*, les *Graduels*, les *Epîtres*, & les *Evangiles* sur sa nouvelle Edition, parce que le Texte de l'Ecriture y étoit rapporté selon l'ancienne Vulgate qui étoit en usage dans toute l'Eglise Latine avant le tems de Saint Jerôme. *Progressu temporis, sive Typographorum, sive aliorum temeritas & audacia effecit, ut multi in ea quæ in his proximis annis excusa sunt Missalia, errores irrepserint, quibus vetustissima illa Sacrorum Bibliorum Versio, quæ etiam ante S. Hieronymi tempora celebris habita est in Ecclesia, & ex qua omnes fere Missarum Introïtus, & quæ dicuntur Gradualia & Offertoria accepta sunt, omnino sublata est; Epistolarum & Evangeliorum Textus, qui huc usque in Missæ solemnus prælatus est, multis in locis perturbatus; ipsis Evangelüs diversa ac prorsus insolita præfixa initia; plurima denique passim pro arbitrio immutata sint, cujus rei prætextus fuisse videtur, ut omnia ad præscriptum Sacrorum Bibliorum Vulgatæ Editionis revocarentur, &c.* C'est pourquoi Clement VIII. défend entierement ces sortes de Missels, qu'on avoit mal-à-propos corrigés sur la Vulgate d'aujourdhui, & qu'il appelle pour cela, Missels corrompus, *Missalia depravata.* Laquelle Constitution est fort differente de celle de Sixte V. qui avoit ordonné au-contraire, qu'on les reformeroit tous sur la nouvelle correction de la Vulgate.

Sixte V. in Bulla.

Clem. VIII. in Bulla ann. 1604.

Depuis ce tems-là on n'a reçû dans l'Eglise Latine, que cette derniere correction de Clement VIII. & on a commencé à negliger les Editions de Robert Estienne & des Theologiens de Louvain, qui étoient cependant fort utiles, à-cause des diverses Leçons & des petites Notes Critiques qui sont aux marges. C'est pourquoi, bien qu'on soit obligé de suivre dans l'usage public la Bible Latine corrigée par Clement VIII. il est bon que chacun ait pour son usage particulier les Editions de Robert Estienne & des Theologiens de Louvain, non seulement parce que ceux qui ont fait cette derniere reformation de la Bible n'ont pas prétendu être infaillibles, mais aussi parce qu'ils ont témoigné n'avoir point touché à plusieurs endroits qui sembloient avoir besoin de reformation.

Il y a eu une autre sorte de reformation de la Vulgate, où l'on ne s'est pas contenté de corriger l'ancien Exemplaire Latin, afin de le rétablir dans sa premiere forme; mais on a voulu de-plus reformer l'Interprete Latin dans les endroits qu'on a crû être mal traduits. Isidore Clarius, dont nous avons parlé ailleurs, a suivi cette methode peu judicieusement: aussi a-t-on défendu à Rome, de donner le nom de Vulgate à cette Edition qu'il avoit publiée sous ce titre, *Vulgata Editio Veteris ac Novi Testamenti, quorum alterum ad Hebraam, alterum ad Gracam veritatem emendatum esset diligentissimè, ut nova Editio non facilè desideretur, & vetus tamen hîc agnoscatur. Venetiis anno* 1542.

Bible d'Isid. Clar.

Index Rom. Libror. prohib.

Bibles des Osianders.

Luc & André Osiander ont chacun fait imprimer une nouvelle Edition de la Vulgate avec des corrections sur l'Hebreu, bien qu'ils fussent Protestans, ayant conservé quelque respect pour l'ancien Interprete Latin. Voyez ce qui a été observé touchant ces deux Bibles dans le second Livre de cette Critique.

Bibles de Pagnin.

Pour ce qui est des nouvelles Traductions Latines faites sur le Texte Hebreu, la premiere de toutes est celle de Pagnin, imprimée à Lyon pour la premiere fois en 1528. Il la retoucha en-suite, & en fit une seconde Edition. Plusieurs firent imprimer cette Version de Pagnin avec de nouveaux titres, comme si elle eût été corrigée par l'Auteur, & renduë plus exacte. Michel Servet, qui prenoit ordinairement le nom de Michaël Villanovanus, la fit imprimer de nouveau à Lyon *in folio*, en 1542. chez Hugue de la Porte, sous le titre de *Biblia Sacra ex Sanctis Pagnini tralatione, sed ad Hebraica Lingua amussim novissimè ita recognita & scoliis illustrata, ut planè nova Editio videri possit.* Il y a au commencement une Préface de Michel Villanovanus, c'est-à-dire de Michel Servet, qui a pris ce même nom dans quelques autres Ouvrages. Ceux de Zuric firent aussi une nouvelle Edition *in quarto* de la Bible de Pagnin. Robert Estienne l'a aussi imprimée avec la Vulgate *in folio* en 1557. prétendant la donner plus exacte qu'elle n'étoit dans les Editions précedentes. Elle est aussi dans une autre Edition à quatre colonnes, qui porte ordinairement le nom de Vatable, & qui est de l'an 1586. Elle se trouve de-plus imprimée à Hambourg dans une Bible en quatre Langues; desorte que la Traduction de Pagnin fut fort utile aux Protestans dans le commencement de leur Reformation.

Bible d'Arias Montan.

Arias Montanus fit aussi imprimer dans la grande Bible d'Anvers ou de Philippe II. la même Version de Pagnin, l'ayant neanmoins corrigée, ou plûtôt corrompuë en plusieurs endroits. On a fait en-suite diverses Editions de cette correction *in folio*, *in quarto*, & *in octavo*, avec le Texte Hebreu, parce qu'on l'a crû utile à ceux qui commençoient à étudier la Langue Hebraïque. Voyez le second Livre de cette Critique.

Bibles de Munster, de Castalio & de Tremell.

Voyez aussi au même endroit les Versions de Sebastien Munster, dont la meilleure Edition est celle où le Texte Hebreu est sur une colonne, & la Traduction Latine sur une autre

avec

avec des Notes au bas des pages, de Sebastien Castalio ou Chatillon, dont la meilleure Edition est celle de 1573. de Tremellius & Junius, dont il y a eu un grand nombre d'Editions en Angleterre, en Allemagne & à Geneve, parce qu'elle fut estimée de la plus-part des Protestans au commencement de leur Reformation. Comme elle a été retouchée par les Auteurs mêmes, les dernieres Editions sont meilleures que les premieres. On trouvera au même endroit la Critique de la Version de Leon de Juda imprimée à Zuric en 1543. & rimprimée à Paris en 1545. par Robert Estienne avec la Vulgate sur deux colonnes. Quoi que les Theologiens de Paris eussent condamné cet Ouvrage, ceux de Salamanque ne laisserent pas d'en faire une nouvelle Edition en fort beaux caractéres; & ainsi la Version Latine de Leon de Juda Zuinglien fut autorisée par les Theologiens d'Espagne.

Bible de Leon de Juda.

BIBLES EN LANGUE VULGAIRE.

Les Bibles en Langue vulgaire avant Luther ont toutes été faites sur la Vulgate dans l'Eglise Latine, parce qu'on ignoroit dans ce tems-là les Langues Grecque & Hebraïque. C'est pourquoi les Traductions en Langue vulgaire faites par les Albigeois, par les Vaudois & par les Wiclefistes ne sont que des Traductions de l'ancien Interprete Latin. Les Versions que les Catholiques ont aussi faites dans ce tems-là pour opposer à celles des Heretiques, sont de simples Traductions de la Vulgate. Mais comme il est impossible de bien traduire l'ancien Interprete Latin sans la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque, ces sortes de Traductions n'ont pû être exactes.

On trouve encore aujourdhui une Version Françoise de la Bible faite sur la Vulgate en 1294. par Guiars des Moulins, Prêtre & Chanoine d'Aire de l'Evêché de Teroüane. Ceux de Geneve en ont un Exemplaire dans leur Bibliotheque publique; & c'est apparemment la Version Françoise qu'on lisoit en ces lieux-là avant la Reformation de Calvin, & dont il est fait mention dans la Préface que Robert Olivetan a mise au commencement de sa Version Françoise. M. Justel Secretaire du Roi en a aussi un Exemplaire dans sa Bibliotheque. Cette Traduction n'a jamais été imprimée.

Bibles Françoises.

Quelques Auteurs font aussi mention d'une Version de la Bible en François, traduite par Oreme sous le Roi Charles V. La plus celebre Version de la Bible en François sur la Vulgate, est celle qui a été faite par les Theologiens de Louvain, dont il y a eu un tres-grand nombre d'Editions; & elle a été même retouchée plusieurs fois par differentes personnes. On avoit cependant imprimé avant ce tems-là à Anvers en 1530. une Traduction Françoise de la Vulgate. Voyez ce que nous en avons remarqué dans le second Livre de cette Critique.

On n'a point d'autres Traductions Françoises de la Bible faites sur le Texte Hebreu, que celle des Docteurs de Geneve. Robert Olivetan,

parent de Jean Calvin, eſt le premier qui ait traduit la Bible en François ſur les Originaux. Sa Verſion a été imprimée à Neuchaſtel en 1535. & il n'y eut que cette Edition, parce que Calvin la retoucha quelque tems aprés, ne l'ayant pas trouvée aſſez Françoiſe. Corneille Bertram n'ayant pas auſſi trouvé l'Edition de Calvin aſſez exacte, ni aſſez conforme aux Originaux, la retoucha avec pluſieurs autres Docteurs de Geneve: & depuis ce tems-là on n'a point fait de changemens conſiderables dans les Bibles de Geneve. Voyez ce que nous avons remarqué plus au-long touchant ces differentes Editions dans le ſecond Livre de cette Critique. On en a imprimé en toutes les formes, & quelques-unes même à deux colonnes, c'eſt-à-dire avec une nouvelle Traduction Latine ſur l'Hebreu, & une autre en François ſur le même Texte Hebreu.

Il y a auſſi une Traduction Françoiſe de Diodati Miniſtre de Geneve, dont il y a eu pluſieurs Editions. Enfin M. René Benoiſt, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris & Curé de Saint Euſtache, a auſſi publié une nouvelle Traduction de la Bible ſur les Originaux, bien qu'il ne ſçût ni Grec, ni Hebreu: il ſe contenta de faire imprimer la Bible de Geneve, en changeant ſeulement quelques mots en d'autres ſynonymes.

Bibles Allemandes. Avant l'Hereſie de Luther en Allemagne, il y avoit des Traductions de la Bible en Alleman ſur la Vulgate. Mais Martin Luther eſt le premier qui ait fait une Verſion de toute l'Ecriture en Alleman ſur les Originaux; & n'étant pas content de ſa premiere Traduction, il la retoucha, & en fit une ſeconde Edition. Il y en eut en-ſuite un grand nombre d'Editions. Elle fut même traduite en Suedois, en Finlandois, & en quelques autres Langues. Comme la plus-part des peuples du Nord ſuivirent les nouveautés de Luther, ils traduiſirent en leurs Langues ſa nouvelle Bible. Les Allemans eſtiment beaucoup une Edition de Weimar, dont il y a deux impreſſions, où l'on a inſeré quelques corrections, en gardant neanmoins l'ancien Texte de Luther.

Leon de Juda a auſſi fait une Traduction de la Bible en Alleman, s'étant ſervi pour cela de quelques Juifs. Piſcator, celebre Calviniſte, voulut auſſi s'acquerir de la reputation parmi les ſiens par une nouvelle Traduction de la Bible en Alleman. De-plus, il n'y a pas long-tems que ceux de Zuric ont fait une nouvelle Verſion de la Bible en cette même Langue.

Les Catholiques Allemans crûrent qu'ils devoient oppoſer d'autres Traductions à celles des Proteſtans; & c'eſt ce qui donna lieu à pluſieurs Verſions Allemandes faites ſur la Vulgate, & entre autres à celle de Dietenbergerus. Jean Ekius a auſſi traduit le Vieux Teſtament en Alleman ſur la Vulgate, & Jérôme Emſer le Nouveau ſur la même Vulgate.

Bibles Angloiſes. Les Anglois ont un grand nombre de Verſions de la Bible en leur Langue, & entre autres celle de Tyndal, qui n'a pourtant traduit que

le

que le Pentateuque & le Nouveau Testament. Un certain Evêque nommé Coverdal, travailla avec Tyndal à cette nouvelle Traduction. Il y en a une autre attribuée à Thomas Matthieu, qui ne differe gueres de la premiere. Tunstal & Heat, Evêques Anglois, ont aussi fait une nouvelle Version de la Bible, qui fut lûë quelque tems en Angleterre. Parker, Archevêque de Cantorberi, & quelques Evêques Anglois avec lui en firent une autre sous la Reine Elisabeth, laquelle Version fut nommée la Version des Evêques. Et enfin le Roi Jacques n'étant pas satisfait de toutes ces Traductions, ordonna dans la Conference de Homptoncour, qu'on en feroit une nouvelle. Ce qui fut executé de la maniere qu'il l'avoit ordonné: & c'est cette Version dont on se sert aujourdhui dans l'Eglise Anglicane. Les Anglois ont aussi traduit en leur Langue la Bible Françoise de Geneve, & le Nouveau Testament Alleman de Luther. On a deplus imprimé à Londres une Bible en Galois. Les Irlandois ont une Traduction de la Bible en leur Langue, qui est assez conforme à celle de Luther. On attribuë aussi à Bedel une Traduction du Vieux Testament en Irlandois, & une du Nouveau Testament dans la même Langue à Usserius : mais je ne croi pas qu'on ait ces deux dernieres Traductions. Les Anglois Catholiques qui s'étoient retirés à Rheims, firent une Version de toute la Bible en Anglois sur la Vulgate, pour opposer à celles des Anglois Protestans.

Bibles Polonoises. Les Polonois ont une Version de la Bible sur l'Original, qui a été faite par l'ordre de Nicolas Radzevil Palatin de Vilna. Il y en a une autre de Jacques Wiecus Jesuite dans la même Langue sur la Vulgate, & elle fut faite par l'ordre du Pape Gregoire XIII. & approuvée par Clement VIII.

Bibles Hongroises. Il y a aussi des Bibles en Langue Hongroise. Serarius témoigne en avoir veû un Exemplaire. Gaspar Charles a fait une Traduction en cette Langue sur l'Original, qui a été en-suite retouchée par Albert Molnar.

Bibles Flamandes. La premiere Traduction de la Bible en Langue Flamande par les Protestans, avoit été faite sur celle de Luther : mais comme on la trouva peu exacte, il fut arrêté dans le Synode de Dordrecht, qu'on en feroit une nouvelle. Ce qui fut executé. Voyez ce que nous avons remarqué sur cela au Livre II. de cette Critique.

Bibles Espagnoles. La Bible a aussi été traduite par les Espagnols; & entre autres Traductions, il y en a une qui fut faite en cette Langue au tems de Saint Vincent Ferrier. Les Juifs ont une Traduction du Vieux Testament imprimée à Ferrare en 1553. Le titre qui est marqué en ces termes, *Biblia en Lengua Española traduzida Palabra por Palabra de la Verdad Hebrayca*, fait assez voir que cette Version est mot pour mot sur l'Original Hebreu. Les Juifs Espagnols qui sont dans le Levant ont une autre Traduction Espagnole d'une partie de la Bible. Cyprien de Valere Protestant a fait imprimer une Traduction de toute la Bible en Espagnol sur les Origi-

naux : mais cette Verſion n'eſt preſque qu'une nouvelle Edition d'une autre Verſion Eſpagnole qui avoit été faite auparavant par Caſſiodore de Reyna, & qui a été imprimée à Baſle en 1569. Il y a de-plus une Edition du Nouveau Teſtament en Eſpagnol par François de Enzinas en 1542. & une autre du même Nouveau Teſtament par Jean Perés en 1556.

Bibles Italiennes.

Je croi que la plus ancienne Traduction de la Bible en Italien, eſt celle de Jacques de Voragine Archevêque de Genes. Poſſevin en parle comme d'une Verſion peu exacte : d'autres au-contraire l'ont eſtimée. Nicolas Malermi, Moine Venitien, a fait imprimer à Veniſe en 1541. une Traduction de toute la Bible en Italien ſur la Vulgate. Antoine Brucciòli a donné en 1530. une Traduction de toute la Bible en Italien ſur les Originaux, dont il y a eu enſuite pluſieurs Editions, & entre autres une en 1540. au commencement de laquelle on trouve une Epître à Renée de France alors Ducheſſe de Ferrare, où l'Interprete s'étend aſſez au-long ſur les Editions de la Bible en Langue vulgaire, & il apporte en même tems pluſieurs raiſons, pour montrer qu'on n'en doit point défendre la lecture. La Traduction Italienne de Diodati Miniſtre de Geneve a été fort eſtimée par les Proteſtans, & il eſt encore aujourdhui le grand Auteur de Geneve.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres Editions de la Bible en differentes Langues, parce que, comme j'ai déja remarqué, mon deſſein n'a pas été de les rapporter toutes, mais les principales ſeulement, en y joignant quelques Reflexions pour l'utilité des Lecteurs.

Fin du Catalogue des principales Editions de la Bible.

CATA-

CATALOGUE DES AUTEURS JUIFS

Et de quelques autres AUTEURS peu connus, qui ont été cités dans L'HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT.

Comme l'on a rapporté dans cette Histoire Critique du Vieux Testament le témoignage de plusieurs Auteurs peu connus, l'on a crû qu'il seroit à-propos d'en donner un Catalogue, & de marquer en même tems leurs Livres, soit manuscrits ou imprimés, pour servir d'éclaircissement à plusieurs citations qu'on trouvera dans cet Ouvrage.

Aaron Caraite. En parlant de la Secte des Juifs Caraïtes, on a cité plusieurs fois dans cet Ouvrage le Commentaire de cet Auteur sur le Pentateuque. Il vivoit vers l'an 1299. & son Commentaire se trouve manuscrit dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

Aaron Hariscon. L'on a imprimé à Constantinople *in douze* en 1581. un petit Abregé de Grammaire sous le nom de *Celil Jophi*, c'est-à-dire *excellent en beauté*, dont l'Auteur s'appelle Aaron Hariscon. Ce petit Abregé explique beaucoup de choses en peu de mots.

Aben Esra, ou plûtôt Abraham Aben Esra est un des plus sçavans Rabbins qui ait été parmi les Juifs. Il a écrit des Commentaires à la lettre sur une bonne partie de l'Ecriture, qui se trouvent imprimés dans les grandes Bibles de Venise & de Basle. Il a le stile assez concis: ce qui est cause qu'il est quelquefois obscur; outre que les Exemplaires imprimés ne sont pas tout-à-fait corrects. Il y a dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris, un Exemplaire manuscrit de ses Commentaires sur le Pentateuque. Outre ses Commentaires sur l'Ecriture, il a écrit plusieurs Livres de Grammaire, & entre autres *Sepher Mozne Leson Hakkodesc*, c'est-à-dire le Livre des Balances de la Langue Sainte,

Sainte, imprimé à Venise *in douze* en 1546. & *Sepher Tsahut Bedikduc*, c'est-à-dire le Livre de l'Elegance en la Grammaire, à Venise en la même année. Ce Rabbin a composé un autre Livre intitulé *Jesud Mora*, *le fondement de la crainte*, qui n'est pas un Livre de Grammaire, comme Buxtorfe l'a crû, mais plûtôt de Theologie, où il exhorte à l'étude du Thalmud ou Droit des Juifs. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire : ce Livre a été neanmoins imprimé à Venise, & est fort petit; mais on a de la peine à le trouver. Aben Esra vivoit au douziéme siecle. Il étoit à Rome en 1146. & à Rhodes en 1156. & est mort en 1165. Il a écrit plusieurs autres Livres; mais nous n'avons cité que ceux dont nous venons de faire mention.

Scilscelet Hakkab. fol. 41.

ABEN MELEC est l'Auteur d'un Commentaire Grammatical sur toute l'Ecriture, intitulé *Miclol Jophi*, *La perfection de la beauté*. Il contient en abregé les Explications Grammaticales des Rabbins Juda, Jona, Kimhi & de quelques autres. Je me suis servi de l'Edition de Constantinople *in folio*. Il y en a une autre Edition de Hollande avec les Notes d'Abendana.

ABRAHAM. La plus-part des Juifs attribuent au Patriarche Abraham, un Livre qui a été imprimé plusieurs fois sous le nom de *Sepher Jetsira*, *Livre de la Création*. Je me suis servi de l'Edition de Mantouë *in quarto*, où l'on a joint les Commentaires de R. Abraham Ben-Dior, de R. Moïse Botrel, de R. Moïse Bar Nahman, de R. Saadias Gaon & de R. Eliezer. Quoi que ce Livre ne contienne que fort peu de feuilles, il n'y a cependant gueres de Livres dont les Exemplaires manuscrits varient tant que de celui-là.

ABRAHAM BEN-DIOR. Nous avons cité son Commentaire sur le Livre de la Création faussement attribué à Abraham. Je me suis servi de l'Edition de Mantouë dont je viens de parler.

ABRAHAM DE BALMES est l'Auteur d'une Grammaire Hebraïque intitulée *Mikne Abraham*, *la possession d'Abraham*. Elle a été imprimée à Venise *in quarto*, avec une Version Latine mot à mot & fort barbare. Elle se trouve aussi sans la Version Latine. Ce Rabbin a enseigné les Chrêtiens dans l'Ecole de Padouë.

ABRAHAM SEBA est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, imprimé à Venise *in folio* par Bombergue en 1523. Le titre du Livre est *Tseror Hammor*. Il vivoit au commencement du dernier siecle en même tems que R. Abraham de Balmes.

ABRAVANEL. Son nom est Don Isaac Abravanel, qui fut chassé d'Espagne avec les autres Juifs en 1492. Il a composé des Commentaires fort étendus sur une bonne partie de la Bible. Ses Commentaires sur le Pentateuque ont été imprimés à Venise *in folio*, d'un caractere fort menu. Ceux qui sont sur les Livres Historiques, ausquels les Juifs ont donné le nom de Prophetes, & sur les autres, qu'ils appellent Prophetes posterieurs, ont été imprimés *in folio* d'un plus beau caractere. Il y a nean-

a neanmoins une seconde Edition *in folio* de ces derniers, qui est d'un caractere fort menu. Je me suis servi de la premiere Edition. Son Livre intitulé *Ros Amana*, *Le principal de la créance*, où il traite des principaux articles de la Religion des Juifs avec beaucoup de subtilité, a été imprimé à Venise *in quarto* en 1545. Guillaume Vorstius en a fait une Traduction Latine, à laquelle il a joint quelques Notes. Le Livre que le même Abravanel a composé sous le titre de *Nahalat Avoth*, *Possession des Peres*, est un Commentaire sur le Traité Pirke Avoth: l'un & l'autre ont été imprimés à Venise *in quarto* en 1545. Il y a une sçavante Préface de cet Auteur au commencement de son Livre Nahalat Avoth, où il explique la succession de la Tradition parmi les Juifs; ce qui est une chose fort embarrassée. J'ai de-plus cité un autre Ouvrage du même Rabbin, intitulé *Miphaloth Elohim*, *Ouvrages de Dieu*, où il a traité doctement de la création du Monde, & où il a examiné en même tems, d'où Moïse a pris tout ce qui est écrit dans le Livre de la Genese. Ce dernier Livre a été aussi imprimé à Venise *in quarto*.

ABRAHAM USQUE est un Juif Portugais, dont le nom est marqué à la fin de la Bible Espagnole imprimée à Ferrare, comme s'il étoit l'Auteur de cette Edition. Voici ce qu'on lit dans l'Edition de 1553. en lettres Gottiques. *A gloria y loor de nuestro Sēnor se acabo la presente Biblia ē Lengua Espānola traduzida de la verdadera origen Hebrayca por muy excelentes letrados, con industria y deligencia de Abraham Usque Portugues.*

ABULPHARAGIUS. On a imprimé à Oxford en 1672. *in quarto* l'Histoire Orientale de Gregoire Abulpharagius en Arabe avec la Traduction Latine d'Edoüard Pococke.

ADAM. Les Juifs Cabbalistes, les Sabaïtes & les Docteurs Arabes Mahometans, font mention des Livres d'Adam, & de plusieurs autres de ces premiers Patriarches: mais tous ces Livres ont été feints par des imposteurs qui ont voulu autoriser par là la Tradition de leur Religion, en supposant qu'elle venoit de Dieu par le moyen d'Adam & des autres anciens Peres ou Patriarches.

ALEANDER. J'ai cité une Lettre manuscrite de Jerôme Aleander au P. Morin, où il est parlé de l'ancienne lettre Tau des Samaritains. Elle est écrite de Rome en 1628.

ANDRE DE LEON. J'ai aussi cité une Lettre manuscrite de ce Religieux, qui est pleine d'emportemens contre la Bible d'Anvers, & en particulier contre Arias Montanus, qui étoit le principal Auteur de ce grand Ouvrage. Elle est écrite d'Espagne.

AZARIAS. R. Azarias, sçavant Juif Italien, a composé un Livre intitulé *Meor Enaïim*, *La lumiere des yeux*, divisé en trois parties; dont la troisiéme a pour titre *Imre Bina*, *Paroles d'intelligence*, où l'Auteur explique plusieurs difficultés de l'Ecriture, & principalement celles qui regardent les anciennes Traductions de la Bible & de la Chronologie. Il cite nos Auteurs Latins, & principalement les Livres des Peres. Il soûtient quelquefois des paradoxes: mais il est beaucoup plus sçavant que la plus-part des Juifs, parce qu'ayant

eu la connoiſſance de la Langue Latine, il a conſulté les Auteurs Chrêtiens. On trouve dans ce même Livre une Traduction en Hebreu de l'Hiſtoire d'Ariſtée touchant la Verſion Grecque des Septante. Il a été imprimé à Mantouë *in quarto* en 1574. *Con licenza de' Superiori.*

Bahir. Les Juifs font mention d'un Livre de ce nom, c'eſt-à-dire *illuſtre*, qu'ils croyent être un de leurs plus anciens Livres. On a imprimé en Hollande un petit Livre ſous ce même nom: mais il n'y a pas d'apparence que ce ſoit l'ancien Bahir des Juifs, qui eſt beaucoup plus étendu, & qui n'a point encore été imprimé. Il ne contient que des penſées myſtiques & cabbaliſtiques, & pluſieurs autres ſuperſtitions de cette nature.

Ben Ascer, Ben Nephtali. Ce ſont deux celebres Docteurs Juifs qui ont corrigé les Exemplaires Hebreux de la Bible, & qui ont enſuite partagé les Juifs touchant leurs diverſes Leçons. On ne ſçait pas préciſément le tems auquel ils ont vécu, bien que R. Ghedalia croye qu'ils ont vécu au commencement de l'onziéme ſiecle. On dit ordinairement Ben Aſcer; mais le nom de ce Docteur eſt R. Aaron fils de R. Moïſe de la Tribu d'Aſcer: de-même le nom entier de Ben Nephtali, eſt R. Moïſe fils de David de la Tribu de Nephtali.

Ghedal. dans Silſceleth Hakk. fol. 48.

Bibles. Les meilleurs Exemplaires manuſcrits de la Bible en Hebreu dont on a fait mention dans cet Ouvrage, ſe trouvent dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Il y en a auſſi de tres-bons dans la Bibliotheque du Roi, & ſur tout un qui eſt des plus beaux qu'on puiſſe voir. J'ai auſſi conſulté ceux qui ſont en aſſez grand nombre dans la Bibliotheque de Sorbonne; mais il y en a peu de bons.

Behai, ou, comme d'autres écrivent, Bahie, eſt le nom d'un Rabbin qui a fait des Commentaires aſſez étendus ſur le Pentateuque. Je me ſuis ſervi de la troiſiéme Edition, qui eſt de Conſtantinople en 1517. *in folio.*

Cozri, ou, comme d'autres écrivent, Cuzari, eſt le titre d'un ſçavant Livre touchant la veritable Religion, compoſé par R. Juda Levite, lequel vivoit en même tems qu'Aben Eſra. Il y en a eu deux Editions à Veniſe, dont la premiere ne contient que le Texte de l'Auteur, & l'autre a été imprimée au même lieu *in quarto*, par Jean de Gara, avec le Commentaire de R. Juda Muſcato. Ce Livre a été compoſé en Arabe par l'Auteur, & en-ſuite traduit en Hebreu de Rabbin par Juda Ben Tibbon; & c'eſt cette Traduction qui a été imprimée. Buxtorfe le fils en a auſſi donné une Verſion Latine, qu'il a fait imprimer avec le Texte Hebreu de l'Auteur. Il n'y a gueres de Livres Juifs qui meritent plus d'être lûs que celui-là.

David Ganz. Nous avons une Chronologie Juive ſous le nom de cet Auteur, intitulée *Tſemah David.* Guillaume Vorſtius en a traduit la meilleure partie en Latin; mais l'on doit prendre garde, qu'il y a un grand nombre de fautes dans ſa Verſion; & qu'ainſi il faut avoir recours à l'Exemplaire Hebreu imprimé à Prague en 1592.

David.

DAVID. Nous avons cité un ancien Docteur Armenien nommé David, auquel les Armeniens attribuent en partie leur Traduction de la Bible de Grec en Armenien.

EBED-JESU. C'est un Catalogue d'Auteurs Caldéens ou Syriens qui a été composé par Ebed-Jesu Metropolitain de Soba. Abraham Ecchellensis Maronite l'a fait imprimer en Syriaque avec une Version Latine à Rome en 1653. à laquelle il a joint des Notes. Il y en a une autre Edition Latine où le Texte Syriaque n'est point.

ELIAS LEVITA. On a cité plusieurs fois ce Rabbin, & principalement son Livre intitulé *Massoret Hammassoret*, qui est un excellent Traité sur la Massore, imprimé à Venise par Bombergue *in quarto*. Il a outre cela écrit un Dictionnaire Caldaique, & un autre Dictionnaire sous le nom de Tisbi, qui est un Glossaire des mots Hebreux barbares, & qui a été traduit en Latin par Fagius. Il est le premier, & presque le seul de tous les Juifs, qui se soit appliqué à la Massore ou à la Critique du Texte Hebreu; & bien qu'il fust Juif, il n'a pas laissé d'enseigner les Chrêtiens à Rome & à Venise. Il nous a donné aussi plusieurs Livres de Grammaire fort excellens, qui ont été la plus-part traduits en Latin. Il a de-plus fait de bonnes Remarques sur les Livres de R. D. Kimhi & de Moïse Kimhi. En un mot, c'est celui de tous les Rabbins qui ait été le moins superstitieux, & qui merite le plus d'être lû.

ELIAS MIZRAHI, ou Oriental, est l'Auteur d'un Commentaire sur les Commentaires de Rasci sur les cinq Livres de Moïse, imprimé à Venise *in folio*.

EPHREM. Nous avons fait mention de la Traduction des Ouvrages de Saint Ephrem en Grec. Il y en a une partie dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

EPHOD, ou Aphodi, ou Maasce Ephod, est le titre d'une Grammaire Hebraïque par R. Parfait Duran, comme je l'ai trouvé dans un Exemplaire manuscrit dont je me suis servi. Il y a une grande Préface au commencement de cet Ouvrage.

GHEDALIA est Auteur d'une Histoire Chronologique intitulée *Scilsceleth Hakkabala*, *Chaîne de la Tradition*. Je me suis servi d'un Exemplaire imprimé à Venise par Jean de Gara, *Con licentia de' Superiori.*

HALICOT OLAM est un Livre qui contient l'explication des façons de parler du Thalmud, imprimé à Venise *in quarto* en 1545. l'Auteur se nomme R. Jesua Levita. Constantin l'Empereur l'a fait rimprimer à Leyden avec une Traduction Latine. Cet Ouvrage peut estre utile à ceux qui veulent étudier le Thalmud.

HILLEL. Il y a eu plusieurs Hillels celebres parmi les Juifs. Celui que nous avons cité dans cet Ouvrage est apparemment quelque Chef d'Academie qui a travaillé à la correction des Exemplaires Hebreux de la Bible. Dans plusieurs Bibles Mss. on trouve le nom de ce Rabbin écrit à la marge; & ce qui l'a rendu recommandable, c'est qu'on l'a crû bien plus ancien qu'il n'est.

JACOB BAAL HATTURIM est

l'Auteur d'un Commentaire Allegorique & Cabbalistique sur les cinq Livres de Moïse, imprimé à Venise *in quarto* en 1540. Ce même Commentaire se trouve aussi dans les grandes Bibles Hebraïques de Venise & de Basle. Le même Rabbin a composé un Abregé du Thalmud sous le titre de Tour Orah Hajim, imprimé à Venise avec les Commentaires de R. Joseph Karo *in folio* en 1564.

JACOB HAIIM est le premier qui ait compilé le corps de la Massore qui se trouve dans les grandes Bibles de Venise & de Basle avec sa Préface au commencement. Il a aussi remarqué plusieurs diverses Leçons qui n'avoient point été observées par les Massoretes.

JONA. R. Jona est un ancien Grammairien Juif, dont le Livre n'a point été imprimé. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque de M. Hardy Conseiller au Châtelet de Paris.

JOSEPH ABEN CASPI est l'Auteur d'un Dictionnaire Hebreu, dont je n'ai rien veu d'imprimé. Je me suis servi d'un Exemplaire MS. qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

JOB. J'ai fait mention d'une Traduction du Livre de Job en Grec vulgaire, imprimé *in quarto* par les Juifs de Constantinople avec le Texte Hebreu.

JOSEPH ALBO, sçavant Juif Espagnol, a composé un excellent Livre intitulé *Sepher Ikkarim*, *Le Livre des fondemens*, qui traite des principaux articles de la créance des Juifs. Il y en a eu plusieurs Editions. Je me suis servi d'une de Venise *in quarto* en lettres quarrées.

JOSEPH BEN JEHAJAH est Auteur d'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, & sur les autres Livres que les Juifs nomment les cinq Volumes. Il a aussi fait des Commentaires sur les Pseaumes, sur les Proverbes, sur Job, sur Daniel, sur Ezra, & sur les Chroniques ou Paralipomenes. Tous ces Commentaires se trouvent imprimés en un Volume *in folio* à Bologne en 1538.

JOSIPPUS BEN GORION. Les Juifs ont fait imprimer au commencement du dernier siecle à Constantinople, une Histoire sous le nom de cet Auteur, comme si c'étoit le veritable Joseph. Mais il est aisé de juger par la seule lecture de ce Livre, qu'il a été supposé. L'Histoire du vrai Joseph n'a point été connuë aux anciens Juifs; & ainsi celui qui a composé celle-là en Hebreu, en a seulement pris ce qu'il a jugé à-propos d'inserer dans son Abregé, en y ajoûtant des fables & de fausses Histoires. Il y en a deux Editions, une à Constantinople en 1510. & l'autre à Basle avec la Traduction Latine de Munster en 1541. Cette derniere Edition n'est point entiere. Il y manque quelques Chapitres dés le commencement, & plusieurs à la fin; outre qu'elle est estropiée en quantité d'endroits: & ainsi il faut necessairement avoir recours à l'Edition de Constantinople, qui est entiere. Les Juifs ont de-plus fait un Abregé de cette Histoire de Ben Gorion, lequel a été imprimé à Wormes en 1529. avec une Traduction Latine de Munster.

ISAAC BEN ARAMA eſt Auteur d'un Commentaire fort étendu ſur les cinq Livres de Moïſe, intitulé *Akedat Iſaac*. Il y en a eu deux Editions à Veniſe *in folio*, & une autre à Salonique auſſi *in folio*.

JOEL BEN SOEB eſt Auteur d'un Commentaire ſur les cinq Livres de Moïſe, intitulé *Sepher Olath Sabbat*, & imprimé à Veniſe *in folio*.

JUDA HIUG eſt ordinairement nommé par les Rabbins, le premier & le plus ancien des Grammairiens, bien qu'il y en ait eu quelques-uns avant lui. Ses Livres de Grammaire n'ont point été imprimés. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire manuſcrit qui eſt dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire, avec lequel eſt joint le Catalogue manuſcrit des Grammairiens Juifs.

JUHASIN ou SEPHER JUHASIN, c'eſt-à-dire le Livre des Familles, n'eſt autre choſe qu'un Recueil de pluſieurs Livres de Chronologie & d'Hiſtoire joints enſemble par R. Abraham Zacuth. Je me ſuis ſervi de l'Edition de Conſtantinople : il y en a une autre de Cracovie, qu'on eſtime meilleure. Il y a cependant bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement à-cauſe des noms propres, que les Juifs ne ſçavent point ordinairement.

KIMHI. On trouve dans les Livres des Juifs trois Rabbins de ce nom, qui ſont Joſeph Kimhi, David Kimhi, & Moïſe Kimhi. On n'a rien imprimé des Ouvrages du premier, qui étoit le pere des deux autres. David Kimhi eſt celui de tous les Grammairiens Juifs qui ait été le plus ſuivi, même parmi les Chrêtiens, qui n'ont preſque compoſé leurs Dictionnaires & leurs Verſions de la Bible, que ſur les Livres de ce Rabbin. Outre ſes Commentaires ſur l'Ecriture, dont une bonne partie a été imprimée dans les grandes Bibles de Veniſe & de Baſle, nous avons ſa Grammaire ſous le nom de *Sepher Miclol*; & ſon Dictionnaire intitulé *Sepher Sçoraſcim*. Il y a pluſieurs Editions de l'un & de l'autre. Je me ſuis ſervi de celle de Veniſe *in folio* par Bombergue en 1545. & en 1546. On trouve dans cette Edition des Notes de R. Elias Levita. Moïſe Kimhi a compoſé un petit Ouvrage de Grammaire qui a été imprimé à Veniſe *in douze*, ſous le titre de *Mahalac Scevile Haddaath*, avec les Notes du même Rabbin Elias Levita. On en a fait une autre Edition en Hollande avec des Remarques Latines.

LEO MODENA eſt Auteur d'un petit Livre intitulé *Hiſtoria de' Riti Hebraici*, dont il y a eu deux Editions, la premiere à Paris en 1637. & la ſeconde, qui eſt la meilleure, à Veniſe en 1638. L'Auteur avoit fait cette Hiſtoire plus étenduë qu'elle n'a été imprimée. Selden a cité ce Manuſcrit, qui ſe trouvera apparemment dans quelque Bibliotheque d'Angleterre.

LOMBROSO. Jacob Lombroſo eſt Auteur d'une nouvelle Edition de la Bible en Hebreu avec de petites Notes literales, imprimée à Veniſe *in quarto* en 1639.

LEVI BEN GERSOM a compoſé pluſieurs Commentaires ſur l'Ecriture, dont quelques-uns ont été imprimés dans les grandes Bibles de

Venise & de Basle. Son Commentaire sur le Pentateuque a été imprimé separément à Venise par Bombergue. La plus-part de ses autres Commentaires sur l'Ecriture ont été imprimés au même lieu. Il y en a quelques Exemplaires manuscrits dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Nous avons cité un Livre du même Auteur, intitulé *Sepher Milhamot Hascem*, *Le Livre des Guerres du Seigneur*, imprimé à Riva ou Reiff *in folio* en 1560.

Mardochai Ben Comtino, Juif de Constantinople, est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

Mechilta est un ancien Commentaire allegorique sur une partie du Livre de l'Exode. Je me suis servi de l'Edition de Constantinople *in folio*.

Menahem de Recanati est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, qui n'est autre chose qu'un Recueil des Allegories des anciens Juifs. La plus-part des Exemplaires ont autrefois été brûlés par ordre des Inquisiteurs. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

Menahem Lonzano a composé un Livre intitulé *Sceté jadot*, *Deux mains*, où il examine avec soin sur d'anciens Exemplaires manuscrits, les diverses Leçons du Texte Hebreu, & il prétend qu'on les doit corriger sur la Massore. Ce Livre a été imprimé à Venise *in quarto*, en 1618. Je n'ai pû le trouver; on m'en a seulement communiqué quelques Extraits, d'où il a été facile de juger du reste. Comme il y a tres-peu de Juifs qui se soient appliqués à la Critique du Texte Hebreu, ce Livre merite d'être lû.

Mesrop. Nous avons cité un ancien Ermite Armenien nommé Mesrop, qui a été l'Auteur des caractères Armeniens.

Medrascim. Sous le nom de Medrascim on comprend les anciens Commentaires allegoriques des Juifs, dont il y a un assez bon nombre tant sur le Pentateuque, que sur quelques autres Livres de la Bible, que les Juifs nomment les cinq Volumes. La plus-part ont été imprimés à Salonique & à Venise. Je me suis servi de l'Exemplaire de Salonique *in folio*. Ces sortes d'Ouvrages contiennent des Recueils des explications allegoriques des anciens Docteurs Juifs.

Moses Alscec. Cet Auteur a composé plusieurs Commentaires sur l'Ecriture, dont quelques-uns ont été imprimés à Constantinople; mais la plus-part ont été imprimés à Venise *in folio*, sous differens titres. Il a écrit dans ces derniers tems & aprés Abravanel.

Moses Micotsi, ou R. Moïse de Cotsi, est un sçavant Juif Espagnol, qui a composé un Livre intitulé *Sepher Mitsevoth Gadol*, *Le grand Livre des Préceptes*, où il explique en-effet les Commandemens de la Loi des Juifs. Cet Auteur est un de ceux qui merite le plus d'être lû sur cette matiere, parce qu'il l'a traitée doctement & judicieusement. Je me

me suis servi de l'Exemplaire imprimé à Venise par Bombergue *in folio*, en 1547.

Moïse. J'ai cité un certain Moïse Docteur Armenien, à qui les Armeniens attribuent en partie leur Traduction de la Bible de Grec en Armenien vers le tems de Saint Jean Chrysostome.

Moses Negara est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, intitulé *Lekah Tou*, *Bonne Doctrine*, & imprimé à Constantinople en 1571.

Moses Ben Maimon, qu'on nomme ordinairement par abregé *Rambam* ou *Maimonides*, est celui de tous les Juifs qui se soit acquis le plus de reputation tant parmi ceux de sa Religion, que parmi les Chrêtiens. Il composa fort jeune en Hebreu de Rabbin assez pur, un Abregé du Thalmud qu'on a imprimé sous le titre de *Jad Hazaka*, *Main forte*. Ceux qui voudront apprendre les Loix & les Ceremonies des Juifs, doivent lire ce Livre, qui a été imprimé à Venise *in folio*, avec les Glosses ou Commentaires. Ce même Livre a été aussi imprimé à Constantinople *in folio*, avec les mêmes Commentaires en 1509. Je me suis servi de cette derniere Edition, à la reserve de la premiere Partie, qui manquoit dans mon Exemplaire, & à laquelle j'ai suppleé par le moyen d'une Edition qu'on a faite à Venise *in quarto*, de cette premiere Partie separément & sans Commentaires. On y a seulement ajoûté aux marges de fort petites Notes; laquelle Edition est fort commode. Il composa en-suite son Commentaire sur la Misna, que les Juifs ont nommé son grand Ouvrage, & qu'il n'a pas écrit en Hebreu, comme son Abregé du Thalmud, mais en Arabe; & ainsi la Traduction en Hebreu de Rabbin que nous avons, n'est point de lui. De-plus, il composa étant plus âgé le Livre intitulé *More Nevokim*, dont nous avons présentement deux Traductions Latines: la premiere est d'Augustin Justinien imprimée à Paris en 1520. l'autre est de Buxtorfe le fils, & est beaucoup plus exacte que la premiere. R. Moïse a aussi composé cet Ouvrage en Arabe, qui fut en-suite traduit par Samuel Ben Tibbon son Disciple; de-sorte qu'il revit lui-même la Traduction de son Ouvrage, & l'approuva. Il est bon de remarquer, que ce dernier Livre de R. Moïse étant rempli de Philosophie & de quantité de nouveautés, causa un grand scandale parmi les Juifs, principalement parmi ceux de France, qui s'opposerent à sa publication, & au premier Livre de son Abregé du Thalmud, où les mêmes principes se trouvoient. Ils allerent même si avant, qu'ils condamnerent cet Ouvrage au feu. On peut voir toutes ces disputes dans les Lettres du même Rabbin imprimées à Venise *in duodecimo*. Au-reste, ce Livre intitulé More Nevokim a été imprimé à Venise & en d'autres endroits *in folio*, avec des Glosses ou Commentaires. Je me suis servi d'une Edition de Sabioneta ou Sablonete *in folio* en 1553. On donne ordinairement le nom d'Egyptien à ce Rabbin, bien qu'il fust de Cordoüe, parce qu'ayant été obligé de se retirer d'Espagne, il se refugia en Egypte,

te, où il fut Medecin du Soldan. Il vivoit au milieu du douziéme siecle. Je ne parle point de ses autres Ouvrages, parce que je n'en ai point fait mention dans mon Histoire Critique.

Moses Bar Nahman, qu'on nomme par abregé *Ramban*, vivoit en même tems. Il a composé un Commentaire sur les Livres de la Loi, qui a été imprimé *in folio* sous le titre de *Hidusce Hattora*, Nouvelles Meditations sur la Loi.

Muscato, autrement R. *Juda Muscato*, est Auteur du Commentaire sur le Livre Cozri, dont nous avons parlé ci-dessus, & qui a été imprimé à Venise *in quarto* avec ce Commentaire en 1591. *con licentia de' Superiori.*

Nathan, autrement R. *Isaac Nathan*, est le premier des Juifs qui ait fait une Concordance Hebraïque de la Bible, laquelle Concordance a été imprimée à Venise *in folio* par Bombergue en 1524. Il composa cette Concordance sur la Latine; desorte que les Juifs sont obligés aux Chrêtiens des Concordances qu'ils ont maintenant, & qui sont absolument necessaires pour entendre la Massore ou Critique du Texte Hebreu.

Rabbot. Voyez ce qui a été remarqué ci-dessus sur le mot *Midrascim:* car ce sont les mêmes Commentaires allegoriques des anciens Docteurs Juifs qu'on a recueillis. C'est le titre qu'on leur a donné dans l'Edition de Salonique, *Midrasc Rabba*, comme qui diroit Grand Commentaire; & ce Midras Rabba, ainsi qu'il est marqué dans le titre de cette Edition, contient l'éclaircissement des Midrascim ou Explications des anciens Juifs. Quand on veut marquer ces sortes de Commentaires sur la Genese, on dit *Berescit Rabba*; sur l'Exode, *Scemot Rabba*; & ainsi des autres, en prenant le premier mot de chaque Livre, & y joignant le mot *Rabba*; & quand on parle de plusieurs, on dit au pluriel *Rabbot*.

Saadias Gaon, c'est-à-dire Saadias l'excellent, qui étoit la qualité qu'on donnoit en ce tems-là aux Docteurs Juifs. Il étoit Chef d'une Academie au commencement du dixiéme siecle. Il a composé une Version Arabe de l'Ecriture, dont nous avons encore aujourdhui tout le Pentateuque. Il a aussi écrit des Commentaires sur quelques Livres de la Bible, & un Livre intitulé *Sepher Haemunot*, où il traite des principaux articles de la creance des Juifs. Nous n'avons qu'une Traduction en Hebreu de Rabbin de cet Ouvrage, qui a été composé en Arabe par l'Auteur. Il a de-plus composé des Livres de Grammaire, dont il est fait mention par les autres Juifs: mais comme ils étoient peu méthodiques, & que plusieurs Rabbins aprés lui ont écrit plus exactement sur cette matiere, ils n'ont point été imprimés.

Samuel Laniado. Nous avons un Commentaire de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse, & il a donné à ce Commentaire le nom de *Celi Hemda*, *Vaisseau de desir*, qui a été imprimé à Venise *in folio* par Jean de Gara en 1596.

Sabaites. Nous avons parlé dans

dans cet Ouvrage des anciens Sabaïtes : mais comme les Auteurs qui en ont traité ne s'accordent presque point entre eux, j'ai préferé le sentiment de Rambam à la plus-part des autres, parce qu'il avoit non seulement lû les Livres des Docteurs Arabes qui ont parlé des Sabaites, mais il sçavoit de-plus la Religion des Hebreux, & il étoit capable de faire des reflexions sur la Secte ancienne des Sabaïtes. C'est pourquoi ce que j'en ai rapporté a été la plus-part pris de lui : mais, à dire vrai, nous avons très-peu de connoissance de cette ancienne Secte.

SALOMON JARHI. On se trompe ordinairement en citant ce Rabbin, qui se nomme Isaaki, & non pas Jarhi. Cependant, à-cause de ce prétendu nom Jarhi, quelques-uns ont crû qu'il étoit de Lunel en Languedoc : mais il étoit de Troyes en Champagne, comme l'assûre R. Ghedalia, & la plus-part des autres Chronologistes Juifs. Il vivoit dans le douziéme siecle. Ses Livres sont fort estimés des Juifs, & l'on peut dire que c'est leur grand Auteur. Nous avons ses Commentaires sur l'Ecriture dans les Bibles de Venise & de Basle. On a aussi imprimé avec le corps du Thalmud, ses Glosses ou Commentaires sur ce grand Livre.

SAMUEL BEN TSARTSA a composé un Livre de *Biurim* ou éclaircissemens sur les Commentaires d'Aben Esra sur le Pentateuque. Ce Livre est imprimé sous le titre de *Mekor Haiim*, *Source de la vie*, à Mantouë *in folio* en 1559. Il ne s'applique pas tellement à éclaircir les difficultés qui sont dans les Commentaires d'Aben Esra, qu'il ne rapporte aussi le sentiment de quelques autres.

SCEM TOBH. Ce Rabbin a composé un Livre tout-à-fait Cabbalistique touchant les lettres de l'Alphabet Hebreu, où il traite des *Taghin* ou petites cornes ou pointes, que les Juifs peignent sur de certaines lettres dans les Exemplaires manuscrits qui sont consacrés aux usages de leurs Synagogues. Cet Auteur explique toutes ces minuties avec beaucoup de subtilité. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

SEDER OLAM, c'est-à-dire *L'ordre du Monde :* & en-effet, ce Livre contient une Histoire Chronologique. Il y en a de deux sortes, sçavoir *Seder olam Rabba*, & *Seder olam Zutha*. Le premier est l'Histoire entiere, qu'on a nommée Rabba grande, pour la distinguer de *Seder olam Zutha*, qui n'est qu'un abregé de l'autre. Les Juifs n'ont point de Livre de Chronologie plus ancien que celui-là, bien qu'il n'ait pas toute l'antiquité que quelques-uns lui attribuent. Je me suis servi d'un Exemplaire *in octavo* imprimé à Mantouë. Genebrard a traduit en Latin ces deux Livres.

SIMEON BAR TSEMAH a composé un Commentaire sur le Livre de Job, sous le titre de *Sepher Beth Mispat*, *Livre de la Maison de Jugement*. Il y a au commencement de ce Livre une longue Préface, où il est traité du Livre de Job : la plus-part des opinions des Juifs touchant l'Auteur de ce Livre y sont rapportées. Je me suis servi d'un Exem-

plaire *in quarto* imprimé à Venise par Jean de Gara.

SIMEON HADDARSAN, c'est-à-dire Simeon le Prédicateur, a composé un Commentaire sur toute l'Ecriture, qui n'est autre chose qu'un Recueil des explications allegoriques des anciens Docteurs Juifs. Aussi lui donne-t-on au commencement de son Livre, qui est intitulé *Jalcuth Hattora*, la qualité de *Rosch Haddarsçanim*, *Chef des Prédicateurs*. Cet Ouvrage a été imprimé *in folio* à Cracovie en 1595.

THALMUD. L'on comprend sous ce nom les Livres où les Juifs ont renfermé tout ce qui regarde l'explication de leur Loi. On remarquera que les Juifs distinguent leur Loi, en Loi écrite, qui est comprise dans les Livres de Moïse; & en Loi de bouche, qui est l'explication de cette premiere Loi par les anciens Docteurs. Le Livre où ces explications des Docteurs sont écrites, s'appelle Thalmud, c'est-à-dire Doctrine. Les Juifs lui donnent aussi ordinairement le nom de Ghemara, bien que la Ghemara ne soit qu'une des principales parties du Thalmud, qui est composé de la Misna & de la Ghemara. La Misna sert comme de Texte au Thalmud: c'est pourquoi, quand j'ai cité la Misna, j'ai entendu parler de ce Texte, qui est écrit d'un Hebreu de Rabbin assez pur, mais si concis, qu'il est difficile de l'entendre, à-moins qu'on ne sçache la matiere dont il est traité. La Ghemara tient en quelque façon lieu de Glosse à ce Texte: mais on peut dire veritablement de cette Glosse, qu'elle est pire que le Texte, non seulement parce qu'elle contient une infinité de rêveries qui ne sont point dans la Misna, mais parce qu'elle est écrite en Caldéen d'un stile fort obscur & fort embarrassé. J'ai entendu parler de cette Glosse, quand j'ai cité la Ghemara. La Misna, ou le Texte du Thalmud, se trouve imprimée en plusieurs endroits separément. L'Edition la plus belle & la plus commode de toutes, est celle de Hollande, parce qu'on a ajoûté les points ou voyelles au Texte Hebreu pour en faciliter la lecture. Le Thalmud a été imprimé aussi entier en beaucoup d'endroits, & une des meilleures Editions est une ancienne de Venise en plusieurs grands Volumes. On remarquera qu'il y a deux sortes de Thalmud, sçavoir celui de Jerusalem, & celui de Babylone. Ce premier, qui n'est pas si étendu, a été imprimé à Venise par Bombergue: l'autre est celui qu'on lit ordinairement, & qui a le plus de cours parmi les Juifs; de sorte que quand on dit simplement le Thalmud, on entend celui de Babylone, & quand on cite l'autre, on ajoûte d'ordinaire le mot *Jerosolymitain*.

TOLDOTH AARON, GENEALOGIE D'AARON, est un Catalogue des passages de l'Ecriture qui sont cités dans le Thalmud, & où l'on marque en même tems les endroits du Thalmud où ils se trouvent. Il y en a plusieurs Editions.

ZOHAR est le nom d'un Commentaire allegorique & cabbalistique, que les Juifs estiment fort ancien, sur les cinq Livres de Moïse. Il y en a deux Editions, une de Mantoüe, & l'autre de Cremone. Je me suis servi de l'Edition de Cremone *in folio*.

Fin du Catalogue des Auteurs Juifs.

LETTRE

LETTRE

DE

MONS^R. DE VEIL,

Docteur en Theologie, & Ministre du Saint Evangile,

à

MONS^R. BOYLE,

de la Societé Royale des Sciences à Londres;

Pour prouver contre l'Auteur d'un Livre intitulé CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT, que la seule Ecriture est la regle de la Foi.

Imprimatur.

Guill. Jane, R. P. D. Henr. Episc. Lond.
a Sacris Domest. xvi. Maii,
M. dc. lxxviii.

LETTRE DE Mr. DE VEIL à Mr. BOYLE.

MONSIEUR,



J'Ai entre les mains depuis peu un Livre plein d'érudition, qui est intitulé *Critique du Vieux Testament*, duquel on croit Auteur le Pere Simon Prêtre de l'Oratoire de Paris. Il prétend prouver en cet Ouvrage, qu'on ne peut presque rien assûrer de certain dans la Religion, si l'on ne joint la Tradition avec l'Ecriture pour décider les questions de la foi. *Il y a sans doute de l'ignorance*, dit cet Auteur dans sa Préface, *ou de la préoccupation dans l'esprit des Protestans, qui prétendent que l'Ecriture est claire d'elle-même.* Cependant, Monsieur, il n'y a rien de plus constant en tout ce que l'on peut appeller Tradition, que ce principe des Protestans. Saint Chrysostome dans son Homelie troisiéme du Lazare, remarque après Origene cette difference entre les Philosophes & les Auteurs de l'Ecriture; que les Philosophes sont obscurs, au-lieu que les Apôtres & les Prophetes étant les maîtres communs de l'Univers, ont écrit d'une maniere si claire, que chacun se peut instruire de leur Doctrine par la seule lecture. Et dans la même Homelie, ce Docteur soûtient que l'ignorance des Ecritures Sacrées est la source de la Morale corrompüe, aussi-bien que de toutes les Heresies. St. Augustin dans le second Livre de la Doctrine Chrêtienne, Chap. 9. dit, *In iis quæ apertè in Scripturâ posita sunt, inveniuntur illa omnia quæ continent fidem moresque vivendi.* C'est ce que le sçavant Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, exprime en ces termes, *Sensus literalis Scripturæ satis expressus est in iis quæ sunt necessaria ad salutem.* C'est pourquoi l'Eglise Anglicane fit ce Canon avec beaucoup de raison dans les Synodes de Londres en 1552. & 1562. *Scriptura Sacra continet omnia quæ sunt ad salutem necessaria; ita ut quidquid in eâ nec legitur, neque inde probari potest, licet interdum à fidelibus ut pium & conducibile ad ordinem & decorem admittatur, non sit tamen à quoquam exigendum, ut tanquam articulus fidei credatur, aut ad salutis necessitatem requiri putetur.* Le Pere Simon rapporte de mauvaise foi la pensée de Saint Augustin dans le Chap. 7. du 3. Livre de sa Critique. *Ce St. Docteur suppose*, dit-il, *que l'Ecriture est obscure & difficile à entendre. Il ajoûte cependant, que pour l'ordinaire ce qui est obscur en un endroit, se trouve plus nettement expliqué en*

en un autre ; & que ce qui regarde la creance & les mœurs est exprimé beaucoup plus clairement dans la Bible, que tout le reste. A lire la pensée de St. Augustin dans le Livre du Pere Simon, il semble que ce Saint Docteur assûre seulement, que pour l'ordinaire l'Ecriture est claire en ce qui regarde la créance & les mœurs, & même plus claire qu'en tout le reste : mais Saint Augustin dit plus dans les paroles citées ; car il dit qu'absolument tout ce que nous devons croire & faire se trouve clairement dans l'Ecriture : & partant, selon le Pere Simon, *Il y a sans doute ou de l'ignorance, ou de la préoccupation dans l'esprit* de Saint Augustin, aussi-bien que dans l'esprit de Saint Chrysostome, de Gerson, & generalement dans tous les esprits de l'Antiquité, qui ont été persuadés avec * Origene, qu'aucun sentiment n'est digne de foi, s'il n'est prouvé par l'Ecriture ; & aucune interprétation de la même Ecriture ne doit être admise, à-moins qu'elle ne soit confirmée & appuyée sur des passages du Vieux & du Nouveau Testament. C'est pour cette raison, que dans le Decret de Gratien, Distinct. 27. au Chap. qui commence par ce mot, *Relatum*, il est expressément ordonné de décider toutes les Controverses par l'Ecriture, & d'expliquer les passages qui s'y rencontrent par les mêmes Ecritures, *ex ipsis Scripturis.* Mais c'est assez vous entretenir, Monsieur, du sentiment du Pere Simon touchant l'insuffisance de l'Ecriture pour s'instruire de la Religion. Je passe aux trois preuves dont il se sert pour établir son opinion.

* *Hom. 1. in Jerem.*

La premiere est prise des grands changemens qui sont survenus tant au Texte Originaire, qu'aux Versions de l'Ecriture. Cette preuve peut avoir quelque force sur un Athée, ou sur un Payen ; mais non pas sur un Chrêtien, qui sait que nonobstant les changemens arrivés à l'Ecriture, Jesus Christ, les Apôtres & les Peres de l'Eglise ont toûjours prouvé la verité de leur Doctrine par l'Ecriture. Pour ce qui regarde les Peres, je le ferai voir amplement dans ma réponse à la troisiéme preuve du Pere Simon, quoi que ce que j'en ai déja rapporté puisse suffire. A l'égard de Jesus Christ & ses Apôtres, le Pere Simon dit, *Qu'ils ont accommodés les témoignages qu'ils citoient du Vieux Testament, aux explications receües & autorisées par la Tradition.* Mais c'est un faux préjugé de ce Pere, duquel on peut dire avec raison ces paroles de St. Jerôme, *Hoc de Scripturis authoritatem non habet ; ideo eâ facilitate contemnitur, quâ probatur.* Jesus reprend les Traditions, & le Pere Simon nous veut faire croire qu'il établit sa Doctrine par la Tradition, & qu'il ne se sert de la Parole de Dieu, que selon les préjugés de la Tradition. C'étoit une Tradition parmi les Juifs, fondée sur un passage du Prophete Malachie mal entendu, qu'Elie devoit préceder par sa prédication l'arrivée du Messie : & l'Evangile nous apprend que la Tradition expliquoit mal le Prophete Malachie ; qui ne prétendoit pas parler de la personne du Prophete Elie, mais de Jean Baptiste,

tiste, qui devoit préceder Jesus Christ *in spiritu & virtute Eliæ.* Il est évident par le Chap. 5. de Saint Matthieu, que les Juifs expliquant l'Ecriture par le préjugé de la Tradition, avoient une Morale très-defectueuse: mais Jesus Christ, qui n'étoit pas venu pour détruire la Loi & les Prophetes, mais pour les accomplir, rejette les fausses expositions données à la Loi par les Juifs suivant leurs Traditions, & en découvre le veritable sens, conformément à d'autres passages du Vieux Testament, qui contiennent en termes clairs les mêmes choses que Jesus Christ ordonne de faire à ses Disciples, pour surpasser la justice des Scribes & des Pharisiens, afin de pouvoir entrer dans le Royaume des cieux. Le préjugé de la Tradition faisoit que les Disciples de Jesus Christ douterent encore après sa resurrection, si c'étoit lui qui racheteroit Israël: & Jesus Christ, pour les retirer de ce doute pernicieux, les appelle insensés, dont le cœur est pésant & tardif à croire tout ce que les Prophetes ont dit; & pour les dégager entierement de cette fausse Tradition qui couroit parmi le peuple, comme le remarque Theophylacte dans son Commentaire sur le Chap. 24. de Saint Luc, commençant par Moïse, & continuant par tous les Prophetes, il leur explique tout ce qui avoit été dit de lui dans toutes les Ecritures, ainsi que le rapporte Saint Luc dans le dernier Chap. de son Evangile. Jamais Christ ne renvoye aux Traditions pour s'instruire des verités necessaires à salut, mais toûjours à l'Ecriture. *Si vous croyiez Moïse*, dit-il aux Juifs dans Saint Jean Chap. 6. *vous me croiriez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit. Que si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croiriez-vous ce que je vous dis?* St. Paul dit expressément dans sa 2. à Timoth. Chap. 3. que *Les Saintes Lettres peuvent nous instruire pour le salut par la foi qui est en Jesus Christ.* Et pour expliquer cette verité plus amplement, il ajoûte, *Toute Ecriture qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la pieté & à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait & parfaitement disposé à toutes sortes de bonnes œuvres.* C'est ce que les PP. du Concile de Francfort expriment en ces termes dans le Capitulaire de Charlemagne, Liv. 2. Chap. 30. *Est planè Divina Scriptura verax, est fixa, est casta, est cælestis, magisterii instrumentum, & æterna prædicatio purissimo nitens eloquio; est lux mortalium, dicente Prophetâ, Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine, & lumen semitis meis. Est vivax & mori nesciens, dicente Apostolo, Vivus est sermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti, & pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs. Est tenebrarum discussio, Salomone attestante, qui ait, Lucerna est mandatum Legis, & lux vitæ, & increpatio, & disciplina: de quo per Esajam dicitur, De nocte spiritus meus vigilat ad te, Deus, quia lux præcepta tua sunt super terram.* Et comme la Sainte Ecriture possede ces avantages non pas à-raison des mots, mais à-cause des verités qu'elle contient, Jesus Christ & ses Apôtres ont eu raison de s'attacher

tacher dans leurs citations plus au veritable ſens, qu'aux ſimples paroles des. Saintes Lettres. De-plus, pour nous apprendre que tout ce qui s'eſt paſſé ſous la Loi de nature & de Moïſe, étoit la figure & l'ombre de ce qui ſe devoit paſſer ſous l'Evangile, Jeſus Chiiſt & ſes Apôtres nous donnent fort ſouvent le ſens allegorique des paſſages qu'ils citent du Vieux Teſtament.

La ſeconde raiſon du Pere Simon, qu'il appelle *une preuve bien évidente*, pour démontrer que l'Ecriture ne ſuffit pas pour décider les Controverſes en matiere de Religion, ſe prend de ce que les Sociniens ſont d'accord avec les Proteſtans, que le ſeul & veritable principe de la Religion eſt l'Ecriture Sainte, & que cependant ils en tirent des concluſions bien differentes. Si le Pere Simon diſoit les Sociniens & les Proteſtans different dans les concluſions qu'ils tirent des Ecritures: donc les uns ou les autres ſont dans l'erreur, parce qu'ils ne comprenent pas les Ecritures; le raiſonnement ſeroit juſte: mais je ne voi pas par quelle Logique il tire de là, que l'Ecriture ne ſuffit pas pour décider les Controverſes, puis *qu'il eſt manifeſte, que les Sociniens ſe conduiſent par préjugés dans l'explication de l'Ecriture*, comme parle le Pere Simon dans ſa Critique du Vieux Teſtament, Liv. 3. Chap. 16. & partant ſi les Sociniens tirent des concluſions tout oppoſées aux Proteſtans, de la même Ecriture, ce n'eſt pas l'obſcurité de l'Ecriture qui en eſt cauſe, mais ce ſont les préjugés des Sociniens, qui ſont qu'ils abuſent de l'Ecriture, pour favoriſer le Syſteme de Religion qu'ils ont inventé indépendemment de l'Ecriture. Le Diable abuſe de l'Ecriture pour tenter Jeſus Chriſt; & Jeſus Chriſt lui reſiſte en uſant bien de l'Ecriture. *Falſas Diaboli ſagittas veris Scripturarum frangit clypeis*, dit St. Jerôme. Et c'eſt ce que les Proteſtans font tous les jours dans leurs Controverſes avec les Sociniens; & c'eſt ce qu'on doit faire generalement en toute Controverſe des matieres de Religion: & ſi l'on cite dans ces diſputes les Peres des premiers ſiecles, ce ne doit être que pour montrer à l'œil, que les gens qui étudioient l'Ecriture, pour y apprendre ce que Dieu veut que nous croyions & faſſions pour être ſauvés, en tiroient les mêmes dogmes que nous autres Orthodoxes, lors qu'ils n'avoient point de voile devant les yeux, qui les empêchaſt de voir le jour & la lumiere de la Parole de Dieu dans ſes Ecritures; c'eſt-à-dire, lors qu'ils n'avoient point de Syſteme de Religion indépendant de l'Ecriture. Les Phariſiens concluoient fauſſement de ce que l'Ecriture dit, *Qu'un homme peut quitter ſa femme, en lui donnant un Ecrit, par lequel il déclare qu'il la répudie*, qu'il étoit permis à un homme de quitter ſa femme pour quelque cauſe que ce ſoit: mais Jeſus Chriſt les convainc d'erreur, non pas par la Tradition, mais par l'Ecriture, comme nous liſons dans le Chap. 9. de St. Matth. Les Saducéens, qui rejettoient toutes les Traditions, prétendoient conclurre de l'Ecriture, qu'il n'y auroit point de réſurrection des morts: & Jeſus Chriſt ne leur dit pas, qu'ils ſont tom-

tombés dans cette erreur, parce qu'ils ne joignoient pas la Tradition à l'Ecriture, parce qu'ils rejettoient toute Tradition; mais il les refute par une conclusion tirée de l'Ecriture, & leur dit, *Vous étes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez pas les Ecritures.* ERRATIS, *nescientes Scripturas.* En-effet, St. Augustin remarque fort judicieusement, que les Heretiques ne sont tels, que parce qu'ils s'opiniâtrent à donner un faux sens à l'Ecriture qu'ils ne comprennent pas. *Omnes Hæretici Scripturas Catholicas legunt, nec ob aliud sunt Hæretici, nisi quòd eas non rectè intelligentes, suas falsas opiniones contra earum veritatem pervicaciter asserunt.* Le même Saint Docteur dans son Traité XVIII. sur l'Evangile de St. Jean dit, *Non nata sunt Hæreses & quædam dogmata perversitatis illaqueantia animos, & in profundum præcipitantia, nisi cùm Scripturæ bonæ intelliguntur non benè, & quod in eis non benè intelligitur etiam temerè atque audacter asseritur.* Chromatius, que St. Jerôme appelle le plus saint & le plus sçavant Evêque de son tems, nous dit sur le Vers. 15. du 5. Chap. de St. Matth. que l'Ecriture est claire; mais que les Juifs & les Heretiques tâchent de nous en cacher la clarté par leurs perverses interprétations. *Perspicuam lucem prædicationis divinæ pravis interpretationibus obtegere & occultare nituntur, pro fide perfidiam prædicando, & lumen veritatis erroris tenebris obvelando.* De tout ceci on doit conclurre, que quand on dispute contre les Sociniens ou autres Heretiques, pour les convertir, il faut suivre la méthode de Jesus Christ, & les convaincre d'erreur par l'Ecriture même. Tout ce qui ne se lit pas formellement dans l'Ecriture, ou ne s'en tire pas par une conclusion évidente, est sujet à l'erreur, & par consequent ne peut être la regle de nôtre créance. Les Disciples mêmes de Jesus Christ se trompoient dans le bruit qu'ils faisoient courir entre eux, que St. Jean ne mourroit pas, parce que ce bruit n'étoit fondé que sur une conclusion mal-tirée de ce que Jesus Christ avoit dit à Saint Pierre parlant de St. Jean, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe?* Il semble même que l'Ecriture ait pris plaisir à nous marquer cela, pour nous apprendre que tout ce qui n'est pas bien appuyé sur son autorité en matiere de Religion, n'est pas digne de foi. *Sine authoritate Scripturarum garrulitas non habet fidem*, dit Saint Jerôme. Tous les Peres des premiers siecles nous apprenent cette verité dans toutes les disputes qu'ils ont eües avec les Heretiques de leur tems. Car, comme le remarque le sçavant Prélat d'Ypre Jansenius, dans son Livre intitulé *Augustinus*, ils formoient tellement leurs sentimens sur l'Ecriture Sainte, qu'ils s'exprimoient presque dans les mêmes termes. *In antiquis Patribus*, dit-il, *eorumque disputationibus duo sunt consideranda magnoperè: primum, quòd ex principiis verbi Dei sensus suos, & ferè verba promerent: secundum, quòd religiosè intra terminos oppugnatæ ab errore veritatis, sine ulla superfluarum, multò minùs curiosarum, frivolarum atque inutilium quæstionum intermixtione remanerent.*

Lib. 7. de Genesi ad Lit. cap. 9.

Tom. 2. lib. proœm. cap 5.

Comme donc l'Ecriture est la seule voye que nous ayons pour décider les questions de Religion, Panormitanus a eu raison de dire, qu'il faut plûtôt croire à un Laïque qui s'autorise par l'Ecriture, qu'au Pape & à tout un Concile qui n'en est pas autorisé. *Magis credendum Laïco, si Scripturas afferat, quàm Papa & toti Concilio, si absque Scripturis agant.* Saint Epiphane, qui nous a fait un Catalogue de toutes les Heresies qui ont été jusques à son tems, & qui remarque l'abus que les Auteurs de ces Heresies ont fait de l'Ecriture Sainte pour établir leurs erreurs, n'attribue pas cela à l'obscurité de l'Ecriture, mais à ce que ces Heretiques ne se sont pas attachés à l'E-
Hær. 76. criture dans un esprit de pieté. Car c'est un principe constant, dit ce Saint, que toutes les verités salutaires se trouvent clairement dans l'Ecriture, par ceux qui les lisent avec jugement & avec un esprit de pieté. Πάντα σαφῆ ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ τοῖς βουλομένοις εὐσεβῆ λογισμῷ προσέρχεσθαι τῷ θείῳ λόγῳ. St. Augustin disputant contre Maximin Evêque Arrien, établit pour principe, qu'il faut s'arrêter à la seule autorité de
Lib. 3. contra Max. l'Ecriture. *Non ego Nicanum Concilium tibi, nec tu mihi Ariminense, tamquam prajudicaturus proferas: nec ego hujus authoritate, nec tu illius detineris Scripturam authoritatibus, non quorumlibet propriis, sed utriusque communibus testibus; res cum re, ratio cum ratione decertet.* Il dit au même endroit, que le Concile de Nicée ne s'est appuyé que sur l'Ecriture. En-effet, il seroit inutile de placer la Bible au milieu des Conciles, si ce n'étoit pour les avertir que leurs décisions ne seront pas dignes de foi, à-moins qu'elles ne soient appuyées sur l'autorité de l'Ecriture. C'est ce qu'a dit admirablement bien St. Optat de Mileve dans son Livre 5. contre Parmenien. *Quarendi sunt judices in terris, de hac re nullum poterit reperiri judicium: de cœlo quarendus est judex; sed ut quid pulsamus ad cœlum, cùm habeamus hîc in Evangelio Testamentum? Terrenus pater, cùm se in confinio senserit mortis, timens nè post mortem suam, ruptâ pace, litigent fratres, adhibitis testibus voluntatem suam de pectore morituro transfert in tabulas diu duraturas. Et si fuerit inter fratres contentio nata, non itur ad tumulum, sed quaritur Testamentum.* Enfin, de-même que l'Evan- *Luc. 16.*
gile nous assûre que ceux qui ayant Moïse & les Prophetes, ne vivent pas conformément à leur Doctrine, ne se convertiroient pas par les exhortations des morts qui reviendroient: ainsi ceux qui ne sont pas instruits & persuadés des verités salutaires par l'Ecriture Sainte, la Tradition ne les persuadera jamais. Le Pere Simon ne peut pas révoquer cela en doute, puis qu'il dit lui-même dans le Chap. 10. du 1. Livre de sa Critique, *Qu'il arrive souvent que les hommes étant les dépositaires des Traditions, y mêlent ce qu'ils ont inventé; & il est alors difficile de distinguer les veritables Traditions d'avec les fausses.*

La troisiéme preuve que je trouve dans la Critique du Pere Simon, pour montrer l'insuffisance de l'Ecriture pour décider les Controverses de Religion, est *Qu'il y a eu de tout tems dans l'Eglise comme un Abregé de*

La

la Religion independemment de l'Ecriture. Il prétend même que c'est par rapport à cet Abregé, que les Peres ont expliqué l'Ecriture, & que les Conciles ont décidé les Controverses de leur tems. Je ne doute point que dans tous les siecles on n'ait fait des Catechismes pour l'instruction des enfans & des moins habiles, ou des Abregés de la Religion: mais je nie qu'on ait fait ces Abregés indépendemment de l'Ecriture; & je soûtiens contre le Pere Simon, que les Evêques qui gouvernoient l'Eglise, avoient soin de ramasser en un Abregé les sentences les plus claires de l'Ecriture, & les plus nécessaires pour instruire les fideles des verités salutaires: & les Peres & les Conciles ont eu raison en-suite de décider les Controverses, par rapport à ces Abregés, puis qu'agir de-la-sorte, c'est expliquer les passages obscurs par ceux qui sont plus clairs, comme le bon sens le veut. Tous les passages que j'ai déja cités prouvent manifestement ce que j'avance; & même, si l'on en croit les Auteurs qui ont traité des Offices Ecclesiastiques, les Leçons de l'Eeriture, que l'Eglise Romaine lit encore aujourdhui les veilles de Pâques & de la Pentecôte, ne sont autre chose que les instructions & le Catechisme que l'on faisoit aux Catéchumenes que l'on baptisoit ces jours-là. Le plus ancien Abregé de la Religion qui nous reste de l'Antiquité, est le Symbole que l'on dit avoir été composé par les Apôtres: mais cet Abregé n'est pas indépendant de l'Ecriture; car, comme dit St. Augustin, Livre 1. du Symbole aux Cathéchumenes, Chap. 1. *Ista verba, quæ audistis, per Divinas Scripturas sparsa sunt, sed inde collecta, & ad unum redacta, nè tardorum hominum memoria laboraret, ut omnis homo possit dicere, possit tenere quod credit.* Et Rabanus Maurus parlant du même Symbole dans le Chap. 56. de son Livre de l'institution des Clercs, dit, *In quo quidem pauca sunt verba, sed omnia continentur Sacramenta: de totis enim Scripturis hæc breviatim collecta sunt ab Apostolis, ut, quoniam plures credentium litteras nesciunt, vel qui sciunt praoccupatione seculi legere non possunt, hæc corde retinentes, habeant sufficientem sibi scientiam salutarem.* L'Eglise Anglicane parlant de cet Abregé, aussi-bien que de ceux que l'on appelle Symboles de Nicée & de St. Athanase, dit dans les Synodes de Londres en 1552. & 1562. *Symbola tria, Nicænum, Athanasii, & quod vulgò Apostolorum appellatur, omnino recipienda sunt & credenda, nam firmissimis Scripturarum testimoniis probari possunt.* St. Cyprien n'a assûrément jamais reconnu d'Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, puis que dans son Epître à Pompeïus, il demande qu'on lui fasse voir dans l'Ecriture qu'on ne doive pas rebaptiser les Heretiques, pour le persuader que ce soit une Tradition Apostolique. *Si aut in Euangelio præcipitur, aut in Apostolorum Epistolis aut Actibus continetur, ut à quacunque Hæresi venientes non baptizentur, sed tantùm manus illis imponantur in pœnitentiam: observetur divina hæc & sancta traditio.* Cet Abregé étoit inconnu à Tertullien, qui dit en disputant contre Hermogene, Chap. 22. *Adoro Scripturæ plenitu-*

nitudinem : scriptum esse doceat Hermogenis officina : si non est scriptum, timeat illud Va, adjicientibus, aut detrahentibus destinatum. Le même dans son Livre de la chair de Christ, Chap. 7. disputant contre Appellés, n'a point recours aux pretendus Abregés du Pere Simon ; mais il dit à cet Heresiarque, *Non recipio quod extra Scripturam de tuo infers.* Cet Abregé étoit inconnu à St. Augustin, qui dans son Livre de l'unité de l'Eglise, Liv. 12. contre l'Epître de Petilien, Chap. 11. dit, *Quisquis aliud euangelizaverit, anathema sit:* & Chap. 22. *Aut legat mihi hoc de Scripturis, & non sit anathema.* Et dans le même Chapitre, *Si autem non ea de Scripturis Sanctis legunt, sed suis contentionibus persuadere conantur, credo illa qua in Scripturis Sanctis leguntur, non credo ista qua ab Hareticis vanis dicuntur.* Le même St. Docteur dans le 2. Livre *De Nupt. & Concup.* Chap. 33. dit, *Ista controversia judicem quarit: judicet ergo Christus, & cui rei mors ejus profuerit, ipse dicat : judicet cum illo & Apostolus, quia in Apostolo ipse loquitur Christus.* Dans son Livre de la grace & du libre-arbitre, Chap. 18. *Sedeat inter nos judex Apostolus Joannes.* Et dans son Livre contre Cresconius, Chap. 33. *Litteras Cypriani non ut Canonicas habeo. sed eas ex Canonicis considero, & quod in eis Divinarum Scripturarum authoritati congruit, cum laude ejus accipio : quod autem non congruit, cum pace ejus respuo.* Enfin cet Abregé a été inconnu aux Conciles ; puis qu'on y plaçoit les Ecritures au milieu, pour servir de regle aux décisions : ce qui n'auroit servi de rien, s'il y avoit eu de tout tems dans l'Eglise un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture. Il ne sert de rien au Pere Simon, pour autoriser son prétendu Abregé, de dire que les Apôtres ont prêché l'Evangile auparavant que de l'écrire, & que du tems de St. Irenée il y avoit encore plusieurs Eglises qui croyoient à l'Evangile par la Tradition, sans l'avoir par écrit. Car il est certain, que quand on dit que l'Ecriture contient clairement tout ce qui est nécessaire à salut, nous n'opposons pas les verités couchées sur le papier dans l'Ecriture, aux mêmes verités prononcées par la langue des Prédicateurs. Nous sçavons que les Prophetes & les Apôtres devoient être crûs, lors qu'ils prêchoient les verités que le St. Esprit leur inspiroit, aussi-bien que lors qu'ils les ont réduites par écrit : mais nous disons seulement, que les Prophetes ont réduit les mêmes verités qu'ils prêchoient par écrit, d'une maniere, que pour regler nôtre foi, nous n'avons besoin que de recourir à leurs Ecrits. C'est ce que dit Saint Irenée dans son 3. Livre contre les Heresies, Chap. 1. *Non enim per alios dispositionem salutis nostra cognovimus, quàm per eos, per quos Euangelium pervenit ad nos ; quod quidem tunc praconiaverunt, posteà verò per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt, fundamentum & columnam fidei nostra futurum.* Si le Pere Simon nous demande, quelle assûrance nous pouvons avoir, que les verités salutaires n'ayent point été alterées dans l'Ecriture Sainte : nous lui pouvons répondre, que la Tradition

tion, ou la prédication de l'Eglise dans tous les siecles a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour nous faire connoître que l'Ecriture est la Parole de Dieu, & qu'elle n'a jamais été alterée de telle maniere, qu'elle ne contienne toûjours très-clairement ce que nous devons croire & ce que nous devons faire pour être sauvés: mais que c'est Dieu qui nous a persuadé interieurement de la verité de cette prédication. Et cette réponse est très-veritable, puis que la foi est un don de Dieu; & très-conforme à ce que dit St. Augustin parlant à Dieu dans le Chap. 5. du 6. Livre de ses Confessions. *Persuasisti mihi, non qui crederent libris tuis, sed qui non crederent esse culpandos: nec audiendos esse, si qui fortè dicerent, unde scis illos unius veri & veracissimi Dei spiritu esse humano generi ministratos.* Il ne me reste plus, Mr. pour finir, qu'à vous prier de remercier Dieu pour moi, de m'avoir donné par sa misericorde ce précieux don de la foi, & de m'avoir persuadé de renoncer aux Traditions heterodoxes & superstitieuses nouveautés de l'Eglise Romaine, pour embrasser une Communion Orthodoxe, qui regle sa foi par la seule Ecriture divinement inspirée, *Non fecit taliter omni nationi*; & de prier ce même Dieu, de me continuer ses graces, afin de perseverer dans la pureté de cette foi, & de mener une vie conforme à cette croyance. Je suis,

Fides ex auditu, Rom. 10: 17.

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéissant serviteur,

DE VEIL,

Prêtre de l'Eglise Anglicane.

A Fulham, ce 14. May 1678.

LETTRE à MONSIEUR J*** S. D. R.

MONSIEUR,

Je viens d'achever la lecture du petit Livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer par la poste, & dont vous souhaitez que je vous rende compte. Si Mr. de Veil, nouveau Prêtre de l'Eglise Anglicane, & soi disant Ministre du St. Evangile, n'a pas d'autre recommendation pour avoir des Benefices dans cette Eglise, que l'estime qu'il croit s'attirer par cet Ouvrage, je le croi un homme entierement perdu; & il a besoin de tout vôtre credit auprès de Mr. l'Evêque de Londres, & de vos bons amis de delà la mer. Il devoit être mieux informé qu'il ne paroit, des sentimens de plusieurs hommes savans qui font profession de suivre l'Eglise Anglicane. Il n'y a qu'à lire leurs Livres, pour juger de leur doctrine touchant cette pretendüe évidence de l'Ecriture, que le Sr. de Veil tâche d'etablir par de fausses raisons, & en attribuant aux Peres des sentimens dont ils sont tout-à-fait éloignés. Il paroit même

ridicule, en ce qu'il s'appuye sur les Synodes d'une Eglise de deux jours, & à laquelle on peut reprocher ce que les Peres reprochoient autrefois aux Ariens, qui changeoient si souvent leur Confession de foi, Eos habere fidem annuam & menstruam. *Le Chanoine Thorndic & d'autres habiles Episcopaux, qui ont écrit d'excellens Livres sur la Theologie, sont fort éloignés du Canon de ces prétendus Synodes de Londres allegués par le Sr. de Veil : car ils établissent avec autant d'évidence, que l'Auteur de la Critique, l'obscurité de l'Ecriture, & la necessité qu'il y a de recourir à une Tradition generale de l'Eglise, si l'on veut être assuré de ses veritables dogmes. Mais j'excuse en cela Mr. de Veil, qui ne faisoit que sortir de France, où il avoit pris cet esprit de Fanatisme qui regne dans la plus-part des vôtres, quand ils veulent nous persuader qu'ils ont des lumieres particulieres pour discerner les Livres qui contiennent la Parole de Dieu, d'avec les autres; & que cet esprit qui les illumine leur découvre la verité. Ce n'a jamais été là la pensée des Peres, qui ont tous reconnu la necessité qu'il y avoit de joindre la Tradition à l'Ecriture, & qu'au défaut même de l'Ecriture, la seule Tradition suffisoit pour autoriser les dogmes. Vous savez que je hay tout ce qui porte le nom de Controverse : & ainsi ne me demandez pas que je vous apporte un grand nombre de passages des Peres pour prouver cette verité. Il suffit de vous faire remarquer en general, que ce qui contribüe le plus à entretenir les disputes, vient de ce que vos Ecrivains lisent rarement les Livres des Anciens dans leur source. Ils se contentent de chercher à la Table des Livres les choses dont ils ont besoin; ou d'avoir recours à d'autres qui ont fait leurs recueils de cette même maniere; au-lieu qu'on ne doit jamais se servir des témoignages des Peres, qu'on n'ait penetré leurs pensées, & les raisons qu'ils ont eües d'avancer de certaines maximes qu'ils semblent détruire en d'autres endroits. C'est en ce sens que les Peres des premiers siecles qui disputoient avec des Heretiques qui avoient alteré la Religion Chrestienne par le mélange de la Philosophie Platonicienne, leur opposent quelquefois que l'Ecriture est claire d'elle-même : ce qu'on doit entendre par rapport à ce mélange de Philosophie Platonicienne que ces Heretiques introduisoient dans la Religion. Je pourrois ajoûter plusieurs autres reflexions semblables à celle-là, pour vous convaincre du peu de solidité qu'il y a dans les objections que vos Auteurs tirent de l'autorité des Peres. Mais ce fait paroîtra avec plus d'évidence, si je me sers des autorités qui sont rapportées par le Sr. de Veil; & je me promets de vous faire voir, qu'il y a de l'ignorance, ou de la mauvaise foi dans tout ce qu'il produit contre l'Auteur de la Critique.*

Le Pere qu'il produit avec plus de hardiesse est St. Augustin, qu'il prétend avoit assuré en termes formels dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne, Que tout ce que nous devons faire & croire se trouve clairement dans l'Ecriture. *Il n'y a point de maxime qui soit plus opposée aux principes de Saint Augustin, & contre laquelle il se déclare plus hautement, que celle-là. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur les Livres qu'il a écrits contre les Catholiques de son tems, principalement contre les Dona-*

Donatistes. Les Protestans reconnoissent, aussi-bien que les Catholiques, la necessité du Baptême des enfans après St. Augustin. Calvin l'a même voulu prouver par l'autorité de l'Ecriture: mais il n'a fait en cela que confirmer dans leur opiniâtreté les Anabaptistes: & les Sociniens d'aujourdhui se mocquent de vos Ministres, qui sans appeller à leur secours l'autorité de l'Eglise, prétendent prouver par l'Ecriture seule la necessité de ce Baptême. St. Augustin, qui étoit de meilleure foi, assûre en une infinité d'endroits de ses Ouvrages, que la doctrine du Baptême des enfans a été reçûë dans l'Eglise par la seule autorité de cette même Eglise. Quamvis, *dit ce Pere écrivant contre Cresconius,* hujus rei certè de Scripturis Canonicis non proferatur exemplum, earumdem tamen Scripturarum etiam in hac re à nobis tenetur veritas, cùm hoc facimus quod universæ jam placuit Ecclesiæ, quam ipsarum Scripturarum commendat autoritas. *Ce Saint Docteur s'explique de la même maniere parlant à Petilian Donatiste, du Baptême administré par les Heretiques.* Hoc à Majoribus, *dit-il,* traditum accepimus; hoc in Catholica Ecclesia, quæ per totum orbem diffunditur, contra omnes falsitatis nebulas custodimus. *Et un peu après, il appelle la Tradition une regle certaine & inviolable de la verité:* Verissimam & inviolabilem veritatis regulam. *Mais je ne prens pas garde que je m'engage insensiblement dans la Controverse. Je ne puis cependant m'empêcher de produire encore un passage de ce Pere, tiré de son Livre* De cura pro mortuis gerendâ, *où il dit en termes formels, que quand nous n'aurions rien dans l'Ecriture qui prouvast la priere qu'on fait pour les morts, la seule Tradition suffit pour cela. Voici ses paroles.* In Maccabœorum libris legimus oblatum pro mortuis sacrificium: sed etsi nusquam in veteribus Scripturis omnino legeretur, non parva tamen est universæ Ecclesiæ, quæ in hac consuetudine claret, autoritas. *Jugez après cela, Monsieur, de la sincerité de vôtre nouveau Ministre du Saint Evangile, & s'il est besoin d'examiner les autres passages des Peres qu'il produit avec la même mauvaise foi. Pour ne pas vous être ennuyeux par un long discours, je mets en avant une maxime qui est bien opposée aux principes de vôtre Religion, & qui a été avancée par l'Auteur de la Critique avec connoissance de cause. Cette maxime est, que le veritable principe de la Religion Chrétienne est la Tradition que les Apôtres ont reçûë de Nôtre Seigneur, & qu'ils ont en-suite enseignée aux Eglises qu'ils ont fondées. L'Ecriture même du Nouveau Testament ne fait qu'une partie de cette Tradition répanduë dans toutes les Eglises: & quand cette Ecriture ne nous auroit pas été donnée, la Religion subsisteroit toûjours par le moyen de cette Tradition. C'est de cette maniere que St. Irenée & Tertullien raisonnent contre les anciens Heretiques qui approchoient du tems des Apôtres: jusques là que St. Irenée fondé sur ce principe, enseigne que quand même le Nouveau Testament n'auroit point été écrit, nôtre Religion ne laisseroit pas de subsister.* Quid si, *dit ce Pere,* neque Apostoli Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi Traditionis, quam

tradi-

tradiderunt his quibus committebant Ecclesias? *Quand il veut convaincre les Heretiques de la fausseté de leur Doctrine, il les renvoye aux principales Eglises du monde, dont il fait le dénombrement, & qui avoient été fondées par des Apôtres, ou par des hommes Apostoliques. Cette même maniere de convaincre les Heretiques de la nouveaute de leur Doctrine, est répandüe dans les Livres de Tertullien, principalement dans son Ouvrage de la Prescription: & comme il y avoit en ce tems-là, aussi-bien qu'aujourdhui, quelques-unes de ces Heresies qui se vantoient que leur Doctrine étoit fondée sur les Apôtres, voici ce qu'il leur oppose.* Si quæ audent interserere se ætati Apostolicæ, ut ideò videantur ab Apostolis traditæ, quia sub Apostolis fuerunt, possumus dicere, Edant ergo origines Ecclesiarum suarum, evolvant ordinem Episcoporum suorum. *Vous voyez qu'alors on ne s'appuyoit pas tant sur l'autorité des Ecritures, que chacun pouvoit expliquer à sa maniere, que sur la Doctrine enseignée par les Apôtres, & laissée par eux dans chaque Eglise. Quand le même Tertullien dispute contre Marcion, pour faire voir à cet Heretique la fausseté de l'Evangile qu'il produisoit, il n'a pas recours à son esprit interieur & particulier, mais à l'autorité de ceux qui les avoient précedés.* Non sufficit, *dit-il*, ad fidem singularitas instrumenti destituta patrociniis antecessorum. *Et un peu après.* Ego meum Evangelium dico verum; Marcion suum: quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio præscribens autoritatem, quod antiquius reperitur? *On ignoroit dans ces tems-là les visions de vos freres illuminés, & cette Eglise invisible n'étoit point alors en usage. St. Augustin suit aussi cette même maniere de raisonner contre Fauste Manichéen, qui trouvoit dans les Epîtres de S. Paul des choses qui n'avoient nulle autorité. Il montre la fausseté des Livres que cet Heretique produisoit, par cela seul qu'ils n'étoient appuyés sur aucune Tradition reçüe dans l'Eglise.* Quam libri, *dit-il en parlant à Fauste*, à te prolati originem, quam vetustatem, quam seriem successionis testem citabis? — Vides in hac re quid Ecclesiæ Catholicæ valeat autoritas, quæ ab ipsis fundatissimis Sedibus Apostolorum, usque ad hodiernam diem succedentium sibimet Episcoporum & tot populorum consensione firmatur. *Mais ce seroit perdre le tems, de vouloir appuyer davantage une verité qui ne peut être niée que par des personnes qui n'ont aucune connoissance de l'Antiquité.*

La seconde chose que Mr. de Veil reproche à l'Auteur de la Critique, est qu'il a pretendu que Jesus Christ & ses Apôtres ont accommodé les temoignages qu'ils citoient du Vieux Testament, aux explications reçües & autorisées par la Tradition: au-lieu que Nôtre Seigneur reprend en plusieurs endroits ces mêmes Traditions. Il est constant qu'au tems de Jesus Christ & de ses Apôtres il y avoit parmi les Juifs deux Sectes dominantes, savoir les Pharisiens & les Saducéens. On ne peut de-plus nier, que Jesus Christ & ses Disciples n'ayent appuyé en plusieurs rencontres les sentimens des Pharisiens contre les Saducéens, & cela par des preuves tirées de l'Ecriture Sainte, qui ne peuvent avoir toute leur force, si l'on n'a recours à quelque Tradition qui autorise ces sortes

tes d'explications. La résurrection des corps, par exemple, ne se peut démonstrer par le Vieux Testament; & nous voyons plusieurs autres choses autorisées dans le Nouveau, & dont les Pharisiens tomboient d'accord, qu'il est impossible de prouver par l'Ancien. D'où il est évident, que Jesus Christ & ses Apôtres ont suivi les Traditions reçûës parmi les Pharisiens, & qu'ils ont seulement rejetté celles qui étoient fausses, & inventées à plaisir. C'est ce qu'a prétendu l'Auteur de la Critique; & je ne voi pas même par quel moyen les Protestans peuvent satisfaire aux objections des Juifs, s'ils ne se servent de ce principe. Il y a très-peu de témoignages du Vieux Testament rapportés dans le Nouveau, qui étant pris à la lettre, puissent être appliqués à ce que les Apôtres prétendent prouver, à-moins qu'on n'ait recours à une interprétation reçûë dans l'usage & par la Tradition. Autrement les Apôtres se seroient rendus ridicules, en se servant de ces sortes de preuves dans un fait de cette importance, & où il s'agissoit d'introduire une nouvelle Loi, en abolissant l'ancienne.

Mr. de Veil passe en-suite à la raison que l'Auteur de la Critique tire de la diversité de sentimens qui est entre les Protestans & les Sociniens, dans des faits qu'ils prétendent être appuyés sur des principes clairs & évidens. En-effet, il est impossible de tirer des consequences tout-à-fait opposées d'un principe qu'on suppose clair & évident. Mais cela vient, dit Mr. de Veil, de la malice & des préjugés des Sociniens. Il est vrai que l'Auteur de la Critique reconnoît ces préjugés dans les Sociniens: mais il en infere, & avec raison, que le principe n'est pas si évident qu'on le prétend, puis que les deux partis sont susceptibles de préjugés à l'égard d'une chose qu'ils assûrent être si claire, qu'elle saute aux yeux. C'est en quoi les Sociniens, aussi-bien que les Protestans, font paroître leur illusion, lors qu'ils disputent entre eux des matieres les plus importantes de la Religion: comme quand Socin prétend que c'est renoncer au Christianisme, de ne pas adorer Jesus Christ, bien qu'il ne soit pas Dieu; & qu'au-contraire plusieurs de ses Confreres affirment hautement, que l'adoration n'étant dûë qu'à Dieu seul, on ne peut adorer Jesus Christ sans tomber dans l'idolâtrie. La Tradition de toutes les Eglises qui l'ont toûjours adoré, décide nettement en faveur de Socin, ainsi qu'il le reconnoît lui-même; & cette même Tradition jointe à l'Ecriture lui devroit aussi faire avoüer de bonne foi, que Jesus Christ est veritablement Dieu, puis qu'on le doit adorer. Je passe sous silence, Monsieur, les autres preuves du Sr. de Veil, par lesquelles il prétend monstrer que les Peres ont établi pour principe, qu'on ne devoit s'arrêter qu'à la seule Ecriture dans les matieres de la foi: & il ose même appuyer son sentiment sur les témoignages de Saint Augustin & de St. Irenée, qui ont établi si fortement la Tradition, comme je vous l'ai fait voir.

Enfin Mr. de Veil ne peut souffrir que l'Auteur de la Critique reconnoisse dans l'Eglise un Abregé de la Religion independemment de l'Ecriture. Mais il suffit pour cela de jetter les yeux sur ce qui s'est observé dès le commencement de l'Eglise, & dont nous avons des preuves bien évidentes dans les Ouvrages des premiers Peres. Mr. de Veil est

même obligé d'avoüer, que ces sortes d'Abregés de la Religion sont compris dans les Catechismes ou Instructions qu'on donnoit aux enfans & aux Catechumenes, & qu'il nous reste même encore aujourdhui un de ces sortes d'Abregés dans le Symbole attribué aux Apôtres: mais il ajoûte en même tems, que ce Symbole & ces Instructions n'ont pû être prises que de l'Ecriture même. Je demande à Mr. de Veil, d'où ces Eglises Apostoliques qui ont été fondées avant les Livres du N. Testament, ont tiré leurs Catechismes ou Instructions? Auparavant que Moïse eust écrit les Livres de la Loi, les anciens Peres avoient la même créance de Dieu, & observoient plusieurs choses qui sont marquées dans cette même Loi, sans être appuyés sur d'autres principes que sur les Traditions de leurs Peres, que Moïse a en-suite écrites par un ordre exprès de Dieu. Nous pouvons dire à-peu-près la même chose de la Doctrine de Jesus Christ qui a été enseignée à plusieurs Eglises, avant qu'elle fust mise par écrit; & nous ne voyons de-plus aucun commandement de Nôtre Seigneur pour l'écrire. Il dit seulement à ses Apôtres de la prêcher à tout le monde: & ce qui paroit le plus important dans cette affaire, c'est qu'aucune Eglise ne s'est jamais vantée d'avoir veu les Originaux du Nouveau Testament, comme les Juifs ont conservé pendant un long-tems ceux de la Loi de Moïse. Et partant, lors qu'il a été necessaire d'établir les veritables Evangiles & les autres Livres Apostoliques, il a fallu recourir à la Doctrine de Jesus Christ reçüe dans les Eglises Apostoliques, avant que ces Livres y fussent reconnus: d'où je conclus, que l'autorité principale de ces Abregés de foi, dont il s'agit, vient de la Tradition des Apôtres, qui a esté en-suite, au-moins en partie, écrite dans les Livres du N. Testament. C'est pourquoi les Peres ont raison de dire, que ces Symboles sont conformes à l'Ecriture, puis que cette même Ecriture tire son origine de l'ancienne Tradition, & qu'elle en fait une partie. Vous trouverez, Monsieur, dans la Préface de la Critique, les paroles de Flacius Illyricus & de du Plessis Mornay qui autorisent ce sentiment; & si vous faites même reflexion sur les principes de vos premiers Reformateurs dans leurs disputes contre les Antitrinitaires, vous serez persuadé de la verité de cette regle: car ne se croyant pas assez forts en n'ayant que l'Ecriture Sainte, ils ont recours à l'analogie de la foi autorisée par les Peres & par les Conciles: mais d'autre-part les Antitrinitaires leur reprochent avec raison, qu'ils renoncent en cela au premier & veritable principe de leur Religion, qu'ils supposent être la seule Ecriture. C'est ce que vous pouvez voir repliqué fort au-long dans les Lettres du fameux Evêque Dudithius, qui avoit embrassé le parti des Antitrinitaires, à son grand ami Theodore de Beze. Mais il est tems que je finisse ma Lettre; & je souhaitterois de tout mon cœur avoir une occasion de traiter de cette matiere en vôtre présence avec quelques-uns de vos Messieurs. Il vous seroit facile de connoître qu'ils ont plus d'entestement que de raison. Ce sera, Monsieur, quand il vous plaira. Je suis très-parfaitement à vous.

Le 16. d'Aoust 1678.

R. DE LISLE,
Prêtre de l'Eglise Gallicane.

LETTRE
A UN AMI,

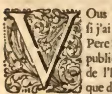
Où l'on rend compte d'un Livre, qui a pour titre,

HISTOIRE CRITIQUE
DU
VIEUX TESTAMENT,

Publié à Paris en 1678.

LETTRE A UN AMI,

Où l'on rend compte d'un Livre, qui a pour titre, HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT, *publié à Paris en* 1678.



Ous me demandez, si j'ai leu le Livre du Pere Simon, qu'il a publié sous le titre de l'Histoire Critique du Vieux Testament, & ce que j'en pense. Sur quoi je puis bien vous dire, que j'ai eu lieu enfin ces jours passés, de satisfaire la curiosité que j'avois de le voir. Comme il n'y en a que deux Exemplaires dans tout ce païs, & qu'il ne s'en trouve plus à Paris, depuis le malheur qu'il a eu d'être supprimé en sa naissance, il n'étoit pas si aisé de se contenter là-dessus, parmi tant de gens touchés de la même passion, que moi. Et bien que par la raison susdite je n'en aye pû avoir le loisir que pour peu de jours, je n'en suis pas moins redevable à la faveur d'un de mes amis, & à la belle Bibliothéque de Monsieur .... d'où il l'a tiré.

En-effet, il y a long-tems que je n'ai leu aucun Livre avec plus d'attachement, autant que d'autres occupations m'en donnoient de relâche. Ce qu'il faut que j'attribuë au choix des matiéres dont il traite, à l'ordre dans lequel elles y sont rangées, & à la maniére dont il s'explique. Il étoit difficile, à mon avis, de s'en acquiter mieux qu'il a fait. On y voit d'abord, que le Pere Simon a bien étudié son sujet; qu'il a fait un plan juste de son Ouvrage, & en a preparé les matiéres de longue main. Il n'y laisse presque rien à desirer. Il y épuise en quelque sorte la curiosité du Lecteur le plus appliqué. Il la prévient même, & la soulage. Son Livre est un Abregé de plusieurs Volumes, ou plûtost d'une Bibliothéque toute entiére. On y trouve même dequoi en faire une avec choix & avec jugement, par celui qu'il donne des Auteurs & des Editions; ou des Bibles en toutes Langues, ou de ses Interpretes & de ses Critiques de toutes Religions. Enfin, il y a dequoi s'instruire agréablement de plusieurs découvertes également curieuses & nouvelles.

On le fait même avec d'autant plus de plaisir, que tout y est en sa place: c'est-à-dire, que le plan de l'Ouvrage n'est pas seulement curieux, mais régulier. On ne le perd point de veuë. On le suit à pas comptés, & dans l'ordre juste des matiéres dont on desire s'éclaircir par degrés. Ce bon ordre même y paroit plus un effet du bon sens & de la justesse de l'esprit du Pere Simon, qu'une méthode apprise au College, & puisée dans les regles de la Logique.

Mais ce qui m'en plaiſt peut-être encore davantage, c'eſt qu'il ne ſort point de ſon ſujet. On n'y trouve point de digreſſions inutiles, vaines ou ennuyeuſes. Il inſtruit, il divertit le Lecteur, ſans le fatiguer. Il n'y a point d'érudition hors de ſon lieu, ou priſe de trop loin, ou qui ne paroiſſe propre & familiére à l'Auteur. Il n'y a même rien de confus, ou de chagrin, ou de pointilleux dans ſa Critique, au-moins pour la plus grande partie. Il y a de la franchiſe, de l'honnêteté & de la bonne foi. Il n'y paroit pas entêté de tous les préjugés ſi familiers à ceux de ſa créance, & ſur tout d'une profeſſion Religieuſe. Les caractéres qu'il y donne des Auteurs, y ſont juſtes pour la plus-part: *Tros Rutuluſve fuat*, il rend à chacun juſtice, autant qu'il croit qu'on l'a merité.

La maniére d'ailleurs dont il s'explique, ne pouvoit être ni plus nette, ni plus débarraſſée. Il eſt clair juſques dans les matiéres les plus épineuſes de la Grammaire. Il juge des Auteurs Latins, Grecs, Hébreux & autres Orientaux, ſans les citer dans leurs Langues, & en ſe contentant d'en rapporter leur ſens & leur eſprit. De-ſorte que non ſeulement il évite ces citations entaſſées les unes ſur les autres, & le plus ſouvent ſans choix & ſans jugement, écueil aſſez ordinaire des Critiques du ſecond ordre; mais épargne au Lecteur l'ennui & l'embarras où elles ont coûtume de le jetter. Son ſtile ne ſe trouve pas auſſi chargé de redites: il n'eſt d'ailleurs ni pompeux, ni affetté, mais pur & naturel, comme la nature & l'importance du ſujet le requiert. Il en dit autant qu'il en faut pour ſe faire comprendre, & pour inſinuer ce qu'il veut dire. Il n'en dit ni trop, ni trop peu: ce qui arrive à peu de gens, ſur tout en des Ouvrages de Critique. Tout cela veut dire, à mon avis, que le Pere Simon a du bon ſens, du diſcernement, de l'érudition, & ſur tout de la Juive, comme il l'appelle; & outre cela, de la candeur, de la pénétration & de la juſteſſe. Voilà en peu de mots ce qui m'en plaiſt: ce qui me feroit ſouhaiter de voir la ſeconde Partie, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire Critique du Nouveau Teſtament, qu'il y promet; & ce qui enfin me fait compatir tout de bon à la perſécution qu'il ſouffre, (à ce que j'apprens) & à la deſtinée malheureuſe d'un Ouvrage, qu'on a trouvé bon d'étouffer en venant au jour.

Je ne ſai pas précíſément ce qui y a le plus contribué: ſi c'eſt qu'on en ait trouvé le deſſein trop hardi pour un particulier, ou l'exécution trop libre pour un Religieux: ſi c'eſt pour avoir loué quelquefois des Traducteurs ou des Interprétes Proteſtans, & crû bonnement que l'on ſe pouvoit ſervir utilement de leurs Verſions, & de leurs Ouvrages ſur la Bible: ou bien, ſi c'eſt pour avoir trop peu déferé aux anciennes Verſions, ſoit des Septante, ſoit de la Vulgate, qui ont été comme canoniſées par l'Egliſe Grecque, ou par la Latine; & même de les avoir crû encore plus défectueuſes que le Texte Hebreu: ou ſi c'eſt pour avoir établi des regles, ſur leſquelles on puiſſe donner de meilleures Verſions, & non moins authentiques

que

que la Vulgate : ou si c'est pour prétendre enseigner l'Hebreu aux Hebreux, à tous leurs Rabins présens, ou passés ; réformer hardiment le Texte Original de la Bible, y trouver de nouveaux sens, & en-sorte même que cette réforme & ce nouveau sens ne soit qu'une amorce à d'autres, pour ne s'y pas tenir, s'ils ne veulent, & pour en chercher d'autres : ou si c'est peut-être pour avoir voulu prouver, que Moïse, Josué ; Jéremie, & quelques autres Ecrivains Sacrés, ne sont pas les Auteurs des Livres de la Bible qui portent leurs noms, ou au-moins de la meilleure partie d'entre eux : ou si c'est plûtôt pour avoir voulu assujettir toute l'Ecriture aux regles de sa Critique, & d'une Critique non sujette aux regles ou à l'autorité de l'Eglise : ou si c'est seulement au sujet de la Critique qu'il exerce ou sur des Peres de l'ancienne Eglise, ou sur des Docteurs & Commentateurs célébres de l'Eglise Latine de ces derniers tems. Au-moins il ne sera pas aisé de croire, que le Pere Simon ait mérité ces censures de son Eglise, pour avoir plus donné à la force de la Tradition, qu'à l'autorité de l'Ecriture Sainte ; pour avoir crû même cette Ecriture obscure, embarrassée & défectueuse, soit dans le Texte Original, soit dans toutes les Versions anciennes ou nouvelles qui nous en restent ; & de-plus, pour avoir établi ces deux principes pour le fondement le plus solide de tout son Ouvrage.

Il n'est pas le premier qui ait fait une Critique sur le Texte de la Bible. Le Pere Morin, pour n'aller plus loin, qui étoit d'une même Communauté Religieuse, & vivant dans un même lieu que le Pere Simon, l'a fait de nos jours, sans avoir encouru la même disgrace. Il contribua de-plus (à ce que nous apprend le P. Simon) à l'Edition du grand Ouvrage de Louïs Cappelle, Protestant, à-la-verité, mais dont le Livre a été receu avec un applaudissement plus general des Catholiques Romains, qui le publiérent & avec Privilege, que des Protestans, qui l'avoient voulu supprimer.

Mais après tout, il faut avouër que le dessein du Pere Simon a une étenduë encore plus vaste & de plus grandes veuës. Il ne cherche point à établir aucun Texte du Vieux Testament pour infaillible, soit de l'Original, soit des anciennes Versions. Et ainsi il ne prétend pas publier les deffauts du Texte Hebreu, pour se soûmettre avec le P. Morin, ou au Samaritain, ou aux Septante, ou à la Vulgate. Il ne se borne pas non plus à croire avec Cappelle, d'ailleurs son grand Auteur, les diverses Leçons du Texte Hebreu de la Bible, pour être de nulle considération à l'égard de la foi & des mœurs ; & que les Exemplaires du Vieux Testament les plus corrompus soient suffisans à cet égard.

La Critique du Pere Simon va encore plus loin que tout cela. Elle ne tend pas seulement à corriger les defauts des Exemplaires qui nous restent des Livres Sacrés, à éclaircir les diverses Leçons du Texte, soit de l'Original, soit des anciennes Versions, & à en juger ; elle passe hardiment à vouloir prouver par

de

de nouvelles découvertes, l'obscurité insurmontable de ce même Texte, l'incertitude & l'ignorance où l'on est il y a long-tems de la Langue dans laquelle il a été écrit, l'insuffisance des anciens Traducteurs, & le peu de fondement qui résulte de tout cela à quoi s'en tenir. C'est une Critique, non des Copistes seulement, ou des Interprétes, dont quelques-uns ont été crûs divinement inspirés; mais de-plus une Critique des Ecrivains mêmes du Texte Sacré, de leur exactitude, ou de leur négligence. De-sorte qu'en voulant tenir un milieu, comme il prétend, c'est-à-dire, éviter les deux extrémités, où s'engagent, à son avis, ceux qui déferent trop à l'Original ou aux anciennes Versions, il tombe, ce semble, dans la plus grande de toutes, qui est de détruire toute certitude & évidence de l'Ecriture Sainte, & de n'en donner autre principe, que celui qui est fondé sur les regles de sa Critique, ou en tout cas, sur les préjugés de la Tradition.

C'est là le plan & le but de cet Ouvrage. D'où il semble qu'on doit recueillir, qu'il ne résout des difficultés, que pour en faire naître de plus grandes, & si on le croit, insurmontables: qu'il établit des principes, dont les conséquences paroissent dangereuses, & sans doute d'une fort petite consolation pour des enfans qui ont des sentimens tendres & soûmis pour la Parole de leur Dieu: qu'il combat des préjugés d'une autorité reconnuë, soit des Protestans, soit des Catholiques Romains, par ceux d'une Tradition contestée jusques ici entre les deux partis: & qu'il louë ou blâme quelquefois des Auteurs & leurs Ouvrages, par le plus ou moins de rapport qu'ils ont avec le sien.

Le Pere Simon prétend, à-la-verité, donner des regles de sa Critique, pour rétablir par elles, ou pour corriger le Texte Original des Livres Sacrés; pour en pénétrer un nouveau, ou le veritable sens; pour lui donner même plus d'étenduë & de varieté que l'on n'a fait jusques ici; pour en procurer enfin une Version plus accomplie & plus authentique que celle des Septante, de St. Jerôme, ou de tous les Traducteurs des derniers siécles: & pour fondement de tout ceci, il donne une autre idée de la Langue Hebraïque du Texte Original, que l'on n'en a eu jusques à-présent; il laisse même à la Critique de chaque particulier, de se former là-dessus un nouveau Texte Hebreu. Mais outre les suites, ou plûtôt les écueils inévitables de cette Critique; outre que c'est s'ériger, ce semble, en un autre Esdras, ou nouveau Restaurateur des Livres Sacrés, sans mission & sans autorité, c'est de-plus en établissant ces mêmes regles de sa Critique, sur des fondemens & sur des Systémes, au sujet desquels les opinions des Savans se trouvent encore aujourdhui fort partagées. Il pose même par fois des principes, qu'il détruit, ou qu'il affoiblit ailleurs.

Tout cela ne fait-il pas craindre, qu'en lisant ce Livre du Pere Simon, on ne s'instruise, ou ne se confirme dans l'art de douter des verités fondamentales de la Religion Chrêtienne?

ne? J'avouë mon foible, s'il mérite ce nom-là. Que ce soit entestement, ou prévention, ou ignorance; je me sens plus de pente pour les Ouvrages qui peuvent contribuer à résoudre mes doutes, si j'en ai, ou plûtôt à les prévenir, & ainsi à affermir ma confiance en cette Parole Sacrée, que pour ces Ouvrages qui la peuvent affoiblir, ou m'en redoubler les scrupules, sous prétexte souvent de les éclaircir. Je sai bien que le parti que je prens n'est pas le plus à la mode, ni que l'on juge communément marquer le plus de pénétration & de discernement: mais après tout, je suis bien trompé si ce n'est le parti du bon sens, & le plus seur.

Il est vrai que le Pere Simon prétend dès la Préface de son Ouvrage, avoir travaillé utilement à appuyer l'autorité des Livres Sacrés contre les fausses conséquences de Spinosa & de ses pareils, tirées des changemens ou des additions de ces mêmes Livres: qu'il se flatte de-plus d'y avoir mis des fondemens, pour résoudre des difficultés, d'ailleurs, à son avis, insurmontables, de Chronologie & de Genéalogie, qui se trouveroient dans le Vieux Testament. Ce qu'il croit justifier par deux principes qu'il pose, & qu'il auroit suffisamment prouvés dans sa Critique. L'un, en établissant des Prophétes ou Ecrivains publics parmi les Hebreux, dirigés de l'Esprit de Dieu, qui ayent été les auteurs de ces changemens ou additions considerables qu'il trouve, par exemple, dans les Livres de Moïse, de Josué, de Samuël, & autres Livres Canoniques du Vieux Testament. L'autre, que le Recueil de ces mêmes Livres n'est qu'un Abregé des anciens Actes conservés dans les Archives des Hebreux; & ainsi qu'il n'en rapporte que ce qui étoit précisément requis pour le sujet dont il traite. Et sur ces mêmes principes, il condamne encore l'opinion d'un Docteur de la Faculté de Paris, comme sujette à de dangereuses suites, & opposée à la doctrine du Nouveau Testament; lequel a crû, que les Ecrivains Sacrés n'étoient inspirés de Dieu, que dans ce qui appartenoit à la créance, ou qui y avoit quelque liaison necessaire.

J'avouë qu'en tout cela l'intention du Pere Simon est au-moins digne de loüange: qu'elle marque de la soûmission pour cette divine Ecriture, & pour la créance: qu'on est mal-fondé à mettre en doute aucune des choses qu'elle rapporte, ou bien en tirer matiére d'en décrier, ou partager même l'autorité: que c'est là en enfans dociles, en veritables héritiers de la promesse, faire un bon usage de son savoir, de son esprit, & de sa raison, que de s'en servir à confirmer le Testament de nôtre Pere celeste, & à en croire valide & authentique jusques aux clauses les moins importantes.

De si bons & de si loüables sentimens de l'Auteur de la Critique, méritoient, ce semble, un meilleur succès de son Ouvrage. Le mal est, que l'on a peut-être eu plus d'égard à ses preuves, qu'à ses intentions: qu'on aura craint sans doute, qu'en appuyant, comme il fait après le même Spinosa, & encore de toute

la force de sa Critique, l'incertitude des Auteurs de plusieurs Livres du Vieux Testament, & même des plus révérés & des plus exacts, comme est, selon lui, le Pentateuque; qu'en soûtenant par des raisons, à son avis, incontestables, qu'ils n'ont pû être écrits pour la plus-part par des Ecrivains contemporains, ou dont ils portent les noms, il ne lui seroit pas aussi aisé après cela, de faire recevoir pour seurs & pour infaillibles, les fondemens de l'autorité ou de l'inspiration divine, qu'il prétend pourtant leur laisser: qu'en exposant de-plus ces Livres Sacrés à toute la même destinée des Ouvrages appellés communément profanes; en ne reconnoissant aucun effet de la Providence divine dans leur conservation, & même en ayant pour but & pour principe d'en détruire la créance, c'étoit par même moyen mettre en compromis toute certitude de cette Parole divine, ou qui en tout cas ne dépende des regles de la Critique, encore plus que les Livres d'un Homere ou d'un Aristote; & ainsi la réduire à ne pouvoir à l'avenir faire preuve solide & non contestée en matiére de Religion: qu'en posant pour principe & l'obscurité de cette Ecriture, & les changemens survenus dans les Exemplaires, soit du Texte Hebreu, soit des anciennes Versions, depuis les Originaux perdus, & ce non seulement (comme fait Cappelle à l'égard du premier) en des passages de peu d'importance pour la foi & les mœurs; c'étoit ruïner en-effet le fondement des Protestans, ainsi que le P. Simon le prétend & dans cette Préface, & ailleurs dans le Livre. Mais en même tems & d'une même main, c'étoit aussi, direz-vous, détruire le fondement de l'Eglise ancienne & Grecque & Latine, qui en ont fait un autre jugement; le fondement des premiers Conciles; celui enfin de la Religion Juive & de la Chrêtienne, qui ont consideré ou considérent encore cette Ecriture, soit dans l'Original, soit dans les anciennes Versions, pour la base de leur créance, & pour la preuve ou le Texte authentique de leurs décisions. Vous n'attendez pas, je m'assûre, que je vous entasse ici des passages, qui vous sont plus connus & familiers qu'à moi, où ces grands Docteurs de l'Eglise, & sur tout un St. Augustin, parlent sur ce sujet un langage bien different de celui du Pere. Je vous dirai seulement, que je m'en rapporte volontiers à de plus habiles, si c'est garder le milieu requis, comme l'Auteur le prétend, entre ceux qui déferent trop ou à l'autorité de l'Original Hebreu, ou à celle des anciennes Versions. Et si le Pere Simon, comme il l'assûre vers la fin de la Préface, *n'est entesté, ni du Grec, ni du Latin, ni de l'Hebreu de ce Texte*; qui lui répondra, je vous prie, que d'autres ne soient encore moins entestés de sa Critique, pour réformer hardiment sur elle & le Grec & le Latin & l'Hebreu de ce même Texte des Livres Sacrés?

Mais pour en mieux juger, il faut vous dire quelque chose du détail de cette Critique. Elle est divisée en trois Parties.

Dans la premiére, l'Auteur y traite du Texte Hebreu ou Original du Vieux Testament, & en recherche l'hi-

l'hiſtoire & les changemens. Et là-deſſus il y établit d'abord ce principe, touché dans ſa Préface, comme j'ai dit; à ſavoir, que pluſieurs Ecrivains Sacrés, comme Moïſe, Joſué, Samuël, Jéremie, & autres, n'ont écrit qu'une partie des Livres qui portent leurs noms, ou même n'y ont aucune part: que Moïſe, par exemple, n'eſt Auteur du Pentateuque, que pour ce qui appartient aux Loix & aux Ordonnances; & que des Ecrivains publics ou Scribes, qu'il y avoit parmi les Juifs, ont écrit ce qui en regarde l'Hiſtoire: que Samuël, ſelon quelques Rabins, eſt Auteur du Livre de Joſué & des Juges; & Jéremie, (ce qu'il croit vrai-ſemblable, (des Livres de Samuël, & des Rois: que la plus-part de ces Livres Sacrés ne ſont que des Abregés des anciens Actes qui ſe conſervoient dans les Archives des Hébreux: que c'eſt de là que viennent ou ces redites, ou ces additions & changemens qui ſe trouvent dans la Bible, & dont il apporte des exemples, procedés, comme il aſſûre, de ces Ecrivains publics qui donnoient nouvelle forme aux Actes trouvés dans les Archives ſuſdites: qu'il y a de-plus des tranſpoſitions dans la Bible, arrivées, à ſon avis, par la faute des anciens rouleaux, ou fueilles miſes les unes ſur les autres, ſelon l'ancienne maniere d'écrire, & ſans eſtre couſuës enſemble: que c'eſt de là qu'il y a une confuſion d'ordre dans les premiers Chapitres de la Geneſe & de l'Hiſtoire de la Création: que dans le Texte Hebreu il s'y eſt encore gliſſé beaucoup de fautes par les Copiſtes, à-cauſe des répetitions ſouvent de mêmes mots, ou au ſujet de la nouveauté de leurs Points-voyelles: qu'il n'y a rien de certain dans leur ponctuation; qu'on peut s'en éloigner ſelon les regles de la Critique: que la Grammaire Hébraïque eſt trop limitée: que les Maſſorétes, ou Critiques Juifs du Texte Hébreu, ſe ſont ſouvent trompés dans leur travail ſur la Bible: que leurs regles ne ſont pas infaillibles: que les Juifs ſont partagés entre eux-mêmes pour les diverſes Leçons de l'Ecriture: qu'ils ne s'en rapportent pas toûjours à la Maſſore: que les Originaux du Texte Hébreu eſtant perdus il y a long-tems, les Exemplaires poſtérieurs ont été ſujets aux mêmes inconvéniens des autres Livres; & encore plus, veu la nature de la Langue Hébraïque, l'affinité qu'il y a de pluſieurs lettres conſones, l'incertitude alleguée de la ponctuation, & l'uſage dès lors de la Langue Caldéenne parmi les Juifs, qui a fait, par exemple, qu'il y a des mots Caldéens en Iſaïe & Ezechiel, ſubſtitués par les Copiſtes pour des mots Hébreux: que c'eſt en vain qu'on a recours à la Providence divine, ou à la ſuperſtition religieuſe (ſi on la peut appeller telle) des Juifs, pour la conſervation du Texte Sacré: que celle-ci n'a rien eu de plus ſingulier ou de plus exact, que l'on ne trouve, à ſon avis, dans les anciens Critiques des Ouvrages Grecs ou Latins: qu'il n'y a autre remede à tout cela, que d'avoir recours aux regles de la veritable Critique, pour changer & réformer ſelon elles, ce qu'il y a aujourdhui de corrompu dans le Texte Hebreu, ou dans les

Verſions : qu'il ne faut pas s'arreſter là-deſſus à la Grammaire Hébraïque, que les Juifs ont tirée des Arabes, & n'ont mis en uſage, que vers la fin du neuviéme ſiécle : que d'ailleurs il eſt difficile de trouver un Manuſcrit Hébreu de la Bible, qui ait plus de 900. ans : que les meilleurs Manuſcrits viennent des Eſpagnols : qu'il y a pluſieurs variations de mots au Vieux Teſtament, qui viennent de diverſité d'Ortographe, plûtôt que d'erreur de Copiſte : qu'il y en a même qui ne ſont pas des varietés de lecture, mais un abregé de l'autre leçon ; comme *Demus* & *Demetrius*, *Epaphras* & *Epaphroditus*, qui ſeroient la même choſe: qu'il y a auſſi des changemens de noms dans la Bible, quand ils ſont ſynonymes, comme d'*Isboſet* & *Esbaal* ; parce que *Boſet* & *Baal* ſeroient en-effet ſynonymes : que l'ancien caractere du Texte Hebreu eſt le Samaritain ; que la preuve ordinaire qu'on en tire des ſicles eſt invincible, & qu'ils ſe doivent attribuer aux Juifs avant leur captivité.

Je ne prétens pas copier ici l'Ouvrage du Pere Simon, moins faire une Critique ſur ſa Critique. Je prétens ſeulement vous en donner quelque legere idée, puis que vous le deſirez, & quelquefois vous en toucher en paſſant mes doutes & mes ſcrupules. Vous me direz s'ils ſont bien ou mal-fondés; en un mot, s'ils viennent plûtôt de mon ignorance, que de la faute du Pere. Du-reſte, il n'eſt plus queſtion, comme vous venez de voir, de prétendre avec les Docteurs du Thalmud, ou avec un Aben Eſra, que les huict, ou, ſelon d'autres, les douze derniers verſets du Deuteronome ſoient de Joſué, plûtôt que de Moïſe ; & à cela près, ou de quelque peu de paſſages de la Geneſe, de le croire Auteur des cinq Livres qui portent ſon nom. C'eſt, à-la-verité, ce qui a été crû juſques ici de bonne foi ſur le témoignage de toute l'Antiquité Juïve & Chrêtienne,(pour ne pas dire de la Payenne même) & de tout ce qui peut autoriſer une pareille Tradition. Cependant, ſelon le Pere Simon, Moïſe n'y a que la moindre part, puis qu'il n'y a que les Loix & les Ordonnances qu'il lui laiſſe. Et ainſi l'Hiſtoire même de la Création, celle du Déluge, en un mot de tout ce qu'il y a dans la Geneſe ; bonne partie de l'Exode, & tout ce qui touche l'Hiſtoire dans les Livres ſuivans du Pentateuque, n'eſt pas de lui. Ce ſont certains Ecrivains publics parmi les Hebreux qui les ont tirés des anciens Regiſtres, & ont fait le Recueil du Pentateuque comme on le voit. Mais en ce cas-là, que deviendra la Tradition, qui eſt d'ailleurs le grand principe du P. Simon ? Où en trouvera-t-il cependant une plus conſtante, plus ancienne & plus authentique, plus contraire, en un mot, à la nouveauté de cette Critique ? Mais de-plus, direz-vous, qui lui a revelé ce grand ſecret, une ſi importante verité ? D'où viennent parmi les Hebreux ces Actes conſervés dans les Archives, ces Regiſtres publics de la Création, par exemple, du Deluge, de la diſperſion des Peuples par les fils & ſucceſſeurs de Noé, & autres faits pareils, ſi éloignés de leur tems & de leur Hiſtoire ? Quand

ont

ont vécu ces Ecrivains publics, qui en-suite les ont tiré de ces Archives, qui en ont fait le Recueil, qu'on a crû de bonne foi estre de Moïse jusques ici? Je ne nie pas de-vrai, qu'il n'y ait pû avoir des anciens Mémoires recueillis ou conservés par un effet de la Providence divine, dans la famille du Patriarche des Hebreux, dont cet homme merveilleux, assisté divinement de l'Ancien des Jours & de l'Esprit de verité, ait tiré ou éclairci ce qu'il rapporte de la premiére origine des choses, & des événemens les plus remarquables qui l'ont suivie jusques à lui. Mais ce n'est pas là ce que prétend ici le Pere, qui à l'exemple & à-peu-près sur les mêmes fondemens de cet Adversaire nouveau & trop connu des Auteurs Sacrés, en vient aujourdhui ravir la gloire & l'honneur à un Moïse, & à de ses successeurs, pour la transporter de son chef à d'autres Ecrivains Juifs sans nom & sans tribu. Mais en ce cas-là, comment donner à ce Recueil de ces mêmes Ecrivains, une autorité d'Ecriture divinement inspirée, (ainsi que prétend ailleurs le Pere Simon) sur tout, si les Livres, selon lui, n'en sont Canoniques, que pour avoir esté reconnus tels par le Sanhedrin, ou Grand Conseil des Hebreux? c'est-à-dire à-peu-près, comme la Version Vulgate, qui bien que pleine de fautes par la confession du P. Simon, ne laisse pas de demeurer authentique, selon lui, par la déclaration du Concile de Trente. Cependant c'est à ce Recueil du Pentateuque, fait par ces divers Ecrivains, qu'il attribuë la diversité du stile qu'il trouve dans les Livres de Moïse: comme si, quand elle seroit aussi considerable qu'il croit, la grande varieté des sujets qui y sont traités, ne pourroit pas en avoir donné lieu; & comme si les exemples n'en estoient pas connus, & de-plus dans quelques Ouvrages des Livres Sacrés d'un même Auteur; ou bien qui diroit, que l'Eneïde & les Bucoliques, les Odes & les Satyres ne sont pas d'un Virgile, ou d'un Horace, à-cause de la diversité du stile assez grande qu'on y trouve? Et que dira le P. Simon, de cet Auteur ingénieux à combattre & le mérite & l'autorité des Livres Sacrés, qui malgré des stiles & des caractéres si divers qui s'y trouvent, prétend cependant qu'un seul Ecrivain, &, à son avis, Esdras, est l'Auteur de tous ces Livres divins, comme du Pentateuque, de Josué, Juges, Samuël, Rois? Outre que je ne trouve pas, que ces raisons de la diversité du stile, ou autres, portent le Sauveur du monde, ou ses chers Disciples, à reconnoistre d'autre Auteur des Ecritures plus ancien que Moïse, ou bien d'autre Ecrivain plus recent, qui deust prendre la meilleure part aux Livres Sacrés qui portent son nom. IL COMMENCE PAR MOISE, dit St. Luc, *& continuë par tous les Prophetes, pour expliquer ce qui a esté dit de lui dans* TOUTES LES ECRITURES. Et n'y avoit-il donc rien, par exemple, dans la Genese, qui, selon le Pere, ne doit pas estre de Moïse, qui eust du rapport à Jesus Christ; & ainsi qui deust faire partie, & même le commencement de ces divines explications, que ce même Jesus tire

de toutes les Ecritures, & de Moïse en premier lieu? Le Pere le croiroit-il? ou voudroit-il bien dire, que c'est en tout cas le seul Decalogue & les Ordonnances, (qu'il laisse à Moïse) où ces prédictions ou allusions au Messie se trouvoient? Je ne le pense pas; & en verité j'ai trop bonne opinion du Pere, pour craindre qu'il aimast mieux s'entendre là-dessus avec les ennemis de ce Fils éternel de Dieu, plûtost que de laisser à Moïse la gloire d'être Auteur des passages de la Genese ou d'autres endroits du Pentateuque, qui eurent l'avantage d'être expliqués par la bouche de cet infaillible Interprete & de Moïse & des Prophetes. Cependant la consequence, comme vous voyez, qui en resulte, en est assez claire & nette.

Je laisse à quartier, si la diligence de ces fameux Massoretes ou Critiques Juifs pour la conservation du Texte Hebreu, n'a pas encheri de beaucoup par dessus l'exactitude des Critiques des Ouvrages Grecs & Latins de quelques Auteurs profanes. Au-moins on l'a pû croire de bonne foi jusques ici, sur ce que Juifs & Chrêtiens en rapportent, & entre autres un Elias Levita, d'ailleurs un Auteur fort accredité près du P. Simon, & même le seul, selon lui, qui ne s'est point laissé entester de ses Docteurs Juifs qui l'ont précedé; pour n'alleguer pas maintenant un Buxtorfe, & tant d'autres savans en cette litterature, qui nous ont appris un plus grand détail de cette Critique si exacte, si scrupuleuse, & enfin si extraordinaire, que les Auteurs de la Massore ont apportée à la conservation du Texte Original de la Bible. On y peut même trouver d'autant plus d'apparence, qu'outre le génie connu de la Nation, il s'agissoit ici d'un Livre, reputé parmi eux pour une Parole divinement inspirée, qui étoit le dépositaire de leur Religion, de leurs Loix & de leurs Privilèges; en un mot, qui étoit leur Tresor public, le Livre de la Promesse, & le gage de leur Alliance. Ce qui ne se rencontre pas à l'égard de ces Ouvrages des Auteurs profanes, pour avoir pû obliger ces anciens Grammairiens qui prenoient soin de les publier, à y apporter une exactitude & une application aussi extraordinaire: & ce bien que je n'ignore pas d'ailleurs la diligence des Aristarques, des Aristophanes, ou de Calliopices, Julius Celsus, Eutropius, & autres anciens Critiques, qu'ils ont apportée à revoir leurs Auteurs avec un soin extrême; à en conter, à en marquer les versets, pour preuve de leur exactitude; & dont en partie les anciens Manuscrits font foi encore aujourdhui.

Je me rapporte encore de bon cœur à de plus savans que moi en l'érudition Juive, à savoir si la Grammaire Hebraïque est aussi défectueuse, que le P. Simon le croit; ou qu'en ce cas-là, elle soit aussi aisée à rétablir; si même on peut en trouver, ou suivre aujourdhui de meilleurs & de plus seurs guides, que les Massoretes, que les plus savans Rabins, qui en ont fait il y a longtems toute leur étude? C'est-à-dire, que le Pere ne se contente pas d'entendre l'Hebreu & les Rabins, com-

me

me les Hebreux & les Rabins l'entendent : il a bien d'autres idées de leur propre Langue, que ces bonnes gens-là. Je me souviens là-dessus, que Lucien louë en quelque endroit un Docteur Gaulois, qui parloit fort bon Grec. Ce Lucien, comme vous savez, en étoit bon juge, tout Syrien qu'il étoit; & quant au Docteur, il y a apparence qu'il avoit eu de bons Maîtres Grecs. Mais que diroient-ils aujourdhui, qu'un Docteur, qu'un Critique de la même Nation (qui d'ailleurs en abonde toûjours de très-excellens & en Grec, & en d'autres Langues) ne se contente pas de savoir l'Hebreu, sans y voir ce que les Maîtres en cette Langue n'y ont pas apperceu depuis tant de siécles, ou plûtôt sans prétendre de la reformer & refondre de nouveau? Sans mentir, c'est avoir de grandes veuës & de fines idées. Il est vrai, direz-vous, qu'il y a un autre Critique François il n'y a pas long-tems, qui s'est avisé de vouloir prouver qu'Aristote n'a pas bien entendu le Grec, ni Tite Live le Latin. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner avec quel succès il l'a fait. Mais après tout, la prétention du Pere sur le fait de l'Hebreu & des Rabins va bien plus loin, & tire bien à d'autre conséquence. Il est vrai, dira le Pere, que ces Rabins ne sont pas peut-être si croyables sur le sujet de l'Hebreu, qu'Aristote sur le Grec, ou Tite Live sur le Latin. Je l'avouë sans doute, & de-plus, qu'il y a de l'inconstance dans les regles de leurs Grammaires; que leurs Dictionnaires sont défectueux; que les plus habiles d'entre eux avouënt souvent leur ignorance; qu'ils ne sont pas toûjours d'accord entre eux-mêmes, ou pour les leçons du Texte Original, ou pour les explications; & qu'enfin, il n'est pas toûjours seur, ni même fort Chrêtien, de les suivre: en-sorte qu'il peut y avoir de l'excès & de la prévention à l'égard de ces Chrêtiens Hebraïsans qui reçoivent toutes les regles, ou toutes les explications d'un Aben Esra, d'un Kimchi, ou d'autres de ces gens-là pour des Oracles; & d'ailleurs sans faire la moindre reflexion sur les anciennes Versions de l'Eglise, que pour les décrier à toute outrance, & pour les combattre. Cette extrémité est vicieuse sans doute, éloignée également du bon sens, & de tous les principes d'une judicieuse Critique. Mais après tout, n'y a-t-il point de milieu à tenir, & que les plus sages Hebraïsans n'ayent aussi gardé dans leurs Ouvrages de Critique ou d'érudition Juive sur la Bible; & sans d'abord en venir si avant, que de vouloir donner aujourdhui toute une autre idée de cette Langue Hebraïque, qu'on n'en a pû avoir ou découvrir jusques ici? Si les Ouvrages des Grammairiens Juifs n'ont commencé, que nous sachions, & de leur confession même, que dans le huitiéme ou neuviéme siécle, s'ensuit-il que cela porte coup contre leurs regles, & détruise toute la considération qu'on en doit faire? Les Grammairiens Grecs ou Latins que nous avons, & qui sont consultés ou allegués tous les jours pas les savans Critiques, ont-ils vécu du tems de Ciceron, ou de Demosthene, & non au-contraire, quand ces Langues,

gues, autrefois si florissantes & si répanduës par le monde, étoient comme anéanties, & dans leur décadence? N'est-ce pas même la destinée ordinaire des Langues? Et Mr. Vossius, si je m'en souviens, ne le remarque-t-il pas en quelque endroit de son Livre des Septante, quoi que sur un autre sujet? à savoir, que l'on ne s'avise gueres de faire des Grammaires, pendant que les Langues fleurissent, mais bien quand elles sont péries, & comme hors d'usage? Il est vrai que la Langue Françoise en pourra, ce semble, être exceptée à l'avenir, qui dans le même tems, & parmi les mêmes personnes qui l'entendent & qui l'écrivent le mieux, en a heureusement trouvé qui ont pris la peine de lui donner des regles fondées sur la raison, mais encore plus sur l'usage; & ainsi de la fixer, autant qu'une Langue vivante peut ou doit l'être. Mais pour en revenir à la Langue Hebraïque & aux Rabins, vous comprenez bien au-moins, que le siecle où leurs regles sur cette Langue ont esté faites ou recueillies, ne conclud rien, pour prouver qu'elles sont ou fausses, ou incertaines, ou trop limitées. Il sera donc question de les examiner sur d'autres principes, & notamment sur les regles nouvelles & infaillibles de la Critique du Pere. Mais passe, direz-vous, s'il estoit seulement question de chercher quelquefois d'autre sens à des mots équivoques du Texte Original de la Bible, & qui admettent plusieurs significations; de s'attacher là-dessus à celles qui auroient plus de rapport avec les Langues voisines, avec les anciennes Versions, & peut-estre avec les témoignages mêmes des plus anciens Docteurs parmi les Juifs, & comme vous diriez, de leur Thalmud. C'est-là aussi ce qui a esté souvent & utilement pratiqué par des hommes savans en cette litterature; & encore dernierement par l'Auteur célébre du grand Dictionnaire de Londres en sept Langues Orientales, comme il le déclare luimême dans la Préface. Mais la Critique du Pere ne prétend pas de s'en tenir à ces bornes-là. Elle passe jusques à vouloir refondre de nouveau, comme j'ai déja dit, la Langue du Texte Original de l'Ecriture, à lui donner une autre face, & une autre étenduë, qu'elle n'a eu jusques ici; & à ce sujet de pouvoir changer & substituer librement, non seulement d'autres Points-voyelles, mais d'autres lettres & d'autres mots, quand il sera question d'y trouver un sens, à son avis, plus net & plus commode. Je vous en laisse tirer les conséquences, sans que je m'y arreste davantage. J'ajoûterai seulement, que le P. Simon est bienheureux, ou bien habile, d'avoir trouvé de nos jours une Langue perduë, selon lui, il y a tant de siécles, ou d'avoir au-moins découvert le chemin seur & infaillible d'y parvenir. En ce cas-là, qui niera que cette découverte ne doive faire honneur à nostre siécle, autant & plus qu'aucune autre qu'on y ait faite, ou qu'on y pût faire.

Je ne touche pas maintenant à la question si débattuë touchant l'antiquité des Points-voyelles du Texte Hebreu. Je ne suis même nullement surpris,

surpris, que le P. Simon ait suivi là-dessus l'opinion sur laquelle tout son Systeme, toute sa Critique se trouve fondée. Cela lui étoit libre après tant de grands hommes de l'un & de l'autre parti, qui ont embrassé là-dessus & appuyé le même sentiment que lui. Mais comme cette même opinion, à savoir, qui établit la nouveauté de ces Points-voyelles, n'a pas été prouvée si invinciblement par Cappelle, (ainsi que veut le Pere Simon) qu'on n'ait répondu à son Livre sur cette matiére, & que les suffrages des Savans en cette litterature n'en ayent été, & n'en soient encore aujourdhui partagés; on peut, direz-vous, avec la même liberté s'attacher à l'opinion contraire, sans passer d'abord pour un ignorant, ou pour un entesté, comme voudroit persuader le Pere Simon. Ce n'est pas, à vous dire les choses comme elles sont, que je me trouve encore aujourdhui aussi persuadé de l'antiquité de ces Voyelles, que je l'ai pû être autrefois dans mon enfance; & que les raisons & les autorités qu'on allegue au contraire, ne me paroissent maintenant avoir plus de force & de vrai-semblance, qu'elles ne faisoient peut-être en ce temslà: mais après tout, il résulte toûjours cet inconvenient quant au Pere Simon, que les regles de sa Critique à réformer le Texte Hebreu, étant principalement basties sur un fondement contesté encore entre les Doctes, par là elles demeurent à-tout-le-moins incertaines ou inutiles à l'égard d'un grand nombre d'entre eux. Mais c'est apparemment de quoi le Pere ne se met gueres en peine.

On peut en quelque façon dire la même chose touchant l'antiquité du Caractere de ce Texte Original, si c'est le Samaritain, ou le Caractere qu'on appelle le Caldéen, dans lequel la Loi auroit été donnée à Moïse; ou si c'est dans ce dernier que le Texte de l'Ecriture auroit été écrit depuis le retour de la captivité des Juifs. Le Pere Simon après Cappelle & bien d'autres Savans, non seulement est pour le Caractere Samaritain, mais croit aussi, comme eux, que les anciens Sicles qui se trouvent en ce Caractere encore aujourdhui, en sont une preuve invincible, & que pour ce sujet il les faut attribuer aux Juifs avant leur captivité susdite. Je ne prétens pas non plus prendre ici parti dans une question qui est encore débattuë entre les Maîtres de la Langue Hebraïque, & qui a de grands Patrons, & beaucoup de préjugés de part & d'autre. Je laisse à quartier, s'il y a quelque lieu de douter, ou non, si ces Sicles que l'on produit, ayent une si grande antiquité, que celle que le Pere Simon leur donne après tant d'autres qui en ont écrit, & laquelle en-effet est absolument requise pour faire preuve décisive en cette affaire. Il est vrai que je ne croi pas, que les gens curieux de vieilles Médailles, & qui s'y entendent, en ayent trouvé de Grecques, ou d'autres jusques ici, dont les plus anciennes ayent beaucoup de rapport avec une si vénérable antiquité, que celle qu'on attribuë ordinairement à ces Sicles. Outre que le Pere Simon, qui a si fort étudié les Docteurs Juifs, ne peut ignorer, que l'opinion contraire, à

savoir, qui est pour l'antiquité du Caractere appellé Caldéen, n'a pas des partisans moins anciens ou considerables, soit parmi les Docteurs du Thalmud, soit parmi d'autres Rabins, & dont l'autorité ne paroît pas peut-être si méprisable dans une question de Critique Juive, comme celle-ci. Ce qui peut au-moins faire excuser en quelque sorte l'entestement que le Pere Simon attribuë aux Docteurs du Nord en ces matiéres, & dont il s'en trouve quelquefois qui s'y servent de leur propre jugement, & non pas toûjours de celui d'un Buxtorfe, comme il prétend. Après tout, ces deux Buxtorfes, pere & fils, n'avoient pas moins étudié l'Hebreu & les Rabins, en un mot tout ce qui pouvoit concerner le Texte Original du V. Testament, que le Pere Simon. Je suis même bien trompé, s'il n'en tombe d'accord; tant je lui trouve d'ailleurs de franchise & d'honnêteté. La différence qu'on y peut mettre, c'est qu'il paroist que le Pere n'a étudié l'Hebreu & les Rabins, que pour combattre toute certitude de cette Langue, & l'évidence du Texte de l'Ecriture; au-lieu que ces autres Docteurs se sont servis de cette étude & de leur loisir à des fins assez opposées. En tout cas, ne pourroient-ils pas s'appliquer en quelque sorte la réponse que St. Jerôme donna autrefois à certains Allemans qui l'étoient venu consulter de si loin sur le Texte Hebreu de l'Ecriture. (1) *Qui auroit crû*, leur dit ce grand Docteur, *que la Langue barbare des Gétes cherchast la Verité Hebraïque; & que pendant que les Grecs dorment, ou bien disputent entre eux, l'*ALLEMAGNE *même vienne à approfondir les Oracles du St. Esprit?*

Voilà, diront-ils, comment un Pere de l'Eglise, & de-plus un grand Critique, a fait, il y a déja tant de siécles, l'Apologie, ou plûtôt l'éloge particulier de ces Hebraïsans du Nord; c'est-à-dire, pour ce qui peut regarder l'application au Texte Original de l'Ecriture, & non pour ce qui regarde peut-être la dispute, ou du siecle, que les Points-voyelles ont été ajoûtés à ce Texte; ou de l'antiquité de ses lettres, à savoir si on en doit donner le prix aux Caldaïques, qu'on appelle, ou aux Samaritaines. Que St. Jerôme, ajoûteront-ils sans doute, soit là-dessus de l'avis du Pere Simon, & presque de tous les plus grands Critiques modernes, & qu'on le puisse recueillir clairement, si on veut, ou de ce qu'il en dit, ou de son silence même: est-ce après tout, que ce Critique sacré (& qui a mieux mérité cet éloge?) en defére moins à l'autorité de ce Texte Original; ou en tire d'abord la consequence, qu'elle soit aussi defectueuse & aussi incertaine? En est-il moins zelé deffenseur de la Verité, qu'il appelle, Hebraïque; plus porté à pointiller ou sur le Texte, ou sur les Auteurs des Livres Sacrés? En recueille-t-il, que les Docteurs Juifs de son tems n'entendissent point suffisamment l'Hebreu? que la connoissance de cette Langue fust entiérement perduë? ou qu'il fût question de la rétablir sur les regles de la Critique du P. Simon? Ce n'est pas seulement son Adversaire qui en donne les titres à St. Jerôme, mais c'est

(1) *Quis hoc crederet, ut barbara Getarum Lingua Hebraicam quæreret veritatem; & dormitantibus, immo contendentibus Græcis, ipsa* GERMANIA *Spiritûs Sancti eloquia scrutaretur!* Hieron. Jun. & Frete. Lx.

c'eſt (1) St. Jerôme lui-même, qui s'appelle un homme à trois Langues, à ſavoir Latin, Grec, Hebreu; qui parle de la grande reputation de ſon Maître de Tibériade dans cette Langue Hebraïque; qui dit ſi ſouvent, & ſans qu'il y cherche d'autre myſtere, (2) qu'en cas que l'on doute de ſa Verſion, ou pour en juger, que l'on n'a qu'à interroger les Hebreux, qu'à conſulter les Rabins de divers lieux, pour ſavoir ſi elle eſt fidelle, ou non. Mais afin qu'on ne le ſoupçonne peut-eſtre d'eſtre pris pour duppe par les Juifs de ſon tems, outre qu'il s'en deffend ailleurs, & prévient cette objection, ne dit-il pas encore la même choſe d'Origene, de Clément, d'Euſébe, & de quantité d'autres de ces Docteurs de l'Egliſe qui l'ont precedé? N'en remarque-t-il pas en termes exprès dans l'une de ſes Apologies contre Rufin, (3) que lors qu'il eſt queſtion de diſputer de quelques paſſages de l'Ecriture, & qu'ils veulent faire approuver ce qu'ils avancent, ils ont coûtume de dire, un Juif me l'a dit; je l'ai ouï d'un Juif; & c'eſt là l'opinion des Juifs. C'eſt-à-dire, que dans le troiſiéme & quatriéme ſiécle de l'Egliſe, l'on ne jugeoit pas encore perduë toute connoiſſance de la Langue Hebraïque; que l'on croyoit de bonne foi, que les Hebreux entendoient l'Hebreu; que les plus ſavans Docteurs d'entre les Chrêtiens ne faiſoient nul ſcrupule de s'en rapporter à ces Hebreux-là, & de les conſulter, quand ils en avoient occaſion, & qu'il eſtoit queſtion d'avoir recours au Texte Original de l'Ecriture. Eſt-ce peut-eſtre, diront encore

(1) *Ego Hebræus, Græcus, Latinus, trilinguis.* Hieron. Apolog. ult. adv. Rufin. *Et me trilinguem bilinguis ipſe videbis.* Apol. 2. adv. Rufin.

(2) *Sicubi in tranſlatione tibi videor errare, interroga Hebræos, diverſarum urbium Magiſtros conſule.* Præf. in Pentateuch. *Item* Præf. in Eſdr. & Nehem. *Item* Hieronym. Auguſtin.

(3) *Origenes & Clemens & Euſebius atque alii complures, quando de ſcriptura aliqua diſputant, & volunt*

nos Docteurs du Nord, qu'il n'y eût déja de leur tems aucune diverſité de Leçons de ce Texte Hebreu, aucune varieté ſur l'explication de quelques mots, aucune notion de Grammaire Hebraïque, pour s'inſtruire en cette Langue, & pour en juger; bien que cette Grammaire peut-eſtre ne fuſt pas encore réduite en Art, comme elle l'a été depuis, n'y renduë d'un uſage public? Ne doit-on pas même en ce cas-là l'attribuer à la haine ou l'envie des Synagogues Judaïques de ces tems-là, qui les portoit à vouloir, entant qu'il dépendoit d'eux, que ce Texte Original de l'Ecriture fuſt aux Chrêtiens comme une lettre fermée & inconnuë, & tout-au-plus qu'ils ne la pûſſent conſulter que dans les Verſions, ou que ces Juifs en donnoient eux-mêmes, ou dont il leur fuſt libre de conteſter au beſoin la fidelité? Et ne peut-on pas même le recueillir aſſez clairement de ce que St. Jerôme remarque lui-même, (4) combien ſon Hebreu lui avoit couſté de peine & de frais, & ce pour achepter ſon Rabin Barhanina, qui venoit le trouver de nuict, comme un autre Nicodeme; tant il craignoit, dit-il, les Juifs? Mais du-reſte, laiſſons aux Hebraïſans du Nord à faire leur Apologie, s'ils veulent, puis que ce n'eſt pas la nôtre affaire; & qu'après tout, le Pere Simon lui-même ne leur eſt pas toûjours ſi contraire, & ſe rend de-plus leur Avocat déclaré ſur la préference à donner au Texte Hebreu du Vieux Teſtament par deſſus le Grec & le Latin, comme vous entendrez dans la ſuite. Et c'eſt dequoi il ne faut pas douter

approbare quod dicunt, ſic ſolent ſcribere: Refert mihi Hebræus, & audivi ab Hebræo, & Hebræorum iſta ſententia eſt. Apol. adv. Rufin.

(4) *Quo labore, quo pretio Barhaninam nocturnum habui præceptorem. Timebat enim Judæos, & mihi alterum exhibebat Nicodemum.* Hieronym. de Erroribus Origenis.

 qu'ils

qu'ils ne lui sachent le meilleur gré du monde.

Je doute de-vrai s'ils en feront de-même pour ce qui regarde cette confusion d'ordre ou ces transpositions qui se trouveroient, selon l'Auteur de la Critique, dans les premiers Chapitres de la Genese, ou ailleurs dans l'Ecriture, & qu'il attribuë aux Rouleaux dont l'on se servoit dans ces tems-la.

Je sai bien que Cappelle, si je m'en souviens, l'Auteur favori du P. Simon, dit quelque chose de semblable sur le sujet de la Version des Septante. Je n'ignore pas non plus, que d'autres Critiques, à l'exemple du Pere, ont aussi voulu trouver de ces transpositions dans le Nouveau Testament. Il n'y a pas même longtems, que le Critique de Saumur, savant, à-la-verité, & ingenieux, mais hardi en ses conjectures, a crû en remarquer dans S. Paul, comme il en remarque ailleurs dans Herodote, ou autres Auteurs profanes. A-peine même, comme vous savez, y a-t-il aucun Auteur célébre d'entre les Grecs ou d'entre les Latins, où des Savans ne croyent avoir trouvé plusieurs de ces transpositions, survenuës par la faute des Copistes, & dont ils donnent diverses raisons. Mais après tout, d'autres Critiques habiles & judicieux ne leur garantissent pas toûjours ces sortes de remarques pour bonnes, ou pour infaillibles, à-moins que l'autorité de quelques vieux Manuscrits & dignes de foi ne les confirme. Je vous en pourrois donner ici bien des exemples, s'il en étoit question, ou que vous n'en fussiez déja autant & mieux instruit que moi. Il faudra cependant, si on croit la Critique du Pere, avoir moins de précaution & de reverence pour ces Livres Sacrés: & en dépit de l'autorité de tous les Manuscrits de ce Texte, en dépit de cette Critique si exacte & si scrupuleuse des Massoretes Juifs sur la Bible, en dépit de tous les Interprétes anciens ou nouveaux, il sera permis à de nouveaux Critiques de changer & transposer hardiment dans ces Livres Sacrés, ce qui leur semble ne s'accorder pas avec l'ordre des choses, ou bien avec le jugement qu'ils en font. Il n'est pas besoin après cela, de vous en toucher les consequences.

Il y a encore quelques autres Remarques du Pere, répanduës dans cette premiere Partie, dont il n'est pas necessaire non plus de vous rendre compte par le menu. Vous vous passerez bien sans doute d'apprendre les noms particuliers de ces Anges, que chaque Patriarche, selon ces anciens Docteurs Cabbalistiques, a eu depuis Adam jusques à Moïse, pour en estre instruit dans la Cabbale ou Tradition. Ce que le Pere y ajoûte de la Religion des Sabaïtes ou anciens Caldéens, attachée aux Astres, & qui auroit donné lieu à tout ce qu'il y a de superstitieux dans l'Astrologie, ou dans la science ridicule des Talismans, a peut-estre plus de fondement, & sans doute ne vous est pas inconnu. Et quant à ce qu'il est d'avis, que les Pseaumes, Proverbes, Ecclesiaste, Job ne sont point écrits en vers, mais en stile coupé & sans mesure de longues ni de bréves, il semble qu'il n'en est pas encore bien

d'accord

d'accord avec lui-même ; puis que dans un autre endroit de son Ouvrage, il parle de la Poësie de quelques-uns de ces mêmes Livres. Vous n'ignorez pas ce que St. Jerôme en dit en sa Préface sur Job, où il prétend marquer les endroits où la Poësie suit la prose en ce Livre; non plus que ce qu'un savant Protestant a publié sur cette matiére, sous le nom de *Lira Davidis*, (& dont le Pere ne fait ici aucune mention) où il croit trouver la mesure de longues & de bréves dans ces Poëtes sacrés, mais qui, à-la-verité, n'a pas persuadé tout le monde, & peut-estre bien peu de gens, de la verité de ses regles. Aussi je veux bien que la chose soit encore obscure, & la décision difficile aujourdhui à en donner. Il y auroit de-plus quelque chose à dire sur ce que le Pere remarque en passant, que Job, Tobie & Judith, selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, ne sont que des Paraboles. En premier lieu, de ce qu'il met dans un même rang, un Livre reconnu également Canonique par tous ceux qui reconnoissent l'autorité de l'Ecriture, avec deux autres, à qui cet avantage est contesté & par les Juifs, & par une grande partie du monde Chrêtien. Secondement, de ce que l'opinion, que le Livre de Job ne soit qu'une Parabole, n'est pas si generale, ny si approuvée, que l'opinion contraire ait de moindres partisans, & n'ait même été appuyée de nouveau par l'Auteur du Livre *Historia Jobi*, donné au Public il y a peu d'années, & où il examine & refute ce qui a été dit, pour fonder le sentiment, que ce Livre ne fust pas une Histoire, mais une Parabole. Outre que les sentimens des plus habiles Critiques sur l'Ecriture, ne se trouvent pas moins partagés au sujet des Livres de Tobie & de Judith ; & que l'on n'est pas aussi d'accord, comme le Pere prétend, pour les ranger au nombre des Paraboles. C'est, à-la-verité, par où quelques Savans tâchent de sauver les contradictions, ou ce qu'ils trouvent d'ailleurs dans ces Livres de peu vrai-semblable & contre la verité de l'Histoire. Et il y a peut-estre encore moins de fondement ou de force, en ce que le P. Simon avance en general des Livres Apocryphes, & en leur faveur, comme si les Juifs ne les reconnoissoient pour tels, que pour n'avoir pas été mis au nombre des Livres Canoniques par leur Grand Conseil. Car, sans entrer ici dans ce lieu commun de Theologie, touchant l'autorité de ces Livres, ou ce qui peut avoir d'ailleurs porté les Juifs à ne les reconnoître point pour Canoniques, il en resulte toûjours de l'aveu du Pére Simon, & que ces Juifs de-vrai ne les avoüent point pour tels, & que c'est de-plus par l'arrest solennel de ce qu'il y a parmi eux de plus vénérable, comme leur Sanhedrin, qui n'aura pû en tel cas, qu'en avoir des raisons fortes & legitimes. Il y auroit bien encore des reflexions à faire sur la premiere Partie de cet Ouvrage, à qui auroit plus de loisir que je n'en ai, ou qui eust eu plus de tems à le lire. Mais en voilà toûjours assez, pour vous donner quelque information de ce qu'il y a peut-estre de plus remarquable. Vous comprenez bien d'ailleurs, que je

n'ai gueres dessein de consulter d'autre Livre, en vous écrivant ceci, que le Livre du Pere ; & que je n'ai eu même que quatre ou cinq jours en mon pouvoir. Je ne vous en dis rien pourtant qui n'y soit toûjours dans le sens, & le plus souvent dans les mêmes paroles que je vous en rapporte.

Dans la seconde Partie, le P. Simon examine les anciennes & nouvelles Versions du Vieux Testament, & commence par celles des Septante. Il croit après tant d'autres, que l'Histoire qu'on en débite, sous les noms d'Aristée & d'Aristobule, est supposée par d'anciens Juifs Hellénistes, parmi lesquels cette Version a eu cours, à-cause de leur ignorance de l'Hebreu : qu'il n'est pas certain pourtant, à son avis, qu'on eût leu cette Traduction dans leurs Synagogues en place de l'Original ; & qu'il y a des loix dans le Thalmud qui le deffendent: qu'il est probable, qu'on y lisoit la Bible en Hebreu, & ensuite celle des Septante, comme une explication ou Paraphrase de l'Original : que dans cette veüe, ils prirent la liberté de changer & d'ajoûter plusieurs choses, pour former un sens plus net ; & que c'est de là principalement que vient la grande diversité qui se trouve entre les Exemplaires Grecs & l'Exemplaire Hebreu: que Philon & les autres anciens Auteurs, qui ont prétendu que la Version des Septante répondoit parfaitement à l'Original, n'ont jamais comparé ensemble les deux Exemplaires : qu'enfin tous ces préjugés ne viennent que de l'Histoire supposée d'Aristée, & de ce qu'on n'a point fait assez de reflexion sur l'origine des Versions ou des Paraphrases de l'Ecriture parmi les Juifs. A quoi le P. Simon ajoûte, que cette Version a tiré parmi eux son autorité du Sanhedrin, ou leur grand Conseil, qui l'approuva : que l'usage receu de cette Version, & l'étendüe de la Langue Grecque parmi les Nations, a donné lieu aux Evangelistes & aux Apostres, qui prêchoient l'Evangile en Grec & aux Grecs, de s'en servir, & de la préferer au Texte Hebreu, qui n'est connu que d'un petit nombre de Juifs : que c'est de là que toute l'Antiquité Chrêtienne jusques à St. Jerôme, a crû cette Version divinement inspirée, & faite par des Prophetes: du-reste, qu'elle est écrite en Grec de Synagogue, connu de peu de personnes, & impossible à entendre, sans le secours de la Langue Syriaque & de la Caldaïque : que cette Traduction paroist même de divers Auteurs ; que celle du Pentateuque, par exemple, est plus exacte que la Version des autres Livres de la Bible: que même ces derniers, selon Masius, & auquel il se conforme, sont si mal traduits en quelques endroits, qu'on n'en peut attribuer la Version aux Septante. Il dit encore de cette Traduction en general, qu'elle est quelquefois barbare ; qu'elle est plus défectueuse que le Texte Hebreu, & s'en éloigne plus que la Vulgate de St. Jerôme : que cependant il ne faut pas corriger facilement cette Version des Septante par la Vulgate, puis qu'il y a des endroits où ceux-là ont mieux réussi: que St. Jerôme la corrige souvent à tort, & deffend trop le Texte Hebreu ;

breu : que d'ailleurs la corruption des Exemplaires du Texte Hebreu est si ancienne, que les défauts s'en trouvent la plus-part en cette Version : que Mr. Vossius, au jugement du P. Simon, se trompe, de la croire divinement inspirée sur le rapport des Peres, & ne devoit pas s'en fier à eux en une question purement Critique : qu'il n'est pas vrai non plus, que la Chronologie en soit plus exacte, que celle du Texte Hebreu : que cette derniere est meilleure, puis qu'elle est confirmée par le Texte Samaritain : que Walton, qui a publié la Bible Polyglotte d'Angleterre, est aussi favorable à cette Version jusqu'à l'excès : que de trois Editions des Septante, (sur lesquelles depuis on en a fait d'autres) à savoir de Complute, de Venise, & de Rome, la premiere est la moins exacte, & celle de Rome, à son avis, la meilleure & la plus simple, contre l'avis de Mr. Vossius, qui la croit la plus corrompuë, & lui préfere celle de Venise. Voilà en gros ce que le Pere Simon juge de cette ancienne Version, & de ses Editions, & ce qu'il en dit par occasion, non seulement en cette seconde Partie, mais aussi en la premiere & troisiéme Partie de cet Ouvrage.

Mr. Vossius saura bien apparemment se deffendre pour ce qui le regarde, ou la Version des Septante. Outre que son savoir est fort universel, & son esprit fort pénétrant, il a étudié cette matiere à-fond, & sans doute entend mieux les Septante, que le Pere Simon. Si ce Pere le croit plus savant en Grec, qu'en Hebreu ; je croi le Pere plus savant en Hebreu, qu'en Grec. Mais sans prendre parti là-dedans, je dirai seulement en passant, qu'en accordant à Mr. Vossius, comme fait le Pere Simon, qu'il a toute l'Antiquité Chrêtienne pour lui jusqu'à Saint Jerôme, que c'est toûjours un grand préjugé en faveur de son opinion : qu'il s'ensuit de là, que Mr. Vossius a du-moins la Tradition de son côté, & que le P. Simon a tort, selon ses principes établis ailleurs dans ce même Ouvrage, de ne s'y pas soûmettre. Il n'en sera pas quitte, ce semble, pour dire, qu'on n'y est pas obligé dans une matiere purement Critique. Ce qui seroit bon, s'il étoit ici uniquement question de la differente signification d'un mot équivoque, (comme il assûre ailleurs que sont la plus-part des mots Hebreux) ou d'une diverse Leçon de Texte, ou d'une erreur de Copiste ; & ainsi de vouloir rétablir les Exemplaires corrompus de cette Version sur l'ancien pied, comme Origene a prétendu de faire, & aprés lui un Lucien & un Hésychius. Mais il s'agit ici, ou de croire avec toute l'Antiquité Chrêtienne, selon l'aveu du P. Simon, un Texte infaillible de l'Ecriture Sainte, une Version de la Bible divinement inspirée & faite par des Prophetes, de la préferer au Texte Original, & lui donner plus d'autorité ; ou bien de croire cette même Version remplie de beaucoup de fautes des Traducteurs, & faite par des Interprétes ordinaires, selon la créance du même Pere. Ce qui en ce cas-là semble un point & bien important de Tradition, & non simplement de Critique ; & ainsi auquel

le P. Simon devoit se soûmettre, comme a fait le P. Morin, plûtôt que de le combattre: & ce non seulement par plus de liaison avec les principes de l'Eglise Romaine, mais d'ailleurs avec ceux que l'Auteur de la Critique établit dans ce même Ouvrage, où il pretend que c'est *sur l'Eglise que l'on doit regler les Livres de l'Ecriture*; & par consequent, si un Texte de cette même Ecriture est infaillible & divinement inspiré, ou non. Ce qui seroit plus libre à tout autre, ou en quoi même, si vous voulez, il pourroit n'estre pas malfondé, à savoir, ou qui déferast moins à la Tradition, ou qui même ne la reconnoîtroit pas au fait de cette Version, comme le P. Simon le pose. Il ne trouvera pas aussi mauvais, je m'assûre, que sur le sujet des Editions differentes de cette Version, on ne s'en rapporte pas plûtôt à son jugement, qu'à celui de Mr. Vossius, qui n'a pas si bonne opinion de l'Edition de Rome, comme le P. Simon. Il devoit d'ailleurs en traitant cette matiere à-plein, comme il prétend faire, estre mieux instruit de cet incomparable Manuscrit des Septante, envoyé de nos jours par le Patriarche d'Alexandrie au feu Roi d'Angleterre Charles I. de glorieuse memoire, & qui se trouve encore aujourdhui dans la Bibliotheque du Roi à Londres, d'où Walton en a tiré les diverses Leçons dans sa Polyglotte, & d'où on en a publié depuis peu à Oxfort une nouvelle Edition Grecque des Pseaumes. C'est au même Exemplaire écrit de la main de Thécla, comme elle s'appelle, & vers le tems du premier Concile de Nicée, à ce qu'on a pû recueillir, que l'on doit l'heureuse découverte de cette belle Epître de Clément Romain aux Corinthiens, qui s'y trouve écrite en-suite des Septante, & qui en a été tirée de là, & donnée au Public. Et ainsi l'on peut croire, que si cette Version des Septante peut estre aucunement rétablie de nos jours, que ce sera autant ou plûtôt par le moyen d'un Exemplaire d'une si vénérable antiquité, que de tout autre. Ce qui est aussi, à ce que j'apprens, l'opinion de Mr. Vossius, depuis qu'il a eu sujet & loisir de le consulter. Il est vrai que le Pere Simon ne paroît pas d'un avis bien arresté sur le rétablissement de cette Version. Car dans cette seconde Partie de sa Critique, il dit en quelque endroit, *qu'elle peut estre rétablie* : & cependant dans la suivante, il paroîst d'un autre sentiment, où il avance en termes exprés, qu'on *auroit de la peine à rétablir la veritable Version des* LXX. Aussi n'ignorez-vous pas la diversité qui se trouvoit déja du tems de Saint Jerôme, & même long-tems auparavant, dans les differentes Editions des Septante qui avoient alors cours dans le monde, & sur quoi il ne fait point de scrupule d'avancer en quelque endroit, que cette veritable & ancienne Version ne se trouvoit plus (1) telle que ces celebres Interprétes l'avoient faite, mais bien corrompuë & alterée dans les divers Exemplaires qu'on en voyoit. Et c'est même là-dessus qu'il fonde quelquefois, ou qu'il excuse, la convénience qui l'auroit porté à donner une nouvelle Version du Vieux Testament faite sur

(1) *Si LXX pura, ut ab eis in Græcum versa est Editio, permaneret. Nunc verò cùm pro diversitate*

regionum. diversa ferantur Exemplaria, & germana illa antiquaque translatio corrupta sit atque violata. Hieronym. Præf. Paralip.

sur le Texte Hebreu. D'où on pourroit recueillir, qu'en ce cas-là la difficulté en resulte aujourdhui d'autant plus grande à rétablir cette ancienne Version telle que les Septante l'ont donnée, & que la difference assez remarquable, qui se trouve entre les Editions de Venise, de Rome & l'Exemplaire de Londres, à qui on a donné le nom d'Alexandrin, en serviroit aucunement de préjugé. Après tout, ce ne sont là que des scrupules. Et quant à ce que le P. Simon touche après Masius, de la diversité qu'il y auroit dans cette Version, en-sorte que celle du Pentateuque seroit plus exacte, que des autres Livres de la Bible; c'est aussi la remarque qui en avoit déja été faite par St. Jerôme, à savoir que cette premiere seroit plus conforme au Texte Original. D'où vient même, qu'il semble se conformer là-dessus à l'opinion de Joséphe, (1) qu'il n'y auroit que le Pentateuque traduit par les Septante. Vous n'avez au-moins qu'à voir ce qu'il en dit dans sa Préface sur les Questions Hebraïques, & en recueillir, s'il est vrai, ou non, comme je sai que de savans hommes le prétendent, qu'aucun Pere n'ait mis en doute, que les Septante ne fussent Auteurs de la Version de tous les autres Livres de la Bible, aussi-bien que du Pentateuque. Mais laissons là cette matiere à Monsieur Vossius, & sur tout pour ce qui regarde le rétablissement de cette Version, qui nous en peut éclaircir mieux que personne, s'il en veut prendre encore la peine. Pour ce qui regarde l'usage que les Evangelistes & les Apôtres ont fait de cette même Version, & qui en-effet a été le fondement de cette grande vénération qu'elle s'est acquise dans l'Eglise Chrétienne, & sur tout des premiers siécles, vous n'attendez pas que je vous rende compte, si le même St. Jerôme se trompe, ou non, lors qu'il prétend prouver, & en bien des endroits, que le Sauveur & les Apôtres n'ont eu recours aux Septante, que là où ils n'estoient pas differens de l'Original; & que du-reste ils se sont servis souvent du Texte Hebreu. C'est un point de Critique sacrée, qui est contredit par d'autres Savans, qui font l'Apologie des Septante, & que je laisse en son lieu. Je n'ai autre but ici, que de vous entretenir de l'Ouvrage du P. Simon, qui seroit même bien fâché qu'on le crût entesté de la Version des Septante.

(1) *Josephus, qui LXX. Interpretum proponit historiam, quinque tantum ab eis libros Mosis translatos refert, quos nos quoque confitemur plus quàm cæteros cum Hebræis consonare.* Hieron. Proem. Quæst. Hebr.

Aussi le Pere après avoir parlé de cette celebre Version, touche aussi quelque chose des autres anciennes Versions Grecques du Vieux Testament, comme d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion; & dont il dit, que la premiere auroit esté plus literale, & les deux autres plus attachées au sens de l'Ecriture. Ce qui en-effet est conforme au jugement que tant d'autres anciens & nouveaux Ecrivains ont déja rendu de ces Versions-là. Après tout, quelques Juifs ou demi-Juifs qu'en fussent les Auteurs, & de quelque prix que leurs Traductions fussent en elles-mêmes, vous savez qu'elles ont merité l'honneur, non seulement d'estre comme consacrées dans le grand Ouvrage d'Origene, mais même que les Chrêtiens Grecs de son

son siecle & des suivans les lisoient soigneusement, soit pour en confirmer leur savoir dans l'Ecriture, soit pour entendre mieux les Septante, par la collation des uns & des autres. C'est au-moins ce que Saint Jerôme nous en apprend, & la raison qu'il en donne en sa Préface sur Esaïe. En quoi même il paroist d'autant plus croyable, qu'il parle d'une pratique ordinaire & receüe de son tems, & qu'il écrivoit ceci dans un païs où cette pratique devoit avoir cours. Après tout, il ne nous reste aujourdhui de ces trois Versions-là, que des fragmens recueillis par Drusius, comme le Pere aussi le remarque; & ce outre Daniel le Prophete, dont la Version Grecque inserée dans les Septante, & leüe déja dans les Eglises du tems de Saint Jerôme, est de Theodotion, & non des Septante. Ce qui est aussi remarqué par Nobilius en son Edition des Septante sur Daniel. Il est vrai que Mr. Vossius est d'avis, que cela ne regarde proprement que le quatriéme Chapitre de Daniel; & que dans le reste, la Version Grecque de ce Prophete, selon le témoignage d'Origene, s'accorde entiérement avec celle des Septante, ou est en-effet la même. Et pour Aquila, tout grand Rabin qu'il étoit, Mr. Vossius promet aussi de prouver ailleurs, qu'il n'avoit aucune connoissance de la Langue Hebraïque, que celle qu'il avoit pû tirer des Septante; & d'en avoir même retenu la signification des mots, en changeant seulement l'ordre & la forme. Il seroit de-vrai à souhaiter, que Mr. Vossius voulût dégager sa parole, dont le Public ne pourroit que tirer beaucoup de profit; & nous donner sur tout une nouvelle Edition des Septante avec une Version de sa façon, & de-plus avec une Critique jointe, pour l'intelligence requise de ce Texte. Ce qui feroit éclaircir à-fond le mérite & le prix de cette celebre Traduction, contesté encore entre les Doctes; & ne pourroit qu'en même tems nous donner de belles découvertes pour l'intelligence plus parfaite des Livres Sacrés. Mais pour revenir au Pere Simon, il n'oublie pas aussi de parler en passant des deux autres Versions Grecques rapportées dans les Hexaples d'Origene, & dont l'on ne sait pas les Auteurs, ni le merite, mais seulement qu'elles tiroient leurs noms des villes de Jerico & de Nicopolis où elles auroient été trouvées. Vous voulez bien que je cite encore Mr. Vossius sur leur sujet, qui croit pour certain, qu'elles ont esté faites par des Juifs, sur ce qu'il n'y auroit eu aucun Chrêtien avant St. Jerôme, qui ait osé entreprendre une nouvelle Version de l'Ecriture après celle des Septante. Quoi qu'il en soit, il seroit à souhaiter, qu'on en pust aucunement juger par elles-mêmes, & que les ennemis d'Origene n'eussent pas eu le crédit d'abolir ce grand Ouvrage, où elles se trouvoient. On n'a pas sujet apparemment d'avoir le même regret pour la Version d'Apollinarius, rejettée également par les Juifs & par les Chrêtiens, comme le Pere remarque après St. Jerôme. La raison même que ce grand Critique (1) donne de ce malheureux succès, à savoir de ce qu'elle s'éloignoit des Hebreux, & dédaignoit de suivre les Sep-

(1) *Cujus* (*h. e.* Symmachi) *interpretationem secutus Laodicenus*, (*h. e.* Apollinarius) *nec Judæis placere potuit, nec Christianis, dum & ab Hebræis procul est, & sequi* LXX. *Interpretes dedignatur.* Hieronym. in Cap. XII. Eccles.

Septante, n'est-ce pas à-peu-près la même qui devoit faire apprehender au P. Simon une destinée assez pareille de son présent Ouvrage sur le Texte de la Bible ?

Cependant l'Auteur de cet Ouvrage passe des Versions Grecques aux Latines, & commence par l'ancienne Italienne ou Vulgate faite sur la Version des Septante, autorisée autrefois dans l'Eglise de Rome, & dont Nobilius auroit fait un Recueil imprimé à Rome sur ce qui s'en trouve encore de reste dans les Livres des Peres. Pour la Version, qui retient encore aujourdhui le nom de Vulgate, & plus de crédit dans l'Eglise Romaine, que n'en eut jamais l'ancienne, il ne doute point de l'attribüer à St. Jerôme, qui l'auroit faite sur le Texte Hebreu, s'y étant servi d'un Juif de Tiberiade. D'où vient que dans les passages les plus difficiles & les plus obscurs, cette Version, au rapport du Pere Simon, se trouveroit souvent conforme aux Commentaires des plus habiles Rabins. Il ne laisse pas de déclarer ailleurs, que cette même Version Vulgate conserve beaucoup de l'ancienne faite sur les Septante; qu'il y a un mélange des deux Versions; mais qu'il ne s'ensuit point que la Vulgate ne soit de Saint Jerôme, parce qu'elle ne suit pas toûjours les mêmes corrections de St. Jerôme. Il remarque même en quelque endroit, que ce qui porta ce Critique sacré à entreprendre cette nouvelle Version, fust parce que l'ancienne Version des Septante étoit corrompüe, & de-plus que les Septante mêmes s'estoient souvent trompés. Ce sont en-effet des raisons que Saint Jerôme en donne; mais à quoi il en ajoûte encore une autre plus souvent, & même sur laquelle il a coûtume d'appuyer davantage; c'est-à-dire, pour avoir dequoi convaincre les Juifs par leurs propres Exemplaires, & leur oster tout prétexte de fuite dans leurs disputes avec les Chrêtiens. Et c'est par où il prétend fermer la bouche non seulement au Prêtre d'Aquilée, mais aussi à l'Evêque d'Hippone, au sujet de leurs plaintes ou de leurs murmures contre sa nouvelle Version sur le Texte Hebreu. Quant au P. Simon, il ajoûte à ce que dessus, que la Chronologie du Martyrologe Romain est plus conforme à l'ancienne Vulgate faite sur les Septante, qu'à celle de St. Jerôme: que du-reste, cette derniere Vulgate placée entre le Grec & l'Hebreu dans la Bible Royale de Complute, est comparée là-dessus par l'Evêque de Cube, Nicolaus Ramus, ou, comme il dit ailleurs, par le Cardinal Ximenés, à Jesus Christ entre les deux Larrons. Ils devoient au-moins par même moyen nous apprendre, quel estoit d'eux le bon Larron, du Grec, ou de l'Hebreu. Après tout, ce Jesus Christ, ou celui qui lui est ici comparé, est, à-la-verité, un habitant de Bethléem, reputé Auteur de la Vulgate; mais prosterné continuellement aux pieds de la crêche du Sauveur. Et quant aux deux Larrons, ils sont, comme vous diriez, d'un costé un Moïse, un David, un Salomon, les Prophetes, ou autres Ecrivains Sacrés de ce Texte Hebreu; & de l'autre, leurs plus anciens Interprétes cités par

par les Evangelistes & par les Apôtres, les Fondateurs de tant de Colonies Chrêtiennes; & qui ont esté crûs divinement inspirés par tant de Saints & par tant d'Eglises de Jesus Christ. En verité, ce parallele n'est-il pas bien juste, & digne d'être sorti de la bouche ou de la plume d'un Prestre du même Jesus, d'un Successeur de ses Apôtres, en un mot d'un Evêque ou d'un Cardinal? Et croyez-vous que l'un ou l'autre en fust avoüé de cet illustre Religieux, s'il revenoit au monde, ou si vous voulez, de ce prétendu Cardinal; puis qu'on a encore voulu faire cet honneur à St. Jerôme, quoi qu'il fust sans doute plus éminent en savoir & en sainteté, qu'en charge & en titres? Aussi nôtre Critique ne donne pas plus son approbation à la comparaison susdite de cet Espagnol, & avec raison, qu'à ce qu'en dit un François, Auteur de l'impression de la Bible Royale de Paris; à savoir que cette Version Vulgate seroit le veritable Original de l'Ecriture. Sur quoi il trouve que ce Mr. le Jay avoit grand tort, s'il le croyoit, de se ruiner volontairement à nous donner tant de differentes Versions Orientales, ou autres de la Bible; & en ce cas-là se pouvoit contenter de cet *Original Latin* qui étoit entre les mains de tout le monde. Le P. Simon n'est pas entesté à ce point-là de la Vulgate, qui rapporte ailleurs, que les deffauts de cette Version ont esté monstrés par le Jesuite Mariana; & fait encore cette remarque en un autre lieu, que pendant qu'on a negligé l'étude des Langues & de la Critique, cette Version Vulgate s'est remplie d'un grand nombre de fautes. Il est vrai qu'il ne les compte pas jusqu'au nombre de quatre-vingt mille, comme a fait Isidorus Clarius.

En tout cela le P. Simon marque de la moderation & du bon sens. Et bien qu'il tâche d'approuver ailleurs la conduite du Concile de Trente à déclarer cette Version authentique, il s'efforce en même tems d'en adoucir le sens, & monstrer que le Concile n'a nullement entendu par là de la déclarer Canonique ou infaillible. Il passe même si avant là-dessus, que de dire, que toute Version de l'Ecriture faite par des personnes savantes & non suspectes, est authentique. Croyez-vous cependant, que ce Critique a bien entendu ou bien expliqué la force & veritable signification de ce mot, qui semble ne marquer pas tant la bonté & valeur d'une chose, que l'autorité dont elle est revestüe, & qui lui doit venir d'un Maistre ou Superieur qui la peut donner? Aussi il y a des Savans qui ont déja remarqué, que le mot Grec d'*Authentes*, d'où vient celui d'Authentique, vouloit dire *Maistre & Seigneur* dans l'usage de la Langue Grecque de Constantinople, & que c'est de là que les Authentiques de Justinien ont aussi pris leur nom. Mais outre l'erreur ou l'équivoque qu'il peut y avoir en ce que je viens de vous rapporter du Pere, je doute fort si cette doctrine seroit approuvée à Rome par la Congregation, à qui appartient l'explication du Concile de Trente; & si de nouvelles Versions de l'Ecriture, quoi que faites par des personnes savantes & de l'Eglise Romaine,

maine, y passeroient pour authentiques, & non plûtôt sujettes à augmenter l'indice des Livres deffendus, qu'à y estre mises en parallele avec la Vulgate. Au-moins je doute fort, que cette Critique du Pere sur l'Ecriture, tout savant & habile qu'il est, y passe jamais pour authentique. Je crains même que ces sortes de choses qui se trouvent en cet Ouvrage, n'ayent plus contribué à sa censure, que de plus importantes.

L'Autheur ne court pas le même risque, en parlant après cela des anciennes Versions du Vieux Testament en Langues Orientales, qui se trouvent dans les Bibles Polyglottes, qu'on appelle, & dont il touche en passant l'antiquité & le merite. Et là-dessus il remarque, qu'Abulpharagius fait mention de deux Versions Syriaques du Vieux Testament, l'une sur l'Hebreu, & en usage parmi les Syriens Orientaux; l'autre sur les Septante, & en usage parmi les Occidentaux. Le Pere pouvoit ajoûter, que ce même Auteur appelle la premiére *simple*, & l'autre *figurée*. Mais il remarque de-plus, j'entens l'Auteur de la Critique, que les Versions Syriaques dans les Polyglottes ont été faites sur l'Hebreu, & reformées en quelques endroits sur les Septante; mais qu'elles sont peu exactes, comme elles y sont imprimées; qu'il y a plusieurs manquemens des Copistes; que la ponctuation en est defectueuse, & leurs Traductions Latines pleines de fautes. Et en ce même sens il dit encore ailleurs, que Walton a tort de donner cette Version Syriaque pour regle à justifier le Texte Hebreu; qu'il n'y a rien de si inconstant & de plus confus que cette Version, dont les Syriens ont retouché les Exemplaires à leur maniére & sans jugement, tantôt sur les Septante, tantôt sur l'Arabe. Vous savez cependant la grande antiquité que quelques-uns prétendent donner à cette Version; & entre autres ce même Ecrivain Arabe, que le Pere avoit cité un peu auparavant, qui remarque que cette Version, qu'il appelle *Simple*, de la Bible, auroit esté traduite de l'Hébreu en Syriaque du tems de l'Apostre Addée, (ou Thaddée) ou même, selon d'autres, du tems de Salomon. Ce qui se rapporte, comme vous voyez, avec l'opinion de ceux qui en ont voulu attribuer la gloire au Roi Hiram, ami & contemporain de ce Roi des Sages, aussi-bien que des Juifs; c'est-à-dire, ainsi que vous pouvez croire, pour ce qui regarde la Version des premiers Livres du Vieux Testament. Mais après tout, l'autorité de cet Ecrivain Arabe ne paroît gueres de mise en cette occasion, non plus qu'en bien d'autres, & sur le chapitre même de Salomon, qu'il dit en quelque endroit avoir suivi l'opinion d'Empedocle dans l'Ecclesiaste, touchant la négative de la resurrection spirituelle ou corporelle. Il y a peut-être plus de sujet de le croire sur ce qu'il remarque ailleurs, que cette Langue Syriaque est partagée en trois Dialectes, la premiere dite Araméé & la plus élegante, qu'on parloit à Edesse & dans la Syrie, qu'il appelle exterieure; la seconde, de la Palestine, comme de Damas & de la Syrie intérieure; & la troisiéme, de Caldée, ou Nabathienne,

 dont

dont se servoient les Assyriens, & qui seroit, à son dire, la plus grossiére. Sur quoi je toucherai seulement en passant, que Damas ne laisse pas d'être appellée dans Isaïe, la capitale d'Aram, selon que ce mot se prend quelquefois dans une signification plus ou moins ample; & que d'ailleurs on peut recueillir de ce que dessus, l'étenduë bien plus grande de la Langue Syriaque, que de la Caldéenne, en-sorte que cette derniére n'étoit même proprement qu'une Dialecte de l'autre. D'où vient aussi qu'il y a moins lieu de s'étonner, si les Syriens & Assyriens, ou leurs langages sont souvent confondus dans les anciens Auteurs tant sacrés, que profanes; & que d'ailleurs vous trouverez des passages dans le Thalmud, où la Langue Targumistique, qu'ils appellent, (qui est la Caldéenne) & la Syriaque sont prises pour la même. Ce n'est pas qu'il n'y ait des endroits, où ces Docteurs-là distinguent cette Langue Syriaque d'avec l'Assyrienne; comme entre autres là où ils font cette belle remarque, que la Langue Grecque est propre pour le chant, la Romaine pour la guerre, la Syriaque pour le deuil, l'Hebraïque pour l'élocution, & selon d'autres, l'Assyrienne, ou pour la même élocution, ou pour la priére. Et quant à ce que le Pere ajoûte sur le sujet de cette Langue Syriaque, qu'il s'y est glissé plusieurs mots Grecs, & dont il attribuë la cause à la Traduction que les Syriens avoient fait en leur Langue d'une bonne partie des Peres Grecs, & d'autres Auteurs Ecclesiastiques; vous trouverez bon que je vous dise, qu'il n'en a pas découvert ni le tems, ni la source. Aussi falloit-il remonter bien plus haut, & ce à l'établissement des Macédoniens dans la Syrie, qui avoit précédé de plusieurs siécles les Traducteurs des Peres de l'Eglise, & les Peres mêmes & les Apôtres; en-sorte que du tems de Jesus Christ & auparavant, la Langue Grecque n'étoit pas moins familiére dans la Syrie, & même dans leurs Monumens publics, que la Syriaque, & dont entre autres des Medailles & des Inscriptions anciennes font foi encore aujourdhui. Sans parler maintenant de la Langue Romaine, qui commença aussi à s'y introduire avec l'Empire & les Colonies de cette Maîtresse des Nations selon la coûtume receuë en telles occasions; & d'où viennent plusieurs mots Latins, aussi-bien que Grecs, qui se trouvent dans les Versions & autres Ecrits Syriaques, de-même que dans le Thalmud des Juifs.

Isaj. 7: 8.

Quant aux Versions Arabes de la Bible, vous trouverez de-même dans la Critique du Pere, qu'il y en a de deux sortes, l'une des Juifs faite sur l'Hebreu, l'autre des Chrêtiens faite sur les Septante, outre une Traduction Arabe du Pentateuque imprimée à Rome sur la Vulgate. Et ensuite, il ajoûte de ces Versions Arabes dans les Polyglottes, qu'elles sont faites la plus-part sur des Versions Syriaques depuis la domination des Sarasins, & avec assez de négligence; qu'il y a des deffauts non seulement des Traducteurs & des Copistes, mais aussi des Grammairiens, qui y ont ajoûté les points; & que dans les Paralipomenes, pour marque

que de la liberté que l'Interpréte Arabe s'est donnée, l'on y trouvera les noms de *Turquie*, de *Grec*, de *Chorasan*, de *Slavonie*, de *France*, & pareils. Et ainsi il conclud encore ailleurs, que ces Versions sont moins dignes d'autorité & plus défectueuses, que Walton ne croit. Il y a bien des Savans en ces Langues-là, comme un Hottinger & autres, qui ont déja jugé de la licence ou de la négligence de ces Versions Arabes, de leur âge, en un mot de leur prix & de leur mérite. Du-reste, vous ne serez pas surpris que les Juifs ayent traduit la Bible en Arabe, non moins que des Pandectes de Medecine & bien d'autres Ouvrages; outre tant de Livres, qu'ils ont composé eux-mêmes en cette même Langue depuis sa grande étenduë dans tout le Levant, & l'application particuliére de quelques Califes, à faire traduire en Arabe tout ce qui se trouvoit de Livres exquis parmi les Grecs, ou ailleurs. Abulpharagius en donne particuliérement la gloire au septiéme nommé Almumone, ou selon d'autres, Almoimone. Ce qui est aussi confirmé par un grand nombre d'Ecrivains Orientaux, & qui rend encore aujourdhui le nom célébre de ce Prince des Abusides.

L'Auteur de la Critique touche quelque chose en passant de la Version des Coptes ou Egyptiens, qui seroit aussi faite sur les Septante, & qui, à son avis, seroit plus ancienne, que les Versions Arabes. A quoi il ajoûte, que pour le langage de cette Version & de plusieurs autres Livres, c'est apparemment l'ancien langage Egyptien mêlé du Grec. Quant à l'antiquité de cette Version, je croi qu'il seroit difficile de prouver, qu'elle a commencé du tems du Concile de Nicée, comme prétend le Pere Kircher; & pour le langage, ce n'est pas seulement un Egyptien corrompu mêlé du Grec, & qui en a même pris ou alteré les caracteres, mais d'ailleurs rempli de quantité de mots & terminaisons Hebraïques; en-sorte qu'il auroit bien dégeneré de cet ancien Egyptien, dont Hérodote, Platon, Plutarque, & d'autres Auteurs font mention quelquefois, & en rapportent divers mots. Il est vrai que pour le caractere, on peut recueillir que ce vieil Egyptien avoit déja du rapport avec l'ancien caractere Grec, en-suite de la remarque de Plutarque en quelque endroit, que l'inscription du tombeau d'Alcméne estoit écrite en des lettres très-anciennes, & presque Egyptiennes, & ce selon la forme des lettres de la Grammaire, qu'Hercule avoit apprise sous le regne de Protée. D'ailleurs, il semble que du tems de St. Jerôme, l'on ne parloit point encore de Langue Coptique, qui dans l'une de ses Apologies contre Ruffin, fait mention du savoir d'Epiphane en cinq Langues, Grecque, Syriaque, Hebraïque, Egyptienne, & la Latine en partie. Le même Saint dans la vie de Paul l'Hermite, rapporte qu'il estoit fort savant dans les Lettres Grecques & Egyptiennes. *Paulus tam litteris Græcis, quàm Ægyptiacis, apprimè eruditus.* C'est-à-dire, qu'en ce tems-là on faisoit cas encore de cette Langue Egyptienne, & de ceux qui la savoient.

voient. Et quant à ces mots Hebreux, que j'ai dit qui se trouveroient, & dans toute leur même désinance, dans ce langage Coptique, vous n'en serez nullement surpris, si vous vous souvenez de cette ancienne superstition des Orientaux, qui attribuoit des vertus secretes à certains noms barbares, & nommément Hebreux, & deffendoit pour ce sujet de les traduire en d'autres Langues, selon un ancien Oracle des Caldéens, que Psellus en rapporte, & selon l'explication particuliére qu'il en donne. Ce qui vous paroîtra même tant mieux fondé, si vous prenez garde, que partie de ces mêmes mots Hebreux que Psellus remarque sur ce sujet, se trouvent encore dans les anciens Dictionnaires & Ecrits Coptiques.

Pour revenir au Pere, il ne dit rien de particulier de la Version Ethiopienne, dont il remarque seulement la Langue être mêlée de mots Hebreux, Caldéens & Arabes, en-sorte que ces trois Langues feroient la meilleure partie de l'Ethiopien. Il pouvoit encore y ajoûter la Grecque; puis qu'en-effet cette Langue Ethiopienne, de-même que ces autres Langues Orientales, en a pris quantité de mots, & dont je me souviens d'en avoir remarqué plusieurs dans un essai de jeune écolier, donné ci-devant au Public. Il y a apparence qu'on en trouveroit bien davantage, si le Volume manuscrit des anciens Conciles Oecuméniques, écrit en cette Langue, étoit publié, que je vous peux dire d'avoir veu à Rome chez des Prêtres Abyssins, & dont j'estois en marché avec eux à la priére de M. Ludolfe, le restaurateur de cette Langue Ethiopienne dans l'Europe. Pour la Version Arménienne de la Bible, le P. Simon rapporte qu'elle a été faite du tems de St. Chrysostome (que l'on croit à tort auteur des caractéres Arméniens) par deux Docteurs de cette Nation, nommés Moïse & David, & qui avoient appris le Grec. On peut en tout cas recueillir par cette Version, quel fondement il y a dans ce que Strabon remarque de ces Arméniens; à savoir qu'il y avoit du rapport en leur Dialecte, aussi bien que dans leur maniere de vivre, avec les Syriens & avec les Arabes, & que la Mésopotamie en pouvoit faire foi, qui étoit composée de ces trois Nations. Aussi se servoient-ils souvent du langage Syriaque, comme plus connu; ainsi que l'on peut recueillir entre autres de ces Lettres d'un Satrape d'Arménie écrites en Langue Syriaque, selon le rapport de Diodorus Siculus. D'ailleurs, je ne me souviens pas que les Auteurs anciens nous parlent beaucoup de cette Langue Arménienne, sinon que, par exemple, un Sophiste Grec refléchissant en la vie de son Héros, grand voyageur, sur la diversité des Langues parmi les Barbares, en allégue pour preuve, qu'autre est la Langue des Arméniens, autre celle des Médes & des Perses, autre celle des Cadusiens. Et quant à la quantité de ces mots Grecs qui se trouvent de-même aujourdhui dans cette Langue, on en sera moins surpris, si l'on considere que les Arméniens descendoient des anciens Phrygiens, selon Hérodote, & en avoient même

Lib. 5.

Lib. 19.

Philostr. de vita Apollon. lib. 1. cap. 13.

Lib. 7.

me

me conservé la maniére de s'habiller. Ce qui d'ailleurs devra moins surprendre à l'égard de ces Phrygiens, à qui on attribuë aussi la fondation de plusieurs Colonies dans la Palestine, & l'usage de là de plusieurs mots qu'ils en auroient tirés, & qui ont déja été remarqués par des gens savans en ces matiéres. De-sorte que le mélange dont il est ici question, de mots Grecs en la Langue Armenienne, peut avoir une origine fort ancienne; outre ce que la Religion Chrêtienne & l'usage de la Version des Septante & des Peres Grecs, y a introduit depuis dans la Langue moderne de cette Nation. Et quant à leurs Versions de l'Ecriture faites aussi sur les Septante, la remarque du P. Simon est digne de reflexion; à savoir, que les Bibles de ces Arméniens n'ont pas été reformées, parce qu'elles n'ont pas été reveuës par les Inquisiteurs de Rome. Et sur quoi il est à-propos de vous dire ce qu'il avoit touché un peu auparavant avec la même candeur & liberté, à l'égard de la prétenduë reconciliation des Syriens avec l'Eglise de Rome, que les reformations introduites par les Missionnaires de Rome dans la créance & cérémonies des Syriens, ont été faites la plus-part mal-à-propos & peu judicieusement, parce qu'on n'a pas sçeu ou examiné à-fond leur veritable créance. Si le Maronite, & que j'ai connu à Rome, Abraham Echellensis, étoit encore en vie, il y a grande apparence que le P. Simon eust eu là-dessus des affaires avec lui; tant ce bon homme étoit entesté de cette prétenduë réünion, qui lui donnoit dequoi vivre, aussi-bien qu'à son Patron & grand ami Leo Allatius le consentement imaginaire de l'Eglise Grecque avec la Romaine.

Après cela le P. Simon passe légérement sur la Version Persienne, & remarque seulement, que la Langue a receu beaucoup de changement de l'ancienne, à-cause du mélange de l'Arabe, & en ayant même pris les caracteres, qu'elle avoit accommodés à sa prononciation: qu'il est constant cependant, que les Perses ont eu autrefois leurs propres caracteres, dont l'on en voit encore en de vieilles Médailles. Il est vrai, comme tout le monde sait, ou peut savoir sans peine, que pour les caracteres modernes de cette Langue, ils sont les mêmes avec les Arabes, hors la difference de trois ou quatre lettres, que les Persans ont de plus dans leur Alphabet. Et quant au changement de cette Langue, il n'y a pas lieu, ce semble, de douter, qu'il n'en soit arrivé de considerable, & que sur tout, le grand mélange de l'Arabe n'y ait été introduit avec l'Empire des Sarasins; comme il y est entré aussi, & sans doute longtems auparavant, une grande quantité de mots Grecs, ainsi que dans toutes les autres Langues du Levant. Ce n'est pas d'ailleurs, qu'à l'égard de l'Arabe & du Persan, on ne doive croire, que de tout tems il y a déja eu beaucoup de rapport entre ces deux Langues, & un grand nombre de mots qui leur étoient communs. En voulez-vous en passant un exemple illustre, & d'un lieu remarquable? La ville de Suse, une des plus délicieuses residences des Rois

de Perse, tiroit son nom d'un mot qui signifioit un *Lys*, à-cause de l'abondance de ces fleurs qui naissoient aux environs. C'est ce qu'Aristobule & Charax remarquent dans Athenée, & ce qui ne vous surprendra pas, non plus que tant de lieux appellés ainsi par les Anciens, des fleurs ou des plantes qui y étoient fréquentes, comme vous diriez du persil, du laurier, du myrthe, de l'épine blanche, & de la rose même, si vous voulez, & bien d'autres. Cependant, c'est la Langue Arabique qui conserve encore aujourdhui le mot de *Souson*, ou *Sousanon*, pour un *Lys*, & dont les Versions Arabes de l'Ecclésiaste & des Cantiques vous peuvent éclaircir; soit que les Arabes l'ayent pris des Perses & Médes, soit que les uns & les autres l'ayent tiré des Hebreux, ou des Phéniciens. Et c'est de là que vous trouverez, que les Septante quelquefois retiennent le mot de *Sousa*, en parlant de cette ville, & en tous les cas à la façon des Orientaux, & quelquefois disent *Sousa* & en le déclinant au pluriel, à la mode des Grecs; à-moins que cette diversité ne vienne de celle des Exemplaires, & doive être attribuée aux Copistes. D'ailleurs, pour juger aucunement du changement dont parle le Pere, de la vieille Langue Persique d'avec la moderne, il n'y auroit qu'à examiner ces mots Persans que l'on trouve allégués en quelques anciens Auteurs. Aussi est-ce encore une remarque d'Athenée en un autre endroit, qu'on rencontre plusieurs mots Persans dans les anciens Poëtes & Ecrivains Grecs; mais dont cependant il n'en rapporte que trois exemples, à savoir *Parasange*, *Angari* ou *Astanda*, & *Schoenus*. Sur quoi je vous dirai en passant, que ce mot *Astanda*, qui, selon les Grammairiens Grecs, signifioit en vieux Persan, un postillon ou porteur de Lettres, se trouve encore dans la Langue moderne des Perses, ou le verbe *astandan* signifie faire l'office de valet à être debout & attendre les ordres du Maître; & pour le mot de *Parasange*, d'autres ont déja remarqué qu'il subsiste encore dans la Langue Persienne, de-même que dans l'Arabe. Il ne seroit pas difficile d'ajoûter ici, & conferer avec la Persienne moderne plusieurs autres de ces vieux mots Persans, qui par hazard se présentent ici à ma memoire, comme vous direz, *Bel*, *Anaitis*, *Mithras*, *Mitra*, *Satrapas*, *San*, *Bistax*, *Syrus*, *Pisagas*, *Tigris*, *Arta*, d'où sont formés les noms propres *d'Artaxerxés*, *d'Artasastha*, *d'Artaphernes*, *d'Artaban*, & pareils, comme *Gaza*, *Abeltaxar*, *Kouros*, *Alectoris*, qui se trouvent en des lieux écartés de quelques Auteurs anciens ou Critiques, & dont on pourroit encore augmenter le nombre de divers mots que ces derniers débitent quelquefois pour des noms Indiens. A quoi aussi se pourroient ajoûter ces grands mots Indiens qui se lisent dans Ctésias, que Mr. de Saumaise prétend en quelque endroit pouvoir être tirés de la Langue Persique d'aujourdhui, & d'où il recueille que cette Langue devoit avoir sans doute une même origine avec celle des Indiens, & être venuës d'une & l'autre de ces anciens

Lib. 3.

Voyez Hesych. Eustath. ad Odyss. T.

Scythes

Scythes ou Indo-Scythes qui ont passé aux Indes. Quoi qu'il en soit, c'est en-effet à cette commune origine tirée des Scythes, pour le dire encore en passant, qu'il faut attribuer cette affinité de plusieurs mots dans la Langue Allemande & dans la Persienne; en-sorte que je m'étonne de l'étonnement du savant Mr. Bochart sur cette matiére, & de n'en avoir pû comprendre la cause; d'autant plus, qu'il ne devoit ignorer que les Parthes, qui sont les mêmes avec les Perses, comme le P. Simon le reconnoît aussi en quelque endroit de son Livre, tiroient leur origine des Scythes, & jusques à leur nom, qui signifioit un *banni* en Langue Scythique; que Curce dit même, qu'ils sont venus des Scythes Européens, & non de ceux vers le Bosphore; & que Justin remarque de-plus, que le langage des Parthes tenoit le milieu entre celui des Scythes & des Médes. Aussi comme les Perses, de-même que les Parthes, sont souvent confondus avec les Médes, ou appellés tels, & ce non seulement par des Poëtes Latins, comme vous direz Catulle, Horace, & pareils, mais par bien d'autres Auteurs plus graves & plus anciens; on en peut recueillir, aussi-bien que du passage susdit de Justin, que la Langue des Médes étoit à-peu-près la même avec celle des Perses, ou tout-au-plus ne differoit que de Dialecte. Ce qui semble être confirmé par le passage de Philostrate, allegué ci-dessus au sujet des Arméniens, & où il met ensemble la Langue des Perses & des Médes, en distinguant celles de quelques autres Nations barbares. Dion Chrysostome d'autre côté, y met quelque différence en un certain endroit, où il parle de ceux qui savent deux ou trois mots, ou Persiques, ou du langage des Médes, ou de celui des Assyriens. Et comme d'autres Auteurs bien anciens, ainsi que vous diriez un Hérodote, parlent d'une Colonie Grecque des Eretriens, transportée en Méde par Darius Roi de Perse, laquelle auroit retenu l'usage de la Langue Grecque, & ce même du tems d'Apollonius Thyaneus, selon le rapport de l'Ecrivain Grec de sa vie, il y a moins lieu, ce semble, de s'étonner, si joint cela aux Expéditions & Colonies suivantes des Macédoniens, l'ancien langage des Perses ou des Médes en a pris insensiblement quelque mélange du Grec, augmenté dans les siécles suivans par les Colonies Chrêtiennes, & par l'usage de leurs Livres. Du-reste, ces Rois de Perse ne se servoient pas toûjours de leur Langue Persienne dans leurs Lettres aux Nations étrangéres, & particuliérement avec les Grecs, mais y employoient souvent l'Assyrienne ou Caldaïque, comme moins barbare ou plus connuë aux Grecs. C'est ce qu'on peut voir des Lettres écrites aux Lacedémoniens par le Roi de Perse, & qui étant interceptées par ceux d'Athénes, y furent traduites de l'Assyrien, selon que Thucydide rapporte. A-la-verité, si Thémistocle leur citoyen s'y fût trouvé en ce tems-là, & à son retour de la Cour du grand Roi, où il avoit si bien appris le Persan dans le terme d'une année, on n'y auroit pû avoir un meilleur Inter-

Orat. 10.

Lib. 6.

Philostr. de vita Apollon. lib. 1. cap. 17.

préte de ces Lettres, quand même elles eussent été écrites dans la Langue de Persepolis, plûtôt que dans celle de Babylone. Car du-reste, quand ce Roi des Rois écrivoit aux autres Roitelets ses sujets, il s'accommodoit à leur langage, comme on voit dans le Livre d'Esther; & ce sans doute autant pour faire voir que tant de Langues étoient de sa jurisdiction, que pour en estre mieux obeï, & oster tout prétexte d'ignorance. Mais me voilà sans y penser, & en suivant le Pere à la piste sans m'égarer, passé jusques à l'extremité de l'Orient, d'où il est tems de rebrousser chemin avec lui.

Cependant ce sera, s'il vous plaist, en passant & sans s'y arrester, chez les descendans de ces Médes & de ces Perses, comme vous pourriez dire les Samaritains, & dont même quelques-uns ont crû que le langage étoit Persien, à-cause de leur origine. Mais ce n'est pas là l'opinion du Pere, & avec raison, qui remarque seulement sur leur sujet, qu'ils ont aussi une Version du Pentateuque dans leur Langue Samaritaine, (outre l'Exemplaire Hebreu en caractéres Samaritains, canonisé, comme vous savez, par le Pere Morin) qui approcheroit fort de l'ancien Caldéen, hors quelque difference d'Ortographe, & qu'on y a retenu quelque chose de l'Hebreu. Il est aisé toûjours d'en recueillir, que quelques anciens Peres, comme Irenée, se sont trompés, qui ont crû que la Langue Hebraïque & la Samaritaine étoit la même chose; & de-plus que ces Samaritains, comme composés d'une Colonie de quatre ou cinq Nations, mais dont les Langues auroient quelque rapport entre elles, en ont fait aussi une espece de mélange. Après quoi le Pere finit ses remarques sur les Versions Orientales de l'Ecriture, par le jugement qu'il donne des Paraphrases Caldaïques d'Onkelos & de Jonathan, dont il dit qu'elles sont écrites dans un stile beaucoup plus pur, que celui de la Ghémare du Thalmud; & particuliérement la Paraphrase d'Onkelos sur le Pentateuque, qui approche du Caldéen de Daniel, & seroit d'ailleurs plus exacte, & presque mot à mot sur l'Hebreu; au-lieu que celle de Jonathan sur les Prophetes seroit plus étenduë: qu'enfin ces Paraphrases, qui, selon quelques-uns, seroient aussi anciennes que Jesus Christ, & selon d'autres, postérieures à Saint Jerôme, qui n'en parle pas, sont beaucoup plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions anciennes & Grecques & Latines. Tout cela est assez conforme à ce qui est de l'opinion commune de ces Paraphrases, ou à ce qui en a déja souvent été remarqué par les savans en ces matiéres. A quoi il auroit pû ajoûter ce qui a déja été remarqué par ses Rabins, que les mots d'*Aquila* & *Onkelo* sont la même chose, le premier dans la Dialecte de Jerusalem, & l'autre dans celle de Babylone; & ce que Mr. Vossius remarque là-dessus, pour prouver que ce qui a été dit d'Onkelo, de son siecle & de ses Maîtres, convient à Aquila, Auteur de la Version Grecque de l'Ecriture, dont il a été parlé; & deplus, que cet Aquila ou Onkelo n'est nul-

nullement Auteur de cette Paraphrase Caldaïque qui porte son nom, laquelle il prétend estre postérieure de quelques siecles. Comme cela est public, & dans un Ouvrage qui a été veu & examiné du Pere, & deplus faisoit ici au sujet, il auroit dû, ce semble, en faire quelque mention, & nous éclaircir en passant de ce qu'il en pense. Mais au-lieu de cela, il a mieux aimé exercer sa Critique & ici, & en d'autres endroits, contre la reformation que Buxtorfe le pere a faite dans la ponctuation de ces Paraphrases, & la rejetter hautement comme trop bornée. C'est de quoi je me rapporte, s'il vous plaist, aux Maîtres profès de ces Langues. Mais il semble que le P. Simon n'est de cet avis, que pour fonder son principe de la plus grande étenduë qu'il faut donner à l'explication de l'Ecriture, qu'on n'a fait jusques ici; & là-dessus, pour donner cours aux regles de sa Critique, à réformer hardiment sur elles le Texte Original de la Bible.

Après avoir remarqué, qu'il n'y a point de Version de la Bible en Grec Vulgaire, à-cause de la vénération que ces Grecs ont encore aujourdhui pour la Version des Septante, le P. Simon passe aux Versions nouvelles Latines, ou autres en Langues vulgaires, faites par des Savans du siecle passé, ou du présent, & ce tant de l'Eglise Romaine, que du nombre des Protestans. Et sur quoi il en juge avec assez de candeur & de liberté. Je dirai seulement, que ces mêmes Grecs n'ont pas été si scrupuleux à l'égard du Grec Original du Nouveau Testament, dont ils ont donné une Version il n'y a pas long-tems dans leur Grec Vulgaire. Quant aux Versions Latines, il ne fait pas grand compte de la Version de Pagnin, qu'il dit estre obscure, barbare, & remplie de solecismes; & encore moins de celle d'Arias Montanus, qui auroit augmenté les defauts de Pagnin, qu'il corrige; & d'où vient qu'il s'étonne, que Walton dans sa Polyglotte ait préferé celle-ci à d'autres: que la Version de Malvenda Dominicain est sujette aux mêmes & plus grands defauts; celle de Sebastien Castalio trop affettée pour le stile: que la Version de Junius & Tremellius a aussi ses fautes, reconnuës par de savans Protestans Drusius & l'Empereur; & ausquels il pouvoit ajoûter Scaliger, mais qui témoigne par tout trop de passion contre Junius. Le Pere blâme entre autres cette Version dans l'usage des pronoms relatifs, où il n'y en a point au Texte: ce qui n'est pas là un crime capital. Et enfin, il prétend que Munster, après avoir déja dit que sa Version est meilleure que celle de Pagnin & d'Arias Montanus, est le plus fidéle & le plus exact de tous les Protestans dans sa Traduction de la Bible; bien qu'à son avis, il ait aussi trop déferé aux Rabins. Ne doit-ce pas estre un peché veniel à l'égard du Pere, qui à tout prendre, leur défere beaucoup lui-même. Quant aux Versions Françoises de l'Ecriture, il reconnoit ailleurs, qu'il n'y a jusques ici que celle des Docteurs de Geneve traduites sur l'Hebreu: que le project d'Olivetan, qui en fit la premiere Traduction imprimée à Neuf-

chastel, est digne de loüange : qu'elle a été depuis retouchée par Calvin, son parent, lequel, bien qu'il sceut à grand peine lire l'Hebreu, n'a pas laissé par son grand jugement d'avoir quelquefois mieux réüssi dans l'explication ou Version de l'Ecriture, que ceux qui ont sceu la dite Langue Hebraïque : qu'il y a aussi plus de jugement dans la Bible d'Olivetan & de Calvin, que dans la Bible postérieure de Bertram, publiée à Geneve en 1588. que cependant la Version de Castalio, à son avis, est à préferer à celles de Geneve. Il dit pourtant de la Version de Déodati, qui est sortie du même lieu, qu'elle réüssit en quantité d'endroits, & s'explique avec plus de netteté, qu'aucune autre Traduction de la Bible; qu'elle a aussi ses defauts, comme de rendre l'Ecriture plus claire qu'elle n'est en elle-même; & en-sorte, qu'on lui peut donner plûtôt le nom de Periphrase, que de Traduction. Quant à la Bible de Desmarets, qui est celle de Geneve retouchée, il n'en louë que la dépense qu'Elsevier y a faite pour la beauté du papier & des caracteres. Il parle enfin d'une Traduction d'un certain René Benoist, Docteur de la Faculté de Paris, qui sans entendre le Grec ou l'Hebreu, a prétendu donner une nouvelle Version Françoise de la Bible; mais qui en-effet ne seroit que celle de Geneve, hors quelques mots changés, & d'autres synonymes mis en leur place. Il n'oublie pas aussi les Versions de la Bible, Angloises, Flamandes, Allemandes, & sur tout celle de Luther, qu'il ne croit pas fort exacte, bien qu'il remarque ailleurs, que toutes les Bibles en Langues vulgaires, avant celle de Luther, étoient faites sur la Vulgate. A l'égard des Traductions Espagnoles, il fait mention d'une faite par des Juifs de Ferrare le siecle passé, mais en termes barbares, & attachée entiérement à la lettre du Texte Hebrçu. C'est aussi l'opinion de Scaliger, que cette Version Espagnole de ces Juifs, & la Françoise de Geneve sont les deux meilleures Versions de la Bible que nous ayons.

Le P. Simon ne juge pas seulement des Versions, mais aussi des Remarques qui les accompagnent. Il croit que les meilleures Remarques sur la Bible de Geneve, sont celles de l'Edition de Henri Estienne *in folio*, de 1565. Quant aux Remarques de Déodati, il les blâme d'estre la plus-part un peu éloignées du sens literal, & d'approcher plus des Meditations d'un Théologien, que des Notes d'un homme judicieux. C'est aussi ce qu'il reprend ailleurs dans les Commentaires de Calvin sur l'Ecriture, & qu'il dit estre plûtôt des Leçons de Théologie, que des explications du Texte. Il fait encore le même jugement des Remarques sur la Version de Geneve, ramassées dans la Bible de Desmarets, & dont il parle avec trop de mépris, en disant qu'elles ont été gastées par les Additions peu judicieuses de celui qui les a recueillies; qu'il n'a pas eu assez de capacité, pour en faire un bon choix; & enfin, que son langage, à son avis, est un galimathias perpetuel.

En quoi on ne peut nier, que le Pere

Pere Simon ne témoigne trop de délicatesse, & ne passe quelquefois les bornes d'une Critique moderée, ou vuide de passion & de préjugés : qu'il y en a assûrément à préferer, comme il fait, la Version de Castalio à celle de Geneve, ou de Déodati : qu'il ne trouvera pas beaucoup de partisans entendus & désinteressés de son avis : que Calvin n'avoit pas leu sans doute tant de Rabins manuscrits, ou imprimés, que le P. Simon ; qu'aussi les occupations ou distractions assez connuës de sa vie, ne lui en avoient pas laissé le loisir : mais qu'il n'étoit pas pourtant si ignorant du Texte Hebreu de la Bible, que le P. Simon le croit ; & qu'on peut assez recueillir le contraire de ses Ouvrages sur le Vieux Testament : qu'aussi il n'en étoit pas moins versé dans le stile de l'Ecriture, comme le même Auteur de la Critique l'avoüe franchement ailleurs : que ce ne peut pas estre, ce semble, un grand deffaut de Déodati, d'éclaircir dans la Version ce qui est obscur dans le Texte; sur tout en distinguant par d'autres lettres, ce qui n'est pas précisément de l'Original. Ce qui est aussi la méthode que Mr. de Sassy de Port-Royal a tenu dans sa belle Version du Nouveau Testament. Mais que l'on peut encore moins blâmer un Calvin, un Déodati, un Desmarets, ou d'autres Auteurs de Remarques sur l'Ecriture, de donner des explications plus étenduës, pour faire mieux comprendre le veritable sens de l'Ecriture, & en tirer les applications necessaires avec plus d'évidence, que ne peuvent faire de simples Notes literales : que sans condamner ici celles qui s'attachent uniquement à la lettre ou Critique du mot, ces autres Remarques ont aussi leur prix & leur usage : qu'elles paroissent même plus necessaires pour l'explication suffisante d'un Texte, que le P. Simon trouve aussi obscur, aussi embarrassé & allégorique, & qui cependant doit faire l'objet de la méditation continuelle du Chrêtien : qu'aussi elles contribuent davantage à l'instruire & à le consoler : que même leurs Auteurs semblent les avoir faites sur le modéle que leur en donne un grand Docteur de l'Eglise. C'est où il remarque, & dans un sens d'ailleurs assez opposé à celui du P. Simon & de ses semblables, touchant cette grande obscurité de la Bible, que (1) *ce qui est obscur dans l'Ecriture se regle & explique par ce qui est clair.* Ce sont les mots du Traducteur illustre & dévot de ce Livre. Que si en tout cas, ces sortes d'explications ne sont pas pour les Doctes & pour les Critiques, comme est le P. Simon, elles sont au-moins pour le peuple & pour les ignorans, qui font le plus grand nombre du Monde Chrêtien, & pour qui on les fait à-dessein : que l'exemple même des anciens Interprétes de l'Ecriture, Juifs, Grecs, Latins, le justifie assez; dont on n'en voit pas seulement de purement Grammairiens ou Textuels, comme on les appelle, mais aussi d'autres non moins approuvés, qui passent plus avant dans la recherche ou explication des divins mysteres de cette Ecriture : qu'il n'est pas même besoin de renvoyer là-dessus le P. Simon

(1) *De Ver. Relig. cap.* 17.

mon aux Commentaires des Juriſconſultes ſur le Texte des anciens Legiſlateurs, ou de Juſtinien; ou bien aux Remarques des Critiques ſur les Auteurs profanes: qu'il y en a d'entre eux qui s'attachent uniquement à rétablir le Texte, rapporter & examiner les diverſes Leçons, & toucher la veritable proprieté du mot, ou tout-au-plus la ſignification literale du ſens: qu'il y en a qui paſſent plus avant, à en approfondir le veritable ſens & les uſages, à en faire les applications requiſes, à découvrir le génie & toutes les fineſſes de l'Auteur: qu'il doit ſuffire à l'égard des uns & des autres, que les digreſſions hors du ſujet, que l'érudition inutile ou vaine, que les uſages trop éloignés ou mal-fondés, & ſur tout, que le trop de préſomption ou de raffinement en ſoient bannis: que ni Calvin, ni Déodati, ni Deſmarets, non plus que les Auteurs des Remarques Angloiſes, Flamandes & Allemandes ſur la Bible, ne peuvent eſtre blâmés avec juſtice, pour ne s'eſtre pas toûjours renfermés dans les bornes d'explications purement literales; bien, ſi on peut convaincre leurs Remarques, d'eſtre ou fauſſes, ou vaines, ou mal appliquées: & qu'enfin, ils peuvent oppoſer au jugement du Pere, l'autorité d'un plus ancien & plus grand Docteur dans l'Ecriture, allegué un peu auparavant; c'eſt St. Auguſtin, qui dans le même Livre ne recommande pas aux Chrêtiens en general, & moins aux Religieux, de s'attacher à la Critique de la Bible & de ſes Auteurs Sacrés, & de trouver dequoi y repaiſtre, ou même redoubler ſa curioſité; mais bien de *s'employer à la méditation de l'Ecriture divine, de nourrir nôtre eſprit de cette viande & de ce breuvage celeſte.* En verité, ce parti-là ne vaut-il pas mieux, & n'eſt-il pas même plus convenable à nous *ouvrir l'eſprit*, comme autrefois aux bienheureux Diſciples du Sauveur, (1) *pour entendre l'Ecriture*, que l'autre parti, de nourrir noſtre eſprit de doutes & de pointilles ſur le ſujet de l'Hiſtoire ou du Texte de cette Ecriture?

(1) *Luc.* 24: 45.

La troiſiéme Partie s'attache à une Critique des anciens ou des nouveaux Interpretes de la Bible, & de ſes diverſes Editions en toutes Langues. Le P. Simon y avance d'abord pour principe, que le Texte Hebreu qui nous reſte, eſt à préferer aux anciennes Traductions Grecques, Latines ou autres, qui ſeroient beaucoup plus défectueuſes que le Texte Hebreu. C'eſt de quoi les *Hébraïſans*, qu'il appelle en quelque endroit, lui ſauront apparemment bon gré, & avec raiſon. Le P. Simon, qui ne leur eſt pas toûjours ſi favorable, ſe trouve ici un de leurs Confréres. Ils croiront même, que c'eſt un effet de la providence divine, qui par un Pere du même ordre & du même lieu, les vange aujourdhui du tort inſigne qu'ils croyent avoir receu il n'y a pas long-tems du Pere Morin. Vous n'ignorez pas, je m'aſſûre, juſques où ce ſçavant Religieux s'étoit déclaré à toute outrance contre ce Texte Hebreu, dans ſes Exercitations ſur la Bible, & même pluſieurs années auparavant dans la Préface qu'il a mis devant l'Edi-

l'Edition de Paris des Septante. Et quand vous ne l'auriez pas sceu, le P. Simon vous l'apprendroit dans la Critique qu'il fait de ces Exercitations susdites, & même avec assez de candeur & de liberté dans la suite de cet Ouvrage. Mais ce n'est pas seulement du sentiment du P. Morin, dont le P. Simon s'éloigne si fort en ce fait, & si à découvert; il ne s'y éloigne pas moins, comme vous savez, de l'opinion la plus receüe parmi les Docteurs de l'Eglise Romaine, qui pour l'ordinaire déferent plus à ces anciennes Versions, qu'à l'Original Hebreu.

Le Pere Simon prétend en-suite donner un plan pour travailler utilement à une Version de l'Ecriture Sainte, plus accomplie que toutes les Traductions anciennes ou nouvelles qu'on en avoit jusques ici. Ce plan est, d'établir en premier lieu un Texte Hebreu selon les regles de la Critique, c'est-à-dire, marquer les diverses Leçons de ce Texte, garder la meilleure dans le corps de la Traduction, sans suivre la Massore, ou Critique des anciens Juifs sur la Bible, avec trop de scrupule, & ce avec la liberté de mettre assez souvent d'autres Points-voyelles, & de donner une signification plus étenduë aux mots Hebreux, que les Chrêtiens les plus savans en cette Langue, ou que les Rabins mêmes n'ont coûtume de faire : qu'on y doit encore apporter cette précaution, de distinguer ce qui est en-effect diverse Leçon, d'avec ce qui n'est qu'une erreur de Copiste; ne confondre pas aisément ses conjectures avec les differentes Leçons; consulter les anciennes Traductions des Septante & de la Vulgate, de-même que les Commentaires des plus savans Rabins sur l'Ecriture : & qu'après tout, ces Rabins, & les Chrêtiens Hebraïsans à leur exemple, ont donné une signification trop resserrée à la Langue Hébraïque; & que d'ailleurs la veritable signification des mots Hebreux, comme des animaux, des plantes, des pierreries, des instrumens, & de plusieurs autres, dont il est parlé dans l'Ecriture, est perduë il y a longtems.

Voilà la méthode que le P. Simon prétend qu'il faut tenir pour mieux réüssir que n'ont fait jusques ici tant de Traducteurs de cette Ecriture, & en toutes Langues, & de tous les siecles. Je laisse maintenant à quartier, s'il n'y en a déja point eu parmi ces Traducteurs ou Interprétes anciens ou nouveaux, qui n'ayent eu pour but & pour principe, de suivre la meilleure & plus saine partie de ces mêmes regles. Il ne faut même que voir ce que le P. Simon en juge ou rapporte de quelques-uns de ces Interpretes en divers endroits de sa Critique. Mais il n'est pas tant question, direz-vous, de savoir si les regles du P. Simon sont nouvelles, que de savoir si elles sont seures & infaillibles. Qui répondra au Pere, ajoûterez-vous sans doute, qu'une autre Critique ne condamne la sienne, ou ne s'en éloigne; & de-plus, en prétendant suivre à-peu-près la même piste? Qui, par exemple, lui demeurera caution de la préference qu'il aura donnée, contre l'autorité de la Massore, ou des an-

anciennes Versions, ou des Maîtres de la Langue Hebraïque, Juifs ou Chrêtiens, soit à une diverse Leçon du Texte Hebreu, soit à la signification d'un mot qui en a plusieurs, soit à la ponctuation ou changement de Voyelles, qui d'abord fait un mot tout different dans la Langue de ce Texte Sacré? Quelque déference qu'il ait lui-même pour la Critique de Cappelle faite sur ce Texte, & laquelle sert, on peut dire, de principal fondement à son Ouvrage, il ne laisse pas d'y trouver à redire, & de prétendre, comme il remarque ailleurs, ou que Cappelle a trop multiplié les diverses Leçons de l'Ecriture, ou qu'il a trop peu déferé à la Massore. D'ailleurs, n'y ayant rien de fixe, rien de certain, à son avis, ou d'infaillible ni dans cette fameuse Critique des Juifs sur la Bible, ni dans les anciennes Versions receües par l'Eglise Grecque, ou par la Latine, ni dans la connoissance que l'on a aujourdhui, ou même depuis plusieurs siécles, de la Langue de ce Texte Original, quelle certitude, quelle autorité resultera de cette nouvelle Version? En sera-t-on quitte, à vostre avis, pour dire qu'elle est faite sur les regles du Pere Simon? Mais en devenant par là assujettie au jugement ou à l'érudition de ce Pere, ne devient-elle pas en même tems sujetté à la Critique de tout autre, qui s'y croira autant ou plus habile que lui? Qui des *Hebraïsans* sera convaincu que le P. Simon entend mieux aujourdhui les regles de la ponctuation Hebraïque, la fin de cette Langue perduë, que ces anciens & célébres Massorétes, que tous ces autres savans Critiques Juifs qui en ont fait toute leur étude, qui en avoient la tradition de leurs Peres, qui enfin devoient avoir des Exemplaires de ce Texte plus anciens & moins corrompus? Ou qui sera persuadé de ceux, qui avec le P. Morin, ou avec tant d'autres avant & depuis ledit Pere, préferent les anciennes Versions au Texte Hebreu; que ce même Texte rétabli par le P. Simon sur les regles de sa Critique, sera plus conforme à l'ancien Original, que les Exemplaires qui en ont été consultés il y a tant de siécles, ou par les Septante, ou par l'Auteur de la Vulgate? Il n'y a plus, si on le croit, de Providence divine, plus d'autorité de Peres ou de Conciles, plus de Tradition d'Eglise qui tienne pour les uns ou pour les autres contre une telle Critique. Mais que dira d'ailleurs le P. Simon, si cette Critique prise en toute cette étendüe, ne se trouve pas même de mise pour la revision ou l'explication des Auteurs profanes? Au-moins vous ne pouvez ignorer, que les plus judicieux Critiques des Ouvrages Grecs & Latins y apportent des regles plus severes; que l'on n'y souffre, ou n'y approuve pas toute la même licence, que le P. Simon donne ici, soit pour le rétablissement du Texte des Livres Sacrés, soit pour la Version qu'il est question d'en faire.

Le P. Simon passe de là à une Critique des plus anciens, ou des plus célébres Rabins qui ont travaillé sur l'Ecriture. Il dit là-dessus, que les anciens Commentaires des Juifs sur

le Vieux Testament, comme le Zohar, Medraschim Rabbot, ne contiennent que des allégories, des fables & des paraboles : que l'ancienne Cabbale des Juifs, qui se trouve dans le Livre de Zohar, ne consiste qu'en des jeux d'esprit, qu'en des mysteres trouvés sur les lettres de l'Alphabet Hebreu, ou sur les nombres ; & que la nouvelle Cabbale est encore plus dangereuse, puis qu'elle tient de la Magie : que d'ailleurs tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule & de plus absurde, se trouve dans le Thalmud, & particuliérement dans la Ghémare: que R. Isaac Abravanel est de tous les Rabins celui dont on peut le plus profiter pour l'intelligence du Vieux Testament : qu'Aben Esra, surnommé le Sage ou le Docte, est celui qui l'a expliqué le plus litteralement, & avec le plus de jugement : & que R. Salomon Isaaki, dit communément Jarchi, est le plus Théologien en ses Commentaires sur ce Texte Original, mais aussi le plus rempli des préjugés du Thalmud. Il touche par même occasion, comme la Langue des Rabbins est mêlée de l'Arabe, du Caldéen, item de mots Grecs, Latins, François, Espagnols : que leur construction est singuliére, & qui ne se peut apprendre que par un long usage : que Platon, Aristote, Galien, Avicenne, Averroës, ont été traduits en Hebreu de Rabin : que les Rabins ont alteré leur Théologie, par mélange de la Philosophie de Platon, & sur tout de celle d'Aristote ; mais que d'ailleurs ils n'ont excellé ni en Poësie, ni en Rhétorique, ni en Histoire, ni en Chronologie. Cependant il ajoûte bientost après, qu'Abravanel a écrit avec autant de netteté & d'éloquence en Hebreu de Rabin, que Ciceron en Latin ; qu'Aben Esra approche de Salluste ; & que le stile du célébre Maimonides n'est ni moins pur, ni moins net, que le stile de Q. Curce. C'est de quoi le P. Simon veut estre crû sur sa parole. Pour moi, je ne prétens point l'en dédire, n'y m'arrester ici sur la justesse de ces paralleles, & le rapport de ces stiles. Mais à ce prix-là, Messieurs les Rabins ne sont pas de si méchans Rhétoriciens, qu'il vouloit donner à entendre un peu auparavant. Vous en jugerez mieux vous-même, que je ne saurois faire présentement. Si j'ai leu quelques Rabins, & en avois même traduit quelques pieces pour mon usage particulier dans un âge peu avancé, & sous d'habiles Maîtres cités quelquefois avec éloge par le P. Simon, je vous avouë ingenûment, que depuis ce tems-là je n'y ai eu ni attachement, ni même occasion d'en avoir. Quoi qu'il en soit, le P. Simon fait voir, ce semble, & ici, & ailleurs, beaucoup d'érudition Juïve, & d'en faire même plus de cas, qu'il ne témoigne en d'autres endroits de son Ouvrage. Mais il seroit assez nouveau, d'estre aussi versé dans cette litterature, & d'y avoir donné autant de tems que ce Pere, & d'en tenir si peu de compte. Au-moins ce n'est pas là la méthode de Messieurs les Critiques, de vouloir jetter dans le mépris l'étude pour laquelle ils ont eu le plus de génie, ou d'application.

L'Auteur donne en-suite son ju-



gement des anciens Peres Grecs ou Latins. Il en dit d'abord en general, que leurs Ouvrages ſur l'Ecriture ſont plutôt des applications, que des explications literales : que les Livres d'Origene ſont la Bibliotheque des Peres ſur l'Ecriture, & que l'on compte juſqu'à ſix mille Volumes ou Rouleaux qu'il auroit compoſés ſur la Bible : que St. Chryſoſtome s'attache quelquefois au ſens literal, cite les anciennes Verſions Grecques, & le Texte Hebreu en quelques endroits, comme il ſe liſoit en caractéres Grecs dans les Hexaples d'Origene : que Saint Baſile eſt plus ſubtil que Chryſoſtome, mais plus Orateur qu'Interpréte :. que les Commentaires de Cyrille ſont plûtôt des Leçons de Théologie, qu'une explication du Texte : que Theodoret s'attache plus à la lettre, que les autres Peres Grecs ; qu'il y a dans ſes Ouvrages un grand fond de Théologie, & une connoiſſance plus que médiocre du ſtile de l'Ecriture Sainte : que Saint Jerôme entre les Latins eſt celui qui a le plus travaillé ſur le Texte de la Bible, comme Origene entre les Grecs : que ce dernier avoit l'eſprit ſubtil & pénétrant ; mais que St. Jerôme étoit plus ſavant en Hebreu, & a eu plus qu'aucun Pere, ce qui eſt propre à un Interpréte des Livres Sacrés, & qu'il n'y a aucun Auteur qui nous puiſſe inſtruire plus à-fond de la Critique des dits Livres : qu'il défere un peu trop au Texte Hebreu, corrige ſouvent à tort les Septante, bien qu'il les ait repris judicieuſement dans une infinité d'endroits : que St. Auguſtin eſt plus ſubtil & plus pénétrant que St. Jerôme ; plus juſte & plus reglé qu'Origene, mais ignorant dans les Langues, trop adonné aux allégories, & qui accommode plûtot l'Ecriture à ſes idées, que ſes idées à l'Ecriture : que cependant un grand Aumônier de France a paſſé trop avant de dire, que St. Auguſtin ne fait que rêver, lors qu'il a expliqué l'Ecriture : que St. Ambroiſe copie Origene, & Baſile s'attache aux allégories ; & que Gregoire le Grand remplit ſes Livres des Ouvrages de St. Auguſtin, de-même que Caſſiodore dans ſes Commentaires ſur les Pſeaumes. Toutes ces reflexions de l'Auteur ſur ces Peres Grecs & Latins ne ſont peut-eſtre pas nouvelles, ni ignorées de ceux-là qui ont quelque commerce avec eux. Mais après tout, elles n'en paroiſſent pas moins fondées pour la plus-part.

Après cela le P. Simon parle des Gloſes ſur la Bible, faites ou recueillies par des Auteurs de l'Egliſe Latine ; & dit entre autres de celles de Lira, qu'il entendoit l'Hebreu & les Rabins, & que perſonne avant lui n'a ſi bien pénétré le ſens literal de l'Ecriture : qu'Eſtius, Emanuel Sa, Menochius, Tirinus, dont on a compilé les Gloſes dans l'Edition des *Biblia Magna*, n'étoient pas aſſez ſavans ni en Grec, ni en Hebreu : que la méthode des *Biblia Maxima* du P. de la Haye, qui contient dix-&-neuf Volumes, avec les Gloſes de Lira, Eſtius, & autres, eſt très-bonne ; mais que les Prolegomenes ſont pleins de faute. Il en faut croire le Pere. Il ajoûte que Caëtan ſans entendre l'Hebreu, s'attache, & aſſez heu-

heureusement, à expliquer le sens literal: que Bonfrerius Jesuïte est un de ceux qui a le plus conferé les anciennes Versions, & sur tout celle des Septante; & que Serarius est docte, mais non assez exact. Ce Caëtan étoit en-effet un homme de bon sens & de bon esprit, assez libre & desinteressé en ses opinions, Philosophe, Théologien, mais sans aucune literature. Pour Bonfrerius, je n'ai pas grand chose, ou plûtôt rien à vous en dire. Et quant à Serarius, vous n'ignorez pas que Scaliger, avec qui il a eu des démêlés, ne le croyoit pas si docte, que le P. Simon le tient. Mais peut-estre qu'il y avoit de la passion ou de la prévention dans le jugement que le susdit Scaliger en a donné, non seulement dans ses Livres, mais aussi dans ses entretiens familiers avec ses amis, mis en lumiére il n'y a pas longtems, & où même il n'y paroist pas toûjours d'accord avec lui-même sur le sujet de ce Jésuïte. Du-reste, nous nous en rapporterons au Pere, si vous voulez, en ce qu'il juge que Bellarmin étoit médiocrement savant en Hebreu; que Genebrard même n'y étoit pas si versé, qu'on le croit ordinairement; & que pour Mariana, il est un des plus habiles & des plus judicieux Scoliastes sur la Bible. Il dit neanmoins en un autre endroit de ce dernier, qu'il n'est pas assez exact, ni assez savant. Et quant à Bellarmin, des Ecrits duquel en matiére de Controverses le Pere juge d'ailleurs fort avantageusement, il y a plus d'apparence de s'en rapporter, si ce n'est au jugement de tant de savans Protestans qui en ont montré le foible, & entre autres en la connoissance des Langues, au-moins au sentiment du grand Cardinal du Perron. Cet homme si éclairé & si pénétrant, n'attribuë à Bellarmin, qu'un esprit fort clair & fort net dans les matiéres déja examinées par d'autres; mais aussi fort confus, à son dire, & qui se perd dans les matiéres qui sont encore embrouillées; & que du-reste il auroit cité le plus souvent les Peres Grecs sur la foi des Traducteurs, & sans en consulter les Originaux. D'ailleurs, le P. Simon parle encore ici en passant de quelques autres Commentateurs de l'Eglise Romaine sur l'Ecriture, comme de Cornelius à Lapide, de Malvenda Dominicain, qui, à son avis, mérite d'estre leu; & du Jesuïte Gordon, duquel il dit, qu'il y a peu de Commentaires sur la Bible, où l'on trouve tant de choses en abregé, & qu'il y rapporte ce qui regarde la Chronologie.

Le Pere vient de là aux Interpretes Protestans. Il avouë que Flaccus Illyricus montre une grande connoissance du stile de l'Ecriture; que plusieurs de ses regles sont également utiles aux Catholiques & aux Protestans; bien qu'il eût dit en general, qu'elles sont mal-assûrées, & qu'elles dépendent de beaucoup de préjugés. Il prétend que tout est bas & simple dans les Commentaires de Luther, qui n'avoit rien, à son avis, de grand & d'élevé: que Calvin a plus d'esprit & de jugement que Luther; qu'il est plus reservé à se servir de preuves foibles & legéres; qu'il

eſt plus exact. Il dit de-plus, que Calvin a l'eſprit fort élevé; que ſes Commentaires ont je ne ſai quoi qui plaît d'abord; qu'il s'étoit appliqué à connoître l'homme; que ſa Morale touche; qu'il a une grandeur de ſtile qui contribüe à faire valoir ſes penſées; & qu'il n'y a gueres d'Auteur qui ait mieux connu le néant de la créature depuis le péché; & en remarquant de nouveau, qu'il touche le cœur: mais qu'à ſon dire, le deffaut de Calvin dans tous ſes Ouvrages, c'eſt d'avoir toûjours laiſſé l'homme en ce même néant, ſans égard à l'état de la grace. Sur ce dernier article, je me rapporte, avec ſa permiſſion, & pour le dire en paſſant, à ce même Calvin dans ſon Chef-d'œuvre aſſez connu, où il n'éleve pas ſeulement l'homme à la connoiſſance du Dieu Créateur & du Dieu Rédempteur, mais encore lui enſeigne les moyens de s'approprier la grace de ce Rédempteur, & quels ſont les fruits & les avantages qui lui en reviennent. Quoi qu'il en ſoit, voilà de grands éloges que ce Pere donne ici de bonne foi & ſi honneſtement à ce grand Adverſaire de l'Egliſe Romaine. C'eſt en quoi certes il montre plus de candeur & de deſintereſſement, que tant d'autres de ſon Egliſe, qui pour l'ordinaire s'attachent à le charger d'injures les plus groſſiéres, & à le taxer à tout propos d'ignorance, d'impieté, ou de mauvaiſe foi. Il eſt vrai que le jugement, le bon ſens, l'élevation d'eſprit, la pénétration & l'éloquence de Calvin ont trouvé plus d'une fois des Panegyriſtes & des admirateurs ſortis du ſein de l'Egliſe Romaine. Le Pere Simon parle encore avec éloge de quelques autres Auteurs Proteſtans qui ont travaillé ſur l'Ecriture, comme de Mollerus & de Muſculus dans leurs Commentaires ſur les Pſeaumes. Il remarque du premier, qu'il y étoit fort net; & de l'autre, que ſa méthode étoit exacte, & qu'il avoit connu la veritable maniere d'expliquer l'Ecriture, bien qu'il ne fût pas, à ſon avis, aſſez exercé dans les Langues & dans la Critique. Il loüe ſur tout Mercerus, comme un des plus ſavans & des plus judicieux Interprétes du Vieux Teſtament, qui ſe trouve parmi les Proteſtans. Il ajoûte que cet Ecrivain entendoit parfaitement le Grec & l'Hebreu, même les Rabins; & qu'il avoit ſur tout le mieux réüſſi dans ſes Commentaires ſur Job, l'Eccleſiaſte, les Proverbes, & les Cantiques. C'eſt un éloge ſans doute que ce même Mercerus mérite, & qui ne lui ſera point conteſté par les ſuffrages du Public, non plus qu'à Joſias Mercerus ſon fils, d'avoir eſté ſavant dans les belles Lettres Grecques & Latines, & d'un eſprit & jugement fort net. Sur le ſujet de quelques autres Interpretes Proteſtans, le Pere touche en general leurs deffauts, ou de remplir leurs Commentaires ſur l'Ecriture de Lieux communs & de Leçons de Theologie, comme Martyr, & même Calvin, ainſi que nous avons déja veu ci-deſſus; ou d'y mêler trop d'érudition, ſans examiner ſi cette érudition vient à-propos, comme Loüis de Dieu, & quelques autres. Quant aux premiers, j'en ai déja dit ce que j'en penſe, & ce

qui

qui peut, ce ſemble, faire pour leur juſtification. Et quand aux derniers, j'avouë qu'il peut y avoir de l'excès ou de l'affectation, ſi cette érudition ne ſert de rien à expliquer & illuſtrer le Texte de l'Ecriture, & ſi elle a plûtôt pour but, de montrer la lecture & le ſavoir, ou même le trop de raffinement de l'Interpréte. Du-reſte, je m'étonne que le Pere n'ait fait aucune mention ici, ni ailleurs dans ce Livre, des Ouvrages d'un Proteſtant celebre de nos jours, qui étoit ſavant en Hebreu & dans les Rabins, verſé dans le ſtile de l'Ecriture, & qui a beaucoup travaillé ſur la Bible, & donné un nouveau Dictionnaire des mots Hebreux du Vieux Teſtament. Vous croyez bien que je parle de Cocceius, ſans que d'ailleurs je vueille toucher ici à ce qui eſt de ſingulier à cet Auteur dans ſa maniére d'expliquer l'Ecriture.

Le P. Simon en pourſuivant ſa pointe, juge en particulier des Auteurs qu'on a inſerés dans la Critique ſur la Bible, imprimée en Angleterre il y a quelques années. Il remarque à ce ſujet, que Munſterus & Fagius ſe fient trop aux Rabins; bien que le dernier, ſelon le Pere, ait écrit ſur le Pentateuque ſelon les regles de la Critique: que les Notes de Caſtalio ſont moins Juïves, & tiennent plus de la lecture des Auteurs profanes: que les Remarques imprimées ſous le nom de Vatable, & parmi leſquelles il y en auroit de Calvin *ſuppreſſo nomine*, s'attachent au ſens literal: que Grotius affecte trop d'érudition, en citant trop ſouvent les Auteurs profanes, & du-reſte favoriſe les Arminiens & Sociniens: que Druſius eſt, à ſon avis, à préferer à tous les autres inſerés dans ce grand Ouvrage d'Angleterre, & en un mot, le plus ſavant & le plus judicieux de tous les Critiques qui ſe trouvent dans le dit Recueil. Le Pere parle encore ailleurs de Druſius dans le même ſens. Cependant il ſemble qu'il y a de l'excès en ces éloges, ou de l'enteſtement en ſa faveur. Scaliger, qui étoit d'ailleurs ſon ami, & qui n'étoit pas moindre Critique, que le Pere, croyoit que le ſavoir de Druſius étoit borné à la Grammaire Hebraïque; & pour ſon jugement, il n'en tenoit point de compte. Mais en tout cas, on peut avoir, à mon avis, des ſentimens plus moderés de Druſius, ou que Scaliger, ou que le P. Simon, ſans lui faire tort. Le Pere touche encore en paſſant quelques Interpretes de Livres particuliers de l'Ecriture, qui y ſont rapportés; comme le ſavant Commentaire de Maſius ſur Joſué, auquel il donne la loüange, qu'il n'y a gueres d'Auteurs ſi exercés dans le ſtile de l'Ecriture & la Critique de la Bible. Ce qui paroît aſſez conforme au ſentiment du Public ſur le ſujet de cet Auteur. Enfin le Pere conclut, que dans les deux derniers Volumes de la Critique Angloiſe, il y a pluſieurs excellens Ouvrages, dont, à ſon avis, il auroit ſuffi de donner des Extraits. De cette Critique Angloiſe il paſſe encore à la Synopſe qui en a été faite. Ce qu'il en louë, c'eſt que l'on y auroit très-bien choiſi en general les Auteurs, ramaſſé avec ſoin & mis en ſa place ce qui peut ſervir à éclaircir l'Ecriture, & ſe

trouve

trouve répandu en d'autres Ouvrages, comme de Bochart & autres semblables. Mais ce que le Pere n'y approuve pas, c'est que l'Auteur de ce Recueil se seroit trop fié aux Traducteurs Latins des Versions Orientales: que la maniere dont il a recueilli les diverses explications du Texte, seroit embarrassée: qu'il ne juge pas quelles sont les meilleures: & qu'il y auroit enfin des repetitions inutiles. Comme le Pere a le goût delicat en ces sortes de choses, aussi n'est-il pas aisé à le contenter.

Le même Pere passe des Protestans aux Sociniens, dont il dit que ce seroit une creance commune, que les Livres de l'Ecriture n'ont point été corrompus, mais bien qu'ils admettent des erreurs de Copistes, & des diverses Leçons du Texte: qu'un d'eux, à savoir Cupperus, neveu de Briennius Socinien, met pour principe, qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui combatte la droite raison, l'expérience, les démonstrations Mathématiques, ou la lumiére naturelle: que Josué de la Place, Ministre Protestant de Saumur, est un de ceux qui a le mieux répondu aux Sociniens, sans s'éloigner du principe commun aux deux Religions. Après tout, le P. Simon prétend, qu'à-moins d'être savant en Grec & en Hebreu, & être en même tems versé dans le stile de l'Ecriture, il est difficile de résoudre les objections des Sociniens, & de leur répondre selon leur principe. Et là-dessus il met pour fondement de toute sa Critique, qu'il y a dans l'Eglise comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, sur lequel Abregé on regle les difficultés qui se rencontrent dans la Bible: que c'est ce qu'on appelle Tradition, & laquelle Tradition seroit dans la même Eglise avant qu'il y ait eu aucune Ecriture, & ne laisseroit pas de s'y conserver, quand même il n'y auroit aucun Livre de l'Ecriture. Et c'est dans ce même sens, & pour le même but, qu'il avance & établit encore ailleurs, que la Religion ne dépend pas entiérement des Livres de l'Ecriture: que Dieu a laissé à son Eglise la veritable Doctrine, sur laquelle on doit regler les Livres de la Bible: qu'il n'est pas vrai absolument, que les Originaux d'aujourdhui doivent regler toutes les disputes de la Religion, à-moins qu'on n'ajoûte en même tems l'autre regle, qui établit la Religion indépendemment des Originaux de l'Ecriture.

Je laisse aux Théologiens, (pour me servir à mon tour de la reflexion du Pere, en parlant de quelques opinions du P. Morin sur le Texte de l'Ecriture) à juger de la verité de ces maximes, & des conséquences qu'on en peut tirer, ou plûtôt, qui semblent en suivre necessairement. Que direz-vous cependant de cette Religion Chrêtienne indépendante de l'Ecriture Sainte ? Croyez-vous qu'il y ait aucun Indépendant Anglois qui le soit à ce point-là ? Se trouveroit-il bien même un Mahumetan savant & habile, qui diroit que sa Religion est indépendante de l'Alcoran ? Mais aussi, diroit alors le Pere, ce n'est qu'un Mahumetan, esclave & ignorant adorateur de ce Livre de son prétendu Prophete. La liberté du Chrêtien a d'autres privileges

leges & d'autres maximes. Sera-ce donc à ce qu'il n'y ait plus de liaison necessaire, plus de subordination naturelle entre sa Religion & cette Ecriture? Ne sera-t-il plus obligé de la reconnoître pour le fondement de sa créance, pour le Testament qui lui apprend les volontés de son Pere céleste, sur lesquelles il ait à l'avenir à se conduire & à se regler? Les anciens Peres de l'Eglise, les Conciles Oecuméniques ont donc eu tort de combattre par là les Hérésies naissantes, & de croire d'y fonder & établir la verité contestée? St. Augustin entre autres se trompoit lourdement, quand il nous apprend en cet excellent Traité de la Veritable Religion, allegué déja ci-dessus, que *le premier fondement de cette Religion, est l'Histoire & la Prophetie* de cette Ecriture. Cependant, c'est un Livre, si on en croit le Pere Simon, trop obscur, d'un stile trop embarrassé, dont les mots du Texte Original sont la plus-part équivoques, & par là sujets à divers sens, & dont les anciennes Versions sont défectueuses; & à dire tout, selon lui, dont l'on se peut passer, en s'arrestant à la Tradition. Les Pharisiens, ou, à leur exemple, les Docteurs Juifs du Thalmud, étoient encore à ce prix-là des gens de trop bonne foi, de se contenter d'ajoûter la Tradition à l'Ecriture. Et pour les Caraïtes, qui étoient d'autres Docteurs Juifs qui s'attachoient uniquement à l'Ecriture, & rejettoient la Tradition, je m'étonne du cas que le Pere Simon témoigne quelquefois d'en faire dans son Ouvrage, jusqu'à les préferer aux Juifs Rabbanistes & Thalmudistes touchant l'explication du Texte. C'est aussi la Tradition, si on le croit, qui doit servir à regler les difficultés qui se trouvent dans la Bible. Mais quand on ne tombera pas d'accord de cette Tradition; quand elle se trouvera contestée entre les differens partis de ce Monde Chrêtien, quelle sera, direz-vous, la regle de leurs disputes? A quoi alors avoir recours en dernier ressort? Ce ne sera plus à l'Ecriture, puis que la Religion n'en dépend pas, selon le Pere; & qu'ainsi il n'y a point d'obligation précise à s'y rapporter, ou à s'y tenir. Ce sera donc à la pure autorité d'une Eglise, qui sera peut-être la Partie, & de-plus d'une autorité indépendante de l'Ecriture. Mais dans la suite, (pour n'entrer pas ici, sans y penser, dans la discussion d'un Lieu Commun de Théologie touchant le Juge des Controverses) le Pere Simon en exerçant les regles de sa Critique sur l'Ouvrage connu de Sixte de Sienne, dit qu'il donne trop à l'autorité de l'Eglise, en lui donnant le pouvoir de décider les matiéres qui appartiennent purement à la Critique & à la Grammaire. Et cependant, c'est cette Critique & cette Grammaire que le P. Simon fait la maîtresse & le juge du sens de cette Ecriture Sainte; à qui il attribuë dans tout cet Ouvrage, le pouvoir de rétablir le Texte des Livres Sacrés, le choix de l'explication des mots équivoques de la Bible, ou des Points-voyelles, qui en changent les mots; de réformer enfin & le Texte Original, & les anciennes Versions: c'est-à-dire, comme vous voyez, que la Religion, selon le Pere, est indépendante de l'Ecriture; cette Ecriture sujette à la Critique

& à la Grammaire du même Pere & de ses pareils ; & cette Critique & cette Grammaire indépendantes de l'Eglise. En verité, voilà bien des doutes & des scrupules que le P. Simon feroit naître dans l'esprit du Lecteur, si le Lecteur avoit toûjours le même penchant à le croire. Mais il se souviendra, que le Pere est un Critique, & non un Théologien, à ce qu'il nous insinuë lui-même, dans ce que je vous en viens d'alleguer un peu auparavant. Vous direz sans doute, qu'on l'en doit croire sur sa parole ; & qu'on auroit pû même assez le recueillir des maximes que vous venez d'entendre, ou qui se trouvent d'ailleurs dans son Livre. Que sai-je même, si vous n'y ajoûterez cette reflexion, que pour former un fidéle Interpréte de l'Ecriture, ou pour en juger à-fond, la saine Théologie n'y est pas moins necessaire, qu'une judicieuse Critique, & que l'une sans l'autre peut estre sujette à de grands égaremens.

Ce même Critique paroît sans doute plus digne de foi, lors qu'en parlant des Versions de la Bible faites par les Protestans, il est d'avis qu'on doit condamner ce qu'il y a de mauvais, mais non pour cela les rejetter entiérement. Ce qu'il fonde sur l'exemple des Peres de l'Eglise, qui n'ont point fait de scrupule de consulter les Versions Grecques d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque, bien que faites par des Juifs, ou des demi-Juifs. C'est en-effet ce qu'un Pere même, & comme vous comprenez bien, un St. Jerôme allegue assez souvent, pour justifier le dessein de sa nouvelle Version de la Bible. Mais sans examiner la justesse de ces paralleles qu'en fait ici le Pere, & quel honneur il en résulte pour ces Protestans, croyons le de bonne foi en ce qu'il ajoûte, qu'il y a dans leurs Ecrits diverses choses très-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture : que leurs Dictionnaires de la Bible sont beaucoup meilleurs que les Traités de cette nature qui ont été faits par des Catholiques Romains : que Pierre Lopés Docteur Espagnol accuse à tort les Protestans, d'avoir corrompu une infinité d'endroits de la Version de l'ancien Interpréte Latin : qu'un certain Lindanus est trop emporté contre eux dans un Livre publié à Cologne sur la fin du siécle passé, *De optimo genere Interpretandi* : & qu'il y a une savante Réponse d'Isaac Lévita qui avoit été Juif, contre ce même Lindanus.

Il faut avouër, qu'en tout cela le Pere Simon témoigne beaucoup de candeur, d'honnesteté & de bonne foi. Et ce n'est pas avec moins de franchise, qu'il remarque les deffauts de quelques autres Auteurs Catholiques Romains, qui ont écrit des Prolégomenes sur la Bible, ou des Critiques sur les Versions : que les Questions préliminaires du P. la Haye devant les *Biblia Maxima*, sont recueillies sans discernement, & qu'il n'a pas toûjours bien compris le sens des Auteurs qu'il rapporte : que la Critique de Gretserus n'a pas toûjours la liaison des principes requise, & a plus d'érudition que de jugement : que Sixte de Sienne n'a pas assez bien sceu la Critique des Versions de la Bible, pour en juger sainement ; & qu'il n'est pas toûjours exact,

exact, pour avoir suivi le sentiment des Auteurs qui ont écrit avant lui: que les raisonnemens qui sont dans l'Apologie de Leon Castro, Docteur Espagnol, pour défendre les anciennes Versions, ne concluënt rien. Il dit que ce même Docteur a eu l'esprit si pénétrant, qu'il a préveu les Ouvrages que St. Jerôme auroit composés, s'il ne fust point mort si-tost. A ce compte-là ne direz-vous pas, que l'ame de St. Jerôme étoit passée en celle de ce Docteur; & à quoi sans doute ce Saint ne s'attendoit gueres, quand il rapporte, & si j'en ai bonne mémoire, en sa derniére Apologie contre Rufin, ce qu'un Pythagore alleguoit de tous les divers roolles que son ame avoit joué dans ce monde avant que venir jusques à lui, ou auroit encore à jouër; & qu'il reproche à Origene d'en avoir embrassé l'opinion dans ses Livres. Mais en ce cas-là ce Docteur Espagnol auroit pû par même moyen nous éclaircir à peu de frais, & mieux que personne, si St. Jerôme est effectivement l'Auteur de la Vulgate, comme le P. Simon l'assûre, ou de quelques autres Livres qui portent son nom, & qui sont encore contestés entre les Savans. Il est vrai qu'il y a un peu plus d'apparence de croire, que si St. Jerôme vivoit, il lui feroit encore avec plus de raison le reproche qu'il fait à son Adversaire, d'être si curieux sur son sujet, que même ce Rufin prétendoit savoir jusques à ses songes. *Qui tam curiosus es, ut etiam somnia mea noveris.* Quoi qu'il en soit, le P. Simon passe à un autre Espagnol, & remarque que Mariana n'est pas assez exact ou savant en ce qu'il rapporte des Juifs, ou de leurs Exemplaires corrompus. En échange, il dit que les Prolégomenes sur la Bible de deux autres Jesuites, Serarius & Bonfrerius, méritent d'estre leus, & qu'il y a beaucoup de jugement: que Bellarmin est plus moderé que d'autres de son parti, dans son Livre *De Verbo Dei*: que Masius estoit savant en Grec, Hebreu, Syriaque, dans les Rabins, & savoit parfaitement le stile de l'Ecriture: & que les Théologiens qui veulent s'instruire à-fond de l'autorité du Texte Hebreu & des deux anciennes Versions, doivent lire le Livre de Despeires sur cette matiere, où il examine l'autorité de ces trois Textes. Comme je ne suis pas Theologien, non plus que le Pere, ni d'ailleurs Critique ou Religieux de profession, comme lui; j'avouë que je n'ai pas leu ce Livre jusques ici; & ainsi que je ne vous saurois dire, si, à mon avis, il est digne, ou non, de ce grand éloge que le Pere lui donne.

Il vient après cela à une Critique des Exercitations du Pere Morin, & de l'Ouvrage de Louïs Cappelle, l'un Pere de l'Oratoire, & le dernier Ministre Protestant. Il dit à l'égard du premier, que personne n'a plus écrit, ni avec plus d'érudition, sur la matiére de la Bible. Cependant il n'en rapporte les sentimens, que pour les combattre. Et là-dessus il remarque, que ce Pere, pour appuyer une nouvelle Edition des Septante & de l'Exemplaire Hebreu-Samaritain du Pentateuque, forma le dessein de détruire le Texte Hebreu, comme corrompu où il differe des Septante, du Samaritain & de la Vulgate: que les moyens de conciliation

liation que le Pere Morin apporte pour justifier les Septante & la Vulgate où elles different de l'Hebreu, ou ont déja été remarqués par d'autres, ou étoient bons au tems de St. Augustin, où les Septante passoient pour des Prophetes divinement inspirés, & non aujourdhui: que de-même les raisons du Pere Morin, pour prouver que St. Jerôme a pû faire une nouvelle Traduction, & qu'on n'en a pû faire de nôtre tems, ne sont pas concluantes: & que si l'ignorance des Juifs est si grande, que veut Morin, quelle autorité donner à la Vulgate Latine, que St. Jerôme a faite sur l'Hebreu, & dont il a eu la connoissance des Juifs de son tems? Que d'ailleurs le Sanhedrin, ou Grand Conseil des Juifs, n'a pas eu le pouvoir, comme Morin prétend, d'alterer les Livres Sacrés: que cependant les Réponses de Mr. de Muis contre le dit Pere sont assez foibles; qu'il tombe en l'autre extrémité, en donnant trop à la Massore; que ses Livres peuvent servir neanmoins à redresser plusieurs propositions du P. Morin, & notamment le Traité intitulé la Défense de l'autorité de l'Edition Hebraïque. Enfin le Pere Simon montre assez de franchise & de desintéressement dans la Critique qu'il fait d'un Pere de sa Nation, de sa Religion, & de-plus d'une même Communauté Religieuse. Mais comme, selon lui, on donne aisément ou trop, ou trop peu à la Massore, ainsi qu'il accuse Cappelle de ce dernier deffaut, quoi qu'il soit d'ailleurs un de ses grands Auteurs; il n'est pas si facile, comme vous voyez, de se contenter là-dessus.

Quant au dit Cappelle, Ministre de Saumur, comme le but de son Ouvrage a plus de rapport avec celui du Pere Simon, ce Pere aussi en parle souvent & avec éloge, & dans sa Préface, & en divers endroits de son Livre. Il prétend que la Critique de Cappelle sur le Vieux Testament, dont il est question, mérite d'être leuë, si l'on veut savoir à-fond l'Ecriture; qu'elle est fort utile pour concilier les differentes interprétations du Texte Hebreu; & que son principal dessein est d'en remarquer les diverses Leçons: qu'il laisse une liberté entiére pour changer la ponctuation d'aujourdhui inventée par les Massoretes; & qu'il donne une nouvelle regle pour réformer la Grammaire, en ne conservant que les consones du Texte Hebreu. Mais il n'est pas d'accord avec Cappelle, que ces diverses Leçons du Texte Hebreu ne soient de nulle considération à l'égard de la foi & des mœurs, & que les Exemplaires de la Bible les plus corrompus sont suffisans à cela. Cela s'éloigne trop du but & du principe de la Critique du Pere Simon sur l'Ecriture, comme vous n'avez déja que trop reconnu. Il craint même, à ce qu'il dit, que si l'on examine plus à-fond la Critique de Cappelle, on ne trouve qu'il ait en quelque façon détruit la certitude de l'Ecriture, qui seroit, comme il remarque, le seul principe des Protestans. Je vous laisse à juger, si c'est là une chose que le Pere Simon craigne, comme il dit; & si au-contraire il ne doit pas être bien-aise de trouver un Auteur Protestant aussi savant, & dont il fait lui-même tant de cas, qui, sans y songer, ait travaillé

vaillé à la même fin que ce Pere. Mais en ce cas-là, ce même Pere justifie, sans y penser, *la crainte* de ces Protestans de Suisse, de Geneve, de Hollande, qu'il dit s'estre opposés plusieurs années à l'Edition de l'Ouvrage de Cappelle, & qui fut enfin imprimée à Paris par les soins des Catholiques-Romains, & entre autres du P. Morin, à ce qu'il nous apprend dans ce même Livre, & ce avec Privilege du Roi. Et ainsi il paroît après cela tant moins fondé à blâmer là-dessus ces Protestans; à dire qu'il n'y a que de l'entêtement & de l'ignorance dans la plus-part de ces Ministres de Geneve; & que Cappelle n'a fait que mettre en une plus grande évidence ce que Robert Olivetan en dit au commencement de la premiere Bible Françoise traduite sur l'Hebreu. Aussi, sans me déclarer ici partie contre Cappelle, vous m'avouërez qu'il seroit difficile de tirer les mêmes conséquences de cette Préface d'Olivetan, que ces Protestans susdits, & le P. Simon même, en ont craint ou craignent du Livre de Cappelle. Et quant à cet entêtement ou ignorance qu'il attribuë aux Ministres de Geneve, il semble, pour n'en rien dire de plus, que cette invective ne s'accorde pas, ou avec les éloges que le P. Simon donne à plusieurs d'entre eux, ou avec l'honnêteté & la moderation qu'il fait paroître ailleurs dans cet Ouvrage sur le chapitre des Protestans. En-effet, cet Olivetan, & de-plus Calvin, de Beze, Bertram, Junius, Déodati, (pour m'en tenir à eux) qui ont été du nombre de ces Docteurs de Geneve, & qui, de son aveu, ont travaillé utilement sur l'Ecriture, ou en ont même donné des Versions en plusieurs Langues, méritoient, ce semble, un traitement plus doux d'un Auteur, qui paroît d'ailleurs aussi peu emporté, ou si peu même entêté des siens, que le Pere Simon. Direz-vous peut-être, que c'est un trait de la politique du Pere, plûtôt que de sa Critique, pour adoucir aucunement par là, ce qui pouvoit choquer ces derniers dans son Livre, lors qu'il juge favorablement des Auteurs Protestans, ou censure librement les Docteurs de son parti? Mais après tout, il trouve encore d'autres deffauts dans le Livre de Cappelle; comme d'avoir trop multiplié les diverses Leçons de la Bible; que ce qu'il fait passer pour des diversités, ne le sont pas toujours: qu'il a trop peu déféré à l'autorité de la Massore, comme j'ai déja remarqué, non infaillible de-vrai, mais appuyée sur une autorité plus considerable, que Cappelle n'a fait dans sa Critique: & que le Livre de Buxtorfe le fils contre cette Critique, mérite d'être leu, sur tout où il confere le Texte Hebreu avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses Leçons avancées par Cappelle; qu'il parle de la Massore avec plus d'exactitude; & enfin en quelques endroits a assez bien repris cette Critique du dit Cappelle. Ce qu'il dit sur ce sujet de ce Livre de Buxtorfe, paroît d'autant plus éloigné de préjugés & moins partial, que d'ailleurs le Pere Simon n'est pas un de ces Ecrivains du Nord, dont il dit que ce Buxtorfe est le grand Auteur; qu'il prétend que la Réponse du même Buxtorfe à un autre Livre de Cappelle sur l'anti-

tiquité des Points, ne mérite pas, à son avis, la même approbation; & qu'encore, à son dire, ces deux Buxtorfes, pere & fils, sont les Patriarches des nouveaux Hebraïsans, & auroient rempli leurs Livres d'une vaine érudition Juive. Cependant ces deux Patriarches, comme on peut recueillir de leurs Ouvrages, s'attachent souvent à combattre les rêveries de leurs Rabins; à les convaincre d'ignorance, ou de mauvaise foi; & d'ailleurs dans l'explication des mots Hebreux, ou Rabbiniques, ou bien Caldaïques, à s'éloigner frequemment & sans scrupule, ou d'un Kimchi, ou d'un Aruch, les deux grands Auteurs des Juifs en ces matieres. C'est là aussi le jugement sincere qu'en fait un Critique non Allemand, mais Anglois, qui n'est d'ailleurs rien moins que du parti de ces Hebraïsans dont parle le Pere, & ainsi qui ne devra pas lui être suspect; je veux dire le savant Auteur du Dictionnaire *Heptaglotte*, qui ne peut qu'en être bon juge, & qui dans la Préface, où il rend compte du dessein de son grand Ouvrage, dit être obligé de remarquer, que les Juifs non seulement, mais presque tous les Chrêtiens, suivent aveuglément Kimchi dans l'Hebreu, & Aruch dans le Caldaïque, & même comme s'ils fussent non des hommes ordinaires, mais des Auteurs divinement inspirés. A quoi il ajoûte, que Buxtorfe le pere le premier & presque le seul entre les modernes, comme plus avisé & d'un esprit plus subtil que tous les autres, avoit rejetté ce qu'il y avoit de mauvais dans l'un & dans l'autre, & le plus souvent avoit retenu ce qui étoit bon & méritoit d'être choisi. Pouvoit-on rien dire sur ce chapitre de plus avantageux en faveur de ce Patriarche des Hebraïsans, comme le Pere l'appelle, & qui le décharge plus manifestement de ces préjugés si contraires que le Pere en voudroit donner? Mais sans me mettre autrement en peine, puis certes que je n'y ai point d'interest, si c'est à droit, ou à tort qu'il en parle de la sorte, le Pere, à vostre avis, est-il bien à couvert d'un reproche semblable? & ce qui est répandu dans sa Critique, aussi-bien que le Catalogue qu'il donne sur la fin, des Auteurs Juifs & du prix de leurs Ouvrages, ne marque-t-il pas, je vous prie, quelque affectation de cette *vaine érudition Juive?* Pour moi, je ne prétens point l'en blâmer; & au-contraire, j'avoüe franchement de lui en savoir bon gré.

Cependant n'est-ce pas encore une nouvelle preuve de la montre que le Pere fait de cette même *érudition Juive*, quand il blâme par exemple les Auteurs Protestans qui ont condamné l'ancien Interpréte Latin, de ne l'avoir pas examiné avec assez d'application, ni pris garde qu'il étoit souvent conforme aux plus savans Rabins dans les endroits où il est abandonné par les nouveaux Traducteurs? Sans entrer maintenant dans le mérite de ce reproche, vous trouverez bon seulement que je dise, qu'il ne s'adresse pas moins à ces Protestans, qu'à tant de Catholiques-Romains, comme Caëtan, par exemple, Mariana, Pererius, Oleaster, Isidorus Clarius, qui ont exercé librement leurs censures sur cette même Version. Quoi qu'il en soit, il faut un assez grand fond *d'érudition Juive*

Juive pour éclaircir ce fait. Et le même Pere, en parlant du Livre d'Al. Morus *De Causâ Dei*, ne dit-il pas, que ce Livre ne marque pas qu'il fust savant dans la Critique de la Bible; qu'il s'arreste à des minuties prises des Rabins, pour faire paroître qu'il les avoit leus; mais que ce qu'il en rapporte, est une preuve évidente qu'il n'en avoit aucune connoissance? Il ajoûte de-plus, que le dit Morus parle d'un Manuscrit d'Elias Levita, qu'un de ses amis lui avoit presté, bien qu'il n'y eût point de tel Ms. qu'il cite des Auteurs qu'il n'avoit jamais leus, & met Caëtan au nombre des savans en Hebreu, bien qu'il y fût très-ignorant, & que Caëtan le témoigne lui-même. Ce n'est pas là, à vostre avis, manquer aucune occasion d'étaler *l'érudition Juive:* mais ce qui ne paroist pas moins sans doute, quand il s'attache à M. Vossius; qu'il le croit plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, que de l'Hebraïque; & à ce sujet, d'avoir fait un nouveau Systeme en faveur des Septante contre le Texte Hebreu. Il prend même hautement le parti des Rabins contre lui, & prétend que M. Vossius n'est pas fondé, à son avis, d'accuser les Juifs d'avoir corrompu le Texte des Livres Sacrés. Vous savez ce que j'ai déja touché ci-dessus en passant, sur ce different entre M. Vossius & le P. Simon, à quoi je me rapporte. Au-moins on ne pourra douter après cela, de ce que ce Pere dit ailleurs à l'avantage de M. Vossius, à savoir que son Livre mérite d'estre leu, sur tout où il a justifié les Septante; qu'il l'a rempli de reflexions savantes & judicieuses touchant la Chronologie de l'Ecriture. Et je croi de-plus, sans faire tort au P. Simon, que M. Vossius entend mieux que lui le Texte des Septante, & ce Grec de Synagogue, (comme ce Pere l'appelle) pour rendre compte en cas de besoin des difficultés qui s'y trouvent, ou qu'on y peut faire; & sur tout pour travailler au rétablissement de ce Texte des Septante, & en donner une Version fidelle. Ce Pere donne encore en passant son jugement de Bochart: il prétend qu'il est fort étendu dans ses Ouvrages; que la plus-part est appuyé sur des conjectures; & qu'à son avis, il auroit affecté de paroître plûtôt savant que judicieux. Après tout, je suis bien trompé si l on ne prendra toûjours le parti d'être plûtôt l'Auteur d'un de ces Ouvrages de Bochart, comme de sa Critique, soit sur la dispersion des Peuples, soit sur les Animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, que de cette Critique du Pere Simon sur le Texte & les Versions de la Bible.

Cette Critique du Pere examine après cela les Prolégomenes de Walton qui sont en teste de la Bible Polyglotte d'Angleterre. Ce qu'il en louë, c'est qu'il auroit examiné plus à-fond & avec plus d'exactitude, que d'autres avant lui, ce qui regarde la Critique du Texte Hebreu, & la Critique des Versions; d'avoir fait un choix judicieux des Auteurs qu'il suit, ou qu'il copie; & eu assez de capacité, pour ne suivre pas aveuglément les préjugés d'une infinité de Protestans. Et là-dessus le Pere avance du sien, que la veritable Religion Anglicane ne differe gueres de la Romaine, selon ses apparences exté-

extérieures; & même que l'on pourroit dire des Anglois Episcopaux, ce que le Cardinal Pallavicin dit de quelques savans Protestans dans son Histoire du Concile de Trente, qu'ils sont plûtôt non-Catholiques, qu'Heretiques. Mais en verité, le P. Simon montre par là qu'il ne connoist gueres la Religion Anglicane. Si ce qui se passe même aujourd'hui en Angleterre sur cette matiére, ce qui vient d'y estre déclaré par Arrests solennels de ces *Episcopaux*, qu'il appelle, des suprêmes Tribunaux temporels & spirituels du Royaume, sur le sujet de l'idolâtrie attribuée par eux à des points capitaux de la Religion du Pere, ne suffit pour le détromper, j'avouë que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs n'y serviroit de gueres. Que s'il trouve cependant, que ces *Episcopaux Anglois*, & dont l'on voit tous les jours des Ouvrages très-solides contre la Doctrine de l'Eglise Romaine, ne sont pas *Heretiques*, à son avis, ils s'en réjouïront, sans doute, pour l'amour du Pere, & auront bonne opinion de sa conversion au parti Protestant. Mais pour en revenir à Walton, qui est mort Evêque d'Angleterre, le Pere louë encore en lui son juste temperament à ne diminuer ou élever par trop le Texte, ou les Versions. C'est cependant en quoi cet Auteur a eu le malheur de ne plaire pas à tout le monde, & de trouver parmi les Docteurs Protestans, qui l'ont attaqué, & peut-estre avec trop d'aigreur, sur le sujet du Texte Original, & de l'autorité qui lui appartient. Quant au Pere, ce qu'il trouve à son tour à redire en gros dans Walton, c'est qu'à son avis, on ne trouveroit pas dans ses Prolégomenes, ni toute la liaison des principes requise, ni une Critique assez exacte, & ce au sujet que ce ne seroit qu'un Ouvrage de differens Livres abregés. Ce qu'il en reprend après dans le détail, c'est, par exemple, que les preuves que Walton rapporte pour l'antiquité de la Langue Hebraïque ne sont pas concluantes; qu'il se trompe d'attribuer avec d'autres, la Version Arménienne du Vieux Testament à St. Chrysostome; celle en Esclavon à St. Cyrille; la Version dans la Langue des Dalmates à St. Jerôme; & de-plus d'avoir crû Aristée & Aristobule, des Auteurs authentiques en ce qu'ils rapportent des Septante: que l'utilité des Paraphrases Caldaïques est moindre que ne croit Walton: qu'il défére aussi trop aux Versions Syriaque & Arabe: que son opinion est peu vrai-semblable, que la Massore ait commencé vers le tems des Maccabées; & que les Juifs, selon le Pere, sont redevables de leur Grammaire aux Arabes, & non les Arabes aux Juifs, comme Walton l'a prétendu: que ce dernier a tort aussi de croire que la grande Bible Hebraïque de Buxtorfe soit beaucoup plus correcte que la seconde Edition de Venise. Enfin le P. Simon se reserve à donner une Critique plus exacte & plus particuliére dans une nouvelle Edition de ces Prolégomenes, où l'on marquera en même tems les Auteurs d'où Walton a pris son Recueil, & les endroits où il s'est trompé, soit pour les citations, soit pour les conséquences.

Mais en attendant cette seconde Critique du Pere sur ces Prolégomenes

nes de Walton, qui ne pourra qu'être curieuse & agreable au Public, il touche ici en passant la question de la premiere origine des Langues, & en prend occasion de ce que Walton, en suivant l'opinion commune, en fait Dieu le premier auteur. Le Pere, qui n'est pas de cet avis, & qui l'attribuë à l'homme, remarque là-dessus, que les preuves de Walton, que l'homme est né avec la parole, aussi-bien qu'avec la raison, ne sont pas concluantes : qu'il suffit que Dieu ait donné aux hommes tout ce qui est necessaire pour inventer les Langues : que la maniére dont Diodore Sicule exprime la premiere origine des Langues, & qui vous est assez connuë, n'a rien de ridicule ni de fabuleux, comme Walton prétend. Et à ce sujet, il l'accuse de n'avoir pû comprendre, comment il s'est pû faire que la nature ait inventé des Langues, & qu'il y ait cependant une si grande diversité entre elles. Mais après tout, ce grand Auteur sur lequel il se fonde, & qu'il témoigne de suivre, est Gregoire de Nysse, qui se moque de croire, que Dieu ait été l'auteur de la Langue d'Adam & d'Eve, & qui dit que Dieu a fait les choses, & non les paroles : qu'aussi ce même Docteur de l'Eglise prétend, que Dieu n'est point auteur de la confusion des Langues de la Tour de Babel ; mais que Dieu permit que selon le cours ordinaire de la nature, chacun s'expliquast à sa maniere. A quoi le P. Simon ajoûte le témoignage encore plus ancien de Lucréce, qui dans les (1) vers assez connus, qu'il rapporte, attribuë l'invention des Langues aux hommes, sous le mot de nature. Vous n'attendez pas sans doute, que j'entre ici dans cette matiere. Il me suffit de vous rapporter l'opinion du P. Simon, & les Auteurs sur lesquels il la fonde, ou dont il préfére les sentimens en cette question, à ceux de toute l'Antiquité Juïve ou Chrêtienne. Je remarquerai seulement en passant, que je me souviens entre autres, qu'Origene est d'un sentiment là-dessus fort opposé à celui de Gregoire de Nysse, ou du P. Simon ; & qu'il prétend prouver contre Celse, que les Langues ne tirent point leur premiere origine des hommes. Outre que vous ne croyez pas sans doute avec Platon, que durant ce siécle d'or, & sous le regne de Saturne, le premier langage fust commun aux hommes & aux bestes : & auquel cas, ce semble, il y auroit plus d'apparence d'en faire auteur l'homme ou la nature, que de l'attribuer à Dieu : que vous n'ignorez pas non plus, que des Payens ont donné quelquefois une Langue differente aux Dieux, & une autre aux hommes. Sur quoi je n'ai pas besoin de vous renvoyer à Homere, Platon, Dion Chrysostome, & autres anciens Auteurs qui en font foi ; au-moins sur ce pied-là, le different étoit partagé, & l'origine des Langues déclarée partie divine, partie humaine. Mais après tout, il semble qu'un Chrêtien ne fait point de tort à son principe, de s'en tenir à l'opinion commune, & appuyée par tant de suffrages illustres, & depuis tant de siécles, qui donne à Dieu toute la gloire d'un si grand bienfait.

(1) *At varios linguæ sonitus natura subegit mittere.* Lucret. vers. 102.

Il faut encore toucher ici en passant sur le sujet de la premiere Langue, que le Pere trouve que les preu-

 ves

ves de Walton tirées de la simplicité ou des étymologies, pour en donner la gloire à la Langue Hebraïque, ne concluent pas, à son avis, & peuvent estre appliquées également à la Caldaïque, Syriaque, & Arabe. Et là-dessus il rapporte encore le sentiment de son Auteur Gregoire de Nysse, qui avant Théodoret auroit nié que la Langue Hebraïque fût la premiere dont Adam & Eve se seroient servis au Paradis Terrestre. Le Pere Simon dit de-plus en quelque endroit, que la Langue Syriaque est plus naturelle que l'Hebraïque: mais cependant le même Pere ne laisse pas après tout de dire dans un autre passage de sa Critique, & en termes exprès, que la Langue Hebraïque comparée avec les autres Orientales, a tous les avantages d'antiquité & de simplicité. Il s'ensuit donc, direz-vous, que c'est, selon ce même Pere, la premiere Langue & la plus ancienne, puis que c'est dans l'Orient qu'il la faut chercher: & de-plus, que les mêmes raisons dont Walton s'est servi après tant d'autres pour le prouver, sont en-effet concluantes. Pour l'avantage de la simplicité, le Pere même le reconnoît en ce dernier passage, comme vous voyez, bien qu'il semble se contredire en d'autres rapportés ci-dessus. Ce n'est pas même peut-estre le seul endroit où le Pere n'est pas toûjours d'accord avec lui-même. Et quant à la preuve des étymologies, vous comprenez bien qu'il y a des raisons de reste, pour croire qu'elle fait plûtôt en faveur de l'Hebreu, que du Caldaïque, du Syriaque, ou de l'Arabe. Et c'est de quoi j'aime mieux me rapporter à vous & aux Maîtres jurés de ces Langues, que de vous renvoyer à un essai de jeune écolier, que je me souviens en écrivant ceci, d'avoir autrefois donné au Public sur cette matiére.

Chap. 15. p. 106.

Le P. Simon donne en-suite son jugement des diverses Editions de la Bible. Il commence par celles du Texte Original, & remarque en general, que les Bibles imprimées par les Juifs sont à préférer à celles des Chrêtiens, à-cause de toutes les minuties à observer pour les Points & pour les Accents: qu'il est difficile, selon lui, que les Chrêtiens y puissent réüssir. Il y a déja eu d'autres Critiques de cet avis, comme Scaliger, qui croit que tous les Livres Hebreux qu'on imprime, doivent estre corrigés par des Juifs, & qu'à-moins de cela, il y aura toûjours beaucoup de fautes. C'est aussi sur ce fondement que le Pere assûre, que la grande Bible de Venise de Bombergue de l'an 1548. & 1568. qui contient la Massore, les Paraphrases Caldaïques, & des Commentaires de quelques Rabins, est la meilleure: que la Bible de Buxtorfe, à son avis, n'est pas si bonne, qui auroit laissé des erreurs de Copistes des précédentes, & ajoûté de nouvelles: qu'il n'y auroit rien de particulier dans cette Edition, que la reformation des Points du Texte Caldaïque, à laquelle le Pere, (comme j'ai déja touché ci-dessus, & qu'il le remarque en plusieurs endroits de cet Ouvrage) ne donne pas son approbation. Mais comme il n'en donne pas d'autre raison, hors celle que cette ponctuation de Buxtorfe limite trop le sens du Texte, & ne laisse pas là-dessus toute la liberté que la

Cri-

Critique du Pere demande, il sera permis d'aller bride en main à le croire en ce fait, ou à rejetter cette ponctuation sur sa parole. Quant aux autres Editions ordinaires de la Bible Hebraïque, je vous dirai seulement, qu'il remarque que la belle Bible de Robert Estienne en seize est plus correcte, que celle en quart; qu'entre les Bibles de Plantin, celle en quart de 1566. est la meilleure; que la derniére Edition des Juifs *in octavo* de 1661. est fort correcte. Je croi que la-dessus ni vous, ni moi n'aurons point de scrupule à le croire.

Le Pere Simon n'oublie pas à parler des Polyglottes, ou Bibles Royales, imprimées en plusieurs Langues, appellées ordinairement de Complute, d'Anvers, de Paris & d'Angleterre. Il remarque là-dessus ce qu'il y a de plus dans l'une ou dans l'autre, & même n'oublie pas de toucher qui a de plus beaux caractères & plus beau papier. Sur quoi il dit, que la Polyglotte d'Anvers l'emporte sur celle de Complute; & la Polyglotte de Paris sur ces deux-là; bien qu'elle ait cela d'incommode, qu'il faut consulter deux Volumes sur chaque Livre: que la Polyglotte d'Angleterre n'est pas si magnifique, que celle de Paris, pour la grandeur du papier & beauté des caractères; mais qu'en recompense elle est plus ample, (c'est-à-dire contient plus de Textes & de Versions différentes) & est plus commode. Il dit de-plus, que l'on n'a rien de plus achevé pour la Bible, que cette Polyglotte d'Angleterre; & il n'en auroit pas même retranché l'éloge qui importe le moins quant au papier, s'il auroit sceu que celle de Paris n'en peut avoir de si magnifique, qu'il s'en trouve en des Exemplaires de la Polyglotte susdite. Mais le Pere seroit plus confirmé sans doute dans la juste préférence de ces Bibles Polyglottes d'Angleterre à toutes les autres, si le septiéme Volume étoit publié, qui leur doit servir de Supplément, & contenir plusieurs Versions de l'Ecriture très-anciennes, & non imprimées jusques ici, Caldaïques, Syriaques, Ethiopiques, Coptiques, Arabiques, Persiennes. Ces Savans d'Oxford, qui doivent avoir ce tresor entre les mains, ne sauroient trop tost en enrichir le Public. Du-reste, quand aux deffauts que le Pere remarque dans les Polyglottes d'Angleterre, c'est que l'on y ait préferé la Version Latine du Texte Hebreu, faite par Pagnin, & reformée par Arias Montanus, à d'autres plus exactes: que l'on auroit pû encore y donner de meilleures Traductions des Versions Orientales; & de-plus corriger les fautes des Copistes qu'on a laissées dans ces Versions: qu'enfin, on auroit pû y mettre de meilleures Versions Syriaque & Arabe, que celles qui s'y trouvent, & qu'on a pris de la Polyglotte de Paris. Après quoi, ce Pere donne le Project d'une nouvelle Polyglotte, qui ne contiendroit que trois Textes, l'Original Hebreu, la Version des Septante, & la Vulgate, & en marge les Leçons différentes de ces trois Textes, prises des autres Versions, Samaritaine, Syriaque, Arabe, & pareilles. Une Bible de-vrai, selon ce Projet, seroit assez commode, & sur tout pour épargner à bien des gens les grands frais que requierent ces autres Polyglottes. Mais du-

du-reste, vous jugez bien que celles-ci garderoient toûjours leurs avantages & leur prix, par la commodité d'y trouver entieres & d'une face toutes ces anciennes Versions Orientales de la Bible, & de les y pouvoir lire chacune en leur Langue; outre qu'il manqueroit toûjours au dit Projet le secours qu'on tire des Paraphrases Caldaïques, que ce Pere avouë cependant en quelque endroit, être plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions Grecques ou Latines, & qui sont d'ailleurs recommandables par leur antiquité, & par les preuves qu'on a coûtume d'en tirer contre les Juifs mêmes.

Quant à la Version Grecque des Septante, le Pere dit ici qu'on auroit de la peine à rétablir la veritable. Cependant, comme vous aurez déja veu, il en parle ailleurs en d'autres termes dans ce même Ouvrage. Il rapporte par même moyen les differentes Editions des Septante, comme de Complute, qu'il dit estre mal réformée sur le Texte Hebreu; celle de Venise, qui seroit plus pure, & sur laquelle on a fait d'autres impressions en Allemagne, dont une de Francfort, qu'on croit estre de Junius, seroit la plus commode; & la troisiéme de Rome sous Sixte V. imprimée en-suite à Paris par les soins du P. Morin, & depuis avec quelques changemens en Angleterre. Il prétend encore ici, que cette Edition de Rome est la meilleure de toutes. Mr. Vossius est d'un autre sentiment, comme vous avez veu: il préfére celle de Venise, & croit que l'Exemplaire Alexandrin des Septante, touché ci-dessus, qui est dans la Bibliotheque Royale de Londres, est le meilleur de tous. Outre ce qui a déja été tiré de ce vénérable Manuscrit dans la Polyglotte de Walton, on en peut voir encore un échantillon dans la nouvelle Edition Grecque des Pseaumes, dont il a été fait mention ci-dessus. Vous y trouverez en bien des endroits des diversités assez grandes d'avec l'Edition de Rome des Septante, & dont je vous pourrois alleguer des exemples, si c'étoit mon dessein d'entrer ici en tout ce détail. Aussi y a-t-il lieu, ce semble, de considerer ce Manuscrit Alexandrin, comme nous représentant l'ancienne Edition des Septante reveuë soigneusement par Hesychius, dont Alexandrie & l'Egypte se servoient, selon la remarque que St. Jerôme en fait en plus d'un endroit. Car vous n'ignorez pas, je m'assûre, ce qu'il nous apprend, que de son tems il y avoit trois Editions des Septante qui partageoient tout le Monde; à savoir celle d'Hesychius, ou d'Egypte & d'Alexandrie, (& vous savez les raisons ou la coûtume qui lui fait distinguer cette Capitale d'avec sa Province) dont je viens de parler; une autre reveuë par Lucien, qui avoit cours depuis Constantinople jusques à Antioche; & la troisiéme d'Origene, receuë par d'autres Provinces de l'Orient, comme la Palestine, & publiée par Pamphile & Eusebe. Et quant à la préference qu'il seroit question de donner à l'une des trois, outre que je ne prétens pas certes m'en constituer ici le juge, je me contenterai seulement de vous toucher en passant, que ce même Saint Jerôme n'en paroît pas toûjours bien d'accord avec lui-même, non plus

qu'il

qu'il ne l'est souvent en d'autre matiére; qu'il y a des endroits où il semble préferer l'Edition d'Origéne; d'autres, où il l'accuse de l'avoir alterée & corrompuë; & quelquefois où il avance, ainsi que j'ai déja touché ci-dessus, que la pure & veritable Edition des Septante, telle qu'elle a été laissée par ses Interprétes, ne se trouve plus. Du-reste, comme Mr. Vossius se déclare, ainsi que vous venez d'entendre, pour cet Exemplaire Alexandrin, & pour le préferer à celui du Vatican, (que j'y ai veu autrefois avec plaisir, comme estant aussi d'une grande & vénérable antiquité) d'où on a tiré principalement l'Edition de Rome, je n'ai nulle peine à l'en croire: d'autant plus, que cela ne doit pas s'entendre, comme s'il n'y avoit pas des endroits où l'Exemplaire du Vatican, & même d'autres d'un âge ou rang assez inferieur, peuvent avoir mieux rencontré, & mériter d'estre suivis; ainsi que ceux qui ont quelque pratique des anciens Manuscrits, savent qu'il arrive que de plus recens & d'une moindre autorité se trouvent plus correcTs & plus veritables en quelques passages, quoi que non à suivre dans le gros de l'Ouvrage des Leçons contestées. Et pour en revenir à ces Exemplaires des Septante, je pourrois vous en toucher un illustre exemple du célebre passage de Zacharie, cité par St. Jean, *Ils verront celui qu'ils ont percé*, où ces anciens Exemplaires, & Alexandrin, (dont M. Vossius ne disconvient pas) & du Vatican, le rapportent autrement qu'il est cité par l'Evangeliste & par la plus-part des anciens Peres; au-lieu que d'autres Exemplaires des Septante, selon la remarque de Nobilius & de l'autre Scoliaste sur l'Edition de Rome de cette Version, ont les mêmes paroles en cet endroit du Prophete, comme elles sont rapportées par St. Jean. Et du-reste, ce qui me confirme tant plus dans la créance que cet Exemplaire Alexandrin represénte l'ancienne Edition d'Hesychius, & que Cyrille, comme Evêque d'Alexandrie, a aussi suivi au passage que je viens d'alleguer; c'est que je viens d'apprendre fort à-propos, que Mr. Vossius en fait le même jugement, & auquel sans doute je déférе plus qu'au mien. Ce qui est encore, à ce que je viens d'apprendre, le jugement que Walton en fait dans ses Prolegomenes sur la Polyglotte, que je n'avois pas eu loisir de consulter, ni eu par devers moi, en vous adressant d'abord cette Lettre.

A l'égard des Versions Latines, le Pere remarque encore ici, qu'il n'y a plus rien de l'ancienne Vulgate Latine, que ce qu'on trouve dans le Recueil touché déja ci-dessus, que Nobilius en a publié à Rome en 1588. C'est ce Flaminius Nobilius, dont je viens de parler, qui eut beaucoup de part en la celebre Edition des Septante de Sixte V. qui en a donné la Version Latine imprimée séparément à Rome, & depuis à Paris par les soins du P. Morin à costé du Texte Grec, & qui est ramassée en partie de ce qu'il en a trouvé dans les anciens Peres. Ce Nobilius y a encore ajoûté des Gloses, où il rend compte de plusieurs endroits de sa Version par les passages des Peres qu'il cite, la confére souvent avec la Vulgate, & remarque les diverses Leçons du Texte Grec,

que l'on avoit tirés de la collation de plusieurs Manuscrits des Septante avec celui du Vatican. Le P. Simon rapporte en-suite les diverses Editions de la Vulgate de St. Jerôme, (au-moins il ne doute pas qu'elle ne soit de lui) & commence par celles de Robert Estienne, qu'il dit être un de ceux qui a le plus travaillé à corriger cette Version, & qui a esté heureux en la recherche des bons Exemplaires. Et que bien que l'on se serve ordinairement de l'Edition de Rome, procurée depuis par Clement VIII. après celle de Sixte V. qu'il est bon avec tout cela d'avoir pour son usage particulier des Editions de R. Estienne & des Théologiens de Louvain. Je suis assez d'avis qu'on en doit croire le Pere, & particuliérement sur le chapitre de R. Estienne, dont d'ailleurs les belles Editions de la Bible, Hebraïque, Grecque, Latine, aussi-bien que de plusieurs Auteurs Grecs & Latins, font encore aujourdhui le plus bel ornement des Bibliothéques. Le Pere fait de-plus ici une remarque curieuse sur la Version de Léon Juda, Zuinglien Protestant, qui auroit été condamnée par les Théologiens de Paris, & autorisée par les Théologiens d'Espagne, qui en auroient fait une nouvelle Edition en fort beau caractere. C'est ce que j'avouë de n'avoir pas sceu, avant de l'avoir leu en cette Critique.

Le Pere dit encore son avis des diverses Editions de la Bible en Langues Vulgaires. Et là-dessus il reconnoist, que jusques ici l'on n'a point d'autres Traductions Françoises sur l'Hébreu du Vieux Testament, que des Docteurs de Geneve: que Robert Olivetan, parent de Calvin, fut le premier qui l'ait traduit en François sur les Originaux, & que cette Version fut après retouchée par Calvin, qui ne la trouva pas assez Françoise: qu'il y a bien une nouvelle Traduction sur l'Hebreu publiée par Benoist Docteur de la Faculté de Paris; mais qu'en-effet, comme il a déja dit ailleurs, c'est la même que la Bible de Geneve, hors le changement de quelques synonymes: ce qui auroit aussi esté remarqué par les Docteurs de Paris. Et c'est par où le Pere finit son Ouvrage. Il y ajoûte seulement un Catalogue des Auteurs Juifs cités dans son Livre, où il en rapporte les Editions, & en touche en passant le sujet & le mérite. On y trouve dequoi s'y instruire dans l'érudition Juïve, & d'en recueillir, que le P. Simon y est plus que médiocrement savant, & qu'il en tient même plus de compte, qu'il n'en témoigne quelquefois dans son Ouvrage. Car à-moins de cela, quelle apparence que le Pere n'eust employé plus utilement ailleurs son talent, & tout le loisir d'une vie Religieuse? Mais ce n'est pas à moi de lui regler ses heures & ses occupations. Il me suffit d'estre quitte de ce que vous avez desiré de moi: c'est-à-dire, de vous donner quelque légere idée d'un Ouvrage qui a fait du bruit, & que vous n'aviez pas le moyen de consulter vous-même. Je l'ai eu d'ailleurs pour si peu de jours, & vous en rends compte parmi des occupations si éloignées de ces sortes de choses, que vous n'avez garde, comme je vous l'ai déja dit, d'attendre ici de moi une Critique sur cette Critique.

Ce 10. Decembre 1678.

Fin de la Lettre de M. Spanheim.

REPONSE

RÉPONSE
A LA
LETTRE
DE
MR. SPANHEIM,

Ou LETTRE d'un Theologien de la Faculté de Paris, qui rend compte à un de ses Amis de

L'HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

Attribuée au Pere Simon de l'Oratoire.

RÉPONSE à la LETTRE de Mr. SPANHEIM.

MONSIEUR,



Ous sçavez qu'il paroît depuis peu de jours à Paris une Lettre qu'on dit être de Mr. Spanheim, où il rend compte à un de ses Amis de l'Histoire Critique du Vieux Testament. Il assûre d'abord, „ qu'on ne peut rien „ trouver de plus achevé que cet Ou-„ vrage du Pere Simon, & que ceux „ qui prendront la peine de le lire, „ peuvent s'instruire de plusieurs dé-„ couvertes également curieuses & „ nouvelles. Ce Pere a du bon sens, „ du discernement & de l'érudition, „ de la candeur, de la penetration & „ de la justesse. Il a fait un plan juste „ de sa Critique, & en a préparé les „ matieres de longue main: il n'y „ a laissé presque rien à desirer: il y „ épuise en quelque sorte la curiosité „ du Lecteur le plus appliqué. En „ un mot, son Livre est l'abregé de „ plusieurs Volumes, ou plûtôt d'u-„ ne Bibliothéque toute entiere, où „ l'on trouve même dequoi en faire „ une avec choix & avec jugement, „ par celui que le Pere Simon donne „ des Auteurs & des Editions, ou „ des Bibles en toute Langue, ou „ de ses Interprétes & de ses Criti-„ ques de toutes Religions. Ce sont les paroles de Mr. Spanheim, qui enfin compatit à la destinée malheureuse de cet Ouvrage, qu'on a trouvé bon d'étouffer en venant au jour: mais lors qu'il descend à un examen plus particulier de la Critique de ce Pere, il l'accuse de s'être érigé en un autre Esdras, ou nouveau Restaurateur des Livres Sacrés sans mission & sans autorité; comme s'il étoit necessaire d'être dirigé par l'Esprit de Dieu, pour écrire sur un sujet de Critique & de Grammaire. Si l'on ajoûte foi au témoignage de Mr. Spanheim, la Critique du P. Simon ne ruïne pas seulement le fondement de la Religion des Protestans, mais elle détruit en même tems, & d'une même main, le fondement de l'Eglise ancienne & Greeque & Latine. Mais, à vous dire le vrai, Mr. Spanheim ne lui rend pas toûjours justice, soit pour n'avoir pas eu le tems d'examiner à-fond l'Ouvrage de ce Pere, ou pour n'avoir pas été capable d'en juger. Il y a peu de personnes qui ayent écrit sur la même matiere, à qui l'on n'ait fait les mêmes reproches; & le plus grand crime, à mon avis, que le Pere Simon ait commis, est d'avoir écrit son Livre en une Langue entenduë du peuple. Ce n'est pas que je prétende l'appuyer en toutes choses; mais seulement en ce qui

paroît juste & raisonnable: & je vous ferai remarquer en passant les faux raisonnemens de Mr. Spanheim, qui semble n'avoir eu autre but dans toute sa Lettre, que de faire montre de son éloquence.

La Critique du Pere Simon est divisée en trois Parties, dont la premiere contient l'Histoire du Texte Hebreu du Vieux Testament depuis Moïse jusqu'à nôtre tems: la deuxiéme Partie traite des Versions qui ont été faites de ce Texte, tant par les Juifs, que par les Chrêtiens, en differentes Langues: & enfin dans la troisiéme, il parle des Remarques ou des Commentaires sur l'Ecriture Sainte; de-sorte qu'en lisant cet Ouvrage, on peut s'instruire à-fond de la méthode que les Juifs & les Chrétiens ont suivie dans l'explication des Livres Sacrés. Et afin que cette Critique fût plus utile, le Pere ne s'est pas contenté de marquer simplement les perfections & les défauts de chaque Auteur en particulier, il ajoûte de-plus quantité de regles, pour penetrer avec plus de facilité le sens d'un grand nombre de passages de l'Ecriture, qui est remplie, selon lui, d'une infinité de difficultés qui lui paroissent presque insurmontables. Voilà en general le plan de la Critique du Pere Simon: venons présentement au détail.

Il n'y a rien, comme vous sçavez, de si difficile, que d'établir les Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier. Le Pere Simon résout tout d'un coup cette grande difficulté, nous assûrant que dans la République des Hebreux, il y a eu de tout tems des Ecrivains publics, qu'on appelloit Scribes, ou Prophetes, qui prenoient le soin de recueillir fidelement tout ce qui se passoit de plus important dans leur Etat: d'où ce Pere conclut, qu'il est inutile de rechercher trop curieusement, comme on fait pour l'ordinaire, qui ont été les Ecrivains de chaque Livre de la Bible en particulier; puis qu'il est constant qu'ils ont tous été écrits par des Prophetes, ou personnes inspirées de Dieu. *Quis hæc scripserit valde supervacuè quæritur, cùm tamen autor Libri Spiritus Sanctus fideliter credatur.* Mais il me semble que ce Pere ne devoit pas étendre cette pensée de St. Gregoire à tous les Livres de la Bible; puis que ce grand Pape a prétendu seulement parler de ceux dont on doutoit qui en étoient les Auteurs.

Gregor. præf. in lib. Job.

Le Pere pousse ses conjectures plus loin. Il y avoit bien de l'apparence, dit-il, que Moïse avoit établi ces sortes de Scribes, ou Prophetes, à l'imitation des Egyptiens, qui avoient aussi parmi eux des Prêtres, à qui ils donnoient le nom de Scribes, ou Ecrivains des choses sacrées. Vous remarquerez cependant, que ce mot de Prophete ne signifie pas ici une personne qui prédise les choses à venir, mais des hommes extraordinaires & inspirés de Dieu, pour faire connoître au peuple, ou de vive voix, ou par écrit, sa volonté; & qui étoient en même tems chargés du soin des Archives de la République. Sur ce principe le Pere Simon attribüe à ces Prophetes ou Ecrivains publics, la meilleure partie du Pentateuque; non pas qu'il nie absolument qu'il soit de Moïse, à la ré-

ſerve des Ordonnances & des Loix, comme Mr. Spanheim lui impute: il dit en termes exprès, que cela n'empêche point que tout le Pentateuque ne ſoit veritablement de Moïſe, puis que ceux qui en ont fait le Recueil vivoient de ſon tems, & qu'ils ne l'ont fait que par ſon ordre & ſon autorité. Mr. Spanheim demande au Pere Simon, „d'où „viennent parmi les Hebreux ces „Actes conſervés dans les Archives, „ces Regiſtres publics de la Créa„tion, par exemple, du Déluge, de „la diſperſion des Peuples par les „fils & ſucceſſeurs de Noé, & au„tres faits pareils ſi éloignés de leur „tems & de leur Hiſtoire? Quand „ont vécu ces Ecrivains publics, qui „en-ſuite les ont tiré de ces Archi„ves, qui en ont fait le Recueil, „qu'on a crû de bonne foi être de „Moïſe juſques ici? Tout cela ſe trouve expliqué dans le Livre du Pere Simon, qui examine en particulier, de quelle maniere les Livres de la Loi ont été écrits. Mais Mr. Spanheim a pris plaiſir à ſe former luimême des monſtres, pour remporter un triomphe chimérique. Ce Pere dit expreſſément, qu'on ne peut pas appliquer au Livre de la Geneſe ce qu'il a rapporté touchant la maniere dont il écrit qu'on enregiſtroit les Actes publics du tems de Moïſe. „Ce Livre, dit-il, con„tient la Creation du monde & une „infinité de faits qui ſont arrivés „pluſieurs ſiecles devant Moïſe, & „il n'eſt point marqué dans toute la „Geneſe, que Dieu ait dicté à „Moïſe ce qui y eſt rapporté; il n'eſt „point auſſi dit, qu'il l'ait reçû par „un eſprit de Prophetie: mais tou„tes ces Hiſtoires & Genéalogies „ſont rapportées ſimplement, com„me ſi Moïſe les avoit priſes de „quelques Livres authentiques, ou „qu'il y en eût une Tradition con„ſtante. Ce ſentiment du Pere Simon eſt bien different de celui que Mr. Spanheim lui attribüe, & n'a rien de ſingulier, & qui ne ſoit commun à la plus-part des Auteurs qui ont fait des Commentaires ſur les Livres de Moïſe.

Si vous me demandez maintenant ce que je penſe de ces Ecrivains publics, ou Prophetes du Pere Simon, qui prenoient le ſoin de recueillir les Actes de ce qui ſe paſſoit dans l'Etat des Hebreux: je répons à cela, qu'il ſeroit difficile de les rejetter entierement; que les témoignages de Joſeph, de Theodoret, & de pluſieurs autres Auteurs, ſoit Juifs, ou Chrêtiens, qu'il produit en cet endroit, me paroiſſent des preuves fortes & concluantes; outre que le principal fondement de cette opinion eſt tiré de l'Ecriture Sainte. Cependant je ne conviendrois pas tout-à-fait avec lui du tems auquel il prétend que ces Prophetes ont été établis dans la République des Iſraëlites: car les raiſons qu'il apporte, & même la plus-part des autorités, ſuppoſent que cela ſeroit arrivé après Moïſe; & ainſi je préfererois le ſentiment commun, qui attribüe à Moïſe les cinq Livres de la Loi, ſans avoir recours aux Prophetes ou Ecrivains publics de ces tems-là. Il y a neanmoins bien des Auteurs, qui aſſûrent que ces Scribes ou Prophetes étoient dans l'Etat des Hebreux dès le tems de Moïſe.

Moïse. *Quod à tempore Moïsis*, dit le Jesuïte Sanctius, *mihi videtur omnino certum: nam ante illud tempus quo quisque natus ordine à Genere divinâ potius revelatione, quàm privatis familiarum Commentariis, credo fuisse Moïsi cognitum.* Mr. Spanheim ne se contente pas de nier, que ces Ecrivains publics ou Prophetes ayent éte du tems de Moïse, il se plaint de-plus qu'on ravit aux successeurs du même Moïse, la gloire & l'honneur de leurs Ouvrages, pour le transporter à d'autres Ecrivains Juifs sans nom & sans Tribu: en ce cas-là, ajoûte-t-il, comment donner à ce Recueil de ces mêmes Ecrivains une autorité d'Ecriture divinement inspirée, si les Livres n'en sont Canoniques, que pour avoir été reconnus tels par le Sanhedrin ou grand Conseil des Hebreux? Mais pour peu de connoissance qu'on ait de l'Ecriture, on répondra aisément à ces sortes d'objections; & si Mr. Spanheim n'a pas tout le tems necessaire pour s'instruire lui-même dans la source, il n'a qu'à consulter la Bibliothéque de Sixte de Sienne, ou la Démonstration Evangélique de Mr. Huët, où il trouvera combien on est partagé sur le sujet des Auteurs qui ont composé chaque Livre de la Bible en particulier. Il est permis à chacun d'apporter ses conjectures sur une matiere dont il n'y a rien de décidé dans l'Eglise. En verité, il faut être bien peu exercé dans l'étude des Livres Sacrés, pour croire que le Livre qui porte, par exemple, le nom de Samuël, soit en-effet de lui, pour cette seule raison, que le nom de ce Prophete est à la tête du Livre: cependant, c'est à-peu-près de cette maniere-là que Mr. Spanheim raisonne.

Pour ce qui regarde l'autorité de ces Livres; on ne peut pas l'établir plus fortement que le P. Simon l'a fait, lors qu'il a attribué à des Prophetes, ou à des personnes dirigées par l'Esprit de Dieu, tout ce qui est renfermé dans l'Ecriture, même jusqu'aux changemens, à la réserve de ceux qui y sont arrivés par la longueur du tems, ou par la négligence des Copistes. Mais, dira-t-on, est-il possible que la Synagogue ait eu un privilege qui n'a jamais été accordé à l'Eglise, laquelle n'a pas le pouvoir de faire des Livres Divins & Canoniques, mais seulement de les déclarer tels? Ce sentiment est cependant commun à la plus-part des Peres, qui reconnoissent Esdras, c'est-à-dire le Sanhedrin ou le grand Conseil de son tems, comme les Restaurateurs des Livres Sacrés. Esdras n'a point d'autre nom dans l'Ecriture, que de Scribe ou d'Ecrivain par excellence. Peut-être que Mr. Spanheim ajoûtera plus de créance au témoignage de Mr. Huët, qu'à celui du P. Simon. Il est constant que Mr. Huët autorise en plusieurs endroits de son Ouvrage, l'établissement des Ecrivains publics & du Sanhedrin: il veut même qu'Esdras n'ait fait la révision du Texte Sacré, que par l'autorité du grand Conseil de son tems. *Esdras ex Synagogæ Magnæ autoritate recognovit*, &c. Cet Esdras étoit, comme parle le P. Simon, le Chef de ces Ecrivains publics qui travaillerent au rétablissement des Livres Sacrés, après que les

les Juifs furent retournés de Babylone à Jerusalem.

On ne peut donc pas nier, ce me semble, l'usage des Prophetes, ou Ecrivains Sacrés, dans la République des Hebreux pendant tout le tems qu'elle a subsisté ; puis que pendant tout ce tems-là, il y a eu des personnes qui ont pris le soin de recueillir les Actes, & de les conserver dans les Archives de la République. Ce qui pourroit faire, à mon avis, plus de difficulté, est le grand pouvoir que le Pere Simon donne aux mêmes Scribes, ou Prophetes, d'ajoûter ou diminuer aux Actes qui étoient dans les Archives : & il prétend même que les Livres de l'Ecriture qui nous restent présentement, ne sont que des Abregés de ces anciens Actes, qui étoient beaucoup plus étendus ; mais qu'on a seulement compilé ce que l'on a jugé necessaire alors pour l'instruction du peuple. Il est vrai qu'il appuye ce sentiment sur plusieurs témoignages de l'Antiquité, & même sur des raisons fort probables. Mais je doute que ces anciens Actes, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture, fussent divins ou authentiques : au-moins Saint Augustin n'osoit-il l'assûrer ; & je ne croi pas même, que Don Isaac Abravanel, le grand Auteur du Pere Simon, soit entierement de son avis sur ce sujet.

Cependant le Pere résout par ce principe les plus grandes difficultés de Chronologie qui soient dans l'Ecriture. S'il est constant, dit-il, que ces Actes ne sont que des Abregés d'autres Actes plus étendus, on ne peut pas assûrer que ces Genealogies soient immediates, & on ne pourra pas de-plus appuyer sur l'autorité de la même Ecriture, une Chronologie certaine & infaillible ; parce que les choses n'y sont pas toûjours rapportées selon les tems ausquels elles sont arrivées, mais on s'est contenté assez souvent de joindre ensemble plusieurs Actes en les abregeant, & en renvoyant à ces mêmes Actes, ou Memoires, qui étoient conservés plus au-long dans les Archives, qu'on pouvoit consulter en ces temslà.

Le peu d'ordre que le Pere Simon trouve dans les Livres de la Loi, lui a donné occasion de rejetter ce desfaut sur la disposition des anciens Rouleaux où ces Livres étoient écrits. On écrivoit, dit-il, autrefois les Livres sur des petites feuilles ; qu'on se contentoit le plus souvent de rouler les unes sur les autres autour d'un petit bâton, sans les coudre ensemble ; & il est arrivé, que comme on n'a pas eu assez de soin de conserver l'ordre de ces anciennes feuilles, ou Rouleaux, la disposition des matieres a reçû quelque changement. Cette remarque touchant les Rouleaux avoit déja été faite par d'autres Critiques, & le Pere ne l'apporte que comme une conjecture, & en general seulement. Mais Monsieur Spanheim ne peut souffrir qu'on admette aucune transposition dans l'Ecriture, si on ne l'appuye sur l'autorité des anciens Manuscrits. Mais où trouvera-t-on des Manuscrits assez anciens de la Bible, principalement parmi les Juifs, qui ont réformé tout ce qu'ils avoient de vieux Exemplaires, comme le Pere Simon

l'a remarqué, sur la correction des Massoretes. Mais après tout, ce Pere ne prétend pas qu'on doive réformer le Texte de la Bible selon ses Observations Critiques : il les rapporte seulement, afin de faire mieux connoître le stile des Livres Sacrés ; comme quand il dit, que pour entendre les Livres de Moïse, il faut souvent joindre ensemble plusieurs Versets d'un même Chapitre, & en commençant par les derniers, remonter jusqu'au premier. Son intention n'a pas été, qu'il fallût pour cela changer l'ordre de ces Versets, pour leur en donner un plus naturel. Monsieur Spanheim rend encore moins de justice au Pere, lors qu'il lui attribüe d'avoir remarqué en passant, que Job, Tobie & Judith, selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, ne sont que des Paraboles. Le Pere assûre le contraire en termes exprès : car après avoir observé, que le stile parabolique a été de tout tems fort estimé parmi les Nations du Levant, & que pour cette raison quelques Auteurs ont crû que les Livres de Job, de Tobie & de Judith n'étoient pas tant des Histoires, que de saintes fictions qui avoient leur utilité ; il conclut que selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, les Livres de Job, de Tobie & de Judith ne sont point de simples Paraboles.

Le Pere Simon renferme dans cette premiere Partie de sa Critique, plusieurs autres choses dignes de remarque : par exemple, les differens noms dont les Juifs se servent, quand ils parlent de l'Ecriture Sainte ; & entre autres remarques, il dit que la question qui est entre nous & les Juifs touchant Daniel, s'il merite veritablement le nom de Prophete, n'est qu'une subtilité, & une pure question de nom : ce qui a donné occasion cependant à Monsieur Vossius, de combattre les Juifs par un faux raisonnement appuyé sur ce principe.

Il rapporte en-suite les raisons de Joseph Albo, sçavant Juif Espagnol, pour montrer contre l'autorité de la plus-part des Rabbins, que les Livres de la Loi sont venus jusqu'à nous sans aucune corruption. Le Pere combat, à-la-verité, les raisons de ce docte Rabbin : mais, à vous dire le vrai, je ne trouve pas qu'il y satisfasse entierement, & principalement à celle qui est prise du Pentateuque des Samaritains; étant certain que leur Exemplaire de la Loi ne differe que très-peu de l'Exemplaire des Juifs : & cependant on ne peut pas dire, que celui des Samaritains ait été corrompu pendant le tems de la Captivité ; puis qu'ils n'y ont eu aucune part. D'où vient donc cette grande conformité de ces deux Exemplaires ? Dira-t-on que les Samaritains ont emprunté des Juifs un Exemplaire de la Loi après leur retour à Jerusalem, dans un tems qu'ils étoient leurs ennemis déclarés? C'est ici que le Pere Simon s'étend fort au-long sur ce Pentateuque ancien des Samaritains, & qu'il prend occasion de parler de leurs caracteres, qu'il prétend être les premieres lettres Hebraïques, ou plûtôt Phéniciennes. Il recherche au même endroit avec beaucoup de subtilité, quelle est la premiere Langue du monde,

monde, & s'il est absolument necessaire de faire Dieu auteur de cette premiere Langue. Il conclut après Saint Gregoire de Nysse, que Dieu n'a point été le premier auteur, comme on le croit ordinairement, de la Langue de nos premiers Peres: mais il attribüe avec le même Saint Gregoire, à la nature raisonnable l'invention de toutes les Langues; Dieu a seulement donné aux hommes un entendement pour raisonner, dont ils se sont servis pour exprimer leurs pensées en inventant les Langues. Et comme ce sentiment ne se rapporte pas tout-à-fait avec les paroles de la Genese, il établit pour principe, que c'est le stile de l'Ecriture, d'attribuer à Dieu la plus-part des choses, comme s'il en étoit le seul auteur. C'est de cette maniere que Dieu dit qu'il endurcira le cœur de Pharaon; & cependant il est dit au même endroit, que Pharaon à endurci lui-même son cœur.

Le Pere Simon montre après cela, quel a été l'état du Texte Hebreu depuis le retour des Juifs de leur captivité de Babylone à Jerusalem jusqu'à Nôtre Seigneur. Comme les Juifs ne parloient plus Hebreu en ce tems-là, il étoit impossible, selon lui, que les Copistes décrivissent leurs Exemplaires de la Bible avec la même exactitude qu'auparavant; outre que la Langue Caldéenne, qui étoit alors en usage parmi eux, donna occasion aux mêmes Copistes, de mettre souvent des lettres les unes pour les autres, d'autant que le Caldéen approche beaucoup de l'Hebreu. Il ajoûte de-plus, que les Docteurs Juifs negligerent leur Texte pour s'attacher aux Allégories, qui avoient cours parmi eux, principalement après leur retour de Babylone. On peut raisonner de ce tems-là, dit le Pere, à l'égard du Texte Hebreu, comme nous raisonnerions des derniers siecles à l'égard de la Vulgate, qui étoit remplie d'un grand nombre de fautes, parce qu'on avoit negligé l'étude des Langues & de la Critique, jusqu'à ce qu'enfin cette même Vulgate a été corrigée par l'ordre des Peres du Concile de Trente. C'est pourquoi Lindanus examinant les fautes qui étoient dans le Psautier Latin, reproche aux Chanoines leur ignorance, & de ne s'appliquer qu'au Chant, sans se mettre en peine si leurs Exemplaires étoient corrects, ou non.

Le Texte de la Bible n'étoit pas plus correct au tems de Nôtre Seigneur, parce que les Pharisiens, qui étoient alors les plus considerés de tous les Docteurs Juifs, ne s'appliquoient presque à autre chose qu'à leurs Traditions, aux Allégories & aux Paraboles. Nous voyons même dans le Nouveau Testament, que Nôtre Seigneur & les Apôtres ont presque suivi cette méthode des Pharisiens, ayant eu plûtôt égard au sens du Texte, qu'aux paroles & à la Grammaire. Ils étoient persuadés que la verité de la Religion dépendoit plus des préjugés de la Tradition, que des paroles simples de l'Ecriture, qui étoient sujettes à diverses explications. Voilà le sentiment du Pere à l'égard du Texte Hebreu de la Bible, depuis que les Juifs furent de retour de leur Captivité jusqu'à

qu'à la naissance de la Religion Chrêtienne. Mais il me semble qu'on lui peut répondre, que bien que la plus-part des Juifs en ces tems-là se soient appliqués principalement à leurs Traditions, & à inventer de nouveaux sens allégoriques, cela n'a pas empêché qu'il n'y ait eu dans leurs Ecoles des personnes sçavantes qui expliquoient le Texte pur de l'Ecriture. Et ce qui peut confirmer cette opinion, c'est que la Secte des Saducéens s'est toûjours opposée aux Pharisiens & aux nouveaux sens allégoriques.

Au-reste, quoi que le Pere Simon prétende qu'il s'est glissé un grand nombre de fautes dans le Texte Hebreu de la Bible, il n'accuse pas pour cela les Juifs d'avoir corrompu à dessein ce Texte. Il fait voir au-contraire fort au-long, l'injustice de cette accusation, & montre en même tems le peu de moderation que Monsieur Vossius a eüe sur ce sujet. Mais Monsieur Spanheim assûre que Monsieur Vossius sçaura bien se démêler de cette affaire, & répondre à toutes les objections du Pere.

Si nous voulons nous en rapporter à la bonne foi du Pere Simon, nous croirons avec lui, que les Docteurs Juifs ont commencé à être plus exacts pour le Texte de l'Ecriture, aussi-tôt qu'ils se sont veu obligés de disputer avec les Chrêtiens. Ils s'attacherent alors fortement à la lettre de leur Texte, pour se défaire plus aisément des objections que les mêmes Chrêtiens leur faisoient. C'est ici que le Pere Simon traite à-fond des Exemplaires manuscrits du Texte Hebreu de la Bible, & qu'il donne des marques pour distinguer les bons d'avec les mauvais. Il en examine quelques-uns en particulier, pour connoître leur antiquité; & après plusieurs reflexions sur ce sujet, il préfere les Exemplaires manuscrits Espagnols à tous les autres, soit François, Allemans, ou Italiens. Il est bon que vous remarquiez, que ces Juifs Espagnols, qui ont toûjours eu les meilleurs Manuscrits de la Bible en Europe, tiroient leur origine de ceux de Babylone & des Ecoles qui étoient en ce païs-là, où la Langue Hebraïque a été plus cultivée qu'en tout autre lieu.

Enfin le Pere Simon descend dans cette premiere Partie de son Ouvrage, à un examen particulier de la Massore des Juifs. Cette Massore, comme vous sçavez, n'est autre chose qu'une Critique des mêmes Juifs, par le moyen de laquelle ils prétendent avoir conservé le Texte de la Bible en son entier, jusqu'aux plus petites minuties. Le Pere nous assûre qu'il n'y a rien d'extraordinaire en cette Critique de la Massore, comme Buxtorfe l'a voulu faire croire à tout le monde; & qu'elle ne contient rien de singulier, & qui n'ait été autrefois observé dans les Livres Grecs, Latins & Arabes. Je vous avoüe que je considere ce sentiment du Pere, comme une nouvelle découverte sur un sujet dont on avoit parlé si differemment jusqu'à présent.

Après avoir expliqué les principales parties de la Massore, & en avoir remarqué leur utilité, il passe aux Caraïtes, qui sont une Secte parmi les Juifs, à-peu-près de la même

même maniére que sont aujourdhui le Protestans parmi nous ; puis il vient aux Grammairiens Juifs, dont il fait voir l'origine, qui remonte vers le neuviéme siécle. Il en rapporte un Catalogue assez exact, d'où l'on peut connoître que les premiers Grammairiens Juifs sont tous nés dans des païs où l'on parloit alors la Langue Arabe, soit à Babylone, ou à Jerusalem, soit en Affrique, ou en Espagne. Comme ce n'étoit pas assez d'avoir produit un simple Catalogue de ces Grammairiens, il en donne l'Histoire avec la discussion de leurs Ouvrages de Grammaire ; d'où il est aisé de connoître, qu'il a été très-difficile de fixer les regles de la Grammaire Hebraïque parmi les Juifs, & qu'elle n'est pas encore aujourdhui tout-à-fait certaine. Monsieur Spanheim n'a pû souffrir, que le Pere Simon ait tenté de donner toute une autre idée de la Langue Hebraïque, qu'on n'en a pû avoir ou decouvrir jusques ici. „ Si les Grammairiens Juifs, com„me parle Monsieur Spanheim, „ n'ont commencé que dans le „ huitiéme ou neuviéme siécle, „ s'ensuit-il que cela porte coup con„tre leurs regles, & détruise toute „ la consideration qu'on en doit fai„re ?

Il n'y a personne qui ne puisse répondre de cette sorte à son adversaire, en se formant des conséquences imaginaires, pour les détruire ensuite plus aisément. Le Pere Simon n'a jamais prétendu faire voir l'incertitude de la Grammaire Hebraïque, de cela seul qu'elle n'a été inventée que vers le neuviéme siécle ; mais bien de ce qu'ayant été une fois inventée, tous ceux qui en ont traité en ont parlé fort différemment, & avec beaucoup d'incertitude. Il est tellement éloigné du sentiment que Monsieur Spanheim lui attribüe, qu'il reconnoit une autre Grammaire, qu'on peut dire avoir pris naissance avec la Langue Hebraïque, quoi que cette Grammaire ne fût pas encore alors réduite en art, mais elle étoit seulement dans la pensée. „Bien „ qu'on n'enseignât pas alors, dit ce „ Pere, c'est-à-dire avant le tems de „ St Jerôme, la Langue Hebraïque „ selon les regles de l'art, & que la „ Grammaire ne fût pas encore in„ventée, il y avoit néanmoins un „ certain usage reçû tant pour la con„servation des mots, que pour la „ lecture du Texte. Or c'est sur cet ancien usage joint à celui d'aujourdhui, que le Pere Simon prétend qu'il faut former une nouvelle Grammaire, & même un nouveau Dictionnaire de la Langue Hebraïque. Si l'on veut avoir quelque chose de plus exact que ce qu'on a veu jusqu'à présent sur cette matiére ; on ne peut pas nier, que pour faire un art parfait dans quelque matiére que ce soit, il est absolument nécessaire que les notions ou regles de cet art soient tirées géneralement de toutes ses parties ; autrement l'art sera défectueux. Or le Pere Simon prétend que l'art de la Grammaire Hebraïque n'a pû être mis dans sa perfection par les nouveaux Docteurs Juifs, lesquels n'ont pû consulter les anciens Interprétes de la Bible, qui ont eu des notions particuliéres de la Langue Hebraïque, & differentes de celles des nou-

veaux Rabbins, d'où l'on a pris les Grammaires & les Dictionnaires dont on se sert présentement. Les nouvelles regles de Grammaire, que le Pere Simon rapporte dans sa Critique, ne sont point de pures imaginations, comme Monsieur Spanheim le voudroit faire accroire; mais elles sont fondées sur la nature de la Langue Hebraïque considerée dans toute son étenduë: & ce qui est deplus remarquable, c'est que le Pere justifie dans la seconde Partie de son Ouvrage, un grand nombre de passages des Septante & de la Vulgate, lesquels il est impossible de justifier par d'autres voyes. C'est pourquoi en appuyant les anciennes Versions de l'Eglise par des regles prises, comme il a déja été dit, de la nature même de la Langue, il condamne toutes les nouvelles Versions de la Bible en une infinité d'endroits où elles sont éloignées des anciens Interprétes. Et c'est ce qu'on peut voir plus particuliérement dans la seconde Partie de la Critique de ce Pere.

Cette seconde Partie de la Critique traite des Versions de la Bible qui ont été faites tant par les Juifs, que par les Chrêtiens. Le Pere suppose d'abord une chose dont on ne peut douter, que l'Ecriture Sainte ayant été donnée aux hommes pour les instruire, elle a été composée dans une Langue connüe de tout le peuple: mais comme les Etats sont sujets à divers changemens, les Langues changent aussi pour l'ordinaire dans ces mêmes Etats; & c'est à quoi l'on doit attribuer ce grand nombre de Paraphrases & Versions de la Bible en toutes sortes de Langues.

Le Pere commence par la Version Grecque des Septante, & il demeure d'accord que toute l'Antiquité jusqu'à St. Jerôme, a respecté cette Version comme Divine, & comme un Ouvrage composé par des Prophetes, plûtôt que par de simples Interprétes. Mais nonobstant tous les passages qui favorisent cette opinion, il croit qu'on doit préferer en cela le sentiment de St. Jerôme à celui de tous les autres Peres qui ont été avant lui, parce qu'il le trouve plus confome à la verité; & en-effet, les plus habiles Critiques sont aujourdhui de ce sentiment. Il ajoûte ensuite, que les Apôtres ne se sont pas servis de la Version des Septante parce qu'ils l'ont crû inspirée de Dieu; mais parce que la Langue Grecque étoit alors la Langue de la plus-part des Nations ausquelles ils prêchoient l'Evangile. Pour éclaircir davantage cette difficulté, il examine le Livre d'Aristée, d'où Philon, Joseph & les premiers Peres de l'Eglise ont tiré tout ce qu'ils rapportent de la Version des Septante. Il prétend que si on lit avec un-tant-soit-peu d'application ce Livre d'Aristée, on sera convaincu qu'il a été composé par quelque Juif Helleniste, sous le nom d'Aristée, en faveur des Juifs, qui ont toûjours pris plaisir, & sur tout en ces tems-là, à supposer des Livres qui ne contenoient que des choses extraordinaires. Le Pere dit la même chose d'Aristobule: puis il remarque en passant, que non seulement Joseph, mais aussi Eusebe, & quelques

ques autres des anciens Peres, ont souvent cité des Auteurs qui étoient favorables à la cause qu'ils défendoient, sans examiner en particulier la verité de leurs Livres. C'est pourquoi, dit le Pere Simon, nous ne devons pas croire si facilement à la simple autorité des Peres, lors qu'il s'agit de faits qui regardent seulement la Critique.

Cependant Monsieur Spanheim, qui prend le parti de Monsieur Vossius, prétend que le Pere Simon, qui a établi de certains principes touchant la Tradition, à tort de ne pas se soûmettre à cette même Tradition. „ Il n'en sera pas quitte, ajoû- „ te Monsieur Spanheim, pour dire „ qu'on n'y est pas obligé dans une „ matiere purement Critique. Ce qui „ seroit bon, s'il étoit ici uniquement „ question de la differente significa- „ tion d'un mot équivoque, ou d'une „ diverse Leçon de Texte, ou d'une „ erreur de Copiste. En quoi il fait voir manifestement, qu'il ne sçait nullement ce que c'est que Tradition, ni ce que c'est que Critique. La Tradition des Peres à laquelle on est obligé de se soûmettre, regarde la créance & certains points de Discipline, & non pas generalement tous les faits de la Religion, principalement ceux dont il est libre à chacun de disputer. Monsieur Spanheim croira-t-il, par exemple, à tout ce que les anciens Peres ont rapporté dans leurs Ouvrages sur le sujet des Sibylles? La Critique ne regarde pas seulement les differentes significations des mots ou les équivoques, ou les diverses Leçons; elle examine aussi les faits historiques, même ceux qui appartiennent à la Théologie, lors qu'il ne s'agit point de la foi. Ce sont de ces faits dont parle St. Augustin en ces termes: *In quibus, salvâ fide, quâ Christiani sumus, aut ignoratur quid verum sit, & sententia definitiva suspenditur, aut aliter quàm est, humanâ & infirmâ suspicione conjicitur.* Le Pere Simon n'a prétendu parler que de ces sortes de faits dans toute sa Critique. S'il a passé outre, je m'en rapporte; aumoins témoigne-t-il en plusieurs endroits de son Ouvrage, n'avoir point eu d'autre dessein que celui-là. Mais revenons à la Version des Septante, dont il est question.

Toutes les differentes Editions de la Version des Septante peuvent se reduire, selon le Pere, à trois principales, qui sont la Bible d'Alcala, ou Complute; celle d'Alde, ou de Venise; & la troisiéme est celle du Vatican. Il préfere avec le Pere Morin, Walton & plusieurs autres Auteurs, l'Edition de Rome aux deux autres: au-contraire, Monsieur Spanheim prend ici le parti de Monsieur Vossius, qui n'a pas si bonne opinion de l'Edition de Rome. Le Pere n'est pas si fort entêté là-dessus, que Monsieur Vossius; & il avoüe franchement, qu'il n'y en a pas une où l'on ne trouve de très-grosses fautes; que pour en avoir une exacte, il faudroit les examiner toutes dans le particulier, à-peu-près de la même maniére qu'on a corrigé l'Edition Vulgate sur d'anciens Exemplaires Latins, & avec quelques autres secours.

Le Pere prend occasion ici de parler du grand Ouvrage d'Origene, qui

joignit ensemble plusieurs Versions Grecques de la Bible avec le Texte Hebreu, en les rangeant sur differentes colonnes, afin que le Lecteur les conferant toutes, & les rapportant à celle des Septante, qui étoit la principale, il pût disputer avec plus de solidité contre les Juifs: c'est ce qu'on appelle Tetraples, Hexaples, & Octaples. Les Tetraples contenoient les Versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante, & de Theodotion; & lors qu'à ces quatre Versions rangées sur quatre colonnes, on ajoûtoit deux autres colonnes, où étoit le Texte Hebreu en caracteres Hebreux, & en caracteres Grecs, cela se nommoit Hexaples; & enfin, quand on joignoit à ces Hexaples deux autres Versions, qui n'avoient point d'autre nom que la cinquiéme & la sixiéme Edition, tout l'Ouvrage étoit appellé Octaples. Le Pere Simon explique fort au-long la maniére, & toutes les circonstances de ce grand Ouvrage d'Origene, & il ne demeure pas d'accord avec Monsieur Vossius, que le Samaritain y fut représenté, aussibien que l'Hebreu.

Il reprend de-plus au-même endroit, Monsieur Vossius, de s'être porté à de grandes extrémités contre le Texte Hebreu d'aujourdhui, en voulant défendre la Version des Septante comme une Version divine & Prophétique. Mais il n'étoit pas necessaire, que pour autoriser davantage cette Version, Monsieur Vossius accusât les Juifs d'avoir corrompu malicieusement le Texte de la Bible. C'est pourquoi le Pere rapporte les raisons de Monsieur Vossius dans toute leur étenduë, & les réfute en même tems vigoureusement.

Le Pere descend après cela à un examen particulier de la Version des Septante; & bien-loin d'accuser malà-propos ces anciens Interprétes, comme font la plus-part des nouveaux Traducteurs, il les justifie en une infinité d'endroits selon les regles de sa Critique: & par ce moyen il fait voir, que la connoissance de la Langue Hebraïque, de la maniere qu'elle se trouve dans les Rabbins, & dans les Grammaires & Dictionnaires d'aujourdhui, est trop limitée. On ne peut nier, que les nouvelles reflexions de ce Pere ne soient tout-à-fait utiles, & même necessaires pour maintenir l'autorité des anciennes Versions, que les nouveaux Interprétes de la Bible ont le plus souvent condamnées sans raison.

Il passe en-suite aux anciennes Versions Grecques, dont il ne nous reste aujourdhui que des fragmens, Origene, dit-il, avoit eu soin de les recueillir toutes, au-moins celles qu'il pût trouver, & de les joindre ensemble dans les Hexaples, à la réserve de la Traduction Grecque que les Samaritains avoient faite du Pentateuque pour leur usage particulier. Il remarque cependant, que Monsieur Vossius, dont les sentimens sont tout-à-fait singuliers sur cette matiére, a prétendu qu'il n'y a jamais eu de Traduction Grecque entiere du Pentateuque, qu'on puisse appeller Version Grecque Samaritaine; que toutes les citations des Peres sous le nom de l'Exemplaire Samaritain, ont

ont été tirées des Hexaples d'Origene, qui avoit mis, selon lui, à la marge de ses Hexaples, les diverses Leçons & les interprétations des Samaritains. Il seroit à désirer, que Monsieur Vossius eût apporté quelques preuves d'une opinion si extraordinaire. On ne l'en croira pas assûrément sur sa parole, & avec d'autant plus de raison, que, comme remarque le Pere, il n'y a personne qui en lisant les passages des anciens Peres, où ils font mention des Leçons Samaritaines, ne concluë qu'il y a eu veritablement une Version Grecque du Pentateuque à l'usage des Samaritains. Le Pere même ajoûte, que les paroles d'Eusebe, dont Monsieur Vossius se sert pour appuyer son sentiment, ont tout un autre sens dans le Texte du même Eusebe, que celui que Monsieur Vossius leur attribuë. Le Pere Morin s'est encore plus éloigné de la verité, lors qu'il a prétendu sans aucune raison, que les Peres fussent les Auteurs de cette Version Grecque des Samaritains.

Il y a eu, selon le Pere Simon, deux Versions Grecques d'Aquila, qui traduisit d'abord toute l'Ecriture en Grec, pour opposer sa Traduction à celle des Septante, dont les Chrêtiens se servoient alors très-utilement contre les Juifs. Mais cet Interpréte n'étant pas tout-à-fait content de sa Version, il la retoucha, & en fit une seconde, qui étoit encore plus à la lettre que la premiere. Et c'est la raison pourquoi l'on trouve quelquefois la Version d'Aquila citée de différentes maniéres sur un même passage. Mais on peut dire de toutes deux, qu'elles étoient fort barbares, parce que l'Auteur n'avoit eu d'autre dessein, que de rendre mot pour mot les paroles de l'Original Hebreu.

Théodotion & Symmaque, qui firent tous deux chacun une Traduction Grecque de la Bible, s'éloignerent de la méthode d'Aquila, afin de se rendre plus intelligibles à tout le monde. Symmaque retoucha aussi sa premiére Traduction, dont il donna une seconde Edition, qu'il crût plus exacte que la premiere. Origene préfera la Version de Théodotion à toutes les autres Grecques, parce qu'elle approchoit davantage des Septante : c'est pourquoi il prit de lui ce qu'il ajoûta aux Septante.

Le Pere Simon, après avoir parlé assez au-long des Versions Grecques qui étoient en usage principalement dans les Eglises d'Orient, traite des anciennes Versions dont on s'est servi dans l'Occident. Il dit donc, que l'Ecriture Sainte ayant été publiée pour instruire les fideles, on on fit la lecture dans les Assemblées dès le commencement de la Religion Chrêtienne. C'est pourquoi il fut nécessaire que chaque Eglise en eût une Traduction en sa Langue. Et c'est ce qui obligea l'Eglise Latine, qui est une des plus anciennes Eglises du monde, à faire traduire en Latin toute l'Ecriture Sainte. Comme on ne reconnoissoit point alors dans toute l'Eglise, d'autre Ecriture que la Version Grecque des Septante, on traduisit en Latin le Grec des mêmes Septante : ce qui n'empêcha pourtant pas les particuliers qui sçavoient la Langue Grecque,

de lire les Septante dans la source; de-sorte qu'on vit en peu de tems une infinité de Traductions Latines prises du Grec des Septante. Il y eut néanmoins toûjours parmi les Latins une certaine Version commune ou Vulgaire, nonobstant ce grand nombre de Traductions: les uns la nommerent *Itala*; d'autres, *Vulgata*; & d'autres, *Vetus*, ou ancienne. Quoi que Nobilius ait fait tout son possible pour rétablir cette ancienne Traduction, nous ne pouvons pas nous vanter de l'avoir exacte, & de la maniere qu'elle étoit répanduë dans tout l'Occident, avant que St. Jerôme fit sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu.

Toute l'Eglise d'Occident s'est servie de cette ancienne Traduction Latine, jusqu'à ce que Saint Jerôme eut fait sa nouvelle Version sur l'Hebreu, à laquelle on s'opposa fortement de son tems, & on le traita même de Novateur: mais comme on la trouva plus nette & moins embarassée que l'ancienne, on la consulta d'abord, puis on la suivit entiérement;si ce n'est qu'en quelques endroits elle conserve encore quelque chose de l'ancienne Vulgate,& qu'on y trouve même quelquefois plusieurs versions d'un même passage. Voilà, selon le Pere Simon, l'origine de la Vulgate d'aujourdhui, dont on ne peut pas douter, selon lui, que Saint Jerôme ne soit l'Auteur, puis qu'elle a été faite sur l'Hebreu, & que de tous les Peres Latins il n'y a eu que Saint Jerôme qui ait eu une connoissance parfaite de la Langue Hebraïque. On s'opposa d'abord à cette nouvelle entreprise de Saint Jerome. St. Augustin même, qui estimoit la pieté & l'érudition de St. Jerôme, ne pût approuver cette nouvelle Version qui troubloit la paix de l'Eglise.

Le Pere Simon examine ici en particulier quelques Chapitres de la Vulgate, & les confere avec les remarques de Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques sur la Genese: il compare en-suite cette même Vulgate avec la Version des Septante, pour faire connoître plus exactement la méthode que St. Jerôme a suivie dans sa nouvelle Version sur l'Hebreu: & enfin, il ajoûte que si l'on veut juger sainement de la Traduction de St. Jerôme, on ne doit pas s'en rapporter tout-à-fait aux nouvelles Versions, comme s'il s'étoit trompé toutes les fois qu'il n'y est point conforme; mais qu'il faut avoir recours aux regles de Critique qu'il a déja établies, lesquelles donnent des notions de la Langue Hebraïque beaucoup plus étenduës que celles qui sont dans les Livres des Rabbins & des nouveaux Grammairiens. Mr. Spanheim ne peut souffrir cette réformation de la Langue Hebraïque, qui condamne entierement les nouvelles Traductions de la Bible faites par les Protestans. Cependant le Pere justifie sa nouvelle méthode par l'explication qu'il avoit déja faite. Il produit l'extrait d'une Lettre qu'il a autrefois écrite à un sçavant Missionnaire, qui lui demandoit des éclaircissemens sur un passage de Zacharie, que ce Missionnaire avoit cité comme il étoit dans la Vulgate: à quoi un Ministre de Sedan, où le Missionnaire étoit alors, s'étoit opposé, alléguant

léguant qu'il y avoit autrement dans l'Original Hebreu. Je vous avouë que j'aime mieux croire à ces remarques du Pere, qui justifient si évidemment l'Edition Vulgate, qu'aux raisonnemens de Mr. Spanheim, qui n'est le plus souvent appuyé que sur des subtilités, & sur des consequences mal-tirées.

La maniere dont le Pere Simon explique en quel sens cette même Vulgate a été déclarée authentique par les Peres du Concile de Trente, me paroît un des meilleurs endroits de tout son Ouvrage, quoi que Mr. Spanheim y trouve à redire. Il expose nettement toutes les differentes explications qu'on peut donner au mot *authentique*: puis il fait voir en quel sens la Version de l'ancien Interpréte a été jugée authentique, & comment cela seul ne l'exempte pas de toutes sortes de fautes, comme ceux mêmes qui ont travaillé à la correction de la Vulgate par l'ordre des Papes, & les Papes mêmes, en demeurent d'accord. Mais Mr. Spanheim n'a pû comprendre ce que dit le Pere Simon, que toute Version de la Bible faite par des personnes capables & non suspectes, est d'elle-même authentique. Ce Pere n'a pourtant rien avancé sur ce sujet, qui n'eût été déja remarqué par le Cardinal Palavicini en son Histoire du Concile de Trente, & qui ne soit entierement conforme au sens commun. Il suffit, dit ce Cardinal, afin qu'une Version de quelque Acte que ce soit, soit authentique, qu'elle soit fidelle. *Se la Traduzione è fedele, potra dirsi autentica.* Il ne s'ensuit pas pour cela, qu'on doive donner la même autorité à toutes les autres Versions, qu'à la Vulgate; parce que les autres Versions n'ont pas été déclarées authentiques par le Concile, de la même maniere que la Vulgate.

Afin que vous puissiez mieux juger du sentiment du Pere Simon sur la Vulgate, je vous rapporterai ses paroles sans y rien changer. „ Comme il étoit absolument necessaire, „ dit-il, qu'il y eût dans l'Eglise „ d'Occident, une Traduction de „ l'Ecriture, sur laquelle on pût se „ regler tant dans les disputes, que „ dans les Prédications, & dans les „ autres actions publiques, les Peres „ du Concile de Trente prononcerent sagement, qu'on s'arrêteroit „ à l'ancienne Interprétation Latine, „ & qu'entre toutes les Versions Latines elle seroit estimée authentique; parce que les autres qui avoient été faites pendant le Schisme, sembloient être suspectes; „ outre que la Vulgate étoit autorisée depuis plusieurs siecles dans l'Eglise Latine. Ce qui ne la rend „ pas pourtant infaillible, & exempte „ de toutes sortes de fautes; puis „ que le même Concile ordonna „ qu'on la corrigeroit; & ceux deplus qui l'ont corrigée, n'ont été „ ni Prophetes, ni inspirés de Dieu: „ à quoi l'on peut ajoûter, que les „ Peres du Concile n'ont pas examiné cette Traduction selon les regles d'une Critique exacte, pour „ juger si elle étoit entierement conforme à l'Original; mais ils ont „ suivi en cela la coûtume ordinaire „ de l'Eglise, qui autorise dans ces „ rencontres ce qui est le plus an-

„ cien

„ cien & le moins suspect d'erreur. „ Or il est constant, que de toutes „ les Versions Latines de la Bible „ qui étoient alors, il n'y a que la „ seule Vulgate à qui on puisse attri- „ buer ces qualités.

Cependant Mr. Spanheim n'a pû souffrir que le Pere Simon ait expliqué de cette maniere le Decret du Concile de Trente : ce qui lui est commun avec la plus-part des Protestans, même des plus sçavans, qui se sont emportés injustement contre les Peres du Concile, comme s'ils avoient imposé cette loi à tous les fideles, de croire que l'ancienne Version Latine est la seule Ecriture qui soit restée dans l'Eglise, en la déclarant authentique. Le Cardinal Palavicini répond judicieusement au Pere Paul, qui avoit fait ce reproche aux Peres du Concile pour les rendre ridicules, que le Concile en déclarant l'Edition Vulgate authentique, n'a pas pour cela rejetté le Texte Hebreu, ni la Version des Septante, ni même les autres Traductions. Lequel sentiment est non seulement de plusieurs autres Jesuïtes, mais même du Docteur Genebrard, un des plus grands défenseurs de la Vulgate qui ait jamais été. Mais il n'est pas besoin de nous arrêter plus long-tems sur une matiere que Mr. Spanheim n'a nullement entendüe : & même il le fait paroître manifestement, lors qu'il dit que, selon l'explication du Pere Simon, le Concile n'a point prétendu déclarer par son Decret la Vulgate Canonique. *Mutat quadrata rotundis.*

Le Pere Simon retourne aux Eglises d'Orient, & il examine d'abord les Traductions de la Bible qui ont été en usage parmi les Syriens, écrites en Langue Syrienne. Il en remarque de deux sortes, dont l'une a été faite sur le Texte Hebreu, & l'autre sur les Septante : la premiere s'appelloit simple, & étoit en usage parmi les Syriens Orientaux. Il est assez surprenant, que ces Syriens Orientaux ayent eu une Version de l'Ecriture faite sur le Texte Hebreu, d'autant que toute l'Eglise ne se servoit que de la Version des Septante, qu'on avoit traduite en differentes Langues. La Version Syriaque qui paroît dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, a été faite, selon le Pere, sur l'Hebreu, bien qu'en quelques endroits elle ait été réformée sur le Grec des Septante, ou plûtôt accommodée aux Versions Syriaques & Arabes qui ont été faites sur les mêmes Septante. Il marque aussi plusieurs fautes qui se sont glissées dans cette Version Syriaque, dont il donne des exemples.

Il passe en-suite aux Versions Arabes, Cophtes, Ethiopiennes, Armeniennes, & autres. A l'égard des Versions Arabes, il dit en general qu'elles ne sont point anciennes, & que la plus-part ont été faites sur les Versions Syriaques avec assez de negligence. C'est pour cette raison qu'on trouve de deux sortes de Traductions Arabes, parce que les Syriens, après qu'ils furent soûmis à la Domination des Sarrazins, traduisirent leurs Versions Syriaques en Arabe.

Pour ce qui est des Cophtes, ou Chrêtiens d'Egypte, le Pere croit qu'il

qu'il seroit plus utile de rechercher avec soin leurs anciennes Traductions écrites en langage Cophte, que leurs Versions Arabes, qui ne sont pas si anciennes. Les Ethiopiens ayant pris la plus-part de leurs Livres & de leurs Ceremonies de l'Eglise Cophte, à laquelle ils sont soûmis, il y a de l'apparence qu'ils auront aussi pris des Cophtes leurs Versions de l'Ecriture.

A l'égard des Armeniens, le Pere nous apprend que leurs Versions de la Bible en langage Armenien furent faites vers le tems de Saint Jean Chrysostome par quelques-uns de leurs Docteurs qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres par Moïse surnommé le Grammairien, & par David surnommé le Philosophe. Il avoit été très-difficile jusqu'à présent de recouvrer des Bibles entieres écrites en Armenien, à-cause de la grande dépense qu'il falloit faire pour cela. C'est pourquoi de nos jours en 1662. Jacques Caractri Patriarche des Armeniens, donna la commission à Uscan Evêque de Yuschuavanch, de faire imprimer en Europe des Bibles Armeniennes, qui ont été en-effet imprimées par les soins de cet Evêque à Amsterdam en mil six cens soixante-quatre.

Le Pere finit ici ses reflexions ou remarques sur les anciennes Versions de la Bible qui ont été à l'usage des Chrêtiens. Il vient après cela aux Traductions & Paraphrases des Juifs, dont il attribüe l'origine, à ce que la Langue Hebraïque n'ayant plus été en usage parmi eux après leur retour de Babylone, leurs Docteurs commencerent à expliquer la Loi dans une Langue entendüe du peuple. Chaque Secte a sa Traduction ou Paraphrase des Livres de la Loi. Par exemple, les Samaritains ont une Version du Pentateuque écrite en langage Samaritain, qui approche fort de l'ancien Caldéen, ou Babylonien: les mêmes Samaritains ont aussi des Traductions Arabes du même Pentateuque, pour les lieux où ils parlent la Langue Arabe. Les Caraïtes se servent des Traductions des autres Juifs, & ils font estime principalement d'une Version en Grec Vulgaire imprimée à Constantinople. Vous remarquerez que ces sortes de Traductions ne sont point la plus-part écrites dans un langage pur, d'autant que les Juifs ont toûjours affecté de rendre les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. Au-reste, les Juifs ont une si grande veneration pour les Livres de la Loi, de la maniere qu'ils sont dans l'Original, qu'ils ne lisent dans leurs Synagogues que cet Original Hebreu, réservant toutes ces Traductions pour leurs Ecoles, où ils enseignent la Loi. Le Pere doute même qu'on ait lû autrefois dans les Synagogues des Hellenistes, la seule Version Grecque des Septante, comme on le croit ordinairement; & il en donne même des raisons assez probables.

Il y a apparence, dit le Pere, que la Version Samaritaine a été composée par des Docteurs Samaritains dans la Langue que le peuple parloit alors, & cela sur le Texte Hebreu Samaritain qu'ils lisoient dans leurs Synagogues. Cette Version est fort

à la lettre, s'éloignant rarement de l'Original, si ce n'est en quelques endroits, où le Traducteur fait paroître qu'il avoit des sentimens particuliers; comme quand il traduit le mot Hebreu *Elohim*, qui signifie *Dieu*, par celui d'*Anges*. Le Pere ajoûte, que la Traduction Latine que l'on a donnée de cette Version Samaritaine, n'est pas tout-à-fait exacte, & qu'il seroit necessaire de la retoucher, & d'en donner une nouvelle.

Pour ce qui regarde les Paraphrases Caldaïques, dont il y a assez bon nombre parmi les Juifs, le Pere croit qu'on ne peut rien assûrer de certain du tems auquel elles ont été faites, ni de leurs Auteurs. En general, la Langue Caldaïque étant devenuë la Langue d'usage, les Docteurs Juifs enseignerent la Loi au peuple dans cette même Langue; & long-tems aprés; on publia les explications ou Glosses de ces Docteurs, ausquelles on a donné le nom de Paraphrases ou Interprétations.

Les deux plus anciennes de ces Paraphrases sont celles qu'on attribüe à *Onkelos* sur le Pentateuque, & celle qu'on dit être de Jonathan sur tous les Livres que les Juifs nomment Prophetes. Il y a même des Auteurs sçavans, qui croyent qu'elles sont pour le moins aussi anciennes que Nôtre Seigneur. Mais le Pere, qui ne décide rien là-dessus, ajoûte seulement, qu'il s'étonne que des personnes habiles ayent attribué à ce Jonathan, dont on vient de parler, une Paraphrase sur le Pentateuque. Il dit qu'on peut juger de l'antiquité des deux premieres Paraphrases, par la pureté du stile dans lequel elles sont écrites, qui est plus pur & plus simple que celui de la Ghemara, ou Thalmud. Mais, à mon avis, ce raisonnement du Pere ne paroît pas tout-à-fait concluant; parce qu'il se pourroit faire, que quelque Docteur Juif eût imité l'ancien Caldéen de Babylone, comme nous voyons que quelques Juifs dans ces derniers tems ont très-bien imité la pureté du stile Hebreu de la Bible dans des Livres ausquels ils ont donné d'anciens noms. Le langage barbare dans lequel une de ces Paraphrases sur le Pentateuque est écrite, a fait qu'on l'a appellée le Targum, ou Paraphrase de Jerusalem, parce qu'en-effet elle est écrite d'un stile plus rude & plus barbare que le Thalmud de Jerusalem.

Outre ces Paraphrases, ou Traductions Caldaïques, dont le Pere vient de parler, il en rapporte plusieurs autres qui ont été composées par les mêmes Juifs en toutes sortes de Langues. Saadias Gaon, c'est-à-dire, l'Excellent, qui vivoit vers l'an neuf cens, a écrit en Arabe un Targum ou Paraphrase de toute la Bible, bien qu'on ne trouve aujourd'hui que le Pentateuque, qui a été imprimé à Constantinople en caracteres Hebreux, & que les Anglois ont depuis fait imprimer en caracteres Arabes. Il y a même de l'apparence, que le Pentateuque Arabe imprimé dans la Polyglotte de Paris, est du même Saadias, mais qu'il a été retouché & changé en quelques endroits.

On a donné le nom de Targum ou de Paraphrase à cette Traduction Arabe,

Arabe, parce que l'Auteur eſt libre dans ſa maniere de traduire, & qu'il ne s'attache pas toûjours exactement à ſuivre ſon Texte. Il y a auſſi pluſieurs fautes dans la Verſion Latine de cette Paraphraſe; de-ſorte qu'il ſeroit neceſſaire de la retoucher en pluſieurs endroits.

Erpenius a publié une autre Verſion du Pentateuque faite par un Juif d'Afrique, qui eſt plus à la rigueur de la lettre, que celle de Saadias: auſſi eſt-elle plus rude & plus barbare; & il faut être Juif, ou entendre parfaitement la Langue Hebraïque, pour entendre cette Verſion, quoi qu'elle ſoit écrite en Arabe.

Le Pere met au même rang une autre Traduction du Pentateuque écrite en langage Perſan, & faite par un Juif, qu'on nomme de Tous, du nom de ſa ville. Les Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer cette Verſion en caracteres Hebreux avec la Paraphraſe Arabe de Saadias, & elle a été depuis rimprimée en caracteres Perſans dans la Polyglotte d'Angleterre.

Les mêmes Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer deux autres Verſions, dont il y en a une en Grec Vulgaire, & l'autre en Eſpagnol, & elles ſont toutes deux en caracteres Hebreux avec les Points qui ſervent de Voyelles. Ces deux Traductions ſont ſi fort à la lettre, qu'il eſt difficile de les entendre, à-moins qu'outre la connoiſſance du Grec Vulgaire & de la Langue Eſpagnole, on ne ſçache parfaitement la Langue Hebraïque, & qu'on ne ſoit même accoûtumé à cette ſorte de ſtile, que le Pere appelle un Langage de Synagogue.

Il y a de-plus une autre Verſion Eſpagnole de tout le Texte Hebreu de la Bible, qui a auſſi été compoſée par des Juifs. On en trouve deux Editions, dont la premiere eſt de Ferrare en 1553. en lettres Gottiques, & eſt meilleure que la ſeconde Edition, qui a été faite en Hollande en 1630. avec quelques réformations. Le Pere remarque que cette Traduction Eſpagnole ne peut être utile qu'à des Juifs; ſi ce n'eſt qu'on veuille s'en ſervir comme d'un Dictionnaire, pour traduire les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. Elle peut même ſervir de Grammaire, parce que les noms & les verbes y ſont auſſi interprétés ſelon la derniere exactitude de la Grammaire. Venons maintenant avec le Pere, aux Traductions de la Bible faites par les Chrêtiens, ſoit Catholiques, ou Proteſtans, dans le ſiecle paſſé.

Ce qui a donné occaſion à toutes ces nouvelles Traductions faites ſur l'Hebreu, fut que quelques Sçavans, qui avoient appris la Langue Hebraïque, crûrent que l'ancienne Verſion Latine attribuée à St. Jerôme, n'étoit pas aſſez exacte, & qu'on pouvoit mieux réüſſir. Il eſt vrai que le Cardinal Ximenés ne fut pas tout-à-fait ſi hardi dans ſa nouvelle Bible d'Alcala, ou Complute, publiée en l'an mil cinq cens quinze, où il renferma, à-la-verité, le Texte Hebreu; mais il n'oſa y joindre d'autre Verſion que celle de St. Jerôme, c'eſt-à-dire, la Vulgate. Il prit neanmoins la liberté de réformer l'Exemplaire commun de cette Ver-

ſion ſur d'autres Exemplaires Latins qu'il crût plus correcͭs, & quelquefois même ſur l'Hebreu & ſur le Grec.

Santes Pagnin, Religieux Dominicain, alla plus avant, & ſon deſſein de donner une nouvelle Verſion Latine de la Bible, fut approuvé par le Pape Leon X. De-plus, les Papes Adrian VI. & Clement VII. en permirent l'impreſſion. Mais ſi nous nous en rapportons au Pere Simon, Pagnin n'a pas executé fidelement ce qu'il avoit projetté; il a negligé les anciens Interpretes de l'Ecriture, pour s'attacher au ſentiment des nouveaux Rabbins. Sa Verſion eſt obſcure, barbare, & pleine de ſolécíſmes.

Arias Montanus, dont la Verſion fut d'abord imprimée dans la grande Bible de Philippe II. & qui a été en-ſuite rimprimée dans la Polyglotte d'Angleterre, ſe contenta de revoir la Traduction de Pagnin, & de la réformer aux endroits qu'il ne jugea pas être aſſez à la lettre. Mais ſelon le ſentiment du Pere, bien-loin de corriger les fautes de Pagnin, il en a augmenté le nombre; il renverſe preſque par tout le ſens de ſon Texte; toute ſon érudition conſiſte à traduire les mots Hebreux à la lettre ſelon leur ſignification la plus ordinaire, ſans prendre garde ſi elle convient, ou non, aux endroits où il l'employe. Je vous avoüe que cette cenſure m'a paru un peu dure, parce que j'avois crû juſqu'à préſent avec Monſieur Huët, qui a auſſi écrit ſur cette matiere, que ces deux Traductions étoient les plus exactes & les plus fidelles que nous euſſions: mais après tout, il me ſemble que le Pere prouve en cet endroit par pluſieurs exemples, ce qu'il a avancé touchant ces deux Interprétes de l'Ecriture.

Le Pere fait auſſi mention d'un autre Religieux Dominicain nommé Malvenda, dont la Traduction ſur une partie ſeulement du Vieux Teſtament lui a paru encore plus barbare que les deux précedentes: mais les remarques que cet Auteur a ajoûtées en forme d'éclairciſſement ſur ſa Traduction, & pour l'explication du Texte, la rendent utile à ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque dans les Livres Sacrés.

Le Cardinal Cajetan, ajoûte le Pere, étoit auſſi entêté des Traductions de la Bible purement literales, étant perſuadé qu'on ne pouvoit interpréter trop à la lettre la Parole de Dieu, à laquelle il eſt deffendu d'ajoûter & de diminuer. C'eſt pourquoi ce Cardinal, bien qu'il n'eût aucune connoiſſance de la Langue Hebraïque, ne laiſſa pas de traduire une partie de la Bible mot pour mot ſur l'Original Hebreu: & pour cela il ſe ſervit de deux perſonnes ſçavantes dans cette Langue, dont l'un étoit Juif, & l'autre Chrêtien, auſquelles il recommanda fortement de traduire les mots Hebreux ſelon la lettre & la Grammaire, quand bien même leur Traduction ne feroit aucun ſens.

Enfin le Pere Simon n'approuve pas la méthode d'Iſidore Moine du Mont Caſſin, lequel préfera, à-la-verité, dans le Concile de Trente l'Edition Vulgate à toutes les autres; mais

mais comme Saint Jerôme, selon lui, n'avoit été ni Prophéte, ni infaillible dans sa nouvelle Version, il croyoit qu'il étoit nécessaire de la retoucher aux endroits où elle paroissoit défectueuse. Mais sous prétexte de la réformer en quelques endroits, il en ôta quantité de mots, en substituant d'autres en leurs places, pour la rendre plus conforme à l'Hebreu d'aujourdhui. Il eût été bien plus à-propos, dit le Pere, de faire une Traduction entiere de la Bible, ou de corriger la Vulgate sur d'anciens Exemplaires Latins, que de ne suivre aucune regle assûrée de Traduction; outre que les corrections de cet Interprete sur l'Hebreu sont la plus-part peu justes & peu judicieuses.

Le Pere Simon vient après cela à un examen particulier des Traductions de la Bible faites par des Protestans. Il préfere la Version de Munster à celle de Pagnin, & d'Arias Montanus, parce qu'il a fait tout son possible pour ne s'éloigner jamais du sens, bien qu'il s'appliquât, aussi-bien qu'eux, à la Grammaire. Cet Interpréte avoüe de bonne foi, qu'il n'a rien dit de lui-même, & que s'il est tombé dans quelques fautes, on doit les rejetter sur les Rabbins, qu'il témoigne avoir copiés fidélement. Sa Version seroit plus parfaite, répond le Pere, & même plus exacte, s'il avoit joint aux Livres des Rabbins les anciennes Versions, soit Grecques, ou Latines, parce qu'il auroit eu une connoissance plus étendüe de la Langue Hebraïque.

Leon de Juda a aussi traduit la meilleure partie du Vieux Testament sur le Texte Hebreu. Sa Version, qui paroît d'abord agréable, parce qu'elle garde le milieu entre les Versions qui sont trop à la lettre, & celles qui sont écrites d'un stile trop fleuri, fut imprimée pour la premiére fois à Zuric en mil cinq cens quarante-trois. Robert Estienne la fit en-suite rimprimer à Paris avec la Vulgate en mil cinq cens quarante-cinq, en cachant néanmoins le nom du Traducteur, qui étoit Zuinglien; & c'est cette Edition qu'on appelle ordinairement la Bible de Vatable, quoi qu'elle ne soit pas de lui. On sçait de quelle maniére elle fut receuë par les Théologiens de Paris, tant à-cause qu'elle étoit publiée par Robert Estienne, qu'à-cause des petites Notes qui l'accompagnoient. Mais les Théologiens d'Espagne, qui la jugerent très-utile, sans se mettre en peine du nom de l'Interpréte, ni de sa Secte, la firent rimprimer à Salamanque, en y changeant très-peu de choses.

Il y a plusieurs Editions de la Version Latine de Castalio, ou Chateillon, dont la meilleure, selon le jugement du Pere Simon, est celle de mil cinq cens septante-&-trois. Cet Interpréte, qui s'étoit appliqué à l'étude des belles Lettres, ne garde pas assez le caractere d'un Interpréte des Livres Sacrés: il affecte trop le stile poli & elegant; & par là il affoiblit en quantité d'endroits le sens de son Texte. Pour rendre sa Bible plus complete, il y a inséré des Supplémens pris des Livres de Joseph, & il a lié ces Supplémens avec l'Histoire de l'Ecriture, en les distinguant seu-

lement du corps de la Bible par d'autres caractéres. Monsieur Spanheim reproche au Pere Simon, d'avoir passé les bornes d'une Critique moderée, lors qu'il a préferé la Traduction de Castalio à celles de Geneve & de Diodati. Mais je ne me souviens point d'avoir rien lû de semblable dans la Critique du Pere, si ce n'est qu'il remarque en passant, que les Docteurs de Geneve, & sur tout Beze, firent tout leur possible pour décrier la Traduction de Castalio. Ils publierent qu'il étoit ignorant dans la Langue Hebraïque: mais le Pere prétend qu'il étoit plus sçavant dans les trois Langues, Hebraïque, Grecque, & Latine, qu'aucun des Docteurs de Geneve. En-effet, il faisoit beau voir disputer Beze de la signification des mots Hebreux, lui qui ne sçavoit nullement l'Hebreu, & qui n'en parloit que sur la foi d'autrui.

Quoi que la Version de Tremellius & de Junius ait été estimée dans les commencemens par les Protestans, & que même quelques-uns d'entre eux l'ayent prise pour un modéle de Traduction, le Pere Simon remarque que les plus sçavans des Protestans n'en firent pas une si grande estime: ce qui obligea ces Interprétes de retoucher leur Version. Mais cette seconde Edition a encore de grands deffauts, qui se trouvent dans tout le corps de la Bible.

Il y a eu d'autres Protestans, qui n'ayant pas osé publier des Versions entiéres de la Bible, se sont contentés de donner la Vulgate avec des réformations aux endroits qu'ils ont crû être défectueux. C'est de cette maniére que Luc & André Osiander ont fait de nouvelles Editions de la Vulgate, en y ajoûtant leurs corrections, pour la rendre plus conforme au Texte Hebreu. Ces deux Interprétes, bien que Protestans, ont fait paroître en cela plus de jugement, que le Moine Isidore, d'autant qu'ils n'ont pas osté les mots de l'ancien Interpréte Latin, pour substituer en leur place leurs réformations; mais ils ont seulement ajoûté leur Version à la Vulgate en d'autres caracteres pour les distinguer.

Enfin, dit le Pere, on pourroit mettre au nombre des Interprétes de l'Ecriture, Robert Estienne, s'il n'avoit témoigné lui-même dans toutes les Préfaces de ses Bibles, qu'il n'étoit point l'Auteur des nouvelles Traductions qu'il donnoit au Public. Il déclare, par exemple, au commencement de l'Edition de mil cinq cens quarante-cinq, qu'il a joint avec la Vulgate la Version qui avoit été trouvée la plus Latine; n'ayant pas osé nommer Leon de Juda Zuinglien, qui en étoit l'Auteur. Dans une autre Edition, qui est de mil cinq cens cinquante-sept, il se sert de la Traduction de Pagnin, qui avoit été corrigée, selon lui, en plusieurs endroits de la main propre de l'Auteur. C'est cette même Version, qui est imprimée dans une autre Edition de Comeline à quatre colonnes, où l'on voit tout d'un coup le Texte Hebreu avec cette Version Latine, le Grec des Septante, de la maniére qu'il est dans la Bible d'Alcala, ou Complute, & la Vulgate. Venons maintenant avec le Pere Simon, aux nouvelles

Tra-

Traductions de la Bible en Langue Vulgaire.

Le Pere remarque d'abord, qu'en ces derniers ſiécles pluſieurs perſonnes n'ont pû ſouffrir qu'on traduiſiſt l'Ecriture dans une Langue entenduë du peuple, parce qu'ils ont crû que ces Traductions favoriſoient les nouveautés, & qu'elles cauſoient des diſputes pernicieuſes à la Religion & à l'Etat. L'Egliſe n'a pourtant jamais défendu au peuple la lecture des Livres Sacrés, d'autant que les fidéles qui étoient alors ſoûmis à leurs Paſteurs, apprenoient d'eux la maniére d'interpréter l'Ecriture Sainte; ils la liſoient avec reſpect & avec une parfaite ſoûmiſſion aux ordres de l'Egliſe. Mais il eſt arrivé dans ces derniers tems par la naiſſance des nouvelles Sectes, qu'on n'a preſque plus conſideré la Traduction, & que chacun a voulu expliquer la Bible à ſa maniére. C'eſt pourquoi on a trouvé à-propos de ne permettre pas indifféremment à toutes ſortes de perſonnes la lecture des Livres Sacrés traduits en Langue Vulgaire.

Cependant, avant la naiſſance des Proteſtans en Europe, il y a eu peu d'Egliſes qui n'ayent eu la Bible traduite en leurs Langues. Les Italiens avoient la Verſion Italienne de Jacques de Voragine Archevêque de Genes: les François avoient une Traduction Françoiſe qui avoit été faite ſous le Roi Charles V. & l'on voit encore aujourdhui une autre Traduction de toute la Bible en François, compoſée vers la fin du treiziéme ſiécle par un Chanoine d'Aire. Il y eut de-plus en Eſpagne une Bible Eſpagnole au tems de St. Vincent Ferrier; & il y a des Hiſtoriens qui font mention d'une Verſion de la Bible dans la grande Bretagne dès le tems de Bede. Le Pere marque encore d'autres Bibles en Langue Vulgaire, qui ont été à l'uſage de pluſieurs autres Nations long-tems avant la naiſſance des derniéres Sectes; & que même en Allemagne, il y a eu deux Verſions de l'Ecriture en Alleman avant celles de Luther, & de Leon de Juda. Mais toutes ces Traductions avoient été faites ſur la Vulgate. Les Vaudois, les Albigeois & les Wicleſiſtes ne ſe regloient ſur d'autres Bibles, que ſur la même Vulgate, qu'ils avoient traduite dans des Langues entenduës du peuple.

Les Proteſtans du dernier ſiécle ont changé entiérement cette méthode, ayant eu recours à l'Hebreu & au Grec, qu'ils ont crû être les veritables Originaux de l'Ecriture; au-lieu que les Catholiques n'ont jamais changé l'ancienne méthode dans leurs nouvelles Verſions en Langue Vulgaire, qu'ils ont oppoſées à celles des Proteſtans: & je ne me ſouviens point d'avoir lû d'autre Verſion en Langue Vulgaire faite ſur l'Hebreu & ſur le Grec par des Catholiques, que l'Italienne d'Antoine Brucciol, dont il y a eu pluſieurs Editions. La raiſon donc qui a engagé les Catholiques de ce dernier ſiécle à faire de nouvelles Traductions de la Bible en Langue Vulgaire, n'a été que pour détourner les fideles de la lecture des Bibles Proteſtantes. C'eſt à cela que nous devons les Verſions Catholiques Françoiſes, Angloiſes, Allemandes, Polonnoiſes,

ſes, & en d'autres Langues, qui paroiſſent aujourdhui. Voilà ce que le Pere obſerve touchant les nouvelles Traductions de la Bible; & il ajoûte au même endroit, qu'avant la Bible Françoiſe de Louvain, il y en avoit une autre en la même Langue à Anvers imprimée avec le Privilege de l'Empereur Charles-Quint.

Après cela, il traite des nouvelles Verſions de la Bible qui ont été faites en Langue Vulgaire par ceux qui ſe ſont ſeparés de la Communion de Rome, & premierement de celle de Luther, qui eſt le premier de tous les Proteſtans qui ait oſé traduire l'Ecriture ſur l'Hebreu, bien qu'il n'euſt qu'une connoiſſance fort limitée de la Langue Hebraïque.

Auſſi le Pere remarque-t-il les défauts de cette Verſion Allemande de Luther, & comment elle ne fut pas approuvée des plus habiles Proteſtans. Les Suedois cependant, les Finlandois, les Danois, & quelques autres Proteſtans du Nord ont traduit en leur Langue cette même Verſion de Luther, dont il y a un grand nombre d'Editions; mais celle qu'on eſtime le plus, c'eſt l'Edition de Weimar, parce qu'elle contient quantité de corrections où la Verſion de Luther eſt réformée, ſans avoir néanmoins rien ôté de l'ancienne.

Les Anglois compoſerent auſſi pluſieurs Verſions de la Bible en leur Langue ſur les Originaux: mais le Roi Jacques n'étant pas ſatisfait de toutes ces nouvelles Traductions, ordonna dans la Conference de Homptoncour, qu'on en feroit une nouvelle; ce qui fut executé ſelon qu'il l'avoit deſiré, & ſelon les regles qu'il avoit preſcrites.

Il fut de-plus arrêté par les Proteſtans aſſemblés à Dordrect en mil ſix cens dix-huit, qu'on travailleroit à une nouvelle Verſion Flamande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande, qui avoit été priſe ſur l'Allemande de Luther, étoit remplie de quantité de fautes. Ce projet fut executé ainſi qu'il avoit été arrêté, & la nouvelle Verſion Flamande a été imprimée avec des Notes en mil ſix cens trente-ſept.

Il s'eſt même trouvé des Proteſtans qui ont traduit la Bible en Eſpagnol ſur les Originaux, & entre autres Caſſiodore de Reyna, qui témoigne avoir ſuivi dans ſa nouvelle Traduction Eſpagnole, la Verſion Latine de Pagnin, & l'Eſpagnole des Juifs de Ferrare. Cette Verſion a été imprimée pour la premiere fois à Baſle en mil cinq cens ſoixante-&-neuf. Cyprien de Valere en fit en-ſuite une nouvelle, après l'avoir retouchée, & changée en pluſieurs endroits.

Diodati, Miniſtre de Geneve, a donné une Traduction entiere de la Bible en Italien, qui a été miſe depuis en François. Quoi que cette Traduction ait été eſtimée de la plus-part du monde, à-cauſe de la netteté des expreſſions; cependant le Pere n'en eſt pas entierement ſatisfait. Il dit que la méthode de Diodati eſt plûtôt d'un Théologien & d'un Prédicateur, que d'un homme ſçavant dans la Critique. Il eſt vrai que Mr. Spanheim juſtifie cette méthode par celle de Mr. de Saſſy de Port-Royal, qui a ſuivi la même dans ſa Verſion Françoiſe du Nou-

veau Testament : mais ce n'est pas, à mon avis, une des plus grandes perfections de la Traduction de Monsieur de Sassy, d'avoir imité en cela le grand Auteur de ceux de Geneve.

Robert Olivetan, parent de Calvin, est le premier qui ait publié une Version Françoise de la Bible sur l'Original Hebreu, laquelle il fit imprimer à Neuf-Chatel en mil cinq cens trente-cinq. Le Pere Simon s'étend assez sur la méthode que Robert Olivetan a suivie dans sa nouvelle Traduction, & qu'il approuve ; si ce n'est que l'éxecution n'a pas répondu au dessein, & que les Docteurs de Geneve, qui ont retouché en-suite cette Version d'Olivetan, se sont entiérement éloignés de sa méthode, au-lieu de la perfectionner. Le Pere ne demeure pas aussi d'accord avec ceux de Geneve, que ce Traducteur ait entendu la Langue Hebraïque, bien qu'il ait entrepris de traduire la Bible sur l'Hebreu.

Calvin retoucha en-suite la Version d'Olivetan, tant pour adoucir le Langage qui étoit rude, que parce qu'il s'y étoit glissé beaucoup de fautes, comme l'assûre le même Calvin ; qui cependant n'étoit pas capable d'une si grande entreprise, dit le Pere, parce qu'à grand peine sçavoit-il lire l'Hebreu, & qu'il ne sçavoit que très-peu de Grec. Monsieur Spanheim n'a pû souffrir qu'on accusât son Patriarche d'une si grande ignorance dans la Langue Hebraïque. „ Calvin, dit-il, n'avoit pas „ lû sans doute tant de Rabbins ma„nuscrits, ou imprimés, que le „ Pere Simon ; mais il n'étoit pour„tant pas si ignorant du Texte He„breu de la Bible, que le Pere Si„mon le croit, & on peut assez „ recueillir le contraire de ses Ou„vrages sur le Vieux Testament. On pourroit dire avec plus de raison, que le Cardinal Cajetan étoit fort sçavant dans la Langue Hebraïque : il avoüe cependant, qu'il n'en sçavoit rien du-tout, & qu'il n'en a parlé que sur la foi d'autrui. Il y a aussi bien de l'apparence, que Calvin a fait la même chose dans ses Commentaires sur le Vieux Testament. S'il avoit eu la moindre connoissance de la Langue Hebraïque, il ne seroit pas tombé en de si grandes erreurs, lors qu'il a voulu faire paroître son érudition sur cette matiere.

Outre la révision de Calvin, ceux de Geneve firent en mil cinq cens quatre-vingt-huit une autre réformation de leur Bible, laquelle réformation fut plus grande que la précedente, & elle subsiste encore aujourdhui : car depuis ce tems-là, ils n'ont fait autre chose que changer quelques mots surannés. Corneille Bertram, qui étoit un des principaux chefs de cette derniere révision, a redressé, comme remarque le Pere, plusieurs passages qui n'étoient pas assez bien traduits dans les Editions de Calvin & d'Olivetan.

Mais d'autre-part, il en a corrompu d'autres qui étoient fort bien traduits dans ces premieres Editions. Il y a aussi quelques fautes contre la Langue Françoise, que ces Traducteurs n'ont pas entenduë. Mais peut-

Nnnn être

être le Pere a-t-il trop de délicatesse en ce rencontre; comme quand il observe, qu'ils n'ont pas pris garde dans leur Traduction, que les mots *Bœuf* & *Mouton* signifient en nôtre Langue des animaux châtrés, qui ne pouvoient par consequent être offerts à Dieu.

Castalio, ou Chateillon, dont je vous ai déja parlé, a aussi composé une Traduction de la Bible en François, qui fut imprimée à Basle en mil cinq cens cinquante-cinq : mais comme elle a été faite sur sa Version Latine, on y trouve les mêmes défauts. Le Pere n'est pas d'avis qu'on mette au nombre des Interprétes de l'Ecriture, Samuel Desmarets, qui a fait seulement imprimer la Bible de Geneve, sans y rien changer.

Enfin le Pere range parmi les Bibles Protestantes, celle qui porte le nom de René Benoît, Docteur de la Faculté de Paris. Ce Docteur, quoi qu'il ne sçeût ni Grec, ni Hebreu, comme il l'avoüa en-suite luimême, s'avisa de donner au Public une Version Françoise de toute la Bible sur les Originaux; & pour cela, il se servit de la Version de Geneve, en changeant seulement quelques mots, & en mettant d'autres en leur place. Mais cette plaisante maniere de s'ériger en Interpréte de la Bible ayant été découverte, ses Confreres le condamnerent hautement.

Le P. Simon ne s'est pas contenté de rapporter l'Histoire du Texte de la Bible, & de juger des Versions qui en ont été faites en differens tems, & par differentes personnes : il a ajouté outre cela une troisiéme Partie, où il juge des meilleurs Auteurs, tant Juifs, que Chrêtiens, qui ont écrit sur la Bible; & avant même que d'entrer dans cette discussion, il traite de la maniere de bien traduire les Livres Sacrés, en donnant le projet d'une nouvelle Version, & faisant en même tems connoître les défauts qui se rencontrent dans les autres Traductions de la Bible. Je vous avoüe que ce dessein m'a paru d'abord hardi : mais vous sçavez qu'autrefois Saint Augustin approuvoit le grand nombre des anciennes Versions de l'Ecriture, parce qu'on pouvoit, en les consultant toutes, éclaircir plus aisément les grandes difficultés de la même Ecriture. Ces sortes de Traductions nouvelles sont des Ouvrages de particuliers, qui n'ont point d'autorité pour faire recevoir leurs Traductions comme authentiques dans l'Eglise, qui ne reçoit point d'autre Version que celle qui est autorisée. C'est ce que Mr. Spanheim n'a pas compris, comme nous verrons dans la suite de ce discours, puis que le Pere demeure toûjours d'accord, que dans l'Eglise Latine il n'y a point d'autre Bible authentique que l'Edition Vulgate dont on se sert aujourdhui, & que tout son projet ne tend qu'à donner de nouveaux éclaircissemens au Texte de l'Ecriture.

Il suppose premierement, que toute Traduction doit représenter son Original, autant qu'il se peut faire; & comme personne ne peut nier, que le Texte Hebreu, quoi que défectueux en quelques endroits, est le veritable Original, il conclut que c'est sur ce Texte qu'on doit regler la nouvelle

nouvelle Version dont il donne le projet : on consultera seulement, ajoute-t-il, les anciennes Versions de l'Ecriture, aux endroits où il sera constant qu'elles peuvent redresser le Texte Hebreu. Il n'y a rien, ce me semble, dans cette Critique qui ne soit de bon sens, & qui n'ait été même observé par les plus habiles Critiques, lors qu'ils ont donné au Public quelque Version. Le fondement de leur Version est toûjours l'Original; & s'il se trouve d'anciennes Traductions,on y a aussi recours, lors qu'on est en doute de la maniere dont on doit lire dans l'Original.

Mais Mr. Spanheim trouve à redire au sentiment du Pere, en ce qu'il s'éloigne de l'opinion la plus receüe parmi les Docteurs de l'Eglise Romaine, qui pour l'ordinaire déferent plus aux anciennes Versions, qu'à l'Original Hebreu. Mais le P. Simon s'est expliqué suffisamment sur ce sujet, lors qu'il a parlé de l'autorité de la Vulgate dans l'Eglise Latine. Il fait voir,que les Peres du Concile,en autorisant l'ancien Interpréte Latin, n'ont point prétendu toucher aux Originaux de la Bible, ausquels ils ont laissé l'autorité entiere; outre qu'on ne peut suivre la Vulgate d'aujourdhui, qu'on ne défere plus au Texte Hebreu, qu'aux Septante, puis que St. Jerôme a fait sa nouvelle Version sur ce Texte; & ainsi le Pere imite en cela la méthode de ce Saint Docteur. Mr. Spanheim ne raisonne pas mieux au même endroit, quand il accuse le Pere Simon, qui n'est pas toûjours favorable aux *Hebraïsans*, d'être ici leur Confrere, en préferant le Texte Hebreu qui nous reste, aux anciennes Versions de l'Ecriture: au-contraire, le Pere ruïne entierement le principe des Hebraïsans, en ne voulant pas recevoir comme infaillible le Texte Hebreu d'aujourdhui, qu'il appelle Massoretique.

Le Pere suppose donc en second lieu, que les Massoretes, ou Critiques Juifs, qui nous ont donné le Texte Hebreu dont on se sert maintenant, ayant pû se tromper, & n'étant pas Prophetes, ni inspirés dans leur Critique, on n'est point obligé d'ajoûter foi à ce Texte, comme à un premier & veritable Original: on le considere, dit le Pere, comme un excellent Exemplaire corrigé par les Juifs de Tiberiade, nommés Massoretes, qui étoient, à-la-verité, sçavans dans la Langue Hebraïque; mais qui n'ont pas été infaillibles dans la revision qu'ils ont faite du Texte Hebreu. C'est pourquoi le Pere prétend, que pour faire une bonne Traduction de l'Ecriture, on doit examiner selon toutes les regles de la Critique, les diverses Leçons qu'on pourra trouver tant par le secours des anciens Exemplaires, que par le moyen des anciennes Versions.

Au-reste, je ne trouve rien dans les regles d'une bonne Traduction de la Bible, que le P. Simon propose, qui n'ait été observé pour la plus grande partie par les plus sçavans hommes qui ont fait des remarques, ou des Commentaires sur l'Ecriture. Mr. Spanheim, qui en demeure d'accord, ne laisse pas après cela de combattre les regles du Pere, comme si elles étoient nouvelles, & qu'elles ne fussent fondées que sur l'imagination de ce Pere. „ Qui des

„ *Hebraïsans* sera convaincu, dit Mr. „ Spanheim, que le Pere Simon entend mieux aujourdhui les regles „ de la ponctuation Hebraïque, le „ fin de cette Langue perdüe, que „ ces anciens & celebres Massoretes, „ que tous ces autres sçavans Critiques Juifs qui en ont fait toute leur „ étude, qui en avoient la tradition „ de leurs Peres, qui enfin devoient „ avoir des Exemplaires de ce Texte plus anciens & moins corrompus? Je passe sous silence plusieurs autres plaintes de Monsieur Spanheim contre le Pere, comme si sa Critique n'étoit pas même de mise pour la révision, ou l'explication des Auteurs profanes. Cependant je ne trouve rien dans cette Critique du Pere qui ne soit fondé sur les regles ordinaires de la Critique, & sur le bon sens. Il veut que l'on consulte les anciens Exemplaires de la Bible, & qu'au défaut de ces Exemplaires, les anciennes Versions tiennent quelquefois leur place, en se précautionnant néanmoins, pour ne pas confondre les erreurs des Copistes avec les differentes Leçons. Si la Massore des Juifs est une Tradition, pourquoi ne recevra-t-on pas avec le Pere une autre Massore, ou Tradition plus ancienne? Est-ce que du tems des Septante & de St. Jerôme, les Juifs n'ont pas eu aussi-bien leur maniere arrêtée de lire la Bible, que du tems des Juifs, qu'on nomme aujourdhui Massoretes? St. Jerôme n'a-t-il pas consulté les Juifs de Tiberiade avant la naissance de la Massore d'aujourdhui? Après tout, le Pere a déferé à la Massore, autant qu'on le peut faire avec raison; & si les Massoretes avoient été capables de consulter les anciens Interprétes de la Bible, leur Massore seroit peut-être plus exacte: & c'est ce que le Pere a justifié en plusieurs endroits de sa Critique. Si Monsieur Spanheim agissoit de bonne foi, il auroit satisfait plûtôt aux raisons du Pere, que de s'écrier injustement contre lui, en n'apportant que de vaines paroles, pour rendre ce Pere odieux dans l'esprit de ceux qui n'entendent point cette matiere. Il y a même de l'apparence, que Monsieur Spanheim ne l'entend pas trop bien luimême, & qu'il n'a pas suivi avec assez d'exactitude les mémoires que son Ami lui a fournis pour composer son Libelle. Mais revenons au Pere Simon, qui pourra satisfaire mieux que personne à tout ce qu'on a avancé contre son Ouvrage, s'il en veut prendre la peine.

Ce n'est pas assez, continuë le Pere, d'avoir un Texte sur lequel on puisse regler sa Traduction, il faut outre cela sçavoir parfaitement la Langue dans laquelle ce Texte a été écrit. Or il est certain, que la pluspart des mots sont équivoques, & que leur signification est douteuse; auquel défaut on ne peut remedier, qu'en conferant ensemble les meilleurs Interpretes des Livres Sacrés, soit Juifs, ou Chrêtiens. Monsieur Spanheim a de la peine à souffrir cette incertitude de la Langue Hebraïque, que le Pere suppose. Cependant on ne peut lire les Ouvrages de Saint Jerôme, & les Livres des meilleurs Rabbins, qu'on ne soit du même sentiment. Et ce qui même est surprenant, c'est que Luther,

ther, après avoir rejetté l'autorité des Peres & de la Tradition, ne reconnoissant plus que l'Ecriture pour principe de la Religion, demeure d'accord de cette incertitude. Le Pere ajoûte plusieurs autres secours, qu'il juge necessaires pour bien traduire l'Ecriture Sainte, & marque en même tems les Livres qu'il juge les meilleurs pour ce dessein.

Il prouve en-suite plus en particulier, & assez au-long, l'obscurité des Livres Sacrés par un grand nombre d'exemples qu'il produit; d'où il conclut, qu'il y a souvent des équivoques dans les termes les plus usités de l'Ecriture: ce qui produit cette grande diversité d'interprétations que nous voyons aujourdhui d'un même Texte. Il vient enfin au jugement des principaux Auteurs qui ont écrit sur la Bible, & il commence par les Juifs.

Quoi que les Juifs, dit le Pere, se soient attachés au sens literal de l'Ecriture dans leurs disputes contre les Chrêtiens, nous ne voyons cependant autre chose dans leurs anciens Commentaires sur la Bible, que des Allégories, des jeux d'esprit, des Histoires faites à plaisir, & des Moralités. Aussi, ajoûte le Pere, ne faut-il avoir qu'un peu d'esprit & d'imagination, pour être grand Docteur dans cette sorte de literature; & ainsi on peut negliger avec raison les anciens Commentaires des Juifs sur la Bible. La meilleure méthode d'expliquer l'Ecriture, est celle qu'Aben Esra a embrassée, après avoir rejetté toutes les autres: & cette méthode consiste, à rechercher exactement la signification propre de chaque mot, & à expliquer les passages le plus à la lettre qu'il sera possible, sans néanmoins s'arrêter à la Massore avec trop de scrupule.

Le Pere propose & examine en même tems les regles de R. Moïse pour bien interpréter les Livres Sacrés. Il vient en-suite à la méthode de plusieurs autres Rabbins, dont il remarque les bonnes & les mauvaises qualités. R. Levi Ben Gersom, par exemple, fait paroître plus de subtilité dans ses Commentaires sur l'Ecriture, que de solidité; & comme il étoit Philosophe, il les a remplis de Philosophie. Ramban, ou R Moïse fils de Nahman, ne s'attache pas tant au sens literal & à la Grammaire, qu'à rapporter l'explication de ses Peres, & des Medrascim ou anciens Commentaires allégoriques. R. Behai, ou Bahie, a écrit, à-la-verité, d'un stile assez pur; mais pour n'avoir voulu rien oublier, il est long & ennuyeux. Don Isaac Abravanel semble être le plus utile de tous les Rabbins sur l'Ecriture, parce qu'il rapporte les sentimens des autres sur les plus grandes difficultés; outre qu'il écrit d'un stile net & facile à entendre: il est neanmoins trop Rhéteur, & même trop subtil dans ses inventions. Je ne vous parlerai point de plusieurs autres Rabbins dont le Pere fait ici mention, & qu'il n'estime point, parce que leurs Livres sont remplis d'Allégories & de questions qui ne peuvent être de nul usage parmi les Chrêtiens. Il préfere à tous les autres, les Commentaires des Juifs Caraïtes, qui ont recherché

avec soin le sens literal, ausquels il joint ceux d'entre les Juifs Rabbanistes qui ont suivi la même méthode.

Le Pere fait en-suite cette question; si l'on doit permettre la lecture des Rabbins, & il nous apprend que la même question fut faite en Espagne au tems de Mariana Jesuïte. Mais il y avoit alors des raisons pour défendre en Espagne la Lecture des Rabbins, lesquelles ne se rencontrent pas aujourdhui en France.

Après avoir expliqué la méthode des plus celebres Rabbins, le Pere passe de là aux Peres de l'Eglise, & il commence sa Critique par l'examen des regles de St. Augustin pour l'interprétation des Livres Sacrés. Il demeure d'accord de la bonté & de l'utilité de la plus-part de ces regles, qu'il est bien plus aisé de remarquer en general, que de mettre en pratique. Il examine en-suite en particulier la méthode des plus sçavans Peres, principalement d'Origene, de St. Jerôme, & de St. Augustin, sur lesquels il s'étend plus que sur tous les autres. Il préfere Origene & St. Jerôme à St. Augustin, pour ce qui regarde l'érudition; mais il avoüe en même tems, que St. Austin l'emporte par dessus tous les autres pour la force de son esprit, & pour la solidité de son jugement.

Le Pere prétend que la plus-part des Peres qui ont vécu après Origene, n'ont fait presque autre chose que copier ses Commentaires & ses autres Traités sur l'Ecriture. Les Peres Latins qui ont vécu après St. Jerôme & St. Augustin, ont aussi fait la même chose, ayant rempli leurs Livres des Ouvrages de ces deux grands Docteurs: de-sorte qu'Origene peut être en quelque façon appellé la Bibliotheque des Peres sur l'Ecriture, principalement des Peres Grecs. St. Jerôme & St. Augustin ont aussi servi comme de Bibliotheque aux Docteurs Latins jusqu'au dernier siecle, qu'on s'est appliqué avec plus de soin & d'exactitude à l'étude de la Bible. Je ne vous rapporterai point ici le jugement que le Pere Simon a fait de chaque Pere en particulier, d'autant que vous avez étudié cette matiere avec application, & que vous en pouvez rendre compte à tout le monde. Ce que je trouve le plus à redire dans la Critique de ce Pere, c'est qu'il ne parle pas avec assez de modestie de St. Augustin; comme quand il dit, que ce Saint Docteur n'étant pas assez exercé dans l'étude des Livres Sacrés, a quelquefois accommodé l'Ecriture à ses idées, au-lieu qu'il devoit accommoder ses idées à l'Ecriture.

Il donne en-suite son jugement de quelques Recueils sur l'Ecriture, commençant par celui qui renferme la Glosse ordinaire. De tous les Auteurs que contient ce Recueil, il n'estime presque que les remarques de de Lira, à l'avantage duquel il dit, que personne avant lui n'avoit si bien penetré le sens literal de l'Ecriture. La Glosse de Strabo, selon le Pere, merite plûtôt le nom de Commentaire, que de Glosse. Paul Evêque de Burgos, a quelquefois réüssi dans la Critique qu'il fait des remarques de de Lira; mais son Ouvrage est trop étendu, & rempli d'inutilités. Matthias Dornic, qui a pris la défense

sense de de Lira contre Paul de Burgos, n'étoit pas capable de juger des difficultés qui étoient entre ces deux Auteurs.

Le Pere croit beaucoup plus utile à ceux qui veulent étudier l'Ecriture, le Recueil sur la Bible qui a été imprimé à Paris avec le titre de *Biblia Magna*, bien qu'il y trouve encore quelques défauts, aussi-bien que dans un autre plus grand Recueil, qu'on appelle ordinairement *Biblia Maxima*, qu'il n'estime gueres.

Il passe de là au Cardinal Cajetan, & il examine en même tems le sens des paroles du Concile de Trente, qui semble avoir arresté, qu'on n'expliqueroit point l'Ecriture contre le sentiment commun des Peres. Cependant Cajetan assûre, qu'on ne doit point assujettir l'interprétation de l'Ecriture aux explications des Peres; mais qu'on doit interpréter les paroles du Texte le plus à la lettre qu'il seroit possible, sans s'arrêter aux préjugés des mêmes Peres.

Jerôme Oleaster, selon le Pere, peut être plus utile que Cajetan, pour entendre le sens literal de l'Ecriture; sur tout dans ses Commentaires sur le Pentateuque, où il s'applique entierement à trouver la signification propre de chaque mot Hebreu. Cet Auteur neanmoins s'éloigne quelquefois du veritable sens, pour rechercher avec trop de scrupule les significations primitives des mots Hebreux, en remontant jusqu'aux étymologies.

Titelman a composé des Commentaires sur les Pseaumes, qui peuvent être utiles à toutes sortes de personnes. Bonfrerius, qui a écrit sur le Pentateuque, est un de ceux qui ont le plus conferé les anciennes Versions avec les nouvelles, pour former un sens juste: il mêle neanmoins trop d'érudition dans ses Commentaires, & fait des questions hors de propos. Les Commentaires de Cornelius à Lapide ont le même défaut. Quoi que Tosta soit très-diffus, ou qu'il fasse une infinité de questions, il ne laisse pas d'être heureux dans ses digressions. Il y a de l'érudition & du bon sens dans les questions de Pererius sur la Genese: mais comme il suit ordinairement les Peres, il ne réüssit pas toûjours pour le sens literal. Serarius a eu toutes les qualités necessaires à un Interpréte de l'Ecriture: mais il n'est pas exact, rapportant trop de choses hors de propos. Leon Castro, qui s'est attaché principalement dans ses Commentaires sur la Prophetie d'Isaïe, à justifier les anciennes Versions de l'Eglise, auroit mieux réüssi, s'il n'eût pas eu tant d'éloignement des Rabbins & des nouveaux Interprétes. Ribera paroît plus judicieux dans ses Commentaires sur les petits Prophetes. Augustin d'Eugubio s'étoit entêté mal-à-propos contre les Septante, ausquels il ne rend pas assez de justice. La méthode du Cardinal Bellarmin sur les Pseaumes est bonne, & digne de lui: mais il n'a pas été assez Critique, & se trompe quelquefois. Genebrard a aussi réüssi dans ses remarques sur les Pseaumes; & il auroit encore mieux réüssi, s'il n'avoit point pris parti. De Muis, qui étoit Professeur en la Langue Hebraïque, s'est proposé de rapporter les explications

cations des Rabbins ; en quoi il a réüssi selon son dessein, si ce n'est qu'en retranchant plusieurs choses de son Ouvrage, il l'auroit rendu moins languissant. Les Notes de Malvenda meritent d'être lûës, bien qu'il y ait beaucoup de choses inutiles. Les Scolies de Mariana ont aussi leur utilité pour l'intelligence du sens literal de l'Ecriture ; & quoi qu'elles soient fort abregées, il auroit pû encore éviter quelques remarques qui sont de pure érudition ; ce qui lui arrive neanmoins assez rarement. Il y a peu de Commentaires sur l'Ecriture, où l'on trouve tant de choses en abregé, que dans les remarques de Gordon ; car il est en même tems Interpréte, Théologien, & Chronologiste. Voilà le jugement que le Pere Simon a fait dans sa Critique de tous ces illustres Auteurs. Il examine après cela la méthode que les Protestans ont observée dans leurs explications de l'Ecriture.

Sous le nom de Protestans, le Pere comprend generalement tous ceux qui dans le dernier siecle se sont separés de l'Eglise Romaine ; parce qu'ils ont tous un même principe touchant l'Ecriture Sainte, qu'ils croyent être suffisante d'elle-même pour établir la Religion. C'est pourquoi ils supposent qu'elle est claire & facile à entendre. En quoi ils se trompent manifestement, dit le Pere, puis qu'ils tirent des consequences si differentes d'un seul & même principe, qu'ils prétendent être évident. Aussi Luther n'eut-il recours à ce principe, que dans la derniere extrêmité, lors qu'il se vit pressé par l'autorité des Peres, des Conciles & de la Tradition.

Le Pere rapporte en-suite les regles que Flacius Illyricus a établies dans un de ses Ouvrages, pour l'intelligence des differentes expressions de l'Ecriture. Flacius assûre qu'on doit expliquer l'Ecriture par elle-même, & non pas, dit-il, par les Peres, comme les Catholiques le prétendent. A quoi le Pere Simon répond, qu'il impose en cela aux Catholiques, qui reçoivent cette regle, aussi-bien que lui, & qui ne reçoivent les explications des Peres, que par rapport à la creance reçûë generalement dans toute l'Eglise. Flacius oppose de-plus l'ignorance des Peres à l'égard des Langues Saintes, & leur entestement pour les Allégories. Le Pere répond, que ni Luther, ni Calvin n'ont point été si sçavans dans les Langues Saintes, que l'ont été Origene parmi les Grecs, & St. Jerôme parmi les Latins, qui se sont appliqués aussi-bien au sens literal, qu'aux Allégories

Le même Illyricus semble mieux raisonner, lors qu'il explique assez au-long les raisons principales qui causent l'obscurité des Livres Sacrés ; comme quand il remarque, qu'il n'y a rien qui soit plus sujet au changement, que les Langues, & qu'il est difficile d'entendre les vieux mots & les vieilles expressions de chaque Langue, & sur tout de l'Hebraïque, laquelle a des expressions figurées qui lui sont singulieres ; que les changemens de tems, de personne & de nombre, qui sont répandus dans toute l'Ecriture, la rendent obscure ; que les Auteurs des Livres Saints passent

passent quelquefois d'une matiere à une autre, & sont long-tems sans y revenir. Ces réflexions sont véritables, dit le Pere Simon, & ruïnent en même tems le grand principe des Protestans, qui supposent que l'Ecriture est claire d'elle-même. La plus-part des autres regles sont peu assurées, & dépendent des préjugés dont chacun est rempli.

Le Pere examine après cela les Commentaires de Luther, qu'il dit être remplis de Leçons de Théologie, de questions faites mal-à-propos, & de disputes inutiles; comme si en débitant sa Morale, & criant fortement contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment, il eût apporté de grands éclaircissemens à la Parole de Dieu: de-sorte qu'il est aisé de juger par les Commentaires mêmes de Luther sur la Bible, qu'il n'a jamais été qu'un brouillon & qu'un homme emporté, qui avoit seulement quelque vivacité d'esprit, & du feu d'imagination.

Calvin, selon le Pere, fait paroître plus d'esprit & de jugement dans ses Commentaires sur l'Ecriture: il est néanmoins trop subtil dans ses raisonnemens; & selon ses principes, la Religion paroît plus appuyée sur les conséquences qu'il tire du Texte de la Bible, que sur les paroles mêmes du Texte. Au-reste, il a presque les mêmes défauts que Luther, si ce n'est qu'il est plus adroit à les cacher.

Zuingle est plus modeste dans ses Commentaires, & moins entêté: mais il paroît peu exercé dans l'étude de la Critique. Mollerus s'explique avec beaucoup de netteté: mais il est trop diffus; & bien qu'il ait les mêmes défauts que la plus-part des autres Protestans, il est néanmoins plus moderé que Luther & Calvin.

Les Commentaires de Pierre Martyr Florentin ne peuvent pas être d'un grand secours pour l'intelligence de l'Ecriture, parce qu'ils sont remplis de lieux communs & de longues digressions. L'Auteur affecte par tout de paroître éloquent & homme d'érudition. Musculus témoigne avoir beaucoup plus de respect pour les anciennes Versions de l'Eglise, que la plus-part des Protestans, & sur tout pour l'ancien Interpréte Latin. Mercerus, continuë le Pere, est un des plus sçavans & des plus judicieux Interprétes de l'Ecriture, qui ait été parmi ceux de la R. P. R. Ses meilleurs Commentaires sont sur Job, sur l'Ecclésiaste, sur les Proverbes, & sur le Cantique des Cantiques. Louïs de Dieu a trop raffiné en quelques endroits sur la Grammaire, & a même trop affecté l'érudition Juïve.

Le Pere, après avoir donné son jugement de tous ces Auteurs Protestans, examine en particulier ceux qui ont été imprimés en Angleterre sous le nom de *Critiques Sacrés.* Il dit de Munster, que ses remarques sont trop remplies de Judaïsme: que Fagius, qui suit presque la même méthode, a mieux réüssi en quelques endroits: que les Notes attribuées à Vatable, sont bonnes sur tout le Texte de la Bible: qu'il n'y a pas tant d'érudition Juïve dans les remarques de Castalio, lequel s'étant plus ap-

pliqué à la lecture des Auteurs profanes, en mêle quelquefois assez agréablement, & sans s'éloigner beaucoup de son Texte : que le Moine Isidore n'a presque fait que copier les remarques de Munster : que Drusius doit être préferé aux autres Critiques, tant pour sa capacité, que pour son jugement : qu'on a raison d'estimer les Notes de Grotius ; mais qu'il s'étend trop sur des citations éloignées de son sujet, & qu'on doit prendre garde qu'il avoit l'inclination pour les Arminiens & pour les Sociniens.

Outre le jugement que le Pere donne de ces Auteurs, il ajoûte que l'Ouvrage de Masius sur Josué, qui est dans le même Recueil, est un des plus utiles que nous ayons sur la Bible : que Codurque dans son Commentaire sur Job, raffine trop sur des minuties de Grammaire : que Bain explique les Proverbes de Salomon avec assez de netteté : que Forerius dans son Commentaire sur Isaïe, fait paroître qu'il étoit exercé dans le stile de l'Ecriture.

Le Pere Simon passe plus avant, & nous donne en même tems la Critique de l'Abregé de ces *Critiques Sacrés*. Il dit en general, que l'Auteur de cet Abregé a bien choisi les Livres qu'il a fait entrer dans son Ouvrage : mais qu'il a entrepris un travail qui étoit au dessus de ses forces, étant tombé en des fautes considérables.

Monsieur Spanheim, qui n'est pas tout-à-fait éloigné du sentiment du Pere sur ce que nous venons de rapporter, ne peut cependant convenir des loüanges que le Pere a données à Drusius, le préferant à tous les autres Critiques. „ Scaliger, dit Mr. „ Spanheim, qui étoit d'ailleurs son „ ami, & qui n'étoit pas moindre „ Critique, que le Pere, croyoit „ que le sçavoir de Drusius étoit bor„né à la Grammaire Hebraïque ; & „ pour son jugement, il n'en tenoit „ pas de compte. Mais il me semble qu'il eut été plus à-propos d'apporter quelques raisons, pour détruire la bonne opinion que le Pere a de la capacité de Drusius, que de s'en rapporter simplement au témoignage de Scaliger, que Monsieur Spanheim reconnoît lui-même avoir été passionné dans le jugement qu'il a fait de quelques Auteurs. Il est vrai que Drusius eut ce malheur dès le commencement, de ne plaire pas à la plus-part des Protestans, parce qu'il parla avec trop de liberté de la Version de Tremellius & de Junius, qui étoit alors estimée, sur tout en Angleterre & à Geneve : mais les Anglois lui rendirent justice dans la suite, ayant réformé leur Version de la Bible en plusieurs endroits sur les corrections de Drusius. En-effet, ce sçavant Critique ne s'étant pas appliqué seulement à la lecture des Livres Juifs, mais ayant lû de-plus avec soin les anciens Traducteurs de la Bible, il s'étoit formé une meilleure idée de la Langue Sainte, que la plus-part des autres Critiques : c'est ce qu'on peut aisément justifier par les Ouvrages qu'il nous a laissés.

Ce qui fâche encore plus Monsieur Spanheim, est le jugement que le Pere a fait des remarques de Diodati sur la Bible, dont il dit librement qu'elles approchent plus des Médi-

Méditations d'un Théologien, que des Notes d'un homme judicieux. Le Pere accuse aussi d'un défaut semblable les Commentaires de Calvin en quelques endroits, & méprise entiérement les remarques de Desmarets sur la Bible de Geneve. Ces sortes de remarques sont nécessaires, „ selon Monsieur Spanheim, pour „ l'explication suffisante d'un Texte, „ que le Pere Simon trouve aussi obscur, aussi embarassé & allégori- „ que, & qui cependant doit faire „ l'objet de la méditation continuelle „ du Chrêtien ; aussi elles contri- „ buent davantage à l'instruire & à „ le consoler. Et un peu après il ajoûte, que ni Calvin, ni Diodati, ni Desmarets, ne peuvent être blâmés avec justice, à-moins que leurs remarques ne soient ou vaines, ou fausses, ou mal-appliquées. Aussi est-ce le jugement que le Pere Simon a fait des remarques de Diodati; comme quand le même Diodati observe dans sa Note sur le Chapitre troisiéme de la Genese, Verset vingt-uniéme, *Que Dieu a fait à Adam & à Eve des Tuniques d'une maniére divine, & qui n'est point exprimée*; *que Dieu le voulut vêtir lui-même, pour lui imposer la necessité de couvrir sa nudité, & pour lui enseigner qu'il appartient à Dieu seul de couvrir le peché par le revêtement de la justice & de la sanctification.* N'eût-il pas été plus à-propos de dire, que le stile ordinaire de l'Ecriture est d'attribuer à Dieu ce qu'il ordonne de faire; & qu'ainsi il ne faut pas s'imaginer, que Dieu ait taillé lui-même des habits de peau à Adam & à sa femme ? Mais il faloit que Diodati mist au jour ses *pensieri*.

Bien-loin que le Pere Simon blâme le sens moral & les Allégories, il assûre qu'on trouve bien mieux la Religion dans les Commentaires allégoriques des Peres, que dans les remarques literales des nouveaux Interprétes de la Bible : mais il ne peut souffrir, que des personnes qui joignent de simples Notes au Texte de l'Ecriture, ou qui font des Commentaires sur la même Ecriture, préviennent l'esprit des Lecteurs, & n'apportent que des préjugés. Cependant, si vous les écoutez dans leurs réflexions, ils n'enseignent que la pure Parole de Dieu.

Monsieur Spanheim va bien plus avant, & après avoir dit plusieurs fois, qu'il n'étoit ni Théologien, ni Critique, il s'érige en Prédicateur „ Saint Augustin ne recom- „ mande pas, dit-il, aux Chrêtiens „ en general, & moins aux Reli- „ gieux, de s'attacher à la Critique „ de la Bible ; mais bien de *s'em-* „ *ployer à la méditation de l'Ecriture* „ *Divine*, de nourrir nôtre *esprit de* „ *cette viande & de ce breuvage celes-* „ *te.* En verité, ce parti-là ne „ vaut-il pas mieux, & n'est-il pas „ même plus convenable à nous *ou-* „ *vrir l'esprit*, comme autrefois aux „ bienheureux Disciples du Sauveur, „ *pour entendre l'Ecriture*; que l'au- „ tre parti, de nourrir nôtre esprit „ de doutes & de pointilles sur le su- „ jet de l'Histoire, ou du Texte de „ cette Ecriture ? A tout cela on pourroit répondre en deux mots, de la même maniere que le Cardinal Hyppolite d'Este répondit autrefois à

de semblables discours, *Questo è buon per la predica.* Mais peut-être Monsieur Spanheim ne seroit-il pas satisfait de la réponse de ce Cardinal: C'est pourquoi je le renvoye à son grand Docteur St. Augustin, qui ne recommande rien tant dans ses Livres de la Doctrine Chrétienne, que la Critique de l'Ecriture. Il veut avant toutes choses, qu'on s'applique avec soin à corriger les Exemplaires de la Bible. *Codicibus emendandis primitùs invigilare debet solertia eorum, qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Ce qui est bien éloigné des Méditations de Monsieur Spanheim, *& de cette viande & de ce breuvage celeste, dont il veut que les fideles nourrissent leur esprit.* La plus-part des regles que le même St. Augustin rapporte judicieusement dans ces mêmes Livres, sont tirées de la Critique, & non pas de la Méditation. Au-reste, j'ai crû qu'il seroit bon d'avertir ici Monsieur Spanheim, que le Pere Simon n'est point Religieux; & je ne sai pas même pourquoi on donne le nom de Peres à ceux de sa Congrégation, puis qu'ils ne sont que de simples Prêtres, qui ne sont engagés par d'autres vœux que par ceux du Baptême & de la Prêtrise. Il y en a même qui ont voulu faire croire, que Messieurs de l'Oratoire ne reconnoissent point d'autres vœux que ces deux-là. Mais il y a de l'apparence qu'on leur impose en cela, aussi bien qu'en plusieurs autres choses dont on les accuse, comme s'ils avoient voulu introduire quelque nouveauté dans l'Eglise, bien qu'ils en ayent été toûjours fort éloignés. Mais il est tems que nous retournions à la Critique du Pere, qui passe des Protestans aux Sociniens.

La méthode que les Sociniens suivent dans leurs Commentaires sur la Bible, est la même que celle des Protestans, si ce n'est qu'elle paroit encore plus rigide. Ils donnent tout, dit le Pere, à la raison, & rien à l'autorité des Anciens. Un de leurs Auteurs assûre qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui combatte la droite raison, l'experience, les démonstrations Mathématiques, & la lumiere naturelle. Il pretend de-plus, que la connoissance de la Langue Hebraïque n'est point necessaire présentement, d'autant que le Nouveau Testament, qui est la regle de nôtre Religion, est écrit en Grec. Mais ce partisan de Socin n'a pas consideré, dit le Pere, que le Grec du Nouveau Testament est un Grec de Synagogue, qui ne peut être parfaitement entendu sans la connoissance de la Langue Hebraïque, ou Syriaque.

Brennius, continuë le Pere, qui a fait imprimer des Notes très-abregées sur le Vieux Testament, semble n'avoir eu d'autre dessein en les composant, que de favoriser les entêtemens de ceux de sa Secte. Au-reste, il est aisé de juger par les extraits que le Pere Simon apporte en cet endroit des Livres des Sociniens, qu'ils raffinent étrangement sur la Critique, & sur les diverses Leçons de l'Ecriture, choisissant celles qui s'accommodent le mieux à leurs préjugés.

Enfin le Pere Simon n'étant pas content d'avoir produit un si grand nom-

nombre d'Interprétes des Livres Sacrés, marque encore en particulier quels sont les Livres les plus utiles pour l'intelligence de l'Ecriture; parmi lesquels il range l'Apparat d'Arias Montanus à la grande Bible d'Anvers. Il reprend néanmoins cet Auteur, d'avoir affecté une méthode qui ne convient point à son sujet, & d'avoir rapporté une infinité de choses qui ne peuvent être ignorées de personne. Le Pere préfere le Livre que Bochart a publié sous le nom de Phaleg, à celui qu'Arias Montanus avoit fait imprimer sous le même nom.

Il ajoûte que les Prolégomenes de Serarius & de Bonfrerius sur la Bible méritent d'être lûs, bien qu'ils ne soient pas encore dans cette derniere perfection qu'il desire: que Bellarmin, & plusieurs autres Auteurs, qui ont écrit sur cette matiére dans leurs Livres de Controverses, auroient mieux réüssi, s'ils n'avoient eu personne à combattre: que Bellarmin dans son Traité *De Verbo Dei,* avoit suivi les sentimens les plus moderés; qu'il réfute très-bien les objections de Calvin, de Chemnitius, & de quelques autres Protestans. Gretser, qui a entrepris la défense de Bellarmin, fait paroître de l'érudition: mais il n'est pas toûjours juste dans ses raisonnemens; outre qu'il s'applique davantage à répondre à ses adversaires, qu'à établir la verité en elle-même.

L'Ouvrage de Sixte de Sienne, qui a pour titre la *Bibliotheque Sainte,* est beaucoup plus utile pour l'étude des Livres Sacrés; & quoi que l'Auteur n'ait pas eu une connoissance exacte de tout ce qui regarde la Critique de l'Ecriture, il y a cependant peu d'Ouvrages où il y ait tant d'érudition & de bon sens. L'Apologie ou Défense que Leon Castro a composée pour maintenir les anciennes Versions de l'Eglise contre les nouvelles Traductions, peut être aussi fort utile aux Théologiens. Son dessein étoit grand & digne d'un Théologien Espagnol: mais il n'a point d'autres témoins que les Peres, qui ne peuvent pas être infaillibles dans un sujet de pure Critique.

Pierre Lopés paroît plus judicieux dans deux Traités qu'il a écrits sur la même matiére: dans l'un desquels il remarque, que la Vulgate n'est pas encore dans sa perfection: dans le second, bien-loin de condamner l'Hebreu & les Septante, comme plusieurs Auteurs faisoient alors en Espagne, il assûre qu'il n'y a rien qui autorise tant la Vulgate, que de conserver l'autorité entiere au Texte Hebreu & à la Version des Septante.

Lindanus ne fait pas paroître tant de jugement dans son Traité de la véritable maniére de traduire. Bien qu'il appuye fortement la Vulgate, il ne la croit pourtant pas exempte de toutes sortes de fautes. Isaac Levita fit en même tems une sçavante Réponse, où il défend contre Lindanus l'autorité du Texte Hebreu.

Il est bon de lire les Préfaces que Masius a jointes à ses Notes & Commentaires sur le Livre de Josué, parce qu'il y explique judicieusement plusieurs choses qui regardent la Critique de la Bible. Mariana dans le Traité qu'il a fait imprimer pour la défen-

défenſe de la Vulgate, réſout un grand nombre de queſtions ſur la même matiére. Il n'eſt pas, à-la-verité, exact dans tout ce qu'il rapporte touchant les Juifs & leurs Livres; mais on ne peut rien dire, ce ſemble, de mieux, ni de plus juſte, que ce qu'il avance en parlant de l'autorité de la Vulgate. Il prouve par l'autorité des plus ſçavans Théologiens, que la Vulgate a ſes défauts, auſſi-bien que les autres Verſions de l'Ecriture; & que ces défauts ne viennent pas ſeulement des Copiſtes, mais même de l'Interpréte, qui n'a été ni Prophete, ni infaillible.

Que direz-vous du Pere Simon, qui ſoûmet auſſi à ſa Critique le Pere Morin un de ſes Confreres? Et il trouve même à-propos d'examiner plus particulierement les Ouvrages du Pere, parce qu'il s'eſt fait un grand nombre de Sectateurs, qui ſuivent ſes opinions aveuglément. Le Pere nous aſſûre, que le Pere Morin s'étant propoſé de donner au Public l'Edition des Septante ſelon l'Exemplaire du Vatican, & le Pentateuque Hebreu Samaritain, réſolut dès lors de détruire, autant qu'il lui ſeroit poſſible, le Texte Hebreu d'aujourd'hui. C'eſt ce qu'on peut voir dans une longue Préface qui eſt à la tête de ſon Edition des Septante; dans ſon Diſcours touchant la ſincerité du Texte Sacré; dans ſes Opuſcules Samaritains, & encore plus au-long dans ſes *Exercitations* ſur la Bible.

Sous prétexte de défendre l'autorité des anciennes Verſions de l'Egliſe, il détruit de toute ſa force l'autorité du Texte Hebreu; comme s'il n'y avoit pas eu un milieu à garder entre ſon ſentiment, & celui de quelques Proteſtans qu'il prétend combattre.

De Muis, qui a tâché de répondre au Pere Morin, n'a pas auſſi gardé le milieu qui étoit neceſſaire, s'étant jetté dans une autre extrêmité à l'égard de la Maſſore, à laquelle il attribuë pluſieurs privileges qui ne lui conviennent nullement. Son grand Auteur eſt Arias Montanus, qui n'a jamais entendu la Maſſore, dont il fait de ſi grands éloges. Cependant de Muis ne laiſſe pas de reprendre en pluſieurs endroits avec aſſez de jugement, les fautes du Pere Morin.

Outre tous ces Auteurs Catholiques, le Pere Simon croit qu'on doit lire les Ouvrages de quelques Proteſtans qui ont écrit ſur la même matiere. Quoi qu'il y ait de l'entêtement, dit le Pere, dans la pluſpart, ils ne laiſſent pas d'êtres utiles à leur maniere, parce qu'ils ſe ſont appliqués entierement à l'étude de la Bible. Il ne veut pourtant point qu'on s'arrête à ceux qui ont écrit ſur les matieres de la Controverſe, parce qu'il eſt rare que dans la diſpute on garde le milieu. On peut mettre au nombre des Proteſtans entêtés contre la Vulgate, Sixtinus Amama: ſon Ouvrage neanmoins merite d'être lû, auſſi-bien que celui de Schikardus, qui a pour titre, *Bebinat Happeruſcim*. La méthode de ce dernier eſt trop Juïve, & il ne peut être utile qu'à peu de perſonnes.

Si Hottinger ne prenoit pas toûjours parti, on pourroit ſe ſervir de ſes

ſes Ouvrages utilement : mais outre qu'il deſcend juſqu'aux minuties, il eſt ſujet à ſe tromper, parce qu'il a compoſé ſes Livres avec trop de précipitation. Alexandre Morus dans ſon Livre intitulé *Cauſa Dei*, affecte de paroître ſçavant & homme de literature Juïve : mais il fait aſſez connoître, qu'il n'entendoit point cette matiere ; ſur tout quand il ſe mêle de citer les Livres des Rabbins.

La Critique de Louïs Cappelle eſt, ſelon le ſentiment du Pere, le meilleur Livre qui ait été compoſé ſur la Bible par les Proteſtans : car outre qu'il entendoit parfaitement ſon ſujet, il n'étoit point entêté des préjugés ordinaires à ceux de ſa Religion. Le Pere trouve cependant à redire dans l'Ouvrage de Cappelle, qu'il ait trop multiplié les diverſes Leçons ; que n'ayant point la Tradition pour principe de ſa Religion, il ait rendu le Texte de la Bible trop incertain ; qu'il n'ait pas rendu aſſez de juſtice aux Maſſoretes, ou Critiques Juifs, qui ont fixé la ponctuation de l'Hebreu que nous liſons aujourdhui.

On ne peut nier, qu'il n'y ait beaucoup d'érudition Juïve dans les Livres des deux Buxtorfes, qui ont été dans des ſentimens tout oppoſés à ceux de Cappelle: mais les perſonnes judicieuſes préfereront toûjours l'opinion de Cappelle à celle des deux autres. L'Ouvrage de Buxtorfe le fils, où il répond à la Critique de Cappelle, merite néanmoins d'être lû, parce qu'il a été compoſé avec plus d'application, que les autres qu'il avoit écrits auparavant. Il parle même dans ce Livre plus exactement de la Maſſore, que Cappelle n'a fait dans ſa Critique : mais il ſeroit à deſirer, qu'il n'en eût pas été ſi entêté.

Monſieur Voſſius, qui s'eſt plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, qu'à la Langue Hebraïque, a fait un nouveau Syſteme en faveur des Septante, auſquels il donne plûtôt la qualité de Prophetes, que d'Interprétes. Mais ſous prétexte de défendre l'ancienne Verſion Grecque, il s'eſt trop emporté contre le Texte Hebreu d'aujourdhui, & contre les Rabbins, ou plûtôt contre ceux qui liſent leurs Livres. Il devoit cependant conſiderer, que pluſieurs perſonnes ſçavantes & judicieuſes qui ont lû ces ſortes de Livres, ont ſçeu diſtinguer ce qui y étoit de bon d'avec ce qui étoit mauvais, comme il arrive dans tous les autres Livres. Mais Monſieur Voſſius, qui n'a pas voulu prendre la peine de lire les Ouvrages des Rabbins en eux-mêmes, ayant eu affaire avec quelques Proteſtans zelés & ignorans qui lui avoient fait des réponſes impertinentes, a crû en devoir rejetter toute la faute ſur les Rabbins ; au-lieu qu'il devoit accuſer ces mêmes Proteſtans, qui n'ont cherché autre choſe dans les Livres des Rabbins, que ce qui pouvoit s'accommoder avec leurs préjugés. Le Pere ne laiſſe pas pour cela de loüer le Livre de Monſieur Voſſius, & d'en recommander la lecture, ſur tout dans les endroits où il a juſtifié les Septante.

On peut ajoûter à tous ces Auteurs les Ouvrages de Cappelle & d'Uſſerius touchant la Chronologie

Sacrée ;

Sacrée ; le Phaleg de Bochart, & son Livre *De Sacris Animalibus Scripturæ.* Peut-être feroit-il plus utile d'avoir les abregés de ces deux Livres, qui sont trop diffus. Enfin le Pere finit sa Critique par les Prolegomenes de Walton, qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre. Il en parle comme d'un Ouvrage que tout le monde doit lire, parce que l'Auteur a examiné à-fond & avec jugement la matiere qu'il traite. Mais après tout, il ne laisse pas de remarquer les principaux défauts de ce sçavant homme, & il se réserve même à donner une nouvelle Edition de ces Prolegomenes, & d'y ajoûter une Critique plus exacte & plus particuliere. C'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage ; & je finirois même ici ma Lettre, si je ne vous avois promis de répondre en même tems aux principales objections de Monsieur Spanheim contre la Critique du Pere.

Monsieur Spanheim trouve donc premierement à redire à ce que le Pere a avancé pour fondement de sa Critique, „ qu'il y a dans l'Eglise „ comme un Abregé de la Religion „ independemment de l'Ecriture, sur „ lequel on regle les difficultés qui „ se rencontrent dans la Bible ; que „ c'est ce qu'on appelle Tradition ; „ & que cette Tradition est dans la „ même Eglise, avant qu'il y eût „ aucune Ecriture. Que direz-vous, „ ajoûte Monsieur Spanheim, de „ cette Religion Chrêtienne inde„pendante de l'Ecriture Sainte ? „ Croyez-vous qu'il y ait aucun In„dependant Anglois qui le soit à ce „ point-là ? Mais que dira Monsieur Spanheim, si le Pere lui fait voir, que Thornedic, sçavant Théologien Anglois, & de la Secte de ceux qu'on nomme ordinairement Episcopaux, a établi le même principe touchant cet Abregé de la Religion qui se trouvoit dans la Tradition independemment de l'Ecriture ? Le Pere a-t-il détruit l'autorité de l'Ecriture, pour avoir autorisé la Tradition selon les principes de son Eglise & du Concile de Trente ? Ne dit-il pas en termes exprès, que *ce n'est pas abandonner l'interest de la Parole de Dieu, que de lui associer la Tradition de l'Eglise ; puis que celui qui nous renvoye aux Saintes Lettres, nous a aussi renvoyés à l'Eglise, à laquelle il a confié ce sacré dépost.*

„ Auparavant que la Loi, conti„nuë le Pere, eût été écrite par „ Moïse, les anciens Patriarches ne „ conservoient la pureté de la Reli„gion, que par le moyen de la Tra„dition. Après que la Loi eût été „ écrite, les Juifs ont toûjours con„sulté dans leurs difficultés les In„terprétes de cette Loi. A l'égard „ du Nouveau Testament, la Doc„trine de l'Evangile étoit établie „ dans plusieurs Eglises, avant qu'on „ en eût rien mis par écrit ; & de„puis ce tems-là, Saint Irenée, Ter„tullien, & les autres premiers Pe„res, n'ont pas tant eu recours dans „ leurs disputes contre les Heréti„ques, à la Parole de Dieu conte„nüe dans les Livres Sacrés, qu'à „ cette même Parole non-écrite, qui „ s'étoit conservée dans les mêmes „ Eglises, lors qu'elles avoient été „ fondées par les Apôtres. De-plus,

„ lors

„ lors que les Evêques se sont assem-
„ blés dans les Conciles, pour dé-
„ clarer la créance de l'Eglise, ils y
„ ont apporté chacun une déclara-
„ tion de ce qu'on croyoit dans leur
„ Eglise; de-sorte que cette créan-
„ ce receüe dans les premieres Egli-
„ ses, a servi en-suite comme de
„ regle pour expliquer les passages
„ obscurs de l'Ecriture.

Je sçai que Monsieur Spanheim répondra à ce raisonnement du Pere Simon, que les anciens Peres de l'Eglise, & les Conciles Oecumeniques ont combattu par l'Ecriture les Heresies naissantes; que St. Augustin assûre, *Que le premier fondement de nôtre Religion est l'Histoire & la Prophetie de l'Ecriture.* Mais il est aisé de satisfaire là-dessus Monsieur Spanheim, puis que le Pere établit l'Ecriture pour premier & principal principe de la Religion; laquelle Ecriture il appelle la regle de droit, & il nomme la Tradition la regle de fait. „ Si on sépare, dit-il, „ la regle de droit, de celle de fait, „ on ne peut presque rien assûrer de „ certain dans la Religion. On ne „ sçauroit établir l'unité de la Reli- „ gion, si l'on ne suppose en même „ tems une certaine uniformité de „ créance fondée sur le consente- „ ment des premieres Eglises Apos- „ toliques. Si la Sainte Ecriture est un „ principe suffisant pour établir la Re- „ ligion, pourquoi les Protestans & „ les Sociniens ont-ils des sentimens „ si opposés; puis qu'ils conviennent „ de principe, & d'un principe même „ qu'ils assûrent être clair & évident. Monsieur Spanheim dira-t-il ici, que le Pere est un Critique, & non pas un Théologien? qu'il a avancé des maximes qui ne seront pas approuvées de tous les Catholiques? Laissons à part la Théologie du Pere, qui a assez fait connoître qu'il étoit Théologien par les Livres qu'il a écrits sur cette matiere. Si Monsieur Spanheim étoit lui-même Théologien, il auroit bientôt reconnu, que ce que le Pere a avancé de la Tradition, n'a rien qui soit même éloigné des principes des Protestans; ainsi que le même Pere le fait voir en rapportant les témoignages d'Illyricus & de Du Plessis, qui apportent pour une des principales regles pour bien expliquer l'Ecriture, que *l'interprétation qu'on donne retienne toûjours l'analogie de la foi, qu'elle soit proportionnée & correspondante au corps de la Doctrine Chrêtienne, qu'aucuns Anciens ont appellée la Doctrine de la foi.* Ce sont les paroles mêmes de Du Plessis. Je demande maintenant à Monsieur Spanheim, si cette Doctrine de la foi n'a pas été dans l'Eglise avant la naissance de l'Ecriture? & si même elle ne s'y conserveroit pas, s'il étoit arrivé par malheur que les Livres Sacrés eussent été perdus? Les Protestans & les Sociniens auroient alors besoin d'un nouvel Esdras pour rétablir ces Livres Sacrés. Ils ne prennent pas garde, que Nôtre Seigneur n'avoit laissé aucun ordre à ses Disciples, ni à ses Apôtres, de mettre par écrit la nouvelle Religion qu'il prêchoit.

En second lieu, Monsieur Spanheim trouve à redire à ce que le Pere Simon a parlé des Protestans d'Angleterre, qu'on appelle Episcopaux,

comme de perſonnes moderées, & qui ſelon les apparences exterieures, ne different gueres des Catholiques Romains; & qu'enfin on peut dire d'eux ce que le Cardinal Palavicini a dit de quelques autres Proteſtans moderés, qu'ils ſont plûtot non-Catholiques, qu'Heretiques. Peut-être Mr. Spanheim n'a t-il pû ſouffrir qu'on fiſt cet éloge des Epiſcopaux d'Angleterre, parce que les veritables Epiſcopaux regardent ceux qui ſont de ſa Communion comme des Schiſmatiques, & que le Roi Jacques ne les pouvoit ſouffrir. Mais revenons au Pere, qui, ſelon le témoignage de Monſieur Spanheim, ne connoit gueres la Religion Anglicane, & cela pour avoir dit, que ſelon les apparences exterieures, elle ne differe gueres de l'Egliſe Romaine. Mais ſi elles ne conviennent que ſelon les apparences, elles ſont differentes quant au fond & ſelon la verité. Tout le monde ſçait, que la Diſcipline de la Religion Anglicane approche fort de celle de l'Egliſe Romaine, & que pour cela il ſuffit de conſulter leur Liturgie. Ce fut ce qui donna occaſion à une perſonne des plus qualifiées d'Eſpagne, qui étoit alors à la Cour d'Angleterre, & à qui l'on demandoit ce qu'il penſoit de la Religion Anglicane, de faire cette plaiſante réponſe, *Que le cheval étoit tout bridé & ſellé, & qu'il n'y avoit plus que le Pape à monter deſſus.* C'eſt à cette moderation des Anglois Epiſcopaux, que le Pere Simon attribüe en partie les ſentimens moderés de Walton à l'égard des anciennes Verſions de l'Egliſe. La liberté que Jean Boys, Chanoine d'Angleterre, a priſe de défendre l'Auteur de la Vulgate contre Théodore de Beze, eſt une preuve ſuffiſante de la modeſtie & de la retenuë des Anglois Epiſcopaux. Un Catholique Romain pourroit-il parler avec plus de zele contre les nouvelles réformations, qu'a fait l'Auteur de l'Avertiſſement qui eſt à la tête du Livre de Jean Boys. Voici ſes paroles. *Obſerves, Lector, & obſervando ingemiſcas ſeculi in ſenium vergentis genium, ingeniumque mundi ad interitum properantis, nulla nunc dierum allubeſcit reformatio, niſi ubi ſubverſis ad ruta uſque ſubſtructionibus, nova conſurgunt omnia. Imò nova adeo nunc ſperamus, ſuſpiramuſque omnia, nova lumina, Angliam novam, novum orbem, quintam novamque Monarchiam, novum quintumque, ſi Deo placet, (Spiritûs) Euangelium.* Nous devons eſperer, que Dieu enfin ouvrira les yeux à des perſonnes qui témoignent avoir de ſi juſtes reſſentimens contre les Novateurs, & ſur tout contre ceux qui ſont de la Secte de Monſieur Spanheim.

Il y a encore une choſe dans le Livre du Pere Simon, qui déplaît à Monſieur Spanheim, c'eſt qu'on y trouve trop d'érudition Juive, & que bien que ce Pere témoigne quelqueſois la mépriſer, il en tient neanmoins plus de compte, qu'il ne le veut faire paroître; autrement il eût employé plus utilement ſon tems. Monſieur Spanheim paſſe encore plus avant: s'il avoit été le Superieur du Pere, il lui auroit reglé ſes heures & ſes occupations, & l'auroit bien empêché de donner tant de tems à l'étude de la Bible.

Il ſera

Il sera sans doute aisé de contenter Monsieur Spanheim sur tous ces articles : car je me souviens d'avoir entendu souvent le Pere, blâmer ceux qui employoient tant de tems à la lecture des Auteurs Juifs ; mais s'étant trouvé dans une Bibliotheque, où il y en avoit un assez bon nombre, il interrompit pour un tems ses autres études, afin de s'acquiter mieux de celle-là. Ce qui lui étoit pardonnable, étant encore jeune. Et puis que Monsieur Spanheim veut qu'on lui rende compte des études du Pere Simon, il est bon qu'il soit averti, qu'il y avoit plus de dix ans qu'il n'avoit touché à cette Critique, qu'il l'avoit écrite d'abord en Latin, & qu'un des plus habiles Theologiens de Paris en avoit lû la meilleure partie dès ce tems-là, qu'il avoit approuvée : mais comme les sentimens changent en France, aussi-bien que les modes, il est arrivé que ce Livre n'a pas été reçû avec l'approbation qu'il esperoit. Quelques-uns neanmoins de ces Docteurs, & entre autres un des principaux Réviseurs a témoigné à ses amis, qu'il ne pouvoit ni approuver, ni condamner le Livre, parce qu'il n'avoit pas assez de connoissance de la matiere qui y étoit traitée. Monsieur Spanheim auroit peut-être mieux fait de suivre ce parti-là, que de raisonner en l'air sur des faits qu'il n'a point étudiés. Au-reste, le Pere Simon est docile, & ayant prévû que Monsieur Spanheim lui regleroit ses heures & ses occupations, il a fait vœu, sans être neanmoins Réligieux, de ne lire plus de Rabbins à l'avenir, & de-plus, de n'écrire jamais sur la Bible.

Monsieur Diroys.

Je pourrois encore vous entretenir, Monsieur, d'un Catalogue de toutes sortes de Bibles, que le Pere a ajoûté à la fin de sa Critique : mais j'aime mieux vous l'envoyer tout entier, que de vous être davantage ennuyeux par une Lettre qui n'est déja que trop longue. Il suffit que j'aye satisfait à ce que vous desiriez de moi ; & je puis vous assûrer, que l'étroite liaison que j'ai depuis longtems avec Monsieur Simon, ne m'a point fait prendre son parti pour vous déguiser la verité. Il est même difficile, qu'un Ouvrage de cette nature ne voye enfin le jour ; & alors vous en pourrez mieux juger que moi.

A Paris ce 10. Septembre 1679.

F I N.

AVERTISSEMENT,

Qui étoit à la tête de l'Edition d'Elzevier.

MON CHER LECTEUR,



'Ouvrage que nous vous donnons merite bien qu'on vous prie de n'en pas commencer la lecture, avant que d'avoir jetté les yeux sur cet Avertissement. Comme c'est un Ouvrage de Critique, & d'une Critique extraordinaire & hardie, l'on a, ce semble, quelque droit de le censurer & de le critiquer avec la même liberté, qu'il fait la Critique des autres: mais sur tout, comme c'est une Critique des Livres divins du Vieux Testament, on a jugé à-propos de vous en dire quelque chose, afin d'y préparer vostre esprit.

Il est certain que l'Ouvrage, generalement parlant, est très-curieux & d'une érudition consommée. Il renferme une infinité de Remarques très-rares & très-belles sur l'Histoire de l'Ecriture, & que nous avons jugées dignes d'estre publiées pour l'instruction des Doctes. C'est pourquoi cet Ouvrage m'étant tombé entre les mains, je n'ai pas fait difficulté de l'imprimer, ayant plus d'égard aux choses rares & excellentes qui y sont, qu'à quelques-unes qui peuvent paroître dangereuses; avec cette précaution neanmoins de vous en avertir, & de vous prévenir contre les consequences dangereuses qui semblent s'en déduire contre l'autorité de l'Ecriture Sainte, & par consequent contre la verité & la certitude de la Religion qu'elle nous enseigne. Il semble que c'est un malheur commun à tous ces grands Esprits, & d'une érudition extraordinaire, d'avancer toûjours quelque chose de nouveau & de singulier. C'est ainsi qu'il n'y a pas long-tems, que l'Angleterre nous a donné un Livre presque d'un même caractere que celui-ci: je veux dire l'Histoire Chronologique des Egyptiens de Marsham, qui semble n'avoir point d'autre but, que d'insinuer dans l'esprit de son Lecteur, que toute la Religion de Moïse & des Hebreux a esté prise sur celle des Egyptiens; & qui va jusques-là même, que d'expliquer les LXX. semaines de Daniel, de l'Histoire de la profanation du Temple par Antiochus Epiphanes; & ravir par là aux Chrêtiens la plus forte preuve qu'ils ayent contre les Juifs. Cependant on n'a pas laissé de le publier non seulement en Angleterre en 1672. mais même en Allemagne, où nonobstant ces recueils que j'ai marqués, on en a fait une nouvelle Edition à Leipsich en 1676. avec une Préface qui avertit le Lecteur de ce qui s'y trouve de plus dangereux. On ne doit donc pas trouver mauvais, que nous en ayons fait de-même à l'égard de cet Ouvrage, qui renferme une infinité de belles Remarques, rares & dignes d'estre communiquées à tous les Doctes.

Ce qui paroît de plus blâmable dans tout l'Ouvrage, est que l'Auteur nie tout ouvertement que Moïse ait écrit le Pentateuque. Il est certain qu'il y a eu des Peres dans l'Antiquité, & de grands hommes dans ces derniers siecles, qui ont approché extrêmement de ce sentiment; en disant que c'est Esdras qui ramassa ce qu'il pût recouvrer des Livres perdus de Moïse; qu'ainsi ce n'est pas lui qui en est l'Auteur, à les considerer dans l'estat présent auquel ils sont. Il est bien vrai qu'ils n'ont jamais esté jusques-là, que de nier que Moïse eust écrit les Livres qu'on lui attribuë; & c'est ce que fait nôtre Auteur. La consequence d'un sentiment si hardi semble estre, que c'est donc sans raison qu'on les croit avoir une autorité divine : mais l'Auteur n'admet pas une consequence si impie; au-contraire, il la rejette, & dit en une infinité d'endroits, qu'il croit que ces Livres sont di-

vins

vins, & écrits par des hommes divins & inspirés de Dieu pour cet effet. Ce seroit donc en quelque façon faire une injustice à l'Auteur, que de lui attribuer une consequence de telle nature, puis qu'il la rejette expressement.

Il dit même, & le repete en plusieurs endroits, que ces Prophetes qui les ont écrits, les ont écrits par l'ordre & le commandement de Moïse, & durant la vie de Moïse. Ainsi, à bien examiner le sentiment du Pere Simon, on trouvera que ce n'est qu'un raffinement de Critique, & qu'il convient avec les autres du fond de la chose, ou qu'il n'en differe que de fort peu. Car il me semble que c'est presque la même chose de dire, que Moïse a écrit ces Livres, ou qu'il les a fait écrire; à plus forte raison encore le peut-on dire, quand on croit que ceux qui les ont écrits par son ordre, estoient des Prophetes, aussi-bien que lui. Il y a des Peres & de fameux Théologiens, qui expliquant ces paroles de St. Paul aux Romains, Que Dieu jugera selon son Evangile, *disent qu'il a voulu marquer l'Evangile de St. Luc son compagnon dans l'œuvre de l'Evangile, à qui il l'avoit dicté. L'on peut donc dire, que le sentiment de nostre Auteur estant bien pris, retombe dans le sentiment commun, qui attribuë sans autre explication à Moïse les Livres du Pentateuque. Ce qu'il y a de plus dans le sien, n'est qu'une subtilité qui ne merite pas d'estre si fort relevée.*

Il est vrai que cette Hypothese de Prophetes soûtenuë par l'Auteur, ne me paroît appuyée d'aucune preuve; & qu'ainsi il est bien plus seur de croire que ces Livres n'appartiennent point à d'autres qu'à celui dont ils portent le nom. Outre que toutes les preuves qu'on peut apporter, pour montrer que Moïse ne les a pas écrits, ne prouvent rien, sinon qu'il ne les a pas composés dans l'état auquel ils sont, & que l'on y a ajoûté quelque chose dans la suite du tems; mais qui n'est d'aucune consequence, & ne porte aucun préjudice au fond de leur autorité.

Ce qui peut encore choquer les esprits, sur tout des Protestans, c'est d'y voir qu'il n'admet aucune Providence singuliere & spéciale pour la conservation de ces Livres, & qu'au-contraire il met tout en œuvre pour la détruire. Mais il n'en faloit pas moins attendre d'un Docteur Catholique Romain: car tous les Docteurs de la Communion de Rome nient cette sorte de Providence, & soûtiennent que même nous avons perdu beaucoup de Livres divins, & qui passeroient aujourdhui pour Canoniques, s'il y avoit une telle Providence qui les eust conservés jusques à nous. Ils rapportent tous à diverses conjonctures de tems, de lieux, de personnes & d'affaires, la naissance & l'origine des Livres qui nous restent; tous font dépendre leur autorité de celle de l'Eglise, & lui égalent hardiment la Tradition. Je ne voi donc pas qu'il y ait là dequoi se scandalizer. Car enfin, si les raisons de nostre Auteur ne valent rien pour la preuve de cette partie de Controverse, n'est-il pas fort aisé d'en faire voir la foiblesse?

D'ailleurs, les Protestans ne croyent pas que ces Livres se sont conservés seuls & par eux-mêmes jusques à nous; mais que c'est l'Eglise Judaïque, à qui ce dépost a été confié, suivant le témoignage de St. Paul, qui nous l'a fidelement conservé. C'est donc proprement la conservation de cette Eglise qui fait le fondement, & si vous voulez, le miracle de la conservation de ces Livres Sacrés. Quel est, *dit St. Paul, Rom. 3: 1, 2.* l'avantage du Juif & de la Circoncision? Il est grand en toute maniére, sur tout en ce que les Oracles de Dieu leur ont été commis; desquels, *dit-il, en parlant des Juifs, Rom. 9: 4.* est l'adoption, la gloire, les Alliances, & les Ordonnances de la Loi, le service divin, & les promesses. *Je n'ai vû personne encore qui se soit avisé de dire, qu'un Livre doit passer pour divin, par cela seul qu'il s'est conservé. Car si cela estoit, ce seroit donc aussi une marque de divinité pour tous les Ouvrages qui auroient le même bonheur & le même destin; par consequent il ne faut pas separer la conservation des*

des Livres divins de celle de l'Eglise qui les a en dépost. C'a été l'Eglise Judaïque qui les a gardés jusques au tems de Jesus Christ. C'est elle qui nous a rendu témoignage, & qui nous le rend encore aujourdhui, quelque rejettée qu'elle soit de Dieu, que c'est Moïse qui a écrit les Livres qui portent son nom; que ces grands hommes, Esaie, Jeremie, &c. ont été des Prophetes divins, qu'ils ont écrit leurs Propheties & leurs prédictions long-tems avant que les évenemens qu'ils marquent, arrivassent, & qu'ils ont fait toutes les merveilles & les prodiges qui sont racontés dans leurs Ouvrages. Car après tout, nous n'avons pas été du tems de Moïse, ni d'Esaie, ni des autres Prophetes. Mais ce témoignage de l'Eglise ne rend pas ces Livres divins, mais les déclare pour divins; il ne fait pas leur autorité, mais il la suppose, & nous la fait connoître. Car après tout, le témoignage qu'on rend de quelque verité, ou de quelque fait que ce soit, en suppose toûjours necessairement & la verité, & l'existence. Ce n'est pas parce que l'Eglise Judaïque nous dit que Moïse a écrit le Pentateuque, que Moïse l'a écrit; cela s'implique: mais parce qu'elle a sceu certainement que Moïse l'a écrit, elle en rend un témoignage fidele & constant à ceux à qui elle a transmis les Livres de Moïse. Ce que je dis de Moïse se doit étendre absolument à tous les autres Livres Sacrés soit du Vieux, soit du Nouveau Testament.

L'Auteur dit encore quelque chose de trop rude touchant les premiers Docteurs de l'Eglise Chrêtienne, ce qu'il étend même jusques aux Apôtres; à savoir, qu'ils se sont trop attachés au sens moral & allégorique, & qu'ils ont raisonné sur les préjugés de la Tradition qui étoit autorisée pour lors. Mais si d'un côté l'on jette les yeux sur les Apologies des Chrêtiens, sur le Celsus d'Origene, & l'Apologetique de Tertullien, & les autres Ecrits de ces deux grands hommes soit contre les Juifs, soit contre les Payens, on verra qu'ils instruisent & prouvent également, & qu'ils ont parfaitement connu le sens literal & historique de l'Ecriture; & c'est même une chose que l'Auteur reconnoit en parlant du fameux Origene: & si de l'autre côté vous envisagez les prodiges dont les Apôtres ont confirmé la verité de leur Prédication, on peut dire qu'il n'y a jamais eu de sens plus literal, plus veritable & plus selon l'intention de celui qui a parlé, que celui qu'ils autorisoient par cette voye-là. Il n'y a point de meilleure Interpretation de la Loi, que celle que le Législateur, à qui il appartient d'expliquer la Loi, donne lui-même: par consequent il n'y a point d'explication plus literale de la Parole de Dieu, que celle qu'il a donnée lui-même, & confirmée par tous les miracles de Jesus Christ & de ses Saints Apôtres. Comme donc l'Auteur reconnoît la verité de ces miracles, on doit croire aussi, que dans le fond il ne croit pas autrement que les autres, & qu'il a voulu seulement dire une chose que l'on ne peut pas nier, qui est que souvent les Peres se sont laissés aller à une infinité d'Allégories, dont ils auroient pû se passer aisément.

Enfin il faut demeurer d'accord, que nôtre Auteur, generalement parlant, est un peu trop libre & trop hardi, & qu'il avance beaucoup de choses qui ne sont gueres appuyées que sur sa propre autorité. Mais quoi? l'Auteur n'a pas prétendu être plus infaillible que les autres qu'il critique, & dans sa Préface il reconnoît qu'il est sujet à l'erreur, & demande à son Lecteur, que s'il en trouve dans son Ouvrage, il l'en avertisse charitablement. Cela seul fait son excuse, & nous doit porter à ne pas prendre à toute rigueur ce qu'il a pû dire de trop rude & de trop fâcheux. Nous devons donc avoir de la discretion dans la lecture de son Histoire, pour distinguer exactement ce qu'il y prouve d'une maniere claire & évidente, d'avec ses propres conjectures: nous prendrons les verités pour verités, & les conjectures pour conjectures. Ce qui ne sera appuyé

puyé que sur sa propre autorité, sera de nulle consequence & de nulle autorité: car le Pere Simon n'en doit avoir, qu'autant qu'il appuye ce qu'il avance, de bonnes preuves & de solides raisons. Et puis qu'il demande qu'on en use charitablement avec lui, nous excuserons ce qui peut s'excuser, & nous ne porterons pas à des extrêmités fâcheuses, & que nous voyons être rejettées & détestées par l'Auteur même, ce qui nous paroîtra trop libre, trop hardi & de quelque suite dangereuse. Nous ne ressemblerons pas à ces mouches, qui ne cherchent & ne s'arrêtent que sur les endroits sales & infects; mais bien aux abeilles, qui ne volent que sur les fleurs, & n'y cueillent que le miel & la cire. Nous nous servirons du Livre du Pere Simon, comme nous nous servons d'une infinité de choses qui sont très-bonnes & très-excellentes en elles-mêmes, & qui peuvent néanmoins être employées à des usages très-pernicieux; comme le vin, la viande, le plaisir. En un mot, nous nous en servirons, comme St. Jerôme conseilloit de son tems qu'on se servist des Origenes, des Tertulliens, des Apollinaires & des Lactances: nous prendrons ce qu'il y aura de bon & d'utile, & nous laisserons le reste. Enfin le Livre du Pere Simon nous produira encore cet autre avantage, que les ennemis de nôtre Religion verront par là, que nous ne craignons en aucune maniere ces attaques & ces efforts qu'ils estiment invincibles, & que nous n'approuvons pas qu'on se serve pour la défense de nôtre sainte & divine Religion, d'autres preuves que celles qui doivent passer pour certaines & incontestables. On ne dit rien ici de la maniere dont il a traité les Protestans. Cela lui étoit permis en quelque façon en qualité de Critique, & en qualité de Docteur & de Prêtre Catholique Romain. Je ne voi pas que les Protestans, soit Lutheriens, soit Calvinistes, s'en doivent beaucoup formaliser, sur tout quand ils considereront qu'il n'a pas plus épargné ceux de sa propre Communion. Ils se consoleront donc avec eux d'un traitement pareil, & même avec les Peres les plus celebres de l'Antiquité, pour qui il ne paroit pas avoir eu tout le respect imaginable. Je tiens même que les Protestans ont ici quelque avantage par dessus les Catholiques Romains, parce que cela semble renverser l'autorité de cette Tradition que l'Auteur soûtient par tout son Ouvrage. Mais aussi les Catholiques Romains sçauront fort bien distinguer l'autorité du Pere Simon d'avec celle des Peres, & celle de quelques Peres d'avec celle de toute l'Eglise.

TABLE DES MATIERES.

A.

CHRES-

H.

&

S.

 quoi

X.

Z.

FIN.

